

34664

LE SAINT ABBÉ  
**BOURDOISE**

RÉFORMATEUR DU CLERGÉ  
ET PROMOTEUR DES SÉMINAIRES EN FRANCE

—  
SON ÉPOQUE — SA VIE — SES ÉCRITS — SES MIRACLES  
—  
SON INFLUENCE SUR SES CONTEMPORAINS  
—

PAR

**JEAN DARCHÉ**

DE CHEVRIÈRES

—  
NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE  
—

Vous nous avez donné les premières teintures de la sè-  
ricature, entre autres à ce pauvre Novice qui vous écrit.  
(Le vénéré OLSEN, lettre à Bourdoise).

Cet apôtre, M. Bourdoise, est un modèle des vertus sacer-  
dotales. Passionnément dévoué à l'éducation du peuple, il  
nous a donné, à nous même, l'exemple du zèle qui doit  
animer les Instituteurs chrétiens.

(Le B. DE LA SALLE à ses disciples.)



TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE H. OUDIN & C<sup>o</sup> ÉDITEURS

51, Rue Bonaparte, 51

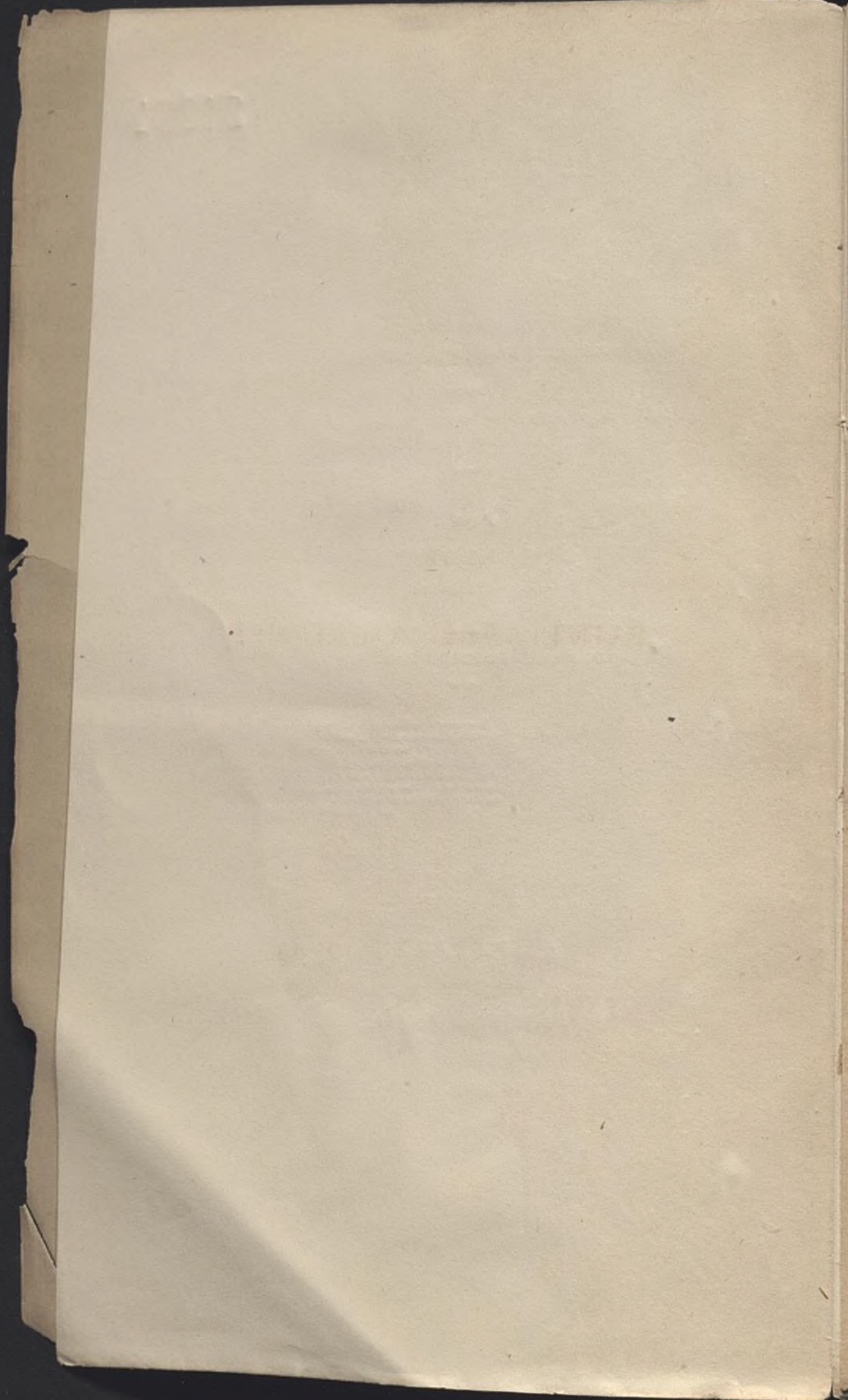
(POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON, 4)

1884

DOCUMENT BIU LSH - LYON



20 163 863





LE

SAINT ABBÉ BOURDOISE

## DÉCLARATION DE L'AUTEUR

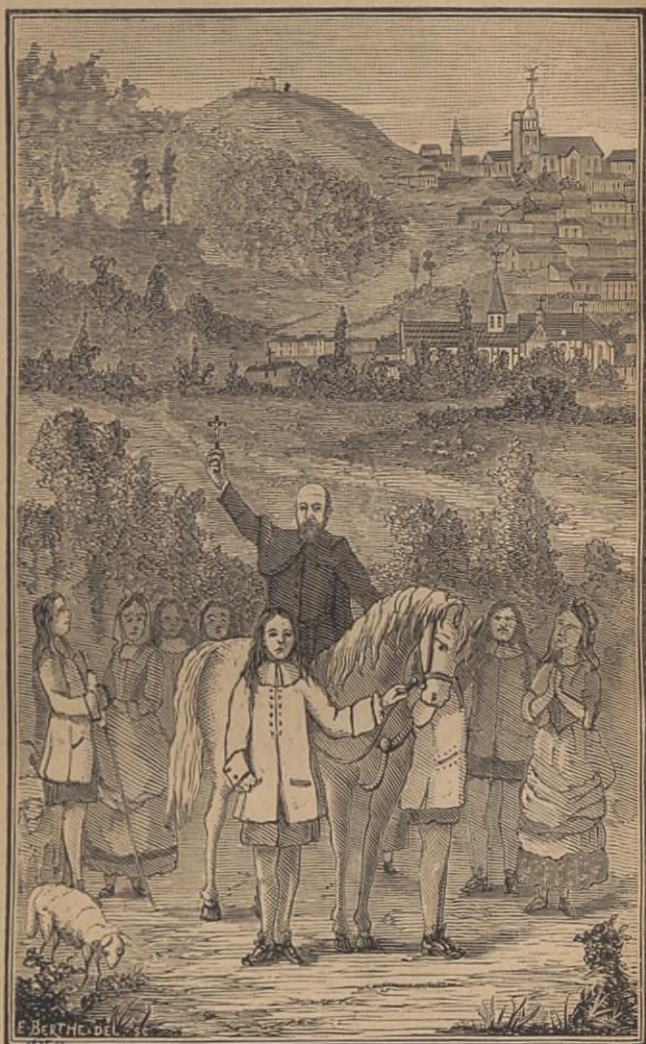
---

Pour me conformer aux décrets du Souverain Pontife Urbain VIII, je sou mets au Saint-Siège Apostolique tous les faits rapportés comme miraculeux dans cet ouvrage, ainsi que la qualification de *Bienheureux*, et même de *Saint*, donnée à Bourdoise, ou à d'autres Serviteurs de Dieu, non encore reconnus pour tels par la sainte Église, n'ayant voulu, par ces titres, que constater la vénération privée des fidèles à leur égard.









UNIVERSITÄT  
MÜNCHEN  
BIBLIOTHEK  
1877



34664

LE SAINT ABBÉ  
BOURDOISE

RÉFORMATEUR DU CLERGÉ  
ET PROMOTEUR DES SÉMINAIRES EN FRANCE

SON ÉPOQUE — SA VIE — SES ÉCRITS — SES MIRACLES  
SON INFLUENCE SUR SES CONTEMPORAINS

PAR

JEAN DARCHE

DE CHEVRIÈRES

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE

Vous nous avez donné les premières teintures de  
la Cléricature, entre autres à ce pauvre Novice  
qui vous écrit.

(Le vénéré OLIER, *lettre à Bourdoise.*)

Cet apôtre, M. Bourdoise, est un modèle des  
vertus sacerdotales. Passionnément dévoué à  
l'éducation du peuple, il nous a donné, à nous-  
même, l'exemple du zèle qui doit animer les  
Instituteurs chrétiens.

(Le B. DE LA SALLE à ses disciples.)

TOME SECOND

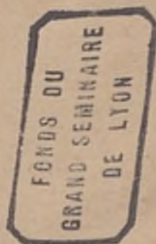
H. OUDIN ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

51, Rue Bonaparte, 51

(POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON, 4)

1884

HTR







# LIVRE SEPTIÈME

DÉDIÉ

A SAINT PAUL, LE GRAND APOÏTRE

A SAINT DENYS, PREMIER ÉVÊQUE DE PARIS

A SAINT LUCIEN, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS

A SAINT MARTIN, ÉVÊQUE DE TOURS

QUE LE SAINT ABBÉ BOURDOISE

S'EFFORÇA D'IMITER DANS SA CARRIÈRE APOSTOLIQUE

PAR SON AMOUR POUR DIEU, LE ZÈLE DE SA GLOIRE

ET SA CHARITÉ POUR LES HOMMES







## LIVRE SEPTIÈME

1628-1640

---

### CHAPITRE PREMIER

Bourdoise veut donner à sa Communauté de Saint-Nicolas une existence plus durable. — Sa vie retirée et d'oraison, pour être éclairé de Dieu. — Ce qu'il dit de cet exercice divin. — Principaux articles de l'association. — Conventions de la Communauté avec le Curé de Saint-Nicolas. — Trait de désintéressement du Serviteur de Dieu. — Les Bignon, bienfaiteurs de la Communauté et Séminaire de Saint-Nicolas. — Bourdoise contribue aux exercices préparatoires de l'Ordination. — Sa confiance en Dieu, et sa belle doctrine sur ce sujet.

L'INCIDENT du Curé de Boinvilliers, qui avait demandé de séjourner quelque temps dans la Communauté, avant de prendre possession de sa cure, confirma Bourdoise dans un dessein, qu'il nourrissait depuis longtemps, et c'est alors qu'il crut, que le moment était opportun de proposer à ses confrères et disciples les Règlements, qu'il mé-

ditait, depuis plusieurs années. Car la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, commencée en 1612, et qui habita, par la suite, la maison de M. Compaing, au lieu même où l'on voit encore, de nos jours, le petit Séminaire diocésain de ce nom, fondé presque à l'époque même de la Communauté, possédait plusieurs bons sujets; mais aucun engagement, aucun lien solide ne les unissait ensemble. Bourdoise, d'une grande expérience, n'était pas sans voir les inconvénients d'un pareil état de choses, ni sans pressentir les difficultés qu'on rencontrerait, pour donner à cette institution une existence légale et économique.

Il y songeait sérieusement devant Dieu, et s'en entretenait avec les plus intimes de ses saints amis en Notre-Seigneur. « Le temps que je choisis, disait-il, me paraît favorable. Depuis six mois, nous essayons des traverses continuelles. Cela me paraît de bon augure. Car, après la pluie, c'est le beau temps qu'on espère, et la naissance d'un enfant console la mère de ses douleurs. Il y a trois mois que je suis comme séparé de mes confrères, pour travailler à cette affaire des plus importantes, et je les prie maintenant de vouloir bien m'aider de leurs conseils. »

Il passa, en effet, presque tout ce temps-là, en retraite, hors de la maison, pour se livrer à l'oraison et recommander la chose à Dieu. Non seulement, le saint-Homme priaît sans cesse le jour, il donnait même une partie des nuits à la divine contemplation, prosterné aux pieds de son saint Crucifix et tourné vers l'église où était le Saint Sacrement, pour que Dieu l'éclairât sur ce qu'il devait faire.

Souvent aussi, comme en cette circonstance, il prenait plusieurs jours de suite pour renouveler sa ferveur dans la solitude, au moyen de l'oraison. Là, « s'élevant au-dessus de soi, selon que s'exprime Jérémie, il écoutait

dans le silence ce que le Seigneur lui disait au cœur (1) ». Quand l'âme possède Dieu, dans l'oraison, elle est alors en communion avec le Verbe divin, qui lui parle et l'instruit efficacement et suavement de ses volontés.

Il disait, à ce sujet, « que, Dieu ne parlant qu'une fois, comme dit le Prophète (2), et gardant ensuite un silence profond, c'est un très grand malheur de ne pas l'écouter, lorsqu'il nous fait l'honneur de vouloir nous entretenir; que les gens de journée, qui perdent leur temps à ne rien faire, trouvent le moyen de ruiner bientôt leur famille, et l'âme qui tient la grâce inutile et n'en ménage pas avec fidélité tous les précieux moments, pour s'enrichir de mérites, ruine la grande affaire de son salut, et que ceux qui ne sont pas prêts, quand Dieu l'est, doivent bien craindre que Dieu ne le soit pas, quand ils le seront ».

En homme vraiment spirituel, Bourdoise ne pensait pas que ce fût assez, pour recueillir cette Manne du Ciel, que d'y donner seulement quelque demi-heure le matin, pour abandonner son cœur, le reste du jour, à toutes sortes de pensées inutiles et vagabondes; mais il enseignait aux siens, que la vie d'un Ecclésiastique devait être un sacrifice perpétuel, et son cœur un autel, sur lequel le feu sacré ne devait jamais s'éteindre. « Tout ce qui a vie, disait le saint Prêtre, a besoin d'aliments, et ne peut agir, s'il n'est nourri. Votre âme vivra et agira plus ou moins, à mesure que vous la nourrirez et l'entretiendrez de l'esprit d'oraison. L'oraison est la nourrice de la Foi; la Foi mise en pratique nous détache de la créature. L'âme inondée de la créature est bientôt unie à Dieu, et

(1) Thren. III, 28.

(2) Ps. LXI, 12.



remplie de Dieu, et de l'union avec Dieu et de sa présence, elle passe incessamment à l'action pour Dieu. » Voilà tout le secret de ces vives et profondes lumières, de cette puissance d'action, que nous admirons en notre Bourdoise.

Au moyen de ses longues et ardentes prières, de ses mortifications, de ses gémissements, de ses supplications et de ses larmes, il reçut des lumières spéciales du Ciel. C'est alors qu'il dressa différents projets pour l'association qu'il méditait. Il y changea et ajouta, selon l'avis de ses confrères et selon les nouvelles lumières, que Dieu lui communiquait.

Enfin, le 13 juin de cette année 1628, Bourdoise proposa à sa Communauté l'écrit, qu'il avait préparé, dans le silence et dans la retraite. C'était un abrégé de l'origine et des progrès de cette Communauté, avec les règlements qu'il avait dessein de mettre en vigueur. M. Froger, curé de la paroisse, y souscrivit le premier, en joignant à son nom une prière, pour engager les prêtres de la Communauté à demander à Dieu le pardon de ses fautes. Après lui, les associés signèrent tous, à l'exception de M. Nicolas Raisin, qui, en ce moment, était dangereusement malade. Le 27 juillet, cet acte fut enregistré par les notaires du Châtelet. Aussi Bourdoise attribuait-il le succès de cette grande affaire à la protection de sainte Anne. Il est à remarquer que là, comme en beaucoup d'autres rencontres, le Serviteur de Dieu ne signe qu'après M. Compaing, qui était alors vicaire de la paroisse, et M. Le Juge, pour lequel il professait une estime très particulière. Il était si humble !

Cet écrit ne fut définitivement homologué que trois ans plus tard (1) ; mais on ne laissa pas de l'observer à

(1) On lit à ce sujet... *Familia Presbyterorum S. Nicolæ à Car-*

la lettre depuis ce temps-là. Ce fut comme le premier lien de la Communauté et la base de ses constitutions :

« Les associés s'unissent pour travailler à leur perfection et au salut du prochain, dans la paroisse de Saint-Nicolas, sous l'autorité de Mgr l'Archevêque et la dépendance de M. le Curé.

« Ils s'aimeront mutuellement et se feront un devoir de s'entr'aider, pour le spirituel et pour le temporel, en santé et en maladie, dans la prospérité et dans l'adversité.

Ils mettront en commun tous leurs meubles, qu'ils déclarent libres de toutes dettes, voulant qu'après leur mort, si la Communauté ne subsiste plus, les-dits meubles soient donnés partie à la Fabrique, et partie aux pauvres de la Paroisse.

« Ceux qui auront des immeubles pourront en disposer, en faveur de leurs parents, sans que la Communauté y puisse rien prétendre. »

Les conventions que l'on fit ensuite avec M. le curé de Saint-Nicolas, font encore mieux voir le caractère de celui qui en est l'auteur. En voici la substance :

« Les associés continueront de vivre en commun, et serviront la paroisse de Saint-Nicolas, comme ils ont fait, jusqu'à présent.

« Ils n'auront pour tout bien en commun, que leur maison et les meubles, qui y sont nécessaires.

« Les particuliers ne pourront engager, ni vendre les-dits biens, ni y prétendre la moindre chose, s'ils quittent

*dueto, ab Adriano Bourdoisio, anno 1631 instituta ad Plebum clerumque reformandorum Compendiorum Histor. - Ecclesiastic. Londine, in-8. — Souvent, on confond ensemble la Communauté et le Séminaire de St-Nicolas, qui, en effet, ne semblaient faire qu'un.*

la Communauté. Chacun demeurera maître des immeubles, qui lui appartiennent, et de ce qui lui viendra par succession, ou lui sera donné par ses parents ou par ses amis.

« Ils donneront, de bonne foi, à la Communauté le revenu de leur titre patrimonial et ce qui leur sera donné pour l'honoraire de leurs fonctions. Mais la Communauté, ni les particuliers ne pourront recevoir les legs qui leur seront faits, par testament, des personnes à qui ils auront rendu quelque service spirituel, déclarant dès à présent, qu'ils y renoncent, si ce n'est que ces legs soient faits par leurs parents, dont ils étaient héritiers, et, en ce cas, les particuliers seuls en jouiront, et non pas la Communauté.

« Ils n'auront point d'autel, ni de chapelle dans les maisons de la Communauté.

« Ils ne seront habitués à la Paroisse de Saint-Nicolas, qu'autant qu'il plaira à M. le Curé et à ses successeurs, qui pourront les congédier, quand ils le jugeront à propos, et, en ce cas, les-dits Prêtres demeureront en possession de leurs maisons, meubles et autres biens, sans que les-dits sieurs Curés et Marguilliers y puissent rien prétendre, et les-dits Prêtres pourront alors travailler ailleurs.

« Ils éliront un d'entre eux, pour tenir lieu de Supérieur. Il portera le nom d'Econome. Il aura soin de la Communauté et il gouvernera en bon père de famille. Il pourra s'associer d'autres Prêtres, du consentement de la Communauté, après en avoir conféré avec le Curé de la Paroisse. »

Bien que ces conventions ne fussent signées que trois ans après, on ne laissa pas de les observer de suite. Pendant cet intervalle, Bourdoise refusa constamment une



somme considérable, que Rolland Bignon avait léguée aux Prêtres de Saint-Nicolas. Rolland Bignon était un de ces grands chrétiens, d'une foi robuste et d'une charité inépuisable. Son humilité n'était pas moins grande. Il avait ordonné qu'on enterrât son corps dans le cimetière de la Paroisse. « Sans cela, dit Bourdoise, il eût été porté à la Madeleine, où M<sup>me</sup> son épouse avait été inhumée. C'était, ajoute-t-il, un homme docte et vertueux, qui savait bien que le Cimetière est le dortoir des chrétiens, et que c'est le lieu où ils doivent être enterrés, et non pas dans l'église, qui est la maison de Dieu, où repose le Corps adorable de Jésus-Christ au Très-Saint-Sacrement. »

L'occasion était belle pour le soutien de la Communauté et du Séminaire; mais le saint Fondateur, qui avait une confiance d'autant plus grande en la divine Providence, qu'il était profondément détaché des appuis humains, refusa de la façon la plus nette, bien que fort polie. Et vainement l'avocat général Jérôme Bignon, son fils (1), le pressa-t-il de l'accepter, le saint Supérieur, tou-

(1) Bignon (Jérôme) naquit à Paris, l'an 1589, d'une famille féconde en hommes illustres. Il apprit de son père, Rolland Bignon, toutes les langues, les humanités, l'éloquence, la philosophie et les mathématiques, l'histoire, la jurisprudence et la théologie, en si peu d'années, qu'il se vit, presque à la fin de ses études, en un âge où les autres commencent à peine les leurs.

Dès l'âge de dix ans, il était auprès du prince de Condé, pour lui donner de l'émulation. Savant prématuré, il publia alors la *Chrographie*, ou *Description de la Terre Sainte*, qui aurait fait honneur à un savant consommé. Il occupa, successivement, plusieurs postes importants, auprès du duc de Vendôme, auprès du Dauphin, par l'ordre de Henri IV. Le pape Paul V lui donna des marques de la plus grande estime. En 1620, il devint avocat général du grand Conseil, conseiller d'Etat, et avocat général du Parlement de Paris, en 1626, bibliothécaire du roi, en 1642. La reine Anne d'Autriche l'appela, pendant sa régence, aux conseils les plus importants. Il

jours désintéressé, persista dans sa résolution. Il dit que « ses confrères s'étaient fait une loi de ne recevoir aucune récompense temporelle, pour tous les services qu'ils rendaient au public ».

Ce désintéressement, si généreux et si absolu, leur fit honneur et ne préjudicia en rien aux intérêts de la Communauté; car ce grand magistrat, bien connu par son érudition et ses solides vertus, sut la dédommager, par la suite, et il ne cessa de leur donner des marques de sa grande bonté.

En cette même année, l'Homme de Dieu contribua aux exercices de l'Ordination, en plusieurs diocèses, et non sans de grandes peines. Il avait compris cette parole que Moïse disait autrefois à son peuple : « Vous ne craignez point toutes ces Nations (de la terre des Chananéens) parce que le Seigneur, votre Dieu, qui est au milieu de vous, est le Dieu grand et terrible ». (1) Comme son cœur, à la fois, si tendre et si généreux, brûlait continuellement d'un saint zèle pour la gloire du Seigneur, il cherchait, partout et en tout, les occasions de la procurer, s'appuyant uniquement sur les promesses de l'Évangile : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par-dessus » (2), et sur la protection du bon Maître, pour lequel il travaillait avec un si noble courage.

Il ne pouvait souffrir les hésitations à faire la volonté

mourut pieusement en 1656. Ce grand homme, ce savant si illustre, a laissé quelques précieux ouvrages, tous remarquables par la profonde érudition et la modestie de leur auteur, dont un : *De l'élection du Pape*, 1605, in-8; matière neuve, qu'il traita avec une érudition qui surprit tous les savants.

(1) Deut. vii, 21.

(2) Matth. vi, 33.



de Dieu, une fois reconnue, sous le prétexte qu'on en pourrait peut-être subir des pertes temporelles. « Dieu n'est-il pas le maître de toutes choses, disait-il, et ne peut-il en disposer à son gré? s'il pourvoit aux besoins quotidiens de ses ennemis, qui le méprisent et l'outragent, pourrait-il jamais délaissier ses enfants qui l'aiment et le servent, aux dépens de leurs propres intérêts? Oh! que ceux-là sont heureux qui, par des vues surnaturelles, s'abandonnent totalement à la divine Providence, et qui ne demandent à Dieu l'aumône que pour un jour, à condition de la lui demander tous les jours! »

Pour le train ordinaire de la vie, où les devoirs n'imposent aucun de ces sacrifices, parfois onéreux à l'intérêt propre, il disait, sur le même ton : « Si vous êtes d'une condition médiocre, abandonnez-vous de grand cœur entre les bras de la divine Providence, et vivez avec discrétion, selon Dieu et selon vos forces. Mais, si vous êtes dans une disette absolue, recourez tellement à Dieu, avec confiance, que vous travailliez, selon votre pouvoir, en lui demandant une parfaite résignation et une humble patience. » La conduite de ce vrai pauvre de Jésus-Christ répondait à cette belle doctrine; et c'est là un puissant motif de la recueillir, avec le plus saint respect, pour en faire son profit spirituel.

Quand donc il pressentait quelque traverse, quand il souffrait quelque peine ou quelque disette pour sa Communauté, quand, enfin, la contradiction ou certaines inquiétudes venaient pour l'assaillir, le saint Prêtre jetait l'ancre de son espérance au delà des horizons de cette vie, dans l'éternité, et il sentait ses forces se centupler. Il suppliait alors Notre-Seigneur, par les mérites des travaux de sa vie mortelle, d'augmenter son courage, de soutenir son zèle, de bénir ses œuvres. Il invoquait



dévotement saint Michel et les saints Anges, ainsi que les grands hérauts de la parole de Dieu, saint Jean-Baptiste, saint Deays, saint Lucien, etc., et se rappelant leur conduite, sa jeunesse se renouvelait, comme celle de l'aigle (1). Il se voyait revêtu d'une force nouvelle, pou-  
voir s'élever jusqu'au ciel, et y soulever en même temps, par des paroles vives et brûlantes, les âmes dont il entreprenait la conversion.

(1) Ps. cii, 5.

L'aigle étant un des animaux les plus vivaces, le Prophète en parle ici, à cause de cette vigueur extraordinaire qui paraît encore dans sa vieillesse, et que l'on peut regarder comme un renouvellement de jeunesse. Comme l'aigle embellit, chaque année, par la mue, on en a fait le proverbe : « Rajeunir comme l'aigle ». Voy. *Hist. natur. Biblique*, Oiseaux, 1<sup>er</sup> ordre, art. 1<sup>er</sup>. Pfeffel, *Physique sacrée de la Bible*, in-folio, tome VIII, mot *Aigle*.





## CHAPITRE II

Affection de Bourdoise pour le diocèse de Chartres, où il était né. — Il est estimé et vénéré du premier Pasteur de ce diocèse. — Il conseille au Prélat l'établissement d'un Séminaire. — Plusieurs de ses disciples, malades de la peste. — Vicissitudes de sa vie. — Sa fermeté d'âme. — Un Chartreux lui écrit pour le remercier de ses soins. — L'Evêque de Laon vient, à Saint-Nicolas, lui demander de ses Prêtres. — La plupart des Evêques viennent aussi visiter son Séminaire, pour en fonder de semblables. — L'Evêque de Senlis demande au saint Abbé des Maximes pour son Mandement. — Celui d'Aleth emmène un Prêtre de son Séminaire, pour travailler à la réforme de son diocèse. — Bourdoise propose à la ville de Châteaudun la fondation d'une Communauté et l'établissement d'un Séminaire. — Il conseille à saint Vincent de Paul les Conférences ecclésiastiques et l'établissement de sa Congrégation de la Mission. — Il fait une Mission, aux environs de la ville de Saint-Denys. — Nouvelle excursion à Boinvilliers et à Chartres. Conférences. — Il revient à Paris, par Gisors et Magny, en semant la Cléricature. — Il travaille, par ses disciples, à la réforme, dans le diocèse de Rennes.

**M**ALGRÉ ces occupations si multipliées et si absorbantes, l'infatigable Bourdoise n'oubliait pas sa chère patrie, où il avait, non seulement, reçu sa vie temporelle, mais aussi la vie spirituelle de la grâce, par le saint Baptême ; bienfait dont incessamment il rendait grâces au Seigneur. Son étonnement était grand à la vue de tant de chrétiens indifférents à la grâce de la rénovation spirituelle et au don de la Foi. Il avait d'abord toujours plus particulièrement, devant les yeux, le diocèse de Chartres, comme ceux

de Beauvais, de Senlis et de Rouen, et il désirait, avec une divine ardeur, contribuer à la réforme ecclésiastique de ces Clergés et à étendre le règne de Dieu dans les cœurs.

Alors qu'il préméditait de nouveaux efforts, pour régénérer, par le Clergé, le diocèse de Chartres, Léonor ou Léonard d'Estampes, qui en était le premier Pasteur, et dont Bourdoise avait organisé la cérémonie de réception, montrait combien grande était l'estime et l'affection qu'il avait pour notre saint Prêtre. Non seulement, il lui écrivait dans les termes les plus respectueux et les plus affectueux, mais encore, toutes les fois qu'il avait occasion de le voir, il se plaisait à converser avec lui et à prendre ses avis, qu'il regardait comme des oracles, dictés par l'Esprit-Saint, sur les moyens de réformer son diocèse.

Etant venu faire une cérémonie extraordinaire près de Paris, le 20 février 1629, et y célébrer une messe solennelle, il demanda, pour l'assister, des Prêtres de Saint-Nicolas. Bourdoise y alla lui-même avec deux de ses confrères. Cela fit un singulier plaisir au pieux Evêque, et, après la cérémonie, il voulut absolument les faire monter dans son carrosse. Il les ramena ainsi, jusqu'à Saint-Nicolas, s'entretenant familièrement avec eux et leur témoignant son estime et sa reconnaissance. Il alla jusqu'à leur dire, qu'il les regardait comme ses diocésains et qu'il leur donnait les mêmes pouvoirs à Chartres qu'à Paris; de sorte que, ceux qui étaient approuvés pour confesser à Paris, pouvaient, sans autre permission, en user de même, dans les paroisses de son diocèse.

Souvent le Serviteur de Dieu profitait de la familiarité intime, que le Prélat tenait à avoir avec lui, afin de conférer sur les matières ecclésiastiques et sur les moyens à employer pour faire fleurir la piété chrétienne, dans son Clergé et ses diocésains. Il lui représenta vivement, une



fois, l'importance de remettre tout dans l'ordre, et que, pour cela, il fallait absolument qu'il établit un Séminaire dans sa ville épiscopale. L'Evêque en comprit enfin la grande nécessité, et, sur-le-champ, il donna au saint Réformateur un savant et pieux docteur en Sorbonne, pour le seconder dans cette entreprise, jusqu'alors tentée sans résultat. On prit toutes les mesures, et, tout d'abord, on choisit des Prêtres du diocèse, qu'on envoya au Séminaire de Saint-Nicolas, pour les mettre en état de remplir les divers emplois du nouveau Séminaire, qu'on allait fonder à Chartres, et de former ensuite de dignes et vertueux Ecclésiastiques.

La peste, en ces jours-là, infestait encore plusieurs cantons de ce diocèse, mais Bourdoise, qui devait pourtant les traverser, n'en fut point effrayé. « Le Seigneur est et sera notre protecteur, pensait-il, et, comme nous ne cherchons qu'à accomplir sa sainte volonté et à établir son royaume sur la terre, il saura bien nous délivrer des périls. Toutefois, il n'en arrivera que ce qui lui plaira, et nous bénirons toujours son saint Nom. »

Pourtant, l'épreuve ne lui fit pas défaut, dans cette circonstance. Elle est, du reste, la marque sensible de la bonté de Dieu et le cachet des œuvres entreprises pour sa gloire.

Il apprit qu'un de ses confrères, M. Wiart, était attaqué du fléau. Aussitôt il donna ses ordres, pour qu'on l'envoyât immédiatement à la campagne. Dans sa miséricorde ineffable, le Seigneur eut pitié de son fidèle Serviteur. Il exauça ses prières et ses larmes brûlantes de zèle et d'amour, et en peu de temps, son cher malade recouvra la santé.

Le saint Homme était au courant des vicissitudes continuelles de la vie humaine, de cette vie si fragile et si

tumultueuse, toujours mêlée de douces joies et d'amères tristesses. Il aimait bien Dieu, et son cœur était dévoré du zèle de sa gloire. Bientôt il put apprendre avec une satisfaction, mille fois plus suave que ses peines avaient été vives, qu'on travaillait efficacement, dans les diocèses de Rouen et de Beauvais, à la réforme du Clergé, qu'il avait commencée avec tant de succès et de bonheur.

Au même temps, M. Martin, prêtre de la Communauté, fut aussi atteint de la contagion, et tous ceux qui se trouvaient à Boinvilliers tombèrent malades. Dans ces différents accidents, Bourdoise, appuyé sur Dieu, et confiant en sa Providence, se montrait toujours le même, supérieur à tous les événements. Grand philosophe chrétien, on le voyait également humble et soumis aux ordres de cette divine Providence, qui « dispose de toutes choses avec suavité et avec force, avec nombre, poids et mesure (1). Il ne s'élevait point dans la prospérité, et l'adversité ne pouvait l'abattre. Le public rendait justice à son héroïque vertu, et sa réputation sainte pénétrait même dans la solitude du Cloître.

Un Chartreux, qui avait été, autrefois, son disciple, lui écrivit, pour lui marquer la joie, qu'il éprouvait, d'apprendre que le Seigneur avait béni ses travaux, et l'avait fait père et instituteur d'une sainte Congrégation, dont la bonne odeur, disait-il, s'était déjà répandue de toutes parts, pour la gloire de Dieu et l'édification de l'Eglise. « Quant à moi, ajoutait ce Religieux, je puis dire, cher Maître, que, durant le peu de temps que j'ai eu le bonheur de demeurer avec vous, au collège de Reims, j'y ai pris, sous votre conduite, ce que j'ai de piété, et j'y ai conçu le dessein de travailler à ma perfection. »

(1) Sap. xi. 21.



L'Évêque de Laon (1), qui avait appris, par celui de Beauvais, les fruits inconcevables que notre saint Missionnaire, avec les siens, produisaient en tant de diocèses, était venu exprès, à Paris, pour lui demander des Prêtres, qui pussent, par leur concours, alléger sa charge. Sur l'impossibilité où était Bourdoise de le satisfaire, parce qu'il ne pouvait disposer, pour l'instant, que d'un petit nombre d'ouvriers évangéliques, il fallut qu'il lui promît de faire un voyage, lui-même, jusqu'à Laon, et de lui envoyer deux sujets, sitôt qu'ils seraient formés.

Nous savons que l'Homme de Dieu partit pour la Picardie, qu'il dut passer par Pont-Sainte-Maxence, Verberie, Compiègne, Noyon, Soissons, Amiens, lieux déjà mentionnés, et Abbeville (2), où il causa un plaisir sensible aux révérends pères Capucins, en se chargeant, avec un intérêt très grand, d'une affaire importante et délicate, qui les regardait. De là, il vint à Laon; mais son humilité nous a cachés les fruits qu'il produisit alors dans ce diocèse. On a toutefois appris, qu'à Liesse, dans la Sacristie qu'il fit préparer à l'église de Notre-Dame, où, jeune encore, il était allé en pèlerinage, il mit le plus bel ordre, par un règlement qu'il fit approuver de l'Évêque de Laon. Entre autres choses, il y était défendu de laisser célébrer aucun Prêtre dans cette église si célèbre, qu'il n'eût sa soutane. Enfin, au moyen de Conférences ecclésiastiques, il produisit un bien immense à Liesse et aux environs. Et, à

(1) Livre VI, chap. IV.

(2) Abbeville, ancienne, grande et importante ville du département de la Somme, ci-devant capitale du Ponthieu (Picardie), située dans une agréable et fertile vallée, de quatre mille pas de large environ. La rivière de la Somme s'y divise en plusieurs bras et communique à l'Oise par le canal de Saint-Quentin; le reflux de la mer y remonte d'environ 6 pieds au-dessus du niveau ordinaire et y amène des bâtiments de 100 à 150 tonneaux. A 41 lieues N.-N.-O. de Paris.



son retour, il y envoya un Prêtre de son Séminaire, pour avoir soin de la Sacristie, avec bon nombre de ses petits livres pour les répandre dans cette contrée.

Il procura les mêmes avantages au diocèse de Blois (1), où il travailla avec zèle au rétablissement de la discipline et, dans cette ville épiscopale surtout, il laissa de saints souvenirs. Ensuite, il fit une mission considérable dans quelques paroisses du diocèse de Chartres. Les épreuves, qu'il en éprouva, lui faisaient dire : « Qu'il lui était ordinaire de ne voir jamais un bien considérable réussir dans ses entreprises, si elles n'étaient traversées et accompagnées de grandes tribulations ».

La plupart des Prélats de France, piqués d'une sainte émulation pour réformer leur Clergé et fonder des Séminaires diocésains, vinrent successivement eux-mêmes à Saint-Nicolas, pour y voir ces hommes, remplis de l'esprit ecclésiastique, et s'entretenir quelques instants avec leur vénéré Fondateur. Ils y examinaient diligemment tout ce qui s'y pratiquait, pour le faire exécuter ensuite dans leurs diocèses, soit par les disciples de Bourdoise, soit par des Prêtres de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, ou de Bérulle. Car, comme il a été remarqué plusieurs fois, Bourdoise témoigna qu'il ne pouvait suffire à toutes les demandes, que les Evêques lui faisaient de ses Prêtres, et il engagea les Prélats à s'adresser aux congrégations susdites.

De son côté, l'Evêque de Senlis fit bien voir la haute estime, qu'il avait pour le Serviteur de Dieu. Ce Prélat

(1) *Blois*, ancienne et grande ville du département de Loir-et-Cher, située dans une des plus belles contrées de la France. On y remarque principalement l'ancien château des comtes de cette ville, célèbre par le séjour qu'y ont fait plusieurs rois de France. A 43 lieues S.-O. de Paris.

lui demanda de rédiger quelques Mémoires, dont il se servit, pour composer un grand Mandement touchant la Tonsure et les Ordres sacrés. Il en envoya un exemplaire au Fondateur des Prêtres de Saint-Nicolas, l'accompagna de remerciements et d'éloges, dont, d'ailleurs, le vénérable Prêtre était bien digne.

L'Evêque d'Aleth (1), Nicolas Pavillon (2), allait prendre possession de son diocèse. Comme il avait pu connaître,

(1) *Aleth*, de nos jours, petite ville du département de l'Aude (Haut-Languedoc). Elle est située agréablement au pied des Pyrénées, dans une belle vallée, sur la rivière de l'Aude. Il existait à Aleth une abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, que le pape Jean XXII érigea en évêché, et qui fut supprimé à la Révolution.

(2) Pavillon (Nicolas), né à Paris. en 1597, d'une famille de robe, fut d'abord associé aux nobles travaux de saint Vincent de Paul. A un grand zèle et à une charité ardente, il joignait des talents rares pour la prédication, qui lui valurent, en 1639, l'évêché d'Aleth.

Il fut sacré, dans l'église de Saint-Lazare, le dimanche dans l'Octave de l'Assomption, par Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, assisté de M. Cospéon, évêque de Lisieux et de M. Maroin, évêque de Bazas.

Il administra avec le plus grand soin son diocèse et y fit reflourir la piété chrétienne. Mais il se déclara contre ceux qui signaient le formulaire, et cette démarche prévint Louis XIV contre lui. Ce monarque, plus ardent encore à soutenir ses prérogatives, qu'à la défense des intérêts de l'Eglise, se montra extrêmement irrité, lorsque l'Evêque d'Aleth refusa de se soumettre au droit de régale.

Ce grand Prélat mourut dans la disgrâce, âgé de 80 ans, en 1677. On a de lui : *Rituel à l'usage du diocèse d'Aleth*. Il fut condamné par le pape Clément IX, en 1668. Malgré cet anathème, l'Evêque continua de faire observer ce rituel dans son diocèse. — *Des ordonnances et des Statuts synodaux*, 1675, in-12. — Sa vie a été donnée au public en 1728, 3 vol. in-12, par M. de la Chassigne, docteur de Sorbonne, et par le Fèvre de Saint-Marc. Elle est intéressante à certains rapports et jette un grand jour sur les questions du temps.

Voilà ce que dit Feller, souvent outré vis-à-vis les hommes suspects de jansénisme, de l'attitude de l'Evêque d'Aleth vis-à-vis Rome. Mais le Dominicain Richard dit que le pape Clément IX écrivit à M. Pavillon, le 19 janvier 1663, pour le féliciter de ce qu'il avait souscrit au formulaire.



mieux que pas un autre, la valeur des disciples du saint abbé Bourdoise, avec lequel, d'ailleurs, il avait eu des relations intimes, il demanda à ce vénérable Maître, M. Pélicier, prêtre de son Séminaire : ce qui lui fut volontiers accordé. Il en fit d'abord son secrétaire et son aumônier, et, dans la suite, il l'établit archiprêtre et curé de la ville épiscopale. Il lui fut fort utile, comme on le verra bientôt. Vincent de Paul lui donna aussi trois des Prêtres de sa Congrégation, qu'il emmena également, à dessein qu'ils aidassent M. Pélicier à fonder un Séminaire, dont saint Vincent, dit l'historien de l'Evêque, espérait qu'il leur donnerait la conduite (1). Deux ans après, l'Evêque licencia les trois Lazaristes et ne conserva que M. Pélicier, avec lequel il organisa des Conférences ecclésiastiques. Les fruits, que produisirent ces Conférences, furent si considérables, que l'Evêque en donna communication à plusieurs autres Prélats, qui s'empressèrent aussi à en établir chez eux, comme on le voit par une lettre de l'Evêque de Senlis à M. Fouquet (2), évêque de Bayonne. Ces Prélats

(1) *Vie de M. Pavillon, évêque d'Aleth*, liv. 1, chap. iv.

(2) François Fouquet, fils de François Fouquet, maître des requêtes et conseiller d'Etat, et de Marie de Maupeou, fut désigné par le roi en 1637. Il fut sacré dans l'église de la maison professe des Jésuites, le 15 mars 1639, par Claude de Rueil, évêque d'Angers, assisté des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Adémar de Grignon, etc. Le roi lui donna encore l'abbaye de Saint-Sever, en Normandie. M. Fouquet permuta le siège de Bayonne en celui d'Agde, en 1643. Il prit possession, le 18 janvier de l'année suivante. Il fit bâtir dans l'île de Cette une église pour la commodité des habitants, et élever un Séminaire dans le même lieu, où, en 506, s'était tenu ce fameux Concile d'Agde sur la discipline, les ordinations des Clercs, et l'utilité des églises.

Nommé coadjuteur de Narbonne, M. Fouquet prit possession de ce siège, après la mort de Claude Relié, l'an 1659. Il assembla son synode diocésain en 1660, fonda un hôpital pour les incurables et reçut les Filles de la Croix pour instruire l'enfance.



comprenaient qu'il est difficile à un Evêque de répandre la lumière dans son Eglise et d'y maintenir la vigueur de la discipline, s'il n'a soin d'entretenir dans son Clergé l'amour et le goût de l'étude, par ces sortes d'assemblées, et de placer, dans chaque canton, un ou deux Ecclésiastiques, instruits, zélés et prudents, pour en être l'âme et donner de l'émulation à ceux qui les composent.

Ce diocèse avait un besoin d'autant plus grand de réforme, qu'il était dans un état affreux. Le désordre du temporel, et l'horrible dérèglement des mœurs du Clergé et des habitants auraient fait perdre courage à une vertu commune. La ville épiscopale, alors beaucoup plus petite qu'elle n'est aujourd'hui, n'était composée que de maisons si pauvres et si délabrées, qu'un gentilhomme des amis de l'Evêque y passant, crut devoir la traverser rapidement bien loin de s'y loger, comme il l'avait prémédité, crainte d'être enveloppé sous les ruines de ces maisons. Les prédécesseurs de M. Pavillon, qui faisaient leur séjour ordinaire au château de Cornavel, avaient tellement négligé l'entretien du palais épiscopal, que l'eau y entraît de toutes parts, en avait dégradé les murs et pourri les planchers, de sorte qu'en y arrivant on eut peine à trouver où placer le lit de M. d'Aleth.

Les paroisses du diocèse étaient, pareillement, dans un état déplorable. La cathédrale était pire que la dernière église de village. La nef, qui n'était pas même pavée, était si remplie d'immondices, que personne ne pouvait s'y placer. Le chœur en était séparé par une espèce de tribune de vieux bois pourri et à moitié brisé, au-dessous de laquelle il y avait deux autels de la dernière indécence.

Ce grand Prélat mourut en 1673, à Alençon, où il avait été exilé, après que son frère, qui était surintendant des finances, eut encouru la disgrâce du roi.

Un simple tableau de l'Assomption de la Très Sainte Vierge parait le grand autel. La Sacristie était si pauvre, qu'il n'y avait que deux ornements pour la célébration de la Messe et des Offices. Les hommes et les femmes se plaçaient pêle-mêle, jusque dans le sanctuaire, sans autres sièges que quelques vieilles pièces de bois, qui servaient de degrés pour monter au siège épiscopal.

A l'égard du spirituel, de temps immémorial, comme le témoigne assez le *Gallia Christiana*, aucun Evêque n'en avait pris soin. Pendant environ un siècle, cet évêché avait été possédé, comme en commande, par cinq ou six Prélats, dont trois étaient de la maison de Joyeuse. En 1622, un excellent gentilhomme, M. Polverel, distingué par de bonnes qualités et de la piété, y fut nommé; mais il mourut, avant d'avoir reçu les Bulles. Son frère, capitaine de cavalerie, sans mœurs, sans étude, sans science, sans talent, fut pourvu de cet évêché, la même année, et le garda jusqu'à sa mort, en 1637.

Il entendait si peu le latin, qu'un jour, deux Chartreux (1), l'étant venu voir, comme ils lui parlaient en

(1) *Chartreux*, Religieux contemplatifs, institués par saint Bruno, dans une montagne du Dauphiné, en un lieu nommé Chartreuse, l'an 1084. Saint Bruno, l'un des plus pieux et des plus célèbres docteurs de son temps, était alors chanoine de Reims. Depuis quelque temps, il gémissait devant le Seigneur des maux de l'Eglise, et il nourrissait le projet d'une retraite hors du siècle. Un chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé Raymond, que l'on croyait mort en odeur de sainteté, mit la tête hors de la bière, pendant qu'on chantait pour lui l'office des morts, criant tout haut : *Je suis accusé, je suis jugé, je suis condamné*. Ce fait si surprenant est attesté par le B. Gerson, saint Antonin, Surius, par les Bollandistes, par Ribadeneyra, par l'abbé Darras, le grand historien de l'Eglise, par Giry, par l'abbé Daras, reviseur de Ribadeneyra, etc.

Bruno et huit de ses compagnons, présents à cette scène, furent saisis d'épouvante, à la vue des jugements de Dieu si évidents. Ils



cette langue, il crut bonnement que c'était de l'espagnol, et appela son aumônier, pour lui servir d'interprète. Pendant les quinze années de son épiscopat, il vécut à peu près, comme il l'avait fait dans le monde. Nous jetons un voile sur des faits, qui seraient de nature à froisser les âmes honnêtes, et qu'on peut lire dans la Vie de M. Pavillon, son successeur.

Le Clergé suivait l'exemple de cet étrange homme. La plupart des Prêtres, des Chanoines, et des autres Ecclésiastiques, se trouvaient les premiers aux danses et aux autres divertissements. La chasse de l'ours et du sanglier était leur grande occupation, et ils vivaient, d'ailleurs, dans toutes sortes de dérèglements.

M. Polverel, dans les dernières années de sa vie, faisait, de temps en temps, réflexion sur sa propre conduite et sur celle de son Clergé, et souvent il disait à ses Prêtres, par une sorte de pressentiment, qu'après lui, il leur viendrait un Evêque qui les rangerait à leur devoir et réformerait les abus. Dès qu'ils surent quel était ce successeur, ils comprirent que le défunt avait prophétisé, sans le savoir. Dans la consternation, où les jeta ce qui leur fut dit de la piété et de la régularité du futur Evêque,

allèrent trouver saint Hugues, évêque de Grenoble, qui les conduisit dans l'affreux désert de la Chartreuse.

C'est là que saint Bruno jeta les fondements de cet Ordre admirable, qui persévère encore dans sa première ferveur, après plus de huit siècles, et qui a produit des hommes illustres, à la tête desquels brillent du plus grand éclat le bienheureux Denys, et Ludolphe, et Surlus, et Dorlang, et Guigues, et tant d'autres.

Les Chartreux portent l'habit blanc, et vivent chacun dans un logement séparé. La prière presque continuelle, le chant des Psalmes, l'abstinence la plus rigoureuse, le silence le plus absolu, la clôture perpétuelle, le travail des mains, les œuvres de miséricorde qu'ils exercent, font de ces heureux habitants de la solitude, des hommes angéliques et divins.



ils se réunirent tous, pour se soutenir contre lui. Ils s'avisèrent même, par une dévotion insensée, de faire un vœu à la Très Sainte Vierge, pour lui demander sa protection contre ce nouvel Evêque. Ils firent peindre, à ce sujet, un tableau, où ils paraissaient, aux pieds de la Mère de Dieu, revêtus de leurs surplis, et de leurs bonnets sortait un passage de l'Ecriture sainte, qui exprimait l'intention de ce vœu bizarre (1). Tel était l'état de ce pauvre diocèse, où l'ignorance et la corruption des mœurs, qui en est la suite, allaient de pair avec le dérèglement du Clergé. M. Pavillon, secondé par l'humble et zélé disciple de Bourdoise, l'abbé Pélicier, vint à bout de rétablir toutes choses et d'y mettre une réforme salutaire. Par des conférences, des missions, des catéchismes et des prêches régulièrement suivis, les Dimanches, par la propagande des bons petits livres, entre autres, d'un *Abrégé de la Doctrine chrétienne*, avec les *Exercices du Chrétien*, qu'il fit distribuer, selon l'avis et la méthode du saint abbé Bourdoise, d'abord à ses Curés, et ensuite à tous ses diocésains, il eut la consolation de ramener, par ce moyen, ainsi que par sa douceur, sa vigilance et ses soins, une infinité de brebis égarées, au bercail.

Du reste, bientôt de nouveaux aides vinrent lui prêter leur concours; ce qui ne l'empêcha point encore d'appeler les Jésuites, pour faire avancer avec plus de succès l'œuvre capitale de la Réformation. Assurément, une part bien large de ce merveilleux renouvellement de la discipline ecclésiastique et des mœurs, dans ce diocèse, revenait au pieux Bourdoise, par son bien aimé-disciple, ci-devant l'homme de la droite de l'Evêque. C'était encore en 1639. A la demande des échevins de la ville de Châ-

(1) Cf. *Vie de M. Pavillon, évêque d'Aleth*, liv. 1, chap. iv.

teaudun (1), qui désiraient établir dans leur pays un secours efficace contre l'hérésie de Calvin, qui infestait ces quartiers, le Serviteur de Dieu leur proposa l'établissement d'une Communauté et d'un Collège-Séminaire, qui seraient sous la direction des Prêtres de l'Oratoire, parce qu'il manquait de sujets pour ce poste si important à la cause de la foi catholique.

C'est ici le lieu de parler plus au long d'un fait d'une grande portée dans l'histoire de l'Eglise. Ce fut, d'après les conseils de notre zélé Bourdoise, que saint Vincent de Paul, non seulement mit en usage les Conférences ecclésiastiques, par lesquelles il a produit tant de fruits dans les âmes et s'est rendu si célèbre, mais encore établit sa Congrégation de Saint-Lazare pour les missions. C'est ce qu'affirme le grand historien du Serviteur de Dieu.

Parlant d'abord de ces Conférences : « L'entreprise, dit-il, réussit, et l'on choisit pour l'exécution le collège des Bons-Enfants, parce qu'il n'y avait point assez de place dans la Communauté de Saint-Nicolas. Il est vrai que l'humilité de M. Vincent y fut d'abord un grand obstacle, protestant toujours qu'il n'en ferait rien, « parce que, disait-il, ces exercices ne sont point de l'institution des missionnaires ».

« Mais M. Bourdoise, qui connaissait à fond ce saint Homme, et qui, peu d'années auparavant, l'avait obligé de donner commencement à sa pieuse Congrégation, en le proposant à Madame la générale des galères de France, pour la personne qu'il connaissait la plus propre, pour faire des missions dans ses terres ; Bourdoise, dis-je, fléchit

(1) *Châteaudun*, ancienne et jolie ville du département d'Eure-et-Loire, à 34 lieues S.-O. de Paris. Elle est dans une belle situation, sur le bord du Loir, entourée de coteaux plantés de vignes.



ce grand Serviteur de Dieu par cette industrie. Il le pria de lui prêter seulement quelque salle de sa maison, pour commencer cette œuvre, l'assurant que, de sa part, il ferait tout le reste :

« En effet, Bourdoise engagea M. Duchesne, à faire les principaux entretiens, et trouva d'autres personnes pour le reste des exercices. M. Duchesne, qui était plein de son sujet et des maximes de son vénérable Maître, s'acquitta si heureusement de cette fonction, que, non-seulement tous les Ordinands en furent extrêmement édifiés et touchés, mais, de plus, dans les Ordinations suivantes, il s'y trouva grand nombre d'externes, et l'on y a vu jusqu'à sept ou huit évêques, qui, voyant le grand fruit de ces exercices, les ont aussi, depuis, introduits dans leurs diocèses (1). »

Cependant, l'Homme apostolique ne demeura pas oisif dans Paris. Au milieu de ses occupations, il apprit que quelques paroisses, aux environs de la ville de Saint-Denys, avaient besoin de secours spirituels. Il y fit une course et une station, dont il remporta la plus ample moisson, comme on en peut juger par ce qui arriva à Villetaneuse (2). Ayant dit la Messe paroissiale, avec l'agrément du Curé, et fait voir, dans son prône sur l'Évangile du Dimanche courant, que « les noces, dont il s'agissait dans le texte sacré, qu'il expliquait, étaient la sainte Communion », et réfuté les vaines excuses de ceux qui s'en voulaient exempter, il demanda à voix haute à ces bonnes gens, en commençant par les anciens, « s'ils ne désiraient pas bien être du nombre de ceux qui participe-

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu, A. Bourdoise*, liv. II, chap. 24.

(2) *Villetaneuse*, village du département de la Seine, et près de Saint-Denys.



raient à cette Table divine ». Comme la plupart lui avaient répondu que oui, à peine fut-il sorti de l'autel, qu'il se mit au confessionnal jusqu'à Vêpres, et, à l'issue des Vêpres, se plaçant sous le Crucifix, il les entretint encore du bonheur de la sacrée Communion, en les sommant de tenir la parole qu'ils lui avaient publiquement donnée le matin, et de se confesser tous pour le jour de saint Liffard (1) leur patron, qui arrivait le mardi suivant, 3 juin.

Il fit ce petit discours avec tant d'onction, que tous s'approchèrent, en effet, de la sainte Table, le jour de la solennité du patron. Bourdoise, à cette fin, avait mené, en cette paroisse, un docteur de Sorbonne et plusieurs autres Prêtres de Paris, pour annoncer à ces âmes pieuses la parole de Dieu dont elles étaient affamées. Comme il continua ce bien durant plusieurs années, à la même époque, les peuples et les Curés des environs en retirèrent de grands fruits.

Quelques affaires ayant appelé le Serviteur de Dieu à Boinvilliers, dans le diocèse de Chartres, il y fit, durant

(1) *Liffart* (saint), né à Orléans, d'une famille illustre, était frère de saint Mesmin, et mérita, par ses talents et sa vertu, d'être élevé à une des premières places dans la magistrature de cette ville. Les devoirs de sa charge ne l'empêchaient pas de remplir fidèlement ceux de la Religion. Il assistait à tout l'office divin et fréquentait souvent les sacrements. A quarante ans, il entra dans l'Etat ecclésiastique. Ensuite, il s'enfonça dans la solitude, afin de n'avoir plus aucun commerce avec les hommes.

Il se retira dans un lieu, près de la montagne de Meun, accompagné d'Urlicic, son disciple, et ils s'y construisirent un ermitage avec des joncs et des branches d'arbres. Un peu de pain et d'eau faisait toute leur nourriture. Jamais Liffart ne quittait le cilice, et il passait toute la nuit en prières. L'Evêque d'Orléans, ayant eu occasion de le connaître, l'éleva au sacerdoce, et lui permit de fonder un monastère, à l'endroit de son ermitage. Après avoir gouverné saintement cette maison, Liffart mourut vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le 3 juin.

six jours consécutifs des Conférences à un grand nombre de Curés de ces quartiers, qui prenaient un singulier plaisir à l'entendre, et qui dressèrent, par suite de ses maximes, un règlement concernant leurs obligations et le service divin.

Bourdoise revint par la Normandie et s'arrêta à Gisors (1), où il mit la Sacristie en bon état, comme il l'avait fait à Liesse, et il entretint le Curé de ses devoirs. Celui-ci, déplorant l'ignorance où il en avait été jusqu'alors, forma et même exécuta au plus tôt le dessein de s'en venir au Séminaire de Saint-Nicolas, sous la discipline de l'Apôtre-Réformateur, pour mieux se pénétrer de ses obligations.

De Gisors, l'Homme de Dieu revint à Magny (2), où il ramena presque tout le Clergé à son devoir, de la manière la plus douce, au moyen de Conférences publiques et d'avis particuliers. Ensuite, il s'empessa de revoir son Séminaire de Saint-Nicolas, pour exciter la ferveur et la piété de ses bien-aimés disciples.

M. Blanchet, curé de la ville de Rennes (3), après avoir

(1) *Gisors*, petite et ancienne ville du département de l'Eure, située sur l'Epte, au milieu d'une belle et fertile plaine. Elle est entourée de murs et de fossés, et possède une belle église, ornée de magnifiques sculptures. Elle était, au temps de Bourdoise, défendue par un château fort. A 20 lieues N. de Paris.

(2) *Magny*, petite ville du département de Seine-et-Oise, à 16 lieues, N. O. de Paris. Dans l'ancien régime, les Cordeliers et les Ursulines y avaient chacun un couvent.

(3) *Rennes*, ancienne et grande ville du département d'Ille-et-Vilaine, capitale de la ci-devant province de Bretagne, bâtie dans une fertile plaine, est à 85 lieues O.-S.-O. de Paris.

C'est une des plus belles villes du royaume ; elle est partagée en haute et basse. C'est là que les Etats de Bretagne se tenaient le plus ordinairement. Elle comptait neuf paroisses. La cathédrale est dédiée à saint Pierre.



quelque temps goûté, dans le Séminaire de Saint-Nicolas, les douceurs de la retraite et de la vie commune, s'en retourna dans son pays. Son emploi lui offrit beaucoup de traverses et de peines, et pourtant il voulait arracher les épines du champ du Père de famille. C'est en éprouvant d'énormes difficultés, qu'il écrivait aux Messieurs de la Communauté : « J'attendais toujours quelques mots de consolation de votre charité, qui m'eût servi comme de bouclier contre tant d'assauts qui me sont livrés continuellement. C'est maintenant que je commence à reconnaître la vérité de ce dire commun du père Bourdoise : « qu'il est impossible de travailler pour Dieu et d'avoir le monde pour ami ». Car, pour si peu d'ordre que j'ai voulu entreprendre de mettre dans une aussi désordonnée paroisse, qu'il y en ait dans cet évêché, je me suis autant acquis d'ennemis visibles et découverts, que j'ai proféré de paroles pour cet effet, jusqu'à celui qui tient le premier rang, après Mgr de Rennes (1).

« Là où je suis, ajouta-t-il, empruntant les paroles de Job, *Nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat* (2) ! »

Malgré l'état déplorable de ce diocèse, par les bons avis et les secours que le saint abbé Bourdoise donnait

(1) L'évêque de Rennes, à cette époque, était M. Cornulier (Pierre). Il avait été transféré de l'Eglise de Tréguier en celle-ci, le 17 mars 1619. Il harangua Louis XIII, à Bordeaux, au nom du Clergé de France, en 1621, et mourut à Rennes, le 21 juillet 1639.

Ce Prélat eut pour successeur Henri de la Mothe-Haudancourt, dont il sera parlé ailleurs. Nommé par Louis XIII à cet évêché, en 1639, il fut sacré à Paris, le jour de l'Épiphanie 1642. A la mort du Cardinal Barberin, en 1653, il fut désigné grand aumônier de la reine. Il fut transféré à Auch en 1662. (Voir la notice plus détaillée, même livre, chap. v 1).

Ce digne évêque fut l'un des grands amis et admirateurs du vénéré Bourdoise.

(2) Job, x, 22.

toujours à ce pieux Pasteur, et par le moyen de deux de ses excellents disciples, Reu et Morel, qui furent suivis de plusieurs autres, « puissants en œuvres et en paroles » (1), il donna le plus grand mouvement à la Réformation du Clergé de Rennes. Il contribua beaucoup encore à ce renouvellement salutaire de la piété chrétienne et ecclésiastique, dans ce beau diocèse, en engageant son pieux ami en Notre-Seigneur et en sa Virginale Mère, le père Guérin, Minime, à seconder ces bons Prêtres par sa parole éloquente. C'est de lui que saint François de Sales disait : « qu'il n'avait jamais trouvé d'homme qui prêchât avec plus de lumière et d'onction que ce bon Père ».

Le zélé Réformateur adressa ses écrits à l'Evêque de Rennes. Ce Prélat en fut tellement édifié, qu'aussitôt il envoya à Paris, au Séminaire de Saint-Nicolas, le plus grand nombre possible d'Ecclésiastiques, pour y être formés selon l'esprit et les maximes du Serviteur de Dieu. Ainsi, par la sagesse et la prudence de cet Apôtre de la Réformation, l'Eglise de France redevenait, comme aux premiers siècles du Christianisme, belle et florissante, comme « une épouse parée pour son époux(2) » Jésus-Christ. L'expérience lui avait appris à bien régler son zèle et à le tempérer par la douceur et la longanimité. « Ceux, disait-il, à ce sujet, qui prétendent gagner les âmes à Dieu, doivent leur montrer par des procédés agréables qu'on veut leur bien. Il faut entrer par leur porte, pour les faire sortir par la nôtre. Les choses insinuées avec douceur, entrent plus aisément dans les cœurs, et celles qu'on y jette, comme par sauts, s'écoulent et se

(1) Luc, xxiv, 19.

(2) Apoc. xxi, 2.



dissipent facilement. » A ces sages mesures, le saint Prêtre joignait une prière assidue et fervente, pour que le Ciel bénît ses travaux. C'était une de ses maximes favorites, que « par l'oraison l'on obtient tout de Dieu, et que celui qui a Dieu pour sa vie fait des actions divines, » c'est-à-dire surhumaines. Ces paroles nous expliquent les prodiges qu'il a opérés dans l'ordre surnaturel, surtout pour l'édification de la sainte Eglise.





### CHAPITRE III

L'archevêque de Rouen vient visiter Bourdoise et les prêtres de Saint-Nicolas. — M. l'Évêque de Nantes. — L'Archevêque de Rouen fait demander le Serviteur de Dieu à l'assemblée de Pontoise. Il le charge de déterminer les matières des examens, pour les aspirants au Sacerdoce. — L'Archevêque de Paris insère les instructions du pieux Réformateur dans le rituel du diocèse. — Bourdoise préside aux exercices. — Forme homélitique de ses discours. — Son influence. — Question adressée à un bachelier, sur l'obéissance du Prêtre à son Evêque. — Occasion qui fit rendre générale la retraite préparatoire aux saints Ordres. — La Communauté de Saint-Nicolas et, par suite, le Séminaire, approuvés par l'Archevêque de Paris.

L'ARCHEVÊQUE de Rouen, qui avait conçu tant d'estime et même de vénération pour le saint abbé Bourdoise, se rappelant la parole qu'il avait dite, à ce grand serviteur de Dieu, qu'il se souviendrait toujours de lui, tint sa parole et l'exprima par sa conduite. Comme il se trouvait à Paris, au commencement de l'année 1630, un de ses premiers soins fut de visiter la Communauté et le Séminaire de Saint-Nicolas.

Bourdoise n'eut pas sitôt appris que le Prélat était descendu, chez le digne Curé de la paroisse Saint-Nicolas, qu'il fit prendre le surplis à tous ses confrères et aux Clercs mineurs de son Séminaire, pour recevoir l'Archevêque, qui était aussi en rochet. Ce Prélat fit mille com-



pliments au Serviteur de Dieu et à ses confrères ; il leur parla près d'une heure sur l'état déplorable où était le Clergé, et sur la nécessité de travailler à sa réformation ; il s'étendit beaucoup sur l'esprit de la Communauté de Saint-Nicolas, et dit que l'humilité, dont elle faisait profession, et la dépendance qu'elle avait des Evêques et même des Curés, étaient des moyens d'autant plus efficaces pour atteindre ce but si désirable, que la subordination des inférieurs aux supérieurs est essentielle à la discipline ecclésiastique.

La nuit termina cette sainte conversation, et le Prélat, avant de se retirer, dit qu'il conférerait de ces choses avec l'Evêque de Nantes (1), M. de Cospean (2), dont il con-

(1) *Nantes*, ancienne, grande et riche ville maritime du département de la Loire-Inférieure, à 95 lieues 112 O. de Paris.

(2) Philippe III Cospean, originaire de Mons en Haynaut, autrefois disciple du savant et pieux Juste Lipsé, fut sacré évêque d'Aire, en 1607, le 18 février, dans la chapelle de la Sorbonne, dont il était docteur, par Henri de Gondî, archevêque de Paris, assisté de Gabriel d'Aubespine, évêque d'Orléans, et de Jean Bertus, évêque de Rieux.

Il prononça l'oraison funèbre de Henri-le-Grand, dans la cathédrale de Paris, en présence de Louis XIII. Il assista à l'assemblée générale du Clergé, en 1617, et fut nommé à l'évêché de Nantes, en janvier 1621 ; il en prit possession, le 17 mars 1622, et fut transféré à celui de Lisieux, en 1636. Il donna un mandement, le 1<sup>er</sup> février 1640, pour la résidence des Curés, et tint un synode, le 25 mai 1642.

Enfin, il assista à la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643, et mourut, lui-même, trois ans après, le 8 mai 1646. Son cœur fut exposé chez les Religieuses capucines de Paris, et le corps devant le maître-autel de l'église des Bénédictins de la même ville, au Marais. On mit sur son tombeau une épitaphe en français, d'autant plus éloquente qu'elle n'était que l'expression de la vérité et de l'opinion publique, et dont voici la substance :

« Ci-gît le corps de Messire Philippe de Cospean, évêque et comte de Lisieux, la lumière et le patron des illustres personnages de son siècle, qui, après avoir excellé en doctrine, en éloquence et en piété... après avoir été l'honneur des Prélats de notre France,

naissait le zèle et la capacité, afin qu'ils pussent travailler, conjointement, à une affaire si importante, pour laquelle il demanda des prières et quelques dignes ouvriers qui vou-  
 jussent y prendre part. Il témoigna aussi le désir qu'il avait d'entretenir une liaison particulière avec la Communauté, et pria qu'on lui en communiquât les règlements, comme il avait déjà ceux du Séminaire.

Comme ce pieux Archevêque avait longtemps gémi de l'état affligeant où se trouvait son diocèse, tant sous le rapport du Clergé, que sous celui de ses diocésains, forcément, dans la profonde douleur qu'il en éprouvait, il avait laissé échapper plusieurs fois, en chaire, l'expression de son amer chagrin. Un jour de la fête de saint Martin, dans un sermon que le Prélat faisait, dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il raconta ce fait : « Un maréchal de mon diocèse, sollicité plusieurs fois de recevoir le sacrement de Confirmation, pendant que la visite pastorale se faisait, répondit avec impiété et moquerie « qu'il se souciait peu d'être confirmé, et qu'il ne faisait pas plus d'état d'être confirmé de la main d'un Evêque que d'être touché du pied d'un cheval ». Mais ce malheureux ne porta pas loin ce blasphème ; car, peu de jours après, travaillant au pied d'un cheval, il en fut frappé au front, si rudement, qu'il en tomba mort sur la place (1). Or, depuis que le pieux Bourdoise avait travaillé dans son diocèse, l'Archevêque s'apercevait d'un chan-

le modèle des plus fameux prédicateurs et savants théologiens, le Pasteur sans intérêt, le père des pauvres, le consolateur des affligés, le parfait amateur de la Croix, mourut dans son évêché de Lisieux, le 8 mai 1645, âgé de 76 ans, prononçant ces paroles : « *Viximus in Christo, moriamur in Christo* ».

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, livre II, chap. xxiii.



gement merveilleux, par le commencement de réforme que l'Homme apostolique avait mis dans son Clergé et, par son Clergé, sur ses bien-aimés diocésains.

Ce vertueux Prélat, dont le zèle et la piété nous sont maintenant connus, veillait, avec le plus grand soin, sur son nombreux troupeau. Il se trouvait à Pontoise, où il avait indiqué une assemblée au sujet d'une paroisse qui était vacante, et qu'il promettait de donner à celui qui en serait jugé le plus capable. Dans l'examen qu'on en devait faire en public, il voulut que notre saint Prêtre y fût présent, et qu'il déterminât les matières sur lesquelles on interrogerait ceux qui se présenteraient. L'humble Bourdoise fit tout d'abord beaucoup de difficultés ; mais, après plusieurs instances, il obéit. Il se recommanda au Saint-Esprit, à la bienheureuse Vierge et à son Ange gardien, et il dressa un *Mémoire*, où il marqua d'une manière concise, à son ordinaire, les principales qualités, et les obligations d'un bon Pasteur. Ainsi, il traita de la vocation, de la science, de la probité, de la prudence, du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, des cérémonies et des usages du diocèse, et en particulier de tout ce qui concerne l'administration des Sacrements, dont tout Pasteur doit absolument savoir la nature, les effets, et tout ce qui est nécessaire pour les recevoir et les administrer avec fruit, d'une manière digne de Dieu. Il traita encore de la visite des malades, de son importance extrême pour le salut éternel des âmes, des moyens de les consoler, de les aider à bien mourir, du compte rigoureux qui sera demandé aux Pasteurs, de leur négligence à cet égard, de la manière de faire un bon prône, et en général de toutes les fonctions du saint Ministère.

L'Assemblée ecclésiastique approuva, à l'unanimité, les règles tracées par ce saint Maître. Elle fut tellement sa-

tisfaite des nombreux détails dans lesquels il était entré, avec une justesse de vue et un bon sens pratique rare, qu'on en fit des règlements, pour l'avenir. L'autorité diocésaine de Paris, qui n'avait pas le Serviteur de Dieu en moindre considération, fit, en 1630, insérer ces règlements dans le nouveau Rituel, qu'on publia, cette même année, pour le diocèse. L'Archevêque prit, le premier, cette initiative, à laquelle adhéra bien volontiers son Chapitre. Ce n'était, toutefois, qu'un essai de ce que le saint Maître dans la science divine fit par la suite.

Le même Archevêque de Paris emprunta encore, aux écrits de Bourdoise, les articles suivants, pour servir de règle aux docteurs chargés d'examiner ceux qui se présenteraient pour la Tonsure :

« Ils verront l'extrait du registre des baptêmes, pour savoir si ceux qui se présentent sont du diocèse et de légitime mariage.

« Ils verront aussi le démissoire (1) de ceux qui ne sont pas du diocèse.

« Ils n'admettront personne qui n'ait lige (2) par nous été déterminé.

« Ils les interrogeront sur le catéchisme, les feront lire et écrire, pour juger de leur capacité (3).

(1) *Démissoire*, lettres que donne un Evêque à son diocésain, pour pouvoir prendre la tonsure, ou quelque autre Ordre ecclésiastique d'un autre Evêque. On prononce souvent *démissoire*; mais le vrai mot est *dimissoire*, car il vient de *dimitto*, je renvoie... (*Trévoux*.)

(2) *Lige*, certain droit de relief que le seigneur prend sur son vassal, à cause du fief qu'il tient de lui. On dit : un homme *lige*. (*Dict. de l'Académie*.) Ce terme est rarement employé avec l'acception que lui donne ici Bourdoise.

(3) Ce qui montre combien, en général, le bas Clergé devait être peu versé dans l'instruction et les sciences, au temps de Bourdoise, et



« Ils s'informeront s'ils ont reçu le sacrement de Confirmation.

« Ils examineront, soigneusement, la fin pour laquelle ils se présentent à la Tonsure, et ne recevront pas ceux dont ils auront sujet de croire, après avoir bien réfléchi devant Dieu, que les intentions ne sont pas assez pures comme ceux qui ne voudraient pas vivre ecclésiastiquement, ou qui voudraient se marier dans la suite.

« Ils diront à ceux qu'ils auront trouvés capables, de quelle manière ils doivent se présenter devant nous, pour recevoir la Tonsure, c'est-à-dire qu'ils soient en soutane, qu'ils aient les cheveux courts et égaux, un surplis et un cierge, ainsi que l'Eglise le demande.

« Ils leur feront aussi entendre comment ils doivent se comporter, après qu'ils auront reçu la Tonsure, afin que, vivant ecclésiastiquement, et s'affectionnant aux exercices de piété, et à l'étude des bonnes Lettres, ils se rendent capables de recevoir les Ordres et de servir l'Eglise. »

Il y avait longtemps que le saint abbé Bourdoise, désirait voir ces précieux avis mis en pratique. Toutefois, ce n'était encore qu'un premier pas dans la voie des réformes Cléricales. D'après ses conseils, et à la demande de l'Evêque de Beauvais, son ami intime en Notre-Seigneur, l'Archevêque de Paris, dans un mandement, donné en février 1631, ordonna, conformément aux prescriptions du Serviteur de Dieu, que la réception des Ordres sacrés fût précédée d'une retraite de quinze jours. Comme les bâtiments du Séminaire de Saint-Nicolas (alors grand Séminaire diocésain) n'étaient pas assez spacieux pour contenir tous ceux qui devaient prendre part à cette re-

l'importance des Séminaires diocésains, dont l'initiative est due à ce grand et saint Personnage,

traite, les exercices se faisaient ordinairement dans l'église paroissiale, ou même dans des salles de la maison des Prêtres de la Mission. Plusieurs Evêques assistèrent aux premiers entretiens, et ils en furent si édifiés, qu'ils introduisirent le même usage dans leurs diocèses.

Bourdoise était présent à la plupart des exercices. C'était lui qui, par la volonté du Prélat, leur donnait le ton ; il en était pour ainsi dire l'âme. Il y faisait, à l'exemple des anciens Pères de l'Eglise ou des déserts, des exhortations homéiliaires, qu'on nomme aujourd'hui Conférences. Son attitude était celle d'un Apôtre du Christ ; il suffisait de le voir pour être animé au bien et à la piété, transparente dans sa physionomie austère, mais empreinte d'un sourire angélique. Ses discours, pleins de chaleur et d'onction, achevaient d'entraîner les âmes les moins généreuses. On l'écoutait toujours avec un charme nouveau, même quand il traitait de matières peu attrayantes par elles-mêmes, car il savait donner à ses expressions un tour simple, saisissable et émouvant. Eût-il répété cent fois la même vérité, qu'on ne témoignait aucun ennui à l'écouter. D'ailleurs, on aimait généralement à lui rendre ce glorieux témoignage, que l'Esprit-Saint parlait par sa bouche et lui dictait tant de beaux oracles. Il visait surtout à ce que les aspirants aux Ordres sacrés, comme les Prêtres déjà engagés dans le saint Ministère, fussent doués d'une bonne et forte logique, et qu'ils pénétrassent bien non seulement la règle de leurs devoirs, mais aussi les vérités Evangéliques dont ils devaient instruire les fidèles. S'étant, une fois, rencontré, pendant la récréation, avec plusieurs bacheliers, il tira de sa poche un Pontifical, et pria un de ces Messieurs de lui exposer le sens de ces paroles que l'Evêque adresse à chaque nouveau Prêtre, le jour de l'ordination : « *Vous promettez à moi et à mes suc-*



*cesseurs le respect et l'obéissance* ». Le jeune homme répondit que cette promesse ne devait pas se prendre à la lettre. Peu satisfait de cette réponse, le Serviteur de Dieu passa à un autre, qui a souvent raconté le fait. Celui-ci dit nettement, qu'il croyait qu'un Prêtre, après une telle promesse, n'était plus maître de lui-même, qu'il appartenait à l'Eglise, et qu'il ne pouvait prendre aucun emploi sans la participation de son Evêque, ni refuser ceux dont on voudrait le charger, à moins qu'il n'en fût tout à fait incapable. Il dit cela avec un accent de conviction rare, appuyant son sentiment de raisons et d'autorités prises des Saints Pères, des Conciles, et de la pratique des plus saints Prêtres de tous les siècles.

Dès qu'il eut achevé de parler, Bourdoise le félicita de sa réponse, et l'embrassa avec tendresse. « C'est le véritable sens qu'on donne à ces paroles, dit-il, et on ne peut mieux les expliquer que vous venez de le faire. C'est la vraie doctrine de l'Eglise, toutes les autres interprétations ne sont que l'effet de la chair et du sang; la vôtre vient du Père céleste. » Puis il ajouta, d'un ton véhément : « Faites bien entendre cela à vos confrères, et souvenez-vous-en bien, vous-même, car vous pourrez en avoir besoin. »

L'Homme de Dieu appuya fortement sur ces dernières paroles, et les répéta plusieurs fois, de sorte que le jeune Ecclésiastique en parut fort étonné. Plus tard, ce même Séminariste, devenu Vicaire Général, se rappelait les paroles de ce grand Maître, et ne faisait pas difficulté de les attribuer à une inspiration toute spéciale du Saint-Esprit. Voici à quelle occasion :

Ce Grand-Vicaire se trouvait dans une circonstance délicate, à cause du danger où il se mettait, en exécutant, à la lettre, les ordres de son Evêque. Plusieurs de ses amis, bien intentionnés d'ailleurs, lui conseillaient,

par les plus fortes raisons, de ne point se charger d'une commission si critique, au point de vue humain. Incertain du parti qu'il devait prendre, le Grand-Vicaire se ressouvint de l'éloquente leçon de Bourdoise, et de ce qu'il avait lui-même décidé, à la suite de sa retraite et la veille de son Ordination. Il en fut si touché que, sans délibérer plus longtemps, ni se mettre en peine de ce qui en pourrait résulter, il se résolut d'obéir ponctuellement à son Supérieur. Ce trait, qui se répandit bientôt, édifia tout le Clergé, et on le regarda comme le fruit de ces premiers exercices de quinze jours. Les Evêques, qui y assistèrent et qui eurent connaissance de ce fait, en furent si édifiés, qu'ils ordonnèrent la même retraite préparatoire aux saints Ordres dans leurs diocèses. Cet usage, grâce à l'initiative de Bourdoise, est devenu, aujourd'hui, universel dans l'Eglise.

En cette année 1631, Bourdoise eut la joie de voir sa Société de Prêtres érigée en corps de Communauté par Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris, ce qui donna un nouvel essor au Séminaire de Saint-Nicolas. « Il se formait un grand nombre d'Ecclésiastiques dans le Séminaire, » dit un historien du dernier siècle (1), et le saint Fondateur ne voyait pas sans bénir la divine Providence, les fruits précieux que ses bien-aimés disciples allaient produire, non seulement dans la Capitale et le diocèse de Paris, mais aussi dans la plupart des diocèses de France.

(1) L'abbé Timoléon de Choisy, prieur de Saint-Lô, *Vie de M<sup>me</sup> de Miramion*, liv. III.







## CHAPITRE IV

Les Retraites des Ordinands, établies par Bourdoise, acquièrent de la célébrité. — Des Ecclésiastiques de Saint-Malo entrent en relations avec lui. — Soins des malades de la Communauté et du Séminaire. — Bourdoise obtient des lettres patentes. — Ses paroles sur les bénéfices. — Il envoie deux Ecclésiastiques recevoir les Ordres à Beauvais. — Plusieurs Communautés sur le plan de Saint-Nicolas. — Les Ermites d'Artois correspondent avec le saint Fondateur. — Grands fruits du zèle et de l'influence de Bourdoise dans les diocèses de Saint-Malo, d'Angers et de Rennes. — Etat de la Communauté et du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — L'Evêque de Troyes visite le Séminaire de Bourdoise, accompagné du Supérieur des Guillemins.

L'INNOVATION des Retraites des Ordinands, instituées par le zélé Bourdoise, eut du retentissement dans les provinces; on parla beaucoup de sa Communauté et de son Séminaire. Quelques Ecclésiastiques de Saint-Malo (1) écrivirent au saint Fondateur pour savoir l'esprit essentiel de l'Institut qu'il avait établi à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ils lui demandèrent si c'était une Congrè-

(1) *Saint-Malo*, ville forte et maritime du département d'Ille-et-Vilaine, à 91 lieues N.-O. de Paris. Elle est située dans une île qui s'appelait autrefois l'île d'Aaron. Elle a un port sûr et commode, mais d'un accès difficile, à cause des rochers qui s'y trouvent en grand nombre. Comme ce port est dans le fond d'un cul-de-sac, la mer s'y engouffre avec rapidité, et dans les grandes marées le flot s'y élève à 43 pieds au-dessus du niveau de la basse mer.

gation nouvelle, et si on y avait un habit différent de celui des Prêtres; si, enfin, on y faisait des vœux, et quels en étaient les usages.

Le sage Fondateur répondit laconiquement à toutes ces questions; et ces Messieurs furent si satisfaits des Mémoires qu'il leur procurait, que, peu de temps après, ils s'adressèrent au pieux Réformateur pour travailler, de concert avec lui, à mettre la réforme dans leurs diocèses.

Jusqu'alors les malades de la Maison de Saint-Nicolas avaient été servis par leurs confrères, qui ne pouvaient se résoudre à se décharger de ce soin sur les domestiques. Mais les maladies devinrent tellement fréquentes et longues, qu'on fut obligé, contraint même, de chercher du secours au dehors. Il n'était plus possible de résister au surcroît de fatigues, bientôt on eût succombé, et on se serait vu forcé d'abandonner le service de la Paroisse. De tous les diocèses, les Evêques demandaient des ouvriers Evangéliques pour établir des Communautés, des Séminaires et des Missions. Mais il était tout à fait impossible au saint Fondateur de fournir à tous.

D'autre part, l'extrémité où M. Compaing, ce doux protecteur et bienfaiteur du Séminaire, avait été réduit par une cruelle maladie, avait causé d'étranges inquiétudes. On avait été sur le point de le perdre et de sortir de sa maison, car on n'avait pas encore de lettres patentes. On les obtint enfin (1632), et on les fit enregistrer au Parlement.

Lorsque cette grave affaire fut terminée, Bourdoise fit, avec deux confrères, un voyage en Brie, pour engager les Curés de ces cantons à vivre en Communauté avec leurs Prêtres. Dans sa route, il rencontra un Curé de Paris qui allait à Boinvilliers, proche de Magny, visiter son



prieuré ; car, selon la coutume de ce temps, il avait ajouté un bénéfice à sa cure. Le saint Réformateur ne pouvait approuver une conduite si contraire aux lois de l'Eglise ; il toléra, sans se plaindre, ce qu'il crut ne pouvoir pas alors empêcher. Il ne laissa point cependant, de faire connaître son sentiment, dans une lettre qu'il écrivit à un de ses confrères :

« Les Saints de ce siècle, dit-il ironiquement, ont des bénéfices simples ; donc on peut en avoir. Feu M. le Curé de \*\*\* en avait un à Bouconvilliers (1) ; son successeur a le prieuré de (2) Saint-Pierre-de-Chaumont (3) ; les bons, les meilleurs, les béats (4) d'aujourd'hui en ont ; après cela, qui fera difficulté d'en avoir ?... »

Conséquent avec ses principes, le saint abbé Bourdoise ne voulut jamais avoir de bénéfices pour lui-même, ni permettre à Sa Communauté d'en posséder. « Un bon, un nécessaire, oui, nécessaire bénéfice pour une Communauté, disait-il, c'est l'union et la sainteté de la vie ; car Dieu n'abandonne jamais ceux qui

(1) *Bouconvilliers*, village du département de l'Oise, arrondissement de Beauvais, et diocèse de Rouen. La terre de Bouconvilliers, châtellenie avant la Révolution, avait haute, moyenne et basse justice...

(2) La grande Vie de Bourdoise dit : *Saint-Martin*. C'est une erreur.

(3) *Chaumont*, petite ville du département de l'Oise, arrondissement de Beauvais, généralité et diocèse de Rouen. Son nom lui vient d'un ancien château royal nommé Mondran, duquel on voit encore les ruines sur une montagne voisine, où il y avait aussi l'église de l'ancien prieuré de Saint-Pierre, et une chapelle dite de Notre-Dame.

Cette ville renfermait deux Paroisses, un couvent de Récollets et un des Religieuses de l'Ordre de Saint-François...

(4) Béat, du latin *Beatus*, Bienheureux, Homme de sainte vie. L'usage le plus fréquent de ce mot est, dans le style simple, comique, burlesque et satirique (Richer).

sont fidèles à remplir, les devoirs de leur état (1).

Pendant que le Curé, qu'il avait accompagné, réglait les affaires de son prieuré, Bourdoise alla visiter les Prêtres des environs, pour travailler, avec eux, à l'amélioration de leurs Paroisses. De retour à Paris, à l'époque des Quatre-Temps de septembre, comme, cette année-là, il ne devait point y avoir d'ordination dans le diocèse, il envoya à Beauvais deux jeunes Ecclésiastiques, pour leur faire recevoir les saints Ordres. Il écrivit, en leur faveur, à M. Le Clerc, pour le prier de vouloir bien les accueillir et leur procurer les choses dont ils avaient besoin. « M. le Curé avait l'intention d'écrire à Mgr l'Evêque de Beauvais, lui disait-il humblement dans sa lettre, mais une affaire de paroisse l'en a empêché. Pour moi, je n'ai pas osé prendre cette liberté; cela ne con-

(1) *Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia.* Ps. LXXXIII.

Ce que le Prophète ne dit pas précisément des biens éternels, où aucune nécessité ne se manifeste, selon la juste remarque de saint Augustin, à propos de la vie. Et la vie éternelle étant seule vie, en elle sont les seuls vrais biens. Dieu n'en privera point ceux-là qui marchent dans l'innocence qu'ils ont recouvrée de l'Eglise, sous la direction originelle de l'innocence primordiale de l'Immaculée Mère du Christ, qu'il a proposée pour exemple à son Eglise et pour Maîtresse de la vie innocente; tous ceux qui lui sont soumis, l'étant aussi à sa Mère, aux ordres de laquelle il obéissait. (*Vita Scheffer, à Soc. Jesu, Biblia Immaculata, in Psal. LXXXIII, 13, in-folio, tom. IX.*)

« Voyez, s'écrie saint Bonaventure, quels biens sont promis à ceux qui observent les préceptes divins, des biens mobiles et des biens immobiles, savoir la grâce dans la vie présente, et la gloire dans la vie future. Ces biens sont promis à ceux qui exercent la miséricorde et la justice, c'est-à-dire les bonnes œuvres; car la grâce leur est donnée pour arrhes et la gloire pour héritage. Notre Dieu, qui est juste, donnera sûrement et copieusement ces biens qu'il promet. » (*Glossa in Psal. LXXXV, n° 24.*)

C'est ici qu'il est bon de rappeler cette parole du Christ, notre Maître: « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » (Matth. vi, 33.)



vient pas à un Prêtre de paroisse. Vous y suppléerez, s'il vous plaît, en la manière que vous le jugerez à propos. »

En l'année 1633, diverses Communautés s'établirent sur le plan et d'après les règlements de la Communauté de Saint-Nicolas; entre autres celle de Dinan (1) et celle de la paroisse de Saint-Michel-du-Tertre.

En ce temps-là, il y avait, en Artois, des Ermites qui vivaient avec beaucoup de régularité, et souhaitaient ardemment de voir la discipline ecclésiastique rétablie parmi le Clergé de leur voisinage. Ayant entendu parler des Prêtres de Saint-Nicolas, ils leur écrivirent pour se réjouir avec eux de la bénédiction que Dieu donnait à leurs travaux, ils les prièrent de leur faire connaître les usages de leur Communauté, d'après lesquels plusieurs Ecclésiastiques désiraient régler leur conduite. Bourdoise répondit à cette lettre, et leur communiqua de précieux détails sur les pratiques en vigueur dans la maison. Il y est dit, entre autres choses, que, « bien que la Communauté existe depuis plus de vingt ans, elle ne compte, en ce moment, que sept membres, que le Séminaire, tant Prêtres que Clercs, n'est composé que d'environ cinquante personnes... » Il marque, ensuite, les différents exercices concernant la science ecclésiastique, la piété, le chant et les cérémonies. Enfin, il termine en offrant de leur donner de plus amples détails, s'ils le désirent, et en se recommandant à leurs prières. Il joignit à cette lettre un cahier assez considérable, qu'il venait de com-

(1) *Dinan*, ville très ancienne du département des Côtes-du-Nord (Bretagne). Elle est bâtie sur une montagne escarpée, près de la rive gauche de la Rance, sur laquelle elle a un port qui peut recevoir des navires de 71 à 90 tonneaux. Elle est ceinte de fortes murailles et dominée par un vieux château-fort, ancienne demeure des ducs de Bretagne. A 95 lieues O. de Paris.

poser sur les rubriques et les cérémonies de l'Eglise.

D'autre part, l'archidiacre de Saint-Malo, M. I.e Duc, ayant eu connaissance des sages réformes que l'Homme de Dieu mettait dans le Clergé de plusieurs diocèses, et recevant de lui des encouragements, lui envoya à son Séminaire, à Paris, M. Durand pour être formé à l'Ecole de ce grand Maître de la Cléricature. Après y avoir passé un temps considérable, celui-ci s'en retourna dans ce diocèse, où il fit un bien immense, en s'associant avec le susdit archidiacre.

Ce bien, que notre pieux Réformateur accomplissait, ainsi, par le moyen de ses petits livres, et surtout avec le concours de ses disciples et autres Ecclésiastiques zélés, dans le diocèse de Saint-Malo, administré par un saint évêque, M. de Harlay (1), est inexprimable.

(1) Achille de Harlay, baron de Sancy, naquit à Paris, en 1581. Il balança quelque temps entre l'Eglise et la robe, et fit d'excellentes études. Il plaïda quelques causes avec succès, et il entra dans la carrière militaire, mais il finit par se vouer à l'Etat ecclésiastique.

De retour d'une ambassade de dix ans, auprès du Grand-Seigneur de Constantinople, où il avait employé ses grandes richesses à racheter plus de mille esclaves chrétiens et français, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, où il vécut de la manière la plus édifiante.

En 1629, il fut sur les rangs pour succéder au Cardinal de Bérulle, dans le généralat de l'Oratoire. Ses talents, ses bienfaits et ses services, auraient vraisemblablement réuni tous les suffrages en sa faveur, si l'on n'eût craint que le Cardinal de Richelieu, qui avait fait solliciter à peine le titre de fondateur de la Congrégation, n'abusât de l'autorité d'un chef qui lui était dévoué, pour exercer sur le corps une domination contractée à l'esprit de liberté dont on y faisait profession.

Le père de Sancy fut dédommagé de ce sacrifice. Le premier ministre le fit nommer à l'évêché de Saint-Malo, par Louis XIII, en 1631; il y fit son entrée, l'année suivante, la veille de la Pentecôte. Deux ans après, il présida, à Dinan, aux Etats de Bretagne.



Vers ce même temps, l'Evêque de Troyes vint voir le Serviteur de Dieu, à Saint-Nicolas, avec le Supérieur des Religieux nommés *Guillemins*(1). Leur édification fut telle, qu'ils ne voulaient plus quitter la maison qu'à grand'peine, et à condition que Bourdoise irait voir le Prélat, dans son diocèse, et qu'il recevrait, dans son Séminaire, les sujets qu'il voudrait bien lui envoyer pour les former à l'esprit et à la perfection ecclésiastiques.

Il assista à l'assemblée du Clergé de France, à Paris, en 1335. Après avoir travaillé avec un grand zèle à la réformation de son diocèse, il mourut dans le Seigneur, âgé de 65 ans, à Saint-Malo, le 20 novembre 1646.

Ce grand Evêque a mérité la reconnaissance des savants par la collection qu'il forma, à grands frais, des plus beaux manuscrits des Livres saints, en hébreu, en arabe, en chaldéen et en syriaque, etc. Cette précieuse collection léguée par le Prélat à la bibliothèque de Saint-Honoré, de Paris, a été utilement exploitée par les pères Morin, Richard Simon, Houbigant, etc.

(1) *Guillemites* ou *Guillemites* est un Ordre religieux dont on connaît peu le Fondateur. Quelques-uns croient que Guillaume x, dernier duc d'Aquitaine, les établit, et qu'ayant fait courir le bruit qu'il était mort, en allant à Saint-Jacques en Galice, l'an 1136, il se retira en Toscane, et y vécut jusqu'en 1157. Il s'en trouve qui attribuent cette Congrégation à un saint personnage, Guillaume, ermite de Malaval en Toscane, et c'est ce qui semble plus certain.

C'était, dit-on, un gentilhomme français, qui voulut faire pénitence de ses crimes. Il alla à Rome, où le pape Eugène III lui ordonna le pèlerinage de Jérusalem, vers l'an 1145. Il revint en Toscane, vers l'an 1153, et se fixa dans la ville de Malaval ou Maleval, au diocèse de Gressero, l'an 1155.

Au mois de janvier de l'année suivante, il reçut un disciple nommé Albert. Il priait, travaillait ou contemplait sans interruption, et se traitait avec tant de rigueur qu'il n'étanchait jamais sa soif, pas même avec de l'eau. Il fut honoré du don des miracles et même de celui de prophétie. Il mourut saintement, entre les bras de son disciple, le 10 février 1157.

Un médecin nommé Reynald ou Reynaud, s'étant joint à Albert, comme le Saint l'avait prédit, ils bâtirent un ermitage avec une chapelle sur son tombeau, et donnèrent ainsi l'origine à l'Ordre

Cette année ne fut marquée par aucun autre événement, de nature à intéresser beaucoup. Pour le saint Prêtre, c'était les mêmes travaux, les mêmes correspondances, que nous avons eu déjà occasion de signaler bien souvent. Au reste, comme faisaient les Saints, tous les moments dont il pouvait disposer, il les consacrait à la lecture de la Bible, des Canons et des Conciles, et surtout à la méditation et à la prière, devenues l'élément et la vie de son âme.

M. de Troyes, qui entra dans ses vues, et faisait de ses conseils la règle de sa conduite, ne tarda point à couronner les travaux de son zèle par l'établissement de Communautés ecclésiastiques et d'un Séminaire diocésain, sur le plan de celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Au bout de quelques années, cette pépinière sacrée renouvela entièrement le diocèse.

Celui d'Angers (1) profita aussi, à la même époque, du zèle et de l'influence de Bourdoise. Sa renommée et ses petits livres arrivèrent jusqu'au Pontife qui gouvernait cette Eglise, M. de Rueil (2), et de quelques-uns des premiers

des *Guillemins*. On croit que ce fut le pape Innocent III, qui canonisa saint Guillaume de Malaval, qu'on ne doit pas confondre, observe Baillet, comme plusieurs ont fait, avec saint Guillaume, dernier duc de Guyenne, et pèlerin de Saint-Jacques.

La Congrégation des *Guillemins* suivait la règle de saint Augustin, dit le dictionnaire antique des Ordres religieux. On donne à ses membres le nom de *Blanc-Manteaux*, qui est demeuré au couvent qu'on leur fonda à Paris, l'an 1268, et possédé ensuite par la Congrégation de Saint-Maur.

(1) *Angers*, ancienne et grande ville du département de Maine-et-Loire, bâtie au pied et sur le penchant d'une colline, entre le château des ducs d'Anjou. On y remarque encore la cathédrale, de construction gothique, et ornée de deux jolis clochers à flèche. A 73 lieues S.-O. de Paris.

(2) Claude de Rueil, né de parents riches et vertueux, fut orné



dignitaires de son diocèse. Ceux-ci, de concert avec leur vénérable Evêque, secondèrent efficacement le zèle et l'initiative de l'Homme apostolique, dans ce diocèse.

Comme « l'heure était venue où les vrais adorateurs adoreraient le Père céleste en esprit et en vérité (1) », le soin principal des disciples de Bourdoise était d'étendre son empire, le plus qu'il était possible. Au nombre de ces fidèles zéloteurs fut M. Blanchet, curé de la ville de Rennes, en Bretagne (2). Après avoir, pendant quelque temps, goûté dans le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, les douceurs d'une vie commune, il s'en retourna au pays, où il trouva, dans son emploi, beaucoup d'épines qu'il lui fallut arracher. « J'at-

des plus belles qualités, dès son enfance, qui lui ouvrirent le chemin aux premières dignités.

Il fut d'abord chanoine de Chartres, syndic du Clergé de France, aumônier de Henri IV et de Louis XIII, et ensuite leur Prédicateur. Il devint grand archidiacre de Tours, puis Evêque de Bayonne, en 1622, d'où il fut transféré au siège d'Angers, dont il prit possession le 6 juillet 1628.

Il affectionna beaucoup les Religieux. Aussi, pendant son pontificat, les bénédictines de Sainte-Marie-du-bon-Conseil, les Visitandines, de même que les Bénédictins réformés, les Capucins et les Ursulines, s'établirent à Angers ou dans le diocèse.

Ce digne Prélat vécut paisiblement avec son Chapitre et, après avoir travaillé avec zèle à la sanctification de ses diocésains, il passa de cette vie dans l'éternité, à Angers, le 20 janvier 1649.

Les chanoines, reconnaissants de sa vertu et de ses bienfaits, lui élevèrent un magnifique tombeau, sur lequel on voit de grands éloges de sa piété, de sa droiture, de sa libéralité, etc.

(1) Jean, IV, 24.

(2) *Rennes*, ancienne et grande ville du département d'Ille-et-Vilaine, capitale de la ci-devant province de Bretagne, est bâtie dans une belle et fertile plaine, au confluent de l'Ille et de la Vilaine. Elle se divise en haute et basse ville. On y remarque le Palais de justice, l'Hôtel de ville et la façade de Saint-Pierre. A 83 lieues O.-S.-O. de Paris.

tendais toujours, écrivait-il à Messieurs de la Communauté, vers ce temps-ci, quelque mot de consolation de votre charité, qui m'eût servi comme de bouclier contre tant d'assauts qui me sont continuellement livrés. C'est maintenant que je commence à reconnaître la vérité de ce dire commun du père Bourdoise, « qu'il est impossible de travailler pour Dieu et d'avoir le monde pour ami ». Car, pour si peu d'ordre que j'ai voulu entreprendre de mettre dans une aussi désordonnée paroisse, qu'il y en ait dans cet Evêché, je me suis autant acquis d'ennemis visibles et découverts, que j'ai proféré de paroles pour cet effet, jusqu'à celui qui tient le premier rang après Monseigneur de Rennes. Je n'ai que quatre Prêtres, desquels j'en ai trouvé trois irréguliers et l'autre, qui n'était pas beaucoup plus homme de bien; tous plus ignorants que l'ignorance même. Si bien, que je puis quasi dire que je suis, *ubi nullus ordo; sed sempiternus horror inhabitat*. Jusque-là qu'un de mes Prêtres, à ces fêtes de Pâques, a confessé et communie cent quarante personnes dans une chapelle fort éloignée de notre église, sans aucune permission. Un autre avait fait une pareille entreprise, mais cela se fit mal. Bref, ces Ecclésiastiques sont ici rangés de front contre moi, Messieurs de la Noblesse les soutiennent, et le peuple aussi y fait son pouvoir; mais si c'est sans effet de sa part, ce n'est pas sans murmure. »

Il fallait du courage pour surmonter ces difficultés. L'Esprit de Dieu le communiqua, abondamment, à ce digne Pasteur. Aussi, par sa patience et par les secours que Bourdoise lui procurait toujours, au moyen d'avis, de conseils salutaires et de deux excellents ouvriers, messieurs Reu et Morel, qui furent suivis de plusieurs autres, puissants en œuvres et en paroles, il donna un



grand mouvement à la réformation du Clergé de Rennes ; mais le saint abbé Bourdoise y contribua plus qu'aucun autre. Il engagea son ancien ami, le Révérend Père Guérin, de l'Ordre des Minimes, qui devait prêcher, dans cette ville, l'Avent et le Carême, à prêter la main à ces bons Prêtres. Il lui dit que l'occasion était belle, pour lui, d'employer le torrent de son éloquence et la force de sa parole, qui lui avait mérité cet éloge du bienheureux évêque de Genève, qui l'avait entendu à Paris, « qu'il n'avait jamais trouvé d'homme qui prêchât avec plus de lumière et d'onction que ce bon Père », à faire connaître au Clergé de Rennes, dans ses sermons, l'éminence de leur dignité et la sainteté de vie, à quoi leur caractère les obligeait. Cet excellent Religieux ne manqua pas d'exécuter, ponctuellement, le dessein du Serviteur de Dieu, avec toute la liberté et le zèle d'un homme vraiment apostolique, qui n'envisageait que la gloire du Seigneur et l'acquit de son ministère. Ses discours lui attirèrent d'abord les railleries des principaux Ecclésiastiques de la ville ; mais, dans la suite, comme il revenait sans cesse sur cette matière, tout le monde se trouva tellement persuadé par les raisons et la solidité des preuves qu'il apportait, pour prouver ces grandes vérités, qu'un très grand nombre de gens d'Église, ouvrant enfin les yeux à la lumière, touchés des remords de leur propre conscience, condamnèrent visiblement leur vie passée, par un changement sincère en toute leur conduite (1). Quant à Bourdoise, de son côté, il acheva le bien commencé par la diffusion de ses petits livres, le concours très actif de ses amis et collaborateurs, sous le bon plaisir de l'Évêque

(1) Cf. l'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 27.

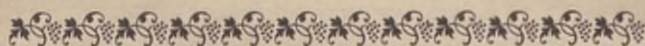
M. Cormelier (1). Ce Prélat avait conçu pour le saint Réformateur une affection sans bornes et lui témoigna, dès lors, une estime très particulière ; il se croyait heureux de voir que les Ecclésiastiques de son diocèse profiteraient beaucoup de son influence pour la réforme de leurs mœurs. La réputation du Serviteur de Dieu, qui y avait pénétré, ne fit que grandir avec les années. Le nouvel Evêque, M. de la Mothe Houdencourt (2), qui le connaissait très bien, lui continua toujours son amitié et entretenit avec lui des rapports vraiment fraternels. Il encourageait le zèle de ses disciples et leur témoignait, en toutes rencontres, combien, lui et son Clergé, étaient redevables à leur vénéré Maître de sa sollicitude paternelle et des bons conseils qu'il leur adressait, pour l'avancement du règne de Dieu et leur salut éternel.

(1) Pierre Cormelier fut consacré évêque d'Angers, en 1617, et le 17 mars 1619, il fut transféré à l'église de Rennes. En 1621, il harangua Louis XIII à Bordeaux, au nom du Clergé de France, et mourut à Rennes, le 21 juillet 1634.

(2) Henri de la Mothe Houdencourt fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Rennes en 1639 et fut sacré à Paris le jour de l'Épiphanie 1642. A la mort du Cardinal Barberin, il fut désigné grand aumônier de la Reine. En 1662, il fut transféré à Auch. (Voir, pour plus de détails, le même livre, chap. VII, p. 83.)







## CHAPITRE V

Bourdoise publie son traité des *Résolutions paroissiales*. — Il se retire de nouveau dans la solitude. — Le Chanoine éconduit. — Sa fermeté touchant l'uniforme ecclésiastique ; curieuses observations qu'il fait sur ce sujet. — Le détenu de la Conciergerie. — Prudence du saint Prêtre dans des cas difficiles. — Il est lié d'affection avec le curé de Rethel. — L'Archevêque de Reims lui demande les réglemens de son Séminaire pour fonder un Séminaire épiscopal ; quelques années après, Bourdoise donne une bonne direction à ce Séminaire.

Tant d'occupations, et, par suite, de fatigues, n'empêchaient pas le courageux Bourdoise de mettre la dernière main à un ouvrage tout de pratique, ses *Résolutions paroissiales*, auquel il travaillait depuis bien longtemps, qu'il ne put terminer qu'au prix de profondes méditations et d'une grande économie de temps.

Il y avait déjà plusieurs années que, de tous les points du royaume, on lui proposait des difficultés touchant les rubriques et les cérémonies de l'Eglise; en homme poli et zélé pour les intérêts de Dieu, il répondait toujours à toutes les demandes avec une clarté, une précision, un talent vraiment admirables. Comme il gardait une copie de toutes ces réponses, il se vit en état de les réunir en un gros volume, qui pourrait être utile au Clergé et même aux pieux laïques. Il le fit imprimer sous le titre de *Résolutions paroissiales*. Cet ouvrage fut très bien accueilli

du public, à cause des précieux documents qu'il contenait et de la grande réputation de science et de sainteté de leur auteur.

Après cet important travail, devenu, comme toutes les productions du même Bourdoise, d'une rareté extrême, le saint Fondateur fit trêve à ses occupations ordinaires, et se retira de nouveau dans la retraite, afin de revoir et de compléter, devant le Seigneur, les règlements de sa Communauté. « Je me resserre de plus en plus, disait-il au mois de juin 1633, y étant obligé par les affaires, et, en un an, je n'écris pas plus de trois ou quatre lettres. Un de mes confrères voit toutes celles qu'on m'adresse, m'en dit la substance et y fait réponse. »

On a souvent remarqué que le ton avec lequel Bourdoise s'exprimait, l'éclat de ses regards, la majesté empreinte sur son visage et surtout l'onction céleste qui accompagnait ses paroles, produisaient une vive impression sur ceux qui avaient le bonheur de le voir et de l'entendre. Souvent Dieu communique à ses amis une force, un prestige surnaturel, quelque chose de divin, qui attire les âmes bien disposées, et les rend dociles à l'action intérieure de sa grâce.

Un jour que le saint Prêtre travaillait dans son cabinet, on vint l'avertir qu'il y avait, dans la cour, un Chanoine de Senlis qui avait un mot à lui dire, de la part de son Evêque. Il regarda au travers de la vitre. Voyant un homme en pourpoint, qui n'avait aucune marque de l'Etat ecclésiastique, il ouvrit la fenêtre, et sans s'informer de ce qu'il demandait : « Sortez, lui dit-il, en criant, sortez promptement d'ici, ou je vous traiterai si mal que vous vous en souviendrez, et allez dire à votre Evêque que s'il m'envoie un laquais, qui soit habillé en laquais, je lui parlerai ; mais s'il m'envoie un Chanoine, il faut



qu'il soit habillé en Chanoine. » Ces paroles furent comme un coup de foudre : le Chanoine sortit au plus vite, sans dire un mot ; et, profitant de la leçon, il revint deux heures après en soutane. « Alors, dit Bourdoise, je le traitai en Chanoine, et un Chanoine venant de la part de son Evêque. » Le Prélat, M. Sanguin (1), ayant appris cet incident, loua hautement le zèle du pieux Bourdoise, et l'en félicita souvent dans la suite.

Le saint Réformateur était tout à fait inexorable sur un point si important. « Un Prêtre, disait-il, qui ne porte point l'habit ecclésiastique, déguise son caractère sous des habits laïques, et il est cause qu'on ne rend ni à sa personne, ni à son caractère, les respects qui lui sont dus... »

Il n'espérait pas qu'un Prêtre pût être de grande utilité à l'Eglise, quand il n'avait pas le courage de paraître avec toutes les marques de son Etat. « Un arbre, disait-il encore, peut-il porter du fruit, quand il n'a pas la force de porter des feuilles ? On a beau s'excuser sur l'incom-

(1) Nicolas Sanguin, fils de Jacques Sanguin, conseiller au Parlement de Paris, et de Marie du Mesnil, fut nommé à l'évêché de Senlis, le 12 mai 1622, et sacré à Saint-Louis-des-Jésuites par le Cardinal de Richelieu, le 12 février 1623. Il établit à ses propres dépens la Communauté de la Présentation de la Très-Sainte-Vierge à Senlis, et en obtint la confirmation du Pape Urbain VIII, en 1628. Il se démit de son évêché en faveur de son neveu, qu'il sacra, en 1652, et mourut saintement, le 13 juillet 1653.

Ce pieux Prélat avait été trente ans évêque de Senlis, et pendant tout ce temps, il avait donné constamment les plus beaux exemples de vertu, distribuant tous ses biens aux pauvres, menant une vie pénitente, réglant sa maison comme un monastère, où il vivait en Communauté avec ses Ecclésiastiques, selon les principes de Bourdoise. Il faisait, lui-même, la lecture de l'Ecriture Sainte et de la Vie des Saints à ses domestiques, pendant leurs repas.

Pleuré comme un père, il fut invoqué comme Saint, après sa mort bienheureuse.

modité de porter une soutane, voit-on que les femmes se plaignent de la longueur de leur habit ? Un Prêtre aurait-il la même peine de s'y assujettir, s'il se faisait capucin ? Il faut donc qu'il n'aime point son Etat, et qu'il n'en connaisse pas la dignité, puisqu'il n'en porte point les marques. On ne connaît chaque chose que par l'extérieur ; tout arbre garde la forme de son espèce, que le Créateur lui a donnée, et il n'y a que les Ecclésiastiques qui se déguisent sous diverses couleurs, et qui prennent telle forme qu'il leur plait. »

Le Serviteur de Dieu ne trouvait rien de plus déplorable que l'abus, dont on vient de parler, et il ne croyait pas que ces Prêtres, avec tous les ornements mondains, dont plusieurs se paraient alors, pussent aller au Paradis. La raison qu'il donnait de ce jugement, qui pouvait paraître outré, c'est que, disait-il, « s'ils aimaient véritablement Dieu, ils ne voudraient pas lui déplaire pour si peu de chose ». Il était persuadé encore que les saints Pères avaient raison de dire, qu'un ecclésiastique qui était mort au monde, et en qui le monde était mort, ne devait plus se mêler d'aucune affaire purement temporelle.

Ce que le serviteur de Dieu répétait aux autres, il s'efforçait de le pratiquer lui-même. Il avait un parent, enfermé à la Conciergerie, et qui appelait d'une sentence rendue contre lui. Il pria le saint Prêtre d'employer le crédit de ses amis, pour le tirer de ce mauvais pas. Bourdoise se trouva assez embarrassé. D'un côté, il craignait qu'on punit un innocent qu'il pouvait sauver; de l'autre, il appréhendait de donner le mauvais exemple à ses confrères, en transgressant la résolution qui avait été prise en sa Communauté, d'après son propre conseil, de ne s'occuper jamais de procès pour qui que ce pût être. N'écoulant donc ni la chair, ni le sang, il consola le prisonnier



de son mieux, l'exhortant à placer sa confiance en la miséricorde de Dieu, en la protection de la très Sainte Vierge et de tous les Saints, et à se disposer, par une confession sincère, à recevoir les faveurs du Ciel. « Nous joindrons nos prières aux vôtres, lui dit-il, et nous ferons notre possible pour obtenir de Dieu votre liberté, mais nous ne pouvons rien faire auprès de vos juges. »

Cet homme, extraordinairement affligé, ne laissa pas de mettre à profit les salutaires avis du Serviteur de Dieu. Il eut recours à la prière et aux bonnes œuvres, et même il promit de faire un voyage à Notre-Dame-de-Liesse, aussitôt qu'il le pourrait. Il gagna son procès, et se mit en chemin pour accomplir son vœu et remercier sa céleste Protectrice.

Ainsi notre saint Prêtre craignait l'ombre même du mal, et, dans des occasions très délicates, il savait, tout en gardant les prescriptions des Canons ecclésiastiques, obliger les hommes de tout son pouvoir.

M. le Curé de Réthel (1) s'étant lié d'affection avec notre pieux Bourdoise, pour la cause commune de l'Eglise, ce pays commença à en recueillir les avantages les plus précieux. Car le digne Doyen, tout plein de zèle pour la gloire du Seigneur, se joignit à M. Bouqueton, curé d'Unchair (2). Ces deux vaillants ministres de Jésus-Christ, s'inspirant de l'esprit et des maximes de

(1) *Réthel*, ancienne ville du département des Ardennes, située sur une montagne, près de la rive droite de l'Aisne, a soutenu beaucoup de sièges, et a été, plusieurs fois, prise par les Espagnols et reprise par les Français. A 48 lieues 1/2 N.-E. de Paris.— C'est durant ces sièges du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'est disparu le hameau de *Gerson*, où est né l'illustre et saint Chancelier de ce nom, surnommé le *Docteur très Chrétien*, et qui fut réellement, comme le nomme Mgr Guillon, un *incomparable* Docteur de l'Eglise. Ce hameau de Gerson était dépendant de Barby, près Réthel.

(2) *Unchair*, proche de Fismes, à 5 lieues 1/4 de Reims.

Bourdoise, réformèrent une grande partie du diocèse.

Sur ce, l'Archevêque de Reims (1), voyant qu'il ne pouvait l'attirer pour le fixer près de lui, fit demander à l'Homme apostolique les règlements de son Séminaire de Paris, avec quelques-uns de ses disciples pour commencer des Conférences, des Retraites et fonder un Séminaire, ou plutôt rétablir celui qui avait été fondé, il y avait quelques années, dans la ville archiépiscopale, mais qui n'avait pu se soutenir. Bourdoise ne put envoyer au Prélat que ses règles de Cléricature et plusieurs de ses écrits sur cet article. Comme il manquait de sujets, il le pria de jeter plutôt les yeux sur Messieurs de la Mission, s'offrant, en attendant qu'il pût réaliser ce dessein si salutaire, de recevoir, dans son Séminaire de Saint-Nicolas, pour les former, tous les Ecclésiastiques qu'il voudrait bien lui envoyer. Ce parfait Serviteur de Dieu, dont l'esprit de foi dirigeait la conduite, fit toujours preuve du plus grand désintéressement personnel, ne recherchant, en toute chose, que la plus grande gloire de son bon Maître.

Du reste, la présence et l'influence du saint abbé Bourdoise avaient déjà, depuis 1625, produit des fruits salutaires dans ce vaste diocèse : voici à quelle occasion. En cette susdite année, il se trouvait à Reims. Son passage y fut court, il est vrai, mais aussi plein des bénédictions

(1) Henri III, fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, devint archevêque de Reims en 1628, prit possession par procureur, le 27 septembre de cette même année. Mais il ne reçut jamais les Ordres majeurs. Il eut pour évêques suffragants, et qui exercèrent les fonctions en sa place, Henri Clause, évêque de Châlons ; Henri Boivin, évêque de Tarse, et Etienne Pujet, évêque de Dardanie. Il quitta l'état ecclésiastique pour prendre l'épée, en 1641.



divines, et Dieu en tira sa gloire. Ce grand Réformateur sut si bien s'affectionner les principaux du Clergé que plusieurs, non seulement de Reims, mais même de tout le diocèse, voulurent avoir quelque rapport avec la Communauté de Saint-Nicolas.

M. Dozet, Chanoine, Chancelier et Vicaire-Général de Reims, qui avait bien connu l'Homme apostolique, n'avait cessé, depuis ce temps, d'entretenir avec lui une liaison intime en Notre-Seigneur et en sa Virginal Mère. Au commencement de l'année 1632, il voulut aussi savoir plus particulièrement le genre de vie des Prêtres de Saint-Nicolas. « Monseigneur, disait-il à ce sujet, sera bien aise d'en avoir connaissance. Il pourra faire, ici, quelque chose de semblable, pour la décharge de sa conscience et le salut des âmes dont il est chargé. » Il écrivit, à cette fin, une lettre très obligeante à l'un des membres de la Communauté. Bourdoise en eut connaissance, chargea son confrère de répondre, et même corrigea cette lettre de sa main. Elle contenait, en abrégé, le Règlement et les conventions des Prêtres de Saint-Nicolas. On y parlait de l'origine et du progrès de cet établissement et du Séminaire qui fonctionnait depuis longtemps par ses soins. On y expliquait les exercices, tant intérieurs qu'extérieurs, qui y étaient suivis avec ponctualité.

M. Dozet fut tellement édifié de ces belles et saintes choses, qu'il souhaila vivement les voir en vigueur à Reims. Il fit les instances les plus pressantes pour y attirer l'Homme apostolique, avec quelques-uns de ses disciples. Son désir était de le voir chargé de la conduite du Séminaire et des missions que réclamait la situation morale de ce diocèse, et qu'on voulait y établir. La Communauté n'ayant point alors de sujets disponibles, se vit contrainte de refuser cette œuvre, à laquelle Bourdoise attachait une

extrême importance. Plus tard, le Séminaire de Reims, pour la raison sus-alléguée, fut, comme un grand nombre d'autres, confié à la sage direction des Prêtres de la Congrégation de Saint-Sulpice, dignes fils du pieux Olier. Dans cette Société, dont on ne saurait exprimer la salutaire influence dans l'Eglise de France, vit toujours, avec bonheur, l'esprit de Bourdoise (1) ainsi que l'âme du saint Fondateur, dont il fut le maître et le directeur dans la Cléricature.

Quoique le Séminaire de Reims (2) ne doive ni sa fondation, ni son établissement extérieur aux soins du vénéré Bourdoise, mais à la piété et au zèle de son Archevêque, il lui est, toutefois, redevable de son intérieur et de son premier esprit, de sorte qu'il en peut être considéré comme le fondateur et l'organisateur. C'était un corps, à la vérité, mais sans âme; un beau dessein, mais mal conduit, et encore plus mal exécuté. On dit que l'Homme de Dieu se retrouvait dans cette ville sur la fin

(1) Voy. sur le rôle de Bourdoise dans l'établissement du Séminaire de Reims, l'*Introduction*, part II, et livre VI, chap. I, page 508.

(2) *Reims*, en Champagne, autrefois, par ordonnance de Constantin, Métropole de la seconde Belgique, est une des plus anciennes, des plus grandes, des plus belles, des plus célèbres villes des Gaules. Elle est située au milieu d'une plaine agréable, sur la rivière de Vesles, à 41 lieues E.-N.-E. de Paris.

Elle conserve plusieurs monuments de son antiquité. La Cathédrale de Notre-Dame, bâtie par les premiers Evêques, est un beau et vaste édifice. On admire surtout le portail, le plus estimé de France pour son architecture, pour ses figures, et pour ses bas-reliefs, qui en font une pièce achevée. On y remarque aussi les deux tours, le vitrage en rose, etc.

Le palais archiépiscopal est en parfaite harmonie avec la Cathédrale, qu'il avoisine. Il est vaste et éminemment beau. L'Archevêque de Reims a le titre de *Primat de la Gaule-Belgique*.

Le Diocèse de Reims était, avant la Révolution, l'un des plus riches de France en abbayes et couvents.



de l'année 1640, jusqu'au sept janvier de la suivante. Il s'employa, de tout son cœur, avec les Directeurs de ce Séminaire, afin d'y mettre la forme et d'y établir la discipline, selon l'ordre et les règles de l'Eglise. A son retour, il y envoya un rare sujet de son Séminaire de Paris, pour soutenir ce qu'il y avait si bien établi (1).

L'Homme de Dieu, qui était l'ami intime de M. André Frémiot, archevêque de Bourges, et de tant d'autres Prélats, vivait aussi en des saintes relations en Notre-Seigneur, avec l'évêque de Châlon-sur-Seine, M. de Neuchêze (2), neveu du vénérable Prélat. Quand il était assez heureux de se rencontrer avec ces pieux Pontifes, leurs entretiens roulaient le plus ordinairement sur les vertus et la doctrine du bienheureux François de Sales, et il était rare qu'il les quittât sans recueillir quelques traits édifiants, que l'humilité du saint Evêque de Genève avait empêché de se répandre encore dans le public, et qu'ensuite il transmettait à ses disciples de Saint-Nicolas. D'autre part, la conversation de Bourdoise profitait beau-

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv, chap. 1.

(2) Jacques de Neuchêze-des-Francis naquit le 25 octobre 1591, d'une famille noble du Poitou. Il était neveu, par sa mère, de sainte Françoise Frémiot de Chantal.

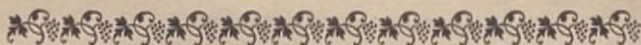
Elevé dans la piété et le goût de l'érudition par dom Claude Robert, le premier auteur du savant ouvrage *Gallia christiana*, il fut nommé à l'évêché de Châlon en 1624, et sacré la même année (29 décembre) par son oncle, André Frémiot, archevêque de Bourges. Il fut député, en 1655, par la province de Lyon, à l'assemblée générale du Clergé.

Après avoir constamment protégé les établissements religieux, et rempli tous les devoirs d'un pasteur zélé, charitable et dévoué, surtout pendant la peste de 1631, et après une vie pleine de bonnes œuvres, il s'endormit dans le Seigneur, en laissant une mémoire vénérée, l'an 1658. Son précieux corps fut inhumé dans l'église cathédrale, à laquelle il avait fait des legs considérables.

coup à ces deux Prélats, et encore à d'autres qui le visitaient ou lui écrivaient fréquemment. Outre qu'ils étaient merveilleusement édifiés de ses saintes maximes, ses connaissances de la discipline ecclésiastique et de la Liturgie leur communiquait, ou de nouvelles lumières, ou un zèle plus ardent pour les faire pratiquer avec soin par leur Clergé. La collection des lettres qui lui étaient adressées, ou par les Prélats, ou par leurs Grands-Vicaires, tantôt sur un point des rubriques, tantôt sur un autre de matières bénéficiales, montre combien était grande la confiance qu'on avait en lui, et haute l'idée que l'on avait conçue de ses lumières, de sa prudence et de sa sagesse.







## CHAPITRE VI

Estime de l'Archevêque d'Arles pour Bourdoise. — Il le prie de fonder une Communauté et un Séminaire dans sa ville épiscopale. — Entretien du Serviteur de Dieu avec une religieuse: ses réflexions. — L'Archevêque d'Arles, accompagné des Evêques de Beauvais et de Bazas, fait une conférence à Saint-Nicolas. — Bourdoise part, pour Arles, avec l'Archevêque. — Il évangélise sur sa route. — Il s'arrête à Lyon. — Bien accueilli par l'Archevêque de Lyon, il y prépare une Communauté et un Séminaire, et excite le zèle des Curés. — M. Combat seconde Bourdoise. — L'Archevêque de Lyon demande le Serviteur de Dieu. — Le Cardinal Alphonse de Richelieu.

Après avoir mis ordre aux affaires de sa Communauté, Bourdoise se promettait bien quelque repos à Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; mais la divine providence en disposa autrement. M. Jaubert de Barrault (1), Archevêque

(1) Jaubert de Barrault, Jean x, évêque de Bazas, était un prélat fort pieux. Il fut appelé à occuper le siège d'Arles, laissé vacant par la mort de M. Gaspard Dulaurent. Il en prit possession au mois de décembre de l'année suivante.

Il présida, en 1635, l'assemblée du Clergé qui se tint à Paris, et dont il fit le rapport au roi. Sous son pontificat, les Carmes déchaussés et les Carmélites s'établirent à Arles. Il réforma plusieurs abbayes d'hommes et de femmes.

Encouragé par les travaux apostoliques du saint abbé Bourdoise, dans son diocèse, surtout dans l'île de Camargue, qui en faisait partie, il dota cette île de cinq paroisses nouvelles, et mit des Prêtres pour l'administration des sacrements aux pauvres insulaires. Riche de vertus et de mérites, il s'endormit dans le Seigneur, à Paris, le 30 juillet 1643.

d'Arles, connaissait le Serviteur de Dieu. Se trouvant à Paris, pour l'assemblée générale du Clergé de France, il eut occasion de voir, de plus près, les grands biens que produisait la Communauté des Prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il résolut d'en établir une semblable, dans sa ville archiépiscopale, afin qu'elle servit de modèle à toutes les paroisses de son diocèse, et de Séminaire aux jeunes Clercs, qui voudraient se préparer aux saints Ordres et apprendre à en faire les angéliques fonctions.

Le dessein était heureux, et il fut fort approuvé de tous ceux à qui on en parla ; mais des difficultés surgirent pour son exécution. Le vénérable Prélat voulait, absolument, que le pieux Bourdoise s'en chargeât lui-même. L'Homme apostolique ne pouvait prendre un tel engagement. Il se trouvait très occupé des affaires de sa Communauté, et, pour l'en tirer, il ne fallait rien moins que le consentement de ses confrères et de M. le Curé de Saint-Nicolas, sans l'avis duquel il ne voulait rien entreprendre. Comme il s'agissait de faire un établissement hors du diocèse, on avait aussi besoin de l'autorisation de l'Archevêque de Paris. M. de Barrault, qui souhaitait ardemment un si grand bien pour son diocèse, s'arma de courage et triompha de tous les obstacles. D'abord il mit M. le Curé dans son entreprise, puis il obtint aisément le consentement de l'Archevêque de Paris et, aussi, celui de la Communauté. Le saint Abbé Bourdoise, qui venait de refuser d'aller s'établir à Beauvais, quoiqu'il eût des égards très particuliers et une grande affection pour l'Evêque, se vit comme obligé d'accepter cette mission pour Arles (1). Comme il ne passait jamais sur les formes,

(1) Arles, grande et très ancienne ville du département des Bouches-du-Rhône, située au milieu d'une campagne charmante et environnée de beaux sites. Sa fondation se perd dans la nuit des



il voulut avoir toutes ses prescriptions par écrit. On les lui donna volontiers, ainsi que pour deux Prêtres de la Communauté, M. Wiart, du diocèse de Laon, et M. Hémart, du diocèse de Reims.

Cette détermination fut prise, vers la fin de l'année 1634. Bourdoise ne songea plus qu'aux préparatifs de son voyage, qui ne purent être sitôt terminés, et il s'écoula plusieurs mois avant le départ.

Sur ces entrefaites, une personne de considération, Religieuse dans un Ordre très austère, demandait audience auprès du saint Prêtre. « Elle voulait le consulter, disait-elle, pour des affaires qui regardaient sa conscience. » D'abord, il s'excusa avec sa politesse ordinaire, et il prétexta l'embarras où il se trouvait, à la veille d'un voyage, pour lequel il avait bien des choses à préparer. Ce refus, qui eût arrêté tout autre que cette Religieuse, ne fit qu'augmenter son désir. Elle réitéra donc ses instances. Comme elle savait l'estime que l'Archevêque d'Arles avait pour lui, elle importuna tant, à ce sujet, le digne Prélat, que le saint Homme se vit obligé de se rendre à son monastère.

La Religieuse fut très satisfaite de cette visite d'un si saint Directeur. Elle entama la conversation par des matières fort spirituelles et si relevées, qu'en vérité elle ne pouvait être guère du goût de Bourdoise, d'une dévotion plus pratique que spéculative, et qui ne parlait continuellement que des devoirs du Christianisme et de l'État ecclésiastique. Aussi, comme il s'en explique, la conférence ne fut pas longue. « La Religieuse, dit-il, ne

temps. Elle était le siège d'un ancien archevêché qu'a illustré le grand docteur saint Hilaire, et dont le titre a été réuni à celui d'Aix. A 187 lieues S.-E. de Paris.

me parla que de dévotions, et je ne lui parlai que d'obligations; cela fit que l'entretien fut fort court, et qu'elle n'eut pas peut-être grande idée de ma direction. Je fus bien aise d'en être quitte à si bon marché, et encore plus de ce qu'on n'aurait point envie de me voir une seconde fois.»

« Il y a souvent, ajoutait le saint Homme, en racontant ce fait, beaucoup de temps à perdre dans ces sortes de visites, et très peu de profit à espérer... Curiosité d'une part, oisiveté de l'autre; perte de temps des deux côtés. Les longs discours ne sont pas nécessaires aux personnes qui sont bien spirituelles; les autres ne sont pas en état d'en profiter. Une douzaine de paroles d'un Prêtre vertueux devrait suffire pour occuper une Religieuse pendant toute une semaine. L'humilité et le silence sont de grands ornements pour les filles consacrées à Dieu. »

Pendant le séjour que l'Archevêque d'Arles fit à Paris, Bourdoise le pria de faire une Conférence à Saint-Nicolas. Le Prélat se rendit à sa demande. Il y vint, accompagné de l'Évêque de Beauvais, M. Potier, et de celui de Bazas (1), M. Listolf. Puis, le 13 novembre de la même année, le saint Missionnaire partit, emmenant avec lui les deux Prêtres de sa Communauté, précédemment désignés. L'Homme apostolique s'arrêtait dans presque tous les pays qu'il traversait. Il semait partout, à son ordinaire, la Cléricature. Il visitait les Curés, pour les entretenir de leur saint ministère et de leurs obligations, et

(1) *Bazas*, ville du département de la Gironde, à 156 lieues S.-S.-O. de Paris. Elle est située sur un rocher escarpé, au pied duquel coule le Beuve; elle est entourée de murs ruinés. On y remarque une jolie place sur laquelle s'élève son ancienne cathédrale. Son origine se perd dans la nuit des temps; Ptolomée en fait mention sous le nom de *Cossio*. Son évêché, qui n'a pas été rétabli, fut un des premiers de la Gaule.



s'informait du soin que l'on mettait à élever les enfants dans les Petites Ecoles, selon les principes et les règles du Christianisme. Partout il parlait de Dieu et des choses célestes, avec une simplicité et une éloquence Apostoliques, et tous l'écoutaient avec le plus grand respect et le plus profond attendrissement. On le regardait comme un grand Saint, et, parce que sa réputation l'avait précédé, on lui faisait, en tout lieu, l'accueil le plus sympathique.

On s'estimait si heureux de recevoir ses conseils ! Étant arrivé à Lyon, avec M. Aymonet et quelques autres Prêtres, il visita les principaux lieux de dévotion, tels que l'église des Cordeliers, où se conservait le chef de saint Bonaventure, soustrait aux terreurs des iconoclastes du dix-septième siècle ; le caveau et l'église de Saint-Irénée, si vénérable par la présence de tant de saints Martyrs ; le tombeau et la chapelle du bienheureux Jean Gerson, pour lequel il avait une vénération particulière, à cause surtout de son grand zèle pour l'éducation religieuse de l'enfance, zèle dont, depuis son entrée dans la carrière sacerdotale, il s'était vivement inspiré.

Il ne pouvait oublier la Très Sainte Vierge Marie, qui comptait plusieurs sanctuaires dans la pieuse ville de Lyon, tels que Notre-Dame de la Platière (1).

L'origine de cette Vierge miraculeuse remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, et la dévotion en fut établie par un Concile général, en 1245.

(1) L'église de la Platière fut donnée aux chanoines de Saint-Ruf par saint Gibuin, archevêque de Lyon, qui vivait dans le XI<sup>e</sup> siècle. Elle avait une chapelle particulièrement consacrée à la bienheureuse Vierge, Notre-Dame-de-Lorette, et on y avait établi une confrérie sous le même titre, qui fut enrichie d'indulgences par les Papes, et donna de la célébrité à ce saint lieu.

Ne doutons pas qu'il dut également, dans son amour bien grand pour la glorieuse Mère de Dieu, visiter son auguste sanctuaire de Fourvières (1).

Comme saint Joseph, le virginal époux de la Vierge Immaculée, avait, après cette divine créature, la meilleure part aux affections du saint abbé Bourdoise, il se sera cru heureux d'aller l'honorer dans son antique chapelle de Saint-Joseph-des-Champs (2).

Nos voyageurs logèrent chez M. Puys, curé de Saint-Nizier (3), et durant les trois jours que l'Homme aposto-

(1) La colline de Fourvières fut arrosée du sang des martyrs, disciples ou successeurs de saint Pothin, qui vint prêcher l'Évangile à Lyon, vers l'an 220. On croit que c'est à l'année 342 qu'il faut faire remonter l'origine de ce pèlerinage si célèbre.

Depuis lors, de siècle en siècle, jusqu'à nos jours, les miracles les plus éclatants, les plus authentiques, se sont opérés successivement à Fourvières, avec une constance qui prouve toujours plus parfaitement, d'une part, la grandeur du pouvoir de Marie, et, de l'autre, la sincère dévotion des Lyonnais à son endroit. Cf. *Pèlerinage aux Sanct. de la Mère de Dieu*, tome 1, p. 370.

(2) On prétend, avec assez de fondement, que la première chapelle qui ait porté le saint nom de saint Joseph, est celle même qu'on voyait alors sur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Lyon, Saint-Joseph-des-Champs.

Cette chapelle eût été fondée à l'époque où le B. Gerson, le *Docteur de la Consolation et de l'Espérance* (expressions de Mgr Bourrot, évêque de Rodez), anima tout le Clergé et le peuple de Lyon à la dévotion envers ce Saint, pour lequel il eut toujours un incomparable amour. Cf. *Antiquités de la ville de Lyon*, tome 11, p. 497.

(3) L'église Saint-Nizier, élégante basilique, où l'art chrétien a déployé la richesse du style ogival, avec la légèreté et la solidité qui le caractérisent. L'origine de cette église célèbre remonte aux temps de saint Pothin, qui venait se cacher dans ce lieu solitaire et marécageux pour y célébrer les saints Mystères. Cet oratoire, de l'illustre propagateur du Christianisme, à Lyon, fut converti, au v<sup>e</sup> siècle, en une église dite *des Apôtres*, et ensuite de *Saint-Nizier*, à cause du grand évêque qui y fut enseveli.

Successivement détruite par la guerre ou ruinée par le temps,



lique demeura à Lyon, il y excita une telle ardeur pour la Cléricature, qu'on en vit bientôt les effets. Le Clergé de ce diocèse n'était pas moins irrégulier que tous les autres du royaume, et ce grand malade avait besoin d'un tel médecin, qui sût appliquer les remèdes aux maux dont il était frappé. M. Miron (1), archevêque de Lyon, avait tâché, depuis quelques années, d'y apporter quelque ordre ; mais ses réglemens n'eurent aucun effet, les conférences, qu'il avait tenté d'établir, ne produisirent aucun fruit et tombèrent bientôt. Dieu avait réservé cette gloire à son pauvre, mais humble serviteur Bourdoise, alors étranger et inconnu, puisqu'il ne fit que passer en ce lieu, animant tout le monde à ce grand travail de Réformation Cléricale.

Dans les entretiens que M. le Curé de Saint-Nizier eut avec son pieux hôte, il conçut, pour lui, une telle vénération et une si sainte estime, qu'il pria M. Combet, son Vicaire, de l'accompagner partout, par honneur. Le Serviteur de Dieu prit occasion, en circulant dans Lyon, de graver très profondément dans le cœur de M. Com-

elle fut réédifiée par le zèle des fidèles, au xiv<sup>e</sup> siècle. Cette belle église, cathédrale jusqu'au ix<sup>e</sup> siècle, collégiale dans les siècles suivans, est, aujourd'hui, paroissiale pour la plus grande circonscription de la cité,

(1) Miron (Charles), fils de Marie Miron, seigneur de l'Hermitage, premier médecin de Henri III, fut nommé d'abord à l'évêché d'Angers, à l'âge de dix-huit ans.

Ce jeune Prélat, dont la prudence et l'érudition avaient devancé l'âge, administra son église d'Angers depuis l'an 1558 jusqu'à l'an 1616, où il s'en démit en faveur de Guillaume Fouquet. Mais celui-ci mourut en 1621, et Charles Miron prit une seconde fois possession de son siège d'Angers.

D'Angers il fut transféré à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort du Cardinal de Marquemont, en 1626. Charles Miron mourut à Lyon, le 6 août 1628, étant alors le plus ancien Prélat de France.

bet les maximes de la Cléricature. Celui-ci, en étant tout pénétré, voulut, incessamment, en faire part à ses meilleurs amis. Il fit donc connaître Bourdoise à M. Deville (1), à M. Hallier, prêtres, et à plusieurs autres, surtout à M. Glapier, conseiller du roi. Après l'avoir entendu discourir de l'excellence de l'Etat ecclésiastique, et de la sainteté de vie que Dieu exige de ses Ministres, ils furent si touchés de l'Esprit-Saint, qui parlait par l'organe de son Serviteur, qu'ils résolurent, devant Dieu, de ne rien épargner pour faire connaître à tout le monde ces grandes vérités.

Ayant jeté la semence divine dans la ville de Lyon, et préparé l'établissement d'un Séminaire, quelques jours après, Bourdoise s'en alla, avec ses compagnons, dans la ville de Saint-Etienne en Forez (2), pour y faire quelques conquêtes à Jésus-Christ. Il y gagna à Dieu M. Boyer, curé de Saint-Bonnet (3), M. Bruyas, curé de Saint-Héand (4), avec plusieurs autres qui, plus tard, lui envoyèrent une lettre de reconnaissance, avec cet anagramme et la traduction du temps :

*Adrianus Bourdoise,*

*Avidus res ordinato.*

*Ah! in sudoribus ardeo!*

(1) Deville (Jean-Claude), docteur en la sainte Théologie, était chanoine à l'église Saint-Paul de Lyon, comme le témoigne la belle épître, en tête de sa Bible française in-folio, illustrée, dont il fit la dédicace à Mgr de Marquemont, archevêque et comte de Lyon. Cette épître est datée du cloître Saint-Paul, 20 septembre 1613. C'est dans ce cloître de Saint-Paul, que le bienheureux Gerson avait son tombeau et sa chapelle.

(2) *Saint-Etienne*, ville très commerçante du département de la Loire (Forez), bien bâtie, est à 118 lieues S.-S.-E. de Paris.

(3) *Saint-Bonnet de Cray*, village du département de Saône-et-Loire (Forez).

(4) *Saint-Héand*, bourg du département de la Loire, à 2 lieues 112 de Saint-Etienne.



Si vous voulez, Prélats, promptement bien pourvoir  
Aux désordres pressants de l'Eglise françoise,  
Servez-vous de l'esprit d'un Adrien Bourdoise,  
Digne d'être Prélat, hardi à son devoir.

Après le départ de Bourdoise, M. Combet fut pourvu de la cure de Saint-Romain, dans la même ville. Et, se voyant en état de servir le Clergé, mieux que par le passé, il obtint de l'Archevêque la permission de faire faire, en sa maison, tous les exercices qui se pratiquaient dans le Séminaire du père Bourdoise. Il fut aidé par de dignes Ecclésiastiques, dont l'un était un disciple de l'Homme de Dieu. Il fit de tels fruits dans le Clergé, que Messieurs du Chapitre de Saint-Jean ordonnèrent que tous les Clercs de leur église, qui étaient nombreux, seraient dirigés, à l'avenir, par les Prêtres de Saint-Romain. Les Conférences qui se faisaient, d'abord, à porte close, se firent, bientôt, pour tout le Clergé de la ville.

Le Prélat fut satisfait de cette rénovation de son Clergé. Il eut la pensée de donner à Messieurs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet la conduite du Séminaire que, sur les avis de Bourdoise et avec l'aide de MM. Aymonet et Combet, ses disciples, ainsi que de M. Glapier, il se proposait d'établir. M. Roussier, d'une vie si sainte, qu'elle fut livrée au public, après sa mort, se joignit à d'autres, pour persuader à l'Archevêque d'appeler l'Homme apostolique à Lyon. Quelques jours après, Bourdoise recevait, de M. Roussier, une lettre très amicale, de la part du Prélat. Il y était dit en substance :

« Les desseins de nos cœurs seraient de vous revoir, quelque temps, dans ce diocèse, pour apprendre de vous, par pratique, nos plus importants devoirs, en qualité de Prêtres, Curés et Catéchistes; ce qui servirait à plu-

sieurs autres, lesquels se rangeraient plus facilement au bien. »

Le vertueux Prêtre n'avait séjourné que deux jours à Lyon, et il avait excité une telle ferveur parmi ce nombreux Clergé, que la plupart des Curés prirent aussi la résolution de former des Communautés, qui serviraient de Séminaires, dans leurs paroisses, en attendant que le Séminaire diocésain fût établi. Peu de temps après, ils s'adressaient au Cardinal-Archevêque, Alphonse de Richelieu (1), pour qu'il confirmât de son autorité cette

(1) Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, fils de François du Plessis de Richelieu, fut nommé d'abord à l'évêché de Laon, par Henri IV. Avant que d'être sacré, il céda cet évêché à son frère cadet, et prit l'habit de Chartreux, en 1605. Il fit profession à la Grande-Chartreuse, en 1606, et y vécut plus de vingt ans, sans montrer le désir de rentrer dans le siècle. Mais, en 1626, il se vit comme contraint, en vertu de l'obéissance, d'accepter l'archevêché d'Aix, et, en 1628, il passa à celui de Lyon.

En 1629, le pape Urbain VIII le nomma Cardinal-Prêtre, quoique, selon l'ordonnance de Sixte V, deux frères ne dussent jamais porter la pourpre en même temps. Il alla à Rome pour négocier des affaires importantes; de retour à Lyon, comme la peste ravageait son diocèse, loin d'être indifférent aux souffrances de son troupeau, il se montra, pour lui, plein de zèle et de charité et même au péril de sa vie.

En 1643, ce pieux Cardinal entend parler des nombreux miracles qui s'opéraient, à la vue de toute la population, au tombeau du bienheureux Gerson, qui était surmonté d'un autel en son honneur; il s'y rendit, avec quelques membres de son Chapitre, reconnut les sacrés restes du saint Chancelier, qu'il baisa avec dévotion, et distribua de ses reliques aux fidèles. En 1644, il assista à l'élection du Pape Innocent X. Il présida plusieurs conciles, et, le 23 mars 1653, il mourut, aussi saintement que sa vie avait été vertueuse, âgé de soixante et onze ans. Il était fort dévoué au Saint-Siège.

Tout Lyon le pleura comme on pleure un père, et l'invoqua même comme un doux protecteur dans le Ciel.

Il fut inhumé parmi les pauvres, à Lyon, dans l'église de la Charité. Voici l'épithaphe qu'il se fit lui-même : *Pauper natus*



pieuse entreprise, ce que le Pontife, pénétré d'estime pour le saint abbé Bourdoise, dont il avait entendu faire l'éloge, leur accorda bien volontiers. Toutefois, ce ne fut pas sans craindre pour les difficultés, ce qu'il leur avait fait entendre lorsque, de prime abord, il leur avait dit : « Donnez-moi des Prêtres, que je puisse mettre à la tête de cette œuvre, je vous accorderai la permission de l'entreprendre. » Ce fut donc, grâce à l'intervention de notre saint Fondateur et à sa promesse de donner de ses disciples, que le Prélat enfin se décida. Combien l'enfer devait frémir de cette puissante et efficace influence du Serviteur de Dieu !

*sum, paupertatem vovi, pauper morior, et inter pauperes sepeli volo.*

Le contraste de la vie de ce saint Cardinal avec celle de son frère, le ministre d'Etat, n'est que trop frappant ; c'est que l'humilité de l'un fut aussi grande que l'ambition de l'autre était extrême.





## CHAPITRE VII

Pieux sentiments de Bourdoise, à la vue de la cathédrale d'Arles. — Usage où il était de recommander à Dieu, aux Anges et aux Saints protecteurs, ses travaux apostoliques. — Ses soins de la maison du Seigneur. — Il établit, à Arles, une Communauté qui sert de Séminaire. — Fruits de ses travaux, dans cette ville. — Sa discrétion dans ses démarches. — Sa crainte de Dieu et son horreur pour le mal : traits intéressants. — Il insiste sur le devoir de la Paroisse. — Son entretien avec une dame, à qui il persuade cette obligation. — Salutaires effets que produit, dans Arles, l'exemple de cette Dame. — Fruits qu'opèrent les écrits de Bourdoise, dans le diocèse de Toulouse et celui d'Auch.

**B**OURDOISE, en voyageant, visita, sur sa route, plusieurs paroisses et monastères. Comme il approchait de la ville d'Arles, sitôt qu'il eut découvert, de loin, l'église métropolitaine, il salua en esprit, selon sa coutume, le Très Saint-Sacrement; il invoqua les Anges tutélaires du pays, les Saints protecteurs de la ville, et en particulier saint Trophime (1), qui en est le premier Apôtre, selon la tradition du lieu.

(1) Saint Trophime, disciple de saint Paul, était originaire d'Ephèse, et, après sa conversion, il s'attacha à l'Apôtre. On croit qu'il l'accompagna dans son voyage de Rome, et saint Paul, en revenant, le laissa malade à Millet, comme il l'écrivit à Timothée. Les Grecs, qui honoraient saint Trophime le 14 avril, prétendent qu'il fut décapité sous Néron, peu après le martyre de son maître; mais l'église d'Arles, d'accord en cela avec le martyrologe romain, assure qu'il passa dans les Caules, et qu'il vint fonder le siège de cette ville, dont il fut le premier évêque.



Ensuite, se tournant vers ses bien-aimés disciples, il leur fit un discours touchant, sur l'amour et la recherche de la vérité. « L'on va dans le Ciel, disait-il, et à la vie éternelle par la vérité, laquelle, par conséquent, doit être le guide de nos pensées, de nos desseins et de nos actions ; et néanmoins personne presque ne suit cette vérité, qui doit être aimée, recherchée avec plus de soin, en cette occasion, de peur que, sans elle, nos plus grandes actions, nos sueurs et nos fatigues ne soient autant inutiles, devant Dieu, qu'elles auront éclaté et paru, devant les hommes. » Et il conclut ainsi : « Celui-là est un vrai Prêtre de paroisse qui, à l'imitation des Saints Anges-Gardiens, converse avec les hommes, par ses soins charitables, et ne fait rien non plus qui soit pour la terre ; qui, enfin, par son désintéressement et son union avec Dieu, n'a d'ascendant sur les peuples que pour les conduire au Ciel. »

A leur arrivée dans la ville d'Arles, les trois Missionnaires allèrent se prosterner devant le Très Saint Sacrement et se recommander de nouveau, eux et leur œuvre, à la bienheureuse Vierge, aux Anges tutélaires et aux saints Patrons du diocèse. C'était le pieux usage du saint Fondateur, dans toutes ses missions et courses apostoliques ; et il recommandait cette pratique à tous ses disciples, s'ils voulaient faire du fruit dans les âmes.

Leur premier soin, comme toujours, fut pour la maison de Dieu. Ils nettoyèrent l'église de Sainte-Croix, non sans une amère tristesse et sans répandre des larmes, en voyant le singulier état d'abandon où elle se trouvait. Ils y firent une Sacristie commode, réglèrent les chants et les cérémonies auxquels le pieux Réformateur tenait, du fond de son cœur, et qu'il aimait à voir exécutés avec la piété et la vénération dues à la Majesté divine. Enfin, ils y éta-

blirent une Communauté, pour les besoins du Culte, et pour élever des Clercs, qui se destinaient au Sacerdoce.

Ils reçurent plusieurs Ecclésiastiques, qu'ils éprouvèrent et disposèrent, avec soin, à recevoir les saints Ordres. Ce Séminaire, du reste, fonctionnait selon les règles et les usages de celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

En fort peu de temps, ces dignes Apôtres gagnèrent la confiance de tout le Clergé. On fit des Conférences publiques et qui furent très goûtées; c'était le prélude du rétablissement de la discipline ecclésiastique dans tout le diocèse. Les fidèles, auxquels la parole du salut était annoncée avec plus d'assiduité et d'éloquence, se trouvaient mieux instruits, plus assidus aux offices de l'Eglise. Les petits enfants fréquentaient plus souvent et avec plus de fruit les Catéchismes; parce que les leçons leur étaient mieux données, sous une forme très intéressante, ils s'empressaient de seconder le zèle de leurs vénérables Maîtres. Les uns et les autres ne voyaient pas, sans une réelle édification, les exemples de piété et de vertu qu'offrait la conduite des disciples de Bourdoise. Ainsi desservie, la paroisse de Sainte-Croix parut, tout à coup, si changée, qu'elle devint le modèle de toutes les autres. Son église, jadis déserte, devint tellement fréquentée, que, bientôt, elle ne put contenir la foule qui s'y rendait de toutes parts.

La présence de Bourdoise, à Arles, ne fit que confirmer l'opinion favorable que l'Archevêque en avait donnée, et que tout le monde avait conçue de son éminente sainteté et de son grand mérite. Sa piété, son zèle, ses manières humbles, douces et affables, charmèrent tous ceux qui vinrent le visiter. C'était à qui aurait l'ineffable bonheur de le voir, de l'entendre, de conférer avec lui, et surtout de le posséder quelques instants dans sa maison. Des magis-



trats et autres personnes considérables de la ville, se faisaient un honneur de le visiter et de le recevoir chez eux; il ne put se dispenser d'y manger même quelquefois, et, durant ses courts moments, il les entretenait du royaume de Dieu.

D'un abord facile à tous, il bénissait ceux-ci et consolait ceux-là. Les pauvres, en particulier, se trouvaient heureux de l'approcher et de jouir de ses libéralités. Néanmoins, lorsqu'il était prié par des laïques de venir chez eux, il ne se rendait à leur appel qu'autant qu'il y voyait un moyen de procurer la gloire de Dieu et la sanctification du prochain. C'était sa règle de conduite, et le but de tous ses efforts. Il avait, le saint Abbé, tant d'affaires et d'œuvres sur les bras! C'est pourquoi, le temps lui semblait court pour ce grand travail de Réformation Chrétienne et Cléricale, qu'il poursuivait avec un si héroïque courage, dans l'Église Gallicane.

Toutes ses démarches étaient d'une grande portée. Il avait mille industries pour faire pénétrer la vérité et la vertu dans les âmes, qui s'y montraient les plus indifférentes. Il refusa d'aller chez un de ses amis d'Arles, qui lui avait rendu de grands services, et à qui l'Archevêque l'avait recommandé, parce que cet ami avait une fille qui affichait des manières mondaines dans son vêtement. « C'eût été, disait le Saint, approuver, en quelque façon, sa vanité et son immodestie. »

Non seulement il était plein de la crainte du Seigneur de l'horreur de tout ce qui avait l'apparence du mal, selon le mot de saint Paul<sup>(1)</sup>, mais il s'efforçait de faire pénétrer, chez les autres, cette sainte crainte de Dieu et cette chaste appréhension du péché. C'est ainsi que, se trouvant chez

(1) *Thess.* v, 22.

une dame de qualité, il l'engagea à faire couvrir, par un peintre, les personnages d'un tableau, dont les vêtements étaient insuffisants, qu'elle avait dans sa maison, et qui lui semblait précieux. Cette dame disait qu'elle n'y soupçonnait aucun mal, mais les sages représentations du saint Prêtre lui firent comprendre la gravité de ce désordre. Elles s'empressa de faire venir un peintre, qui couvrit, dans ce tableau, tout ce qui pouvait alarmer la modestie.

Dans ces occasions, il n'était pas même nécessaire que le Serviteur de Dieu ouvrit la bouche, pour faire de semblables observations. On connaissait, un peu partout, sa grande délicatesse, son extrême horreur de l'immodestie, ses intentions sur ce sujet, et on s'imposait le devoir de les prévenir. Le respect et la vénération, dont on était pénétré pour lui, faisaient qu'on aurait été fâché de lui causer, à cet égard, la moindre peine, et de résister à des avis qu'on considérait comme dictés du Ciel.

Selon sa sainte habitude, Bourdoise insistait, à Arles, sur le devoir d'assister aux offices publics de la Paroisse, les Dimanches et Fêtes d'obligation. Une fois, on vint lui dire qu'une dame de qualité ne mettait jamais le pied dans sa propre Paroisse. Après s'être assuré du fait, il alla faire une visite à cette dame. Celle-ci lui raconta la manière dont elle se conduisait pour la pratique de la Religion ; il en fut fort édifié. Mais, pour atteindre le but de sa visite et ne pas froisser les susceptibilités de cette dame pieuse, d'ailleurs, il lui témoigna le plaisir qu'il aurait de visiter l'église de sa Paroisse. La dame ne manqua point de s'y trouver, avec plusieurs de ses domestiques. Elle parut très étonnée de voir le saint Lieu, dans le plus déplorable état. Bourdoise profita de sa surprise, pour lui parler des Paroisses et de l'o-



bligation où se trouvent les grands de veiller à leur entretien. « Faut-il, s'écria cette dame, que j'aie vécu jusqu'à ce jour, sans que personne ne m'ait jamais parlé de Paroisse?... » Sur-le-champ, elle fit nettoyer l'église, d'où l'on tira tant de balayures que trois chevaux pouvaient à peine les porter, comme l'a assuré le Serviteur de Dieu. Il fut convenu que « cette dame continuerait à se confesser chez les pères Jésuites, mais qu'elle entendrait la Messe, le dimanche, à la Paroisse, et qu'elle y ferait ses Pâques, parce qu'elle n'avait pas lieu de s'en dispenser (1). »

La pieuse dame fut si touchée des entretiens du saint Prêtre, qu'elle promit de faire orner cette église, de l'entretenir avec soin et d'y assister toujours aux divins offices, avec beaucoup d'exactitude. Tout fut exécuté comme elle l'avait promis, et son exemple entraîna les moins fidèles, qui se rendirent assidus, dès qu'ils virent qu'on faisait les saints offices avec tant de décence, d'ordre et de régularité.

Le bien que Bourdoise ne pouvait faire par sa présence, il l'accomplissait par son influence, par ses disciples et par ses petits écrits sur la Cléricature. Le diocèse de Toulouse (2) fut un de ceux qui tirèrent le plus grand

(1) Elle n'avait pas lieu de s'en dispenser. — Le saint abbé Bourdoise était trop éclairé pour ne pas tenir compte, quand il le fallait, de certaines circonstances qui peuvent excuser l'absence de la Paroisse. (Voyez liv. vi, chap. 11).

(2) Toulouse, grande et belle ville du département de Haute-Garonne, dans une situation charmante, près du canal du Midi, à 181 lieues de Paris.

L'Eglise de Toulouse reconnaît saint Saturnin pour son premier Evêque et son Apôtre, il y scella de son sang la vérité de l'Evangile qu'il avait annoncé dans cette ville.

Il s'est tenu, à Toulouse, plusieurs Conciles, et son Université,

fruit de l'influence et des écrits du Serviteur de Dieu. Charles de Montchal (1) le gouvernait alors. Il était l'un des Prélats qui goûtaient le mieux les maximes du saint Prêtre, qui s'appliquaient, avec le plus grand zèle, à faire reflourir la discipline ecclésiastique dans son diocèse. A l'exemple de Bourdoise, qu'il vénérât comme un grand Maître dans la science pratique des Saints, il faisait, lui-même, des Conférences ecclésiastiques à ses Prêtres, et des Missions très fréquentes pour l'instruction et la conversion des peuples, confiés à sa houlette pastorale. Plein de zèle pour la gloire de la Religion et la beauté de l'Eglise, il favorisa, avec bonheur, l'établissement de plusieurs Communautés régulières. Comme son prédécesseur, M. de la Valette (2), qui avait établi à

redevvenue, aujourd'hui, si florissante, grâce au zèle de Son Eminence Mgr le Cardinal Desprez, fut toujours fort célèbre.

La Cathédrale, l'église de Saint-Saturnin, les places de la Préfecture, de l'Hôtel-de-Ville, de Saint-Georges, de Saint-Cyprien, etc., sont remarquables.

(1) Charles de Montchal, né à Annonai, en Vivarais, fut d'abord boursier, et ensuite principal du collège d'Autun, à Paris. Il a mérité d'être mis au rang des savants par une connaissance profonde de l'Histoire sainte et profane, par sa science dans le droit et dans les langues grecque et hébraïque.

Devenu archevêque de Toulouse, en 1628, il s'appliqua, avec un zèle vraiment apostolique, à la réforme de son diocèse. Sa science parut avec éclat dans l'assemblée générale du Clergé de France, où il présida, en 1645. Il mourut à Carcassonne, le 11 septembre 1651.

On a de ce grand archevêque des mémoires imprimés à Rotterdam, en 1718, en 2 vol. in-12, qui contiennent les particularités de la vie du célèbre Cardinal de Richelieu, ministre d'État.

(2) Louis de Noyant de la Valette, fils du duc d'Epéron, créé Cardinal, le 11 janvier 1621, posséda, avec l'archevêché de Toulouse, les abbayes de Saint-Sernin, de la même ville, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Vincent de Metz, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il fut, en même temps, général des armées du roi, gouverneur d'Anjou, de Metz et du pays Messin. Il commanda avec quel-



Toulouse, en 1616 les Carmélites, en 1621 les Théatins, en 1623 les Carmes déchaussés et les Religieuses-Mathurines, en 1615 les Religieuses du Troisième-Ordre de Saint-François ou Tierçaires, ce vénérable Pontife, qui entraient bien mieux dans l'esprit de la sainte Cléricature, établit, lui aussi, divers Ordres religieux dans sa ville épiscopale.

Ce fut sous son épiscopat, très laborieux, qu'en 1630, se fixèrent, à Toulouse, les Religieux de Notre-Dame. Il fonda, lui-même, en 1634, un couvent de Religieuses sous le nom de *Refuge*; ce fut, croit-on, le premier Refuge établi en France. La maison des Dames d'Andoin fut aussi fondée, sous son épiscopat, en 1638. Enfin, il approuva la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie, dont il choisit l'établissement, en 1652, pour son Séminaire, en le réglant selon la discipline observée dans celui de Bourdoise.

Ainsi, le bien que le Serviteur de Dieu opérait, par l'influence de sa sainteté et de ses doctrines, est inexprimable. Ce n'est pas exagérer de dire, qu'en fait de réformation du Clergé et de renouvellement de la piété Chrétienne, en France, nul n'y a plus contribué que lui.

Beaucoup de diocèses durent aux écrits du Serviteur de Dieu, comme à la renommée de sa vertu, leur rénovation entière. Nous avons déjà parlé de celui d'Auch (1), sous l'épiscopat de M. Léonard de Trappes, qui avait

que gloire en Allemagne, en Franche-Comté, en Italie, et servit utilement Louis XIII dans son Conseil et à la tête de ses troupes. Il mourut à Rivoli, près de Turin, en 1639, âgé de 47 ans, sans avoir reçu les ordres sacrés.

(1) *Auch*, ville du département du Gers, bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'un coteau très élevé; elle présente un aspect pittoresque. A 191 lieues S.-S.-O. de Paris.

propagé les maximes de l'Homme apostolique dans son Clergé, et qui, lui-même, en faisait le sujet de ses méditations et la règle de sa conduite. M. de Vic (1), qui lui succéda, n'était pas, moins que lui, tout pénétré d'estime et de vénération pour ce saint Réformateur; de sorte qu'il s'appliqua, avec un soin jaloux, à continuer et même à perfectionner le bien commencé.

Ce pieux Pontife n'eut d'autre ambition que celle de se rendre utile à son bien-aimé troupeau, par ses instructions et par ses largesses envers les nécessiteux. Comme il désirait vivement avoir un Clergé modèle, alors que la discipline était généralement relâchée, il assembla, en six différentes fois, six Conciles, visita régulièrement tout son diocèse, consolant les uns, secourant les autres, et distribuant à tous le pain de la Parole divine; enfin, il fit embrasser partout des réglemens, faits selon l'esprit de

(1) Dominique de Vic, fils d'Emeri de Vic, seigneur d'Ermenonville, etc., naquit à Paris, en 1588. Il n'avait que sept ans, lorsque Henri IV le fit abbé du Bec.

Il fit ses premières études à Ingolstadt, en Allemagne. Ensuite il alla étudier à la Flèche, et fit sa Théologie à Paris, dans l'Université. Il accompagna, en 1620, Louis XIII, qui l'avait fait conseiller d'Etat, dans le voyage qu'il fit à Toulouse, après avoir réduit Saint-Jean-d'Angély et plusieurs autres places fortes, possédées par les rebelles. Ce fut là que Léonard de Trappes, son prédécesseur sur le siège d'Auch, le demanda au roi pour coadjuteur et l'obtint, quoique bien des courtisans eussent envie de cette dignité.

Dominique fut consacré le dimanche de la Trinité, 26 mai 1622, archevêque de Corinthe, et coadjuteur d'Auch, dans l'église d'Ermenonville, par Léonard. Il se rendit aussitôt dans son diocèse et entra dans sa ville métropolitaine, aux acclamations du magistrat et du peuple, le 16 février 1626.

On peut dire qu'il se dévoua tout entier à sa charge pastorale. La peste l'ayant obligé de s'éloigner pour un temps, il revint, de suite, consoler ses diocésains.

Ce digne Prélat mourut en 1661.



notre saint abbé Bourdoise : et ces règlements étaient autant de preuves de son zèle, de son érudition et de sa sagesse.

Le bon exemple et la vraie vertu portent des fruits durables. Ce diocèse une fois renouvelé, selon les règles de la sainte Écriture, les autres Prélats, qui succédèrent à M. de Vic, n'eurent plus qu'à entretenir cette salutaire réforme. La tâche était plus facile alors. Néanmoins, la vigilance et l'activité de leur zèle n'étaient pas superflues ; elles devenaient même nécessaires pour éloigner l'indifférence et, par suite, le relâchement chez les Ecclésiastiques, soumis à leur juridiction.

Le Ciel versait ses bénédictions sur ce diocèse et, après la mort de M. de Vic, M. de la Mothe-Houdencourt (1) eut, sans doute, aussi le bonheur de connaître personnellement Bourdoise. Quand il venait à Paris et

(1) Henri de la Mothe-Houdencourt était fils de Philippe, seigneur de la Mothe-Houdencourt, et de Louise-Charles, fille d'Antoine, seigneur du Plessis-Piquet. Il étudia les Belles-Lettres et la Théologie à Paris, et il devint proviseur de Navarre. Il avait trois frères, dont l'un fut évêque de Saint-Flour, l'autre de Mende ; le troisième, nommé Philippe, ayant pris le parti des armes, fut fait maréchal de France, vice-roi de Catalogne et duc de Cardonne.

Henri, ayant été nommé à l'évêché de Rennes, passa à l'archevêché d'Auch, auquel le roi le nomma, en 1662, le 1<sup>er</sup> juillet. Il avait été fait, dès l'année précédente, grand aumônier d'Anne d'Autriche, dont il célébra les obsèques à Saint-Denis, le 22 février 1666.

Devenu âgé, il se servit d'un vertueux ecclésiastique, Etienne d'Aignan-du-Soudat, pour administrer son diocèse en qualité de Vicaire-Général, quoiqu'il fût ayeugle. C'était l'un des Prêtres les plus savants sur les matières ecclésiastiques.

Henri mourut à Mézières, le 24 février 1684, et fut inhumé, selon son humble désir, hors de l'église, sous le clocher.

au château d'Houdencourt (1), assez rapproché de celui de Liancourt, il s'estimait heureux d'avoir quelque entretien avec l'Homme de Dieu, de s'inspirer de ses maximes, de ses désirs, de ses vertus. Le cœur de Bourdoise était comme une fournaise de charité, qui embrasait les plus froids qui l'approchaient, et peu le quittaient sans emporter, au moins, la résolution de devenir meilleurs.

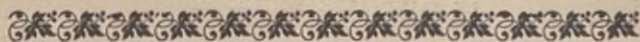
Quoi qu'il en soit, M. de la Mothe-Houdencourt, animé d'un zèle éclairé, gouverna son diocèse en vrai disciple de l'humble Réformateur, et il se sanctifia en sanctifiant son troupeau. Il fit de grandes libéralités à son église, dont il augmenta les Ministres, les revenus et les ornements.

Il n'oublia rien pour faire observer la sainte discipline, établie par ses prédécesseurs, pour étendre le règne de Dieu dans les âmes. Il illustra plus sa noble famille par ses qualités épiscopales, qu'il ne l'eût fait en commandant les armées du roi.

(1) Nous écrivons Houdencourt et non Houdancourt, comme nous le lisons imprimé dans le *Recueil des actes, mémoires, etc., relatif au Clergé*, en 12 vol. in-folio (1721), et comme l'a écrit M. Morel, curé de Chevrières et vice-président de la Société historique de Compiègne, dans sa remarquable monographie sur la Commune et la Paroisse d'Houdencourt, in-8. Ce village, à 14 lieues 1/4, vers le Nord, de Paris, conserve encore les ruines de l'ancien château, qu'on nomme *Ferme de la Mothe-Houdencourt*.







## CHAPITRE VIII

Les fatigues de Bourdoise l'obligent au repos. — Il va visiter l'île de la Camargue. — Triste état de cette île au physique, comme au moral. — Projets de l'Apôtre-Missionnaire, pour christianiser les habitants de l'île. — Il se propose d'aller à Rome, son dévouement au Souverain-Pontife. — Ses travaux à Arles. — L'Archevêque de ce diocèse l'appelle à Paris. — Bourdoise à Avignon, à Lyon, à Moulins. — Regrets bien vifs, des habitants d'Arles, de son départ. — Il apprend, avec peine, que ses projets pour la Camargue, ne pourront être exécutés. — Le Prélat entretient avec lui les meilleures relations ; il vient à Saint-Nicolas, avec seize évêques ; un épisode édifiant, de sa part. — La mort de l'Evêque d'Arras retarde les travaux de Bourdoise dans ce diocèse. — Pierre Duchesne travaille en Gascogne, puis à Saint-Malo.

**M**ALGRÉ un héroïque courage et un grand zèle, de si continuels travaux, que soutenait joyeusement Bourdoise, étaient plus que suffisants pour épuiser ses forces et le faire succomber à la fatigue. Il se vit donc obligé de prendre quelque repos. Grâce au Ciel, sa maladie n'eut pas de suite ; elle ne servit qu'à faire voir sa patience et l'estime qu'on avait pour lui. Dès qu'il se vit rétabli, il alla visiter l'île de la Camargue (1). Cette île,

(1) *Camargue*. Territoire du diocèse d'Arles. La plus commune opinion des savants est que les anciens ont appelé ce lieu *Fossæ Marianæ*, et nous l'avons appelé Camargue, de *Caii Marii ager*. En effet, il y a plusieurs lieux dans la Provence et dans le Languedoc qui se terminent en *argue*, comme *Massillargue*,

voisine de la ville d'Arles, a environ sept lieues de longueur et quatre ou cinq de largeur. « Elle est abondante en blé, en vin, en bois, en pâturages; mais dans le temps ordinaire, dit Bourdoise, il n'y avait ni marchands, ni artisans, et il fallait aller chercher, à Arles, tout ce qui était le plus nécessaire à la vie. On n'y buvait que de l'eau du Rhône, qui est à deux lieues. Il s'y produit des vents extraordinaires, et la chaleur y est insupportable durant l'été. Les mouches y abondent, et on a bien de la peine à s'en garantir pendant la nuit, quelque précaution qu'on prenne (1). »

La situation spirituelle de l'île était plus triste encore. On ne peut rien voir de plus douloureux que le récit, fait par le Serviteur de Dieu, des misères spirituelles de ses habitants. « Les pauvres gens, dit-il, y étaient si peu instruits, qu'il se trouvait des enfants de dix à douze ans qui n'avaient jamais vu ni Prêtres, ni Clercs, ni entendu aucune Messe. Les serviteurs et les servantes y tombant malades, quand on ne les pouvait transporter dans l'hôpital d'Arles, étaient abandonnés, couchés sur un peu de paille, à la porte des fermes, où on leur portait un peu d'eau avec un morceau de pain, comme l'on aurait fait à des chiens; et lorsqu'ils mouraient, leur trouvait-on un peu d'argent, leurs camarades les allaient enterrer dans les champs, au pied d'une Croix. S'ils n'avaient point d'argent, quelqu'un se contentait de creuser une fosse

*Emargue, Gallargue... et qui ont été faits de Massilii ager, d'Emari ager, de Galli ager... Néanmoins, je suis de l'avis de M. Guyet, qui croit que Camargue a été fait de Camarica, verbal de Camara, île sur le Rhône, mais qui devint contiguë à la terre. Cette île est appelée Camariæ par le continuateur d'Aimoin. » (Ménage, Dictionn. étymol. de la langue franc.)*

(1) Cf. le P. de la Cour, liv. III.



dans la campagne, auprès d'un tas de paille, et, roulant le corps dans cette paille, il le couvrait d'un peu de terre, laissant dessus la fosse une Croix de bois, sans qu'aucun Prêtre ni de la ville, ni du pays, pensât à secourir toutes ces pauvres âmes. »

« On n'y possédait que des chapelles, continue Bourdoise, où l'on célébrait la Messe durant seulement quelques mois de l'année; mais il ne s'y trouvait aucune église paroissiale. En conséquence de cet état de choses, il n'était pas rare de voir des personnes qui n'avaient point rempli leurs devoirs de Chrétien, ni même vu de Prêtres depuis dix à douze ans. »

Le saint Apôtre fut vraiment affecté de cet abandon des âmes; il en gémit devant Dieu, et, afin de remédier à un si grand désordre, il parcourut l'île dans tous les sens, pour instruire et réconcilier les habitants dispersés dans la campagne. Après avoir tout bien observé, il comprit que le mieux serait de se contenter d'une seule Paroisse, au milieu de l'île, avec une Communauté, composée de Prêtres du pays qui devraient desservir plusieurs succursales, qu'on y établirait, pour la plus grande commodité des fidèles.

Bourdoise, le zélé Bourdoise, marqua, lui-même, le lieu de l'église principale; il en traça le plan, et celui de la Sacristie et du Cimetière. « Il faudrait, dit-il, qu'il y eût une Communauté de huit ou dix Prêtres, pour servir cette église et pourvoir aux besoins spirituels de toute l'île; que tous ces Prêtres, ou du moins une grande partie, fussent du pays ou du voisinage, afin qu'ils pussent entendre la langue de ces insulaires, et se faire à l'air et à la nourriture du lieu. » Et parce qu'il se trouvait des maisons fort éloignées de cette Paroisse, le saint Abbé voulait qu'on divisât l'île en cinq ou six quartiers, et

qu'on y bâtit autant d'églises, succursales de la première; il voulait que chacune eût un Cimetière et une maison, pour loger le Prêtre qui y viendrait faire l'office les Dimanches et les Fêtes, et y passer le reste du jour pour s'informer de l'état des malades, s'il y en avait, les visiter et leur administrer les Sacrements. Ensuite, le prêtre s'en retournerait à la Communauté, d'où on le pourrait appeler, selon les besoins.

« Ces établissements, ajoutait Bourdoise, seraient d'une très-grande utilité pour ces pauvres insulaires, qui manquent d'instruction. Les riches en recevraient aussi beaucoup de consolation. En quelque quartier de l'île qu'ils soient, ils pourront avoir un Prêtre pour leur dire la Messe, quand ils auront la dévotion de l'entendre, et pour les assister dans leurs maladies. S'il meurt quelqu'un et qu'on veuille faire l'enterrement avec un peu plus de solennité, on pourra appeler des Prêtres de la Paroisse. Il y aura des Ecoles Chrétiennes auprès de la maison de la Communauté; les enfants des environs y viendront, chaque jour; et ceux qui sont trop éloignés pourront y demeurer pour une petite pension... Si, dans la suite, Mgr l'Archevêque jugeait à propos de mettre là son Séminaire, les jeunes Ecclésiastiques y seraient moins détournés de leurs exercices, et apprendraient à faire leurs fonctions, en servant la Paroisse. Ce lieu serait aussi fort propre, soit pour les Ecclésiastiques, soit pour les laïques de la ville et du diocèse, qui voudraient faire des retraites. »

Le saint abbé Bourdoise était toujours poussé par l'Esprit de Dieu. Il estimait que, pour tirer quelque profit de ces nouveaux établissements, il était urgent de commencer par faire une mission dans l'île, et il en marque la manière. Ce qu'il dit révèle chez lui, un Homme réellement apostolique, digne de l'admiration des siècles.



« Il ne suffirait pas, dit le saint Prêtre, de prêcher dans les églises, parce que ceux qui ont le plus besoin d'instruction ne pourraient pas y venir, à cause qu'ils sont trop éloignés, ou qu'ils sont trop occupés chez eux. Il faudrait que deux Ecclésiastiques allassent de maison en maison, dans les quartiers qui leur seraient assignés, et qu'ils restassent en chaque endroit, autant qu'ils le croiraient nécessaire pour instruire les gens grossiers, et leur apprendre à recevoir dignement les sacrements de la Pénitence, de l'Eucharistie et de la Confirmation. Les propriétaires et les fermiers fourniraient de bon cœur, la nourriture corporelle à ceux qui leur donneraient aussi la nourriture spirituelle. On emploierait, à cela, autant de Prêtres qu'il en faudrait, et on choisirait indifféremment, entre les séculiers et entre les réguliers ceux qui y seraient les plus propres, et qui voudraient bien s'en donner la peine. On prendrait le temps qui serait le plus commode pour les Prêtres et pour les peuples. Mgr l'Archevêque honorerait cette mission de sa présence, afin de donner la Confirmation à ceux qu'on y aurait disposés, se trouvant tantôt dans l'église paroissiale, et tantôt dans les succursales, selon le besoin. »

Ainsi, la conduite du Serviteur de Dieu était l'écho de cette belle parole du Christ : « Prêchez l'Évangile à toute créature (1) ».

Dans l'ardeur de son zèle, il jugea à propos d'envoyer dans les campagnes deux Missionnaires, pour évangéliser

(1) Marc, xvi, 15. Cette parole est belle et consolante. Car, dit le Docteur séraphique, la prédication de l'Évangile a été établie, afin que l'homme se convertisse à Dieu, pour que Dieu s'unisse à lui et le bénisse dans le Ciel. *Prædicatio ad hoc instituta est, ut hominem convertat ad Deum, et conversus, ut beatificetur in cælis.* (Div. Bonaventura, *Glossa* in Marc. xvi, n. 10.)

ceux que l'indifférence, ou des raisons quelconques, empêchaient de venir à l'église.

Ces projets, quoique encore incomplets, au jugement du pieux Bourdoise, furent approuvés de tous ceux qui en eurent connaissance. Loin de paraître irréalisables, on convint que, si on voulait les exécuter, on trouverait assez facilement de quoi en faire les frais. Toutefois, on ne pouvait rien commencer sans l'agrément de l'Archevêque; or M. Barrault se trouvait à Paris et paraissait devoir y séjourner longtemps. Alors Bourdoise voulut aller à Rome, porter ses vœux aux tombeaux des saints Apôtres et mettre sa Communauté sous leur protection. Son dessein était, peut-être aussi, de présenter ses hommages au Souverain-Pontife, pour lequel il avait un amour filial et professait une soumission sans bornes. Sans doute qu'il eût demandé l'avis du Saint-Père sur la fondation des Communautés ecclésiastiques, et des bénédictions particulières pour tous ceux qui avaient embrassé cette vie, sous sa direction. Il l'eût encore entretenu des Séminaires, à la fondation desquels il avait voué son existence entière; de l'opportunité de ces établissements pour réformer le Clergé et, par ce moyen, faire refleurir l'Église et régénérer la société.

Les prétentions du Serviteur de Dieu ne pouvaient aller plus loin. Dans son humilité, il n'a jamais eu le dessein d'établir un Ordre religieux, ni une Congrégation, soumise à des vœux particuliers. Peut-être comprenait-il, aussi, que ce n'était pas la mission que le Ciel lui avait confiée, mais bien celle de s'employer uniquement à la Réformation du Clergé, par l'établissement de Séminaires diocésains. Il fit part de ce dessein à sa Communauté de Saint-Nicolas, qui ne s'y opposa point, mais qui, au contraire, en parut satisfaite.



Avant de partir pour Rome, le zélé Missionnaire écrivit à l'Archevêque d'Arles. En attendant sa réponse, comme il ne pouvait rester sans une occupation qui tournât directement à la gloire de Dieu et de son Eglise, il fit faire plusieurs retraites, tant aux Ecclésiastiques de la ville qu'à ceux de la campagne, dont tous furent fort édifiés.

Il obtint facilement des Grands-Vicaires la permission d'établir les prières des Quarante-Heures, en l'église de Sainte-Croix, le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants. Dès le premier jour, il y eut une procession très solennelle, à laquelle assistèrent les confrères du saint Ange-Gardien. Cette Confrérie, qui avait été établie dans cette église, était, depuis longtemps, dissoute, et il la remit en vigueur. Chaque jour il y eut plusieurs instructions, et l'office fut fait avec tant de soin, de piété et de solennité, qu'un grand concours de toute la ville voulut y prendre part. Chacun passa ces trois jours en prières et en saints exercices, sans convoiter les divertissements scandaleux du Carnaval.

Pendant l'Archevêque d'Arles, qui avait reçu les Lettres et les Mémoires du pieux Bourdoise, touchant la Communauté de Sainte-Croix, et l'érection d'une Paroisse dans l'île de la Camargue, ne détermina rien, sans en avoir conféré avec lui. Ne pouvant aller, sitôt, sur les lieux, il écrivit au saint Prêtre, le 9 mars de cette année 1635, pour l'engager à revenir au plus tôt, de peur qu'ils ne se croisassent, sans se rencontrer, parce qu'il devait partir pour son diocèse, après que les affaires, qui le retenaient dans la capitale, seraient terminées.

Cette Lettre fut remise à l'Homme Apostolique, le samedi 17 mars, par l'Evêque de Bazas, qui travaillait à Arles, en attendant le Prélat. Bourdoise la communiqua,

le lendemain, aux Grands-Vicaires, leur recommanda ses confrères qu'il laissait à Sainte-Croix, et abandonnant tout à fait son projet de voyage à Rome, il monta à cheval, le lundi 19 mars (car rarement il voyageait le Dimanche), à six heures du matin, ne prenant congé que du Secrétaire de l'Archevêque, qu'il chargea de diverses commissions. Il ménageait, ainsi, un grand nombre de personnes de considération d'Arles, qui l'aimaient et le vénéraient, et qui n'auraient pu le voir partir sans une sensible douleur.

Le saint Missionnaire ne quitta point non plus la ville d'Arles sans quelque crainte, pour la réalisation de son grand dessein d'évangéliser l'île de la Camargue, ni sans quelque regret de n'avoir pu continuer le bien commencé. Quoique fort pressé de répondre à l'appel de l'Archevêque, prévoyant qu'il ne reviendrait peut-être pas de sitôt, il ne laissa point de visiter les amis qu'il avait sur la route et de s'entretenir, avec eux, des choses de Dieu.

Passant à Avignon (1), il rendit visite d'abord à Notre-Seigneur dans les églises, selon sa coutume, puis, à diverses personnes qui entretenaient avec lui des relations pour l'avancement du règne de Dieu et l'exaltation de la sainte Eglise. Il laissa dans cette ville de doux et saints souvenirs de son éminente piété, de son zèle pour la réformation Chrétienne et Cléricale.

Se trouvant à Lyon, où, quatre mois auparavant, il avait exercé son salutaire Apostolat, Bourdoise eut la consola-

(1) *Avignon*, grande, belle et très ancienne ville du département de Vaucluse, dans une charmante situation, sur la rive gauche du Rhône et au milieu d'une plaine. Elle est remarquable par la cathédrale, qui est d'une belle architecture, par le palais des Papes, etc. A 178 lieues 112 S.-E. de Paris.



tion de voir que la semence divine qu'il y avait jetée commençait à fructifier. Plusieurs membres du Clergé étaient dans une grande ferveur, la plupart aspiraient à une haute perfection; et ils avaient formé le dessein de vivre en Communauté. Les dignitaires Ecclésiastiques donnaient, eux-mêmes, l'exemple de ce renouvellement merveilleux, où l'action de la grâce se montrait si éclatante. Le saint Abbé s'en réjouit, avec eux, dans le Seigneur, les exhorta à persévérer dans de si bons sentiments, s'offrit à les aider en tout ce qu'il pourrait, et se recommanda à leur souvenir devant Dieu.

Sa présence leur eût été bien avantageuse et même fort nécessaire, comme s'exprime un de ses biographes (1), et ils firent tout ce qu'ils purent pour le retenir; mais il ne put rester que cinq jours avec eux, parce qu'on était en la semaine de la Passion du Sauveur, et qu'il voulait se rendre à Paris, avant Pâques. C'est ce qui l'empêcha d'aller, de nouveau, à Saint-Bonnet et à Saint-Etienne-en-Forez, pour voir les Curés de Saint-Etienne et de Saint-Héant, et plus particulièrement le célèbre missionnaire M. Roussier, dont on lui avait parlé avec éloge, et avec lequel il eut toujours, depuis, une liaison très intime en Notre-Seigneur, quoique, d'après son aveu, ils ne se soient jamais vus ici-bas.

L'Apôtre du Christ continua sa route, cultivant ses premières conquêtes, et en faisant de nouvelles partout où il passait. A Moulins (2), il célébra avec une piété angélique le Saint-Sacrifice de la Messe, et distribua le

(1) L'abbé Descourveaux, *La vie de M. Bourdoise*, liv. III.

(2) *Moulins*, grande et belle ville du département de l'Allier, au milieu d'une fertile plaine, de plus de 15 lieues du Midi au Nord. Elle est généralement bien bâtie et a des promenades très agréables. A 72 lieues 1/2 S.-E. de Paris.

Pain de vie à plusieurs fidèles. Il dina dans la ville, et conféra avec quelques Ecclésiastiques, de matières religieuses. Malgré son grand désir de partir, au plus vite, il fit quelques visites à ses amis, car il en avait là aussi, et dans presque toutes les villes du royaume. Il eut la consolation de passer le Dimanche des Rameaux et le Lundi-Saint, en l'abbaye des Bénédictins de Cluny (1).

« J'y fus en pension deux jours, dit-il, et je payais, non pas en donnant de l'argent, car on n'en voulait point,

(1) *Bénédictins*, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, dont les immenses travaux ont glorifié l'Eglise, avancé les sciences, éclairé le monde et civilisé la société. Les Bénédictins ne sont pas les plus anciens Moines ; il y en avait plusieurs avant eux, même dans l'Occident, avec cette différence qu'ils n'étaient attachés à aucun Ordre particulier. C'est depuis le v<sup>e</sup> siècle que cet Ordre, si justement célèbre, qui reconnaît saint Benoît pour fondateur, s'est merveilleusement distingué par les sciences et par une piété éminente. Il a même été la tige de plusieurs autres Ordres religieux très importants, tels que ceux de Camaldoli, de Vallombreuse, de Grammond, de Cîteaux, des Célestins, de Fontevault, de Cluny, etc. Les réformes qui y ont été introduites, en divers temps, l'ont aussi partagé en diverses branches, ou Congrégations, par exemple, de Saint-Vannes, de Saint-Hidulphe, de Saint-Maur...

Il y a aussi des Religieuses *Bénédictines*, qui suivent la règle de saint Benoît, et qui reconnaissent sainte Scholastique, sa sœur, pour leur fondatrice.

Quant à la règle de saint Benoît qui sanctifia tant d'âmes, forma tant de saints et grands hommes, et qui a servi de fondement à plusieurs autres règles, elle est un chef-d'œuvre de sagesse, de bonne doctrine, et un code parfait de perfection chrétienne et religieuse. Tous les lettrés et la plupart des grands Docteurs du moyen âge, Grégoire-le-Grand, Alexandre de Halès, Bonaventure de Fidenza, Thomas d'Aquin, Gerson, etc., quoique étrangers à l'Ordre de Saint-Benoît, en ont fait leurs délices, et y ont puisé, en partie, les pieux sentiments, les graves maximes, cet enseignement sûr et pratique de la vraie piété dont ils ont laissé des réminiscences dans leurs immortels écrits. Les plus doctes et les plus habiles en ont fait des commentaires précieux, comme on l'a fait de l'Evangile, dont elle est la moelle et la quintessence.



mais en parlant continuellement de Cléricature. » Le père Prieur et tous les religieux lui témoignèrent beaucoup de bonté, une grande estime et un dévouement sans bornes. De son côté, le saint Homme en eut toute la reconnaissance possible. Sitôt qu'il fut arrivé chez lui, il leur écrivit pour leur renouveler sa reconnaissance et son amitié, et il leur envoya beaucoup de petits ouvrages de Cléricature, dont il était l'auteur, et qu'il leur avait promis.

Rentré à Paris, le 7 avril, le saint abbé Bourdoise fut reçu à Saint-Nicolas, par ses confrères et ses disciples, avec les plus grandes marques d'amitié et de joie, qu'on pouvait donner à un maître chéri et à un père bien-aimé. Autant son départ avait paru sensible, autant on était heureux de le revoir après un si long voyage.

L'Archevêque d'Arles était, alors, à Saint-Germain-en-Laye (1), où le roi tenait sa Cour, et Bourdoise ne put le voir qu'après les fêtes. Alors le Prélat lui dit que, « dans l'incertitude où il était, s'il irait bientôt dans son diocèse, il ne pouvait rien déterminer à Paris, qu'il verrait sur les lieux ce qu'il pourrait faire ; que, s'il ne paraissait pas, ils prendraient, ensemble, d'autres mesures pour exécuter leur dessein. » Mais, ayant été nommé pour présider à l'Assemblée générale du Clergé, qui se tint cette année, il fut si occupé, qu'il ne prit pas le loisir de penser à autres choses.

L'Homme apostolique, voyant que rien ne se concluait,

(1) *Saint-Germain-en-Laye*, ville et ancien château royal, département de Seine-et-Oise, à 4 lieues 1/2 O. de Paris. Cette ville, située sur une montagne, où l'air est pur et sain, d'une vue agréable, qui s'étend sur de vastes plaines, possédait, avant la Révolution, un prieuré, un couvent de Récollets, et un d'Ursulines. A 2 lieues 1/2 N. de Versailles et à 4 lieues 1/2 O. de Paris.

et qu'on n'était pas près de terminer cette affaire; étant d'ailleurs appelé, lui-même, à d'autres travaux, écrivit à ses confrères qu'il avait laissés à Arles. Il leur manda de prendre le coche d'Avignon, qui devait partir le 30 juillet, et d'arriver à Paris le 18 août; il leur désigna les lieux où ils devaient loger, chaque jour, et les personnes qu'ils devaient visiter en chemin.

La douleur qu'on avait éprouvée, à Arles, de ce départ du saint abbé Bourdoise, avait été allégée par l'espérance de le revoir bientôt. On y était d'autant mieux fondé, qu'il avait laissé, à Sainte-Croix, deux de ses confrères, qu'il aurait amenés avec lui, s'il avait été sûr de ne point revenir. Mais, quand on les vit partir quatre mois après, alors la douleur de ne plus revoir l'Apôtre fut à son comble, et on exprima, bien haut, le dommage que causait une telle perte. Ce ne fut, dit le narrateur, que nous suivons ici (1), que pleurs et gémissements dans la paroisse de Sainte-Croix, ou plutôt dans la ville d'Arles.

Le Clergé ne parut pas moins affligé que le peuple. Les Grands-Vicaires, la plupart des Curés de la ville, plusieurs autres Ecclésiastiques, et particulièrement ceux de la Communauté, qu'on avait commencée à Sainte-Croix, écrivirent, sur ce sujet, à Bourdoise, et lui exprimèrent la peine qu'ils en avaient. On ne peut rien dire de plus chrétien et de plus expressif que ces sentiments, dont M. Girard, procureur du roi, fit part à l'Homme de Dieu, dans une lettre particulière. Plein d'estime et de vénération pour lui, ce pieux Magistrat se plaint « que les avantages dont voulait les gratifier Mgr l'Archevêque leur ont été enlevés d'une manière si prompte. Il dit qu'ils ne méritaient pas de posséder un si riche trésor

(1) Voy. Descourveaux, année 1635.



que le Serviteur de Dieu, et qu'ils s'en sont rendus indignes par leurs péchés. Et, après avoir assuré de sa vive reconnaissance Bourdoise et ses coopérateurs, il promet que leur souvenir vivra toujours dans sa mémoire, et qu'il se rappellera éternellement leurs salutaires instructions, ainsi que les bons exemples qu'ils lui ont donnés. »

D'autres s'exprimaient de même et promettaient de faire pénitence, afin de fléchir la divine Justice, dans l'espoir que notre Dieu leur rendrait, dans sa miséricorde, ce qu'il leur avait ôté, en punition de leurs péchés.

On s'attendait bien, à Arles, que l'Archevêque ramènerait le vénérable Apôtre. Lorsqu'on apprit que ce Prélat devait arriver, un assez bon nombre de personnes allèrent, avec empressement, au-devant de lui, pensant trouver, en sa compagnie, le Serviteur de Dieu. Les paroissiens de Sainte-Croix, et plusieurs personnes de considération, avaient, dans leur pieux zèle, cru aussi facilement à la possibilité de son retour, et auraient éprouvé le plus doux plaisir à le revoir. Ce qui paraît plus surprenant, une troupe d'enfants, de la même paroisse, partit, de grand matin, et alla le chercher jusqu'à Saint-Gabriel, hameau qui est plus éloigné d'Arles, que Saint-Germain-en-Laye ne l'est de Paris (1), et quoiqu'ils eussent vu qu'il n'était pas dans le carrosse de leur Archevêque, et qu'on leur eût dit qu'il ne venait pas, ils l'attendirent encore bien longtemps et ne s'en retournèrent qu'à la tombée de la nuit, inconsolables de n'avoir pas revu leur Père en Jésus-Christ.

Une affection si tendre, si dévouée et si universelle,

(1) C'est-à-dire d'une distance d'environ 3 lieues.

prouve combien était estimé, aimé et vénéré l'Homme Apostolique. Aussi son voyage n'avait pas été inutile, quoiqu'il n'eût pas produit tout l'effet qu'il en espérait, par l'impossibilité où il se vit de faire, à Arles et à la Camargue, tout le bien qu'il avait prémédité. Car il édifia également le Clergé et le peuple. Il mit un si bel ordre dans la paroisse de Sainte-Croix, qu'elle pouvait servir de règle aux autres, et il n'y eut guère d'églises, dans la ville, où il ne laissât des marques de son grand zèle et de sa tendre piété. Les Conférences et les Retraites ecclésiastiques qu'il y établit, servirent beaucoup au renouvellement de la discipline, et il activa par ses conseils l'établissement d'un Séminaire diocésain. Des relations par lettres qu'il entretenait toujours, par la suite, avec des dignitaires du Clergé d'Arles, contribuèrent aussi, très efficacement, à alimenter la piété chrétienne et ecclésiastique, qu'il avait, pour ainsi dire, fait naître, par ses travaux et par ses discours.

Le saint abbé Bourdoise était si humble, qu'il comptait pour rien tant d'efforts et de fatigues. Il se rappelait fréquemment la parole du divin Maître : « Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites : « Nous sommes des serviteurs inutiles (1) », c'est-à-dire que, suivant un interprète sacré, « comme un fils bien né, il se croyait obligé de tendre à ce qu'il y a de plus parfait. » Aussi, lui demandait-on des nouvelles du succès de son voyage, il répondait, comme saint Pierre le fit à Notre-Seigneur : « Nous avons travaillé pendant la nuit

(1) Luc, xvii, 10. *Serviteurs inutiles*, par humilité, ou au regard de Dieu, et non pas à notre égard, car nous pouvons mériter. (Marc de Bérulle, de l'Ordre des Mineurs de Saint-François, *Explic. de la Bible*, sur le texte précité.)



et nous n'avons rien pris (1). » Il voulait dire que l'Archevêque d'Arles étant comme le Soleil de ce diocèse, on ne pouvait presque pas y faire du bien en son absence, quelque peine qu'on se donnât pour cela : « Nous eussions plus fait en un mois, disait-il encore, si Monseigneur y avait été présent, que nous ne pourrions faire en un an, ni en deux, s'il n'y était pas. Il nous avait promis de nous suivre incessamment, et de nous ramener après Pâques, et nous ne fussions point sortis de Paris, si nous eussions eu le moindre doute que ses affaires l'y eussent dû retenir si longtemps. »

En effet, si l'Archevêque eût été à Arles, il eût tout vu par lui-même, et, sur-le-champ, il eût aplani les difficultés qui se présentaient. Il eût fait connaître ses intentions, et personne n'eût osé les contredire, au lieu que, se trouvant si éloigné, on ne lui disait que ce qu'on voulait bien lui faire savoir, et quelque certitude morale qu'on eût de sa volonté à cet égard, on pouvait n'en exécuter que ce qui plaisait.

Le zélé Bourdoise fut, néanmoins, très sensible à cette déroute d'une entreprise, où il y allait de la gloire de Dieu et du salut de milliers d'âmes ; il s'en plaignit même assez librement, mais à la façon des Saints, et sans blâmer, en aucun sens, une autorité sacrée pour laquelle il eut toujours le plus profond respect. Un Grand-Vicaire lui écrivit « qu'il n'avait point de part au reproche qu'on lui en faisait. » Bourdoise lui répondit succinctement : « Si notre séjour en ces quartiers avait été plus long, et la confiance réciproque plus grande et plus entière, vous eussiez vu que je vous étais très acquis. » Ce qui dénote qu'il y avait peu d'entente entre ces autorités.

(1) Luc, v, 5.



Peut-être même que quelques-uns avaient un peu de jalousie contre des étrangers, qu'on estimait jouir trop largement de la confiance de l'Archevêque.

C'est ce qui fit, sans doute, que le Prélat ne convia point l'Homme apostolique de faire un second voyage en Provence, mais son estime pour lui n'en fut pas diminuée. Il la fit même passer à son successeur, M. de Grignon (1), et, comme jadis, il vint plusieurs fois à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Le jour de Saint-Louis, roi de France, il s'y trouva avec seize Evêques ou Archevêques, pour entendre le sermon de M. de Lingendes (2). Comme il prenait son rochet, hors de l'église, quelques Evêques, qui en furent surpris, lui dirent qu'il serait seul en cet habit, et que c'était une singularité. Il répondit « qu'il croyait qu'on ne serait pas fort étonné, à Saint-Nicolas, de voir des Evêques en rochet ; que, pour lui, il aimait mieux paraître singulier, en faisant son

(1) François Adhémar de Monteil, de Grignon, entré, assez jeune, dans l'Etat ecclésiastique, fut d'abord abbé d'Aiguebelle, puis évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en 1631, enfin coadjuteur d'Arles, en 1643.

Le roi le choisit pour apaiser quelques tumultes à Marseille. Il concilia aussi le Parlement d'Aix avec Louis de Vallois, entre lesquels il y avait eu quelque mésintelligence, et il empêcha une sédition prête à éclater dans sa ville épiscopale. En considération de son grand mérite et de ses services signalés, le roi le fit Commandeur de ses Ordres, en 1661.

Ce Prélat, illustre par sa grande douceur et son inépuisable charité, mourut le 9 mars 1689. Il avait deux frères évêques : Jacques, d'Uzez, et Louis-Joseph, de Carcassonne.

(2) Jean de Lingendes, né à Moulins, en 1695, prédicateur de Louis XIII, fut sacré, à Paris, dans l'Eglise des Jésuites, le 14 décembre 1642. Il avait prononcé l'éloge funèbre de Victor-Amédée, duc de Savoie, à Notre-Dame ; il prononça ensuite, le 22 juillet 1643, celle de Louis XIII.

En 1650, il fut transféré à l'évêché de Mâcon. Il publia quelques statuts, l'an 1655, et mourut l'année suivante.



devoir, que d'y manquer, en faisant comme les autres, »

Notre Bourdoise goûtait fort cette initiative du Prélat. Il a dit, depuis : « J'étais témoin de tout cela, et je gardais le rochet. » Et il ajouta : « Si un Prélat est invité à un acte de Théologie ou même de Philosophie, il y va en rochet, et il vient à l'Eglise en manteau ; comme si la Maison de Dieu était moins digne de respect qu'une classe de philosophie. On observe scrupuleusement tout ce que demande une bienséance purement mondaine, et on n'a aucun égard aux règles de la Religion et de la discipline de l'Eglise. »

En cette même année 1635, Bourdoise apprit, avec douleur, la mort du saint évêque d'Arras, M. Boudot (1), qu'il avait bien connu, lors de son voyage à Beauvais et au delà, et qu'il estimait pour son zèle de la discipline ecclésiastique. Il eût bien souhaité aller semer la Cléricature dans le diocèse d'Arras ; on y désirait fort sa présence. Il y fût allé bientôt, si la mort de ce Prélat, qui eut pour successeur M. du Fief (2), n'eût retardé ce saint projet, et si les évêques, qui devaient lui succéder, avaient

(1) Paul Boudot naquit à Marteau, en Franche-Comté, vers 1571. Docteur de Sorbonne, il fut fait official d'Arras, pénitencier et archidiaque par Jean Richardot, prédécesseur d'Herman Ottemberg sur le même siège d'Arras.

Comme il excellait dans la prédication, les archiducs voulurent l'avoir auprès d'eux pour l'entendre souvent et être édifiés de ses conversations.

Il fut fait évêque de Calédonie, suffragant de Cambrai, ensuite évêque de Saint-Omer, en 1618, enfin d'Arras, en 1626. Il mourut paisiblement, en 1635.

Nous avons de ce Prélat un *Traité de la Pénitence*, divisé en trois parties, in-12 ; une *Harangue funèbre* de l'empereur Rodolphe II, prononcée à Bruxelles, in-8 ; et un travail précieux : *Summa theologica divi Thomæ Aquinatis, etc.*, in-fol.

(2) Nicolas du Fief fut nommé à l'évêché d'Arras par Philippe IV, roi d'Espagne. Il ne put en prendre possession, la ville s'étant

pu jouir, immédiatement, de la possession de cet évêché. Ce n'est que plus tard, qu'il fut en mesure, par le moyen de ses disciples, d'y répandre l'esprit ecclésiastique. Certes, il y avait, disent les Mémoires, beaucoup à travailler pour arriver, par une réformation complète, à déraciner le grand nombre d'abus qui s'y étaient multipliés, en l'absence des premiers Pasteurs, et pour y faire revivre la piété chrétienne et cléricale.

En ce temps-là, Jérôme Duchesne, ce pieux disciple de Bourdoise, établit des Conférences dans le diocèse de Bazas, en Gascogne. Il engagea le prélat Listolfi (1) à établir des Retraites pour les Ordinand, ce qu'il fit dans sa maison épiscopale, où les Curés s'y rendaient six à six. Là, comme dans un Séminaire, on leur apprenait à faire oraison, à étudier les Saintes Écritures, à prêcher, à prôner, à faire des Conférences et des Catéchismes, à confesser et à administrer dignement les sacrements. C'est ainsi que le fidèle disciple de Bourdoise, tout plein de l'esprit de ce saint Maître, contribua à la rénovation du Clergé de ce diocèse, et même amena l'Évêque

rendue, vers ce temps, à Louis XIII. Il mourut à Bruxelles, l'an 1651, et fut inhumé dans la Cathédrale de Tournay. — Jean IX le Camus, d'abord évêque de Belley, fut nommé en 1651 pour le siège d'Arras. Il mourut sans avoir reçu ses Bulles, en 1652.

(1) Henri Listolfi, abbé de Saint-Nicolas de la Forest, aumônier du roi, fut consacré dans l'église des Religieuses de l'Ordre de Saint-Dominique, à Poissy, le 8 juin 1634, par Léonor d'Estampes, évêque de Chartres, assisté des évêques de Dardanie et d'Orléans. La cérémonie fut magnifique.

Ce Prélat parut à l'Assemblée du Clergé de France, à Mantes, en 1641. De son temps et par ses soins, les Ursulines s'établirent à Bazas. Il mourut à Toulouse, le 18 mai 1645. Godeau, évêque de Grasse, fit son oraison funèbre, dans l'église des Augustins, en présence du Clergé. Son corps est inhumé dans le chœur de la Cathédrale de Bazas.



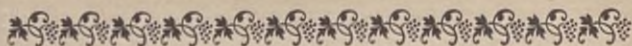
à établir un Séminaire diocésain, dans son propre palais.

Au même temps, Pierre Duchesne, autre disciple du Serviteur de Dieu, frère de Jérôme et de Bernard (1), travaillait, avec succès, à Aix, en Provence. Bientôt l'évêque de Saint-Malo, M. de Harlay (2), pénétré de la plus sincère estime pour ce vertueux Prêtre, formé à l'École et d'après les leçons du vénéré Bourdoise, avec qui il était dans les meilleurs rapports en Notre-Seigneur et en sa Virginale Mère, l'appela près de lui, à Saint-Malo, pour qu'il y établit une Communauté de Prêtres, sur le modèle de celle de Saint-Nicolas, qui servirait, en même temps, de Séminaire aux jeunes Clercs. Le bien que M. Duchesne y fit, par son zèle et ses travaux, fut considérable, et il ranima l'esprit ecclésiastique, presque éteint chez la plupart.

(1) Voyez la Notice sur ces illustres personnages, *Introduction*, II<sup>e</sup> partie, p. cxx.

(2) Achille de Harlay se fit remarquer par une piété exemplaire, dès sa plus tendre enfance, surtout envers Jésus crucifié et Marie, notre céleste Mère. Il fit ses études avec le plus grand succès, joignant toujours l'oraison du cœur à toutes ses occupations. De retour d'une ambassade, qui l'occupa dix années auprès d'un Grand-Seigneur, il entra à l'Oratoire, où il vécut de la manière la plus édifiante. Ce fut là qu'il connut, plus particulièrement, Adrien Bourdoise, et qu'il fut à même d'apprécier sa valeur et ses mérites.

De Harlay fut nommé à l'évêché de Saint-Malo par Louis XIII, en 1631; sa nomination fut acceptée par le Souverain-Pontife et, bientôt, il reçut la consécration épiscopale. Néanmoins, il ne fit son entrée, dans son diocèse, que l'année suivante, la veille de la Pentecôte. Deux ans après, il présida, à Dinan, aux Etats de Bretagne. Il assista aussi à l'Assemblée du Clergé de France, à Paris, en 1633. Après une carrière pleine de bonnes œuvres et consommée au service de Notre-Seigneur, dont il se montra constamment le fidèle imitateur, il mourut âgé de 65 ans, à saint-Malo, le 20 novembre 1646.



## CHAPITRE IX

Bourdoise veut se démettre de sa fonction d'économe. — Son humilité. — Aux instances de sa Communauté, il se voit contraint de continuer ses fonctions de Supérieur. — Vertus qu'il fait paraître. — Bourse Cléricale, son origine. — Laïques zélés à la tête de cette œuvre. — Bourdaloue, Fléchier et le père Anselme la favorisent ; des dames la patronnent. — Examen pour la réception des Clercs et autres Ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Nicolas. — Les exercices, qui s'y faisaient, se réduisaient à deux chefs.

LES missions lointaines, dont nous venons de parler, avaient suffi pour remplir une grande partie de l'année 1635. De retour à sa Communauté, le saint abbé Bourdoise voulut se démettre de sa fonction d'économe (c'est-à-dire de supérieur), afin de se conformer à ses propres règlements et pour satisfaire le désir qu'il avait toujours eu de vivre caché en Dieu, avec Jésus-Christ (1). « Depuis vingt-quatre ans, disait-il à ses confrères, j'ai soin de cette Communauté ; il est temps qu'un autre prenne ma place, et qu'il répare les fautes que j'ai commises. »

Ensuite, il leur laissa un écrit, signé de sa main, où il dit, entre autres choses, « qu'il a été berger à la campagne, laquais à Paris, cuisinier à Orléans, portier au collège de Chartres, et qu'il n'est pas de meilleure condition que Pierre Bourdoise, son frère ; qu'il s'estimerait heureux si

(1) Coloss. III, 3



on voulait bien, comme le dernier des laïques, au service de la maison ou plutôt, ajoute-t-il, en faisant allusion à la Chananéenne, dont on lisait ce jour là l'Évangile, si on voulait bien le traiter comme un de ses chiens qui ramassent les miettes, sous la table de leurs maîtres. » Il terminait, en priant ses confrères d'y réfléchir sérieusement, devant Dieu, et de ne lui donner la réponse qu'après huit jours.

Malgré le désir qu'avaient les Prêtres de Saint-Nicolas de conserver, à leur tête, leur bien-aimé Fondateur, ils crurent cependant devoir condescendre à sa demande. Ils employèrent tout le jour à y penser, devant Dieu; mais, dès le lendemain, s'étant bien rassemblés, ils prièrent leur père Bourdoise, avec beaucoup d'instance, de reprendre la charge d'économe (1) et d'en faire les fonctions, comme auparavant. Ils lui demandèrent aussi, comme une faveur, de leur marquer, par écrit, ce qu'il croyait que chacun devait faire, pour s'avancer dans la piété et se corriger de ses défauts. Le saint Père, animé de l'esprit de Jésus-Christ, brûlant de zèle pour ses intérêts, ne put résister au désir unanime de ses confrères. Il consentit à reprendre le gouvernement de sa Communauté, moyennant qu'ils l'assisteraient, comme par le passé, de leurs prières et de leurs conseils.

La confiance, la docilité, l'affection que ses confrères lui témoignèrent, dans cette occasion, l'engagèrent à être plutôt leur Père que leur Supérieur. Constamment il fit briller, parmi eux, son héroïque charité et sa profonde

(1) Bourdoise était si humble que, d'après son désir réitéré, confirmé par les Constitutions que donna l'Archevêque de Paris, la Communauté de Saint-Nicolas ne reconnaissait qu'un seul et unique supérieur. C'était l'archevêque lui-même. Le Prêtre qui, dans la maison, remplissait les fonctions de Supérieur, ne prenait donc que le titre d'Économe

humilité, toujours prêt à les soulager et à les supporter dans le besoin. Les emplois les plus vils, aux yeux des hommes, ne furent jamais indignes de lui ; le travail le plus pénible et le plus bas fut, toujours, celui qu'il embrassa avec plus de joie. Depuis le matin jusqu'au soir, il veilla à tout, et il ne se dispensa d'aucun exercice. Ce fut par cette vigilance continuelle, qu'il soutint la discipline ecclésiastique dans toute sa vigueur, dans sa Communauté comme dans son Séminaire, autant par ses Prêtres et leurs exemples, que par ses sages avis. Déjà, un grand nombre de ses disciples cultivaient, à Paris et dans les provinces, le champ du Père de famille ; ce fut alors qu'il pensa, d'une manière plus efficace, à multiplier ces pieux ouvriers évangéliques.

On ne connaissait que trop bien les maux qui désolaient l'Eglise ; l'ignorance des peuples, et la négligence des pasteurs, qui étaient à leur comble, en France, avaient été la source d'une infinité de désordres. Les superstitions, l'erreur, le libertinage et les scandales de tous genres régnaient, particulièrement dans les campagnes.

L'éloquent Bourdoise fit une peinture si vive, si émouvante, de ces maux (1637) à des personnes charitables et généreuses, qu'elles s'empressèrent de contribuer à la sanctification de tant de fidèles, complètement abandonnés. La charité montra encore, cette fois, l'admirable ressort de son industrie. Chacun se taxa avec zèle, et on s'assembla pour former une compagnie qui pût fournir ce qui était nécessaire à l'entretien des pauvres Ecclésiastiques, que le saint Supérieur avait rassemblés dans sa maison, pour préparer les uns aux saints Ordres et former les autres au ministère sacré de l'Eglise. Essaim admirable, béni du ciel et toujours fécond ; alors



qu'aucun Séminaire de France (celui de Saint-Sulpice n'était pas encore établi) n'avait encore produit de Prêtres pour les paroisses, il était sorti, de la Communauté et du Séminaire de Bourdoise, un grand nombre de sujets (1) capables de rendre des services à l'Eglise de Dieu, et qu'on répandit, avec un succès merveilleux, dans les provinces.

Mais la reconnaissance pour tous ceux qui contribuèrent d'une façon, ou d'une autre, à fonder la Bourse Cléricale, œuvre éminemment divine, chrétienne et sociale, nous oblige d'entrer dans quelques détails sur les premiers organisateurs. On conçoit parfaitement que quelque grand, quelque constant, quelque héroïque, que fut toujours le zèle du saint Fondateur des premiers Séminaires, il ne pouvait faire face à l'entretien de tant de Curés et d'Ecclésiastiques pauvres, qui venaient, de divers endroits du royaume, faire leur éducation Sacerdotale dans son Ecole. Il fallait des ressources, de grandes ressources, auxquelles ne pouvait suffire la pieuse industrie d'un seul homme. Le prudent Serviteur de Dieu le comprit ainsi. Il parla de cette œuvre à M. Le Peltier, qui avait quitté sa charge d'auditeur-des-comptes pour embrasser la Cléricature. Celui-ci se montra de son avis; il reconnut que le moyen le plus sûr pour perpétuer l'œuvre si sainte du Séminaire, serait de former une compagnie de personnes charitables, qui entretiendraient une bourse commune, appelée, depuis, *Bourse Cléricale*, sur laquelle on élèverait le plus de Curés et de Prêtres que l'on pourrait.

M. Le Peltier, d'un cœur aussi généreux que sa for-

(1) L'abbé de Choisi dit, en termes formels, qu'il se formaient un grand nombre d'Ecclésiastiques dans ce Séminaire. *Vie de M<sup>me</sup> de Miramion*, liv. III.

tune était considérable, donna, le premier, un grand essor à l'œuvre nouvelle; il la dota d'une somme importante. Le lendemain, un compagnon savetier, homme plein de foi, à l'imitation de la pauvre veuve de l'Évangile, voulut y contribuer du petit revenu de son travail, pour une somme de neuf livres. Après lui, M. Le Breton, sacristain de Sainte-Geneviève, donna dix livres, et un autre abbé, vicaire à Saint-Etienne-du-Mont, vingt livres. Leur exemple fut suivi par plusieurs personnes charitables.

Le pieux Bourdoise, toujours désintéressé comme un saint François d'Assise, ne voulut pas que cet argent fût déposé entre les mains des Prêtres de sa Communauté; mais il pria les associés de choisir, parmi eux, une personne dévouée, qui se chargerait de ce petit trésor. Le choix tomba sur M. Saunier, trésorier des finances et déjà célèbre dans la capitale par ses bonnes œuvres. En peu de temps, il y eut assez de fonds pour entretenir, au Séminaire, plusieurs bons sujets, qui ont rendu de très grands services en leurs propres diocèses, et dans toute la France. Et, même dans l'espace de six années (1637 à 1642), en dehors des Curés nombreux, qui y furent instruits et éduqués à leurs frais, on en compta jusqu'à *cent dix-huit*, qui y firent toutes leurs études Cléricales au moyen de ces bourses.

La divine Providence bénit cette œuvre et suscita de grands orateurs, qui s'en firent les apologistes et les soutiens. Nommons, entre autres, Bourdaloue, Fléchier et l'abbé Anselme, qui, bien certainement, n'étaient pas des derniers dans l'art de persuader.

Bourdaloue, d'abord, s'est vivement préoccupé des Bourses Cléricales, oui, Bourdaloue (1)!

(1) Bourdaloue (Louis), né à Bourges en 1632, prit l'habit de



Cette gloire incomparable de l'illustre Compagnie de Jésus presque le rival du grand Bossuet, a donné, par sa parole puissante et féconde, un essor extraordinaire à cette même œuvre. Il a mis, courageusement, son pieux génie et sa mâle éloquence, au service de la merveilleuse institution de Bourdoise, et, en soutenant sa pieuse initiative pour la fondation des Séminaires, diocésains lui a, en même temps, procuré un concours très efficace, car son ascendant était un fait reconnu. Il a laissé deux discours, de même titre : *Exhortations sur la charité envers un Séminaire*.

Dans le premier, il emprunte son texte à l'Évangile de la Madeleine répandant des parfums précieux sur les pieds et sur la tête du Sauveur. Bourdaloue parle un jeudi-saint ; il a l'heureuse pensée de comparer les dames assemblées, à sainte Madeleine. Attirées auprès de Jésus, par un ardent amour, elles s'assemblent sous l'inspiration d'une charité, d'autant plus élevée et plus parfaite, qu'elle a pour objet des Prêtres du Seigneur.

saint Ignace, et prêcha d'abord en province. Ses supérieurs l'appelèrent à Paris, où ses sermons eurent un succès prodigieux. M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit à sa fille, qu'elle n'avait jamais rien entendu de plus beau, de plus noble, que les sermons de ce grand Orateur. Il parut dix fois à la Cour, et Louis XIV était émerveillé de son éloquence.

Vers les dernières années de sa vie, il abandonna la chaire pour se consacrer aux assemblées de charité, aux hôpitaux, aux pauvres. Il avait un talent particulier pour assister et consoler les mourants. Aussi prudent et réservé que modéré et doux il évita de prendre part aux luttes violentes de quelques Jésuites avec des Solitaires de Port-Royal. Sa conduite, d'ailleurs, était la meilleure réfutation des *Lettres provinciales*.

Ce vertueux et profond Orateur mourut en 1704, admiré de son siècle. Ses sermons, qui ont eu des éditions nombreuses et ont produit des fruits salutaires dans l'Église, ont été traduits en plusieurs langues et ornent toutes les bibliothèques de l'Europe.

Le mérite exceptionnel de cette charité, son utilité évidente, ses résultats, telles sont les trois considérations développées dans l'Exhortation en faveur d'un Séminaire.

Le mérite de l'œuvre repose sur la dignité de ceux qui en sont l'objet. Ce sont des pauvres vraiment apostoliques et chéris de Dieu, qui les a établis pour être les gardiens des âmes et les Pasteurs de son troupeau. L'Orateur approuve le zèle que l'on met à orner les autels, mais après tout, répond-il, ces autels ne sont que des autels, des tabernacles inanimés, tandis que les Prêtres sont les Tabernacles vivants de ce Dieu de gloire.

Dans la deuxième partie du discours, il établit l'utilité de l'œuvre qu'il propose, utilité qui défie toute critique.

La fin de l'œuvre, quelle est-elle ? quels sont ses moyens ? La fin de l'œuvre des Séminaires, c'est la sanctification de l'Eglise, la perfection du ministère apostolique ; c'est ce qu'ont en vue des hommes de Dieu, de fervents zélateurs de sa gloire, de dignes ministres de sa parole. (1).

Le pieux Orateur passe, ensuite, aux moyens qui offrent à son éloquence un développement magnifique, et qu'on peut lire, avec intérêt, dans son admirable discours.

Messire Esprit Fléchier (2), le pieux et savant évêque

(1) Cf. Le père Lauras, de la Comp. de Jésus : *Bourdaloue, sa vie, ses œuvres*, liv. III, chap. 2.

(2) Fléchier (Esprit), né le 10 juin 1632, à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras, fut élevé dans les lettres et la vertu, auprès du père Hercule Audiffret, son oncle, général des Pères de la doctrine chrétienne. Il parut à Paris comme bel esprit et comme prédicateur, et se fit un nom très célèbre sous ces deux rapports. Ses talents furent récompensés par l'évêché de Lavaur, en 1685, et par celui de Nîmes, en 1687. Il mourut à Montpellier, le 16 février 1710, pleuré des catholiques, et regretté des protestants.



de Nîmes, contribua beaucoup aussi à l'œuvre de la Bourse Cléricale. Il se montra toujours plein d'estime et de vénération pour l'illustre Bourdoise, et désireux de l'aider dans l'œuvre des Séminaires, dont il entrevoyait l'immense bienfait pour la réformation du Clergé. Il prêcha dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avec cet accent qui remue les âmes et délie les bourses, deux Sermons, ou exhortations, en faveur de la Bourse Cléricale.

Ces Exhortations, dignes d'être méditées, sont des chefs-d'œuvre oratoires. La première roule sur ce texte : « Bienheureux celui qui sait discerner le pauvre d'avec le pauvre (1). » La seconde Exhortation est le développement de ce riche thème. « Honorez le Seigneur de toute votre âme ; honorez les Prêtres, et donnez-leur la part des prémices, comme la loi vous l'ordonne (2). »

Nous regrettons, bien sincèrement, de ne pouvoir offrir une simple analyse de ces deux discours du grand Esprit Fléchier, discours à la fois si tendres, si pressants, si solides et si émouvants, qu'on trouve réunis à la collection de ses Panégyriques et Sermons.

Un autre orateur, qui a également joui d'une grande célébrité, et peu inférieur au précédent, le père Anselme (3),

(1) Ps. XL, 1.

(2) Eccl. VII, 33, 34.

(3) Anselme (Antoine), né à l'Isle-Jourdain, petite ville de l'Armagnac, l'an 1652, embrassa l'Etat ecclésiastique, se distingua dans l'étude des Belles-Lettres, et fut couronné deux fois par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. L'abbé Anselme vint à Paris, et toute la capitale applaudit à son éloquence, comme jadis l'avait fait la province. On l'avait surnommé le *Petit prophète*. Il prêcha plusieurs fois à la Cour ; ses panégyriques surtout et ses oraisons funèbres grandirent sa réputation. Il se retira, sur la fin de ses jours, dans son abbaye de Saint-Séver, en Gascogne. Il y vécut en philosophe chrétien, partageant son temps entre la prière, ses livres et

voulut également encourager les dames de la *Bourse Cléricale*, comme le témoigne un de ses plus beaux discours : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas* (1) !

Ce texte, adapté aux circonstances et à l'honorable auditoire qu'il allait entretenir, pouvait procurer, au père Anselme, une mine abondante. Tout d'abord, l'Orateur établit un parallèle entre les filles de Babylone et les filles de Jérusalem. Quel n'est pas le déplorable sort des premières, aux yeux du Tout-Puissant ! *Filia Babylonis misera* ! Elles ont des richesses, il est vrai, mais quel mauvais emploi de leurs trésors ! Que les secondes sont heureuses ! Elles ont acquis de nombreux mérites, par la fréquence de leurs bonnes œuvres, *divites in bonis operibus* (2). Invitation est faite à l'assistance, pour remercier Dieu d'avoir, dans un siècle aussi relâché, procuré à l'Eglise de Paris, tant de personnes charitables. Mais celles qu'il a devant lui, le sont encore plus ! C'est, ce semble, la perfection incarnée, de la charité ! *Tu supergressa es universas* !

Le premier argument que l'Orateur nous présente, en faveur de sa thèse, savoir une concession de secours pour les Séminaires, ce premier argument, dis-je, est l'excellence de l'œuvre qu'il prône. Une des marques de cette excellence est la dignité des fonctions ecclésiastiques ; offrir le Corps de Jésus-Christ sur nos autels, rompre le Pain de la parole divine dans la chaire de vérité, dispenser les Mystères de Dieu, remettre les péchés ; administrer les Sacrements, rien n'égale l'excellence de ces

ses jardins. Il mourut en 1737, à 85 ans. Ses sermons ont été réunis en 7 vol. in-8, etc.

(1) Cant. 1,

(2) I. Tim. 11.



fonctions. — L'Évangile étant la cause efficiente de mille merveilles ici-bas, quelle n'est pas la valeur supériorité des Prêtres qui l'annoncent? Viennent, à l'appui de cette assertion, les témoignages des saints Denys et Prosper, de Pierre de Blois et saint Pacien.

Le pieux Orateur est dans le ravissement à cette seule pensée, que le Prêtre se trouve au-dessus de toute créature : « O que Jésus-Christ a de beaux spectacles à considérer ! Il voit des Prophètes qui l'annoncent, des Anges qui le louent, des Apôtres qui le prêchent, des fidèles qui l'imitent, des démons qui le craignent. Mais combien un bon Prêtre doit-il lui être un spectacle agréable, puisque lui seul fait toutes les fonctions des autres ! ... » Mais, motif puissant pour déterminer l'indécision de plusieurs ! par ces secours donnés aux Prêtres, on a part au mérite de leurs fonctions et il y a concours simultané, pour eux et les donateurs, dans l'intérêt du bien. Jésus-Christ, c'est le Prêtre. Loger le Prêtre est donc loger Jésus-Christ. Citation est alors faite de traits, pour le maintien de ce qui vient d'être dit.

Le pieux Orateur aborde ensuite l'utilité de l'œuvre. Cette utilité ressort de la nécessité de préposer de bons Prêtres à l'administration des Paroisses, et cela, dans le but d'arracher une foule d'âmes à leur perdition. Sans doute, il en est qui périssent par surcroît de science, celles-là l'ont mérité : témoins, les dires du prophète Osée et de saint Augustin. Mais que d'hommes, faute de lumière, plongent dans les bas-fonds du vice, que d'hommes, faute de connaître notre sainte Religion, se laissent aller aux turpitudes les plus dégradantes, combien errent sans guides ! Et cependant ils sont coupables ! Il faut donc apporter remède à un pareil ordre de choses, en fournissant un contingent de Prêtres zélés et vertueux. Le misérable

état de ces ignorants doit toucher les auditeurs. Les Paroisses où l'on se perd par ignorance sont cette terre bénie du Seigneur, qui portera des fruits en abondance; le Père de famille ne diffère plus d'y envoyer des ouvriers, qui relèvent la muraille ou replantent la haie, et qui n'oublient rien de ce qui peut la rendre fertile. Toutes ces Paroisses soupirent après ce secours, et c'est de votre charité, Mesdames, qu'elles l'attendent, *respice de cœlo*. Persévérez, Dames chrétiennes, et, les larmes aux yeux, demandez à Dieu un regard des siens, demandez-lui une visite, *visite vineam istam*. Il y trouvera les autels dépouillés, le divin service négligé, les sacrements profanés. Il y trouvera un troupeau sans Pasteur, une famille sans Père, un vaisseau sans Pilote, et, en un mot, une Eglise sans Prêtre qui l'instruise, qui l'édifie et qui lui donne tous ses soins.

Mais enfin, où trouver ces excellents ouvriers? Il faut chercher les lieux propres à les former, pour les en tirer dans la nécessité des Eglises. Il faut les mettre tout jeunes sous la conduite de sages directeurs. Il faut les nourrir, suivant le conseil de l'Epoux des Cantiques, dans les Séminaires, où les Pasteurs ont préparé des tentes pour les recevoir, *pasce hædos tuos juxta tabernacula pastorum* (1). Comme Moïse a formé Josué, comme Loth a suivi Abraham, comme Elisée a imité Elie, comme Tite et Timothée ont eu saint Paul pour Maître, notre siècle ne manque pas de Prêtres vénérables par la maturité de leur âge et par la profondeur de leur doctrine; il ne manque point d'héritiers de l'intelligence de Moïse, de la foi d'Abraham, du zèle d'Elie, de la charité de saint Paul, et je parle d'autant plus hardiment, que j'ai

(1) Cant. 1.



devant les yeux des preuves de ce que j'avance. C'est dans ce Séminaire, si digne de votre choix, qu'on trouve ces hommes, dont la miséricorde de Dieu veut bien honorer notre siècle, et c'est auprès des tentes des Pasteurs que l'Eglise de France peut chercher d'excellents sujets, quand votre charité aura donné les moyens de les former, *juxta tabernacula Pastorum*.

Vient le troisième argument, qui traite de l'avantage de l'œuvre. « En entretenant les Prêtres, dit l'Orateur, vous participez au mérite de leurs fonctions. Et, par un pieux stratagème, vous entrez en quelque sorte dans le ministère de l'Eglise, dont la loi vous avait exclues.

« L'Apôtre ne veut point que les femmes fassent aucune fonction ecclésiastique<sup>(1)</sup>, et saint Epiphane compte parmi les hérétiques les Quintiliens, qui élevaient les femmes au sacerdoce et à l'épiscopat<sup>(2)</sup>. Vous seules avez trouvé le moyen de relever la gloire de votre sexe, qui semblait avoir reçu quelque flétrissure par cette exclusion. Vous catéchisez, vous prêchez, vous offrez Jésus-Christ à son Père. Vous le faites sans violer la Loi de Dieu, sans aller contre le précepte de l'Apôtre, sans sortir de la sujétion que vous devez aux hommes, sans faire la moindre violence à votre pudeur, qui sont les causes pour lesquelles les saints Pères nous assurent que votre sexe a été exclu de la Cléricature. »

Enfin, le pieux Orateur emploie, pour dernier argument, la gloire et l'excellence incomparables de l'œuvre. « Quelle gloire encore pour votre sexe, dit-il à ces pieuses dames, de réparer, mieux que les autres, la chute funeste de la première Ève ! Vous entendez toujours, avec douleur, que c'est par une femme que le péché est entré

(1) 1. Tim. 11.

(2) Epph. Hæres. XLIX.

dans le monde; on ajoute même qu'elle n'a pas été la seule coupable, car, selon que le remarque saint Jérôme, plusieurs hérésies ont dû leur progrès aux femmes (1). » Ici, l'Orateur cite ces hérésies, surtout celle des premiers siècles. Et il ajoute : « Si l'histoire est noircie de ces événements malheureux, du moins vous en effacez en vous les taches honteuses. Si elles ont voulu bannir la Foi du monde, en soutenant des hérétiques, vous l'y faites rentrer par les Missionnaires qui sortent de l'Ecole sainte (2) que vous entretenez, et si elles ont répandu sur la terre une abondance de péchés, vous y mettez par votre charité une surabondance de grâces ».

Ensuite le père Anselme montre, par diverses comparaisons des femmes chrétiennes les plus illustres par leur piété envers Dieu et leur générosité à contribuer à la splendeur de son culte, combien leur œuvre, à elles, surpasse les leurs ?

« Rien n'est donc plus excellent, conclut-il, que la bonne œuvre que vous faites fleurir, dans ce Séminaire, par vos pieuses libéralités, à l'édification de l'Eglise, ne visant qu'à la gloire de Dieu et au bien-être du Clergé. »

Nous avons cité, longuement, ce beau discours du père Anselme, persuadé qu'il ne sera point lu sans édification et sans profit; ne ferait-il qu'exciter ceux qui sont dans l'impuissance de contribuer à l'instruction des

(1) Hier. *Epist. ad Cresiph.*

(2) A l'époque même du saint abbé Bourdoise, le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet fournit, avant tout autre Séminaire de France, non seulement des Prêtres de paroisse au diocèse de Paris, et à plusieurs autres des provinces, mais encore des Missionnaires, des Grands-Vicaires, des Evêques qui travaillèrent, avec un zèle infatigable et avec fruit, à faire refleurir la discipline ecclésiastique et la piété chrétienne en divers lieux du royaume.



jeunes élèves, dans les Séminaires, à prier Dieu de susciter des âmes généreuses, comme il y en a eu un grand nombre depuis lors.

Ces exhortations, vives et pressantes, contribuèrent fort à soutenir et même à faire passer l'œuvre de la *Bourse Cléricale* parmi des hommes d'élite, qui s'y associèrent. Plusieurs dames, avant que ces orateurs se fussent entendre, par une sainte émulation, avaient voulu avoir part à une œuvre si excellente. Elles avaient formé, entre elles, une autre compagnie. On y comptait les présidentes de Herse, de Nesmond et Goussaut, Mesdames de la Moignon, Traversay, et une des plus grandes figures de son époque, l'illustre et sainte de Miramion (1).

(1) Miramion (Marie Bouneau de) naquit à Paris, le 2 novembre 1619, où elle mourut saintement, en 1686. Mariée en 1645 à Jean Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, elle le perdit, cette année-là même. La douleur qu'elle éprouva de cette perte faillit la conduire au tombeau.

Dès qu'elle eut recouvré la santé, elle l'employa à visiter les pauvres et, les malades, qui étaient en grand nombre. Touchée de leurs malheurs, M<sup>me</sup> de Miramion vendit son collier, estimé vingt-quatre mille livres, et sa vaisselle d'argent, pour leur venir en aide. Elle prit un soin particulier de la petite Communauté et du Séminaire de Saint-Nicolas, car elle professait pour leur Fondateur une grande vénération.

Elle voyait dans l'œuvre de Bourdoise le germe de la réformation du Clergé et du peuple; aussi la seconda-t-elle de tout son pouvoir, fournissant à la Communauté le linge nécessaire, qu'elle entretenait et faisait blanchir à ses frais. Elle fournissait d'ornements les Prêtres qui sortaient du Séminaire pour aller en Irlande. Son zèle pour cet établissement fut tel, qu'elle comprit la nécessité de consolider cette Institution, la première qui donnait des Prêtres au diocèse de Paris. Elle obtint du prince de Conti, trente-six mille francs pour acheter une maison, donna elle-même dix-sept mille francs, pour y entretenir trois Prêtres à perpétuité, quinze cents livres pour la *Bourse Cléricale*, y ajouta neuf cents livres de rentes, et fit une multitude de présents.

Cette sainte Dame ne fut pas moins libérale envers l'église de

Ange de bonté et de douceur, Marie de Miramion serait digne des honneurs de la canonisation. Quel plus saint et plus beau modèle pourrait-on offrir aux personnes du sexe de beaucoup d'autres d'un grand mérite! Elles commencèrent à s'assembler, en 1645, et choisirent aussi, parmi elles, une trésorière.

Ces deux compagnies d'hommes zélés et de dames pieuses s'assemblaient, séparément, tous les trois mois, rendaient compte aux associés de l'exécution des choses qui avaient été arrêtées, en la dernière réunion, et du progrès des jeunes ecclésiastiques entretenus sur les fonds de la *Bourse*. On proposait ensuite ceux que l'on devait continuer ou recevoir de nouveau, car les bienfaits de la

Saint-Nicolas-du-Chardonnet; elle donna soixante mille francs pour des réparations urgentes à faire à l'édifice, et fit présent d'ornements et de vases sacrés.

En 1661, elle établit une Communauté de douze filles, appelée la *Sainte-Famille*, pour instruire les jeunes personnes et pour assister les malades. Ces bienfaits méritèrent qu'on donna à ces filles le nom de *Miramionnes*. Cette Communauté était la principale de Paris, où les jeunes personnes recevaient l'éducation la plus chrétienne et la plus solide. Outre le soin qu'elles prenaient de la jeunesse, les vertueuses filles de M<sup>me</sup> de Miramion tenaient encore une pharmacie et une infirmerie, à l'usage des pauvres. Les bâtiments de cette Communauté se voient encore sur le quai de la Tournelle, et servent de pharmacie centrale pour les hôpitaux.

Femme incomparable en son siècle; chrétienne et vertueuse, son zèle s'étendait sur tous les misérables. C'est ainsi qu'elle fonda encore, outre un refuge, un autre établissement, qui reçut le nom de *Sainte-Pélagie*. Elle conduisait sa famille avec une prudence et une régularité admirables. Elle a laissé des souvenirs de vertu et de sainteté qui feront à jamais bénir son nom, vénérer sa mémoire, et regretter que le Ciel l'ait ravie à la terre.

Cf. l'abbé Timoléon de Choisy, *Vie de M<sup>me</sup> de Miramion*, etc., in-12. — L'abbé Carron, *Vie des Dames françaises*, in-12. — Marlès, *Paris ancien et moderne*, 3 vol. in-4.



*Bourse* s'étendaient aussi aux membres du Clergé de Paris qui étaient pauvres et venaient à Saint-Nicolas faire leur retraite. On examinait les raisons de les admettre et la détermination était prise à la pluralité des voix. Pour l'ordre de la réception, est-il dit dans les Règlements, on préférera les Curés aux simples Prêtres, et les Prêtres aux autres Clercs inférieurs. Ceux qui y sont admis, y demeurent plus ou moins, selon que leur Evêque leur en donne licence, ou que leurs emplois le leur permettent, ou selon le profit qu'ils retirent des exercices du Séminaire. Ces exercices se réduisent tous à deux chefs : la solide piété et la science nécessaires pour s'acquitter dignement de toutes les fonctions ecclésiastiques. Les sciences qu'on leur enseigne sont : la Théologie scolastique et morale, l'Écriture sainte, la manière de bien administrer les sacrements, de faire les catéchismes, prônes et autres exhortations familières, de visiter utilement les malades et de les assister à la mort ; bref, de remplir toutes sortes d'emplois dans les Paroisses, comme les cérémonies de l'Église, le plain-chant, les rubriques, la conduite d'une école chrétienne et semblables. Pour la piété, on la cultive par les exercices spirituels qui se font en y entrant, par l'oraison mentale, l'examen, les lectures, les conférences et la direction particulière, dans laquelle chacun reçoit les avis nécessaires pour la conduite de sa vie. A l'égard de ceux qui ne sont point encore engagés dans les Ordres, on travaille à leur faire soigneusement examiner et reconnaître, devant Dieu, quelle est leur vocation, pour les disposer à la suivre. Voilà, dit le grand Historien de Bourdoise, de qui nous nous sommes le plus inspiré, un sommaire du dessein qu'on a pris, et de tout l'ordre qui s'observe, pour faire instruire et subsister les pauvres Ecclésiastiques, reçus

au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sur les fonds de cette *Bourse* commune de charité, laquelle a été jusqu'ici (1698) d'un secours non pareil pour tous les diocèses du royaume (1).

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise* (manuscrit in-folio, terminé en 1698). — Année 1639.







## CHAPITRE X

Voyages de Bourdoise; sa propagande Cléricale. — Communauté et puis Séminaire à Villejuif. — L'Apôtre-Missionnaire va au diocèse de Chartres. — Bon accueil que lui fait la présidente de Herse. — Ses remontrances à cette dame, touchant le soin des églises, et combien salutaire fut son influence en cette occasion. — Il fait disparaître une foire scandaleuse. — Ses pieuses originalités. — Il va à Liancourt, au diocèse de Beauvais, où il ne fait que passer. — Il compose des Conférences, où se trahit son propre caractère. — Il se décharge de l'économat. — M. Wiart, son successeur. — Le Serviteur de Dieu refuse au jeune abbé Olier de dire la messe, à Saint-Nicolas, pour faire sa connaissance.

LE Serviteur de Dieu, après avoir ainsi travaillé à consolider et agrandir l'établissement de Saint-Nicolas, qui fonctionnait comme un Séminaire universel pour toute la France, fit plusieurs voyages en divers diocèses pour recruter des aspirants au sacerdoce. Il avait soin d'exciter le zèle des Curés à s'occuper de l'examen et de la préparation des jeunes enfants qui montraient de l'inclination pour ce saint Etat. Ses anciens disciples et auxiliaires, surtout, s'efforçaient de répondre à son ardent désir, et, quand il s'agissait de cette œuvre, les voyages les plus lointains ne lui coûtaient plus rien. Il allait tantôt dans un lieu et tantôt dans un autre; là surtout, où se trouvaient des Curés et autres Ecclésiastiques zélés, pour le seconder dans ce travail éminemment aposto-

lique du recrutement Sacerdotal. Il retrouvait avec bonheur, particulièrement chez ses bien-aimés disciples, ou anciens associés, l'écho fidèle de son amour pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

L'un d'eux, qui lui était particulièrement cher, comme l'un de ses premiers compagnons, et dont le nom rappelle le Prêtre bon, vertueux, saint, est Matthieu Provost qui, vers cette époque de la Vie du Serviteur de Dieu, administrait la paroisse de Boinvilliers, en qualité de chapelain (1).

Le diocèse de Paris, surtout, était parcouru en tout sens par le zélé Bourdoise, dans le même but; et bon nombre de jeunes gens, animés du meilleur désir de servir l'Église, vinrent à l'École de ce grand maître. A Ivry (2), il fit, par le moyen de M. le Curé, une excellente recrue pour son Séminaire. Selon son habitude, il engagea ce digne Pasteur à dégrossir les enfants qui se con-

(1) Matthieu Provost était originaire de ma paroisse, comme m'autorisent à le croire deux actes notariés, l'un de 1633 et l'autre de 1652. Il était fils de Mathurin Provost, et de Jehanne Rivet. Dans l'acte sus-mentionné, de 1633, il est question de Chapelain de Boinvilliers, près Mantes, et dans celui de 1652, il porte le titre de Prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. (M. Cottureau, curé de Magny près d'Illiers, Eure-et-Loir.)

(2) *Ivry* forme avec *Saint-Frambourg* une commune très étendue, dans le département de la Seine, arrondissement de Sceaux et canton de Villejuif. Ce village important est situé sur la pente d'une des collines qui bordent la Seine, sur sa rive gauche, à trois quarts de lieues au N.-E. de Villejuif, et à égale distance au S. des barrières de Paris.

Son cimetière est l'un des plus étendus; vaste nécropole, il reçoit la majeure partie de la population parisienne, au fur et à mesure qu'elle quitte ce monde pour passer à l'éternité. Qu'il plaise au Seigneur d'accorder à ses morts de jouir de sa paix et de participer à sa félicité! Et que ceux qui leur survivent s'attachent uniquement à Dieu et à son service!



fieraient à sa sollicitude, ajoutant que, quand ils seraient suffisamment préparés, il recevrait gratuitement, à Saint-Nicolas, ceux qui manquaient de ressources temporelles.

Mais, comme il ne pouvait aller partout, l'Homme de Dieu eut recours à son grand moyen, la propagande religieuse. Il fit donc distribuer, dans toutes les provinces du royaume, des milliers de feuilles et de tables imprimées, composées par M. de la Croix, l'un des directeurs de son Séminaire, pour instruire les Clercs, les Prêtres et les Curés de leurs obligations, des Ordres et des cérémonies sacrées; et d'autres, pour apprendre aux laïques les devoirs communs à tous les chrétiens et propres à certains états. On peut assurer que, quand même notre zélé Bourdoise ne serait pas le premier initiateur à la propagande des bonnes lectures, par les feuilles détachées, nommées, aujourd'hui, tracts, il en fut, sans contredit, le plus grand Apôtre, ce qui nous explique, par rapport à ses nombreux écrits, à lui-même, leur extrême rareté en nos jours. Ainsi s'écoula, pour le saint Homme, l'année 1637.

On l'a vu plusieurs fois, ce n'étaient pas seulement des Princes de l'Eglise qui savaient apprécier et estimer l'œuvre de Bourdoise, c'étaient souvent aussi des laïques distingués, autant par leurs talents et leurs vertus, que par l'éclat de leur fortune et leur haute position dans la société.

En l'année 1638, M. Robert, seigneur de Lahi (1), ancien paroissien de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avait été à même de voir le bien qu'opérait la Communauté

(1) *Lahi* ou *Lay*, village du département de la Seine, arrondissement de Sceaux, canton de Villejuif, ci-devant province de l'île de France, et diocèse de Paris.

de Bourdoise : il connaissait à fond le zèle et les services que ses Prêtres dévoués exerçaient vis-à-vis des fidèles. Il souhaita donc d'en avoir quelques-uns, et leur offrit une maison fort commode, qu'il possédait à Villejuif (1).

Le Serviteur de Dieu crut devoir accéder à ses désirs et aux instances de M. Froger, curé de Saint-Nicolas.

Dès les premiers jours du Carême de cette même année, il envoya deux de ses Prêtres pour commencer une Communauté. Ils furent chargés du ministère paroissial, sous la dépendance du Curé, ouvrirent une Petite-Ecole pour les enfants, et reçurent des jeunes gens assez âgés, pour leur enseigner la langue latine et les préparer à la Prêtrise. Plus tard, cette maison, dont les élèves allaient chaque jour en augmentant, avec les nombreuses dépendances qu'on y ajouta peu à peu, devint comme une se-

(1) *Villejuif*, bourg du département de la Seine, arrondissement de Sceaux, chef-lieu de canton, siège d'une justice de paix, ci-devant province de l'Île-de-France, et diocèse de Paris... Ce bourg est dans une belle situation, sur une éminence qui domine la plaine. La terre de Villejuif, autrefois seigneuriale, était le siège d'une haute, moyenne et basse justice, et d'un bailliage qui ressortait du parlement de Paris...

Avant la révolution, le Séminaire de Saint-Nicolas possédait plus de dix maisons à Villejuif, et presque toutes les terres de ce pays.

L'église est remarquable par son architecture. Il y a, un peu plus haut que l'orgue, une tribune qui correspondait par des galeries à la maison de campagne voisine. C'est par cette galerie que l'on amenait M. Tricalet, un des directeurs du Séminaire, alors infirme, dont il sera parlé dans cette histoire, à entendre la Messe à l'église. La tribune était faite pour lui. Les petits chapiteaux de l'église ne se ressemblent pas.

Le Séminaire fit élever d'abord des petites maisonnettes qu'on démolit ensuite pour faire place à des grandes maisons. Ces terres et maisons furent confisquées à perpétuité en 1792. Le 2 septembre de la même année, on confisqua le personnel, un grand nombre fut martyrisé; on les jeta par les fenêtres. Maintenant, il y a, à la place, le presbytère, l'école et la gendarmerie.



conde division du petit et grand Séminaire, à la fois, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. En outre, elle servit de campagne aux Clercs de Paris, pour les jours de promenade, et de retraite pour les Prêtres de la Communauté, que l'âge ou les infirmités condamnaient forcément au repos.

Ainsi, bientôt la Communauté de Villejuif était devenue un vrai Séminaire, dont la solitude contribuait beaucoup à augmenter la régularité et perfectionner les exercices. Mais dès que la maison de Saint-Nicolas fut rebâtie et qu'on eut agrandi le Séminaire, celle de Villejuif reprit sa première institution, et se consacra tout entière au service de la Paroisse.

Pendant qu'on s'établissait à Villejuif, le saint abbé Bourdoise fut vivement engagé de se rendre dans le diocèse de Chartres, pour conférer avec M<sup>me</sup> la Présidente de Herse, en son château de Marchefroy, près d'Houdan (1). Le saint Prêtre se fit un devoir de donner à cette Dame, si chrétienne, des marques de sa reconnaissance, pour tous les services qu'elle avait rendus à sa Communauté. De son côté, la Présidente de Herse donna au Serviteur de Dieu, qu'elle avait en haute opinion, tous les témoignages d'une estime singulière et d'une vénération religieuse. Elle le fit conduire à la chapelle du château. Elle espérait qu'il y dirait la Messe, et qu'elle aurait l'ineffable bonheur d'y assister, car il célébrait avec une attitude angélique. Mais quelque magnifique que fût cette chapelle, le saint imitateur de Jésus-Christ pauvre préféra l'église de la Paroisse, qui était dans un pitoyable abandon, depuis bien longtemps.

(1) *Houdan*, petite ville du département de Seine-et-Oise, à 7 lieues 1/4 de Mantes, à 17 lieues O. de Paris.

Non content de soupirer et de gémir sur cet état déplorable où était la Maison de Dieu, comme s'il eût été saisi par une inspiration soudaine, il fit à la Présidente de vives remontrances sur la décoration des temples du Seigneur: « Ce qui fait, lui dit l'Homme de Dieu, que les grands trouvent leurs Paroisses pauvres, c'est que leurs maisons sont trop riches, et que leurs meubles sont trop précieux. Que pourront-ils répondre quand, à la mort, on leur reprochera que des vers de terre et de viles créatures auront été si richement logés, tandis que le Maître du monde, à leur vue et à leur connaissance, aura été logé dans une église si pauvre, et servi avec des ornements si méprisables?... »

Cette Dame, qui était éminemment chrétienne et pieuse, fit donner à l'église une forme nouvelle et digne de la Majesté divine qu'on y adorait. Elle fut tenue proprement, embellie par des ornements plus convenables à nos saints mystères. Les paroissiens, heureux et fiers de posséder une église si bien ornée et en si bon état, où tout se passait avec ordre et décence, où les cérémonies religieuses avaient un éclat qu'on n'y avait vu depuis longtemps, s'empressèrent d'assister régulièrement et pieusement aux divins offices. Ils bénirent Bourdoise de ce changement et de ces améliorations, bien avantageuses pour la splendeur du culte, dûs à son initiative et à son influence près de la Présidente.

Dans une des terres voisines de cette Dame illustre, on tenait une foire scandaleuse, le jour même de la Fête patronale. Sur les représentations du saint Directeur, elle consentit qu'on célébrât cette Fête avec tant de solennité, que le peuple, portant son attention d'abord sur les préparatifs qu'on faisait à l'église, puis, le jour de la Fête, sur la splendeur et la majesté des cérémonies



sacrées, ne ferait plus aucune attention à ladite foire.

Bourdoise alla visiter les Curés de Thoiry-la-Forets (1) et de Saint-Ouen (2), et leur proposa de donner à la Fête une solennité extraordinaire. Avec l'assentiment des Supérieurs, il réunit environ quarante Prêtres, Prédicateurs et Confesseurs, tant de Chartres que des environs, et même de Paris. Il distribua ces Messieurs dans les deux Paroisses, et marqua à chacun ce qu'il avait à faire. Quoique la Fête ne fut que le mardi, on commença la solennité dès le samedi précédent, à Vêpres, avec un grand concours de peuple de toutes les paroisses environnantes.

Il y eut, chaque jour, plusieurs sermons par des prédicateurs distingués.

Pendant que le Prédicateur parlait, en chaire, du devoir de sanctifier les Dimanches et Fêtes, la Présidente de Herse sortait de l'église et conviait les passants à venir au sermon; elle les mettait même sur un carnet. De son côté, Bourdoise avait soin d'aller, avant de monter en chaire, crier à pleine tête, au milieu de la foire: « Tous ceux qui tiennent au parti de Dieu iront, à présent, au sermon, et ceux qui tiennent à celui du démon demeureront ici pour vendre et acheter, ou pour écouter les batteurs, en perdant leur temps ». A cette voix imprévue, fortement accentuée, sonore, ces gens étonnés se regardaient les uns les autres, et c'était à qui serait le premier à l'église, qui devenait si pleine de monde qu'on ne pouvait y entrer.

Toutes choses arrivèrent comme le Serviteur de Dieu

(1) *Thoiry*, village du département de Seine-et-Oise, (Beauce), à 5 lieues de Rambouillet.

(2) *Saint-Ouen-Marchefroy*, du département d'Eure-et-Loir (Beauce), près Houdan.

l'avait prévu. On ruina la foire de Saint-Ouen, qui dépeuplait tellement les Paroisses de plusieurs lieues à la ronde, qu'un grand nombre n'entendaient même pas la Messe ce jour-là, consacré à honorer l'apôtre saint Barthélemy. Grâce donc au zèle et aux travaux du saint Prêtre, la Religion triompha des passions, mais non sans murmures de la part des marchands. Comme ils s'en retournaient sans avoir rien vendu, ils ne purent s'empêcher de faire éclater leur mauvaise humeur contre Bourdoise, qui était l'auteur d'une si sainte et si rare solennité, de sorte que, l'apercevant, ils s'écriaient : « Voici ce méchant prêtre ! »

Quelques-uns ne taxaient pas notre vertueux Réformateur d'un zèle outré, mais ils le trouvaient, parfois, d'une originalité sans pareille. Il faut bien le dire, les circonstances, la vue des désordres qu'il rencontrait, trop souvent, même dans les plus saintes demeures, en aiguissant son zèle, contribuèrent à cette sorte d'originalité, qui faisait, depuis même son enfance, le fond de son caractère.

Ces originalités pieuses étaient familières à notre saint Réformateur. Durant la mission dont on vient de parler, au diocèse de Chartres, les Missionnaires étant à table, on venait de servir le premier plat. Bourdoise s'avisa de demander si ces Messieurs, qui avaient prêché avec tant de force et de zèle, avaient fait chacun leur sermon. On lui répondit que la question ne pouvait pas être douteuse. « C'est de quoi je doute encore, répliqua Bourdoise, je voudrais bien m'en assurer par les effets. Nous avons déjà pris une partie de notre réfection, mais il y a ici une infinité de pauvres paysans, venus de huit à dix lieues, qui n'ont pas même un morceau de pain. Ils sont en danger de tomber en défaillance, en retournant chez



eux. Messieurs, croyez-moi, faisons notre sermon. Donnons-leur le reste de notre diner, et contentons-nous d'un peu de dessert. » La proposition fut adoptée et exécutée sur le champ (1).

De tels actes de mortification, de charité et de zèle apostolique, ne pouvaient que plaire au Seigneur et contribuer beaucoup à l'avancement de son divin règne sur la terre. Aussi les travaux de nos Missionnaires reçurent une telle bénédiction du ciel, que le Cardinal de Richelieu, en étant averti, voulut en avoir une relation circonstanciée. Entre autres biens que produisit cette célèbre mission, on fit faire à beaucoup de Curés les exercices spirituels, l'on établit l'usage de la soutane, celui des Conférences ecclésiastiques à Houdan et autres lieux.

On sait combien le saint abbé Bourdoise était exact à porter le costume ecclésiastique, chose alors bien rare, même chez des Prêtres vertueux d'ailleurs. Or, une fois, étant allé visiter l'église de Saint-Denys, il aperçut dans la sacristie un homme, en manteau court, botté et éperonné, qui confessait un Prêtre revêtu de l'aube et de l'étole. Sur-le-champ, il envoya chercher le Prieur de l'Abbaye, et lui dit : « Mon Père, venez voir, venez voir un soldat qui confesse un Prêtre. » Cette remontrance, qui renfermait une bonne leçon, eut son effet, car, aussitôt, le Prieur défendit sévèrement au Religieux sacristain de souffrir jamais de pareils abus.

Cette Fête et cette mission s'étant passées d'une manière si édifiante, le Serviteur de Dieu se rendit à Chartres, pour faire les exercices de retraite, en faveur des Ordinand. Il eut la consolation de voir que ces exercices étaient goûtés, il en bénit le Seigneur, le pria

(1) Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, liv. LXXXVII<sup>e</sup>.

de les féconder par sa grâce toute puissante. Il faut dire que M. le Féron avait, à cette fin, offert sa maison, et que la Présidente de Herse s'était engagée à faire toute la dépense qui serait nécessaire (1).

Le lendemain, notre courageux Missionnaire partit, de grand matin, pour aller rejoindre M. Duchesne l'aîné, grand-vicaire de Beauvais, qui lui avait fait promettre qu'ils iraient ensemble à Liancourt, au diocèse de Beauvais. On y attendait le nouvel Apôtre du Christ, pour voir si l'on pourrait y établir une Communauté, pour aussi demander son sentiment sur le dessein de la maison qu'on voulait bâtir, à cet effet. M. de Nully, bachelier de Sorbonne, autrefois régent de rhétorique à Beauvais, était alors curé de Liancourt. Il connaissait Bourdoise depuis l'année 1620, où il le rencontra allant à Beauvais même. Il souhaitait passionnément de le voir, pour lui témoigner sa vive reconnaissance, et profiter de ses saintes lumières pour le bon gouvernement de son importante Paroisse.

Aussi, il reçut ce cher Maître avec toutes les marques possibles d'estime et d'amitié en Notre-Seigneur et en son immaculée Mère. Il fit si bien, par la suite, auprès du Duc de Liancourt, qu'il réussit à l'y attirer définitivement pour faire une Communauté, et, en même temps, pour jouir fréquemment de ses saints entretiens (2).

Le pieux Bourdoise revint, néanmoins, bientôt à Paris, avec le dessein de se retremper un peu dans l'amour de la solitude et l'esprit d'oraison, si nécessaires aux ouvriers évangéliques.

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, liv. III.

(2) Cf. l'abbé de la Tour-du-Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, p. 93.



Pour rendre plus utile au Clergé ce repos sacré dont son âme, fatiguée de tant de luttes dans l'arène de la vie apostolique, avait une soif ardente, il composa plusieurs Conférences. Il y marquait, en détail, toutes les qualités qu'il croyait nécessaires à des Prêtres qui voulaient se sanctifier, surtout par la vie de Communauté. Souvent, et sans préméditation, il s'y dépeint lui-même, trait pour trait, comme le remarque l'un de ses biographes.

Tantôt il veut qu'ils se regardent comme ces gueux (1) qu'on fit entrer dans la salle du festin, après que ceux qui avaient été conviés eurent refusé d'y venir. Tantôt il les compare aux chiens dont parle la Cananée, qui ramassent les miettes qui tombent de la table de leur maître.

Quand aux Prêtres, il désire, avant tout, qu'ils soient intérieurs, c'est-à-dire hommes de recueillement et d'oraison ; nul ne pouvant être bon pour les autres, s'il n'est bon d'abord pour lui-même. Il désire encore qu'ils soient humbles de cœur et d'affection, qu'ils soient morts à eux-mêmes, et ne vivent plus que pour les âmes. Il désire, enfin, qu'ils soient insensibles à leurs propres intérêts, et que, semblables au pain, ils se laissent consumer, pour nourrir ces âmes que Jésus-Christ a rachetées par l'effusion de son précieux sang. « Un Prêtre, dit le saint Abbé, pour être semblable au pain, doit vivre tellement mortifié qu'il soit comme mort et comme sans âme,

(1) *Gueux* était une expression populaire, du temps de Bourdoise, pour *pauvre, mendiant, misérable, qui est dans une grande nécessité*. C'est un *gueux*, il est *gueux* comme un rat, c'est-à-dire il est extrêmement pauvre. Ce terme vient du comte de Barlemont. Les grands de Flandres s'étant révoltés contre le roi d'Espagne, sous le gouvernement de Parme, ce comte leur donna par mépris le nom de *Gueux*, qui depuis a servi pour désigner ceux qui sont dans l'infortune et la misère. (Cf. Richelet, *Dictionn. de la langue franç. anc. et moderne*, édit. en 3 vol. in-folio.)

ainsi que le pain. Il faut qu'il soit insensible à ses propres intérêts, et qu'il souffre volontiers d'être détruit et consumé, en quelque façon, s'il veut être un bon Prêtre, et rendre service aux âmes que Notre-Seigneur a rachetées de son précieux sang. »

Voilà ce que notre Bourdoise entendait par les mots *gueux, chien, pain*, qu'il avait continuellement dans la bouche, et qu'on trouve souvent dans ses écrits.

Ces Conférences concernaient particulièrement la perfection des Ecclésiastiques, qui se consacraient entièrement, avec lui, au service des fidèles. Un Prêtre zélé, qui en eut connaissance, se plaignit de ce qu'il ne les communiquait pas à ses confrères.

Bientôt Bourdoise le sut, il les fit voir telles qu'elles étaient sorties de sa plume et de son cœur. Humble et modeste, toujours détaché de son propre jugement et défiant de ses propres lumières, il consentit, volontiers, qu'on y ajoutât et qu'on y retranchât, avec son contrôle pourtant, tout ce qu'on jugerait à propos. Voulant donc satisfaire le public, plutôt qu'il n'ambitionnait la gloire humaine d'auteur, il se mit à continuer ce travail sur un plan plus vaste et mieux ordonné. Soit qu'il comprît le besoin d'un plus grand loisir, pour mener à bonne fin une œuvre qu'il souhaitait rendre, autant que possible, digne d'être publiée, ou pour quelque autre motif important, il est certain qu'il prit ce prétexte des Conférences pour faire élire un autre Econome. Il tenait absolument à être déchargé de l'énorme responsabilité d'un supérieur, et vivre, en son particulier, avec Dieu seul et les Anges, pour se préparer à la mort. L'humilité, dont il était rempli, l'inclinait aussi à ce renoncement à la supériorité. Elle lui fit redire, dans cette nouvelle circonstance, « qu'il n'était que juste qu'il pratiquât lui-



même les maximes qu'il avait si souvent proposées aux autres, et qu'il était temps de se démettre d'une place dont, par ses grands péchés, il s'était rendu tout à fait indigne. »

Bien en vain ses chers confrères essayèrent-ils, cette fois encore, de résister à son brûlant désir d'abdiquer en faveur de l'un d'eux; bien en vain firent-ils de nouvelles instances pour l'engager à rester dans son emploi, qu'il avait toujours rempli avec une grande délicatesse de caractère et avec un zèle si édifiant, le saint Homme persista, quand même, dans son irrésistible résolution.

On se vit donc obligé d'élire un Econome, pour remplacer ce bon et saint Maître. C'est à M. Wiart que cet honneur fut dévolu. M. Wiart joignait à une éminente piété un jugement solide, une prudence admirable, et un caractère propre à concilier tous les esprits. Sa conversation était charmante, sa politesse exquise; sa douceur et sa bonté prévenaient en sa faveur, et lui attiraient l'amitié et l'estime de tout le monde. Bourdoise fut bien heureux d'un choix si excellent, il félicita ses bien-aimés confrères de l'avoir fait.

Il fit passer son zèle brûlant en tous les lieux du royaume, tant pour l'honneur de saint Denys que pour le salut de la Patrie.

Il y avait longtemps que la France élevait ses mains vers le Ciel et offrait à Dieu ses vœux pour obtenir de sa divine Bonté, avec la paix, un héritier de la Couronne. On ne pouvait plus l'attendre que comme un présent du Ciel, et c'était le sujet des plus ardents desirs de tous les gens de bien. Le zèle que notre Bourdoise avait pour les intérêts de l'Etat lui faisait souvent offrir ses prières à Notre-Seigneur et à son Immaculée Mère, à

saint Michel, protecteur de la France, et aux saints Anges. Et parce que ce n'était pas demander moins qu'un miracle, il jugea qu'il fallait multiplier le plus possible ses Avocats auprès de Dieu, qu'il n'était que convenable d'employer particulièrement l'intercession puissante du grand Apôtre de la France, saint Denys.

Lorsque la divine Providence, toujours adorable dans ses desseins et admirable dans ses œuvres, appela le vénéré Bourdoise à Paris, le glorieux saint Denys y était alors si peu connu et si peu honoré, bien qu'il soit son premier Evêque, son Père et son Protecteur, que l'on travaillait le jour de sa Fête comme un jour ouvrable. Sitôt que le Serviteur de Dieu eut reçu les saints Ordres, il s'appliqua à faire rendre à ce grand Saint les devoirs les plus justes de sa piété chrétienne, afin de l'engager dans les intérêts de l'Eglise et de la France.

Ayant appris que les Bénédictins réformés, de la Congrégation de Saint-Maur (1) étaient entrés en la célèbre Abbaye de Saint-Denys, près Paris, il en conçut une joie incroyable, se lia avec ces Pères d'une amitié très étroite en Notre-Seigneur, et, après être entré bien avant dans leurs cœurs, il leur représenta, en toute confiance, que, pour attirer les bénédictions du Ciel sur leur Réforme naissante, il était de la dernière conséquence de faire tout leur possible pour faire honorer saint Denys, l'apôtre des Français, afin qu'à leur exemple toutes les Eglises du royaume entrassent dans les devoirs d'une reconnaissance envers cet Homme apostolique,

(1) Les Pères Dom Jean-Baptiste de Boulogne; Dom Nicolas Bourdois; Dom Joseph Renard; Dom Estienne du Retal; Dom Maxime Paterne; Dom Urbain Boulay; Dom Joseph Lamy; Dom Alphonse Marie, etc.



qui a pris tant de peines et essuyé tant de travaux pour annoncer la foi (1).

Quant à lui, il était, sans contredit, le plus grand admirateur et le plus parfait imitateur du divin saint Denys. Ordinairement, il avait son image devant les yeux, lorsqu'il était en sa chambre. Et combien de conférences et d'entretiens pieux n'a-t-il pas fait aux membres de sa Communauté et aux élèves de son Séminaire, pour les porter à la vénération envers ce grand Saint? Combien de méditations, de réflexions pratiques, ne leur a-t-il point fait faire sur les saintes actions et les héroïques vertus de cet illustre Apôtre des Gaules, à qui nous devons la connaissance de l'Évangile? Enfin, combien de lettres n'a-t-il point écrites, lorsqu'il était absent, pour les porter à se rendre les imitateurs de ce digne disciple du grand saint Paul, selon l'opinion la plus répandue, si glorieuse pour saint Denys?

Tous les ans, à l'approche de la Fête de ce généreux martyr du Christ, son visage se dilatait de joie, et son âme s'épanouissait dans les sentiments de profonde admiration et de vive reconnaissance.

Il en parlait aux uns, il en écrivait aux autres, pour embraser tout le monde, s'il eût pu, du zèle, de l'amour et de la pieuse vénération dont il était pénétré pour son Saint chéri, et pour lui faire rendre un culte digne de son singulier mérite.

En l'année 1619, il avait écrit au Curé de Saint-Nicolas : « Je vous dirai que, aujourd'hui, fête de saint Denys, évêque de Paris, apôtre de la France, grand Père du Clergé de ce royaumè, et celui par qui nous de-

(1) Cf. l'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 32.

vons attendre le secours divin, nous suivons le chemin qu'il nous a frayé et qu'il a rougi de son sang. Nous avons ici, à Brou (d'où il écrivait), témoigné une ardente ferveur ; le service y a été solennel, les Ecclésiastiques aussi bien que les laïques y ont communiqué en grand nombre. Et ce n'est pas sans raison que nous devons honorer ce Saint, en plusieurs manières : il est notre Apôtre, ayant été envoyé de Dieu pour nous tirer de l'infidélité où nous étions ; il est notre premier Evêque, nous ayant gouverné après notre conversion ; il a versé son sang pour la confirmation de la Foi, qu'il a enseignée, et nous a disposés à recevoir l'application des mérites de Notre-Seigneur ».

C'est à peu près dans ces termes que l'Apôtre de la Réformation s'exprimait aussi sur saint Lucien, premier évêque de Beauvais, dont il fit revivre le culte dans cette ville et dans tout le diocèse.

Ainsi le pieux Bourdoise, en ascète consommé, ne se contentait pas d'une dévotion de sentiments purement théorique. Il faisait passer dans ses actes le zèle qu'il éprouvait pour la gloire de son bien aimé Saint. Dans son ingénieuse piété, il conseilla à plusieurs bacheliers et licenciés d'insérer, dans quelques actes de Théologie, les excellences de saint Denys et l'honneur qu'on lui devait rendre. Nous avons vu qu'il fit imprimer un abrégé de la Vie de ce glorieux martyr et traduire en vers français la prose de sa Fête, afin que les peuples fussent informés des principales actions de leur saint Evêque.

Il alla plus loin ; il sollicita avec tant d'humilité les Supérieurs, qu'enfin Monseigneur de Péréfixe, archevêque de Paris, éleva la fête de saint Denis au rang des solennels, dans la dernière correction du Bréviaire.

En retour, saint Denis le comblait de sa protection et



de ses faveurs. Ne pouvant les relater toutes, nous ne laisserons pas de remarquer qu'une des plus insignes de ces faveurs, comme l'Homme apostolique l'a toujours estimé, fut d'avoir donné à la France Louis le Grand, surnommé par cette cause *Dieudonné*, le 5 septembre 1636. « Si tous les ans, écrivait alors le saint Fondateur à la Communauté, l'on a eu spéciale mémoire de Sa Majesté très Chrétienne, il ne faut pas l'oublier cette année-ci, et y ajouter celle de Monseigneur le Dauphin, qu'il a plu à Dieu de nous donner il y a un mois. Cette naissance a été désirée, demandée et redemandée à Dieu des fois innombrables. Ainsi, ceux qui seront les vrais enfants de saint Denys feront du moins autant pour remercier Dieu d'un si rare bienfait, qu'on a fait de vœux et de prières afin de l'obtenir, et n'emploieront pas moins leurs instances vers le Ciel pour sa conservation et pour qu'il devienne un prince selon le cœur de Dieu, qu'ils ont jeté vers le Ciel des soupirs pour le procurer à la France (1). »

Les Saints sont pleins de reconnaissance envers Dieu, non seulement pour les biens qu'ils reçoivent eux-mêmes de sa divine Bonté, mais encore pour ceux que, dans sa miséricorde infinie, il veut bien accorder aux hommes en général. C'est que les Saints sont pétris de foi et d'amour. La moindre faveur du Cielleur semble un présent inestimable, et l'amour qu'ils ont pour leur divin Bienfaiteur, qu'ils savent être si grand, ne leur permet pas de se montrer insensibles à ses bienfaits. Seuls les pécheurs sont ingrats envers le bon Dieu, et, parce qu'ils sont ingrats à l'égard de cet Être souverain, ils se mon-

(1) Cf. l'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 33.

trent tels aussi pour les hommes qui les protègent et les aident de tous leurs pouvoirs. C'est l'aveuglement du péché, qui les rend ingrats à l'égard de Dieu. Hélas ! nous sommes tous pécheurs, plus ou moins portés à l'ingratitude. Comme l'a bien dit le Philosophe : « Nous rencontrons beaucoup d'ingrats, nous en faisons davantage (1) ».

Quoiqu'il se fût démis de l'économat, le saint Prêtre n'était pas moins empressé à servir la cause de son bon Maître ; il s'employa, chez lui, à instruire et à édifier ses confrères et ses disciples.

Tant de choses se présentaient à l'activité de son zèle, qu'en vérité ses jours étaient pleins de bonnes œuvres, et il n'avait jamais un instant de relâche.

Une fois l'abbé Olier (2), jeune encore, alla, avec deux

(1) *Multos experimur ingratos, plures facimus.* (Seneca, de Beneficiis, lib. 1.)

(2) Olier (Jean-Jacques), Instituteur de la Congrégation et Fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, était second fils de Jacques Olier, Maître des requêtes, et de Marie Dolu. Il naquit, dans cette ville, le 20 septembre 1608. Il fut élevé par sa pieuse mère avec un soin extrême ; elle lui inspira surtout une grande horreur pour le péché et une profonde estime pour Dieu et son saint culte.

Olier prit le degré de bachelier de Sorbonne, et fit un voyage à Rome pour vénérer le Saint Père, et à Lorette pour honorer la divine Mère du Rédempteur, à laquelle il eut toujours une dévotion bien extraordinaire.

De retour à Paris, le saint jeune homme prit les Ordres sacrés. Prêtre en 1633, il accepta la cure de Saint-Sulpice, alors qu'il s'employait avec zèle aux Missions, en 1642. Il fonda ensuite, par les conseils du pieux Bourdoise et de saint Vincent de Paul, un Séminaire pour lequel il obtint des lettres patentes en 1645, c'est-à-dire une année après le Séminaire de Bourdoise, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Tombé malade en 1652, il se démit de sa cure qu'il n'avait conservé, unie au Séminaire, que d'après le conseil de Bourdoise, au grand regret de toute la paroisse où il avait fait fleurir la piété et où il était aimé comme un père et vénéré comme un saint. M. l'abbé de Bretonvilliers lui succéda. Mais, revenu de sa maladie, l'illustre



amis, à Saint-Nicolas, pour visiter ce Serviteur de Dieu, et célébrer d'abord la sainte Messe dans cette église, le modèle des Paroisses de Paris (1). Bourdoise, qui connaissait la piété et le zèle de ces Ecclésiastiques, désirait se lier particulièrement avec eux. Ravi d'une occasion si favorable, il chercha quelque prétexte pour les entretenir de la Cléricature, et son esprit merveilleusement fécond en expédients, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et de la sanctification des âmes, lui en fournit un, bien à propos. Après leur visite, qu'il reçut très honnêtement, étant fort poli envers tous, ils lui de-

Serviteur de Dieu fit une mission générale dans le Vivarais, où il rétablit l'exercice de la Religion catholique dans la ville de Privas, d'où elle était bannie depuis plus de trente ans.

Enfin, après avoir refusé deux évêchés, fait plusieurs missions avec fruit, réformé l'abbaye de Pibrac et rendu à l'Eglise beaucoup d'autres services considérables qui feront éternellement revivre et bénir sa glorieuse mémoire, l'humble Olier mourut, en très grande odeur de sainteté, le 2 avril 1657.

Il a laissé un grand nombre de pieux et excellents ouvrages sur la liturgie, la morale et le mysticisme; ses lettres sont pleines d'instructions pratiques et de l'Esprit de Jésus-Christ. M. Migne a réuni en un volume in-4° ces chères et saintes reliques de ce vénérable Prêtre, l'un des plus grands hommes du Christianisme.

Mais, sans contredit, l'œuvre la plus belle, la plus grande, la plus précieuse, la plus digne de notre reconnaissance, de l'immortel Olier, est le Séminaire et la Congrégation de Saint-Sulpice, qui a toujours fait un bien infini, tant à l'Eglise qu'à la société. Espérons que, bientôt, nos vœux les plus ardents seront remplis par la glorification du très saint abbé Olier.

M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, a mis le couronnement à toutes les biographies de ce grand Serviteur de Dieu, publiées jusqu'à nos jours, par sa grande *Vie de M. Olier*, en 3 vol. in-8. Sauf quelques petites erreurs de détails historiques, cette vie est un chef-d'œuvre.

(1) L'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, part. 1, liv. 6. (M. Olier est formé par M. Bourdoise.)

mandèrent la permission de célébrer le Saint-Sacrifice dans l'église de la Paroisse. Alors, dit son historien, « pour avoir lieu de les entretenir de matières ecclésiastiques, il leur refusa net la faveur de célébrer, alléguant qu'il y avait dans leur extérieur quelque chose qui n'était pas entièrement conforme à la modestie Cléricale (1) ».

« Ce refus donna lieu à l'abbé Olier et à ses compagnons de s'entretenir avec le saint Réformateur, comme c'était bien le dessein de ce dernier. Ils se sentirent si échauffés de son discours, qu'ils le vinrent voir diverses fois pour se faire instruire par lui, et se remplir de l'esprit ecclésiastique dont son cœur surabondait, en sorte qu'ayant Bourdoise pour maître dans la Cléricature, et le saint père de Condren pour directeur, ils firent des progrès étonnants dans la vertu et dans la science des Saints, par les lumières qu'ils recevaient tant de celui-ci pour la vie intérieure, que de celui-là pour la discipline de l'Eglise, et qu'en honorant le père de Condren pour leur directeur spirituel, ils reconnurent toujours Bourdoise, depuis cette première entrevue, comme leur Maître dans la vie Cléricale (2). »

Dans la mission qu'il venait de faire sur les terres de la Présidente de Herse, Bourdoise avait reconnu les grands besoins spirituels de tous les villages circonvoisins. Vou-  
lant y remédier, il invita outre nombre d'autres, ces trois jeunes Ecclésiastiques dont on vient de parler, et forma deux corps de missionnaires. Dans le premier, qui devait se porter çà et là, selon les besoins, il choisit l'abbé Olier,

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 33. — *Id.* par Courtin, in-4, liv. II, chap. 37.

(2) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 33. — L'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, tom. I, p. 226.



MM. de Foix, de Ferrières, Amelotte, etc., qui passèrent plusieurs années dans ce ministère, annonçant la parole de Dieu, et il composa le second de plusieurs Ecclésiastiques zélés, qu'il avait formés à sa Communauté, et qui étaient venus spontanément se joindre à lui. Ainsi usait-il de tous les moyens pour étendre et affermir le royaume de Dieu dans les âmes. Il est vrai, selon que ses ardeurs et son zèle pour les intérêts de Dieu le donnent à penser, que la Présidente de Herse soutenait, de ses secours, cette colonie de pieux Missionnaires. M. Faillon estime qu'elle était parente de l'illustre Olier, mère de M. Vialar, l'un de ces ouvriers évangéliques, et si zélée pour la sanctification des ecclésiastiques, qu'elle contribua, par sa générosité, aux frais de l'établissement des exercices des Ordinands, à Chartres et à Paris, d'us, comme on l'a démontré par des documents irrécusables, à l'initiative du saint abbé Bourdoise.

Pour montrer, une fois de plus, la salutaire influence de l'Homme divin sur les Ecclésiastiques, dans ces missions, comme dans toutes celles qu'il a faites, lui-même, dans la plupart des diocèses de France, il convient de relater, entre nombre d'autres, ce fait, où perce encore l'originalité du zèle de cet Apôtre du Clergé.

Pendant qu'il se trouvait avec le pieux Olier et ses autres coopérateurs chez la Présidente de Herse, il fit à un Official, qui le vint visiter, une remontrance de sa façon, dont les résultats furent des plus heureux. « Cet Official, dit un des historiens de Bourdoise (1), était en habit court, avec des moustaches et de grands cheveux, selon la coutume des Prêtres de ce temps.

Le saint Réformateur voyant qu'il se raillait de l'ex-

(1) L'abbé Courtin, *Vie de M. Bourdoise*, manusc. in-4, p. 1046.

térieur d'Olier et de ses compagnons, qui étaient, en effet, dans toutes les formes voulues, il l'entreprit à son tour, et, après une bonne vespérie qu'il lui fit, devant tout le monde, il lui prouva si solidement l'obligation qu'il avait, lui-même, d'imiter ceux dont il se raillait, que, sur l'heure, l'Official se fit faire la couronne de cheveux, coupa ses moustaches et prit une soutane. Un autre, Chanoine de la même cathédrale, qui y occupait la dignité de chantre et avait accompagné l'Official, convaincu par les mêmes raisons, en fit autant, avec résolution de vivre, à l'avenir, d'une manière beaucoup plus ecclésiastique qu'ils n'avaient fait l'un et l'autre jusqu'alors.





# LIVRE HUITIÈME

DÉDIÉ

A SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PATRIARCHE DES TROIS ORDRES SÉRAPHIQUES

EN QUI LE CHRIST S'EST TRANSFIGURÉ

ET A SAINT FRANÇOIS DE PAULE, SON ÉMULE

POUR LESQUELS LE SAINT ABBÉ BOURDOISE

FUT PLEIN DE VÉNÉRATION

S'ÉTANT EFFORCÉ DE REPRODUIRE DANS SA VIE

LEUR HUMILITÉ, LEUR PAUVRETÉ ET LEUR CHARITÉ.







## LIVRE HUITIÈME

1640-1643

---

### CHAPITRE PREMIER

Effets d'une première entrevue de Bourdoise avec le pieux Olier. — Il lui communique l'esprit paroissial. — Une messe solennelle *impromptu*! — Il fait prendre la chape au père de Condren. — Il exerce l'abbé Olier et ses confrères aux fonctions sacerdotales, à Saint-Nicolas. — Le pieux Olier le considère comme son Maître. — Réforme dans la chevelure. — Intrigues de Saint-Cyran, pour s'insinuer dans le Séminaire de Bourdoise, déjouées. — Lettre du père Amelotte au Serviteur de Dieu, pour lui découvrir ce piège. — Celui-ci rompt avec Saint-Cyran. — Mort du père Bernard. — Influence du saint abbé Bourdoise pour la réformation du Clergé d'Allemagne : le vénérable Holzhauser.

L'ENTREVUE que le pieux Olier avait eue, à Saint-Nicolas, avec notre Bourdoise, ne servit pas peu à sa perfection et son avancement dans la science ecclésiastique. Il retira, pour lui et pour ses grandes œuvres, les plus précieux avantages de ses relations intimes avec ce Maître dans la Cléricature, comme dans la science des Saints, qui lui

communiqua surabondamment l'esprit paroissial, ainsi que s'exprime un historien.

Depuis quelques années, ce grand Serviteur de Dieu s'employait à l'œuvre des Missions, avec quelques Prêtres vertueux et zélés. Comme Bourdoise, leur inspirateur, ces Messieurs désiraient fort qu'on travaillât à réformer le Clergé; « mais, dit l'historien du pieux Olier (1), que nous reproduisons, le moyen de réformer le Clergé et de rétablir la discipline ecclésiastique consistait moins dans la composition de nouveaux ouvrages que dans la formation d'une génération exercée de longue main au ministère des Autels, et qui, profondément pénétrée de l'esprit de la Religion, pût le ranimer parmi les peuples.

« M. Olier et ses collaborateurs eux-mêmes, allant en tant de lieux, et sans cesse occupés des travaux des missions (comme l'était depuis de longues années le vertueux Bourdoise), ne connaissaient qu'imparfaitement les cérémonies ecclésiastiques, les règles concernant le culte divin, l'ordre qui doit régner dans une église de Paroisse; et ce fut dans leur séjour au Loreau (2) qu'ils s'appliquèrent à en acquérir quelque notion, à l'occasion de ce que nous allons raconter. Bourdoise, toujours consumé de zèle pour communiquer aux Prêtres ce qu'il appelait « l'Esprit paroissial », vint, par hasard, les visiter, en allant à Chartres. Voyant, à sa grande surprise, qu'au lieu de fréquenter l'église du pays, chacun de ces Messieurs faisait ses exercices de piété dans la chapelle, de la maison, il leur proposa d'aller à l'église de la Paroisse, d'y chanter une Messe solennelle en l'honneur de saint Mathieu,

(1) L'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, tome 1, p. 237 et suiv. Sous ce titre, M. Bourdoise lui communique l'Esprit paroissial.

(2) Près d'Epéron (Eure-et-Loir.)



dont on faisait la fête ce jour-là, 21 septembre 1640, et il choisit sur-le-champ ses officiers. « M. le Curé, qui sait « chanter, dit-il, fera choriste avec M. Brandon. » Puis, s'adressant à un Jésuite qui se trouvait là, par hasard : « le Révérend Père fera célébrant, je ferai diacre et con- « duirai les officiers de l'Autel ». Enfin le Sous-Diacre, les Acolytes et les Thuriféraires furent pris parmi les autres Ecclésiastiques de la Compagnie. Le père Jésuite, surpris d'une invitation si brusque, fit d'abord quelque difficulté : il se rendit, néanmoins, comme les autres, et tout se passa si bien, dit l'historien de Bourdoise, que non seulement le peuple en reçût une grande édification, mais que ces Messieurs eux-mêmes, surpris et contents, ne pouvaient comprendre comment ils avaient pu réussir en une chose qui leur était si nouvelle (1). »

Bourdoise fit plus encore. A Vêpres il associa au père Jésuite le père de Condren lui-même (2), qui était venu

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, liv. 5.

(2) Condren (Charles de), second général de la Congrégation de l'Oratoire, docteur de la maison de Sorbonne, fils d'un gouverneur de Monceaux, fort estimé de Henri IV, naquit au hameau de Vau-  
buin, près de Soissons, en 1588.

Son père, qui avait dessein de le pousser à la Cour ou dans les armées, voulut l'empêcher d'embrasser l'Etat ecclésiastique ; mais sa vocation était trop forte pour qu'il pût y résister. Le Cardinal de Bérulle, à qui il succéda, le reçut dans sa Congrégation, et l'employa très utilement. Condren devint confesseur de Gaston, duc d'Orléans, frère unique du roi. Il refusa constamment le chapeau de Cardinal, l'archevêché de Reims et celui de Lyon. Ses vertus parurent avec éclat dans sa dignité de Général. Il mourut à Paris, en grande odeur de sainteté, le 7 janvier 1641.

Son beau livre *L'idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ*, in-12, ne fut publié qu'après sa mort, en 1677. Il ne voulut jamais rien donner à la publicité pendant sa vie. On a aussi de lui des *Lettres et des discours*, en 2 vol. Ces deux ouvrages ont été réédités il y a quelques années en 2 vol. in-12.

Les Pères de l'Oratoire publient en ce moment les œuvres de ce

au Loreau, et leur fit prendre, à l'un et à l'autre, le surplis et la chape. Enfin, il rendit ces Messieurs tellement affectionnés à la Paroisse, qu'ils menaient à celle du Loreau tous les Ecclésiastiques qui venaient les voir, et les y faisaient assister, en surplis, à tout l'office (1). Ils en usèrent de même à Saint-Maur-les-Fossés, où ils avaient eu, jusqu'alors, une chapelle domestique pour leurs exercices de piété. Bourdoise, y étant venu passer quelques jours avec eux, vers la fin de septembre, les engagea à ne plus dire la sainte Messe qu'à l'église de la Paroisse, et à y assister aux offices en surplis ; ce qu'il firent avec joie (2). Il est même à remarquer que le père de Condren, qui vint les visiter peu à près, voulut se conformer à cette si édifiante pratique ; il les suivit à l'église de la Paroisse, revêtu du surplis.

« Charmé de la piété et de la docilité de ces Ecclésiastiques, Bourdoise les invita à venir exercer leurs fonctions à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, lorsqu'ils demeuraient à Paris. C'était là surtout qu'il formait ses nombreux disciples (3) au chant, aux cérémonies, à l'administration des sacrements.

« Ceux-ci reçurent cette invitation avec une sincère reconnaissance, s'y rendirent, dès le Dimanche suivant, et continuèrent ainsi jusqu'à la Septuagésime, où ils reprirent le cours de leurs missions. Durant tout ce temps, Bourdoise les exerçait fréquemment aux cérémonies,

grand Serviteur de Dieu. C'est le père de Condren qui comparait les vieux docteurs ignorants aux vieux jetons, qui, à force de vieillir, n'avaient plus de lettres. Le Père Amelotte a écrit sa vie, in-8.

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. 11, chap. 33.

(2) L'abbé Courtin, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, liv. xi, chap. 37.

(3) Notez les expressions...



tant à l'église de Saint-Nicolas, qu'à celle des Bernardins. Ce fut lui qui leur enseigna ce qu'ils surent, dans la suite, sur cette matière. M. Olier, lui rappelant les soins qu'il avait reçus de sa part, lui disait : *Vous nous avez donné les premières teintures de la Cléricature, et, entre autres, à ce pauvre novice qui vous écrit.* »

Bourdoise, non content d'exercer, à Paris, M. Olier et les autres Ecclésiastiques aux cérémonies, voulut les accompagner, dans ce dessein, à Bazainville (1), dont M. Olier était prier, pour y célébrer, avec eux, la fête de saint Georges, patron de cette paroisse. « Là, dit son historien, il ne leur parla, pendant trois jours, que de Cléricature paroissiale, et ses discours eurent tant d'effet, que ceux d'entre les Ecclésiastiques venus à Bazainville, qui jusqu'alors avaient porté les cheveux fort longs, les coupèrent avant Vêpres, et qu'à leur exemple, plusieurs Curés du voisinage en firent autant. Celui de Gambais (2) étant venu à mourir, ces Ecclésiastiques, le troisième jour de leur arrivée, se rendirent dans cette Paroisse, afin d'y faire un service pour le défunt. M. Olier officia, Bourdoise exerça les fonctions de diacre, et M. Amelotte (3) fit une conférence sur la Cléricature. Voilà, con-

(1) *Bazainville*, village du département de Seine-et-Oise (Beauce), à 6 lieues 1/2 de Mantes.

(2) *Gambais*, village voisin, à 7 lieues de Mantes, et à peu de distance de la forêt de Rambouillet.

(3) Amelotte (Denis), né à Saintes en 1606, prêtre de l'Oratoire en 1650, mourut à Paris en 1678. Nous avons de lui : *La Vie du père de Condren*, in-4, remplie de minuties, dit Feiler, l'ennemi des mystiques ; la traduction du *Nouveau Testament* en français, avec des notes en 2 vol. in-4, rééditée en in-8 et en in-12, sans notes. L'auteur, paraîtrait-il, se serait servi d'une copie du Nouveau Testament imprimé à Mons, pour perfectionner sa version, en corrigeant les fautes de la copie. Le même Père assurait dans la préface de la première édition « qu'il avait eu les manuscrits de la bibliothé-

clut cet historien, une partie des soins que Bourdoise avait pris pour former M. Olier et ses confrères aux fonctions ecclésiastiques, et leur communiquer l'esprit paroissial (1). »

« Mais cette bonne harmonie entre Bourdoise et ces Ecclésiastiques, dit M. l'abbé Faillon, faillit d'être rompue par les intrigues de l'abbé de Saint-Cyran (2), et il ne sera pas inutile de faire remarquer, à cette occasion, le premier motif de l'éloignement de M. Olier et des siens de ce patriarche de la nouvelle secte : ce fut son orgueil révoltant qui les éloigna peu à peu de sa personne. M. de Bassancourt, M. de Foix, M. Brandon et tous les autres ayant rompu tout commerce avec cet abbé, il s'efforça alors de séduire Bourdoise, et usa, tour-à-tour, de mille flatteries pour le gagner. »

Il paraît que l'Homme de Dieu ne se tint pas assez en garde contre les dehors apparents du susdit abbé. « Il

que Vaticane, vingt manuscrits de France et d'Espagne, tous ceux d'Italie, d'Angleterre, des pays du Nord, du fond de la Grèce. C'est une ruse d'auteur, dit le *Dictionnaire historique, critique, etc.*, en 3 vol. in-8; il n'avait jamais eu aucun de ces manuscrits; il l'avait avoué lui-même à ses confrères.

(1) L'abbé Courtin. *Vie de M. Bourdoise*, in-4, liv. xi, chap. 37.

(2) Vergier de Hauranne (Jean du), abbé de Saint-Cyran, naquit à Bayonne en 1581. Après avoir fait ses études en France et à Louvain, il fut pourvu, l'an 1620, de l'abbaye de Saint-Cyran. Il s'appliqua à la lecture de l'Écriture-Sainte, des Pères et des Conciles; et, s'étant formé un nouveau système sur la grâce, il n'oublia rien pour l'inspirer à Jansénius, à MM. Antoine Lemaistre, Arnaud d'Andilly, et à beaucoup d'autres théologiens. Le cardinal de Richelieu le fit enfermer à Vincennes, en 1638.

Ce si fameux cardinal étant mort en 1642, l'abbé de Saint-Cyran sortit de prison, et mourut peu de temps après, à Paris, le 11 octobre 1643. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages sur des matières ecclésiastiques, dogmatiques et ascétiques, dans plusieurs desquels il soutient une doctrine condamnée, depuis, par le Pape. (Cf. le père Richard, *Biblioth. sacrée.*)



écouta trop volontiers ses discours captieux, dit un de ses biographes, et en eut même l'esprit un peu embarrassé (1). Pour l'éblouir, Saint-Cyran aura dû, sans doute, feindre de vouloir concerter avec lui les moyens d'arracher les scandales de l'Eglise, et de ramener, dans le Clergé, la sévérité et la discipline des premiers temps. Mais bientôt Bourdoise reconnut le piège, et cessa de fréquenter cet abbé. Alors, on usa d'un autre artifice. Les prétendus disciples de saint Augustin résolurent d'introduire dans la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet un des disciples cachés du patriarche de la secte, pour qu'il y répandit secrètement le poison de l'erreur. Bourdoise fut quelque temps sans s'apercevoir de cette ruse, mais M. Olier et surtout M. Amelotte lui en témoignèrent leur surprise. Ce dernier lui en écrivit en ces termes, le 4 octobre 1640: « Si vous gardez M. N... à Saint-Nicolas, vous refroidirez nos Messieurs, et vous gâterez plus, en un jour, que vous n'aurez pu faire en beaucoup de temps. Vous savez avec quel soin il faut entretenir ces commencements. Vous pouvez vous assurer que nous sommes munis contre toutes sortes d'attaques, et résolus d'avouer la Religion et l'Eglise. Vous savez comme je parle franchement... Continuez-nous votre charité, nous profiterons de tout... (2) »

Cette lettre produisit son effet, car elle porta le saint homme Bourdoise à réfléchir sur les conséquences de ses relations actuelles avec Saint-Cyran, et il rompit immédiatement toute correspondance avec lui. Pourtant, le faux frère séjourna encore quelques jours à Saint-Nicolas, parce que Bourdoise ne le connaissait pas à fond,

(1) *Vie manuscrite de M. Bourdoise*, in-4, liv. III, chap. 1.

(2) *Ibidem*.

et on suppose, mais sur quel fondement ? car nous avons lu le contraire, que c'est lui qui aurait gagné à son parti Claude Lancelot, qui devint un grand personnage par sa science et ses talents, et l'une des gloires de Port-Royal. En tout cas, le plus vite possible, le saint Fondateur expulsa le janséniste, comme déjà il avait définitivement rompu avec Saint-Cyran.

En ces jours-là, Bourdoise apprit, non sans une douloureuse affliction et une consolante joie, en même temps, la précieuse mort de l'un de ses grands amis en Notre-Seigneur, le père Bernard (1). Depuis longtemps les relations

(1) Claude Bernard, dit le *Pauvre Prêtre*, né à Dijon en 1588, sortait d'une famille noble. Il entra dans l'Etat ecclésiastique, et y vécut quelque temps en prêtre mondain. Les pieux conseils du père de Condren le ramenèrent à Dieu, et sa conversion fut si entière, qu'il devint un des plus grands contemplatifs de son siècle.

En quittant les vanités du monde, il renonça au seul bénéfice qu'il possédait, se consacra au service des pauvres et leur abandonna une succession de quatre cent mille livres, qui lui était échue sans qu'il s'y attendit. Son amour pour l'abjection et la croix était si grand, qu'il faisait souvent à Jésus-Christ la prière suivante: « Le premier de vos Prêtres vous demandait comme une faveur d'être avec vous sur le Thabor; quant à moi, qui suis le dernier de vos ministres, je vous prie de me laisser au pied de votre Croix. Je suis prêt à y souffrir et à y mourir, si vous l'ordonnez, pourvu que je souffre et que je meure pour vous ».

Le cardinal de Richelieu l'ayant nommé à une abbaye du diocèse de Soissons, il ne voulut pas l'accepter. « Quelle apparence, dit-il à ce sujet, écrivant au Cardinal, que j'ôte le pain de la bouche des pauvres de Soissons pour le donner à ceux de Paris ! » Ne pouvant lui faire accepter aucun bénéfice, le Cardinal le pria de lui demander une grâce quelconque. « Monseigneur lui dit Bernard, je prie Votre Eminence d'ordonner que l'on mette de meilleures planches au tombeau dans lequel je conduis les criminels au lieu du supplice, afin que la crainte de tomber dans la rue ne les empêche pas de se recommander à Dieu avec attention. »

Ce saint Prêtre prêchait souvent, même plusieurs fois la semaine, et ses discours produisaient des fruits admirables, quoiqu'il



qui l'attachaient à ce saint Prêtre faisaient le charme de sa vie ; il avait toujours admiré sa haute vertu, son zèle divin et sa charité pour les pauvres et les pécheurs criminels, de sorte qu'il ne pût de sitôt oublier la perte que venait de faire l'Eglise de Paris, par la mort de ce Père.

Le saint abbé Bourdoise était un merveilleux flambeau placé sur le chandelier, dont la lumière (1) devait projeter, au loin, l'éclat de ses rayons salutaires. Par le moyen de ses écrits et de ses grandes œuvres, sa renommée avait pénétré en Allemagne, en même temps que celle de Bérulle et de Vincent de Paul. Un jeune Clerc était alors suscité de Dieu, dans cette contrée, pour travailler, comme ceux-ci, à la Réformation du Clergé ; ce jeune clerc est Barthélemy Holzhauser (2).

parlât sans préparation. Il mourut en grande odeur de sainteté, le 23 mars 1641, et fut enterré dans l'église de l'hôpital de la Charité. La Cour et le Clergé de France ont, en divers temps, demandé à Rome sa canonisation. C'est le père Bernard qui a établi, à Paris, le Séminaire des *Trente-trois*, sur le plan et la forme de vie de celui de Saint-Nicolas.

La Vie de ce saint Serviteur de Dieu a été écrite par M. Gauffre, par le père Giry, minime, et par le père Lempereur, jésuite.

(1) II Mac. iv, 22.

(2) Barthélemy était fils d'un cordonnier de Longnau, en Souabe, qui n'avait que le travail de ses mains pour pourvoir à sa subsistance et à celle de sa nombreuse famille. Né en l'année 1613, alors que Bourdoise travaillait déjà à l'œuvre des Communautés et des Séminaires, ses délices étaient de prier, d'assister aux saints offices et de lire des livres de piété. La vie des saints Prêtres l'intéressait beaucoup, et, comme eux, il brûlait du désir de se donner à Dieu et au salut des âmes. Il n'était pas encore dans le Sacerdoce qu'il fut favorisé de visions ; les premiers soins d'un institut des Clercs séculiers, qu'il devait fonder, lui furent donnés alors.

En 1639, il reçut l'ordination Sacerdotale, il avait 26 ans. Peu de temps après, il jeta les fondements de son Institut, dit des *Clercs séculiers, vivant en communauté*. Le reste de sa vie fut une suite non interrompue d'œuvres de zèle ecclésiastique, écrits, prédi-

Ébranlé par de tels exemples, il sentit en lui le souffle d'un apostolat semblable à celui de Bourdoise, c'est-à-dire le besoin de se livrer comme lui, à l'établissement des Communautés de Prêtres de Paroisse et des Séminaires. De sorte qu'il fit, à peu près, dans sa patrie, ce que notre saint Réformateur avait déjà, le premier, fait en France. Ainsi le saint Abbé Bourdoise « ne travailla point pour lui seul », comme s'exprime le fils de Sirach (1), dans le champ du Seigneur.

« Les Saints ne vivant pas pour eux, ils ne sont pas éclairés pour eux seuls. Le même Esprit-Saint, qui les remplit, fait qu'ils se répandent, quand il lui plaît, pour la vie des autres (2) ».

Non seulement ses proches et ses compatriotes, mais

cations, catéchismes, missions, écoles chrétiennes, séminaires, et surtout établissements de Communautés. Sa bienheureuse mort arriva en 1658.

Des miracles nombreux, dûs à son intercession, eurent lieu après son saint trépas, comme durant sa vie. Bientôt le Souverain Pontife confirma son Institut, qui a disparu depuis, par suite des révolutions. Mais, comme de Bourdoise pour l'Eglise de France, l'œuvre du vénérable Holzhauser a laissé des traces durables dans tout le Clergé d'Allemagne; l'influence de ce saint Prêtre portera toujours ses fruits de bénédiction. Comme le pieux Olier, Barthélemy était plein d'estime pour le nom de Bourdoise; comme lui, et à l'imitation du même Bourdoise, il fonda une Communauté et des Séminaires. Il jetait le fondement de son Institut à la même époque, précisément, où Olier commençait à établir la Compagnie de Saint-Sulpice, à Vaugirard. L'un et l'autre se sont rendus illustres, autant par leur sainte vie que par l'éclat de leurs travaux pour le bien de l'Eglise. (Cf. M. l'abbé Gaduel, vic. génér. d'Orléans, *la Vie et l'Esprit du serviteur de Dieu Barthélemy Holzhauser*, in-12, particul. l'Introd. xxvii et xxviii, et livre ix, art. v. — *Etudes sur la Réformation ecclésiastique et les Séminaires*, 2 vol. in-8.

(1) Eccli. xxxiii, 18.

(2) Suci.



encore les étrangers, profitèrent du fruit de son rude labeur. L'exemple d'un Saint est le reflet de l'influence même du Saint; elle se propage et fructifie dans la mesure de cette influence.





## CHAPITRE II

Avantages que retire Olier des leçons de Bourdoise. — Dessein qu'il forme de travailler aussi à la Réformation du Clergé. — Il faisait partie de la Communauté du Père de Condren. — Olier, à Vaugirard, s'associe avec deux compagnons, pour honorer l'adorable Trinité. — Ils vont à Montmartre, exprimer leur acte de consécration à Dieu. — Comment Bourdoise est, en quelque sorte, le père et le premier fondateur de la Congrégation et du Séminaire de Saint-Sulpice. — Avec quel soin il forme Olier et ses compagnons à la vie Cléricale. — Son éloge par M. de Ferrières. — Aux yeux de Bourdoise, l'œuvre des œuvres est la fondation des Séminaires pour l'éducation du Clergé. — Une lettre que lui écrit Olier. — Un trait de l'humilité et de l'originalité de Bourdoise. — Combien il était considéré des Evêques et des Religieux. — Les pères de Lingendes et de la Cour, de la Compagnie de Jésus. — Fruits que produisent les écrits du Serviteur de Dieu dans le diocèse de Laon. — Conversion de M. de Lazenay, archidiacre de Chartres.

Le pieux Olier, quoique jeune encore, était consumé du désir de travailler au salut des âmes et à la perfection des Ecclésiastiques. Il profita si bien des leçons que Bourdoise faisait sur la dignité, l'excellence et la sainteté que demande le sublime Etat dont ces derniers font profession, qu'il conçût bientôt le dessein de travailler, lui aussi, à la réforme du Clergé. Le père de Condren, qui était son directeur, l'affermissait toujours plus dans cette pensée. Ce sage directeur avait même formé une petite Communauté, sur le modèle de celle de Bourdoise,



sans autres liens que la charité, et dont Olier faisait partie. Comme il croyait cet humble disciple appelé à l'éducation des Ecclésiastiques par l'établissement d'un Séminaire, il le détourna de la vie religieuse, qu'il s'était proposé d'embrasser .

Or, en 1642, peu après son arrivée à Vaugirard, Olier s'était associé deux compagnons, MM. de Foix et du Ferrier, pour vivre dans la prière, la retraite et servir les âmes ; ils se lièrent spirituellement ensemble, par une sainte union de charité, et formèrent ainsi une Compagnie.

Comme la fin qu'ils se proposaient était de procurer la gloire de l'adorable Trinité, en travaillant à la sanctification des Prêtres, ils voulurent prendre pour modèle de leur société celle des trois Personnes divines. Ils convinrent donc que cette Société n'aurait d'autre lien que ce nœud des Personnes sacrées, qui est indissoluble. L'amour divin, qui forme ce nœud, les associe ainsi pour l'éternité dans une très parfaite unité (1).

C'était une idée vraiment sublime, un plan admirablement divin, de la part d'Olier, mais qui ne doit pas nous étonner, parce que, à cette période de son existence, ce grand Serviteur de Dieu était déjà un profond mystique. Du reste, nos trois Solitaires de Vaugirard ne faisaient que suivre l'ordre que le père de Condren leur avait donné, en leur recommandant de ne se lier par aucun vœu.

Pour mettre à exécution un si généreux dessein, ils allèrent, tous les trois, en pèlerinage à Montmartre. Là, ils se consacrèrent à la Très Sainte Trinité, avec promesse de rester ainsi unis, et de travailler à l'instruction et à la sanctification du Clergé. Voici l'acte de cette union

(1) *Esprit de M. Olier*, tom. 1, p. 293.

et consécration. « Trois Prêtres se trouvant appelés dans l'unité d'esprit au service de Dieu et de la sainte Eglise, pour lui former des Ministres qui servent dignement sa grandeur, qui honorent son fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qui aiment ses membres, ont cru qu'en l'honneur de la société divine des Trois Personnes, inséparables par l'unité de leur essence et de leur saint amour, ils devaient s'unir par une sainte promesse de ne se quitter jamais, ni de se départir du dessein qu'il a plu à Dieu de leur manifester, et même leur confirmer par quantité de témoignages. Si quelqu'un d'eux se croyait appelé par la bonté de Dieu à le servir séparément des autres, il ne pourra le faire qu'avec leur agrément et leur consentement mutuel. C'est ce qu'ils désirent promettre au premier jour, en la présence des trois martyrs saint Denys, saint Rustique et saint Eleuthère, pour se vouer et se consacrer, à leur imitation, comme des hosties vivantes, à l'honneur de la Très Sainte Trinité, à la gloire de Jésus-Christ et à l'édification de son Eglise (1). »

Ainsi la Compagnie d'Olier, qui devenait, pour ainsi dire, le fondement de la célèbre Congrégation de Saint-Sulpice et du Séminaire de ce nom, n'était, en 1642, composée que de ces trois membres. Le Serviteur de Dieu le déclara, par la suite, en propres termes et d'une façon très honorable à la mémoire de notre Bourdoise, son saint Maître. « Nous ne fûmes d'abord, dit-il, que trois personnes dans l'établissement du Séminaire (2), et elles avaient été demandées à Dieu par un de ses plus fidèles Serviteurs (3), à l'honneur des trois Personnes divines : si bien que

(1) M. l'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, 4<sup>e</sup> édit., tome 1, p. 348.

(2) C'est-à-dire lui et ses deux confrères, qui, pendant un temps encore, après l'année 1642, ne formaient qu'une simple Communauté.

(3) Ces expressions doivent être pesées.



quand nous fûmes ainsi unis, je Leur offrais cette petite compagnie en l'honneur de leur Société adorable, et nos petites conversations en hommage des doux et ineffables entretiens qu'elles ont ensemble dans l'éternité (1). »

Ce fidèle Serviteur de Dieu, observe le grand historien du pieux Olier, ce fidèle Serviteur de Dieu dont parle ici M. Olier, et qui avait demandé à Dieu trois Prêtres pour faire honorer la Très Sainte Trinité, était apparemment M. Bourdoise, toujours dévoré de zèle pour la réformation de l'Ordre sacerdotal (2). « Un de mes plus grands désirs, écrivait notre saint Réformateur, serait de voir plusieurs saints Prêtres s'unir ensemble pour procurer la gloire de Dieu, la réforme du clergé et le salut du prochain. Je ferais volontiers cent lieues à pied (3) pour voir un homme qui aurait le même dessein, et pour en conférer avec lui (4). »

A peine ce fidèle Serviteur de Dieu (Bourdoise) eut-il appris la retraite de ces Messieurs à Vaugirard, qu'il leur écrivit la lettre suivante : « Oh ! si Dieu donnait trois hommes fidèles, qui ne se proposassent que son service et à sa façon, comme il est bien raisonnable, que ce serait une grande bénédiction ! Quels fruits ne feraient-ils pas ? Oh ! que ce serait une chose très excellente, s'il se

(1) *Esprit de M. Olier*, tome 1, page 268.

(2) Notons, en passant, combien grand était le pouvoir de notre Bourdoise, de cet homme admirablement divin, auprès du Seigneur. Ici, à sa prière, Dieu suscite la Congrégation de Saint-Sulpice, comme bientôt, grâce encore à sa prière et à ses vœux, le Ciel donnera au monde le bienheureux de la Salle et, par lui, les Frères des Ecoles Chrétiennes.

(3) Cent lieues, c'était beaucoup au temps de Bourdoise, où les chemins étaient difficiles, et l'usage des voitures, dont il se servait rarement, fort coûteux et fort long.

(4) *Sentences de Bourdoise*. Des affaires de Dieu, n° 15, in-4, page LXI. — Faillon, *Vie de M. Olier*, tome 1, page 349.

trouvait trois Prêtres assez remplis de l'amour de l'Eglise, pour vouloir la croire dans les règlements que le Saint-Esprit lui a dictés, et se déclarer pour elle contre le monde et contre ses coutumes ; trois Prêtres qui, lorsqu'on leur fera voir ce qu'elle a ordonné, ne disent pas : « Ce n'est point la coutume, nous faisons autrement ; que dirait-on ? Cela n'est pas aussi commode que nos usages ; le monde se rebutera ; on se moquera de nous ; cela ne durera pas ; laissons les choses comme nous les trouvons, et comme nous les avons trouvées ; nous ne sommes pas plus sages que ceux qui nous ont précédés. »

Alors Messieurs Olier, de Foix et du Ferrier, lui firent réponse : « Qu'ils le suppliaient, comme leur Père et leur Maître en la Cléricature, de prendre la peine de les venir voir, et qu'il trouverait assurément des personnes remplies de bonne volonté pour le service de Notre-Seigneur, qui avaient fait divorce avec le monde et tout intérêt, et *se feraient gloire en tout de suivre ses conseils.* »

Bourdoise alla donc les trouver, et il s'employa, pendant trois semaines environ, avec ces grands Serviteurs de Dieu, à dresser ces jeunes plantes, et à leur inspirer les maximes de la vie Cléricale. La première, était « de faire choix des sujets qu'ils recevraient, ne prenant que des personnes capables de profiter des exercices, et qui eussent la vocation pour cet Etat ». La seconde, « de les élever à la mortification et au travail ; d'autant que la vie d'un Prêtre doit être mortifiée, laborieuse et infatigable ». La troisième, « qu'on les formât beaucoup à l'oraison mentale et à la vie intérieure ». La quatrième, « qu'on leur inculquât, sans cesse, l'estime qu'un Ecclésiastique doit avoir pour les cérémonies de l'église et la plus petite règle de la discipline ; les petites choses étant la base et le



fondement des plus grandes, et celles que Dieu bénit souvent le plus. »

Le saint Maître leur donna bien d'autres utiles leçons, dont M. du Ferrier, l'un des trois Solitaires, s'est plu à nous transmettre la substance. « Il vint nous trouver, dit-il, au mois de février 1642, et nous restâmes les plus grands amis du monde, parce qu'il nous vit disposés à suivre toutes les règles de la discipline ecclésiastique. Nous convînmes, avec lui, de n'estimer rien de petit dans l'usage du chant, des rubriques, des cérémonies, dans les habits, les cheveux, les rapports avec les femmes et leur conversation. Il pensait que nous devions nous occuper fort peu (pour le moment) de leur direction, mais songer à former plutôt des Ecclésiastiques (1). Son zèle nous instruisit et nous échauffa, à l'égard de choses auxquelles nous n'avions pas fait réflexion. Sa fermeté surtout nous donna des sentiments qui nous fortifièrent pour observer les règles ecclésiastiques. Nous admirions la conduite de Dieu sur lui, dans cette rudesse qui lui était naturelle, mais nous tâchions d'en user avec beaucoup de civilité (2). »

M. du Ferrier insiste sur le zèle extraordinaire du pieux Bourdoise. « Son zèle, dit-il, lui faisait trouver insupportables des choses auxquelles beaucoup de personnes ne prennent seulement pas garde, comme des araignées dans l'église, des devants d'autels traînants et détachés, des ornements décousus, des aubes et des amicts sales, des vitres rompues, en un mot, tout ce qui était malpropre et indécent. » Il disait un jour sur ce sujet : « S'il venait un homme du Canada, et qu'on lui montrât

(1) C'est ce que notre saint Réformateur observa, une fois, au bienheureux Docteur saint François de Sales, évêque de Genève, comme nous l'avons rapporté.

(2) L'abbé Courtin, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, liv. 11, chap. 37.

la maison du Curé qui serait bien propre, et l'église toute dégoûtante, il dirait que le maître de celle-là devrait être un honnête homme, et celui de l'église un coquin (1). »

Son zèle incomparable, pour former des Ecclésiastiques, allait de pair avec ses soins pour corriger ou réformer les abus, comme M. du Ferrier vient de le faire entendre. Et, quoiqu'il fût encore d'un zèle bien grand, pour l'établissement des Petites-Ecoles, il cessa néanmoins, pour cultiver les Séminaires, de prendre le soin de celles qui étaient soutenues par M<sup>me</sup> de Villeneuve, auxquelles il avait pris part. C'est ce que ce digne Apôtre du Christ nous apprend, lui-même, dans une lettre. Il dit d'abord « qu'il avait essayé de contribuer, de tout son possible, au commencement d'un établissement de filles et de veuves, à l'exemple du bienheureux Evêque de Genève, à Vaugirard près Paris ; mais que, n'estimant pas que Notre-Seigneur demandât cela de lui, il s'en était désisté (2). »

C'est ainsi que Bourdoise mit la première pierre de l'admirable édifice de la Congrégation et du Séminaire de Saint-Sulpice, en formant le Fondateur et ses associés, et en les dirigeant, en quelque manière, dans cette glorieuse et utile entreprise. Il continua toujours, jusqu'à la mort, de favoriser ce dessein par ses conseils, par ses lettres, par ses écrits et par les Conférences qu'il avait souvent avec Messieurs Olier, du Ferrier, de Lantages (3) et autres, sur les difficultés qui naissaient en

(1) *Mém. de M. Du Ferrier*, p. 159.

(2) L'abbé Courtin, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, liv. III, chap. 3.

(3) Parmi les jeunes disciples de notre saint maître Bourdoise, formés de sa main aux cérémonies de l'Eglise, nous devons compter le pieux de Lantages.

Né à Troyes, en 1616, de parents distingués par leur vertu plus



cette grande entreprise (de sorte que, ce qui a été mal compris et mal exposé par les biographes) l'humilité de M. Olier qui, après Dieu, rapportait au seul Bourdoise

encore que par leur noblesse, Charles-Louis de Lantages, après ses premières études au collège de Nevers, sous la direction des bons pères Jésuites, se tourna vers l'Etat ecclésiastique et vers la science sacrée. Il étudia la Théologie à Reims; mais sa santé, altérée par ses étonnantes austérités, le contraignit à chercher un climat plus doux.

La divine Providence l'adressa au pieux M. Olier, alors curé de Saint-Sulpice, qui jetait les premiers fondements de son Séminaire et de sa Compagnie. Ce saint Fondateur, après lui avoir fait recevoir les Ordres sacrés, le chargea d'expliquer au peuple, tous les Dimanches, la Doctrine chrétienne, sous une forme approchant de celle du Catéchisme, par des instructions suivies et familières.

Bientôt, il l'envoya au Puy, pour y fonder un Séminaire. M. de Maupas, qui en était l'évêque, le fit son Grand-Vicaire. Dans ces deux fonctions, il déploya le plus grand zèle pour la sanctification du Clergé et des fidèles.

Marchant sur les traces de Bourdoise et d'Olier, dont il était plein de l'esprit et des maximes, son premier soin fut de donner une mission au diocèse, à laquelle il voulut contribuer, lui-même, par des prédications qu'il fit dans la ville du Puy, avec un prodigieux succès.

Sa vertu et son mérite étaient tellement appréciés, que plusieurs Evêques le demandèrent au digne Supérieur de Saint-Sulpice, pour qu'il établit, chez eux, des Séminaires, alors si rares et si nécessaires. Mais M. de Maupas ne voulut jamais se séparer d'un tel auxiliaire. Pourtant, la translation de ce Prélat au siège d'Evreux permit au Supérieur de Saint-Sulpice de l'accorder à l'Evêque de Clermont, qui le chargea de la direction de son nouveau Séminaire.

Bientôt M. de Béthune, évêque du Puy, le réclama, et il dut revenir à la tête du Séminaire qu'il avait fondé. Chargé de bonnes œuvres et de mérites, de Lantages mourut le 2 avril 1694, en grande odeur de sainteté.

Son principal ouvrage est le *Catéchisme de la foi et des mœurs*. C'est un chef-d'œuvre, une vraie théologie familière, un arsenal de doctrine. Dans nul autre on n'apprendra mieux à connaître, aimer, goûter et pratiquer la Religion. On se convaincra, en l'étudiant, qu'un si beau livre ne peut être que la production d'un grand Saint.

*l'origine d'un si grand bien* (1), trouvait sa protection auprès de son saint ami, en toutes rencontres. C'est ce qui arriva au commencement de l'année 1649, qu'il lui envoya, à Liancourt, un grand nombre de ses Clercs, avec la lettre qui suit, à la date du 12 janvier :

« Monsieur et très honoré Père,

« Qui a Dieu, a tout. — Je vous prie d'avoir agréables les services que nos Clercs vont rendre à Dieu, en votre église. Ils sont obligés de se retirer de Paris (2) ; mais ils cherchent un lieu de discipline et d'exemple, ce qu'ils espèrent trouver chez vous ; et dans leur désolation, ils se consolent d'approcher d'un lieu où se pratique la Cléricature exactement. Ils ont fait leur premier apprentissage à Paris, mais ils vont se perfectionner à

(1) Comme il est de notre impartialité de bien établir ce fait important et extraordinairement dénaturé, que Bourdoise fut le promoteur du Séminaire de Saint-Sulpice et le directeur du pieux Olier dans cette vaste entreprise, nous reproduisons, cette fois, la grave autorité du pieux et docte abbé Tricalet, dont voici les propres termes :

« M. Olier, voyant le grand bien que produisait dans le Clergé le Séminaire de Saint-Nicolas, avait pris la résolution de renoncer aux missions, qu'il faisait dans diverses provinces, et d'établir un Séminaire dans la paroisse de Saint-Sulpice, qui était alors fort dérangée. Dans cette vue, il loua une maison à Vaugirard, où il rassembla quelques Ecclésiastiques, dont il connaissait le zèle, et il leur proposa de se réunir, pour travailler, de concert, à la réforme du Clergé, d'où dépendait la sanctification des peuples. Pour mieux réussir, il consulta M. Bourdoise, qu'il appelait *le Modèle et le Maître des ecclésiastiques*, et il lui demanda les instructions nécessaires pour diriger ces jeunes élèves, qui se destinaient au service des saints Autels. » *Abrégé de la Vie de M. Bourdoise*, année 1638.

(2) Paris était alors assiégé.



Liancourt, auprès de Celui qui a donné les premières teintures à ses serviteurs, et entre autres à ce pauvre novice qui vous écrit, et qui se tiendrait bienheureux d'être en votre approbation et sainte charité. — Jean OLIER, Prêtre (1) . .

Pendant que le pieux Olier et ses deux associés étaient à Vaugirard, M<sup>me</sup> de Villeneuve, occupée, dans ce village, à la formation de sa Communauté et de ses écoles, fut malade à l'extrémité. Elle fit son testament, assistée de M. de Foix. Pendant le dîner, qui eut lieu ensuite, Bourdoise, qui s'y trouvait, s'informa du lieu qu'elle avait choisi pour sa sépulture. Ayant appris que c'était dans la Paroisse, il s'en émut d'une étrange façon : « Vous dites, s'écria-t-il, que c'est une femme pieuse, et elle a l'orgueil de dédaigner le cimetière où les pauvres sont enterrés ! Oh ! quelle chrétienne superbe en mourant, qui dédaigne d'être avec les petits et les simples ! Dieu nous garde d'être abandonnés de lui jusqu'à ce point ! Ah ! Monsieur, ne dites plus que vous en avez une bonne opinion, et gémissiez pour son aveuglement. » M. de Foix n'avait pas fait de réflexion sur ce point, que Bourdoise estimait si considérable. Croyant mettre de l'entente, il ajouta : « dans sa Paroisse, *id est*, c'est-à-dire dans le cimetière. » Alors Bourdoise, prenant l'assiette sur laquelle M. de Foix prenait sa nourriture, l'ôta de devant lui et la mit à l'extrémité de la table, en lui disant : « Monsieur, mangez ce qui est sur votre assiette, devant vous, *id est*, c'est-à-dire au bout de la table. »

« Nous ne pûmes nous empêcher de rire, dit M. de Foix,

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu, A. Bourdoise*, liv. iv, chap. 1. — M. Faillon, *Vie de M. Olier*, part. iii, liv. 3, année 1642.

et comme, dans son ardeur, M. Bourdoise ne mangeait plus, je lui dis que c'était assez et qu'il fallait dîner. Alors, pour me corriger à mon tour, il s'adressa à un serviteur qui était derrière moi, et lui dit : « Ne mangerez-vous pas ce qui est sur mon assiette, s'il reste ? — Oui, dit-il. — Eh bien ! continua M. Bourdoise, si je n'achève pas mon dîner, rien ne sera perdu ; mais si je demeure en silence, ce garçon ne vous dira pas ce que je vous dis, moi-même, sur un objet aussi important (1) ».

Ce trait, comme tant d'autres de même nature, prouve que si Bourdoise était extrêmement humble, il se montrait aussi, parfois, d'une originalité bien extraordinaire. Il faut néanmoins convenir que ses façons d'agir, quoique paraissant un peu rudes, n'étaient pas sans grâce ni sans fruits, et qu'elles produisaient toujours les plus heureux résultats.

Cette originalité, peut-être sans pareille dans les fastes de l'Eglise, n'empêchait pas cette grande âme d'être en estime et en singulière vénération chez les Evêques, qui se trouvaient heureux de communiquer, soit de vive voix, soit par lettres, avec lui. Au nombre de ces grands et saints Prélats, avec lesquels il fut lié d'une amitié intime en Notre-Seigneur et en sa virginale Mère, il faut mettre le vénérable Alain de Solminiac (2), évêque de

(1) *Mém. de M. Du Ferrier*, p. 156. — Courtin, *Vie de M. Bourdoise*, in-4.

(2) Alain de Solminiac, né au château de Belet, près Périgueux, en 1593, s'adonna d'abord au métier de la guerre, et se fit ensuite chanoine régulier. Il travailla activement, et non sans de grandes difficultés, à la réforme de son Ordre.

A la demande du cardinal de Richelieu, Louis XIII le nomma évêque de Cahors, en 1636.

Plein de l'esprit de Jésus-Christ et de la doctrine évangélique, marchant sur les traces de saint Charles Borromée et du bienheu-



Cahors, le saint Charles de notre France et le Barthélemy-des-Martyrs de l'Espagne, et il lui fut très utile, par ses sages conseils, pour le bon gouvernement de son diocèse et sa propre conduite.

Cet illustre Prélat avait un vaste diocèse: on y comptait sept cents paroisses. Ce qui lui causait un surcroît de douleur et de soins, c'est que la plupart des églises étaient ruinées par l'hérésie protestante. Le Clergé était fort peu instruit; les Prêtres vivaient dans une grande irrégularité, et une profonde négligence des devoirs de leur saint Etat. Pour remédier à tous ces maux, il fallait une grande activité, une vive sollicitude et la piété d'un Saint. S'inspirant du zèle, de l'esprit et des divines maximes de Bourdoise, ainsi que des exemples de saint Charles et du bienheureux Barthélemy-des-Martyrs, il fit

reux Barthélemy-des-Martyrs, ce saint Evêque gouverna son diocèse en bon Pasteur. Il en faisait fréquemment la visite, veillait avec un soin infini à ce que tous ses diocésains fussent instruits de notre divine Religion.

Il vint à bout, par ses paroles évangéliques et par ses exemples de vertu, aidé des conseils de notre Bourdoise, de rétablir la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Il fit venir à Cahors les Carmes déchaussés et les Religieuses Chanoinesses de Saint-Augustin; il fonda un grand nombre d'hôpitaux, commença l'établissement d'un Séminaire, sur le plan de celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, lorsque Dieu l'appela à la gloire céleste, par la plus sainte des morts, en 1651, au moment où le Prêtre qui lui lisait la Passion de notre divin Sauveur, disait ces paroles: « Et ayant baissé la tête, il rendit l'esprit. »

Ami, et en quelque sorte le disciple affectionné du pieux Bourdoise, ce saint Prélat eût bien voulu donner la direction de son Séminaire aux Prêtres de Saint-Nicolas. Mais, comme ces ouvriers évangéliques ne pouvaient suffire à répondre aux vœux d'un très-grand nombre d'Evêques, après en avoir dirigé, lui-même, les commencements, il y appela des Prêtres de Saint-Lazare. Cf. la *Vie de Mgr Alain de Solminiac, évêque de Cahors*, par Chastenet, chanrégul., in-8.

tout d'abord publier des statuts qu'il mit entre les mains des Prêtres, en les obligeant d'y conformer leur conduite.

Et pour les gagner plus aisément, il leur offrit, lui-même, dans sa charge, l'exemple d'un pasteur dévoué, accompli, et plein d'une tendre sollicitude pour tout son troupeau.

Ce saint Evêque avait, pour ainsi dire, choisi notre pieux Bourdoise pour son directeur spirituel; aussi bien, celui-ci n'hésitait point, en diverses occasions, de lui dire ce qui lui convenait de faire, tant pour son intérêt spirituel que pour celui de ses ouailles. On cite, entre plusieurs autres, le trait suivant :

Comme le pieux Bourdoise connaissait le régime austère du saint Prélat et le désir qu'il éprouvait que ses domestiques l'imitassent dans cette austérité, il prit la liberté de lui dire, une fois, toute sa pensée. Il lui représenta que, si Notre-Seigneur lui donnait assez de grâces et assez de forces corporelles pour imiter l'austérité de saint Jean-Baptiste, il ne devait pas mesurer tous les autres à son exemple; que le boire, le manger et les autres besoins du corps doivent être pris, selon les dispositions et la nécessité d'un chacun; qu'il louait, à la vérité, son esprit de pénitence, mais qu'il ne croyait pas qu'il fût de la prudence d'obliger ses domestiques de vivre avec la même sévérité; et que saint Charles, sur les pas duquel il voulait marcher, n'en avait point agi de la sorte. Ce très saint Prélat écouta si bien cet avis du pieux Bourdoise, que, de là, en avant, il conserva toujours, jusqu'à la mort, ses pénitences et ses mortifications pour sa personne, mais, quant à ses domestiques et à tous ceux qui avaient l'honneur de manger à sa table, il les traitait et les faisait servir honorablement. Lui-même, il leur coupait souvent la viande par affection pour eux, puis, essayait son couteau



sur le pain qu'il mangeait, pour faire voir que ce n'était point par scrupule qu'il n'usait que des légumes.

M. Guérin (1), évêque de Genève, marchant sur les traces de saint François de Sales, et, comme lui, plein de zèle pour la sanctification du Clergé, témoignait, en toutes rencontres, sa considération pour notre saint Prêtre.

M. de Péricard (2), évêque d'Evreux, n'avait pas une moindre vénération pour l'Homme apostolique. Il lisait, avec délices, ses petits livres, et si fructueusement, que leur saint auteur put un jour travailler à la sanctification de son Clergé dans ce diocèse.

Ces illustres Prélats comprenaient le trésor que la Providence leur avait donné en Bourdoise et les puissantes ressources qu'ils trouvaient avec lui, pour la Réformation ecclésiastique et chrétienne. Aussi s'empressaient-ils de recourir à ses lumières, de s'aider de ses conseils. Quand ils ne pouvaient le posséder chez eux,

(1) Juste Guérin, religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, confesseur du duc de Savoie, ensuite prévôt d'Annecy et de Saint-Dalmace à Turin, devint évêque de Genève après le décès du pieux Jean François de Sales, frère de saint François de Sales. Il fut député à Rome pour la canonisation de ce dernier. Il mourut en 1645.

(2) François de Péricard, fils de Jean de Péricard, procureur général du Parlement de Normandie, et neveu de Guillaume de Péricard, évêque d'Evreux, lui succéda sur ce siège, dont il prit possession le 4 décembre 1613.

Il tint un synode, le 15 mai 1614, où il fit des statuts pleins de sagesse, qui furent très utiles aux Clercs de son diocèse. Il fit venir les Ursulines dans sa ville épiscopale en 1623, consacra l'église des Capucins de Vernon, le 29 mai 1636, assista comme député de sa province à l'assemblée de Mantes, en 1641, admit les Bénédictins dans le monastère de Saint-Taurin, le 2 mars 1642, et il mourut à Paris, après une carrière consacrée entièrement aux bonnes œuvres, le 21 juillet 1646. Il est inhumé au côté droit du grand autel de la cathédrale d'Evreux.

ils allaient le voir, ou lui écrivaient, et ils prônaient ses décisions comme des oracles.

M. de Maupas (1), disciple fervent du Serviteur de Dieu, qui, lui aussi, avait fait de ses maximes la règle de sa conduite, fut également l'une de ses grandes consolations dans les épreuves qui venaient parfois l'assaillir. Ce vertueux Evêque propagea la sainte Cléricature, dans son diocèse du Puy d'abord, ensuite dans celui d'Evreux, avec un zèle infini. Au Puy, il établit par les conseils de l'Homme de Dieu un grand Séminaire, et parvint ainsi à renouveler l'esprit sacerdotal dans son Clergé. Héritier du zèle

(1) Henri Cauchon de Maupas du Tour fut un modèle de vertu, dès sa jeunesse. Après de brillantes études, il embrassa l'Etat ecclésiastique, devint Vicaire-Général de Reims durant dix ans, puis aumônier de la reine Anne d'Autriche. L'an 1641, Louis XVI lui donna l'évêché du Puy. Il fut sacré, à Paris, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, le 4 octobre 1643. Son entrée au Puy eut lieu le 27 janvier 1644.

Après avoir édifié son diocèse, par son zèle et sa vigilance pastorale, il passa à l'évêché d'Evreux, le 1<sup>er</sup> juillet 1661. Il fut député la même année, par le roi et le Clergé, pour aller poursuivre à Rome la canonisation de saint François de Sales.

Ce Prélat, secondé par le zèle de son archidiacre Boudon, fonda un grand Séminaire à Evreux, l'an 1667, comme il en avait fondé un au Puy, d'après les conseils de l'abbé Bourdoise. Il se démit en faveur de M. de Monteil de Grignon, au mois de février 1680, mourut le 12 août de la même année, avec la réputation d'un Prélat singulièrement pieux, exemplaire, savant, charitable et zélé pour le salut des âmes.

Il a laissé des *Discours funèbres* sur l'archevêque de Reims, Guillaume de Grifford, mort en 1629, in-8. — *Vie de Mme de Chantal*, in-4. — *Vie de saint François de Sales*, in-4. — *Oraison funèbre de saint Vincent de Paul*, in-4. — *Sentences chrétiennes et ecclésiastiques de M. Bourdoise*, etc., in-4. — *Statuts synodaux d'Evreux*, in-4.

Ces statuts, où respirent la plus haute sagesse et l'expérience la plus consommée, furent dressés, dit Pérennès, à ce qu'on croit, par le célèbre Boudon, archidiacre d'Evreux, auteur du livre de la *Sainteté de l'Etat ecclésiastique* et de tant d'autres beaux ouvrages.

Enfin, M. de Maupas fut l'une des gloires de l'Épiscopat français.



de Bourdoise, pour l'éducation religieuse de l'enfance, il établit la Congrégation des filles de Saint-Joseph, lesquelles s'occupèrent depuis, avec un grand soin, surtout dans les paroisses de la campagne, à instruire et former à la piété les jeunes enfants de leur sexe, à soigner les malades, à procurer au prochain tous les secours spirituels qui dépendaient d'elles. Comme il avait connu saint François de Sales, quand il venait au Séminaire de Bourdoise, il s'entretenait avec ce grand homme des vertus et des mérites de l'illustre évêque de Genève, et bientôt il put s'occuper activement de sa canonisation. Il montra aussi combien étaient grandes son estime et sa reconnaissance pour le saint Réformateur du Clergé, qui avait été son Maître, en faisant imprimer un choix de ses Sentences chrétiennes et ecclésiastiques, que, lui-même, avait recueillies des écrits de ce vénérable Serviteur de Dieu, avec le soin le plus minutieux et l'exactitude la plus grande.

S'il nous fallait citer par une notice ou, au moins, avec quelques développements, tous les Evêques de France avec lesquels notre saint abbé Bourdoise collabora, ou qui furent, pour lui, pleins d'estime et d'affection en Notre-Seigneur et en son Immaculée Mère, ce ne serait pas sitôt fini. D'ailleurs, par ceux-là seulement que nous mentionnons, en divers lieux, on peut se convaincre que peu de grands et saints hommes apostoliques ont été en relations plus intimes et plus familières, avec le noble Episcopat de l'Eglise de France. Ce qui n'est pas, pour ce grand Serviteur de Dieu, l'une des moindres gloires. C'est là une preuve irréfragable de sa constante orthodoxie et de sa haute vertu.

Notre saint Prêtre n'était pas moins considéré des ordres religieux en général, notamment par l'illustre Compagnie de Jésus. Il serait trop long, et même impossible,

de citer les membres de cet Ordre, infiniment utile à l'Eglise, avec lesquels il fut en intimes relations. Le père de Lingendes (1) était un de ceux qui avaient, pour le Serviteur de Dieu, une estime et une vénération très particulières, à cause de ses rares vertus, de ses grands travaux pour le bien de l'Eglise et de ses incomparables mérites. Du reste, cette Société, si illustre à tous égards, ne demeura point étrangère à la gloire posthume du vénérable Bourdoise, et l'un de ses pères, le père de la Cour (2), écrivit,

(1) Lingendes (Claude de), né à Moulins en 1591, prêcha avec un applaudissement universel pendant trente-six ans. Il fut recteur du collège de Moulins, puis provincial et ensuite supérieur de la maison professe de Paris, où il mourut saintement en 1660, à sa soixante-dix-neuvième année.

C'est une chose assez surprenante que cet Orateur, si célèbre pour son éloquence, n'étudiât point les termes dont il se servait. Il composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français. Il ne pensait, dit-on, qu'à la force du raisonnement, à la véhémence des passions, et à la grandeur des figures. Il était de l'avis d'un ancien, qui croyait qu'un discours était fait, lorsqu'il n'y avait plus que les paroles à trouver.

Aussi ce n'est qu'en latin, que nous avons les sermons de ce grand prédicateur, en 3 in-4 et in-8. Les sermons sur les Evangiles du Carême, que l'on a donnés en français, sous son nom, en 2 vol. in-8, sont une traduction, au moins une imitation imparfaite de ses sermons latins.

(2) Jean-Louis de la Cour entra dans la Compagnie de Jésus, où il fut occupé successivement à la prédication et à l'instruction de la jeunesse. Il vécut et mourut en saint religieux. *La Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, par le Père de Backer, dit qu'il traduisit en français *la tragédie d'Agapit*, du père Porée, Paris, 1775, et qu'il composa une *Vie de M. Bourdoise*, in-folio.

Un tel historien mérite certainement notre créance. Aussi l'avons-nous souvent mis à contribution, avec une satisfaction d'autant plus vive, que nous le savons parfaitement désintéressé dans son récit, et nous pouvons ajouter, à l'honneur de Bourdoise, que c'est un Saint qui a écrit sa vie. C'est une nouvelle garantie morale de la parfaite orthodoxie de l'Apôtre du Clergé, relativement à certains rapports qu'il eût quelque temps avec les Solitaires de



lui-même, son exquise et intéressante biographie, qui nous a été d'un grand secours. Elle résume admirablement la vie du Héros divin, que nous essayons de faire revivre.

M. Couroy, curé de Bruyères (1), avait étudié, l'espace de quinze années, à l'école de ce grand Maître de la Cléricature. Il lisait, avec édification, son livre du Clerc tonsuré, et il se rappelait, avec bonheur, l'une de ses grandes maximes, « que celui qui a son salut à cœur, et qui y travaille comme s'il devait aller seul en Paradis, ne se sauvera pas seul, mais il en sauvera, avec lui, plusieurs autres. »

D'après ce principe, il régla son Clergé, suivant l'esprit qu'il avait puisé à la même École, et son influence devint salutaire, même pour les Curés des environs. Son zèle lui fit supplier M. Belotte, Grand-Vicaire de Laon, d'imposer les exercices spirituels à ceux qui se préparaient à l'Ordination; mais, n'ayant pu rien obtenir, à cause de la misère des temps, il lui fit présent de plusieurs petits livres de Bourdoise, traitant des devoirs ecclésiastiques. Le Grand-Vicaire en fut si touché, qu'il en distribua un grand nombre à Messieurs les Curés du diocèse. Ces livres faisaient presque le même effet, sur leurs cœurs, que la parole brûlante du saint abbé Bourdoise (2). En voici un exemple:

Un Curé de village mariant sa nièce, plusieurs de ses

Port-Royal. Un jésuite n'eût pas écrit d'une manière si glorieuse, et surtout si édifiante, la vie d'un homme qui aurait sympathisé avec les adversaires de la Compagnie.

(1) *Bruyères-et-Montbérault*, village du département de l'Aisne, au bas de la montagne de Laon et à 1 lieue de cette ville. Il possède des sources d'eaux minérales froides.

(2) L'influence de l'homme de Dieu opérait, sans bruit, des merveilles dans l'ordre de la grâce par ses livres, surtout dans les lieux où il avait passé; elle s'étendait dans les pays environnants, pour le bien des âmes.

confrères, conviés aux noces, étaient venus pour s'y divertir, danser et faire bonne chère. L'un d'eux, pour récréer la compagnie, n'avait pas manqué d'apporter son violon, dont il jouait assez bien. Mais lorsqu'on fut à table, un bon vieillard, Curé depuis trente ans, servit, au premier mets, un des livres de Bourdoise, un autre au second, et ainsi du reste. Chacun de ces Messieurs, excité par la curiosité, s'étant mis à lire ces petits ouvrages, ils s'engagèrent ensuite, insensiblement, à conférer ensemble de ces matières. Ils en furent si touchés que, laissant les laïques danser, ils s'en retournèrent à leurs Paroisses, pleins de confusion de se voir si éloignés de leurs obligations et du désir de mieux faire que jamais.

Ces mêmes petits livres étant aussi tombés entre les mains du Trésorier de l'église Notre-Dame-de-Liesse, et celles de son assistant et d'un autre, ceux-ci embrassèrent, de tout leur cœur, une vie beaucoup plus régulière et excitèrent fortement leurs confrères à faire de même : on commença à introduire, dans cette église, quatre Clercs sous la conduite d'un bon Prêtre, pour y servir les messes basses.

Pendant que ces choses se passaient dans le diocèse de Laon, la divine Providence voulut se servir de Bourdoise pour faire triompher la grâce de Jésus-Christ sur un cœur qui, depuis plusieurs années, y faisait de grandes résistances. M. Claude de Chaudet de Lazenay, parent de M. d'Estampes, archevêque de Reims, menait une vie assez mondaine et séculière dans la dignité de Grand-Archidiacre de Chartres, n'aimant que le jeu, la bonne chère et les autres divertissements profanes ; en sorte qu'il faisait plutôt les visites de son Archidiaconé, afin d'avoir lieu de se divertir avec ses Curés, que pour s'informer des désordres de leurs Paroisses et y remédier. Il y avait bien

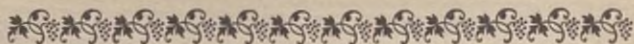


des années que l'Homme de Dieu battait cette place, mais inutilement. Etant donc venu à Paris, pour quelques affaires, et le Serviteur de Notre-Seigneur le trouvant dans la cour de la Communauté, en habit court et en pourpoint, à son ordinaire, il l'aborda avec beaucoup de civilité. Après quelque honnêteté de part et d'autre, Bourdoise lui ayant demandé l'explication de ce texte de saint Jean : *Bonus Pastor dat animam suam pro ovibus suis*, et M. de Lazenay lui en ayant donné le sens, qui n'était pas fort difficile, ce bon Prêtre le pressa avec tant de force sur ses obligations qu'il remplissait mal, et lui fit voir si clairement le scandale et le désordre de sa conduite, que cet homme ouvrit, dès ce moment, les yeux aux lumières de la grâce ; il prit sur l'heure la résolution de se donner à Dieu de toute l'étendue de son cœur et sans différer davantage. Bourdoise l'ayant mené à Villejuif, il lui fit faire une retraite de huit ou dix jours, où le Saint-Esprit le toucha si vivement qu'il sortit tout autre de ces exercices spirituels. Il mena, depuis ce temps, jusqu'à la mort, une vie pénitente et mortifiée, une vie d'oraison et de piété, une vie pleine de bonnes œuvres et tout à fait exemplaire (1).

On ne saurait mieux comparer cette influence salutaire dans l'Eglise de France, de notre grand Réformateur et de ses petits écrits, qu'à celle du soleil dont les rayons bien-faisants éclairent l'univers. Leur action, pour avoir été cachée aux yeux d'un grand nombre, n'en fut pas moins puissante et efficace sur les âmes.

(1) Cf. l'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu, A. Bourdoise*, liv. II, chap. 35.





### CHAPITRE III

Bourdoise, rendu à lui-même, est éprouvé par la maladie et par des peines. — Guéri, il reprend ses occupations. — Etablissement d'un Séminaire à Bordeaux, avec sa coopération. — Ses belles paroles sur l'importance des Séminaires. — Le duc de Ventadour le demande pour un Séminaire dans le Limousin. — M. de la Fayette. — Soins de la Communauté de Bourdoise pour le Séminaire de Saint-Nicolas. — L'Homme de Dieu veut assurer l'existence de sa Communauté ; ses difficultés à ce sujet. — Il se retire à Villejuif. — Disette des sujets. — Il veut faire un essai à Liancourt.

**B**OURDOISE ne cessait de remercier le Seigneur de l'avoir rendu à la vie privée, en lui ôtant les embarras et la responsabilité de la charge de Supérieur. Il éprouvait une joie bien sensible, d'être délivré d'un poste si onéreux, mais il n'en eut pas plus de repos. Incessamment, il était assiégé par des consultants, et il se vit bientôt atteint d'une maladie, qui dura assez longtemps. Une de ses plus grandes peines était de voir le soin extraordinaire qu'on prenait pour rétablir sa santé, dont il paraissait se soucier assez peu, mais que ses confrères et ses disciples prisaien beaucoup. Dès qu'elle fut recouvrée, il reprit avec un nouveau zèle ses occupations habituelles. Il aimait bien trop l'Eglise, pour qu'il pût se reposer quelque temps, dans une parfaite tranquillité.

Le premier soin de Bourdoise, une fois rétabli, fut de répondre et de donner des conseils à un pieux Ecclésiast-



tique, M. Desegaux, théologal de Saint-Julien, que l'archevêque de Bordeaux, M. d'Escoubleau (1), voulait avoir, pour établir un Séminaire dans son diocèse. Ce docteur, homme très vertueux et considéré comme un saint, était fort occupé, tantôt au confessionnal, tantôt en chaire, tantôt à consoler et assister les malades. Il avait quelque peine à se résoudre de quitter toutes ses bonnes œuvres, pour se confiner dans un Séminaire ecclésiastique. Le saint abbé Bourdoise, qui brûlait du désir d'établir des Séminaires dans tous les diocèses, s'il eût pu suffire, le détermina, par les plus puissantes raisons, à tout sacrifier pour remplir les intentions du vénérable Prélat. « D'autres sans vous, lui dit le Saint, travailleront au salut des fidèles, et personne ne pense (aujourd'hui) à former de bons Ecclésiastiques. Soyez sûr que *vous rendrez plus de services à l'Eglise, en formant un saint Prêtre, qu'en convertissant des milliers*

(1) Henri II d'Escoubleau, conseiller d'Etat, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, de Sauve-Majeure, de Royaumont, d'Airvar et de Saint-Jouin-de-Marne, en Poitou, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, était Evêque de la Rochelle, lorsqu'à la mort de son frère, François d'Escoubleau de Sourdis, il fut nommé pour remplir le siège de Bordeaux.

Malgré cette surcharge de bénéfices, il fit son entrée dans sa ville archiépiscopale sans bruit et sans pompe, mais avec toute la simplicité qui sied si bien à un ministre de Jésus-Christ et successeur des Apôtres. Sa conduite répondit toujours à cette profonde humilité et à cette admirable simplicité qui le rendirent cher, non seulement à ses diocésains, mais aussi à tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître.

Il accompagna Louis XIII au siège de La Rochelle, et en Italie, à celui de Suse. Il mourut à Paris, où il était venu, pour assister à l'assemblée du Clergé, le 18 juin 1645, âgé de cinquante-un ans. Son corps fut inhumé dans l'église de Jouy, et les Evêques assemblés lui firent de magnifiques funérailles.

de laïques, parce qu'un Prêtre, animé d'un vrai zèle, peut contribuer au salut d'un peuple infini (1). »

Comme notre Serviteur de Dieu avait plus de temps à sa disposition, depuis qu'il s'était déchargé de la supériorité, il s'offrit d'accompagner ce Théologal jusqu'à Bordeaux, pour le seconder dans l'établissement du Séminaire de cette ville. C'est alors que M. le duc de Vantadour, ayant su ses dispositions, par la lecture de sa lettre à M. Desegaux, lui proposa d'aller en Limousin (1640),

(1) Le père de la Cour, *Vie de M. Bourdoise*, liv. iv.

En lisant ces choses, en se rappelant tous les soins de Bourdoise pour fonder des Séminaires, non seulement à Saint-Nicolas, mais en bien d'autres lieux, et à la demande des Evêques, on est profondément surpris de voir M. l'abbé Faillon, dans sa grande *Vie de M. Olier*, s'efforcer constamment d'amoindrir le rôle de ce grand Serviteur de Dieu, de ce *Père des Séminaires en France*, comme des Evêques, ses contemporains, l'ont surnommé.

Ouvrons l'ouvrage de M. Faillon, qu'y lisons-nous? « M. Bourdoise lui-même, qui l'encourageait (M. Olier) si hautement (à l'établissement d'un Séminaire à Vaugirard), partageait néanmoins l'opinion commune; et avec d'autant plus de raison, qu'ayant essayé en vain, pendant plus de trente ans, d'établir un Séminaire, il n'avait pu faire autre chose que former une Communauté de Prêtres de paroisse, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Aussi, M. du Ferrier appelle-t-il l'établissement de Vaugirard, le premier Séminaire qui ait été formé en France. » Notons que M. du Ferrier était intéressé, avant tout, à la cause du pieux Olier.

« La maison de Saint-Nicolas, érigée en Communauté en 1631, ajoute ailleurs l'historien, n'était, en 1642, qu'une simple Communauté de Prêtres de paroisse. » *Ibid.* I. 421.

Nous n'oserons supposer dans ces appréciations, du respectable Auteur, un parti pris, moins encore le dessein de grandir Olier au préjudice de Bourdoise, en le représentant comme le premier Promoteur des Séminaires, ce qui est contredit par les faits.

Pourrait-on oublier qu'avant que le vénéré Olier fondât son Séminaire, celui de Bourdoise, à Saint-Nicolas, avait fourni plus d'un millier de prêtres à l'Église de France, et surtout au diocèse de Paris? Les savants impartiaux en seront les juges!



pour rétablir un Séminaire, que sa famille avait fondé, dans ce diocèse, et qui, malgré ses soins et des dépenses, n'avait pu réussir. Il se proposait de le transférer à Ussel, petite ville du même diocèse, et il fit entendre à l'Homme de Dieu que sa coopération, et même sa direction, dans cette œuvre, ne pourrait être qu'agréable au vénérable évêque de Limoges, M. de la Fayette (1), qui avait pour sa personne, pour ses travaux et ses écrits, une estime particulière; que sa présence serait une bénédiction pour le diocèse, etc. Bourdoise lui promit d'entreprendre cette bonne œuvre, si ses confrères y consentaient. Mais la Communauté, après en avoir longtemps conféré, résolut de ne point se charger de cet établissement, parce qu'elle manquait de sujets propres à être mis à la tête d'une telle

(1) François de la Fayette, abbé de Notre-Dame-de-Dalon, et prieur de Saint-Ange, était fils de Claude, seigneur de la Fayette, et de Marie d'Alègre. Après de fortes études, accompagnées d'une conduite pieuse, il embrassa l'Etat ecclésiastique. Son mérite le fit nommer, en 1627, à l'évêché de Limoges. Il fut sacré à Paris, dans l'église des Minimes de la place Royale, le 19 mars 1628.

Pendant son sacre, la reine Anne d'Autriche, dont il était le premier aumônier, et qui assistait à cette cérémonie, avec un grand nombre de seigneurs et de Prélats, lui fit remettre un anneau très riche, pour lui donner, par là, une marque publique de son estime et de sa bienveillance.

François de la Fayette prit possession de son Église, en octobre de la même année 1628, et s'y attacha tellement, qu'il ne voulut jamais s'en séparer, pour en prendre d'autres plus riches, qui lui furent souvent offertes, aussi la gouverna-t-il avec une piété angélique, une sagesse admirable et un zèle digne d'être comparé à celui des plus illustres Prélats.

Il fut député, en 1651, par la province de Limoges, à l'Assemblée générale du royaume, dont la tranquillité était alors troublée par les guerres civiles, et en 1655, à l'Assemblée générale du Clergé, pour la province ecclésiastique de Bourges. Il mourut, regretté de ses chers diocésains, à l'âge de 86 ans, le 3 mai 1676.

entreprise. Elle devait, pour le moment, concentrer toute son attention à entretenir le Séminaire de Paris, qui demandait des soins et des dépenses considérables.

Le pieux Evêque de Limoges, affectionné au Serviteur de Dieu (1), fut affligé d'apprendre que cette sainte entreprise n'aurait pas son accomplissement. Quant à Bourdoise, si humble et si docile, il accéda volontiers à l'avis de la Communauté. Il se remit donc à son travail ordinaire (1641), et ne songea plus qu'à assurer l'existence de sa Communauté. Malgré son grand désintéressement, le peu d'estime qu'il avait de lui-même, et l'extrême défiance de ses propres lumières, il ne vit pas, sans éprouver quelque peine, la désapprobation de son projet, à cet égard.

En effet, selon lui, la Communauté devait dépendre non seulement du Curé de l'endroit où elle serait établie, mais encore de la fabrique, qui devait avoir soin de tout le temporel. Ce projet, qui prouve combien grand était le désintéressement du saint Prêtre, et son entière confiance aux soins de la divine Providence, quoique fort louable, en spéculation, n'était guère goûté, à cause des nombreux inconvénients qui pouvaient en résulter.

(1) Ce saint Prélat était, en effet, grandement uni d'affection, en Notre-Seigneur et en son Immaculée Mère, avec le saint abbé Bourdoise, et on peut dire que bien peu possédèrent mieux son esprit et recueillirent avec plus de soin ses maximes, qu'il sut faire pénétrer dans son Clergé, et dont on retrouve des réminiscences dans le beau et justement célèbre *Pastoral de Limoges*.

Les ordonnances synodales du diocèse de Limoges, publiées l'an 1619, par Mgr Raymond de la Martinière, ont été refondues et rééditées par les soins de NN. SS. de la Fayette en 1629, d'Urfé en 1683, de Ganisy en 1703, et, en dernier lieu, par Mgr de Tournefort en 1830.

Trésor de sagesse et de bonne doctrine, pleines de l'esprit du vénéré Bourdoise, ces ordonnances forment aujourd'hui le *Pastoral de Limoges* (en 3 vol. in-8), vrai chef-d'œuvre, que toute bibliothèque ecclésiastique devrait posséder.



Comme c'était la première vue du Serviteur de Dieu dans l'établissement de la vie de Communauté, on lui permit d'aller à Villejuif, pour essayer, durant quelque temps, si son idée pouvait, aisément et avec sûreté, se réaliser dans la pratique. Dans ce but, on lui accorda de séjourner en ce lieu, pendant six ans. Mais le saint Prêtre n'abusa pas de cette licence pour goûter un repos, qui devenait si nécessaire à l'épuisement de ses forces. Loin de là, il faisait de très fréquents voyages à Paris, pour assister aux Conférences ecclésiastiques que, toutes les semaines, on faisait à Saint-Nicolas, sur les Cérémonies de l'Eglise et autres sujets analogues, et pour s'entretenir avec les personnes qui s'étaient mises sous sa direction spirituelle, et qui, souvent, le consultaient.

Cependant, la Communauté et le Séminaire diocésain de Saint-Nicolas-du-Chardonnet se soutenaient toujours, en grandissant par intervalles, et celle de Villejuif, comme aussi le Séminaire, qui y fonctionnaient depuis quelques années, semblaient dépérir insensiblement, non pourtant que les sujets manquassent pour la préparation au Sacerdoce, mais parce que la disette des Prêtres capables de les former se faisait sentir à la Communauté.

En ces jours-là, Bourdoise ne trouvait point de Prêtres qui voulussent dépendre absolument de tous les caprices des marguilliers, et s'exposer à des avaries qui auraient pu, par la mauvaise disposition des méchants, rejailir sur le ministère sacré, qu'ils devaient faire honorer.

Vainement l'Homme de Dieu s'efforça-t-il de faire partager ses humbles sentiments à ses confrères; sa rhétorique qui, toujours, sut triompher des oppositions les plus fermes, se trouva, cette fois, en défaut. Il ne put les asservir à des lois, qu'ils trouvaient trop humiliantes, pour

l'État sublime qu'ils avaient embrassé. O sainte humilité et généreux désintéressement de Bourdoise ! Quelque basse idée qu'il ait toujours eue de sa personne, quelque détaché qu'il fût constamment des biens et des honneurs de la terre, quelque grand que se montrât, en toutes occasions, son zèle bien pur des intérêts de Dieu, il ne put désapprouver les remontrances de ses confrères, mais, aussi, il ne crut pas devoir se rendre, si tôt, à leurs avis.

C'est alors que le courageux Apôtre de la réforme Cléricale prit le parti de s'éloigner, encore plus, de la Capitale, pour faire un nouvel essai de son système, et d'aller demeurer à Liancourt (1). Mais, comme tous les Saints que nous honorons sur les autels, il se défiait extrêmement de ses propres idées ; aussi, avant que de partir, il

(1) Liancourt, qui va bientôt devenir comme une nouvelle patrie pour le saint abbé Bourdoise, mérite bien ici une notice.

Ce bourg, situé dans une vallée des plus agréables du département de l'Oise, est à 1 lieue 1/2 vers le S. de Clermont, et à 12 lieues 1/2 au N. de Paris, par la route d'Amiens ou de Flandre. Il a donné son nom à des seigneurs illustres de la maison de la Rochefoucauld. Le plus illustre, par les grands services qu'il a rendus à la France, est le duc François-Alexandre-Frédéric, mort en 1827.

La terre de Liancourt était célébrée pour les beautés de ses jardins, embellis par Jeanne de Schomberg, en 1640. Le château, bâti sous le règne de Louis XIII, n'existe plus ; les jardins renfermaient des eaux admirables. Le terrain du parc est, aujourd'hui, converti en une très belle ferme.

M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt n'a fait démolir une partie de son château, que pour établir, dans le surplus, une filature de coton, une fabrique de calicots et une fabrique de cardes pour cotons et laines. Cet établissement est devenu si considérable, qu'il procure à un très grand nombre d'ouvriers des villages circonvoisins, l'avantage d'y être occupés, et de répandre une grande aisance dans ce pays, où les habitants sont très-labourieux. Ainsi le génie de la bienfaisance, loin de s'éteindre dans la



voulut en conférer avec ses confrères, et avoir leur plein consentement. On ne put que louer hautement cet acte de sa très profonde humilité, et on le laissa suivre, en toute liberté, les saints mouvements de son zèle, que l'on savait si conforme à l'Esprit de Dieu.

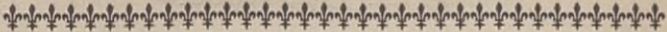
Bourdoise fit donc religieusement, avec ordre, ses préparatifs, et, après s'être recommandé, avec larmes, aux prières et aux saints Sacrifices des Prêtres de la Communauté et celles des élèves du Séminaire, il se disposa à partir pour Liancourt. Là, dans ce pays privilégié du ciel, qu'il devait sanctifier durant environ dix années, il montrera ce que peut faire un zèle riche, prudent et saint, pour la gloire de Dieu, l'édification de l'Eglise et le salut des peuples.

C'est bien de Bourdoise que l'on peut dire, sans crainte :  
« autant d'actions, autant de miracles, *tot gesta, tot miracula.* »

noble famille de la Rochefoucauld-Liancourt, ne fait que grandir avec les siècles.

L'église paroissiale de Liancourt, construite en 1578, par les soins du seigneur, renferme deux statues remarquables, de Charles du Plessis et de sa femme, qu'on regarde comme des chefs-d'œuvre de Nicolas Coustou.





## CHAPITRE IV

Piété du Duc et de la Duchesse de Liancourt. — Ils avaient tenté en vain de former une Communauté de Prêtres. — M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, leur adresse Bourdoise. — Départ du Serviteur de Dieu. — Conventions qu'il fait avec M. de Nully, curé de Liancourt. — Il trouve dans la divine Providence de grandes ressources. — Il fait approuver son Règlement, pour la Communauté, par l'Evêque de Beauvais. — Bon ordre qu'il met à Liancourt. — Soins des Ecoles. — Combien il jugeait nécessaire la bonne éducation des filles. — Il amène M. le Duc à appeler des Sœurs de Charité.

Messire Roger-du-Plessis, seigneur de Liancourt (1) en Beauvaisis, duc de la Roche-Guyon, chancelier des ordres du roi et son premier gentilhomme, et Madame

(1) Messire Roger-du-Plessis, duc de Liancourt, était un seigneur des plus accomplis, selon le monde. Il était bon, libéral, sincère, aimant la vertu ; mais il vivait comme font ordinairement les courtisans. Il épousa, à l'âge de 22 ans, Jeanne de Schomberg, fille d'un duc et d'un maréchal de France, Henri de Schomberg ; elle avait vingt ans. C'était une personne d'un mérite distingué, qui, dès sa plus tendre jeunesse, montra de la piété, des talents et de l'esprit, et dont la conduite fut toujours régulière. Elle avait le cœur droit et noble, elle aimait la vérité et la justice.

Dieu donna, dans sa miséricorde ineffable, ce rare trésor au Duc de Liancourt, pour le sanctifier. Aussi employa-t-elle toutes les ressources imaginables pour le rappeler à Dieu, à la Religion et à la vertu. Insensiblement, elle l'attira dans sa retraite de Liancourt, qu'elle embellit de jardins et de pièces d'eau, qu'elle dessina, elle-même, avec un art merveilleux. Le Duc, gagné par la patience infatigable, les sages avis et la douceur de la Duchesse, entra enfin



Jeanne de Schomberg, son épouse, étaient l'un et l'autre d'une très éminente piété. Dès l'année 1606, ils avaient conçu l'idée d'une fondation pour la subsistance de trois Prêtres qui vivraient en commun, devraient aider le Curé de

dans les voies du salut. Sa digne épouse mit tout en œuvre pour l'affermir dans sa conversion, de sorte qu'il devint bientôt aussi pieux qu'elle.

La liaison qu'ils eurent depuis avec Port-Royal, n'est restée que trop célèbre, dans l'histoire du jansénisme ; mais il faut dire, pour la cause du vertueux Bourdoise, qu'elle n'eut guère lieu qu'après son départ.

D'autant plus, et nous aurons occasion de le remarquer, c'est parce que les jansénistes conspirèrent contre lui, auprès de l'évêque de Beauvais, M. de Buzenval, qui n'était pas, lui-même, tout à fait étranger à Port-Royal, que le saint Prêtre prit le parti de se retirer de Liancourt.

En 1656, M. de Liancourt perdit son beau-frère, le second maréchal de Schomberg, et eut un procès avec sa belle-sœur. Dans ce procès dont la Duchesse ne vit pas la fin, elle se comporta avec beaucoup de modération. Une fois, elle fournit de l'argent à un pauvre gentilhomme qui en manquait, pour soutenir ce procès contre elle. C'était bien là l'héroïsme du dévouement, qui, du reste, s'est toujours maintenu dans cette si antique et honorable famille de France, et qui fait encore sa plus belle gloire.

Cette vénérée Duchesse avait, à la fin de sa carrière, l'illustre Maître de Saci pour directeur de sa conscience ; sous la direction de ce Serviteur de Dieu, elle fit de rapides progrès dans la perfection chrétienne. Elle menait une vie consacrée à la prière et aux bonnes œuvres. Malgré ses infirmités, ses pénitences étaient extrêmes. Tombée malade, à la Roche-Guyon, elle se fit porter à Liancourt, où Dieu, qui voulait la récompenser, l'attira au Ciel, le 14 juin 1674, à l'âge de 74 ans. Son vertueux époux, fort affligé de cette perte, lui survécut peu. Il tomba malade, après une retraite qu'il venait de faire à Port-Royal-des-Champs. Il reçut, comme son épouse, les sacrements avec beaucoup de piété, et mourut le 1<sup>er</sup> août 1674, âgé de 76 ans.

On a, de M<sup>me</sup> la duchesse de Liancourt, un *Règlement de conduite*, qu'elle avait fait pour la princesse de Marsillac, sa petite-fille. L'abbé Boileau, qui a composé la *Vie de la pieuse Duchesse*, y a joint ce *Règlement*, où respire la plus douce onction et la plus grande sagesse. L'éditeur Plon, à Paris, vient de réimprimer ce

Liancourt et secourir les habitants des paroisses voisines, dépendantes de leur seigneurie, dans tous leurs besoins spirituels, sous le bon plaisir de leurs Pasteurs. A cette fin, ils avaient fait bâtir une maison, proche de l'église, et partout ils cherchaient des Prêtres, pour former une petite Communauté, mais inutilement, car, bien que cette fondation fût très avantageuse, sous le rapport du confortable, elle était néanmoins fort pénible par ses emplois très fatigants et assez incertains, n'ayant point l'agrément de l'Evêque; elle était fort précaire, au point de vue de l'admission ou de la révocation des sujets, au gré de l'Ordinaire, et assez gênante, puisque les Prêtres qui y seraient admis, étaient obligés de vivre sous la dépendance de Messieurs les Curés.

Cela étant ainsi, on ne peut être étonné que M. de Liancourt, malgré l'estime et l'affection publique dont il jouissait, dans les contrées les plus éloignées du royaume, n'eût pas trouvé, depuis trente ans, des sujets capables de remplir sa fondation, excepté quelques Prêtres de Provence, qui n'y étaient restés que deux ans. Ne sachant donc de quel côté se tourner, pour avoir des Prêtres, le vertueux Duc s'adressa à M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sa paroisse, à Paris. Il le pria, au nom du Seigneur et pour les intérêts de sa gloire, avec les instances les plus vives, de lui envoyer un homme pour commencer cet établissement. Il l'assura qu'il

délicieux ouvrage. C'est la cinquième réimpression. Une édition avait eu lieu, à Paris, en 1698, chez Florentin; une autre chez Le-guerrier, même année; une autre en 1814.

Cf. Dom Clémence, bénédictin, *Hist. génér. de Port-Royal*, tome 1<sup>er</sup>. — *Vies intéressantes*, tom. 1. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, tom. 4. — Des Essarts, *Les Siècles littér. de la France. Hist. de la vie et des ouv. de Nicole*



serait libre, à celui qui lui serait envoyé, de se retirer, quand il le jugerait bon.

Il était bien difficile de refuser un personnage d'un tel mérite, d'un rang si élevé et d'une piété si éminente. M. Froger ne pouvait mieux faire, que de jeter les yeux sur Bourdoise, cet homme Apostolique, dont le zèle était immense et qui ne s'effrayait ni des charges difficiles, ni des contradictions, ni des travaux parfois stériles dans le saint ministère, alors surtout que la piété chrétienne était si rare et la foi si affaiblie, chez le peuple, par le nombre insuffisant de bons Pasteurs.

Bourdoise partit donc de Paris, pour Liancourt, le 1<sup>er</sup> septembre 1642 (1), accompagné de l'un de ses confrères, avec l'agrément de sa Communauté et la bénédiction de son Pasteur, toutefois aussi, avec l'espoir d'un prompt retour, si la divine Providence n'en disposait autrement.

M. Leclerc de Beauvais y vint dans le même temps. M. le curé de Liancourt les reçut et les logea chez lui, avec toutes les marques d'une amitié sincère, et leur fournit libéralement tout ce qui leur était nécessaire, pendant trois mois ou environ, qu'on travailla à mettre la Communauté en état d'être habitée.

Arrivé à Liancourt, le saint Apôtre du Clergé obtint une permission, verbale seulement, de l'Evêque de Beauvais, en attendant que son conseil examinerait les articles de la fondation, pour y commencer une Communauté de Prêtres, s'il trouvait des sujets qui voulussent embrasser cet établissement avec les clauses portées par la même fondation. Mais, avant de mettre la main à

(1) M. l'abbé Descoureaux dit : Bourdoise se rendit à Liancourt, sur la fin du mois d'août. La variante est peu sensible.

l'œuvre, le prudent Fondateur fit avec M. de Nully, curé de Liancourt, qu'il avait autrefois attiré à Dieu, si pieusement, on pourrait même dire, si extraordinairement, les conventions suivantes, qui sont des preuves incontestables de sa profonde humilité et de son merveilleux détachement.

Le premier article fut : « Que tous les Prêtres de la Communauté, qui désiraient s'établir à Liancourt, et généralement tous les Ecclésiastiques, qui seraient reçus à l'avenir dans la maison, en qualité de pensionnaires ou autrement, seraient non seulement soumis à M. le Curé, mais encore au-dessous des Prêtres qui demeureraient, avant leur arrivée, dans la Paroisse, vivant avec eux dans une parfaite intelligence et une extrême déférence. »

Le second : « Qu'ils secourraient de telle sorte les Paroisses voisines, dépendantes de la seigneurie de Monsieur le Duc, que les habitants de Liancourt seraient toujours préférés, en leurs besoins spirituels. »

Le troisième : « Que pas un Ecclésiastique, demeurant en la Communauté, ne ferait aucune fonction de ses Ordres sans le bon plaisir et l'agrément de M. le Curé, quand même il s'agirait d'acquitter les charges de sa fondation. »

Le quatrième : « Que M. le Curé, de sa part, en protégeant ses habitués et les employant pour les besoins de sa Paroisse, ne les empêcherait nullement de remplir les obligations de la fondation, ni les exercices de la Communauté. »

Telles furent les conventions et quelques autres de même genre, faites à l'amiable. Bourdoise, comme un excellent architecte spirituel, voulut mettre à cet édifice de solides fondements. Il y mit donc l'humilité, la pau-



vreté, la dépendance absolue d'autrui et la ponctualité, pour principe essentiel, avec une année d'épreuves.

Il réunit, peu à peu, quelques sujets, et bien qu'il n'eût d'autre fonds que la divine Providence, avec ce qu'il pouvait épargner sur le simple entretien, plein de confiance dans le Père céleste, « qui nourrit les oiseaux du ciel et fait croître les lis des champs » (1), il ne laissa pas que de faire bâtir une vingtaine de chambres et d'en meubler une quinzaine, des aumônes qu'il recevait de plusieurs personnes de piété, et des secours qu'il retirait des Bourses Cléricales qu'il établit en ces quartiers, sur le modèle de celle qu'il avait commencée à Paris, et qui donna, par la suite, une sainte émulation aux Evêques d'en fonder de semblables.

Bientôt cette Communauté, établie au prix de tant de peines, devint une sorte de Séminaire, où l'on faisait l'éducation Cléricale des jeunes gens qui avaient la vocation au Sacerdoce.

Le saint Fondateur mit un préfet vertueux à la tête de ce Séminaire, et un autre pour diriger les Retraites ecclésiastiques et faire observer les règlements de cette Communauté. Il fit approuver ces règlements, aussi sages qu'ils étaient succincts, par l'Evêque de Beauvais. Bientôt il y eut un tel ordre et une telle piété dans cette maison, que M. le Duc et M. le Curé de Liancourt en étaient dans l'admiration. Elle put servir d'exemple d'une vie vraiment ecclésiastique, à toutes les personnes qui voulaient embrasser cette sainte et sublime Profession.

L'Evêque de Beauvais, ravi, et saintement joyeux d'apprendre que le saint abbé Bourdoise s'établissait à Liancourt, le vint voir, l'entretint longtemps des extrêmes

(1) Matth. vi, 26, 28.

besoins de son diocèse, et l'engagea à s'employer à sa réformation ecclésiastique surtout. A cette fin, il lui donna, de suite, les pouvoirs les plus étendus, l'exhorta à le seconder avec son grand zèle, et autant que ses forces le lui permettraient.

Il lui promit encore de l'aider, en tout ce qui dépendrait de sa personne et de son autorité, de le défendre contre ceux qui auraient la témérité de le blâmer. Quoiqu'il fût plein d'ardeur pour pousser cet établissement de Liancourt, le saint Prêtre ne laissa pas de voir qu'il y aurait bien des difficultés dans l'exécution. C'est pourquoi, il résolut d'en faire une sorte d'essai, avant de s'en charger absolument. Il ne s'engagea d'abord que pour un an, suivant la permission qu'il avait demandée et obtenue de ses confrères de Saint-Nicolas; ainsi, il ne fit pas venir, de sa Communauté, l'abbé Thierry, qu'on avait mis à sa disposition.

Il commença donc, avec M. Leclerc, cette fondation, moyennant la somme de six cents livres pour se meubler, vivre et recevoir les hôtes. C'était bien peu, mais il comptait sur la divine Providence.

Le vénéré Fondateur, ayant réglé sa petite Communauté, fit bien voir ce que peut un zèle ardent et discret, quand il est soutenu des puissances ecclésiastiques et séculières. Il mit, sous le bon plaisir de M. le Curé, un ordre merveilleux dans la Paroisse, dont il est resté et même il reste encore, à présent, des vestiges.

Les détails qu'en ont donnés ses propres contemporains, sont de nature à édifier tous les fidèles, autant que les Ecclésiastiques.

Il commença par établir une Ecole chrétienne, et la pourvut d'un bon Maître, qui fût capable de beaucoup plus édifier ses écoliers, dont le nombre s'élevait à quatre-



vingts, que de les instruire par sa science, encore qu'il leur enseignât la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le chant, mais surtout la doctrine chrétienne et les bonnes mœurs. Cette école jouissait d'une si bonne réputation, que des personnages de qualité se faisaient un plaisir de la visiter et d'y contribuer, selon leurs facultés. On peut dire que la plupart étaient désireux d'en avoir de semblables dans leur localité, et, pour les gouverner, des maîtres formés par la main du Serviteur de Dieu.

Le saint Prêtre ne prenait pas un moindre soin de l'éducation des filles, qu'il croyait, non sans une grande expérience, comme étant plus importante encore que celle des garçons. Car la fille devenue épouse, puis mère, conserve, toute sa vie, l'empreinte de l'éducation qu'elle a reçue dans son enfance. Bonne, elle formera une famille chrétienne et vertueuse, une famille pleine de la crainte de Dieu et heureuse ; au contraire, si elle est mauvaise, elle ne pourra que faire le malheur de son époux, la ruine, la honte et la perte de ses enfants. A ce terrible fléau d'une mère sans pitié, sans sentiment religieux, il n'est aucun remède possible : c'est la plus grande plaie de l'Eglise et de la société. L'expérience de tous les siècles est là. Bourdoise le savait mieux que personne, c'est pourquoi, dans son zèle actif et sa piété éclairée, il amena M. le Duc à établir une école qui fut dirigée par des Filles de la Charité, des premières élèves de la pieuse et sainte M<sup>me</sup> le Gras (1), fondatrice de cet Institut, si justement

(1) Louise Le Gras, fille de Louis de Marillac, frère du garde des sceaux et du maréchal de ce nom, fut infiniment plus recommandable par ses vertus que par sa naissance. Ayant épousé Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, elle le perdit en 1625, après douze ans de mariage. Ce fut alors que, s'étant mise sous la conduite de Vincent de

célèbre, qui a toujours produit une grande gloire à Dieu, de grands biens à l'humanité souffrante, dans le monde entier.

A l'occasion de cette admirable institution, que l'on a généralement attribuée exclusivement à saint Vincent de Paul, on nous permettra une réflexion.

Il arrive souvent que des historiens intéressés à mettre

Paul, cet incomparable Saint l'employa dans les établissements qu'il fit à Paris. Sous sa direction, Louise fonda la Congrégation des *Filles de la charité*, dites aussi *Sœurs grises*, qui faisaient partie de la société des Dames pieuses, instituées à la même fin, par le Père Bernard, et auxquelles il donna des règles pleines de sagesse. Ces pieuses filles, destinées à avoir soin des pauvres malades et à tenir des petites écoles, se multiplièrent beaucoup, en peu de temps. Le nombre de leurs établissements, dans les cinq parties du monde, est incalculable. Un héroïsme si divin, mêlé à une vie si angélique, inspira à Voltaire cette réflexion : « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vie est si humiliante pour notre origine et révoltante pour notre délicatesse. »

Les enfants trouvés ressentirent aussi les effets de la charité de Madame Le Gras. Elle loua une maison, dans le faubourg Saint-Victor, à Paris, pour servir de retraite à ces infortunés. Cette généreuse bienfaitrice de l'humanité, cette grande servante de Dieu, cette incomparable héroïne mourut en odeur de sainteté, en 1662. Ses vertus la rendent digne des autels.

Ce serait ici le lieu de faire l'éloge de ces nobles Sœurs, de ces anges de paix et de charité, de ces âmes divines, en quelque sorte, dans une enveloppe mortelle ; mais, qui sera jamais à la hauteur d'une telle apologie ? Non, jamais langues humaines, pour éloquentes qu'elles soient, ne les loueront dignement. Dieu seul peut apprécier leur dévouement et leur valeur ; Dieu seul pourra les récompenser dignement de leurs sacrifices et de leurs travaux. Quant à nous, ce serait un crime de notre part, si nous leur refusions l'estime, le respect, l'amour et la reconnaissance. Cf. *Vie de Madame Le Gras*, par l'abbé Gobillon, en 1676, in-12, revue par Collet, in-12.



plus en relief la gloire de leur héros, s'empresstent de lui attribuer un grand nombre de créations et de faits, où, sans doute, il a pu prendre une bonne part, mais où, souvent aussi, il n'a fait que continuer ce qui déjà avait été commencé par d'autres, dont le nom est resté moins connu, à cet égard. Il en est, quelquefois, comme des écrits. Sans sortir de la ligne que nous parcourons, et sans rien ôter à la gloire de saint Vincent de Paul, observe très bien l'auteur de l'*Histoire générale de l'Eglise*, on peut dire que le père Bernard fut la première cause de l'établissement des Sœurs de la Charité (1).

Ces Sœurs tirent leur origine de l'*Association des Dames pieuses*, qui s'employaient au soulagement des pauvres malades, et c'est à ce vénérable Prêtre qu'on doit l'érection des Assemblées de charité, dans les Paroisses de Paris, et même, « avec le saint abbé Bourdoise, la séparation de ces Paroisses qui étaient confondues les unes dans les autres (2). C'est encore sa charité envers les pauvres, que la vieillesse et les infirmités mettaient hors d'état de gagner leur vie, qui donna occasion à l'Hôpital général de Paris (3) ».

Ce n'est pas la seule œuvre, que la pieuse générosité des historiens de saint Vincent de Paul, lui a exclusivement attribuée. Quelques-uns l'ont fait, le premier promoteur des Séminaires; d'autres, des Conférences ecclésiastiques, des retraites des Ordinands, et ceux-là, des missions dans les campagnes. Mais aucune de ces œu-

(1) *Vie du P. Bernard*, par le Père Lempereur, p. 182, édit. de Paris, 1708.

(2) *Ibid*, p. 148.

(3) *Hist. génér. de l'Eglise*, depuis la prédic. des Apôtres jusqu'au Pontific. de Grégoire XVI, à l'usage des Sémin. et du Clergé, tome VIII, liv. LXXIII, année 1633.

vres n'a eu pour premier promoteur saint Vincent de Paul. Est-ce à dire qu'il n'a point participé à leur extension ? Telle n'est pas notre pensée ; mais autre chose est de fonder une œuvre, et autre chose est d'y prendre part, après qu'elle a été fondée, de la perfectionner, de la continuer, de la propager. Or, nous démontrons par les faits, dans ce livre, que le premier promoteur des Séminaires, des Conférences ecclésiastiques, des Retraites des Ordinand, des Prières des Quarante-Heures dans les Paroisses, fut Adrien Bourdoise, et qu'il s'occupa des œuvres susdites avant saint Vincent de Paul ; que même, ce fut d'après son conseil que ce grand Saint fonda la Congrégation des Prêtres de Saint-Lazare, ou de la Mission, qui ont fait et font encore, non seulement en France, mais même dans les contrées les plus éloignées, un bien immense, inexprimable.

Et cette réserve ne diminue, en rien, la gloire de saint Vincent de Paul, l'incomparable dans le Christianisme, par les travaux de son zèle et les œuvres de sa charité, aussi étendues que le monde.







## CHAPITRE V

Soins de Bourdoise pour régler la famille du Duc de Liancourt et les officiers de sa maison. — Il s'applique au bien de la Paroisse, en y mettant les réformes nécessaires. — Punctualité des habitants au service divin, à la sanctification du Dimanche et des Fêtes. — Surprise édifiante de deux Religieux à ce sujet. — Piété du Duc et de la Duchesse pour le Très Saint-Sacrement. — Bourdoise fait fermer le parc du château les Fêtes et Dimanches, pendant l'office divin. — Il refuse l'entrée de la chapelle à des Ecclésiastiques de Saint-Sulpice. — Il dresse un règlement pour la maison du Duc. — Sa réforme s'étend jusqu'aux chiens du château. — Il se livre aux œuvres de charité et de miséricorde, surtout à l'égard des nécessiteux et des mourants. — Son zèle à faire cesser les désordres. — Ce qu'il dit du soin que les Prêtres doivent prendre des âmes.

**L**E bon exemple d'un seigneur, est d'un poids merveilleux et d'une conséquence infinie sur l'esprit de ses sujets. Bourdoise le savait par une longue expérience. L'on ne peut se faire une idée du zèle qu'il déploya à régler toute la famille de M. le Duc. Il commença par sa personne et celle de son épouse, et, en très peu de temps, il les porta, d'une manière aussi suave qu'elle fut efficace, aux exercices d'une piété solide, à se rendre les premiers aux divins offices, à leur Paroisse. Il put même d'abord, avec son extrême prudence, leur persuader de fermer leur chapelle domestique, ce qu'ils firent bien volontiers, tant ils avaient de déférence pour lui. Ils

étaient si fidèles aux prescriptions du saint Prêtre, que s'il arrivait que le dernier coup de la Messe paroissiale ou des Vêpres fût sonné, lorsqu'ils entraient à Liancourt, ils ne montaient pas de suite à leur château, mais au sortir du carosse ils allaient droit à l'Eglise.

Du maître, le grand Réformateur passa bientôt à tout ce qui dépendait de son vaste domaine, notamment à ses officiers et à ses domestiques. Il fit ôter, des appartements et des jardins, quelques tableaux et quelques statues, qui pouvaient alarmer la pudeur. Il fit défendre toutes les foires et marchés qui se tenaient les jours de Fêtes, sur les terres de la seigneurie de Liancourt, et les fit remettre au lendemain. Il découvrit à M. le Duc quantité d'injustices que ses fermiers, meuniers, et autres, commettaient, sous son nom, envers des pauvres gens, afin qu'il y apportât incessamment les remèdes convenables. Il fit en sorte que ce bon Seigneur, estimé d'ailleurs par ses nombreuses libéralités, donnât des appointements honnêtes aux officiers de sa justice, afin qu'ils ne fissent aucune exaction et qu'ils s'acquittassent de leur charge selon l'équité et la conscience. Ayant appris que le juge du lieu commettait, en sa charge, des injustices manifestes à l'insu de son maître, quoique ce fût sous son autorité, il le fit casser. Ce malheureux, se voyant dépouillé de sa charge, en conçut une telle rage contre le Serviteur de Dieu, qu'il voulût attenter à sa vie. Mais le Très-Haut, qui juge les pauvres dans la justice (1), se déclara le juste vengeur de l'humble Bourdoise, qu'on voulait opprimer.

Le domaine de M. le Duc étant ainsi parfaitement réglé, l'Apôtre de l'Evangile s'appliqua au bien de la Paroisse.

(1) Is. chap. xi, 4.



Comme le Pasteur de Liancourt lui donnait un plein pouvoir d'y établir et d'y faire tout ce qu'il jugerait de plus utile, à la gloire de Dieu, et de plus avantageux, au salut de ses ouailles ; comme il secondait, de toutes ses forces et appuyait, de son autorité, toutes ses entreprises, l'on vit, en peu de temps, toute la Paroisse si bien réglée, qu'elle pouvait passer, sans contredit, pour une image des premiers fidèles de la primitive Eglise.

L'assiduité des habitants au service divin (1) était telle, que ceux qui passaient par Liancourt le Dimanche, pendant Vêpres, s'étonnaient de ne trouver aucune âme ni dans les rues, ni dans les maisons, comme si la ville eût été déserte ; mais lorsqu'ils entraient dans l'église, leur étonnement n'était pas moindre, la voyant si pleine, et admirant toutes ces bonnes gens, dans une piété si surprenante, qu'on eût jugé qu'elle convenait mieux à des Religieux qu'à de pauvres villageois.

Le saint Prêtre a raconté, lui-même, que deux Religieux passant par ce bourg, à l'heure de Vêpres, et ne trouvant personne dans les rues, ni dans les maisons, ils crurent que la peste avait fait mourir tous les habitants, ou que les ennemis les avaient obligés de s'enfuir, et ils pensaient, eux-mêmes, à se retirer en toute hâte ; mais étant arrivés à l'église, ils furent agréablement surpris de la voir pleine de monde, et ne furent pas moins édi-

(1) On ne peut exprimer les soins du pieux Réformateur pour attirer les fidèles à leur Paroisse, et pour que tout fût dans l'ordre. Il ne voyait qu'avec peine ce pêle-mêle ou mélange des sexes, dans les églises, et partout, comme à Liancourt, il fit les plus grands efforts pour que les femmes fussent séparées des hommes. C'est ce qui s'observe, aujourd'hui encore, dans les Paroisses qui avoisinent ce bourg : en cela, il ne faisait que suivre l'usage de la primitive église, remis en vigueur, dans l'Italie, par saint Charles Borromée, pour son diocèse de Milan.

fiés de la modestie du peuple que de la piété du Clergé.

M. le Duc était le premier à donner l'exemple, avec toute sa famille. Chaque jour, depuis deux heures après-midi, jusqu'au soir, ceux qui la composaient venaient, chacun à son tour, adorer le Très Saint-Sacrement. C'est ce que faisaient aussi plusieurs autres personnes de la Paroisse. La ponctualité des premiers, surtout, était telle, que M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse, à l'heure marquée, quittaient toutes choses, et souvent même amenaient la compagnie qui était venue les visiter.

Quand on portait le saint Viatique aux malades, M. le Duc y paraissait des premiers, avec toute sa pieuse famille, dans une tenue si modeste qu'elle inspirait, à la fois, de la dévotion et de l'admiration. Soit qu'ils allasent en quelque lieu, hors de Liancourt, soit qu'ils revinssent de leur voyage, ils ne manquaient jamais de venir à l'église, adorer Notre-Seigneur dans son Tabernacle.

Comme l'on venait voir le château et ses dépendances de plus de vingt lieues à la ronde, Bourdoise obtint de M. le Duc, que le parc et le jardin seraient fermés les Fêtes et Dimanches, pendant l'office Paroissial, afin d'obliger tous les visiteurs qui pouvaient s'y aller promener, en tout autre temps, de se rendre à la Paroisse. N'était-ce pas une chose grandement admirable, de voir avec quel art notre Serviteur de Dieu savait mettre à profit, pour la gloire de son bon Maître, toutes les pieuses industries, que son zèle lui suggérait !

On ne souffrait aucune chapelle domestique dans toute la Paroisse. L'an 1649, le 15 janvier, quelques Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, qui s'étaient retirés pour quelque temps à Liancourt, ayant demandé la clef de la chapelle du château, afin d'y réciter



leur Bréviaire, protestant d'ailleurs qu'ils n'y diraient pas de Messes, Bourdoise s'y opposa fortement. Il donna pour raison, « qu'encore que ce fût une chose pieuse et fort à propos de dire l'Office divin, dans cette chapelle, et même qu'il serait à désirer qu'il y eût un oratoire, ou un lieu spécialement consacré à la prière, dans chaque famille chrétienne, afin d'y faire les exercices en commun, il ne pouvait néanmoins permettre, dans la conjoncture présente, qu'on leur ouvrît la chapelle du château, de peur que cette permission ne donnât lieu à quelques autres de passer plus avant, et d'y célébrer à l'avenir, du moins en cas d'infirmité (1) ».

Les soins du Serviteur de Dieu se portèrent, aussi activement, sur les officiers de la maison de M. le Duc. Il leur dressa un règlement, qui leur était lu, en certains jours, et auquel ils étaient tenus de se conformer en tout point. Il insistait particulièrement sur les devoirs religieux et surtout la fidélité à prier Dieu, matin et soir. Il leur recommandait aussi la réserve dans les paroles et la prompt obéissance.

La réforme de Bourdoise s'étendit encore jusque sur les chiens du château. L'amour que ce saint Prêtre avait

(1) En cette occasion, comme en quelques autres, que nous avons pu signaler, Bourdoise allait loin et semblait porter les choses au delà des limites raisonnables. C'est ce qu'on a pu remarquer dans tous les saints Réformateurs chrétiens, par exemple dans le bienheureux Gerson, Chancelier de Paris, et saint Charles, le grand Archevêque de Milan. Mais ce qui nous paraît avoir été extrême, chez ces glorieux défenseurs de la foi et de la morale, à raison des temps où nous vivons, s'explique et se conçoit, en les contemplant en regard du relâchement effroyable de leur époque.

Leurs attentions, toutes concentrées vers Dieu et les besoins de son Eglise, les faisaient s'appliquer avec une égale vigueur sur les petites choses, parfois innocentes en elle-mêmes, comme ici, que sur les grandes.

pour l'église, qui est la Maison de Dieu, faisait qu'il n'y souffrait jamais de chiens; parce qu'ils n'y font que du bruit et des saletés, et qu'ils donnent des distractions aux Prêtres et aux fidèles. Depuis surtout qu'il avait revêtu le costume ecclésiastique, il les chassait lui-même, avec un fouet fait exprès, et croyait y être obligé, en vertu de l'ordre de Portier, qu'il avait reçu, après la tonsure.

Les chiens de chasse de M. de Liancourt, ne furent pas plus épargnés que les autres, ils éprouvèrent même tous les effets de son zèle. Il fut heureusement secondé, pour cette réforme, par les officiers de la maison, qui en avaient le soin. Car ils les dressèrent si bien, d'après le plan du saint Réformateur, qu'ils n'osèrent plus entrer dans l'église, quoiqu'on les amenât souvent jusqu'à la porte.

M. de Liancourt, ayant appris cela, voulut en faire l'expérience et en donner le divertissement à un ambassadeur étranger, qui l'était venu voir. Donc, une fois qu'ils allaient à la Paroisse, pour y entendre la Messe, (car on n'en disait plus dans la chapelle du château), passant par la basse-cour, le Duc fit lâcher tous les chiens, qui se mirent aussitôt à aboyer, à sauter et à courir. « Je croyais que nous allions à la Messe, dit l'ambassadeur, et il semble que vous nous meniez à la chasse.

— « Nous allons à l'église, répondit M. de Liancourt, ces chiens nous divertiront en chemin, et ne nous empêcheront pas de prier Dieu, durant la Messe. »

En effet, après qu'ils eurent bien couru et bien sauté, sitôt qu'ils furent arrivés à la porte de l'église, ils se rangèrent en haie, pour laisser passer la compagnie, et se tinrent ainsi jusqu'à la fin de la Messe, sans entrer dans l'église, ni faire aucun bruit au dehors. Après la Messe, l'ambassadeur en parut surpris, et M. de Liancourt lui dit, « que ses chiens avaient l'obligation de cette disci-



pline à un vertueux Prêtre, qui leur avait fait de si bonnes leçons là-dessus, qu'ils ne les avaient point oubliées ».

Ce fait et plusieurs semblables, eurent un grand retentissement. Jointes aux exhortations continuelles du saint abbé Bourdoise, sur la sainteté de nos églises et le respect qui leur est dû, ils furent cause qu'on établit des portiers en plusieurs églises considérables, pour en chasser les chiens, et il se trouva même des Ecclésiastiques, d'un zèle assez éclairé, qui s'offrirent pour cette mission.

A côté de ces sages réformes, l'Apôtre du Beauvaisis multipliait ses œuvres de miséricorde. Si, d'une part « il satisfaisait aux obligations du Sacerdoce par les exercices de la plus haute piété, comme s'exprime un biographe (1), sa charité, ajoute-t-il, fut excessive ». Non seulement il se livrait tout entier au salut des âmes, mais encore il consolait, avec une singulière bonté, les affligés qui s'adressaient à lui, et remédiait à leurs maux, physiques ou moraux, de tout son pouvoir. Souvent le Ciel, secondant la générosité de son cœur, se manifestait, comme miraculeusement, en plusieurs circonstances où tout concours humain lui manquait.

L'Homme de Dieu prenait encore un soin merveilleux des pauvres, et il avait si bien inspiré cette charité à M<sup>me</sup> la Duchesse, qu'elle nourrissait tous les jours, comme on l'a calculé, six cents pauvres sur ses terres, et environ une centaine d'autres, à Paris. C'est le témoignage que saint Vincent de Paul en a rendu, lui-même.

Mais le zèle de l'Apôtre-Réformateur ne s'arrêtait point là. Sachant bien que la connaissance des principaux Mystères de notre sainte Foi, est la chose la plus

(1) Moréri, art. Bourdoise.

rigoureusement nécessaire, avec la pratique des préceptes divins et des maximes de l'Évangile, pour être sauvé (1), il allait de maison en maison, et même de Paroisse en Paroisse, avec l'agrément de M. le duc de Liancourt,

(1) Bourdoise en Apôtre du Christ, en Maître savant dans la science du salut, pensait avec justesse que, sans l'instruction, toutes les autres fonctions du Sacerdoce seraient peu utiles aux fidèles.

Que servirait-il, par exemple, d'offrir le Saint-Sacrifice, qui est un des plus nobles emplois d'un Pasteur, si ceux qui y assistent n'en connaissent ni le mérite ni la sainteté, et ne se mettent, en aucune façon, en état de participer aux bénédictions célestes que pourrait attirer, sur eux, cette adorable victime ? Ils ne le peuvent sans instruction.

Que profite l'administration des sacrements, à des gens qui les reçoivent sans discerner ce qui est saint d'avec ce qui est profane, et qui, n'y apportant point les dispositions requises, bien loin d'apaiser Dieu et de s'attirer les grâces de sa bonté, se mettent dans l'occasion de multiplier incessamment les sacrilèges et augmenter la somme de leurs crimes ? Et comment apporteront-ils ces dispositions, s'ils les ignorent ?

Si donc on compare, les unes avec les autres, les augustes fonctions des Pasteurs des âmes, on peut dire qu'aucune n'est si absolument nécessaire et même tout à fait indispensable que l'instruction.

On peut absolument être sauvé en quelques circonstances sans assister à la sainte Messe ; on le peut de même, en quelques rencontres fortuites, sans recevoir effectivement les saints Sacrements. Saint Paul, ermite, a été presque toute sa vie privé de cette grâce, comme on le peut conjecturer de son histoire ; sainte Marie Égyptienne, depuis sa conversion jusqu'au temps de sa bienheureuse mort, où Dieu lui envoya saint Jérôme pour assister son âme. Mais nul, absolument, ne peut être sauvé sans la connaissance des principaux mystères et des principales vérités chrétiennes (on parle des adultes) ; nul, par conséquent, sans instruction. *Sine fide impossibile est placere Deo* (Héb. x). *Et qui non crediderit, condemnabitur* (Matth. ult.).

Il faut lire le saint disciple de Bourdoise, Boudon, grand archidiacre d'Evreux, *Science sacrée du catéchisme*, pour voir l'obligation qu'ont les Pasteurs d'instruire, et les peuples d'assister à leurs instructions.



afin d'instruire ces bons villageois de leurs obligations, terminer leurs différends et porter, partout, la paix et les consolations divines.

Il faisait, de temps en temps, des missions dans les lieux voisins, et même dans des paroisses du diocèse de Beauvais, assez éloignées; il administrait les sacrements, assistait à leur mort, avec un zèle et un soin infinis, les malades, qu'il savait merveilleusement consoler, et aidait, de toutes les manières, messieurs les Curés dans les fonctions de leur saint ministère. Ajoutez à cela les prônes, les instructions, sous des formes variées, qu'il adressait, selon les besoins et la capacité des auditeurs, les catéchismes qu'il faisait, très fréquemment, aux petits enfants, les confessions qu'il entendait presque continuellement, le soin tout particulier qu'il prenait des habitants de Liancourt, et vous aurez une idée des travaux vraiment Apostoliques de cet Homme de Dieu, dans cette contrée.

Il veillait avec une attention si grande sur ce cher troupeau que, pour ainsi dire, M. le Curé avait confié à sa charge toute pastorale, qu'ayant appris un certain désordre, que son historien ne nomme pas (1), et qui pouvait avoir des suites très fâcheuses, auxquelles Monsieur et Madame paraissaient ne pas faire grande attention, il les alla trouver à l'instant même, quoiqu'il fût tard, et, pendant deux heures, il leur représenta avec tant de force l'obligation où ils étaient de faire cesser ce scandale, qu'on y apporta le remède au plutôt.

Aussi, l'incomparable Maître disait-il, quelquefois, « que les Prêtres sont les Anges de la terre; et, comme les Anges du Ciel n'ont rien tant à cœur, après la gloire de

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu, A. Bourdoise*, liv. II, chap. 34.

Dieu, que le salut des âmes, il n'y a rien qu'un Prêtre ne doive faire, pour empêcher qu'elles ne se perdent pour l'éternité. Dans l'incendie général d'une ville, continuait le saint Homme, l'on ne fait pas toujours l'honneur aux échevins, ni au gouverneur, de les prier de venir jeter le premier seau d'eau, tous sont bien venus pour l'éteindre. Dans cet incendie universel des vices, il ne faut pas craindre de se rendre ni incivil, ni importun, pour secourir son prochain, et le retirer, au plus tôt, des brasiers de l'enfer. Au contraire, l'on doit, sans hésiter, courir au plus vite vers ceux qui peuvent apporter quelque remède à ces maux, quoi qu'il en puisse coûter (1).

« Si j'aime les âmes, disait-il encore, je les dois aimer purement ; si je les aime purement, je n'aimerai pas les unes en négligeant les autres, puisqu'elles sont toutes également précieuses devant Dieu. Et comment pourrais-je aimer Dieu, sans aimer les âmes, qu'il chérit si tendrement ; comment puis-je dire que j'aime les âmes, si je ne leur donne du secours dans les besoins si pressants de leur salut ? Non, je ne les aimerai jamais, au point où je les dois aimer, si je ne suis disposé à donner ma propre vie pour leur salut. Hélas ! combien de milliers d'âmes crient, maintenant, vengeance dans les enfers contre une infinité de Prêtres, de ce qu'ils n'ont point fait ce qui était en eux, selon leurs grâces et leurs talents, pour les secourir... Ces pauvres âmes eussent profité, sans doute,

(1) Cette instruction du saint Prêtre, est de la plus haute importance, non seulement pour les ministres du Seigneur, mais encore pour tous les simples chrétiens. Combien d'âmes seront perdues, pour l'éternité, par le défaut de zèle, par des considérations humaines, qui auront détourné de les aider dans l'affaire de leur salut, par tant de moyens à la disposition de tous, ne fût-ce que par de bons conseils, un avis donné à propos, etc.

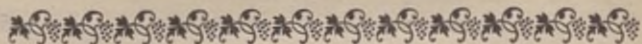


de leurs instructions, de leurs remontrances et de leurs corrections, si ces Prêtres eussent été de dignes ministres de Jésus-Christ! Car qu'est-ce qu'un digne Prêtre, sinon un homme qui sacrifie son bien, sa réputation et même sa vie, pour le service de Dieu et le salut des âmes, dans l'esprit de Jésus-Christ (2)? »

C'est ainsi que cet Homme vraiment divin, et tout rempli d'une doctrine céleste, « publiait la sagesse entre les parfaits (1) » à ceux qui souhaitaient de le devenir; non point la sagesse de ce siècle, ni des grands génies de ce monde, qui se détruisent et perdent ceux qui les écoutent, mais une sagesse révélée par le Saint-Esprit à son église.

(1) I. Cor. 11.





## CHAPITRE VI

Bourdoise, ayant fait de la Paroisse de Liancourt une paroisse modèle, voit ses vœux remplis. — Avant lui, les églises des campagnes se trouvaient dans un état affligeant. — Il comprenait, par les ordonnances de Dieu à Moïse, qu'il n'est rien de petit, ni qui puisse être négligé dans le culte divin. — Le beau Règlement qu'il a dressé pour l'église de Liancourt, montre combien grandes et urgentes étaient les réformes à faire. — Exposé de ce Règlement. — Le P. de Gondy, ancien général des galères, à l'occasion du Bréviaire diocésain: épisodes.

Il y avait bien des années que l'Homme apostolique désirait voir de ses yeux une Paroisse et une église réglées selon l'idée que les saints Canons ont prescrite, dans laquelle Notre-Seigneur fût servi avec toute la majesté et la décence, que la Religion exige des chrétiens. C'est pourquoi, se voyant en état de pouvoir, avec le secours divin, mettre celle de Liancourt en bon ordre, afin qu'elle pût devenir le modèle de toutes les autres Paroisses, qui voudraient l'imiter, il mit toute l'application et tous les soins possibles, pour la rendre telle qu'il la voulait.

On ne doit pas être surpris, qu'il soit descendu dans ces détails particuliers, pour la décoration et l'ornement d'un temple matériel, si l'on veut bien faire attention qu'avant lui, les églises des campagnes, principalement, étaient dans un tel délabrement et un si grand abandon, qu'elles nous feraient verser des larmes de pitié, si nous



en étions les témoins. Quant à notre saint Apôtre, il ne cessait de gémir et de soupîrer, sur cet abandon des temples du Seigneur. « O mon Jésus ! s'écriait-il, que vous êtes donc peu connu et peu aimé des Ecclésiastiques et des chrétiens, qu'ils vous laissent dans un si grand dénuement ! O mon Jésus, ajoutait-il en pleurant, que je serais heureux si, au prix de mon sang, je pouvais vous dédommager d'une telle indifférence ! »

On sera moins étonné encore, si l'on veut se rappeler que Dieu, lui-même, n'a point cru que ce fût une chose indigne de sa Majesté sainte, de prescrire à Israël jusqu'aux moindres cérémonies de son culte, et d'apprendre à Moïse la manière de disposer les pains de proposition, l'ordre des lampes qui devaient brûler dans son tabernacles, et une infinité d'autres choses, qui concernaient les différentes manières de lui présenter des sacrifices (1).

Revenons donc à l'église de Liancourt, centre de la Paroisse. Il n'y avait rien de mieux réglé, ni de plus dignement exécuté que les cérémonies, le chant et tout le service divin. Et c'est parce que c'était une église modèle, que nous allons en exposer les beaux règlements, dressés par Bourdoise. En considérant les soins et les peines qu'il s'est donnés pour faire reflourir le culte divin dans ce pays, et, par son moyen, dans tout le diocèse de Beauvais et même dans presque toute l'Eglise de France, nous jugerons mieux des grandes réformes, qui étaient à faire, et de l'influence vraiment extraordinaire du grand Réformateur chrétien.

« On ne voyait rien dans ce Lieu saint de nu, de sale et d'indécent dans les tableaux, les tapisseries et les vases qui servaient d'ornement ; tout y était éclatant, bien

(1) Voir la Bible, Exode et Lévitique.

exécuté, précieux, et digne de la Majesté du Seigneur, notre Dieu.

« Jamais l'office paroissial n'était remplacé par aucune fondation, offices de confréries, ou messes de dévotion.

« L'on n'y faisait aucun mariage les jours de Fêtes et les Dimanches, ni même le lundi, afin que la solennité de ces saints jours ne fût pas profanée par les danses ou les préparatifs des noces.

« On ne publiait, au prône, aucune chose profane, comme billets, ventes, criées, eaux, etc.

« Outre le prône de la Messe paroissiale, tous les Dimanches, après l'offrande de la première Messe, on y faisait une instruction familière pour les personnes qui ne pouvaient assister aux catéchismes, qui se faisaient avant et après les Vêpres.

« On ne disait jamais, au grand autel, d'autre Messe que celle du chœur, et on n'en célébrait aucune basse, pendant celle de la Paroisse, ni même après, si ce n'était en cas de nécessité, afin de ne pas donner occasion au peuple de perdre le prône.

« Il y avait, dans la Sacristie, un tableau correct de toutes les fondations (1), livre manuscrit, contenant toutes les cérémonies, que l'on devait pratiquer, selon les solennités différentes (2).

« L'on avait, de plus, un inventaire-exact de tous les ornements de l'église, dont plusieurs étaient tissus ou ache-

(1) Cet usage, introduit dans la plupart des églises du diocèse de Beauvais, qui a subsisté jusqu'à la Révolution, est dû à Bourdoise. Jeune encore, enfant de chœur, nous avons vu un de ces tableaux, suspendu à un pilier de l'église paroissiale de Saint-Georges de Chevrières, plus d'un demi-siècle après cette révolution, si fatale à notre Patrie.

(2) Innovation importante, dûe au Serviteur de Dieu, Bourdoise, et qui fut l'origine des *Ordo* diocésains.



tés par M<sup>me</sup> la Duchesse et les demoiselles de sa suite. Ils étaient si riches et si magnifiques, qu'une infinité de gens de mérite et de distinction les venaient voir par admiration, et en si grand nombre, que non seulement il y en avait de toutes les couleurs pour orner chaque Autel, selon son jour, mais qu'on en faisait souvent des présents aux églises voisines, quand elles en avaient besoin, sous le bon plaisir du Curé et des marguilliers, sans l'avis desquels rien ne se faisait de conséquence, afin d'entretenir la subordination et l'union.

« Les Fêtes solennelles, comme le jour de Saint-Martin, patron titulaire de cette église, aux prières des Quarante-Heures (que Bourdoise y avait établies) et quand on exposait le Très-Saint-Sacrement (ce qui arrivait rarement), il n'y avait rien de mieux, ni de plus dévot et solennel, que l'office divin, rien de plus éclatant que le luminaire, les ornements et toutes les richesses dont cette église était ornée. C'était une splendeur à ravir saintement l'âme aux choses de ce monde, pour la soulever vers le Ciel (1).

(1) Le saint abbé Bourdoise connaissait bien les hommes. Il savait qu'il est nécessaire de leur donner une haute idée de la Majesté divine, de rendre son culte respectable et qu'on n'y parviendra guère que par le secours d'une pompe extérieure.

L'homme ne peut être pris que par les sens; voilà le principe dont il faut partir. On ne réussira point, que difficilement, à captiver son imagination, si l'on ne met sous ses yeux les objets auxquels il attache un grand prix. A moins que le peuple ne trouve dans la Religion la même magnificence qu'il aperçoit dans les cérémonies civiles, à moins qu'il ne vise à rendre à Dieu des hommages aussi sensibles que ceux que l'on rend aux puissances de la terre, quelle idée se formera-t-il de la grandeur du divin Maître qu'il adore? (Politi, *Jurisprudentia ecclesiast. univ.*, in-4, tom. IX, quæst. XLV.)

Les pratiques extérieures de la Religion, contre lesquelles s'élève une

« On ne souffrait aucune irrévérence dans ce Lieu saint ; l'on en chassait promptement les chiens ; on ne permettait point aux pauvres d'y mendier, mais seulement à la porte, en dehors ; on ne souffrait pas, non plus, que les tout petits enfants y fissent du bruit, afin de ne pas détourner le peuple de l'attention qu'il devait apporter à ses prières.

« Tous les ustensiles, comme les échelles, balais, houssoirs, représentations et semblables instruments, qui servaient à l'église, étaient sous clef, dans un endroit hors de la vue des fidèles, afin qu'il ne parût rien que de propre et de décent.

« On ne souffrait pas même que les parois du dehors fussent gâtés ni profanés par des litres, armoiries, placards, affiches et choses semblables, comme on prenait le soin de balayer le dedans de ce Lieu si auguste, du moins tous les huit jours.

petite philosophie bâtarde, sont plus propres qu'on ne le pense à entretenir la vertu, à nourrir la piété, à élever l'âme à Dieu.

L'homme retomberait sans cesse sur la terre, si les chants harmonieux, l'enchantement de l'éloquence sacrée, les rites saints de la Religion, ne venaient réveiller au fond de son cœur le sentiment de l'infini et l'espoir sublime d'une existence future.

Il faudrait reproduire ici les pages admirablement belles de Châteaubriand, l'un des plus grands restaurateurs de la piété chrétienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce pieux génie, qui a su exprimer, d'une façon si grandiose et si belle, le *Génie même du Christianisme*, livre qui ne vieillit pas, raconte qu'il a connu un peintre protestant, qui avait fait un long séjour à Rome, et qui convenait qu'il n'avait jamais vu le Souverain-Pontife officier dans Saint-Pierre, au milieu des Cardinaux et de toute la prélature romaine, sans devenir catholique.

« Supprimez tous les symboles possibles, conclut l'incomparable vengeur de la piété chrétienne, et le reste se réduira bientôt à un galimatias métaphysique, qui prendra autant de formes et de tournures bizarres qu'il y aura de têtes. » (*Génie du Christ.*, liv. II, chap. ix, note BB.)



« Toute la sonnerie, hors le cas de nécessité, se faisait par des Ecclésiastiques, revêtus du surplis, selon l'ordre du Pontifical (1). Mais, les dimanches, on ne sonnait que la première et la seconde grand'Messe, afin de ne pas donner aux indévots l'occasion de s'absenter du prône, que M. le Curé faisait régulièrement, avec beaucoup de véhémence et d'éloquence.

« Jamais les laïques n'entraient dans le chœur, pendant la célébration des sacrés Mystères et les divins offices, sinon pour aller à l'offrande, encore la présentait-on, pour les femmes, sous le saint Crucifix. M. de Liancourt avec sa noble famille, et les amis qui le venaient voir, se plaçaient dans une chapelle particulière, hors l'enceinte du chœur.

« Jamais on n'y voyait de femmes ni de filles quêter, mais seulement des hommes, et des plus honorables de la Paroisse.

« Les bénitiers étaient nettoyés de quinze en quinze jours, et, afin que la poussière n'en gâtât point l'eau, on avait soin de les couvrir, quand on allait fermer l'église, ou lorsqu'on la balayait.

« Dans les processions, la Croix et la bannière étaient toujours portées par des Ecclésiastiques, revêtus du surplis, ou, à leur défaut, par un des plus notables officiers de la maison de M. le Duc, ou des plus fidèles de la Paroisse.

« Comme il se rencontrait souvent, dans le château ou dans la Communauté, des Ecclésiastiques d'un mérite et d'un rang distingué, par exemple Archidiacres, Doyens, Grands-Vicaires, et même, quelquefois, des Evêques et des Cardinaux, on leur donnait les premières places dans le chœur, pourvu, condition essentielle, que les Evêques

(1) Tit. de Ordin. anacolyth.

fussent en rochet, et les autres en surplis, la couronne et les cheveux modestes, et qu'ils voulussent tous se conformer au chœur. Pour les Religieux, on leur donnait place parmi le Clergé, mais on ne leur présentait point le surplis quand, selon leur règle, ils n'en devaient point porter dans le chœur de leurs propres églises. Si on ne connaissait point un Ecclésiastique ou un Religieux, on demandait, avant toutes choses, au premier, son *Exeat* et sa lettre d'ordination, et au second, son obédience; autrement on ne leur permettait pas l'entrée du chœur, et moins encore de célébrer la sainte Messe dans la Paroisse.

« Tous les Prêtres prenaient, sous leurs ornements, le surplis, lorsqu'ils allaient à l'Autel, comme l'ordonnent les rubriques de la plupart des Missels, et chacun disait la Messe avec les ornements conformes à l'office diocésain, encore qu'ils eussent fait une autre office, en particulier, afin de garder l'uniformité.

« Autant qu'il se pouvait, les Messes basses étaient servies par des Clercs en surplis. Pendant que les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris demeuraient à Liancourt, ils servaient également le Prêtre en surplis, bien qu'il y en eût quelques-uns d'entre eux qui fussent chanoines. Et lorsqu'on prenait un laïque pour servir la sainte Messe, il fallait bien croire que tout le Clergé était fort occupé, parce qu'on regardait cette action de servir la sainte Messe en surplis comme l'une des plus nobles et plus importantes fonctions de la Cléricature. Néanmoins, en l'absence d'un Clerc, on priait celui qu'on savait le plus capable, d'entre les hommes assistants, de répondre au célébrant. Et c'était un trait d'une édification merveilleuse de voir des princes, et des premiers de la Cour de France, remplir, eux-mêmes, la fonction si



sublime de servant de Messe, à l'exemple de M. de Liancourt qui, plein de foi et de piété, estimait cette action comme la plus honorable et la plus méritoire, pour lui et pour sa famille.

« On ne souffrait pas qu'aucun laïque portât le surplis, dans cette église, sous quelque prétexte que ce fût. Les Séminaristes, même ceux de Liancourt, qui n'étaient pas encore tonsurés, quoiqu'ils fussent très modestes dans leur extérieur, n'avaient aucune place ni aucun rang dans le Clergé.

« Il n'était permis à aucun Ecclésiastique d'entrer dans l'église sans surplis, de sorte que la première chose qui se pratiquait, quand un Ecclésiastique venait pour quelques jours en la Communauté, c'était de le conduire à M. le Curé, et de lui demander permission de porter le surplis dans sa Paroisse, pour le temps qu'il avait à y demeurer. De même, n'était-il pas loisible d'y faire aucune fonction, comme balayer le chœur, parer un autel, servir la Messe, sans surplis.

« On ne recevait personne au sacrement de Pénitence, qui ne fût de la Paroisse, sans permission expresse de son propre Pasteur, excepté dans les cas décidés par le droit, ou par la coutume, saintement introduite (1).

« Nul Prêtre n'avait de chapelle ou d'ornement particulier; tous s'habillaient dans la Sacristie, chacun célébrait à l'heure qui lui était marquée, et l'on observait, dans cette église, toutes les Rubriques et les Cérémonies du diocèse de Beauvais, dans la dernière exactitude. Notre père Bourdoise obligeait ceux qui n'avaient pas le Bréviaire

(1) Cet usage qui, sans doute, pouvait offrir plusieurs avantages, pouvant également causer de grands préjudices à certaines âmes, est, aujourd'hui, généralement tombé.

de ce diocèse à se conformer au rit extérieur et à faire l'office des Saints de Beauvais, dans le Bréviaire de Rome ou de Paris. On n'en dispensait pas même le Père de Gondy (1), qui jouissait d'une si haute considération dans l'estime de ses contemporains. Bourdoise disait de lui, avec son originalité ordinaire, « qu'il était fils de duc, père de duc, et duc lui-même » ; et avec toutes ces grandes qualités, il était si docile, que M<sup>me</sup> de Liancourt dit une fois, publiquement, « qu'il n'y avait rien que M. Bourdoise ne fît faire au Père de Gondy, excepté de porter un camaïl en hiver. »

Ce bon Père étant un jour à l'hôtel de Liancourt, à Paris, lorsqu'on y apporta des lettres du saint abbé Bourdoise, il chargea le porteur de faire ses compliments au Serviteur de Dieu, et dit, devant toute la compagnie : « C'est un saint homme qui m'a bien tourmenté, mais je ne l'en aime pas moins, et je ne puis exprimer combien je lui suis obligé ».

C'est ainsi que, dans les commencements, dit le pieux Bourdoise, le Père de Gondy étant au chœur, à Liancourt,

(1) Gondy (Philippe-Emmanuel de), général des galères, né à Limoges en 1581, était le deuxième fils d'Albert de Gondy, maréchal de Retz. Il se distingua dans plusieurs expéditions navales, notamment en 1619, contre les Barbares, qui infestaient les côtes de Provence et de Bretagne, et en 1622, au siège de la Rochelle.

Après la mort de sa femme, Gondy entra dans la Congrégation de l'Oratoire, avec l'espoir d'y terminer tranquillement sa carrière. Mais les intrigues du cardinal de Retz, son fils, lui attirèrent les persécutions du cardinal Mazarin. Il mourut en 1662, retiré dans sa terre de Joigny, où il vivait uniquement occupé d'exercices de piété. Il avait consacré une partie de sa fortune à l'amélioration du sort des forçats et à la formation de la Congrégation des Prêtres de la Mission de France.

Bourdoise l'estimait et l'aimait, particulièrement pour sa rare vertu, son grand zèle et son ardente piété.



disait l'Office Romain, mais il cessa, sitôt qu'on l'eût averti qu'il devait se conformer aux autres (1). Il voulait aussi répéter tout bas ce qu'il n'avait pas bien dit avec le chœur, mais un coup d'œil de Bourdoise le faisait changer de résolution.

Le saint abbé Bourdoise, dont la piété était éclairée, appelait « marmotteries » ces sortes de répétitions, et il faisait ce qu'il pouvait pour les empêcher chez les Ecclésiastiques ou chez les simples fidèles qu'il dirigeait. Il souhaitait que chacun s'appliquât, autant qu'il le pouvait, à chanter les louanges de Dieu avec le chœur, et que, se persuadant qu'on ne le pourrait jamais faire assez parfaitement, on s'humiliât des fautes qu'on y avait faites, et qu'on tachât de les éviter à l'avenir ; mais il ne pouvait souffrir qu'on pensât à dire, une seconde fois, ce qu'on avait déjà dit avec les autres.

Bourdoise ne faisait que suivre l'enseignement des

(1) On croirait sans doute que Bourdoise, qui faisait à l'égard de ce Père, comme avec tant d'autres personnes de qualité, l'office de directeur, voulait uniquement éprouver sa vertu, lui donner occasion, en lui faisant rompre sa volonté, de mériter devant Dieu. Mais c'était surtout son attachement à la discipline ecclésiastique, alors en désuétude, qui le faisait agir ainsi.

« J'ai demeuré, dit-il de lui-même, en plusieurs diocèses, et j'en ai toujours dit le Bréviaire, grâce à Dieu, comme à Chartres, à Paris, à Orléans, à Beauvais, et j'ai dit le Romain quand j'ai été en Provence, parce qu'il y était établi.

Au mois de mai 1642, Bourdoise ayant convaincu plusieurs Ecclésiastiques de condition de l'obligation de dire le Bréviaire diocésain, ils voulurent savoir le sentiment de saint Vincent de Paul qui, ayant entendu les raisons de notre Saint Prêtre, leur conseilla de quitter le Bréviaire Romain, qu'il avait fortement soutenu jusqu'alors. (L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, liv. v.) Ce qui est incontestable, c'est que, aujourd'hui, Bourdoise, si attaché d'esprit et de cœur au Saint-Siège apostolique, n'aurait pas toléré d'autre Bréviaire que le Romain.

grands maîtres dans la vie spirituelle, saint Bonaventure, le bienheureux Gerson, etc. Marchant sur les traces de ces illustres Pères, il n'approuvait pas, non plus, qu'on dit autre chose que ce qui se dit à la Messe, ou qui se chante au chœur, sous aucun prétexte. « On trouve du temps pour tout, disait-il, quand on sait le ménager. »

Saint Liguori enseigne, quelque part, qu'une seule prière, que nous récitons en union avec la sainte Église, est plus agréable à Dieu et plus salutaire, pour nous, que toutes nos prières et dévotions de choix. Il est vrai que ce saint Docteur tolère la lecture de livres pieux durant la célébration des saints Mystères ; mais rien n'est parfait, n'est beau, n'est méritoire, comme de suivre les prescriptions de l'Église, notre Mère. Et la suprême raison du pieux Bourdoise est à peser : « On trouve du temps pour tout » ; pourquoi n'y aurait-il que pour le bon Dieu, qui nous le donne avec tant de générosité, qu'on n'en trouverait point?...

D'ailleurs, le vrai Chrétien, parce qu'il croit Dieu, espère en lui et l'aime de tout son cœur, trouve ses délices avec Dieu. La moindre parole des prières de la sainte Liturgie, lui suffit pour s'entretenir durant tout le temps du Très Saint-Sacrifice.







## CHAPITRE VII

Selon Bourdoise, une église bien tenue et une Paroisse bien administrée ne sont pas choses indifférentes. — Les Confessionnaux, la Sacristie et le Cimetière de Liancourt. — L'église et le Cimetière sont comme le thermomètre de la piété d'une Paroisse. — L'esprit du Serviteur de Dieu, dans la manière de sanctifier les Dimanches et les Fêtes. — Pourquoi il voulait les offices courts. — Assiduité des fidèles de Liancourt à la Paroisse. — Relations de Bourdoise avec les habitants des Cloîtres. — Bien immense que produit son influence sur les masses, comme sur le Clergé.

**A**PRÈS le détail, donné précédemment, des soins du pieux Réformateur pour embellir l'église de Liancourt et sanctifier la Paroisse, nous ne dirons rien de plus de cette église, qu'il sut faire orner avec une magnificence, une simplicité dignes de l'Eternel, et qui convient si bien au culte dû à sa divine Majesté. Le peuple et même les plus indifférents s'y sentaient comme invinciblement attirés, et ils aimaient à y demeurer, sans éprouver de fatigue ni d'ennui, disait Bourdoise. Toutefois on ne peut ne pas parler de plusieurs choses, qui font parties essentielles de l'église et de la paroisse, les Confessionnaux, la Sacristie et le Cimetière. Rien de tout cela n'était indifférent au Serviteur de Dieu; aussi y apporta-t-il une vigilance et un soin très particuliers.

Les Confessionnaux étaient placés au bas de l'église, mais on n'entendait la confession de personne pendant

l'office, afin que tout le monde y assistât avec plus d'application. Ce qui se pouvait faire aisément, tant à cause du grand nombre de Confesseurs, que par la pureté de conscience dans laquelle vivaient les habitants de Liancourt, qui, allant souvent à confesse, n'avaient pas d'ordinaire de matière considérable à se reprocher ; et dans le sacré Tribunal, on y observait, pour la conduite des âmes, les avis que saint Charles donne à tous les Confesseurs.

Aussi, on tenait ferme pour l'absolution aux pécheurs d'habitude, ou dans les occasions prochaines et volontaires du mal ; aux filles et aux femmes qui n'observaient pas, dans leurs habits, la modestie chrétienne, etc, etc.

Les Ecclésiastiques mêmes, pour le bon exemple, ne s'approchaient point du sacré Tribunal, qu'ils ne quittassent leurs surplis, à l'imitation de saint Charles Borromée, et les Confesseurs n'entendaient personne sans surplis, pour un plus grand respect envers le sacrement de Pénitence.

La Sacristie de Liancourt, grâce aux soins de l'Homme apostolique, devint une des plus belles et des plus régulières que l'on ait jamais vu. Le nombre de celles qu'il fit construire, ou modifier et orner, serait difficile à exprimer. Il en compta, lui-même, douze dans Paris, sans parler de beaucoup d'autres, qu'il avait fait bâtir dans le diocèse. Combien n'en fit-il pas édifier et orner dans ceux de Chartres, de Rouen, de Beauvais, de Senlis, de Noyon, de Laon, de Reims, d'Arles, de Lyon, du Mans, de Troyes et de plusieurs autres, où il travailla, par lui-même, ou par ses disciples ! La Sacristie de Saint-Pierre-en-Sentelée, d'Orléans, la première à laquelle il s'appliqua avec un soin particulier, fut bâtie, sous sa direction, de fond en comble, et elle servit de modèle à plusieurs au-



tres, tant dans la ville que dans le diocèse. Elle faisait l'admiration de tous les Ecclésiastiques, qui la voyaient, tant par son élégance que par sa bonne tenue.

Celle de Liancourt ne lui céda point, et plusieurs venaient, de pays éloignés, pour la connaître et en féliciter le Serviteur de Dieu. La princesse de Condé, en ayant entendu parler, en 1648, chargea la présidente de Nesmond d'y aller et de la bien observer, afin qu'on en pût faire une semblable à Chantilly. Son Altesse y envoya, quelque temps après, un menuisier pour voir un espèce d'armoire ou de coffre à tiroir, de l'invention de Bourdoise, où l'on mettait les chapes dans leur grandeur, sans les plier. Ce menuisier, tout habile qu'il était, admira l'ouvrage, et, après l'avoir bien considéré, n'osa entreprendre d'en faire un semblable. Il en vint un second, qui ne fut pas plus hardi que le premier. Bourdoise offrit d'y envoyer celui qui travaillait à Liancourt, et d'y aller, lui-même, conduire son ouvrage, si on le jugeait à propos. Il fait la description de cette armoire, et dit qu'elle devait avoir dix ou douze pieds de longueur, cinq ou six de largeur ; la hauteur doit être proportionnée au nombre des tiroirs qu'on y veut mettre ; il exige que les principales parties de l'ouvrage soient liées ensemble par des vis, afin qu'on les puisse démonter facilement, lorsqu'on voudra les changer de place.

Il parle aussi d'une autre armoire dont les tablettes se tirent pour y mettre plus commodément les chasubles et les tuniques. Sa profondeur doit être réglée sur l'espace du lieu où on la veut placer. Il serait à souhaiter que les ornements y puissent être en toute leur longueur ; si cela ne se peut, on les pliera en deux, et on aura soin, si les ornements sont précieux, de les garnir avec du papier, afin qu'ils ne se gâtent point les uns les autres ; et que

les galons, ou les broderies d'or et d'argent, n'usent point les étoffes.

Pour ce qui est de la Sacristie elle-même, il dit qu'elle doit être grande et élevée à proportion, bien éclairée et, s'il se peut, percée de deux côtés opposés l'un à l'autre, afin que, l'air passant au travers, les ornements y soient plus séchement et s'y puissent mieux conserver.

Nous nous sommes étendus sur la Sacristie de Liancourt, persuadé que sa description ne pourra qu'éduquer les Ecclésiastiques qui liront ces pages. Ils admireront, avec nous, ce zèle si actif et si sage du Réformateur, qui s'étendait à toutes choses, dont Dieu et sa gloire était la fin.

Le soin de Bourdoise n'était pas moins grand pour le linge, les ornements et les vases sacrés. Il avait fait une étude particulière de tout ce qui est nécessaire à une Sacristie, et il savait si bien y ranger tous les objets, qu'on ne pouvait douter qu'il avait reçu du Ciel grâce pour cela.

Tant de zèle, chez le saint Homme, pour l'ornementation des Temples saints et le bon entretien des vases sacrés, prouvait, assurément, son grand amour pour l'Eglise et pour la discipline Ecclésiastique. Ah ! Bourdoise pouvait dire, comme le Prophète royal : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre Maison, et le lieu où habite votre gloire (1). » Nous ne redisons pas que, dès qu'il eut assez de connaissance pour savoir que l'Eglise est la Maison de Dieu, et que Jésus-Christ est au Très-Saint-Sacrement de l'Autel, il eut aussi un respect tout particulier, extraordinaire même, pour ces lieux si vénérables, et fit tout ce qu'il put pour les tenir dans la propreté qui

(1) Ps. xxv, 8.



convient à la Majesté de Celui qu'on y adore. Toute sa vie, il témoigna publiquement, avec l'expression d'une grande douleur, avec de longs soupirs et de profonds gémissements, la peine qu'il éprouvait de voir les maisons des chrétiens beaucoup plus propres que les églises. « Si un païen, disait-il d'abord, à Liancourt, et puis en mille autres lieux, si un païen à qui on aurait parlé des grandeurs de Dieu et du respect qui lui est dû venait ici des extrémités du Japon, et qu'il vît une église de la campagne pauvre, malpropre et souvent à demi ruinée, manquant des choses les plus nécessaires, et qu'on lui fit voir ensuite, je ne dis pas le palais d'un prince, mais seulement la maison d'un bourgeois un peu accoutumé ; l'or, l'azur, la vaisselle d'argent et les meubles précieux qu'il y verrait ne lui feraient-ils pas croire que ce serait le temple de la Divinité, et la plupart des églises ne lui paraîtraient-elles pas plus propres à loger des bêtes qu'à offrir des sacrifices au Dieu vivant ? Quelle honte et quelle confusion pour tous les chrétiens ! Mais quel compte pour les Pasteurs, pour les seigneurs, les patrons des Paroisses, et pour tous ceux qui, ayant quelque part aux honneurs et aux revenus des églises, prennent si peu de soin de les entretenir proprement ! Si le temple de Salomon était si riche et si magnifique, quelles devraient être nos églises, dont ce superbe édifice n'était que la figure ! »

Pourtant, ce n'était pas la grande magnificence que le pieux Bourdoise souhaitait le plus dans les églises. « On y doit venir pour prier, disait-il, et non pas pour y voir des richesses et des curiosités. » Mais il voulait que tout y fût propre et bien ordonné, et il n'y souffrait rien d'indécent.

Il n'était pas moins exigeant pour les Cimetières. Celui

de Liancourt était bien clos; on n'y souffrait aucun arbre (1), et moins encore s'en servait-on à aucun usage profane, comme à faire paître des animaux, sécher du linge, etc.

Dans les enterrements, il ne s'y disait d'autre Messe haute que celle de *Requiem*, laquelle se célébrait aussi très solennelle, avec officiers, luminaires, encensement; mais on en disait autant de basses que les parents le souhaitaient. Les *plus pauvres gens* étaient inhumés avec solennité et avec l'Office et une Messe chantée, le tout *gratuitement*.

Notre saint Réformateur croyait, avec raison, qu'une église et un cimetière bien entretenus ne contribuaient pas peu à animer les paroissiens à la sanctification des Dimanches et des Fêtes. C'est, en effet, comme le hermomètre de la piété chrétienne, dans une Paroisse. Mais il enseignait aussi que, pour sanctifier dignement ces saints jours, il ne suffisait pas de s'abstenir des œuvres serviles, mais qu'il fallait les passer saintement, assister aux offices de la paroisse et éviter, avec soin, tout ce qui pourrait en détourner; aussi souffrait-il, extrêmement, de voir qu'on prenait ces jours sacrés, que Dieu s'est réservé en entier, pour accommoder des procès, et pour dresser des articles de mariage. Et, à Liancourt, comme ailleurs, il ne permettait pas qu'on célébrât ces mariages les Fêtes et Dimanches, de peur que ce ne fût un occasion de perdre

(1) Bourdoise, sans aucun doute, n'y voulait pas d'arbres fruitiers, pour des motifs qui s'expliquent d'eux-mêmes. — La science médicale, ainsi qu'une longue expérience, ayant appris que l'effet des arbres ne pouvait être que très salubre dans un cimetière, en purifiant l'air des miasmes que la corruption des cadavres produit, on est maintenant dans l'usage de planter d'arbres et d'arbrisseaux les lieux destinés au repos des corps des défunts. Le but du saint abbé Bourdoise était pieux, mais la santé est précieuse.



l'office, ou de violer la sainteté de ces jours par le travail qu'il fallait faire pour préparer une infinité de choses qu'on croit nécessaires dans ces occasions. Il souhaitait, de même, qu'on ne mît pas à des jours de Fêtes les vêtures et les professions des Religieux et des Religieuses, non plus que les thèses de philosophie et les déclamations, afin qu'on ne détournât personne de la Paroisse. Il insista beaucoup auprès des Evêques, pour qu'ils remédiassent à ces désordres, alors si communs, comme la tenue des foires, en ces mêmes jours, selon tout leur pouvoir, dans l'étendue de leurs diocèses. Et certainement, son zèle et ses travaux, à cet égard, ne furent pas sans succès, surtout dans les diocèses de Beauvais, Noyon, Senlis, Rouen, Chartres, etc.

S'il exigeait, avec tant de soin, qu'on assistât aux offices de l'Eglise, aux jours de Dimanches et de Fêtes d'obligation, ce n'était pas qu'il regardât comme suffisant cette assistance et cette ponctualité, pour l'accomplissement du précepte divin, qui ordonne le repos et la sanctification de ces jours, et le précepte ecclésiastique, qui oblige les fidèles aux offices de la Paroisse et, strictement, à la sainte Messe. Non ! car il savait que celui qui assiste aux offices et qui emploie le reste de ces jours en travaux serviles, ou autres profanations, plus coupables encore, ne remplit que le précepte ecclésiastique, et n'accomplit pas, mais au contraire méprise le précepte divin : *Les Dimanches tu te reposeras, en servant Dieu dévotement*. Mais il voulait, et avec raison, qu'on ne montrât pas moins d'empressement à servir Dieu, ces jours-là, qu'on n'en montrait à servir ses propres intérêts, les autres jours de la semaine. Comme le saint Homme soutenait que tout le monde était obligé d'assister aux offices, il exigeait qu'ils fussent célébrés avec toute la piété et la modestie

possible, mais il ne voulait pas qu'ils fussent trop longs, pour ne pas ennuyer ceux qui y venaient, que des nécessités pressantes pouvaient réclamer ailleurs.

« On fait souvent des fondations indiscrettes, disait-il à ce sujet, et on mêle tant de dévotions accessoires à l'office principal; qu'il devient incommode aux paroissiens les plus dévots. On voudra, par exemple, plusieurs Répons, des Antiennes, des Psaumes et des *Libera*, à la procession de la grand'Messe, on en mettra autant entre Vêpres et Complies; c'est un désordre et un moyen infailible de chasser tous le monde de l'église. La vraie dévotion n'est pas de rendre l'office plus long, mais c'est de le faire dévotement, afin qu'on y assiste volontiers, et qu'on en sorte édifié. Si j'avais à fonder des prières extraordinaires, ajoutait le Serviteur de Dieu, je les mettrais à des jours ouvrables, afin que ceux qui le voudraient y puissent assister, sans en être incommodés, et que ma dévotion ne préjudiciât point à l'obligation. »

Comme il n'aimait point qu'on ajoutât, sans de grands motifs, aux offices de l'Eglise, pour les allonger, il aurait moins souffert encore qu'on en retranchât, sous quelque prétexte que ce pût être, quelque partie, pour satisfaire l'indifférence du peuple.

Sans autre ascendant que celui de sa vertu, jointe à une fermeté tempérée par une admirable douceur et dirigée avec une rare discrétion, l'Apôtre du Beauvoisis sut ramener, dans la Paroisse de Liancourt et autres du diocèse de Beauvais, la ferveur des premiers Chrétiens, souvent considérablement altérée, refroidie et diminuée par le laps des temps, mais qu'on retrouvait depuis des siècles dans la solitude de plusieurs Cloîtres, où elle avait cherché un abri contre les fascinations et les séductions du monde. C'est là que notre saint Réformateur avait fortifié la



sienne, c'est là, aussi, qu'il allait fréquemment la retremper et l'agrandir, par l'exemple et la piété des habitants de ces saintes demeures, dignes successeurs des anciens Pères du désert.

Souvent aussi, des Abbés et des Religieux de divers Ordres venaient le voir à Liancourt, comme à Paris, quand on savait qu'il s'y trouvait, pour conférer avec lui sur des matières ecclésiastiques et religieuses, car le saint abbé Bourdoise avait reçu du Ciel, pour l'Apostolat divin, où il était appelé, comme autrefois Isaïe, pour sa mission, « une langue savante (1) ». Ces bons Moines recueillaient toujours, de ses entretiens, de nouvelles lumières et, à coup sûr, une édification particulière. Ils étaient heureux de retrouver chez lui à peu près le genre de vie et la régularité du Cloître : même simplicité dans le vêtement, même frugalité dans la nourriture, même pauvreté dans le logement. Sa chambre surtout était bien l'asile de la pauvreté chrétienne, cléricale, et en quelque sorte monastique. A ce titre, elle eût plu au plus grand représentant du Christ dans le monde, au plus illustre amant de la sainte pauvreté, le Séraphique François d'Assise (2).

(1) Is. I, 4.

(2) Puisque le nom du divin François d'Assise se rencontre en divers lieux de l'histoire du saint abbé Bourdoise, que lui-même, désireux qu'il avait été de s'enrôler sous la bannière et dans la sainte famille de l'illustre Patriarche, l'honorait et l'imitait de tout son pouvoir, il convient de consacrer ici quelques lignes à la glorieuse mémoire d'un tel héros.

Sainte Hildegarde, dont les profonds écrits figurent, avec tant d'honneur, dans la grande Patrologie de Migne, eut une vision. Elle vit l'Eglise catholique, sous la forme d'une femme, belle, mais triste et désolée, qui disait, en se lamentant : « Hélas ! personne ne me console, personne ne m'assiste, je n'ai pas même un bâton pour me soutenir ». Peu de temps après, Dieu écouta ses plaintes, exauça sa prière ; il donna à son Eglise un ferme soutien,

On conçoit aisément qu'un ministre de Jésus-Christ, dont la conduite s'harmonisait si bien avec ses enseignements, qui n'étaient autres que ceux de l'Évangile, devait

un puissant appui, dans la personne de saint François d'Assise.

Cet admirable Rénovateur du Christianisme naquit à Assise, en Italie, l'an 1182. Comme Notre-Seigneur, qui devait plus tard se transformer en lui, il vint au monde sur la paille, dans une étable, parce que sa mère fut avertie qu'elle ne serait délivrée de ses douleurs que dans ce lieu.

Son père, riche marchand, lui donna au baptême le prénom de Jean, qui fut changé en celui de François, lorsque l'enfant sut parler le français d'une façon surprenante. Rien n'annonçait dans ses jeunes années ce qu'il serait un jour, que son amour pour les pauvres. Une fois, rencontrant un mendiant et n'ayant plus une obole pour le secourir, il le revêtit de ses propres habits, et prit, en échange, les haillons du malheureux.

Par suite d'une vision, dont il n'avait pas alors l'intelligence, il s'enrôla pour l'armée du comte de Brienne, mais, après un nouveau songe, il revint à Assise, où il comprit que Dieu l'appelait à une milice nouvelle toute spirituelle. Il ne rechercha plus que les lieux solitaires, pour gémir et prier en liberté. Jésus crucifié lui apparut un jour, dans son état d'agonisant, et lui laissa des impressions si tendres et si profondes de sa douloureuse passion, qu'il ne pouvait s'en exprimer, dans la suite, que par des gémissements et des larmes.

Se trouvant dans l'église de Saint-Damien, une voix vint du Crucifix, qui lui ordonna de réparer cette église. Il prit, chez son père, une quantité considérable de pièces d'étoffes qu'il alla vendre, et dont il apporta le prix au desservant; celui-ci ayant refusé l'argent, François le jeta dans l'église, par les fenêtres. Son père vint pour le prendre, comme un voleur, mais François se sauva dans une caverne et retourna, peu après, à Assise, où ce père le fit prendre et lier, et l'enferma dans une dure prison, dont il fut délivré par sa mère. Traduit devant l'Évêque d'Assise, il renonça à son patrimoine et remit tous ses habits à son père. « Maintenant, s'écria-t-il, je dirai avec plus confiance : *Notre Père qui êtes aux cieux!* »

L'Évêque, ému de pitié, lui fit jeter sur les épaules nues un vieux manteau. François y fit une grande Croix avec de la chaux ou de la boue, et, dès lors, il se voua plus particulièrement à la pauvreté, à l'humiliation, à la douleur.

Il sortit avec la bénédiction de l'Évêque, pour aller chercher



nécessairement espérer un bien immense, chez un peuple qui n'avait pas encore tout à fait rompu avec les principes religieux. Par le bon parti que son pieux génie

une solitude. Il se mit ensuite au service des lépreux de l'hôpital de Gubio et en guérit un, en le baisant. Il revint à Assise, quëta des pierres pour réparer l'église de Saint-Damien, et travailla lui-même, comme manœuvre. Il en fit autant à l'égard de celle de Notre-Dame-des-Anges, où il commença son Ordre, et qui est devenue célèbre par l'indulgence dite *Portioncule*. Le Pape Innocent III, qui l'avait vu dans une vision, soutenant l'Eglise de Dieu, symbolisée par celle de Latran, approuva les règles qu'il venait de donner à ses disciples, avec le nom de *Frères mineurs*.

Sa vie était une pénitence continuelle. Désirant souffrir le martyre, il s'embarqua pour la Syrie ; mais une tempête l'ayant jeté sur les côtes de l'Esclavonie, il revint en Italie et se trouva à Rome, à l'époque du IV<sup>e</sup> concile de Latran. François y forma une sainte liaison avec saint Dominique. Bientôt après, il tint, à Sainte-Marie-des-Anges, ce fameux chapitre général dit *des Nattes*, parce que, pour loger plus de cinq mille de ses Religieux qui s'y trouvaient, on fit des cellules de roseaux et de nattes. Il fit un voyage en Syrie et vint au mont Alverne, en Italie. Là, surtout, il se livra le plus entièrement à la contemplation de Jésus crucifié ; des larmes abondantes ruisselaient sur son visage, alors qu'il méditait ce prodige d'amour. Et un séraphin vint lui imprimer les Stigmates sacrés, c'est-à-dire les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an 1244. Ce fait prodigieux, attesté par saint Bonaventure et autres savants, dont un Pape, qui en ont été les témoins, a reçu la consécration solennelle même de l'Eglise, qui en célèbre tous les ans la sainte mémoire, par une fête double, le 17 septembre : Privilège unique pour saint François, parmi les hommes.

La vie du séraphique François ne fut, dès lors, qu'un martyre douloureux et perpétuel. Les clous de ses pieds ne lui permettant plus de marcher, il se faisait traîner à demi-mort, sur des charrettes, par les villes et les bourgades, pour animer tout le monde à l'amour du Christ rédempteur et de sa sainte Croix. Sur l'injonction divine, il institua un second Ordre religieux pour les Vierges, et comme les peuples de tout sexe et condition ne voulaient plus le quitter, il établit encore, pour eux, par l'ordre du Ciel, un troisième Ordre religieux, nommé Tiers-Ordre de la Pénitence, approuvé et enrichi des mêmes grâces et privilèges que les deux premiers, par la sainte Eglise. Saint-François mourut d'amour pour Jésus-Christ,

savait tirer des obstacles mêmes, qu'il rencontrait nombreux et grands, il obtenait facilement les réformes désirables. Un grand nombre, « qui ne pouvaient résister à la sa-

l'an 1226, en disant : Seigneur, délivrez mon âme de sa prison. » Deux ans après, Grégoire IX le mit au rang des Saints et fixa sa fête principale au 4 octobre.

Plusieurs des écrits du divin saint François, outre ceux qui honorent la bibliothèque des Pères, ont été donnés au public, avec les ouvrages de saint Antoine de Padoue, par le père Jean de la Haye, du même Ordre.

L'Ordre du séraphique saint François, le plus étendu qui ait paru, a donné à l'Eglise quatre papes, Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte V, et un anti-pape, Nicolas V, un très grand nombre de Cardinaux, d'Evêques et de Saints. On compte parmi ses célébrités, saint Jean-Bonaventure, le digne émule de saint Thomas-d'Aquin, saint Bernardin, saint Antoine de Padoue, Alexandre de Halès, Jean Scot, Nicolas de Lyre, Jean de la Haye, le père d'Argentan.

Le second Ordre a produit sainte Claire, la vénérable Marie d'Agreda, etc.

Parmi les illustres du troisième Ordre, on distingue saint Louis, roi de France; saint Elzéar, sainte Elisabeth de France; Charles IV, empereur de Bohême; Charles VI, roi de Sicile; Bela IV, roi de Hongrie; Philippe III, roi d'Espagne; Catherine d'Aragon, épouse d'Henri VIII, roi d'Angleterre; Elisabeth de Bourbon, fille de Henri IV, roi de France, et épouse de Philippe IV, roi d'Espagne; Anne d'Autriche, l'épouse du roi très chrétien; Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France; le B. Gerson, saint Vincent-de-Paul, le pieux Olier; et combien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer pour arriver aux Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, et à Mgr de Ségur, eux aussi du Tiers-Ordre de notre Père saint François; Ordre qui compte encore, aujourd'hui, quatre cent mille membres, comme les deux premiers Ordres en comptent cent mille. On a persécuté le premier Ordre, les deux autres se multiplient, se dilatent et fleurissent davantage. Comme au moyen-âge, la famille glorieuse de saint François couvre le monde entier.

« En cela, dit un pieux Evêque, s'accomplit la louange que l'Eglise donne aux mérites du grand saint François, que, par eux, l'Eglise est tous les ans amplifiée de quelque génération nouvelle, n'y ayant point de ruche Claustrale, qui aille, si nombreusement, à la cueillette des fleurs, qui fasse tant de miel et de cire, ni qui jette tant d'essaims, que celle-là ». (Camus, év. de Belley, *Traité de la pauvreté évangélique*, chap. I.)



gesse et à l'esprit qui parlaient par lui (1)», restaient courageusement dans les sentiers de la vertu. « Après tout, se disait-on, ce que le saint homme Bourdoise fait en vue du Ciel et du salut éternel, pourquoi ne le ferions-nous pas, dans notre sphère et selon la mesure de nos forces ? Le Dieu qu'il sert avec tant de soin et de fidélité ne mérite-t-il pas également nos hommages et notre culte ? Et s'il s'intéresse si vivement à notre salut, au prix de si grands travaux, pourrons nous bien le négliger ?... »

Dieu bénissait tellement sa parole, dans son Apôtre dévoué, qu'en peu de temps, la plupart des Paroisses des environs tentèrent de rivaliser, pour l'ordre et la bonne tenue, avec celle de Liancourt. L'estime et la vénération qu'on avait conçue pour le saint Réformateur allait grandissant toujours, et se communiquant au loin. Aussi, était-ce avec une ovation bien extraordinaire que l'Homme de Dieu était accueilli dans les Paroisses des diocèses de Beauvais, de Senlis et de Noyon, qu'il allait évangéliser. Quand on savait le lieu où il devait donner une Mission, tous quittaient leurs travaux et s'y portaient en foule, avec le plus grand empressement, pour avoir accès auprès de la chaire du Prédicateur, et ne pas être privé, en restant dehors de l'Église, de la Parole du salut, qui sortait vivante et efficace (2) de sa bouche.

Traversait-il les champs ou les villages, les paysans l'accueillaient avec bonheur et se serraient, avec joie, autour de lui : les uns se mettaient à genoux, pour recevoir sa bénédiction ; les autres lui offraient leurs hommages ; tous écoutaient, avec attention, les avis paternels qu'il leur adressait pour le salut de leur âme. Nous

(1) Act. vi, 10.

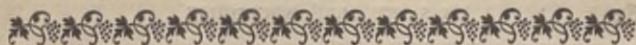
(2) Hébr. iv, 12.

aimerons à le redire, bien que son âge et ses infirmités l'obligeassent de voyager à cheval, il n'apostolisait pas moins, dit l'abbé de la Tour-du-Pin, tous ceux qu'il rencontrait. C'était un spectacle fort singulier, ajoute-t-il, de voir les laboureurs, les bergers, les passants, s'assembler autour de lui et l'écouter attentivement ; et lui, du haut de cette chaire ambulante, leur débiter ses sermons (1).

(1) L'abbé de la Tour-du-Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 199.







## CHAPITRE VIII

Ce qu'il en a coûté à Bourdoise pour réformer la Paroisse de Liancourt. — La Duchesse, dans un entretien avec lui, le juge tout autre que le lui avaient dépeint ses calomnieurs. — Elle se met, elle et ses officiers, sous sa direction. — Efforts du démon, pour empêcher l'établissement d'une Communauté à Liancourt. — La persécution s'acharne contre le Serviteur de Dieu. — Sa douceur et sa patience dans cette épreuve. — Le Ciel le venge contre ses persécuteurs, et le rétablit dans son honneur et dans sa charge. — Ses humbles sentiments. — Ses soins à former des Ecclésiastiques. — La Communauté de Liancourt est ravagée par la guerre. — Amour de Bourdoise pour la pauvreté évangélique. — Réflexions salutaires.

ON l'a vu précédemment, la Paroisse de Liancourt ne pouvait être mieux réglée, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur; elle passait pour un parfait modèle d'une Paroisse chrétienne et sainte. Mais ce ne fut pas sans difficulté, du côté de Bourdoise; car la piété vraie ne s'établit jamais dans aucun lieu sans contradictions et sans de grandes oppositions, de la part des démons et de ses suppôts. La parole de saint Paul: «*Ceux qui veulent vivre pieusement avec Jésus-Christ seront persécutés* (1) », est bien applicable aussi aux Pasteurs qui veulent mettre une réforme chrétienne dans leurs Paroisses. Certes, lorsqu'on apprécie, sans prévention, les sacrifices, les contradictions, les travaux et les peines de tou

(1) II Timoth. III, 12.

genre, qu'a coûtés à notre grand Réformateur la rénovation de la paroisse de Liancourt, et même de tout le diocèse de Beauvais, on est forcé de convenir qu'il s'en montra le digne Apôtre.

Quelque estime que M. le Duc de Liancourt eût conçue pour l'héroïque vertu de Bourdoise, M<sup>me</sup> la Duchesse, sa pieuse épouse, fut deux années sans pouvoir visiter cet Homme, dont on lui avait fait, dans le monde, une peinture fort noire, comme d'un réformateur indiscret. Ainsi, M. le Duc ayant beaucoup d'affaires, et M<sup>me</sup> la Duchesse traitant ce digne Prêtre avec quelque indifférence, la Communauté qu'on prétendait établir, en exécutant la fondation, ne commençait point. L'Homme Apostolique, ayant eu, une fois, un long entretien avec cette vertueuse duchesse, elle fut si bien dissuadée des faux préjugés, que la malignité et l'envie lui avaient inspirés, contre la piété et la prudence du saint Serviteur de Dieu, que, non contente de l'appuyer en tout, elle voulut suivre ses avis dans la conduite de son domestique, et que tous ses officiers se missent sous son habile direction.

De plus, le démon, et l'ennemi déclaré de tout bien, suscita quelques esprits contradicteurs, qui s'employèrent, de toutes leurs forces, auprès des supérieurs, afin d'empêcher l'établissement de la Communauté de Liancourt. Le saint Fondateur eut toutes les peines imaginables pour lever toutes ces difficultés, qui entravaient son œuvre; car Messieurs les Grands-Vicaires de Beauvais n'en voulaient point approuver le règlement, qu'en retranchant les points essentiels qui en faisaient le fondement et la force. Ils prétendaient, en outre, que la susdite Communauté devrait dépendre d'un seul des Grands-Vicaires. Sous de vains prétextes, M. de Liancourt ne voulut point accéder à cette prétention, et quelque



éclaircissement que l'Homme de Dieu pût donner, on ne voulait pas même l'écouter. D'autre part, le Curé de Liancourt eut quelque froideur contre Bourdoise, sans qu'on en ait su le sujet. Au milieu de ces agissements, l'enfer avait l'air de triompher de son zèle et de son influence.

Toutes ces contradictions, et plusieurs autres de même nature, formèrent un nuage si épais, que l'Homme de Dieu ne pût le dissiper de sitôt. Quelques-uns disaient que c'était un homme ridicule, qui n'était bon qu'à en commander d'autres; que ce n'était pas surprenant qu'il ne pût trouver de Prêtres pour former sa Communauté, leur demandant une épreuve trop longue, ne leur donnant pas le loisir d'étudier, et les accablant de travaux. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que M. le Duc lui-même, ajoutant trop légèrement foi aux calomnies, s'échappa, en une occasion, jusqu'à faire de grands reproches à cet innocent persécuté, comme s'il eût été cause de tout le mal qu'on lui imputait avec tant d'injustice. On poussa la persécution si loin, qu'il fût conclu qu'il ne se mêlerait plus que des seules fonctions de la Paroisse, et qu'il ne serait plus considéré, en la Communauté, que comme le troisième; encore s'imaginait-on lui faire beaucoup de grâce de le souffrir à Liancourt. On mit donc la Communauté entre les mains de deux autres Prêtres, qui promettaient des merveilles à M. le Duc et à Messieurs les Grands-Vicaires; mais on connut bientôt, par expérience, quel malheur c'est d'écouter trop facilement la médisance et la calomnie.

Pendant toutes ces tempêtes, le saint Imitateur de Jésus-Christ, qui avait jeté l'ancre de l'espérance dans le sein de Dieu, se contenta du témoignage de sa conscience. Et, comme un sage pilote, il gouverna son âme, parmi

tant d'écueils, avec une paix si entière et avec une patience si admirable, que le Seigneur aurait pu, comme autrefois à l'égard de Job, jeter ce défi à l'ennemi de la justice et de la vertu : « N'as-tu point vu mon Serviteur Bourdoise ?... (1) »

L'illustre persécuté pratiqua, en cette occasion, le sage conseil du saint Evêque de Genève, dont il conservait le souvenir avec un respect mêlé de tendresse, et dont il avait, pour toujours, gravé les admirables maximes au fond de son cœur : « Si l'on vous accuse mal à propos, dites simplement ce qui peut servir à vous justifier ; mais si on continue de vous accuser, prenez le parti du silence ; car, en faisant le premier, vous rendrez témoignage à la vérité et, suivant le second, vous pratiquerez la douceur et l'humilité ».

Ainsi le saint Homme obéissant, avec une soumission tout entière, aux volontés de Messieurs les Grands-Vicaires, et même à celui qu'on lui avait donné pour supérieur dans la maison ; voyant d'ailleurs que l'amour de l'abjection était, pour lui, le parti le plus excellent, et qu'on n'avait point d'oreilles pour l'écouter, il embrassa, avec joie et reconnaissance, la conduite de la divine Providence, faisant comme un enfant, simple et docile, ce qu'on lui marquait.

Mais le Seigneur qui, des hauteurs du Ciel, contemplait son juste aux prises avec l'adversité (2), veillait avec un amour paternel à ses intérêts ; le Seigneur, qui s'était plu dans ses abaissements volontaires, dans l'humilité et la douceur de son âme, voulut aussi le relever et le justifier à son tour. Il ouvrit enfin les yeux à M. le Duc, homme

(1) *Numquid considerasti servum meum Job ?* (Job, 1, 8.)

(2) Gen. VII, 1.



droit et sincère, et à tous les Supérieurs ecclésiastiques qui, sans le vouloir, s'étaient laissé prévenir sur son compte, pour qu'ils connussent la vérité de toutes choses. On le remit en sa charge, avec forces éloges de son admirable prudence, de son invincible fermeté, de son inaltérable patience, et on lui donna une pleine autorité de faire tout ce qu'il jugerait à propos, en la Communauté. On agréa la fondation, on en autorisa le règlement dans toute son étendue, et l'on confirma l'établissement de cette Communauté, le 13 juillet 1646. Pour que la réparation devînt complète, le 26 du même mois, Bourdoise en fut élu supérieur par un acte authentique.

Deux ans après, M. l'Evêque de Beauvais trouva bon que cette maison eût titre de Séminaire, pour y recevoir les jeunes Clercs et toute sorte d'Ecclésiastiques, tant du diocèse que des étrangers, afin qu'ils y fussent élevés dans la science et dans la piété, et formés à toutes les fonctions de leur sacré Ministère. M. de Nully reprit de même, au plus tôt, son premier esprit, et traita Bourdoise avec ses bontés ordinaires.

Le Serviteur de Dieu se confondait, en lui-même, des égards qu'on lui témoignait ; à l'exemple de saint François de Paule, il craignait qu'ils ne fussent que le châtiment de ses fautes, et il regretta de n'avoir plus de contradiction à endurer, pour témoigner l'amour qu'il portait à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il accepta la charge qu'on venait de lui imposer, mais avec cette clause (qui était celle qu'on lui avait proposée à Saint-Nicolas), qu'il lui serait libre de se retirer de Liancourt, s'il ne pouvait trouver des sujets pour remplir, d'une manière fixe, la fondation, après y avoir apporté tous ses soins pour en découvrir et les former propres à ce dessein.

Cela fait, le saint abbé Bourdoise ne songea plus qu'à

continuer ses soins pour la Paroisse, et à former, pour le diocèse de Beauvais et autres, un grand nombre d'Écclésiastiques, qui venaient se mettre sous la discipline de ce savant Maître de la Cléricature. Cette œuvre si utile et si importante ne persévéra que jusqu'à l'année 1650; car la guerre s'étant rallumée aux environs de Paris, et dans cette partie de la Picardie, aujourd'hui l'Ile-de-France, avec un dégât extraordinaire, le fermier de la Communauté fut réduit, par les soldats, à prendre la besace: il fallut vivre d'emprunts durant plusieurs mois. Cette maison détruite faute de vivres et de ressources, chacun se retira chez soi, de sorte que Bourdoise, se voyant seul de Prêtre fixe, fut obligé, plus tard, de revenir à Paris; mais, avant le retour, il fit encore un bien immense, durant sa demeure à Liancourt.

Nous suivons ici la version de la grande Vie manuscrite de Bourdoise, quoiqu'il semble plus certain, selon d'autres biographes, que le départ du saint Prêtre eut une tout autre cause, la puissance du Jansénisme.

Ce qui est sûr, c'est que Bourdoise ne redoutait, pour lui-même, ni la pauvreté, ni ses suites; l'indigence, pour lui, était un très riche trésor. A part saint François d'Assise, dont il se montrait le fils spirituel (1), par la sainteté

(1) On présume que le vénéré Bourdoise était du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, toujours si florissant dans l'Eglise, et qui a produit une infinité de Saints et de Saintes, parmi les têtes couronnées, comme dans les plus humbles conditions.

« Les Religieux de ce Troisième Ordre de notre bienheureux Père séraphique ont l'avantage de n'être pas seulement les bien-aimés de saint François, comme le sont tous les dévots à ce grand Patriarche, dit le père Frassen (*La règle du Tiers-Ordre de la Pénitence. Les faveurs extraordinaires et les avantages spirituels de ceux qui sont du Tiers-Ordre de la Pénitence*), ni ses fidèles serviteurs et ses chers domestiques, comme le sont tous les confrères de l'Archiconfrérie du cordon de Saint-François, ni enfin seule-



de sa vie et la conformité de son esprit au sien, il serait difficile de trouver, dans les Fastes de l'Eglise, un Saint qui, après le Patriarche de l'Ordre Séraphique, ait eu, au même degré que notre Serviteur de Dieu, l'amour de la sainte pauvreté. Il comprenait que c'est là une qualité essentielle à un ministre de l'Évangile.

« Dès que nous avons reçu la Tonsure, disait-il, nous avons renoncé à l'affection des choses de la terre, pour avoir le Seigneur en partage (1). Il ne se trouvera aucun vrai Prêtre, qui n'ait été pauvre, qui ne soit né de parents pauvres, ou qui n'ait renoncé à leur noblesse et à leurs richesses, pour imiter la pauvreté de Jésus-Christ. La preuve en est claire : Notre-Seigneur était roi du ciel

ment ses enfants par adoption, ainsi que le sont ceux qui ont des lettres de filiation spirituelle, données par les supérieurs de quelque'un de ses Ordres ; mais ils sont les enfants de saint François, de même que les *Frères mineurs* (*Franciscains, Récollets, Capucins, Observantins*) et que les *Religieuses de Sainte-Claire*, puisque le Troisième Ordre a été institué par le saint Patriarche, aussi bien que les deux autres. »

Le Tiers-Ordre de Saint-François, le premier ordre religieux de genre, et qui est propre aux personnes vivant dans le monde, comptait, pour le moins, un tiers des catholiques de l'Europe dans son sein au moyen âge. (Voir la notice précédente, liv. VIII, ch. 7.)

Savez-vous ce que fait saint François, quand il veut favoriser une personne ; il la prend, lui enlève tout ce qu'elle a, et, lui mettant un sac sur les épaules et une corde autour des reins, il lui dit : « Va, maintenant, tu seras si malheureuse sur la terre, que tu seras bien obligée d'aller au ciel y posséder les joies éternelles. »

L'expulsion des Fils aînés de Saint-François n'a fait qu'accroître le nombre des Tertiaires, ou Religieux du troisième Ordre. Ainsi, Satan, le persécuteur inique des Serviteurs de Dieu, le tyran de la liberté et le bourreau des consciences, est loin d'atteindre son but : abolir le culte de Dieu sur la terre. Comme s'il n'était pas permis à un particulier de s'appartenir et de servir le Seigneur, à sa façon, selon la vocation divine, ou dans un cloître, ou dans un ermitage, pour assurer mieux le salut de son âme !

1) *Dominus pars hereditatis meæ*, etc. (Ps. xv, 5.)

et de la terre, et il a renoncé à tout pour nous enrichir par sa pauvreté (1). »

« La très sainte Vierge était de la famille royale, mais elle était pauvre. Saint Jean-Baptiste quitta tout, et passa sa vie dans les déserts. Saint Paul abandonna ses biens pour prêcher l'Évangile, vivant du travail de ses mains. Saint Denys devint pauvre, en recevant la lumière de la foi ; et saint Martin fut pauvre et humble par excellence (2). D'où il faut conclure que la pauvreté est aussi nécessaire à un Ecclésiastique pour vivre saintement, que la fronde et la houlette le furent à David pour vaincre Goliath.

« Peu de gens goûtent cette philosophie, ajoutait le saint Prêtre, mais aussi il y a peu de vrais Clercs. Dieu a d'abord choisi les pauvres (3). Saint Pierre et la plupart des autres apôtres n'étaient pas bien riches, quand ils furent appelés : si, dans la suite, quelques nobles ont reconnu le Seigneur, ils ont renoncé du moins à l'affection de leurs richesses, et ont souvent tout quitté pour imiter la pauvreté d'un Dieu fait homme. »

Puisque nous sommes sur ce thème, si cher à notre saint Réformateur, hâtons-nous de dire qu'il avait une dévotion extrême à saint François d'Assise, à saint François de Paule et à saint Martin, à raison de leur pauvreté évangélique. « Je ne pense jamais à eux, disait-il souvent, sans avoir le cœur pieusement attendri ; je les ai choisis pour mes patrons et protecteurs ; le plus souvent possible j'ai leurs images devant moi, m'estimant heu-

(1) *Propter vos egenus factus est, cum esset divitis, ut illius inopiā divitis essetis.* (II. Cor. VIII, 9.)

(2) *Martinus, hic pauper et modicus.* *Offic. Eccles. in Fest. S. Martini*, antiph. ad Vesp.

(3) *Nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo ?* (Jacob, II, 5.)

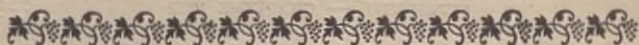


reux si je puis mériter leur protection et la faveur d'être pauvre comme eux. » C'est pénétré de ces sentiments qu'il écrivait à ses confrères, en 1627 : « Vous savez que je suis un pauvre villageois, que j'ai été troupiier et laquais, et que je n'ai aucun bien ni fortune ; mais vous savez aussi que la pauvreté et la misère de Joseph furent plus utiles à ses frères que les richesses de Jacob ».

En effet, tout pauvre qu'il était, Bourdoise, à Liancourt, comme ailleurs, et par la seule influence de sa sainte vie, fit plus pour la glorification du nom trois fois saint de Dieu et pour l'avancement de son règne dans les âmes, par la réformation du Clergé, qu'aucun prince ou monarque n'a encore fait par ses richesses ; et il ne laissa pas de soutenir son Séminaire et sa Communauté de Paris, en des temps très fâcheux. Et combien d'autres établissements de ce genre n'a-t-il pas fondés et soutenus, en ne s'appuyant que sur la seule Providence divine ?

Sans doute, il ne voulait pas qu'ils manquassent du nécessaire, mais il craignait qu'ils devinssent riches. « On peut tout attendre de Dieu, disait-il encore, quand on a tout quitté pour son amour, et il semble que plus on est pauvre, plus on est puissant auprès de Dieu. Notre-Seigneur, n'ayant que cinq pains, nourrit cinq mille hommes dans le désert ; et ayant sept pains, il ne nourrit que quatre mille hommes, pour nous apprendre que Dieu, qui a fait de rien tout l'Univers, fait beaucoup de peu de choses, et que ceux qui ont une véritable confiance en Lui peuvent d'autant plus s'assurer du secours du Ciel, qu'il semble que toutes les ressources humaines leur manquent. »





## CHAPITRE IX

Bourdoise trouve, de tous côtés, un aliment à son zèle. — Triste état du diocèse de Bourges. — M. de Hardivilliers, disciple du Serviteur de Dieu, l'y appelle. — Piété et zèle de ce Prélat. — Bourdoise seconde ses efforts pour la Réformation dans son diocèse. — Il demande à sa Communauté de continuer ses travaux à Liancourt. — Ses œuvres, à Liancourt, étendent sa réputation. — Ses relations avec les dignitaires de l'Eglise. — Il propage l'usage établi, par lui, des retraites avant les ordinations. — Il fait faire des Sacristies et les fait meubler à ses dépens. — Il établit trois Associations, pour faire reflourir le culte divin, les mœurs des Ecclésiastiques et celles des fidèles. — Ses soins à disposer les peuples à des missions qu'il devait leur faire. La surcharge et la continuité de ses travaux le rendent malade.

LA voie des justes, c'est-à-dire leur vie, ressemble à un beau jour qui croît insensiblement jusqu'à son plein midi. Notre saint abbé Bourdoise, qui fut du nombre de ces favoris du Seigneur, trouvait, chaque année, de toutes parts et dans toutes les occasions, de nouvelles matières pour allumer, entretenir et augmenter, de plus en plus, le feu de la divine charité parmi le Clergé et le peuple français. Alors se vérifièrent ces paroles : « Quand les justes sont avancés, le peuple se réjouit (1). »

Le diocèse de Bourges lui en fournit l'occasion, car il était dans un état si déplorable, que Jérémie n'eût pas eu

(1) Prov. xxix, 2.



assez de larmes pour le pleurer. M. Boisseau, ancien disciple de Bourdoise, lui écrivait : « Les désordres de ce diocèse sont en si grand nombre, que rien plus. Je vous en dirai seulement quelque chose, pour vous exciter à prier Dieu... L'ignorance y est insupportable ; de quarante confesseurs, il n'y en a pas six qui sachent quand le mensonge est péché mortel ou véniel. Quelques-uns ne savent même pas lire parfaitement. D'autres n'entendent pas un mot de latin ; plusieurs vicaires ne savent même pas discerner le saint chrême avec l'huile des catéchumènes, en donnant le Baptême... Un Curé ayant exercé son office, l'espace de vingt ans, ignorait la manière d'administrer le sacrement de l'Extrême-Onction, et plusieurs autres choses, que je passe sous silence. Il y en a beaucoup qui ont femme et enfants, publiquement ; ils font boire les paysans, crainte qu'on ne dépose contre eux, quand on fait la visite. Ils fréquentent les cabarets, jouent en des lieux publics, négligent l'administration des Sacrements. Un Curé, remarquable dans une ville, a laissé manger plusieurs Hosties consacrées aux rats et aux souris, tellement, qu'étant allé porter le Saint-Sacrement à un malade, arrivé dans la chambre, lorsqu'il ouvrit le Vase sacré, il n'y trouva plus rien dedans ; il vint à l'église pour reprendre des hosties, et il n'en trouva point une.

« Bref, les plus gens de bien ne se font aucune conscience de ne point porter la Tonsure, de porter l'habit court, et de couleur, déchiqueté, etc. ; de mener des créatures par-dessous le bras, en plein jour, et en pleine rue, de dire la Messe ivrement, de ne point résider, de posséder, avec leur cure, plusieurs chanoinies, etc. »

Nous pourrions bien ajouter, aux horreurs que rapporte cet Archidiacre, écrivant à son vénéré Maître, ce

que nous avons, nous-même (dit le grand historien du Serviteur de Dieu), qui écrivons ces choses en tremblant, entendu de la propre bouche de M. Chéron, official de Paris, de qui la vertu et la prudence ont éclaté comme les rayons du soleil, qui a passé plusieurs années dans la culture de ce même diocèse, qu'ayant interrogé un Curé des principes les plus communs de notre Foi, il avait trouvé dans ce pauvre homme une telle ignorance, qu'il ne savait pas même ce que c'était que Jésus-Christ, ni combien il y avait de natures en ce Dieu-Homme, apportant, pour excuse, qu'il n'avait pas, étudié la Théologie. Il avait même remarqué, en plusieurs Prêtres de ce pays-là, une avarice si horrible, qu'il s'était trouvé un Curé qui, dans la crainte qu'on lui dérobat son argent, le cachait dans un coin du Tabernacle, avec le Très Saint-Sacrement (1).

Ce fut une des marques de la divine Bonté, d'avoir donné pour premier Pasteur, à ce diocèse, M. de Hardivilliers (2),

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu, Adrien Bourdoise*, liv. II, chap. 26.

(2) Pierre VII de Hardivilliers, de Paris, docteur de la maison de Sorbonne, et curé de Saint-Benoît, avait déjà donné de grandes marques de sa profonde érudition et de sa parfaite piété. Il secondait aussi parfaitement le zélé Bourdoise, quand le roi Louis XIII, en 1639, le nomma archevêque de Bourges. Il prêta serment de fidélité, en 1643, le 31 janvier, et fut sacré, le 8 février suivant, dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor, par Léonore d'Etampes, archevêque et duc de Reims, assisté de Nicolas Denest, évêque d'Orléans, et d'Etienne Riger, évêque de Dardanie, ensuite de Marseille.

Il fit bâtir, sur les instances de Bourdoise, un Séminaire pour former aux sciences et à la piété les jeunes Ecclésiastiques, sous la conduite des Prêtres de l'Oratoire, Bourdoise n'ayant pas de sujets à lui fournir pour diriger cette maison. Par son testament, il voulut être inhumé proche de la principale porte de sa Cathédrale. Il mourut en 1649, âgé de soixante-dix ans.



qui devait, par son zèle et ses soins, réparer tant de maux et de pertes, au point de vue religieux. Notre Bourdoise l'aida puissamment dans cette réforme. M. de Hardivilliers avait été, autrefois, aux solennités de Brou, et à plusieurs autres missions, à la considération et sous la direction du Serviteur de Dieu, avec qui il était lié de la plus étroite amitié en Notre-Seigneur, depuis trente années. Sitôt qu'il fut nommé archevêque, il prit encore très souvent conseil de son vénéré Maître, dont il ne lisait les lettres qu'avec le plus grand respect, comme provenant d'un Saint, et d'après ses maximes, dont depuis longtemps il faisait la règle de sa conduite; il disposa sa maison sur le modèle de celle du grand saint Charles (1), et de celle du vénérable Barthélemy-des-Martyrs (2). Il en bannit toutes sortes de jeux et de divertissements profanes; il prit des Ecclésiastiques élevés à Saint-Nicolas, et il se trouva que M. Boisseau, archidiacre de Bourges, qui était aussi un des disciples du pieux Bourdoise, souhaitait vivement de revoir son ancien Maître. Le nouveau Prélat, qui avait une estime particulière pour l'Homme apostolique, et qui connaissait son zèle immense pour la sainte Eglise de Dieu, fit chercher, avec le plus grand soin, tous ses petits ouvrages de Cléricature, et donna ordre qu'on en achetât plusieurs milliers, pour les répandre dans son diocèse.

Ne pouvant, malgré ses efforts réitérés, enlever le zélé Réformateur de Liancourt, où il travaillait, avec un soin infatigable, à la Vigne du Seigneur, le Prélat engagea

(1) Voyez *Vie de saint Charles Borromée*, par le P. Touron, 3 in-12; par Henri Martin, in-8.

(2) Voyez *Vie de dom Barthélemy-des-Martyrs*, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, par le Maître de Saci, in-4, rééditée en 1 vol. in-8, Paris, Douniol, ou l'abrégé de cet ouvrage, par Caillot, in-12.

M. Duchesne à aller prêcher le Carême à Bourges, pour préparer les peuples à recevoir leur Archevêque, ou mieux, pour les disposer aux instructions pastorales, qu'il devait bientôt leur donner. M. de Hardivilliers, sur le point de quitter Paris, voulut prendre congé de ses anciens paroissiens, et, le troisième dimanche de Carême, qui était le 8 mars, après avoir consacré vingt-quatre pierres d'autel, il dit la Messe pontificalement à Saint-Benoît, au chant des chanoines. Après la Messe, étant en chappe et mitré, il monta en chaire, fit un petit discours à ses bien aimés paroissiens, et leur donna sa sainte bénédiction, leur promettant bien qu'il se souviendrait d'eux, devant le Seigneur.

Il partit le 16 du même mois, et fit dire à son saint maître Bourdoise, qu'il « espérait que, bientôt, il viendrait le voir à Bourges, et qu'il le fallait absolument ». M. Duchesne, autre disciple du saint Réformateur, ne le souhaitait pas moins, il lui en avait déjà écrit, et il lui mandait, qu'il ne s'était pas contenté d'expliquer les Evangiles du Carême, mais qu'il avait aussi prêché la Cléricature, qui était un évangile inconnu, dans ce pays-là.

Les sermons que cet habile Prédicateur faisait, tous les jours, à la cathédrale, ne l'empêchèrent pas de veiller sur ceux qui se présentaient pour la Tonsure, et pour les Ordres. Il était un des examinateurs, et il réglait tout selon ce qu'il avait appris de Bourdoise. On n'y reçut personne qui ne fût en soutane, et qui n'eût les cheveux et la couronne selon les Canons. Le nouvel Archevêque était si imbu des principes du Serviteur de Dieu, et si ferme à les traduire dans sa conduite pastorale, qu'ayant aperçu un jeune homme, qui se présentait pour la Tonsure, avec de longs cheveux, il le fit se reti-



rer sur-le-champ, et ne voulut bien le recevoir, que quand il se fût mis en accord avec les saints Canons.

Bourdoise fut informé de ces beaux commencements, et il en eut une extrême joie. Il se jeta à genoux, pour en bénir le Seigneur. Mais, d'autre part, il n'était pas sans éprouver bientôt de nouvelles peines, en pensant à l'état déplorable où ce vaste diocèse était pour le spirituel.

Le nouvel Archevêque découvrit, bientôt, dans la première visite de son diocèse, une partie des maux dont il était affligé, et il en fut si effrayé, qu'il désespéra presque de pouvoir y apporter quelque remède. Néanmoins, se confiant en la divine Bonté, il résolut de faire tous ses efforts pour retirer de l'esclavage du démon les âmes dont il était chargé, et pour lesquelles Jésus-Christ avait répandu tout son précieux sang. Il s'y porta avec d'autant plus de zèle, que le peuple dont il était le pasteur, lui parut d'un naturel bon, doux, docile, et ayant la volonté de se sauver, s'il trouvait quelqu'un qui pût l'aider. Pour atteindre ce but, le pieux Archevêque chercha, de tous côtés, des ouvriers évangéliques. Il fit encore écrire au saint abbé Bourdoise, et il était disposé à écrire, lui-même, à l'Evêque de Beauvais, pour qu'il décidât ce Serviteur de Dieu à venir à Bourges, mais il appréhenda de faire de la peine à M. le Curé et à M. le duc de Liancourt, et il s'abstint.

Du reste, M. de Beauvais parut avoir les mêmes égards pour le pieux Duc. Comme il voulait faire une mission à neuf ou dix paroisses des environs de Liancourt, il n'osa, cette fois, prendre le saint Prêtre, quelque talent qu'il lui connût, pour cette œuvre, et il aima mieux le charger du soin de la Paroisse et se servir de M. de Nully, curé de Liancourt.

Pourtant, dans sa solitude de Liancourt, le saint Vieillard secondait merveilleusement, par l'influence de ses maximes et de ses vertus, comme par ses ardentes prières, ces dignes Pontifes, qui se trouvaient heureux de suivre sa sage direction.

Bourdoise travaillait avec un zèle infatigable à cultiver le champ du Seigneur. Mais, comme il n'envisageait, en toutes ses entreprises, que la volonté et le bon plaisir de Dieu, quoiqu'il fût le chef de ses confrères, au mois de mai de l'année 1643, il vint à Paris, rendre compte à la Communauté de ce qu'il avait fait à Liancourt, et demander la permission de continuer, sous le bon plaisir de Mgr l'Evêque. Il pria aussi qu'on lui donnât, pour compagnon, M. Langlet, prêtre du diocèse d'Arras, qui était au Séminaire, depuis dix-huit mois. Tout cela lui fut accordé dans l'assemblée générale, et confirmé par un acte signé de M. Froger, curé de la Paroisse, de M. Wiart, économe, et de ses deux assistants, le 12 mai 1643. Aussitôt après, il fit ses adieux à ses confrères, qu'il embrassa avec une tendresse mêlée de larmes, en recommandant son voyage et ses travaux à leurs prières, ainsi qu'à celles de tout le Séminaire, et s'en revint à Liancourt, théâtre de son zèle et de ses travaux, mais aussi de ses nombreuses victoires sur l'enfer et de ses inénarrables mérites.

Le bon ordre que l'Homme de Dieu avait mis dans la Paroisse de Liancourt, et son exactitude à faire observer les lois de l'Eglise, lui attirèrent bientôt l'estime, la louange et la vénération de tous les gens de bien. Sa réputation se répandant de jour en jour, avec un grand éclat, une infinité de personnes de pays éloignés même, vinrent le consulter, les uns sur une chose, les autres sur une autre; et ceux qui ne pouvaient absolument faire



ce voyage, lui écrivirent. Ce qui lui donnait lieu, étant visité des Doyens, Archidiacres, Grands-Vicaires, de plusieurs Prélats et même de Cardinaux, de faire beaucoup plus de fruits que s'il eût parcouru presque tous les diocèses de France, comme il avait déjà fait, l'espace de tant d'années. On s'en convaincra, par un aperçu, très succinct, de ses immenses travaux pour la gloire de Notre-Seigneur, la beauté de son Eglise et la sanctification des âmes.

Il étendit au loin, et dans plus de vingt-cinq diocèses, les Exercices spirituels, en forme de retraite, pour l'ordination, que, le premier, il avait établis à Paris, et qui, jusqu'alors, ne se faisaient que là et dans les diocèses de Beauvais, de Chartres, de Rouen, de Senlis, etc. (1). Sa manière était « de projeter et de former plusieurs desseins à la fois, mais de ne les exécuter que les uns après les autres, et chacun en son temps. »

Il fit faire, en un grand nombre d'églises, des Sacristies, et les fit garnir de tout ce qui était nécessaire au service divin, y faisant contribuer les personnes aisées. Nous trouvons, dans des Mémoires, que ce Prêtre, si pauvre des biens de la terre, mais surabondamment riche de ceux du Ciel, employa, en un an, comme une somme de plus de dix-huit mille francs (2) d'ouvrage et d'ornements, sans en devoir un double (3), au bout de la même année. Son zèle pour ces sortes d'œuvres, eut tant de succès, qu'en trente ans, on comptait *plus de cent Sacris-*

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu, A. Bourdoise*, livre II, chap. 38.

(2) *Textuel*, pour plus de dix-huit mille livres.

(3) *Double*, monnaie ancienne, qui valait deux deniers, et dont les six faisaient un sou.

*ties*, qu'il avait fait bâtir et meubler. C'est ainsi que, étant à Liancourt, il fit faire et meubler celles des Cathédrales de Beauvais, de Senlis, de Noyon, etc.

Son humilité lui persuadait que ses péchés étaient la cause du peu de progrès, que la plupart des Ecclésiastiques, de son temps, faisaient dans la vertu, et dans l'amour de la discipline de l'Eglise.

Sa charité, toujours ingénieuse pour le bien, lui suggéra une œuvre qui produisit des fruits inappréciables. Il s'associa un grand nombre de Prêtres vertueux (grâces à Dieu, dans les siècles même les plus pervers, il y en eut toujours beaucoup dans l'Eglise), recommandables par leur doctrine et leur piété, dignes de mériter par leur sainte vie les bénédictions du Ciel, sur le Clergé. Le but de cette société était, avant tout, la glorification du saint Nom de notre Dieu, l'extension de son règne sur la terre, l'édification de l'Eglise et le salut des âmes. Et pour atteindre ce but si désirable, les Associés devaient s'efforcer d'entretenir l'union entre les Ecclésiastiques, et assoupir tous les différends qui pourraient naître. Le saint abbé Bourdoise comprit si bien les avantages de ces moyens, qu'on ne l'a jamais vu se mêler aux questions du temps sur la grâce, ni injurier, par conséquent, ceux qui n'auraient pas été de son avis. C'est de quoi il est infiniment digne d'être loué, car, dans ces sortes de discussions, où trop souvent l'intérêt propre se mêle, surgissent des divisions et des querelles, presque toujours fatales à l'Eglise de Dieu.

Cette précieuse Association fut commencée, au mois de septembre 1643 : elle avait ses officiers et ses règles. Les premiers, qui s'associèrent à cette sainte entreprise de Bourdoise, furent Messieurs Le Clerc et Magnelon, chanoines de Beauvais ; M. Martin, chanoine de Saint-Rieul



de Senlis; le Doyen rural de Sacy-le-Grand (1), le Curé de Cauvigny (2), et plusieurs autres.

L'archidiacre de Noyon, avec le Promoteur, étant venus voir le Serviteur de Dieu, à Liancourt, approuvèrent fort cette généreuse et sainte entreprise.

Bourdoise fit encore une seconde Association, pour l'établissement des Ecoles-Chrétiennes, et pour aviser à avoir de bons maîtres, capables de donner une salubre direction à l'enfance, dont l'éducation était, à ses yeux, de la plus grande importance pour l'Eglise et pour la Société.

Il en fit une troisième, composée d'un grand nombre de personnes distinguées, dans l'Eglise, et de différents diocèses; sa fin était d'établir partout où elle se trouverait et de défendre la discipline de l'Eglise, de voix, et par écrit. Les principaux, qui composèrent cette pieuse ligue, furent M. Pignay, célèbre docteur de Sorbonne; Boudon, le grand archidiacre d'Evreux, dont le nom, déjà illustré par ses vertus, ses écrits, la sainteté de sa vie, et les nombreuses conquêtes sur les âmes, était connu par toute l'Europe. Dieu sait quels biens ces personnes zélées ont faits dans le monde, chacun dans les lieux où la divine Providence les avait fixés, et où ils brillèrent comme des astres éclatants dans le firmament de l'Eglise.

M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, voyant le merveilleux chan-

(1) *Sacy-le-Grand*, village du département de l'Oise, canton de Liancourt, est situé au pied de la montagne de *César*, ainsi nommée à cause du camp dont on voit encore les fosses. Il s'y trouve une source, connue sous le nom de *Fontaine du Ruissélet*, dont l'eau est renommée dans le pays, pour être très salubre aux malades.

(2) *Cauvigny*, village du même département, arrondissement de Beauvais et canton de Noailles.

gement que les travaux de l'Homme apostolique avaient opéré dans leur Paroisse, lui en témoignèrent leur satisfaction. Un Dimanche de septembre, à l'issue des Vêpres, étant entrés dans la maison de la Communauté, ils passèrent près d'une heure dans la chambre de Bourdoise, à feuilleter ses écrits. En ayant trouvé un, qui traitait de la Circonspection de la Communauté avec les seigneurs des lieux où elle serait établie, ils le lurent tout entier et en furent très édifiés, aussi bien que de celui qui a pour titre : *Le Banquet Clérical*, et, dit le saint Réformateur, « cela leur tint lieu de collation, et augmenta l'estime qu'ils avaient pour la Communauté, leur faisant voir quel en était l'esprit. »

Ils furent si satisfaits du bon ordre que le saint Abbé avait mis dans l'église de Liancourt, qu'ils lui demandèrent encore de visiter les huit Paroisses, qui étaient sur leurs terres, et d'y mettre les réformes qu'il jugerait nécessaires. Le saint Prêtre s'acquitta de cette visite avec un soin tout particulier, n'ayant d'autres motifs que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Et comme il vit que les besoins spirituels paraissaient plus considérables dans ces Paroisses que partout ailleurs, il pensa qu'il était à propos d'y faire une mission. Il choisit, à cette fin, la Paroisse de Mogneville (1), tant parce qu'il la crut plus commode, que parce qu'elle avait saint Denys pour patron. Il comprit que, puisqu'il voulait travailler sur une nouvelle terre, bien préparée, et ne pas semer le grain du salut sur un grand chemin, ou sur des épines, il devait se proposer de bien disposer les habitants du lieu et des Paroisses voisines, à recevoir les grâces que Notre-Seigneur se préparait à leur communiquer, dans la mission

(1) *Mogneville*, arrondissement de Clermont, canton de Liancourt, à 1 $\frac{1}{2}$  lieue de ce bourg et à 1 lieue  $\frac{3}{4}$  de Creil.



qu'il allait leur faire. Avec les pouvoirs de Mgr l'Evêque de Beauvais, on commença à y disposer les peuples, pendant les trois Dimanches qui précédèrent la fête de saint Denys. Et le jour de la fête du Saint, qui était un vendredi, ainsi que les deux jours suivants, on travailla avec un zèle extraordinaire, et un succès qu'on eût difficilement espéré. Le saint Missionnaire prêcha, avec tant d'éloquence et d'entraînement, que de vieux pécheurs fondaient en larmes, après le sermon; ils allèrent se jeter aux pieds du Confesseur, pour recevoir l'absolution de leurs fautes. Et le pieux Bourdoise bénit le Seigneur et le pria de confirmer cette œuvre; il se croyait heureux, de voir que sa mission avait eu les résultats les plus consolants, pour les brebis et pour leurs Pasteurs.

Après cette mission, qui se fit en huit Paroisses en même temps, le zélé Bourdoise travailla, tout seul, dans plusieurs autres Paroisses et plus éloignées, comme Cinqueux (1), Saint-Paul (2), Brenouille (3), Saint-Martin-Longau (4), Houdencourt (5), Sacy-le-Petit (6),

(1) *Cinqueux*, village entre deux montagnes, à 1 lieue 1/4 vers l'E. de Liancourt.

(2) *Villers-Saint-Paul*, canton de Creil, à 11 lieues 1/2 de Paris.

(3) *Brenouille*, canton de Liancourt. C'était autrefois une maison royale. Le château n'existe plus.

(4) *Saint-Martin-Longau*, canton de Liancourt. Le Séminaire de Beauvais avait autrefois une maison ou petit Séminaire à côté de l'église. A 2 lieues 1/2 E. de Liancourt et à 1 lieue 1/2 au N. de Pont-Sainte-Maxence. M. le vicomte de Melun, grand bienfaiteur de l'humanité, est en possession du château, qui appartenait au marquis de Villette.

(5) *Houdancourt* ou *Houdencourt*, comme l'écrit le savant M. Morel, à 1 lieue 1/4 N. de Pont-Sainte-Maxence. (Voir sur ce village l'ouvrage de M. Morel, curé de Chevières : *Houdencourt, seigneurie et paroisse*, in-8°.)

(6) *Sacy-le-Petit*, village du canton de Liancourt, à 3 lieues de ce bourg et à 1 lieue 1/4 de Pont-Sainte-Maxence.

Grand-Fresnoy (1), le Fayel (2), Chevrières (3), etc., et qui, souffrant une disette extrême de la parole de Dieu, furent tressaillir de bonheur d'entendre cet Homme Apostolique. Tous ces travaux, une correspondance universelle avec la plupart des Evêques de France, et autres notabilités Ecclésiastiques, l'obligèrent de veiller très souvent jusqu'à deux et trois heures après minuit. Ils lui causèrent un épuisement, accompagné d'une fièvre lente qui, néanmoins, ne l'empêchaient pas plus d'agir que s'il eût eu un corps de diamant : « Adrien Bourdoise, écrivait-il alors à quelqu'un, est indisposé corporellement depuis douze jours, sans avoir le loisir de prendre d'autre remède qu'une saignée. »

Ce qui le soutenait et qui centuplait ses forces, dans les travaux si rudes et si continus de son laborieux Apostolat, était l'union qu'il entretenait avec Dieu, par une oraison de foi, presque continuelle. Et non seulement il

(1) *Grand-Fresnoy*, bourg, arrondissement de Compiègne, canton d'Estrées-Saint-Denys, à 2 lieues 1/2 au N. de Pont-Sainte-Maxence.

(2) *Fayel* ou *Foyel*, canton d'Estrées-Saint-Denys. M. le comte de Cossé-Brissac y possède un château d'une origine très ancienne. Cette suite de seigneurs, qui l'ont habité, fut toujours une grande ressource pour ce pays.

(3) *Chevrières*, ancien bourg, de haute importance, mentionné dans un diplôme de Childébert, en 693. C'était alors un fisc royal qui fut donné à l'abbaye de Saint-Denys. Les habitants reçurent en 1182 plusieurs privilèges du roi Philippe-Auguste. L'église est gothique, en forme de croix latine, grande et élevée. Ses vitraux anciens sont les plus beaux du diocèse, après ceux de Saint-Etienne de Beauvais. Le château du Marais, qui est maintenant la possession de M. Harlé d'Ophove, fait partie du village, ainsi que la belle propriété de M. Meurinne, sise au Quesnoy. Citer ces honorables propriétaires, auxquels nous devons joindre M. Souplet, M. Boursier, fils, maire de Chevrières et célèbre, pour sa profonde science agronomique, c'est acquitter une dette de reconnaissance au nom des pauvres de la commune, dont ils sont les généreux bienfaiteurs, et de l'église paroissiale, qu'ils ont su embellir.



s'y appliquait avec un soin infini, une dévotion bien tendre et un cœur généreux, il en inspirait aussi l'usage à ses confrères, à ses auxiliaires, dans l'apostolat des âmes, et même encore aux simples fidèles, à qui il annonçait la Parole divine, et il tenait à laisser, comme résultat de ses missions, la pratique de la méditation et de l'oraison en commun. On est heureux de connaître ses sentiments relatifs à ce très grave sujet. Ainsi, il enseignait aux siens : Que la vie surtout d'un Ecclésiastique devait être un sacrifice perpétuel, et son cœur un autel, sur lequel le feu sacré ne devait jamais s'éteindre. « Tout ce qui a vie, disait-il, a besoin d'aliment et ne peut agir, s'il n'est nourri ; votre âme vivra et agira, plus ou moins, à mesure que vous la nourrirez et l'entretiendrez de l'esprit d'oraison. L'oraison est la nourrice de la Foi ; la Foi, mise en pratique, nous détache de la créature ; l'âme, vide de la créature, est bientôt unie à Dieu et remplie de Dieu, et de l'union avec Dieu et de sa présence, elle passe incessamment à l'action pour Dieu.

« Rien au monde n'est plus nécessaire au Chrétien que cet exercice. Les bêtes naissent avec leurs habits et leurs armes offensives et défensives ; mais l'homme vient au monde tout nu et plein de misères ; si les bêtes et les plantes fournissent des vêtements et des aliments à son corps, il faut que les sacrements et l'oraison donnent à son âme sa nourriture et ses armes.

« La Foi jette les fondements de notre édifice spirituel, l'Espérance en élève les murailles, la Charité y met le comble ; toutes les autres vertus, avec tous les dons du Saint-Esprit, en sont les habitants ; mais, pour résister aux efforts de l'ennemi, ils ont besoin de l'oraison. C'est pourquoi, autant les démons travaillent à nous détourner de la prière, autant devons-nous y avoir d'affection et d'ap-

plication, puisque nous retirons autant de fruit de l'oraison, que ces malheureux esprits en reçoivent de dommage.

« Ainsi, comme le corps se porte bien ou mal, selon la bonne ou mauvaise nourriture qu'il prend, l'âme est, de même, dans un bon ou mauvais état, selon qu'elle s'applique ou ne s'applique pas à l'oraison ; et comme les habitants d'une ville frontière, délabrée, sans murailles, sont exposés sans cesse aux courses des pirates et des ennemis, l'âme aussi, sans oraison et sans recours à Dieu, est continuellement exposée aux troubles de ses passions, et aux flèches brûlantes des tentations.

« Mais si l'oraison est de telle importance à tous les fidèles, combien le sera-t-elle davantage aux Ecclésiastiques ! Car ils doivent beaucoup plus recevoir que donner ; ils sont, pour ainsi dire, les nourrices des enfants de Dieu ; ils doivent donc être, les premiers, tout remplis de Dieu, pour le communiquer aux fidèles.

« L'oraison étant un des principaux fruits de la charité, et la langue dont les enfants de Dieu se servent pour traiter familièrement avec leur Père céleste, d'où vient que les simples et le commun des fidèles sont, aujourd'hui, réduits à rouler continuellement un chapelet, sans attention et sans dévotion, et que l'oraison mentale n'est que pour les personnes retirées du siècle ? ces pauvres gens n'en sont-ils pas aussi capables par leur docilité et leur simplicité que les autres ? N'en ont-ils pas autant besoin ? Cela n'est-il pas lamentable ? L'image d'un cachet, imprimé sur la cire, ne peut être remplie que par le même cachet qui l'avait formée. Quoi ! notre âme, qui est l'image de Dieu, peut-elle être remplie d'autre chose que de Dieu, de qui elle porte l'image ? N'est-ce pas le propre effet de l'oraison de nous appliquer ce divin cachet, comme un sceau sur notre cœur et sur notre bras ? Et à qui est-ce à



appliquer ce cachet sur le cœur des fidèles, sinon aux Prêtres, qui en sont comme les gardiens et les dépositaires, autant qu'ils trouvent dans les âmes de dispositions pour arriver à un si heureux résultat.... »

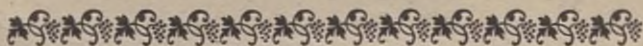
Aussi, Bourdoise insiste-t-il avec force, pour que les Pasteurs des âmes se pénètrent bien, eux-mêmes, de cet art salutaire de converser familièrement, humblement et respectueusement, avec Dieu, ses Anges et ses Saints, afin de l'enseigner aux fidèles, confiés à leur sollicitude. Une citation, pleine de son esprit éminemment philosophique et chrétien, fera conclure à l'extrême importance de cet exercice, sans lequel, enseigne le bienheureux Gerson, il est moralement impossible de vivre en bon chrétien, à moins d'un miracle particulier de la divine Bonté (1).

« Les chevaux et les bœufs qui travaillent, sont conduits par les hommes, mais ils ne prient point Dieu, aussi n'ont-ils aucune part au Ciel. De même, les hommes qui travaillent sans prier Dieu sont conduits par les démons, dans la plupart de leurs actes. Il est donc fort à craindre qu'ils n'y aient pas plus d'entrée que ces animaux. »

Nos citations sembleront longues. On nous excusera, d'autant plus volontiers, que le sujet le mérite, et que nous serons heureux de les relire, nous-même, parce qu'elles sont de nature à rappeler un exercice que la faiblesse humaine, comme les distractions de la vie, font trop oublier et négliger.

(1) Gerson, *De orat. consid.* vii.





## CHAPITRE X

Dévotion de Bourdoise à saint Jean-Baptiste. — Son zèle à réprover les pratiques superstitieuses des feux de joie, à la fête du Saint. — Eclat qu'il donne à cette solennité. — Bourdoise va à Bléremont, près de Noyon. — Un jeune Ecclésiastique s'attache à lui et le suit jusqu'à Liancourt. — Charité de Bourdoise à l'égard des Prêtres pauvres. — Trait édifiant. — Discernement du Serviteur de Dieu, ses sentiments humbles.

**B**OURDOISE AVAIT toujours eu une dévotion très particulière à saint Jean-Baptiste, qu'il faisait le protecteur de ses missions, avec saint Denys et son bon Ange gardien. Il l'invoquait et le vénérât comme l'inspirateur de son zèle et un modèle accompli pour les ministres de l'Évangile, s'efforçant d'imiter sa conduite. Cette piété envers le saint Précurseur du Christ, lui fit penser, de bonne heure, à empêcher les profanations qui se commettaient, à Liancourt et en d'autres lieux, notamment à Saint-Jean-Saintines, la veille de la fête de ce grand Saint.

Pour ne parler, en ce moment, que de Liancourt, comme M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse se trouvaient à Paris, le saint Réformateur n'eut à ménager que M. le Curé. Ce digne Pasteur, avec l'agrément de M. l'évêque de Beauvais, consentit bien volontiers à tout ce que l'Homme de Dieu lui proposa. Les fidèles furent avertis de la cérémonie du feu, dès le dimanche précédent. Et la veille de



la Fête sur le soir, après que le son joyeux des cloches se fut fait entendre et qu'on eut célébré un salut fort solennel, on alla processionnellement allumer le feu (1), qu'on avait préparé sur une grande place qui est devant l'église. Le Clergé était assez nombreux, car on avait invité quelques Curés des environs, non pas tant, dit un historien de Bourdoise, pour augmenter la solennité, que pour leur donner l'idée de faire la même chose chez eux (2). Il y avait six personnes en chapes, savoir : le célébrant, quatre chantres et le porte-croix, deux acolytes et le maître des cérémonies en surplis. La bannière précédait la procession, et immédiatement après, la Croix. Toute la Paroisse y assista, dans un profond recueillement, et on chanta les Hymnes de saint Jean-Baptiste avec beaucoup de modestie et de piété. Tant que Bourdoise demeura à Liancourt, il eut soin de se trouver, chaque année, au feu de la Saint-Jean; il restait seul sur la place, jusqu'à ce que tout le bois fut consumé, afin d'empêcher le tumulte et les pratiques superstitieuses qu'on se permettait, ordinairement, dans ces rencontres (3).

(1) Dans quelques Paroisses, la même chose se pratiquait à la veille de la Saint-Pierre. Nos livres liturgiques, anciens et nouveaux, renferment des prières spéciales pour cette cérémonie.

(2) Cf. L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, sous l'année 1643.

(3) Cette cérémonie du feu est fort ancienne et universellement pratiquée. Son usage, emprunté du paganisme, est ainsi consacré à l'honneur de saint Jean, sanctifié par l'Eglise, les prières et les bénédictions saintes de ses ministres. Mais plus que tout autre pratique extérieure, elle a donné lieu à certains abus que la Religion réprouve, de sorte que, sans interdire son usage saint dans son motif et dans sa fin, l'Eglise a constamment condamné les superstitions que certains peuples, peu instruits, y attachaient. On sait que le motif de l'Eglise est d'inspirer à ses enfants une joie toute chrétienne, en célébrant la naissance du Précurseur

C'est ce que l'Homme apostolique s'efforçait de faire entendre aux fidèles de son temps (1).

M. le duc de Liancourt, qui jouissait d'une grande faveur auprès du Roi et de la Reine, recevait souvent à son château des personnes de la plus haute distinction.

de notre divin Rédempteur, et de qui un ange avait dit à son père, Zacharie, en lui annonçant cette nouvelle: « Vous en serez dans la joie et dans le ravissement, et beaucoup de personnes se réjouiront à sa naissance ». (Luc 1, 14, version de Saci.)

(1) Dans plusieurs villes de France, avant Bourdoise, on brûlait des mannequins au feu de la Saint-Jean. Paris n'était pas la dernière dans cette grotesque superstition. Là, le feu était ordinairement allumé par le roi. Il est positif qu'en 1471, Louis XI vint en personne, à la tête de la procession, allumer ce feu au milieu de la place de la Grève, et il est plus que probable qu'il ne faisait, en cela, qu'imiter ses prédécesseurs. Depuis Louis XI, on voit tous nos rois suivre cet usage, jusqu'à la fatale Révolution.

Il paraît, d'après le détail qui nous est conservé d'une de ces fêtes, celle de 1573, qu'on dressait au milieu de la place un mât d'environ soixante pieds de hauteur; que ce mât, auquel on attachait un grand nombre de traverses, soutenait une immense quantité de bourrées et de cotrets; que sous cet amas de combustible, on attachait de gros bois et beaucoup de paille; que tout le bûcher était orné de guirlandes et de couronnes; que, pour compléter la fête et augmenter le plaisir des spectateurs, on attachait au sommet du mât un grand panier contenant deux douzaines de chats. Il y eut même, cette année, entre les malheureux chats qui devaient être brûlés vifs, un renard destiné à partager leur sort. Quand le feu était terminé, le roi et les personnes de sa suite entraient dans l'Hôtel-de-Ville, où les attendait une collation.

Ce qu'il y avait de plus curieux, peut-être, c'était de voir les bons Parisiens s'emparer des débris du feu, et tâcher d'emporter chez eux quelque fragment de tison, persuadés qu'ils étaient qu'ils avaient là un heureux talisman. C'est ce qui se fait de nos jours encore dans plusieurs pays de l'Oise, par exemple, à Saintines. Ces bons fidèles attribuent à ce bois brûlé, après avoir été béni par l'Eglise, la vertu d'écarter la foudre des maisons et les rats des greniers. Cette confiance est plutôt louable que blâmable.

C'était sur la place de la Grève qu'avaient lieu, autrefois, les réjouissances publiques, à la naissance de quelques princes, à la



La plupart, charmées des éloges qu'on faisait de l'église et de la petite Communauté, voulaient les voir, pour s'assurer, par eux-mêmes, de la vérité de ce qu'on leur en disait. Les compliments et les marques d'estime que recevait le saint Prêtre en ces rencontres étaient pour lui un véritable tourment.

Un jour, l'évêque d'Alby, M. de Daillon (1), accompagnait le Cardinal de Lyon, à Liancourt; il fut témoin d'une aventure assez singulière. Le Cardinal, qui avait dans les plis de son manteau un fort joli petit chien, n'en avait dit mot à personne. Mais comme l'humble et pieux Bourdoise devait servir la sainte Messe, il avertit le Prêtre, qui se préparait à la dire, de ne point sortir de la Sacristie, jusqu'à ce qu'on eût fait sortir un chien qui était dans le chœur, et il s'occupa lui-même à autre chose.

Le Cardinal, s'étonnant de voir qu'on ne commençait point la Messe, envoya un gentilhomme de sa suite pour en savoir la raison. « Dites à Son Eminence, répondit Bourdoise, qu'on attend qu'un chien, qui est dans le chœur, soit sorti de l'église ». Le Cardinal renvoya le chien sur-le-champ, sans se fâcher, et dit en souriant : « C'est

nouvelle d'une grande victoire, pour tout événement heureux. On ne pouvait mieux choisir pour le feu de la Saint-Jean. Mais c'était là aussi que d'abord on brûla, puis on pendit, puis, enfin, on guillotina les criminels.

(1) Gaspard de Daillon, sacré le 24 août 1631, pour l'évêché d'Agen, par Jean François de Gondy, archevêque de Paris, fut, le 26 octobre de l'année suivante, transféré à Alby, dont il ne prit possession que le 17 mars 1636.

Il était, comme son vertueux prédécesseur, intimement lié avec Bourdoise, et il avait un zèle admirable pour s'acquitter des devoirs de l'Épiscopat.

Il mourut le 25 juillet 1676. Ce fut le dernier évêque d'Alby, depuis lors devenu archevêché.

bien là M. Bourdoise ; il aurait pu nous avertir plus tôt (1) ».

Dès que la fête de l'Assomption fut passée, Bourdoise alla à Blèremont (2), où l'on voulait établir une Communauté. On avait déjà de quoi la loger et l'entretenir ; mais il fallait des Prêtres, et Bourdoise n'en avait pas. Il demeura quatre jours à Noyon, parlant continuellement de Dieu et de la Cléricature. Il était logé chez l'Archidiacre, mais il n'y prit qu'un repas, car le Grand-Vicaire, le Théologal, le Promoteur, voulurent l'avoir à leur tour. Ils firent ce qu'ils purent pour jouir plus longtemps de sa présence, qu'ils regardaient comme un bénédiction du Ciel sur eux ; mais le Serviteur de Dieu se vit obligé de les quitter, pour des affaires qui l'appelaient ailleurs. Dans les pays qu'il dut traverser, à son retour, ce digne Apôtre annonça la parole de Dieu, et fit de grands fruits de conversion.

Un jeune Ecclésiastique de Noyon, fils d'un conseiller, fut si édifié des entretiens du saint abbé Bourdoise, qu'il le suivit jusqu'à Liancourt, pour avoir le plaisir de l'entendre parler des choses saintes et surtout du devoir du Sacerdoce. L'Archidiacre, le Promoteur et un Chanoine de Noyon, y vinrent quelques jours après. Ayant vu le bel ordre de la Sacristie, et sachant qu'on avait le dessein d'en faire une autre, plus commode, ils promirent d'y contribuer, et de faire tous leurs efforts, afin qu'on en établît une dans la cathédrale de Noyon.

Pendant tout le temps qu'il fut à Liancourt, Bourdoise aimait à recevoir des Ecclésiastiques pauvres ou infirmes, qui venaient réclamer ses secours. Il s'empressait

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, sous l'année 1643.

(2) *Blèremont*, village à quatre lieues de Noyon.



de les aider, autant que le lui permettaient ses faibles ressources, mais à la condition expresse qu'ils fussent en habit long, ou en soutane.

Au mois de septembre 1643, il lui vint un Prêtre, du diocèse de Rouen, qui était tombé malade, en allant chercher un emploi. Réduit à la dernière misère, il ne lui restait guère que sa soutane ; encore était-elle si usée, qu'elle commençait à tomber en lambeaux. Bourdoise le reçut avec sa charité ordinaire : il lui fit donner des habits et tout ce dont il avait besoin humainement. Ensuite, l'ayant entretenu de la sainte Cléricature, il remarqua que ce malheureux était doué de très heureuses qualités. « J'en fais état, dit-il, et je voudrais en avoir une demi-douzaine de semblables. » Il le retint à sa Communauté, pendant qu'on lui cherchait un emploi ; mais, comme ses infirmités le rendaient incapable au travail, l'Homme de Dieu pensa que l'air natal pourrait lui faire du bien ; il lui fit donner dix-huit livres pour son voyage, avec du linge et des habits.

Mais cette charité du saint Prêtre n'était pas aveugle. Un jour, il refusa de recevoir un Prêtre, du diocèse de Beauvais, dont on n'avait pas été satisfait à Saint-Nicolas, lorsqu'il y avait demeuré, et qui, depuis, ne s'était pas montré plus régulier. « Quoique l'Hôtel-Dieu soit pour les malades, disait-il à ce sujet, on n'y reçoit pas ceux qui ont des maladies contagieuses, de peur qu'ils ne les communiquent aux autres. Un méchant peut nuire à plusieurs bons, et il est rare qu'il profite de leur exemple. Si j'étais seul, je m'offrirais volontiers de lui rendre service, et j'aurais d'autant plus d'indulgence pour lui, que j'ai besoin qu'on en ait beaucoup plus pour moi-même, qui suis plus coupable devant Dieu que celui-là ne l'est devant les hommes. »

On reconnaît, à ce langage, l'humilité des Saints. Plus clairvoyants que le reste des fidèles, ils ne se pardonnent aucune faute, aucune négligence; ils les considèrent comme des infidélités impardonnables, après toutes les grâces qu'ils ont reçues de Dieu. Au contraire, ils ferment les yeux sur les imperfections du prochain, et, tout en condamnant le mal, ils excusent les intentions qui font agir les pécheurs, bien loin de s'ériger en juges de leur conduite.

Cette vive compassion et cette généreuse charité du saint Prêtre pour ceux de ses confrères pauvres ou infirmes ne l'empêchaient point de se montrer inflexible pour le parti de la discipline ecclésiastique, le saint habit, ou soutane, la coupe des cheveux, et surtout le soin des moindres cérémonies du culte divin.

Son zèle pour le maintien de la discipline parut, surtout à Liancourt, comme sur un théâtre, à toute la France, parce que M. le Duc, dont la piété était célébrée au loin, étant fort souvent visité d'une infinité d'Ecclésiastiques de distinction, qui étaient obligés, à cause du zélé Bourdoise, de venir à la Paroisse, soit pour célébrer, soit pour assister à l'Office divin, ils trouvaient ordinairement à leur rencontre l'Homme apostolique. D'ailleurs ce vertueux Seigneur, plein de confiance en lui et de vénération pour sa sainte personne, l'engageait à venir souvent à son château.

Une fois, passant par le jardin de ce château magnifique, il aperçut un Evêque en pourpoint de couleur violette, qui se promenait, dans une allée, avec le Duc, et qui s'approchaient de lui. Bourdoise, par une sortie de hasard, jetant les yeux sur le jardinier qui travaillait, le vit avec un pourpoint de même couleur que celui du Prélat. Il s'en alla le trouver, et commença à faire sem-



blant de le quereller, mais si fortement, que M. de Liancourt pria cet évêque de doubler le pas, pour savoir ce que le jardinier aurait pu dire au saint Prêtre, qui l'aurait fâché de la sorte. Il demanda donc à ce saint Prêtre raison du tort que son jardinier avait fait. « Comment, Monseigneur, vous souffrez cela, et dans votre maison, dit ingénieusement l'Homme de Dieu ? » — « Et quoi, reprit le Duc, qu'est-ce que ce maraud vous a fait ? » — « Ah ! Monseigneur, continua-t-il, ne voyez-vous pas que ce paysan est vêtu comme Monseigneur l'Evêque, que voici en votre compagnie ? » Cette réponse fut sans repartie, aussi bien que la suivante.

L'Evêque de Laon vint aussi honorer Bourdoise de sa visite. Il n'osa point entrer dans la Communauté, qu'il n'eut pris, à la porte, sa soutane. Voyant que le Prélat avait trop peu d'affection pour son saint habit, Bourdoise le reçut à la vérité dans son logis, et lui montra même ce qu'il y avait de rare dans l'église de Liancourt, parce qu'il était alors dans une mise convenable. Mais il lui fit une repartie qui valait un avertissement charitable. Car cet Evêque promettant au saint Prêtre de faire en sorte que les deux Ecclésiastiques qu'il était venu lui demander, pour son diocèse, ne manqueraient de rien ; qu'il s'engageait, de plus, à leur donner des ornements pour l'église, où il les établirait, plus riches que ceux de Liancourt : « Pour moi, Monseigneur, reprit l'Homme de Dieu, je préférerais un Prêtre de velours, qui aime son état, et qui en porte volontiers les marques, et qui, allant à l'autel, n'y porterait qu'une chasuble de camelot, à tous les Prêtres de camelot, qui auraient des ornements et des chasubles de velours. »

La raison qu'alléguait le Serviteur de Dieu mérite d'être considérée. « Parce que, disait-il, les âmes des Prêtres

et toute leur conduite doivent être autant distinguées de celle des autres hommes, que le son d'une horloge publique l'est de celui de toutes les autres cloches ; car chaque action d'un Ecclésiastique est écoutée, pesée, examinée et comptée de tout le monde, comme l'on compte tous les coups d'une grosse horloge : ce qui, par conséquent, les oblige de se préserver des moindres surprises, étant responsables devant Dieu et devant les hommes des mauvaises conséquences qui pourraient s'entre suivre. »





# LIVRE NEUVIÈME

DÉDIÉ

A SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE DE GENÈVE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

A SAINT VINCENT DE PAUL

LE PLUS GRAND BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ

ET AU VÉNÉRABLE DE BÉRULLE, L'APÔTRE DU VERBE INCARNÉ

INTIMES AMIS D'ADRIEN BOURDOISE

QU'ILS ONT HONORÉ DE LA QUALIFICATION DE SAINT

SES COLLABORATEURS POUR LA RÉFORMATION DU CLERGÉ

ET LA RÉNOVATION DE LA PIÉTÉ CHRÉTIENNE

DANS L'ÉGLISE.







## LIVRE NEUVIÈME

(1643-1649)

### CHAPITRE PREMIER

Bourdoise demandé en divers lieux. — Communauté et Séminaire à Lyon. — M. Camus, évêque de Belley, à Liancourt : ses entretiens, avec l'Homme de Dieu, sur saint François de Sales. — Bourdoise en relations avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de la Cour de France. — Merveilles du château de Liancourt. — Conversion d'un bénéficiaire. — Bourdoise assisté des Anges. — M. de Belley revient à Liancourt. — M<sup>me</sup> de la Roche-Guyon. — M. Peignon, l'un des disciples de Bourdoise et curé à Bordeaux, le demande avec des prêtres de Saint-Nicolas. — M. Duchesne, vicaire général de Beauvais, détourne son saint Maître de ce voyage et le retient à Liancourt.

PENDANT que l'Homme apostolique trouvait, dans le diocèse de Beauvais, une ample matière à son zèle immense, on le demandait, avec les plus vives instances, en plusieurs endroits. Il s'offrit d'aller à Senlis, dès le carême (1643), pour commencer un Séminaire, et il y fût allé effectivement, si on eût répondu à ses bonnes dispositions. On le souhaitait aussi ardemment à Lyon, à Bor-

deaux et autres lieux. M. Aymonet, vertueux et savant ecclésiastique, qui demeurait avec l'Archevêque d'Arles, lorsque Bourdoise alla en Provence, profita si bien du séjour qu'il avait fait à la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que, s'étant retiré à Lyon avec M. Cambet, curé de Saint-Romain, ils vécurent en Communauté. Ils prenaient soin des jeunes Ecclésiastiques, qu'ils préparaient au sacerdoce, leur enseignant le chant, les rubriques et les cérémonies, et leur faisant exercer les fonctions de leurs Ordres.

Le Serviteur de Dieu espérait beaucoup de ces premiers commencements ; mais il ne crut pas sa présence nécessaire à cette Communauté, dont il avait pu apprécier les sages et savants Directeurs, qu'il avait, pour ainsi dire, formés, et auxquels il continuait, au besoin, ses bons avis. Il avait d'ailleurs pour règle, de ne laisser sortir de son Séminaire que des disciples bien pénétrés de l'esprit ecclésiastique et sur la vertu desquels il pouvait compter.

Le savant Pierre Camus (1), qui avait quitté son évê-

(1) Camus (Jean-Pierre), né à Paris en 1582, fut nommé par Henri IV évêque de Belley, et sacré en 1608 par saint François de Sales, assisté des Evêques de Tarse et de Damas.

Il composa plusieurs ouvrages qui témoignent de sa piété, de sa doctrine et de son éloquence. Il introduisit dans sa ville épiscopale les Capucins, en 1620, et les Visitandines, en 1622.

Il se démit de son évêché en 1629, et se retira d'abord dans l'abbaye d'Aulnoy, puis aux Incurables de Paris, où il mourut le 26 avril 1652, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge.

Sa longue carrière épiscopale fut tout entière employée à convaincre les hérétiques, à réformer les abus, à soulager et instruire les peuples. Ce grand Prélat, si digne d'être l'intime ami de saint François de Sales, fut toujours aussi étroitement lié d'affection avec Bourdoise et professa une estime particulière pour ses disciples.

On lui reproche de s'être élevé dans ses écrits avec trop de vivacité contre les Moines. Il paraît que son animosité était grande



ché pour s'adonner tout entier à la prédication, à la direction spirituelle et à la composition de nombreux ouvrages, avait toujours été dans la plus grande intimité avec notre vénéré Bourdoise. Souvent il était venu prêcher à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et conférer avec le Serviteur de Dieu, à son Séminaire. Depuis que ce saint ami résidait au diocèse de Beauvais, il lui faisait de fréquentes visites, à Liancourt. Il arriva, une fois, le mercredi, et Bourdoise le pria d'officier le lendemain, à la procession qui se faisait en l'honneur du Très-Saint-Sacrement. Le Prélat accepta volontiers, et se présenta, dès le matin, à l'église ; mais il n'était qu'en manteau long, et Bourdoise ne manqua point de lui représenter que les simples tonsurés n'entraient dans le chœur qu'en surplis. Aussitôt l'Evêque envoya chercher son rochet, et, depuis ce jour, il ne vint plus à l'église qu'avec le costume canonical. Le lendemain, il voulut voir la Communauté ; il eut un long entretien avec le Serviteur de Dieu sur les liaisons qu'ils avaient eues, l'un et l'autre, avec le saint Evêque de Genève. On rapporte que l'Evêque de Belley prenait tant de plaisir à s'entretenir avec l'Apôtre-Réformateur, qu'il passait ordinairement avec lui une partie de la matinée, et qu'en le quittant il emportait quelques-uns de ses écrits, pour les méditer le soir et

contre eux. L'esprit de parti, certains préjugés, aveuglent quelquefois les plus grands hommes.

« Je ne vous connais, lui disait Richelieu, d'autres défauts que cet acharnement contre les Moines, sans cela je vous ferai canoniser. » Plût à Dieu ! lui répondit avec vivacité Camus... Nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : Vous seriez Pape et moi Saint. » On ne pouvait dire mieux !...

De tous les ouvrages du Prélat, nous ne citerons que *l'Esprit de saint François de Sales*, en 6 vol. in-8. Dieu ne pouvait donner au saint Evêque de Genève un meilleur historien, panégyriste et appréciateur. Cet ouvrage seul suffit à immortaliser la gloire de l'un et de l'autre.

en faire, le lendemain, le sujet de leurs conversations. C'est ainsi qu'il en usa, durant les trois semaines qu'il fut à Liancourt. Il prit si bien l'esprit et le caractère de ce vénéré Maître, que quelques-uns de ses livres en sont tout pleins.

Dès le début de son arrivée, le nouvel Apôtre fut ainsi mis en relations avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de la Cour de France : ce qui lui permit d'étendre, plus aisément, le cercle de son activité, non seulement dans tout le diocèse de Beauvais, mais encore dans toute l'Eglise gallicane.

La beauté et la magnificence du château de Liancourt et la haute faveur dont son propriétaire, le Duc de la Rochefoucauld jouissait auprès du Roi et de la Reine, y attiraient de fréquentes visites des personnes les plus distinguées, tant en France qu'à l'étranger (1). Il y en avait peu qui, après avoir vu une si belle demeure, ne voulussent aussi voir la Communauté, soit par curiosité, soit par complaisance pour M. de Liancourt, qui, profondément assis

(1) Nous ne pouvons donner qu'une esquisse des agréments que pouvait offrir, au touriste, la vue du château de Liancourt et de son jardin.

La situation de ce bourg, à la chute de plusieurs montagnes, est extrêmement favorable aux eaux qui s'y rendent de toutes parts en abondance. En face de la grille du château, se présentait, dans la campagne, le canal du *Mail*, de 180 toises de long, terminé en pièce d'eau dont la superficie faisait jouer une nappe : il provenait de la petite rivière de *Béronelle*, et servait de réservoir à la plupart des bassins du jardin. Sa plus grande beauté était d'être entouré d'un double rang de palissades percées en arcades d'environ quinze pieds, formées de tilleuls dont la tige paraissait à huit pieds de hauteur.

La cour était séparée de l'avant-cour par un fossé ; sa cuvette se trouvait remplie d'eau, avec quatre bouillons aux angles. A gauche s'élevait un grand corps de logis soutenu par sept arcades. Pour ménager la vue de cette aile, on n'en avait point construit



dans la piété chrétienne, paraissait fort content du bien qu'on lui disait de ce nouvel établissement, destiné à régénérer son pays.

Dans ces fréquentes rencontres, on faisait toujours, à l'humble Bourdoise, beaucoup plus d'honneur qu'il

vis-à-vis. Au fond de la cour étaient deux pavillons, dont la face principale se trouvait sur le grand parterre ; et aux quatre coins du château, il y avait autant de pavillons carrés, qui, comme des sentinelles, gardaient chacun leur poste.

Sur le côté droit on descendait dans les jardins par deux rampes ornées de balustrades de pierre, ainsi que la terrasse du château. Un parterre de gazon, où était la fontaine de la Perruque, se présentait à la tête d'une cascade relevée sur les côtés de seize chandeliers tombant en pyramide. Plus loin était un parterre d'eau, formé de deux pièces fort longues, avec chacune une grosse gerbe qui allait jour et nuit. Ce parterre, soutenu de quatre jolies quinconces, aboutissait à une grande pièce de pré de cent arpents, qu'entourait un double rang de canaux et de peupliers venant de Flandre, où on les nomme *grisards*. Il y avait auparavant de très beaux ormes. Louis XIV, s'y promenant en 1698 avec le duc de Liancourt, les admira et parut les souhaiter pour son artillerie. Le Duc les fit couper et les envoya au roi, qui fit venir à la place ces peupliers.

Il ne faut pas oublier de dire que les rivières de Brèche et de *Béronelle* fournissaient ces canaux ; celle-ci était une grosse source du côté de Fitz-James, qui avait été conduite de main d'homme à Liancourt ; ses jardins étaient autrefois embellis de jolis bosquets et d'eaux qui jouaient naturellement nuit et jour. M. de Villars, célèbre architecte, avait fait exécuter, à leur place, un plan neuf.

En face du château, du côté des jardins, il y avait un canal terminé en poire, dans le goût de celui qui était en dehors, et il était précédé d'un bassin de 80 toises de diamètre, avec une belle gerbe. L'eau de ce bassin formait une chute d'un côté, et de l'autre une nape de seize toises de large, et faisait jouer ensuite un rocher à la tête d'une pièce de forme irrégulière placée sur la droite. Plusieurs autres bassins étaient distribués dans les bosquets.

Toutes ces nouveautés ne pouvaient cependant faire oublier le bosquet des dix-sept fontaines, celui des vingt-cinq autres, et les quatre jets de la Syrène avec ses nappes. (Voyez la notice sur Liancourt, livre VIII, chap. 3.)

n'eût voulu, et ces sortes de compliments ne lui donnaient que de la confusion. Mais il était péniblement affecté de voir que la plupart des Ecclésiastiques et des Prélats même qui venaient là, étaient en habit court, et n'avaient aucunes marques extérieures de leur saint Etat.

Il en vint deux, l'un était Evêque et l'autre Archevêque et Cardinal. Ils avaient plusieurs Ecclésiastiques avec eux, et pas un n'avait de soutane. Le Serviteur de Dieu les vit et les reçut avec sa froideur habituelle dans ces rencontres. Mais, abordant le maître d'hôtel d'un de ces Prélats, il l'entretint assez longtemps, et lui fit avouer que l'habit de ces Messieurs ne convenait aucunement à leur profession. Il ne se contenta point de lui inspirer les sentiments qu'il fallait avoir à ce sujet, il lui donna un grand nombre de petits Pontificaux, de livres et de feuilles, qui traitaient de matières ecclésiastiques. Cet homme, charmé des manières du saint Prêtre, reçut ces présents avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance, promit de les répandre incessamment, et de lui rendre compte du fruit que cela aurait produit.

Bourdoise eut aussi occasion de parler à un bénéficiaire, qui accompagnait l'autre Prélat. Ils se virent plusieurs fois, assez inutilement; enfin, dans le dernier entretien qu'ils eurent, une demi-heure avant que de se quitter, cet Ecclésiastique se sentit si vivement touché par la grâce, qu'il fut contraint de se rendre aux raisons d'un pauvre Prêtre qu'il avait méprisé jusqu'alors. Ils s'em brassèrent avec une ineffable tendresse, contractèrent une amitié sincère, et prirent des moyens pour la conserver et pour s'écrire souvent, malgré la distance des lieux.

C'est admirable, comme le Serviteur de Dieu savait par sa douceur et sa fermeté, autant que par la logique de sa haute raison, triompher même des natures rebelles.



On ne peut disconvenir que le Seigneur l'avait prédestiné pour l'apostolat difficile de la réformation du Clergé, et que, en conséquence, il l'avait merveilleusement doté de cette puissance morale qui vient toujours à bout de renverser les obstacles au règne de Dieu. On peut bien croire aussi qu'il était continuellement assisté par plusieurs Anges d'un ordre supérieur ; car les saints Anges se sont toujours montrés de puissants auxiliaires des ministres de l'Évangile, dans l'œuvre divine de la réconciliation des hommes avec Dieu, selon le mandat qu'ils ont reçu du ciel.

L'Évêque de Belley revint à Liancourt, au mois d'août, et ne parut à l'église qu'en rochet : il assistait, ainsi, aux offices des Dimanches et Fêtes, et le jour de l'Assomption il célébra la Messe et les Vêpres. Le bon peuple était édifié de voir les saints Offices si bien célébrés et souvent par des Evêques ; il donnait mille bénédictions à l'Homme apostolique. M. de Liancourt en était aussi dans l'admiration et remerciait Dieu de leur avoir envoyé un Saint, bien extraordinaire, pour renouveler la face de la Paroisse, dont ils étaient, en qualité de seigneurs, les protecteurs nés.

M<sup>me</sup> de la Roche-Guyon étant venue à Liancourt, le dimanche 18 septembre, pour la première fois, depuis une grave maladie, elle visita les ornements de la Sacristie et, voulut aussi voir la maison de la Communauté ; elle avoua, hautement, qu'elle n'aurait jamais pu s'imaginer ce qu'elle voyait de ses yeux.

Cependant M. Peignon, curé de Saint-Pierre, à Bordeaux (1), avait demeuré à Saint-Nicolas, et ses progrès

(1) *Bordeaux*, ancienne, grande, belle et riche ville maritime du département de la Gironde, à 153 lieues S.-O. de Paris. Dans une

dans la vie ecclésiastique étaient tels, qu'il remplissait avec beaucoup de fidélité tous les devoirs d'un vrai Pasteur. Ayant dessein d'établir une Communauté dans sa paroisse, il avait, avec l'agrément du pieux Archevêque, commencé à bâtir une maison, auprès de l'église, pour s'y loger avec ses Prêtres. Sitôt qu'elle fut achevée, il en donna avis à Bourdoise. En même temps, il lui envoya une copie de l'ordonnance de l'Archevêque de Bordeaux, qui permettait au Curé de Saint-Pierre d'y appeler des Prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il s'offrait de fournir aux dépenses du voyage.

On souhaitait, avec la plus vive ardeur, que le saint abbé Bourdoise vînt fonder cet établissement, mais il ne pouvait se résoudre à abandonner ce qu'il avait entrepris à Liancourt, surtout depuis qu'il avait renouvelé son traité pour la Communauté. En homme prudent, il ne voulait pas être juge dans sa propre cause, ni se fier à ses propres lumières; il recommanda et fit recommander, par ses amis de Liancourt, la chose à Dieu. Il en écrivit ensuite à M. Duchesne, grand-vicaire de Beauvais, pour le prier d'en conférer avec leurs amis communs, et de lui dire simplement ce qu'il pensait convenable de faire en cette occasion.

M. Duchesne lui manda, qu'il ne croyait point qu'il dût quitter Liancourt, tant parce qu'il y était, et y faisait du bien, que parce qu'il valait mieux achever l'ouvrage qu'il avait dans les mains, que d'aller si loin pour en commencer un autre. « Car, ajoutait-il, si vous souffrez beaucoup, et avancez peu dans un pays que vous connaissez et où vous êtes si connu et si estimé des supé-

situation admirable, cette ville a un port très vaste qui peut contenir 1,000 navires.



rieurs, où l'air est tempéré, où les esprits sont modérés, et où personne ne combat ouvertement vos desseins, que ne doit-on pas appréhender pour un homme de votre âge dans un pays éloigné, à l'air duquel vous n'êtes point accoutumé, parmi des esprits vifs qui vous traverseront peut-être, à toute heure et de propos délibéré? »

Le Serviteur de Dieu, simple et docile comme un enfant, se rendit volontiers à ces raisons de son pieux ami. Ne pouvant aller à Bordeaux, pour y établir cette Communauté, il tâcha d'y contribuer, en la manière qu'il le pouvait. Il écrivit pour cela deux gros cahiers, qu'il y envoya, et où il avait dressé le plan et les règlements de ce nouvel établissement. Il y joignit plusieurs avis, très importants, qui faisaient bien voir qu'il avait cette œuvre à cœur, et qu'il ne tenait pas à lui qu'il n'allât sur les lieux pour y prendre part.

En ces jours-là, Bourdoise éprouva une consolation sensible, en apprenant le bien que faisait dans le diocèse de Toulon (1) son nouvel évêque, M. Danès (2) :

(1) *Toulon*, ville maritime, très considérable, du département du Var, à 237 lieues S.-E. de Paris. Cette ville est admirablement située sur le bord de la Méditerranée et dominée au N. par de hautes montagnes. Son port est l'un des plus vastes et des plus sûrs que l'on connaisse.

(2) Jacques Danès, fils de Jacques Danès, seigneur de Marly, fut d'abord engagé dans le mariage, et fut conseiller au grand conseil et ensuite président de la Chambre des comptes de Paris. Sa femme étant morte, il entra dans le Clergé et fut presque aussitôt maître de l'Oratoire du roi, conseiller d'Etat ordinaire.

Enfin il fut nommé à l'évêché de Toulon et sacré à Paris dans l'église des Célestins, le 6 mai 1640. En ces temps de désordres et de relâchement dans la discipline, il fut un Prélat pieux et éclairé, ferme et zélé pour les intérêts de l'Eglise, comme il le fit voir dans les diverses assemblées du Clergé de France auxquelles il assista, à celle de Mantes en 1641, et à celles de Paris en 1645 et 1646.

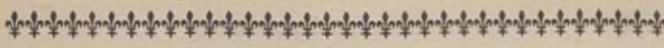
Il gouverna son diocèse avec une sollicitude vraiment pastorale

comme il avait fondé et entretenu des écoles, comme il faisait élever, avec soin, des jeunes gens pour le Sacerdoce et veillait à ce que, par des Conférences ecclésiastiques, les Prêtres de son diocèse entretenissent en eux l'esprit de leur angélique profession. Il avait connu ce vénérable Serviteur de Dieu, avant même qu'il fut évêque, et ses bonnes relations devinrent plus étroites encore, après que celui-ci eut accepté l'épiscopat. Ainsi l'influence du saint Réformateur auprès des Evêques de France secondait merveilleusement son zèle pour la Réforme ecclésiastique, à laquelle il avait voué sa vie tout entière, et qu'il ne cessait de solliciter du Ciel, par ses prières, ses soupirs et ses larmes.

jusqu'à l'an 1656, qu'il donna sa démission pour se dévouer plus particulièrement à Dieu. Il quitta tous ses équipages et jusqu'aux moindres marques de sa grandeur passée; il répandit abondamment dans le sein des pauvres les grands biens qu'il avait reçus de ses parents, fit plusieurs fondations pieuses et acheva le reste de ses jours dans les exercices de charité, dans la pénitence, la retraite et la prière. Il mourut à Paris, en odeur de sainteté, le 5 juin 1662, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents.







## CHAPITRE II

Rétabli de sa maladie, Bourdoise fait un nouveau voyage à Paris. — Il reçoit, à sa Communauté, le vénérable Jean Eudes, et lui donne des avis pour former sa Congrégation. — Il en use de même à l'égard de M. Olier et sur sa demande. — De retour à Liancourt, l'Evêque de Beauvais lui ordonne une mission dans neuf paroisses. — Son excessive sobriété, avec ses travaux fatigants, l'obligent, à la fin, à un régime nouveau. — Ses consolations et sa joie de voir la discipline ecclésiastique reflourir. — M. Du Perron, évêque d'Angoulême. — Comment Bourdoise contribue à la réforme de son Clergé et à l'établissement de son Séminaire. — Son zèle peu compris est blâmé ; belle réponse à saint Vincent de Paul, et saint François de Sales le justifie. — Il contribue à la réformation du diocèse de Pamiers. — M. de Sponde.

Le mal dont Bourdoise avait été atteint par l'excès de ses travaux ayant fort diminué, il fit un voyage à Paris, au mois de septembre 1643. Le but qu'il se proposait était de visiter sa chère Communauté, de conférer avec M. le duc de Liancourt, qui habitait alors la capitale, de certaines affaires, et d'amasser quelques aumônes pour un nouveau Séminaire qu'il commençait, cette année-là, à Liancourt même.

Pendant le peu de temps qu'il resta à Paris, le père Jean Eudes (1), si célèbre dans l'Eglise de France, par ses

(1) Eudes (Jean), frère du célèbre historien Mézerai, est né à Ry, au diocèse de Sées, en 1601. Après avoir été dix-huit ans dans la Congrégation de l'Oratoire, il en sortit en 1643, pour fonder, d'après

missions et son zèle apostolique, et qui a ravi tant d'âmes à l'enfer pour les donner à Jésus-Christ, leur doux Rédempteur, vint rendre visite à Bourdoise, à Saint-Nicolas. Il logea même en sa Communauté et voulait fréquemment être le témoin de la manière dont était dirigé son Séminaire. Dans ce contact incessant avec l'Homme de

le conseil du saint abbé Bourdoise, la Congrégation des Eudistes. Il faisait de fréquentes missions, prêchait bien pour son temps et répandait en tous lieux, avec les enseignements de l'Évangile, la bonne odeur de ses vertus.

On nomme *Eudistes* les membres de sa Congrégation, établie en France, sous le nom de Jésus et de Marie, pour les missions et la direction des Séminaires. Les fondements de cette Congrégation furent jetés à Caen, en Normandie, le 26 mars 1643, et c'est de là qu'elle s'est répandue, avec le plus grand fruit, dans les provinces. Les Eudistes, prêtres séculiers, ne font aucun vœu, et leur habit n'est pas distingué de celui des autres Prêtres. Ils sont seulement obligés d'obéir au Supérieur, tant qu'ils demeurent dans la Congrégation.

Jean Eudes mourut à Caen, le 19 août 1650, en grande odeur de sainteté. Sa cause, appuyée de miracles signalés et introduite à Rome, lui donne l'auguste titre de Vénérable. Espérons que bientôt les honneurs des Saints lui seront accordés.

Cet illustre et grand personnage de l'Église a laissé des ouvrages qui révèlent la grande piété de son âme et la ferveur de son zèle pour Dieu : *Le prédicateur apostolique*, in-12. — *Le testament de Jésus*, in-18. — *Le bon confesseur*, in-18. — *Vie de Marie des Vallées*, manuscrite, en 3 in-4. — *Le Cœur admirable de la Mère de Dieu*, in-4. — C'est celui de ses ouvrages qui fait le plus d'honneur à sa dévotion. On n'a encore rien produit d'aussi beau, d'aussi complet, d'aussi intéressant sur le Cœur immaculé de la bienheureuse Vierge. — *L'Enfance admirable de la Mère de Dieu*, in-12. Comme le précédent, empreint d'une douce et charmante piété, très utile aux jeunes gens. — *La vie et le royaume de Jésus dans nos cœurs*, in-12.

Le Père Le Doré, parlant de la sainteté du vénérable Père Jean Eudes (dont la cause de glorification se poursuit à Rome), reconnue par un très grand nombre d'écrivains catholiques des plus recommandables dans le Clergé, écrit : « Ils le comparent, comme le fait Mgr Dupanloup, dans sa belle lettre sur le Concile de 1869, aux



Dieu, le père Eudes puisa, comme dans une source vive, les lumières du Ciel, qui lui étaient nécessaires pour jeter les fondements du grand édifice qu'il méditait. Bourdoise, qui donnait, de si bon cœur et gratuitement, ce que Notre-Seigneur lui avait donné gratis, lui prodigua surabondamment ses lumières, en lui proposant les règles les plus essentielles d'une vie commune pour les Ecclésiastiques, dont le principal esprit doit être de travailler au salut des peuples. C'est ainsi que le saint Réformateur coopéra à l'établissement de la Congrégation fondée par le vénérable Jean Eudes, comme il coopérera bientôt à l'établissement du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et à tant d'autres, de même genre, dans différents diocèses de France, en s'effaçant toujours par humilité.

Nous lisons, dans la vie du Serviteur de Dieu, par le père de la Cour, de la compagnie de Jésus (sous l'année 1644), combien fut grande l'influence du Séminaire de Bourdoise, pour susciter de semblables établissements. « Depuis peu d'années, dit ce Père, M. Olier, fils d'un maître des requêtes, voyant le grand bien que produisait dans le Clergé le Séminaire de Saint-Nicolas, si saintement dirigé, avait pris la résolution de renoncer aux missions qu'il faisait dans diverses provinces, et d'établir, sur ce plan, un autre Séminaire dans la paroisse de Saint-Sulpice, qui était alors fort dérangée. Dans cette vue, il loua une maison à Vaugirard, où il rassembla quelques Ecclésiastiques dont il connaissait le zèle, et il leur proposa de se réunir pour travailler, de concert, à la réforme du Clergé, d'où dépendait la sanctification des peuples. Pour

plus saints personnages de son temps, et le rangent, avec saint Vincent de Paul, M. Bourdoise et M. Olier, parmi les plus grands réformateurs du Clergé. » (*Le P. J. Eudes, apôtre des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Ses vertus, chap. XLV.*)

mieux réussir, il consulta M. Bourdoise, qu'il appelait *le Modèle et le Maître des Ecclésiastiques*, et il lui demanda les instructions nécessaires pour diriger ces jeunes élèves, qui se destinaient au service des saints Autels. M. Bourdoise bénit Dieu de ce que, dans une moisson si abondante, il suscitait de grands hommes pour former des œuvres évangéliques, et il conseilla à ce nouvel Elie de bien choisir les sujets qui viendraient se mettre sous sa conduite, et de ne prendre que ceux qui seraient en état de profiter des exercices du Séminaire; il lui recommanda de bien éprouver leur vocation, de les élever d'une manière un peu dure, parce que la vie ecclésiastique était très laborieuse, et surtout de les former solidement dans les exercices de l'oraison et de la mortification (1) ». Nous tenions d'autant plus à invoquer, ici, le témoignage d'un si illustre biographe, qu'il était parfaitement désintéressé dans cette question des Séminaires, ce que certains historiens de M. Olier, ne se sont pas toujours montrés. Notre devoir est de nous faire l'écho de la vérité, avant tout, et de restituer à Bourdoise un peu de cette antique gloire, que certaines plumes ont pieusement tenté d'obscurcir.

L'Apôtre missionnaire était à peine retourné à Liancourt, au commencement de janvier 1644, qu'il reçut ordre, de l'Evêque de Beauvais, de faire une nouvelle mission dans neuf paroisses de son diocèse. Le Prélat disait, en terminant sa lettre : « Je ne quitte pas M. Bourdoise de venir, cet été, régler toutes les Sacristies de ce Diocèse, et nous en donner quelque échantillon, à la fin de cette mission. . ». Ces trois lignes suffisent pour faire apprécier les immenses travaux de l'Homme apostolique, au diocèse de Beauvais.

(1) Le P. de la Cour, *Vie de M. Bourdoise*, liv. 1.



La mission de ces neuf paroisses, dont nous ne savons pas exactement le nom, étant terminée, M. de Beauvais ne laissa pas plus le Serviteur de Dieu en repos. Il lui confia tant d'affaires, relatives à diverses Paroisses de son Diocèse, dont plusieurs assez difficiles, que l'infatigable Apôtre assure, lui-même, dans une de ses lettres, « qu'il ne lui restait pas de temps pour prendre un peu de repos la nuit ». En outre, depuis plusieurs années, il n'usait plus de vin dans ses maigres repas, car il mangeait si peu, à peine un pouce de pain, qu'on s'étonnait qu'il pût vivre, occupé comme il était, sans répit. Il devint si exténué, qu'on le contraignit de prendre un autre régime, par l'ordonnance même des médecins.

Mais, plus le corps du saint Prêtre s'affaiblissait par l'austérité de sa vie et ses travaux continuels, plus son cœur, si généreux pour Dieu et si dévoué aux âmes, recevait de consolations divines. Car il voyait avec une joie inexprimable, qui ne saurait être comprise que par les personnes jalouses de la gloire du Seigneur, la discipline ecclésiastique, et avec elle l'esprit du Christianisme, commencer à reflourir de toutes parts, grâce au zèle divin d'un grand nombre d'excellents Prélats. Entre les Evêques, nous pouvons citer M. Jacques du Perron (1), neveu de ce grand cardinal du Perron, qui fut, en

(1) Du Perron (Jacques), du diocèse de Coutances, neveu de Jacques, cardinal du Perron, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, et de Notre-Dame-de-Lyre, fut fait évêque d'Angoulême, en 1636. Il était alors grand aumônier de Marie-Henriette, qui avait épousé Charles I<sup>er</sup>, roi de la Grande-Bretagne.

Il fut sacré à Paris, dans l'église de Picpus, le dimanche 14 juin 1637, par Charles de Monchal, archevêque de Toulouse, accompagné de Gilles Boutault, évêque d'Aire, et François Mallier, évêque de Troyes.

Il fit son entrée à Angoulême, en 1638, au mois de mai. En 1645,

temps, l'appui des catholiques et le fléau des hérétiques.

Ce digne neveu d'un si savant oncle, ayant pris possession de l'évêché d'Angoulême (1), qu'il avait trouvé ravagé par le calvinisme, appela, pour le seconder dans la réforme, en qualité de grand-vicaire, M. Du Bois, l'un des premiers et des plus affectionnés disciples de Bourdoise. Il comptait qu'avec cet excellent ouvrier, tout plein de l'esprit apostolique et des maximes de celui qui avait été son saint Maître, il pourrait former un Clergé nouveau et renouveler ainsi la face de la terre (2). Bourdoise, informé, par les fréquentes lettres du Grand-Vicaire, des besoins de ce diocèse, contribua à sa réforme, non seulement par ses prières auprès de Dieu, mais encore par le concours de ses lumières, qui produisirent un tel effet sur les esprits des Ecclésiastiques de ces quartiers, que M. Du Bois ne savait comment lui en exprimer sa reconnaissance. « J'ai lu et relu votre lettre, lui écrivait-il, le 4 juillet, sans me pouvoir saouler de la lire, non en qualité de simple missive, mais comme une patente de notre grand Prêtre et souverain Pontife Jésus-Christ, lequel me semblait avoir conduit votre esprit et votre main, pour me donner des instructions si salutaires et de si charitables avis. Je m'en vas tout maintenant à l'Autel,

il harangua le Clergé, qui était assemblé à Paris, de la part de la reine d'Angleterre. Il fut transféré à Evreux en 1646, et mourut en 1648.

On a dit du Cardinal du Perron, qu'il ressemblait à la statue de Nabuchodonosor, dont la tête d'or et la poitrine d'airain étaient portées sur des pieds d'argile. Effectivement, il avait de mauvaises jambes, et était toujours valétudinaire.

(1) *Angoulême*, grande et très ancienne ville du département de la Charente, située sur le sommet d'un coteau élevé, qui domine toute la contrée. A 118 lieues S.-O. de Paris.

(2) Ps. ciii, 30.



lui offrir le saint Sacrifice pour action de grâce... Je puis dire, en vérité, que tout ce diocèse vous aura une pareille obligation que moi, puisqu'il ressentira, par ce moyen, les effets du zèle qui vous brûle et vous consume, depuis tant d'années... ».

Bourdoise bénissait le Ciel, qui voulait bien rendre salutaires ses instructions. Il donna pour aide à M. Du Bois, en l'œuvre du Seigneur, M. de la Bretonnière, qui, de conseiller du Présidial d'Angoulême, s'était fait Ecclésiastique, avait été formé par lui et s'était mis sous la direction du Grand-Vicaire.

C'est incroyable comme, par le zèle et les travaux de ces deux grands et vertueux personnages, secondés ensuite par les Prêtres de la Mission et des Pères capucins, et par le bon exemple et les soins du pieux Evêque, ce diocèse, en peu d'années, prit une forme toute nouvelle.

Tandis qu'auparavant, la simonie, la confidence, la pluralité des bénéfices incompatibles, l'ignorance, l'impie, la non-résidence, l'oisiveté, l'avarice et l'insensibilité pour le bon Dieu et son culte, étaient comme autant d'épines qui remplissaient ce champ : on y vit se rétablir, parmi le clergé, l'examen sérieux pour les Ordres, même pour la simple tonsure, avec la retraite préparatoire, l'étude des saintes Ecritures, les Conférences entre messieurs les Curés, dont le fond était les matières ecclésiastiques, comme l'obligation de porter l'habit Clérical, l'excellence et la sainteté du ministère, l'oraison, l'Office divin, le saint Sacrifice de la Messe, l'administration des Sacraments, l'instruction des peuples, le zèle des âmes, les qualités d'un bon confesseur, etc. Les Conférences, par les bénédictions que leur donna le Seigneur, changèrent totalement le diocèse, au moyen du Clergé, qui se reformait.

Jadis, on admettait des Pasteurs tellement ignorants, qu'on fut sur le point d'en recevoir deux, dont le premier ne savait pas lire, et le second, depuis plus de trente ans, n'avait jamais consacré le précieux Sang, parce qu'il n'en savait pas la forme, ou qu'il ne l'avait point lue pour l'apprendre (1). Mais, bientôt, on vit reflourir, parmi les Prêtres, une sainte émulation, et c'était à qui saurait le plus à fond ses devoirs. Le peuple y fut instruit par des missions et par de bons maîtres d'écoles, qu'on eut soin de multiplier. Enfin, cette réforme fut assurée par un Séminaire diocésain, qu'établirent les deux disciples de Bourdoise, d'après ses avis, et dont la conduite fut confiée aux Prêtres de la Mission, dits Lazaristes, par l'insuffisance du nombre des Prêtres de Saint-Nicolas. On croirait difficilement, aujourd'hui, que le pieux Bourdoise ait pu, presque lui seul, avec le secours divin, opérer une rénovation, ou réforme, si radicale et si complète dans le Clergé et chez les peuples. Combien lui a-t-il coûté de peines, de fatigues, de sueurs, de prières et de larmes, pour atteindre ce résultat ! Certains, à courte vue, dans les mystères et les desseins de la Providence, qui avait formé cet homme incomparable pour une mission si grande, si difficile et si sublime, trouvaient le zèle de ce saint Apôtre quelquefois trop ardent, et même un peu indiscret. On souhaitait, de lui, un peu plus de laxisme et de tolérance pour les abus commis. On résolut de lui en faire donner quelques avis, mais la difficulté était de trouver quelqu'un qui pût réussir. On jeta les yeux sur M. Vincent (saint Vincent de Paul), qu'on savait

(1) Au lieu des paroles de la Consécration, il disait celles-ci : *Hic est calix sanguinis Domini nostri Jesu Christi, custodit vitam meam in vitam æternam. Amen.*



être familier avec lui, et pour qui Bourdoise avait une estime et une affection particulière. Le Saint refusa d'abord, tant il était, lui-même, circonspect et prudent; mais fortement pressé, il consentit enfin à cette démarche, qui lui coûtait beaucoup.

Saint Vincent alla donc trouver le saint abbé Bourdoise et, après les compliments ordinaires, lui témoigna qu'il avait quelque chose de conséquent à lui communiquer, mais qu'il appréhendait de lui faire de la peine. « Dites donc hardiment ce que vous voudrez, lui répondit Bourdoise, devinant à peu près ce que ce pouvait être, dites, je vous écouterai volontiers. » — « C'est, dit saint Vincent, que vos amis sont persuadés que vous seriez beaucoup plus utile au Clergé et au peuple, si vous vouliez modérer un peu votre zèle, et parler avec plus de douceur et d'honnêteté. » — « Vous n'êtes tous que des poules mouillées, reprit Bourdoise, avec un air d'indignation, vous n'êtes que des politiques, qui abandonnez lâchement la cause de Dieu et de son Eglise, de peur de déplaire aux hommes.... »

On assure que saint Vincent, l'entendant parler ainsi, se mit à genoux et lui fit de grandes excuses de la liberté qu'il avait prise. Bourdoise, admirant l'humilité de ce grand homme, se mit aussi à genoux, l'embrassa tendrement, et le remercia de la charité qu'il avait pour lui. Et, quoiqu'il crut avoir de bonnes raisons pour justifier ses manières, il ne laissa point de faire beaucoup de réflexions sur ce qu'on lui avait dit. C'est, apparemment, à cette occasion, qu'il écrivit sa lettre originale, de vingt-cinq pages, matière d'un volume. qui a pour titre : *Contre les rudesses d'Adrien Bourdoise*, où il marque ainsi ses sentiments :

« Plusieurs personnes souhaiteraient que je fusse un

peu plus modéré et plus accommodant. Je le souhaite, moi-même, de tout mon cœur, il y a plus de trente ans. Je ne laisse pas, dit-on, de faire encore beaucoup de fautes; j'en conviens, mais par la grâce de Dieu, je veux m'en corriger, et j'espère profiter des avis qu'on me donne pour cela. Au reste, il y a si peu de discipline dans le Clergé et dans le peuple, et si peu de personnes qui ouvrent la bouche ou qui étendent la main pour y apporter quelque remède, que c'est pitié! Car quand il n'y va que des intérêts de Dieu, il y a peu de gens qui y prennent part. Cela est effroyable, et j'ai de la peine à ne dire mot et à me tenir en repos, voyant la nécessité qu'il y a de parler et d'agir. »

Ce zèle si pur et si dévoué aux intérêts du Seigneur, alors que la tiédeur et une sorte d'indifférence glaciale pour Dieu, se remarquait surtout chez les Ecclésiastiques, lui attirait souvent des contradictions dont il sortit toujours victorieux, tant par la pureté de son intention, que par son admirable confiance en la divine Providence. Du reste, de grands et vertueux personnages de son temps, qui le connaissaient intimement, bien loin de l'en blâmer, l'en louaient publiquement et prenaient quelquefois sa défense. Le Serviteur de Dieu s'est plu à le consigner, pour la consolation des fidèles, dans la même lettre.

« En 1629, dit-il, feu, de sainte mémoire, le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, fut consulté par des personnes de considération, sur le salut de Bourdoise, à cause de ses indiscretions : et ce saint Personnage qui connut, intimement et très particulièrement, Adrien Bourdoise, qui savait ses desseins, ses saillies et ses indiscretions, fit une assez bonne réponse, grâces à Dieu ! ainsi qu'il est marqué dans une déposition du procès-verbal qui fut fait à Paris sur la vie de ce bienheureux Evêque. »



On ne peut que rappeler la réponse de saint François au cardinal de Retz, qui trouvait le zèle de notre Bourdoise trop ardent. « Croyez-moi, Monseigneur, nous n'avons pas encore ouï dire que personne ait été damné, pour avoir eu trop de zèle pour le rétablissement de la discipline de l'Eglise. »

Cette réponse, fort honnête, était bien à sa place; elle devait être une utile leçon pour un homme dont, au rapport des contemporains, le zèle et la conduite étaient loin d'être à la hauteur de la dignité et du ministère.

Ce zèle brûlant pour la gloire du bon Dieu et la beauté de l'Eglise, le saint abbé Bourdoise l'exerça, vers ce temps, dans le diocèse de Pamiers. Depuis près d'un siècle, ce diocèse était infesté par l'hérésie de Calvin, tellement que les Evêques, non seulement n'avaient pu y apporter remède, mais encore plusieurs, notamment Messieurs du Peyron et de Lussand (1), y avaient considérablement souffert de la persécution de ces novateurs, et n'avaient pu, que très difficilement, maintenir les principaux points de discipline ecclésiastique; un grand nombre étaient tombés en désuétude, par la force des abus et la violence des faux chrétiens.

Bourdoise avait été informé, depuis longtemps, de la

(1) Bertrand II du Patron, ou du Peyron, succéda à Robert de Pellevé, en 1579. La persécution des hérétiques fut si violente, à son égard, qu'à peine put-il exercer quelquefois ses fonctions épiscopales, et obtenir, comme par aumône, les choses nécessaires à la vie. Il mourut dans la paix du Seigneur, le 18 juin 1604.

Joseph d'Espardes de Lussand, fils de Joseph, capitaine des Gardes de Henri III, fut nommé par Henri IV à cet évêché, après quelques années de vacances du siège. Son sacre eut lieu en février 1608. Il assista aux États généraux à Paris, en 1614, souffrit beaucoup de la part des hérétiques, et mourut à Toulouse, le 25 décembre 1625.

situation déplorable de ce diocèse, il en gémissait souvent, au pied de son Crucifix ; mais il ne pouvait en demeurer là, s'il entrevoyait quelque issue pour y commencer une réforme. Car, selon une de ses belles paroles, « comme le médecin, par écrit, ne guérit personne, de même l'amour de Dieu, qui ne s'arrête qu'aux bons sentiments et aux discours de dévotion, ne guérit pas les âmes ». Il attendit, avec sa prudence ordinaire, que le Ciel lui ouvrît une porte, quand le moment serait arrivé : c'est ce qui eut lieu, par la nomination de M. de Sponde<sup>(1)</sup> au siège de Pamiers. Le pieux Bourdoise, qui connaissait son caractère noble, ferme et franc, entra bientôt en communication avec lui, au moyen de ses écrits et de ses amis, qui parlèrent de ses vues, pour la Réformation, au saint Prélat. Celui-ci n'eut qu'à se reposer, dans le Seigneur,

(1) Sponde (Henri de) naquit à Mauléon de Soule, bourg de Gascogne, le 6 janvier 1568. Il eut pour parrain Henri de Bourbon, depuis roi de France, sous le nom de Henri IV, et fut élevé dans le Calvinisme par son père, qui était secrétaire de Jeanne, reine de Navarre. Il se rendit habile dans les langues grecque et latine, dans le droit canon et civil, et devint maître des requêtes. La lecture des livres de controverse des Cardinaux du Perron et Bellarmin, lui ayant ouvert les yeux, il abjura le calvinisme, en 1595.

Il accompagna à Rome le Cardinal de Sourdis, en 1600, et fut fait prêtre six ans après. Louis XIII l'ayant nommé à l'évêché de Pamiers, en 1626, il refusa cette dignité, et ne l'accepta que par l'ordre du pape Urbain VIII. Il n'oublia rien pour convertir les hérétiques de son diocèse, et mourut saintement, le 18 mai 1643, âgé de 75 ans.

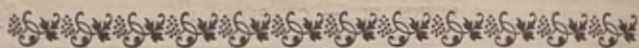
On a de Sponde un livre de *Cœmeteriis sacris*, 1596 et 1600 ; un *Abrégé des Annales de Baronius*, en 2 volumes in-folio, plusieurs fois réimprimé ; la *Continuation des mêmes Annales*, jusqu'à l'an 1640. Quelqu'autre a continué, jusqu'à l'année 1647, 2 vol. in-folio. Pour rendre plus parfait ce beau livre, Sponde y ajouta les *Annales sacrées de l'Ancien Testament, jusqu'à Jésus-Christ*. C'est un abrégé des *Annales* de Torniel. La meilleure édition des œuvres de Sponde est celle de la Noue, à Paris, en 6 vol. in-folio.



des secours qu'il voulait bien lui accorder dans sa position difficile, par l'Homme de sa droite.

En effet, quoiqu'éloigné de corps, Bourdoise, par sa haute influence, seconda efficacement le vertueux Prélat, pour son œuvre si ardue de la Réformation Cléricale dans son diocèse. Il comprit aussi l'importance d'un Séminaire et l'utilité des Communautés ecclésiastiques, pour se former un Clergé nouveau, qui fût à la hauteur de sa sublime mission, et il y travailla autant que les difficultés des temps le lui permirent. On peut dire que sa voix et sa plume s'harmonisaient admirablement avec sa conduite, pour au moins fermer la bouche aux hérétiques, qui prétendaient, pour justifier leur scission avec l'Eglise Romaine, les dérèglements d'un grand nombre d'Ecclésiastiques. Peut-être serions-nous vrai, en disant que le saint père Bourdoise ne fut pas étranger aux travaux intellectuels du Prélat sur l'histoire de l'Eglise, qu'il dut l'encourager à ce long labeur, par le motif du grand bien qu'en retireraient le Clergé et les fidèles, dont il était le Pasteur.

On serait étonné de cette attention et des soins du Serviteur de Dieu, sur tant de choses et tant de lieux à la fois, si on ne savait que les Saints, précisément parce qu'ils sont saints, ont un amour infini et, dans la mesure de cet amour, un zèle inexprimable pour les intérêts de Dieu, dans la sanctification des âmes. « Si j'aime vraiment les âmes, disait Bourdoise, je dois les aimer purement ; si je les aime purement, je n'aimerai pas les unes en négligeant les autres, puisque Dieu les aime toutes également. » Ce raisonnement, logique d'ailleurs, est le meilleur interprète de l'amour et du zèle universel du saint Prêtre, pour toutes les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ.



### CHAPITRE III

M. Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, demande à Bourdoise de ses disciples, pour réformer son diocèse. — Bourdoise participe à cette réforme. — Il détourne le Grand-Vicaire de l'Évêque d'accepter un canonicat à Notre-Dame de Paris. — Il fait un nouveau pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Victoire. — Un épisode à Senlis, touchant la fréquentation de la Paroisse. — Le docteur Habert, évêque de Vabres. — Course de dix lieues, au diocèse de Beauvais. — Un maigre repas. — Trait édifiant, passé à Cambronne.

Nous avons vu combien le diocèse d'Angoulême profita des lumières et de l'influence de Bourdoise, par la bénédiction que le Ciel donna à son zèle et à ses efforts, pour la réforme du Clergé et des peuples. Le Père de toute miséricorde et le Dieu de toute consolation (1) regarda d'un même œil de compassion le diocèse de Châlons, en Champagne (2). Il lui avait donné, pour le gouverner, Messire Félix Vialart (3) qui, voulant ramasser les pierres

(1) II, Cor. 1, 3.

(2) *Châlons-en-Champagne*, ou *sur-Marne*, ancienne et grande ville. La cathédrale est belle. Cet édifice, ayant été brûlé et rebâti, fut consacré par le pape Eugène III, le 26 octobre 1147. A 42 lieues E. de Paris.

(3) Vialard de Herse (Félix), fils de Michel, président au Parlement de Paris et ambassadeur du roi en Suisse, naquit à Paris en 1613. Nommé à l'évêché de Châlons, alors qu'il était abbé de la Sainte-Celle et de Pibrac, l'an 1640, il fut sacré à Paris l'an 1642, assista à l'assemblée du Clergé de France en 1645, fit bâtir, par



du Sanctuaire qui étaient dispersées, prit, pour le seconder dans ce grand ouvrage, deux enfants spirituels du saint abbé Bourdoise, messieurs Pelletier et de Basseline, au lieu d'une douzaine qu'il avait désiré, de la maison et Séminaire de Saint-Nicolas. Ayant fait du premier son Grand-Vicaire, et du second son Official ou Vice-Gérant, il sut si bien ménager le Clergé du diocèse, par sa grande douceur et ses manières honnêtes, mais fermes et efficaces, qu'il réussit à réformer les mœurs non seulement des Ecclésiastiques, mais encore des diocésains. Il retrancha les danses, le cabaret, le trafic, les mauvaises fréquentations, et introduisit, parmi son Clergé, l'étude des lettres, la méditation des Saintes-Ecritures, la propreté des églises, la régularité des heures pour les offices divins, l'instruction du peuple et surtout des petits enfants.

Bourdoise, quoiqu'absent de corps, était présent d'esprit à toutes ces saintes œuvres, dirigées selon ses principes et soutenues par son influence et ses prières. Il eut certainement, devant Dieu et devant les Anges, part à tous ces biens. Car par ses lettres et ses écrits, non seulement il soutenait ses deux disciples dans leurs travaux, qui étaient considérables, mais il gagna à Dieu un grand nombre de gens de mérite dans Châlons, les portant à

le conseil de Bourdoise et la coopération de ses disciples, un Séminaire en 1646, tint un synode en 1648, assista au sacre de Louis XIV en 1654. Sa vertu était solide, sincère et sans amertume, il contribua beaucoup à la paix de Clément XI, en 1669.

Il mourut dans son Séminaire, auquel il était fort affectionné, et après avoir gouverné saintement son diocèse et donné des marques d'une parfaite soumission au Saint-Siège, à l'occasion du formulaire d'Alexandre VII, l'an 1680. Son nom est inscrit avec le titre de *Vénérable* au *Martyrologe universel*, le 1<sup>er</sup> jour de mai.

On a de ce grand et saint Evêque, l'une des gloires de l'Eglise gallicane, un *Rituel*, des *Mandements* et des *Instructions pastorales*.

seconder, de tout leur pouvoir, les bonnes intentions de leur digne et saint Evêque. Les principaux furent M. le Doyen et quelques Chanoines de la cathédrale, messieurs les Curés de Saint-Eloy et de Saint-Jean, M. Gaucher, chanoine de Notre-Dame, et divers autres.

Il faut dire que M. de Châlons avait établi à Soudé (1) une Communauté de Prêtres, selon l'esprit et les maximes du saint abbé Bourdoise qui, sur sa demande, lui en avait adressé les règlements, et que ces dignes Ecclésiastiques coopérèrent merveilleusement, avec leur saint Evêque et les disciples de l'Homme de Dieu, au renouvellement de la piété chrétienne et sacerdotale dans ce pays. Bourdoise eût été heureux d'y aller, mais ses travaux, à Liancourt et ailleurs, l'en empêchaient. Il eût reçu l'accueil le plus flatteur de l'Evêque de Châlons, car il en était, lui et les siens, fort estimé. Le Prélat lui-même lui avait dit, alors qu'il lui manifestait le désir d'avoir de ses disciples : « On vous estime beaucoup ici, et vous trouverez à vous occuper dans le champ du Seigneur. »

Le Grand-Vicaire de Châlons, voyant que la Réforme ecclésiastique faisait du progrès, de jour en jour, et que tout allait en mieux, pensa à se retirer, pour accepter un canonicat à Notre-Dame de Paris. Pourtant, il ne voulait pas faire une démarche si importante, sans avoir les avis de celui qu'il avait toujours regardé et vénéré comme son Maître dans la vie intérieure et ecclésiastique. Bourdoise lui fit voir les obligations d'un Chanoine de cathédrale si effroyables, que non seulement il refusa cette prébende, mais quitta encore, peu de temps après, son grand-vicariat de Châlons, pour finir ses jours,

(1) *Soudé-Notre-Dame*, village du département de la Marne, à 4 lieues de Vitry.



comme un simple Prêtre, chez messieurs de l'Oratoire de Jésus.

Notre Serviteur de Dieu, qui était de retour à Liancourt, ne vivait que de prières, de travaux et de sacrifices. Ayant fait, selon sa pieuse coutume, un pèlerinage de dévotion à Notre-Dame-de-la-Victoire (1645), afin de mettre sa Communauté naissante, et son Séminaire de Liancourt surtout, sous la protection de la très sainte Mère de Dieu, il resta quelques jours à Senlis, pour y communiquer au Clergé de cette ville de la plénitude de son esprit ecclésiastique. Pendant ce temps-là, ayant vu, dans une église de Religieux, des séculiers jusque sur le marchepied de l'autel, qui assistaient à leurs offices, et remarqué qu'ils retenaient les Dimanches et les Fêtes les fidèles chez eux, au lieu de les envoyer à leur Messe de Paroisse, il supplia le père Prieur d'y mettre ordre à l'avenir: c'est ce que le Prieur exécuta très ponctuellement, tant on avait de respect pour Bourdoise et de vénération pour ses sentiments.

Vers la fin de cette même année, le pieux Bourdoise apprit, non sans en éprouver une douce émotion, qu'un de ses dignes amis montait sur le siège épiscopal de Vabre (1): c'était le docteur Habert (2). Cet illustre docteur avait toujours été l'un des plus sincères admirateurs et

(1) *Vabre*, ville du département de l'Aveyron, doit son origine à une célèbre abbaye de Bénédictins, fondée au IX<sup>e</sup> siècle, et érigée l'an 1317 en évêché, aujourd'hui supprimé. A 1 lieue de Saint-Affrique.

(2) Habert (Isaac), après des études solides et soutenues par une piété exemplaire, fut reçu docteur de Sorbonne en 1626. Ensuite il fut fait chanoine et théologal de Paris, et en 1645, le 17 décembre, il reçut la consécration épiscopale.

Ayant gouverné saintement l'Eglise de Vabre, il mourut d'apoplexie, le 11 janvier 1668, dans un lieu appelé Pont-de-Salas,

des plus zélés disciples du Serviteur de Dieu. Constamment il avait fait de ses maximes le sujet de ses méditations, et de sa sainte vie la règle de sa conduite. Ainsi, tout pénétré de l'esprit de ce vénéré Maître, qu'il porta sur son siège et chercha toujours à communiquer à ses Prêtres, il vint à bout de renouveler l'ordre Clérical et la piété chrétienne dans tout son diocèse. On peut dire que ce docteur est l'une des plus grandes gloires du pieux Bourdoise, et ses écrits, où respire la quintessence de ses plus belles maximes, ont produit de très grands fruits dans l'Eglise.

En ces jours-là, l'Homme apostolique fit une course de dix lieues, dans le diocèse de Beauvais, pour visiter les Curés, par ordre de Mgr l'Evêque, et pour des affaires de la dernière conséquence, qui pressaient tant, qu'il fallait presque toujours courir la poste; mais notre bon Seigneur Jésus-Christ, pour la gloire duquel son fidèle Serviteur sacrifiait ainsi son repos et sa santé, centuplait ses forces et fortifiait divinement son noble courage.

près de Rodez, d'où il fut transporté à Vabre, et fut inhumé dans la Cathédrale qu'il avait fait bâtir.

Ce grand Evêque se signala par ses vertus épiscopales, par son dévouement à servir l'Eglise et son zèle à renouveler la discipline dans son diocèse, non moins que par ses savants écrits, dont les principaux sont : *Trois discours* contre l'*Augustinus* de Jansénius. — *Défense de la Foi*. — *Une traduction du Pontifical de l'Eglise grecque*, avec de savantes notes. — *De consensu hierarchiæ et monarchiæ*. — *De Cathedra seu Primatu sancti Petri*. — *Défense de la théologie des Pères grecs sur la grâce*. — *Explication des Epîtres de saint Paul à Timothée, à Tite et à Philémon*. — *Une Paraphrase de quelques Psaumes*, qui se trouve dans la Bible des Septante; des *Poésies latines* où il y a de l'élégance et de la pureté; des *Hymnes*, qu'on trouve dans quelques bréviaires et, en particulier, sur la fête de saint Louis, qu'on chantait dans l'Eglise, et dont le caractère particulier est une onction propre à nourrir la piété et une simplicité touchante.



Arrivant le soir chez un Curé, exténué de fatigue et de faim, n'ayant presque rien mangé de tout le jour, il ne trouva qu'un domestique qui ne put lui donner, pour souper, d'autre nourriture qu'un morceau de pain, avec une poire et une chopine d'eau fraîche. Il but cette eau, reprit son chemin, en mangeant son pain et son fruit, et il arriva au lieu où il désirait, aussi frais qu'il l'était à son départ, le matin. Il était si habitué à ce genre de privations et à cette sobriété extraordinaire, qu'il disait quelquefois, en souriant, à ceux qui lui demandaient des nouvelles de sa santé: « Adrien Bourdoise n'a pas le loisir de savoir comment il se porte, sinon quand les occasions le pressent de garder le lit, et de penser à mourir à la hâte. Au reste, son corps est bon, mais sa tête ne vaut quasi plus rien, parce qu'elle se lasse de travailler. »

Cette même année, le Serviteur de Dieu fit la visite des huit paroisses dépendantes de la Seigneurie de Liancourt, pour instruire les bonnes gens de la campagne, consoler les malades, les entendre en confession, les préparer à l'éternité et pour assister, en sollicitant la commisération des riches, les invalides du travail et les nécessiteux, avec la permission des Curés, qui le recevaient toujours avec l'estime due à sa vertu et les égards dûs à l'autorité diocésaine qui le leur envoyait.

Il passa, une fois, chez quatre Curés des environs de Liancourt et, ne les ayant point trouvés, il prit une autre route. Comme il était bien monté, car il avait un bon cheval du château, il alla à Mello et à Cires, puis partit pour vêpres à Cambronne (1). Là, il rencontra une ving-

(1) *Cambronne-les-Clermont*, village situé sur une éminence, à 14 de lieue au S. de Clermont (Oise). L'église est un monument

taine d'Ecclésiastiques qui étaient venus fêter saint Etienne, qui en est le patron. Il n'entra point dans le chœur, parce qu'on ne put trouver de surplis pour lui ; mais après avoir donné aux fidèles l'exemple de la modestie et d'un saint respect pour la maison de Dieu, durant les offices, il édifia toute la compagnie d'une façon merveilleuse par ses discours et par sa conduite.

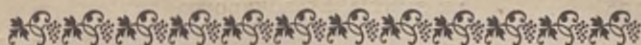
Il fit ensuite une visite au Curé de Nointel (1), et lui suggéra diverses choses pour le bien des fidèles confiés à sa vigilance pastorale. Ce ne fut qu'avec le plus sensible déplaisir que le digne Pasteur le vit quitter sa demeure, car il eût été si heureux de le posséder quelques jours !

des plus intéressants à étudier. On y remarque des peintures curieuses du XIII<sup>e</sup> siècle ; on y conserve aussi le titre de la dédicace de cet édifice au même siècle. Dans le cimetière, est une Croix fort ancienne, représentant d'un côté Jésus crucifié, et de l'autre la sainte Vierge Marie, tenant dans ses bras le divin enfant Jésus (X<sup>e</sup> siècle).

(1) *Nointel*, canton de Liencourt, est à 1 lieue 1/2 de ce bourg. Un beau château, dans ce village, faisait partie des domaines de M. le Duc de Bourbon. L'église, qui est sous le vocable de saint Vaast, est un des plus anciens édifices de la contrée ; les bas-côtés et le chœur sont du XII<sup>e</sup> siècle.







## CHAPITRE IV

M. Granger, évêque de Tréguier, appelle M. Duval, disciple de Bourdoise, dans son diocèse. — Influence du saint Réformateur en cette occasion. — Il envoie à M. Duval une quantité de livres sur la Cléricature. — Eloges des méditations de Beuvelet, écrites sous l'influence du Serviteur de Dieu. — Bourdoise dispose plusieurs ecclésiastiques à seconder la réforme. — Sa correspondance avec M. Duval, qui loue le zèle et les travaux de ce saint Maître, et voudrait le venir voir. — Ses relations avec le bon Henri ; avantages qui en résultent à Liancourt. — Les soins de la divine Providence sur la Communauté.

CE que Bourdoise ne pouvait faire directement lui-même, il le faisait par ses disciples. M. Grangier (1), ayant été élu évêque de Tréguier (2), diocèse situé aux extrémités de la France, le trouva dans un état pitoyable. Il crut ne pouvoir mieux faire que de s'assurer d'un homme qui eut, en un degré excellent, toutes les qualités d'un parfait Ecclésiastique : la science, la piété, le zèle, la prudence, la force et l'amour de la discipline.

(1) Balthazard Grangier, fils de Timoléon, seigneur de Liverdis, et d'Anne de Préfuge, avait été aumônier de Louis XIII, et l'était de Louis XIV, lorsqu'il fut désigné évêque de cette ville, en février 1646. Il fut sacré à Saint-Victor de Paris, le 18 novembre suivant, et présidait encore à cette église en 1656. Nous ignorons l'année de sa mort.

(2) *Tréguier*, ville du département des Côtes-du-Nord, à 125 lieues O. de Paris. Elle est avantageusement située, et possède un port capable de recevoir les plus gros vaisseaux marchands.

Il choisit donc, à Paris, M. Duval (1), qui avait puisé sous la direction de Bourdoise, dans le Séminaire de Saint-Nicolas, l'esprit clérical, et lui donna la dignité de Théologal de Tréguier. Il serait difficile d'exprimer les biens immenses que ce digne ouvrier évangélique, appuyé de son vertueux Evêque et surtout des sages conseils de son ancien et saint Maître, avec lequel il avait une correspondance suivie, produisit dans tout le diocèse. Par ses soins, et conformément à l'institution du saint abbé Bourdoise, on y établit un Séminaire en règle, où régnait l'esprit de la vraie piété, l'exercice de dix jours avant l'Ordination, des Conférences entre les Recteurs, où ce digne Théologal assistait en personne, tantôt en un lieu et tantôt en un autre, afin d'animer tous les Ecclésiastiques par sa présence, et de les éclairer par sa doctrine. On établit encore des Confréries de charité, dans les Paroisses, pour assister les malades; des écoles chrétiennes pour l'instruction de la jeunesse, et d'autres œuvres sans nombre.

Comme la moisson était trop abondante, pour le petit nombre d'ouvriers évangéliques que M. de Tréguier avait emmenés dans son diocèse, Bourdoise, qui voulait contribuer, de toute l'étendue de son pouvoir, à tant de bonnes œuvres, ne se contenta point d'envoyer à M. Duval diverses pièces de matières Cléricales de sa composition, il y ajouta, plus tard, les Méditations de Beuvelet qui venaient de sortir de presse. Le Théologal faisait si grand cas des livres de son Maître, qu'il eût voulu

(1) Duval (Jean), prêtre, né à Paris, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, bachelier en théologie de la Sorbonne, mourut le 12 décembre 1680. On lui attribue divers ouvrages en vers français, à la plupart desquels il n'a pas mis son nom. Ils ont tous pour objet quelques événements remarquables de son temps.



les voir répandus sur toute la terre. Une fois, parlant des Méditations de Beuvelet, il dit « que ce seul livre, avec le secours de la divine grâce, était capable de sanctifier tous les Ecclésiastiques qui en feraient bon usage. » Et il ajouta ces paroles fort remarquables : « Je ne serais réellement satisfait que si je voyais ce livre aussi commun, parmi les Prêtres, que le bréviaire. C'est un livre vraiment ecclésiastique, c'est un brandon de feu qui sort du Séminaire de Saint-Nicolas, comme d'une fournaise que M. Bourdoise a allumée par son esprit de zèle, d'amour et de sacrifice. » Il eût pu ajouter que ces Méditations sont aussi un livre excellemment chrétien, d'une doctrine aussi élevée que profonde, et bien propre à instruire et à éclairer tous les fidèles des devoirs du Christianisme.

Un historien dit (1) que le pieux Bourdoise engageait Beuvelet, lorsqu'il travaillait à ce bel ouvrage de ses Méditations, à faire la première partie de son livre des devoirs du Christianisme. Ces devoirs, l'Homme de Dieu les réduisait spécialement à s'acquitter des engagements et des promesses contractés dans le Baptême, à accomplir les commandements de Dieu et de l'Eglise, et à satisfaire pleinement aux emplois de sa condition, chacun dans l'état où Dieu l'a mis.

Le saint Réformateur voulait qu'on inspirât aux jeunes élèves des Séminaires un profond sentiment d'estime et de respect, avec un tendre et sincère amour pour Dieu ; et c'est ce qu'il recommandait à M. Duval. « La première qualité qu'il faut aux Prêtres, disait-il, c'est l'amour, la seconde l'amour, et toutes les autres l'amour, et les Prêtres sans l'amour de Dieu, fussent-ils docteurs en théo-

(1) *Vie du vénérable Bourdoise*, liv. III, chap. 5.

logie, ne seront que des Prêtres en figures et en portraits (1). »

Mais, au milieu de son zèle pour le rétablissement de la vraie piété, il était d'une admirable prudence dans sa conduite et celle des autres, pour tenir toujours le milieu.

« La dévotion de ce siècle, disait-il, tend fort aux deux extrémités, également blâmables, qui causent de grands différends. Tel relève les vœux au delà de ce qu'il faut, tel en rabat le mérite le plus qu'il peut. Celui-ci, éloigne tout le monde de la communion, par un excès de zèle et de respect malentendus, pour cet auguste Sacrement; et cet autre y fait aller tous les jours un chacun, sans discrétion. A tout cela, je réponds que le sage fait voir sa sagesse par sa manière d'agir, modérée et assaisonnée de prudence, qui le porte à s'éloigner de toute extrémité vicieuse (2). »

Mais le Serviteur de Dieu ne regardait point encore comme suffisants ces secours extérieurs, qu'il envoyait à son bien-aimé disciple. Il disposa avec soin plusieurs bons sujets de ce diocèse, entre autres messieurs de Montfort et Primagne, afin de donner à leurs pays toutes les lumières et l'ardeur pour le bien dont ils étaient capables. Peu de temps après, M. Duval et son digne Evêque remercièrent l'Homme apostolique de sa coopération, si active et si désintéressée.

M. Duval, qui connaissait à fond les richesses immenses de doctrine et de vérité qui surabondaient dans le cœur de son saint Maître, et qui savait avec quelle géné-

(1) Allusion aux extrêmes où tombaient les Port-Royalistes et leurs adversaires.

(2) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu Adrien Bourdoise*, liv. III, chap. 5.



reuse charité il venait de les déverser sur lui et, par son canal, sur tout le diocèse, aimait à lui donner, de temps en temps, des nouvelles du progrès de la Réforme dans ce même diocèse. Il faisait ainsi remonter les bienfaits qu'il avait reçus jusqu'à leur source et, conjointement avec Bourdoise, il ne se lassait de bénir le Dieu des miséricordes, de le glorifier dans ses dons si magnifiques. Par la même occasion, il demandait de nouveaux conseils à ce Voyant du Seigneur. C'est plein de ces sentiments, aussi vrais que justes, que ce vertueux Ecclésiastique écrivait à la louange de cet Homme admirablement divin :

« Vous êtes l'un de ceux, en notre siècle, à qui le Clergé de notre France a de plus sensibles obligations. Quelque part qu'on aille, en ce royaume, on trouve partout quelques-uns qui ont passé par vos mains ; et le profit qu'ils y ont fait les porte tous à prier Dieu qu'il nous donne toujours ou d'égales ou de plus fortes grâces. Dans cet esprit, que chacun est obligé de se rendre plus parfait en sa profession, votre dessein est admirable en ce que vous ne vous contentez pas de vous perfectionner vous-même, vous travaillez, de plus, à perfectionner ceux qui, par leur caractère, sont vos confrères, et qui, par l'instruction qu'ils reçoivent de vous, s'estiment vos enfants. Mais ces enfants deviennent enfin des maîtres, dans tous les lieux où Dieu les appelle pour son service. Je remercie la Bonté divine qui nous a donné ces grâces, d'autant plus estimables qu'elles sont moins communes. Que si mes affaires ne m'eussent enlevé, tout à coup, pour me porter en Bretagne, je serais allé tout exprès à Liancourt, non pas tant pour admirer la beauté de ce lieu, que pour jouir du bonheur ineffable de votre conversation... »

C'est vers ce temps que l'Homme apostolique eut connaissance de la nomination de son digne ami en Notre-

Seigneur, Charles de Noailles (1), jadis évêque de Saint-Flour (2), à l'évêché de Rodez (3). Ce pieux Prélat faisait le bien sans faste et avec un zèle soutenu par une conduite vraiment pastorale.

Plusieurs fois, et dans des circonstances difficiles, il eut à se féliciter d'avoir pris, pour règle de direction, les maximes du saint abbé Bourdoise sur la Cléricature. Enlevé bientôt à ce nouveau siège par la mort, le Serviteur de Dieu ne se consola de cette perte que par la nouvelle de l'élévation, sur le même siège, d'Hardouin de Péréfixe, docteur de Sorbonne, qui devint plus tard archevêque de Paris. Bourdoise estimait fort ce nouveau Prélat, à raison du grand zèle qu'il déploya toujours pour la discipline ecclésiastique et tout ce qui pouvait rehausser la gloire de l'Eglise. Mais Bourdoise ne s'occupait pas seulement des Ecclésiastiques : le peuple, ce peuple qui était, en plusieurs lieux, comme un troupeau de brebis sans pasteur, avait toujours une large part de son zèle et de ses soins. Il contribuait, de tout son pouvoir et de ses bons avis, à déraciner plusieurs pratiques impies

(1) Charles de Noailles, fils de Henri, comte d'Agen, gouverneur de la Haute-Auvergne, fut d'abord abbé de Saint Gérard d'Aurillac, puis évêque de Saint-Flour. Nommé à cet évêché en 1610, il reçut la consécration épiscopale en 1614.

Tout dévoué à la restauration de la discipline ecclésiastique et au plus grand bien de l'Eglise, il assista à l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1615, et harangua très éloquemment Louis XIII au nom d'une pareille assemblée, le 20 avril 1636. Il se trouva encore à celle de 1645, et passa l'année suivante au siège de Rodez, où il mourut le 29 mars 1648.

(2) *Saint-Flour*, ville ancienne du département du Cantal, située sur une montagne très élevée. A 120 lieues S.-E. de Paris.

(3) *Rodez*, ancienne ville de l'Aveyron, entourée de promenades charmantes. Sa cathédrale est un superbe édifice gothique, surmonté d'un clocher très élevé et d'une grande délicatesse de construction, Rodez est à 147 lieues S. de Paris.



et détestables qui se faisaient entre les compagnons de plusieurs corps de métiers, qu'ils nommaient compagnonnages et qu'il semblait impossible de pouvoir exterminer, parce que le mal était étendu en plusieurs villes de France, et si secret, que ceux qui pratiquaient ces mystères effroyables d'iniquité, qui profanaient ce qu'il y a de plus saint en la Religion, prêtaient serment de ne les jamais révéler non pas même en confession. C'était l'origine de la Franc-maçonnerie (1). Un Ecclésiastique du Séminaire de Bourdoise, qui en savait quelque chose, lui en ayant dit sa pensée, ce saint Réformateur se lia avec un maître-cordonnier, à Paris, parfaitement homme de bien et surnommé, pour ses éminentés vertus, le bon Henri (2), de qui M. le baron de Renty, dont on parlera bientôt, lui avait procuré la connaissance. Bourdoise lui donna, pour le secourir dans cette affaire si épineuse, mais de si

(1) Secte impie dont le démon est le chef suprême, et dont le but est de tenter d'abolir, avec la mémoire de Dieu, son culte sur la terre. Aujourd'hui qu'elle siège au faite du gouvernement, nous ne voyons que trop les maux qu'elle cause à l'Eglise et à la Société. Jésus-Christ bafoué, le Clergé persécuté et la Religion bannie des écoles, tels sont les fruits amers de cette secte infernale. Qu'opposer à un tel fléau, sinon le pur Christianisme ? Et comment paralyser ses funestes effets, si ce n'est en se montrant *Franc-Chrétien* ?

(2) Henri Michel Buck, instituteur de la Communauté des Frères cordonniers, naquit sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle à Arlon, dans le duché de Luxembourg, d'une famille de cultivateurs. Dès son enfance, il se fit remarquer par sa bonne conduite et sa piété. Ayant appris l'état de cordonnier, il sut s'y sanctifier par la pratique des vertus chrétiennes. Il avait pris pour modèles saint Crépin et saint Crépinien ; comme eux il travaillait pour plaire à Dieu, entremêlant son travail de prières et du chant des Psaumes ; comme eux aussi, il s'appliqua à la conversion de ses camarades. Il en engagea plusieurs à profiter des instructions publiques des prédicateurs, à fuir le péché et ses occasions, à pratiquer la vertu et fréquenter les sacrements.

Il vint de Luxembourg à Paris, où il fit connaissance du vertueux

grande importance, cet Ecclésiastique dont il connaissait l'habileté et la prudence. En peu de temps, ils réussirent heureusement à sonder la profondeur de ce mal et même à en extirper la racine dans cette contrée, comme on peut le voir dans la vie de ce saint cordonnier, qui se donna les plus grandes peines pour enlever ces abominations (1).

Celui qui a placé sa confiance en la divine Providence et qui fait l'œuvre de Dieu avec soin ne peut être confondu dans son attente, enseignant à toutes les pages

baron de Renty et, par son moyen, du pieux Bourdoise, et où il continua ses bonnes œuvres. Tous les jours il allait instruire et soigner les pauvres de l'hôpital de Saint-Gervais. Par les conseils de Bourdoise et de Renty, il réunit en Association des ouvriers d'une même profession, afin de leur faciliter les moyens de revenir à Dieu et de vivre en bon Chrétien. Buck fut le premier supérieur de cette Communauté, établie en 1645.

Deux ans après, les tailleurs adoptèrent les mêmes statuts, dont les principales prescriptions étaient de se lever le matin à cinq heures, de faire la prière en commun, de réciter des prières particulières à des heures marquées, d'entendre tous les jours la sainte Messe, de garder le silence, qui n'était interrompu que par des chants pieux, de faire une courte méditation avant le repas, d'assister à tous les offices les Dimanches et Fêtes, de communier fréquemment, etc.

Le bon Henri mourut d'un ulcère aux poumons, le 9 juin 1666, en grande odeur de sainteté. Il fut enterré dans le cimetière de la paroisse de Saint-Gervais, où sa mémoire fut longtemps vénérée, et elle mérite bien de l'être toujours par les fidèles.

Après avoir arrosé sa tombe des larmes de leur reconnaissance, ses enfants spirituels se réunirent pour élever un monument à sa mémoire ; ils se communiquèrent mutuellement et recueillirent les principaux traits de sa belle et sainte vie. Ils se firent ainsi le plus noble héritage des exemples d'un pauvre artisan, dont les vêtements avaient pu à peine lui procurer un cercueil. On fut obligé de quêter le linceul qui couvrit ses précieux restes.— *La Vie du bon Henri*, par Crépy, in-12, 1666.— Celle de la bibliothèque de Lille.— L'abbé Carron, *Vies des justes dans les plus humbles conditions*.

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu Adrien Bourdoise*, liv. III, chap. 2.



nos saints Livres. Le zélé Fondateur l'éprouva bientôt, d'une façon très particulière, car, tandis qu'il se donnait tant de mouvements pour le bien de l'Eglise et de sa patrie, le Seigneur inspira à M. Compaing de céder l'usage de sa maison paternelle, qu'il n'avait, jusque-là, que prêtée à Bourdoise et à ses disciples, qui désiraient se former à la Cléricature. Comme la chose était conséquente, quand, en 1620, M. Compaing conçut, dans l'église même de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le dessein de prêter sa maison paternelle à la Communauté de Bourdoise, on avait fait de ferventes prières à Paris et à Brou, lieu natal du saint Fondateur. Et, dans l'octave de Saint-Denys, M. Froger, M. Froment et M. Duchesne le jeune, allèrent en pèlerinage à Saint-Denys, près Paris, où M. Compaing fit son offrande, que M. Froger accepta, en présence des autres, pour la remettre entre les mains de saint Denys, et la présenter à Dieu.

Mais alors M. Compaing ne pouvait donner la propriété de la maison par cette cérémonie, car il avait encore son père, et il ne pouvait disposer d'un bien de famille. D'autre part, la Communauté, n'ayant pas de lettres patentes du Gouvernement, n'était pas en état de posséder aucun fonds.

En 1647, cette maison fut acquise par la Communauté, au moyen d'un don de quarante mille livres, que lui fit le prince de Conti (1). Ce prince, bien généreux,

(1) Conti (Armand de Bourbon), fils de Henri II, prince de Condé, frère du grand Condé, fut chef de la branche de Conti. Il naquit à Paris, l'an 1629. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il eut les abbayes de Saint-Denys, de Cluny, de Lérins et de Molesme. Après la mort de son père, il quitta l'Eglise pour les armes. Il se jeta dans les intrigues de la Fronde, par inclination pour la duchesse de Longueville. Arrêté, il fut conduit à Vincennes, avec son frère, le grand Condé; il en sortit pour épouser une des nièces

fit cette bonne œuvre sans bruit, en vue de la gloire de Dieu et de l'édification de l'Eglise. Il n'imposa d'autre charge à la Communauté que celle de n'en parler à personne, en quoi il montra un grand exemple de désintéressement, et fit également voir la libéralité d'un illustre prince et la modestie d'un excellent chrétien.

Cette œuvre si belle aura plaidé sa cause devant le souverain Juge, qui tient pour fait à Lui-même, le bien fait à ses Ministres. Qu'il soit à jamais béni de l'avoir inspirée !

De leur côté, les Prêtres de la Communauté, fidèles au secret qui leur avait été imposé, pendant la vie de leur bienfaiteur, ont pensé que, après sa mort, la reconnaissance leur faisait un devoir de publier une action si

du Cardinal Martinozzi, auquel il avait fait la guerre. Ce mariage le mit dans la plus haute faveur. Il fut fait gouverneur de Guyenne en 1654, puis général des armées en Catalogne, où il prit quelques villes; enfin grand maître de la maison du roi, et gouverneur du Languedoc en 1662. Il mourut quatre années après. On dit que son épouse l'avait rendu bon chrétien et même dévot.

Heureux l'homme qui a trouvé une femme qui craint Dieu et vertueuse ! Car, « la femme vertueuse est la couronne de son mari, » dit l'Écriture (Prov. xii, 4), elle est pour lui le premier des biens avec la grâce divine; et aucun avantage ne peut remplacer celui-ci, pour l'homme qui a le funeste sort d'en être dépourvu. « Il vaudrait mieux pour lui, dit encore la Sainte Bible, qu'il habitât une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse. » (Id. xxi, 9.)

La plus dure épreuve que le Ciel puisse donner à l'homme est celle d'une femme impie, perverse et même simplement indifférente, car l'indifférence pour Dieu est un crime. Oh ! que notre République athée prépare de maux à la génération qui nous suivra; qu'elle causera de larmes aux époux et aux enfants, en proscrivant toute idée religieuse et tout enseignement chrétien des écoles, où la jeune fille, qui deviendra épouse et mère, reçoit des impressions ineffaçables, se forme un caractère irréformable et dangereux à tous égards !



glorieuse à sa pieuse mémoire. Ils firent plus, ils placèrent son portrait dans leur bibliothèque, pour faire passer le souvenir de ce bienfait à leurs successeurs, et, chaque année, au jour de son décès, ils célébraient un service solennel, afin que Dieu voulût bien donner le Ciel pour demeure à celui qui leur avait procuré une maison sur la terre.





## CHAPITRE V

Bourdoise compare sa Communauté de Saint-Nicolas, sans demeure fixe, à l'Arche d'alliance. — Son esprit de pauvreté et d'abnégation. — La Communauté et le Séminaire reconnus, une seconde fois, officiellement par l'Archevêque de Paris. — Depuis 1621, le Séminaire avait formé plus de cinq cents Prêtres au diocèse de Paris. — Il prend, chaque jour, de plus amples développements. — Depuis sa fondation, en 1616, il fonctionnait en vrai Séminaire, selon les prescriptions du Concile de Trente. — Il reçoit la sanction royale. — Peine de Bourdoise sur des conventions de la Communauté, faites à son insu : il y adhère. — Il apprend la mort de M. de Raconis. — Il assiste aux obsèques de M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Une nouvelle joie. — Ses saintes liaisons avec les fils de saint Ignace : les pères Nouet, Saint-Jure et Surin.

Jusqu'à l'époque dont on vient de parler (1647), la Communauté et le Séminaire de Saint-Nicolas n'avaient pas eu encore la propriété de la maison qu'ils occupaient ; et quoique Bourdoise n'eût pas expressément défendu de l'entretenir, il était pourtant facile de voir que ce n'était pas son désir. En effet, il lui arrivait souvent de comparer la Communauté à l'Arche d'alliance, qui, depuis Moïse jusqu'à Salomon, n'avait pas eu de demeure fixe. Comme il se regardait exilé en ce monde, qu'il savait que nous n'avons point ici bas de cité permanente, il n'envisageait que Dieu et le bien des âmes en toutes choses, et, pour le reste, il s'abandonnait entièrement aux soins de la divine Providence. En conséquence, il voulait que lui



et les siens dépendissent entièrement, pour le temporel, du Curé et de la fabrique paroissiale. Ce dessein était louable, sans doute, parce qu'il était inspiré par l'esprit de pauvreté et d'abnégation qui animait le saint Fondateur; mais nous avons vu qu'il était irréalisable en pratique. Aussi, les Prêtres de Saint-Nicolas profitèrent de la longue absence du pieux Bourdoise pour traiter de cette affaire avec M. le Curé de la Paroisse. Il fut convenu qu'on soumettrait la difficulté à Mgr l'archevêque de Paris. Le Prélat, appréciant les longs services qu'avaient rendus à son diocèse la Communauté et le Séminaire de Saint-Nicolas, avait reconnu officiellement l'une et l'autre, par ses lettres épiscopales du 20 avril 1644, pour compléter celles qu'il avait déjà données en 1631.

Dans ce précieux document, auquel certains écrivains intéressés n'ont pas fait allusion, et dont ils n'ont même pas laissé soupçonner l'existence, l'Archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, reconnaît et déclare que le Séminaire de Saint-Nicolas fonctionnait, longtemps avant l'année 1631, sous le bon plaisir de l'Archevêque et avec son consentement verbal; que, depuis 1621, jusqu'alors, ce Séminaire avait formé plus de cinq cents Prêtres au diocèse; que, dans cette pépinière ecclésiastique, on préparait les jeunes gens aux Saints-Ordres, et les Prêtres à en remplir dignement les fonctions; qu'on les formait tous à la piété, leur enseignant les cas de conscience, l'administration des sacrements, les rubriques et les cérémonies, le chant grégorien, les autres choses en vue desquelles les Séminaires sont institués, et particulièrement l'exercice du ministère paroissial. L'Archevêque ajoute que Dieu, dans son infinie bonté, semble vouloir, chaque jour, donner de plus amples développements à ce Séminaire, en lui en-

voyant un très grand nombre de Prêtres, de Clercs et d'aspirants à la Cléricature (1).

Il est vrai que, dans ces lettres, l'Archevêque ne dit rien de certaines études, qui, de nos jours, paraissent essentielles à un Séminaire; mais il faut savoir qu'avant la Révolution, qui apporta tant de changements à l'ancien ordre de choses, on pouvait, sans trop d'inconvénients, comme il se pratiquait du reste, suivre les cours de l'Université pour les études classiques, et ceux de la Sorbonne pour la Théologie proprement dite. Le rôle du Séminaire, comme l'interprète une autorité infaillible (le Concile de Trente), était donc, avant tout, de former les jeunes gens à la science pratique et à l'esprit Clérical. C'est ce que nous voyons observé, longtemps avant l'année 1621, dans le Séminaire de Saint-Nicolas (2). Nous trouvons dans ses Règlements qu'il y avait des directeurs chargés de différents cours, et notamment des conférenciers pour l'Écriture sainte, les cas de conscience, la morale, l'administration des sacrements et l'exercice du prône. Les jeunes Ecclésiastiques dont l'instruction doctrinale ou littéraire n'était pas encore achevée allaient tous les jours

(1) *Crescente in dies numero presbyterorum et clericorum seu cleri candidatorum, qui in prædicto sodalitiis postulant erudiri.*

(2) Comme cette assertion contredit l'allure d'un grand nombre d'historiens modernes des contemporains de Bourdoise, qui se sont copiés les uns les autres, sans remonter aux sources, et font passer ainsi une erreur historique comme un fait authentique, nous citons, à l'appui des autres autorités, alléguées déjà, celle des Bénédictins, auteurs du *Gallia christiana* :

*Vacabant interim sodalitiis sacerdotes, vel antequam erectum fuisset, exercitiis Seminarii, licentia verbo tenus accepta, et quidem tam prospere ut ab anno 1621, omissis anterioribus, quingenti et amplius sacerdotes aut clerici, tam diœcesis quam extranei curis eorum scientia ecclesiastica probe imbuti essent. (Gallia christiana, tom. VII, col. 1012.)*



suivre les classes dans un collège universitaire, ou les leçons données en Sorbonne. C'est ainsi que nous voyons fonctionner le Séminaire de Saint-Nicolas et la plupart des autres Séminaires, jusqu'à l'année 1792.

Après que l'Archevêque de Paris eut confirmé et appuyé, de son autorité, l'existence du Séminaire qui, depuis de longues années, avait le titre de Séminaire diocésain, et jouissait de pouvoirs exceptionnels sur tout le Clergé étranger au diocèse, il ne manquait plus, à cet établissement, que la sanction royale. Les lettres patentes furent accordées, au mois de mai 1644, et enregistrées le 21 juin de la même année. Mais le Parlement se montra moins favorablement disposé que le Roi, et fit entrer certaines restrictions dans l'enregistrement des lettres. Ce ne fut que le 25 mai 1661, et sur un ordre formel du Roi (daté du 21 mai courant), qu'il se résigna à les enregistrer simplement et sans restriction.

Lorsque le saint abbé Bourdoise apprit, à Liancourt, ce qui s'était fait sans lui et contre son gré, à Saint-Nicolas, il en fut très affligé, et écrivit à ses confrères, pour se plaindre de leur façon d'agir. On crut même, quelque temps, qu'il ne pourrait surmonter sa douleur et renoncerait à faire partie de la Communauté. Pour conjurer l'orage, M. Froger, curé de la paroisse, et deux autres Prêtres de Saint-Nicolas, se rendirent à Liancourt, vers la fin du mois d'août 1644. Bourdoise, qui cherchait avant toutes choses la gloire de Dieu, et qui n'avait montré tant d'opposition au désir de ses confrères, que parce qu'il y croyait voir une cause de relâchement pour l'avenir, se rendit à leurs raisons, et donna enfin son consentement à tout ce qui s'était fait.

Vers ce même temps, le saint Prêtre eut la douleur

d'apprendre la mort de l'évêque de Lavour (1), M. de Raconis (2), qui avait été autrefois son disciple et le compagnon fidèle de ses travaux apostoliques. Ce vertueux Pontife était venu souvent le visiter à Saint-Nicolas, et réchauffer sa piété auprès de cette fournaise de zèle et de charité. Comme le faisaient tous les amis du vénérable Abbé, il avait utilisé, pour la sanctification de son troupeau, et surtout du Clergé, les salutaires avis qu'il avait reçus de la bouche de ce grand Maître. « Nos bons amis, en Notre-Seigneur, s'en vont, disait parfois Bourdoise, et nous les suivrons, bientôt, dans l'éternité; rendons-nous dignes de participer à leur récompense, comme nous aurons pris part à leurs travaux. »

Au mois de septembre 1646, il apprit aussi l'extrémité où la maladie avait réduit M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le père et le protecteur de sa Communauté et de son Séminaire de Paris. Affligé de cette triste nouvelle, il partit, incessamment, pour

(1) *Lavour*, ville du département du Tarn, située dans une contrée fertile, à 178 lieues S. de Paris. En 1211, le féroce Simon de Montfort prit cette ville, et fit passer tous les habitants au fil de l'épée.

(2) Charles François d'Abra de Raconis, théologien, né en 1580 au château de Raconis, dans le diocèse de Chartres, professa la philosophie au collège du Plessis, et la théologie à celui de Navarre. La régularité de ses mœurs, jointe au succès de ses sermons et de ses ouvrages de controverse, lui méritèrent l'évêché de Lavour en 1637. Son sacré eut lieu en 1639. Il fit l'oraison funèbre de Louis XIII en 1643.

Ce docte et vertueux Prélat mourut en 1646, après avoir édifié le clergé et les fidèles de son diocèse, et laissa plusieurs écrits, dont voici les plus importants : *Traité pour se trouver en conférence avec les hérétiques*, in-12; *Théologie latine*, en plusieurs volumes in-8; *la Vie et la mort de M<sup>me</sup> de Luxembourg, duchesse de Mercœur*, in-12; *Réponse à la tradition de l'Eglise sur la Pénitence et la Communion*, d'Arnauld, etc., etc.



serrer, une dernière fois, la main de ce vertueux ami. Hélas ! le saint homme n'arriva que pour assister aux obsèques de ce bon Pasteur, qu'il aimait, comme on aime un frère, pour ses éminentes vertus, qui le feront vivre à jamais, chez les disciples de Bourdoise, et dans la paroisse de Saint-Nicolas.

Après avoir rendu, ainsi que sa Communauté, les devoirs de la reconnaissance au vénéré défunt, le pieux Réformateur alla voir M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Liancourt, qui le firent monter dans leur carosse, pour le ramener dans leurs terres. Arrivé à sa Communauté, il y reçut une nouvelle qui inonda son cœur de joie, que la discipline ecclésiastique commençait à se répandre en ce royaume de France, jusque sur les bords de l'Océan. Il en bénit le Seigneur, et le pria, avec larmes, de continuer à verser sur son Eglise et sur ses Ministres, qui travaillaient à la glorifier devant les peuples, ses plus abondantes bénédictions.

Outre cette nouvelle, si douce pour son cœur d'apôtre, Bourdoise en recevait, journellement, de pieux et saints ouvriers dans la Vigne du Seigneur. Il était lié d'une amitié très étroite, en notre Sauveur et en sa Mère immaculée, avec plusieurs doctes et saints Jésuites (1).

(1) *Jésuites*, ou *Compagnie de Jésus*, *Société de Jésus*, ordre religieux, fondé par saint Ignace de Loyola. Le nom de Jésuite, inconnu à l'origine de la compagnie, n'a été en usage que depuis qu'on a donné à ces Religieux *l'église de Jésus, à Rome*. Les Jésuites, ou Clercs Réguliers, font une profession particulière de travailler au salut des âmes par l'instruction de la jeunesse, la prédication, l'administration des sacrements, la direction et les missions, chez les hérétiques et les idolâtres. Cet Ordre, si justement célèbre, est composé de cinq sortes de différentes personnes, les profès, les coadjuteurs spirituels, les écoliers approuvés, les frères laïques, qui s'appellent coadjuteurs temporels, et les novices.

La Compagnie de Jésus, instituée par saint Ignace, fut approuvée l'an

Comme saint Charles Borromée, saint François de Sales, saint Vincent de Paul et tant d'autres grands Serviteurs de Dieu, de son époque, Bourdoise donnait volon-

1540, par le pape Paul III, et ses successeurs lui ont accordé des privilèges considérables, dont elle s'est toujours montrée bien digne, par son attachement inviolable au Saint-Siège apostolique.

Le Général des Jésuites est nommé à perpétuité, et réside à Rome, dans la maison dite de *Jésu*. Il y a cinq assistants généraux, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne et de Portugal, qui n'ont qu'une voix consultative. On ne saurait compter et le nombre d'hommes illustres qu'a produits cette illustre Société, et les services immenses qu'elle a rendus dans toutes les parties du monde.

Pour ne pas mentionner tous ceux qui brillèrent dans la physique, les mathématiques et les arts proprement dits, où trouver des grammairiens et des littérateurs plus parfaits que les Bonhours, les Vavasseur, les Rapin, les Jouvence, les Commire, les Frison, les Vannière, les Brumoy, les Corpani, les Bencius, les Sanadon les Baudory, les Buffier, les André, etc. ?

Où trouver des orateurs plus éloquents que les de Lingendes, les Texier, les la Colombière, les Bourdaloue, les Cheminais, les de la Rue, les Scarga, les Veira, les Segneri, les Giroust, les Bretonneau, les Lombard, les Dufay, les de la Passe, les Pallu, les Segaud, les Neuville, les Croiset, les Chapelain, les Griffet, les Ravignan, les Milleriot, les Félix, etc. ?

Où trouver des hommes plus érudits que les Peteau, les Sirmond, les Bollandus, ses associés et continuateurs, les Lacerda, les Vitri, les Labbe, les Germon, les Fronton-le-Duc, etc. ?

Où trouver des théologiens plus profonds que les Bellarmin, les Suarez, les Lessius, les Becan, les Tolet, les Théophile Raynaud, les Perrone, les Passaglia ?

Où trouver de meilleurs interprètes des Livres saints que les Maldonat, les Escobar, les Tirin, les Sa, les Menochius, les Alcazar, les Berthier, les Sorin, les Cornelius à Lapidé ?

Où trouver enfin des écrivains pieux plus exacts, plus excellents, plus solides, plus pratiques, que les Rodriguez, les Suffren, les Dupont, les Niérenberg, les St-Jure, les Surin, les de Ligny, les Rigoleu, les Crasset, les Fellon, les Lallemand, les Croiset, les de Barri, les Griffet, les Hayneuve, les Drexelius, les Nouet, etc. ?

Qui énumérera tous les grands hommes dans l'épée, dans la robe et la magistrature, dans les lettres et dans les sciences, dans l'Eglise enfin, formés par les Jésuites ?



tiers des éloges à l'Institut des Jésuites, qui a produit un nombre si prodigieux de docteurs, de missionnaires, de confesseurs de la Foi, de saints et de martyrs. Il savait que ce même Institut, le plus militant peut-être de tous les ordres religieux, a été loué par le Concile de Trente, approuvé par le Saint-Siège et par des Papes; qu'il a trouvé grâce au tribunal des trois ordres de l'Etat, lors qu'il ne faisait que de naître; qu'il a eu la protection des plus grands princes, entre autres de Henri IV, de Louis XIII, qui accordèrent aux Jésuites leur estime, les honorèrent de leur confiance, les comblèrent de leurs bienfaits, et il ne voyait pas, sans douleur, les attaques que lui suscitaient l'enfer et les méchants, ligués contre lui.

Cette douleur, qui avait pour principe un grand amour pour Dieu et un zèle bien ardent pour les intérêts de la Religion, était néanmoins tempérée par la considération des fruits salutaires de l'influence et des travaux des Jésuites, comme missionnaires et comme écrivains. Ce n'était pas sans une vive allégresse, qu'il apprenait leurs soins à publier de beaux ouvrages de doctrine et de spiritualité, comme le père Nouet (1), d'abord, qui a laissé,

Est-il étonnant que cette Société, si illustre et si bien méritante, ait toujours eue pour adversaires, pour ennemis même, les ennemis de Dieu et de l'Eglise, les rénégats du christianisme, les oppresseurs de la vertu, les ravageurs de la piété et du culte divin?

La Société de Jésus est le boulevard de l'Eglise, son port le plus inexpugnable; elle est le plus grand auxiliaire du Clergé; de là, les invectives des athées, des rationalistes, des libres penseurs et francs-maçons, toujours ligués contre elle.

(1) Nouet (Jacques), né au Mans, en 1605, entra dans la Compagnie de Jésus, en 1623. Il enseigna les Humanités, et se livra ensuite au ministère de la prédication. Un excès de zèle l'emporta, une fois, au delà des limites de la modération, de l'humilité et de la sagesse.

Ayant qualifié, dans un sermon, à l'église Saint-Louis, le grand

dans l'Eglise, une belle réputation de doctrine et de piété, dont les admirables écrits feront à jamais les délices des âmes vraiment chrétiennes.

Au même temps, florissait encore, dans la Compagnie de Jésus, par son grand talent dans la direction des âmes et son insigne vertu, le père de Saint-Jure (1), dont la

Arnaud d'hérétique, de sectateur de Luther et de Calvin, avant que l'Eglise eut condamné son livre de la *Fréquente communion*, il fut obligé, le lendemain, de lui faire amende honorable, dans la nef de cette église, entre deux Evêques. Constamment il dénonçait, avec raison, le livre susdit, comme un ouvrage très pernicieux, après l'avoir, dit-on, précédemment approuvé.

Quoi qu'il en soit, les Evêques qui avaient approuvé ce livre, mécontents de Nouet, le citèrent dans une assemblée qu'ils tinrent à Paris, de concert avec d'autres Prélats, et le forcèrent de désavouer ce qu'il avait avancé. C'est ce que rapporte l'abbé Dupin, dans son *Histoire ecclésiastique*, xvii<sup>e</sup> siècle.

Pendant vingt-cinq années, Nouet fut recteur des collèges d'Alençon et d'Arras, charge dont il s'acquitta avec le plus grand mérite. Sa mort, arrivée à Paris en 1681, fut aussi sainte que sa vie avait été pieuse.

On a de ce grand, original et fécond mystique, des ouvrages extrêmement précieux, pleins d'une céleste doctrine, que l'on tient lui avoir été inspirés par saint Joseph, et que l'on a, bien à tort, mutilés en ces derniers temps. Ils forment une collection de 27 volumes in-12, publiée à Lyon en 1830. Nous signalons particulièrement : *Méditations sur la vie de Jésus-Christ* pour tous les jours de l'année, 7 vol. in-12 ; *La Vie de Jésus-Christ dans les Saints*, 2 vol. in-12 ; *La dévotion à Jésus-Christ*, 3 vol. in-1 ; nous parlons de l'édition originale. Ces divers écrits ont la plupart, pour titre général : *L'homme d'Oraison*, et certes ils le justifient bien ; et si nous jugeons de l'arbre par les fruits et de l'auteur par ses produits, Nouet avait l'esprit et le cœur d'un Saint consommé.

(1) Jure (Jean-Baptiste de Saint-), né à Metz, en 1588, reçut une excellente éducation de sa mère pauvre. Son enfance fut un modèle de vertu pour ses jeunes amis. Voulant se consacrer plus étroitement à Dieu, il entra chez les Jésuites, en 1604, et se distingua par ses travaux continus pour le salut des âmes, et particulièrement pour la direction des collèges. Pendant douze ans, il fut successivement chargé de ceux d'Amiens, d'Alençon, ou de Paris.



renommée s'étendait au loin. Bourdoise estimait fort ce personnage, aussi docte et saint qu'il était humble et modeste. Il se délectait à la lecture de son traité *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*, qu'il qualifiait de livre d'or, et il souhaitait que les Ecclésiastiques en fissent leur lecture habituelle.

Un autre père de la Compagnie de Jésus, qui fut en plus grande intimité encore avec Bourdoise, comme avec l'un de ses disciples, Boudon d'Evreux, est le père Surin (1).

Après avoir formé un grand nombre de Religieux, il passa en Angleterre, avec quelques autres membres de son ordre, du temps de la pieuse reine Henriette-Marie, épouse de Charles I<sup>er</sup>, et dont notre grand Bossuet a fait un éloge qui enlèvera l'admiration de tous les siècles. Le père de Saint-Jure, après une vie consacrée à la prière, à la prédication, à l'éducation de la jeunesse et à la pratique des vertus les plus héroïques, mourut en odeur de sainteté, à Paris, le 30 avril 1657. Ceux qui le connaissent à fond conviendront que ce grand et pieux écrivain mystique a bien mérité que l'Eglise consacrât un jour le titre de *Saint*, qui compose son nom.

Toutes les productions de ce pieux génie se recommandent par une profonde science de l'Ecriture et des Saints-Pères, qu'il traduit et commente avec un tour heureux et une onction digne d'être comparée à celle du grand archidiacre d'Evreux. Nous regrettons bien vivement que, sous des prétextes non acceptables, des amis du vrai et du beau, des mains étrangères aient osé mutiler et dénaturer, en certains endroits, des écrits si excellents.

De ces productions, nous citerons : *La connaissance et l'amour de Jésus-Christ*, in-folio ; *Le livre des élus ou Jésus crucifié*, in-folio ; *Les trois filles de Job, la Foi, l'Espérance et la Charité*, in-8 ; *L'homme spirituel*, 2 vol. in-8 ; *L'homme religieux*, 2 vol. in-8 ; *Retraite spirituelle* pour les trois vies purgative, illuminative et unitive, in-8 ; *La vie de M. de Renti*, in-4, dont il se fit un grand nombre d'éditions in-12, à Paris et à Rouen, en italien et en anglais, etc.

(1) Surin (Jean-Joseph), grand écrivain mystique, né à Bordeaux, en 1600, était fils d'un conseiller au Parlement de cette ville. A l'âge de quinze ans, il entra chez les Jésuites. Il fit son noviciat à Bordeaux, et fut envoyé à la Flèche et à Rouen, pour y compléter ses études. Son goût le portait vers la solitude et la vie contem-

Ce bon Père, comme notre saint Réformateur, était dévoré de zèle pour mener les Ecclésiastiques et les fidèles à la perfection; homme, prêtre, prédicateur, écrivain et directeur des âmes, d'une vie plus qu'angélique, Bourdoise l'aimait beaucoup, surtout parce que sa grande dévotion était d'instruire les petits enfants, ce qu'il a fait jusqu'à la

plative, en même temps que sa piété, sa science théologique et sa prudence le rendaient propre à la direction des consciences. Dès l'âge de trente ans, il fut regardé comme un guide sûr et expérimenté dans les voies les plus parfaites du Christianisme, et l'on sait, par ses lettres, que beaucoup de personnes pieuses et religieuses recherchaient ses conseils.

Il se livrait aussi avec le plus grand succès à la prédication, aux missions dans les campagnes, et à toutes les autres fonctions du saint ministère. Ses talents et ses profondes connaissances de la vie mystique engagèrent ses supérieurs à lui confier l'emploi délicat et dangereux de directeur du couvent des religieuses Ursulines de Loudun, qui étaient la plupart possédées du démon; charge dont il s'acquitta avec un héroïsme divin et souvent au péril de sa vie.

Après avoir sanctifié son active carrière, qu'il sut rendre utile aux gens du peuple comme aux classes élevées et aux personnes consacrées à Jésus-Christ, le père Surin mourut en contemplant le ciel, où il aspirait de toutes ses forces, le 21 avril 1665.

Depuis plus de deux siècles, le parfum de ses vertus embaume encore la terre de l'exil, et ses pieux écrits instruisent, édifient, consolent, encouragent et dirigent toujours les fidèles enfants de l'Eglise. Nous citerons, particulièrement, *Le Catéchisme spirituel*, 2 vol. in-12, dont l'approbateur, Boudon d'Evreux, a dit: « qu'on y trouvera une science divine, que l'on peut suivre sans errer, et de l'auteur, qu'il fut éminent en doctrine, puissant en œuvres et en paroles... » L'édition italienne de ce livre, de Maregini, a été mise à l'Index par un décret du 7 septembre 1835. *Les fondements de la vie spirituelle*, tirés du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-12, publié sous les initiales J. D. S. F. P. (Jean de Sainte-Foi, prêtre); *Histoire de la possession des religieuses Ursulines de Loudun*, 3 parties in-4, ouvrage curieux, et enfin ses Lettres.

Ici encore, nous déplorons les retranchements qu'un Jésuite a faits à son *Catéchisme spirituel*, et ceux que le père Brignon, de la même Société, a faits à ses *Fondements de la vie spirituelle*. Nous



fin de sa vie. « J'enseigne aux petits enfants l'A, B, C, écrivait ce grand mystique, vers ses derniers jours, et puis je leur fais dire à pleine tête : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement*. Car c'est une chose qui devrait être publiée avec une trompette d'or à tous les hommes. Ce me sont des biens que je ne puis expliquer, et des douceurs qu'à peine puis-je porter ; voilà la haute fortune où j'ai aspiré, dès le commencement que je me suis mis au service de Dieu... Dieu me fait une grande grâce de me laisser travailler à sa Vigne, instruisant les petits enfants des principes du catéchisme, avec beaucoup de fatigues du corps, mais avec tant de douceur de l'âme que je ne le puis exprimer (1). »

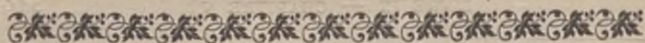
On conviendra que le pieux Bourdoise, dont le zèle était si pur, si ardent et si désintéressé, se trouvait heureux d'avoir de tels auxiliaires dans l'apostolat des âmes, et pour l'œuvre de la Réformation, par l'éducation de l'enfance.

n'avons jamais pu concevoir cette manie de refaire, en les tronquant, des écrits aussi beaux, comme elle a existé au premier degré chez le père Brignon.

La vie du père Surin a été d'abord composée par le vénérable Boudon, archidiacre d'Evreux, comme Bourdoise son ami intime. On aurait pu dire que *c'était un saint qui écrivait la vie d'un saint*. Au point de vue du mysticisme chrétien, on ne sait lequel le plus admirer, ou l'historien, ou le héros dont il peint en traits de feu la vie toute divine.

(1) Henry Marie Boudon : *La Vie du Père Surin*, part. III, chap. 3, édit. orig. Chartres, 1689.





## CHAPITRE VI

Bourdoise à travers les joies et les peines. — Un membre de sa Communauté lève le drapeau de la révolte. — Sages avis du saint Maître, inutiles au disciple infidèle. — Son amour pour sa Communauté. — Combien il souffre de l'inconduite de son frère Pierre, qu'il gagne à Dieu. — Mort édifiante de ce frère. — Le Serviteur de Dieu prie pour le repos de son âme. — Où il puisait la consolation et les lumières divines. — Encore son Oraison. — Combien il était difficile de le tromper. — Trait à l'appui. — On l'accuse d'un zèle outré : fait qui le justifie et démontre sa grande expérience et sa rare prudence.

LA vie des justes est mêlée de consolations et d'afflictions, ce qui leur fournit l'occasion de pratiquer toutes sortes de vertus. Le Serviteur de Dieu Bourdoise, que les nouvelles de l'avancement du royaume de Jésus-Christ dans l'Eglise, et des fruits que faisaient ses disciples dans les âmes, réjouissait intérieurement, au delà de nos expressions et même de nos pensées, éprouva, cette année (1647), une peine des plus vives et des plus grandes qu'il eût ressenties en toute sa vie. Ce fut d'apprendre qu'un membre de sa Communauté y semait le désordre et même levait l'étendard de la révolte. On pouvait dire de ce sujet, indiscipliné et rebelle, ces paroles de David : « Vous haïssiez la discipline et la règle, c'est pourquoi vous ne vouliez recevoir aucun commandement. Etant assis avec les autres, vous parliez contre vos frères, et



vous tendiez un piège aux enfants de votre mère (1). »

Cet homme s'abusait extrêmement, en pensant que, peut-être, Bourdoise favoriserait sa résistance et sa rébellion, car il en advint bien différemment. A peine le saint Fondateur eut-il été mis au courant de la vérité du fait, qu'il écrivit à celui-ci, d'une manière également douce et ferme, pour l'engager à rentrer dans le devoir. Il adressa ensuite un manifeste à toute la Communauté, où il suppliait chacun de ses membres de s'unir, de plus en plus étroitement, en Notre-Seigneur, avec les autres. « Le grand nombre de sujets, disait-il, ne fait pas une Communauté pour loger et demeurer ensemble, si l'union, la paix et la communication ne s'y rencontrent pas. Pour ôter la discorde et éloigner toute division de ces demeures saintes, il importe extrêmement de bien éprouver les esprits de ceux qui s'y présentent, avant de les recevoir. Autrement ce serait plutôt détruire une Communauté que l'établir. L'esprit d'une Compagnie est que tous ceux qui la composent soient bien unis à Dieu, et étroitement liés ensemble, pour y donner *se, sua, suos*, sa personne, ses intérêts, ses actions. » Le saint Maître ajoute « qu'il voudrait, de tout son cœur, cimenter une telle union de son sang, encore qu'il crût n'en avoir point assez pour faire pénitence. Bon Dieu! s'écrie-t-il, vous savez combien vous m'avez donné d'amour pour le salut de Messieurs de la Communauté de Saint-Nicolas. Je vous en remercie, Seigneur; qu'il vous plaise que cet amour contribue à leur sanctification, dût-il m'en coûter la vie... »

Ces remontrances paternelles calmèrent bientôt les esprits surexcités par la révolte d'un disciple infidèle.

(1) Ps. XLIX, 20.

Mais pour celui-ci, qui avait excité la tempête, elles ne contribuèrent qu'à hâter sa sortie de la Communauté.

A cette affliction, qui fut très sensible au cœur si tendre du vénérable vieillard, en succéda bientôt une autre ; ce fut d'apprendre la mort de Pierre Bourdoise, l'unique frère qui lui restait au monde. Pierre avait été autrefois un homme fort à son aise, selon sa condition ; alors marchant sur les traces de son saint Frère, il faisait, par son conseil, de merveilleux progrès dans la perfection chrétienne. On pouvait dire, à sa louange, ce qui est écrit de Job, qu'il n'y avait personne, en son pays, qui lui ressemblât, en la droiture et en la simplicité de son cœur ; que c'était un homme qui craignait sincèrement Dieu, s'éloignant du mal et conservant l'innocence (1), que son digne Frère lui avait inspirée, dès sa plus tendre jeunesse.

Pour résumer sa bonne et sainte conduite, sa table était toujours dressée à tous les Ecclésiastiques qui lui faisaient l'honneur de le visiter. Sa maison servait comme d'un magasin de livres et de meubles, nécessaires aux Missionnaires qui travaillaient souvent en ce pays. Il avait cinq ou six lits de réserve, disposés pour ces hommes apostoliques ; prenant un singulier plaisir de contribuer à leurs saints travaux, pour avoir part à leurs grâces sur la terre et à leurs récompenses dans le Ciel. Il vivait paisiblement dans sa maison, servant le Seigneur et l'adorant en esprit et en vérité (2). Sa vie, enfin, était celle d'un vrai Chrétien ; c'était une vie humble, modeste, charitable et toute pleine de bonnes œuvres.

Mais comme il n'y a point de tableau si parfait qui n'ait ses ombres, et même souvent aussi des défauts notoires,

(1) Job, II, 3.

(2) Joan. IV, 23.



l'abondance des commodités temporelles dont Dieu se plaisait à combler la famille de Pierre Bourdoise l'aveugla peu à peu. Et au lieu d'user, avec sagesse, de ces avantages et de jouir des aises de la vie dans une certaine mesure, il se relâcha si fort de sa piété et de ses devoirs, qu'il passait ensuite les jours et les nuits dans les jeux et les cabarets, sans avoir égard aux remontrances et aux menaces de son saint Frère, qui en était extrêmement affligé (1).

En effet, ce bon Frère eut le cœur tellement pénétré de douleur de l'inconduite de Pierre, que, lassé de voir ses

(1) Ces travers, ou plutôt cette déviation, chez l'homme, n'ont rien qui surprenne le vrai philosophe, qui sait que, faible roseau, il pourra fléchir aisément sous le vent de l'épreuve et de la contrariété. Que faut-il pour que le juste tombe dans l'abîme de la perversité ? Un rien, un désappointement, un chagrin qu'on n'a su surmonter, une pensée fâcheuse qui traverse l'esprit. Et, dans le ménage, pour revenir à Pierre, il suffit de la rudesse d'une femme pour commencer cette funeste transformation chez le plus vertueux des époux, que peut-être le conseil d'un perfide ami achève. Oh ! que la réflexion du B. Gerson, sur la chute de saint Pierre, est digne de notre attention !

« Il n'est rien de plus sûr, rien de meilleur que de demeurer toujours dans une bonne humilité, en attendant l'effusion de la miséricorde de Dieu, sans se glorifier de ses propres mérites, et sans juger follement autrui, en s'estimant meilleur que lui devant le Seigneur... » (Gerson, *Exposit. de la Pass. de N. S.*, texte iv.)

C'est encore le même Docteur qui dit : « Prenez-vous quelqu'un en faute, malgré, ce semble, sa méchanceté et sa perversité, gémissiez dans votre cœur, ayez de la pitié pour le délinquant, et dites à Dieu : « Vous êtes fécond et miséricordieux, ô Seigneur, vous pouvez relever de la fange cette malheureuse creature, la placer dans la gloire, comme vous l'avez fait pour le larron et tant d'autres. » (*Ibid.*)

Le livre de l'*Imitation* dit, de même : « Quand vous verriez un autre faillir ouvertement, ou commettre quelque grand crime, vous ne devriez pas vous estimer meilleur ; car vous ne savez combien de temps vous pourrez vous maintenir dans le bien... » (Liv. 1, chap. 2.)

avis et ses corrections inutiles, et craignant la perte éternelle de cette âme, qui lui était très chère, il recourut au Ciel dans les gémissements et les larmes. Il supplia instamment la divine Bonté de couvrir de confusion, la face de ce pécheur afin de l'obliger à retourner à lui et à le servir dorénavant avec sa ferveur d'autrefois.

Notre Dieu, qui ne blesse que pour guérir, et ne châtie que parce qu'il aime (1), exauça la prière de son très saint Serviteur. Bientôt Pierre tomba dans une si grande indigence, avec sa famille, que, ne pouvant se procurer le strict nécessaire, il se vit obligé de recourir, pour le temporel, à la charité de celui dont il avait tant de fois méprisé les avis. Bourdoise lui procura donc quelques aumônes, sans néanmoins vouloir lui envoyer autre chose que ce dont il ne pouvait absolument se passer ; encore voulut-il qu'après qu'il se serait tiré de l'extrémité de la misère qui l'accablait, il rendit aux pauvres du lieu la somme assez modique qu'on lui avait donnée.

Pierre, regardant sa pauvreté comme un châtiment de la main paternelle de Dieu, en fit un si bon usage, que son saint Frère ne pouvait assez, par ses lettres, lui marquer la joie que lui causait son retour à la vertu, et sa vie chrétienne. Ces nombreuses lettres, qu'il lui écrivit alors, ne tendaient qu'à l'encourager dans la fidélité et la persévérance au service du Seigneur. Il se servait même, assez souvent, envers lui, de termes durs et fort sévères : et comme sa Communauté lui témoignait la peine qu'elle en éprouvait, il répondit que cette sévérité apparente était un témoignage effectif de l'amour pur et véritable qu'il lui portait.

(1) Hébr. xii, 6.



De son côté, Pierre fut si reconnaissant de cette attention particulière, qu'étant au lit de la mort, il se fit apporter toutes les lettres que ce Frère bien-aimé lui avait écrites, et qu'il conservait soigneusement comme de saintes reliques, et, les ayant baisées par respect et mouillées de ses larmes, il remercia Dieu, devant les assistants, de lui avoir donné un Frère qui avait pris tant de peine pour lui faciliter son salut éternel. Il pria la compagnie, qu'aussitôt qu'il serait trépassé, on le lui fit savoir : « car je sais bien, dit-il avec émotion, qu'il ne manquera point de prier Dieu pour le repos de mon âme. »

Ce fervent Chrétien mourut âgé de cinquante-neuf ans et neuf mois, muni des Sacrements, dans la paroisse de Montigny (1), au diocèse de Chartres.

L'Homme de Dieu n'eut pas plutôt appris cette mort si édifiante, qu'à l'instant il se prosterna la face contre terre et recommanda l'âme de son Frère au Seigneur. Il offrit et fit offrir, plusieurs fois, le saint Sacrifice, pour le repos de cette âme, qui lui était si chère. C'était sa pieuse habitude, dans les peines qu'il souffrait et les contradictions qu'on lui faisait éprouver, de prier Dieu, n'importe où et dans quelle posture ; il puisait ainsi dans le sein de Dieu sa force, sa consolation et la lumière propre à le guider dans les ténèbres de la vie. Ainsi qu'il a été remarqué ailleurs, l'application de cet homme divin à la sainte Oraison était on ne peut plus grande, nonobstant toutes les contradictions qu'il eut à endurer, toutes ses occupations extérieures, continuelles et diversifiées. Il n'est guère de Saint qui ait montré

(1) *Montigny-le-Ganglon*, bourg du département d'Eure-et-Loir, à 3 lieues de Châteaudun.

plus d'affection, plus d'empressement et plus de soin pour cet exercice angélique, ni qui en ait mieux compris l'usage. Outre le temps ordinaire qu'il y consacrait, le matin, avec ses confrères, s'y trouvant toujours le premier, malgré ses tracasseries, ses infirmités et son grand âge, il prenait encore, sur le soir, un temps considérable devant le Très-Saint-Sacrement, pour jouir des doux embrassements de son Dieu bien-aimé, et refaire à ses pieds sacrés les forces de son âme. C'est par ce moyen qu'il enfantait des miracles et que sa parole devenait puissamment efficace, d'autant plus qu'il était très humble, sachant bien que si Dieu résiste aux superbes, il donne sa grâce à ceux qui s'humilient devant lui (1). Aussi, était-il persuadé que l'oraison n'est parfaite et féconde qu'autant qu'elle est humble. « Sans l'humilité, disait-il, l'oraison n'a point de force devant la Majesté divine pour s'élever par la confiance jusqu'au Ciel, et la prière sans confiance n'est que présomption et vanité (1). »

Plus cette sainte âme était éloignée de toute attache à l'être créé, et unie à Dieu dans les divins exercices, plus l'Esprit-Saint faisait écouler, dans son intérieur, de délices et de suavité. Ayant, une fois, passé toute la nuit de la fête de l'Apôtre saint Barnabé en oraison, son cœur était si enivré de consolations célestes, que, le jour suivant, il ne se possédait presque plus, tant l'attrait avait été doux et puissant. Un de ses amis lui témoignait sa surprise de le voir ainsi : « J'ai été enivré toute la nuit, répondit-il, et, aujourd'hui, l'Office apostolique m'entretient au même état. Que Dieu est bon de m'enivrer ainsi de ses chastes délices ! Oh ! si l'on savait bien apprécier le bon-

(1) Jacob, iv, 6.



heur d'entrer en familiarité avec lui par une humble oraison, que l'on ferait peu de cas de tout le reste !... » C'est de la sorte que Bourdoise se trouvait divinement éclairé et expérimenté.

Et en effet, sans pourtant dédaigner la science humaine, n'ayant pas fait d'études suivies ni complètes, il en savait plus en matière de Théologie, des saintes Ecritures et de Liturgie, que bien des docteurs de Sorbonne, qui avaient pâli sur les livres. C'est que Dieu marchait avec lui, à cause de sa simplicité chrétienne, et qu'il s'entretenait volontiers avec lui (1). De son côté, Bourdoise disait sincèrement, avec le Prophète Royal : « Parce que je ne connais point la science, je me renfermerai dans la considération de la puissance du Seigneur (2). » Et il eût pu ajouter : « J'ai eu plus d'intelligence que mes maîtres, parce que les témoignages de votre loi étaient le sujet de ma méditation (3). » C'est ce qu'atteste l'un de ses Prêtres et disciples, M. Courtin, en tête de la biographie de l'Homme de Dieu.

« On remarquera, dit-il, que Dieu, qui est riche en dons et en miséricordes (4), avait pris plaisir à remplir son Serviteur de tant de lumières sur les matières ecclésiastiques, qu'à peine a-t-il eu son pareil dans le Royaume, depuis plusieurs siècles, pour mettre la discipline ecclésiastique en son lustre et la faire pratiquer à tous les Clercs; pour la porter comme un flambeau en tant de diocèses, afin d'en embraser tout le monde, et exciter un chacun à rendre à Dieu les devoirs d'une piété sincère et d'un culte vraiment religieux. »

(1) Prov. III, 32.

(2) Ps. LXX, 17.

(3) Ps. CXVIII, 100.

(4) Ephés. II, 4.

Ainsi les lumières du Ciel que le saint Apôtre du Beauvaisis recevait, dans ces communications intimes avec le Seigneur, par le moyen d'une oraison presque continuelle, lui servait à se préserver d'une infinité de surprises qui arrivent aux personnes qui semblent les plus expérimentées. On citerait des milliers de faits à l'appui.

Un Prêtre lui fut amené par un autre de sa connaissance, il le reçut bien volontiers et même il le garda trois mois, dans sa Communauté de Liancourt, sans vouloir toutefois lui permettre de dire la sainte Messe, parce qu'il ne produisait ni *exeat*, ni lettre de recommandation, qui fit foi de sa conduite et de ses bonnes mœurs. M. de Nully, curé de la paroisse, faisait de grandes instances auprès de Bourdoise, afin qu'il permit à ce Prêtre de célébrer; il lui représenta qu'il avait beaucoup de mérite, que c'était un bachelier en théologie et un habile prédicateur, mais il ne put rien gagner.

M. de Nully, à l'insu de Bourdoise, et pour ne pas le contrarier, persuada à ce Prêtre de s'en aller à Paris, où il disait avoir demeuré, et de rapporter, au plus tôt, une lettre de recommandation de messieurs les Grands-Vicaires, et que, sur cette attestation, il obligerait Bourdoise à le laisser dire la Messe. Cet homme suivit ce conseil, et apporta des lettres en bonne forme. Mais le Serviteur de Dieu, que la Sagesse conduisait par les voies droites (1), s'étant douté de cet expédient, fit de telles recherches sur les antécédents de ce Prêtre, qu'après lui avoir permis de célébrer deux ou trois fois, afin de ne le pas scandaliser, et ne point donner lieu de dire qu'il s'élevait au-dessus de son propre Curé, il songea à l'éconduire fort honnêtement. Un matin il lui donna à déjeuner, puis

(1) Sap. x, 19.



le tirant à part, après lui avoir parlé de l'excellence et de la dignité du Sacerdoce, il lui dit qu'il avait appris, de bonne part, les dérèglements de sa vie passée, et comme on l'avait honteusement chassé d'une Paroisse de Paris; et l'ayant paternellement exhorté à s'amender et à faire pénitence, il le congédia sans bruit de la maison. « Je tiens, lui dit le saint Abbé, à ménager votre réputation, de votre côté efforcez-vous de vivre désormais en bon Prêtre. »

Les ennemis du saint Réformateur, ou plutôt de la Réforme Cléricale qu'il établissait partout, trop peu zélés et courageux pour profiter de ses avis et observer la discipline de l'Eglise à laquelle leur divine profession les obligeait, l'accusèrent d'avoir un zèle outré et de le pousser quelquefois jusqu'au ridicule (1); mais rien ne prouve mieux leur tort et leur injustice que les propres actes du Serviteur de Dieu.

Il avait procuré que certains Ecclésiastiques entrassent dans une Paroisse d'une ville considérable, à dessein d'y établir un Séminaire. Les esprits y étaient tout disposés, et l'Evêque et les Vicaires-Généraux s'étaient déjà mis de la partie. Ce digne Ouvrier de la vigne du Seigneur, qui était toujours si prudent dans ses moindres démarches, n'avait pas manqué de leur dire toutes les mesures qu'ils devaient garder dans les commencements. Mais ces Messieurs, animés d'un zèle plus ardent qu'éclairé,

(1) C'est ce qu'ont écrit certains biographes prévenus, ce que d'autres ont nié après eux, sans réflexion et sans examen, sans avoir suffisamment étudié le caractère de cet Apôtre admirable du Clergé, en face des criants désordres de son siècle; trop peu logiques d'ailleurs pour savoir que, non seulement un saint Prêtre, mais encore un vertueux Chrétien, passera toujours pour avoir du travers, du ridicule même, aux yeux des ennemis de la Croix du Seigneur Jésus.

firent d'abord beaucoup de fracas. La veille de la Toussaint, ils arrivèrent au nombre de douze dans cette Paroisse, et, oubliant les avis si sages du pieux Bourdoise, dès les premières Vêpres, ils mirent hors du chœur tous les laïques, même quelques notables de la Paroisse. Le saint Prêtre fut extrêmement fâché de cette imprudence, et leur remontra qu'il fallait aller plus doucement ; mais voyant qu'ils persistaient à soutenir leur indiscretion, il leur prophétisa que, bien loin d'établir un Séminaire dans ce lieu, ils n'y demeureraient pas six mois. En effet, on les en chassa tous dans le temps qu'il avait marqué.

Il n'est peut-être pas de vertu qui éclate autant dans la conduite du saint abbé Bourdoise, à Liancourt comme partout ailleurs où il a pu se trouver, que cette rare prudence, au moyen de laquelle il est parvenu, par lui-même et par ses disciples, à réformer tout l'Ordre ecclésiastique en France. Nous serions interminables, s'il fallait tout citer. Néanmoins, pour fermer toute issue aux préventions que certains pourraient encore conserver contre son zèle, nous rapporterons cet autre fait.

Quelques Réguliers, nouvellement réformés, voulaient porter en d'autres maisons, au plus tôt, leur réforme, qui était commencée depuis un an. Le Serviteur de Dieu tâcha de les en dissuader, en leur disant « qu'une douzaine d'années n'étaient point de trop pour acquérir l'esprit de leur Institut, et se fonder solidement dans la vertu ». Il ajouta ces remarquables paroles : « Il faut être plein et regorger, avant que de verser et donner aux autres, et de son abondance, sans diminution de son nécessaire. Le charpentier impatient se trompe bien fort de planter un gland, pour en avoir une poutre à deux ans de là. Bref, ces grands empressements d'établir le bien viennent de la part du démon, qui, prévoyant que par la patience et le



temps la réforme s'introduirait peu à peu, tâche de la ruiner dès son berceau, par des sorties et des entreprises indiscretes, puisqu'on serait contraint d'y employer des hommes qui, étant encore tout nouveaux dans la pratique du bien, et sans expérience pour la conduite, succomberaient sans doute sous le poids des emplois qu'on leur donnerait, et qui seraient par trop au-dessus de leurs forces ».

Ces bons Pères n'eurent point d'égards à de si sages remontrances. Ils voulurent poursuivre leur projet de réforme, mais ils ne firent rien moins que ce qu'ils prétendaient, dans le lieu où leur zèle les portait. Ayant encore tenté un autre essai ailleurs, malgré les avis de leur saint ami Bourdoise, ils échouèrent de nouveau. Il leur arriva de même qu'aux enfants d'Ephraïm, qui se glorifiaient de bien tirer de l'arc, et qui prirent la fuite au jour du combat(1) ; car, s'étant brouillés avec le Clergé de la ville, à l'occasion d'une procession, où ils prétendaient avoir certains droits honorifiques, ils eurent un gros procès.

Bourdoise, qui ne manquait ni d'intelligence ni d'expérience, conseilla l'accommodement à ces Religieux, et leur en inspira les moyens. Mais le Supérieur lui alléguait de prétendus privilèges. L'Homme de Dieu lui répondit : « Mon Père, si vous espérez vivre, en votre réforme, selon vos privilèges, sans humilité, sans prudence et sans charité, il n'était pas besoin de me venir consulter ». Voyant, enfin, que toutes les raisons qu'il pouvait alléguer ne les portaient point à la paix, le prudent et tempéré Réformateur rompit avec eux, et ne

(1) Ps. LXXVII, 12.

voulut plus avoir, pour ces Pères, qu'une liaison commune et générale.

Le Serviteur de Dieu appelait ces sortes de personnes si précipitées « des architectes de maison en deux heures ». Il ajoutait « qu'il voyait souvent de semblables entreprises, mais qu'il n'en disait mot, faute de trouver les gens bien disposés à reconnaître leurs torts et à en faire leur profit. — Oh ! s'écriait-il, qu'il faut ouvrir de grands yeux, lorsqu'il s'agit d'entreprendre des actions considérables de piété, de zèle, et de charité, parce que le démon s'y fourre souvent, et y fait des ravages beaucoup plus grands que dans les œuvres même les plus vicieuses. Le meilleur terrain ne peut produire de blé, qu'il n'ait été cultivé dans sa saison : aussi ne doit-on point attendre une heureuse issue d'un affaire qui n'a pas été, longtemps auparavant, préméditée et concertée... »

Le saint Prêtre était néanmoins d'avis qu'on ne doit pas laisser échapper les occasions d'avancer le royaume de Dieu, sous prétexte qu'on craint d'être trompé, mais que l'on doit bien se garder de prendre l'ombre pour la réalité, puisque le démon présente bien souvent l'une pour l'autre ; car, disait-il quelquefois, « la première de toutes les vertus d'un homme apostolique, c'est la prudence ».

C'est par cette prudence toute divine, dont il était plein, qu'avec le temps il vint à bout de si grandes et si salutaires réformes dans le diocèse de Beauvais et la plupart des autres diocèses de France.







## CHAPITRE VII

Une conversion extraordinaire, due au zèle de Bourdoise. — Reconnaissance du converti envers le Serviteur de Dieu. — Belle instruction à plusieurs Ecclésiastiques de Beauvais, unis en Notre-Seigneur. — Joie indicible de Bourdoise, en apprenant les œuvres de zèle et de charité du nouveau Curé de Saint-Nicolas. — Il se voit obligé de donner à ce grand personnage, et sur sa demande, des conseils de son expérience. — M. Olier visite son maître Bourdoise, à Liancourt. — Celui-ci conseille au Curé de Saint-Sulpice de ne point séparer son Séminaire de sa Paroisse; son admirable discours à ce sujet.

**D**IEU mortifie et vivifie les siens (1). Voulant consoler son Serviteur dans les afflictions, il se servit de sa charité pour lui gagner une âme qui lui était fort chère, mais qui, alors, ne pensait guère ou point du tout à son salut. M. Denys Lefour, premier professeur du Collège-Séminaire de Beauvais, était doué de grands talents naturels; mais il n'avait pas les principes de la vie ecclésiastique dont il faisait profession. Son esprit était si plein des fumées de ce monde, que l'amour du bien ne trouvait pas entrée dans son cœur. M. Le Clerc, principal de ce Séminaire, en ayant donné avis, à son insu, au zélé Bourdoise, lui représenta une faute en particulier, dans laquelle ce régent était tombé depuis peu de jours. Cette faute était d'avoir installé un laïque dans la paroisse de Sainte-Marguerite, pour y taire des fonctions qui ne convenaient qu'à des Ecclésiastiques. Le Serviteur de

(1) I Reg, II, 6.

Dieu, poussé de son zèle ordinaire, qui était presque toujours accompagné de grâce et de lumière, pour gagner les cœurs, écrivit à ce Prêtre, avec tant de force et de bonté, qu'il le porta, sur-le-champ, à réparer sa faute au plus tôt. Le Professeur se sentit si obligé au saint Réformateur, qu'il lui en marqua sa reconnaissance en ces termes : « Je confesse que votre parole sans fard et sans déguisement m'a terrassé et abattu, comme la voix de Notre-Seigneur terrassa saint Paul, que le premier régent du Collège ecclésiastique de Beauvais n'a pas un filet de Cléricature. » Il le suppliait, en conséquence, qu'il lui permit de s'adresser à lui, comme à un autre Ananias, afin d'apprendre, de sa bouche, la manière de vivre en parfait Ecclésiastique.... »

Depuis que Bourdoise eut si activement coopéré à la conversion de ce savant Professeur, il en prit un soin très particulier, même après qu'il eut été pourvu d'un canonicat, à la Cathédrale de Beauvais. L'ayant uni, en Notre-Seigneur, à plusieurs de ses vertueux amis, il leur écrivait en commun à tous, et leur donnait les règles de direction les plus sages. L'instruction suivante qu'il leur adresse est certainement très profonde, au point de vue philosophique et chrétien.

« Bourdoise, dira quelqu'un, Bourdoise qui n'a ni science ni esprit, ne vous entretient que de bagatelles et de petites choses. Vraiment il ya bien d'autres choses à faire dans l'Eglise et de plus grande conséquence, par exemple, que de porter un surplis sous un autre lorsqu'on va au saint Autel, comme la rubrique du diocèse le marque, et semblables... »

« Bourdoise répond à cela : que le vrai moyen de maintenir l'observance des grandes choses, c'est l'exacte observance des moindres. Celui qui, par conscience, ne



veut pas dérober un sol, est bien éloigné de dérober un écu. Il est vrai qu'une petite chose est de peu de conséquence, mais il est d'une grande conséquence de se rendre fidèle dans les petites choses... Adam, pour n'avoir pas voulu conserver l'obéissance dans une petite chose, est tombé avec tout le genre humain en des misères inexplicables... Et que peut-on dire des Ecclésiastiques qui ne sauraient obéir?... Celui qui est infidèle en peu, ne le sera-t-il pas en beaucoup?... Faisons les petites choses, et Dieu nous fera la grâce de venir à bout des plus grandes... O grandeur des petites choses, que tu es inconnue à ceux qui ne connaissent point Dieu !... Jésus en l'Etable, au Calvaire, sur nos Autels, qu'y a-t-il en apparence de plus petit ; mais qu'y a-t-il en effet de plus grand ?... Un grain de sénevé, quoi de plus petit ? C'est pourtant l'image du royaume des cieux et de toute l'Eglise !... Etc. »

Une autre consolation qu'à Liancourt Bourdoise reçut cette même année (1647), ce fut d'apprendre que M. Ferret, le nouveau curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, faisait éclater le zèle dans sa charge de Pasteur, principalement dans la chaire, dans le soin des pauvres et des malades, et en plusieurs autres vertus qui rendront sa mémoire toujours chère à tous les gens de bien, à ceux surtout de la paroisse de Saint-Nicolas. Ce grand homme, qui a mérité, par sa rare prudence, d'être comme l'oracle des Evêques de son siècle, qui le consultaient en mille occasions de la dernière conséquence, et le grand Vicaire de trois Archevêques des premières villes de ce royaume, se persuada néanmoins, par un trait d'une humilité non commune, qu'il avait encore besoin des lumières du père Bourdoise. L'Homme de Dieu lui fit part, avec respect et avec libéralité, des dons que le Saint-

Esprit lui avait communiqué avec une si grande profusion. Ce qu'attestent les lettres charmantes que lui adressa M. le Curé de Saint-Nicolas, dans lesquelles il lui exprime, avec son profond attachement et sa grande estime, toute sa plus vive reconnaissance (1).

Bourdoise écrivit d'abord à ce digne Curé, pour le féliciter de sa nomination à la cure de Saint-Nicolas, et le prier de lui conserver la place qu'il avait parmi son Clergé, car le pieux Réformateur avait une estime bien méritée pour M. Feret. Ce qu'on lui avait dit du mérite de ce nouveau Curé n'empêcha point qu'il ne mêlât à son compliment plusieurs belles maximes touchant les qualités et les devoirs d'un bon Pasteur : il lui représentait, humblement, qu'il ne suffit pas de connaître ses obligations, si on ne travaille fidèlement à s'en acquitter. Comme tout cela était écrit avec beaucoup de prudence et de modestie, M. Feret en fut aussi très édifié, et en remercia le Serviteur de Dieu avec toute l'honnêteté possible : « Les pensées de votre lettre, dit-il, m'ont paru une instruction très propre à mes besoins particuliers ; je vous le dis d'un cœur simple et reconnaissant, et je vous prie de demander à Dieu que je sois véritablement ce que je dois être à Saint-Nicolas, non en paroles et en spéculation, mais comme vous dites, *opere et veritate*, en action et en vérité. »

Le pieux Olier, curé de Saint-Sulpice et Fondateur du Séminaire et de la Congrégation de ce nom, honora encore Bourdoise, son saint Maître et Ami, d'une visite à Liancourt, pour le consulter sur plusieurs difficultés, tant de sa Paroisse que de son Séminaire. Et, sur ce que M. Olier

(1) Cf. L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv, 11, chap. 40.



avait la pensée fixe et arrêtée de séparer celui-ci d'avec celle-là, son vénérable Maître lui dit sérieusement : « Monsieur, Monsieur, il faut travailler dans la Hiérarchie, et non pas à côté » Il voulait dire : « Que pour former des Ecclésiastiques pour les Paroisses, ils devaient, sans doute, s'appliquer aux fonctions et aux emplois d'une Paroisse ».

« L'entrepreneur d'un bâtiment, dit encore ce grand Génie réformateur, a dans sa tête le dessin général de tout un bâtiment, mais il doit prendre divers ouvriers comme maçons, menuisiers, serruriers, charpentiers et semblables, qui tous ensemble doivent posséder l'idée générale, et concourir avec l'entrepreneur à faire ce bâtiment. Outre cette idée générale de concourir au bâtiment, chacun doit avoir aussi son esprit et sa fin particulière, qui est de s'appliquer à ce grand ouvrage, y travaillant chacun dans sa profession, le maçon en maçon, le charpentier en charpentier, le menuisier en menuisier, le vitrier en vitrier ; car si le vitrier voulait, au lieu de faire des vitres, maçonner, et le maçon dresser la charpente, où ils n'entendent rien ni l'un ni l'autre, ce serait tout gâter.

« De même, un Evêque doit avoir continuellement devant les yeux l'idée générale, et la volonté de sanctifier tout son diocèse ; et un Curé, par proportion, de conduire au Ciel tous ses paroissiens. A cet effet, comme ils ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes, ils doivent employer les Clercs, les Prêtres, les Chanoines, les Vicaires généraux et même les Religieux, et tous chacun en leur esprit, comme tous réciproquement, doivent travailler d'intelligence avec l'Evêque et Messieurs les Curés, dans leurs intentions de sauver les âmes. Mais, outre cette intention générale, que tous ces ouvriers doivent embras-

ser, il faut qu'un chacun concoure à cet édifice spirituel, selon l'esprit qui est propre à sa vocation, par exemple que le Cordelier vive en religieux de Saint-François, et ne fasse pas le Prêtre de Paroisse; que le Chanoine mène la vie d'un Chanoine, et non pas celle d'un Chartreux. Ainsi élever des Clercs dans un Séminaire, c'est former des sujets, afin de les mettre ensuite entre les mains des Prélats et des Curés, pour être employés dans les fonctions ecclésiastiques. Il faut donc, tant qu'il est possible, attacher les Séminaires aux Paroisses, afin que ces Clercs apprennent, peu à peu, ce qu'ils doivent pratiquer toute leur vie, lorsqu'ils seront Prêtres habitués, Vicaires et semblables. »

Le pieux Olier fit un tel cas des avis de son saint Maître, dans la Cléricature, qu'il ne pensa plus à séparer absolument le Séminaire de Saint-Sulpice de la Paroisse de ce nom; mais seulement à profiter des lumières de l'Homme de Dieu, qui lui furent d'un si grand secours, qu'il confesse, dans une lettre, de l'année 1649, que ses conversations avaient été, pour lui, autant de leçons d'un excellent Maître, et que s'il avait quelque peu de Cléricature, il lui en était entièrement redevable, après Dieu (1).

Cet illustre Serviteur de Dieu venait, assez souvent, prendre les conseils et les règles de sa conduite, du saint abbé Bourdoise, tantôt à Paris, et tantôt à Liancourt. Quelquefois aussi, ce grand Maître, dans la science des Saints, se transportait à la Communauté du vénéré Olier, à Vaugirard, et lui donnait des avis, toujours pleins d'une sagesse et d'une prudence divines. Il lui disait de bien choisir

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. 11, chap. 40.



les sujets qui viendraient se mettre sous sa conduite, d'éprouver leur vocation, de les élever d'une manière un peu dure, parce que la vie ecclésiastique est très laborieuse, et surtout de les former à la pratique de l'oraison et de la mortification, seule base de toute vraie perfection chrétienne et ecclésiastique. Enfin, Bourdoise, qui avait appris, par sa longue expérience, combien c'est chose difficile de fonder un Séminaire, encouragea puissamment M. Olier et ses dignes coopérateurs à persévérer dans leur sainte entreprise, qui rend, aujourd'hui encore, de si grands services à l'Eglise. Attiré par leurs instances, il leur faisait de fréquentes visites et leur donnait toutes les marques possibles de son estime et de son affection. Nous pouvons certes nous en rapporter au propre témoignage de l'humble Olier, qui, dans bien des rencontres, ne craignait pas d'écrire et de proclamer que « *M. Bourdoise avait été son Maître dans la piété, et surtout dans la vie Cléricale* ».

Ce pieux Disciple entretenait avec son saint Maître une correspondance de lettres, assez suivie, soit pour lui proposer des difficultés ou lui demander des conseils, soit pour l'entretenir des progrès de son Séminaire. Il est bien de le redire, c'est dans l'une de ces lettres qu'il lui écrivait : « Vous nous avez donné les premières teintures de la Cléricature, et entre autres à ce pauvre novice qui vous écrit (1) ».

Le zélé Bourdoise fit un bien immense à Liancourt et dans tout le diocèse de Beauvais, surtout pour l'amélioration des Paroisses ; sa vie fut celle d'un Apôtre, pleine d'œuvres utiles et saintes. On peut lui appliquer

(1) L'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, tome 1, p. 238.

ces paroles de David, dites de saint Bonaventure « qu'il n'avait pas reçu son âme en vain (1) ».

Car il sut en la cultivant, comme étant la Vigne du Seigneur, lui faire produire des fleurs et des fruits qui ont réjoui et vivifié non seulement le Clergé, mais aussi les fidèles de tous les âges et de tous les temps. Et nous, qui recueillons les bienfaits qu'a semés cette Homme divin, durant son pèlerinage en ce monde, ne devrions-nous point bénir, sans cesse, la divine Bonté, et la prier de glorifier, maintenant, Celui qui l'a tant exaltée par sa parole, par ses écrits et par ses œuvres devant les peuples ?

(1) Ps. xxiii, 4.







## CHAPITRE VIII

Soins de Bourdoise à entretenir le bien commencé. — Le prédicateur à cheval. — Le Roi et la Reine à Liancourt. — Bourdoise refuse l'entrée de sa Communauté aux aumôniers du Roi. — La Cour admire son zèle et sa fermeté. — Il fait ensuite une bonne réception aux mêmes aumôniers du Roi, vêtus, cette fois, en ecclésiastiques. — Ici il se plaint à la Reine de la mauvaise tenue des courtisans à l'église. — Sa tendre compassion pour les misères du peuple. — Sa fermeté et sa modération pour obtenir des réformes du Duc de Liancourt; sages expédients. — Egards qu'il témoigne aux Vicaires Généraux de Beauvais. — Il fait une leçon à des railleurs de la régularité des Prêtres de Liancourt.

PENDANT les dernières années de sa vie, sans pourtant renoncer à ses grandes missions, Bourdoise s'occupait plus particulièrement à entretenir les bonnes dispositions et les sages réglemens qu'il avait pu introduire dans les provinces, et surtout dans l'Ile-de-France et la Picardie. On le voyait souvent parcourir, à cheval, les environs de Paris et de Liancourt, aller visiter les Paroisses du diocèse de Beauvais, qu'il traversait en tout sens, et encourager les Prêtres et les fidèles à persévérer dans le bien. C'était un véritable Apôtre du Christ, pour toute cette contrée (1).

(1) D'après l'abbé Tricalet, *Abrégé de la vie de M. Bourdoise* (année 1644), « ce grand Serviteur de Dieu n'aurait fait que quelques voyages à Liancourt, pour remédier à quelques abus. » Mais les neuf années qu'il passa à Liancourt, prouvent qu'il n'y fit pas

Sur les chemins, et sans descendre de cheval, afin d'économiser du temps, il catéchisait tous ceux qu'il rencontrait, grands et petits. « C'était, dit-il, un spectacle assez extraordinaire de voir un grand nombre d'hommes, de femmes et de jeunes gens autour d'un homme à cheval, qu'ils écoutaient avec une attention et un respect tout à fait admirables. »

A l'exemple de son grand modèle, saint Paul, il savait se faire tout à tous pour gagner les âmes à Dieu (1).

Vers ce temps-là, le Roi et la Reine passèrent à Liancourt, et la maison de la Communauté fut désignée pour loger les aumôniers de Sa Majesté. Le vénéré Bourdoise allait avoir l'occasion de parler des obligations de l'Etat ecclésiastique, avec des personnes peu accoutumées à s'entretenir de ces matières. Il fit tout préparer et se réserva de garder la porte. Peu de temps après, les aumôniers de Sa Majesté arrivèrent; mais le Serviteur de Dieu, les voyant en habit de campagne, feignit de ne pas les connaître, et dit que la maison était destinée pour Messieurs les aumôniers. « C'est nous, dirent-ils, ouvrez ! » — « Non, répondit Bourdoise, ce n'est pas vous : Messieurs les aumôniers sont des Prêtres. » — « Nous sommes Prêtres, répondirent-ils. » — « Je suis docteur de Sorbonne, disait l'un. Je suis prieur de tel endroit, disait un autre. Et moi, je suis abbé, ajoutait un troisième. » — « Je connais bien vos chevaux, répliqua Bourdoise, car ils ont l'extérieur des chevaux, mais je ne vous reconnais pas pour des Ecclésiastiques, puisque

que des voyages, mais qu'il s'y fixa, pour y faire le bien sur la plus vaste échelle, et y former, à l'exemple des premiers Apôtres, un peuple nouveau à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(1) Cor. ix, 22.



vous n'en avez aucune marque extérieure. » — « Nous entrerons, dirent-ils. — « Vous rompez donc les portes, repartit Bourdoise ? » Alors ils le menacèrent de faire leurs plaintes à la Reine ; mais, sans vouloir les entendre davantage, il répondit qu'il y serait avant eux.

Un de ces Messieurs, ayant reconnu la voix du saint Prêtre, fit observer aux autres que c'était Bourdoise, et aussitôt chacun se retira. M. de Liancourt, au courant de la conduite du saint Réformateur, et qui s'était attendu à cette aventure, y avait préparé la Reine ; elle s'en divertit avec toute la Cour, et il n'y eut personne qui n'admirât le zèle et la fermeté du Serviteur de Dieu. « Incontinent après, dit Bourdoise, quelques-uns de ces Messieurs étant revenus en soutane, ils furent reçus et traités d'une façon honorable, et ils promirent de ne plus paraître sans les marques de leur état. »

Le confesseur de la Reine qui était un père Cordelier, c'est-à-dire un religieux de Saint-François (1), et deux Capucins du premier Ordre, logèrent aussi à la Communauté, et témoignèrent en être fort édifiés ; mais les aumôniers qui ne voulurent pas revêtir la soutane n'y entrèrent point, quoique leurs chevaux et quelques-uns de leurs valets y fussent favorablement accueillis, et logés.

Monsieur le curé de Liancourt alla saluer leurs Majestés. La Reine surtout lui fit plusieurs questions sur la

(1) *Cordeliers*, autrement *Frères Mineurs*, religieux de l'Ordre de notre séraphique père saint François, qui portent une robe de gros drap gris, avec un chaperon, un manteau de même étoffe, et une ceinture de corde. Les *Cordeliers* sont ainsi appelés de la corde dont ils sont liés.

Ces Religieux ayant repoussé les infidèles dans la guerre que saint Louis leur faisait, ce grand Roi demanda leur nom. On lui répondit que c'était des moines liés de corde, et depuis lors on les nomma *Cordeliers*.

Communauté; elle voulait savoir ce que c'était, et comment on y vivait. Le lendemain matin, sa Majesté se rendit à la Paroisse, pour assister au saint Sacrifice de la messe. M. le Curé voulut que Bourdoise fût présent à la cérémonie. Le digne Pasteur, accompagné de son Clergé, reçut le prince à la porte de l'église, lui présenta de l'eau bénite, et, lui ayant fait baiser la Croix qu'il portait à la main, il lui adressa un compliment, dans les termes les plus respectueux. La Reine l'écouta avec beaucoup d'attention et voulut absolument voir les Prêtres dont, en plusieurs circonstances, on lui avait si élogieusement parlé. Le saint abbé Bourdoise, que M. le Curé avait voulu avoir présent à la cérémonie, tout maladif qu'il était, dit que la Reine parut assez contente de l'église et du Clergé de Liancourt, et que la Cour n'en fut pas moins édifiée, excepté certains seigneurs; car, durant le saint Sacrifice, quelques-uns des courtisans s'oublièrent jusqu'à causer dans l'église, d'un ton assez élevé. Bourdoise alla les trouver et leur dit, avec beaucoup de ménagements, que la sainteté du Lieu et les saints Mystères que l'on y célébrait, demandaient que l'on y gardât un grand silence. Mais, voyant que ses remontrances étaient inutiles, il alla faire son rapport à la Reine. Cette princesse, pleine de foi et de piété, leur ordonna de se taire. Aussitôt, tout rentra dans le devoir.

C'est ainsi que l'Homme de Dieu savait obtenir des réformes extraordinaires et toujours si difficiles, surtout chez des gens instruits et irréprochables pour la moralité, et chez des grands du siècle même, par ses procédés ingénieux, fermes, mais aussi toujours honnêtes et polis, parce qu'ils étaient le produit naturel de son cœur si aimant. si bon, si dévoué aux âmes et au soulagement



des peuples. Un Prélat, grand aumônier de France, le rencontra. Après l'avoir salué, avec un témoignage d'affection bien extraordinaire, il lui dit qu'il se ferait un plaisir singulier de lui rendre quelque service en Cour, et s'il ne pouvait point en cela l'obliger ? — « Oui, Monseigneur, répondit Bourdoise, vous le pourrez, et vous m'obligerez sensiblement. » — « Quel service puis-je vous rendre, Monsieur, reprend le Prélat ? » — Celui, continua l'Homme de Dieu, d'inspirer à Sa Majesté de soulager ses sujets, tant qu'il sera possible, sur les impôts qui les accablent. »

La fermeté et la modération du saint Prêtre n'étaient pas moins admirables, lorsqu'il voulait obtenir quelque réforme du Duc. M. de Liencourt avait la nomination de plusieurs cures, qu'il donnait, indifféremment, au premier venu, sur la recommandation de quelques personnes de qualité. Bourdoise prit un jour la liberté de lui en dire sa pensée ; mais ce bon seigneur n'y fit point toute l'attention que le sujet méritait. L'Homme de Dieu jugea donc, avec prudence, qu'il fallait ménager quelque occasion favorable pour lui représenter encore, plus fortement, le danger où il exposait sa conscience, par ces nominations précipitées.

Elle ne lui manqua point, parce que son esprit, aussi ingénieux que subtil, savait tirer parti de toutes choses, même assez souvent des contraires à ses propres desseins. Le cocher étant sorti du château, peu de temps après cette entrevue, et l'Homme apostolique l'ayant appris, il s'en va trouver M. le Duc, et, après l'avoir salué, il le prie de vouloir bien lui accorder une grâce. « Quelle grâce demandez-vous, M. Bourdoise ? » lui dit ce seigneur, avec beaucoup de bonté. — « J'ai su, Monseigneur, continue l'admirable Réformateur, que vous

n'aviez plus de cocher ; je vous supplie de vouloir bien me gratifier de cet office. »

M. le Duc lui demanda si c'était pour quelque bon enfant de sa connaissance ? — « Non, Monseigneur, c'est pour moi que je demande cette faveur. » — « Mais, Monsieur, ajouta le duc, en riant, comment l'entendez vous ? Vous n'êtes pas de cette profession. » — « Monseigneur, répondit le saint Prêtre, je prendrai le premier gueux (1), que je trouverai le long des haies, qui n'aura pas grand'chose à faire, je lui donnerai cinq ou six pistoles par an, il sera nourri en votre maison, et portera vos couleurs ; il sera encore trop content, et le reste des gages sera pour moi. »

Le révérend Père de Retz, de la Congrégation de l'Oratoire, qui était présent, prit alors la parole. « Mais en vérité, dit-il, Monsieur, vous n'y pensez pas. Si ce malotru que vous donnerez pour mener le carrosse va renverser Monseigneur avec sa famille, et peut-être blesser ou tuer quelqu'un, n'en serez-vous point coupable ? » — « Vous avez raison, répartit le Serviteur de Dieu, mais pourquoi cela ne serait-il pas permis ? Monseigneur fait bien pis ; il donne des cures au premier Prêtre, incapable par son ignorance, et qu'on lui présente sans autre information. Ces pasteurs mercenaires versent en enfer les pauvres âmes qui leur étaient commises : qui en doit répondre au jugement de Dieu ? »

M. de Liancourt, singulièrement surpris, et admirant le zèle et la prudence de Bourdoise, avoue et confesse

(1) *Gueux*, pauvre, misérable, qui est dans une grande nécessité. (Richelet.) — Indigent, qui est réduit à mendier. Ce n'est rien moins qu'un terme noble (l'abbé Ferrand). — Mais, au temps de Bourdoise, ce même terme n'était pas si choquant qu'il l'est de nos jours.



formellement qu'il a raison, et il le prie de lui dire, comme à son ami intime, quel remède il y avait pour l'avenir. Le conseil fut que ce pieux seigneur s'en rapporterait, pour la suite, au jugement de M. Vincent (1), supérieur de la Mission, quand il serait question de nommer à quelqu'un de ces bénéfices vacants, comme à l'homme du monde le plus éclairé et le plus intègre sur ces matières. C'est ainsi que l'Apôtre du Beauvaisis faisait briller, à la fois, et sa prudence et son humilité incomparables.

Le saint Apôtre n'avait aucun respect humain, à l'égard de qui que ce fût; il faisait ses repréhensions aux grands comme aux petits. Cependant une souveraine prudence présidait à tous ses actes. Messieurs les Grands Vicaires de Beauvais, venaient souvent le visiter à Liancourt, lorsqu'il y demeurait, mais ils y venaient en pourpoints et justaucorps, comme c'était la coutume de ce temps. Il les recevait toujours à bras ouverts, sans leur marquer le moindre déplaisir de les voir en cet état, lui qui n'en recevait aucun autre, de quelque qualité qu'il fût, jusquelà que les Prélats qui voulaient l'honorer de leurs visites, en la Communauté, se faisaient revêtir d'habits longs, avant que d'y entrer. Quelques personnes lui ayant demandé « pourquoi Messieurs les Grands Vicaires étaient seuls privilégiés ? » — « Parce que, répondit-il, ce sont mes Supérieurs; il ne m'appartient pas de les reprendre, et le temps n'est point encore venu où je puisse leur en dire ma pensée. » Ce n'était pas de la peur, chez lui, mais de la discrétion.

Une compagnie considérable d'Ecclésiastiques vint à Liancourt, pour s'y divertir. Ces Messieurs, qui pensaient

(1) Saint Vincent de Paul.

pouvoir impunément plaisanter avec notre vertueux Prêtre, qu'ils étaient allé voir, à sa Communauté, le raillèrent sur sa manière d'agir, sur son exactitude à faire observer les règles de l'Eglise.

« Messieurs, leur dit Bourdoise, vous êtes tous gens éclairés, nobles et d'un grand mérite, permettez, s'il vous plaît, que je vous propose une difficulté qui me vient en pensée. Si M. le Duc de Liancourt, que vous avez salué, avait tout son train composé de personnes nobles et riches, et d'un rang distingué, jusqu'au dernier de ses officiers, et que pas un d'eux, sous prétexte qu'il est de maison (1) et ne veut point recevoir des gages, ne fit que l'ouvrage qui lui plairait d'avantage, que le cuisinier, par exemple, ou le maître d'hôtel, ne préparassent le dîner et ne servissent à table que quand ils en auraient la fantaisie, que deviendraient, à votre avis, et sa famille et sa maison? — Ils répondirent qu'ils croyaient qu'il n'y aurait pas de maître plus mal servi que M. le Duc. »

« Hé! Messieurs, repartit Bourdoise, ne vous condamnez-vous pas vous-mêmes, sans y penser, par votre propre bouche? Vous vous raillez de voir, ici, quantité de bons Ecclésiastiques qui servent Dieu, le mieux qu'ils peuvent, et qui tâchent d'observer, le mieux qu'il leur est possible, les devoirs de leur profession; quant à vous, quoique vous soyez les domestiques de sa maison, vous n'y travaillez néanmoins, et vous ne servez la divine Majesté que comme il vous plaît. Sous prétexte que vous êtes des Ecclésiastiques savants, de naissance et doués de grands talents. vous dites tel Bréviaire que vous voulez; vous célébrez, à votre dévotion; vous n'administrez au-

(1) C'est-à-dire d'une famille noble.




cun sacrement, parce qu'il y a trop de peines ; vous ne visitez point les malades et ne consolez pas les moribonds, crainte de mauvais air ; vous prêchez quelquefois, mais c'est à cause de l'honneur qu'il y a de parler devant un bel auditoire. Et, après cela, vous croyez encore que les Supérieurs vous ont beaucoup d'obligation. En vérité, si Notre-Seigneur n'avait pas d'autres domestiques, comment son Eglise serait-elle desservie, et où en serions-nous réduits?... »

C'est ainsi que la sagesse de ces sages, selon le monde, s'évanouissait en la présence de ce Prêtre pauvre, mais saint (1), et que la prudence des hommes charnels, qui passaient néanmoins, dans leur propre esprit, pour intelligents et fort éclairés, s'obscurcissait à la lumière si brillante de ce merveilleux Flambeau du Clergé.

(1) Is. xxix, 14.





## CHAPITRE IX

Bourdoise malade d'apoplexie. — Election d'un économiste. — Le père Baudry, bénédictin, soumet son traité du Cérémonial des offices divins à sa correction. — L'Evêque de Châlons le visite. Celui de Beauvais lui donne une forte somme pour ses écoles. — L'œuvre des Prêtres Clercs est une des grandes préoccupations du Serviteur de Dieu. — La duchesse de Schomberg a de longs entretiens avec lui. — Bourdoise s'oppose à un scandale à Liancourt, au péril de sa vie. — La Madone du Chêne, à Senlis. — Bourdoise, encore malade, y fait un pèlerinage et y recouvre la santé. — Il reprend le cours de ses travaux apostoliques, à Liancourt et aux environs. — Des Ecclésiastiques en habit court, et un autre avec des cheveux longs. — Le devoir à la Paroisse.

Bourdoise approchait des limites que Dieu a fixées, comme durée ordinaire de la vie humaine (1). Quoiqu'il fût d'une constitution robuste, les grandes fatigues qu'il avait endurées, depuis sa jeunesse, et les pénitences qu'il s'imposait, au milieu des plus rudes travaux, devaient, insensiblement, détruire ce corps, dont il prenait si peu de soin. Mais Dieu voulut, lui-même, avertir son Serviteur, qu'il ne tarderait point à venir. Pendant trois jours, le pieux Bourdoise fut réduit à la dernière extrémité, et les médecins déclarèrent que c'était une première attaque d'apoplexie. Il se vit donc forcé de modérer son zèle et ses travaux. Cependant, on peut dire que

(1) *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni.* Ps. LXXXIX, 10.



c'était alors, qu'il semblait le moins occupé extérieurement, qu'il projetait de faire les œuvres les plus grandes, aux yeux de la Foi, dans l'Eglise de Dieu. Incessamment il était consulté de tous les côtés, tantôt sur une chose et tantôt sur une autre. Cependant, le temps était venu d'élire un nouveau supérieur, sous le titre d'Econome. Bourdoise avait obtenu d'être à jamais déchargé de ce pesant fardeau. Pour résumer cette grave circonstance, reportons-nous à une date un peu antérieure.

L'Archevêque de Paris voulut témoigner au saint Fondateur des égards pour son grand mérite, et à la Communauté la satisfaction qu'il éprouvait de la voir observer si fidèlement les Constitutions qu'il lui avait données, et du soin que ses membres prenaient du Séminaire de Saint-Nicolas, dont, depuis longtemps, il faisait son Séminaire diocésain; il consentit à présider, lui-même, à l'élection d'un nouvel Econome. Bourdoise avait appris cette initiative avec joie.

Le Prélat se rendit donc à la salle des assemblées de la Communauté, où se trouvait le saint Fondateur, le 27 janvier 1647. M. le Juge fut élu à la pluralité des voix. L'on dressa un acte, qui fut signé du président et du nouvel économe, et qui a servi de modèle à tous ceux qui se sont faits dans la suite (1).

(1) Acte de l'élection de l'Econome :

« Ce jourd'huy, vingt-septiesme janvier mil six cens quarante-sept, en la présence de Monseigneur illustrissime et révérendissime Jean François de Gondy, premier archevesque de Paris, M. Thomas le Juge, prestre en la Communauté et Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a este esleu par la pluralité des voix des prestres d'icelle communauté, suivant leurs constitutions : pour tenir lieu de supérieur en la dite Communauté et Séminaire érigez par l'autorité de mon dit Seigneur, pour tesmoignage de quoy mon dit Seigneur a bien vouleu signer ces présentes en la

Le saint abbé Bourdoise était malade depuis quelques années, ce qui ne l'empêcha point, après l'élection d'un Supérieur de la Communauté, de se rendre à Liancourt, tant son zèle et son activité étaient grands. On prenait tous les soins possibles de sa santé; lui seul semblait y être indifférent: Les remèdes qu'on lui avait donnés ne purent le guérir tout à fait; ils eussent néanmoins pu le soulager davantage, s'il eût bien voulu s'accorder un peu de repos. Mais parce que, sitôt qu'il se sentait un peu mieux, il travaillait avec son application ordinaire, comme si jamais il n'eût été malade, le 13 mars de la même année, il éprouva une attaque si violente, que, le lendemain, on fût obligé de le communier, sur les deux heures après midi, et de lui donner l'Extrême-Onction, à sept heures du soir. Il se vit soulagé promptement et comme par un miracle. Le Seigneur, dans son infinie bonté, avait donné sa bénédiction aux remèdes, son pieux Serviteur se trouva bientôt hors de danger. Mais il demeura si faible et si abattu, qu'il eut beaucoup de peine à se rétablir. Il ne sortit presque point de la chambre, ni même du lit, pendant le carême. Néanmoins, ayant appris que M. Lamy, correcteur des comptes, avec qui il avait des liaisons très étroites, était mort le 13 mars, jour auquel il était, lui-même, tombé malade, malgré son état de souffrance, il voulut donner à ce cher dé-

salle interne du logis de la dite Communauté et Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

« Paris, les jour et an que dessus.

« J. FRANÇ. arch. de Paris.

« *T. le Juge.* »

(Extrait des archives du Séminaire de Saint-Nicolas, conservés à la bibliothèque Mazarine.)



funt un dernier témoignage de son affection. Il écrivit, à son sujet, une longue lettre, qu'on pourrait appeler un traité des vertus de M. Lamy et de M<sup>me</sup> son épouse. C'est un cahier de soixante-dix pages, petit format. Puis, il fit faire un service solennel pour le repos de l'âme de ce pieux ami, l'un des bienfaiteurs de l'église de Liancourt et de celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Les Saints sont toujours reconnaissants pour ceux qui ont servi la cause de Dieu, ou qui les ont obligés, eux-mêmes, par quelque endroit, tandis que les pécheurs se montrent souvent ingrats à l'égard de leurs plus généreux bienfaiteurs.

En cette année (1647), le père Baudry, savant bénédictin, voulant faire imprimer son cérémonial pour les Offices divins, l'envoya à Bourdoise et le pria d'y ajouter ce qu'il jugerait à propos, lui disant, avec autant de modestie que d'honnêteté : « C'est par vos bons avis que j'ai mis en lumière ce chétif ouvrage ; aidez-moi donc à le perfectionner, pendant que j'ai un peu de loisir. »

A la même époque, M. Vialard, évêque de Châlons-sur-Marne voulut, encore une fois, avoir l'Homme apostolique pour travailler, de concert avec lui, à la réforme de son diocèse. La multiplicité des occupations de Bourdoise et sa faible et malade santé ne lui permettaient pas de se rendre au désir du saint Prélat. Il ne put donc que lui envoyer un règlement pour sa Communauté et son Séminaire, afin de suppléer, par ces écrits, à ce qu'il ne pouvait faire lui-même.

D'un autre côté, l'Evêque de Beauvais, qui avait constaté, pendant qu'il était à Liancourt, tout le bien que produisaient les Petites Écoles-chrétiennes, mises en activité et sur un pied excellent par le saint Réformateur, promit de lui donner huit cents écus, pour qu'il s'en

aidât à former de bons maîtres, comme il avait heureusement commencé. Cet offre du pieux et vénéré Prélat fit comprendre, plus fortement encore, au zélé Bourdoise, l'importance majeure, exceptionnelle, nous dirions volontiers l'importance unique, qu'il y a de procurer à l'enfance une éducation sincèrement chrétienne et évangélique (1). En effet, et c'est par ce côté que nous ne cesserons d'admirer en Bourdoise le saint successeur du bienheureux Gerson, le digne prédécesseur et inspirateur du bienheureux de la Salle: l'enfant fut l'une des plus grandes préoccupations de ses dernières années surtout. En cela, comme dans le reste, il ne travailla pas sans un réel et consolant succès.

Il savait, le saint Homme, qu'un maître chrétien et religieux de l'enfance est le puissant auxiliaire du Prêtre pour faire l'éducation des petits enfants, pour les disposer au plus grave des événements de la vie, à la première communion (2); il savait que cet instituteur (ou cette institutrice) plein de l'esprit de Dieu est un trésor inappréciable pour une paroisse, une commune, un hameau: aussi, dès qu'il s'occupa, bien jeune encore, de la

(1) Qu'on ne s'étonne pas de nous voir revenir si fréquemment à ce point capital pour l'Eglise et la Société, l'éducation chrétienne de l'enfance. Les esprits supérieurs en conçoivent l'importance.

(2) Notre administration universitaire sait aussi cette vérité. Forte de l'appui d'un gouvernement tyrannique, oppresseur à l'excès, et n'osant néanmoins attaquer de front la mission du Clergé auprès des enfants, elle s'est inspirée d'une pensée satanique, en remplaçant, autant qu'il dépendait d'elle, les instituteurs religieux, au moins chrétiens, par des maîtres, ou athées, ou libres-penseurs. Ah! si le saint abbé Bourdoise avait eu le triste spectacle de ces persécutions sourdes et iniques, exercées hypocritement sur l'âme de l'enfant, et des scandales écœurants, et des scènes révoltantes contre le saint Crucifix, qui en sont la conséquence, ne serait-il pas mort de douleur?...



Réforme du Clergé, il s'employa également, et avec non moins d'activité, à procurer à l'enfance de vrais instituteurs, des maîtres franchement chrétiens. A cette fin, il voulut que partout où faire se pouvait, des Prêtres eux-mêmes et surtout ceux de ses Communautés fissent l'école aux petits enfants. Et nous voyons dans plusieurs diocèses cette heureuse innovation, de facile exécution alors, propagée avec succès et préparer la grande réforme de l'enseignement, opérée, bientôt après, par le bienheureux de la Salle (1).

(1) Le diocèse de Beauvais, où notre saint Bourdoise a si vaillamment exercé son laborieux apostolat, fut l'un de ceux qui profitèrent le plus avantageusement de l'Œuvre des *Prêtres-clercs* pour l'éducation et l'instruction de l'enfance, œuvre qui existait déjà *ab ovo* en certains lieux de ce diocèse, lorsque le saint Réformateur vint s'y fixer.

Nous lisons, en effet, dans le compte rendu (du 16 octobre 1881) de la fête scolaire en l'honneur de la retraite de M. Facq, instituteur de Chevières, et digne enfant de la commune, dressé par M. H. Lescot, que, vers 1602, un Prêtre-clerc, Nicole Lay, y remplissait la fonction de *clerc-maitre* d'école, et qu'il eut pour successeurs d'autres Prêtres également.

« Avant 1789, l'instruction du peuple, observe l'honorable publiciste que nous transcrivons, était sous l'influence unique des Ordres religieux et du Clergé, et l'on ne trouve les noms de *clercs-maitres* d'écoles que dans les registres des églises. » — Certainement, le peuple, et surtout le peuple des campagnes n'en était pas plus malheureux. Chacun, élevé dès la première enfance, à l'ombre du clocher de son village, dans la foi simple et antique du chrétien, vivait sans ambition, cause principale des chagrins et des crimes; cultivait le modeste héritage de ses pères, sans être tourmenté par ces mille prétentions d'une fortune aventureuse, qui échappe souvent d'autant plus vite qu'on la poursuit, de nos jours, avec plus d'activité, pour l'ordinaire au détriment des devoirs les plus sacrés envers Dieu et de sa propre âme, et que les déceptions en deviennent plus amères. De là, aussi, résultent tant de vols, d'assassinats, de suicides, sans parler de guerres intestines, que cet amour effrené du bien-être suscite dans

A Liancourt, le grand Educateur de l'enfance trouvait de puissants auxiliaires de son œuvre des Ecoles M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse n'épargnaient rien pour soutenir une œuvre si importante, dans l'intérêt du pays qu'ils honoraient de leur présence. Non seulement ils avaient mis le local en bon état, ils fournissaient encore aux enfants pauvres du papier, des livres, et distribuaient, eux-mêmes, des récompenses à ceux qui les avaient méritées. Plusieurs qui venaient visiter le château voulaient voir ces écoles dont la renommée retentissait en diverses provinces; autant édifiés du zèle et de la capacité des maîtres que de la piété, de la modestie et du progrès des élèves, ils voulaient, eux aussi, avoir part à la bonne œuvre, et faisaient des aumônes considérables, qu'on écrivait avec soin sur un registre,

Le soin de l'Apôtre de Liancourt et du diocèse de Beauvais pour les écoles ne diminuait rien de son zèle pour l'embellissement des églises. La duchesse de Schomberg (1), se trouvant à Liancourt, au mois de juin, en fut

les familles et des inimitiés qui en sont la conséquence.

Ah! la vie frugale, simple et uniforme, restera toujours le solide fondement de la félicité humaine. Aussi, la vie de l'homme des champs, étrangère aux vaines théories d'une politique devenue quelquefois insensée, comme aux orgies et aux émeutes du peuple des cités populeuses, est-elle la seule qu'ambitionne le sage, même dans la condition la plus médiocre. Heureux donc les habitants privilégiés des provinces, où l'influence délétère de la grande ville n'a point encore pénétré, pour étouffer l'esprit chrétien et corrompre les mœurs innocentes!

« Un vase impur aigrit la plus douce liqueur. »

(Delille, *l'Homme des champs*, chant I<sup>er</sup>.)

(1) Cette duchesse était l'épouse de Charles de Schomberg. Ce prince naquit, en 1601, à Nanteuil, fut gouverneur du Languedoc, et reçut le bâton de maréchal de France en 1637, après qu'il eut remporté une victoire sur les Espagnols, près de l'Eucate, en Roussillon. Il



surprise, et ne put s'empêcher de dire qu'elle n'avait jamais rien vu de semblable ; elle ne pouvait sortir de ce saint lieu lorsqu'elle y était. Elle assista aux Vêpres du samedi, et le Dimanche à la Grand'Messe et aux Vêpres avec un grand recueillement. Après le saint Sacrifice, elle eut un entretien, au moins d'une heure entière, avec l'Homme de Dieu, et, n'étant pas encore satisfaite de l'entendre discourir avec tant de science, de piété et d'onction, de l'esprit des cérémonies religieuses du culte catholique, elle demeura trois heures de plus avec lui, à l'issue des Vêpres. Elle s'informa, avec soin, de tout ce qui s'observait dans l'église de Liancourt, et voulut en savoir les raisons. Elle vit la Sacristie, la maison de la Communauté et l'école, à laquelle elle fit ses libéralités. Le saint abbé Bourdoise profita des bonnes dispositions où se trouvait cette dame : il lui expliqua plusieurs points de morale et de discipline, qu'elle semblait goûter assez. Il lui parla aussi contre les chapelles domestiques, et contre la coutume d'avoir des aumôniers, qu'on traite souvent comme des valets. Elle se montra satisfaite, en apprenant que les Prêtres qui n'étaient pas en soutane n'entraient point dans la maison de la Communauté, et elle en loua fort le pieux Réformateur. Elle le remercia des belles vérités qu'il lui avait dites et promit bien d'en faire son profit.

Si le saint abbé Bourdoise était plein de courage pour mener à bonne fin et de front la Réforme du Clergé et l'éducation chrétienne de l'enfance, il ne l'était pas moins quand il fallait extirper des abus, détruire le péché et

eut plusieurs autres avantages sur eux, dans le cours de cette guerre, et prit d'assaut la ville de Fortose, en 1648, malgré la résistance opiniâtre des assiégés. L'évêque de cette ville fut trouvé tué sur la brèche, une demi-pique à la main.

ses causes, arracher l'homme à ses mauvais penchants, coûte que coûte, et, souvent, il y exposa sa vie, comme dans le fait qui va se présenter. On pouvait lui appliquer cette parole du saint Livre : « Le juste est hardi comme un lion(1) ». Rien ne l'arrêtait, quand il s'agissait de soutenir les intérêts de Dieu et d'enlever les scandales.

L'an 1647, le lundi de la Pentecôte, une troupe de paysans de Liancourt ayant formé le dessein de s'en aller à Senlis, ce jour-là même, pour tirer à l'oiseau, le saint abbé Bourdoise (qui demeurait encore en ce lieu), entendant de bon matin le tambour, courut dans la rue pour arrêter ces paysans : il leur montra la sainteté de la Fête (qui alors était d'obligation, comme la Pentecôte, la veille), qui ne devait point être profanée par ces jeux publics. Quelques-uns, convaincus de ses raisons et par déférence pour l'Homme de Dieu, s'en retournèrent au plus tôt au logis, et de là au service de la Paroisse. Mais les autres s'opiniâtrèrent : l'un d'eux, d'un premier mouvement de colère, tira son épée contre le Serviteur de Dieu. Aussitôt le saint Prêtre, lui ayant dit, à l'oreille, un mot paternel, l'apaisa si bien, en un instant, que le coupable, se repentant de sa faute, prend son épée et la brise en morceaux, disant : « Jamais tu ne me serviras, puisque

(1) Prov. xxviii, 1.— « Le juste est comme le lion, que rien ne peut intimider, dit excellemment saint Bonaventure ; il sait que toutes les choses adverses qui viennent le frapper ne sont qu'extérieures, et qu'elles ne peuvent pénétrer dans son cœur pour en chasser les vertus et la divine grâce ; car la confiance qu'il a en Dieu l'occupe uniquement. Voyez, ajoute le Séraphique Docteur, quel malheur c'est d'avoir la conscience chargée de péchés ; car le méchant fuit sans être poursuivi de personne, et, au contraire, quel avantage c'est d'avoir sa conscience pure, pleine de Dieu et où surabonde sa grâce, car « le juste est hardi comme un lion. » Div. Bonaventura, *Glossa in lib. Prov. Salomonis*, cap. xxviii, art. 798.



j'ai eu le malheur de te tirer contre un Prêtre, et un Prêtre si vertueux et si saint ! »

Les autres s'opiniâtrèrent à avancer, et Bourdoise les voulut arrêter en prenant leurs chevaux par la bride ; mais ces entêtés n'en continuèrent pas moins leur chemin. Le plus insolent d'entre eux l'envoya promener, et lui dit plusieurs paroles injurieuses. Alors le saint Homme, comme par un esprit prophétique, leur dit d'une voie tonnante : « Je supplie la divine Justice, puisque vous méprisez ce que je vous dis, pour le bien de vos âmes, qu'elle vous châtie d'une manière si sensible et si visible, que tous ceux qui sont ici témoins de votre impiété, l'étant aussi du châtiment qui vous pend sur la tête, apprennent, par votre exemple, combien c'est un grand mal de profaner les jours de Fêtes. »

Cela dit, ces paysans, comme emportés par le souffle du malin esprit, s'en vont à Senlis, au son du tambour, et Bourdoise à l'église, où il informa M. le Curé de ce qui se passait. Ce sage Pasteur monte en chaire à la Grand'Messe, fait un discours fort touchant sur la sanctification des Fêtes ; loue ceux qui avaient abandonné la partie de Senlis pour assister à l'Office divin ; menace, tonne et foudroie contre ceux qui, ne tenant pas compte des avis qu'on leur avait donnés, avaient quitté leur Paroisse pour aller se divertir.

Les prédictions du saint homme Bourdoise furent bientôt suivies de leur effet. Celui qui avait proféré des paroles insolentes contre lui ne fut pas sitôt arrivé à Senlis, qu'il fut attaqué d'une maladie si violente, que, trois jours après, elle l'enleva de cette vie pour le jeter devant le tribunal de Dieu. Tous ses compagnons éprouvèrent tant de confusion de leur voyage, et de crainte de leur faute collective, qu'ils n'osèrent, à leur retour, ren-

trer chez eux que de nuit, et furent plusieurs jours sans se montrer en public.

Outre l'avantage que les jeunes gens tirèrent de ce châtement exemplaire, cela donna lieu à notre incomparable Prêtre de faire abolir ces sortes de jeux publics, les jours de Fêtes chômées, en divers lieux, comme à Creil, Pont-Sainte-Maxence, Verberie et pays circonvoisins, de même qu'à Nanteuil, par le moyen du maréchal de Schomberg, à Meaux, par l'ordre du lieutenant-général. Pour Senlis, on peut se faire une idée des effets salutaires que durent y produire les prières de l'Homme apostolique (1).

Vers ce même temps, le bruit s'était répandu qu'il y avait une image de la Bienheureuse Vierge dans un chêne de la forêt de Senlis. On y courait de toutes parts, parce qu'on publiait plusieurs miracles qui y avaient eu lieu, par la bonté secourable de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Le saint Abbé Bourdoise voulut y aller aussi, non par curiosité, ni pour solliciter des faveurs temporelles, quoiqu'il fût alors très affaibli par l'âge, les travaux et les infirmités, mais pour satisfaire sa pieuse dévotion, qui ne pouvait rester étrangère à tout ce qui touche à la gloire de la divine Mère du Rédempteur. Peut-être aussi, comme l'insinue un de ses anciens biographes, désirait-il savoir la vérité sur le bruit des miracles dont on parlait au loin. Car on certifiait qu'il y avait comme une soixantaine d'années que, les hérétiques ayant enlevé l'image qui était au même endroit, un homme de Saint-Christophe (2), dix

(1) Cf. L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv, chap. 28.

(2) *Saint-Christophe* est un hameau dépendant du village de



ou douze ans après, mit celle qu'on voyait encore au dix-huitième siècle. On ajoutait qu'une personne de Senlis, y étant venue cette même année (1647), avait été guérie d'une infirmité considérable qu'elle avait depuis longtemps. On disait encore qu'un enfant de Verberie, du même diocèse, âgé de dix ans, y avait recouvré la parole.

Pour en venir au voyage du saint Prêtre, ayant dit la Messe dès le matin, 28 août, il partit de Liancourt sur les sept heures, avec M. l'abbé Desjardins et un laïque. Ils eurent de la pluie tout le long du chemin, qu'ils firent à pied, sans se reposer en aucun lieu, si ce n'est en deux églises, où ils entrèrent pour adorer le Très Saint-Sacrement. Ils arrivèrent enfin auprès du chêne, sur le midi, où ils trouvèrent beaucoup de monde, malgré le mauvais temps. Il y restèrent près de deux heures, tant à prier qu'à s'informer de l'origine de cette dévotion, qui attirait autour de la Madone de la Forêt plus de deux mille pèlerins en certains jours.

« Je n'y ai vu aucun miracle, observait Bourdoise, mais je vous dirai seulement que j'ai fait ce chemin, par une grosse et continuelle pluie, aussi gaiement que je l'eusse pu faire il y a vingt ou trente ans. »

S'il n'y a rien là de miraculeux, il ne laisse pas de paraître assez extraordinaire qu'un homme aussi âgé et aussi infirme que l'était alors le Serviteur de Dieu ait fait sept ou huit lieues sans s'arrêter en aucun endroit, non pas même pour dîner, tant ils étaient pressés d'arriver. Ils avaient dans un petit sac du pain, un morceau de viande cuite et des poires, qu'ils mangèrent en marchant.

Fleurines, arrondissement de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence. Anciennement il y avait à Saint-Christophe un prieuré, dont l'église subsiste encore, et qui était paroissiale avant la construction de celle de Fleurines.

Bourdoise y retourna quinze jours après, et se porta beaucoup mieux depuis. Mais ayant remarqué que le concours du peuple augmentait incessamment, et appréhendant que, sous prétexte de piété, il ne s'y glissât de grands abus, il en écrivit bien au long à Senlis, « afin, a-t-il dit, d'en avoir des nouvelles plus assurées, ou plutôt, afin qu'on y veillât ». Car, quelque généreux et ardent que fût son amour pour Marie, Mère de la chaste dilection, quelque désir brûlant qu'il eût de faire honorer cette reine de Miséricorde et de Grâce, à l'exemple du bienheureux Gerson, avec qui il avait tant de rapports, il se défiait toujours des dévotions populaires, jusqu'à ce qu'elles fussent autorisées par les Supérieurs ecclésiastiques.

Quant à lui, personnellement, il retira de ces voyages pieux à la Madone du Chêne de grands fruits; car il en revint avec une santé meilleure, et ce qui lui était plus cher encore, l'âme tout embrasée du saint désir de se consacrer plus que jamais à la belle et noble Vierge, qui avait attiré ses chastes affections, dès ses plus tendres années.

Après ce voyage de dévotion, comme la santé du vénérable Prêtre était améliorée, il reprit avec une nouvelle ardeur ses travaux apostoliques (1648), à Liancourt et aux environs, se livrant surtout à l'instruction et à l'éducation de l'enfant du peuple. Nous ne pouvons exprimer le zèle qu'il déployait pour initier les petits enfants à la connaissance, à l'amour et au service de Dieu. « Un enfant, selon lui, méritait autant de soin qu'un monde à gouverner. »

Nous avons observé qu'à Liancourt, comme ailleurs, Bourdoise s'était fait une loi inviolable de ne recevoir aucun Ecclésiastique, ni même d'Evêque, qui ne fût en



soutane. Cette fois, M. le Duc envoya son valet de chambre l'avertir de recevoir un Prélat, de ses amis, qui allait à la Paroisse entendre la sainte Messe, avec les cérémonies accoutumées en semblables circonstances. « Je le recevrai très volontiers, dit le Serviteur de Dieu, mais selon l'état où je le verrai, lorsqu'il entrera dans l'église. Car s'il y vient habillé comme le doit être un Evêque, il est juste qu'on lui rende l'honneur dû à son caractère; mais s'il y vient vêtu en avocat, en bourgeois ou en marchand, je le recevrai comme je le ferais de ces sortes de personnes. »

Ainsi dit, ainsi fut fait.

Le Prélat s'étant présenté à la porte de l'église en habit de cour, notre saint Prêtre se contenta de lui faire une petite inclination. M. le Duc s'en plaignit ensuite, et l'Evêque, lui-même, disait que M. Bourdoise ne pouvait ignorer sa qualité, puisqu'il avait sa croix pectorale. « Monseigneur, répond l'inflexible Bourdoise, votre croix marque bien que vous êtes mort au monde, pour marcher à la suite d'un Dieu crucifié, mais votre habit témoigne tout le contraire. Or, vous voyant avec les livrées du monde, je n'ai pas pu, ni dû vous reconnaître pour autre que vous me paraissiez puisque, votre caractère m'étant invisible, je ne peux discerner un évêque que par les habits d'un évêque... »

M. de Liancourt l'interrompant : « Mais du moins, Monsieur Bourdoise, faut-il avoir quelques égards pour les gens de mérite. » — « Monseigneur, continua le Serviteur de Dieu; quand le roi vous permettra de paraître en sa présence sans votre cordon bleu et les autres marques de votre dignité, Bourdoise souffrira que des Ecclésiastiques paraissent en présence du Roi des rois habillés comme des laïques. »

Il refusa également la porte du chœur de l'église de Liancourt à un Archevêque, accompagné d'un autre Prélat, comme il avait fait autrefois de celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à un Evêque, et d'y donner rang, à un autre, à l'adoration de la Croix, le vendredi-saint, parce que les uns et les autres n'étaient point en costume ecclésiastique. De même, ayant un jour remarqué que, de vingt-deux Ecclésiastiques qui entraient dans le chœur, l'un d'eux avait les cheveux trop longs, il lui en interdit l'entrée.

On ferait un volume de faits semblables, qui prouvent le zèle de l'Homme apostolique pour la réformation des abus, et la fermeté invincible qui servait admirablement ce zèle, sans égard pour la qualité des personnes, ne visant qu'à l'honneur de Dieu et aux intérêts de son Eglise.

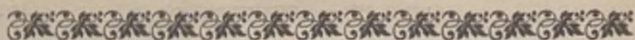
La fermeté et la vigilance du saint Réformateur n'étaient pas moins grandes pour maintenir les privilèges de la Paroisse. C'est ainsi qu'en ce même temps, les Ecclésiastiques logés au château de Liancourt demandèrent, avec de vives instances, qu'on leur rendit la chapelle, afin d'y réciter leur office : « Non, non, dit-il, insensiblement la vue d'une chapelle si commode et si magnifique inspirerait à quelqu'un la dévotion d'y dire la Messe le dimanche, et le devoir de la Paroisse en souffrirait.

Le Serviteur de Dieu profitait ainsi de toutes les occasions pour travailler à la Réforme du Clergé et des mœurs des fidèles, et à l'établissement du règne de Jésus-Christ dans les âmes, saintement jaloux qu'il était de la perfection et de la beauté de l'Eglise, épouse de ce divin Sauveur. Certes, il en est peu parmi les grands Saints du Christianisme, qui aient apporté plus de soins que l'a fait notre incomparable Bourdoise à déraciner les moindres



dres abus, et à inspirer même les plus petites pratiques de la vertu. Que dis-je ? moindres abus, plus petites pratiques... Ah ! parce qu'il avait une foi bien vive, un amour pour Dieu bien ardent, ces choses, en apparence minimes, lui paraissaient grandes par leurs conséquences ! C'est parce qu'il avait, au suprême degré, cette admirable et si rare compréhension, que son zèle et ses soins atteignirent les dernières limites !





## CHAPITRE X

Ordination à Senlis des Clercs de Beauvais; bonne réception que leur fait Bourdoise à Liancourt. — Autre ordination de Beauvais, par l'Evêque de Senlis. — Le Prélat vient à Liancourt: son entretien avec Bourdoise sur divers sujets de discipline, et notamment sur le feu de la Saint-Jean; ce dernier insinue à l'Evêque d'en réformer les abus et surtout de rétablir l'usage de ce feu dans son diocèse. — Le Pèlerinage de Saint-Jean-Saintines. — Ordonnance sévère de l'Evêque de Senlis à ce sujet. — Une légende apocryphe. — L'Evêque adoucit ses mesures, et le pèlerinage reprend vogue. — Avec quels soins et quelle prudence Bourdoise maintient la discipline dans l'église de Liancourt. — Le baron de Renty visite Bourdoise. — L'apologie de l'église de Liancourt; patience de l'Apôtre du Clergé dans ses maux; éloge qu'il fait des souffrances.

MGR Potier, évêque de Beauvais, était lié d'une intime amitié, en Notre-Seigneur, avec le saint abbé Bourdoise. Etant tombé malade, avant la Pentecôte (1649), comme on prévoyait qu'il ne pourrait faire l'ordination, il fut résolu d'envoyer les ordinands à Senlis; et Liancourt se trouvant sur le chemin, on manda à Bourdoise de vouloir bien les loger en sa Communauté, s'il le pouvait faire. Sitôt qu'il eut reçu cet ordre, il le communiqua à M. le Curé et fit incessamment préparer ce qu'il fallait pour recevoir les Clers de Beauvais. Ces messieurs, qui étaient conduits par M. le Curé de Saint-Étienne de Beauvais, et par un autre Prêtre, arrivèrent à Liancourt, le jeudi de la semaine des Quatre-Temps, et furent reçus.



avec beaucoup de charité et de joie. On leur présenta du vin, et après qu'ils se furent un peu reposés, on les conduisit à l'église en surplis, pour y adorer le Très Saint-Sacrement et assister à un Salut solennel qu'on fit en l'honneur du Saint-Esprit, pour le bon succès de l'Ordination. On avait sonné le Salut auparavant, et le peuple, qui en était averti dès le Dimanche précédent, y accourut en foule, assista pieusement à ce salut et joignit ses prières à celles du Clergé.

En sortant de l'église, on se mit à table. On lut pendant tout le repas, qui fut frugal, mais honnête, et où l'on prit un soin tout particulier des infirmes. La récréation, qui suivit, s'écoula en de saints entretiens dont le pieux Bourdoise était l'âme, et, après la prière du soir, chacun alla se reposer au lieu qui lui avait été désigné, soit dans la Communauté, soit dans des maisons de Liancourt, qui étaient disposées pour cela. Le lendemain, tous allèrent à la Messe en surplis; et quoique ce fût un jour de jeûne, on présenta du pain, du vin et d'autres secours à ceux qui étaient infirmes, ou trop fatigués du voyage.

Au mois de septembre de la même année, M. l'Evêque de Beauvais était encore malade; il fit prier l'Evêque de Senlis de vouloir bien, encore cette fois, faire l'ordination de ses Clercs. Mgr de Senlis alla le voir et y fit l'ordination, et avec le Clergé, qui assistait à la cérémonie, il ajouta des prières pour le rétablissement de la santé de leur saint Evêque. A son retour de Beauvais, ce bon Prélat passa à Liancourt; après avoir salué M. le Curé, il prit son rochet, alla à l'église, accompagné de M. le Doyen de Senlis et du Grand-Vicaire de Beauvais, qui étaient aussi en surplis, et y entendit la Messe avec sa piété ordinaire. Puis il vit le saint abbé Bourdoise, qui l'invita à

partager le modeste repas de la Communauté. En attendant l'heure, il conféra avec le Serviteur de Dieu du moyen d'établir son Séminaire sur des bases solides et de remettre en vigueur les fonctions des moindres Ordres. Il se trouva un Prêtre de la suite de ce Prélat, revêtu d'un habit long à la vérité, mais avec des cheveux flottants sur les épaules. Notre Bourdoise le prit en particulier et le pria de les faire couper. Celui-ci hésitait : mais le Prélat ne tint pas compte de sa prière et de ses excuses, et lui ordonna d'aller chercher à dîner ailleurs.

Durant le repas et après, l'Evêque de Senlis s'entretint longtemps avec l'illustre Réformateur des différents usages de l'église et de la paroisse de ce bourg, dont on parlait beaucoup, même dans les provinces éloignées. La conversation roula sur le feu de saint Jean-Baptiste, sur son antiquité, les moyens à prendre pour en prévenir les abus, et le rendre propre à l'édification des fidèles. Comme Bourdoise avait bien étudié la question, que même il avait composé un livre sur ce sujet, dont les copies étaient répandues dans toute l'Eglise de France, il parla avec l'abondance du cœur. Il réussit à convaincre le Prélat qu'il serait mieux, en certaines localités, d'abolir, au moins pour un temps, l'usage de ces feux de joie, à cause des abus souvent criminels dont ils pouvaient être l'occasion; mais qu'avec du zèle, des soins, de la vigilance, il était facile de supprimer les abus et de donner à la cérémonie du feu tout l'éclat, tout l'intérêt et toute l'édification désirable.

Le Prélat voulut que l'Homme de Dieu lui donnât par écrit les belles choses qu'il venait de lui dire sur la cérémonie du feu de saint Jean-Baptiste, lui promettant de les faire imprimer et d'établir une si sainte



pratique dans toutes les Paroisses de son diocèse, et aussi de corriger les abus extrêmes auxquels elle donnait lieu, en un endroit où saint Jean-Baptiste est honoré comme patron, et qui était l'objet d'un pèlerinage très fréquenté. Et comme il venait de lui nommer saint Jean de Saintines (1), près Verberie (2), Bourdoise, qui connaissait ce lieu et qui savait les désordres qui s'y passaient, à cette occasion, l'encouragea fortement dans cette entreprise.

Cet ancien pèlerinage, institué à Saintines, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et honoré, ou plutôt enrichi de grands privilèges des Souverains-Pontifes, fut renouvelé, en 1531, par une bulle de Clément VII. Il attirait, de plus de quinze lieues à la ronde, une foule de personnes et de jeunes gens, la veille et le jour de la fête du saint Précurseur du Christ.

Comme là il fut toujours d'usage de n'allumer le feu de Saint-Jean que la veille, à minuit, on suppose facilement les désordres qui pouvaient s'y passer. Ces dé-

(1) *Saintines*, village du département de l'Oise, arrondissement de Senlis, de la province de l'Île-de-France, dans le Valois, ci-devant du diocèse de Senlis, actuellement du diocèse de Beauvais.

Le village de Saintines est célèbre par le pèlerinage du 24 juin, qui attire, encore aujourd'hui, un concours considérable de monde, pour honorer saint Jean-Baptiste et boire de l'eau de la piscine, et y trouver, comme il est arrivé plusieurs fois, la guérison de leurs maladies.

(2) *Verberie*, bourg, anciennement petite ville, dans l'Oise, arrondissement de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence, de la province de l'Île-de-France, dans le duché de Valois, autrefois du diocèse de Senlis, aujourd'hui du diocèse de Beauvais.

Cette ville est dans l'une des agréables situations du département, sur la rive gauche de l'Oise. C'était, dans l'ancien régime, le siège d'une prévôté royale. Les Trinitaires y avaient un couvent. Il s'y est tenu plusieurs conciles, dont on peut lire la plupart des décrets dans la *Bibliothèque sacrée*, du Père Richard et autres Dominicains.

sordres se présentaient différemment à la piscine de saint Jean, qui avoisine l'église; on attribuait à son eau la vertu de guérir beaucoup de maux incurables, et plus particulièrement l'épilepsie. Il suffisait, disait-on, de se plonger deux ou trois fois dans cette piscine.

L'Evêque de Senlis, pour mettre fin à ces pratiques, qui tournaient à la superstition et quelque chose de pire, ordonna, en 1648, qu'à l'avenir les portes de l'église et même celles du cimetière qui y mène resteraient fermées jusqu'au moment de la grand'Messe, et défendit, sous les censures les plus sévères, les bains dans la piscine.

Les marguilliers obéirent d'assez mauvaise grâce à cette sage mesure, et eurent, raconte une légende, recours aux miracles supposés pour la combattre. L'année suivante, à l'heure accoutumée, la grand'porte se serait ouverte d'elle-même, et sans aucun secours humain, et les pèlerins se seraient précipités en foule dans la nef, en criant au prodige. Enhardis par ce prétendu succès, les marguilliers osèrent, quand même, en appeler comme d'abus au Parlement. Le Parlement renseigné par l'Evêque, et qui voyait plus clair dans cette affaire que tant de prétendus dévots superstitieux, approuva la mesure prise par le Prélat et les condamna, le 28 février 1650, à une amende de douze livres tournois.

Mais comme ces mesures rigoureuses de l'autorité n'étaient que circonstanciées, et pour réprimer la licence coupable des faux pèlerins, l'Evêque avisa, avec l'autorité civile, au moyen de certains règlements, à ce que tout se passât, désormais, avec la décence et la piété convenables à la fête d'un si grand Saint, et le pèlerinage reprit sa vogue, conformément aux sages prescriptions de Bourdoise, autant qu'il était possible à l'autorité d'en surveiller l'entière exécution.



Cependant Bourdoise s'appliquait fortement à maintenir la discipline qu'il avait établie dans l'église de Liancourt, sans que les difficultés qu'il y rencontrait continuellement pussent l'en empêcher. Car, comme chaque jour il venait de nouveaux hôtes au château, tous gens de qualité, ou distingués par leur mérite, leur exemple eût fait de fâcheuses impressions sur l'esprit du peuple, si l'Homme apostolique n'eût eu autant de prudence que de zèle pour les avertir de leur devoir, sans leur faire de peine. La plupart étaient prévenus en sa faveur, parce qu'ils savaient combien il était civil et poli, et surtout saint; de la leur empressement à faire tout ce qu'il souhaitait d'eux, dès qu'ils en étaient avertis. C'est ce que démontre ce fait.

Maladif, mais joyeux et toujours résigné à la divine volonté, Bourdoise eut occasion de voir et d'entretenir le baron de Renty (1). Un jour ce vertueux personnage

(1) De Renty (Gaston Jean Baptiste), né en 1611, dans le diocèse de Bayeux, d'une ancienne famille originaire d'Artois, se fit remarquer, de bonne heure, par une piété fervente, qui lui inspira d'abord le goût de la vie religieuse. Il voulut se faire Chartreux; mais, retenu dans le monde par le vœu de ses parents, il embrassa la carrière des armes, mérita les éloges de Louis XIII, pendant les guerres de la tyrannie; et, dédaignant ensuite les faveurs qu'il eût pu obtenir à la cour, il se démit de tous ses emplois, se retira dans ses terres, et consacra, dès lors, la meilleure partie de son revenu au soulagement de tous les malheureux que sa bienfaisance put atteindre.

Il étendit ses libéralités jusque sur les côtes d'Afrique, où il fit racheter un grand nombre de chrétiens, se dévoua souvent, dans les hôpitaux au service des malades. A Paris, il visitait l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Saint-Gervais, où on recevait les pauvres et les passants durant trois jours. Le Baron leur faisait le catéchisme et une lecture. Il chérissait ses anciens domestiques comme s'ils eussent été ses enfants, et les gardait dans sa maison lorsqu'ils devenaient invalides. Il était de toutes les assemblées de piété, et mourut dans l'exercice des bonnes œuvres, en grande odeur de

s'était placé dans le chœur de l'église de Liancourt, pour y entendre la Messe, il en sortit aussitôt que le saint Réformateur l'eût fait avertir que ce lieu était réservé aux Ecclésiastiques. Lorsque l'office fut terminé, Bourdoise alla le joindre à la sortie de l'église, et, en s'excusant avec humilité, il lui fit comprendre les raisons de cette exigence. Le pieux Baron en fut si édifié qu'il en remercia, avec beaucoup de politesse, le Serviteur de Dieu, l'assura de son estime et de ses secours au besoin, et promit de se conformer, à l'avenir, à l'avis qui lui avait été donné.

Parmi les nombreux visiteurs, la plupart fort distingués, qui affluaient à Liancourt, il y en avait souvent qui se montraient moins dociles et qui se plaignaient de ce zèle du saint Prêtre, qu'ils qualifiaient de nouveauté. C'est ce qui porta l'Homme apostolique à répandre, en grand nombre, des copies d'un excellent traité, composé par un Vicaire général de Beauvais, sous le titre de : *Apologie de l'église de Liancourt*. De son côté, il publia bientôt et propagea activement un petit livre : *De la distinction des places dans les églises, pour les Clercs et pour les Laïques*.

Bourdoise avait fait composer cet ouvrage exprès et conformément à ses principes. Nous avons vu, d'ailleurs, ses soins pour que tout se passât en ordre, avec piété et édification, dans la Maison de Dieu, et combien il s'efforça de remettre en vigueur, dans le diocèse de Beauvais et autres, cet usage des premiers siècles du Christianisme, que les hommes y fussent séparés des femmes, et que ces dernières n'entrassent jamais dans le Sanctuaire, ni même

sainteté, le 24 avril 1649. Le Père Saint-Jure, de la compagnie de Jésus, a publié sa vie, qui est très édifiante (Un vol. in-12).



dans le chœur des églises. Plusieurs conciles et des Evêques ont fait, surtout à l'égard de ce point, des réglemens sévères, tant ils étaient pénétrés de son importance (1).

Cependant le Serviteur de Dieu souffrait extrêmement, en ce temps-là ; les attaques d'apoplexie, dont il avait été frappé, avaient détruit sa pauvre santé et considérablement diminué ses forces. Plongé dans cet océan de maux, le saint Vieillard, d'un cœur satisfait et le front joyeux, bénissait Dieu, et remerciait, en se recommandant à leurs prières, ses amis, en Notre-Seigneur, qui s'apitoyaient sur sa position : « Priez, leur disait-il,

(1) Le Concile de Bordeaux, de l'an 1583, dit, en propres termes : « Nous défendons aux personnes du sexe, de quelque qualité qu'elles soient, d'entrer dans les sanctuaires et dans les chœurs des églises, et plus strictement encore aux Ecclésiastiques de les y introduire. Ils auront, au contraire, l'attention de séparer les femmes des hommes dans le Lieu saint, autant qu'il sera possible. » Cette autorité suffit.

Saint Charles Borromée, et après lui d'autres Evêques, ordonnèrent que, dans les grandes paroisses, il y aurait deux autels pour donner la sainte communion, un pour les hommes et un autre pour les femmes. (Cf. l'abbé Boissonnet, *Dictionn. des Rites sacrés*, tome 1, col. 1258.)

Notre saint abbé Bourdoise louait fort saint Charles de cette innovation, et de son zèle à empêcher les personnes du sexe d'entrer dans les Sanctuaires, fut-ce même pour orner les autels. C'est à la fois une mesure de convenance et de prudence. De *convenance*, parce que les saints Canons, les excluant du service des autels, leur défendent par là même de s'en approcher ; de *prudence*, car il en peut arriver de graves désordres, et toujours quelque amoindrissement du respect qui est dû aux sanctuaires, aux autels, à cause des Mystères sacrés qui s'y célèbrent.

Petites choses, diront quelques-uns ; oui, en apparence, mais choses grandes devant Dieu, et dont peut-être nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'extrême importance, comme l'était notre saint Réformateur, que le Ciel éclairait divinement, durant ses heures de méditation et de contemplation.

pour que le Seigneur accomplisse en moi son plaisir, pour que, s'il multiplie mes maux, il augmente en même temps ma patience à les endurer ».

Le pieux Bourdoise, qui concevait, comme les Saints, ce que Notre-Seigneur a souffert pour nous, estimait les personnes à proportion de ce qu'il les voyait souffrir et de leur amour pour les croix ; il croyait qu'elles étaient d'autant plus agréables à Dieu, qu'il leur donnait occasion de souffrir quelque chose pour son amour. Il trouvait un merveilleux soulagement, dans ses peines, à s'entretenir avec elles de la Passion douloureuse et de la Croix de Notre-Seigneur, ce précieux lénitif des âmes souffrantes. Écoutons-le s'en expliquer à un de ses amis, malade aussi depuis longtemps.

« Un homme, lui écrit-il, fut contraint d'aider à porter la Croix de Notre-Seigneur dans le temps de sa Passion, et vous portez une partie de cette même Croix dans votre infirmité. Je souhaite que vous la portiez de tout cœur, afin que vous en ayez le mérite. Toute la vie de Notre-Seigneur a été pleine de travaux et de souffrances, excepté le peu de temps qu'il fut sur le Thabor ; encore voulut-il qu'on y parlât de sa Passion. *Dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.* Mais son tombeau fut comme la source et le couronnement de sa gloire : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* Les peines les opprobres, les humiliations et les tourments ne purent aller plus loin que son tombeau, sa résurrection et sa vie glorieuse suivirent aussitôt, et son ascension termina son triomphe, et le mit en possession du royaume qui lui appartenait. Ainsi, les vrais et fidèles disciples de Notre-Seigneur ne doivent attendre que des souffrances et des travaux en ce monde, la gloire leur est réservée pour l'autre.



« Que n'ont pas souffert les Saints pendant leur vie ? *Secti sunt, tentati sunt*. Mais ils sont enfin arrivés au repos, et les honneurs qu'on rend à leurs tombeaux et à leurs reliques ne nous permettent pas de douter de la gloire de leurs âmes. Ceux qui ne cherchent que les honneurs et les plaisirs de la terre ne les trouvent pas toujours, et n'en jouissent pas longtemps, tout passe avec eux ; et dès qu'ils sont morts, à peine se souvient-on qu'ils ont été, *Periit memoria eorum cum sonitu*. Souffrons donc volontiers ici-bas tout ce qu'il plaira à Dieu, conclut le saint Prêtre, et aimons les souffrances et les humiliations, puisqu'elles peuvent nous procurer un bonheur éternel dans le Ciel. »

Dieu qui éprouve toujours ceux qu'il aime, et qui connaissait les pieux sentiments de son Serviteur Bourdoise, lui donna très souvent les occasions de les mettre en pratique ; car, outre les maladies et les infirmités presque continuelles de sa vieillesse, on peut dire que toute sa vie fut, à l'imitation de celle du Rédempteur, une souffrance continuelle et une croix perpétuelle. Pour ne rappeler que quelques circonstances particulières où l'épreuve dut lui peser davantage, en 1621 il fut accusé de dix ou douze chefs différents, dont le moindre, s'il eût été vrai, était capable de le perdre. M. Froger, à qui on s'était adressé, fit aisément voir que tout cela n'était que fausseté, hypocrisie, et confondit les calomnieux. En 1625, on renouvela les mêmes plaintes, mais les docteurs de Sorbonne prirent son parti, et firent connaître son innocence. Il dit, lui-même, qu'en 1640, ses écrits furent condamnés au feu par des gens exercés dans l'office de judicature, et portant le chaperon de docteur. Il appela de cette sentence, et, pour griefs, il soutint que ces messieurs n'avaient jamais lu ses écrits, et ainsi n'avaient pu les

condamner, de sorte que la sentence n'eut aucun effet. » D'autres disaient que ses écrits étaient bien inutiles et ne pouvaient servir qu'aux beurrières. Il avait pris le parti d'écouter paisiblement ces satires lancées souvent par des personnes que leur caractère et leur position aurait dû modérer.

Il ne protestait hautement que contre ceux qui l'accusaient de nouveauté, et disait et répétait volontiers « qu'il n'était point hérétique, parce qu'il serait, avec le secours de la grâce de Dieu, toujours soumis à l'Eglise ». Cette sorte de persécution fut la plus sensible à son cœur, si dévoué aux sentiments du Saint-Siège apostolique. Combien aussi ses saintes entreprises furent-elles traversées ? « Il y a, disait-il une fois, de telles traverses dans les affaires de Dieu, qu'elles font peur à ceux qui sont les moins timides. J'ai ici de si grandes, si continues et si nouvelles peines, que je désespérerais de tout si je n'attendais du secours que des hommes. Aidez-moi donc de vos prières, ajoutait le saint Homme, afin de me fortifier contre ma faiblesse et contre ma lâcheté, de peur que mon impatience ne me fasse perdre le mérite de ce que je souffre. »





# LIVRE DIXIÈME

DÉDIÉ

A SAINT NICOLAS, ÉVÈQUE DE MYRE

PROTECTEUR DE L'ENFANCE

PATRON DE LA PAROISSE DU CHARDONNET

DE LA COMMUNAUTÉ ET DU SÉMINAIRE DE CE NOM

ET A SAINT CHARLES BORROMÉE

CARDINAL ARCHEVÊQUE DE MILAN

L'UN DES DERNIERS PÈRES DE L'ÉGLISE

DONT LE SAINT ABBÉ BOURDOISE

PRIT, SI EXCELLEMMENT, LE CARACTÈRE ET LES MŒURS

POUR SON ŒUVRE DE LA RÉFORMATION







## LIVRE DIXIÈME

(1649-1652)

---

### CHAPITRE PREMIER

Bourdoise éloigne les laïques du Sanctuaire des églises, et réforme l'abus des armoiries sur les ornements et les vases sacrés. — Il amène le Duc de Liancourt à la suppression de cet abus. — Il fait enlever une litre de l'église, le jour du Très-Saint-Sacrement. Cette réforme le met aux prises avec une comtesse. — Il justifie sa conduite par l'autorité de Taulère et par la raison. Il fait distribuer l'ouvrage du Cardinal Paleotti contre les armoiries dans les églises. — Piété du Duc et de la Duchesse de Liancourt, à la fête du Très-Saint-Sacrement. — Souverain respect et tendre amour de Bourdoise pour le mystère Eucharistique. — Ce qu'il dit de la sainte Communion et de la Confession. — Il visite, console et assiste les malades de huit paroisses des environs.

UN grand nombre d'abus, de profanations et même de scandales avaient lieu au temps du père Bourdoise, par le peu de respect qu'on portait, en général, au Très-Saint-Sacrement et aux églises qui renferment ce trésor infini du Ciel et de la terre. Cet Homme divin, pour remédier à des maux si grands, s'appliqua constamment à inspirer aux Ecclésiastiques et aux laïques la plus grande estime et le plus profond respect pour Notre-Sei-

gneur et les Sanctuaires où il réside la nuit et le jour, uniquement par l'amour qu'il porte aux hommes. Car il agit comme un père tendre qui fait ses délices de se trouver avec ses enfants (1).

On sait, maintenant, avec quelle étonnante fermeté, tempérée par une admirable douceur et par une civilité toute chrétienne, Bourdoise avait mis hors du Sanctuaire des personnages fort distingués par la fortune, la position sociale et surtout par la piété, jusqu'à M. de Bernières-Louvigny, dont il sera parlé plus loin, recommandable par une sainteté des plus populaires, et même M. le duc de Liancourt, lui aussi, d'une vertu exemplaire, et qui même s'était constitué le protecteur de l'Homme de Dieu, et de ses œuvres, à Liancourt.

Hé bien ! ce zèle incomparable dans le Christianisme pour éloigner les laïques du Sanctuaire, notre grand Réformateur le déploya, toute sa vie, avec un courage invincible pour la gloire du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, à qui est dû tout honneur et tout hommage, des Anges comme des hommes. Les réformes salutaires qu'il avait faites, à cet égard, d'abord à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis à Liancourt et en cent autres lieux, reposaient sur un grand principe. C'est que Dieu, notre Dieu si grand, si élevé au-dessus de tous les monarques de ce monde, est d'une sainteté et d'une majesté telles, que les sublimes séraphins, eux-mêmes, ne l'adorent et ne le louent qu'avec la plus singulière révérence; et en se voilant la face de leurs ailes, mérite un souverain respect de la part des hommes, chétives et criminelles créateurs, qui, tous ensemble, ne sont que comme un pur néant devant Lui, jusque-là qu'un Pro-

(1) Prov. VIII, 31.



phète assure qu'il est mieux loué par le silence et l'admiration que par nos paroles (1).

Ce que le saint Apôtre de Beauvais dit sur ce point d'une importance si considérable, surtout à son époque, mérite bien d'être reproduit. Heureux serons-nous encore de nous faire l'humble écho d'une si sainte et si puissante voix.

« Où trouvera-t-on, dans le monde, un homme d'une profession mécanique qui ose sans témérité, disait-il, entrer dans la chambre de son prince et pénétrer jusque dans son cabinet, sans un ordre exprès ? Ce serait donc une action de charité de remonter prudemment aux laïques de l'un et l'autre sexe, qui, sous prétexte de dévotion, se placent jusque sur les degrés de l'Autel, qu'il n'y a que les Prêtres et ceux qui les servent dans leurs fonctions divines qui aient le droit, selon les saints Canons, d'entrer dans le Sanctuaire. On leur devrait mettre devant les yeux la piété de l'empereur Théodose le-Grand qui, après avoir présenté à Dieu son offrande au saint Autel, se retirait incessamment du chœur pour se placer entre les laïques, le chœur de nos églises n'étant fait que pour le Clergé. Pour moi, j'ai peine à croire que le Ciel écoute volontiers les prières des laïques qui osent prendre place dans un chœur parmi des Ecclésiastiques; du moins je suis persuadé que le prince ne recevrait jamais un placet qui lui serait offert par des paysans qui, pour le présenter à Sa Majesté avec plus de vanité, seraient assez hardis que de s'asseoir et prendre place parmi messieurs du Parlement. Quoi? les juges de la terre ne veulent point entendre une personne accusée de crime en sa justification, quoiqu'elle soit innocente, qu'elle ne

(1) Ps. LXIV.

se soit rendue prisonnière : et nos magistrats ne peuvent même pas souffrir que ceux qui ont quelque cause dans une audience prennent place entre les avocats ; et nous voyons, ô désordre effroyable ! des laïques et, ce qui est plus déplorable, des femmes se placer parmi des Ecclésiastiques, lesquels, par leur condition et leur caractère, sont leurs avocats auprès de Dieu et leurs juges au Tribunal de la Pénitence. Véritablement, si la maison d'un bourgeois est si bien ordonnée qu'il y a un lieu pour servir de cuisine, un autre pour la dépense, un autre pour le cabinet, un autre pour la salle, et d'autres pour les chambres ; et que de tous ceux qui viennent en ce logis, on ne reçoit dans la chambre et le cabinet que les parents, les domestiques, et les amis : n'est-ce pas la raison que nos églises, qui sont les palais du Verbe incarné sur la terre, soient si bien réglées, que le Sanctuaire soit distingué du chœur et le chœur de la nef ; que le premier, ne servant qu'à la célébration des divins Mystères, ne soit aussi ouvert que pour ceux qui doivent assister au saint Autel ; le second, étant destiné pour la prière et le chant des Psaumes, ne soit occupé que par le Clergé, de qui l'office est de chanter les louanges divines ; comme la nef doit être pour le peuple fidèle. D'où je conclus que si messieurs les magistrats avaient autant de piété et de religion qu'ils ont de lumières pour les affaires de la cour et du barreau, ils se donneraient autant de garde de prendre rang au-dessus des Ecclésiastiques dans une église, qu'ils appréhendent que d'autres officiers d'une juridiction subalterne n'empiètent sur leurs droits ou ne prennent place au-dessus d'eux, en des actions publiques auxquelles ils sont obligés d'assister en corps. Ils s'en tiendraient, du moins, aux ordonnances du Prince, qui leurs prescrit les bornes qu'ils y doivent observer pour



conserver leur rang. Puisque si l'Eglise, par un privilège particulier, a concédé, dans la suite des siècles, aux souverains et aux fondateurs des églises quelque place dans le chœur par reconnaissance et par honneur, elle en a toujours excepté le Sanctuaire, et jamais, ni dans l'Orient ni dans l'Occident, le peuple n'a pu prétendre user de ce droit que par un renversement de discipline entièrement contraire aux saints Canons. »

L'Homme de Dieu était inflexible sur cet article, et sa conduite se trouvait toujours justifiée. Un seigneur prétextant qu'on lui permettait, dans toutes les églises de Paris, l'entrée au chœur, Bourdoise lui répondit : « Monseigneur, la pratique de plusieurs ne doit jamais servir de règle pour la conduite d'un vrai Chrétien, quand cette pratique est opposée aux ordres de l'Eglise; car la plus grande faiblesse d'esprit qui se puisse imaginer, c'est de rougir de mettre en exécution la volonté de cette Mère aussi sage que bonne. » Il ajouta plusieurs raisons et le convainquit.

Il en avait écrit à M. de Sanguin, pieux curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris : « Plût à Dieu, Monsieur, que nous pussions remettre en exécution cet ancien usage de laisser le chœur libre pour le Clergé, que vous déduisez si bien. Nous ne serions pas peînés de voir tant de profanations dans l'office divin, si nous n'étions pas si distraits par la compagnie des laïques, et nous penserions plus facilement à celle des Anges qui nous environnent. Nous serions, de plus, à l'abri de l'importunité d'un sexe qui, sous prétexte de sa dévotion, s'avance jusqu'au près des Autels et laisse à peine le moyen à un pauvre Prêtre de se recueillir devant Dieu. Nous tâchons d'empêcher ce désordre en notre église, mais on nous veut faire croire que cela n'appartient qu'à

des Monastères, où il n'y a point de paroissiens : et l'on nous paie de l'usage de notre Métropolitaine, comme si nous devions autant de déférence à un abus qu'à quelque règlement. Je ne désespère pas pourtant d'y voir quelque remède en montemps, et monsieur notre bon Curé ne s'y épargne pas. C'est à Dieu de bénir les soins de ses serviteurs. »

Pourquoi madame N..., disait-il, se place-t-elle dans le Sanctuaire et sur le marche-pied de l'Autel ? puisque les Ecclésiastiques qui ne sont point encore dans les Ordres sacrés, selon un ancien Concile, ne devraient pas même s'en approcher, et pas un Prêtre n'y doit venir qu'avec frayeur et tremblement, à cause de la divine Majesté qui y réside. Vous me direz, sans doute, que Madame le fait, parce qu'elle est très dévote au Saint-Sacrement. A cela je répons que si elle est si dévote à cet auguste Mystère, qu'elle aille donc prendre sa place au plus bas de l'église, afin d'honorer davantage les humiliations de Notre-Seigneur, qui cache ici et sa divinité et son humanité, en sorte qu'il y paraît moins qu'un ver de terre, pour nous apprendre qu'il ne peut être honoré que des humbles. Plusieurs histoires, qui se sont passées de ce temps, m'ayant appris combien les personnes du sexe peuvent, par leur seule vue, porter de préjudice aux Ecclésiastiques, je me suis efforcé, depuis plusieurs années, de travailler à leur conservation et les prémunir autant que j'ai pu contre le vice de la déshonnêteté, tant intérieure qu'extérieure. C'est pourquoi j'ai cherché tous les moyens possibles pour éloigner les femmes du chœur de nos églises durant l'office divin. M. le Curé de Saint-Nicolas m'a quelquefois défendu de le faire dans son église ; mais, considérant d'ailleurs le grand préjudice qui en pouvait arriver à



son Clergé, en souffrant ce désordre, j'aime mieux aimer passer pour désobéissant à mon Supérieur, en ce sujet, que de manquer à l'affection que j'ai pour le salut de mes frères, et à l'horreur à que j'ai de la déshonnêteté, en m'exposant souvent à la disgrâce des hommes, afin de la déraciner. »

Il ne pouvait souffrir que les séculiers missent leur banc dans le Sanctuaire, près du grand Autel, « parce que, disait-il, le grand Autel est véritablement le Sanctuaire de nos églises, séparé du chœur par un balustre, comme un lieu plus sacré et plus éminent, comme le lieu du Sacrifice, comme le centre et le secret de la Religion, d'où l'on ne devrait approcher qu'avec frayeur, selon cette divine expression : « Tremblez à l'approche de mon Sanctuaire(1). » Et les Pères nous ont appris que les peuples n'en devraient jamais approcher, non pas même pour communier, puisqu'anciennement le Tabernacle, pour la communion, était hors l'enceinte du Chœur. Le Concile d'Agde passe bien plus avant, puisqu'il ne permet pas l'entrée du Sanctuaire aux Ecclésiastiques qui ne sont pas dans les Ordres sacrés ; et l'on a vu de toute antiquité des rideaux aux côtés des autels, non pas tant pour orner l'Autel, que pour couvrir le Prêtre et le tenir comme en lieu secret et séparé, pendant la célébration des sacrés Mystères, afin de n'avoir aucune distraction, autant qu'il est possible ; et ces mêmes rideaux ne devaient être tirés que durant l'élévation seulement. Car, au lieu que le vulgaire ne fait que regarder l'extérieur des saintes cérémonies, dit saint Denys, le Pontife, au contraire, est toujours élevé par le Saint-Esprit vers les principes et les originaux des choses qui se passent dans ces

(2) Is. LXVI, 2.

Mystères divins, qu'il contemple lui-même par des spéculations bienheureuses en la pureté de son Etat sacerdotal, qui est un état tout céleste. »

De cette antiquité, il concluait le respect dû aux Sanctuaires et le maintien des anciens usages, disant que « si depuis le coq qui est sur le clocher jusqu'à la première pierre de l'église, il n'y a rien que le Saint-Esprit n'ait disposé, imprimant partout, pour ainsi parler, son cachet, en y gravant quelque mystère; l'on devrait être infiniment plus circonspect et religieux pour ne pas changer, en ce sujet, les moindres traditions de l'Eglise. Véritablement, l'on ne peut attribuer ces changements, qui se font bien souvent, de tant de règles si anciennes et si saintement établies, qu'à l'orgueil ou à l'ignorance de ceux qui le font sans l'autorité et le consentement des supérieurs (1). »

Quoiqu'il fût incertain s'il demeurerait longtemps encore à Liancourt, le Serviteur de Dieu ne laissa ni ralentir son zèle, ni suspendre l'œuvre de la Réformation. Il voulait, avant de quitter cette belle Paroisse, si chère à son cœur d'Apôtre, achever de la perfectionner et en ôter certains abus qui y étaient depuis de longues années. Celui des armoiries fut l'un des plus difficiles à enlever;

(1) De la concordance des sentiments et des doctrines du grand Réformateur, sur ce sujet important, il faut conclure que son but essentiel était d'exclure les personnes du sexe du chœur et du sanctuaire principalement, mais qu'il n'eut jamais le dessein d'interdire le chœur aux autorités civiles surtout. En certains lieux, il est formel à cet égard, et dit très bien qu'une place d'honneur leur est réservée dans le chœur, et non dans le Sanctuaire, ce qui est également de convenance pour les autres notabilités de la Paroisse, particulièrement dans les campagnes où les églises sont pour l'ordinaire fort petites. Les grands Réformateurs, profondément attristés des énormes abus qu'ils combattaient, sont quelquefois allés loin dans leurs conclusions : il en fut de même de saint Charles Borromée.



il donna un grand exercice à son zèle et exigea de lui la plus rare discrétion.

Il ne pouvait voir, sans quelque sorte d'indignation, que tous les ornements de l'église étaient chargés des armoiries de ceux qui les avaient donnés. Il en parlait toutes les fois que l'occasion s'en présentait, et, malgré ses instances, on n'y apportait aucun remède. Etant, un jour, allé voir M. de Liancourt, et ayant rencontré, dans la chambre, un des officiers, soit qu'il ne le connût pas, ou qu'il fit semblant de ne pas le connaître, il lui fit de grandes civilités, et lui donna toutes les marques de respect qu'il eût pu donner à un grand seigneur. M. de Liancourt, qui s'en aperçut, en fut bien surpris, et lui demanda pourquoi il en usait ainsi. Bourdoise lui dit « qu'il avait cru que c'était un homme de qualité ». — « C'est un de mes domestiques, » reprit le Duc. — « Il ne porte pas vos livrées, ni vos armoiries, » répliqua le Serviteur de Dieu. — « C'est un gentilhomme, répondit M. de Liancourt, et il n'y a que les laquais et les bas officiers qui portent les livrées. » — « Hélas ! répondit Bourdoise, je m'estimerais bien honoré, si j'étais le dernier de vos domestiques, et je porterais volontiers vos livrées ; mais Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Roi des rois, que je représente à l'Autel, ne devrait pas les porter. » Le saint Apôtre du Clergé fit voir, ensuite, quelle est la sublime dignité d'un Prêtre, et l'injure que l'on fait à Dieu, quand on met des armoiries sur les chasubles et sur les autres ornements.

Il dit aussi, à ce propos, à la Duchesse de Liancourt, qui lui apportait plusieurs griefs, plausibles en apparence : « Madame, si vous deviez faire quelque présent considérable à un prince, à qui vous auriez toutes les obligations possibles, il n'est pas croyable que vous voulussiez

faire graver vos armes dessus ce présent, mais plutôt celles de ce prince. Or vous n'ignorez pas que l'Eglise est une princesse incomparablement plus noble que tous les princes de la terre, puisqu'elle est l'Epouse du fils de Dieu, à qui les fidèles consacrent leurs biens en hommage et en reconnaissance des obligations qu'ils ont à ce Seigneur des seigneurs. Ils ne doivent donc pas mettre leurs armes sur les présents qu'ils lui font, en les donnant à son Epouse la sainte Eglise ; mais plutôt les armes du Sauveur, son très saint Nom, et sa Croix. De plus, si les seigneurs temporels ont des châteaux et des maisons qui leur appartiennent tellement en propre, que pas un autre, de moindre condition, n'oserait y faire mettre ses armes, puisque ce serait faire injure aux légitimes possesseurs de ces maisons seigneuriales que d'effacer leurs armes, afin de graver en leur place celles d'un étranger : nos églises étant la demeure et le palais du Fils de Dieu sur la terre, où il veut seul être adoré, n'est-il pas juste que dans ces Lieux saints il n'y paraisse aucune armoirie, ni titre d'un seigneur mortel ? Et si c'est un crime que d'effacer les armes d'un prince, du seigneur d'un fief, ou suzerain, du lieu où elles doivent être, pour y placer celles d'un particulier et d'un simple bourgeois ; peut-on croire que ce soit une faute pardonnable à un Chrétien, qui n'est qu'un homme, de faire peindre des vitres dans les Eglises pour les diffamer et bigarrer de choses profanes et souvent fort indécentes ? D'effacer les croix qui sont les armes d'un Dieu vivant, que l'Evêque consacre dans les églises, pour marquer que Notre-Seigneur en prend possession, afin de mettre ses armoiries en la place de ce signe de notre salut, ou du moins de mettre son écusson proche de ces croix, comme si l'on prétendait s'égalier à Dieu, et montrer qu'on a autant de droit que lui dans



nos temples ? Davantage, n'est-il pas constant que ces églises et ces ornements ne sont plus à ceux qui les ont donnés ou fait bâtir, dès le moment qu'on les a dédiés au service de Dieu ? Ceux qui les ont offerts n'y doivent donc rien prétendre. Autrement, ce ne serait plus un don, mais un prêt. Par conséquent, comme il n'y a personne dans le monde qui soit assez téméraire que de faire mettre ses armes sur une chose qui ne lui appartient pas, les armoiries n'étant que des signes du droit et du domaine que l'on a sur ce qui nous appartient en propre, aussi personne ne devrait faire appliquer ses armes sur les présents qu'il fait aux églises.

« Je ne dirai pas, Madame, ce qui n'est néanmoins que trop vrai, que quantité de gens font des aumônes et des actions de grand éclat en faveur des Lieux consacrés à Dieu, où Dieu est celui qui y a la moindre part. Vous n'avez qu'à jeter les yeux sur les vitres, les autels et les ornements, pour y remarquer leurs armes partout, afin que tout l'univers connaissent leurs libéralités. Ainsi, ces bienfaiteurs reçoivent dès cette vie la récompense de leurs présents ; car, en faisant toutes ces choses pour un autre motif que celui de l'honneur de Dieu, ce qu'ils montrent assez dans l'inquiétude qu'ils ont que leurs aumônes ne soient point assez connues et dans le soin qu'ils prennent de les faire éclater partout, ne m'avouerez-vous pas que ces présents sont plutôt vicieux aux yeux de Dieu que profitables à ceux qui les font ?

« Vous me dites qu'ils demandent cet appareil afin qu'on prie Dieu pour eux. Et moi je dis qu'il vaudrait beaucoup mieux pour ces personnes de donner peu de choses à Dieu, en secret, que de lui bâtir de célèbres églises, afin de se faire connaître, parce que Dieu sau-

rait bien suppléer à toutes les prières qui se peuvent faire pour elles, si elles faisaient toutes leurs œuvres uniquement afin de lui plaire. D'où je conclus que plusieurs perdent le mérite de quantité de bonnes actions, et à peine en font-ils quelques-unes qui méritent quelque récompense devant Dieu et qui leur serve de quelque chose pour la vie éternelle; car, soit qu'ils rendent quelque honneur à Dieu à l'extérieur, soit qu'ils rendent quelque service aux hommes, soit qu'ils jeûnent ou fassent des aumônes, ils se cherchent toujours eux-mêmes par un orgueil secret et attendent des hommes quelques applaudissements et quelque récompense qui leur ravit celle que Dieu leur donnerait.

« Mais, Madame, pour ne vous point ennuyer, souffrez que je vous demande, avec tout le respect que je vous dois, à quelle sorte d'officiers faites-vous porter vos armoiries sur leurs casaques? — « Je les fais porter, répond-elle, à mes laquais, palefreniers et garde-bois. » — « Cela étant, réplique Bourdoise, Madame, le gentilhomme qui a l'honneur de vous conduire les porte donc aussi? » — « Nullement, parce qu'il n'est pas de la condition de ceux à qui je fais porter mes armes. » — « Hé, Madame, continue Bourdoise, faites-vous réflexion à ce que vous dites? A votre compte, les églises, les Autels, et les Prêtres mêmes, qui vont célébrer revêtus d'ornements où sont vos armes, sont donc du rang et de la classe de vos laquais, cochers, vachers, muletiers, palefreniers et garde-bois? Car s'ils tenaient dans votre esprit le même rang que votre gentilhomme dont nous parlons, on ne verrait pas les armoiries de votre famille sur des chapes, des tuniques, chasubles et parements d'Autel. »

La Duchesse se contenta de dire : « Mais, Monsieur,



si cela est, d'où vient que l'on souffre les armoiries en tant d'églises, sans en excepter les couvents les plus réformés? D'où vient que les Supérieurs et tous les docteurs n'en disent mot (1)? »

« Je n'ai rien à vous répondre, ajouta Bourdoise, sinon que la vanité et la corruption trouvent place partout, et que ce proverbe n'est que trop vrai : « qu'il ne se bâtit « point d'église où le démon n'ait sa chapelle, comme « il n'y a pas de prédication où il ne trouve sa séance et « pas d'assemblée où il ne donne son suffrage. » Mais vous n'ignorez pas qu'une des plus excellentes maximes du Christianisme, c'est de voir ce qui se pratique ordinairement dans le monde, par les personnes qui passent même pour les plus spirituelles et les plus régulières ; et de faire tout le contraire, pourvu que la chose soit conforme à la raison, aux lumières de l'Évangile et à l'intention de l'Église. »

L'Homme apostolique dit tout cela avec tant de zèle, de précision et de force, que M. et Mme de Liancourt en furent persuadés, et lui permirent sur-le-champ de faire d'abord ôter toutes les armoiries qui étaient sur les ornements. Ils voulurent même qu'on effaçât une litre (2) qui était sur le mur de l'église, au dedans. C'était

(1) Bourdoise, cet homme divin, visait à une perfection bien sublime, et qui nous étonne. C'est que ses lumières venaient du Ciel plus que des livres ou des professeurs de Théologie; il s'exprimait en Saint, et, ce qui vaut mieux pour lui, aujourd'hui qu'il jouit de la gloire éternelle, il vivait conformément à ses principes, en Saint.

(2) *Litre*, grande bande noire, qu'on peint autour de l'église par dedans et par dehors, où sont les armes d'une personne de qualité. On met des litres autour des églises, pour honorer la mémoire des patrons et des seigneurs qui sont morts, et qui en ont été les bienfaiteurs. (Cf. Menestrier, *Décorations funèbres*. — *Dict. de la langue franç. anc. et mod.*)

le jour du Très-Saint-Sacrement, et le second coup des Vêpres était déjà sonné. « Dès le même jour, dit Bourdoise, les portes de la Sacristie étant fermées, trois personnes furent employées à ce travail. »

Le saint Prêtre crut qu'on pouvait s'employer à cette œuvre pieuse sans profaner la sainteté du jour. En outre, il craignait que, sur quelques nouveaux avis, on ne vînt révoquer la permission donnée. Il ne se trompa point. On envoya, quelques heures après, dire qu'on prit bien garde de gâter les ornements, en décousant les armoiries. Plusieurs personnes n'approuvèrent pas cette réforme. Une comtesse, entre autres, ayant vu la Sacristie de Liancourt, fut extrêmement choquée de ce qu'on avait ôté les armoiries de tous les ornements, et dit tout ce que la vanité, l'amour-propre et l'emportement peuvent inspirer pour soutenir un abus. Elle se retrancha. enfin, sur la possession où chacun était de mettre ses armes et son nom sur ce qu'il donnait à l'Eglise, « afin, disait-elle, qu'on priât pour ceux qui avaient fait ces présents, et qu'on fût excité à en faire d'autres. »

Bourdoise n'eut pas de peine à justifier sa conduite, tant par la raison que par l'autorité des saints Conciles. Il dit d'abord « que sa maxime était de voir ce qui se fait ordinairement, et de faire le contraire, et qu'il s'en était bien trouvé (1). »

(1) Cette maxime, qu'on rencontre souvent dans les livres du Serviteur de Dieu, avec plus ou moins de développement, et qui était l'une des plus grandes règles de sa conduite, ne doit s'entendre que par rapport aux abus ou pratiques irrégulières, c'est-à-dire contraires à la discipline de l'Eglise et aux prescriptions de l'Evangile.

A la fin de sa carrière, Bourdoise disait encore, sur le même ton :



Mais pour répondre directement à ce qu'on lui avait objecté de plus fort, en faveur des armoiries, il ne fit que rapporter les paroles du saint homme Taulère (1). « Ceux, dit ce docte Père, qui en usent ainsi, cherchent leur récompense sur la terre, et n'en recevront jamais dans le Ciel. Ils disent que c'est afin qu'on prie Dieu pour eux, et moi, répond-il, je dis qu'il vaudrait mieux donner peu de chose à Dieu, en secret, que de lui bâtir des temples magnifiques, et lui donner de riches ornements, pour le dire à tout le monde (2), parce que Dieu, qui ne peut pas ignorer ce qu'on fait pour Lui, saurait bien suppléer à

« Une de mes anciennes maximes, il y a plus de cinquante ans, c'est d'aller plutôt seul en Paradis qu'en enfer par compagnie, et de travailler, pour ce sujet, comme si on devait seul être sauvé. »

(1) Taulère ou Thaulière (Jean), allemand, né en 1294, prit l'habit de Saint-Dominique à Strasbourg, vers l'an 1316. Il devint un des plus habiles prédicateurs et des plus grands maîtres de la vie spirituelle de son temps. Il mourut à Strasbourg, le 17 mai 1361.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont nous ne citons que les principaux : *L'Histoire de sa vie et de sa conversion*. — *Un traité des vertus*. — *Les institutions*. — *Les exercices sur la vie et la Passion de Jésus-Christ*. — *Des sermons*.

Bellarmin appelle Taulère : « Un prédicateur éminent en piété et en savoir ». Bossuet : « L'un des plus solides et des plus corrects des auteurs mystiques ». L'illustre évêque de Pamiers, Henri de Sponde, continuateur de Baronius, ne craint pas d'assurer que « Taulère est un homme digne d'admiration, et que ses ouvrages sont pleins de l'onction et de la grâce du Saint-Esprit ». On sait que Taulère, aussi saint que savant, est connu, dans l'Ecole, sous le nom de Docteur illuminé, et s'il n'égale pas saint Bonaventure, et son disciple le bienheureux Gerson, dans la science mystique, il les approche de bien près.

Certes ! le saint abbé Bourdoise pouvait, à bon droit, invoquer l'autorité magistrale d'un si éminent Docteur.

(2) Cette doctrine de Taulère serait peu goûtée dans notre siècle, où la piété, chez quelques personnes, laisse bien volontiers, et non sans une certaine complaisance, épanouir ses œuvres devant les hommes. Du reste, Notre-Seigneur veut bien, pourvu qu'on ne vise qu'à Dieu, « que les hommes voient nos bonnes œuvres,

ces prières. Il y a plus, on peut dire que les choses que l'on donne à Dieu prient, en une certaine manière, continuellement, pour ceux qui les ont données, et excitent ceux qui les voient à en donner d'autres. »

« Mais, ajoutait Bourdoise, un vassal aurait mauvaise grâce de mettre ses armes sur une maison, ou sur des meubles dont il voudrait faire présent à son souverain. Dieu est infiniment plus que tous les princes de la terre : c'est de lui que nous tenons tout ce que nous possédons ; il mérite bien qu'on lui rende une partie de ce qu'on a reçu de lui, et que les Temples que l'on bâtit en son honneur ne portent pas d'autre nom que le sien. Ce que nous avons donné n'est plus à nous, il ne doit donc plus par conséquent porter ni nos armes, ni notre nom.

« Vous avez, Madame, des officiers et des domestiques : portent-ils tous vos couleurs et vos armoiries ? » — « Non ! dit-elle, il n'y a que les laquais, les cochers, les portiers, les garde-bois, et semblables, qui portent les livrées ». — « Et pourquoi M. \*\*\* qui vous conduit ne les porte-t-il pas, puisqu'il est à vos gages ? » — « C'est, répondit-elle, qu'il n'est pas de condition à le faire. » — « Eh quoi ! Madame, reprit d'un ton pénétré le saint Abbé, l'Autel et le Prêtre, qui représentent Jésus-Christ, sont-ils moins estimables qu'un écuyer ou un valet de chambre ? Et faut-il que des Chrétiens mettent les Ministres du Seigneur au rang des laquais et des cochers, en leur faisant porter, également, leurs livrées, aux uns et aux autres ? »

Cette Dame, qui avait beaucoup d'esprit et de piété, fut enfin convaincue par les raisons si solides de Bourdoise.

afin, dit-il, qu'ils en glorifient le Père céleste. » (Matth. v, 16). Il ne s'agit que de purifier l'intention.



Elle dit, seulement, qu'il y avait peu d'églises où on ne vit des armoiries sur les ornements et sur les vases sacrés. Mais elle avoua, avec franchise, que c'était, pour l'ordinaire, un effet de la vanité de ceux qui faisaient ces sortes de présents; cette vanité pouvait suffire seule pour faire perdre devant Dieu au donateur le mérite de ses dons.

Comme il se trouvait fréquemment, à Liancourt, des personnes distinguées, qui témoignèrent les mêmes regrets du retranchement des armoiries, Bourdoise fit traduire et imprimer un petit livre du savant cardinal Paleotti (1), archevêque de Bologne, composé selon l'esprit du pieux Réformateur, contre cet étrange abus (2). Il

(1) Gabriel Paleotti, de Bologne, fils d'Alexandre Paleotti, naquit le 22 octobre 1522. Après des études couronnées du succès le plus brillant, il fut reçu docteur, et enseigna le droit à vingt-quatre ans; il eut pour auditeur le fameux Aldobrandi, fait ensuite pape sous le nom de Clément VIII.

Il refusa l'évêché de Majorque, se contenta d'un simple canonicat de Bologne. Paul IV le nomma auditeur de rote, et Pie IV le fit cardinal du titre des Saints-Nérée et Achille, en 1566. Telle était sa vertu, qu'on songeait à l'élever sur le siège de Saint-Pierre.

Ce grand Cardinal renouvela presque tout son diocèse et fit réédifier sa cathédrale et rebâtir son palais depuis les fondements. Grégoire XIII lui donna le titre d'archevêque, et érigea son église, depuis tant illustrée par le savant Benoît XIV, en métropole, le 10 décembre 1582. Il mourut en 1597, le 22 juillet.

Il a laissé une mémoire vénérée, et notre Bourdoise avait pour ses écrits, comme pour son nom, la plus singulière considération. Ses travaux apostoliques ne l'empêchaient pas de se livrer à l'étude des sciences. Il publia divers ouvrages, parmi lesquels on cite : *De bono senectutis* 1595. — *Archiepiscopale bononiense*, 1594. — *De nothis spuris que filiis*, 1573. — *De sacris consistorii consultationibus*, 1596. — *Discorso interno alle immagini sacre e profane*, et un délicieux ouvrage, devenu rare, malgré sa réimpression, *Jesu Christi crucifixi stigmata*, in-8. (Cf. *Biographie Weiss*, art. Paleotti.)

(2) Voici le titre de cet intéressant volume du savant Cardinal, si bien empreint de l'esprit et des maximes de Bourdoise : *La distinction des places de l'église pour les clercs et les laïques*, avec un

en distribua un fort grand nombre, afin de n'être pas obligé de répéter sans cesse les mêmes choses, à ceux qui éprouveraient quelque difficulté à cet égard. C'est que l'autorité du grand Cardinal pouvait fermer la bouche aux censeurs les plus hardis.

M. le duc de Liancourt voulait imiter la piété de son auguste épouse; souvent il avait des entretiens avec le saint abbé Bourdoise. Ses tendances étaient au mysticisme, dont il puisait les principes de la direction de l'abbé de Saci, et il était heureux quand le Serviteur de Dieu touchait cette corde. Mais, le plus ordinairement, Bourdoise ne lui parlait « que de la nécessité de se dépouiller du monde; de l'abus qu'un grand nombre de personnes, qui s'adonnent à la dévotion, font des Confessions et des Communions, du respect dû aux églises, des profanations que l'on fait des chapelles domestiques, de l'honneur que l'on doit porter aux Ecclésiastiques, que les personnes de qualité ne doivent point mettre au nombre de leurs valets, de l'obligation de faire l'aumône, du bon exemple qu'elles doivent à leurs sujets, du devoir d'assister aux divins offices dans sa Paroisse, et autres semblables.

A l'école d'un si grand Maître dans la science des Saints, le Duc acquit bientôt une piété forte et éclairée, surtout pour la sainte Humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il donnait fréquemment des marques non équivoques de sa foi, de sa sincère dévotion et de son tendre amour envers le Très-Saint-Sacrement. Il ne se contentait pas d'assister à Matines et à tout l'office le jour de la Fête, il voulait aussi prendre une part active aux

*Traité des Armoiries*, comme elles ne doivent être tolérées dans les églises et sur les ornements. *Lyon, Grégoire, 1664, petit in-12.*



saintes cérémonies du culte saint, autant que le lui permettait sa condition de laïque, comme de servir la Messe, de porter le dais pendant une partie de la procession, avec les personnes les plus qualifiées de la compagnie et de sa maison, etc. Il continuait, chaque année, avec la même piété, et le peuple en était extrêmement édifié.

L'Homme apostolique, pénétré pour Notre-Seigneur-Jésus-Christ d'un amour bien grand, avait soin d'entretenir chez les fidèles de Liancourt, comme en tous autres lieux, la dévotion et le culte du Très-Saint-Sacrement, qui est le mystère par excellence de l'amour infini du Fils de Dieu pour les hommes et le Mémorial de sa sanglante Passion. Quoiqu'il ne fût point partisan des fréquentes expositions, parce qu'en son temps avaient lieu plusieurs profanations d'un si auguste Mystère, nul, peut-être, n'a recommandé avec plus de force et avec plus de zèle dans l'Eglise de Dieu, qu'un souverain respect et un culte sincère et véritable lui soit rendu. C'est bien l'amour et le respect qu'il portait à Notre-Seigneur qui lui faisaient dire :

« L'exposition du Saint-Sacrement doit avoir lieu pour des sujets de grande conséquence et être faite avec toute la décence et la solennité requises. Si cette exposition était bien considérée, elle serait aussi rare qu'elle est fréquente à présent, et Notre-Seigneur y serait autant honoré, qu'il est maintenant déshonoré en plusieurs églises, où vous diriez qu'on ne l'expose sur un Autel, que pour servir de parade, comme si c'était un bouquet. »

Il eût sacrifié mille fois sa vie pour empêcher la moindre irrévérence à l'égard du Fils de Dieu dans son Sacrement. Il était surpris, étonné même du peu de respect et de l'audace extrême de tant de Chrétiens, en son temps, à

l'égard du Sacrement par excellence. La seule indifférence d'un plus grand nombre encore l'affligeait sensiblement, et plusieurs fois M. le duc de Liancourt, comme les fidèles de la Paroisse, furent témoins des larmes qui roulaient dans ses yeux, lorsqu'il parlait de l'excessif amour du doux Fils de Dieu et de Marie pour nous, chétives créatures, dans cet ineffable symbole qui devrait s'attirer tous les regards et s'attacher tous les cœurs. Il empruntait sur l'Eucharistie les plus belles comparaisons et se servait des plus riches expressions. Il disait : « Si le soleil ne paraissait qu'une heure en cinquante ans, le monde sortirait pour le voir ; mais comme il se fait voir chaque jour, personne n'admire son éclat et sa beauté. Si l'on exposait le Saint-Sacrement aussi rarement qu'on faisait dans l'Antiquité, nous lui porterions peut-être autant de respect que nos pères ; mais on l'expose presque tous les jours, et les peuples n'en sont guère plus touchés pour le voir exposé à leurs yeux, que serré dans le Tabernacle. » Il disait de même, avec le bienheureux Gerson, du très-saint-sacrifice de la Messe, que « plusieurs, à raison de la fréquence de ce divin Mystère, finissent par ne plus y apporter l'attention, le respect et la dévotion qu'il mérite (1). »

(1) « Gémissons amèrement, s'écrie Gerson, le *Docteur de la Consolation et de l'Espérance*, gémissons à la vue des cœurs indifférents pour le mystère du Salut, à qui le Ciel doit sa joie, et le monde entier sa conservation.

« O aveuglement, ô dureté du cœur de l'homme ! Se préoccuper si peu de ce don ineffable, et par l'usage journalier du bienfait, en venir pour lui jusqu'à l'indifférence ! Car, s'il n'y avait au monde qu'un seul lieu pour célébrer cet auguste Sacrement, qu'un seul Prêtre pour le consacrer, avec quelle ardeur on se presserait dans ce lieu, autour de ce Prêtre, pour assister à la célébration des divins Mystères... ? »

Gerson, *De l'imit. de Jésus-Christ*, traduite d'après un manu-



Cet amour extraordinaire du saint abbé Bourdoise pour Jésus-Christ, dans son Sacrement, lui faisait craindre des profanations, comme elles étaient fort communes à son époque, où la piété chrétienne et le culte divin étaient si étrangement oubliés, négligés et même méprisés d'un grand nombre. C'est pourquoi il appréhendait toujours, quand on faisait des processions extérieures du Saint-Sacrement, non pas tant à Liancourt, où les fidèles se montraient bien respectueux en son endroit que dans d'autres lieux. Ce qui lui faisait dire, en conséquence : « S'il est inconvenant de faire descendre un roi de son trône et sortir de son palais, pour lui parler d'une affaire de néant, l'église étant le lieu de la terre où Dieu habite dans sa gloire (1), on ne doit pas, sans de très puissantes raisons, transporter le Saint-Sacrement hors de l'église. » A Liancourt encore, comme ailleurs, le pieux Réformateur suivait les mêmes principes, relativement à la sainte communion. Sans doute, il voulait qu'on s'en approchat fréquemment, mais aussi avec un soin bien grand et une ferveur particulière. C'était un spectacle bien édifiant que celui d'une communion générale à la Paroisse; on y accourait de tous les lieux du diocèse de Beauvais, et même de celui de Senlis, pour en être témoin.

Nous reproduirions ici, avec bonheur, toute la doctrine du puissant Apôtre du Beauvaisis sur la fréquentation de l'Eucharistie, si notre plan et l'espace le permettaient. Toutefois, comme il en peut résulter une édi-

scrit de 1440, par l'abbé Delaunay, curé de Saint-Etienne-du-Mont (à Paris), liv. iv, chap. 1.

(1) *Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ* (Psal. xxx, 8), dit, chaque jour, le Prêtre en célébrant le saint-sacrifice.

fication particulière, nous en donnerons un résumé. Il dit d'abord des simples Clercs :

« Il est évident que les Clercs doivent s'approcher plus souvent que le commun des laïques de la sainte table, puisqu'ils sont les ministres du Dieu vivant, ses amis, ses domestiques, qu'il préfère en honneur et en pouvoir au reste des fidèles. »

« Pour les fidèles qui mènent une vie réglée, à la vérité, mais ordinaire et commune, il est bien à propos, dit-il, qu'ils communient à toutes les fêtes solennelles de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge. Quant à ceux et à celles qui communient tous les huit jours, ou plus souvent, il ne suffit pas qu'ils observent les lois divines et ecclésiastiques; mais il faut qu'ils travaillent à acquérir une vertu non commune. On permet volontiers à un villageois quantité de choses qui seraient fort peu convenables à la personne d'un gentilhomme; ainsi, quoiqu'il soit permis à un riche bourgeois, qui vit en homme de bien et d'honneur, au milieu du monde, de prendre quelques divertissements honnêtes, de posséder des meubles précieux, d'avoir des tapisseries et autres semblables pièces rares, pourvu que ces choses ne passent pas les bornes de la modestie chrétienne; ceux toutefois qui, entre les laïques, font profession d'une éminente piété, doivent retrancher ces superfluités (à moins que la grandeur de leur condition et de l'état où Dieu les a mis ne les obligent à vivre de la sorte), et mener une vie beaucoup plus pure et plus dégagée de l'affection des biens de ce monde, et plus abondante en bonnes œuvres; bref, mener une vie d'autant plus éclatante en mérites et vertus, par-dessus le commun des fidèles, qu'ils communient plus souvent. Autrement, si ces personnes qui communient presque tous les jours ne tendent de toutes leurs



toutes leurs forces à la perfection, elles sont en grand danger de devenir beaucoup pires que celles qui communient rarement, parce que la communion n'étant jamais sans effet, bon pour ceux qui s'en approchent dignement, et mauvais à ceux qui, par leur vie déréglée et leurs attaches vicieuses, n'en retirent pas le fruit qu'ils devraient; si ceux qui s'approchent souvent de la sainte Table ne s'y préparent par une vie beaucoup plus sainte, ces communions fréquentes, mais sans les dispositions que les Saints exigent de ceux qui mangent continuellement ce Pain de vie, endurciront leurs cœurs, et les précipiteront dans un aveuglement et dans des misères déplorables, comme mille et mille exemples le font voir tous les jours.

« C'est véritablement une très honorable coutume de se confesser et communier souvent, et il serait à souhaiter qu'on le fit encore plus souvent; mais l'importance consiste à bien communier, car il vaudrait beaucoup mieux ne pas communier du tout que de communier sans y être dignement préparé. Il n'y a que trop de Chrétiens qui communient souvent, mais à leur damnation; car qui-conque n'est pas dans la volonté d'accomplir les commandements de Dieu, même aux dépens de sa vie, il se donne à soi-même le coup de la mort, en mangeant ce Pain de vie. Et quoique la volonté de pécher véniellement ne tue pas l'âme, c'est néanmoins une mauvaise humeur dans un malade, capable d'empêcher le parfait usage de la sainte communion. »

Bourdoise réclamait de toute personne qui approche souvent de la sainte Table une grande pureté de cœur et l'intention de glorifier Dieu : « Comme il faut pour bien prier porter son corps à l'église et son cœur dans le Ciel, aussi pour communier dévotement, il faut, autant qu'il

est en son pouvoir, oublier la terre pour converser avec les Anges, afin de manger le Pain des Anges : puisque, si Notre-Seigneur vient en nous dans la sainte communion, à dessein de nous dépouiller de nos misères et pour nous orner de ses vertus, il est bien raisonnable que nous entrions, de notre part, dans ses saintes intentions, en nous donnant tout à lui, sans réserve, pour être entièrement possédé de son Esprit.

Il était plus exigeant encore pour le Prêtre : « J'estime qu'il ne faut pas de plus excellentes dispositions pour bien mourir que pour bien célébrer, puisque l'un et l'autre Sacrifice (j'entends celui de notre propre vie et celui de la sainte Messe) nous donnent la jouissance du même Dieu. Ainsi, nous ne devons pas célébrer pour nous acquitter seulement d'un devoir, mais encore pour nous renouveler, dans notre intérieur, par une mort continuelle à nous-mêmes et le sacrifice d'un cœur véritablement contrit. On ne voit pas que le blé, quoiqu'il germe quelquefois dans le grenier, porte jamais du fruit, mais seulement dans une terre bien préparée : aussi le Froment des élus, entrant dans un cœur plein de soi-même et de l'esprit du monde, peut bien germer et produire quelque bon sentiment passager, mais il n'y produira jamais un fruit qui soit de durée, parce que ce cœur n'est point assez labouré par le soc de la mortification ».

Cette sainte rigueur, bien conforme à l'avis du grand Apôtre, de s'éprouver soi-même, avant d'approcher de la Table eucharistique pour y recevoir le Corps du Seigneur (1), l'Homme de Dieu l'exerça d'abord sur lui-même. L'un de ses biographes nous apprend que, le lendemain des jours où il avait assisté à quelques récréa-

(1) *Probet autem seipsum homo...* (I Cor. 11, 28).



tions, il s'abstenait de dire la Messe, disant que, « si les laïques observent le carême pour une seule communion pascale, c'était bien la moindre chose qu'il prit quelques jours, après ces festins, où la pure nécessité l'avait engagé, pour se préparer, par quelque abstinence, à la célébration des sacrés Mystères (1). » Après cela, il n'est point surprenant que ses discours touchant l'amour de Notre-Seigneur au Très Saint-Sacrement, et le respect et les hommages qui lui sont dus, aient renouvelé la piété du Clergé et des fidèles à cet égard.

Comme la confession sacramentale est l'une des dispositions les plus importantes pour s'approcher de Jésus-Christ par la communion, l'homme de Dieu donnait à cet égard les avis suivants. « Pour se confesser dignement, il faut se souvenir qu'il n'y a pas de péché qui ne doive passer par le feu, ou par celui de l'amour divin, sur la terre, ou par celui du Purgatoire, ou celui de l'enfer, en l'autre vie : et il faut, de nécessité, passer par le premier, ou du moins par l'attrition jointe au Sacrement, si l'on veut éviter les deux autres : le premier est aussi doux et favorable que le second est ardent et violent, et le troisième est insupportable et malheureux. Or on peut, en ce premier feu, consumer dans un clin-d'œil plus de péchés qu'il n'y a de gouttes d'eau dans l'Océan ; au lieu que le second est aussi lent à purifier, qu'il est violent et sans relâche ; et celui de l'enfer inutile, puisqu'il ne peut, dans toute l'éternité, effacer un seul péché mortel ; le premier feu comprend la contrition des péchés passés, le ferme propos de s'amender à l'avenir et la volonté sincère d'observer tous les commandements de

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise* (liv. III, chap. 9).

Dieu, le tout en vue de son amour. Amour qui s'embrase de plus en plus dans un cœur par de continuels et fréquents actes de charité; et c'est principalement par ces actes qu'il se faut purifier, avant que de s'approcher de la sainte communion (1). »

Bien que notre vénéré Bourdoise fût assez occupé à Liancourt, on lui témoigna le désir qu'il assistât les malades de huit autres Paroisses des environs. Il eut quelque crainte à se charger de cette œuvre, non qu'il fut indifférent à l'état pénible des membres souffrants de Jésus, puisqu'il eût volontiers sacrifié mille fois sa vie pour leur salut, mais parce qu'il se sentait attiré surnaturellement à plutôt former une Communauté et un Séminaire qu'à d'autres œuvres, pour excellentes qu'elles fussent, et pour lesquelles le temps lui manquait, et d'où, d'ailleurs, devaient sortir plusieurs sujets capables de faire ces sortes de fonctions. Il craignait surtout de faire ombrage à Messieurs les Curés, qui pouvaient s'imaginer qu'il voulait entreprendre sur leurs droits. Il alla les voir, tout d'abord, afin de savoir leurs pensées et obtenir leur consentement, par écrit, pour faire ces sortes de visites. L'humble Apôtre leur demanda aussi la permission de confesser les malades et assister les mourants, en cas de nécessité. C'est ainsi que, dans toutes ses démarches, ce saint Prêtre prenait toutes les mesures que réclame un zèle prudent et éclairé. Aussi le Seigneur bénissait toujours ses entreprises, et il était rare qu'avec son esprit plein d'humilité, de confiance en Dieu, de dépendance de la divine Providence, il ne réussît pas à merveille.

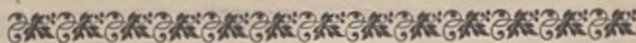
(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise* (liv. iv, ch. 16).



C'est ce qui eut lieu en cette occasion. L'estime que les Curés avaient pour lui, estime qui reposait autant sur sa piété et ses héroïques vertus que sur la manière humble, droite et honnête avec laquelle il agissait, furent cause qu'ils lui accordèrent volontiers, et même au delà de ses prétentions, tout ce qu'il souhaitait, dans l'intérêt des âmes et pour la gloire de Notre-Seigneur.

Ce devait être un beau spectacle de voir ce saint Vieillard, orné de sa couronne de cheveux blancs, et penché sur le lit des malades, leur parlant des moyens de sanctifier leurs dernières souffrances, des miséricordes infinies du Seigneur sur eux, du bonheur ineffable de terminer la vie dans sa grâce, et leur montrant, de sa main droite, le Ciel, objet de l'attente des Saints et gage de leur espérance, le Ciel que leur avait ouvert Jésus-Christ par sa mort sur la Croix, dont il leur faisait baiser l'image sacrée.





## CHAPITRE II

Les Sulpiciens à Liancourt. — Bourdoise leur fait partager son projet d'une Association en l'honneur de saint Joseph, pour obtenir des maîtres chrétiens. — Il est l'âme de l'Œuvre. — Sa prédication à Gentilly entraîne les auditeurs à en faire partie. — Ses soins de l'enfance, pour l'amener à Jésus-Christ. — Le bienheureux De la Salle héritier de l'esprit apostolique de Bourdoise, comme il fut le fruit de son zèle et de ses prières à saint Joseph. — Dévotion singulière du Bienheureux à ce grand Saint. Il est, pour les Clercs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un sujet d'édification et d'admiration. — Sa vive reconnaissance à l'endroit de Bourdoise. — Combien celui-ci s'est intéressé à l'éducation religieuse de la jeune noblesse. — Sa propagande des images. — Il étudiait la valeur des âmes au pied du Crucifix et du Très-Saint-Sacrement.

EN 1649, plusieurs membres de la Communauté et du Séminaire de Saint-Sulpice, et d'autres de diverses paroisses de Paris, vinrent, à Liancourt, demander un refuge contre les maux de la guerre. Bourdoise, touché de compassion, attendri même jusqu'aux larmes sur ces illustres exilés, en reçut quelques-uns à sa Communauté; les autres furent distribués dans des maisons de la ville, dont les habitants étaient à la fois pieux et généreux.

Ce grand Réformateur, qui avait tant à cœur l'éducation des petits enfants, selon les principes du Christianisme, animait tout le monde à cette œuvre salutaire. Il en parla à ces Messieurs, avec une si touchante élo-



quence, qu'il leur inspira de former une Association, sous le patronage du glorieux saint Joseph, l'auguste Chef de la sainte Famille de Nazareth. Son but devait être de demander à Dieu, et de procurer, de tout son pouvoir, des maîtres chrétiens à l'enfance.

Cette pieuse Association attira l'attention des premiers Pasteurs et des Curés sur le plus grand des besoins de cette époque malheureuse, où les bons instituteurs manquaient. Elle devait providentiellement préparer les voies à l'admirable et inappréciable Institution des Frères des Ecoles-Chrétiennes. Le bienheureux de la Salle (1), leur

(1) De la Salle (Jean-Baptiste) naquit à Reims, le 30 avril 1651, de Louis de la Salle, conseiller, et de Nicole de Brouillet. Admis à la prêtrise en 1678, et promu au grade de docteur en 1681, il fut chargé de la direction des maîtresses d'école à Reims, et s'en acquitta avec un zèle éclairé.

En 1679, il avait commencé à établir, non sans difficultés, pour les garçons, des écoles gratuites, où l'on enseignait les principes de la Religion et des Lettres. Il logea d'abord les maîtres chez lui, leur acheta ensuite une maison, vécut avec eux, les dirigea dans l'administration des Ecoles, et leur donna de sages règlements.

Plusieurs villes voulurent se procurer ces nouveaux et si utiles instituteurs. Le saint Fondateur établit un noviciat, d'abord à Reims, puis à Paris, et aussi à Rouen, où il acquit la maison de Saint-Yon, dans le faubourg Saint-Sever.

En 1684, il distribua son patrimoine aux pauvres, et se livra tout entier au soin de former sa Congrégation naissante. En 1717, il força ses disciples d'accepter sa démission de la supériorité et se fit nommer un successeur. Il mourut en 1719, à Saint-Yon-lez Rouen.

Sa mort causa un deuil universel, surtout en France. Des miracles nombreux ayant été obtenus du ciel par son intercession, l'Épiscopat français et plusieurs Evêques d'Italie sollicitèrent à Rome sa canonisation, et en l'année 1840, Grégoire XVI donna au Serviteur de Dieu le titre de *Vénérable*. On a lieu d'espérer que bientôt il sera honoré du culte des Autels.

Ce véritable ami de l'enfance a laissé plusieurs ouvrages fort estimés et d'une constante actualité. Il faut citer, outre la meilleure *Civilité*, une *Méthode d'Oraison*, la *Conduite des Ecoles*, des *Médi-*

éminent Fondateur, semble avoir été accordé au monde, aux instantes prières des Associés de saint Joseph, dont le saint abbé Bourdoise était le Père spirituel.

Cette œuvre à peine créée, déjà un grand nombre d'Écclésiastiques voulaient en faire partie. Ils s'engageaient à

*tations, etc., les Devoirs du chrétien envers Dieu, et des moyens de s'en bien acquitter*, in-12, réimprimé une infinité de fois. Nous regrettons qu'en certains lieux, les disciples du vénérable de la Salle aient, depuis quelque temps, abandonné l'usage de ce livre dans leurs écoles, mais dont d'autres congrégations se servent encore avec un bien grand profit. Ce livre est un vrai traité de Théologie familière, et nous n'avons pas été surpris d'apprendre qu'un Evêque de France disait, en ces derniers temps, qu'il conférerait volontiers les saints Ordres à tout Séminariste qui saurait de mémoire, comme Théologie, le traité des *Devoirs du chrétien envers Dieu*.

Les disciples du B. de la Salle, réunis sous le nom de *Frères des Ecoles Chrétiennes*, obtinrent des lettres patentes pour leur maison de Saint-Yon en 1724, et Benoît XIII approuva leur Institut en 1725. De nouvelles lettres patentes, données en 1778, leur accordèrent dans tout le royaume les mêmes privilèges dont jouissaient les autres corps religieux.

Aujourd'hui cet admirable Institut possède des établissements dans toutes les contrées de l'Europe, et même dans les cinq parties du monde. Le nombre des Frères s'élève à douze mille, et le chiffre des élèves qu'ils instruisent dans les éléments de la religion et des sciences dépasse, en moyenne, deux cent quatre-vingt-dix mille. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les services obtenus par les soins de ces bons Frères *Yontains*, que l'ignorance, autant que la légèreté, a indignement qualifiés d'*ignorantins*, quoique leur Congrégation compte un grand nombre de savants, et même un prince, qui s'est honoré de l'embrasser. Tout le monde, j'entends le monde éclairé, honnête, les connaît, les estime, et leur rend justice, chacun à sa manière, contre leurs insensés détracteurs : et c'est là leur plus belle gloire.

Au temps troublé où nous sommes actuellement, en 1880, le 11 mai, le Gouvernement, par un décret, nomma le frère Joseph, assistant du Supérieur Général de l'Institut des Frères, *membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique*. C'est significatif !



célébrer, avec grande piété, la fête de leur très saint Patron, à prier pour que le Seigneur inspirât aux Pasteurs le zèle des Ecoles-Chrétiennes, et à travailler, de tout leur pouvoir, à les soutenir et à les multiplier.

Bourdoise, dont le désir immense du salut des enfants et l'exaltation du grand nom de saint Joseph embrasait le cœur, était l'âme de cette société. Il en parlait en particulier, et il faisait des conférences publiques, pour en assurer le succès. Un jour, après un sermon prêché dans l'église de Gentilly (1), le Serviteur de Dieu se lève, et soudain, avec l'ascendant que lui donnait sa sainteté de vie, il parla avec tant de foi et d'unction des faveurs de l'œuvre nouvelle, qu'aussitôt quatre-vingt personnes lui donnèrent leur nom (2).

Qui n'admirerait l'œuvre même de la divine Providence, dans celle de Bourdoise ! Mais quel homme, quel apôtre ! Au milieu de tant de travaux, de missions, de correspondances, de directions d'établissements, de Communautés et de Séminaires, d'écrits nombreux qu'il a composés, de courses et d'œuvres catholiques, partout en France ; au milieu de persécutions, de maladies continues et d'épreuves de tous les genres, qui semblaient

(1) *Gentilly* ( grand et petit), village très ancien, département de la Seine, arrondissement de Sceaux, canton de Villejuif, diocèse de Paris.

Le grand *Gentilly* est situé dans une vallée assez agréable, sur la rivière de *Bièvres*, dite des *Gobelins*. C'est une ancienne baronnie qui avait haute, moyenne et basse justice.

Le petit *Gentilly* est contigu aux barrières de Paris.

(2) On a parlé longuement de cet article, au livre III, chap. III, de cette *histoire*. C'est pourquoi nous nous abstenons de reproduire ici les belles réflexions de l'incomparable Apôtre du Clergé et de l'enfance sur le grave sujet de l'instruction et de l'éducation religieuse.

se partager sa vie tout entière, il trouvait encore assez de temps pour s'occuper de l'enfance, à l'exemple du bienheureux Gerson. Ainsi, à tous les titres qui le recommandent à la reconnaissance des peuples, Bourdoise devait joindre celui de bienfaiteur et d'ami des petits enfants.

Les Saints, qui se succèdent dans l'Eglise pour le même apostolat, héritent, pour ainsi dire, de l'esprit, de la piété et des vertus de ceux qui les ont précédés, et comme engendrés spirituellement à Jésus-Christ. C'est ainsi que saint Charles Borromée et saint Ignace de Loyola héritèrent de l'esprit du saint chancelier Gerson, et qu'à son tour notre vénéré Bourdoise hérita de ces grands hommes. Si le bienheureux de la Salle fut, comme on le croit généralement, le fruit des prières de l'Association, établie par Bourdoise en l'honneur de saint Joseph, et pour obtenir des maîtres chrétiens, nous devons découvrir, dans ce nouvel Apôtre de l'enfance, les caractères qui distinguaient éminemment le saint prêtre Bourdoise de tous ses illustres contemporains.

On voit, en effet, chez le bienheureux de la Salle, la piété, le zèle des âmes et surtout du salut des petits enfants, que Bourdoise avait à un degré absolu. On découvre encore, en ce Bienheureux, une dévotion très grande, très pure et très particulière envers saint Joseph, dévotion que notre Bourdoise eût voulu communiquer à tous, parce qu'il en était plein lui-même.

« Non ! rien ne saurait rendre la tendre dévotion du bienheureux de la Salle pour saint Joseph. Dès son enfance, il avait aimé et honoré notre Saint ; plus tard, il mit sa congrégation sous son patronage, recommandant aux Frères de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour honorer et faire honorer saint Joseph. Et afin qu'ils



fussent bien persuadés qu'il leur importait de recourir à ce grand Saint, pour l'éducation de l'enfance, il leur ordonne de réciter, chaque jour, ses litanies et l'oraison, d'observer solennellement sa fête et de recourir à sa bonté dans tous leurs besoins. C'est à la fidélité des Frères à ces enseignements de leur bienheureux Fondateur, et à la protection de saint Joseph sur eux, qu'il faut, en partie, attribuer les grands biens opérés par cet Institut, si nécessaire à la jeunesse et à la Société (1). »

Ne semble-t-il pas que le bienheureux de la Salle ait dû reconnaître, lui même, qu'il avait été providentielle-ment accordé au monde par l'effet des prières établies par notre Bourdoise en l'honneur de saint Joseph, et pour la même mission que celle de cet Apôtre du Clergé, qui institua l'Association de saint Joseph, à l'effet d'obtenir des maîtres chrétiens à l'enfance : et quels maîtres chrétiens que nos bons Frères (2) ! Car, pendant un temps, en 1718, l'abbé de la Salle logea au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et il y fut un modèle accompli pour les jeunes Ecclésiastiques de cette célèbre maison. Tout le monde l'y révérait comme un saint (3).

Il y allait souvent offrir le Saint-Sacrifice, et faisait, à l'autel, mémoire de son maître Bourdoise, dont il se montra constamment le pieux disciple. Telle était alors son attitude, que des Religieux, le voyant offrir le sacrifice de la Messe, demandèrent au directeur de Saint-Nicolas : « Quel est donc ce saint Prêtre?... Quand il

(1) Tiré de notre *Mois de Mars des âmes pieuses*, consacré au glorieux saint Joseph, 16<sup>e</sup> jour, 5<sup>e</sup> édition.

(2) Cf. l'abbé Blain, *Vie de M. J.-B. de la Salle*, 2 vol. in-4.

(3) Le P. Garreau, de la Comp. de Jésus, *Vie de messire J.-B. de la Salle*, liv. IV<sup>e</sup>. — *Vie du vénéré J.-B. de la Salle*, par un Frère des Ecoles-Chrétiennes.

est à l'autel, son visage s'illumine et rayonne comme s'il jouissait déjà de la vue du Ciel ». — « C'est un homme de bien, encore trop méconnu, répondit un jour le Supérieur ; ses vertus et les services qu'il a rendus au pays en font un des plus grands hommes de ce siècle (1). »

L'Apôtre du Clergé doit, du haut du Ciel, se réjouir d'avoir élevé tant de disciples illustres par leur sainteté, Olier de Paris, Boudon d'Evreux, né à la Fère, de la Salle de Reims. Il faut dire, à la louange de ces élèves dociles et reconnaissants, qu'ils n'oublièrent jamais leur saint Maître. Le vénérable Boudon parle souvent de lui, toujours avec la plus profonde estime et la plus sincère vénération, dans plusieurs de ses nombreux et divins écrits ; Olier et de la Salle s'en entretenaient dignement dans leurs Communautés, avec leurs propres disciples. Ce dernier, disait de Bourdoise, aux Frères de sa Communauté : « Cet Apôtre est pour nous un modèle de vertus sacerdotales ; il nous a donné, à nous-mêmes, l'exemple du zèle qui doit animer les instituteurs chrétiens. Il suffisait, en effet, affirment les Prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, d'entendre les paroles enflammées qui sortaient de sa bouche pour être porté à aimer Dieu (2). »

Notre bienheureux père Bourdoise dut tressaillir, du haut du céleste séjour, en voyant son bien-aimé disciple de la Salle fonder l'admirable Institution des Ecoles-Chrétiennes, à laquelle il avait, lui-même, si puissamment contribué par ses prières, par ses pieux conseils et par ses saints exemples. Personne ne contredira le vénéré Frère qui a écrit, dans la vie de son saint

(1) Le Frère Lucard, *Vie du vénérable Jean-Baptiste de la Salle*, tome 11, chap. 30.

(2) *Vie du vénérable de la Salle*, citée même lieu.



Fondateur de la Salle, ces paroles mémorables : « Paris, à cette époque, pouvait compter, parmi ses Prêtres les plus zélés, un Instituteur passionnément dévoué au succès des œuvres relatives à l'éducation du peuple. Le mauvais recrutement des instituteurs, leur existence précaire et méprisée, le discrédit déversé sur les Petites-Ecoles, arrachaient à son pieux patriotisme des cris d'indignation. Son nom est un de ceux qui doivent, à cet égard, être prononcés avec le plus de reconnaissance et de respect : c'est M. Bourdoise (1). » Nous tenions à recueillir, en passant, cet hommage, entre tant d'autres, rendu au vénérable Bourdoise, et dont il est digne à tant d'égards.

Mais l'attention, le zèle et les soins de l'Apôtre du Beauvaisis ne se portèrent point que sur l'éducation de l'enfant du peuple ; l'enfant du noble y eut également sa grande et très grande part. Bourdoise partait de ce principe incontestable, et basé, du reste, sur une expérience constante, que l'exemple de la noblesse est des plus influents sur la conduite du peuple, et sa conclusion bien rationnelle était que, faire l'éducation de la noblesse, c'était avancer celle des classes populaires, etc.

« La noblesse étant la fille de la vertu, dit le saint Maître, comme le vice fait l'opprobre et la confusion de toutes les personnes de qualité, il n'y a rien qu'elles doivent avoir plus en recommandation que de vivre noblement, je veux dire chrétiennement. Leur premier soin, par conséquent, doit être de donner à leurs enfants d'excellents Précepteurs, si les pères n'aiment mieux leur servir, eux-mêmes, de Précepteurs, comme cela se pratiquait dans les premiers siècles de l'Eglise, où l'on ne

(1) Ouvrage cité, tome I, introd., LIX.

ne voyait pas d'école pour les enfants, chaque famille étant une école bien réglée.

« Or ce Précepteur leur doit enseigner ce qu'ils doivent à Dieu, à son Eglise, au Christianisme, à eux-mêmes, au prochain, à leur famille, au public.

« Il leur doit représenter qu'ils doivent à Dieu l'adoration, le culte souverain, le respect et l'exécution de ses volontés ; en quoi ils se doivent rendre fidèles, d'autant plus que leur naissance et leur rang les distinguent de la lie du peuple, et que leurs exemples portent un merveilleux poids dans l'âme de ceux qui les regardent élevés sur leurs têtes.

« Ils doivent à l'Eglise l'obéissance à ses ordonnances, le respect à ses ministres, la révérence aux lieux saints, la protection de ses immunités et la défense de ses lois et de ses droits.

« Ils sont redevables au Christianisme, c'est pourquoi ils sont obligés de défendre, même au péril de leur vie, la Foi catholique qu'ils professent ; et cela, avec d'autant plus de courage et d'ardeur, que c'est l'héritage que leurs ancêtres leur ont laissé, comme en dépôt, qui doit être infiniment plus précieux que tous leurs trésors, leurs seigneuries, leurs terres et leurs châteaux.

« Ils sont donc obligés de ne pas déshonorer le Christianisme par la corruption de leurs mœurs ; parce qu'un gentilhomme ne doit avoir rien de bas ni de lâche dans ses actions, mais un cœur noble, généreux et vertueux, un tempérament modéré, un jugement solide, un esprit rassis, une conduite exemplaire, une âme bien placée.

« Ils se doivent à eux-mêmes le règlement de leur extérieur dans leurs habits, dans leurs meubles, dans leurs tables, dans les plaisirs honnêtes qu'ils prennent, dans l'usage qu'ils font de leurs biens et de leurs reve-



nus. Et dans leur intérieur, fréquentant souvent les Sacrements, donnant bon exemple, ayant leurs prières réglées, s'adonnant à la pratique des vertus les plus solides et convenables à leur rang.

« Pour le public, ils doivent cultiver leur mémoire de bonne heure, se rendant capables des sciences et des arts libéraux, afin d'aider le prochain, secourir leurs amis et servir la Nation, soit en qualité d'Ecclésiastiques, soit de magistrats, soit d'hommes d'épée. S'ils prétendent à la Cléricature, qu'ils s'étudient à connaître leur vocation ; à ne point entrer dans les saints Ordres sans disposition ; à remplir dignement les charges des bénéfices dont ils sont honorés ; à porter avec plaisir les marques extérieures de leur profession ; à mener une vie conforme à celle d'un homme qui a pris Dieu à jamais pour son lot et pour son partage. S'ils se sentent attirés à la retraite d'un Cloître, qu'ils connaissent parfaitement les engagements de l'état qu'ils veulent embrasser, et qu'il n'y entrent pas sans avoir éprouvé leur appel à cette profession. S'ils pensent avoir des dispositions pour le barreau, qu'ils s'appliquent à entendre toutes les procédures de la justice, et à attirer sur eux les lumières du Ciel et toutes les autres qualités d'un excellent magistrat, savoir : l'intégrité des mœurs, l'incorruptibilité pour conserver ses mains innocentes, la fermeté pour ne point se laisser abattre par les menaces et l'importunité des grands, la science du droit et des coutumes, l'étendue d'esprit et la pénétration dans les affaires. Enfin, si l'on se croit né pour les armes, on doit apprendre les devoirs d'un soldat chrétien, d'un brave capitaine, d'un bon officier, et savoir ce qui est permis dans cette profession et ce qui ne l'est pas.

« Les nobles enfin doivent rendre à leurs pauvres sujets une pleine justice ; qu'ils veillent pour cela sur leurs officiers, afin qu'ils rendent bonne et prompte justice, protègent les innocents, assistent les indigents de leurs aumônes, accueillent les misérables, visitent les prisonniers ; qu'ils prennent soin de leurs domestiques, paient leurs créanciers et leurs ouvriers, sans faire, dans leur domestique, de dépenses superflues.

« Voilà ce que des Précepteurs doivent souvent inculquer aux enfants des nobles dont ils ont la conduite. Voilà ce qu'un noble, qui a des enfants à élever chrétiennement, doit exiger de celui à qui il confie l'éducation de ceux qui doivent faire l'honneur de sa maison. Il ne doit pas perdre un moment, ni rien épargner dans une entreprise de telle conséquence, puisque les grands doivent savoir et pratiquer une infinité d'affaires ; ce à quoi le reste des hommes ne sont point obligés. Ainsi, il faut qu'ils choisissent un Précepteur qui soit tel, en effet, que le doivent être tous les enfants qu'on lui confie, c'est-à-dire, craignant Dieu, savant, prudent, intelligent, dévot et de bon exemple ; puisque les personnes de qualité doivent vivre, dans ce siècle, comme étant le sel des Peuples, la lumière du monde, et les agents de la Majesté divine, pour détruire les vices, inspirer la vertu et ménager les intérêts de la plus grande gloire de Dieu. Car si, dans l'État, il n'y a point de marchand ni d'artisan qui ne serve le public par son emploi ; n'est-il pas juste que l'emploi des nobles soit aussi pour le bien du public ? Si, dans le corps naturel, le cœur et le cerveau ont les plus nobles opérations du corps humain, parce qu'ils en sont les plus nobles parties, il est bien raisonnable que les gens de qualité, qui sont les membres les plus apparents, aient aussi les fonctions les plus considéra-



bles de ce grand moral, qui sont, déraciner les vices et maintenir les vertus (1). »

On a vu avec quel zèle l'Apôtre du Beauvaisis, par la diffusion des bons livres, secondait les travaux du Clergé et des maîtres de l'enfance, pour l'éducation de ces jeunes âmes, l'espoir de l'Eglise. A cette propagande des livres, dont il fut le grand initiateur, il joignait celle des saintes images. Il en avait toujours de grandes collections dans sa demeure, et quand il visitait des Paroisses du diocèse de Beauvais, il en emportait avec lui, qu'il distribuait aux fidèles et aux enfants qui fréquentaient les catéchismes, où qui s'étaient le mieux acquittés des devoirs de l'école. Ces images, pour la plupart, étaient d'assez grande dimension, de sorte que le saint Homme recommandait qu'on les exposât, en un lieu décent et apparent, dans la maison. « C'était, disait-il, un enseignement muet et pourtant fort éloquent de la Religion, un enseignement auquel personne n'oserait contredire, sans condamner sa propre ignorance. C'était, pour ceux-là qui avaient le bonheur de connaître et de pratiquer le Christianisme, un *Memento* qui en rappelait les vérités les plus touchantes, sans les déranger de leurs affaires, ni rien exiger d'eux, qu'un peu de bonne attention. »

Il voulait que les fidèles usassent des saintes images autrement qu'ils le font, pour l'ordinaire, car il assurait que « c'était blesser la piété chrétienne, que d'avoir des images en des chambres seulement par forme d'ornement et de parade, vu que ces images doivent être honorées des fidèles en considération de ce qu'elles représentent. Pour preuve de quoi, le Porte-Croix ne s'age-

(1) Cf. l'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv, chap. 19.

nouille jamais, non pas même en présence du Très-Saint-Sacrement, pour la révérence de l'image du Crucifix qu'il porte; ni celui qui porte la Paix à baiser, pendant la Messe solennelle, ne doit pas faire aucune inclination à qui que ce soit, non pas même à un Evêque, à un Cardinal et au Pape, à cause de l'image figurée sur l'instrument de Paix, sinon après l'avoir donné à baiser. Ces images, au reste, qu'on doit avoir dans les chambres, doivent servir comme de témoins de toute la conduite de notre vie, nous donner de la retenue à chaque action, nous animer à la faire avec perfection, nous tenir dans un grand respect en présence des habitants du Ciel, qu'elles nous représentent, et nous empêcher de tomber dans le péché, car on doit bien se donner de garde de faire devant une image de Notre-Seigneur, ou de sa sainte Mère, ou du saint Ange Gardien, ou encore du saint Patron, ce qu'on ne voudrait point avoir fait en présence de la personne même de notre Sauveur, de cette sainte Dame, etc. »

Tel était l'enseignement du pieux abbé Bourdoise, touchant l'usage des saintes images. Afin que celles qu'il distribuait produisissent ce bon effet, qu'il en espérait, il avait soin que leur exécution ne laissât rien à désirer pour des images communes, de sorte que leur vue seulement inspirât la piété chrétienne, bien loin de la ravir.

C'est ainsi que, se faisant tout à tous, pour le salut de ses frères en Jésus-Christ, Bourdoise se montrait véritablement le « Solliciteur clérical, universel ». Brûlant du désir de sauver les âmes, il se serait sacrifié mille fois, eût-il dû n'en sauver qu'une. C'est qu'il avait étudié leur valeur infinie dans les plaies de Jésus crucifié et au pied de son adorable Sacrement.



Il portait toujours l'image sacrée de Jésus crucifié sur lui, et il inspirait, autant qu'il le pouvait, aux fidèles et surtout aux Ecclésiastiques, d'avoir constamment suspendu au cou et reposant sur leur poitrine un petit Crucifix, dont le frottement les ferait penser aux douleurs atroces et aux tourments infinis que le divin Rédempteur a endurés, avec un amour excessif, pour nous racheter. « Si le disciple, disait-il, doit être fier de porter la livrée de son maître, le Chrétien, qui est le disciple du Christ, ne doit-il pas s'honorer infiniment de porter sur lui l'image de ce Maître divin, expirant sur la Croix pour son amour. L'âme, par le saint Baptême, est devenue l'épouse du Fils de Dieu, qui se l'est acquise au prix de ses douleurs et de son précieux sang; ne convient-il pas qu'elle en porte le mémorial sacré sur son cœur, et que, pensant souvent et dévotement à sa Passion et mort, à ses Plaies divines, elle puisse dire avec l'épouse du saint Cantique : « Mon bien-aimé est pour moi comme un faisceau de myrrhe, et il demeurera sur mon cœur. *Inter ubera mea commorabitur* (1). »

(1) Cant 1, 12. « La myrrhe est une sorte d'aromate d'une amertume extraordinaire. On s'en servait parmi les Juifs pour embaumer les corps et on y joignait l'aloës, avec d'autres aromates, comme l'Evangile le rapporte du Corps du Fils de Dieu, avant qu'on le déposât dans le sépulcre. (Jean, XIX, 39.) C'est donc sa mort et sa sépulture qui sont désignées ici par les paroles du texte, de même que sa résurrection du tombeau l'est dans le verset suivant « par le raisin de Chypre et les vignes d'Engaddi ». Ces lieux étaient célèbres aussi par le baume qui y croissait. L'Épouse plaçait sur son cœur le faisceau de myrrhe, par le souvenir amer des souffrances et de la mort de son divin Epoux; mais sa tristesse fut changée en joie, en le voyant ressuscité d'entre les morts. » (De Beauvillier de Saint-Aignan, *sur le Cant. des Cant.*, chap. 1.) Saint Bernard, au serm. XLII des Cant. et, après lui, Saci, ont admirablement élucidé ce texte.

Il faut donc, comme nous y invite un pieux interprète, « que la vie et les exemples de Jésus nous soient un bouquet de myrrhe,

Il n'est pas douteux que son ardent amour et son intime liaison avec Notre-Seigneur, au Très-Saint-Sacrement, ne lui ait procuré aussi des lumières bien vives sur la valeur des âmes et la gloire que Dieu tire de leur salut. Certainement, peu de Saints, parmi les hommes apostoliques, n'ont montré plus de respect, de vénération et de dévouement pour le Fils de Dieu présent dans nos tabernacles. Pratiquement il se tenait toujours dans sa chambre, tourné vers le maître Autel de l'église la plus proche, assurant « qu'il était de la piété d'un vrai chrétien d'en agir de la sorte, puisque le cœur d'un fidèle doit être où est logé son trésor. Notre Rédempteur au Saint-Sacrement est, disait-il, dans l'église paroissiale, au milieu de nous, comme le Centre au milieu des lignes, le Roi au milieu de ses sujets, le Père dans sa famille, environné de ses enfants. Cet adorable Mystère est le refuge de nos âmes, le but où doivent viser toutes les flèches de notre amour, l'objet le plus continuel de la piété et de la ferveur d'un fidèle, depuis son Baptême jusqu'à son entrée dans le Ciel. Si les Ecclésiastiques, qui sont les Anges de la terre, font sans cesse compagnie aux Anges du Ciel, pour servir tous ensemble, louer, bénir et adorer Notre-Seigneur en ce Sacrement ineffable, et de jour et de nuit, par des Psaumés, des Hymnes et des Cantiques, qu'ils

que nous portions partout... Il faut flairer ce bouquet par la considération; son aspect nous fortifiera le cœur, préservera nos affections de la corruption et réjouira notre âme. Son aspect nous fera peu à peu mourir à nous-même, et sa substance nous préservera de la corruption du péché. » (Dom Innocent Masson, chartreux : *Le Cant. des Cant., expl. selon le sentim. des Saints Pères*, sur le chap. 1, 12.) — Voyez aussi le Père Benoît de Paris, capucin : *La science univ. de l'Écriture Sainte*, in-4, tome 11. *Cant. des Cant.* chap. 1, part. 2.) Vincent Caraffa, S. J., *Fasciculus myrræ*, etc. præmium.



chantent en tant d'églises ; n'est-il pas bien aussi raisonnable que les simples laïques, à l'imitation de Daniel, qui, captif en Babylone, fléchissait les genoux trois fois le jour, et les fenêtres de sa chambre ouvertes vers sa pauvre Jérusalem, visitent Notre-Seigneur dans son sacré Tabernacle, s'ils le peuvent commodément, chaque jour, ou que, du moins, le visitent en esprit, ils l'adorent, le visage tourné vers l'église, et de jour et de nuit, tantôt en s'inclinant profondément, tantôt s'agenouillant, ou portant seulement leur pensée vers cet aimable objet de leur cœur, par quelques actes intérieurs de contrition, de foi, d'amour, de confiance, et semblables ; ou, enfin, par quelque courte prière vocale ? »

Ce que demandait Bourdoise des fidèles de son temps était pratiqué par les chrétiens des premiers siècles. Jésus au Très-Saint-Sacrement était leur Centre, leur Trésor et leur unique Consolation dans cette vallée de misères et de larmes : avec lui, la vie leur semblait plus supportable et la mort leur était douce. C'est ce que l'Homme apostolique voulait qu'on apprit par l'expérience. Du reste, les fidèles étaient très édifiés, eux-mêmes, de la piété, de la fidélité et du zèle qu'il témoignait en toutes rencontres pour le Dieu de l'Eucharistie, et se sentaient comme irrésistiblement entraînés à suivre ses exemples.

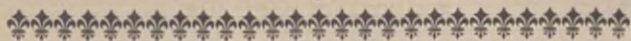
Nous pouvons croire que l'Apôtre du Clergé a contribué, dans une large mesure, à ce grand renouvellement de la dévotion à Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très-Saint-Sacrement, par le zèle qu'il déploya pour promouvoir l'institution admirable de l'Adoration perpétuelle, pour rendre plus solennelles les cérémonies du saint Sacrifice et plus fréquentes les visites des fidèles à la Paroisse, ainsi qu'il a été remarqué en d'autres lieux. Combien son âme sainte doit-elle se réjouir du céleste séjour, en voyant

que, grâce à l'initiative des Pasteurs, et même des premiers Pasteurs de l'Eglise, le culte d'amour et d'adoration envers Jésus-Hostie grandit toujours plus. Il n'est aucun d'eux, qui ne dise avec le pieux évêque de Grenoble, Mgr Fava : « Hâtons-nous, généreux croisés, d'entourer de notre piété filiale les autels de notre bon Sauveur. Allons consoler par nos hommages sincères cet auguste Maître, apaiser sa justice et implorer son pardon pour notre patrie qui compte si peu, hélas ! avec sa présence réelle dans nos églises. »

(1) Mgr Fava, *Croisade réparatrice des Francs-Catholiques*, chap. 1







### CHAPITRE III

M. de Lantages à la tête des Sulpiciens exilés à Liancourt.— Reconnaissance de ces Messieurs envers Bourdoise.— Lettre de M. de la Boulaye, de Senlis, où est un éloge du Serviteur de Dieu.— Infirmités et langueur corporelles de l'Apôtre de Beauvais.— Il puise la consolation et le courage dans son cher Crucifix.— Sa compassion des misères d'autrui.— Traits de son amour pour la pauvreté.— Pourquoi il n'employait que des vêtements sacerdotaux pauvres pour dire la Messe?— Belle réponse à un chanoine, sur ce qu'il pouvait devenir riche. Il justifie l'état de pauvreté et de simplicité de sa Communauté de Liancourt.— Sa charité, surtout à l'égard des Ecclésiastiques nécessiteux.— L'église de Liancourt devient, par son zèle ingénieux, l'image de l'Eglise triomphante.— Le père Joseph félicite le saint Réformateur du succès de ses travaux.— Conférence sur l'église de Liancourt, bien accueillie.— Témoignage du Grand-Chantre de Senlis.— Bourdoise seconde l'Evêque de Soissons pour la réformation de son diocèse.— Son amour pour les âmes.— Son passage à la Fère et à Chauny.— Influence salutaire de ce Soleil mystique.

L'ÉLITE du Séminaire de Saint-Sulpice réfugiée à Liancourt, cette même année, se trouvait sous la conduite de M. de Lantages. Ces Messieurs étaient venus pour utiliser les jours de leur exil, en profitant des rares exemples de Bourdoise et des instructions chrétiennes et cléricales de ce Père des Clercs. C'est ce qu'ils firent, durant plusieurs mois, avec un tel profit, qu'ils ne pouvaient se lasser, ensuite, de lui en marquer leur reconnaissance, par des lettres qu'ils lui envoyaient. C'est ce que faisait principalement M. de Lantages, l'un des plus illustres personnages que la

maison de Saint-Sulpice ait jamais élevé et, alors, Préfet de ce célèbre Séminaire. Ce grand et saint homme, doué d'un rare talent et de vives lumières pour la direction des âmes, consultait souvent Adrien Bourdoise et lui demandait ses avis sur la manière dont il devait agir à l'égard de certains particuliers de son Séminaire. Il le priaît de leur écrire lui-même, l'assurant qu'ils étaient plus disposés à recevoir ce qui viendrait de sa part que d'aucun autre.

On ne doit point être surpris que les discours de l'Homme de Dieu eussent tant d'effet sur des esprits prévenus d'une si grande estime pour sa vertu, puisqu'ils touchaient extrêmement ceux mêmes qui ne lui avaient jamais parlé, dès la première entrevue qu'ils avaient avec lui. « Il faut véritablement être poussé de l'Esprit de Dieu, lui écrivait un excellent Prêtre de Senlis, M. de la Boulaye, pour procurer avec autant de zèle le salut du prochain, comme vous faites. Pour moi, je sais ce que m'a valu un quart d'heure passé avec vous. Et je proteste que, si j'étais en état de disposer librement de moi-même, je ne tarderais pas à me mettre sous votre discipline, comme en un chemin très court et très assuré, afin de parvenir au Ciel, où est le vrai repos, et plût à Dieu que je visse le jour où je dusse vous vouer une perpétuelle obéissance! »

L'année 1649 et les deux suivantes furent très fâcheuses et fort affligeantes pour Bourdoise, selon l'homme extérieur, comme s'exprimait l'Apôtre (1), quoique bien sanctifiantes pour son âme, par le bon usage qu'il en sut faire. Pour les âmes fortement trempées dans le creuset de l'affliction et pénétrées du feu de

(1) II Cor., iv, 16.



l'amour divin, toutes choses, même les adverses, concourent à leur avantage (1).

Une infirmité qui, depuis un an, l'avait mis chaque jour en danger de mourir, d'après les médecins, commençait à exercer sa patience.

Il ne trouvait de consolation et de soulagement à de si intolérables douleurs que dans la contemplation de Jésus crucifié dont il avait incessamment la sainte image sous les yeux. Lui exprimait-on de la compassion de son état de souffrance ? « Ah ! répondait le Serviteur de Dieu, peut-on me plaindre devant la Croix, où Jésus-Christ, notre Modèle et notre Maître, souffre dans un océan d'amertumes et de douleurs, et expire sans consolation et sans secours humains. Ce que je souffre n'est donc rien, en comparaison des tourments atroces de Notre-Seigneur. Il était innocent, et je suis coupable !... Vous me plaignez, mais on souffre bien plus en enfer ; et Adrien Bourdoise sait combien souvent il a mérité d'y aller occuper sa place. Grâce à Notre-Seigneur qui, par ses souffrances et par sa mort, m'a préservé de ce séjour si affreux ! »

Une autre fois, quelqu'un lui représentait que sa maladie, portée à l'excès, ne pouvait lui permettre de s'occuper encore de ses œuvres, comme il ne devait pas en douter, puisqu'on venait de lui administrer l'Extrême-Onction, qu'il avait besoin d'un repos complet de l'esprit. Il répondit « qu'un bon capitaine devait finir ses jours dans la mêlée, et un Prêtre dans ses travaux pour l'Eglise, afin de mourir l'un et l'autre dans le lit d'honneur ». Son état empirait toujours plus. Le mieux insensiblement se fit sentir, mais il demeura dans un état de lan-

(1) Rom. VIII, 28.

gueur durant quinze mois. Ses forces se trouvèrent bien affaiblies ; il n'était plus en état de pouvoir rien entreprendre qui demandât un peu d'application soutenue, tant il était travaillé, épuisé et accablé.

De plus, le grand nombre de personnes qui venaient se réfugier à Liancourt, à cause des troubles causés par les armées qui tenaient Paris bloqué, affligeaient sensiblement son cœur, bien tendre aux misères du prochain. Comme les moyens lui manquaient pour les assister tous, il s'appliquait du moins, avec une anxieuse bonté et une cordiale charité, à les consoler par des vues chrétiennes. La plupart s'en retournaient très édifiés de sa grande compassion, pleins d'estime pour son rare mérite, et fort reconnaissants envers Dieu d'avoir donné à son Eglise, en ces jours de scandales, de calamités et de deuil, un Prêtre si zélé, si saint et si dévoué pour sa gloire et le salut des âmes. On raconte même que l'un d'eux, en retour de ses bons soins, lui laissa une bourse de cinq cents francs, pour lui aider à former de bons maîtres d'école. Certainement, il fallait qu'une fin si noble l'engageât à accepter cette somme, autrement il l'eût refusée, avec sa politesse et sa reconnaissance ordinaires, ne recevant aucun argent sans l'autorisation de sa Communauté de Saint-Nicolas, comme il le fit en maintes occasions.

C'est ainsi qu'une personne de qualité, désirant lui donner une somme notable pour sa maison de Liancourt, pendant qu'il y restait, il la pria de retenir cet argent entre ses mains, disant : « Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien être le gardien de votre aumône. Je m'en servirai en cas de nécessité, quand la Communauté de Saint-Nicolas m'en aura donné la licence expresse, sans laquelle je ne recevrai rien de vous. »

Son désintéressement et son amour pour la pauvreté



évangélique étaient admirables, à Liancourt comme ailleurs. Un docteur voulait le convaincre de la nécessité où était sa Communauté de recevoir de bons bénéfices : « Il m'a battu et rebattu, disait de lui, notre Bourdoise, mais il ne m'a point abattu. J'honorais ses raisons; mais elles ne m'ont pu convaincre; et je suis, en cela, dans les mêmes sentiments à présent que j'étais alors. J'estime que la sainte pauvreté est le partage et l'apanage des Ecclésiastiques; tous les Clercs qui ont eu l'esprit de pauvreté ont fait des prodiges en l'Eglise de Dieu, témoin un saint François Xavier, un saint Charles, le bienheureux Evêque de Genève, le cardinal de Bérulle, le père de Mattaincourt et semblables; au lieu que nous voyons des centaines de gros bénéficiers qui, au milieu de leurs richesses, font si peu que rien. »

C'était encore par amour pour la pauvreté qu'il ne voulait que des ornements simples pour dire la Messe : « Notre-Seigneur, disait-il, montant sur le Calvaire, était couvert d'épines et vêtu de ses pauvres habits tous ensanglantés, et l'empereur Héraclius, voulant reporter sur le même Calvaire le sacré bois de la sainte Croix, que le roi de Perse lui avait rendue, n'en put venir à bout qu'il n'eût quitté sa propre pourpre et sa couronne, et n'eût pris un pauvre habit, pour imiter en cela le Fils de Dieu allant à la mort. »

A Liancourt principalement, Bourdoise eût pu devenir riche, s'il eût aimé l'argent. Un chanoine lui disait avec sérieux, qu'un homme comme lui devrait avoir dix mille livres de revenus : « En vérité, Monsieur, répondit-il, un honnête chanoine comme vous, si vous aviez ce revenu, n'aurait pas peu d'affaires d'être le valet de tant de valets, la plupart libertins et fripons. Pour moi, je suis content d'être un maître gueux, semblable

à ceux qui truchent à la suite des carosses, qui n'ont que les aumônes qu'on leur veut bien donner. »

Notre saint Réformateur conformait toujours sa conduite à ses enseignements ; la pauvreté transpirait partout chez lui. Un religieux trouvait que les bâtiments qu'il avait fait faire à Liancourt n'étaient point magnifiques pour des Ecclésiastiques : « Mon Père, dit Bourdoise, je vois bien que vous êtes régent ; car vous êtes tellement accoutumé à disputer, que vous voulez même régenter des personnes d'une très grande pauvreté. Cet établissement est bien tel qu'il le doit être pour des Prêtres de paroisse, qui ne doivent rien avoir de superflu ; l'expérience nous faisant voir, tous les jours, que la plupart des Prêtres qui ont toutes leurs commodités temporelles n'aiment point à travailler à la Vigne du Seigneur. »

En plusieurs occasions il montra que s'il était si désintéressé, pour lui et pour les siens, sa commisération, sa charité et ses largesses, étaient d'autant plus grandes à l'égard des nécessiteux. Non seulement il les assistait de ses propres deniers et les consolait d'une merveilleuse façon, en leur proposant, pour les animer à la résignation chrétienne, l'exemple de Jésus-Christ et celui des Saints, qui ont vécu pauvres des biens de ce monde, mais encore il excitait la pitié et la libéralité des riches à leur endroit.

C'est là ce qu'il faisait, surtout et fréquemment, en faveur des Ecclésiastiques et des Clercs pauvres, parce que les secours qu'on leur donne sont d'une valeur inappréciable devant Dieu.

« L'on fait état, disait-il, d'une métairie qui est affermée mille écus par an, mais quel cas ne devrait-on pas faire d'un homme qui vaudrait un saint Denys, qui rapporterait des milliers d'âmes dans les magasins du Ciel ? Or



qui doute que Notre-Seigneur ne récompense amplement celui qui contribuerait, de ses biens, à former un tel ouvrier apostolique? Car, si les biens qu'un serviteur gagne appartiennent au maître qu'il sert, peut-on douter que les biens spirituels qu'un tel homme que saint-Denys aurait amassés n'appartiennent en quelque manière à celui qui l'avait entretenu de ses moyens dans ses nécessités, et que celui qui nourrit ce juste ne participe aussi à la récompense de ce juste? Il y a de gros marchands qui, ne pouvant travailler eux-mêmes, ont des compagnons en leurs boutiques qui travaillent sous eux, et tout leur travail est réputé appartenant aux maîtres, moyennant qu'ils paient des gages à ces domestiques.

« Vous n'êtes pas, Messieurs, étant laïques, dans un état qui vous permette de catéchiser, de prêcher, de confesser et de faire les autres fonctions ecclésiastiques; suivez mon conseil, achetez à prix d'argent une personne capable de remplir un jour ces sacrés ministères, et moyennant quelques aumônes que vous donnerez, quand ce ne serait que des superfluités de votre maison, vous aurez des gens qui conduiront les âmes par leurs travaux dans les voies du salut; et leur travail, sans que vous y mettiez autrement la main, sera réputé vous appartenir devant Dieu, ayant fait, par autrui, ce que vous n'avez pu par vous-même. Donnez l'aumône pendant qu'elle vous est demandée, et craignez que le temps ne vienne bientôt où l'on ne vous fera pas l'honneur de vous la demander pour l'amour de Dieu; mais vous serez contraints de la demander vous-même à Dieu; et si maintenant vous ne la donnez point à Dieu, qui vous la demande avec instance, en la personne des pauvres Clercs, je ne sais si vous l'obtiendrez pour vous, en votre extrême nécessité. »

Ce n'était pas seulement des laïques qui venaient à Lian-

court en tout temps, et surtout aux jours néfastes dont nous parlons, pour voir le Serviteur de Dieu, recueillir quelques paroles de consolation de sa bouche savante, comme aussi pour s'édifier par la vue des belles cérémonies qui se faisaient à la Paroisse, c'étaient toutes sortes de Religieux et d'Ecclésiastiques, même des premières dignités, qui s'y rendaient de divers endroits du royaume. Et l'on voyait alors, dans cette église de village, une image de l'Eglise triomphante, différents ordres chanter en chœur les louanges de Dieu (1). « Il n'y avait, dit un grand Personnage, ni dans le diocèse de Beauvais, ni peut-être dans tout le royaume, de Paroisse si bien desservie, ni si bien réglée (2). »

C'était un spectacle extrêmement ravissant que la tenue modeste et respectueuse du Clergé et des fidèles durant les saints offices, tant les divines leçons, et surtout l'exemple de l'incomparable Bourdoise, les avaient pénétrés d'estime, d'amour et de sainte crainte pour la Majesté divine, résidant plus particulièrement dans son temple. De son côté, l'ingénieux Réformateur usait de mille artifices pour en éloigner tout ce qui pouvait troubler l'ordre des cérémonies, l'harmonie du chant, ou la prédication. Ce qui surprend, c'est que, bien rarement, il trouvait de la résistance à ses avis, même de la part des gens malintentionnés ou irréligieux. Ainsi, à propos de tambours, « il n'est pas juste, disait le saint homme, qu'ayant l'honneur d'être écouté de Messieurs les Docteurs, les Curés, les Abbés, les Prélats et des plus grands seigneurs, nous souffrions que les tambours, dans les rues, troublent

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. 11, chap. 41,

(2) L'abbé de la Tour du Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 194.



les prédicateurs qui prêchent dans les églises ». Et ses amis s'étonnant que ces libertins eussent pour lui tant de vénération, sitôt qu'ils le voyaient, il leur répondit : « Il ne m'est pas plus difficile de les empêcher, que de ranger quatre cents hommes d'armes en procession, comme cela m'est arrivé plus d'une fois. »

L'Homme de Dieu avait dressé des réglemens pour la bonne tenue de la Paroisse, la séparation des sexes, l'heure fixe des saints offices, l'ordre des cérémonies, et sa vigilance à les faire observer était connue ; personne n'eût osé les enfreindre. Il savait, quand il le fallait, rappeler au devoir, sans acception de personnes. C'est ainsi qu'il régla que les quêtes chez les hommes seraient faites par des hommes, et les quêtes chez les femmes seraient faites par des femmes. Il se récria souvent contre les quêtes faites, en certaines églises, par des filles mondainement vêtues.

« N'est-ce pas un beau spectacle, disait-il, et digne d'une sainte méditation pour des Ecclésiastiques, de voir, devant leurs yeux, une créature parée à l'avantage, marcher à la tête d'une procession, ou lorsqu'on leur en fait paraître sept ou huit, de suite, qui entrent pour quêter dans le chœur ? Véritablement, comme on ne peut pas douter que le démon n'ait sa part dans une pratique si déraisonnable, je vous laisse à juger du danger qu'il y a, tant d'un côté que de l'autre. Et cependant, Messieurs les Supérieurs ont des yeux et ne voient pas ce désordre. Ne serait-ce point assez de souffrir ces quêteuses mondaines se promener dans la nef de nos églises, au grand scandale et pour la perte de plusieurs âmes, comme il est fort à craindre, sans leur permettre d'entrer dans un chœur pour y troubler le service divin, tenter et distraire de pauvres Ecclésiastiques, lorsqu'ils y sont

tous occupés à bénir Dieu et attentifs aux mystères les plus terribles de notre sainte Religion ?

« Hé quoi, s'écriait-il, ne remédiera-t-on jamais à cet effroyable abus ? Non, je ne le crois pas, parce que le démon de l'intérêt et celui de l'impureté se tiennent l'un et l'autre par la main, et le *Noli me tangere* sera toujours plus considéré que les millions de péchés occasionnés par ces quêteuses. Le teston sonnera toujours plus haut, dans la tasse, que la gloire de Dieu et les ordonnances de l'Eglise. »

C'était surtout dans l'administration des Sacrements, pour la communion, par exemple, qu'il apportait un soin bien grand, et ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à l'honneur du Sacrement et à la gloire de Notre-Seigneur.

Sept Religieux se présentant à lui pour la communion, dans l'église de Liancourt, et n'ayant point leurs lettres d'obédience, il leur demanda tout haut : « Etes-vous chrétiens, mes frères, êtes-vous chrétiens ? » L'un d'eux répondit, ne pénétrant pas sa pensée : « Nous sommes Religieux d'un tel Ordre » ; et un autre : « Monsieur nous demande à voir nos lettres d'obédience. » — « Oui, oui, répond Bourdoise, c'était par là qu'il fallait commencer. »

Il ne voulait pas que des personnes se saluassent dans l'église, disant : « que nos églises ne sont point faites pour y donner ni recevoir des compliments, mais pour offrir à Dieu nos vœux et nos sacrifices. »

Voyant un docteur de Sorbonne y causer à une dame, il dit, à celle-ci : « En vérité, Madame, vous devriez bien profiter des avis que Monsieur vous donne pour ne pas causer dans l'église. »

Un jour de Dédicace, des Ecclésiastiques faisaient



tant de tapage qu'ils troublaient l'office. S'adressant à eux, il leur cria : « Messieurs, messieurs, vous ne savez pas le latin ». En vain le bedeau lui impose silence, il répète la même phrase. Chacun l'écoutant, pour savoir ce que cela signifiait : « Messieurs, dit-il, tout habiles que vous êtes, j'ose vous dire que vous n'entendez pas le latin. Comprenez-vous bien ce que l'on vient de chanter ? *Terribilis est locus iste : hic est domus Dei et porta cæli...* Si ce Lieu est la porte du Paradis et la Maison du Seigneur, comment osez-vous donc en faire une place publique et un lieu profane ? » ...

Des seigneurs causaient dans l'église de Liancourt : « Messieurs, leur dit-il, on ne cause pas céans ». S'étant rapproché de la Reine, il crie plus fort encore les mêmes paroles, et celle-ci s'informant du fait : « Madame, dit-il, je remontre à ces seigneurs que c'est ici la Maison de Dieu, où ils doivent du moins porter autant de respect à Jésus-Christ qui repose dans le sacré Tabernacle, qu'ils en ont pour votre Majesté, quand elle leur fait l'honneur de les entretenir et de leur parler en son cabinet. » La Reine imposa silence.

N'accusons point l'Apôtre réformateur de zèle outré, ni de brusquerie. Il était un parfait Chrétien, il avait une grande foi, et surtout un ardent amour pour Dieu, un zèle héroïque devait en être la conséquence.

« Quelle vénération, disait-il encore, ne doit-on point avoir pour une église, puisque c'est dans l'église que nous sommes enfantés au Christianisme; c'est dans l'église qu'on nous élève dans les devoirs de la Religion et de la piété par les catéchismes, les exhortations et les prédications ; c'est dans l'église que nous rendons à Dieu le culte que nous lui devons, en assistant à l'office pu-

blic et paroissial ; c'est là où l'on nous dispose à recevoir le sacrement de Confirmation, où nos péchés nous sont pardonnés dans le Tribunal de la pénitence, où nous sommes nourris spirituellement par la sainte Communion, où les uns sont mariés et les autres exercent les fonctions ecclésiastiques ; c'est là que tous les Fidèles, comme des Religieux qui ont Jésus-Christ pour instituteur, pour règle l'Évangile, pour habit l'innocence, mangent à la même Table, s'assemblent dans un même lieu, entendent le même prône, qui est comme le Chapitre, où chacun s'instruit de ses obligations, est repris de ses fautes, et où tous sont conduits par les lumières d'un même supérieur, qui est le Curé de la paroisse. C'est de là qu'on nous apporte le saint Viatique et l'Extrême-Onction. à la fin de nos jours ; et c'est, enfin, dans ce même lieu où l'on présente les corps des fidèles après leur décès. Mais, qui plus est, c'est là que Jésus-Christ préside en personne, nuit et jour, que reposent les reliques des Saints et tout ce qui mérite le plus notre vénération. N'est-il donc pas bien juste qu'on ne souffre rien d'indécent ni d'impur dans un Lieu si auguste ? etc. »

Nous avons invoqué, sur la bonne tenue de la Paroisse de Liancourt, le puissant témoignage de deux savants biographes du saint Prêtre. La lettre suivante qu'un carme déchaussé (1), le père Joseph, adressait, à la date du 24 août

(1) Thomas d'Aquin de Saint-Joseph, carme déchaussé de la fin du dix-septième siècle, fut un homme aussi savant que pieux. On a de lui le remarquable ouvrage *Gazophilacium linguæ Persarum*, in-folio ; *Deux dissertations* contre M. de Launoy, sur le Scapulaire et la vision de saint Simon Stoch ; le privilège de la bulle Sabbatine ; *l'Arrivée de sainte Madeleine et de saint Denys l'Aréopagite en France*, Tullés, 1648.



1648, au même Bourdoise, pour le consoler dans ses afflictions, confirme l'assertion de cette grave autorité.

Après avoir remercié l'Homme de Dieu de sa cordiale réception, de ses bons conseils et de ses saints exemples, durant le temps qu'il a passé à Liancourt; après lui avoir offert quelques motifs de consolation, puisés dans la Religion, le pieux Père s'écrie: O! quelle éternité de bonheur et de consolation vous suivra, d'avoir fait quelque chose pour Dieu, pour la décoration de ses églises, pour la bienséance de son culte et de son service, pour la sainteté de vie des Ecclésiastiques, pour l'instruction de la jeunesse, pour le bel ordre que vous avez mis en votre Communauté et dans la Paroisse de Liancourt, ordre qui s'étend déjà dans tout le diocèse de Beauvais, et qui se répandra, s'il plaît à Dieu, dans toute la Picardie, et ensuite aux provinces circonvoisines, et par tout le Royaume (1)!

« Béni soit celui qui l'a commencé, et bénis soient ceux qui le continueront. Ceux qui n'auront pas reçu votre règlement, durant votre vie, vous regretteront après votre mort, mais il ne sera plus temps. Vous jouirez alors du fruit de vos travaux, et vous verrez dans l'Eglise triomphante le sacré germe de l'immortalité, que vous avez si heureusement posé en l'église militante. Je vous souhaite, en l'une et en l'autre, l'accomplissement de vos saints désirs, avec un éminent degré de grâce et de gloire, et que je puisse éternellement louer son adorable Majesté au Ciel, comme nous l'avons fait ensemble,

(1) Certainement les travaux et l'influence du pieux Bourdoise en tant de diocèses, sur tous les points de la France, n'ont pas peu contribué à remettre en vigueur, avec la discipline ecclésiastique, la rare piété dans ce vaste Royaume et au delà.

le jour de l'Assomption de la Très-Sainte-Vierge, dans le chœur de l'église de Liancourt, etc. »

L'un des moyens que prit Bourdoise pour répandre le bel ordre qu'il avait mis dans l'église et la paroisse de Liancourt, et en tant d'autres lieux, comme le remarque le père Joseph, dans sa lettre dont nous n'avons donné qu'un extrait, fut de faire rédiger un très grand nombre de copies d'une espèce de *Conférence* sur ce sujet, et de les envoyer et les faire distribuer de toutes parts, afin d'exciter les Supérieurs ecclésiastiques à faire quelque chose d'approchant en leurs églises. M. Chéron (1), grand chantre de Saint-Rieul de Senlis, en ayant reçu une copie, fut si pénétré de reconnaissance envers Bourdoise, qu'il lui en écrivit en ces termes, tout en gémissant sur les désordres de son église :

« Je vous remercie affectueusement de la souvenance que vous avez, en toutes les occasions, de celui qui vous a sitôt honoré que connu, et qui, parmi tous les désordres qu'il remarque trop souvent dans les églises, vous souhaite à Senlis avec votre zèle ordinaire, afin de mettre et de rétablir l'ancienne discipline et les règles ecclésiastiques, donner l'épouvante à un si grand nombre de libertins, qui se comportent en l'église et durant l'office avec tant d'immodestie et si peu de respect. Plût à Dieu que toutes choses pussent concourir et contribuer en notre église et Chapitre, pour y voir observer l'ordre ecclésiastique et pratiquer les cérémonies, comme on le voit en votre église et Communauté de Liancourt. Le

(1) C'est ce M. Chéron qui fit un jour part à notre Bourdoise du dessein qu'il avait de se faire Chartreux. — Non, lui répondit l'Homme de Dieu, conduit par un esprit prophétique, non, vous ne serez jamais Chartreux, mais vous serez un jour un Ecclésiastique qui rendrez de grands services à l'Eglise. Ce qui eut lieu.



Prélat, la justice, et tout le reste, semblent conniver, et n'y vouloir point remédier, nonobstant qu'on en fasse souvent des plaintes, qu'il en soit arrivé du scandale, interruption du service, et que le peuple même en soit mal édifié : d'où il arrive que Dieu est plus offensé que loué. Ce que nous pouvons, c'est de déplorer ce triste et pitoyable état de notre église, d'avoir recours à la prière pour obtenir de Dieu qu'il inspire notre Prélat d'y apporter les remèdes convenables, par une sainte et salutaire visite, qu'il fait espérer de temps en temps. »

Ensuite le grand chantre fait l'éloge de la *Conférence* du Serviteur de Dieu, « qui est un recueil, dit-il, de toutes les ordonnances, règlements, Canons, décrets et statuts qui ont été faits pour l'établissement du bon ordre et de la discipline des églises.... »

Les travaux du saint abbé Bourdoise, à Liancourt et aux environs, ne l'empêchaient point d'étendre ses soins aux Diocèses voisins, soit pour y maintenir et perfectionner le bien commencé, soit pour y introduire les réformes que réclamaient des abus depuis longtemps invétérés, ou pour y établir des Communautés et des Séminaires. Depuis quelques années, il était en relations avec l'illustre Evêque de Soissons (1), qui lui avait donné des pouvoirs pour travailler dans son diocèse. Il engageait le Prélat à établir un Séminaire diocésain où

(1) Simon II, fils de Simon-le-Gros, comte consistorial, fut fait aumônier de Henri IV à l'âge de dix-sept ans, et sacré évêque de Soissons, le 17 novembre 1624. Il assista à l'Assemblée du Clergé en 1626 et 1631. Il avait fait imprimer le bréviaire du diocèse dès l'année précédente. Il se fit, sous son pontificat, plus de fondations pieuses que sous ses prédécesseurs. Il sacra Louis XIV à Reims, le 7 juin 1654, et mourut doyen des Evêques de la province, et commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, le 28 octobre 1656.

il pourrait recruter un nouveau Clergé qui, avec le temps, rétablirait toutes choses, et seconderait son zèle pour faire revivre l'esprit ecclésiastique et les prescriptions des saints Canons. Ce Séminaire fut plus tard, en 1675, sous l'épiscopat de M. Bourlon (1), confié aux Prêtres de l'Oratoire, Bourdoise manquant de sujets pour le diriger.

Ce vénérable Prélat, qui s'était inspiré du zèle et des maximes de l'Homme apostolique, et qui aurait voulu l'avoir auprès de lui, fit un bien considérable dans le diocèse de Soissons. Etant fort estimé et aimé de son Clergé et de ses diocésains, il obtint facilement d'eux les réformes désirables. Sa grande piété lui fit instituer, dans tout son diocèse, la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, sur le modèle de celle de Paris, en 1657. Par ses soins et aux dépens de cette Confrérie, devenue bientôt considérable par le nombre et la qualité des associés, le grand hôpital de la ville fut bâti, en 1660 : ainsi une œuvre sainte en produisait une autre. La Confrérie des Frères Cordonniers fut aussi, par les soins du même Prélat, établie la même année.

A son retour de Rome, il enrichit la cathédrale de saintes reliques qu'il en avait apportées avec lui. Plus tard, en 1685, il y transféra solennellement les reliques des saints Gervais et Protais. Par ses discours, autant que par ses exemples, il sut inspirer à ses bien-aimés diocésains le véritable esprit de l'Eglise dans le culte et

(1) Charles III, fils de Mathieu Bourlon, maître des comptes, et de Christine Bailly, fut coadjuteur du précédent, sous le titre d'évêque de Césarée, en 1652, et prit possession de ce diocèse, le 31 octobre 1656. Ce vertueux prélat mourut le 26 octobre 1685, âgé de 72 ans.

Il fut inhumé auprès de son prédécesseur, et l'épithaphe qui fut mise sur son tombeau, composée par M. Moreau, docteur de Sorbonne, fait de lui un éloge bien mérité.



la vénération des Saints, et en général pour toutes les pratiques et devoirs du Christianisme.

L'amour du pieux Bourdoise pour les âmes procédait de l'amour infini qu'il avait pour Jésus-Christ et pour son Eglise ; il faut bien convenir que peu de Saints l'ont eu à un degré plus élevé. Ses paroles, comme ses actes, le trahissaient malgré lui.

« Vous n'ignorez pas, mes Frères, disait-il aux membres de sa Communauté, que je vous aime et vous chéris à proportion de la fin pour laquelle nous nous sommes tous unis ensemble, qui est de travailler et coopérer au salut des âmes. Ainsi je vous aime autant que j'aime les âmes, et j'aime les pauvres âmes autant que j'aime le prix qu'elles ont coûté. Oui, j'aime les âmes autant que j'aime Notre-Seigneur, parce que c'est lui que je considère dans les âmes, et que les âmes sont aussi précieuses que le prix qu'elles ont coûté, savoir : Notre-Seigneur, qui s'est donné pour elles. Oui, mes chers Frères, je vous tiens en tel degré d'amour que, si Notre-Seigneur venait sur la terre et qu'il se constituât l'un d'entre vous, je ne pourrais pas l'aimer plus que je vous aime, puisque c'est lui que j'aime en vous. Voilà, mes bien-aimés, le degré d'amour que je vous porte, degré que je crois être si nécessaire, que j'estimerai que, s'il y manquait quelque chose, il y aurait du défaut dans l'amour que je vous dois. »

« Je vous avoue, écrivait-il à un confrère, que trente et quarante lieues ne me coûtent rien pour trouver un vrai Serviteur de Dieu et aider à la perfection d'un Ecclésiastique ou au salut d'une âme. C'est un si grand bien d'exciter un Prêtre, surtout un Prêtre qui a la charge des âmes, à ne point tenir caché le don qu'il a reçu ! Une petite bougie donne plus souvent de lumière qu'un gros cierge, et les plus savants ne sont pas toujours ceux qui

travaillent le plus extérieurement pour l'Eglise. » Et il ajoutait, en soupirant, ces paroles, dignes d'être sans cesse dans la mémoire des Ministres de Jésus-Christ, pour ranimer leur zèle à sauver le plus d'âmes possible : « Si un âne, dans une rue, tombe sous sa charge, il se trouvera trois personnes prêtes à le relever.... Hélas ! des milliers d'âmes tombent dans les enfers, accablées du poids de leurs péchés, et chacun les laisse passer, jusqu'à Messieurs les Clercs, qui vivent cependant de la chair et du sang de Jésus-Christ, Sauveur de ces pauvres âmes »...

C'est conformément à ces principes éternels, qu'il puisait dans la lumière divine, au pied du saint Crucifix, que l'Homme apostolique montrait une activité dévorante pour la sanctification surtout du Clergé, multipliant à l'infini ses lettres, ses courses, ses voyages, tantôt dans un diocèse, tantôt dans un autre, quelquefois à cheval et le plus souvent à pied. Nous venons de mentionner rapidement son action efficace dans le diocèse de Soissons, celui de Laon fut non moins souvent le théâtre de son apostolat. Il y avait un Séminaire, dirigé par ses disciples, et un certain nombre de Communautés qu'il avait établies, qui suivaient avec ferveur ses règlements, et édifiaient toute la contrée. C'était donc avec un entrain particulier qu'il prenait le bâton du voyageur, pour aller visiter ces saintes demeures. Selon son usage, il prêchait, comme le prescrivit le divin Maître à ses disciples, l'Évangile à toute créature (1). Il s'arrêtait plus longtemps là où il voyait plus de fruits à espérer de ses exhortations. La Fère (2) entendit, plusieurs fois, la

(1) Marc, xvi, 15.

(2) La Fère, ville du département de l'Aisne (Picardie), chef-lieu



parole énergique et substantielle de l'Homme de Dieu, et toujours avec le plus vif empressement. Chauny (1) ne fut pas moins privilégiée. Comme à La Fère et dans la plupart des villes et bourgs de ce diocèse, Bourdoise y comptait de nombreux disciples ou amis, en Notre-Seigneur, qui propageaient ses petits livres et le secondaient, avec zèle, dans son grand travail de la Réformation.

Ainsi, bien que retiré dans ce petit coin du diocèse de Beauvais, à Liancourt, cet astre salutaire étendait son influence et rayonnait avec un éclat merveilleux dans toute l'Eglise gallicane et même au delà. On pouvait bien dire de lui, par proportion, comme le Prophète royal du soleil matériel, dans lequel il contemplait le Soleil spirituel du monde des âmes, Jésus-Christ, que « rien ne se dérobaît à sa chaleur vivifiante (2). »

C'était vrai, encore plus, quand il habitait Paris, qui est comme le cœur du Royaume. De là partaient ses bonnes exhortations, ses nombreux petits écrits, une infinité de lettres et surtout de ses disciples qui allaient éclairer, réformer, civiliser non seulement le Clergé, mais aussi tous les hommes, sans distinction de rang, d'âge, de sexe ou de condition.

de canton, est à 6 lieues 1/4 de Laon. Cette ville est agréablement située, au confluent de la Sarre et de l'Oise. Elle a eu l'insigne honneur de donner naissance au vénérable et saint Archidiacre d'Evreux, Henri-Marie Boudon, l'un des plus grands docteurs mystiques de l'Eglise.

(1) *Chauny*, ville du même département, chef-lieu de canton est à 10 lieues de Laon et à 30 lieues de Paris. Elle est située dans une plaine, à l'embranchement du canal de Saint-Quentin, sur la rive droite de l'Oise.

Le canton de Chauny renferme 19 communes, et la ville possède une Institution ecclésiastique très renommée, sous le nom de *Saint-Charles*.

(2) *Nec est qui se abscondat à calore ejus. Ps. XVIII, 7.*



## CHAPITRE IV

Soins de Bourdoise pour l'éducation des Ecclésiastiques ; sa doctrine sur cet important sujet. — Il recommande aux Evêques de veiller sur les exercices préparatoires aux Ordinations. — Il est considéré et écouté comme un oracle. — Ce qu'il dit des Ordinations précipitées et de la bien grande difficulté de former de bons Prêtres. — Les Jésuites envoient leurs élèves puiser, près de lui, ses principes sur la Cléricature. — M. de Laversières, bien qu'il opère. — Le pieux Olier est heureux de faire de ses élèves des disciples de Bourdoise. Combien le saint Réformateur est estimé des Jésuites, qui s'inspirent de son esprit. — Voyage qu'il fait à Senlis. — M. Loysel, exilé, prend part à ses peines. — Jean François de Sales et Juste Guérin, évêques de Genève. — M. Guérin, missionnaire, reconnaît Bourdoise pour l'instrument de sa conversion. — Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève. — Bourdoise est l'âme des institutions religieuses de son époque. — Il vient souvent à Paris, aux conférences de Saint-Nicolas. — Sa dépendance de la Communauté et ses maximes sur l'humilité.

**S**i Bourdoise s'appliquait avec tant de soin à la décoration des églises consacrées à la Majesté divine, comme on l'a pu voir bien des fois, qui pourrait douter qu'il n'eût infiniment plus de zèle encore pour préparer au Seigneur des temples vivants, dignes de lui, en procurant, de tout son pouvoir, que les Prêtres, qui sont destinés à façonner ces saints temples, fussent, eux-mêmes, d'une sainteté éminente.

Nous voudrions, pour la gloire de Notre-Seigneur, la beauté de son Eglise et l'édification du Clergé, repro-



duire toutes les belles doctrines de l'Apôtre de Beauvais, sur cette grave et très grande question. Qu'on veuille bien trouver bon qu'au moins nous en donnions la substance.

« Dans l'esprit de l'Eglise, disait-il, il ne suffit pas, pour être un vrai Clerc, de porter l'habit et les marques extérieures de sa profession ; car, bien qu'un ecclésiastique, qui a du moins l'extérieur bien composé, édifie le public, s'il n'a toutefois que les feuilles et l'apparence de son Etat, il n'est point en voie de salut ; par conséquent, il importe de peser ceci :

« La première disposition pour un Etat si vénérable et si saint, c'est la vocation, qui est de telle importance que l'Eglise, pour en juger, ne s'en est pas voulu rapporter ni à la décision des docteurs, ni au jugement des confesseurs et des directeurs les plus éclairés, mais seulement au Prélat fortifié de son conseil, lequel, étant l'époux de l'église, a reçu de Dieu la lumière nécessaire afin de reconnaître la probabilité qu'il y a que ceux qui se présentent à la Tonsure, qui est l'entrée de la profession Cléricale, sont véritablement appelés de Dieu. De sorte que, comme les piliers d'une église ne sont point faits de pierres naturellement façonnées, mais taillées avec le marteau et le ciseau par les meilleurs ouvriers de l'art, c'est aussi l'emploi le plus important d'un Evêque de faire un bon choix, d'éprouver et de bien former les personnes que la divine Providence lui présente pour soutenir un jour le Corps mystique du Fils de Dieu.

« L'un des plus grands désordres que j'ai remarqué dans ce siècle, c'est de voir que ceux qui portent la lumière dans leur sein, dans leur bouche et dans leurs yeux, ne l'ont pas d'ordinaire en leur main pour se conduire eux-mêmes et éclairer les autres ; car, igno-

rant l'éminence de l'Etat ecclésiastique et ses importantes fonctions, ils ne se contentent pas de s'être précipités eux-mêmes dans la fosse, en entrant dans une profession qu'ils n'ont jamais bien sue, encore moins pratiqué les obligations. Ils servent de plus, aux autres, de pierres d'achoppement, engageant témérairement et à l'aveugle dans une vocation tous ceux qu'ils peuvent, lesquels, se fortifiant de leurs exemples et de leur autorité, ne font pas mieux que leurs maîtres. Faute d'épreuves, ils reçoivent la Tonsure, sans avoir acquis les vertus nécessaires à ceux qui se destinent à l'Eglise. Ces Clercs sans vertu reçoivent de même les Ordres et la Prêtrise sans en avoir la capacité, ni le mérite, et ces Prêtres incapables et sans mérite, étant ensuite chargés de la conduite des âmes, les gouvernent comme ils se conduisent eux-mêmes, sans ordre, sans règle, sans piété et sans soin de leur salut.

« Les parents ne font pas mieux quand ils donnent leurs enfants à l'Autel afin de décharger leur famille. C'est pitié, disent-ils, de ce pauvre garçon, on ne sait qu'en faire : il n'est propre ni à l'épée ni au barreau. Il ne veut point être moine, en un mot, il n'est bon à rien, où le placera-t-on ? Il en faut faire un prêtre, un curé, un prieur, un abbé, ou lui donner un canonicat. Vraiment, ces gens-là sont bien éclairés en fait de discipline ! Le premier de tous les pasteurs, saint Pierre, n'est point appelé au sacré ministère, parce que la chair et le sang lui avaient révélé la divinité de Jésus-Christ, mais le Père céleste. Et ces personnes mondaines jugent elles-mêmes, par leurs lumières de la chair et du sang, que Dieu appelle leurs enfants au Sacerdoce, aux bénéfices et aux dignités ecclésiastiques, et, par une impiété qui approche du sacrilège, ils veulent jeter dans la



famille du Roi des rois tout ce qu'ils ont d'inutile, de plus imparfait et de plus vicieux dans leurs maisons. Hélas ! que je plains ceux qui contribuent de la sorte à ces sortes de vocations ! Car si Saül fut rejeté de Dieu et fut traité sans miséricorde, tout roi qu'il était, parce que, n'étant pas du nombre des sacrificateurs et des Lévites, il se voulut ingérer de présenter à Dieu un sacrifice, en quelle abomination le Seigneur n'aurait-il point la conduite aveugle et téméraire de ces parents misérables qui, usurpant l'office et la charge des Evêques, se veulent mêler d'offrir à Dieu, d'eux-mêmes et par leurs propres mains, non pas des sacrifices, mais des Ministres du saint Autel et des sacrificateurs ? Mais quoi ! le dieu de ce siècle, c'est l'intérêt. Que l'Eglise en souffre, que les hérésies et les crimes se multiplient, que les âmes périssent à milliers, que satan triomphe, que l'enfer se remplisse à chaque moment, de plus en plus, n'importe ! L'on est de qualité, il faut tenir son rang dans le monde. L'on a une grosse famille sur les bras, la part serait trop petite pour tous, et on ne le peut, sans pourvoir cet ignorant, ce bon à rien, ce garçon vicieux de quelque bon bénéfice, ou, du moins, le mettre en état d'en avoir.

« Malheur encore, et double malheur aux enfants de tels pères ! Car comme celui qui n'a pas d'autre motif de sa foi que la seule parole de ceux qui lui ont appris les vérités chrétiennes, comme l'on instruirait un perroquet, n'a point de foi divine et surnaturelle qui le puisse justifier avec la grâce ; ainsi celui qui n'a pas d'autre vocation pour l'Etat ecclésiastique que la volonté de ses proches, par les motifs bas, naturels et intéressés qu'ils lui inspirent, n'a point une véritable vocation ; et n'étant point appelé de Dieu à son culte et à ses autels, que

peut-il attendre que les carreaux et la malédiction de Dieu?

« Certes, le fils d'un procureur de parlement doit être plutôt procureur, comme son père, que premier président, si ce n'est que le prince ne l'élève à cette importante charge. Un laïque, de même, doit naturellement demeurer dans l'état laïque, sans passer outre; si ce n'est que Dieu, qui connaît le fond des cœurs et qui dispose de nous, comme il le juge à propos pour sa gloire, ne dise : *Amice, ascende superius*, mon ami, montez plus haut.

« Si la sainte Vierge, quelque trésor immense de grâces qu'elle possédât, n'a jamais eu la moindre pensée de s'offrir à Dieu le Père, pour être la Mère de son Verbe, avant qu'elle sût, par le ministère de l'Ange, que la divine Bonté l'avait choisie pour cette dignité suréminente; n'est-ce pas une témérité sans pareille, qu'une infinité de jeunes gens sans piété, sans sciences et souvent sans aptitude pour les fonctions de l'Autel, osent, d'eux-mêmes, prendre un état qui les rend, pour ainsi dire, les Pères et les Mères de Jésus-Christ par le pouvoir qu'il leur donne sur son corps mystique et sur son corps naturel? Ajoutons que, si nul ne peut être dignement tonsuré que celui qui prend vraiment Dieu pour son partage, quelle apparence y a-t-il que celui-là ait Dieu pour son partage? Et quel plus grand malheur peut-il arriver à un homme que celui-là, d'embrasser une profession où le Ciel ne le veut point? Ne voyons-nous pas tous les jours un grand nombre de Prêtres des plus doctes, qui gémissent, à bon droit, d'avoir reçu le caractère du Sacerdote, sans avoir bien connu par pratique ce qu'est la simple Tonsure? »

Il était éloigné de penser qu'il suffisait pour un bon Clerc de la soutane et du petit collet, et il disait : « Ceux qui me connaissent à fond savent bien tout le contraire



de ce que l'on dit de moi. Les amis de Monseigneur en savent quelque chose. C'était un grand homme de bien, très savant, fort vertueux, même d'une vertu éminente; mais Adrien Bourdoise n'y ayant point vu de vocation à l'Etat ecclésiastique, il a fait tout son possible pour l'empêcher d'être Clerc. Et j'ai toujours estimé rendre un service très considérable à l'Eglise de détourner une infinité de personnes d'embrasser cette profession, le Clergé étant plein de ministres inutiles qui le déshonorent plutôt par leur vie, qu'ils ne rendent de service à Notre-Seigneur... »

Il disait encore : « Si, selon l'expression de Notre-Seigneur, les Clercs sont la lumière du monde et que la lumière ne souffre rien de ténébreux et d'obscur dans son sein, ne sont-ils pas obligés de mener une vie si pure, si innocente et si sainte, qu'il ne paraisse pas, en eux, l'ombre du péché? Ils doivent être tellement éloignés des inclinations du siècle que, comme la roue de ce chariot mystérieux d'Ezéchiel, qui était comme le trône de la Majesté de divine, en courant, ne touchait à la terre que d'un point, encore ce point-là s'élevait-il incontinent avec tout le chariot vers le Ciel, par la rapidité de son mouvement; les Ecclésiastiques, qui sont les ministres du Dieu des éternités, destinés à porter partout sa gloire, doivent aussi être tellement détachés de toutes les créatures, si invariablement et fixement unis et attachés à Notre-Seigneur, que, conversant sur la terre parmi les hommes, par la nécessité de leurs emplois et de leur condition, ils ne touchent cette terre que d'un point, et seulement en passant. En sorte que, même pendant ce peu de temps qui les occupe extérieurement, parmi les séculiers, pour le salut de leurs âmes, ils ne perdent jamais de vue Notre-Seigneur, tenant toujours, comme disait le Roi-Prophète,

leurs âmes entre leurs mains. Autrement, ne serait-ce pas se moquer de Dieu que de lui dire, en prenant la Tonsure, qu'il est notre sort et notre héritage, si l'on veut tout autre chose que lui pour sa portion ? N'est-ce pas imposer à l'Eglise, laquelle, dans cette cérémonie, ne donnant pas la soutane, mais seulement le surplis au candidat, et lui mettant une couronne sur la tête demande pour lui non les vertus, mais l'augmentation des vertus et le comble de la perfection, présupposant qu'il est déjà un vrai chrétien ? N'est-ce pas se moquer de ses prières, elle qui supplie son Epoux de conserver sans tâche l'Ecclésiastique qu'elle vient d'admettre au nombre de ses domestiques, que de vouloir mener dans cet Etat si pur et si saint une vie souillée de passions immortifiées et toutes séculières ? N'est-ce pas enfin vouloir faire passer pour une momerie cette admission à un Clergé si vénérable par son antiquité, puisqu'elle est de tradition apostolique, et si sacrée par ses effets, qui sont de nous dépouiller entièrement du vieil homme, et nous faire renoncer actuellement et pour toujours aux maximes et aux embarras du siècle, afin de nous revêtir de Jésus-Christ et nous dédier entièrement au culte de la Majesté divine, que de demander à Dieu, comme l'on fait alors, d'être changé dans son intérieur, de même que l'on se réforme à son extérieur : quand, après avoir solennellement embrassé cette auguste profession, l'on ne conserve ni son intérieur, ni son extérieur ? N'est-ce pas plutôt attirer sur sa tête la malédiction du Ciel que ses grâces et ses bénédictions, quand, après avoir été admis dans le rang de ce peuple, qui cherche uniquement le Seigneur et la face du Dieu de Jacob, et qu'on l'a supplié, par les mérites de Jésus-Christ son fils, d'être préservé de l'aveuglement spiri-



tuel et humain, l'on prétend mener ensuite une vie toute terrestre, sensuelle et mondaine, au lieu de se conduire selon les règles toutes saintes de l'Eglise, comme on l'avait promis, etc. (1) »

Les Ordinations servant d'entrée ou de vestibule au Sacerdoce, c'était surtout ce point capital qui fixait son attention.

Il recommandait aux Evêques de veiller, avec soin, sur la manière dont se faisaient les exercices qui y servent de préparation; ces exercices, il eût voulu les voir partout en vigueur, leur utilité étant inexprimable. C'est à propos d'eux qu'il disait: « Il est vrai que ces exercices sont peu de choses, en comparaison de la demeure dans un bon Séminaire, où la discipline de l'Eglise s'observe à la lettre. C'est néanmoins beaucoup, en comparaison de ce qui n'était point autrefois, parce que ces exercices ont fait connaître de quelle importance est l'institution des Séminaires. »

La Tonsure, qui n'est, proprement, qu'une cérémonie et comme une préparation aux Ordres, lui semblait d'une importance majeure, et il ne négligeait rien pour que les jeunes gens qui la devaient recevoir en pénétrassent les sublimes enseignements et pussent, en conséquence, en retirer des fruits salutaires.

Il fit introduire cet avis dans un Rituel nouveau, que les Supérieurs composaient: « Vous savez, pareillement, que la Tonsure est la préparation aux saints Ordres et l'entrée dans l'Etat ecclésiastique. Celui qui la reçoit devient Clerc, c'est-à-dire appartient à Dieu et prend Dieu pour son héritage. L'Eglise ordonne certaines conditions, à ceux qui s'y présentent, et ne veut pas que l'on choisisse ce genre

(1) L'abbé Bouchart, liv. II, chap. 2. *Excellence du Sacerdoce.*

de vie à l'intention de quelque fin temporelle ; mais que ce soit pour être Ecclésiastique et rendre à Dieu, en cette qualité, un culte fidèle. Si quelqu'un de vos enfants, ou autre, sur qui vous ayez puissance, désire se présenter pour la recevoir, vous nous l'amènerez, pour reconnaître s'il a ces conditions et intentions que l'Eglise demande. »

Tout ce qui se rapportait, même indirectement, à la vocation, à l'état et aux fonctions des Ecclésiastiques, lui devenait cher et alimentait son zèle, parce qu'il en comprenait la grande portée. Il en était si profondément instruit, surtout par l'oraison, que jamais ses décisions ne purent être trouvées défectueuses ou inexactes.

Quand donc il naissait quelque difficulté dans un diocèse, sur ces matières, on le prenait pour arbitre. Il devenait ainsi l'oracle de l'Eglise de France.

Cette même année, on demanda son avis sur une ordination faite à Beauvais. M. le Sous-Chantre du Chapitre n'ayant pas voulu, contre la coutume, et pour se conformer à la discipline, admettre indifféremment tous ceux qui se présentaient pour les Ordres, plusieurs le trouvèrent fort mauvais. L'un d'eux ayant consulté sur cet article l'Homme de Dieu, il fit la réponse suivante, qui est pleine de moralité :

« Par les vôtres, vous me faites violence et contrainte. Après avoir combattu, enfin je me rends, et vous fais le mot. Vous me dites que M. le Sous-Chantre a été forcé et violenté de contribuer à l'Ordination ; et sur ce qu'on le pressait et qu'il résistait, vous me contraignez de vous en dire ma pensée. Si j'ose vous dire sur cela mon sentiment, ceux qui le poursuivaient sont louables, parce qu'ils avaient peut-être une droite intention, et lui, encore bien plus louable d'y résister.

« Aider à ordonner des gens qui n'y sont pas vraiment



préparés, n'est-ce rien? Oh c'est une grande question! Sur cinquante ordonnés, combien il s'en trouvera qui aient les vertus nécessaires d'un vrai baptisé, pour être sauvé! Cependant, celui qui n'a point ces vertus est très éloigné de la perfection requise à ceux qui, par état, sont séparés du siècle, pour servir Dieu plus parfaitement que dans le siècle. Donc, celui qui n'aura pas les vertus des personnes séparées du siècle aura moins les vertus d'un Clerc.... Or, les ordonnés de caractère seulement, qui n'ont point la perfection requise aux degrés d'honneur qu'ils ont dans l'Eglise, ne peuvent-ils pas être comparés à la fausse monnaie, qui, au dehors, a le caractère et l'image du prince, et qui, au dedans, n'est que de cuivre? Car, comme le public reçoit un grand détriment, en son commerce, d'une fausse monnaie, de même le peuple chrétien souffre de grands détriments spirituels de ceux qui, étant ordonnés sans avoir les qualités requises à ceux qui se présentent à l'Ordination, n'ont que le caractère et l'extérieur des gens d'Eglise. Contribuer à faire de tels ordonnés, c'est donc, pour ainsi dire, contribuer à fabriquer une fausse monnaie.

« Véritablement, si on avait écrit en une page de papier les obligations d'un vrai baptisé, comme l'Apôtre l'a seulement couché (1) dans l'épître du vi<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte; et, en l'autre page, la vie et les mœurs des meilleurs Prêtres du siècle, on verrait par là, clairement, combien il y a peu de Prêtres qui aient les vertus que doit avoir un simple baptisé.

« On ne voit que des Prêtres, et quasi point de fruit de tant de Prêtres! parce qu'on ne voit pas de vrais Prêtres... M. le Sous-Chantre a donc eu raison, à mon avis, de ne pas contribuer à une Ordination où les Prêtres se font à la

(1) *Couché*, c'est-à-dire écrit, dit.

douzaine, comme si on les jetait en moule, sans Séminaire précédent et sans noviciat pour la sainte Cléricature (1). »

Dans une autre rencontre, où il eut occasion de parler sur le même sujet, il dit ces paroles extrêmement remarquables : « La mode, aujourd'hui, est de plâtrer et d'embellir le dehors et la surface, au lieu de bâtir solidement; d'avoir beaucoup de marchandises à vil prix, et de mettre, comme on dit, la pièce à côté du trou (2), d'avoir un grand nombre d'Ecclésiastiques tels que tels, mais peu qui en possèdent le mérite...

« O que la Cléricature est une herbe précieuse, difficile à planter, encore plus à cultiver ! Ainsi je ne m'étonne pas si elle est si médicinale. Tous ceux qui ne savent pas le métier de former des Prêtres, *tels que l'Eglise les désire*, sont sans doute étonnés qu'on y avance si peu. Il y a quarante ans que j'y travaille (3), et je n'ai pas encore

(1) Voyez un excellent traité de Bourdoise, *le Bon Ecclésiastique*, contenant les moyens d'entrer légitimement en l'Etat ecclésiastique, et d'y vivre salutairement, Paris, in-32, 1634.

Nous n'avons encore rien cité de ce beau livre, quoique nous possédions depuis longtemps un exemplaire de l'édition ici désignée, exemplaire qui a servi à la réimpression qu'assez récemment M. l'abbé Daix, professeur au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Charbonnet, a donnée au public.

(2) « Mettre la pièce à côté du trou », pour signifier un but manqué, est l'un de ces vieux proverbes très usités dans cette partie de l'Île de France où est Liancourt.

(3) Bourdoise parlait ainsi, en l'année 1649; donc, dès l'année 1609, il travaillait à l'éducation et à la réformation du Clergé, ici et là, en tous lieux où il se trouvait. M. Olier, l'un de ses plus grands et plus saints disciples, par la suite, n'avait, en 1609, qu'une année d'existence. A cette date, ni de Bérulle, ni saint Vincent de Paul ne songeaient point encore à l'éducation des Clercs. La priorité ou l'antériorité pour la Réformation du Clergé en France, comme il est de toute évidence, appartient donc à notre saint et sublime Bourdoise.

Il y a plus, c'est que son premier Séminaire, qui, durant plu-



beaucoup avancé l'ouvrage (1). Ne vous en étonnez pas, c'est polir et graver des diamants. Le travail est long, mais le mérite y est aussi grand que les difficultés qui s'y rencontrent sont extrêmes (2).... »

Les Pères de la Compagnie de Jésus comprirent cette vérité capitale. L'année suivante (1650), ils envoyèrent, du collège de la Flèche, quelques enfants de bonne fa-

sieurs années, était le seul grand Séminaire diocésain, a servi, pour ainsi dire, de modèle à tous les autres. Et saint Vincent de Paul, après plusieurs essais infructueux, à partir du 9 février 1642, pouvait écrire cinq ans après, en 1647: « Nous avons essayé de plusieurs façons, mais l'expérience nous a fait voir que la manière dont on s'y prend, maintenant, est celle qui réussit le mieux. » (*Recueil de lettres de saint Vincent de Paul*, lettre du 9 avril, tome I<sup>er</sup>, p. 293.)

Qui donc ne serait singulièrement surpris d'entendre M. l'abbé Pin, dire, dans la *Vie du père de Condren*, du Séminaire de Saint-Sulpice: « Cet établissement, regardé avec raison comme le premier Séminaire établi en France, fut le modèle sur lequel se formèrent ensuite tous ceux que les Evêques fondèrent dans leurs diocèses respectifs, et le berceau d'un très grand nombre de ces institutions... » (*Vie du père Charles de Condren*, liv. III, chap. 16.)

Faut-il donc que l'enthousiasme séduise et égare, jusqu'à ce point, des historiens? Certes, nul n'a plus que nous de la vénération pour le saint abbé Olier, nul n'a plus que nous de l'estime pour sa Congrégation; malgré cela, nous aimons encore plus la vérité historique! Or, il est irréfutablement démontré que Bourdoise a été le premier promoteur et fondateur des premiers Grands-Séminaires en France, et non le père de Condren, pas plus que le pieux Olier, ou saint Vincent de Paul. Nous tenions à éclaircir ce point.

(1) C'est l'humilité qui le fait parler de la sorte. Comme saint Paul avait plus travaillé que tous les autres Apôtres, ainsi Bourdoise en son siècle. Le saint Homme l'ignorait-il? En tous cas, il disait volontiers après l'Apôtre, son grand modèle: « Néanmoins, je ne suis qu'un avorton et le dernier dans l'Eglise de Dieu. » (I Cor. xv, 8.)

(2) *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. 11, chap. 41.

mille à Paris, afin de puiser au Séminaire de Saint-Sulpice, que son vénérable Fondateur avait organisé selon les principes d'éducation Cléricale de Bourdoise, le solide esprit ecclésiastique, pour le répandre ensuite dans leur pays.

L'un de ces élèves, M. Delaversières, ayant bien goûté les leçons du même Bourdoise, le plus souvent par l'organe du très saint abbé Olier, en fit si bien son profit, qu'étant devenu curé de Bazouge, dans le Maine (1), il devint le modèle accompli de tout le Clergé de la Province, et a rendu son nom à la fois très célèbre, illustre et fort vénéré par ses travaux apostoliques et l'éminence de sa vertu.

Il faut dire que le très pieux Olier était heureux de mettre ses nouveaux élèves de Saint-Sulpice en rapport avec l'admirable Fondateur du Séminaire de Saint-Nicolas, et d'en faire ses disciples ; c'est ce qui mit les Pères Jésuites à même d'apprécier dignement l'Homme de Dieu, dont la mémoire fut toujours si chère à l'ordre de saint Ignace.

Ces bons Pères, émus par le récit que leur fit un Prêtre, des environs de la Flèche, du zèle de notre incomparable Réformateur pour le rétablissement de la discipline dans tout le Clergé, se procurèrent ses écrits. Ils s'appliquèrent fortement à inspirer son esprit éminemment ecclésiastique, nonseulement à leurs écoliers de la Flèche, mais à ceux de plusieurs autres de leurs maisons, en leur enseignant les sciences humaines. Aussi, les fils de

(1) Il y a dans le Maine et dans le département de la Mayenne deux bourgs du nom de *Bazouge*, savoir : *Bazouge-de-Chemère*, canton de Meslay, et *Bazouge-des-Alleux*, canton de Mayenne. L'historien que nous suivons, en n'indiquant qu'insuffisamment le pays, nous laisse dans l'alternative.



saint Ignace ne furent pas des moins empressés à payer, après la mort de Bourdoise, leur dette d'estime, de reconnaissance, et même de pieuse vénération, à sa très sainte mémoire (1).

Cependant les infirmités bien douloureuses de Bourdoise continuaient, en s'aggravant toujours plus. Sa digestion se faisait péniblement. Les médecins crurent qu'il ne pourrait vivre bien longtemps. Lui-même s'apercevait que ses forces l'abandonnaient, et il ne s'attendait plus qu'à paraître bientôt devant Dieu. Mais, contre toute espérance, ayant, peu à peu, recouvré sa santé et des forces, il continua ses fonctions apostoliques, comme s'il eût été dans la vigueur de l'âge. Ainsi, il fit un voyage à Senlis, Villeneuve (2) et autres lieux des environs de Pont-Sainte-Maxence, et pour le bien de ces églises.

« Il y a un an, disait-il, par la suite, à ses enfants spirituels, que je fus malade d'une maladie menaçante de mort. La cause de cette maladie me suit partout, comme l'ombre suit le corps, pour me réduire en pareil état. Outre cela, l'heure de cette mort m'est incertaine. Je vous dis mes sentiments; j'appréhende infiniment cette heure pour plusieurs raisons. Travaillons tout de bon, Messieurs, au salut des âmes et au culte divin; n'y perdons pas un seul moment. Voyons ce que Dieu demande de nous, et ne résistons point à ses grâces. Si les pères ont soin de leurs enfants, ayons aussi un grand soin de ceux que nous avons engendrés en Jésus-Christ, et

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 41.

(2) *Villeneuve-sur-Verberie*, canton de Pont-Sainte-Maxence, à 3 lieues de Senlis. Dans le village ni aux alentours, il n'existe aucun puits; l'eau nécessaire aux habitants provient d'une fontaine dite de *Saint-Barthelmy*, à l'entrée de la forêt.

par nous-mêmes et par les autres. Si je viens à mourir, je souhaite que ni mon frère, ni ma belle-sœur, portent nullement le deuil de moi ; car je suis mort longtemps devant eux (1), dès que je reçus la Tonsure. Toutes ces maladies au reste nous sont fort à charge ; mais notre consolation est que, travaillant pour Jésus-Christ, il faut que ce soit parmi la tribulation. »

M. Loysel, chancelier de l'Université de Paris et curé de Saint-Jean-en-Grève (2), témoigna, de l'exil où il se trouvait, pour sa fermeté à soutenir la saine doctrine, la part qu'il prenait aux travaux, aux infirmités et aux

(1) « Je suis mort longtemps devant eux. » — Le saintabbé Bourdoise, en vrai disciple du Christ, était convaincu que la vie chrétienne et surtout la vie ecclésiastique doit être une mort mystique au monde, à ses vanités, et même à l'affection purement humaine des parents. Il imitait le grand saint Paul, qui avouait ne pas connaître personne selon la chair (II Cor. v, 16). Il suivait, à la lettre, le précepte du Sauveur qui concerne particulièrement les Ecclésiastiques et les Religieux, que leur saint habit sépare entièrement du monde : « Laissez les morts ensevelir leurs morts. » (Matth., viii, 21.)

(2) L'église de Saint-Jean-en-Grève, dont il n'existe plus rien, n'avait été d'abord qu'une simple chapelle qui servait de baptistère à l'église Saint-Gervais. En 1212, elle fut érigée en paroisse, et bientôt elle devint insuffisante pour le nombre de ses paroissiens, toujours croissant. En 1324 ou 1325, elle fut reconstruite et agrandie, à l'exception de deux tours qui ne s'élevèrent qu'environ cent ans après.

Cette église était entourée d'une enceinte, qu'on appelait *Cloître-Saint-Jean*. Elle renfermait, d'ailleurs, plusieurs beaux morceaux de sculpture et des tableaux fort estimés. Le célèbre Le Camus, évêque de Bellay, l'affectionnait beaucoup ; il y fut inhumé.

Avant lui, le bienheureux Jean Gerson, chancelier de Paris, y avait laissé des souvenirs impérissables de sa haute vertu et de sa sainteté, lorsqu'il en était le curé, comme le témoigne un *livre d'Office* à l'usage de cette Paroisse, et approuvé par l'Archevêque de Paris.

Les suppôts de l'impiété révolutionnaire démolirent cet édifice, si précieux à tant d'égards.



épreuves du Serviteur de Dieu, qu'il qualifie « d'*Homme Apostolique* ». Dans la réponse qu'il fait à la lettre de Bourdoise, pour le consoler dans son éloignement, il dit de lui, en propres termes, s'adressant à un ami : « Il semble que cet *Homme Apostolique* a repris une nouvelle vie, et que les fruits qu'il reçoit des semences qu'il a jetées le ressuscitent. J'admire sa mémoire, qui lui a fourni le sujet et l'année d'un sermon que j'ai fait, autrefois, de la Croix, dont il dit que je fais maintenant l'expérience. Je n'estime pas moins la bonne volonté qu'il a toujours eue pour moi, accompagnée de tant de témoignages de fraternité et d'amitié parfaitement sincères. »

Les relations du Serviteur de Dieu avec saint François de Sales produisit de grands fruits de bénédiction, non seulement à Genève, mais encore dans tout le diocèse administré par le saint Evêque, et même dans les diocèses voisins. Jean François de Sales, évêque de Genève (1), dont nous avons déjà parlé, ayant succédé à ce Saint, continua ses meilleurs rapports avec l'Homme de Dieu, et propagea, lui aussi, son esprit et ses maximes Cléricales. C'est ce que fit également son digne successeur, M. Juste Guérin, prélat vertueux et docte, qui lui succéda, à son évêché de Genève, et qui, pénétré, lui encore, de l'esprit et des maximes du pieux Bourdoise, suivit également les traditions de saint François de Sales (2).

Or, dès cette vie même, Bourdoise devait recueillir les fruits salutaires de son zèle et de son sincère attachement au saint Evêque de Genève.

M. Guérin, autre Prêtre, missionnaire très actif dans

(1) Genève, ancienne, grande, belle et forte ville, une des plus riches, une des plus commerciales et des plus florissantes de l'Europe, à 132 lieues S.-E. de Paris.

(2) Voir la Notice de ce Prélat, liv. VIII, chap. 2.

le Genèveois, lui écrivit, ajoutant consolation sur consolation. Il l'informa des progrès merveilleux que la divine Bonté faisait opérer par ses prédications dans ce pays terriblement ravagé par l'hérésie : « Je reconnais, lui dit-il, que toutes ces grâces nous sont arrivées par votre entremise, dont, prosterné en esprit à vos pieds, je vous remercie de tout mon cœur, avec protestation de ne vous oublier jamais, ni les faveurs que j'ai reçues de vous, qui peuvent être la source de mon salut. Hélas ! que faisais-je donc dans le monde, auparavant que vous me fites la grâce de me recevoir dans la communauté de Saint-Nicolas ? J'étais fort enfoncé dans les tracas du monde, dans les affaires et dans les procès. C'était grande pitié de ma misérable vie, si Dieu, par sa miséricorde, ne se fût servi de vous, pour me dire ce bon mot que j'ai toujours conservé en ma mémoire, que j'entrasse en votre Communauté, et que j'y gagnerais davantage qu'à plaider. Je ne fis jamais un plus grand gain que de vous croire. »

Nous voyons par cette expression, *ce bon mot*, les effets admirables qui accompagnaient, ordinairement, les entretiens, toujours assez courts, mais pleins de l'esprit de Dieu, du saint abbé Bourdoise, puisqu'un *petit mot*, dit, comme en passant, opéra la conversion de cet homme, et d'un plaideur, d'une âme perdue, le rendit un excellent missionnaire, qui exposait tous les jours sa vie, depuis neuf ans, au milieu du fort de l'hérésie, pour la gloire de Notre-Seigneur et l'honneur de l'Eglise, comme son père, deux ans auparavant, avait glorieusement donné la sienne dans la Barbarie, servant à Tunis les chrétiens frappés par la peste.

Ce vertueux Missionnaire, s'exprimant ainsi à son vénéré Maître, se faisait l'écho des bons Ecclésiastiques savoisiens, notamment de ceux de Genève, qui formaient



un Clergé modèle et travaillaient courageusement à leur perfection et à celle des fidèles. Aussi le neveu de saint François de Sales, Charles-Auguste (1), n'eut-il qu'à se féliciter, en montant sur le siège épiscopal de Genève, du bon état où se trouvait ce diocèse, tant sous le rapport des mœurs des Ecclésiastiques, que de ceux des fidèles. Lui aussi, il dut bénir la mémoire du saint Réformateur, dont il recueillait les fruits de la haute influence.

Cependant, l'absence de notre bien-aimé Bourdoise laissait un grand vide, un vide bien regrettable à Saint-Nicolas, et ne lui procura guère de repos à lui-même. Il était l'âme de toutes les saintes institutions religieuses de son temps, notamment des Conférences ecclésiastiques. C'est lui qui les avait organisées, d'abord dans son Séminaire de Paris. Chaque semaine, on en faisait sur les Mystères de la Religion, la Morale, les Sacrements, la

(1) Charles-Auguste de Sales, fils de Louis, comte de Sales, frère du saint évêque de Genève et de Philiberte de Pingeon, naquit le 1<sup>er</sup> janvier 1606. Après de brillantes études, il embrassa l'état ecclésiastique avec la résolution de marcher sur les traces de son saint Oncle. Bientôt il devint prévôt de la cathédrale d'Annecy et vicaire général des diocèses de Genève et de Tarentaise. En 1644, il fut fait coadjuteur de Genève, et fut sacré sous le titre d'évêque d'Hébron, un mois avant la mort de son prédécesseur. La sienne arriva en 1660.

Ce pieux Prélat nous a laissé l'*Histoire du bienheureux François de Sales*, composée d'abord en latin, puis traduite, par lui-même, en français, in-4. — Cette traduction a été réimprimée par M. Vivès en 2 vol. in-8.

« Cette Histoire, est-il dit dans l'Avertissement, paraît être de toutes les vies du saint Evêque celle qui le représente le plus au naturel, qui nous le fait mieux connaître... En la lisant, on croit le voir, l'entendre, vivre et converser avec lui. Il n'y en a aucune, à notre avis, qui puisse remplacer celle de Charles-Auguste... »

Piété nécessaire aux Prêtres et, le plus ordinairement, sur les Rubriques. On croyait absolument ne pouvoir se passer de ses saintes lumières. On l'obligeait, assez fréquemment, d'y venir, et lorsqu'on savait qu'il y serait présent, une foule énorme s'y trouvait bien à l'avance. Il y en avait de tous les Ordres religieux et de tous les rangs dans la Hiérarchie ecclésiastique. Les plus savants et les plus célèbres rubriquaires de l'époque, tels que dom Baudri, bénédictin, Dumoulin des Vignes, qui ont écrit sur cette matière des Rubriques, et l'auteur du *Rituel des Feuillants*, venaient aussi s'y édifier et renouveler leur fraternelle amitié avec le saint Réformateur. Tous ces grands hommes le vénéraient extraordinairement et le consultaient, avec une singulière déférence, comme un oracle.

Malgré son éloignement extérieur de sa pieuse Communauté, il demeurait toujours étroitement uni avec elle. On peut dire que son esprit et son cœur résidaient incessamment au milieu d'elle, pour la soutenir parmi les épreuves de la vie pauvre et austère qu'on y menait, et pour animer tous ses membres à la perfection ecclésiastique. Il ne s'était éloigné et ne s'était fixé à Liancourt qu'avec son consentement; il le faisait renouveler chaque année, et allait ensuite, comme un humble ouvrier dans la Vigne du Seigneur, lui rendre compte de sa conduite (1).

C'était, de sa part, de l'abnégation évangélique, poussée jusqu'à l'héroïsme, et, par le fait, une victoire complète sur l'amour-propre, qui ne veut ni s'abaisser ni se soumettre à la dépendance d'autrui. Certes, un tel

(1) Cf. l'abbé de La Tour du Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, p. 200.



Maître, dans cette science des Saints, pouvait donner des avis paternels sur cet article, et l'on ne devait les recevoir que comme des leçons dictées du Ciel.

C'est ainsi qu'il disait que « l'âme pleine d'elle-même, et sans abnégation, se forme une idole de sa propre volonté, qu'elle place dans le trône de la divinité; elle est pire, en cela, que Lucifer, qui ne voulait pas ôter Dieu de place, mais simplement s'égaliser à lui. »

Il disait encore : « Il n'est pas difficile de quitter pour Dieu les biens temporels, parce qu'ils sont hors de nous; il n'est pas si aisé, qu'on penserait bien, de se priver des biens corporels, parce qu'ils sont autour de nous; mais de laisser les biens spirituels, l'estime de soi-même, l'attache à son propre sens, sa liberté, bref de renoncer à sa volonté propre, c'est là le difficile, parce que ces biens sont dans nous et au milieu de nous. Si, maintenant, concluait-il, vous donnez à Dieu les biens temporels et corporels, pour vous réserver les biens spirituels, vous faites le sacrifice de Caïn, vous lui donnez la coque, et vous vous réservez le noyau. »

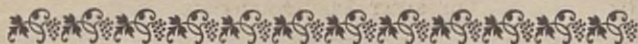
L'Apôtre du Clergé estimait que l'homme n'est grand, devant Dieu, qu'à proportion de son humilité, et que les petits, à leurs propres yeux, sont les seuls instruments propres à coopérer avec le Seigneur, dans ce qu'il lui plaît de faire, pour la sanctification des élus. « J'estime, disait-il, en une rencontre, que Notre-Seigneur ne fait pas bien ses affaires avec tous ceux qui tranchent du grand, parce qu'étant petit, il n'est pas bien venu avec messieurs les grands du monde. Au contraire, il triomphe et se glorifie dans les humbles, dont le cœur lui sert de trône. Voyez, en effet, comme notre Dieu choisit, pour opérer des effets merveilleux, les moyens les plus communs et les plus vils. Avec un peu d'eau, il sanctifie

une âme dans le Baptême ; avec un morceau de pain, il opère le plus grand de tous les Sacrements dans l'Eucharistie. Voulez-vous que Dieu se serve de vous pour faire de grandes choses ? Tenez-vous le plus humble et le plus petit de tous. »

La vie de Bourdoise, de ce Prêtre saint, surnommé le *Théologien* par ses contemporains, parce qu'il discourait admirablement de Dieu et de la Religion, offre des preuves de la vérité du dire de ce saint Homme. Il n'a si bien avancé les affaires de Notre-Seigneur et étendu son règne sur la terre, que parce qu'il se fit toujours l'instrument humble et docile dans la main du Souverain Ouvrier, pour la rénovation de la piété chrétienne et cléricale dans l'Eglise de France, et en particulier dans le diocèse de Beauvais.







## CHAPITRE V

Comment Bourdoise devient le fondateur des Dames de Sainte-Geneviève. — M<sup>lle</sup> de Blosset, sa disciple ; ses épreuves. — Elle se consacre à l'éducation des filles. — Bourdoise donne une Règle et des Constitutions à sa Communauté. — M. Gobinet et son livre de *l'Instruction des filles*. — L'Association des *Dames-de Sainte-Geneviève* reconnue par l'Ordinaire et patentée du Roi. — M<sup>me</sup> de Miramion, autre disciple de Bourdoise, continue l'œuvre après la mort de la Fondatrice. — Ses largesses sur la Communauté de Saint-Nicolas. — Combien elle la rend florissante. — Importance extrême de l'éducation religieuse de la femme.

Il semble que toutes les gloires de la Religion aient été réservées au saint abbé Bourdoise. Il en était bien digne par son humilité si héroïque. De même que saint François de Sales et saint Vincent de Paul, ses illustres amis, enrichirent l'Eglise de deux Congrégations nouvelles, en fondant, le premier, l'Ordre de la Visitation, le second, la Congrégation des Filles de la Charité, notre grand Serviteur de Dieu, non content d'avoir établi les premiers Séminaires, les premières Communautés de Prêtres, les premières Conférences ecclésiastiques, devait, lui aussi, réunir en Société de pieuses Dames animées du désir de tendre à une plus haute perfection. Une demoiselle du Nivernais, une sainte âme, une âme grande et généreuse, Françoise de Blosset, était venue se fixer avec ses parents sur la paroisse de Saint-Nicolas. Elle choisit

Bourdoise pour directeur, et, en son absence, M. Compaign, curé de la paroisse. Bientôt attirée, sous leur habile direction, à une vie plus parfaite, elle entra, comme postulante, à l'abbaye de Montmartre, sur une bourse de fondation, car ses parents n'étaient pas en état de payer une dot.

On ne saurait exprimer la joie bien vive qu'elle eut de se voir au nombre des épouses du Seigneur Jésus. Elle baisa de grand cœur les murs du Cloître qui allaient abriter son innocence, en bénissant la divine Providence de l'avoir séparée d'un monde pervers et retirée dans cet asile de la sainteté. Elle fit part du bonheur incomparable qu'elle éprouvait à son saint Directeur. Bourdoise lui promit de joindre ses prières aux siennes, pour que Dieu la fit persévérer dans son généreux dessein. Elle embrassa avec une ferveur extraordinaire tous les exercices du noviciat, et l'amour bien ardent qu'elle avait pour Jésus crucifié et les devoirs de cet état si sanctifiant lui fit trouver de la facilité et de l'agrément, même dans les choses les plus pénibles et les plus humiliantes. Mais la faiblesse de sa santé, déjà exténuée par ses grandes austérités, ne répondant pas à son zèle, elle devint si infirme, qu'on vit bien qu'elle n'aurait jamais la force requise pour soutenir la rigueur de la Règle de Saint-Benoît.

Elle dut donc, mais avec un sensible regret, renoncer à cet Ordre, et rentrer dans la vie commune. Ce fut pour elle une grande épreuve, comme un coup de foudre. Elle fondit en larmes. Mais, après quelques instants de réflexion devant son Crucifix, elle se résigna néanmoins à ce nouveau sacrifice; puis, suivant l'avis de Bourdoise, son pieux directeur, qui était, lui-même, si affectionné à saint Denys, l'Apôtre de la France, après avoir jeté toutes ses



craintes et ses inquiétudes dans le sein de la divine Providence, la mère des déshérités et des éprouvés, elle alla dans l'église de ce grand Martyr, se prosterner devant son image. Après qu'elle eut versé un torrent de larmes, aux pieds de son doux Protecteur, elle s'assoupit. C'est alors qu'elle crut entendre une voix céleste lui dire qu'il n'était pas nécessaire d'être religieuse pour aller au Ciel ; qu'elle pourrait faire son salut et procurer celui de plusieurs autres en instruisant les jeunes filles, et en prenant soin des pauvres et des malades.

Cette pensée l'ayant un peu consolée, elle retourna dans sa famille. Après la mort de son père, dénuée de ressources, elle s'unit, sans laisser affaiblir sa confiance en Dieu, à plusieurs autres personnes désireuses, comme elle, de leur perfection, et commença une Communauté, qu'elle mit, selon le conseil du pieux Bourdoise, sous la protection de la Mère de Dieu et de la Vierge de Nanterre ; elle l'appela *la Communauté des Filles de Sainte-Geneviève*. Ces filles étaient établies dans la rue des Fossés-Saint-Victor. Leur habit était simple et modeste, leur vie très pauvre ; elles assistaient aux offices de la Paroisse, et s'occupaient, ensemble, du travail des mains et de l'instruction chrétienne des jeunes filles.

Elles furent bientôt connues dans Paris : leur école devint florissante, à tel point qu'on a pu compter trois cents élèves, et elles se virent même obligées de recevoir, chez elles, plusieurs pensionnaires qui n'étaient pas de la Paroisse, qu'elles formèrent, pour la plupart, pour diriger des écoles de petites filles dans les provinces.

M<sup>lle</sup> du Blosset ne jouit pas longtemps du fruit de ses nobles efforts ; le Seigneur, voulant couronner ses mérites et glorifier sa vertu, la retira du monde en 1642. Après sa sainte mort, ses compagnes, qui n'étaient encore que trois

ou quatre, continuèrent l'œuvre commencée, et vécurent ainsi, confiantes en la divine Providence, jusqu'en 1650. Alors elles voulurent s'engager par des liens plus durables; elles consultèrent M. Compaing, curé de Saint-Nicolas. Celui-ci écrivit au saint abbé Bourdoise, à Liancourt, pour savoir ce qu'il pensait de cet établissement auquel il avait tant contribué. En même temps, il pria le Serviteur de Dieu de donner un Règlement conforme à la fin que ces pieuses Filles de Sainte-Geneviève se proposaient.

Cette confiance fut d'autant plus agréable au pieux Bourdoise, qu'il avait un zèle extraordinaire, incomparable, pour l'instruction de la jeunesse. Comme une des fins de la Communauté de Saint-Nicolas était de faire l'école aux jeunes garçons, il était bien aise de voir s'ériger une Communauté de filles pour l'instruction des enfants de leur sexe, et surtout pour la sauvegarde de leur innocence; il se modelait ainsi sur saint Nicolas, évêque, dont le dévouement pour sauver l'honneur de trois jeunes filles est connue.

Il ne pouvait qu'encourager une œuvre si sainte et si utile à l'Eglise. On a vu avec quel soin il avait engagé M. le Duc de Liancourt, à son arrivée dans ce bourg, à appeler les Filles de M<sup>lle</sup> Legras, pour faire l'école aux petites filles. Il tenait absolument à ce que les filles et les garçons ne fussent pas mélangés dans une même école, sans distinction de maîtres et de classes. Les raisons qu'il en donne méritent d'être pesées et répétées.

« Ce n'est pas un grand mal, disait-il, pour les filles de campagne de ne savoir ni lire ni écrire. Quant à celles des villes, elles ont des maîtresses qui les enseignent; mais de ne pas prendre, en ces rencontres, toutes les mesures



nécessaires pour conserver la pureté de ces petites créatures et de ces enfants, tant de part que d'autre, c'est un très grand mal. Une fille, pour petite qu'elle soit, est toujours fille, capable, par conséquent, de prendre dès cet âge tendre quelque familiarité qu'elle pour reconserver croissant en âge, laquelle dans la suite lui peut servir de pierre d'achoppement. D'ailleurs, les Ecclésiastiques et les laïques qui montrent à ces petites filles ne sont pas, eux-mêmes, hors de tout danger. L'eau et la terre séparément prises sont des éléments très nécessaires et d'une merveilleuse utilité, mais l'un avec l'autre ne peuvent faire que de la boue (1). La chasteté est un parfum très agréable et un baume très excellent ; mais elle court souvent grand risque, d'autant que nous la portons en des vases de terre. »

L'Homme de Dieu se mit donc aussitôt à l'œuvre, et, en moins d'un jour, il composa un gros cahier, dans lequel il réglait, en détail, tout ce qui pouvait intéresser et rendre durable la nouvelle Institution.

En maître consommé dans la vie spirituelle et la direction, il parle, dans cet écrit, du spirituel et du temporel, des meubles et des immeubles des Sœurs, du temps de l'épreuve et de la réception au corps de la Communauté. Il le fait avec tant d'ordre et d'exactitude, qu'on aurait peine à croire qu'il eût pu écrire tant de choses en si

(1) Les Saints se rencontrent souvent dans leurs sentiments et même quelquefois dans leurs expressions : « Nous sommes de chair, dit saint Liguori, tremblons ! »

Le B. Jourdain reprit sévèrement un de ses religieux, pour avoir donné la main à une femme, bien que sans malice de sa part ; ce religieux lui répondit que c'était une Sainte. « Mais, reprit le Bienheureux, vous savez bien que la pluie est bonne, que la terre est bonne aussi ; mêlez l'un et l'autre ensemble et vous aurez de la boue. » (*Selva*, part. II, Inst. III.)

peu de temps, s'il n'avait dit, lui-même, « qu'ayant reçu la lettre de M. Compaing le dimanche au soir, il n'avait commencé à y travailler que le lundi au matin, et qu'il acheva, le même jour, l'ouvrage qu'on lui demandait (1). » Cet écrit servit de règle à ces pieuses Filles dont, plus tard, le nom fut changé en celui des *Dames de Sainte-Geneviève*. Ce fut pour ces Dames et pour leurs pensionnaires que M. Marcot, docteur de Sorbonne et Prêtre de la Communauté et du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, homme tout pétri de zèle, qui entra dans les mêmes sentiments que Bourdoise, son saint Maître, a publié un délicieux ouvrage intitulé : *Instruction chrétienne des jeunes filles*. Ce traité a été très souvent réimprimé. La troisième partie de ce livre, qu'il serait à désirer que toutes les institutrices et les filles possédassent, a été tirée par le pieux écrivain, avec beaucoup de fidélité et de discernement, de celui de *l'Instruction de la jeunesse*, composé par l'abbé Gobinet (2).

(1) L'abbé Descoureaux, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, année 1650.  
— L'abbé de la Tour du Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, p. 184.

(2) Gobinet (Charles), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Saint-Quentin en Picardie, en 1613, et mort à Paris, le 9 décembre 1690, fut un digne successeur des bienheureux Gerson et de La Salle, et prédécesseur du sage Rollin et du pieux Lhomond, pour l'instruction et l'éducation chrétienne de l'enfance. Il fut aussi le premier principal du collège du Plessis, après la restauration qu'en fit le cardinal de Richelieu, en 1653. Il fit de grands biens à cette maison, par ses instructions et ses exemples. Il eut l'honneur d'un tombeau dans la chapelle de ce collège, où la foule pieuse et recueillie venait plutôt l'implorer comme un saint, que de prier pour son âme.

Ce digne Ecclésiastique, dont le nom mérite de vivre éternellement dans la mémoire des hommes, a laissé divers écrits que nous voudrions voir aussi répandus, en nos jours, qu'ils le furent longtemps après sa mort ; ils méritent d'être dans les mains des jeunes gens, et surtout des petits enfants. Nous ne citons que



Tout le monde fut si édifié de la pieuse régularité et des services que ces saintes Filles rendaient aux pauvres, que l'Archevêque de Paris voulut bien les ériger en Communauté, le 20 août 1658, et le roi leur accorder des lettres patentes, au mois de juillet 1681.

Dans le même temps, M<sup>me</sup> de Miramion, dont l'histoire a enregistré les innombrables bienfaits de tous les instants sur la famille spirituelle du pieux Bourdoise (1), renonçait aux grands avantages que le monde lui offrait, pour se livrer entièrement au service du divin Maître et aux œuvres de charité et de miséricorde. D'après les conseils du saint Réformateur et des Prêtres de sa Communauté, qui la dirigeaient, elle avait déjà rassemblé, chez elle, plusieurs jeunes personnes désireuses de leur perfection. Mais au lieu de prétendre à la gloire de Réformatrice, cette femme chrétienne, incomparable en son siècle, surtout par son humilité, son zèle et sa charité, suivit l'exemple du vénéré Bourdoise, et, malgré son grand rôle, s'efforça d'effacer tout le prestige de son intervention dans la formation d'un si utile établissement. Aussi, loin de donner son nom à sa *Communauté*, elle en procura l'union à celle des

*l'Instruction de la jeunesse*, in-12 (1655), dont les éditions sont innombrables, et *l'Addition à ce traité*, in-12. — *Instruction sur la manière de bien étudier*, in-12 (1689). — *Instruction chrétienne des jeunes filles*, in-12 (1682). C'est l'ouvrage qu'il a composé pour les pensionnaires des Dames de Sainte-Geneviève, et c'est littéralement un livre d'or pour la perfection des filles.

Le célèbre Rollin a fait, sur la mort de ce pieux Docteur, d'une humilité et d'une modestie rares, une excellente pièce de vers latins, que l'on trouve dans les *Selecta carmina* de quelques professeurs de l'Université, avec deux autres pièces à la louange du vénéré Gobinet.

(1) Voir la Notice sur cette incomparable Servante de Dieu, liv. VII, chap. 9.

*Filles de Sainte-Geneviève*, sans même changer aucun des exercices qui s'y faisaient ; elle prouvait, par là, la profonde humilité de son cœur et le respect souverain qu'elle avait pour l'autorité de Bourdoise. Cette recrue nouvelle, également avantagée des biens de la fortune et des trésors de la grâce, fit briller du plus vif éclat cet Institut.

Mais, qui exprimera les soins de M<sup>mo</sup> de Miramion, cette âme tout angélique, pleine de foi, de piété, de zèle, de charité et de dévouement, la gloire du sexe, pour entretenir, consolider et perpétuer l'existence de son Institut, à travers les tempêtes du siècle ? Elle faisait à peu près seule les frais nécessaires. D'abord, elle donna soixante-mille francs pour fonder douze places ; depuis, elle ajouta dix mille francs, et spécifia que la fondation retournerait à l'Hôpital-Général, si les Filles voulaient un jour se cloître, tant elle avait à cœur le soulagement du prochain, qui était le but de son Institution.

Les Filles devaient enseigner les enfants, former des maîtresses d'école pour la campagne, instruire les personnes de leur sexe, assister les pauvres, préparer elles-mêmes les drogues et les porter aux malades, panser les blessés, et avoir une pharmacie bien munie de tout ce qui était nécessaire. Elles devaient visiter, tous les mois, les pauvres de la Paroisse, et afin qu'elles eussent plus de temps à consacrer au prochain, on ne leur prescrivait, comme exercice de louanges et de prières vocales, que le Petit Office de la très-sainte Vierge. Tout cela était bien selon les vues et l'esprit du saint abbé Bourdoise.

Ces pieuses bienfaitrices de l'enfance et des pauvres, plus connues, dans la suite, sous le nom de *Miramionnes*,



persévèrent jusqu'à la Révolution française dans l'esprit de leur sainte vocation (1). Elles furent alors dispersées. Leur maison confisquée, comme propriété d'Etat, se voit encore sur le Quai de la Tournelle, et sert de pharmacie centrale pour les hôpitaux de la ville (2).

Nous devons nous étendre un peu sur les œuvres de ces deux vertueuses disciples du grand Bourdoise, qui montrent combien puissante, efficace, était l'influence de l'Apôtre du Clergé pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise, le salut des âmes et le bien-être de l'Humanité, surtout par la formation de la femme.

Dans la pensée de l'illustre Réformateur, on peut assurer qu'il n'est pas au monde d'œuvre plus importante que de faire l'éducation de la femme, par celle même des petites filles. Pour tout bon logicien, l'éducation chré-

(1) L'abbé de La Tour du Pin écrivait, en 1770 : « Cette Communauté, plus connue, à Paris, sous le nom de *Miramionnes*, depuis son illustre bienfaitrice, fait des biens immenses : elle instruit plus de trois cents enfants, forme des maîtresses d'école pour la campagne, fait donner tous les ans quatre retraites publiques aux femmes, et les aide par des conférences particulières ; elle visite les malades, panse les blessés et leur fournit des remèdes. (*Vie de M. Bourdoise*, in-12, p. 185.)

(2) Cet établissement, où se préparent et se distribuent tous les médicaments dont on fait usage dans les divers hôpitaux de Paris, était d'abord au parvis Notre-Dame, au bâtiment des Enfants-Trouvés. On l'a divisé en deux sections : l'une est celle du laboratoire où se manipulent les remèdes ; l'autre est celle des magasins où on les conserve, et où se trouvent aussi les drogues nécessaires à la fabrication. Tous les ateliers et magasins sont au rez-de-chaussée. Dans les étages supérieurs, sont des magasins pour les plantes sèches et les drogues simples, des salles où l'on met en réserve les produits chimiques et pharmaceutiques, des salles de réunion, un amphithéâtre pour les cours qu'on fait aux élèves, etc.

tienne, civile et domestique de la femme, est le pivot et comme la base de la Société ; elle sera toujours la juste mesure du progrès en civilisation, la véritable boussole de l'Humanité. L'on ne saurait disconvenir que la femme fait l'homme au moral comme au physique, et que, par suite, elle fait ou défait littéralement la Société, donne la vie ou la mort aux Nations.

Sans doute, la femme ne crée pas l'homme, c'est l'œuvre spéciale de Dieu, mais elle lui donne sa forme morale, c'est-à-dire son caractère ; elle l'élève et le dirige : en un mot elle fait son éducation, bonne ou mauvaise, et dont les suites sont d'une portée infinie, irréparables ! Ceci est tellement rationnel, conséquent et vrai, qu'à très peu d'exceptions, motivées par les influences des compagnons de notre enfance, nous sommes tout ce que nous ont faits nos mères.

Toutes les raisons que nous pourrions alléguer et que nous avons développées ailleurs (1) forceraient de convenir qu'il n'est rien de plus important pour la Religion, pour le corps social et pour les générations futures, que de travailler à rendre meilleure et plus supportable l'éducation des femmes, à en faire de vraies chrétiennes, des femmes pieuses, fortes et dévouées. A ce point de vue, Bourdoise se montra encore un grand bienfaiteur de l'Humanité.

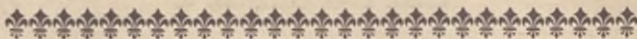
Un si saint, et si beau, et si bon Génie, ne mérite-il pas de figurer à côté de saint Vincent de Paul, et, comme lui, d'enlever les suffrages de la postérité la plus reculée ? A quoi tient-il que sa mémoire soit ainsi en oubli dans l'Eglise de France, si fière avec raison d'avoir enrichi

(1) Dans notre ouvrage, intitulé : *Feminiana*, 1 vol. in-12, 14<sup>e</sup> édit. française.



le Martyrologe de tant de Saints illustres? C'est sans doute qu'une existence si admirable n'était pas assez connue, et que le vœu de son humilité a été exaucé du Seigneur.





## CHAPITRE VI

Bourdoise, à Liancourt, est consulté comme un oracle par ses nombreux disciples. — Ce qu'il disait des cérémonies de l'Eglise et de l'obligation de les observer. — Ses liaisons avec M. Du Saussay, évêque de Toul. — Il revoit le *Panoplia* du Prélat, avant l'impression, et le recommande. — Le père Baudry, liturgiste. — La question du Bréviaire. — Bourdoise est mis au creuset de l'affliction. — Voyage à Senlis. — Notre-Dame-de-la-Victoire. — Malade de fatigue à son retour, Bourdoise assiste néanmoins aux *Rogations*. — Zèle et travaux de M. Potier, au diocèse de Beauvais. — Son estime de Bourdoise et sa confiance en ses lumières : résultats. — Nicolas Lévêque et Louis Haslé. — M. Potier publie la traduction du *Traité du Sacerdoce*, de saint Jean Chrysostôme, que Bourdoise propage, ainsi que la traduction de l'ouvrage de saint Grégoire, sur les *Devoirs des Pasteurs*. — Mort de ce Prélat ; combien il est regretté. — L'Archevêque de Paris à Liancourt. — Trait d'humilité de Bourdoise ; une de ses belles sentences.

Du fond de sa retraite, à Liancourt, où le retenaient trop souvent ses infirmités et ses occupations, Bourdoise était encore le Maître et l'oracle de ses nombreux disciples. La plupart, qui savaient son âge fort avancé, ses douleurs et son application constante au bien des âmes, comme à la Réformation Cléricale, au diocèse de Beauvais, et qui redoutaient si fort de le perdre, venaient de temps en temps le visiter ; ceux-ci, pour lui demander ses conseils, ceux-là, pour le féliciter de ses généreux travaux pour la gloire de Dieu et l'édification de l'Eglise ; d'autres, enfin, pour solliciter le secours de



ses prières qu'on estimait très efficaces auprès du Seigneur tout-puissant. On recourait donc à lui, non seulement comme à un oracle, pour être éclairé de ses lumières, mais aussi comme à un très grand Saint, pour être secouru de sa protection.

Le plus ordinairement, ses entretiens avec les Ecclésiastiques roulaient sur leurs devoirs et, particulièrement, sur le soin à faire dignement les moindres cérémonies du Culte sacré. « En cela, disait le saint Homme, git toute la perfection du Prêtre, et de cela dépend souvent, avec l'édification, le salut des peuples, qui en apprennent plus parce qu'ils voient des yeux, que parce qu'ils entendent par les oreilles. » Entr'autres avis que ce digne Maître donna au pieux Olier et à ses collègues, pour la bonne direction du Séminaire de Saint-Sulpice, on remarque ceux-ci : « Former beaucoup les sujets à l'oraison mentale et à la vie intérieure ; leur inculquer, sans cesse, l'estime que les Ecclésiastiques doivent avoir pour les moindres cérémonies de l'Eglise et la plus petite règle de discipline, les plus petites choses étant la base et le fondement des plus grandes, et celles que Dieu bénit souvent le plus. » Dans ses très nombreuses lettres, comme dans ses écrits, il insiste beaucoup sur ces articles. Il suivait les principes des grands Saints, notamment de sainte Thérèse, qui aurait, disait-elle, donné sa vie pour la moindre des cérémonies de l'Eglise.

Dans ses dernières années, le zèle de l'Apôtre du Clergé était loin de se ralentir, et il aimait à rappeler non seulement les heureux incidents qui marquèrent son début dans la vie Cléricale, mais encore sa féconde collaboration à Liancourt et ailleurs, avec les grands liturgistes contemporains, pour la restauration de la Liturgie sacrée.

« Il y a vingt-huit ans, écrivait-il, alors qu'il touchait à l'éternité, que le père Baudry, homme d'une profonde érudition et d'une vertu très éminente, et moi, nous travaillions à mains communes sur les cérémonies Ecclésiastiques. Il a assisté dans Rome le père Gavantus, sur la composition de son livre qu'il fit imprimer pour la première fois, l'an 1657; et depuis il a continué d'y travailler, pour la seconde impression qu'il ne voulait point faire; mais je lui disais, pour l'encourager, que si la première avait été de plomb, la seconde d'argent, la troisième serait d'or.

« Je n'ai vu personne savante en fait de Rubriques et de cérémonies qu'avec beaucoup de peine, grande pratique, continuelles conférences et profonde lecture des auteurs qui en ont écrit. Je pense connaître tous ceux de ce Royaume qui, depuis vingt-cinq ans, ont fait profession de travailler sur cette matière; et depuis ce temps là ce sujet a été, grâce à Dieu, plus cultivé qu'il n'avait été dans tous les siècles passés, depuis que l'Évangile a été prêché. Je me suis vu seul dans Paris traiter des cérémonies et enseigner les Rubriques, comme seul qui parlait de la Cléricature paroissiale.

« J'ai conduit des Prêtres dans la célébration de leur première Messe, dès la première année que j'ai été tonsuré. Le premier livre latin que j'ai eu, et que j'ai encore, était un Missel romain, et un diacre, qui devait recevoir bientôt la Prêtrise, me tournait en français le latin des Rubriques, et je lui en donnais l'intelligence dans son français, et je lui appris ainsi à célébrer la sainte Messe, et je lui servis de Prêtre assistant, quoique je ne fusse encore que simple tonsuré ou minoré. Je n'étais pas encore engagé dans les Ordres sacrés, que mon emploi ordinaire était de faire le Prêtre assistant, aux premières



Messes qui se célébraient dans les diocèses de côtés et d'autres, tant dans les villes que dans les villages, exercice que j'ai continué en plusieurs églises de Paris, depuis quantité d'années que j'ai l'honneur d'avoir été admis aux Ordres sacrés.

« Le premier, que j'ai trouvé vouloir bien s'appliquer à cette matière si digne de la Profession ecclésiastique, a été le R. P. Baudry, de l'ordre de Saint-Benoît, de qui j'ai parlé. Il avait quitté tout autre emploi pour s'y donner entièrement. Je confesse que c'est une chose assez nouvelle, en ce siècle, que de parler de ce sujet. Cependant l'une des ordonnances que Dieu a prescrit à son Israël, avec plus d'instance dans les saints Cahiers, ç'a été la pratique des sacrées cérémonies dans son Culte; car, encore qu'on ne fasse pas de vin des feuilles de la vigne, ces feuilles ne laissent pas toutefois d'être si nécessaires que, sans elles, le raisin serait rôti et ne parviendrait jamais à sa maturité. Ainsi, quoique l'essence de la Religion ne consiste pas dans le Rit dont l'office divin est accompagné, cette essence néanmoins du Culte divin se conserve par leur moyen. Et de même qu'afin que l'âme demeure sur la terre pour y faire des actions humaines, elle doit être unie à son corps; autrement si le corps vient à périr, il faut que l'âme s'en sépare, si vous ôtez les cérémonies de l'administration des Sacrements, de la célébration des sacrés Mystères et de l'Office Ecclésiastique, ou si vous vous acquittez de vos devoirs par manière d'acquit, vous verrez bientôt la piété s'évanouir du cœur des fidèles. D'où je conclus que les cérémonies instituées par la sainte Eglise méritent d'être très religieusement observées, et que ceux qui ne les pratiquent pas comme ils doivent, qui les négligent ou les méprisent, commettent une faute très considérable,

comme le Concile de Trente le dit en termes formels : « Si quelqu'un dit que les cérémonies reçues et approuvées dans l'Eglise catholique, et qui sont en usage dans l'administration solennelle des Sacrements, peuvent être ou méprisées ou omises sans péché, selon qu'il plaît aux Ministres, ou être changées en d'autres nouvelles par tout Pasteur tel qu'il soit, qu'il soit anathème ! » (Sess. VII.)

« En effet, ne lisons-nous pas, dans l'Ecriture, les malédictions étranges préparées à ceux qui manquent de les observer et les châtimens épouvantables que Dieu a tirés de ceux qui les ont ou négligées ou méprisées ? Nadab et Abiud, enfants du souverain Pontife ; Aaron, Oza et Azarias, en peuvent servir de preuves. Châtiments que nous éprouvons nous-mêmes, tous les jours, par tant de malheurs qui nous accablent ; malheurs qui n'ont point de cause plus évidente que le peu de soin que l'on prend d'honorer la divine Majesté par le respect et les services que nous lui devons : puisque, si vous en exceptez quelques maisons religieuses, où la Réforme est en vigueur, à peine verrez-vous la moindre de ces cérémonies pratiquées avec l'esprit et la gravité que l'Eglise demande des Ministres, qui, pour la plupart, sont si peu propres aux fonctions divines et ont si peu de cœur pour leur profession, qu'il semble que ce soit leur faire injure que de leur en parler. On remarque même qu'entre les plus doctes, il y en a peu qui observent comme il faut les cérémonies prescrites, soit pour la célébration des divins Mystères, soit pour l'administration des Sacrements ; et l'on ne trouve que trop de Prédicateurs qui font merveille à prêcher des octaves et des mois entiers sur le Très-Saint-Sacrement, qui cependant ne prennent aucun soin de l'honorer eux-mêmes, de le conserver avec propreté et décence dans nos Tabernacles, de renouveler



les saintes Hosties en temps et lieu, de recueillir à la sainte Messe, avec soin, les particules sur le Corporal, après la communion, d'observer les cérémonies durant la célébration, de se préparer un moment avant que d'aller à l'Autel, ni de faire d'actions de grâces après avoir offert le Sacrifice. Ils ne se font aucun scrupule de célébrer avec un calice et des ornements si sales, si malpropres, qu'ils auraient honte qu'on les servît chez eux, comme ils veulent l'être à l'Autel. Les plus propres d'entre ces Messieurs prendront bien la peine d'ôter leur rabat avant que de s'habiller, mais ils ne se font aucune conscience de célébrer sur un Autel couvert quelquefois d'une seule nappe, sur une pierre rompue, avec des corporaux et des purificateurs capables de faire bondir le cœur. D'où procèdent, à votre avis, toutes ces fautes et une infinité d'autres très considérables, que l'on traite cependant de scrupules, sinon d'un esprit mondain, du peu de vocation et du manquement de l'esprit ecclésiastique ?

« Davantage, où voit-on que les Supérieurs prennent le soin qu'ils devraient de leur Clergé et aient en recommandation l'honneur des saints Autels ? Et voilà la cause pourquoi l'on trouve si peu de Prêtres qui vivent en vrais Prêtres, parce que les Supérieurs ne veillent point assez sur leurs inférieurs, et ces inférieurs négligeant ou méprisant leurs devoirs, ils tombent aisément en d'étranges désordres. J'ai même vu, dans l'une des principales églises de Paris, au Grand-Autel, une table ou canon, où dans les paroles secrètes il y avait un mot essentiel à la forme de la Consécration de changé, ce que je fis remarquer à sept personnes très habiles, là présentes, qui en furent d'autant plus surprises, qu'il y avait plus de vingt ans qu'on se servait de cette table, sans qu'on n'y eût jamais pris garde. »

Bourdoise voulait la majesté et l'uniformité dans les cérémonies. Il écrit, lui-même, à propos d'assemblées qu'il fit convoquer à ce sujet, en 1637 : « Sans compter les douzaines de maîtres-ès-arts, en fait de Rubriques, je les appelle ainsi en comparaison des plus doctes personnages du Royaume qui s'y trouveront, il s'y rencontrait encore des centaines de personnes pour les apprendre. Et depuis ce temps-là, il n'y a point eu presque de corps de Communautés où l'on n'ait travaillé depuis dix ans avec une grande application sur ce sujet, comme Messieurs de la Mission, la Congrégation de Sainte-Geneviève de Paris, celle de Saint-Vincent de Senlis, celles de Bénédictins, le Séminaire de Saint-Sulpice, où le même père Baudry les a enseignées assez longtemps. »

Le saint abbé Bourdoise met bien en relief les travaux de ces illustres Congrégations sur la sainte Liturgie, mais, dans son humilité, il décline soigneusement son extraordinaire influence, pour le salutaire renouvellement de cette science sacrée. Pourtant il est bien un fait irrécusable, appuyé d'ailleurs sur son propre témoignage, qui vient d'être reproduit, que le plus grand mouvement liturgique qui ait eu lieu, depuis l'établissement du Christianisme, et, par suite, celui de l'ordre, de la splendeur et de la beauté des divins offices, date de son époque même. Et il n'est aucun des contemporains de l'Apôtre du Clergé, qui ne puisse et ne doive reconnaître, comme l'a fait l'honorable abbé Olier, « qu'il a été leur maître à tous pour les initier à cette science sublime, » d'un symbolisme si élevé, qu'elle fait comme le fond et la perfection même de la sainte Cléricature.

C'était lui, encore, qui conseillait et encourageait un autre liturgiste très célèbre, avec lequel, depuis trente-cinq ans, il était lié d'une amitié sincère, en Notre-



Seigneur : nous voulons parler de l'illustre M. Du Saussay (1), alors official de Paris, et depuis évêque de Toul. Ce docteur possédait à fond les matières ecclésiastiques, et il avait promis que si Dieu lui conservait la santé, il mettrait au jour un ouvrage qu'il méditait depuis longtemps. Il tint parole, et composa son très savant écrit *Panoplia*, qu'il envoyait en feuilles, par la poste, à son saint maître Bourdoise, à Liancourt, afin qu'il le revît et le

(1) Saussay (André du), né en 1589, à Paris, mort le 9 septembre 1675, à Toul. Ses parents étaient si pauvres qu'ils furent obligés de le faire élever dans l'hôpital du Saint-Esprit. (Voyez la note sur cet Hôpital.) De là, on l'envoya étudier chez les Jésuites. Mais il était pieux et priait beaucoup Dieu et sa sainte Mère de lui venir en aide, dans l'état d'impuissance où il était.

Un jour, en allant à l'école avec ses camarades, il trouva dans les restes d'une pailleasse qu'on avait brûlée une somme assez considérable, et du partage de ce trésor, il eut environ cent écus, qu'il employa à acheter des livres.

Ayant achevé ses études avec succès, il entra dans les Ordres, et s'appliqua, en même temps, avec de grands fruits à la prédication et à la controverse. Bientôt il fut en faveur à la Cour, et Louis XIII, qui l'estimait et le vénérât singulièrement, pour ses talents et surtout pour ses vertus, l'honora de la mitre en 1649. Le Chapitre de Toul lui suscita, en cette occasion, des embarras qui durèrent fort longtemps ; il prétendait, avec l'agrément de la Cour de Rome, avoir seul le droit d'élection épiscopale. Le vertueux Prélat ne prit donc possession de son diocèse de Toul qu'en 1657. Tous s'accordent à louer son zèle, sa piété et sa sagesse dans son gouvernement pastoral.

On peut revendiquer une part de cette belle gloire de l'illustre Prélat pour notre saint abbé Bourdoise, dont il se montra toujours le fidèle et reconnaissant disciple, comme l'ami le plus dévoué, en Notre-Seigneur et en sa virginal Mère.

Le grand Evêque, l'une des plus pures lumières de l'Eglise de France, avait beaucoup d'érudition et de lecture, et bien que des critiques, plus ou moins sensés, aient reproché des défauts à ses compositions, elles ne laissent pas que d'avoir un mérite réel aux yeux des savants vrais et modestes.

Ses principaux traités sont : *Généalogie des hérétiques sacra-*

corrigeât, selon qu'il jugerait bon de le faire : car l'Homme de Dieu était bien l'*Aigle des Liturgistes*, en son siècle. C'est là qu'on faisait mettre cet ouvrage au net, avant de le livrer à l'impression. « Faut-il s'étonner, disait à ce propos Bourdoise, que je vante si fort cet ouvrage d'un auteur si érudit et que je presse mes amis de l'acheter ! »

L'Apôtre-Missionnaire travaillait, avec un zèle trop désintéressé et trop divin, à Liancourt, et dans tout le diocèse de Beauvais et ceux limitrophes, comme dans presque toute l'Eglise de France, pour que l'enfer, sous les plus pieux motifs, ne tentât point de l'entraver, et il n'y réussit que trop aisément : ainsi les plus saints serviteurs de Dieu ont leurs épreuves.

« Le mal, disait le saint Homme, croît de jour en jour, comme les rivières dans le temps des grandes pluies. Les âmes s'affermissent et s'enfoncent de plus en plus

*mentaires*, Paris, 1614, in-8. — *Le Métropole parisien, ou Traité des causes légitimes de l'érection de l'évêché de Paris en archevêché*, Paris, 1625, in-8. — *De sacro Ritu præferendi crucem majoribus prælato Ecclesiæ*, Paris, 1628, in-4. — *Opusculorum miscellaneorum fasciculus*, Paris, 1629, in-4. — *Notæ in Breviarum Parisiense*, Paris, 1631, in-4. — *De episcopalis monogamia et unitate ecclesiastica*, Paris, 1632, in-4. — *Nullité de la religion réformée*, Paris, 1633, in-8. — *De mysticis Galliæ scriptoribus*, Paris, 1639, in-folio. — *Panoplia episcopalis, clericalis, sacerdotalis*, Paris, 1646 et suiv., 3 vol. in-folio. — *Andreas frater Simonis Petri*, lib. XII, Paris, 1656, in-folio. — *Divina doxologia, seu glorificandi Deum in hymnis et canticis methodus*, Toul, 1657, in-12. — *De gloria sancti Remigii*, Toul, 1661, in-folio, etc.

Enfin, on doit encore à l'illustre Du Saussay le *Martyrologium gallicanum*, Paris, 1638, 2 vol. in-folio, souvent cité comme autorité, et où se trouvent les vies de plusieurs Saints et Bienheureux français, qui ont été omises, soit par partialité, soit pour d'autres causes, dans la compilation des Bollandistes. Cet ouvrage fut entrepris par ordre du Pape, et avec les encouragements du Clergé de France et de Louis XIII.



dans le péché, en sorte qu'il n'y aura, à la fin, ni docteur ni religieux qui y puissent remédier, si Dieu lui-même n'y met la main. Autrefois, contre l'avis d'un chacun, j'ai porté la soutane et fait les fonctions des Ordres mineurs, en servant de risée et de passe-temps aux grands et aux petits. Maintenant, je ne sais pas combien il y a de personnes dans Paris qui approuvent ce que je fais ici, mais il n'y en a guère à Chartres (1) ni en ces quartiers qui le trouvent bon. Ce qui me sert de couverture, et ce qui empêche davantage ceux qui auraient quelque pouvoir contre moi, c'est qu'ils sont retenus de me nuire, par le motif de l'honneur ; ils disent qu'ils n'auraient pas d'honneur de prendre garde aux actions d'un fou, et passeraient eux-mêmes pour des insensés, s'ils ne reconnaissaient que ma folie est si manifeste, que les villageois les plus grossiers s'en aperçoivent. Ainsi, sous ce voile-là, je jouis de plusieurs franchises, et ce qui me serait défendu m'est permis. Ce n'est pas que je n'aie

(1) Chartres, maintenant que le Serviteur de Dieu habite Liancourt, revient moins souvent et même assez rarement dans son histoire. Est-ce à dire qu'il n'y allait plus que bien rarement ? C'est possible, ses historiens se taisent à cet égard. La parole de Notre-Seigneur : « Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison » (Matth. XIII, 57), se serait-elle réalisée aussi en Bourdoise, ou ses grandes occupations et ses infirmités l'auraient-elles détourné de ces voyages ? Nous savons qu'il y a été persécuté pendant quelque temps, mais qu'il y a toujours joui, ensuite, de la vénération des gens de bien, qu'il y a même travaillé avec succès. Il est présumable qu'à l'époque où nous sommes de sa vie, le saint Homme allait encore de temps en temps à Chartres et à Brou, son pays natal, qui a conservé de lui de bons et saints souvenirs.

On se rappelle encore à Brou le Cavalier (c'est le surnom qu'on lui avait donné). Apprenait-on que Bourdoise se trouvait au pays ? *le Cavalier est arrivé*, se disait-on. Lorsqu'on savait son départ : *le Cavalier est reparti*. C'est qu'il montait et menait un cheval avec une adresse toute particulière.

été attaqué; mais on me laisse faire: car mes adverses parties craignent tout à fait le blâme qu'on leur pourrait faire, de s'en prendre à un homme sans cervelle. »

La divine Providence « ne fait rien qu'avec nombre, poids et mesure (1) ». Dans ses mains, la malice des méchants contre ses fidèles adorateurs tourne toujours à sa gloire, à leur propre salut et à l'édification de l'Eglise. Ce serait méconnaître le caractère de Bourdoise, et la pureté de son zèle pour ramener la Liturgie à quelque unité, que de le regarder comme un novateur ou anti-romain, dans des points, pour la plupart, purement de discipline ecclésiastique, mais qui n'en sont pas moins d'obligation, ainsi que l'Homme de Dieu essayait de le faire comprendre aux Clercs. Non seulement le grand Réformateur ne s'éloignait pas de l'esprit de l'Eglise romaine, lorsqu'il travaillait à quelques Bréviaires particuliers ou à remettre en vigueur certains usages locaux tombés en désuétude, mais il s'efforçait, au contraire, de ramener tout le Clergé de chaque diocèse à se modeler sur l'Eglise métropolitaine et à lui demeurer intimement uni. « On doit suivre les pratiques de l'Eglise métropolitaine, disait le saint Prêtre, parce qu'il est juste que chacun prenne les règles de sa conduite d'où il a reçu l'honneur de son sacerdoce et de sa consécration, afin que les ordonnances de nos Majeurs, ce siège épiscopal, qui est comme la mère de chaque dignité ecclésiastique, soit aussi la maîtresse de la raison que doivent suivre les Clercs en toutes leurs manières et leur conduite. Ce n'est donc point une chose qui soit libre à chaque Ecclésiastique de se servir de tel Bréviaire qu'il lui plaira; mais chacun doit prendre celui de son

(1) Sap. xi, 21.



diocèse ou de sa province. C'est même la raison qui le veut, puisque c'est une chose contraire à l'ordre d'une église, de voir par exemple plusieurs célébrants dire la Messe, l'un d'un Saint, l'autre d'un autre, en un même jour, selon les différents offices que chacun aura récité en son particulier. Ainsi, comme il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'une loi, qu'un autel, qu'un sacrifice, qu'un même sacerdoce, il est bien raisonnable que puisqu'on ne peut point se servir par tout l'univers du même Bréviaire, user des mêmes rits et des mêmes cérémonies dans toute l'Église, cela étant impossible à raison de la diversité des lieux, des mœurs, des langues et de tant d'autres circonstances, du moins tous les Ecclésiastiques du même diocèse gardent une même forme de prier et d'honorer Dieu dans les offices publics; comme tous les Chartreux, selon le cérémonial de l'Ordre de Saint-Bruno, récitent le même Bréviaire, en sorte que, comme tous les Révérends Pères de la Grande-Chartreuse de Grenoble ont, pour ainsi dire, le moule et le modèle des observances régulières de toutes les autres maisons de ce saint Ordre; aussi la Métropolitaine ou la Cathédrale doit servir d'exemple à toutes les autres églises du même diocèse, dans toutes ses pratiques, ses rits, sa conduite et sa discipline, et on ne peut, selon le sentiment des plus grands docteurs, faire le contraire, sans une faute considérable, sinon par excuse légitime. »

De ces principes si rationnels du saint Prêtre, on est porté à conclure que, malgré la regrettable impossibilité où il se trouvait de changer la marche des choses, en repoussant les liturgies particulières qui commençaient à s'établir en plusieurs diocèses, ses vœux les plus ardents néanmoins étaient qu'on arrivât à l'unité par la conformité de Liturgie avec l'Église romaine.

On lit dans la sainte Bible que « le Seigneur avait affligé son peuple, en le faisant marcher dans le désert pendant quarante ans, afin de découvrir ce qui était caché dans son cœur, pour voir s'il serait fidèle ou infidèle à observer ses commandements (1) ». C'est en effet dans le creuset des humiliations et des afflictions que l'on connaît la vertu des justes; car l'affliction, comme le feu, consume la paille et purifie l'or. C'est ce que firent en Bourdoise les croix dont il plut à Dieu de le charger sur la fin de ses jours; elles ne servirent qu'à le purifier davantage de ses imperfections, à diviniser sa piété et faire avec plus d'éclat briller ses belles vertus.

Cette année (1850), au mois de mai, l'Apôtre du Clergé ne put s'empêcher de faire un nouveau voyage à Senlis; mais il en fut fort incommodé: en étant arrivé le dimanche, il se vit obligé de se reposer tout le lundi, et même d'user forcément de quelques remèdes. Il ne laissa point, en homme courageux, de sortir le mardi, et même il travailla extraordinairement toute la matinée. Sur les instances de l'Evêque, il se vit contraint de déjeûner à l'évêché, et il passa l'après-midi en diverses Conférences, où il parla avec tant d'entrain, d'énergie et d'onction des choses divines, qu'il ne sentit pas son indisposition. Mais, sur le soir, ayant rendu une visite à M. le Doyen du Chapitre, il se trouva si abattu qu'il fut contraint de se coucher, pendant qu'on préparait le dîner.

Le lendemain, d'assez bon matin, il voulut encore triompher de sa pauvre nature: il alla à Notre-Dame-de-la-Victoire. Là il se reposa, à l'ombre de sa céleste Mère, de ses durs labeurs, et, après avoir invoqué, avec sa confiance et sa piété ordinaires, le secours de cette bienheu-

(1) Deuter. viii.



reuse Vierge, sa douce et sainte Protectrice, il continua son chemin assez facilement jusqu'à Liancourt. Quoique, selon son habitude, il s'efforçât de dissimuler le malaise qu'il éprouvait, on s'aperçut bien pourtant, à son arrivée, qu'il était très fatigué. On lui fit plusieurs questions, sur son voyage, sur l'état de souffrance où il paraissait. Il finit par avouer « qu'il ne se sentait plus propre à l'action, que ses membres le servaient difficilement, et qu'il ne devait plus se regarder que comme un pilier d'infirmerie, mais qu'il avait à bénir Dieu de la bonté avec laquelle il lui rendait plus facile l'imitation de Jésus crucifié ».

M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, si bons à son égard et qui craignaient de le perdre, n'oublièrent rien pour lui rendre une meilleure santé. Ils consultèrent, à cette fin, les plus célèbres médecins, et s'offrirent de faire la dépense qui serait nécessaire. Mais, parce que le saint Malade n'aimait la vie qu'autant qu'il plairait au bon Dieu de la lui conserver, et qu'il était bien aise de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ crucifié, il fallait lui commander de prendre des remèdes, et on lui en fit si bien voir la nécessité, qu'il promit par écrit de faire tout ce qu'on lui ordonnerait, quelque répugnance qu'il puisse éprouver.

Malgré son état de grande souffrance, qui en faisait une victime consacrée au bon plaisir divin et un modèle achevé de patience chrétienne, pour ceux qui le voyaient ainsi péniblement abattu, il ne laissa point d'aller, quelques jours après, à toutes les processions des Rogations, avec une force qu'il appela lui-même « extraordinaire ». Mais comme il avait le cœur brûlant d'amour pour Dieu, comme il avait tout plein de zèle pour ses intérêts et son Culte sacré, rien ne lui coûtait quand

il s'agissait des offices et des cérémonies de l'Eglise : aussi fallait-il voir, aux jours surtout de grande solennité, l'aspect que présentait la Paroisse de Liancourt, pour être témoin de la plus belle merveille du monde.

Oui, tel était le bel ordre, la piété et l'édification que le saint Apôtre du Beauvaisis avait mis dans l'église de Liancourt, que bien des Evêques, des Chapitres de cathédrales, des Curés à la tête de paroisses considérables, enviaient le bonheur d'y participer par quelque endroit, et se seraient trouvés bien heureux de posséder chez eux une telle paroisse (1).

Comme on le présume, le zélé Réformateur était fréquemment appelé par des personnages distingués, qui souhaitaient vivement faire sa connaissance. Souvent c'était M. le Duc de Liancourt qui l'avertissait de l'arrivée de ces illustres visiteurs, la plupart célèbres par quelque endroit, et le priaient de leur faire les honneurs de la réception.

(1) On s'expliquerait peut-être difficilement ce soin si extraordinaire du saint abbé Bourdoise pour faire reflourir la piété chrétienne dans les Paroisses, si on ne savait qu'elles sont le soutien du Christianisme. Bourdoise avait trois mots familiers, dont on a fait la devise avec laquelle on le peint : *Paroisse, Communauté, Séminaire.*

« On ne peut être bon Chrétien, disait-il, sans être bon paroissien ; on ne peut bien servir une Communauté ecclésiastique, ni former de bons Ecclésiastiques que par un Séminaire. » (L'abbé de La Tour du Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 175.)

On eût bien dû faire précéder ces trois mots de celui d'*Ecole chrétienne*, que ce saint Prêtre regardait avec raison comme le fondement des Paroisses et des Séminaires ; tant est vraie cette profonde pensée de Mgr Grolleau, évêque d'Evreux : « L'enfant qui sauva le monde, c'était Jésus-Christ. Si la France doit être sauvée, c'est de même l'enfant qui la sauvera, et volontiers nous dirions avec saint Pierre : « Il n'y a de salut qu'en lui, *non est in alio aliquo salus* ». (Act. iv, 12.) — Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, *Lettres Pastor. sur l'éducation*, etc. 1882.



L'Homme de Dieu se prêtait volontiers à ces entretiens, d'abord pour obliger son auguste Protecteur, puis surtout pour avoir occasion de s'entretenir de Dieu et des choses qui concernent son Culte divin, dont il parlait admirablement.

Cependant, la maladie du saint Evêque de Beauvais était la principale cause qui faisait faire tous les jours de nouveaux projets touchant la Communauté et le Séminaire de Liencourt.

Augustin Potier, évêque de Beauvais, était un Prélat d'une vertu rare et d'un mérite bien extraordinaire; il avait gouverné son diocèse dans des temps très difficiles, pendant plusieurs années, avec un zèle et une prudence toute singulière. Avant lui, le diocèse de Beauvais était dans un état fort déplorable, au point de vue de la pratique du Christianisme, et Dieu seul sait ce qui lui en a coûté pour y établir de sages réformes avec le concours du saint abbé Bourdoise. Il avait pour ce digne Prêtre, qu'il vénérât comme son Père spirituel et surtout comme un grand Saint, des bontés inexprimables. C'est à peine, assurent les contemporains si, durant son épiscopat, il a entrepris quelque affaire de conséquence, sans la lui avoir communiquée et avoir reçu son avis pour le suivre.

Nous ne toucherons que deux points, où éclatent la grande confiance du Prélat aux lumières du saint abbe Bourdoise.

Ce fut d'après son conseil, et en suivant ses principes et ses maximes Cléricales, que M. de Beauvais avait établi son grand Séminaire. Et tout y fut réglé, d'abord, conformément à la discipline en vigueur à celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Aussi le regarde-t-on, après M. Potier, comme l'œuvre même du saint Apôtre de

la Réformation. C'est pourquoi le pieux abbé Bourdoise avait, pour cet établissement, une prédilection toute particulière, et on peut dire que c'était lui qui, quoique absent, en avait la direction. Ce n'était sans doute pas sans en avoir conféré avec lui, que l'Evêque de Beauvais fit choix d'hommes fort remarquables par la science, le talent et surtout la piété, pour administrer ce Séminaire.

Le premier supérieur de cette sainte maison fut Nicolas Lévêque, ecclésiastique remarquable. Il avait passé, sous le Pontificat de M. Potier, par tous les emplois qui peuvent donner à une personne la sagesse et l'expérience nécessaires pour la conduite d'un Séminaire. Il avait été curé de campagne, doyen de l'église de Gerberoy (1), principal du collège de Beauvais, et était devenu Sous-Chantre et Chanoine de la cathédrale. Sur la fin de l'épiscopat de M. Potier, il s'était retiré dans la solitude ; mais le vertueux Prélat, en établissant son Séminaire, l'avait rappelé pour qu'il en prît la conduite ; ce choix fut trouvé si excellent par le successeur de M. Potier, qu'il se garda bien de l'échanger. Ce pieux Ecclésiastique a gouverné le Séminaire durant près de vingt-huit ans. Il était orné de toutes les vertus et de toutes les qualités qui pouvaient le rendre propre à former de dignes Ministres des Autels, et à seconder ainsi très efficacement M. de Beauvais et le saint abbé Bourdoise, avec lesquels il était très uni, en Notre-Seigneur, pour l'œuvre capitale de la Réformation cléricale. Son détachement des biens de la terre et son esprit de mortification étaient surtout

(1) *Gerberoy*, bourg du département de l'Oise, canton de Songeons, à 5 lieues de Beauvais. Il est situé sur le sommet d'une montagne, au milieu d'une belle campagne.



admirables. Pourvu de la dignité de trésorier de l'Eglise-cathédrale, il consentit à l'extinction de ce bénéfice, qui était de cinq milles livres, pour en faire le premier fonds des Séminaires. Il voulait aussi se défaire de son canonicat en faveur du Chapitre de Saint-Vaast, pour engager ces Chanoines à renoncer à certains droits onéreux pour les paroisses de la ville, comme de porter l'Extrême-Onction et de lever les corps dans la plupart des paroisses. Mais la mort le prévint avant qu'il pût exécuter ce dessein. Avec un revenu considérable, cet humble Prêtre menait une vie très pauvre. Sa chambre était toute nue. Il couchait sur la paille et portait toujours sur lui des instruments de pénitence. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, accablé d'infirmités, il ne se relâcha jamais de son exactitude à l'Office et à ses autres devoirs. Nicolas Lévêque eut pour successeur, à ce poste important, Charles Wallon de Beaupuits (1), qui était né à Beauvais, de parents vertueux.

Le Maître de théologie et d'écriture sainte était Louis Haslé, docteur de Sorbonne, également bien connu et fort estimé du pieux Bourdoise, dont il avait reçu les premières leçons de Cléricature. Né à Paris, où il avait débuté dans le saint Ministère, son talent pour la prédication et ses œuvres de charité l'avaient fait connaître, et même lui avaient attiré un commencement de célébrité. La divine Providence, dont Bourdoise et M. Feydeau, furent les instruments, en cette occasion, l'affecta pour travailler dans le diocèse de Beauvais. Pourvu de la cure d'Asnières (2),

(1) *Beaupuits*, village du département de l'Oise, canton de Saint-Just-en-Chaussée, à 4 lieues de Clermont.

(2) *Asnières-sur-Oise*, département de Seine-et-Oise, canton de Luzarches, ci-devant province de l'Île-de-France et diocèse de Beauvais, à 7 lieues 3/4 au Nord de Paris.

près de Royaumont (1), par l'intervention directe de M. Feydeau auprès de l'Evêque de Beauvais, il était venu à bout de rétablir la piété chrétienne dans cette Paroisse.

Bientôt M. de Beauvais, ayant eu besoin d'un Prêtre capable de conduire les études de théologie et d'Ecriture sainte dans son Séminaire, jeta les yeux sur M. Haslé, dont Bourdoise et M. Feydeau l'avaient quelquefois entretenu, comme d'un homme des plus dignes et des plus propres à l'enseignement théologique. Le Prélat le demanda aussitôt pour remplir ce poste, que M. Haslé n'accepta, si on peut s'exprimer ainsi, qu'avec résignation et après avoir prié, mais en vain, M. de Beauvais de le laisser dans sa retraite. Il mit alors pour condition que le Prélat ne lui donnerait jamais de bénéfices, ni qu'il ne le ferait pour aucun motif manger à sa table, qu'il se chargerait de la direction de sa conscience, et qu'il lui permettrait de payer sa pension au Séminaire. Ce Prêtre, saint dans toute sa conduite et zélé pour la sanctification des autres, menait une vie très dure. Il ne mangeait

(1) *Royaumont*, jadis célèbre abbaye d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, à 1/2 lieue d'Asnières, dont elle dépendait, et du diocèse de Beauvais. L'église fut démolie par M. le marquis de Travaret, premier acquéreur de la propriété, et ses matériaux ont servi à bâtir un petit village, dont la population s'élève à 400 habitants. Les vastes bâtiments de la maison conventuelle ont été convertis en une filature de coton. — A 8 lieues N. de Paris.

Le nom de *Royaumont* a été popularisé par l'illustre abbé de Sacy, prieur de *Sombre-Val* ou *Vallée-sombre* (Port-Royal-des-Champs), au frontispice de son immortel ouvrage : *les Figures de la sainte Bible*, etc.

Ce pieux Ecrivain ecclésiastique allait fréquemment à cette Abbaye, retremper sa ferveur parmi les moines. Il aimait beaucoup la vie du Cloître, qui le rapprochait du Ciel, et lui permettait de savourer avec plus de délices les suavités de la Parole divine renfermée dans les Livres saints.



qu'une fois le jour et ne buvait presque pas de vin. Il distribuait aux pauvres la plus large part de son revenu, en donnait un autre à l'Hôpital-Général de Beauvais, à des paroisses nécessiteuses et à plusieurs Prêtres de la campagne qui se trouvaient dans un état de gêne.

Il était fort assidu à la sainte Oraison et à l'étude de la sainte Bible, très versé dans les matières ecclésiastiques, et néanmoins d'une humilité, d'une modestie, d'une affabilité rares. Après vingt-huit ans de travaux dans le Séminaire, il fut obligé d'en sortir après la mort de son digne Evêque, pour laisser la place aux Lazaristes. Ce pieux ami de Bourdoise, qui s'était rempli de son esprit, revint à Paris, où il mourut en odeur de sainteté, vers la fin de l'année 1680 (1).

Comme on a amplement parlé des Conférences ecclésiastiques, qui ont produit des résultats bien précieux, et dont l'initiative est due au zélé Réformateur, nous n'en dirons rien de plus, pour arriver vite à une publication dont l'actualité était des plus grandes, en ces jours si affligeants, pour le diocèse de Beauvais, et qui devait avoir une portée immense pour la rénovation du Clergé et, par suite, des fidèles. C'est à la persuasion du vénéré Bourdoise que notre saint Evêque de Beauvais avait fait traduire et publier l'admirable traité *De sacerdotio*, de saint Jean Chrysostôme, dont il ne cessait de parler avec le plus grand éloge, en recommandant à tous sa lec-

(1) M. Haslé fut inhumé dans le cimetière de Saint-Etienne-du-Mont, comme il l'avait souhaité. Il a composé plusieurs ouvrages, dont le plus considérable est un *Cours complet de Théologie*, qui n'a point été imprimé. Quelques Evêques, qui ont su l'apprécier, en ont fait prendre des copies, pour le faire enseigner dans leurs Séminaires.

ture et sa méditation. On lit dans la Préface de ce beau livre, sous le nom du sieur de Lamy :

« Mgr l'Evêque de Beauvais ayant établi depuis quelque temps, dans son diocèse, le Séminaire qu'il projetait depuis tant d'années, a procuré cette nourriture céleste à ceux qui veulent écouter la Voix de Dieu, et étudier leur vocation dans la solitude ; il a cru que cet ouvrage, qui est un des plus nobles fruits de la retraite de ce grand Saint, verserait ses bénédictions sur leur retraite, que son respect pour les saints Mystères leur imprimerait une particulière vénération pour la sainteté toute divine de l'Etat ecclésiastique ; qu'ils ne pourraient mieux apprendre quelles sont les qualités apostoliques nécessaires à cette éminente condition, que dans l'école de ce parfait imitateur du grand Apôtre, et que, pour ne point tomber dans l'ignorance et la tiédeur des derniers siècles, ce leur serait un avantage signalé de puiser leur conduite dans ces écrits, comme dans une source de lumière et dans une fournaise toute ardente de charité.

« En effet, si ceux qui entrent en ce Séminaire y apportent un parfait désintéressement et une entière indifférence ; s'ils n'ont pas d'autre dessein dans le cœur que de s'appliquer à la prière, aux larmes, aux gémissements, à la lecture des livres ecclésiastiques et à tous les autres exercices spirituels, pour considérer devant Dieu, dans le repos et l'attention d'une sainte retraite, la souveraineté de son empire, les desseins de sa Providence sur leurs personnes, les marques de cette divine vocation et les dispositions nécessaires pour recevoir dignement le Sacerdoce ; s'ils sont convaincus de cette importante vérité de l'Evangile, « que Jésus-Christ est la porte, et que comme ceux qui sont entrés par lui seront sauvés,



ainsi ceux qui entrent par un autre endroit sont des voleurs (1) », parce qu'ils usurpent d'eux-mêmes et par leur propre témérité une charge si terrible...

« Il y a donc sujet d'espérer que ceux qui sont entrés dans le Séminaire de Beauvais avec un grand cœur et un mouvement volontaire, *corde magno et animo volenti*, comme parle l'Écriture (2), qui y sont venus et y viendront pour chercher Dieu, et non pas pour prévenir l'autorité de sa Parole, recevront ce livre avec autant de joie que de respect, et que le premier fruit de cette lecture sera de les porter à louer la Providence divine de n'avoir point permis qu'ils aient ignoré ces maximes saintes que Jésus-Christ a laissées à ses Apôtres, que les Apôtres ont enseignées aux saints Evêques, leurs successeurs, que les saints Evêques ont fait couler jusqu'à nos derniers siècles par le canal d'une tradition vénérable, et qui ne se trouvent pas moins gravées dans le cœur de l'Eglise que dans les augustes monuments de ces grands hommes (3). »

(1) Joan. x, 10.

(2) II Machab. I, 3.

(3) *Du Sacerdoce*, de saint Jean Chrysostôme, traduit en français et imprimé par ordre de feu Messire Augustin Potier, évêque et comte de Beauvais, pair de France : *Préface*. Nouvelle édit. 1652. Quelques-uns attribuent la traduction de cet admirable Traité de saint Jean Chrysostôme à l'illustre abbé de Saci, traducteur de la Bible (Voy. sa Notice, liv. v, chap. 10). Si nous en croyons l'auteur de la Vie de M. de Buzenval, qui succéda à M. Potier sur le Siège de Beauvais, Nicolas Lévêque fut choisi par feu M. Potier pour être supérieur de son Séminaire ; il apporta avec lui cette traduction, que ce Prélat fit aussitôt imprimer (Mésenguy, *Vie de M. de Buzenval*, l'une de celles des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal, tom. II, liv. VI, art. 15). Ce qui ne détruit pas l'opinion de ceux qui en attribuent la traduction à M. de Saci, Nicolas Lévêque ayant eu des rapports avec Messieurs de Port-Royal. D'autre part, l'abbé de Saci, qui dirigeait M<sup>me</sup> la duchesse de Liancourt, venait quelquefois au château. Tout porte à croire

Voilà comme le vénérable Evêque de Beauvais se servait des lumières de l'Homme apostolique, pour renouveler la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Il ne faisait rien d'important sans son avis. Souvent il le venait visiter en personne, afin de conférer avec lui ; il le chargeait d'une infinité de choses qui demandaient un homme capable, actif et expérimenté.

Mais rien n'est stable sous le soleil, « où tout est vanité et affliction d'esprit (1). » D'ailleurs Dieu, voulant récompenser bientôt ce pieux Pontife de son zèle et de ses travaux, le retira de ce monde, le 4 juin 1650. Tous les gens de bien, tous les amis de l'Eglise, de la sainte doctrine et du Saint-Siège-apostolique, et surtout Bourdoise, qui l'honorait et l'estimait infiniment, le regretèrent beaucoup. Cette perte leur semblait d'autant plus considérable, qu'il avait toujours montré, en sa personne, les vertus d'un excellent et saint Evêque.

Comme ce Prélat avait connu Bourdoise depuis trente

que cet Ecrivain ecclésiastique, pieux et zélé, aura, dans quelque entretien avec Bourdoise, conçu le dessein de cette traduction, qui, par la suite, fut suivie de plusieurs autres. Nous avons aussi, sous les yeux, quelques éditions d'une traduction de l'excellent Traité de saint Grégoire le Grand, *De cura pastoralis*, du même abbé de Saci, traducteur des Homélies de saint Jean Chrysostôme sur saint Matthieu, sous le même pseudonyme d'Antoine de Marsilly. Cette traduction, publiée d'abord à Paris en 1694, à Lyon en 1695, et dédiée à l'Archevêque, a été depuis souvent réimprimée ; elle peut être regardée encore comme un fruit du zèle de Bourdoise, qui recommandait fort la lecture du Traité de saint Grégoire avec celui de saint Chrysostôme, surtout aux Pasteurs de l'Eglise. Il est bon de dire qu'avant l'abbé de Saci, en 1635, M. Guillebert, curé de Berville, publiait une traduction encouragée par l'Apôtre du Clergé, très incorrecte, du chef-d'œuvre de saint Grégoire. L'exemplaire vélin, en notre possession, est de format in-8.

(1) Ecclés. 1, 14.



ans, qu'il avait toujours eu avec lui les rapports les plus intimes, il était heureux de le posséder dans son diocèse. Vainement des ennemis du Serviteur de Dieu tentèrent, durant cette période d'années, de le décrier; le Prélat leur imposait aussitôt silence. Il ne voulait rien admettre de leurs insinuations perfides, qui, au fond, ne reposaient que sur des calomnies.

Mais l'heure des ennemis de la Réformation cléricale et de la puissance des ténèbres était arrivée (1). Bourdoise y était préparé. Dieu voulait éprouver encore, cette fois, la vertu de ce nouveau juste, et, en couronnant ses dons en lui, multiplier ses mérites.

L'Apôtre du Beauvaisis avait donc prévu les nouvelles épreuves qui l'attendaient; il s'y était résigné, au pied de son Crucifix. Sa confiance en Dieu dans les peines redoublait son courage, et il s'animait, lui-même, pour devenir victorieux dans la lutte. « O pauvre Adrien, se disait-il, tu dois bien t'humilier par la connaissance de ton néant, d'un côté, et, de l'autre, par la grandeur du Dieu que tu adores; mais il faut aussi que tu aies confiance en sa bonté et en sa miséricorde, étant, comme tous, son fils adoptif et le cohéritier de Jésus-Christ, son fils naturel, et tu dois lui marquer par cette confiance la fidélité que tu es obligé d'apporter à son service. »

C'était dans ces lumières divines qu'il regardait les contradictions, les croix et les fatigues qu'il avait à subir. Il s'était redit souvent: « O pauvre Adrien, tu seras contredit, tu auras en plusieurs lieux un grand nombre d'adversaires, mais prends courage; car Dieu te tiendra la main, et plus tes adversaires te voudront nuire

(1) Luc xxii, 53.

plus sa bonté, en le servant bien, prendra soin de toi. Ne t'ennuie pas, ne sois pas désolé pour ne voir pas réussir, au point que tu le désirerais, les affaires que tu entreprends pour sa gloire et le bien de son Eglise; prends-en seulement le soin, et laisse à Dieu la perfection de son ouvrage; comme c'est lui qui l'a commencé, Dieu, qui fait ce qu'il veut, et par qui il lui plaît, fera sans toi ce qui lui plaira. »

En ce même temps, l'Archevêque de Paris vint à Liancourt, se reposer quelque peu des pénibles travaux où l'assujettissait son important diocèse. M. et M<sup>me</sup> de Liancourt n'eurent rien de plus pressé que d'en faire avertir aussitôt Bourdoise, afin qu'il vint saluer ce Prélat; mais il les pria instamment de l'en dispenser, disant qu'il n'était pas connu de Sa Grandeur. Il ajouta: « Je l'ai pourtant vu assez souvent, et lui ai souvent parlé, et à Mgr le Cardinal, son prédécesseur, pour m'acquitter de différentes commissions; mais je n'y ai jamais été en mon nom. » En effet, ayant été longtemps l'économiste de la Communauté de Saint-Nicolas, observe un historien, et par conséquent obligé de voir souvent l'Archevêque de Paris, comme son Supérieur, il avait toujours eu la précaution d'engager M. Froger, ou M. Compaing, successivement curés de Saint-Nicolas, à porter la parole, afin de ne paraître qu'en second. « C'est une chose remarquable, dit à ce sujet le Serviteur de Dieu, qu'Adrien Bourdoise ait été trente ans au pied de la maison archiépiscopale, sans être connu de Mgr l'Archevêque (1). »

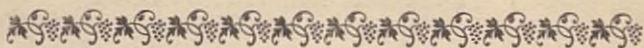
Il ne sera pas donné à un mortel de concevoir ni, par conséquent, d'exprimer l'héroïsme de l'humilité du saint

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, liv. v.



Fondateur des premiers Séminaires, si transparente, d'ailleurs, dans toute sa conduite. Et si nous voulons bien prendre l'un de ses axiomes pour base de notre appréciation à son égard, écoutons-le, qui nous dit en propres termes : « Les hommes ne sont sur la terre que pour devenir des Saints, comme Jésus n'est venu dans ce monde que pour former des Saints. Or les Saints sont plus ou moins parfaits, à proportion qu'ils possèdent l'humilité dans un degré plus ou moins éminent. » C'est, avons-nous remarqué, dans la conviction de son néant et dans la vue de son ingratitude pour Dieu, qu'il signait la plupart de ses lettres par ces mots : *Adrien Bourdoise, le pécheur !*





## CHAPITRE VII

Bourdoise en butte aux plus insidieuses persécutions. — M. de Singlin et le père Desmarres. — Estime et civilités que lui témoignent M. et M<sup>me</sup> de Liancourt. — Une solennité de l'Assomption de la Vierge. — M. le Duc servant de messe. — Bourdoise fait partager cette fonction aux personnages de la Cour de France. — L'église de Liancourt. église modèle. — L'abbé Bourdoise et le père Desmarres; leur ponctualité aux offices. — Le nouvel Evêque de Beauvais feint de méconnaître Bourdoise. — Manœuvres cachées des ennemis du Serviteur de Dieu et de sa piété. — Il est surpris par leur malice et perdu par leurs calomnies. — Il puisait alors des consolations, dans ses peines, dans son amour pour Jésus-Christ. — Sa tendre dévotion à Marie, Notre-Dame de Bon-Secours, à Compiègne.

TANT que M. Potier vécut, les ennemis du saint abbé Bourdoise se turent. Mais, une fois ce vertueux Prélat mort, on ne garda plus de mesure envers le Serviteur de Dieu, et il devint, plus que jamais, un but à la contradiction de ses adversaires, qui l'attaquèrent sous de spécieux prétextes. Le père Desmarres (1), grand orga-

(1) Desmarres, ou Desmares (Toussaint), prêtre de l'Oratoire, naquit à Vire, en basse Normandie, l'an 1599. Il entra dans la Congrégation du père de Bérulle, qui avait été son directeur, et qui prit un soin particulier de sa conduite. Il fut député à Rome pour défendre la doctrine de Jansénius, et il prononça, à ce sujet, devant le pape Innocent X, un discours sur la grâce efficace.

Son attachement au Jansénisme lui suscita plusieurs affaires. On le chercha pour le conduire à la Bastille; mais il échappa aux poursuites, quelques années après le départ de Bourdoise, et se



nisateur du parti, M. de Singlin (1), et le Sous-Chantre de Beauvais, vinrent exprès à Liancourt, pour sonder captieusement le dessein de l'illustre Fondateur, et savoir, le plus au juste, quelles étaient ses prétentions. Mais ils ne purent avoir tous les renseignements qu'ils souhaitaient.

La douleur que le saint Prêtre avait de la mort d'un si éminent Prélat, qui lui avait toujours été si cher, qu'on pourrait presque dire que les deux cœurs n'en

retira, pour le reste de ses jours, dans la maison de Liancourt, où il mourut, le 19 janvier 1687, âgé de 87 ans. Il a laissé un grand nombre d'écrits, qu'on peut voir dans la *Bibliothèque sacrée*, du père Richard.

(1) Singlin (Antoine), directeur et supérieur des religieuses de Port-Royal, était natif de Paris et fils d'un marchand de vin. Il embrassa l'état ecclésiastique par le conseil de saint Vincent de Paul, qui le mit dans l'hôpital de la Pitié, pour faire le catéchisme aux enfants. Il s'attacha ensuite à l'abbé de Saint-Cyran, qui lui fit recevoir la Prêtrise, et l'engagea à se charger de la direction des religieuses de Port-Royal, dont il fut confesseur pendant vingt-six ans, et supérieur pendant huit. Il eut beaucoup de part aux démêles du Jansénisme, et, craignant d'être arrêté en 1661, il se retira dans une des terres de la duchesse de Longueville. Il mourut dans une autre retraite, le 17 avril 1664.

On a, sous son nom, des *Instructions chrétiennes sur les Mystères de Notre-Seigneur et les principales Fêtes de l'année*, imprimées en 5 vol. in-8, en 1671, en 1672 et en 1673 ; et en 6 vol., en 1664 et en 1736. Il en est paru une autre édition, en 12 vol. in-12, mais dont nous n'avons pas le millésime. Un Ecclésiastique distingué du Clergé de Paris appelait dernièrement ces *Instructions une mine d'or*.

Il est reconnu, il est même prouvé par tous les historiens de Port-Royal et par l'auteur de la *Vie de Singlin*, en tête de l'ouvrage, et par le savant Brunet, que ces *Instructions* solides, et bien écrites, ne sont pas de lui, mais de Lemaistre de Saci. Cet interprète des saintes Écritures, si savant et surtout si pieux, composait ces *Instructions*, et Singlin les récitait, car il était, assurent ses biographes, incapable de composer, quoique érudit et habile, d'ailleurs. Du reste, on reconnaît au style la plume onctueuse de Saci.

faisaient qu'un, le rendit comme insensible à tout le reste. Il ne laissa pas de voir l'artifice de ces Messieurs. Il ne leur dit donc que ce qu'il jugea à propos. Mais, comme il vit que M. et M<sup>me</sup> de Liancourt ne lui parlaient de rien, il crut devoir s'en ouvrir à eux, afin de n'être point surpris, s'il fallait qu'il se retirât, et de pouvoir avertir de bonne heure quelques Séminaristes qu'il avait avec lui, outre qu'il eût été bien aise de procurer de l'emploi au Chapelain et au maître d'école, qui n'étaient restés jusqu'alors qu'à sa seule considération.

M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, qui avaient pour Bourdoise toute l'estime possible, lui firent mille honnêtetés. Ils l'assurèrent qu'ils lui étaient fort reconnaissants de ses travaux, qu'ils ne souhaitaient rien de plus que de le retenir longtemps chez eux, que la difficulté qu'ils avaient de trouver des Prêtres qui voulussent s'associer à sa Communauté avait toute seule motivé l'acceptation des offres qu'on leur faisait depuis longtemps. Ils ajoutèrent, pour couvrir les apparences par les compliments, dit un historien (1), qu'il leur ferait plaisir, s'il voulait rester jusqu'à la Saint-Remi de l'année suivante, comme ils l'en priaient; que s'il ne se présentait personne pour soutenir sa Communauté, il pourrait se retirer, et que, pour lors, on aurait recours à M. de Singlin, et à Messieurs du Séminaire de Beauvais, qui promettaient d'y pourvoir. Après cela, dit encore l'historien précité, on enleva le compagnon de Bourdoise, pour le mettre supérieur au Séminaire de Beauvais.

Les choses furent ainsi réglées, le jour de l'Assomption 1650. Ce jour-là même, M. et M<sup>me</sup> de Liancourt

(1) L'abbé de La Tour-du-Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, p. 202.



avaient assisté à Matines et aux autres offices, avec toute la maison. Après Vêpres, on fit une procession, très solennelle, conformément au vœu de Louis XIII. Quoiqu'il y eût sept Ecclésiastiques en chapes, ayant chacun son office, on fut obligé de faire porter le bâton de la confrérie de la Très-Sainte-Vierge Marie par des laïques. On choisit donc les plus considérables. Un maître d'hôtel du Roi le porta, la premier, et fut suivi de plusieurs gentilshommes qui le portèrent successivement, et M. de Liancourt voulut aussi le porter : car il tenait à honneur de prendre part à toutes ces saintes cérémonies, sur la grande idée que lui en avait donnée Bourdoise, tout pénétré, lui-même, d'un souverain respect pour le Culte divin. Il servait à la Messe, lorsqu'il n'y avait point d'Ecclésiastiques, en surplis, pour s'acquitter de cette angélique fonction, et il ne souffrait pas qu'aucun de ses domestiques le prévînt là-dessus.

Il avait encore appris de l'Homme apostolique, qu'après l'honneur de célébrer les saints Mystères, il n'y en avait point de plus grand que celui de servir le Prêtre, sacrificateur à l'Autel, à tel point qu'on a vu plusieurs fois des Anges, sous une forme sensible, s'acquitter diligemment de cette fonction. En effet, Bourdoise aimait à redire, aussi bien aux Ecclésiastiques qu'aux laïques : « Affectionnez-vous à servir aux Messes, car il n'y a action au monde si sacrée et si divine que le saint sacrifice de la Messe. » Aussi il concluait, avec raison, « qu'il serait à souhaiter que ce fussent des Ecclésiastiques qui y servissent, que c'est une honte d'y voir servir des laïques, tels que les gentilshommes et bourgeois ne voudraient admettre à servir à leur table. En effet, l'Eglise désire que ce soit des Clercs qui fassent cet office. Que si d'au-

tres y sont admis, ce n'est que faute de Clercs et par nécessité (1). »

Cette dévotion à servir le Prêtre à l'autel, Bourdoise l'avait, pour ainsi dire, par le moyen de M. le Duc, fait partager aux personnages les plus éminents de la Cour, qui s'empressaient de se procurer ce bonheur ineffable. L'on vit souvent, à Liancourt, des maréchaux de France, des ministres, des cordons-bleus, remplir ce pieux devoir, d'une manière très édifiante et à l'admiration des assistants.

Il lui était moins difficile qu'à tout autre d'inspirer l'estime et l'amour des fonctions de servant de Messe; il était, lui-même, si pieux et si édifiant, quand il offrait le très Saint-Sacrifice, que c'était merveille de le voir. Quelqu'un lui demanda pourquoi il tremblait en célébrant les Saints-Mystères. Il répondit: « Il s'agit, ici, de la gloire de Dieu et du salut de son peuple; et j'ai tout lieu de craindre de ne m'en pas bien acquitter, étant, comme je suis, en cette fonction, l'ambassadeur et le procureur de toute l'Eglise. »

Grâce et honneur aux soins de notre grand Réformateur, il n'y avait guère de lieux, sur la terre, où l'on eût plus de vénération pour les saints et adorables Mystères qu'à Liancourt. C'est que, par le zèle de l'Apôtre du Beauvaisis, tout y contribuait, tout portait l'âme au recueillement, à la prière et à l'anéantissement devant la divine Majesté; la propreté de l'église et des autels, la beauté des ornements, l'harmonie dans le chant, l'exactitude, l'ordre et la piété dans les cérémonies, la modestie et la ferveur du Clergé, inspiraient à tout le monde le sentiment qu'on doit avoir pour les choses

(1) *Le Bon Ecclés.* IV<sup>e</sup> Confér.



saintes. Aussi, atteste un ancien biographe de notre bien aimé Saint (1), on avait un si grand respect pour les Ecclésiastiques de cette église, qu'on leur déférait en tout, et M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, dans leur grande et antique foi, n'eussent pas voulu passer devant le dernier du Clergé.

De son côté, le saint Réformateur avait mis le Clergé de Liancourt et du diocèse de Beauvais à la hauteur de sa noble mission ; pas un de ces Messieurs qui eût osé enfreindre le règlement qu'il avait dressé pour l'église paroissiale, tant ils aimaient à reconnaître la prudence et la sagesse qui l'avaient dicté (2). Le port de la soutane et du surplis dans l'église y étaient de rigueur ; et M. l'abbé de Bourgeois (3) fut le premier que Bourdoise connut à Liancourt. Il lui persuada de n'assister aux offices qu'en surplis, et pendant plus de neuf années que l'Homme apostolique fut en ce lieu, cet Abbé, tout savant qu'il était, et d'une grande célébrité, ne manqua point de se trouver au chœur et d'y faire ses fonctions ecclésiastiques avec beaucoup de piété et d'édification.

Le père Desmarres, dont la réputation comme prédi-

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, in-4, sous l'année 1650.

(2) *Mémoires relatifs aux dernières années de M. Bourdoise*.

(3) Bourgeois (Amable de), abbé de Saint-Martin de Cores, l'un des Quarante de l'Académie française, était né à Volvic, près de Riom, en Auvergne, le 6 avril 1606. Il se signala, sous les fameux cardinaux Richelieu et Mazarin, comme politique et comme théologien. Il fut un des plus ardents défenseurs de Jansénius, mais il rétracta ce qu'il avait écrit en sa faveur, le 4 novembre 1661. Ce savant abbé mourut à Paris, en 1672.

Ses écrits polémiques étant oubliés, il est inutile de les citer. Il suffit de faire connaître l'auteur, qui a plus de célébrité que ses ouvrages, et qui, d'ailleurs, était un homme vertueux. Nous avons de lui des sermons et des panégyriques, in-8.

teur était grande aussi, se trouvait souvent à Liancourt ; il avait également beaucoup de considération pour l'abbé Bourdoise, quoiqu'il le sût fort opposé à ses opinions. Il y prêchait fréquemment et suivait volontiers le sujet, le plan et les idées que lui suggérait l'Homme de Dieu. Son exactitude n'était pas moins grande pour se rendre aux divins Offices ; il y assistait toujours en habit ecclésiastique et en surplis ; il chantait au lutrin, et faisait choriste, quand on l'en priait. « C'est un vrai Prêtre de paroisse, disait de lui Bourdoise ; il est le plus simple, le plus doux, le plus cordial, le plus accompli, et surtout le plus humble, aimant et craignant Dieu de tout son cœur. »

Il faut bien dire, pour la justification du saint abbé Bourdoise, qu'il ne pouvait prévoir alors que ce père pousserait son attachement à la doctrine de Jansénius jusqu'à aller à Rome pour la défendre. Quand on sait combien l'Homme de Dieu était éloigné de ces fatales nouveautés, en matière de doctrine, on admet volontiers que, tout en se trouvant dans des relations avec des Messieurs de Port-Royal, il était loin d'approuver leurs erreurs.

Quoiqu'on eût engagé l'Homme apostolique de rester à Liancourt, jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante (1651), il commençait bien à prévoir qu'il n'y serait pas longtemps. Car, sitôt que le nouvel évêque, M. de Buzanval (1), eut pris possession de son évêché,

(1) Buzanval (Nicolas Choart ou Chicherai de), évêque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, pair de France, fils de Théodore, seigneur de Buzanval, et de Madeleine Potier, sœur de l'évêque précédent, naquit à Paris, le 25 juillet 1611. Il fut d'abord conseiller au parlement de Bretagne, maître des requêtes au grand conseil, conseiller d'Etat, ambassadeur en Suisse, emplois dont il s'acquitta avec diligence.

Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut sacré évêque de



on eut le grand soin de le prévenir, de telle sorte qu'il ne voulut rien entendre de tout ce qu'on eût pu lui dire en faveur des Prêtres de Liancourt. Ce Prélat ne con-

Beauvais, le 4 janvier 1651, dans l'église de Saint-Magloire, à Paris, par Léonard d'Etampes de Valançai, archevêque et duc de Reims, assisté des évêques de Soissons et de Saint-Malo. Il fit son entrée à Beauvais, le 15 février de la même année.

Comme sa promotion avait eu lieu, par suite de la mort de son oncle maternel, à la charge par lui de payer une pension de douze mille livres à un de ses cousins, ayant jugé cet acte contraire aux saints Canons, il voulut se demettre de son évêché. Louis XIV loua cette susceptibilité et le déchargea de la pension, en disant « qu'il était assez puissant pour dédommager autrement M. de Novion ». Ce fut à cette époque que le prélat prit le nom de Buzanval ; jusque-là il n'avait porté que celui de Chicheraï.

Il se dévoua complètement à l'administration de son diocèse, consacra son traitement et ses biens particuliers à améliorer la position de ses administrés. Il créa plusieurs hôpitaux, notamment celui de Beauvais, qu'il dota ou fit doter d'un revenu de quarante mille livres. Il essaya de soutenir et même de perfectionner le Séminaire commencé avec la coopération de Bourdoise ; il établit même un Petit Séminaire pour les enfants pauvres ; mais le bel établissement qu'il avit fondé, et qui fonctionnait comme grand Séminaire, ne fut pas soutenu et finit avec son fondateur. (Cf. surtout Hoeffler, *Nouv. biogr. univ.*)

M. de Buzanval avait défendu à son clergé de lui donner le titre de *Grandeur*. Il regardait les dignités de *comte* et de *pair*, attachées à son siège, comme une superfétation propre, tout au plus, à empêcher un pasteur de bien administrer son troupeau, en lui faisant consacrer un temps précieux aux intrigues et aux débats politiques, presque toujours au détriment des âmes. Il s'interdit toute visite à la Cour, bien que souvent il ne fût qu'à six lieues de Paris. En un mot, ce Prélat était digne des premiers siècles de l'Eglise, si nous en croyons son historien, un peu janséniste, Mésenguy.

Mais tant de vertus ne l'empêchèrent point d'être l'un des quatre évêques français qui refusèrent de signer le *Formulaire* d'Alexandre VII et, en sa qualité de protecteur du Jansénisme, de chasser les Jésuites de son diocèse. Louis XIV lui ayant fait des reproches à ce sujet, le Prélat répondit hardiment : « Sire, si je me mêlais de gouverner l'Etat, vous auriez droit de m'en re-

naissait pas notre Joseph (1), de sorte que, ne faisant point assez attention *aux biens infinis* (2) que l'Homme de Dieu avait procurés, depuis si longtemps, au diocèse de Beauvais, il n'eût pas, pour lui, les mêmes égards que son prédécesseur. Il se montra donc plus disposé à écouter les plaintes des détracteurs de l'innocente et pacifique victime, et, comme il arrive en ces rencontres, par un secret jugement de Dieu, qui sait faire tout tourner au bien de ceux qui l'aiment, les mécontents affluèrent de toutes parts (3).

Ces particuliers, qui tramèrent de noirs desseins contre le juste (4), étaient irrités de son zèle, de ses réformes,

prendre; mais je m'entends mieux à gouverner mon diocèse que Votre Majesté; laissez-moi faire.» Ce ton était bien celui des Jansénistes purs.

Le monarque n'insista pas, mais il se souvint de la leçon. Un jour qu'il allait à la cathédrale de Beauvais entendre un *Te Deum*, M. de Buzanval étant venu le recevoir avec son clergé, mitre en tête, crosse en main, le grand Condé, placé à la droite du roi, dit à l'Évêque de se découvrir. Louis XIV l'interrompt aussitôt: « Mon cousin, laissez-le faire, il sait mieux ce qu'il faut que vous et moi. »

Ce Prélat eut des désagrémens pour avoir retranché, en carême, l'Office de la Sainte Vierge, que les chanoines de Beauvais récitaient après l'office canonial. En 1688, la peste dévasta un canton de son diocèse; ce courageux Prélat y courut, et ne cessa d'y prodiguer des soins temporels et spirituels que quand l'épidémie eut cessé. Il disposa en mourant de tout son bien, s'élevant à environ deux cent mille livres, en faveur des pauvres. (Voy. sa *Vie*, par Mésenguy, in-12.)

D'où vient donc qu'un Prélat si vertueux ne sut pas apprécier Bourdoise? C'est qu'il était imbu du Jansénisme, et que les personnages les plus vertueux et les mieux intentionnés sont souvent ceux qui se laissent le plus aisément tromper sur le compte des autres.

(1) *Qui ignorabat Joseph.* (Exod. 1, 8.)

(2) Expression de l'abbé Bouchart.

(3) Rom. VIII, 28.

(4) Ps. xxx, 19.



de sa vigilance sur leur conduite, et, surtout, blessés de l'exemple qu'il leur offrait de toutes les vertus d'un bon et saint Ecclésiastique. Sa piété vraie, franche, sincère et toute évangélique, contrastait trop aussi avec leur pharisaïsme. Il ne se contentait pas des dehors, mais il visait à la perfection de l'homme intérieur modelé sur Jésus-Christ, dont la nourriture était de faire la volonté de son Père (1), et qui, en nous offrant, en sa divine Vie le type parfait du chrétien, de l'adorateur en esprit et en vérité (2), nous recommandait de viser incessamment à la perfection la plus sublime, à celle même du Père céleste (3).

Il déplorait les malheurs du siècle, qui, en matière de piété, ne s'attachait qu'à l'écorce : « Jamais, disait-il, je n'ai tant crié, que j'ai cru qu'il y avait sujet de crier. Il y a plus de cinquante ans que j'envisage sérieusement la vie des hommes, et il n'y a presque pas d'année que je n'y trouve du pire, beaucoup de son et peu de farine ; beaucoup de feuilles et peu de fruits ; beaucoup de lumières et peu de pratique ; beaucoup de sciences et peu de l'esprit de Dieu ; beaucoup de dévotion, mais fort peu de salulaire et de solide. Il est doux de soupirer et de sentir de grandes ferveurs de dévotion ; mais de réduire ces ferveurs en pratique, en coopérant fidèlement à la grâce, c'est pour l'ordinaire à qui en fera le moins ; et l'on fait souvent monter dans les cieus ceux et celles qui ne sont pas seulement levés de terre.

« Il n'y a point de matière de quoi Adrien Bourdoise parle si souvent que de remplir ses obligations, chacun dans son état et sa condition, et les domestiques de la

(1) Jean, iv, 34.

(2) Jean, iv, 24.

(3) Matth. v, 48.

maison de Saint-Nicolas sont témoins qu'il ne se passe guère de jours, qu'il ne s'en entretienne, comme de la chose du monde la plus importante et la plus nécessaire au salut, et c'est en quoi les plus doctes et les plus vertueux font ordinairement de plus lourdes fautes et mettent ensuite leur salut et celui des autres dans un danger évident. Saint Paul estimait, lui-même, ce sujet d'une telle conséquence, qu'il en parlait dans toutes les Eglises, et avec raison, parce que le démon ne s'oppose point tant à tout autre bon dessein, comme à celui de remplir pleinement les devoirs de nos charges ; sachant que les hommes se laissent facilement aller à préférer toujours la dévotion à l'obligation, et cela sans scrupule, sans s'en confesser, ni se corriger, bien que ce défaut soit un grand mal, qui conduit une infinité d'âmes en enfer. »

Le saint Prêtre voulait qu'on tint toujours le milieu dans sa conduite et dans celle des autres, pour le rétablissement de la vraie piété. Il gémissait de voir cette lutte acharnée des partis dans la direction des âmes (1). « En tout cela, aimait-il à répéter, le sage fait voir sa sagesse par sa manière d'agir, modérée et assaisonnée de prudence, qui le porte à s'éloigner de toute extrémité vicieuse. »

Une telle discrétion dans la piété, alors que deux partis poussaient aux extrêmes, n'était guère propre à lui concilier la sympathie de certains qui, faisaient fausse route dans cette voie, et dont quelques-uns étaient déjà infatués des funestes principes du Jansénisme, que voulait favoriser le nouvel Evêque. Ils savaient que notre Bourdoise se montrait l'implacable adversaire de cette nouveauté. Comme ils désiraient répandre l'esprit de la secte dans

(1) Voyez ce qu'il en disait, livre ix, chap. iv, p. 300.



Beauvais, ils entrevoyaient dans l'Homme de Dieu un censeur sévère, et ils n'espéraient en venir à bout, que s'ils réussissaient à l'éloigner de Liancourt et du diocèse.

On n'osa pas, semblait-il, agir tout à fait ouvertement. On prit un biais, un motif de zèle, de plus grande utilité et de gloire de Dieu, comme on le fait trop souvent, en de semblables rencontres. Le Séminaire de Beauvais *ne s'était fondé petit à petit qu'avec le concours de Bourdoise*. On connaissait la valeur de ses Prêtres et des Disciples qu'il formait avec tant d'amour, de zèle et de soins. En conséquence, on fit entendre au nouveau Prélat que, dans l'intérêt de son Séminaire, et même de tout le diocèse, il serait urgent de réunir la Communauté et le Séminaire de Liancourt au Séminaire de Beauvais.

Ensuite, ces mêmes intrigants insinuèrent à M. le Duc de Liancourt que sa fondation étant unie au Séminaire de la ville, c'était le moyen de la remplir et d'y mettre des Prêtres perpétuels et stables, ce que Bourdoise n'avait pas encore fait, pour n'avoir point trouvé des Prêtres assez dévoués, qui voulussent former à perpétuité une Communauté. Et d'autant que ces fourbes, comme les nommait M. Le Clerc, chanoine de Saint-Pierre, n'ignoraient pas l'estime profonde que ce religieux seigneur avait pour l'héroïque vertu de l'Homme de Dieu, ils lui firent entendre que le bon Vieillard resterait à Liancourt tant qu'il lui plairait. Ils ajoutèrent que c'était le vœu le plus ardent de l'Evêque de Beauvais, et que le Prélat devait, bientôt, en conférer avec M. le Duc.

La malice est sataniquement ingénieuse, et elle fait toujours secrètement jouer les ressorts de son hypocrite politique, pour atteindre plus sûrement son but. Ces adversaires de l'Apôtre du Beauvaisis surprirent aussi, à un autre

point de vue, cet Homme pourtant bien expérimenté. Sous un faux prétexte, et au moyen de feintes promesses, ils tirèrent de lui les titres et tous les papiers qui concernaient la fondation et l'érection de cette Communauté et Séminaire de Liancourt, et les mirent entre les mains de M. de Beauvais. Bourdoise, qui avait cette vraie charité dont parle l'Apôtre, qui « n'est pas soupçonneuse » (1), les leur avait communiqués très volontiers. Il ne pouvait se persuader que des Prêtres, qui devaient avoir la conscience chrétiennement délicate au moins, et qui, extérieurement, avaient toute l'apparence de gens d'honneur, voulussent le tromper, encore que ses bons amis, en Notre Seigneur, l'eussent averti de se méfier beaucoup, parce qu'on tramait secrètement contre lui.

Cependant, ces personnes de mauvaise foi et de pire conscience, comme s'exprime un vieil historien (2), firent tout d'abord courir le bruit que Bourdoise, ce bon et saint Vieillard, voulait se retirer. Comme ils n'avançaient pas dans leur projet aussi vite qu'ils le désiraient, ils semèrent de noires calomnies contre lui, et formèrent des plaintes d'une nature assez grave. Ainsi se montraient-ils les émissaires de celui que l'Écriture nomme « le calomniateur, l'esprit d'erreur (3), et qui n'est pas demeuré dans la vérité (4). » Ces rumeurs étant venues aux oreilles de M. de Nully, curé de Liancourt, lui donnèrent lieu de juger qu'on voulait éloigner Bourdoise, qu'il aimait comme un autre lui-même. Il s'en plaignit hautement. Mais ses plaintes n'eurent d'autres

(1) I Cor. XIII, 5,

(2) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 41.

(3) I Joan. IV, 6.

(4) Joan. VIII, 44.



effets que de faire prendre à ces ennemis cachés, perfides et rusés, plus de précautions, et de s'abuser mieux encore dans leur détestable entreprise pour réussir, avec plus de sûreté, à perdre le juste et à détruire, s'ils l'eussent pu, son œuvre de la Réformation, dans le diocèse de Beauvais et ceux limitrophes.

Si Bourdoise eut été moins fondé dans la sainte humilité, l'abnégation de soi-même et surtout l'amour de Notre-Seigneur, il eût pu se plaindre de la mauvaise foi de ses adversaires et, en se justifiant, montrer leur duplicité pour arrêter une œuvre qui n'avait pour but que la gloire de Dieu et la sanctification des âmes dans cette contrée. Mais, vertueux, dévoué à Dieu, homme de prière et de sacrifice comme il l'était, il souffrit victorieusement et glorieusement cette violente attaque de l'enfer, toujours acharné contre les Saints et leurs œuvres.

Parce qu'il avait mis Jésus crucifié comme un sceau sur son cœur, comme un sceau sur son bras, ainsi que le recommande ce divin Époux à l'âme chrétienne, « son amour pour lui était fort comme la mort et le zèle de cet amour inflexible comme l'enfer (1). »

(1) Cant. VIII, 6. — De Beauvillier de Saint-Aignan, évêque de Beauvais, fait de ce texte le commentaire suivant, très applicable à notre Bourdoise.

« Dieu, dit-il, avait imprimé son sceau dans l'homme, en le créant à son image, mais ce sceau ayant été effacé par le péché, le Fils de Dieu l'a rétabli de nouveau, depuis qu'il s'est revêtu de notre humanité, et qu'en mourant pour nous sur la Croix, il a aboli entièrement, comme dit l'Apôtre, l'arrêt de notre condamnation. » (Coloss. II, 14.)

« Par le sceau de l'Époux, on doit entendre, selon Théodoret, l'image de notre Sauveur (Théod., *in hunc locum*). Il veut que le sceau de son amour soit empreint sur le cœur et sur le bras de son épouse; c'est-à-dire, que les pensées de son esprit, les mouve-

Car ni les tracasseries des hommes, ni la fureur des démons, n'ont jamais pu affaiblir son courage et moins encore entamer sa volonté. De sorte qu'on peut dire du vieux Bourdoise : « Les grandes eaux n'ont pu éteindre sa charité (1). » Ces paroles du saint Cantique caractérisent, on ne peut mieux, sa constance et sa fermeté invincible parmi les tribulations qu'il rencontrait dans son laborieux apostolat.

ments de son cœur et toutes ses actions, figurés par son bras, soient une vive représentation de la vie et de la conduite de Jésus-Christ ; que son cœur soit fermé pour tout autre amour que pour lui, et que son bras n'agisse que pour lui plaire.

« Rien ne peut résister à la mort, quand son heure est arrivée ; l'enfer ne sait ce que c'est que la clémence et la compassion. Tel est le caractère de l'amour divin. Lorsqu'il domine dans un cœur, rien ne l'effraie et ne le décourage, les supplices les plus cruels et la mort même n'ont rien pour lui de trop amer. Il est tout de feu et de flammes, parce que la charité le consume au dedans, tandis que ses bonnes œuvres luisent au dehors comme un flambeau le plus ardent. » *Nouv. traduct. de la Bible*, avec des notes histor., critiq., etc., in 4, tome XI, pages 435, 436.

(1) « Les eaux signifient souvent les afflictions et les persécutions dans le style de l'Écriture. Un des caractères de l'amour divin, lorsque le cœur en est rempli, c'est la constance et une fermeté que rien ne puisse ébranler. Le Fils de Dieu nous l'a dépeint dans l'Évangile, lorsqu'il parle d'une maison bâtie sur la pierre solide, que les vents ni le débordement des eaux n'ont pu renverser. (Matth. VII, 24, 25.) Il en est de même de ceux qui ont la charité de Jésus-Christ gravée profondément dans le cœur. C'est quelque chose de si précieux que tous les biens du monde ne sont rien en comparaison ; et c'est le jugement qu'en ont porté ceux qui ont renoncé à tout ce qu'ils possédaient pour embrasser la pauvreté évangélique et devenir les disciples de Celui qui n'avait pas sur la terre un lieu pour reposer sa tête. (Luc, VIII, 58.) C'est pourquoi l'Apôtre saint Paul, qui, pour l'amour de Jésus-Christ, s'était dépouillé non seulement de son bien, mais encore avait renoncé aux traditions de ses ancêtres, disait « qu'il regardait toutes ces choses comme ce qu'il y a de plus méprisable, pour gagner Jésus-Christ » (Philipp. III, 8), c'est-à-dire pour parvenir à l'aimer. (De Beauvillier de Saint-Aignan, sur le chap. VIII, vers. 7 du *Cant. des Cant.*)



Elles expriment également son grand amour des croix dont la possession fut un des plus grands motifs de ses joies dans ce lieu d'exil.

« L'eau est l'élément des poissons, disait-il, parce que c'est là qu'ils ont reçu la vie ; de même les croix sont l'élément, dans lequel nagent les vrais chrétiens, parce que la Croix leur a donné la vie. Quand on voit Jésus noyé dans son sang, je ne sais quelle peine pourrait être peine. Chose étonnante : les chrétiens adorent un Dieu chargé de sa Croix, mais personne ne veut l'aider à porter cette Croix. »

Il avait appris que plusieurs de ses amis, en Notre-Seigneur, manifestaient leur surprise de le voir ainsi malmené par ses adversaires, et il fit cette réponse admirable :

« L'on s'étonne que j'aie souffert de si grandes calomnies. Ah ! ne faut-il pas endurer ce que Dieu veut qu'on endure ? Ne vaut-il pas mieux souffrir courageusement étant innocent, que de souffrir pour une faute ?...

« Croyez-moi, car j'en ai l'expérience, si la vraie Croix est, après les sacrements, le plus riche trésor de l'Eglise, la persécution est le comble de la félicité chrétienne. Les malheurs de ma vie me sont si précieux, que je les tiens pour un grand bonheur. Oh ! que je m'estime heureux de ce que le monde se bande contre moi, et de ce que je suis trouvé digne d'être l'ennemi des ennemis de mon Dieu.

« Voyez les plus grands Saints ; pendant leur vie ils n'ont point manqué d'adversaires, leurs adversaires, de prétextes pour les persécuter, et ces prétextes, de gens, bien intentionnés d'ailleurs, qui les appuyaient. Mais si ces innocents persécutés ont eu pour un sol d'adversités

extérieures, Dieu remplissait leur cœur d'un trésor de consolations intérieures. »

Puis, interprétant une belle maxime du séraphique François d'Assise, l'un des plus grands amis de Jésus crucifié, il conclut ainsi : « Le peu de souffrances que nous endurons sur la terre est si peu comparable aux grands biens que Dieu nous prépare dans le ciel, qu'il faut compter pour méritantes nos peines et nos douleurs corporelles. »

Ces tracasseries n'étaient pas nouvelles pour le Serviteur de Dieu, et bien que fortifié par la grâce et les consolations célestes, il n'en éprouvait pas moins le contre-coup, comme il en fit l'aveu. « Dire qu'il n'y a point de peines et de difficultés au service de Dieu, écrivait-il à un ami, cela n'est point vrai ; mais l'Apôtre ne se trompe pas quand il nous assure que « les travaux de cette vie ne sont rien en comparaison de la gloire qui nous attend (1) » ; « c'est-à-dire une gloire dont la solidité, l'excellence est infinie, éternelle, incomparable (2). » Cette parole de saint Paul, si chère aux amis de la Croix, Bourdoise l'avait sans cesse sur les lèvres, dans ses conférences et sous sa plume dans ses écrits et ses lettres (3). Ainsi donc sa grande foi, son ardent amour pour Dieu et son zèle héroïque, qui en était le fruit, le rendaient victorieux de ce monde et vainqueur de lui-même.

Dans les anxiétés de son âme, dans les peines qui, mêlées à ses travaux évangéliques non interrompus, venaient s'abattre alors sur sa pauvre nature, le saint abbé Bourdoise n'oubliait pas de recourir aux consolations

(1) II Cor. iv, 17.

(2) Saci.

(3) *Mém. relatifs aux dernières années de M. Bourdoise.*



du Ciel, pour y puiser une nouvelle ardeur, en même temps qu'il retrempait sa vertu dans le fleuve de la méditation et de la prière. Après le culte de la Croix et de l'Eucharistie, celui de la Vierge Marie eut toujours, pour lui, un attrait particulier. Il éprouvait une joie bien vive, quand il pouvait s'abriter sous le manteau protecteur de Marie, sa céleste mère. Il profitait de ses voyages à Senlis, à Chartres, à Liesse, à Compiègne et en d'autres lieux, pour payer à la Reine des cieux, à la divine Mère du Rédempteur, le tribut filial de son amour généreux et de son dévouement sans bornes. Depuis de longues années, Notre-Dame-de-la-Victoire avait reçu sa consécration entière, et nous avons, quoique bien imparfaitement, exprimé, çà et là, sa dévotion si tendre et si affectueuse, si douce et si caressante à son endroit. C'était donc avec une allégresse indicible qu'il lui renouvelait ses pieuses visites. Ce qu'il faisait, de même, en d'innombrables sanctuaires où cette Virginale Mère était plus particulièrement honorée.

Allait-il à Compiègne, là, aussi, la très douce Vierge Marie l'attirait irrésistiblement à ses pieds bénis. Le titre de Notre-Dame de Bon-Secours (1), sous lequel elle est

(1) La célèbre chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, une des plus remarquables du beau diocèse de Beauvais, fut bâtie dans l'enclos du monastère des Capucins, situé en dehors des fortifications de la ville de Compiègne, par le père Boniface, religieux de ce Monastère, sous le Pontificat d'Urbain VIII, et le règne de Louis XIII, à l'occasion d'un vœu qu'il fit à la Très-Sainte-Vierge, si elle préservait la ville d'un assaut et le couvent d'un pillage, à l'époque de l'invasion du sol français par les Espagnols. L'édifice ayant été terminé le 1<sup>er</sup> août 1637, le lendemain toute la ville fut convoquée à son inauguration. On le consacra au milieu de l'allégresse générale, et on y porta en procession le tableau de la Vierge devant lequel le père Boniface avait obtenu la délivrance de la ville. Il fut placé au milieu de l'autel de la chapelle, où il est

honorée depuis des siècles, lui disait assez ce qu'il pouvait attendre de sa protection, pour sa sanctification personnelle, comme pour le plein succès de ses œuvres. Aussi quand,

toujours demeuré depuis et vénéré par les fidèles. Les habitants de Compiègne, qui comprirent combien la protection de Marie leur avait été secourable, vinrent prier avec bonheur dans ce nouveau sanctuaire. L'année suivante, 1638, l'Évêque de Soissons autorisa à y célébrer les saints Mystères, et, en 1639, le Saint-Siège accorda, pour sept ans, une indulgence plénière à y gagner le 25 mars. Cette double faveur donna un nouveau lustre au sanctuaire de la Mère bénie. Les pèlerins y vinrent plus nombreux, de plusieurs lieues des environs, des miracles s'y obtinrent, et la voix publique proclama la Vierge du père Boniface Notre-Dame de Bon-Secours. A ce nom si doux, si consolateur, parce qu'il est plein d'espoir, tous les cœurs volèrent avec ardeur vers l'autel de Notre-Dame. On y accourait de toutes parts, de la Cour et des villes comme de la campagne. Les cultivateurs se trouvaient heureux de venir implorer le secours de Marie pour l'année champêtre qui s'ouvrait devant eux.

Le Nonce du Pape y vint lui-même, plusieurs fois, célébrer les divins Mystères, et sur des traces si augustes la foule se pressait chaque jour. La bonne Mère répondit à cette confiance et se montra vraiment Notre-Dame de Bon-Secours. Des guérisons merveilleuses s'opérèrent à son pieux sanctuaire, et toutes les bouches les célébrèrent.

Comme cette sainte chapelle avait été bâtie avec précipitation, seize ans auparavant, et qu'elle menaçait déjà ruine, les bons pères Capucins, toujours si zélés pour la gloire de Marie, résolurent de la remplacer par une autre plus vaste, et surtout plus commode. Dès que ce dessein des Religieux fut connu, la Reine, le jeune Roi, le maire, les échevins, tous les habitants y prêtèrent leur concours ; et, le 8 juin 1653, toutes les autorités de la ville, invitées par les pères Capucins, vinrent en poser la première pierre. On poussa activement les travaux, et en septembre 1654 tout était achevé. L'Évêque de Soissons vint la bénir, accompagné de son coadjuteur, et y attacha quarante jours d'Indulgence.

Marie récompensa par des faveurs signalées le zèle que tous avaient témoigné pour l'érection de son béni sanctuaire. Citons un enfant de trois ans, Elie Lebel, boiteux de naissance, qui ne pouvait pas même se tenir debout. Sa mère va prier Notre-Dame de Bon-



prosterné devant l'image de Notre-Dame, il lui exprimait ses vœux et lui exposait ses besoins, c'était avec une confiance toute particulière. Et il n'est pas douteux qu'il

Secours, et aussitôt il est complètement guéri. La mort du père Boniface, fondateur de la sainte chapelle et du pèlerinage, qui arriva vers ce temps-là, fut regardée elle-même comme un miracle de la bonté de Marie. Il avait toujours demandé à sa Souveraine bien-aimée de mourir un samedi, jour qui lui est consacré. En effet, un samedi matin se trouvant seul, il fait dire une messe en l'honneur de la Vierge de Bon-Secours, pour obtenir de mourir ce jour-là. Vers les trois heures de l'après-midi, heure où le Christ notre Rédempteur expira dans un océan de douleurs sur la Croix pour notre salut, il se fit réciter les Litanies de la bienheureuse Vierge, et avant qu'elles fussent terminées, son âme sainte s'envola au ciel en répondant : *Ora pro me*.

En 1737, la dévotion à cette sainte chapelle, quoique toujours soutenue depuis un siècle, reçut encore un nouvel élan de la belle cérémonie qui eut lieu alors pour le renouvellement du vœu qu'avait fait, en 1637, la ville de Compiègne à l'occasion de la peste. Cette cérémonie dura trois jours. Une maladie contagieuse régnait alors dans la ville, elle finit au moment où fut prononcée la rénovation du vœu. Bientôt après, la reine Marie Leczinska vint à Bon-Secours offrir ses hommages à la divine Mère. En sortant, elle recommanda aux Religieux Capucins de prier pour son âme et non pour son corps. L'élan donné au pèlerinage grandit toujours. Ce n'était plus seulement au jour marqué, que les habitants de Compiègne et les magistrats à leur tête venaient prier devant l'image de la bonne Vierge, c'était encore le 20 janvier, le 25 mars et le 16 août.

En avril 1791, une loi impie de l'Assemblée Nationale supprimait tous les monastères ou cloîtres; la sainte chapelle fut vendue. Les fidèles de Compiègne et des environs en étaient consternés. L'acquéreur allait l'abattre, mais un homme jaloux de conserver à la ville le sanctuaire de sa céleste Patronne eut le courage de l'acheter et de la faire desservir par un Prêtre fidèle.

En 1815, on la répara et on l'embellit, par reconnaissance pour la protection dont Notre-Dame avait couvert la ville en 1814, contre les Russes qui voulaient s'en rendre maîtres, et, le 1<sup>er</sup> avril 1816, on renouvela dans une procession magnifique le vœu que la présence des armées alliées n'avaient pas permis d'accomplir l'année précédente.

dut, en partie, à la dévotion envers la Vierge Immaculée les bénédictions que le Ciel versait abondantes sur son Apostolat dans ces contrées, et les consolations intérieures qui devaient le soutenir dans l'étrange et sourde persécution que lui faisaient éprouver les ennemis de la Réformation ecclésiastique.

Cette touchante dévotion à la Vierge Immaculée, qu'il avait cultivée soigneusement, comme une plante salubre,

En 1817, à l'occasion d'une mission qui eut lieu dans la ville, on promena par les rues la sainte Image, au milieu des chants pieux et joyeux des habitants. Après la révolution de 1830, les fidèles vinrent plus nombreux encore aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours, surtout à l'époque du 25 mars.

En 1846, Pie IX accorda la faveur d'un autel privilégié, et, en 1861, il y ajouta une indulgence plénière non seulement pour un jour par mois, au choix de chacun, mais encore pour les fêtes de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de l'Assomption, avec une indulgence de trois cents jours pour chaque visite qu'on ferait à ce vénéré sanctuaire. (Cf. M. Hamon, *Culte de la Très-Sainte-Vierge en France*, province ecclési. de Reims; Mgr Guérin, *Les petits Bollandistes*, au 2 août; surtout M. Caillette de l'Hervilliers, *Notre-Dame de Bon-Secours, de Compiègne*, in-8.)

Notons, en terminant, que les Evêques de Beauvais, qui se succèdent n'ont pas plutôt pris possession du Siège de Saint-Lucien, qu'ils s'empressent de venir y offrir leurs hommages à la Reine du Ciel, accomplissant ainsi la parole du Psalmiste : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* (Ps. XLIV), et de lui consacrer leur diocèse, en mettant sous sa virgine protection leurs travaux apostoliques.

« O Marie, reine chérie de mon cœur, dans son enfance, le pauvre Exilé était heureux d'aller, chaque année, avec sa mère, vous offrir les hommages de sa piété. Lui accorderez-vous, ô Vierge bénie, Mère de la sainte Espérance, de venir durant les dernières années de sa laborieuse carrière, si Dieu lui en accorde encore quelques-unes, visiter de nouveau ce saint Sanctuaire où vous distribuez si largement les grâces du Seigneur à vos humbles suppliants? S'il meurt avant le jour d'une si douce faveur, ô Notre-Dame de Bon-Secours, venez, vous-même, à lui, ou envoyez vos Anges bénir son dernier souffle, recueillir son âme et lui ouvrir la porte du Ciel, dont vous avez la clé. » *Ainsi soit-il !*



et conservée avec fidélité, comme un précieux trésor, depuis ses premières années, Bourdoise ne cessa, par sa parole et par ses écrits, de l'inspirer à tous, notamment à la jeunesse. Il la lui offrait comme un frein puissant aux redoutables passions, qui ne tendent qu'à l'égarer et à la corrompre pour la perdre. Il exposait, avec soin, les motifs que tous les Chrétiens ont de l'honorer et les devoirs qu'ils sont tenus de lui rendre, comme enfants d'une telle Mère, qui n'a pas seulement des hommes, mais un Dieu même pour Fils. « Nous lui devons, disait-il, un amour particulier et une confiance bien grande en sa protection. Comme sujets de cette auguste Reine des Anges et des hommes, nous sommes obligés de l'honorer d'un honneur particulier qui dépasse de beaucoup celui que nous rendons aux Anges et aux Saints. Comme serviteurs d'une si éminente Dame, nous lui devons un service spécial, et nous serions trop ingrats si nous laissions passer une seule journée sans lui en donner quelque témoignage. Comme pécheurs, nous devons recourir à son Cœur très miséricordieux, nous confiant en son pouvoir, en sa sagesse, en sa bonté, étant bien persuadés que, prenant notre cause en main, elle ne la perdra point, et ne sera point éconduite. » Il ajoutait, quand il exposait ces devoirs aux Ecclésiastiques, qu'ils devaient s'efforcer d'attirer tous les hommes à son service et à la connaissance de ses grandeurs ineffables; que c'était pour eux l'un des plus excellents moyens d'assurer leur salut éternel, selon cette parole de l'Écriture : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* (1).

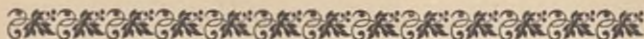
O Marie, vous avez été dignement aimée, louée, vénérée, prêchée, par votre saint fils Bourdoise. Ce n'était

(1) Eccli. xxiv, 31.

pas la faute de cet Apôtre du Clergé, si tous les esprits et tous les cœurs ne volaient vers vous, ô bien aimée Souveraine, et ne se laissaient prendre dans les filets de votre chaste amour, pour s'attacher, par ce moyen, à Dieu seul, lui qui proclamait volontiers, à la suite des Bernard, des Bonaventure et des Gerson, qu'un vrai serviteur de Marie ne périra jamais pour l'éternité, et que même bien souvent, dès cette vie, il goûtera les délices inexprimables que vous procurez à ceux qui vous aiment et vous honorent sincèrement.







## CHAPITRE VIII

Sur les adversaires de Bourdoise. — Polémique déplacée dans les vies des Saints. — Ce que disait le Serviteur de Dieu des contestations sur la grâce. — Son opposition au Jansénisme et son attachement au Saint-Siège. — De Buzenval favorise les Jansénistes. — Le pieux Evêque de Châlons visite Bourdoise à Liancourt. — Boudon d'Evreux. — Union du Séminaire de Liancourt à celui de Beauvais conclue. — Affliction des amis de Bourdoise, à la nouvelle de son départ de Liancourt. — Nouvelles intrigues de ses ennemis auprès de l'Evêque de Beauvais. — Condoléances de M. Le Clerc. — L'Evêque de Beauvais à Liancourt. — M. de Nully et autres veulent s'opposer au départ du Saint. — Ses disciples de Saint-Nicolas l'appellent de tous leurs vœux.

**A** PART la fameux Desmares, M. Singlin et le Sous-Chantre de Beauvais, l'histoire impartiale de Bourdoise (1) ne signale aucun autre adversaire en particulier de cet homme de Dieu. Le pieux abbé Bouchart et surtout le Père de la Cour, jésuite, qui avaient tout intérêt à dénoncer ces meneurs, dont plusieurs étaient jansénistes, n'en nomment pas d'autres. Comme nous l'avons dit, en commençant, nous imiterons leur réserve. Certains biographes, à tort et à travers, dénigrent, sous

(1) Voy. Le Père de La Cour, Jésuite, l'abbé Bouchart, l'abbé de La Tour du Pin, l'abbé Tricalet, Descourveaux dans leurs Biographies du Serviteur de Dieu. — Voyez aussi l'*Abrégé de la Vie de M. Bourdoise*, à la suite des Constitutions de la Communauté de Saint-Nicolas (manusc. 14).

mille formes, les adversaires ou ennemis déclarés de leur héros, et comme l'esprit de parti qui est aveugle et quelquefois même la passion les guident, ils se croient d'autant plus en droit de peindre ces personnages sur un fond noir de crimes, qu'ils travaillent à rehausser la gloire du grand homme que leur plume met en relief. Dans la biographie d'un Saint, ces sortes de discussions passionnées sur les sectes et leurs chefs sont, pour l'ordinaire, d'un mauvais effet sur l'esprit des lecteurs.

Bourdoise si saint, parce qu'il était très prudent et fort charitable, avait expérimenté, lui-même, comme il aimait à le dire, que « la douceur, la bonté et l'aménité, ont toujours, à l'égard des errants, un pouvoir plus grand que les disputes et les injures pour les ramener à la vérité ». Sans ménagement pour l'erreur, il se montrait plein de compassion pour ceux qui en étaient la victime, plus sage encore, en cela, que l'Orateur romain (1), parce qu'il était le vrai disciple de Dieu dont la charité est sans bornes.

C'est ainsi que son histoire nous le montre encore en relation avec M. Feydeau (2), vicaire à saint Médéric.

(1) Laissons aux Grecs, disait l'Orateur romain, la coutume meséante de charger d'injures ceux contre lesquels ils disputent, et de passer de la censure des sentiments à la critique de ceux qui les soutiennent. *Sic istæ Græcorum... Perversitas qui maledictis insectantur eos a quibus de veritate discutiunt* (Cicer. lib. II, de Finib.).

(2) Feydeau (Matthieu), né à Paris, en 1616, d'une famille illustre dans l'Eglise et dans la robe, fut d'abord vicaire de Belleville près Paris. Sa réputation y attira plusieurs jeunes Ecclésiastiques, qui vinrent se nourrir, auprès de lui, du lait de la Parole divine. Ce fut pour ces jeunes gens que Feydeau composa ses *Méditations sur les principales obligations du Chrétien, tirées de l'Ecriture-Sainte, des Conciles et des Saints-Pères* : elles ont été réimprimées plusieurs fois. Dieu bénit ce livre des *Méditations*, qui contribua beaucoup à la conversion du prince de Conti.

Feydeau prit le bonnet de docteur, puis devint vicaire à Saint-Merri. Quelques Ecclésiastiques s'étant joints à lui dans cette



« Il fut extrêmement édifié, dit l'abbé Descourveaux (1), ancien supérieur de Saint-Nicolas, de voir un homme qui, étant d'une famille considérable, voulait bien faire les fonctions de vicaire de paroisse dans Paris. Il prêchait avec beaucoup de zèle et faisait le catéchisme aux enfants avec encore plus d'humilité. Voilà ce que Bourdoise estimait en ces messieurs, ne pouvant pas prévoir, comme on l'a remarqué, que le Père Desmares irait à Rome pour soutenir Jansénius, et que M. Feydeau souffrirait plutôt l'exil que de se soumettre aux Bulles des Souverains-Pontifes qui condamnaient les cinq propositions.

paroisse, comme à Belleville, ils firent entre eux des Conférences à la Bourdoise, qui devinrent bientôt célèbres. Feydeau ne signala pas moins son zèle par les catéchismes, les visites des malades, les secours qu'il donnait aux pauvres et par la direction des âmes, où il faisait beaucoup de fruit. Il prêchait quelquefois en d'autres paroisses, et toujours avec un grand applaudissement.

Profitant, plus tard, des loisirs de la solitude, il publia des *Méditations selon la concorde de l'Évangile*, en 2 et puis 3 vol. in-12, ouvrage qui eut du succès. On lui attribue, également, la *Morale chrétienne, tirée de l'Oraison Dominicale*, gros vol. in-4, ouvrage fort estimé et lu avec fruit même par des Jésuites. Il a mérité à son auteur une lettre très élogieuse du savant et saint cardinal Bona. Il fut approuvé de plusieurs Evêques.

Devenu théologal de Beauvais, peu de temps après, Feydeau se vit exilé à Bourges, puis à Annonai, dans le Vivarais. C'est là qu'il finit une carrière traversée de beaucoup d'épreuves, mais pleine de bonnes œuvres; en 1694.

(1) Gilbert Descourveaux ou Descoureaux, natif de Bourges, était un ecclésiastique distingué par le talent et la vertu. Après qu'il se fut nourri des maximes du vénéré Bourdoise et pénétré de l'esprit de ce saint Fondateur, ses confrères l'éluèrent trois fois Supérieur de la Communauté, ou Société de Saint-Nicolas, en 1708, 1711 et 1720.

Ils furent excités à lui confier cette charge, à raison de sa piété, de ses lumières et de son zèle pour diriger les Elèves dans leurs études et les pénétrer de l'esprit et de la discipline ecclésiastiques...

Pour revenir au fond de la question du temps où nous sommes, « le Serviteur de Dieu, continue l'historien, fut souvent témoin des contestations de ces Messieurs de Port-Royal avec les Jésuites, et très scandalisé de voir que des docteurs catholiques eussent si peu de charité, en disputant les uns contre les autres. Il regardait cela comme une punition de Dieu et un des plus grands maux de l'Eglise. « L'état de ce siècle est fort malade, disait-il, mais le Clergé ne l'est pas moins ; la vanité, l'impudeur et l'impudence règnent partout. Pour remédier à ces désordres, Dieu a employé divers moyens, les prédications, les indulgences, les jubilés, la famine, la peste, la guerre, les inondations, et tout cela a été inutile ; le peuple n'est pas meilleur et les Prêtres ne sont

Cette triple élection prouve son incontestable mérite et sa grande capacité pour le gouvernement d'un grand Séminaire, comme l'était encore celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

L'abbé Descourveaux mourut supérieur des Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, de la rue saint Antoine, le 12 janvier 1729, âgé de 73 ans.

On lui attribue communément la *Vie de M. Bourdoise* publiée en 1714, de format in-4. C'est aussi le sentiment de Barbier (*Dict. des Anony.*), qui le nomme Descourveaux, et non Descoureaux, comme le fait, peut-être avec raison, l'auteur du *Gallia christiana*, tom. VII, col. 1016. Cependant M. l'abbé de La Tour-du-Pin attribue, lui, cet ouvrage in-4, à M. Paulet, ou Polet, qui fut aussi supérieur du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. (*Vie de M. Bourdoise*, in-12, page.)

Nous avons amplement parlé de M. Polet, au livre V, chapitre x, de cette *Histoire du saint abbé Bourdoise*. Nous ajouterons seulement qu'il fut un très habile conférencier. Si c'est aux Conférences ecclésiastiques établies par l'illustre Réformateur du Clergé dans presque tous les diocèses de France, qu'est due la publication des Conférences d'Angers, de Luçon, de la Rochelle, de Périgueux, de Condom, etc., selon la remarque de l'abbé de La Tour-du-Pin, c'est aussi, ajoute-t-il, le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qui a le plus travaillé aux fameuses *Conférences de Paris* sur le *Mariage* et sur l'*Usure*, qui sont fort estimées. (*Ibid.*, page 170.)



pas plus laborieux, la plupart demeurent les bras croisés, et il faut que Dieu suscite des laïques, des couteliers et des merciers, pour faire l'ouvrage des Prêtres faineants (1). »

« Tous ces remèdes n'ayant servi de rien, ne doit-on pas craindre la ruine de la Religion, puisqu'on voit déjà que les doctes et les docteurs (2) se mordent, se déchirent et font du pis qu'ils peuvent? Les Jansénistes et les Molinistes, c'est à qui l'emportera, c'est à qui n'aura d'humilité, et à qui n'aura la charité. O! ô! ô! *Malos malè perdet*, disent le coutelier et le mercier. *Non multi sapientes, non multi potentes, non multi nobiles* (3). »

C'est ainsi que Bourdoise s'expliquait à M. Deslyons, de Senlis, sur les contestations de son temps. Une autre fois, il lui disait encore : « Vous dites que les grandes choses de saint Médéric (4) étouffent les petites; petites pourtant nécessaires. Oh! que sainte Thérèse (5) s'est bien trouvée de faire état des petites choses! Adrien Bourdoise est demi-hérétique, chez eux, à cause qu'il observe les petites choses. Il est connu et chéri de M. Feydeau,

(1) Bourdoise voulait parler de Binart et Beaumais, fameux controversistes de l'époque, sortis des plus infimes conditions.

(2) Les Jésuites et Messieurs de Port-Royal.

(3) I. Cor. 1, 26.

(4) Médéric était employé indifféremment pour *Merri*.

(5) Sainte Thérèse était grandement honorée par le saint abbé Bourdoise.

Thérèse (Sainte), surnommée DE JÉSUS, Mère spirituelle des Carmélites de l'étroite Observance, et réformatrice des Carmes déchaussés, naquit à Avila, en Espagne, l'an 1515. Elle dut en partie la grande piété qu'elle fit paraître dès son enfance à la bonne éducation qu'elle reçut de ses parents et à la lecture de la *Vie des Saints*. A douze ans elle perdit sa bonne mère, et elle se consacra sans réserve au service de la Reine du Ciel. La lecture des romans

et odieux à M. Duhamel. » C'était de la part des adversaires du saint Homme une momerie, car Bourdoise, comme le témoignent des Mémoires, était fort estimé et

fallit la perdre, mais une retraite au couvent des Augustines d'Avila ralluma dans son cœur le désir des biens éternels.

Elle prit l'habit religieux chez les Carmélites de la même ville, le 2 novembre 1536. Elle y pratiqua toutes les vertus religieuses avec un zèle extraordinaire, et y souffrit des peines intérieures et des maux compliqués qui ne l'étaient pas moins. Ses nerfs, s'étant retirés, lui causaient des douleurs insupportables; elle devint éthique, n'ayant que la peau sur les os, le corps en peloton, et comme disloqué partout, avec un tournement continu de la tête, la langue toute en pièces, le gosier si desséché qu'on pouvait à peine y passer une goutte d'eau. A ces maux se joignirent des épreuves intérieures inexprimables, des difficultés pour l'oraison, telles que peut-être Saint n'en a jamais éprouvé de semblables.

Quoiqu'elle ne fut jamais sans douleur dans sa meilleure santé, Thérèse forma le dessein de réformer son Ordre. Malgré les obstacles et les persécutions inouïes qui s'opposèrent à son entreprise, le premier Monastère de la réforme fut fondé à Avila, sous le nom de Saint-Joseph, en 1562, et seize autres monastères de filles se joignirent à ce premier du vivant même de la Sainte. Son zèle lui fit travailler aussi à la réforme des Religieux; secondée par saint Jean de la Croix, admirable par la pureté de sa vie et la sublimité de sa Doctrine, elle eut le bonheur de voir quatorze couvents de Carmes réformés avant sa mort, qui arriva le 4 octobre 1582.

Le pape Grégoire XV la canonisa le 12 mars 1622, et lui conféra le glorieux titre de Docteur de l'Eglise, à raison des savants et profonds écrits qu'elle a laissés. Ce n'est toutefois qu'un titre honorifique, qui ne donne pas droit à la Sainte à l'office des Docteurs. L'Eglise néanmoins lui consacre un éloge dans la Collecte de son Office, où elle qualifie sa doctrine de céleste (en demandant à Dieu que nous en soyons nourris comme d'un pain), qui lui donne une autorité doctrinale en ce qui concerne les doctrines mystiques. En fait de spiritualité, sa doctrine est un compendium de celles des Pères, comme saint Bernard, saint Bonaventure, le B. Gerson, le B. Denys-le Chartreux.

Sainte Thérèse nous a laissé, sur cette science divine, des Traités incomparables: sa *Vie*, écrite par elle même; les *Demeures*, ou le *Château de l'âme*; une *Exposition du Cantique des Cantiques*, les *Exclamations de l'âme à Dieu*, une *Explication de l'Oraison Domi-*



dignement apprécié du docteur Duhamel (1) et semblables, leur ordre est de n'avoir point d'ordre. Paradis est ordre ; ils ont plus de science que d'expérience. C'est dommage, ils se croient, et n'ont que faire de conseil. » Il ajoute : « J'ai conversé familièrement et cordialement

*nicale*, bien d'autres opuscules, et enfin des lettres qui sont presque toutes des chefs-d'œuvre.

Arnauld d'Andilly, le frère du grand Arnauld, a donné des ouvrages de sainte Thérèse une excellente traduction française, qui a eu plus de cinquante éditions, en tous les formats, et réimprimée par M. Migne. Le père Bouix, de la Compagnie de Jésus, a depuis perfectionné la traduction d'Andilly, d'après les manuscrits originaux. Il eût été de convenance qu'il n'eût point maltraité son prédécesseur d'une façon aussi indigne, dans l'avertissement de son premier volume (1<sup>re</sup> édition in-12), et avec des termes aussi injurieux qui décèlent une représaille de corps ; son œuvre, admirablement écrite, y eût gagné plus encore.

Forcé de nous restreindre sur sainte Thérèse, nous ne parlerons des célestes faveurs dont fut honorée cette âme séraphique, que de celle qui lui a fait décerner le surnom de *Thérèse de Jésus*.

On lit, dans les *Annales du Carmel*, qu'un jour, sainte Thérèse rencontra, sous les cloîtres de son monastère, un tout jeune enfant. Croyant s'adresser à un parent de l'une de ses compagnes, elle l'arrêta en lui demandant son nom. L'enfant lui répondit : « Avant de savoir mon nom, faites-moi connaître le vôtre ». — L'humble Mère, obtempérant à ce désir : « Je m'appelle Thérèse de Jésus, dit-elle ». L'enfant reprit, en mettant la main sur son cœur : « Et moi, je suis le Jésus de Thérèse..... » Un doux sourire effleura ses lèvres, et il disparut.

(1) Hamel (Jean Baptiste du), premier secrétaire de l'Académie des sciences de Paris, et l'un des plus savants hommes de son siècle, naquit à Vire, en Normandie, en 1624. A dix-huit ans, il écrivait dans un petit traité les *Sphériques de Théodose*, etc. Ayant achevé sa philosophie à Paris, il entra chez les pères de l'Oratoire, d'où il sortit au bout de huit années, pour être curé de Neuilly-sur-Marne.

Il remit alors la physique sur un meilleur pied, et publia divers traités, entre autres son *Astronomie physique* et son *Traité des météores et des fossiles* ; ce sont des dialogues très ingénieux, écrits purement en latin et imprimés en 1660. Ayant quitté sa cure en 1666, il fut choisi pour être secrétaire de l'Académie, et il s'acquit

environ sept ou huit ans avec M. de Saint-Cyran ; s'il eût eu de la pratique avec de la science, il eût fait tout autre chose. C'est ainsi que Bourdoise parle, lui-même, des liaisons chrétiennes qu'il a eues avec les défenseurs de Jansénius (1). »

Par où l'on voit que, bien loin d'entrer dans leurs sentiments, il se gardait, au contraire, de leurs travers et les désapprouvait sans crainte. « M. Bourdoise, dit un historien non suspect, l'abbé de la Tour-du-Pin, avait été lié, ainsi que saint Vincent de Paul, à l'abbé de Saint-Cyran, qui passait pour un grand directeur ; mais il ne fut pas mêlé dans son procès comme saint Vincent, dont les dépositions contribuèrent le plus à sa condamnation. Il le fut aussi avec l'abbé de Bourzeis (2), messieurs Feydeau, de Singlin, etc., tous ecclésiastiques habiles et

l'estime de tous les savants. On rapporte que les catholiques anglais avaient tant de vénération pour sa piété, qu'en allant entendre la messe chez l'ambassadeur de France, ils disaient ordinairement : « Allons à la Messe du saint Prêtre ».

Après avoir été professeur de philosophie au Collège royal et avoir publié plusieurs traités sur cette branche, il mourut, à Paris, d'une mort douce et paisible, le 6 août 1706.

On estime encore de Duhamel des *Prolégomènes* sur la Bible, avec des *commentaires* et des *notes*, 2 vol. in-folio, écrits avec beaucoup d'élégance. La conformité de ces commentaires avec ceux du bénédictin Erhard, publiés à Augsbourg, en 1735, nous fait croire, d'après un examen sérieux, que ce dernier a amplement profité du travail de Duhamel.

(1) Cf. l'abbé Descoureaux : *La vie de M. Bourdoise*, liv. v.

(2) Bourzeis et non Bourgeois, comme nous l'avons écrit plus bas, fit sa théologie à Rome, et mérita la bienveillance d'Urbain VIII, pour avoir traduit en vers grecs un poème du Pontife. De retour en France, Louis XIII lui donna l'abbaye de Saint-Martin-de-Cores, et Richelieu le choisit pour un des premiers membres de l'Académie française. Bourzeis était fort savant dans les langues, la politique et la controverse. (Voy. sa Notice, p. 505.)



réguliers, fort de son goût. On lui en fit un crime, mais à tort, l'Eglise n'avait pas encore parlé, et il n'entrait point dans les matières d'une aussi subtile controverse. Il n'aimait, en eux, que la régularité et la morale, il ne leur parlait que de Cléricature et leur disait fort librement son sentiment, commun à tout le monde. Il blâmait, sans entrer dans le fond, le peu d'humilité et de charité de leurs disputes. Il assure, dans une foule de lettres, qu'il n'est point savant, et qu'il ne se mêle point de disputer; qu'il se borne à la Sacristie, à la Communauté, à la Paroisse; qu'il est très soumis aux décisions de l'Eglise, et qu'il veut toujours se tenir attaché au gros de l'arbre, non aux branches(1). » Comme il savait que plusieurs du parti tenaient à secouer toute domination légitime, il insistait fréquemment, dans ses Conférences, sur la dépendance et l'obéissance.

« Trois choses, disait-il, se rencontrent dans le Paradis, qui en font la souveraine félicité, l'Ordre, la Justice et l'Amour. L'Ordre soumet tous les saints à Dieu, dans le degré de la gloire que chacun possède; la Justice les porte à exécuter très fidèlement la volonté de Dieu; et l'Amour, les unissant intimement à Dieu, les unit aussi très étroitement ensemble. De même, afin que l'Eglise militante soit, en terre, le vrai Paradis des chrétiens, il faut que l'Ordre, la Justice et l'Amour y triomphent sur toute autre affection; l'Ordre, qui soumet les fidèles aux Prêtres, les Prêtres aux Evêques et les Evêques au Pape, comme au Vicaire de Jésus-Christ en terre; la Justice, parce qu'il faut que tous, tant les inférieurs que les supérieurs, s'étudient à faire la volonté de Dieu, chacun dans son état et sa profession; l'Amour, d'autant, qu'afin que tous soient

(1) L'abbé de la Tour-du-Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12.

membres du Corps mystique de Jésus-Christ et animés de son Esprit, il est nécessaire que tous soient parfaitement unis ensemble, et tous à Jésus-Christ. »

Tel Bourdoise dans ses actes. Non seulement il a toujours été fort soumis, mais encore il a toujours apporté de l'ordre dans son obéissance : « Il me semble, disait-il, faire mon possible, pour ne rien entreprendre ni exécuter que sous la dépendance et conduite de mes Supérieurs, et de n'accepter jamais aucune domination. »

On peut bien attribuer les victoires qu'il remportait à son obéissance, ou plutôt à Notre-Seigneur, qu'il regardait en la personne de ses Supérieurs : « Parce que, disait-il, ressusciter les morts et faire les plus grands miracles du monde, contre l'obéissance, j'estime tout cela sans mérite et de nul prix devant Dieu, et je ne pense pas qu'il y ait de salut pour les Ecclésiastiques, qu'autant qu'ils ont d'obéissance pour leurs Supérieurs ; c'est ce que j'ai dit et écrit cent et cent fois, depuis plus de trente ans ; et je ne puis me départir de cette pensée. »

« Pour moi, disait-il encore, j'aimerais tout le monde, mais je m'opposerais au schisme de toutes mes forces. » Il recommandait beaucoup à ses Prêtres de se montrer, plus que jamais, dévoué au Chef suprême de l'Eglise, Notre Saint-Père le Pape, et « de se tenir constamment, comme il le faisait, lui-même, au gros de l'arbre (1). »

(1) On compare l'Eglise à un arbre. Le simple fidèle, n'est uni à Jésus-Christ, qui, par sa divine grâce, entretient tous les membres de l'Eglise (Ephes. iv, 16), qu'en demeurant soumis à son Curé, celui-ci à son Evêque, l'Evêque au Pape et le Pape à Jésus-Christ, dont il tient la place.

C'est tout comme la feuille qui ne tient à la racine que par la sève qui nourrit toutes les parties de l'arbre, qu'en tenant à la petite branche, celle-ci à la grosse, la grosse au tronc, et le tronc à l'arbre.



Nul n'a porté plus loin que notre saint Prêtre l'attachement au Souverain-Pontife et la docilité à ses enseignements; dans ce temps où les défections, en ce point, devenaient si nombreuses, c'était, de la part du Serviteur de Dieu, de l'héroïsme. Dans toutes les disputes et contestations sur les matières de la grâce et de la prédestination, qui agitaient les docteurs de son temps, et auxquelles il se trouvait forcément mêlé, il se contentait de dire : « Je suis enfant de l'Eglise, et je dois suivre ce qu'elle aura déterminé. L'Eglise est mon oracle : que l'Eglise parle, et j'obéis ! »

Quelqu'un lui ayant observé qu'un grand nombre ne portait pas aussi loin que lui le scrupule, dans les décisions de l'Eglise, il répondit : « Il vaut mieux se sauver tout seul avec Noë dans l'arche, que de périr avec tout le monde dans les eaux du déluge. Il vaut mieux s'attacher fixement et inviolablement à l'Eglise, avec dépendance de ses Supérieurs légitimes, que d'aller en enfer par compagnie.

Il ajouta, en gémissant : « Chose déplorable ! On voit, dans les Universités les plus célèbres, tous les jours naître des opinions qui tendent à renverser la foi de nos pères, comme souvent l'on voit, dans une même église, s'introduire autant de nouvelles cérémonies qu'il y vient de nouveaux Curés, de nouveaux Vicaires, de nouveaux Prêtres. »

Comme on lui répliqua que des auteurs distingués se trouvaient enveloppés dans une condamnation injuste, de la part de leurs adversaires, il dit : « Bien que certains autres aient des opinions à la rigueur supportables, je ne vois pas cependant comment une chose peut être bonne quand elle n'est pas selon l'instruction de l'Eglise. »

Ces sentiments du saint abbé Bourdoise montrent

combien il était éloigné de pactiser avec l'erreur et ceux qui l'embrassaient. Ce n'était guère qu'à cause de son attachement à la chaire de saint Pierre qu'il, se trouvait ainsi en butte aux persécutions cachées de gens qui avaient tout intérêt à se soustraire à sa vigilance.

Notre saint Prêtre, lassé de tant d'intrigues, reconnut bientôt le piège qui lui était tendu, et, malgré la douleur que lui causait la perte de son illustre ami, et l'espèce d'isolement où le laissait la mort de son doux protecteur et coopérateur pour la Réforme, M. Potier, il ne laissa point de déjouer les artifices des méchants. Mais le Duc et la Duchesse de Liancourt se laissèrent peu à peu surprendre et dominer par les intrigants. Quoiqu'ils eussent toujours la plus grande estime pour l'Homme apostolique, ils finirent par croire, comme l'évêque de Beauvais, Buzenval, qu'un changement pourrait être, en effet, plus avantageux.

Le parti janséniste, favorisé par M. de Buzenval, voyant ses efforts couronnés de succès, poursuivait activement sa victoire. De son côté, Bourdoise suivait, d'un œil attentif, les menées de ses hypocrites persécuteurs. Il se préparait avec calme, résignation et confiance, à tous les sacrifices qu'il plairait à Dieu de lui imposer. « Si la divine Providence, disait-il alors, se sert de certaines personnes pour me consoler, n'est-ce pas cette même Providence qui se sert de ces autres pour m'affliger? De quelque manière qu'elle me traite, il est de mon devoir d'adorer en tout sa conduite, et de dire et répéter sans fin : Grâce à Dieu ! » Cependant il s'attendait bien à un prochain départ, et le bruit qui s'en faisait dans le bourg de Liancourt, ainsi qu'aux environs, était trop grand pour qu'il se fit illusion.

Sur ces entrefaites, il fut un peu consolé par la visite



qu'il reçut de l'Évêque de Châlons-sur-Marne. Ce digne Prélat s'était rendu à Senlis, pour l'assemblée du Clergé de 1651. Il vint exprès à Liancourt, pour voir son saint ami Bourdoise et s'entretenir quelque temps, avec lui, des choses du Ciel. D'autres consolations lui venaient de pieux Ecclésiastiques, de diverses provinces de France, comme, par exemple, de l'illustre serviteur de Dieu Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Evreux, qui lui dit « que les croix qu'il endurait pour Notre-Seigneur, étaient un signe bien évident que les travaux qu'il avait faits pour l'avancement de son règne sur la terre avaient été fort agréables à sa divine Majesté et très redoutables à l'enfer...; que la peine était courte, mais que la joie qu'elle lui procurerait serait éternelle ».

Le saint Apôtre du Clergé était trop éclairé des lumières divines, pour ne pas estimer et aimer les croix, qu'il regardait comme des parcelles de la Croix du Sauveur. Quand il parlait de ce touchant sujet, il attendrissait jusqu'aux larmes; et on était d'autant plus touché, en l'écoutant, qu'on savait qu'il parlait de l'abondance du cœur (1), et que, bien souvent, il était rudement éprouvé lui-même. On aimera à l'entendre quelquefois ainsi :

« Quiconque regarde de bon œil la Croix de Jésus-Christ, disait-il encore, n'a plus d'yeux pour voir sa propre croix, tant elle lui semble petite. Mille gens me persécutent, et l'on s'étonne que j'aie souffert de grandes calomnies pour un crime où je n'ai jamais pensé. Hé! ne faut-il pas endurer ce que Dieu veut qu'on endure? Ne vaut-il pas mieux souffrir étant innocent, que de souffrir par sa faute? La vertu est-elle vertu, qui n'est point affermie à coup de marteau? Quand on voit Jésus

(1) Luc vi, 45.

noyé dans son sang, je ne sais quelle peine pourrait être peine ? Pour moi, grâces à Dieu, les malheurs de ma vie me sont si précieux, que je les tiens comme les plus grands bonheurs de ma vie : d'autant que ceux qui, par état, enseignent les autres à pratiquer la vertu, doivent plus leur en apprendre en souffrant qu'en agissant, et le Thabor de l'autre vie n'est que pour ceux qui auront monté sur le Calvaire de celle-ci. Il faut être crucifié avant que d'être glorifié, comme il faut nécessairement faire sa licence en Sorbonne pour mériter le bonnet de docteur de Sorbonne. Que je m'estime donc heureux de ce que le monde se bande contre moi, et de ce que je suis digne d'être l'ennemi des ennemis de mon Dieu ! Car, pourvu que Dieu soit loué par mes souffrances, ne dois-je pas souhaiter qu'elles durent jusqu'à la fin des siècles ?

« Si la vraie Croix est, après les sacrements, le plus riche trésor de l'Église, après la sainte Eucharistie la calomnie et la persécution ne doivent-elles pas faire le comble de la félicité d'un chrétien et d'un Prêtre ? Quoi donc ! les chrétiens qui adorent un Dieu chargé de sa Croix ne l'aideront-ils jamais à porter sa Croix ? Certainement, autant que nous aimons Jésus-Christ crucifié, autant devons-nous chérir la Croix, son épouse. Pour boire de bon vin, il faut y mettre de l'argent, et pour être éternellement enivré du torrent des délices célestes, n'est-il pas juste qu'il nous en coûte ? Ainsi, autant qu'il est impossible de rencontrer un vrai Prêtre sans amour de Dieu, autant est-il rare de voir un vrai Prêtre sans croix et sans souffrances. Saint Paul prouve efficacement qu'il est Serviteur de Notre-Seigneur plus que tous les autres, en faisant voir qu'il a plus souffert pour lui que tous ceux dont il parle.

« Ce doit donc être là toute notre consolation, d'endurer



plus que tous les autres, puisque nous témoignons, en effet, par là, que nous aimons plus Dieu qu'eux tous. Véritablement, si celui qui n'aime point les souffrances, qui ne les accepte pas de bon cœur, lorsqu'elle se présentent, qui ne les désire pas, quand il en est exempt, est bien éloigné de la perfection chrétienne, que dire d'un Prêtre qui boit tous les jours à l'autel le Sang de Jésus immolé et sacrifié, qui pâlit à la moindre rencontre, lorsqu'il est question de porter seulement le bout de ses lèvres sur le calice des souffrances de Jésus-Christ? Quels exploits peut-on attendre d'un capitaine qui ne peut se résoudre à quitter sa table et le coin de son feu, pour sentir de loin la poudre du canon; et quel bien peut faire dans l'Eglise un Prêtre qui s'aime tellement lui-même, qu'il ne peut se soumettre ni embrasser le moindre emploi que ses supérieurs lui présentent, dans la crainte d'y trouver des fatigues et des peines? Quand un tel homme sera-t-il disposé, comme un Apôtre, à planter la foi chez les barbares, puisqu'il ne peut sortir de soi-même pour aller si loin, en aimant la Croix, qui, nous détachant de nous-même, nous fait sortir hors de chez nous? Comme je n'ai jamais vu d'enfants à la mamelle labourer la terre et cultiver les vignes, ainsi je n'ai jamais connu d'Ecclésiastique attaché aux plaisirs de la vie, vivant à soi-même et à sa propre volonté, capable de conduire les âmes. Croyez-moi, il y a bien peu d'Ecclésiastiques en voie de salut, parce qu'il y en a peu qui souffrent, encore moins qui veulent souffrir, et, par conséquent, qui tendent à la perfection que demande leur état, perfection qui consiste dans l'excès d'un amour souffrant. »

Ces paroles n'étaient pas, chez le Serviteur de Dieu, un vain étalage d'idées pieuses et de raisonnements affectés. Il connaissait la valeur de la souffrance, et il en exprimait l'amour dans sa conduite. De là procédait son

étonnante fermeté dans les contradictions, fermeté qui était également fortifiée par son ardent amour pour Dieu.

« Les âmes terrestres, disait-il, qui ne cherchent que leurs intérêts, sont timides et poltronnes; mais celles qui ne veulent que les intérêts de Dieu, et qui le servent dans la pureté et l'innocence, ont pour partage la grandeur de courage et la générosité. »

Sans doute, sa patience dans l'épreuve ne l'empêchait pas de sentir la souffrance; mais aussi elle augmentait la somme de ses mérites pour le Ciel. Cette question du départ pendante, depuis longtemps, devait être enfin résolue. Car le Seigneur ne laisse point toujours le juste sous la domination des méchants, ou, selon une version, dans les fluctuations de la vie (1). En effet, bientôt l'union de la Communauté et du Séminaire de Liancourt au Séminaire de Beauvais était définitivement conclue.

Dieu seul sait quelle fut l'affliction de tous les gens de bien, lorsque le bruit se fut répandu dans le diocèse de Beauvais, et ceux de Soissons, Noyon et Senlis, que Bourdoise quittait Liancourt; Liancourt, où il avait demeuré bientôt dix ans; Liancourt, qui était devenu, pour lui, comme une seconde patrie; Liancourt, dont tous les paroissiens et M. le curé, surtout, lui étaient si affectionnés, l'aimant comme un père, le vénérant comme un saint, l'écoutant comme un oracle, et recourant à ses prières comme à celles d'un ami de Dieu. L'affliction de M. le Grand-Pénitencier de Beauvais et de M. Le Clerc était à son comble. Cette désolante nouvelle les foudroyait, et ils ne pouvaient s'en consoler. Pourtant, ils adoraient, en cela même, les jugements de Dieu qui privaient

(1) Ps. § LIV, 22.



leur diocèse entier d'un si respectable et si saint personnage. « Plût-il donc à Dieu, écrivait ce dernier à Bourdoise, que vous entriez en connaissance de Sa Révérence (1) et qu'il ne vous prenne pas pour un autre ! »

Ces Messieurs avaient même, à force de précautions, levé quelques nuages dans l'esprit du Prélat; ils cherchaient le moyen de procurer à l'Homme de Dieu l'honneur d'entretenir une seule fois Sa Grandeur. Ils étaient trop persuadés, qu'à la première entrevue qu'ils auraient ensemble, cet Evêque, dont le cœur était bien bon, malgré les erreurs du parti qu'il avait épousées, changerait volontiers de sentiment. Mais, sur ces entrefaites, il advint qu'un de ces esprits remuants, amis de la division, parût, et rompit l'entretien que ces deux Chanoines avaient en ce moment avec leur Prélat; ils ne purent donc rien obtenir. C'est ce que déclare M. Le Clerc.

« Je vous dirai, en un mot, écrit-il, l'âme navrée de douleur, à Bourdoise, que j'ai vu Monseigneur; M. le Pénitencier était présent. Il fut tenu quelques propos sur le voyage de Sa Révérence à Liancourt, et de son abouchement avec Adrien Bourdoise; mais comme nous étions assez bien en train, survint M.\*\*\*, porteur de lettres et de cahiers à pleines mains; il nous interrompit et sépara Sa Grandeur d'avec M. le Pénitencier, qui vous salue et vous resalue, et d'avec moi, pour que je n'aie rien à dire ni à écrire sur ce qui regarde votre illustre Personne.

« J'écoute, j'attends, je recommande à la divine Providence ces affaires, qui sont proprement les siennes...

« J'ajoute, d'un ton affligé, qu'il est bien aisé de dire.  
« Adrien Bourdoise s'en va; Adrien Bourdoise se retire

(1) Mgr l'Evêque de Beauvais.

« du consentement de Monsieur et de Madame de Liancourt, et au gré de tels et tels... » Mais, pour moi, je puis assurer, devant Dieu et devant les hommes, que cette retraite m'est très sensible, cette séparation très ennuyeuse ; et je ne puis y penser qu'en sanglottant. Plus j'y pense, et plus je prévois de regrets pour la perte que fait notre pauvre diocèse, à l'égard de ceux qui connaissent Adrien Bourdoise pour ce qu'il est, et ce qu'il peut... Dieu sait qui sera trompé, etc. »

Ces dernières paroles de M. Le Clerc expriment mieux que tous nos discours la grandeur, l'importance et l'étendue des travaux apostoliques de l'Apôtre du Clergé, au diocèse de Beauvais ; elles nous font entendre combien ce diocèse lui a d'obligations, pour y avoir fait revivre, avec la discipline ecclésiastique, les beaux jours du Christianisme. Et si ce diocèse compte, à bon droit, parmi ceux où la Foi antique de nos pères a laissé, en ces derniers temps, des traces plus puissantes, malgré son contact très rapproché avec la capitale, qui verse à plein, par la vapeur et la presse, sa corruption dans les campagnes voisines, c'est, on peut le croire, à l'influence et aux travaux du saint Apôtre du Beauvaisis qu'il en a l'obligation. S'il était dans les desseins de la Providence de glorifier Bourdoise, il saurait, n'en doutons pas, applaudir à cette apothéose, et reconnaître, par son dévouement à sa cause, le bienfait de sa rénovation chrétienne, dont il lui sera éternellement redevable.

Lorsque le Serviteur de Dieu eut des preuves évidentes de la malice de ses adversaires, devenus, par leurs calomnies, des ennemis implacables, il en parla à M. le Duc et à M<sup>me</sup> la Duchesse. Mais, prévenus par l'apparence du bien qu'on leur avait proposé, ils finirent par avouer, en forme d'excuse, qu'ils n'avaient pu refuser ce que



leur Evêque leur demandait avec tant d'instance ; que, d'ailleurs, sa volonté était actuellement formelle à cet égard. Ils ajoutèrent qu'ils le suppliaient seulement, supposé qu'il voulût retourner à Paris, et ne plus rester avec eux, d'attendre qu'on eût envoyé à Liancourt, dans le Séminaire, quelques Ecclésiastiques; ce qui se fit au plutôt.

Dès ce moment, l'Homme de Dieu se vit complètement écarté. Il se résigna de nouveau au décret de la divine Providence et demanda au Seigneur d'accomplir sa sainte volonté jusqu'à son dernier soupir. Et il n'eut plus qu'à penser à son départ.

Au mois de juillet 1651, le nouveau Prélat vint, en personne, à Liancourt, pour terminer cette affaire. Sans vouloir même visiter la Communauté et le Séminaire, il alla au château, demander M. Bourdoise. Le saint Prêtre, étant venu lui offrir ses hommages, sollicita la permission de se retirer. Le Prélat lui dit « qu'il pourrait le faire, dès que les Prêtres qui devaient remplir sa place seraient arrivés ».

M. de Nully, le digne curé de Liancourt, avec plusieurs autres personnes recommandables, s'opposaient de nouveau et de toutes leurs forces à la sortie du pieux Réformateur, et se plaignaient, à lui-même, de ce que, par sa trop grande bonté naturelle, il jugeait bien de tout le monde, et s'était abandonné à la merci de gens qui ne le connaissaient pas suffisamment.

Les tracasseries que souffrait le saint abbé Bourdoise ne l'empêchaient point de s'occuper des œuvres de zèle et de la Réformation, tant des Clercs que des Religieux. Avant que ce digne Apôtre du Beauvaisis quitte Liancourt, il convient de parler d'un fait qui prouve sa grande affection pour la Congrégation des Chanoines-

Réguliers de Sainte-Geneviève. Nous sommes au courant des travaux qu'il entreprit pour mettre la réforme dans l'abbaye de Senlis, de la même Congrégation,

Pendant qu'on parlementait, de part et d'autre, sur son départ du diocèse de Beauvais, il apprit, en l'année 1651, l'état déplorable où était le prieuré de Château-l'Ermitage (1), au spirituel comme au temporel.

Il prit la résolution d'aller dans cette maison, quoiqu'elle fut presque toute en ruine, et même (si ses Supérieurs ecclésiastiques l'eussent jugé à propos) de prendre l'habit de Chanoine-Régulier, et d'y faire son noviciat, afin d'y introduire la Réforme : c'était de l'héroïsme.

Mais ses Supérieurs ne le lui ayant pas permis, et ne pouvant faire plus, après avoir formé le révérend père Louis Hervé, qui s'était venu mettre sous sa conduite à Liancourt, il le renvoya travailler à établir dans ce prieuré la discipline régulière, selon les ouvertures que la divine Providence lui en donnerait.

Les pieux exemples que ce bon Chanoine donna dans la maison à tous ses confrères, et les lettres dont le saint abbé Bourdoise l'avait chargé pour sa Communauté en général, touchèrent si puissamment ces Religieux, qu'ils lui firent une réponse pleine de reconnaissance, et la plus touchante du monde, « lui demandant avec humilité, outre le secours de ses prières, un projet de la Réforme dont il leur parlait, et qu'ils désiraient embrasser de tout leur cœur ».

Ce bienheureux Père, en zélé Phinée, accéda, bien volontiers, à une si juste demande des Chanoines, et qui entraît si parfaitement dans ses vues. Il accompagna les

(1) Château-l'Ermitage, village du département de la Sarthe (Maine), à 6 lieues de la Flèche.



Mémoires, qu'il leur envoya, d'ornements pour leur église, dont nous ne doutons pas que le pieux duc de Liancourt dût faire en partie les frais. Ce présent ne fit que préparer mieux encore les esprits à la Réforme que souhaitait Bourdoise. Ce grand initiateur ne pouvant aller, lui-même, à ce Prieuré, retenu qu'il était par ses nombreuses occupations, plus que par son grand âge, fit en sorte que l'abbaye de Sainte-Geneviève y enverrait des Religieux pour achever cette Réforme. Ce qui se fit le 29 juin 1652 (1).

Cependant les Prêtres du Séminaire et de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ayant appris ce qui se passait à Liancourt, se consolèrent aisément de cette disgrâce, par la pensée qu'ils allaient bientôt recevoir parmi eux celui qu'ils avaient toujours chéri comme un tendre père, et vénéré comme un grand saint.

Leur joie de revoir leur illustre Fondateur était aussi vive que l'affliction de ses amis du diocèse de Beauvais était profonde. Ces Fils bien-aimés écrivaient à leur bon Père, en ces termes :

« Monsieur et très cher Père,

« Puisque nous nous sommes volontairement dépouillés de tout ce que nous pouvions prétendre, demeurant dans le monde, pour être plus proches de vous, à vous et entre vos mains, c'est-à-dire à votre disposition, afin que vous nous appliquassiez à ce à quoi vous nous jugerez propres, avec un désir sincère d'embrasser de tous nos cœurs votre aimable conduite, il n'est pas raisonnable que nous soyons plus longtemps privés des lumières que Dieu

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. VII.

vous a communiquées, puisque nous ne chérissons rien tant que vos saintes instructions.

« Nous vous regardons comme le plus beau fleuron de notre couronne, notre Père .. Nous avons besoin de votre conseil pour nous conduire, de votre présence pour nous unir plus étroitement. Vous pouvez mieux que pas un remédier à tout, en répandant soit dans la Communauté, soit dans le Séminaire, l'esprit que Dieu vous a communiqué pour l'ordre en général et en particulier de l'église et de la maison, par les règlements que vous y ferez observer selon votre longue expérience. »

Cette lettre touchante et belle, cette lettre qui montre bien l'estime et l'affection que les Prêtres de Saint-Nicolas avaient pour leur vénéré Père, était, n'en doutons pas, humide de leurs larmes, comme elle était l'écho le plus vrai de leurs sincères sentiments.







## CHAPITRE IX

Bourdoise soumis à la Providence et à ses Confrères de Paris. — Ses adieux aux lieux et aux personnes qui lui étaient chers. — La chapelle de Sainte-Catherine sur la montagne de Grand-Fresnoy. — Tendre affection du Serviteur de Dieu pour sa Communauté. — Crainte qu'ont ses fils spirituels de se voir éloignés de lui. — Regrets et larmes du Curé de Liancourt à son départ. — M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse lui expriment leur reconnaissance et l'assurent de leur protection. — Le départ de l'Apôtre du Beauvaisis. — Il arrive à Paris, son entrevue avec saint Vincent de Paul. — Le saint Réformateur visite les Communautés. — Le Mont-Valérien. — Ses disciples attendent avec joie son retour. — Un cœur généreux lui lègue cinq cent francs pour ses écoles de Saint-Nicolas. — On le demande de toutes parts. — Deuil de Liancourt et désolation de M. de Nully. — La fondation de Liancourt tombe.

**S**UR le point de quitter définitivement le bourg de Liancourt, Bourdoise ne se plaint pas de l'impuissance, où on le mettait, de continuer et perfectionner tant de bonnes œuvres et de pieuses institutions, qu'il avait établies là même, aux environs, dans tout le diocèse de Beauvais, et dans ceux de Senlis, de Noyon et autres, car son zèle était pur et désintéressé. Il n'envisageait, en ce changement, comme il l'avait toujours fait, que les vues et les ordres de la divine Providence, et le bon plaisir de ses Confrères de Saint-Nicolas.

Il est présumable qu'avant de se séparer du bon peuple de Liancourt, l'Apôtre du Beauvaisis aura fait une tournée, surtout dans les paroisses du domaine de M. le Duc,

pour faire ses adieux aux vénérables Pasteurs et adresser quelques paroles d'édification aux fidèles. Il est également probable qu'il aura, pour la dernière fois aussi, visité les saints Monastères de cette contrée, où jadis il avait été si bien accueilli et hébergé dans ses missions et courses apostoliques, et où il comptait de nombreux amis en Notre-Seigneur et en la Vierge immaculée, par exemple, ceux de Senlis, de Verberie, de Béthisy-Saint-Pierre, de Saint-Corneille de Compiègne, de Grand-Fresnoy...

Les principaux sanctuaires dédiés à la Reine du Ciel ou à d'illustres Saints, élevés par l'antique foi de nos pères, à la suite des miracles qui en furent la récompense, auront, à plus de titres encore, reçu les dernières visites du saint abbé Bourdoise.

Nous avons nommé Grand-Fresnoy (1). Cette paroisse encore bien chrétienne du diocèse de Beauvais, et dont l'église a un clocher d'une remarquable beauté, est consacrée particulièrement sous le nom de la Très-Sainte-Trinité; elle renferme, au sommet de la montagne, une chapelle dédiée à sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre (2). Quand donc le pieux Bour-

(1) Bourg de l'arrondissement de Compiègne et du canton d'Estrées-Saint-Denys, mentionné dans la vie de saint Ansbert, évêque de Rouen, mort en Hainaut (695), et dont le corps, en y passant, opéra un miracle sur une femme possédée. Les rois de France y avaient droit de gîte.

(2) Cette chapelle, vue de bien loin, a été plusieurs fois restaurée, notamment en 1616. Chaque année (au 25 novembre), la fête de la Vierge martyre, qui est la patronne du lieu, est célébrée avec dévotion. Le Clergé et les fidèles y viennent en procession, ce jour-là même. Durant l'octave, la Messe y est dite en présence de nombreux pèlerins, venus non seulement de Grand-Fresnoy, mais aussi des alentours.

Depuis quelques années, on a meublé le clocher de la chapelle d'une cloche dont le son argentin, comme celle d'un saint Monastère, trouve un écho sonore et lointain.

Les jeunes filles chrétiennes de la Paroisse aiment à venir



doise passait à Grand-Fresnoy, ou tout proche, c'était avec bonheur qu'il allait rendre à la sainte Martyre les hommages de sa foi et de sa vénération, sollicitant son intervention efficace auprès de Dieu en faveur de ses travaux pour la Réformation ecclésiastique. Oh! sans doute qu'il ne quittait pas une dernière fois ces lieux, si chers à son affection, sans éprouver un serrement de cœur et sans répandre quelques larmes. Les Saints sont

recommander à leur Patronne, sainte Catherine, leur destinée en ce monde, et à solliciter, de sa bonté, les secours qui leur seront nécessaires pour acquérir la vie éternelle.

A l'époque de la Révolution, où l'enfer agitait ses agents et leur faisait insulter ce qu'il y a de plus vénérable, la chapelle de Sainte-Catherine fut vendue pour être rasée. Mais les braves Frenoyiens, pour lesquels elle vaut mieux qu'un trésor (entre autres bénéfiques, elle détourne les orages du bourg et éloigne les maladies pestilentielles), accoururent avec leurs fusils empêcher les démolisseurs, déjà à leur œuvre de destruction sur le toit de l'édifice, les menaçant de leur vengeance, s'ils n'abandonnaient au plus vite leur sacrilège besogne.

Cette sympathie des habitants s'explique par l'idée qu'ils se sont faite de la noblesse de la Vierge martyre et de son crédit auprès de Dieu. Le rôle de cette généreuse Epouse du Christ en ce monde, sa sagesse extraordinaire qui la rendit victorieuse d'un grand nombre de philosophes, sa très pure virginité et son héroïque fermeté, à braver les tourments, et la mort pour son adorable Epoux, font d'elle un type admirable de la plus parfaite sainteté, la patronne des philosophes et le modèle des jeunes filles.

C'est cette existence à la fois si belle et si singulière entre tant d'autres vouées au service de Notre-Seigneur, qu'un artiste de Paris, M. Georges Hurltel, illustre par le talent et le génie fécondés du souffle de l'inspiration chrétienne, vient de traduire dans un admirable volume de format in-4, qui a pour titre : *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*.

Ce volume est orné de 14 chromolithographies et de 24 grandes gravures hors texte, de Jean Mielot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, texte revu par M. Marius Sepet, et dont chaque page est entourée d'ornements variés et de scènes de la vie de sainte Catherine, formant plus de 400 dessins, imprimé à deux couleurs.

plus sensibles que les pécheurs, leurs tendresses pour les personnes et les lieux qui leur sont chers, en Notre-Seigneur, étant plus pures et plus fortes.

Les Messieurs de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ne se contentèrent pas d'écrire à leur saint Fondateur. Dans la crainte où ils étaient que, cédant aux sollicitations qui lui venaient de toutes parts, il ne se laissât entraîner dans quelque autre diocèse, ils avisèrent à s'assurer de sa possession. M. Féret, curé de Saint-Nicolas, avec M. Le Juge, l'un des premiers de la Communauté et des disciples des plus dévoués à ce vénéré Maître, étaient tout disposés pour l'aller prendre à Liancourt, et le ramener à Paris; mais son humilité ne pouvait jamais souffrir cet honneur, et il les pria et suppliait de se tenir en repos.

L'Apôtre du Beauvaisis, comme il était arrêté avec M. le Duc et l'Evêque de Beauvais, devait sortir de Liancourt, le 28 août, mil six cent cinquante et un, et de son âge la soixante-huitième année. après avoir donné un acte de démission de la charge de Supérieur de la Communauté et du Séminaire dudit lieu. Il demanda aussi au Curé, M. de Nully, un certificat, en bonne forme, de sa conduite, selon son ancienne résolution de vivre et mourir en digne ouvrier évangélique. Le bon Pasteur en dressant cet acte, témoin lui-même de sa séparation de son pieux et saint ami en Notre-Seigneur, de celui qu'il avait toujours regardé et chéri comme le père de son âme, ne put s'empêcher de mouiller son papier de ses larmes brûlantes. En remettant ce certificat à Bourdoise, il se jeta à son cou, et tous deux s'embrassèrent en entremêlant leurs pleurs, et en se promettant bien de ne jamais s'oublier devant le Seigneur.

Le Duc et la Duchesse de Liancourt témoignèrent



beaucoup de reconnaissance au pieux Bourdoise. Ils s'offrirent de l'aider de tout leur pouvoir, et l'assurèrent qu'ils ne souffriraient jamais qu'il manquât de rien, quel que fût le lieu de sa retraite. L'humble Prêtre les remercia avec beaucoup d'honnêteté, et dit que, ses Confrères voulant bien avoir la charité de le recevoir, il tâcherait de n'être à charge à personne.

M. le Duc, toujours plein d'égards pour l'Homme de Dieu, qu'il vénérât comme son père spirituel, lui fit donner un cheval du château, sur lequel il devait monter, avec une charrette pour emporter sa bibliothèque, ses manuscrits et les nombreux petits livres qu'il avait publiés, ainsi que quelques meubles qui valaient à peine le transport, tant ils étaient déformés et usés. Pour le reste, il l'abandonna à ceux qui lui succédaient, quoique la plus grande partie des meubles de la Communauté et du Séminaire fussent des présents qu'on lui avait faits, à lui-même. Ce fut un spectacle attendrissant que le départ de l'Homme apostolique; lui seul était parfaitement résigné, ne visant qu'au bon plaisir de Dieu. « Adrien Bourdoise s'en va à Paris, disait-il, en quittant Liancourt, et il y sera aussi grand monsieur qu'il y a été autrefois, et s'il repassait par Liancourt, il ne pourrait être moindre qu'il y a été et qu'il y est, parce qu'il a été partout aux plus bas rangs. » Le petit cortège, car quelques-uns estiment que M. Féret et M. Le Juge étaient effectivement allés au-devant de leur saint ami, le petit cortège, dis-je, s'arrêta à Luzarches (1), où il passa la nuit.

(1) *Luzarches*, petite ville sur le penchant d'une colline et traversée par la grande route de Paris à Amiens, département de Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise, et chef-lieu de canton. A 6 lieues 1/2 au N. de Paris, par la route d'Amiens.

Anciennement, il y avait un château-fort et, avant la Révolution, une collégiale et un couvent du Tiers-Ordre de Saint-François,

Le lendemain, dans la matinée, il se mit en route et revint à Paris « à pied et à petites journées », comme s'exprime un biographe (1), tant à cause du grand âge de Bourdoise, qu'afin de lui donner lieu de profiter sur sa route à plusieurs Curés qu'il rencontra, ou visita à leur domicile. Il était si heureux quand il pouvait s'entretenir avec des Ecclésiastiques de la sainte Cléricature, ou d'autres matières religieuses ! Du reste, comme d'habitude, ce voyage fut pour lui l'occasion de faire du bien à plusieurs nécessiteux. Rarement il faisait un voyage, sans laisser sur son chemin des marques de sa tendre compassion et de son inépuisable charité.

Passant dans une route, il apprit qu'un jeune homme, dépourvu d'argent, avait à payer des dégâts commis par son cheval à une fruitière et ne le pouvait point. Bourdoise dit : « Mon Dieu, ce pauvre garçon a grand besoin de quinze ou vingt sols pour se tirer d'affaire, et moi d'une somme bien plus considérable : ayez soin, s'il vous plaît, de me faire donner les deux cent francs qu'il me faut ; et je m'en vas de bon cœur, pour l'amour de vous, donner ce qui manque à ce jeune homme pour le tirer de l'embarras où il se trouve. »

Arrivé à Paris, il s'arrêta, un peu de temps, à Saint-Lazare, chez Messieurs de la Mission, où il s'entretint avec leur digne Supérieur, M. Vincent (saint Vincent de Paul), son ancien et cher ami, en Notre-Seigneur et en sa virginalé Mère. Après, il se rendit à sa Communauté

dit de *Roquemont*. La ci-devant abbaye d'*Hérivaux*, de Chanoines-Réguliers de la Congrégation de France, fait partie de cette commune. L'église et plusieurs autres bâtiments ont été démolis ; ce qui en reste forme une maison de campagne.

(1) L'abbé Bouchart. *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 42.



et à son Séminaire de Saint-Nicolas, où il eut quelques heures d'entretien avec ses confrères et ses disciples. Ne pouvant s'accorder un instant de repos, lui qui en avait tant besoin, ce jour-là même il fit des visites à plusieurs Communautés ou Commensalités de diverses paroisses de la Capitale. Il employa encore à ces visites les jours suivants, et il animait tous les heureux habitants de ces saintes demeures à l'amour de Dieu et de son fils Notre-Seigneur et du Saint-Esprit, le lien des cœurs chrétiens. Il les encourageait aussi à poursuivre avec courage leur sainte vocation, à ne rien négliger des plus petites choses, qu'il disait « être très méritoires devant Dieu et le secret d'une haute perfection (1) ».

Au milieu de tant de travaux et d'œuvres qui ne pouvaient guère se soutenir sans son concours, le pieux Bourdoise entretenait toujours, en lui-même, un vif amour de la retraite. Ne pouvant encore se retirer tout à fait dans la solitude, il faisait souvent des retraites particulières de quelques jours. Chaque année, il présidait, lui-même, celle du Séminaire de Saint-Nicolas, et, tout en dirigeant les jeunes Clercs, et même les anciens qui en faisaient partie, il en tirait un réel profit pour son âme. De temps en temps, il se retirait dans la solitude de quelque Cloître pour ne penser alors qu'à Dieu et à son salut, pour examiner ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans son existence passée, et ce qui lui conviendrait de faire, à l'avenir, pour Dieu, pour l'Eglise et pour les âmes. Quelquefois aussi, quand il se trouvait à Paris, il allait passer un jour en retraite chez les Ermites du Mont-Valérien, et nous pouvons penser qu'après son retour dans la Capi-

(1) *Mémoires relatifs aux dernières années du saint abbé Bourdoise.*

tale, il alla leur faire sa visite. Il ne pouvait voir, sans être pieusement ému, les demeures de tant de saints ermites qui avaient là vécu et souffert, prié et expié pour l'Eglise et pour la France (1). Les touchants souvenirs qui s'y rattachaient du frère Antoine, disciple du grand Gerson, de la vénérable sœur Guillemette Faussard, de Jean, du Houssai, de Pierre de Bourbon, de Jérôme de la Noüe, du frère Jean le Comte, décédé, assez récemment (en 1638), comme les précédents, en odeur de sainteté, sur la même montagne, après y avoir demeuré durant quarante ans et dont les noms sont inscrits au Livre de vie, comme ils le sont au Martyrologe français, ces touchants souvenirs, dis-je, comme autant de brasiers ardents, réchauffaient le cœur de Bourdoise et animaient son zèle au service du bon Maître.

Là, à l'ombre de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se voyant comme plus rapproché du Ciel, il trouvait un doux repos à son âme fatiguée et goûtait de célestes consolations dans les amertumes de la vie. Les

(1) La vie des Ermites du Mont-Valérien était très pénitente. Ils ne mangeaient que des légumes ; ils travaillaient eux-mêmes à la terre ou à faire des bas au métier. Leur habit était pauvre, grossier et rude. Le silence y était presque continuel. Ils priaient beaucoup, le jour et la nuit, pour eux-mêmes et pour tant d'ingrats qui n'ont jamais un souvenir de Dieu, ni un sentiment de reconnaissance à son endroit pour les bienfaits dont il les comble...

Ces vénérables Ermites étaient trop religieux, et leurs œuvres trop saintes, pour que nos révolutions, toujours acharnées contre Dieu, la Religion et ses ministres, les épargnassent. Au lieu des hommes de prière qui étaient la sauvegarde de la Capitale, et à la place de l'Ermitage et des trois Croix qui dominaient la cime de la sainte montagne, on y construisit un fort et on y posa superbement des canons, qui, par l'effet d'un châtement bien mérité du Ciel, ne protégèrent pas la Capitale de la France contre les bombardements prussiens et les horreurs incroyables d'un siège long et dur, qui décima étrangement la population parisienne. *Utinam saperent !...*



Serviteurs de Dieu qui habitaient cette sainte montagne étaient pour lui de vrais amis. Il se trouvait en communications intimes avec le vénérable supérieur, Hubert Charpentier (1), dont la célébrité dans le monde catholique était bien méritée par ses étonnantes austérités, sa piété vive, son zèle universel et par toutes ses grandes œuvres. Au fond, le saint abbé Bourdoise et le vénéré Charpentier, quoique par des voies diverses, poursuivaient un but commun : faire reflourir la piété chrétienne et ecclésiast-

(1) Charpentier (Hubert), licencié de Sorbonne, naquit en 1565, à Coulommiers, au diocèse de Meaux. Après avoir reçu une éducation chrétienne de parents vertueux, il se consacra à Dieu et au service de l'Eglise et reçut les ordres sacrés avec une angélique piété.

Il s'efforça de répondre à la grâce, et se rendit très recommandable par plusieurs établissements ecclésiastiques : Le premier est le pèlerinage célèbre de Notre-Dame de Garaison, au pied des Pyrénées, dans le diocèse d'Auch; le second est celui des Missionnaires de Notre-Dame de Bétharam, au bas d'une montagne appelée le Calvaire, dans l'évêché de Lescar; le troisième, plus connu que les deux premiers, est la Congrégation des Prêtres du Calvaire, sur le Mont-Valérien, près Paris, sous l'invocation de *Jésus-Christ Crucifié*.

Cette Congrégation devait être composée de treize Prêtres, dont l'abbé Charpentier fut le premier supérieur. En 1666, les Curés de Paris s'y firent affilier, et c'est depuis cette époque que l'usage s'établit que les paroissiens de la Capitale allaient en pèlerinage, deux fois tous les ans, au Mont-Valérien, dans les jours spécialement consacrés au culte de la Sainte-Croix de Notre-Seigneur. On dit que le pieux Fondateur était l'ami intime de l'abbé de Saint-Cyran, et avait des relations suivies avec les Solitaires de Port-Royal : ce serait à prouver. En tout cas, il pouvait communiquer avec Port-Royal, comme l'ont fait Fénelon, saint François de Sales, Bourdoise, Bossuet et tant d'autres, sans rien perdre de son attachement à l'Eglise Romaine. Ce grand Serviteur de Dieu mourut à Paris, le 10 décembre 1650, en odeur de sainteté.

Son précieux corps ayant été exhumé, il y a quelques années, fut trouvé parfaitement conservé, ce qui accrut singulièrement la dévotion des fidèles au lieu de sa sépulture.

tique. Quoique grand ami du silence et de la retraite intérieure, le saint Réformateur estimait, ainsi que le bienheureux Gerson (1), que les conférences ou entretiens pieux avec des hommes saints servaient beaucoup à entretenir l'esprit de ferveur et de zèle au service de Dieu, quand ils roulaient sur des sujets chrétiens, « ce qui, disait-il, devrait être l'occupation ordinaire surtout des Clercs ».

A peine savait-on dans Paris que le saint Réformateur était arrivé de Liancourt, que tous ses amis, parmi lesquels plusieurs de marque et de distinction, lui en exprimèrent leur joie, et le bonheur qu'ils auraient désormais de le posséder parmi eux. Il y en eut même un qui, pour témoigner son contentement et sa reconnaissance de savoir que la grande Cité possédait de nouveau ce précieux trésor (2), ce saint Prêtre, d'une vertu incomparable, qu'on avait si fort appréhendé de perdre dans le diocèse de Beauvais, donna pour les écoles des pauvres de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet cinq cent livres à Messieurs de la Communauté; d'autres lui offrirent diverses positions, honorables autant que favorables à l'exercice de son zèle; des évêques même le demandèrent pour leurs diocèses. Mais son dessein bien arrêté, motivé sans doute aussi par sa faiblesse et le mauvais état de sa santé, était de ne plus rien entreprendre qui l'obligeât de quitter, pour un temps considérable, sa Communauté et son Séminaire, dont il avait été si longtemps absent par ordre de la divine Providence, et qui, pendant son absence, avaient souffert quelque diminution dans la ferveur et la discipline. Il

(1) *Imitat. de Jésus-Christ*, liv. 1, chap. 10.

(2) Expression de l'abbé Bouchart.



jugea avec sagesse qu'il devait, avant tout, y mettre un ordre absolument nécessaire pour le progrès des études comme pour la perfection des particuliers; il insista beaucoup sur le silence et l'oraison, comme les plus efficaces moyens de sainteté et de félicité, surtout pour les Ecclésiastiques.

Si la joie de retrouver leur vénéré Fondateur fut grande à Saint-Nicolas, le regret de le perdre ne fut pas moindre à Liancourt. Depuis dix ans qu'il y était, on s'était accoutumé à le voir et à l'entendre; le peuple se rappelait avec émotion tout le bien qu'il avait fait dans la Paroisse, et, plus tard, quoiqu'on eût beaucoup vanté les nouveaux Prêtres qui y étaient envoyés (car la place de l'Apôtre Réformateur fut à l'instant remplie par d'autres Ecclésiastiques), on ne pouvait que regretter beaucoup le saint abbé Bourdoise. Mais, comme ces Messieurs ne voulaient pas dépendre de M. le Curé, ils vivaient en leur manière, avec aussi peu d'édification pour la Paroisse, qu'ils prétendaient conduire selon les règles de cette morale sévère, dont ils faisaient ostentation, qu'on y avait auparavant remarqué de bons exemples et de règles sages et douces, pendant que Bourdoise y demeurait, vivant, lui-même, dans un esprit de dépendance et de soumission. C'est ce que M. de Nully déplorait souvent dans les lettres qu'il écrivait à ce digne Apôtre, et à ses disciples de Saint-Nicolas, où il épanchait son âme désolée, afin de trouver quelque lénitif et quelque soulagement à sa douleur. « Le bon père Bourdoise, disait-il, ne faisant rien que sous la dépendance du Pasteur, le Ciel bénissait ses travaux et faisait incessamment pour lui des miracles dans l'ordre de la grâce; les autres, vivant sans règle et à leur guise, vont de mal en pis, et détruisent l'œuvre de Dieu, bien loin de la perfectionner. »

Il n'est pas hors de propos de montrer, par les propres paroles de l'Apôtre du Clergé, avec combien de bonheur il se glorifiait d'être sous la juridiction des Curés. « Autant, disait-il, que la voix est voisine du verbe qu'elle énonce, autant les Prêtres de Paroisse, pour travailler utilement au salut des âmes, doivent-ils être unis à Messieurs les Curés. Oh ! si Messieurs les Prêtres connaissaient l'honneur que Dieu leur fait de les employer humblement, sous la conduite et par les ordres de Messieurs les Curés, à l'instruction et à l'éducation des fidèles dans leurs Paroisses ! et si sa divine Majesté leur dessillait les yeux, je suis sûr qu'ils préféreraient ces emplois à une infinité d'autres beaucoup plus éclatants ; et l'on verrait bientôt la face des choses changée.

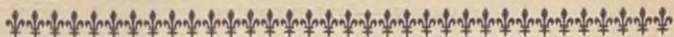
« Les pauvres peuples, hélas ! meurent de faim et périssent par milliers, parce que Messieurs les Ecclésiastiques qui passent pour les plus doctes et les plus vertueux, qui seuls seraient capables de leur distribuer cette nourriture divine, abandonnent leurs Paroisses, vrais domiciles des fidèles, les uns pour se jeter en des couvents où les peuples n'ont point d'accès, les autres se tenant à l'écart, pour ne faire que ce qui leur plaît. Certainement, comme l'enfant, pour venir heureusement sur la terre, a besoin d'une sage-femme qui le reçoive entre ses bras, au sortir du sein de sa mère ; ainsi le Chrétien a besoin d'un excellent Prêtre de Paroisse, presque aussitôt qu'il naît dans l'Eglise, pour l'élever, le nourrir, le soutenir dans ses faiblesses, et lui rendre tous les soins et les services d'une mère spirituelle, jusqu'à ce que, sortant de cette vie, il entre dans l'état bienheureux de la gloire. Car, si les Pasteurs sont les pères de famille, s'employant aux grandes affaires qui regardent le gros de leurs Paroisses, les habitués sont les nourrices et les mères de leurs pa-



roissiens, pour les élever peu à peu à la vertu, et les conduire jusqu'à la perfection du Christianisme. »

Voilà donc quel fut, à la fin, le pénible état de cette maison de Liancourt. Après avoir fleuri, avec beaucoup de gloire, pendant huit années, après avoir été ruinée par les soldats, en ce temps de guerre, et s'être relevée depuis par les soins infatigables de son saint Fondateur, elle tomba enfin entre les mains de gens plus propres à donner des règles qu'à les pratiquer eux-mêmes ; elle a manqué tout à fait, avec les beaux projets de ces nouveaux réformateurs, qui se sont évanouis comme la fumée. Et l'église de Liancourt, autrefois si distinguée par ses saintes pratiques, devint, en peu d'années, semblable aux autres, quand Celui qui l'avait formée n'y était plus.





## CHAPITRE X

Bourdoise, rendu à lui-même, utilise et sanctifie son repos. — Les Messieurs de Port-Royal et la soutanelle. — Prudence avec laquelle le Serviteur de Dieu communique avec eux. — Il s'exprime nettement sur les disputes du temps. — Combien et comment il honorait Marie. — De quelle manière il a contribué à l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. — Il refuse l'entrée du jardin de la Communauté à une demoiselle. — Règle de conduite qu'il donne aux Confesseurs et aux Directeurs, dans leurs rapports avec leurs pénitentes.

LES bien-aimés disciples du Serviteur de Dieu lui avaient laissé pour sa retraite le choix de la Communauté de Saint-Nicolas et de celle de Villejuif, qui possédait aussi un Séminaire bien réglé. De son côté, M. le Curé de Saint-Jean-en-Grève lui avait écrit et même, dit-on, était allé exprès à Liancourt le chercher pour le loger dans sa propre demeure, car Bourdoise était vieux et maladif. D'autres, de ses bons amis, en Notre-Seigneur et son Immaculée Mère, lui eussent fourni de grandes ressources. « Tout cela est bon, répondait le Pauvre de Jésus-Christ, mais Saint-Nicolas est une Communauté. » Cette Communauté lui était bien chère. Aussi l'eût-il préférée à la possession d'un empire et à tout l'or du Pérou.

On ne s'étonnera point d'une semblable prédilection du saint Fondateur ; il avait établi, fait prospérer et dirigé cette Communauté et le Séminaire qui en dépendait, au prix de tant de prières, de fatigues et de larmes !



C'était son petit nid, et il n'ambitionnait que d'y finir sa carrière; il disait, volontiers, comme le Patriarche de l'Idumée: « Ah! fasse le ciel, que je meure dans dans mon nid (1)! »

Le saint Vieillard, étant désormais fixé au milieu de ses chères Confrères et disciples, s'appliqua, plus que jamais, à l'instruction des jeunes Clercs et à sa propre sanctification. Il se trouvait, alternativement, tantôt à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et tantôt à Villejuif, où il jouissait d'une retraite plus assurée, pour vaquer à la méditation des Livres saints et à la contemplation divine avec plus de liberté. Ces divins exercices étaient le seul charme de son angélique vie. Par la même occasion, il pouvait raviver un peu sa frêle santé, au contact de l'air qui y est très pur. Comme un zèle très ardent, mais immense presque à l'infini, remplissait son âme généreuse, ce temps de repos devait être, néanmoins, trop souvent interrompu par plusieurs visites de charité, ou de convenance, qu'il faisait à Paris, tantôt à Saint-Sulpice, pour être témoin de la piété des Séminaristes et les exhorter à s'avancer toujours plus dans l'esprit de leur sainte vocation; tantôt à Saint-Magloire, pour y revoir plusieurs de ses amis, en Notre-Seigneur, chez les Prêtres de l'Oratoire; et tantôt à Sainte-Geneviève, pour animer à la perfection religieuse les novices de cette célèbre abbaye. Partout il était aimé comme un père et écouté comme un maître.

Bien que son grand âge et ses infirmités lui rendaient la marche pénible, souvent ses pieux amis le priaient de les honorer de sa présence et de ses entretiens, à leur table. Le saint Prêtre acceptait difficilement: alors, il

(1) Job. xxix, 18.

mangeait si peu, que tout le temps du repas se passait en entretiens spirituels. Il allait toujours à table avec regret, appelant ce tribut que nous sommes forcés de payer, chaque jour, à la nature, « une taille tyrannique et la torture d'un vrai chrétien ». Quoique d'un caractère assez original, l'Homme de Dieu ne faisait pas difficulté de manger même chez des laïques, quand il espérait que Dieu en tirerait sa gloire : c'est ce qu'il fit en plusieurs rencontres, pour opérer l'union des membres de certaines familles divisées. En général, d'après ses principes, un Curé pouvait manger chez ses paroissiens à ces conditions :

« Que ce soit très rarement, et pour un sujet légitime, comme pour réconcilier des ennemis, consoler une famille affligée et semblables ;

« Que le repas soit frugal, comme si ces paroissiens avaient un Ange du Paradis à traiter, comme autrefois Abraham traita les trois Anges qui s'apparurent à lui ;

« Que ces festins soient sans obligation de retour, car quelque réputation qu'un Pasteur puisse avoir acquise dans l'esprit des peuples, il ne doit jamais s'abaisser jusqu'à se rendre trop familier avec les séculiers ;

« Que si quelquefois la nécessité ou la bienséance demandent que les Ecclésiastiques donnent à manger à des séculiers par manière de festin, il le faut faire si rarement que cela n'arrive presque jamais ;

« Que l'on assaisonne ces repas de quelque bon discours qui émousse la pointe de la sensualité et qui édifie la compagnie, comme nous voyons que Notre-Seigneur le pratiquait en ces rencontres ;

« Que l'on ne souffre pas que Dieu y soit offensé par des railleries, des médisances, des paroles trop libres et autres insolences ; mais que l'on fasse en sorte que tout



s'y passe dans la retenue et la modestie chrétienne ».

A cette époque, le pieux Réformateur écrivit à des Prêtres de Port-Royal, dont, on l'a vu ailleurs, il était loin de partager tous les sentiments : « Ces Messieurs, disait-il, favorisent les soutanelles par leur pratique. M. de Singlin, étant venu à Liancourt au mois d'août dernier, fut obligé d'emprunter la soutane d'une personne de sa compagnie pour dire la Messe ; il fit ensuite demander à dîner avec la Communauté. On lui dit qu'il serait le bienvenu, pourvu qu'il fût en soutane, et il n'y vint pas. Il se présenta vers le soir avec un Curé de la ville de Beauvais, et demanda à souper, et on les refusa, parce qu'ils étaient en soutanelles ». Le Serviteur de Dieu était satisfait de pouvoir excepter de la règle générale l'abbé de Saci, « cet humble Prêtre de Jésus-Christ, éloigné de toute ambition, et grand amateur de la solitude », comme s'exprime Dom Calmet (1), le plus pieux et le meilleur

(1) *Bibliothèque sacrée*, part. 1. — Dom Augustin Calmet, l'un des savants les plus laborieux et les plus pieux de l'Ordre de Saint-Benoît, jouit, à bon droit, d'une très grande autorité. Il est un écrivain désintéressé et tout à fait impartial dans cette appréciation de l'abbé de Saci, « dont la Bible et les Commentaires sont connus de tout le monde », comme il s'exprime encore (*Ibid.*), et dont il a lui-même, comme il l'avoue avec reconnaissance, employé la traduction dans le Commentaire littéral sur la Bible, qu'il a donné au public, en 9 volumes grand in-folio et en 26 vol. in-4.

Dom Calmet, génie tout biblique, comme le fut, au degré le plus excellent, l'abbé de Saci, est né à Mesnil-la-Horgue, près de Commercy en Lorraine, en 1672. De bonne heure il fit paraître, avec de fortes inclinations pour la vertu, de grandes dispositions pour les langues orientales.

Après avoir enseigné la philosophie et la théologie avec éclat à ses jeunes confrères de la Congrégation de Saint-Vannes, dans l'abbaye de Moyenmoutier, où il avait pris l'habit bénédictin, il fut envoyé, en 1704, à l'abbaye de Munster, en qualité de Sous-Prieur. Il y forma une académie de douze Religieux, uniquement occupés à l'étude et à la méditation des Livres-Saints ; ce fut là

chrétien de Port-Royal. Ce sage Abbé portait constamment la soutane, et même la baisait dévotement, avec une profonde vénération, lorsqu'il s'en revêtait. Bourdoise

qu'il composa, en partie, ses grands et doctes Commentaires. Dom Mabillon et le célèbre Duguet l'ayant déterminé à les publier en français, plutôt qu'en latin, l'humble Calmet suivit ce conseil. Sa Congrégation récompensa ses travaux en le nommant abbé de Saint-Léopold de Nancy, en 1726, et ensuite de Sénones, en 1729.

Il mourut saintement en cette dernière abbaye, en 1757, âgé de 86 ans.

Ses vertus ne le cédaient point à ses lumières. Benoît XIII lui avait offert, pour honorer son grand mérite, un évêché *in partibus*, que son humilité ne lui permit pas d'accepter. Il avait du savoir sans morgue, chose rare, et de la piété sans rigorisme, chose difficile ! Son caractère était plein de charme et de bonté. (Cf. sa VIE, par Dom Frangé, son neveu, in-8 ; son *Eloge histor.* par L. Maggiolo, in-8.)

Nous ne relaterons pas le grand nombre d'ouvrages publiés par ce savant laborieux. On peut en voir le détail dans Moréri, Michaud, Feller, Hoeffer, et surtout le dominicain Richard, Rohrbacher et autres historiens, mais nous rappellerons son *Commentaire sur toute la Bible*, le digne pendant de celui de l'abbé de Sacy ; deux ouvrages dont on n'a rien fait, depuis, en ce genre, qui dépasse leur incontestable mérite, et qu'on pourrait fort avantageusement fondre et publier en un seul corps d'ouvrage ; son grand *Dictionnaire de la Bible*, en quatre in-folio, avec nombreuses planches, ou quatre in-4 sans planches. Cet ouvrage contient sa Bibliothèque sacrée, de grande valeur, que le reviseur de l'édition publiée par M. Migne a eu le grand tort de retrancher. Ce *Dictionnaire* a été, ainsi que le *Commentaire de la Bible*, traduit en latin par Mansi, évêque de Lucques. — Signalons, en outre, du même Bénédictin, son *Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît*, in-4 ; un chef-d'œuvre d'érudition et de piété. — Enfin, nous avons de Dom Calmet une *Histoire universelle, sacrée et profane*, en 17 vol. in-4, qui, si elle n'a point le clinquant de celle de M\*\*\*, offre un ensemble de faits nombreux, bien groupés et bien développés ; elle dénote, dans son auteur, un homme de grand talent, de profond savoir, d'une sincère modestie, et surtout d'une impartialité complète, la première des qualités pour un ouvrage de ce genre, et qui se montre trop absente de l'*Histoire sus-désignée*.



l'aimait surtout pour sa sincérité et sa modestie.

Il importe d'insister sur la prudence du saint Homme, qui, s'il communiquait avec ces Messieurs de Port-Royal, ne voulut néanmoins jamais prendre part aux disputes qui les divisaient avec les Jésuites, et moins encore approuver leurs opinions nouvelles. « Pour ce qui regarde les questions contentieuses, dit-il en une certaine circonstance, où on l'avait mêlé dans une question, à son insu, ce n'est pas à Adrien Bourdoise d'en juger : c'est à lui de croire ce que sa mère la sainte Eglise aura déterminé, elle qui seule a droit d'en juger, et non pas des particuliers. La dispute est louable entre les partis, quand la charité n'y est pas blessée, mais le jugement doit être réservé à celui qui a le droit d'en juger. »

Il avait écrit, vers ce temps-là, une lettre à ses Confrères de Saint-Nicolas, sur le même sujet, où il s'exprime avec précision. Elle a pour titre : « Qui vive ! » et commence ainsi :

« Messieurs, me voici à la veille d'aller me retirer à Villejuif, selon qu'il vous a plu de votre grâce et charité me l'accorder et permettre, et vu les contentions de ce siècle, où d'abord on demande, comme à l'armée : « Qui vive ! » j'ai pensé être obligé de vous bien éclairer de qui je suis, avant que d'arriver à Villejuif, afin d'ôter tout soupçon et défiance. Vous savez qu'Adrien Bourdoise n'est pas lettré, et qu'il est connu pour tel. Vous savez que Messieurs les doctes et docteurs sont empêchés sur les matières contentieuses. Cela posé, ce n'est point à Adrien Bourdoise de s'en mêler, lui qui n'est pas lettré. Adrien Bourdoise estime que les parties ont droit de disputer et de soutenir leurs opinions, la charité y étant gardée, plutôt dans l'École que dans les prédications. Quant au jugement, il doit être réservé à celui

qui a droit de juger. Ce juge du fait en question est la sainte Eglise, notre Mère. Que si Adrien Bourdoise se mêle de blâmer ce que l'Eglise n'a pas déterminé, Adrien Bourdoise a tort, s'attribuant un droit de juger qu'il n'a pas. Adrien Bourdoise étant enfant de l'Eglise, c'est à lui de suivre ce que l'Eglise, sa Mère, aura déterminé, en temps et lieu. Quant à la rudesse d'Adrien Bourdoise du refus ou délai de l'absolution, et en ce qui regarde la vocation à la Cléricature, cela ne le rend pas d'un parti contre l'autre, vu qu'il en est en possession, comme vous le savez, il y a plus de trente ans. C'était avant que les contestations de ce siècle fussent nées. *Sat superque.*

« BOURDOISE, pécheur. »

Si les premiers agitateurs des deux partis avaient eu, dans des questions aussi brûlantes, l'humilité, le bon sens et la discrétion du saint abbé Bourdoise; qu'ils eussent tout d'abord déferé la cause au Saint-Siège, l'oracle du Saint-Esprit, pour se soumettre à ses décisions, au lieu de s'invectiver par un zèle intempestif et avec une audace sans mesure, ils auraient simplifié la question et épargné à l'Eglise bien des tristesses, au monde bien des scandales, et à eux-mêmes bien des désagréments.

Plus sage, parce qu'il était plus chrétien, et moins esclave de la science superbe, le vertueux Vieillard consacrait au culte divin, à l'édification de l'Eglise et à sa propre sanctification, les moindres parcelles de son temps que, selon l'avis du Saint-Esprit, il ménagait avec le plus grand soin (1). Ses délices, au sein même

(1) *Fili, conserva tempus.* Eccli. iv, 23.



des plus pénibles afflictions, étaient de réunir les puissances de son âme en la sainteté de Dieu (1), par le saint exercice de l'oraison et par des pratiques réglées, autant que possible, de sa tendre dévotion, tantôt au pied des Autels, ou de son Crucifix, tantôt dans les sanctuaires consacrés à Marie, la douce Reine des Anges.

C'est à l'ombre salutaire de l'image de cette aimable Mère qu'il aimait à se refaire de ses fatigues, à se consoler des tracasseries que l'enfer suscitait à ses œuvres, et à prier pour le plein succès de la Réformation Chrétienne et Cléricale. Comme tous les Saints, ce grand caractère, ce noble et sublime génie, savait ce que vaut à l'homme faible, pécheur et environné de misères, le cœur tendre et compatissant d'une mère, d'une mère telle que l'est Marie, à la fois Mère de Dieu et Mère des hommes. Aussi, et son histoire le redit souvent, aimait-il à visiter ses sanctuaires vénérés, et à lui confier avec une tendresse toute filiale ses moindres entreprises, passant de longs moments à ses pieds bénis.

Il était heureux, le saint Abbé, quand ses loisirs si rares en sa vie, ou ses voyages si nombreux, lui permettaient de se transporter à quelques-uns de ces lieux célèbres, où la divine Mère du Rédempteur reçoit plus particulièrement les hommages des chrétiens. Et quel est le sanctuaire de Marie, dans les diocèses de Chartres, de Beauvais, de Noyon, de Senlis, de Rouen, de Versailles, de Meaux, de Laon, pour ne parler que de ceux-là, qui n'ont pas été visités par l'Homme apostolique ?

Le diocèse de Paris, sous ce rapport, offrait à sa vive piété un aliment presque quotidien. Elles sont nombreuses les Vierges miraculeuses de la grande Cité et des

(1) Eccli. xxx, 24.

environs ! Ici c'était Notre-Dame-des-Grès, ou Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance, devant laquelle saint François de Sales, le pieux et intime ami du saint Abbé Bourdoise, obtint la délivrance d'une cruelle tentation de désespoir (1) ; à Saint-Maur-les-Fossés, c'était Notre-Dame-des-Miracles, où il retrouvait encore de nombreux témoignages de la piété des fidèles ; ailleurs, c'était Notre-Dame de Boulogne, pèlerinage aussi très fréquenté à l'époque de notre pieux Serviteur de Marie. C'était Notre-Dame de Donfront, dans la vallée de l'Orge, ou Notre-Dame-de-la-Garde, ou encore Notre-Dame de Pontoise, au diocèse de Versailles, tous lieux fort célèbres par la dévotion des fidèles et par les miracles de la miséricordieuse intervention de Marie. La Vierge de Pontoise, principalement, était signalée par les grandes merveilles que la divine Bonté opérait à sa gloire dans son béni Sanctuaire, telles que des enfants morts ressuscités devant sa douce image, faits irrécusables et dont, au rapport du saint Curé de Saint-Sulpice (2), le célèbre docteur Duval, premier professeur de Sorbonne, et Jacques Charton, grand pénitencier de Paris, furent les heureux témoins.

Il y a plus, c'est qu'à cette époque, pendant les premiers mois de l'année 1638, la résurrection de trois enfants aux pieds de Notre-Dame, et surtout l'apparition en chaire du père Lefébure, grand chrétien de Saint-François, qui arriva à Pontoise le mois d'avril suivant,

(1) Cette Madone est conservée avec vénération chez les Religieuses hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, à Paris. — Voyez *l'Histoire de la Statue Mirac. de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance*, 1 vol. in-12.

(2) M. Hamon, *Hist. du Culte de la sainte Vierge en France* ; prov. de Paris.



avaient produit une sensation extraordinaire dans les environs et même par toute la France. Ce Religieux, cordelier, avait été ressuscité de la même manière que ces enfants, le 8 avril 1580, c'est-à-dire cinquante et un ans auparavant. Jaloux de témoigner sa reconnaissance à Marie très sainte, il prêcha pendant plusieurs jours sur la puissance, la sagesse et la bonté de sa céleste protectrice, se présentant, lui-même, comme preuve vivante de ses discours, puisqu'il était redevable de l'existence à cette auguste Mère de Dieu. On peut concevoir l'effet prodigieux que produisit un tel orateur, aux accents pathétiques, à l'âme brûlante d'éloquence et d'amour, comme s'exprime encore le vénéré Curé de Saint-Sulpice.

Comment le pieux, le céleste, le divin Bourdoise, dont le cœur était si excellemment embrasé d'amour pour la bonne Mère, ne se serait-il pas empressé de paraître à la tête de ce grand mouvement de dévotion envers cette sublime Créature, uniquement privilégiée ?

Bourdoise, ah ! il voyait partout le beau, et grand, et saint Nom de Marie écrit en caractères de feu, et son âme séraphique palpait de joie, d'amour et de tendresse, pour sa tendre Mère des Cieux. Sans doute qu'en contemplant l'Univers dans ses nombreuses et lointaines pérégrinations, il devait dire à cette aimable Reine ce que le Roi-prophète disait à Dieu : « Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends aux enfers, vous y êtes, et si j'emprunte les ailes de l'aurore pour aller jusqu'aux extrémités du monde, je vous y trouve encore (1) » par votre protection.

Souvent il élevait ses regards intérieurs vers les

(1) Ps. cxxxviii, 8, 9.

Montagnes célestes (1), et, au-dessous du trône de l'adorable Trinité, mais bien au-dessus des trônes de tous les élus, il apercevait la Reine du Ciel, dont le prophète David exalte l'élévation et la magnificence, à la droite du Roi des siècles (2); ensuite il voyait les Anges et les Saints se prosterner à ses pieds bénis, et il s'unissait à eux pour célébrer ses grandeurs inénarrables. Si le souvenir de cette Mère du bel amour, de la chaste crainte, de la connaissance de Dieu et de la sainte Espérance (3), est toujours vivant dans le Ciel, il était incessamment vivant aussi dans l'esprit et dans le cœur de l'admirable Bourdoise. Les métaux, les plantes, les fleurs, tout ce qu'il apercevait sur la terre, semblaient lui dire : Serviteur de Marie, unis-toi à notre concert pour chanter Celle que « toutes les générations doivent acclamer Bienheureuse (4) ».

Et le cœur de Bourdoise (car le cœur du chrétien est chanter (5)), chantait Marie, son amour et son espérance, après Jésus. Il chantait, tantôt en récitant le chapelet, ou le Petit-Office de la Vierge, précieux souvenir d'enfance, tantôt en répétant ces incomparables louanges que le séraphique saint Bonaventure nous a léguées dans son merveilleux Psautier, ou des Hymnes que l'Eglise sainte consacre à sa douce et chaste mémoire. C'est que le grand Réformateur de la piété chrétienne et cléricale

(1) Ps. cxx, 1.

(2) Ps. xl, 10.

(3) Ecclés. xxiv, 24.

(4) Luc. v, 8.

(5) Voyez le Traité du vénérable Gerson : *De Canticordo*, ou *De la Musique de l'Âme*, in-fol., édit. Dupin, tom. III. Ce saint Docteur semble s'être inspiré de saint Paul, qui recommande aux fidèles de chanter au Seigneur des Psaumes et des Cantiques du fond de leurs cœurs. (Ephes. v, 19; — Coloss. III, 16.)



était aussi un grand, un fidèle, un illustre et dévoué serviteur de Marie !

Bourdoise, qui aimait la bienheureuse Mère de Dieu, ne pouvait négliger le service de son adorable Fils ; ce zèle dont il brûlait pour faire rendre à Jésus-Christ les hommages qui lui sont dus de la part des fidèles dans son Sacrement (1), était bien connu de la plupart des Evêques de France. Celui de Langres, Sébastien Jamet (2), désireux de contribuer, de tout son pouvoir, à l'accroissement du règne de Dieu dans les âmes, suivant les principes et les mœurs de notre Bourdoise, avec lequel il était uni d'amitié, en Notre-Seigneur, avait déjà formé, depuis

(1) Voyez : Livre II, chap. IV de cet ouvrage.

(2) Un Evêque qui s'est montré le premier promoteur de l'œuvre admirable de l'Adoration Perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, mérite bien qu'on s'étende quelque peu sur sa grande carrière. On nous l'accordera volontiers, ne serait-ce que par considération, et amour pour notre bon Seigneur Jésus-Christ, tant outragé, parce qu'il est méconnu dans son Sacrement, gage extrêmement précieux de son excessive tendresse pour les hommes.

Sébastien Jamet est né en 1585, un an après Bourdoise. Son père fut successivement cordonnier, valet de garde-robe de Henri III, et grâce à un talent extraordinaire pour l'intrigue et à une rare aptitude aux affaires, confident de Henri IV et conseiller de Marie de Médicis. Il mourut avec la réputation d'un célèbre financier, mais, paraît-il, dans les plus saintes dispositions. Car le grand Arnault, qui l'assistait dans ses derniers moments, raconte qu'il expira en de tels sentiments de piété et une telle tranquillité d'esprit, qu'il eut la consolation de croire que Dieu lui avait fait miséricorde. Sans doute que Dieu aura eu pitié de lui, en considération du fils prédestiné qu'il avait donné à son Eglise.

On ne sait rien de particulier sur l'enfance et la jeunesse de Sébastien Jamet. On sait seulement qu'il avait embrassé l'Etat ecclésiastique, non par vocation, mais selon la coutume des grandes maisons où l'on faisait prendre aux cadets le parti de l'Eglise. Il se laissa emporter par le torrent du siècle, sans scandale néanmoins ; il sut éviter les excès qui déshonorent. Nouvel Augustin, il pleura toute sa vie ses égarements.

Il était abbé de Juilly, au diocèse de Meaux, et de Saint-Vin-

longtemps le projet d'une Congrégation, religieuse dont la fonction principale serait d'adorer perpétuellement le Très-Saint-Sacrement et de lui faire réparation pour les outrages des pécheurs. Mais, comme il se proposait d'y faire entrer principalement les personnes de la Cour, il voulait que ses religieuses fussent magnifiquement vê-

cent de Senlis, lorsqu'il fut nommé évêque de Langres. « Il semble, dit un chroniqueur du temps, qu'il était suscité par la Providence pour la consolation et le soulagement du peuple Langrois, dans les temps malheureux où tous les fléaux s'étaient accumulés sur le diocèse. »

En effet, marchant sur les traces de son prédécesseur, M. Charles d'Escars, il s'appliqua avec zèle à la réformation chrétienne et ecclésiastique de son diocèse. Il fit beaucoup pour l'établissement ou la réformation de divers Monastères et Communautés, comme, par exemple, des Jésuites, des Feuillantes, des Carmélitines, Ursulines, etc. Il fonda aussi un grand Séminaire l'an 1620, avec le concours de Bérulle, et dont il confia la direction à ses disciples, Bourdoise, qui ne fut pas tout à fait étranger à cet établissement, dont il l'avait entretenu longtemps auparavant, n'ayant pas de Prêtres suffisants.

Comme il était aussi en intime amitié avec saint François de Sales, après la mort de ce grand évêque, l'abbaye de Port-Royal passa de la direction du Saint sous la sienne. Enfin, pour adoucir les peines de la disette, il prodigua tous les secours temporels possibles aux pauvres, qui avaient recours à sa grande charité; il sacrifia toute son argenterie, et même celle de sa chapelle en leur faveur. « Le bien des Evêques, disait-il, est aux pauvres, et nous n'en sommes que les administrateurs. » Bientôt la peste sévit avec force dans son diocèse, et c'est alors surtout que le zèle et la charité du saint Prêlat devinrent héroïques et généreux. Personne n'était exclu de sa tendresse et de sa sollicitude.

Ce grand Serviteur de Dieu priaït continuellement et même consacrait à cet exercice angélique la meilleure partie des nuits. Il traitait son corps avec une dureté incroyable et expiait les fautes de sa jeunesse par la pénitence la plus rigoureuse. Il mourut en saint, le jour de la Purification de la Bienheureuse Vierge, 1655.

M. J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont, qui a donné des ouvrages remarquables au public, a recueilli ses lettres, qu'il a fait précéder d'une exquise biographie de M. Jamet, qui nous a été fort utile.



tues, polies, agréables, etc., toutes choses incompatibles avec l'esprit d'un Ordre religieux, et qu'on ne pouvait approuver. Quelques conjonctures lui firent obtenir des lettres patentes, que le Parlement enregistra.

Il se forma même une Communauté, dans le voisinage du Louvre ; heureusement on ne s'empressa point à l'enrichir, et comme il lui aurait fallu de grands biens, les donations qu'on lui avait faites furent transportées à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, où, par cette raison, l'on y introduisit, en 1647, l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. On prit aussi le suspensoire blanc avec la croix d'écarlate, qui était une partie de l'habit que l'Evêque de Langres avait destiné aux filles de son Institut.

Quelque temps après, survinrent les troubles de Paris, et la reine Anne d'Autriche (1) fit vœu de fonder une maison religieuse où l'on adorerait perpétuellement le Très-Saint-Sacrement, en réparation des outrages qu'il recevrait pendant la guerre. Il y mit alors des Bénédictines de Rambervilliers en Lorraine, du nombre desquelles était la vénérable Mechtilde du Très-Saint-Sacrement, dont on a parlé ailleurs (2). A la persuasion de quelques

(1) Anne d'Autriche, reine de France, fille aînée de Philippe II, roi d'Espagne, épouse de Louis XIII, le 25 décembre 1615, et mère de Louis XIV, le 5 septembre 1638, eut la régence du royaume pendant la minorité de son fils. Elle fut accusée publiquement d'entretenir des relations avec les ennemis de l'Etat, mais à la fin son innocence triompha, et elle passa les dernières années de sa vie dans une paix suave. Elle fit bâtir la magnifique église du Val-de-Grâce, et mourut, dans le Seigneur, d'un cancer, en 1666, âgée de 64 ans. Anne d'Autriche était vertueuse, et parce qu'elle était vertueuse, elle se montra constamment, même à travers des difficultés de tous genres, digne fille, sœur, femme et mère du roi, en un mot Chrétienne.

(2) Liv. II, chap. IV.

dames qui les protégeaient et, surtout, par le conseil du saint archidiacre d'Evreux Boudon, qui n'était encore que laïque, elles formèrent une Congrégation pour l'Adoration perpétuelle.

Ces religieuses achetèrent une maison dans la rue Cassette, au faubourg Saint-Germain, à Paris, le 14 août 1652, et la Reine-Mère s'en étant déclaré la fondatrice, le Très-Saint-Sacrement y fut exposé, le 25 mars de l'année suivante. Leur église fut consacrée le même jour, 1659. Ce fut dans ce pieux asile que le saint archidiacre Boudon, qui affectionnait beaucoup cette maison, où Jésus-Christ était tant aimé et adoré, voulut dire sa première Messe (1). Ce fut lui qui encouragea et dirigea la sainte mère Mechtilde dans les contradictions qu'elle eut à éprouver, à l'origine de cet établissement (2).

Durant quelque temps donc, l'Homme apostolique avait choisi Villejuif pour sa demeure, afin de se recueillir en Dieu loin des tracas du monde, pour se préparer à l'éternité. Mais la bonne odeur de sa sainte Vie, l'éclat de ses grandes œuvres, sa renommée comme directeur des âmes, car on estimait qu'il était particulièrement éclairé de l'Esprit-Saint, lui attiraient une foule de visiteurs. Plein de charité et d'un zèle brûlant du salut

(1) Il fit le voyage de Paris, dit le cardinal Matthieu, parlant de Boudon, afin de passer ce jour heureux dans la Communauté de la mère Mechtilde, et de s'unir ainsi de plus près aux prières de ces saintes filles, dont l'unique occupation était d'adorer le Saint-Sacrement de l'autel. La mère Mechtilde le pria avec instance de les prêcher, ce jour-là, et de revenir encore, le lendemain, leur parler de Dieu. « Combien, lui écrivait-elle, je sens de joie dans mon cœur, au sujet des bénédictions que Dieu vous prépare. » *Vie nouv. de Henri-Marie Boudon*, part. 11<sup>e</sup>.

(2) Cf. *Hist. de la Ville de Paris*, tirée de Dom Lobineau, tome v, art. vi, pages 301 et suiv. — Collet, *Vie de Henri-Marie Boudon*, tome 1, liv. 1, année 1636. — Le cardinal Matthieu, ouvrage cité.



des hommes, il eût bien voulu suffire à tout, en se faisant à tous pour Jésus-Christ, à l'exemple de saint Paul (1). Toutefois, sa discrétion dut se signaler en diverses rencontres, et rappeler, avec le même Apôtre, que si « tout est permis, tout n'est pas (toujours) expédient (2). » On cite, de cent autres, de même genre, un trait frappant,

Une demoiselle de la paroisse de Saint-Nicolas, l'étant allé visiter à Villejuif, employa l'un des anciens de la Communauté pour demander à ce vertueux Prêtre de lui procurer l'honneur de le saluer, et la satisfaction de voir le jardin de la Maison. Bourdoise lui fit faire cette réponse : « Mademoiselle, j'ignore votre mérite, mais il ne fallait pas vous donner la peine de nous venir voir, n'ayant rien de particulier en quoi, par notre ministère, nous puissions vous rendre service pour le présent. Quant à la faveur que vous désirez, de voir le jardin de cette Communauté, je ne puis vous l'accorder. Car vous savez que si jamais la première de toutes les femmes n'avait mis le pied dans un jardin, nous ne serions pas où nous en sommes. » Cette demoiselle, qui était vertueuse, s'en retourna à Paris sans avoir vu le jardin ni parlé au Serviteur de Dieu, plus édifiée que mortifiée par les paroles de ce maître de la sainte Cléricature (3).

On savait combien souvent Bourdoise révélait ainsi, à tout propos, son caractère vraiment chrétien, mais en même temps singulièrement original ; on ne pouvait guère se formaliser en de semblables rencontres.

Du reste, cette manière d'agir, du grand Réformateur, était en tout conforme aux règles de l'Évangile et des

(1) I Cor. ix, 22.

(2) I Cor. xi, 12.

(3) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iii, chap. 10.

saints Canons. Si on veut connaître à fond toute sa pensée, sur cette question délicate et d'une extrême importance, on pourra en juger par la lettre suivante adressée à un Curé. Il y indique aux confesseurs et aux directeurs la conduite à tenir vis-à-vis des dévotes :

« Monsieur, entre les pièges que l'ennemi de notre salut dresse aux Prêtres, et spécialement à ceux qui ont plus de zèle et de piété, celui-là n'est pas des moindres, ni même des médiocres, de leur inspirer une inclination et une affectation extraordinaire d'ouïr les confessions des dévotes. Ce penchant est fondé sur le bien sensible et apparent, qui fait qu'on oublie le véritable et le solide qui consiste dans l'exécution de la volonté de Dieu, et la pratique des devoirs de son état et de sa condition : biens sans comparaison de plus grande conséquence pour un Ecclésiastique que n'est pas la conduite d'une dévote; direction que l'on embrasse cependant si fortement qu'on y emploie la meilleure partie de son esprit et de son temps. Je vous dirai donc tout simplement ce que je pense sur ce sujet ; savoir que les meilleures et les plus vertueuses doivent être d'autant plus suspectes au Directeur, que les vertus, qui les rendent plus recommandables, serviront de motifs plus engageants afin de s'attacher à elles d'une affection plus chrétienne en apparence et plus spirituelle, laquelle se changera bientôt en une liaison sensuelle, si l'on ne se tient sur ses gardes, pour rompre promptement la tendresse et la sensibilité que l'on pourrait avoir pour ces personnes. Car le démon, voyant quelque espérance de perdre un pauvre Confesseur, excitera d'autant plus cet homme à des affections particulières vers elles, qui lui sembleront toutes surnaturelles, afin qu'il ne puisse s'en apercevoir ; que ces dévotes en seront moins ingrates et plus portées



à lui donner des marques de leur reconnaissance. De là naîtront les occasions de se voir et de s'entretenir plus souvent des sujets de dévotion et de perdre, sous ce beau prétexte, son temps en des bagatelles et des niaiseries avec grand danger dans la suite de tomber, par ces entretiens familiers, en des crimes énormes. D'autant que cette familiarité s'augmentant de jour en jour, ce misérable Confesseur deviendra aussi le directeur du temporel de sa pénitente, encore davantage que de sa conscience, et s'abaissera jusqu'aux moindres affaires de son domestique comme ferait une servante. Et ce Confesseur qui, par vertu, ne voudra pas se mêler de son propre, en laissera réciproquement à sa dévote, laquelle par vertu, comme elle se l'imagine, l'acceptera volontiers afin de rendre quelque bon office à ce Confesseur, en devenant sa pourvoyeuse, pour faire à son égard tout ce qu'une mère pourrait raisonnablement faire pour son enfant.

« Ainsi, au milieu de ces soins réciproques, comme ces personnes confèrent familièrement ensemble, seules et longtemps, le démon, qui ne s'y endort pas, souffle le feu de la concupiscence, et parce que l'un et l'autre sont gens spirituels, ils ne manquent pas d'avoir bonne opinion d'eux-mêmes, et de ne rien craindre. D'ailleurs, ceux qui les voient ainsi se fréquenter ne s'en offensent pas facilement, parce qu'on estime qu'ils ne s'entretiennent que de piété, et eux-mêmes, dans la croyance qu'ils ont qu'on les tient pour vertueux, ne craignent pas qu'on fasse aucun mauvais jugement de leur conduite. Et parce qu'ils ne trouvent point encore assez de loisir pour leurs conférences, il faudra y employer même une partie du temps de la confession, que l'on fera, pour cet effet, deux ou trois fois la semaine. Ainsi

tout insensiblement, et sans qu'elles y fassent réflexion, ces personnes se lient d'un amour tout naturel qui succède au spirituel, et dans la suite le démon qui ne les avait tentées, au commencement, d'aucune liberté extérieure, et qui, par ce moyen, les avait rassurées dans la bonne opinion qu'elles avaient de leur vertu, et presque de leur impeccabilité, parce que de telles gens agissent comme si elles étaient impeccables, après les avoir embrasées au dedans, il prendra son temps et l'occasion qui lui paraîtra favorable, afin de faire passer au dehors ce feu caché depuis longtemps dans l'intérieur. Par ce moyen, et le Confesseur et la dévote s'exposent au danger de tomber dans un tel aveuglement, qu'ils en viendront peut-être jusqu'au scandale, comme l'on n'en voit que trop d'exemples.

« Mais c'est bien pis, si le Confesseur a contribué à la conversion de cette créature, en la retirant ou de l'hérésie ou du libertinage. Car si cette pénitente, voulant être dévote, se met sous la direction de ce même Confesseur, cet homme prendra, de là, occasion de lui parler d'autant plus souvent, qu'il verra qu'elle fera de jour en jour de nouveaux progrès dans la piété, afin de la cultiver et de la confirmer, de plus en plus, dans ses bonnes résolutions, comme elle, de son côté, cherchera tous les moyens de lui en marquer ses reconnaissances, et tout cela servira d'autant de lacets au démon, pour jeter dans leurs cœurs quelques semences de dérèglements et d'affection sensuelle. Que si cette dévote a mené, devant sa conversion, une vie licencieuse, le danger y sera beaucoup plus à craindre que si elle avait été seulement hérétique, d'autant que le feu n'étant point encore assez amorti, son affection spirituelle dégénérera aisément en sensualité, en se trouvant dans la fréquentation familière de ce Confesseur, qu'elle honore



et qu'elle admire spirituellement, à raison des bons offices qu'elle en a reçus et qu'elle en reçoit continuellement, et le Confesseur, se laissant pareillement tromper par ces amusements, se trouvera aussi bientôt dans un danger évident de tomber en toutes sortes de misères.

« Outre ces dévotes extraordinaires, il y en a d'autres communes et ordinaires qui, pour n'avoir pas été mondaines, ont presque toutes néanmoins la fragilité de leur sexe, étant naturellement curieuses, jalouses, babillardes et peu secrètes, qui prennent occasion, parce qu'elles n'aiment pas les compagnies séculières, mais la conversation de gens spirituels, qu'elles chérissent, chacun cherchant son semblable, de conférer de matières de dévotion avec leurs Directeurs, et, sous ce prétexte, elles lui font perdre son temps ; et souvent même le confessionnal leur est plutôt une occasion pour se décharger l'esprit que pour s'accuser. D'où il arrive que si ces dévotes sont en grand nombre, elles observeront avec jalousie celles qui auront plus d'accès auprès du Confesseur pour causer avec lui, quand elles demanderont à lui parler ; et, si on leur retranche du temps, elles se plaindront, et diront que, si c'eût été celle-ci ou celle-là, on lui en eût bien donné davantage.

« Ajoutez que si ce Confesseur aime à perdre son temps et à s'entretenir avec elles, il en trouvera mille occasions, sous couleur de piété, comme de leur faire faire des ornements d'Eglise, de raccommoder et blanchir le linge, et autres semblables. Et qui plus est, si entre celles-là le Confesseur en trouve quelques-unes dans le besoin, il ne manquera pas de l'assister, ou de lui procurer des aumônes ; et, en l'obligeant de la sorte, la pénitente ne s'approchera plus des sacrements que par le motif de l'intérêt.

« Voilà, Monsieur, les sources funestes du malheur de

tant de pauvres Confesseurs, qui ne se défient pas de leurs propres forces, qui ne veulent pas recevoir de bonne part les avis qu'un bon ami leur pourrait donner en de semblables occasions ; qui se familiarisent trop avec leurs pénitentes, ne se contentant pas de leur donner simplement le nécessaire.

« Quant à vous, Monsieur, vous devez tenir la main, autant que vous le pourrez, à ce que vos Confesseurs ne tombent pas dans aucune de ces misères, et après que vous y aurez fait votre devoir, vous devez croire que vous en êtes déchargé et devant Dieu et devant les hommes. Commencez donc par rompre doucement ces entrevues, ces conférences et ces visites actives et passives, puisque les meilleures ne valent pas grand'chose, y ayant beaucoup plus à perdre et pour le Confesseur et pour la pénitente qu'à gagner ; et la pratique de cet ancien proverbe ne vient pas mal en ce lieu : « Qui veut avoir honnête maison, n'y attire ni Prêtre ni pigeon ». Ces ornements à faire de neuf, ou à rhabiller, ces agnus et ces bagatelles dont vous me parlez dans la vôtre, sont de vraies amorces que le démon présente et aux dévotes et aux Confesseurs. Que ces dévotes fassent ces choses, je le veux, mais que ce ne soit point par l'entremise de leurs Confesseurs.

« Comme vous êtes le Pasteur et des Confesseurs et des dévotes et avez de l'autorité sur les uns et sur les autres, vous êtes chargé de leur salut en commun et vous y devez veiller. C'est pourquoi vous devez d'abord parler aux Confesseurs et aux dévotes, et les traiter paternellement, ou pour mieux dire, maternellement, avec toute la douceur possible. Et en ce cas que les Confesseurs ou les dévotes (comme il arrive très souvent), ou les uns et les autres, ne voulussent pas écouter vos avis charitables,



vous les devez regarder alors comme des personnes prêtes à faire naufrage, comme gens qui se fient trop sur leurs forces, et qui n'emploient pas assez les secours que Notre-Seigneur leur présente. Cela étant, il faut que vous ayez recours avec discrétion à vos Supérieurs, comme Archidiacres, Grands-Vicaires, et même à Mgr votre Prélat pour ce qui regarde les Confesseurs, et aux parents et amis de ces dévotes, pour leur égard ; et encore, après tous vos soins, ce n'est pas à dire que vous en aurez tout le contentement, mais du moins vous en serez déchargé devant Dieu, etc. »







# LIVRE ONZIÈME

DÉDIÉ

A LA PIEUSE MARIE DE MIRAMION

DONT LA VERTU ET LES SAINTES ŒUVRES

ONT RENDU LE NOM IMMORTEL

ET A SAINTE GENEVIÈVE DE NANTERRE

LA DIGNE ÉPOUSE DU CHRIST

PATRONNE DE PARIS ET DE TOUTE LA FRANCE

QUE LE DÉVOT BOURDOISE HONORAIT AVEC AMOUR

DONT IL RECOMMANDAIT LE CULTÉ BÉNI

ET AUQUEL IL SUT DONNER UNE SPLENDEUR

BIEN EXTRAORDINAIRE.







## LIVRE ONZIÈME

(1652-1654)

---

### CHAPITRE PREMIER

Le Clergé de Saint-Nicolas, ainsi que plusieurs autres Ecclésiastiques distingués, tels que M. de Nesmond, depuis évêque de Bayeux, profitent de la présence de Bourdoise. — Trois points essentiels de la vie du Prêtre. — Sujets des entretiens de l'Apôtre du Clergé. — Le cardinal Bona. — Le père Sénault. — Claude Joly, évêque d'Agen. — La première Messe de M. Chamillard l'aîné. — Le crêpe de M. de Nesmond. — Celui-ci prend le doctorat. — M. Chamillard le jeune, autre consolation pour le saint Vieillard. — Il entre dans la Communauté et devient vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas. — L'Archevêque de Paris le charge de la direction de Port-Royal et autres Communautés. — Il est élu Supérieur de la Communauté de Saint-Nicolas. — Il est exilé; à son retour il est réélu Supérieur. — Il meurt saintement. — Le zèle avec lequel il avait écrit contre Port-Royal lui attire des persécutions. — Comment Bourdoise concevait le bon zèle. — Ce qu'il dit des discussions intempestives et de la vraie manière de se venger.

**L**E Clergé de Saint-Nicolas éprouvait plus particulièrement les bienfaits du retour de Bourdoise à Paris, car le saint Réformateur avait un talent particulier pour donner de l'éclat et de la majesté aux offices de l'Eglise, à

cette Paroisse. M. l'abbé de Nesmond (1), M. l'abbé Gous-saut et M. Robert, M. l'abbé Chamillard et plusieurs autres jeunes Ecclésiastiques, distingués par la science et la piété, autant que par leurs qualités, témoins du zèle et de la dévotion du saint Réformateur, devenaient encore

(1) François de Nesmond, né à Paris, en 1609, de Théodore de Nesmond, président au Parlement, et d'Anne de Lamoignon, devint docteur de Sorbonne en 1624. Son mérite et ses vertus le firent choisir pour être évêque de Bayeux, après la mort de M. Servien.

Il fut sacré dans l'église de la Sorbonne, le 19 mars 1662, et son arrivée dans son diocèse fut une véritable ovation. On l'accueillit et on le fêta, en effet, comme un saint Pasteur, digne des temps Apostoliques ; son zèle et sa piété éclatèrent durant son brillant épiscopat.

Il introduisit les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur dans l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, le 29 septembre 1663, corrigea le Bréviaire de son église, en 1665, fit bâtir, d'après les encouragements de son saint maître Bourdoise, trois Séminaires et un hôpital, qu'il fonda en 1666. Il fit démolir treize temples de huguenots, et consacra un grand nombre d'églises pour le culte catholique.

Enfin, le 30 mars 1701, il condamna le livre intitulé : *Durand commenté*, et mourut doyen des Evêques de France et des docteurs de Sorbonne, le 16 mai 1715, âgé de 85 ans, 9 mois et 16 jours.

M. de Nesmond fut l'ami intime des grands saints de l'époque, Vincent de Paul, Bourdoise, Olier, Eudes, Boudon ; ce dernier se trouvait aux jours de sa délivrance du fardeau de l'exil. Le vénérable Evêque de Bayeux, passant alors à Evreux, voulut aller contempler la patience et la résignation de ce personnage éminemment divin, bien supérieures, chez lui, aux angoisses de la mort. Il se fit conduire, avec les Ecclésiastiques qui l'accompagnaient, dans la chambre étroite et fort pauvre où l'angélique Boudon était couché, et, s'y agenouillant comme dans un sanctuaire sacré, il pria Dieu de couronner bientôt la fidélité de son généreux Serviteur. Il l'entretint de Dieu seul, de la très sainte Vierge, de saint Joseph et des Anges, qu'il savait si chers à sa douce et sincère piété, puis le quitta, après lui avoir baisé la main avec un respect et une tendresse qui lui tirèrent les larmes des yeux, à la grande édification des Ecclésiastiques de sa suite.



plus fervents et plus assidus aux offices de la Paroisse. De son côté le saint Vieillard, profitant de leurs dispositions, prenait plaisir à les exercer dans les fonctions sublimes de leurs Ordres, sans les détourner de leurs études. Trois points essentiels étaient le sujet le plus ordinaire des entretiens qu'il avait avec eux, comme avec les autres Ecclésiastiques : le Saint-Sacrifice, le Bréviaire et la Prédication; ce sont, en effet, les trois fonctions principales des Prêtres, ce sont les fondements de l'Ordre sacerdotal, dont ils résument l'admirable économie; ils sont encore son essence et sa perfection. Par ces moyens le Prêtre se sanctifie et sanctifie les âmes, et toute sa perfection et son salut à lui-même repose, au jugement du pieux Bourdoise, sur la manière dont il s'en acquitte.

Le vénérable Apôtre du Clergé avait profondément médité l'excellence et la vertu du Saint-Sacrifice de la Messe et les beautés de la Psalmodie, et il regrettait fort que ces branches essentielles de la Liturgie fussent si négligées, en son temps, par les Prêtres. Ce n'était pas sans éprouver un réel bonheur qu'il voyait paraître, le plus ordinairement par suite de son conseil ou l'effet de son influence, quelques-uns de ces beaux traités sur la Messe ou sur la Psalmodie, traités devenus rares, mais que les heureux possesseurs lisent encore avec délices!

Les circonstances nous ont rappelé plusieurs de ces Ecrivains ecclésiastiques du siècle de Bourdoise, qui ont mis leur génie et leur existence au service de cette bien sainte œuvre de l'Office divin et du Sacrifice de l'Autel. Il serait inconvenant d'oublier le pieux et saint cardinal Bona (1), écrivain hors ligne, qu'on l'envisage

(1) Bona (Jean), Cardinal, appartient à la France par le sang. Né en octobre 1609, à Mondovi, en Piémont, d'une famille qui est

comme théologien, comme canoniste, comme liturgiste ou comme mystique, et qui répondit si excellemment aux vues du saint Réformateur, dont l'influence

une branche de la maison de Bonne-Lesdiguières, en Dauphiné, et dont il portait le nom et les armes, il montra, de bonne heure, les plus saintes dispositions à l'Etat ecclésiastique.

Il entra dans l'Ordre des Feuillants dont, par sa vertu et ses mérites, il devint général, en 1651. L'éclat de sa piété, de ses talents, et son habileté au maniement des affaires de son Ordre, fit que le pape Clément IX l'honora de la pourpre, en 1669.

Après la mort de ce Pontife, d'une voix presque unanime Bona fut désigné pour le remplacer. On était sûr qu'on aurait un bon pape, si Bona acceptait cette dignité. Ce mot d'un Jésuite, *Esset papa bonus, si Bona papa foret*, était un dicton populaire, mais qui ne se réalisa point, à raison surtout de l'humilité et de l'amour de la vie cachée du grand Cardinal. Lui seul était joyeux d'avoir échappé à une charge si redoutable devant Dieu.

Il mourut riche de vertus, comblé de mérites et en saint, le 25 octobre 1674.

On a de ce très excellent Théologien et profond mystique des ouvrages au-dessus de tout éloge. Citons seulement : *De rebus liturgicis*, plein de recherches curieuses et intéressantes sur les rites, les prières et les cérémonies de la Messe, publié en français chez Vivès ; — *Manuductio ad cælum*, traduit aussi en français, sous divers titres ; — *Horologium asceticum*, qui compte également plusieurs éditions ; — *De principiis vitæ christianæ*, qui est écrit avec tant d'onction et de simplicité qu'on le compare justement à l'*Imitation de Jésus-Christ* ; — *De discretione spirituum*, imité d'un traité de même titre du célèbre docteur Jean Gerson ; — *Psallentis ecclesiæ harmoniæ*. — Nous ne connaissons rien de comparable à ce chef d'œuvre, que la belle dissertation de l'Aigle de Meaux sur les Psaumes de David.

Ces ouvrages du saint cardinal Bona, souvent traduits, et plus souvent imprimés, ont été recueillis plusieurs fois en divers formats. La plus belle édition est celle de l'imprimerie royale de Turin, en 4 vol. in-folio. — Les écrits mystiques de Bona, comme ceux de saint Bonaventure, sont en général intraduisibles ; ils perdent beaucoup de leur onction, de leurs parfums, et de leurs charmes, dans les meilleures traductions.

(Cf. *la Vie du Cardinal Bona*, par le père Bartoli, traduite du latin en français par l'abbé de Fuet, 1696, in-12.)



avait pénétré en Italie, comme en d'autres provinces éloignées.

La prédication de la parole de Dieu, le grand instrument des convertisseurs des âmes, ne paraissait pas de moindre importance aux yeux de Bourdoise ; il y revenait fréquemment dans des Conférences à ces jeunes Clercs, dont plusieurs débutaient dans la prédication. Il leur recommandait, sur cet article, ce qu'il avait dit, bien des fois, à ses élèves et dans ses Conférences aux Ecclésiastiques, qu'il fallait, avant tout, prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, comme le faisait saint Paul (1), et se bien pénétrer, dans l'oraison au pied du Crucifix, des vérités qu'on voulait enseigner aux autres, afin de puiser, dans les plaies du Sauveur, avec l'onction, la bénédiction divine, pour que la parole de Dieu pénétrât les âmes et fructifiât en elles. « Prêchez simplement, répétait-il souvent, la Parole du salut n'en sera que plus vivante et plus efficace. Moins l'homme paraîtra, plus la grâce opérera. »

Le saint Réformateur aimait à proposer pour modèle, aux jeunes prédicateurs de son temps, le pieux père Sénault (2), qu'il connaissait intimement en Notre-Seigneur.

(1) I Cor. I, 23.

(2) Sénault (Jean François), célèbre général des Pères de l'Oratoire, né à Anvers, en 1599, selon les uns, et l'an 1601, à Paris, selon les autres, mourut dans cette dernière ville, l'an 1672.

Il prêcha pendant quinze ans avec le plus grand succès, et acquit par son éloquence une immense réputation. Il refusa par modestie les pensions et les évêchés qu'on lui proposa.

De ses ouvrages nous citerons : *Paraphrase sur Job*, Paris, 1637, in-8 ; Rouen, in-8, 9<sup>e</sup> édition ; — *De l'usage des passions*, Paris, in-4 ; — *Panégyriques des Saints*, 3 vol. in-4 ; — *L'Homme chrétien*, in-4, qui a eu plusieurs éditions ; — *L'Homme criminel*, in-4, etc.

On doit aussi au père Sénault plusieurs écrits hagiographiques, devenus très rares : la *Vie de Madeleine de Saint-Joseph*,

Il se réjouissait de voir avec quel zèle ce fervent Religieux et avec quel sagesse cet éloquent Prédicateur s'efforçait de purger la chaire de la vaine érudition profane et des ridicules plaisanteries qu'on y croyait auparavant nécessaires pour attirer l'attention des auditeurs.

Le père Sénault possédait tout ce que l'on pouvait souhaiter dans un Prédicateur, une imagination vive et pénétrante, un esprit vaste et recueilli, une connaissance particulière de tout ce qui se passe dans le monde, un cœur grave et dévot, un tempérament robuste et vigoureux, une composition nette et suivie, un ton de voix agréable et insinuant, une prose heureuse. Il avait, parmi ses rares talents, une facilité toute particulière à s'expliquer sur toutes sortes de sujets, un tour de morale familière, mais sûre et forte, et fortifiée de solides raisonnements, appuyée sur l'Écriture Sainte, la Théologie et les saints Pères, ainsi que sur la discipline ecclésiastique qu'il possédait à fonds.

Au même temps se distinguait aussi dans la chaire de

carmélite-déchaussée ; celle de *Regnault de Saint-Gilles*, doyen d'Orléans ; celle de *Jean-Baptiste Gault*, de l'Oratoire, et évêque de Marseille ; celle de *Catherine de Montholon*, fondatrice des Ursulines de Dijon.

Tous ces ouvrages, d'un puissant intérêt, renferment un fonds doctrinal et une onction qui décèlent un profond théologien et un saint ; il y a beaucoup à profiter de leur lecture. Il faut noter que le Père avait travaillé douze ou quinze ans à se former le style et à polir son langage, et que, sans discontinuer l'étude de l'Écriture-Sainte et celle des Pères, il s'appliquait constamment à l'oraison, où il puisait les lumières si vives qu'il a versées à flots dans ses beaux ouvrages.

Ses panégyriques, surtout, sont aujourd'hui encore fort recherchés, comme ils méritent de l'être. Ils contiennent non seulement des mots et des idées, mais surtout des choses pratiques. C'est ce que Bourdoise recherchait d'abord.



vérité un autre ami du pieux Réformateur, M. Joly<sup>(1)</sup>, qui marchait avec talent et avec éclat sur les traces du Père Sénault. Le saint abbé Bourdoise et saint Vincent de Paul surtout le goûtaient particulièrement; ce dernier recommandait à ses disciples d'aller l'entendre de préférence à tout autre et de le prendre pour modèle. Semblable préférence pour ces deux grands hommes s'explique.

C'est à Saint-Nicolas-des-Champs que M. Joly s'acquit cette immense réputation que justifieraient ses beaux sermons, s'il les avait écrits lui-même. Les deux Apôtres du Clergé sus nommés n'étaient pas seuls admirateurs de ce Prédicateur bien célèbre. Tout ce qu'il y avait de plus éclatant dans la ville et à la Cour montraient pour lui la même estime, la même considération et un empressement non moins grand d'assister à sa prédication. La jeunesse la plus frivole venait se recueillir sous cette parole pleine de chaleur et de vie; elle venait trembler et pâlir sous l'impression des accents pathétiques du Ministre de l'Évangile.

Comme tous s'enchaînent admirablement dans le Christianisme et tend au même but, le salut du peuple conquis, selon que s'exprime l'Écriture <sup>(2)</sup>, la prodigieuse acti-

(1) Claude Joly, né à Bury sur l'Ormain, en Lorraine, en 1610, mourut en 1678. Il était docteur de Sorbonne. Il fut successivement curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, évêque de Saint-Pol-de-Léon, en Basse-Bretagne, et évêque d'Agen.

On doit à ce grand prélat : 1° *Les devoirs des chrétiens*, en forme de catéchisme à l'usage des curés et des fidèles de son diocèse; — 2° *Sermons pour tous les dimanches de l'année*, 8 vol. in-12. Une plus nouvelle édition, que nous sommes heureux de posséder, est en 3 vol. in-8. Cet excellent recueil forme le tome xxxii des *Orateurs* de Migne.

(2) Petr. II, 9. « C'est-à-dire que Jésus-Christ a élu pour sa gloire, et sanctifié par sa grâce, après l'avoir arraché au démon

vité de l'Apôtre du Clergé suffisait à toutes les œuvres de la Réformation. Dans l'océan d'infirmités, de douleurs et de peines où nous l'avons contemplé, il reçut une consolation bien douce pour son cœur plein d'amour pour Dieu et de zèle pour ses intérêts et ceux de son Eglise. C'était en 1650. M. Chamillard (Gaston) l'aîné, son disciple affectionné, fut fait Prêtre. Il dit sa première Messe le second dimanche d'après Pâques avec de grands sentiments de piété, et après s'y être préparé par une longue retraite, selon l'usage des saints Prêtres de cette époque. Tous les Ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Nicolas y assistèrent. M. le Curé, qui avait pour lui une estime toute particulière, lui céda tous les honneurs, et voulut que ce digne Prêtre dit la grand'Messe et officîât aux premières et aux secondes vêpres. Ces même Ecclésiastiques qui avaient été de la cérémonie et quelques autres, de la connaissance du nouveau Prêtre, furent retenus à diner. Et comme, après le repas, on s'entretenait de choses édifiantes, Bourdoise, qui avait l'excellente habitude de tirer de toutes choses d'utiles enseignements, s'étant aperçu que M. l'abbé de Nesmond avait un crêpe à son chapeau, à cause de la mort de M<sup>me</sup> la présidente de Lamoignon, sa grand'mère, demanda à la compagnie s'il était permis à un Ecclésiastique de porter le deuil. Chacun dit ce qu'il pensait, pour ou contre, et la plupart s'en tenaient à l'usage. Le saint Réformateur, qui avait pour maxime générale « qu'on ne pouvait pas toujours faire ce qui se fait ordinairement », prouva, par l'autorité de l'Écriture et des Canons, qu'un Ecclésiastique, étant mort au monde par

par sa puissance et racheté par son précieux sang. » (Saci, note sur le texte cité.)



la Tonsure, ne devait porter le deuil de personne. Il en dit des raisons si solides que tous en convinrent, et que M. l'abbé de Nesmond ôta son crêpe, sur-le-champ, et n'en porta plus. Ce trait d'admirable docilité édifia les assistants, et servit d'exemple à plusieurs de ces Messieurs.

L'abbé Chamillard pensa à prendre le bonnet de docteur. Comme il avait toujours suivi les avis du prudent Bourdoise, depuis qu'il était Ecclésiastique, pour tout ce qui regardait sa conduite, la thèse qu'il soutint, la veille de son doctorat, fut tout à fait selon les inclinations de ce vénéré Maître ; car il n'y eut que des questions concernant le Sacerdoce de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il s'y étendit plus, en particulier, sur l'étroite obligation que les Ecclésiastiques ont de porter la soutane, la tonsure et les autres marques extérieures de leur sublime profession : usage alors si généralement délaissé. Cette thèse fut soutenue par l'abbé Chamillard avec tant d'habileté, qu'elle lui valut le premier rang parmi les cinq élus pour le Doctorat, et le grand abbé Bossuet, depuis évêque de Meaux, qui était de ce nombre, ne vint que le second. Ceci suffit pour faire apprécier le talent rare, hors ligne, de notre jeune et célèbre docteur.

Le saint abbé Bourdoise fut très satisfait de cette thèse dans laquelle il se retrouvait tout entier avec son esprit, ses maximes et son zèle pour la discipline ecclésiastique. Il en distribua jusqu'à sept cent cinquante imprimés par tout le royaume, où il avait un grand nombre d'amis et de disciples, la plupart élevés aux dignités de l'Eglise. Jamais thèse ne fut mieux accueillie ni plus célèbre, et ne produisit plus de fruits salutaires dans l'Eglise de Dieu. Les Ecclésiastiques de Paris furent des premiers à en faire leur profit, et, dans la suite, elle

servit de fondement au traité du même docteur Chamillard sur la tonsure, la couronne et l'habit ecclésiastique (1).

Une autre consolation, bien grande pour l'Apôtre du Clergé, lui vint de la part de M. Chamillard le jeune. Ce pieux lévite, nommé Michel au saint Baptême, voulait entrer dans le Séminaire, pour se disposer plus dignement à recevoir la prêtrise.

Bourdoise le proposa à la Communauté, il fit son éloge en des termes inspirés, et même le compara au bienheureux Père de Mattaincourt. La Communauté, qui d'ailleurs avait tant de déférence pour l'illustre Fondateur, reçut avec une satisfaction bien vive un jeune homme qui lui devait faire tant d'honneur. Il avait étudié en théologie sous M. de Sainte-Beuve (2). Quoiqu'il fût

(1) *De tonsura et habitu clericorum*. Cet ouvrage, publié en 1659 in-8, est un résumé des Conférences et des notes que le docteur Chamillard s'empessa de réunir à la sollicitation de ses pieux amis. Dans ce même ouvrage, plein de la doctrine et de l'esprit de Bourdoise, se trouvent réunis les Canons et les Constitutions des Souverains Pontifes sur ces importants sujets. — On doit encore au même docteur la *Déclaration de la conduite de M. l'Archevêque de Paris* contre le Monastère de Port-Royal, dressée par son frère, l'abbé Chamillard le jeune. Paris 1677. (Cf. Dupin, *Aut. ecclés.*, xvi<sup>e</sup> siècle.)

(2) Sainte Beuve (Jacques de) naquit à Paris, en 1613. Après avoir achevé sa théologie, il soutint une spectative avec tant de succès, qu'en considération de cet exercice, la Faculté lui accorda la dispense d'âge pour être bachelier. Il fit sa licence avec éclat, et fut reçu docteur en 1638.

Quelque temps après, il fut choisi pour remplir une des chaires de Théologie de Sorbonne, place qu'il perdit pour n'avoir pas voulu souscrire à la censure contre Arnault. On lui défendit de prêcher en 1656, à cause de ses opinions jansénistes.

Il vécut, depuis, fort retiré, à Paris, occupé à décider les cas de conscience qu'on lui adressait de toute part.

Son frère Jérôme, appelé le Prieur de Sainte-Beuve, recueillit



loin de partager ces opinions sur la grâce, et préparait alors sa licence avec le titre de prieur de la maison de Sorbonne.

Bourdoise le connaissait dès l'enfance. Il savait qu'il avait reçu de sa famille la plus belle éducation, de la nature le plus beau génie et le plus aimable caractère (1), et il était persuadé qu'il pouvait rendre de grands services à l'Eglise de Dieu. Il semblait même avoir, depuis longtemps, pressenti que M. Chamillard serait une des plus illustres gloires de la Communauté. Un jour, ce jeune homme ouvrait son âme avec une filiale confiance à son vénéré Directeur, et lui faisait part des incertitudes où il se trouvait par rapport à sa vocation. Bourdoise, qui se promenait avec lui, dans le jardin du Séminaire, traça sur le sable, avec son bâton, plusieurs lignes de différentes formes, qui toutes aboutissaient au même point. Puis, s'arrêtant, il le regarda fixement, et lui dit : « Vous aurez beau faire, Monsieur, il faudra bien que vous en veniez là ; vous entrez à Saint-Nicolas, vous serez des nôtres ! »

Conformément à cette prédiction, M. Chamillard devait bientôt entrer au Séminaire de Saint-Nicolas-du-

après sa mort, arrivée le 15 décembre 1677, ses décisions en 3 vol. in-4. Cette collection décèle beaucoup de sagacité, de savoir, de jugement et de droiture.

On a encore, de ce docteur, deux traités latins, l'un *De la Confirmation*, et l'autre *De l'Extrême-Onction*.

La maison qu'habita et où mourut le fameux docteur est encore debout, rue Pavé-Saint-André-des-Arts, à Paris. Là, s'agitèrent les plus graves questions religieuses du temps ; là, il est affligeant de le rappeler, était le berceau du Jansénisme ; là, fut pendant vingt ans comme le confessionnal de la France. (Cf. *Jacques de Sainte-Beuve*, anonyme, 1 vol. in-8, Paris, 1866.)

(1) L'abbé de la Tour-du-Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 303.

Chardonnet, et devenir l'ornement de la pieuse famille de Bourdoise, par ses talents et sa science, par sa piété, son rare mérite et son esprit vraiment Clérical.

M. Compaing, vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, était aussi l'un des disciples de Bourdoise et appartenait à sa Communauté. Ayant été écrasé par la chute d'un échafaud, dans la nouvelle église de la Paroisse, qu'il faisait réédifier, en partie à ses dépens, M. Chamillard fut choisi pour lui succéder. Ce Prêtre, si distingué, pouvait prétendre aux plus hautes dignités, mais, fidèle disciple du Christ, il se contenta de cette humble position, parce qu'il y voyait un grand bien à faire. Pour y entrer, il fallait être de la Communauté de Saint-Nicolas, et accomplir la prédiction du vénéré Bourdoise. C'est ce qu'il exécuta, sans délai.

Là, modèle accompli du parfait Ecclésiastique, il se livrait à un grand nombre de bonnes œuvres, lorsque le bruit de sa renommée vint faire sensation à l'archevêché de Paris. M. de Péréfixe (1), qui en était l'Archevêque,

(1) Hardouin de Péréfixe de Beaumont, d'abord précepteur de Louis XIV, en 1644, ensuite évêque de Rodez, en 1648, fut nommé à l'archevêché de Paris le 30 juillet 1662, et en reçut les bulles et le *Pallium* le 24 mars 1664. Il renouvela, en 1668, les statuts concernant les petites écoles, auxquels il attachait toujours la plus grande importance.

En 1668, le Prélat transigea avec l'Abbé et les Moines du monastère de Saint-Germain-des-Prés, sur la juridiction dans le territoire de cette abbaye. Son zèle pour la conservation et la réparation de la discipline l'engagea à renouveler les anciens statuts sur la résidence des bénéficiers, et à en établir encore de nouveaux, ainsi que pour conserver l'ancien usage des assemblées ecclésiastiques nommées *Kalendes*.

Après avoir gouverné son Eglise avec une sagesse peu ordinaire, et en avoir employé les revenus en bon Pasteur, M. de Péréfixe mourut, âgé de 65 ans, le 1<sup>er</sup> janvier 1671. (Cf. M. de Juigné, *Pastorale Parisiensis*.)



et en même temps supérieur de Port-Royal, ayant entrepris de ramener les Religieuses de cette célèbre abbaye à l'obéissance due aux décisions du Souverain Pontife, jeta les yeux sur M. Chamillard et le fit leur directeur. Le Prélat et, ensuite, M. de Harlay, le chargèrent successivement du soin de plusieurs communautés (1), et de certaines fonctions très honorables.

L'abbé Chamillard s'acquitta de tous ces emplois avec le zèle et surtout la discrétion qu'on devait attendre d'un fidèle disciple du pieux Bourdoise; mais ses efforts devaient échouer devant l'orgueil opiniâtre des Religieuses dont la direction lui avait été confiée. C'est alors qu'il fit imprimer quelques ouvrages de sa composition, pour répondre aux raisons de ces Religieuses, qui refusaient de signer le Formulaire, et pour justifier la conduite de l'Archevêque de Paris. Fatigué des questions théologiques du temps, il tourna toutes ses vues à la sanctification de son âme. Il ne désira plus que de vivre dans la simplicité, l'éloignement de toute fonction supérieure.

Ses Confrères, édifiés de ses vertus et de sa piété, voulurent l'avoir pour Econome, quoique ce ne fût pas l'usage d'y nommer un vicaire de la Paroisse. Il gouverna la Communauté avec beaucoup de prudence, de sagesse et de douceur, de sorte qu'il fut maintenu dans sa charge, aux élections suivantes. Son zèle lui ayant fait donner un avis, en Sorbonne, contre l'enregistrement des propositions gallicanes de l'assemblée du Clergé de 1682, il

(1) M. Chamillard devint le supérieur de six communautés religieuses, savoir : Port-Royal, les chanoinesses de Picpus, les Filles de Saint-Thomas, la Visitation de la rue Saint-Antoine, la Visitation du faubourg Saint-Jacques, et les Ursulines de Saint-Denys, sans parler de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont il était aussi le supérieur.

fut exilé. On l'envoya à Issoudun, en Berry, où il passa cinq années, dans une paix aussi parfaite que s'il eût été dans sa Communauté.

Après avoir été l'édification de toute la ville, pendant le temps de son exil, il fut rappelé, comme les autres docteurs qui avaient été disgraciés, et il reprit les fonctions de vicaire de la Paroisse. On l'élut une troisième fois économe ; mais il ne remplit cette charge que, tout au plus, durant deux années. Après une retraite, qu'il venait de faire, dans les dispositions d'un homme qui ne tenait plus à la vie, mais dont tous les désirs étaient pour le Ciel, il fut, tout à coup, saisi d'une attaque d'apoplexie, si forte et si violente, qu'il mourut, le jour même, dans les sentiments de la plus vive piété, le 12 octobre 1692. La Paroisse tout entière et toute la Communauté furent consternées d'une si grande perte, car il avait été le père et les délices des Prêtres et des paroissiens.

La Communauté devait beaucoup à ce cher défunt ; et s'il ne l'avait pas établie, il avait bien contribué à la renouveler et à la perfectionner, en suivant les principes de Bourdoise, de l'esprit et des conseils duquel il s'inspirait toujours. Aussi, lui rendit-elle en prières, pour le repos de son âme, toute l'effusion de sa reconnaissance, de son amour et de son attachement.

Ajoutons que c'est à lui surtout, conjointement avec le pieux Bourdoise, que Saint-Nicolas doit son zèle marqué pour la saine doctrine contre le Jansénisme. Ce qui est d'autant plus singulier, selon un biographe, que l'un et l'autre avaient commencé par être dans le parti (1).

(1) L'abbé de la Tour-du-Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 204. Malgré l'estime profonde et très particulière que nous professons pour ce savant et éloquent historien, nous devons dire que son expression est inexacte. Car il n'est pas rigoureusement vrai que le saint abbé



Il n'est pas douteux, si nous en croyons un autre biographe, de grande autorité, qu'on essaya de gagner M. Chamillard, comme on avait tenté de le faire pour Bourdoise, au parti de Port-Royal, et cela à force d'honnêtetés et de louanges ; car on ne croyait pas qu'il fût sensible à l'intérêt. On lui présentait les plus beaux ouvrages de ces Messieurs, parfaitement bien reliés, dit l'intéressant narrateur, et on y joignait toujours quelque nouveau compliment et des manières très obligeantes, jusqu'à lui dire, en lui offrant un livre, qu'il n'y avait que la Reine qui en eût eu, avant lui.

Mais, comme tous ces témoignages de haute considération étaient inutiles, on en vint bientôt aux injures et aux menaces. Un apologiste de Port-Royal s'oublia, lui-même, jusqu'à le traiter d'ambitieux et de calomniateur ; et, après avoir dit qu'il ne l'accuse ni d'intérêt, ni d'ambition, ni de haine, ni d'envie, il conclut par une décharge qui montre toute sa mauvaise humeur à son endroit. Il lui dit, que « la destruction de Port-Royal sera le fondement de sa vocation à des fonctions plus importantes, et qu'il n'y a rien de plus effrayant que l'état d'un Prêtre dont la vocation n'a pour fondement qu'une multitude de sacrilèges. »

Cet apologiste lui avait déjà reproché de s'être constitué l'exécuteur des violences de M. de Péréfixe, contre le monastère de Port-Royal, et il l'accuse maintenant de s'en montrer le défenseur (1).

Bourdoise et le pieux Chamillard, son disciple, aient été dans le parti de Port-Royal. Autre chose était de fréquenter les Messieurs de cette maison, et autre chose de partager leurs erreurs. Saint François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Jeanne de Chantal, l'abbé de Rancé et d'autres ont eu des liaisons très intimes avec les solitaires de Port-Royal, sans néanmoins avoir été de leur parti.

(1) Voyez : *Chamillarde*. — A. M. Chamillard, docteur de Sor-

C'est ce que fit, en effet, M. Chamillard, et avec une verve satirique, par deux ouvrages qu'il donna au public, l'un pour répondre aux raisons que les Religieuses proposaient contre la signature du Formulaire, et l'autre pour justifier la conduite de M. de Péréfixe (1).

Il est bien regrettable que des gens qui se font gloire d'être chrétiens, maltraitent ainsi leurs frères, en défendant avec un zèle qui semble désintéressé, quoiqu'en certaines rencontres, il dépasse les bornes, les intérêts de notre commun Père céleste, pour l'amour et la gloire duquel un bon chrétien, et un bon Prêtre surtout, doivent sacrifier, d'un cœur généreux, tous ces petits intérêts propres, quelquefois si multipliés dans la vie ; on s'en fait comme une idole, les préférant à la charité, à la miséricorde, à l'indulgence, qui sont, néanmoins, si conformes à l'esprit de Jésus-Christ, et constituent l'un des caractères les plus essentiels de ses vrais disciples.

Le saint abbé Bourdoise n'approuvait nullement les discussions intempestives, « car, disait-il, trop souvent, même sous le prétexte de zèle de la gloire de Dieu, on blesse la divine charité ». Il approuvait moins encore les sentiments d'un amour-propre blessé, qui ne transpire que trop ordinairement dans les polémiques, même religieuses, où l'on ne prétend triompher d'un adversaire qu'en lui ôtant son honneur et lui contestant des mérites, dont, peut-être, on est quelque peu jaloux. Il disait donc avec une grande sagesse, et d'après une longue expérience : « Les grands cœurs, croyez-moi, s'avilissent en

bonne, sur sa réponse aux raisons que proposent les Religieuses de Port-Royal, contre la signature du Formulaire, par Jean Barbier d'Aucour, 1665, in-4.

(1) Cf. Descourveaux, *La Vie de M. Bourdoise*, livr. ix, année



se vengeant ; au contraire, ils deviennent encore plus grands en faisant miséricorde et en pardonnant... Celui qui se fâche, croyant avoir raison, ressemble à celui qui, pour avoir cinq sols, en dépense cinquante à plaider. Sans doute, il est bien permis, et même c'est un devoir de soutenir avec un grand zèle les intérêts de Notre-Seigneur, et ceux de son Eglise, mais il faut que la charité tempère ce zèle, par la douceur et l'indulgence, autrement, d'une vertu on en ferait une faute, quelquefois grave. Aussi, est-ce avec raison que le Psalmiste nous avertit d'éviter le péché dans la colère (1). Tu te veux venger, ô chrétien ! et Dieu, dont la grandeur est infinie et le pouvoir sans bornes, ne l'a point encore fait. »

Bourdoise faisait de ces vérités la règle invariable de son angélique vie. Quelquefois, il lui arrivait de recevoir des affronts sanglants, d'être insulté, d'être malmené et même menacé de sa vie. C'est alors qu'il témoignait le plus de sympathie pour le délinquant, se rangeant volontiers de son avis, quand la vérité ni la justice ne pouvaient en être blessées, et prenant sa défense contre lui-même. On en paraissait surpris. « Apprenons, disait-il alors, de Jésus crucifié, la vraie manière de nous venger, et disons avec lui : Seigneur, pardonnez à nos persécuteurs, car ils ne savent ce qu'ils font (2). »

(1) Ps. iv, 5.

(2) Luc. xxiii, 34.





## CHAPITRE II.

Bourdoise ne vivait plus que de poésie et d'amour divin. — Ce qu'il pensait de l'état des hommes apostoliques dans la vie future et de l'assurance morale qu'on peut avoir de leur salut. — Sa joie d'apprendre que la Cléricature se répand dans les diocèses d'Angers et de Bayeux. — L'influence efficace du saint nom de Bourdoise anime les Ecclésiastiques à la vertu : un témoignage de l'abbé du Val-Richer. — Il se justifie, lui et le duc de Liancourt, des accusations de Jansénisme. — Une belle parole de saint François. — L'humilité de Bourdoise l'a préservé des pièges de l'erreur.

SANS être poète, Bourdoise, comme tous les grands et saints penseurs du christianisme, ne vivait plus que de poésie et d'amour divin ; il mettait toutes ses joies et sa félicité dans le Ciel. Sa vie pouvait se résumer dans ces deux grands mots de l'Eglise : *Sursum corda!* En haut le cœur ! Dédaignant les affections terrestres et foulant aux pieds les vanités de ce monde, son cœur n'était plus ouvert qu'à Dieu seul. Toutes choses, les peines comme les joies transitoires de l'âme, servaient d'aliment à la flamme du saint amour qui le consumait, et le soulevaient vers la patrie céleste, où il espérait se voir, bientôt, réuni à ses nombreux et saints amis, qui l'avaient précédé dans la bienheureuse éternité. On n'arrive point à un tel état de perfection sans qu'il en coûte à la nature et sans sacrifices de l'amour-propre.

Le saint Homme avait pris l'heureuse habitude de nourrir et fortifier la piété de son âme, non seulement



par de ferventes oraisons, mais encore par des lectures spirituelles, faites dans des auteurs ascétiques ou mystiques, recommandables, dans l'Eglise, par leur doctrine et leur sainte vie : Gerson, de *l'Imitation de Jésus-Christ*, et Denys le Chartreux, dont il avait presque usé l'admirable Commentaire sur les Psaumes, par un long et fréquent usage, Grenade et quelques autres de même genre, étaient ses Maîtres préférés. Il se délectait également à lire les Vies des Saints, et plus particulièrement celles des saints Apôtres, Missionnaires et grands convertisseurs des âmes. Les Vies des contemplatifs, comme celles de saint François d'Assise, de sainte Thérèse, lui étaient également chères ; il y apprenait à connaître les voies merveilleuses de la divine grâce, pour élever les âmes, qui étaient sous sa direction, au sommet de la perfection évangélique. Il regardait l'estime et l'usage de ces livres pieux, « comme le thermomètre de la vie chrétienne et spirituelle. » C'est par leur lecture et par son assiduité à la sainte oraison, que son âme se tenait constamment, par l'ardeur de ses affections, suspendue aux choses du Ciel. On peut dire que, comme tous les grands Saints, sa vie fut une ascension perpétuelle du cœur vers Dieu, unique objet de son amour et de son espérance. De là procédaient ses sympathies pour les illustres Serviteurs de Dieu ses contemporains, alors si nombreux. « Les liaisons que nous contractons avec eux, et le secours de leurs prières, disait le saint Prêtre, nous soutiennent dans notre faiblesse et encouragent puissamment nos efforts pour mieux servir Dieu et travailler avec plus de zèle pour sa gloire. »

Bourdoise, qui avait autrefois postulé pour entrer chez les révérends pères Capucins, conserva, toute sa vie, la plus grande estime et le plus tendre amour pour cette

branche illustre de l'Ordre de saint François. Il serait trop long de nous étendre sur les rapports qu'il dut entretenir avec plusieurs membres de la famille Franciscaine, alors, comme en nos jours, merveilleusement multipliés selon la prophétique parole du Patriarche séraphique, et malgré la rage de l'enfer, comme les étoiles du firmament (1). Nous ne pouvons absolument omettre de rappeler l'un de ces bons pères, avec qui il demeura intimement uni, en Notre-Seigneur et en sa virginale Mère, le vénérable père Paul de Lagni (2).

Cette union si intime du grand Apôtre Réformateur avec les Saints de Dieu et le grand usage de leurs écrits, avaient tellement spiritualisé son âme, qu'il rapportait toutes ses peines, ses affections, ses désirs, ses desseins et ses actions à ce but unique, Dieu et sa gloire. Ce bien si grand, et si désirable, il le souhaitait à tous; de là son bonheur quand il apprenait que le Seigneur était fidèlement servi et ardemment aimé par les hommes, et qu'il se trouvait glorifié par leurs œuvres, soit dans leur vie,

(1) Gen. xxv, 4.

(2) Paul de Lagni, capucin du xvii<sup>e</sup> siècle, aussi distingué par sa science que par son admirable piété, et par une vie active, ayant été successivement à Paris, maître des novices, et directeur des religieux de la Passion en France, fut envoyé dans les missions d'Orient, où il fit briller du plus grand éclat son zèle et sa capacité. Il a publié *Canones divini amoris*, in-8, Paris, 1659. *Tractatus de duplici spiritu Eliæ*, in-8; *ibid.* 1659. — *Idea perfecta religiosi proposita in Regula Fratrum Minorum*, in-8; — *Ibid.* 1661. — *L'Introduction à la vie active et contemplative.* — *Le chemin abrégé de la perfection chrétienne dans l'exercice de la volonté de Dieu.* *Ibid.* 1662. — *La pratique de bien mourir.* — *De la perfection dans la volonté de Dieu.* — *Méditations religieuses pour tous les jours de l'année*, 2 gros vol. in-4., Paris. (Cf. le père Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. 11, p. 419.)

Le père Paul de Lagni peut être compté au rang des plus



soit dans l'acte suprême de leur trépas. Quand le saint Homme apprenait la mort d'un pieux Evêque, d'un Ecclésiastique régulier et zélé pour les intérêts de l'Eglise, d'un fervent Religieux, d'un Chrétien fidèle, il recommandait son âme à la miséricorde du Seigneur et le pria de l'introduire dans les parvis célestes. « Il est bien difficile, disait Bourdoise, qu'un bon Prêtre, qu'un saint Evêque, reste longtemps en Purgatoire ; tant le mérite qu'il s'est acquis en convertissant les pécheurs, est grand devant Dieu. Si, d'après les saintes Lettres, celui qui contribue au salut d'une âme seule, peut et doit espérer le Ciel, combien plutôt le bon Pasteur qui en aura gagné des milliers au Seigneur ! Et quelle couronne de gloire parera son front dans l'éternité ! »

En ces jours-là, il fut averti de la précieuse mort de l'évêque de Valence (1), M. de Léberon (2), et il redoubla

grands mystiques de l'Eglise. Ses beaux écrits sont pleins de lumière, de chaleur et d'onction ; ils sont encore très pratiques. C'est ainsi que, dans son grand cours de *Méditations religieuses pour toute l'année*, chacune de ces méditations est toujours terminée par trois résolutions pratiques. On y voit que son grand attrait était à la Passion de Notre-Seigneur. De deux gros volumes dont se compose cet admirable ouvrage, digne de figurer à côté de l'*Homme d'Oraison* du Père Nouet, par la profondeur de doctrine et le parfum de sainteté qui s'en exhale, l'un, le second, est tout entier consacré à la sanglante Passion et douloureuse mort de notre très saint Rédempteur. Rien n'a encore été écrit, en français, de plus complet pour le cours de l'année, ni de plus émouvant sur ce grand et ravissant sujet de la Passion du Christ, l'éternelle méditation d'une âme vraiment chrétienne et reconnaissante envers l'aimable Jésus, souffrant et mourant pour elle.

(1) *Valence*, ancienne ville du département de la Drôme (Dauphiné), 145 lieues S.-E. de Paris. Il s'y est tenu huit conciles. Le pape Pie VI y termina ses jours, en 1798.

(2) Pierre-André Gelas de Léberon, sacré évêque à Toulouse, en 1624, prit, la même année, possession du siège de Valence, fit beau-

de ferveur pour se disposer, lui aussi, à sa fin, qui devait être prochaine.

Le Serviteur de Dieu eut une grande et douce consolation en Notre-Seigneur, en voyant, d'après les rapports qu'on lui en faisait de tous les côtés, que la sainte Cléricature se répandait dans toute la France, mais principalement, et avec le plus glorieux succès, dans le diocèse d'Angers, par la coopération du respectable Prélat qui gouvernait alors ce diocèse, M. Arnauld (1), dont les écrivains contemporains s'accordent à relever le mérite, en le représentant comme l'un des Prélats les plus accomplis.

La situation religieuse de ce diocèse était si déplorable, avant l'illustre Arnauld, que l'ignorance ne pouvait être plus grande chez les Ministres du Seigneur. C'était même, dans cette ville, une espèce d'infamie, à un en-

coup de bien dans son diocèse, tant au spirituel qu'au temporel. Il assista aux assemblées du Clergé de 1625, 1635 et 1645, et mourut à Saint-Germain-en-Laye, âgé de 62 ans, le 5 juin 1654.

(1) Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, issu d'une noble famille d'Auvergne, naquit à Paris, en 1597.

La nature lui avait donné un génie capable d'entreprendre et d'exécuter les plus grandes choses; mais il s'appliqua tout entier au culte de Dieu, auquel il avait le dessein de se consacrer. Louis XIV, pour reconnaître ses bons services, le nomma évêque d'Angers, le 30 janvier 1649; et le pape, qui l'estimait, pour sa prudence et sa piété, lui accorda ses bulles *gratis*.

Le 29 juin 1650, Arnauld fut sacré dans l'église de Port-Royal, par Victor Bouthillier, son métropolitain, assisté de Gaspard de Daillon, archevêque d'Alby, et de Ferdinand de Neuville, évêque de Saint-Malo. Il fut reçu à Angers avec tous les honneurs dus à sa dignité et à son rare mérite, le 15 novembre 1650.

Il s'appliqua avec le plus grand soin à réprimer tous les abus qu'il remarquait dans son diocèse, et ne négligea rien pour procurer à son bien-aimé troupeau, notamment aux petits enfants, l'instruction chrétienne. Sa charité pour les pauvres était extrême, et il savait consoler, en père, tous les affligés qui recouraient à lui. Il mourut pieusement à Angers, le 8 juin 1692.



fant de famille, d'entrer dans l'Etat ecclésiastique, et, affirme le grand historien de Bourdoise, nous avons appris qu'il ne se trouvait pas dans la même ville, si peuplée, un seul Prêtre qui ne fût étranger (1).

Des nouvelles non moins consolantes lui venaient aussi du diocèse de Troyes, où il avait travaillé, sous l'épiscopat de M. René de Breslay (2). Il se réjouissait, dans le Seigneur, d'apprendre que la sainte Cléricature y florissait, et qu'elle était bien cultivée encore, grâce aux soins du nouvel évêque M. Mallier (3), qui suivait les traditions de son vénérable prédécesseur, et conduisait son troupeau avec une fermeté tempérée d'une douceur tout évangélique.

Mais le Seigneur eut pitié de son peuple et voulut sauver Israël par la force de son bras; se souvenant de sa miséricorde au milieu de son courroux, il inspira M. Dauversières, curé de Bazouges (4), de gagner à Notre-Seigneur Jésus-Christ un bon nombre de jeunes gens, du diocèse d'Angers, qu'il envoya au Séminaire de Saint-Nicolas, pour qu'ils fussent formés à la vie ecclésiastique d'après les maximes et les sentiments du pieux Bourdoise.

Ces jeunes Clercs tout pénétrés de leur saint Etat, et d'un grand zèle pour répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ (5), devinrent des missionnaires actifs

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénér. Bourdoise*, liv. II, chap. II.

(2) Voyez sa Notice, liv. V, chap. V.

(3) François Mallier, abbé de Saint-Pierre de Melun, et coadjuteur de René de Breslay, sous le titre d'évêque d'Augustopole, dès le 6 juillet 1636, prit possession le 5 avril 1642. Il assista à l'assemblée du Clergé de France, tenue à Paris, en 1645, et siégea jusqu'en 1679.

(4) Bazouges, ville près de la rive droite du Loir, dans un territoire fertile, à 1 lieue 1/2 de la Flèche.

(5) II Cor. II, 14, 15.

de la Réformation, dans leur diocèse. Le digne Curé de Bazouges, dont ils devaient être les puissants auxiliaires pour cette œuvre divine, put les présenter, lui-même, à l'Evêque d'Angers, pour l'Ordination sacerdotale. Le Prélat n'eut qu'à se féliciter et à remercier le Seigneur d'un si heureux commencement ; il encouragea ces jeunes Prêtres, dans le dessein où ils étaient de se conformer, en tout point, aux ordonnances des saints Canons, pour leur extérieur et les devoirs qui leur incombaient. Comme ils avaient apporté, avec eux, plusieurs petits livres de la composition du saint abbé Bourdoise, ces livres qu'ils firent circuler partout dans le diocèse, furent lus avec une pieuse avidité, et gagnèrent un bon nombre de Curés à la cause sainte. M. Dauversières eut la consolation d'avoir été le principal agent et la première cause de la rénovation Cléricale en ce diocèse, où, grâce aussi au zèle des Evêques qui l'ont administré depuis avec tant de soins, la foi et la piété chrétienne y sont restées si vivaces. La joie du pieux Bourdoise augmenta encore, en pensant que le diocèse de Bayeux (1) rivalisait avec celui d'Angers et tant d'autres déjà nommés, pour l'observance de la discipline ecclésiastique, qui y était jadis si négligée. M. Molé (2), qui

(1) *Bayeux*, ville très ancienne du département du Calvados. Les Druides y avaient établi une école qui devint célèbre. La cathédrale mérite d'être vue. A 75 lieues O.-N.-O. de Paris.

(2) Edouard Molé, abbé de Saint-Paul de Verdun, était fils de Matthieu Molé, premier président du Parlement de Paris, et de Renée Nicolai. Il fut nommé à l'évêché de Bayeux, le 22 mai 1647, et sacré dans la chapelle de la Sorbonne, le 14 février 1649, par Charles de Monchal, archevêque de Toulouse, assisté des évêques de Sarlat et de Saintes. Il assista à l'assemblée du Clergé, à Paris, en 1650, et, après avoir multiplié les œuvres de son zèle, mourut le 6 avril 1652.



avait gouverné avec une vigilance toute pastorale ce diocèse, avait beaucoup profité des entretiens de l'Homme apostolique, dont il était l'ami intime, pour y commencer une Réforme dans son Clergé. Cette réforme, dont les diocésains devaient aussi retirer les plus grands fruits, fut continuée par son pieux successeur M. de Servien (1), qui avait bien connu Bourdoise et avait recueilli avec soin ses grands principes de perfection ecclésiastique. Il put, sous une si habile direction, et avec le concours de ses disciples changer la face de son diocèse et former un Clergé modèle. Le digne Prélat fit connaître au Serviteur de Dieu les miracles de la grâce que la divine Bonté multipliait sur son troupeau, et tous deux bénissaient le Seigneur avec effusion de cœur. Rien ne réjouissait autant l'âme, souvent attristée du saint Vieillard, comme d'apprendre l'extension du règne de Jésus-Christ dans le monde, et que la sainte Cléricature florissait de nouveau, après les désastres que le protestantisme et les révolutions avaient causés dans l'Eglise de France.

Le plus puissant moyen de Réformation employé avec un étonnant succès, fut l'usage des Conférences ecclésiastiques, fondées par Bourdoise, et qui avaient été

(1) François 1<sup>er</sup> de Servien, abbé de Saint-Jouin de Marnes, au diocèse de Poitiers, était fils d'Antoine de Servien, conseiller au Parlement de Grenoble, et de Diane Bailly. Son mérite le fit nommer par Louis XIV évêque de Carcassonne, le 27 mai 1653. Il fut transféré à l'évêché de Bayeux, le 23 mai 1654.

Plein de zèle pour la discipline ecclésiastique, le 27 avril 1656, il tint un synode dans lequel il fit de nouveaux statuts, visita souvent son diocèse, en retrancha divers abus, que son prédécesseur, malgré un zèle éclairé et actif, n'avait pu extirper. Il établit à Caen une Communauté de Nouvelles-Catholiques, donna la conduite de son Séminaire aux Eudistes, en 1656. Il donna également, aux Bénédictins de Saint-Maur, le prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, en 1658, et il mourut le 2 février 1659.

établies dans ce diocèse. Sous le bon plaisir du Chapitre, le siège épiscopal étant alors vacant, dans ces Conférences, dont l'ouverture se fit à Cambremer (1), M. l'abbé Georges du Val-Richer (2), autre disciple de Bourdoise, et l'un

(1) *Cambremer*, bourg du Calvados, à 4 lieues 3/4 de Pont-l'Evêque.

(2) L'abbé du Val-Richer (Dominique-Georges), pieux ecclésiastique et saint religieux, naquit au diocèse de Toul, en l'année 1613.

Il passa son enfance et sa jeunesse dans la piété, guidé par des parents chrétiens, et il étudia avec succès sous des maîtres vertueux. Il entra au grand Séminaire de Paris, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, en 1638, et fut, après de bonnes études et une épreuve suffisante, reçu par le saint Fondateur en la Communauté, qui était annexée au même Séminaire, en l'année 1644.

Il demeura donc sous la discipline du vénérable abbé Bourdoise et même, en qualité de préfet, dirigea son Séminaire pendant un assez long temps, avec beaucoup de sagesse et de zèle. Il avait un talent particulier pour former des Ecclésiastiques, et le bien qu'il opéra dans cette pépinière de l'Eglise par ses instructions toutes célestes et les exemples touchants de sa grande piété, est infini, inexprimable.

« Pendant douze années qu'il demeura à Saint-Nicolas, dit un historien désintéressé et impartial dans cette œuvre, il dirigea plus de deux mille Ecclésiastiques, qu'il forma à toutes les vertus de leur Etat. » (Michel Peters, juge de paix à Bruxelles : *Hist. des Trappistes du Val-Sainte-Marie*, in-8, 190 (4<sup>e</sup> édition), curieux, savant et édifiant ouvrage.)

Ce pieux disciple de Bourdoise sortit, avec son agrément, de sa maison, devint curé du Pré-d'Auge, puis se fit religieux de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Barberis. Là, comme précédemment, il s'adonna aux œuvres de charité, de mortification et de piété, avec une telle ardeur que, bientôt, il fut atteint d'une maladie qui l'enleva de ce monde, au regret de ceux qui l'avaient connu et apprécié, le jour de la fête de saint Etienne, 1652.

Bourdoise pleura ce cher disciple, qui lui fait tant d'honneur, comme un bon père pleure un fils tendrement aimé. Par lui, ce grand Apôtre du Clergé fit un bien immense, non seulement dans la Normandie, mais encore dans toute l'Eglise de France.

L'abbé du Val-Richer serait digne du culte des autels. « Tous les grands hommes de cette époque, dit encore l'historien cité, saint Vincent de Paul, M. Bourdoise, le père Eudes, le cardinal Bona,



de ses plus puissants auxiliaires, parlait souvent et fort affectueusement de ce saint Maître, et de la vie parfaite qu'il inspirait à tout le Clergé, et il leur en donna une si haute idée, que son nom seul les animait à faire des merveilles. Voici le témoignage que ce digne Abbé en rend, lui-même, dans une lettre à Messieurs de la Communauté de Saint-Nicolas.

« A présent, pour avoir seulement entendu parler de Saint-Nicolas et de son digne Fondateur, tous Messieurs les Curés se sont unis *pariter in unum*, pour établir une Conférence qui dure depuis quatre ans, avec plus de zèle que le premier jour. Ils y viennent de quatre grandes lieues, nonobstant les injures du temps et les mauvais chemins, et je la peux en vérité appeler un vrai Séminaire de Curés... » Et après avoir parlé des oppositions que l'établissement de cette Conférence a rencontrées, il continue :

« Les orages sont à présent calmés, et les choses tellement changées, qu'elle (cette Conférence) est en bonne odeur partout, et l'on n'en parle qu'avec bénédiction. On distingue, comme le jour d'avec la nuit, les Curés et les églises de ceux de la Conférence d'avec ceux qui n'en sont point : les églises de ceux-là sont propres, les peuples catéchisés, les malades bien soignés, les cabarets, les bals, sont fermés, etc. » Grâce à Dieu, et perpétuel honneur à son incomparable serviteur Bourdoise, le bien qui se faisait dans cette province s'étendit rapidement dans toute la France.

Dans sa retraite, le saint Réformateur recevait aussi

l'abbé de Rancé, se sont plu à lui donner de grandes louanges. » (*Hist. des Trappistes du Val-Sainte-Marie*, p. 189.) Voy. aussi *Vie de l'abbé du Val-Richer*, par le P. Buffier, de la Comp. de Jésus, in-12.

des nouvelles affligeantes pour son cœur généreux, docile et bien dévoué au Siège romain. Ses ennemis parlaient et semblaient l'accuser d'avoir été en relations trop intimes avec Port-Royal (1). Ses amis, qui entendaient ce bruit de natures perverses « pour perdre les affligés par des paroles fausses (2) », le plaignaient quoiqu'avec réserve, tant ils estimaient sa vertu et admiraient sa délicatesse et sa prudence.

Bourdoise qui, d'ailleurs, voyait les membres de la noble famille de Liancourt compromis pour la même cause, ne tarda point à les justifier, comme il s'était vu obligé de le faire pour lui-même. Ce qui lui était d'autant plus aisé alors, qu'il connaissait intimement ses généreux Protecteurs, et qu'il comptait à bon droit, parmi ses amis sincères, comme un adversaire redoutable de toute nouveauté en matière de Religion (3).

Donc, plus tard, dans l'octave de la Pentecôte, voulant entretenir ses bonnes relations avec M. l'abbé du Val-Richer, il lui écrivit une lettre, qu'on peut appeler un *Traité de l'union que les vertueux Ecclésiastiques doivent avoir ensemble*. Dans l'article second, il dit, en propres termes :

« J'ai à vous dire quelque chose de Liancourt, où j'ai demeuré neuf ans, et d'où je suis sorti, il y a trois ans. Et d'autant que ce lieu est renommé entre ceux qui traitent des opinions du temps, et qu'ensuite ce que je vous en puis dire pourrait être rebuté, comme aussi tout

(1) « L'on ne doit pas mettre Bourdoise au nombre de ceux qui embrassèrent les idées de Saint-Cyran. » (Joseph Maggio, *Saint Vincent de Paul et son temps*. Trad. de l'Italien par l'abbé Barthélemy, tome II, liv. v, chap. 2.)

(2) Is. xxxii, 7.

(3) *Mémoires relatifs aux dernières années de la vie de M. de Bourdoise*.



le reste de ma procédure, c'est-à-dire de cette lettre, j'ai à vous prévenir, et tous les autres qui pourraient voir la présente (car il ne faut pas rebuter ce que je vous puis dire, sous prétexte des opinions du temps, auxquelles ceux qui me connaissent savent bien que je ne prends aucune part) pourront dire aussi que je n'ai reconnu en M. et M<sup>me</sup> de Liancourt que des choses édifiantes, comme vous le verrez dans le cahier intitulé : *Conférence sur l'état de l'église et de la communauté de Liancourt*, et enfin qu'il n'y a rien des nouveautés et des opinions du temps en ce que je vous marquerai ici, non plus qu'en tout le reste de ma procédure (1). »

Le saint Homme connaissait bien la perfidie des langues trompeuses (2), et, malgré son humilité, il agissait avec prudence, en se défendant contre la malice des personnes qui s'imaginent que leur intention et leur vertu excuseront leurs délations, et donneront un semblant de vérité à leurs calomnieuses imputations. Hélas ! cette race pernicieuse n'est pas encore éteinte ! Combien s'imaginent faussement que c'est louable, bon et agréable à Dieu, d'appeler au tribunal de leur aïeun ceux qu'ils nomment des ennemis de l'Eglise, et que l'Eglise n'avait point personnellement condamnés ! Le pieux Bourdoise, quoique d'une nature ardente et d'un zèle extrême, à cet égard, avait mieux compris la grande et sainte parole du divin Maître : « Aimez-vous les uns les autres (3) ». Intelligence d'élite, il suivait la trace de ces grands Saints, tolérants envers tous, excepté pour le péché et pour eux-mêmes. Peut-être avait-il médité cette sentence du Séra-

(1) On voit par le style assez lourd de cette lettre que Bourdoise devait être fort contrarié lorsqu'il l'écrivit.

(2) Ps. cvii, 2.

(3) Joan. xiii, 34. — I Thess. iv, 9.

phique saint François d'Assise, qu'il vénérât comme son cher Père : « Voici à quelle marque je reconnaitrai que vous êtes le Serviteur de Dieu, c'est si vous ramenez miséricordieusement à Dieu le frère qui s'est égaré, et si vous ne cessez pas d'aimer celui qui s'est rendu grandement coupable (1) ».

Les paroles que nous avons rapportées, du saint abbé Bourdoise, peuvent suffire pour détruire tous les soupçons qu'on aurait pu, ou qu'on serait encore tenté d'avoir contre son honneur, touchant les nouvelles opinions. « Ceux qui l'en ont accusé, de son vivant, ne le connaissaient pas, » comme il a dit lui-même, et ceux qui en ont parlé, depuis sa sainte mort, ne connaissaient sans doute pas les preuves si authentiques que nous venons de donner ou plutôt qu'il a, lui-même, données de sa foi et de sa soumission qu'il avait grandes et même héroïques, en ce temps de révolte, aux moindres décisions des Souverains Pontifes.

Qu'on lise la correspondance du saint Serviteur de Dieu, durant ses dernières années, on verra comme son humilité a su le préserver des pièges de l'erreur et l'affermir dans la vraie doctrine. Ainsi, il écrit au Clergé de Beauvais, avec lequel il entretenait toujours de bien saintes relations, en Notre-Seigneur : « Je suis un avorton dans l'Eglise, indigne d'être tonsuré, n'ayant ni science, ni vertu, ni aucune des qualités nécessaires à un Ecclésiastique. Le bien qui s'est fait chez vous doit être attribué à vos bonnes dispositions et à ce que vous avez su profiter de tout ce que Dieu a fait pour moi, qui ne suis qu'un misérable, et qui devrais recevoir les

(1) Saint François d'Assise, Épître au frère Elie.



instructions du moindre de vous (1). Tout ce que je vous ai dit et écrit n'est pas de moi, car je ne suis que rusticité et bestialité, ayant passé ma jeunesse en des exercices indignes d'un Ecclésiastique. J'ai été berger cinq à six ans, et en quatre-vingt différentes conditions avant que j'eusse l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, que j'ai commencé à étudier le latin.

« Mais quoique j'aie peu étudié, et quoique je ne me sois jamais piqué de science, il n'a pas laissé de se trouver des Supérieurs ecclésiastiques qui, me croyant plus habile que je n'étais, se sont imaginés que j'avais des décisions contraires à la Religion, et qui ont osé dire que la doctrine de Luther n'était pas plus pernicieuse que la mienne (2). Je supplie Notre-Seigneur de me

(1) Saint Paul disait aussi de lui-même : « Je ne suis qu'un avorton, car je suis le moindre des apôtres, et je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. Mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi ; mais j'ai travaillé plus que tous les autres ; non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi ». (I Cor. xv, 8, 9, 10.) Traduct. de Saci.

Bourdoise, l'illustre disciple et le parfait imitateur du grand saint Paul, ne pouvait penser différemment, ni tenir un autre langage que cet incomparable Maître dans la doctrine et la piété. Il fut heureux d'avoir nourri, chez lui, cette grande vénération pour un Saint que Jésus-Christ avait rempli de ses lumières et qu'il destinait à être, après saint Pierre, le Chef du Collège apostolique, l'un des fondements de la sainte Eglise de Dieu ; il fut surtout heureux d'avoir pris son caractère, et reproduit dans sa conduite ses héroïques vertus.

(2) L'abbé Bourdoise pensait juste en attribuant les hérésies à la science superbe. Les simples et les savants, qui marchent dans les sentiers de l'humilité et de la docilité chrétienne, tant recommandée par Jésus-Christ, pourraient, à la rigueur, errer quelque temps, mais ils sont moins susceptibles de se rendre coupables devant Dieu de rébellion contre l'Eglise, à laquelle ils sont plus soumis d'esprit et de cœur. C'est dans cette conviction que Bourdoise

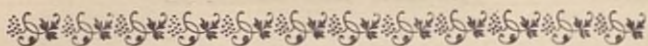
faire la grâce que je n'aie jamais de doctrine qui soit mienne, et que je puisse dire à son imitation et pour son service : « *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me* : Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doctrine de Celui qui m'a envoyé (1). »

recommandait aux simples mêmes, sous la direction de leurs pasteurs, la lecture des saintes Ecritures et surtout du saint Evangile.

(1) Jean VII, 16.







### CHAPITRE III

Saintes occupations de Bourdoise dans sa retraite. — Il est toujours à l'œuvre des Ecoles Chrétiennes. — Le père Barré, minime. — Claude Joly, chanoine de Notre-Dame. — Un doyen consulte l'Apôtre du Clergé sur la permutation d'un bénéfice. — La guerre se rallume aux environs de Paris. — Le Saint-Sacrement sauvé, au moyen d'une barque. — Bourdoise invite à la pénitence et organise des processions expiatoires à Sainte-Geneviève. — Il continue la réforme sur les surplis. — Il est le modèle des Séminaristes. — Trait de son héroïque obéissance. — Mort de M. le Clerc, de Beauvais; affliction qu'en éprouve Bourdoise. — Le saint trépas du père Yvan. — Les grandes consolations de l'Apôtre du Clergé. — Il fait imprimer et distribuer son livre du feu de la Saint-Jean. — Merveilleux effets de sa prudence pour la Réformation du Clergé; ce qu'il dit de cette vertu.

DANS son brûlant désir de mieux retremper sa ferveur, et ensuite celle de ses nombreux disciples, le saint Réformateur avait choisi, pour sa retraite, la maison de Villejuif. Il espérait bien y trouver enfin le repos dont il avait tant besoin, surtout dans son état d'infirmité habituelle. Mais plus il fuyait les affaires, plus elles semblaient le poursuivre. Il en était non accablé, mais surchargé, et l'amour bien grand, bien pur et bien généreux, qu'il avait pour le bon Dieu et la glorification de son très saint Nom, pouvait seul lui en faire supporter le poids énorme.

Il lui fallait souvent aller à Paris, et s'y fixer quelque

jours, pour la consolation, l'enseignement et l'édification de ses confrères de Saint-Nicolas, ainsi que pour les élèves du Séminaire, toujours désireux de l'entendre parler de Cléricature. Ainsi répondait-il également au désir de M. le Curé de la Paroisse qui, le prenant par son faible, avait toujours quelque bonne œuvre à lui proposer. Ces voyages lui permettaient encore de diriger avec plus de soin la Communauté des Filles de Sainte-Geneviève que patronnait M<sup>mo</sup> de Miramion. Il ne put résister à tant d'instances et même revint définitivement à Paris, finir ses jours au milieu de ses chers enfants, et se préparer à la mort qu'il entrevoyait comme prochaine.

Tout en travaillant à s'effacer devant les hommes, sa belle et sainte vie n'en fut pas moins que par le passé d'une dévorante activité. Les soins assidus qu'il donnait à sa Communauté et aux Séminaires absorbaient tous les instants que lui laissaient ses fonctions de Prêtre. Tout autre que lui, qui n'eût pas été doué de son zèle, eût été plus que suffisamment occupé à lire la nombreuse correspondance qui lui venait chaque jour. Mais le saint Homme, comptant cela pour peu de chose, consacrait encore une grande partie de son temps à former des Maîtres pour les Petites-Ecoles. On l'a vu, et il importe de le redire, il avait si bien réglé celles de Saint-Nicolas, à Paris, et de Liancourt, au diocèse de Beauvais, que des personnes fort distinguées demandèrent, comme une faveur, qu'on y recueillît leurs enfants pour qu'ils fussent consciencieusement instruits de la Religion chrétienne, et devinssent de bons citoyens, principe d'une nouvelle régénération pour la Société.

Une terrible responsabilité pèsera sur les parents qui ont osé secouer le frein salutaire de la Religion. C'est que leur



progéniture héritera, par une conséquence naturelle, de leur impiété (1).

Ce vif désir de l'Apôtre du Clergé de voir les Ecoles Chrétiennes se multiplier l'avait uni, en Notre-Seigneur, avec des personnages qui, comme lui, en concevaient l'extrême opportunité. Nous en avons déjà cité quelques uns, mais nous ne pourrions oublier le père Barré, minime (2), qui, encore jeune, eut le bonheur de connaître le saint Prêtre et de s'inspirer de son zèle pour l'instruction et l'éducation religieuse de l'enfance. Ce fut, paraîtrait-il, par le conseil du pieux Réformateur, que ce bon père aurait pris l'initiative de fonder des espèces de Séminaires, pour former des maîtres et des maîtresses d'école. Toutefois, ce vaste projet ne fut mis à exécution que plusieurs années après la précieuse mort de l'Apôtre du Clergé. Le premier établissement aurait eu lieu, à Rouen, en 1666, et un second, à Paris, dans la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, d'où il fut transporté sur la paroisse de Saint-Sulpice.

Comme pour Bourdoise l'œuvre de l'éducation des enfants primait toutes les autres, le Pieux Réformateur en faisait son occupation capitale avec celle des Séminaires; il associait à son zèle toutes les personnes qu'il

(1) Ceci est basé non seulement sur les saintes Ecritures qui nous apprennent que « tel est le père, tel est le fils, telle est la mère, telle est la fille », mais encore sur l'expérience de tous les siècles. Par où l'on voit qu'il est du plus grand intérêt de la Société que le Christianisme pénètre les masses, et que la crainte du Seigneur sanctifie l'union des époux.

(2) Barré (Nicolas), né à Amiens en 1620, fonda l'Association des Frères et des Sœurs des Ecoles chrétiennes et charitables, comme il fonda aussi les Ecoles du saint Enfant-Jésus. C'est de lui que la Congrégation des Dames de Saint-Maur tire son origine. Ce dévot religieux a composé des Lettres spirituelles qui ont paru à Rouen, 1697, in-12. On trouve sa Vie en tête du volume.

savait être dévouées à cette cause sainte. C'est ce qui le mit en de saintes relations avec un pieux chanoine de Notre-Dame, Claude Joly (1), célèbre par sa vertu et ses écrits, dont les soins étaient consacrés aussi à l'établissement des Petites-Ecoles et plus particulièrement des Ecoles épiscopales, ou maîtrises, sortes de Séminaires pour les enfants. On peut croire que, sympathisant beaucoup avec ce digne ami, l'Apôtre du Clergé n'aura point peu contribué à la composition de ses nombreux ouvrages, aussi solides qu'instructifs.

N'est-il pas admirable ce zèle brûlant de l'Homme apostolique, pour concourir à tant de grandes institutions et de saintes œuvres en son temps ! Comment s'expliquer que ce puissant génie, d'une influence bien extraordinaire

(1) Joly (Claude), prêtre savant et zélé chanoine de Notre-Dame de Paris, naquit dans cette ville le 2 février 1607. Parvenu jusqu'à l'âge de 93 ans, sans avoir ressenti les infirmités de la vieillesse, il se laissa tomber la nuit, à l'heure des matines, dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame, pour la construction du grand autel. Il mourut de cette chute, le 15 janvier 1700, après avoir légué son importante et belle bibliothèque au Chapitre.

Il dut, dit-on, une heureuse vieillesse à sa vie frugale et tempérée, ainsi qu'à l'enjouement de son humeur.

Il se fit généralement estimer par sa candeur, sa modestie, sa probité et l'assemblage de toutes les autres vertus. Il nous a laissé les trésors de son intelligence éclairée et de son cœur éminemment pieux et dévot, dans plusieurs écrits. Un traité latin, *De la récitation des heures canoniales*, in-8, 1646, et corrigé en 1675, en ce qu'il semblait ne pas taxer de faute les Ecclésiastiques de l'omission du saint Bréviaire, quand ils ont d'autres occupations indispensables ; — Un *Traité de la restitution des grands* ; — *De verbis Usuardis de Assumptione B. M. Virginis* ; — *Règles chrétiennes pour entrer et vivre saintement dans le mariage* ; — Un *Traité des Ecoles épiscopales et ecclésiastiques* ; — Un *Recueil de maximes pour l'instruction d'un roi* ; — *Des Avis chrétiens et moraux sur l'éducation des enfants*, in-12 ; — *La vie chrétienne*, in-4, etc.

M. Joly unissait agréablement le talent ecclésiastique au profane, l'histoire au droit, à la théologie et à la science mystique.



sur ses contemporains, qui a tant vécu, tant fait, tant travaillé, tant écrit, soit encore, hélas ! si ingratement méconnu ?... La postérité est d'une indulgence singulière pour les illustres amis et coopérateurs de cet incomparable Apôtre du Clergé. Que de gens, autour de lui, sont devenus célèbres à peu de frais ! Et Bourdoise, lui, est encore, maintenant plus que jadis, demeuré obscur ; et plus d'un qui croit connaître l'histoire de l'Eglise de France est forcé d'avouer qu'il ignore le saint abbé Bourdoise, c'est-à-dire celui qui a joué le plus grand rôle dans la fondation de tant d'œuvres saintes et l'établissement de si nombreux Séminaires.

Mais l'Homme de Dieu n'était pas seulement l'Apôtre du Clergé, il en était encore l'Oracle. Des Curés et même des Evêques le consultaient dans leurs doutes, et suivaient volontiers ses décisions, comme dictées par l'Esprit-Saint. Le Doyen d'une Cathédrale voulut savoir ce que penserait le Serviteur de Dieu du dessein qu'il avait conçu de permuter son bénéfice. Bourdoise lui fit cette réponse : « Dieu vous a marié avec l'épouse que vous avez, ou non ; s'il n'a pas fait ce mariage, c'est un grand mal ; s'il l'a fait, pourquoi serait-il rompu ? *Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet* (1). Où sont les marques que Dieu veut cette séparation ? Il est assuré que vous êtes attaché à un lieu, il faut qu'il paraisse maintenant qu'il vous appelle ailleurs, et il faut que les preuves en soient aussi claires, plus claires que les rayons du soleil. Ce changement, si vous le faites, serait-il approuvé au Ciel ?... Car on vous en demandera compte. Le monde en sera-t-il édifié ?... — On dira que M. le Doyen est devenu un homme comme les autres, et qu'il n'est pas

(1) Matth. XIX, 6.

aussi désintéressé qu'il le paraissait. Tant de piété que l'on voudra, dira-t-on encore; mais, enfin, le second bénéfice vaut mieux que le premier. On aime Dieu, mais on ne se hait pas. M. le Doyen dit des merveilles, mais il fait comme les autres. Dieu l'avait mis dans un endroit qui était bon, et il s'est mis dans un meilleur. »

Le Doyen n'alla pas consulter d'autres directeurs. Il se soumit au sentiment du saint Prêtre, comme il l'eût fait à la décision de toute la Faculté de théologie.

Cependant la guerre toujours allumée continuait ses affreux ravages; les ennemis étaient nombreux aux portes de Paris. La plupart des habitants des campagnes abandonnaient leurs maisons, pour chercher un refuge dans la capitale. La Communauté de Villejuif dut aussi se retirer, avec le peu de meubles qu'elle possédait, et se réunir à celle de Saint-Nicolas. Mais les habitants de Thiais (1), pour n'avoir pas voulu suivre l'exemple de leurs voisins, se laissèrent surprendre par les ennemis, le 20 juin 1652. Ce fut avec bien de la peine qu'ils sauvèrent le Très-Saint-Sacrement, les vases sacrés et ce qu'ils possédaient de plus précieux dans leur Eglise.

S'étant jetés dans des barques, ils descendirent la Seine jusqu'au quai de la Tournelle. Il était sept heures du soir.

Dès qu'on fut soudainement averti de leur arrivée, le Clergé de Saint-Nicolas, dont plusieurs Ecclésiastiques avec des chapes, la bannière et des flambeaux, alla solennellement les recevoir. On tira du bateau le Saint-Ciboire, et on l'apporta, de suite, avec la plus grande vénération, sous un dais, à l'église, comme il se pratique

(1) Thiais, village du département de la Seine, à une lieue de Villejuif, et à deux lieues 1/2 au Sud de Paris.



au jour de la Fête du Très-Saint-Sacrement. Et, après un salut fort solennel et la bénédiction, le Ciboire sacré fut soigneusement renfermé dans le saint Tabernacle. Temps heureux où les cérémonies du culte divin se faisaient ostensiblement, avec une si pompeuse solennité ! Antique foi de nos pères, venez réchauffer la tiédeur, l'indifférence, le froid glacial de ces malheureux qui non seulement ne veulent plus ni de Dieu, ni de son culte pour eux-mêmes, mais encore veulent enlever à l'homme la liberté de manifester sa foi en Dieu !

Au milieu de ces calamités bien affligeantes, Bourdoise ne cessait d'exhorter avec véhémence le peuple à la pénitence et à la prière, afin de fléchir le courroux du Ciel. Il pressait aussi les Ecclésiastiques de réformer ce qu'il pouvait y avoir en eux de peu conforme à leur saint Etat. Comme il avait toujours eu une dévotion très particulière à sainte Geneviève, la fidèle patronne de Paris et de la France (1), il disposa avec beaucoup d'ordre

(1) Sainte Geneviève naquit vers l'an 422, à Nanterre, bourg proche de Paris, qu'elle devait rendre à jamais célèbre. Saint Germain, évêque d'Auxerre, inspiré par l'Esprit de Dieu, la consacra à Jésus-Christ, à l'âge de sept ans. Il l'affermir dans sa résolution d'embrasser l'institut des vierges chrétiennes et lui fit don d'une médaille de cuivre, où était gravée l'image de la sainte Croix de Notre-Seigneur, lui recommandant de la porter suspendue au cou en guise de pierreries.

A quinze ans, l'humble Bergère, qui ne vivait guère que de contemplation et de prière, fit vœu de virginité. Ayant perdu ses parents, elle alla demeurer chez sa marraine à Paris. Sa piété, sa modestie et sa charité lui attirèrent l'accusation d'hypocrisie. A l'approche d'Attila, elle assura les Parisiens qu'ils n'avaient rien à redouter des barbares. Ils s'irritèrent de sa prophétie, et voulurent attenter à ses jours ; mais sa patience calma leur fureur, et elle devint l'objet de la vénération publique. Elle mourut à quatre-vingt six ans.

Les vertus de sa vie et les miracles qui s'opérèrent à son tom-

et de magnificence la procession expiatoire que fit solennellement la paroisse de Saint-Nicolas à la châsse de cette grande Sainte, dans son église.

On sera édifié de l'ordre qui fut gardé dans cette longue procession. Un suisse marchait à la tête pour écarter la foule compacte dans les rues. Les élèves des Petites-Ecoles suivaient immédiatement; ils étaient conduits par deux Ecclésiastiques en surplis. La bannière de saint Nicolas était portée par un Clerc en chape blanche et d'une soie légère, tissée avec des fils d'or. Ils marchaient à distance d'une dizaine de pas du Porte-Croix, et avait à ses côtés deux Ecclésiastiques en surplis, qui précédaient les Acolytes pour leur ouvrir le chemin, et la distance qu'ils devaient garder. La sainte Croix, était aussi portée par un Ecclésiastique en chape d'un merveilleux éclat; deux Acolytes l'accompagnaient portant des chandeliers.

Tout le nombreux Clergé était en chapes blan-

beau décidèrent la ville de Paris à se placer sous sa protection spéciale; ce qui fut bientôt imité par la France entière.

Les bienfaits de la protection de notre Sainte ont toujours été signalés sur le peuple, qui lui est consacré; aussi son tombeau, magnifiquement décoré, dans l'église de Saint-Etienne du Mont, à Paris, est incessamment assiégé par la foule des pèlerins, qui y viennent implorer sa puissante médiation auprès du Seigneur. Le temple saint que lui a élevé la piété des Français, le Panthéon, est aussi plein des souvenirs de sainte Geneviève; les amis de l'art aiment à le visiter.

Malgré les efforts de l'impiété qui, en 1793, brûla ses saintes reliques sur la place où le bourreau exerçait la vindicte publique, et détruisit son ancienne église, en 1809, la douce protectrice Geneviève ne laisse pas que de bénir encore les fils de ceux qui jadis lui furent si dévoués. (Voir les *Grands* et les *Petits Bollandistes*, André Duval, Giry, Ribadeneira, Godescard, Baillet, M. Charles Barthélemy, etc., etc., au 3 janvier.



ches et rouges, et marchait lentement sur deux lignes, en la manière qui suit :

Il y avait tout d'abord quatorze rangs de chapes blanches, puis deux Prêtres des notables du Clergé, ornés de chapes précieuses de la même couleur, portaient la chère relique de saint Nicolas, à côté de laquelle marchaient deux Clercs avec des flambeaux. La sainte Relique était suivie de quatre rangs de chapes blanches, et, après, il y avait également quatre rangs de chapes rouges. Deux Prêtres en chapes rouges suivaient, portant la précieuse relique de saint Denys. A leurs côtés marchaient deux Acolytes avec leurs chandeliers ; et ils étaient suivis de quatre rangs de chapes blanches. Dans ces huit rangs se trouvaient les chantres.

Après cela venaient ceux qui portaient la relique de sainte Geneviève, accompagnés d'Acolytes, et, après la sainte Relique, étaient huit rangs de chapes blanches des plus précieuses de la ville, portées par les plus considérables du Clergé. Le cérémoniaire marchait dans les rangs, et allait tantôt à la tête de la procession, tantôt au milieu, et tantôt à la fin, selon qu'il le jugeait convenable pour y faire garder l'ordre.

Enfin M. le Curé de Saint-Nicolas, en étole et en chape blanche, terminait la procession. Il était suivi des marguilliers et des plus considérables de la Paroisse ; les fidèles venaient ensuite et imitaient la modestie et la piété du Clergé. Après eux marchaient les grandes dames et les autres femmes, avec beaucoup d'ordre et d'expression dévote. Les jeunes filles des écoles suivaient aussi cette longue procession, et étaient conduites par leurs maîtresses.

On délibéra si l'on ferait encenser les saintes Reliques durant la Procession, comme l'ordonne le Pontifical

Romain. Mais cet usage n'étant pas suivi à Paris, le saint abbé Bourdoise n'osa l'observer, il eut seulement le soin de faire porter ces précieuses Reliques par des dignitaires du Clergé, abbés, docteurs, etc.

Le Recteur de l'Université voulut prendre part à la dévotion publique, il alla aussi en procession à Sainte-Geneviève avec un grand nombre de régents, de docteurs, de bacheliers, etc. (1).

A l'occasion de cette procession, Bourdoise avait engagé de nouveau les Ecclésiastiques à ne porter que des surplis simples et sans dentelles. « On a beau vouloir nous faire entendre, disait-il souvent, que c'est pour honorer le Seigneur qu'on porte des surplis et des ornements d'un si grand prix; on devrait plutôt avouer, que c'est pour son propre honneur qu'on fait de pareilles dépenses. Si véritablement on voulait honorer Dieu, l'on épargnerait la moitié de cette dépense, et on l'emploierait pour donner quelques ornements à une pauvre église de campagne, où le même Dieu reçoit nos hommages. Ainsi on l'honorerait par sa charité, et en même temps par sa modestie et sa simplicité. »

Cette procession de la paroisse de Saint-Nicolas ayant été une des premières, l'Homme de Dieu eut un soin très particulier de régler la cérémonie. Elle se fit avec tant de modestie et de piété, que tous ceux qui la virent en furent très édifiés. La plupart des églises de la capitale et celles des environs suivirent l'ordre qu'on y avait observé, et qu'on leur communiqua volontiers. Les Religieux de l'abbaye de Saint-Germain en demandèrent aussi une

(1) Cf. Descourveaux : *La vie de M. Bourdoise*, liv. IV; — *Mémoires sur les dernières années de M. Bourdoise*; — l'abbé Bouchart, ouvrage cité précédemment.



copie, et changèrent peu de choses dans la procession qu'ils firent à leur tour.

Le Recteur de l'Université, un grand nombre de régents et de docteurs voulurent aussi prendre part à la dévotion publique des fidèles à sainte Geneviève. Comme ces Messieurs avaient vu la procession de Saint-Nicolas, et que plusieurs y avaient assisté, ils en imitèrent si bien l'ordre et les cérémonies, qu'on ne pouvait rien voir de plus admirable, ni de plus édifiant (1).

Mais, quoiqu'il fût, pour ainsi dire, l'instigateur et le guide de ces processions, Bourdoise n'assista cependant plus à aucune. Sa santé, extraordinairement affaiblie, ne lui permettait, que bien difficilement, de quitter le Séminaire pour aller à la paroisse de Saint-Nicolas, qui était voisine.

Pourtant, le jour de l'Assomption, il put aller à Notre-Dame avec beaucoup de fatigue, à cause d'une saignée qui lui avait été faite mal à propos, dont il se trouva fort incommodé, non seulement le reste de l'année, mais même jusqu'à la mort. Il aimait bien tendrement cette chère Basilique, parce qu'elle est la métropole de l'archidiocèse, parce qu'elle est spécialement dédiée à sa céleste Mère, parce qu'elle est très riche en saintes reliques de la Passion, parce qu'enfin il y comptait de pieux et intimes amis, parmi les honorables membres du Chapitre. Bien d'autres souvenirs encore l'attiraient souvent, quand sa santé le lui permettait, à cette antique église de Notre-Dame, illustrée par les Pierre Lombard, les Bonaventure, les Gerson et tant d'autres grands orateurs de la chaire chrétienne.

Il eût été heureux, le saint Prêtre, de promouvoir, une fois encore, en cette circonstance, la dévotion du peuple chrétien envers sa glorieuse Patronne, et de

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. 1, chap. 16.

lui donner, avec sa parole brûlante, quelques avis salutaires déduits de la conduite de la Vierge du Christ, pour le règlement de ses mœurs et son progrès dans la vie chrétienne ! Car toutes ces exhortations, dans ses panégyriques de sainte Geneviève ou des autres Saints, visaient à la pratique des vertus. Qu'on en juge par ce fragment :

« A l'heure de la mort, Dieu ne demandera rien autre chose à Messieurs les doctes et docteurs de l'Université de Paris, et à tous les riches et les grands de cette grande ville, sinon qu'ils fassent voir comme ils ont valu une petite villageoise, sainte Geneviève, leur Patronne ; et, en cas que cela ne soit pas, il leur dira : Eh ! quoi, Messieurs, vous n'avez point pris, avec toute votre science, le chemin qui conduit en Paradis, et voilà que cette petite Fille qui n'a jamais étudié, l'a bien su et bien suivi ! Et vous, Messieurs les riches, avec tant de richesses, vous n'en avez point encore eu assez pour acheter le Ciel, que cette villageoise a néanmoins emporté avec son extrême pauvreté ! La voilà, maintenant, en Paradis, et vous n'y serez pas !... Cette petite Bergère sera fort glorieuse sur la terre et dans le Ciel ; et vous, avec toutes vos richesses et vos grandeurs, vos sciences, vous n'avez pas mérité de lui tenir compagnie parmi les Saints !... Allez donc chercher dans le creux de la terre avec les diables, que vous avez tant aimés, et vous verrez là si vous l'y trouverez. Car la vraie dévotion envers votre céleste Patronne était de bien imiter ses vertus (1). »

Réduit presque à garder la chambre, tandis que ses confrères de la Communauté allaient, sur le champ de bataille, porter secours aux blessés, le saint Vieillard ne

(1) Exhortation pour la fête de sainte Geneviève.



restait pas oisif. Il écrivait un grand nombre de lettres et de conférences qu'il envoyait de tous côtés, à ceux qui lui demandaient le secours de ses conseils. Ainsi, à l'exemple du grand saint Paulin, il se rendait présent par son esprit en beaucoup de lieux, qui ne pouvaient plus jouir de sa présence corporelle (1).

Le temps qu'il ne pouvait donner, comme jadis, aux affaires du dehors, pour le bien de ses Communautés et Séminaires, il le consacrait aux exercices pieux, après avoir satisfait à ses devoirs vis-à-vis les siens.

Malgré son grand âge et ses immenses travaux, Bourdoise était, pour les Séminaristes, un modèle achevé de vertus Cléricales, de vraie piété, d'oraison assidue et de constante régularité.

Telle était la réputation de son Séminaire et de la sainteté du Fondateur, qui le dirigeait avec une sagesse admirable, que des jeunes gens des familles les plus distinguées venaient, des pays les plus éloignés, s'y enrôler sous l'étendard du Christ, et s'y préparer au saint ministère. Aussi, nous le répétons avec bonheur, le Séminaire de Saint-Nicolas, le premier de tous en France, depuis de longues années avait formé des Prêtres non seulement au diocèse de Paris, mais aussi à la plupart des autres diocèses. De lui sortaient, incessamment, de saints Ministres de l'Évangile, qui, en vrais Apôtres du

(1) Saint Paulin, né à Bordeaux, vers 353, embrassa la vie solitaire, puis devint évêque de Nole. Il mourut le 22 juin 431. Il a laissé des écrits à l'Église, dont il est l'une des grandes lumières. Son style est fleuri, quoiqu'il ne soit pas toujours correct. Il y a de la vivacité dans les pensées et de la noblesse dans les comparaisons. Mais ce qui est plus à la louange de ce Saint, ce sont les actes héroïques de sa charité. Voy. sa *Vie*, par Dom Gerlaise, in-4, par M. l'abbé Lagrange, chanoine de Paris, in-8, par M. le professeur Busé, in-8.

Christ et en zélés disciples de Bourdoise, et tout pleins de l'esprit et des maximes de cet Homme divin, s'en allaient administrer des diocèses, ou aider des Evêques dans la fondation et la direction des petits et des grands Séminaires, et opéraient, avec le secours de la grâce, des réformes salutaires dans le Clergé et chez les fidèles. On croirait difficilement, aujourd'hui, le bien que produisit, dans l'Eglise de France, cette vénérable et antique maison de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, alors et toujours, depuis, pépinière salutairement féconde pour l'Eglise (1).

Quand sa santé le lui permettait, lorsqu'il demeurait à Paris, sa dévotion était d'aller, tous les ans, le jour de saint Dominique(2), visiter son église, dans la rue Saint-

(1) Nous avons pour garant de cette assertion les presque contemporains dont le témoignage trouvera toujours écho dans les générations futures. « Le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans la rue Saint-Victor, dit l'un d'eux, est toujours rempli de jeunes Ecclésiastiques de plusieurs provinces, pour quelques-uns desquels il y a des places fondées. Il y a, dans le voisinage, une maison qui sert comme de décharge au Séminaire, dont elle dépend. On y élève des Clercs, qui ne peuvent payer qu'une très modique pension.

« Celui de Saint-Sulpice n'est pas moins rempli que le précédent, et les Clercs y occupent deux maisons, dans l'une desquelles il y a toujours un grand nombre de jeunes Ecclésiastiques de condition ; on reçoit, dans l'autre, qu'on appelle le Petit-Séminaire, ceux qui ne peuvent pas payer une forte pension. » (*Hist. de la ville de Paris*, extr. de Dom Lobineau, tome V, art. III.)

Il faut observer, qu'au moment où écrivait l'auteur, vers 1730, le Séminaire de Saint-Nicolas était encore assez nombreux pour qu'on lui comparât celui de Saint-Sulpice, et que, comme ce dernier, la maison était divisée en un *grand* et un *petit Séminaire*.

(2) Né à Calaragua, dans la Vieille-Castille, en Espagne, saint Dominique, dont le nom devait resplendir d'une gloire extraordinaire, après une enfance et une jeunesse sans tache, embrassa la vie régulière dans le chapitre de la cathédrale d'Osma, dont il fut nommé, bientôt, prieur. La Providence l'appela à de plus grandes destinées. Il vint dans le midi de la France, alors ravagé par l'hérésie des



Jacques (1) (comme il le faisait pour celle de saint François, le jour de sa fête). Ayant donc pris, une fois, son manteau, il alla trouver celui qui tenait la place d'économiste, et lui demanda la permission de sortir, pour satisfaire sa piété. Ce Supérieur, sans doute, afin d'éprouver sa vertu et de donner un grand exemple à la Communauté, lui ordonna brusquement d'aller à la récréation, et lui défendit nettement de sortir. L'humble et saint Vieillard obéit avec simplicité et promptitude, sans répliquer un seul mot. Il reporta son manteau à sa chambre, et revint prendre sa récréation parmi les Séminaristes, avec autant de calme et de paix, que si on lui eût accordé sa demande. Ce fut un grand sujet d'édification pour tous, mais surtout une sainte leçon pour

Albigeois, et Dieu se servit de son ministère pour porter un remède à ce grand mal.\* Dominique ranima la foi catholique dans ces contrées par ses prières, ses prédications, ses miracles; il y créa des institutions qui ont été la défense, le salut et la gloire de l'Eglise universelle: la Confrérie du Rosaire de Marie, l'Ordre militaire de la Milice de Jésus-Christ, qui devint plus tard (à l'exemple de celui de saint François) le Tiers-Ordre... et enfin l'Ordre des Frères-Prêcheurs, qui (comme celui du séraphique Patriarche d'Assise) a fourni tant de saints Religieux, de Docteurs illustres, d'Hommes apostoliques et de Pasteurs accomplis des peuples.

Après avoir éclairé la France, l'Espagne et l'Italie des lumières de sa doctrine et de ses vertus, saint Dominique mourut à Bologne, âgé d'environ cinquante ans, en l'année 1221.—(Extrait des *Heures dominicaines*, le 4 août, fête de notre B. Père saint Dominique.) — Voy. la *Notice sur les Dominicains*, liv. 1, chap. 4, p. 40.)

(1) Cette église de Saint-Dominique a été malheureusement détruite, comme un grand nombre d'autres, remarquables à divers titres. La chapelle de Bourbon renfermait les monuments de plusieurs générations de cette famille illustre.

A Paris, les églises des nombreuses branches de l'Ordre de Saint-François et celles des Dominicains, étaient devenues de vrais musées de sculpture, toutes meublées de statues et de tombeaux, dont la plupart dataient du xiv<sup>e</sup> siècle. (De Guilhermy, *Itinéraire Archéol. de Paris*, p. 246.)

les jeunes Clercs. Bourdoise était alors âgé de soixante-dix ans. Quel exemple de sujétion et d'obéissance !

C'est ainsi que le saint Fondateur enseignait la vertu et la sagesse à ses bien-aimés disciples ; il argumentait moins qu'il édifiait par sa conduite. « L'on ne trouvait point dans son Séminaire, dit un historien, comme à Port-Royal, tous les talents du lycée, et toutes les pénitences de la Thébaïde ; mais on y voyait régner (ce qui était rare, alors) la simplicité de la foi, la modestie et la douceur, la concorde, la cordialité fraternelle, en un mot tout ce qui peut édifier les vrais fidèles et rappeler ou entretenir le Clergé dans l'esprit du véritable Sacerdoce (1). »

Bientôt une nouvelle alarme vint s'ajouter aux souffrances du Serviteur de Dieu. Ce fut la mort de M. Le Clerc, ancien principal du collège et chanoine de Beauvais, son ami intime, depuis trente-trois années, et l'un de ceux qui avaient pris le plus de part à ses grands travaux apostoliques dans ce beau diocèse.

Bourdoise ressentit bien vivement le coup douloureux qui venait le frapper dans ses affections les plus chères ; son état, qui commençait à faire craindre, ne fit qu'empirer, et l'on songea même à lui administrer les derniers sacrements. Tout était préparé pour le lendemain, mais il se trouva un peu mieux, et l'on crut devoir différer de quelques jours. Pendant ce temps, le danger disparut, et les forces revinrent ; mais sa santé ne laissa point, toutefois, d'inspirer de nouvelles craintes à ses confrères. Il profita de ce retour à la vie pour écrire une lettre à M. Mercier, chanoine de Saint-Vast, à Beauvais, dans laquelle il laissait déborder son cœur

(1) L'abbé Pierrot, *Histoire de France*, 2<sup>e</sup> édit., tome X, pages 224-25.



inconsolable d'avoir perdu un vieil ami, dont le souvenir lui avait toujours été bien précieux. Il le pria de lui envoyer une copie du testament de ce cher défunt. Il le pleurait sans cesse, la nuit et le jour, et en parlait à tout le monde. Faisant son éloge en peu de mots, selon sa méthode, il disait que « c'était un Clerc de nom et d'effet qui, en moins d'une heure, avait fait de plus grands progrès dans la science ecclésiastique, que les plus zélés en font ordinairement en plusieurs années ». Un tel éloge dans la bouche de Bourdoise, si réservé et si discret, avait une réelle valeur.

C'est à ce cher ami, qui perdait courage, pour voir ses efforts déjoués dans l'éducation des Séminaristes, que l'Apôtre du Beauvaisis écrivait :

« Monsieur, je confesse que vous avez jusqu'ici, depuis plusieurs années, fait des merveilles en faveur de la Cléricature Beauvaisine, et qu'il est bien fâcheux que vous ne recueilliez pas les fruits de cette vigne que vous pouviez attendre, à proportion des peines que vous prenez à la cultiver. Mais, vous savez, aussi bien que moi, que le Fils de Dieu en a bien fait d'autres pour tous les hommes en général, et pour chacun de nous en particulier. Voyez, Monsieur, comme il s'expose tous les jours à tant de communions indignes, afin d'avoir la satisfaction de demeurer dans le cœur de quelques bonnes âmes, en très petit nombre. Oh ! Monsieur, les vrais Ecclésiastiques, qui tiennent sa place, n'en doivent pas moins faire pour le salut de toutes les âmes en général, encore que de douze, il n'y en dût avoir que deux qui profitassent de leurs soins. Courage donc, souvenons-nous que nous sommes Prêtres. Disons et le redisons, après Notre-Seigneur : *sitio*, j'ai soif !

« J'ai retenu quelque chose appartenant à Monsieur N...,

comme vous savez, afin que cela lui soit un motif de respirer un peu, et de m'écrire. Je l'affectionne comme le salut de ma propre âme. Comme Jésus a un désir inexplicable de se loger dans les âmes; aussi, pour en voir l'effet, et pour montrer à cet Ecclésiastique par expérience l'amour que je lui porte, encore qu'il soit sorti de notre maison pour retourner au monde, je voudrais avoir de quoi le forcer à reconnaître le désir que j'ai de son salut et de celui de ses compagnons qui se perdent avec lui. Mon intention serait bien de voir des Prêtres d'or, avec des calices d'étain, plutôt que des Prêtres d'étain, avec des calices d'or. Ainsi devons-nous enseigner la discipline ecclésiastique aux Clercs et leur présenter les moyens d'en venir à la pratique. Pour cela, il faudrait engager et vendre tout. Je jure pour moi et je proteste que j'engagerai volontiers, pour cet effet, jusqu'à mon propre corps, je le dis en conscience, et dans le désir d'en donner des preuves dans les occasions, et, depuis plusieurs années, je n'y ai rien épargné, grâce à Notre-Seigneur, etc. »

L'annonce qu'on lui fit de la mort d'un autre Serviteur de Dieu, d'une grande réputation de sainteté et de mérites, et pour lequel Bourdoise avait une estime très particulière, vint ajouter à l'affliction qu'il éprouvait encore de celle de M. Le Clerc; mais aussi, elle le consolait, également, par la conviction, où il était, qu'un nouveau protecteur lui était assuré dans le Ciel. Nous voulons parler du vénérable père Yvan (1), d'une simplicité toute

(1) Antoine Yvan, prêtre de l'Oratoire et cofondateur de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame-de-la-Miséricorde avec la sainte Mère Madeleine de la Très-Sainte-Trinité, naquit à Rians, en Provence, l'an 1576, de parents pauvres qui vinrent à bout, à force de



chrétienne et d'une sensibilité parfaite, qui avait fait de grandes œuvres pour l'Eglise et pour les âmes, et avec lequel Bourdoise, lui-même, avait été uni par l'amitié la plus sincère, en Notre-Seigneur et en son immaculée Mère.

Car la Congrégation de l'Oratoire, de même que celle de Saint-Lazare, offraient à notre saint Abbé des amis nombreux, qui marchaient sur les traces de leurs saints Fondateurs, et étaient pénétrés pour lui de la plus haute estime et de la plus singulière vénération, bien réciproque de son côté. C'est ainsi que, bien souvent, il faisait

sacrifices et de travaux, de lui faire faire ses études cléricales.

On ne peut exprimer son affection aux exercices de piété et son application à l'étude, pour répondre aux soins de ses parents, et surtout à sa vocation. Qui dira aussi par combien d'épreuves et de difficultés de tous les genres il dut passer pour en arriver là ? Mais, c'était toujours à la très sainte Vierge Marie, qu'il s'adressait, dit son historien, pour réussir dans ses projets. Une fois parvenu, il n'oublia point sa pauvre et vertueuse mère devenue veuve ; elle était fort âgée, et de plus infirme ; pour la soulager, il se chargea des écoles de Rians, et de ce qui lui restait de ses minces émoluments, il en faisait deux parts, une pour les pauvres et l'autre pour lui-même.

Après avoir desservi plusieurs cures, celles de Verdrière et de Cotignac, il entra, dit-on, chez les Oratoriens à Aix, et c'est là qu'il connut Marie-Madeleine de la Très-Sainte-Trinité, humble et pieuse Servante du Seigneur. Ils fondèrent, en 1637, l'Ordre de la Miséricorde, dont il fut le premier supérieur. Aux travaux d'un missionnaire il joignait les austérités d'un anachorète et le zèle d'un apôtre ; il opéra la conversion d'un grand nombre de pécheurs.

Il mourut saintement à Paris, l'an 1653. Le Martyrologe français parle élogieusement de ce grand et saint Serviteur de Dieu.

Il a laissé des lettres et un traité intitulé : *Conduite de la perfection chrétienne*, et d'autres ouvrages qui font honneur à sa piété et à son zèle. (Cf. Le R. P. Léon-Antoine-Jean, *Le vrai Serviteur de Dieu Antoine Yvan*, qui, avec le premier Recueil de ses traités spirituels, forme vol. in-12 ; *Vie du vénérable Père Yvan*, etc., par M. l'abbé de Montis, in-12 ; *Biblioth. orator.* par les pères Cloyseaut et Ingold, tome 11, p. 120.

l'éloge du père Morin (1) ; il louait son zèle pour la conversion des hérétiques et des juifs, dont il en retira un très grand nombre de l'erreur, et celui qu'il déployait dans les affaires de l'Eglise qui lui furent confiées. Il aimait particulièrement, chez lui, l'extrême douceur dont il faisait preuve au milieu des disputes les plus âpres dans les matières de religion et de controverse, visant, par ses écrits et par ses exemples surtout, à faire revivre la piété chrétienne et ecclésiastique des premiers siècles de l'Eglise. Le saint Réformateur ne pouvait entrer aussi activement, qu'il l'eût bien voulu, dans la lice ; mais il était heureux d'encourager les hommes de génie et de talent dans le saint combat, et il rendait grâces à Dieu des victoires que ceux-ci remportaient sur l'enfer. « Ces victoires, disait-il, sont toujours le

(1) Morin (Jean), oratorien, né à Blois, en 1591, mourut à Paris, en 1659. Il était issu de parents calvinistes qui l'envoyèrent à Leyde faire la philosophie et la théologie. De retour à Paris, il se convertit et entra chez les pères de l'Oratoire, qui le nommèrent supérieur du collège d'Angers. En 1640, il fut appelé à Rome par Urbain VIII, qui s'occupait de la réunion des Eglises grecque et latine ; et dans les discussions qui s'élevèrent à ce sujet, Morin montra les connaissances les plus étendues et la modération la plus rare.

De retour en France, il s'occupa uniquement de travaux d'histoire et de critique sacrée. On peut en lire la liste très détaillée dans la Bibliothèque du P. Richard, dominicain. En outre, ce savant père dirigea l'édition de la traduction des Septante, qui parut avec une version latine et des notes de Nobilius, 1628, 3 vol. in-fol.

— La Louette, docteur de Sorbonne, a publié la *Vie du père Morin*, imprimée dans les *Extraits des Saints Pères de l'Eglise*, part. 1<sup>re</sup>. — Voy. *Biblioth. oratorienne*, tome 11, p. 24 et suiv.

— On a écrit que le père Morin fut le plus grand homme de son siècle ; il fut, assurément, le plus grand homme de l'Oratoire ; et on l'a, avec justice, placé sur la même ligne que le savant père Pétau, jésuite. Il fut surtout prodigieusement grand par son humilité.



résultat de l'humilité et de la prière, unis à la science et à la sagesse de la conduite. Car Dieu ne bénit les travaux que des humbles, les superbes ne sont propres, malgré leurs talents, qu'à gâter son œuvre. »

C'était une pensée douce et consolante pour l'Apôtre du Clergé, sur son lit de douleur, que celle de ses pieux amis, en Notre-Seigneur et en sa virginale Mère, qui travaillaient sans relâche pour l'édification de l'Eglise, l'instruction des Ecclésiastiques et la sanctification des âmes, qui, d'une façon, qui, d'une autre. Un de ces sincères amis, qui édifiait le Clergé, autant par ses talents que par l'ascendant de sa vertu, était le jeune abbé de Lamet (1).

Bourdoise aimait beaucoup ces vrais ouvriers dans le champ du Seigneur; il bénissait le Ciel, quand il en découvrait quelques-uns, et il en gardait précieuse-

(1) Lamet (Adrien-Augustin de Bussy de), d'une famille des plus illustres de Picardie, né dans le Beauvaisis, vers l'an 1621. Il reçut le bonnet de docteur en 1650, après avoir fait éclater, durant le cours de sa licence, autant de lumières que de vertus. Le cardinal de Retz, son parent, l'attira auprès de lui. De Lamet le suivit dans sa prospérité et dans ses disgrâces, en Angleterre, en Hollande, en Italie, etc.

Comme il aimait la vie paisible et retirée, cette vie errante lui déplut enfin; il revint à Paris, et se livra, dans la maison de Sorbonne, lieu de sa retraite, à l'étude, à la prière, à l'éducation d'un grand nombre de pauvres écoliers, et à la direction de plusieurs maisons religieuses. Son ardente charité le fit choisir pour exhorter à la mort ceux qui étaient condamnés au dernier supplice. Il mourut au milieu de ses bonnes œuvres, en 1691, à 70 ans.

De Lamet était habile philosophe et profond théologien. On a imprimé, après sa mort, en 1724, un vol. de ses *Résolutions* et celles de Fromageau. L'auteur avait été associé à Sainte-Beuve, son ami, dans la résolution des Cas de conscience. Les fruits de leur travail, aujourd'hui, comme la plupart des livres casuistiques, un peu oubliés, ont été recueillis en 1732, en deux et ensuite trois vol. in-folio.

ment le souvenir. Au sein de ses tribulations et de ses souffrances, il trouvait un grand soulagement dans les soins empressés de ses bien-aimés Confrères, et surtout dans leur fidélité à observer les règlements de la Communauté. Les nombreux élèves sortis de ses Ecoles cléricales étaient aussi, pour lui, un grand sujet de joie ; les uns étaient devenus Evêques, et faisaient l'ornement de leurs diocèses, d'autres fondaient des Séminaires avec les Prélats ; d'autres illustraient par leurs talents et leurs lumières ; beaucoup occupaient des postes importants, et faisaient revivre parmi les Prêtres, soumis à leur autorité, l'esprit et la discipline ecclésiastique ; d'autres, enfin, dans un rang moins élevé, travaillaient, avec ardeur, à défricher la portion du champ de l'Eglise confiée à leur sollicitude. Ainsi son zèle, alimenté par la piété, lui procurait d'heureuses diversions à ses grandes douleurs.

La cérémonie du feu de Saint-Jean, qui se célébrait alors avec beaucoup de solennité dans la plupart des Paroisses, avait souvent attiré l'attention du Serviteur de Dieu. Nous avons vu, avec édification, qu'il avait composé, à ce sujet, un gros cahier, dans lequel il se proposait d'indiquer l'ordre à suivre et les règles à observer pour en supprimer les abus. Cet ouvrage répondait, évidemment, à un des grands besoins de cette triste époque ; aussi, de nombreuses demandes arrivaient de tous les côtés, à Saint-Nicolas, pour en obtenir l'impression. Bourdoise qui, jusqu'alors, n'en avait distribué que des copies, finit par y consentir, à la condition qu'il ne serait pas fait mention de lui. Le livre fut bientôt répandu dans toute la France, et, en moins d'un an, on en distribua plus de neuf mille exemplaires. Une seconde édition, imprimée à Toulouse, obtint le même succès. Le Ciel bénissait visiblement les travaux de l'humble Apôtre du Christ.



Ses moindres écrits, ses lettres, comme ses avis, étaient reçus comme venant d'un Saint. On les conservait comme de précieuses reliques, et on s'efforçait d'y régler sa conduite. C'est ce qui eut lieu, notamment, pour son livre des feux de Saint-Jean.

Il faut convenir que, de son côté, le père Bourdoise procédait en toutes ses démarches et dans les œuvres qu'il entreprenait, avec une sagesse, une discrétion et des soins très grands. Il n'eût pas fait une réforme si difficile, surtout dans le Clergé, si la pureté d'intention la plus parfaite, la prudence la plus admirable, n'avaient présidé à ses décisions, à ses entreprises.

Il disait, une fois, à quelques personnes de confiance, « qu'entre tous les bienfaits dont il rendait tous les jours grâces à Dieu, après celui de l'avoir appelé à l'Etat ecclésiastique, c'était de lui avoir donné la droiture de cœur. »

C'était, sans doute, l'Esprit de Dieu qui l'animait et lui traçait, en tout, la ligne de conduite qu'il devait suivre, comme c'était aussi cet Esprit, plein de la sagesse divine, qui lui dictait les beaux enseignements sur cette rare vertu de prudence, que nous espérons publier bientôt.





## CHAPITRE IV

De l'esprit et du zèle de Bourdoise, comme écrivain ecclésiastique; ils passent dans ses disciples. — Il voulait que ceux-ci se distinguassent plus par la vertu et les œuvres, que par des écrits. — Matthieu Beuvelet, influence de ses ouvrages, leur analyse. — Claude de la Croix, et son livre : *Le Parfait Ecclésiastique*. — Simon Cerné et son *Pédagogue des familles chrétiennes*. — Pierre Tricalet, ses ouvrages. — Bourdoise fut l'un des plus grands moteurs de la propagande des bons livres.

LES Prêtres de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet avaient pour mission spéciale de former les jeunes Clercs à l'esprit ecclésiastique, et de les préparer au Sacerdoce, comme au saint Ministère, par l'exercice des fonctions de la Paroisse; c'était bien, là, le grand Séminaire diocésain, titre qui lui avait été donné, peu de temps après son institution.

Afin de répondre à leur sainte Mission, les pieux Directeurs ne se contentaient pas d'instruire les Séminaristes de la bonne doctrine, de les édifier par leurs beaux exemples, ils composaient encore, pour leur usage et pour la sanctification des fidèles, différents écrits sur les matières ecclésiastiques et sur la morale, dont plusieurs, qui ont survécu au ravage du temps, se réimpriment et se lisent encore avec le même fruit, étant très pratiques.

Car, selon l'esprit et la recommandation du vénérable



Fondateur, les Prêtres de Saint-Nicolas devaient travailler à l'édification de l'Eglise, plus encore par les actions et la prédication, que par des écrits. Lui-même, lui, principalement, écrivait et prêchait surtout d'exemple. C'est ce qui lui faisait dire : « qu'un Ecclésiastique qui travaille et qui est chargé de la conduite des âmes, doit commencer par se réformer soi-même, tout le premier, sans bruit et sans éclat ; puis, dire aux autres, qu'il se trouve fort bien d'agir de la sorte, et que ceux qui voudront le suivre et l'imiter, selon leur état et leur condition, lui causeront une joie sensible. »

Aussi, pour ne pas s'écarter de cet esprit éminemment humble et évangélique du Maître, ses disciples évitaient de s'engager dans des controverses sur les questions du temps ; ils ne publiaient que des ouvrages utiles à l'Eglise, et propres à la consoler de ses maux, bien loin de les aggraver.

Un de ceux qui rendirent de plus grands services en ce genre, fut, sans contredit, Matthieu Beuvelet. Son mérite, hors ligne, nous impose le devoir d'en parler plus au long.

Il était né à Marles, ville du diocèse de Laon, en 1620. Dès son enfance, ayant eu connaissance des Prêtres de Saint-Nicolas, qui avaient établi une Communauté dans sa villenatale même, il se serait uni à eux, si la guerre, qui survint, ne l'eût forcé de faire le service militaire, avant qu'il pût faire choix d'une profession. Depuis, il voulut entrer dans l'illustre Compagnie de Jésus, fondée par le grand saint Ignace de Loyola, et qui produisait alors, comme en nos jours, un bien immense dans le monde (1),

(1) (Voy. la *Notice sur la Comp. de Jésus*, au tom. 1, liv. 1x, chap. v, p. 312.)

Qui ne connaît la vie de saint Ignace de Loyola ? qui n'a entendu

ce qu'il eût effectué, si son père, qui n'avait que lui de fils, ne s'y fût fortement opposé et ne l'eût envoyé à Paris. La divine Providence le préparait ainsi à ses destinées, par des voies qui semblaient diamétralement contraires au but qu'il devait atteindre.

Il étudia le droit, et fut reçu avocat. Mais la mort de son père, arrivée en 1642, l'obligea de retourner chez lui, où il employa deux années à mettre en ordre ses affaires temporelles et à consulter le Seigneur, dans la prière, sur sa vocation. En février 1644, Beuvelet put réaliser son premier dessein; il entra au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il y reçut la tonsure, au mois de décembre de la même année, et, voulant garder, avec exacti-

parler des fruits admirables produits dans toute l'Eglise de Dieu par son incomparable livre des *Exercices spirituels*, qui a enfanté des saints si nombreux, et converti, par la grâce de Dieu, des milliers de pécheurs? Ce livre, traduit dans tous les idiomes, si court qu'il tiendrait presque dans la coque d'une noix, a néanmoins eu, comme l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'honneur d'une splendide édition latine, énorme in-folio, par les presses du Louvre, en l'année 1644.

L'exemplaire de cette édition, que la divine Providence a bien voulu mettre en notre possession, offre un frontispice éminemment curieux et édifiant. Ignace, encore vêtu en laïc, est assis au pied d'un chêne, sur une touffe d'herbe, dans la solitude de Manrèze. Il écrit sous la dictée de la très sainte Vierge, qui lui apparaît avec son divin Fils, lui indiquant, de l'index de la main gauche, les vérités qu'il doit consigner dans son livre, qui a jamais rendu ce lieu si célèbre.

C'est bien, ici, qu'il faut reconnaître la merveilleuse et puissante efficacité d'un bon livre. Celui d'Ignace, pourtant d'une simplicité et d'un laconisme inexprimables, a le plus remué le monde après l'Evangile, et ce travail mystérieux dans les âmes, il l'a accompli sans bruit, sans violence. Là, est tout le secret de l'énorme et bienheureuse influence de la Société de Jésus sur le monde. Si un livre de cette nature, que l'on dit inspiré du Saint-Esprit, suffit à immortaliser son auteur, nous ne serions pas surpris de voir, bientôt, l'Eglise compter au nombre de ses Docteurs le glorieux saint Ignace de Loyola.



tude, les Interstices recommandés par l'Eglise. Bientôt ce Prêtre, remarquable par ses talents et vénérable par sa vertu, fut chargé de la direction de ce Séminaire, dont il s'acquitta d'une manière digne de Dieu et avec un plein succès. Comme il se conformait aux vues et à l'esprit du pieux Bourdoise, le Ciel ne pouvait que le bénir. Son zèle, actif et éclairé, lui suggéra de faire passer à tous les Ecclésiastiques et de transmettre aux générations futures la quintessence des saintes maximes de l'illustre Maître, sur la vie chrétienne et Sacerdotale.

Une longue expérience lui avait appris que l'esprit d'ordre et de régularité, et surtout l'esprit intérieur, est la vie non seulement d'une Communauté et d'un Séminaire en général, mais encore de chacun des membres en particulier. Il fit de ces principes la base de ses écrits, qui ont eu une vogue bien grande. Celui, peut-être, qui a été le plus souvent réédité, est les *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques*, pour tous les Dimanches, Fêtes et autres jours. Il contient, en outre, cinquante et une Méditations qui peuvent, très avantageusement, servir de sujets aux Conférences spirituelles et ecclésiastiques qui se font dans le cours de l'année.

Le pieux Auteur l'avait composé, dit-il, pour l'usage du Séminaire établi par Mgr l'Archevêque de Paris, en l'église paroissiale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Mais, comme ce Traité a une portée très étendue, et que les simples fidèles peuvent, autant que les Ecclésiastiques, s'édifier à sa lecture, il se vit bientôt répandu, non seulement dans les Séminaires, mais aussi dans le monde, non seulement en France, mais encore dans les provinces étrangères (1).

(1) On fit successivement de cet Ouvrage, des éditions publiées d'abord plusieurs fois en format in-4<sup>o</sup>, qui furent fort goûtées. Il

Ce qui assure à ce beau livre un incontestable mérite sur presque tous les ouvrages de ce genre, parus depuis, c'est que, conforme au caractère de Bourdoise, il est plein de pensées vives et solides, exprimées avec netteté ; c'est l'ensemble de la bonne division des matières, nourries de l'Écriture et des Pères ; c'est qu'il offre tout ce qu'il importe le plus à un Ecclésiastique et à un simple chrétien de pratiquer pour devenir parfait et saint. Aussi des Evêques n'ont pas fait difficulté de le conseiller aux Prêtres comme un second bréviaire ; d'autres Pontifes l'ont traduit eux-mêmes (1).

En tête de l'édition originale, on lit l'approbation que M. Chamillard et M. Pron, docteur de Sorbonne, donnèrent à l'œuvre. Elle est plus encore un enseignement qu'un éloge ; aussi la reproduisons-nous : « La discipline, dit saint Cyprien, maintient la Foi, conserve l'espérance, nourrit et entretient les bonnes inclinations. C'est la maîtresse des vertus : la suivre est le chemin du salut, lui résister ou la négliger est la cause de la mort.

Il y a quelques années à peine, on en publia deux nouvelles qui se vendent, l'une à Bar-le-Duc, 3 vol. in-8, et l'autre, à la Librairie Catholique de V. Palmé, à Paris, 3 vol. 12.

(1) Voy. tom. II, liv. IX, chapitre IV, p. 299, l'éloge que M. Duval, de Sorbonne, a fait de ce livre.

Les éditions anciennes ont l'avantage d'offrir en marge les textes de l'Écriture et des Pères : elles se recommandent par leur belle et bonne exécution.

Ç'a été, sans doute, dans le but de rendre ce livre utile également aux étrangers à la langue française, que la faculté de Louvain le fit traduire en latin, sous le titre de *Méditationes de Vita ecclesiastici*. Louvain, in-8, 1744, comme l'indique notre exemplaire. Une autre traduction latine, bien complète et fort correcte, est celle de Mgr de Batthyán, évêque en Transylvanie, publiée à Eleau, en 1780. Voici son titre : *Beuvelet Matthieu, Norma cleri pro seminario Chardonense, E. Gallia in usum cleri Transylv. latinè redd. Ignatius, comes de Batthyán, episc. Transylv. — Agriæ, 1780, in-4.*



Cette discipline est nécessaire en toute condition, mais elle est sans doute principalement requise dans l'Etat ecclésiastique; quand elle y est maintenue, l'Eglise est dans la splendeur; quand elle est troublée, elle gémit dans la confusion. L'amour de la vigueur de cette discipline a donné sujet à M. Beuvelet, prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans un livre intitulé *Méditations, etc.*, de présenter aux Ecclésiastiques, d'une manière pleine d'esprit et de piété, non seulement les vertus chrétiennes qu'ils doivent posséder dans un degré plus élevé que les plus parfaits des laïques; mais encore de leur faire particulièrement connaître l'éminence de leur vocation, la dignité de leurs charges, et cette grande économie de l'Ordre ecclésiastique, qui fait toute la beauté de la maison du véritable Salomon... »

Nous voudrions que notre jeune Clergé, le seul espoir de l'Eglise et de la Société, que l'on accuse, peut-être trop légèrement, de méconnaître les excellents vieux livres, que nous a légués un passé qui allait moins à la surface et pénétrait plus profondément les choses, puisse mieux apprécier celui-ci, de Beuvelet.

Il est bien de le redire, il est peu de recueils de méditations ecclésiastiques aussi complets, aussi substantiels, et où l'ordonnance soit plus parfaite. Il faut ajouter, que l'Auteur; un grand disciple du saint maître Bourdoise, qui a vécu dans son intimité et qui, lui-même, fut un de ces maîtres consommés dans la vie spirituelle, qui ont restauré la piété du Clergé de France par l'institution ou l'organisation de Séminaires, etc., et, enfin, par d'excellents livres sur la vie et la discipline ecclésiastiques.

L'humble Beuvelet, imitateur du très humble Bourdoise, n'avait sans doute pas la prétention d'imposer son beau livre aux quelques grands Séminaires qui s'édifiaient,

de part et d'autre, sur le plan de celui de Saint-Nicolas ; il ne le destinait d'abord qu'à celui-ci. Mais, bientôt, il se vit contraint de l'abandonner à tous en général, et il reçut partout l'accueil le plus sympathique, le plus flatteur et le mieux mérité.

Grâce au Ciel, qui a versé ses bénédictions sur son œuvre de nos jours encore, ce livre est prôné, consulté et cité dans des retraites Pastorales ; les esprits de bon goût en recherchent avec ardeur les anciens exemplaires, qu'ils estiment un trésor.

Un autre ouvrage du même auteur, qui eut un grand succès, est le livre intitulé : *Le Manuel*. Bourdoise qui, sans doute, l'a également inspiré, en distribua une grande quantité, parce qu'il était moins cher et extrêmement utile aux Curés. L'Evêque de Chalon-sur-Saône, Henri de Rochefort d'Ailly (1), faisait le plus grand cas de ce Manuel. Dans l'Instruction Pastorale qu'il adresse, avec le recueil des sujets pour les Conférences ecclésiastiques, au Clergé de son diocèse pour l'année 1682, il recommande aux confesseurs de décider certaines questions conformément à la doctrine du Rituel Romain, des Instructions de saint Charles, du Rituel de ce diocèse et du Manuel de Beuvelet. « Ce sont les auteurs que nous vous enjoignons de suivre », ajoute le Prélat.

(1) Henri de Rochefort d'Ailly est né dans le diocèse du Puy, en 1710. Il mérita, par sa piété et ses talents, les honneurs de l'Episcopat.

Le 18 avril 1754, il fut sacré Evêque de Chalon-sur-Saône. Il s'appliqua, de tout son pouvoir, à perfectionner l'œuvre de la réformation Cléricale commencée du temps du vénéré Bourdoise, et continuée par ses prédécesseurs.

Il mérita par son zèle, ses travaux apostoliques et sa tendre piété, la récompense promise à ceux qui ont pratiqué et enseigné la voie de la justice.



Maintenant encore ce livre est cité, ainsi que le *Parfait Ecclésiastique* de l'abbé de la Croix, comme faisant autorité dans les points de discipline qui n'ont pas changé (1).

Un autre écrit encore de l'abbé Beuvelet, d'une très grande portée, et qui a eu le plus légitime succès, est la *Conduite ou les Conduites pour les exercices qui se font dans les Séminaires ecclésiastiques*. Ce vrai trésor, ce bon conseiller, qui mériterait d'être beaucoup propagé et lu, est tout plein des sentiments du saint abbé Bourdoise. Une froide analyse ne pourrait faire apprécier les beautés et les richesses inappréciables de cet excellent livre. L'auteur déclare, dans son avis au lecteur, qu'il l'a écrit avec le dessein unique de faire connaître la nécessité des Séminaires dans l'Eglise et les grands avantages qu'en retirent ceux qui veulent, avec fidélité, se servir de ces instructions.

Toutefois, le zèle de M. Beuvelet n'était point circonscrit dans l'enceinte du Séminaire de Paris, ni même dans le Clergé, il s'épanchait au dehors, sur tous les hommes. Aussi, non content de prêcher la Parole du salut au peuple, avec cette éloquence simple et persuasive, comme l'exigeait le saint abbé Bourdoise, il écrivit quelques traités de doctrine chrétienne, pour l'instruction et l'édification des fidèles. Celui qui nous semble devoir être particulièrement signalé, ici, est le *Symbole des Apôtres*, expliqué et divisé en prônes (2).

(1) Voyez l'*Ami du Clergé*, 7 juillet 1881, p. 318. Paris, Victor Palmé, édit.

(2) Un vol. in-8, 1668, chez Georges Josse, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'épines. La Vignette du frontispice porte une couronne d'épines, surmontée de l'exergue : « Dans les épines cueillez les roses. » (*In spinis collige rosas.*) — C'est un grand enseignement. La loi divine, qui semble difficile dans la pratique, porte, avec elle,

Le caractère particulier des disciples de Bourdoise fut toujours l'humilité chrétienne; aussi, ce ne fut pas l'abbé Beuvelet qui publia son livre, mais ses confrères, et après qu'il fut mort. Ils jugèrent, avec raison, qu'une série de discours sur le Symbole des Apôtres, tous pleins de la doctrine du Sauveur et des sentiments des Saints Pères, ne pouvait être que très profitable aux fidèles. En effet, depuis dix-huit siècles, la Parole sainte est assidûment annoncée et souvent avec une éloquence admirable. Et, néanmoins, pour les trois quarts des fidèles, Dieu est encore le Dieu inconnu et, par suite, le Dieu mal servi, soit parce qu'on ne traite le plus ordinairement que de la morale, soit parce que, traitant des dogmes catholiques, on n'approfondit point assez pratiquement la matière. Le Symbole bien développé, avec suite, offre l'avantage de donner une haute idée de Dieu et de ses adorables perfections, ce qui est le plus solide fondement de la vraie piété chrétienne, comme nous l'a appris le grand docteur mystique d'Argentan.

« Hélas! s'écrie-t-il, il faut le dire en pleurant, avec le prophète Osée: Il n'y a point de science de Dieu sur la terre (1). S'il était connu, il serait impossible qu'il ne fût aimé par les hommes; et s'il était connu et aimé par les hommes, la terre deviendrait un Paradis tout rempli de Saints et de bienheureux (2). »

Citons encore du pieux Beuvelet: *La vraie et solide Dévotion*. Ce précieux livre, contenant la science du

des douceurs et des consolations ineffables, mais qui ne sont goûtées que des âmes généreuses pour Dieu.

(1) Osée, iv.

(2) Le père d'Argentan, capucin, *Confér. théol. et spirit. du chrét. intér. sur les grandeurs de Dieu*. Confér. 1<sup>re</sup>, art. 1<sup>er</sup>, édit. origin. Exempl. ayant appart. au saint auteur



chrétien touchant l'explication des sept sacrements de l'Eglise, est, peut-être, le livre le plus utile, au point de vue pratique, de l'abbé Beuvelet pour les fidèles. On voit qu'il a approfondi son sujet. Il l'expose d'une façon claire, précise et exacte ; il laisse de côté toute argutie de l'Ecole, toute forme casuistique, et ne base ses enseignements que sur la Bible et les Saints Pères. Bien écrit, ce beau traité mériterait d'être réimprimé (1).

Enfin, on attribue à l'abbé Beuvelet un ouvrage de Méditations et de Pratiques de piété sur les mystères de Jésus-Christ (2). Le digne Abbé comprit que Notre-Seigneur ne peut être assez connu, assez aimé et glorifié des chrétiens, et que trop peu de livres traitent de cet important sujet. Par ce nouvel écrit, il s'efforça de combler, dans la mesure de son zèle et de ses forces, cette regrettable lacune.

Le but essentiel qu'il se proposa d'atteindre, par ses beaux ouvrages, fut de porter les chrétiens à l'imitation du Fils de Dieu, devenu notre Sauveur et notre modèle par l'Incarnation. Il insiste beaucoup sur cet article, en divers lieux, et par les raisons les plus pressantes. « Votre Modèle et votre Patron, dit-il, n'est autre, en qualité de Chrétien, que Jésus-Christ, et pour connaître cette vérité, vous n'avez qu'à interpréter votre nom, car un Chrétien n'est autre que celui qui, en sa foi et ses mœurs, suit la doctrine et la vie de Jésus-Christ, comme on appelle un épicurien quiconque se conforme, en ses mœurs et en sa doctrine, aux maximes d'Epicure. » Puis il fournit des motifs de cette imitation de Jésus-Christ, en le pré-

(1) Nous avons sous les yeux la 4<sup>e</sup> édition de cet ouvrage. Rouen, 1687.

(2) 1 vol. in-12, nouvelle édit. Lyon, 1764.

sentant comme notre Original, notre Maître, notre Chef, notre Pasteur. Et il déclare que cette imitation doit être affectueuse, universelle (1).

En ce même temps, où Bourdoise terminait sa carrière, vivait aussi, à l'ombre des murs de la Communauté de Saint-Nicolas, un digne Serviteur de Dieu, dont l'esprit et la conduite devaient nécessairement donner au saint Fondateur la plus grande consolation. Ce vertueux Prêtre, qui cachait son noble caractère et ses éminentes vertus dans les plis du manteau de son humilité, et dont les œuvres, ainsi que les phases de la vie, nous sont inconnues, se nommait Claude de la Croix.

Comme l'abbé Beauvelet, il recueillit avec soin, dans le vase d'or de son cœur, les maximes du saint père Bourdoise, pour en offrir la substance aux fidèles, et surtout aux Prêtres, dans un livre qui leur est spécialement destiné: *Le Parfait Ecclésiastique*. Bourdoise n'y est nulle part cité, grâce à l'humilité de ses disciples et surtout à la sienne; mais son esprit, son caractère, sa doctrine, y transpirent à toutes les pages.

Ce livre précieux n'est pas sorti des mains de son pieux auteur tel qu'on l'a publié. Comme l'indique le titre, ces diverses instructions ont d'abord été disposées en tables par M. de la Croix, et, depuis, rédigées en livre, corrigées et augmentées par des Ecclésiastiques du même Séminaire. Ces réviseurs, n'en doutons pas, ont, dans leur refonte, laissé au Traité sa première empreinte. Cet ouvrage, divisé en quatre parties, contient diverses instructions générales, tant pour l'entrée aux Ordres sacrés, que pour le règlement de la vie d'un bon Ecclésiastique;

(1) Cf. *Méd. sur les princip. vérités chrét. et ecclés.*, part. 11<sup>e</sup>, médit. 8<sup>e</sup>. Tout cela est pensé et exprimé conformément à l'esprit et à la doctrine du saint abbé Bourdoise.



il contient la science des Sacrements, avec les principales cérémonies qui se doivent observer en les administrant, développées autant pour les Prêtres que pour ceux qui les assistent; il comprend aussi diverses cérémonies qu'on doit pratiquer au chœur, tant aux Messes solennelles, ou basses, qu'en certaines autres circonstances; il contient, enfin, plusieurs matières, spéciales aux Ecclésiastiques.

Il est enrichi de figures en taille-douce, qui facilitent l'intelligence de sa doctrine. C'est un traité utile aux Séminaires et Communautés, tant séculières que régulières; où tous les Ecclésiastiques apprendront à remplir dignement leurs fonctions, si saintes et si sublimes; et où, comme porte le titre, les laïques mêmes pourront connaître la sainteté du service divin, l'excellence du Sacerdoce, et conclure qu'un souverain respect est dû aux Ministres du Seigneur, quelle que puisse être leur position dans l'ordre ecclésiastique.

Nous aimons cette belle pensée de l'auteur: « que les laïques sont intéressés, non seulement à bien connaître les Cérémonies de l'Eglise, mais encore les saintes et redoutables fonctions de ses Ministres. « Ne sont-ce pas eux, aussi, qu'un Apôtre nomme « Prêtres-Rois, de la race Sacerdotale (1) », puisqu'ils sont consacrés au Seigneur par leur saint Baptême? Ne sont-ils pas, en un sens, Sacrificateurs avec le Prêtre à l'autel? Et où puiseront-ils mieux l'estime et la considération dont ils sont tenus d'entourer les Prêtres, que dans la connaissance de la sainteté, de la sublimité et de la beauté de leurs fonctions sacrées?

Or, de cent traités, au moins, que nous avons sous la main, relatifs à ce digne sujet, aucun ne nous semble réunir

(1) Petr. II, 9.

aussi avantageusement, que celui de Claude de la Croix, toutes les conditions d'un ouvrage parfait en ce genre. Sa vogue a dû être considérable, puisque nous le possédons sous divers formats. Comme il offre la substance des doctrines du saint maître Bourdoise, nous avons cru devoir entrer, ici, dans quelques détails.

Dans la préface est tracé un tableau des besoins de l'époque, où l'Etat et la Discipline ecclésiastiques étaient en ruines; on en apprend toute l'opportunité. « Dieu, y est-il dit, ayant, de tout temps, jeté les yeux sur le Clergé, comme sur la plus noble partie de son Eglise, lui a toujours départi des grâces spéciales et des faveurs toutes particulières; ce qui a paru, notamment, depuis le dernier siècle (1), avant lequel l'Etat ecclésiastique était extrêmement déchu par le désordre et la misère des guerres, où la miséricorde divine a suscité quantité de saints Prélats, des personnes illustres en naissance, doctrine et piété, auxquelles il a inspiré un esprit vraiment ecclésiastique, un zèle apostolique, accompagné d'une science extraordinaire touchant les matières de la discipline et police de l'Eglise, pour réparer les ruines qui étaient arrivées par le passé, pour corriger les abus qui s'étaient introduits, et pour remettre cet Etat tout divin dans sa splendeur ordinaire.

« De là est venu l'établissement des Séminaires de villes et Diocèses, des Communautés ecclésiastiques, en diverses Paroisses, des Conférences de doctrine et de piété, en plusieurs endroits, des entretiens et instructions spirituels avant l'ordination, et plusieurs autres biens qui ont été

(1) Nous reproduisons d'après la *Préface* de l'édition originale, in-4. Paris, Pierre de Bresche, libr.-imprim., 1665.



procurés pour la gloire de Dieu et la Réforme de tout l'Etat ecclésiastique.

« Jusque-là même, que Dieu a communiqué le zèle aux personnes laïques qui, étant éclairées d'une lumière particulière, ont puissamment travaillé au rétablissement de l'Etat et de la Discipline de l'Eglise. »

Cette digression, si toutefois elle en est une, semblait nécessaire pour faire connaître les œuvres inspirées par l'esprit de Bourdoise : n'est-ce pas de nouveaux fleurons pour sa couronne déjà si riche et si brillante de gloire (1)?

Un autre écrivain, pieux et humble disciple de Bourdoise, qui eut aussi la faveur de l'intimité du saint Maître, dont il hérita de l'esprit, des maximes et surtout des vertus, est M. Cerné (2).

Reçu au Séminaire et dans la Communauté de Saint-Nicolas par le vénérable Fondateur, il se montra, bientôt, un type accompli de la perfection chrétienne et cléricale. Bourdoise, qui savait juger les hommes à première vue, avait conçu de lui la meilleure estime, et il espérait beaucoup de son zèle et de ses travaux pour l'avancement de la Réforme ecclésiastique et pour le salut des âmes. Son attente ne fut pas vaine. Détaché du monde et de ses vanités, l'abbé Cerné s'éleva, sur les ailes de l'humilité

(1) L'histoire impartiale de Bourdoise montre, avec la dernière évidence, que ce *saint Prêtre, trop négligé*, a été le canal principal par où la divine Providence nous a donné ces livres inestimables.

(2) L'abbé Simon Cerné Sagrésis, dont la modestie et l'amour de la vie cachée nous ont voilé la vie pieuse et sainte, mourut le 12 août 1678, dans la soixante-huitième année de son âge.

On a cru ne pouvoir mieux faire l'éloge de ce saint Ecclésiastique, bien digne d'une éternelle mémoire, qu'en lui appliquant ce texte des Livres saints : « Par toutes ses œuvres il a loué le Seigneur et a eu le zèle de sa loi pour remplir le Testament ancien et en amener plusieurs dans la voie de la justice ». (Eccli. XLVII; Mac. III.)

et de la contemplation, vers le Père céleste qui le remplit d'une singulière sagesse, d'un don très particulier pour instruire, exhorter et diriger les âmes dans la voie du Salut. N'aurions-nous que l'admirable Recueil de ses écrits, composés selon l'esprit et d'après les saintes maximes de son vénérable Maître, que nous aurions suffisamment de quoi l'apprécier.

Ce recueil, vrai trésor de doctrine chrétienne et même de spiritualité, est emprunté, pour le fond, à la Bible et aux Saints Pères. Il se compose de quatre parties, sous le titre de *Pédagogue des familles chrétiennes*. Il indique avec de précieux détails, pleins de traits édifiants, ce qu'un Chrétien doit croire et savoir, etc. ; les sacrements et d'autres instructions, qui concourent à le sanctifier ; plusieurs pratiques chrétiennes, nécessaires à toutes sortes de personnes, qui veulent arriver à la perfection ; il traite, enfin, de plusieurs choses, péchés, abus et dérèglements qu'il faut éviter. Ce livre d'or (1), peut-être le plus utile et le plus pratique de tous les excellents livres écrits par des disciples du pieux Bourdoise, produirait encore de grands fruits, et ferait revivre les enseignements du saint Fondateur des Séminaires, Réformateur du Clergé et Restaurateur de la piété chrétienne,

Le respectable auteur, comme ceux de ses confrères, élevés par Bourdoise, était si bien pénétré de son esprit humble, modeste et réservé, qu'il s'est refusé à signer son œuvre. Au moins a-t-il eu la consolation de mourir, en laissant son livre produire des biens incroyables dans les âmes. On lit, en effet, dans la Préface de l'édition originale :

(1) Un vol. in-8, Paris, Pierre de Bresche, rue Saint-Jacques, devant les charniers de Saint-Benoît, à l'image de saint Joseph et de saint Ignace (1662).



« Depuis quarante ans que cette manière d'écrire et d'instruire s'est pratiquée, il en est arrivé quantité de bénédictions au peuple, en plusieurs provinces, royaumes, et même les lieux les plus éloignés de la terre; car, ces instructions, ayant été imprimées séparément, et dans des feuilles volantes, elles ont été distribuées à peu de frais, facilement apprises et aisément retenues. »

Certainement, cette innovation à propager la bonne doctrine au moyen de simples feuilles, et dont Bourdoise fut le grand initiateur, permit à M. Cerné d'étendre au loin son zèle et de multiplier ses conquêtes des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Un autre écrit que l'on attribue à l'un de ces auteurs, s'il n'est pas l'œuvre du saint abbé Bourdoise, c'est le *Chemin de la solitude*, ou conduite familière pour faciliter les exercices de retraite spirituelle qui se pratiquent dans les Séminaires ecclésiastiques, et publié par le même éditeur. Rien de plus substantiel, de mieux pensé et de plus pratique; chaque page de ce beau petit livre est empreinte de l'esprit et des doctrines du saint Fondateur des Séminaires; elles sont pleines d'onction et de conseils salutaires.

Après les abbés Beuvelet, de la Croix et Cerné, nous devons nommer M. Tricalet (1). Nommer l'abbé Tricalet,

(1) Tricalet (Pierre-Joseph), écrivain ascétique, naquit le 30 mai 1696, à Dôle. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais son goût pour la dissipation devint un obstacle presque insurmontable à leurs vœux. Ses humanités achevées à Besançon, il fut envoyé à Nozeroy, pour faire son cours de philosophie, sous les Cordeliers.

La vie uniforme du cloître ne tarda point à l'ennuyer; il en escaladait, presque toutes les nuits, les murs. Pour faire cesser ce désordre, les Cordeliers le renvoyèrent à sa famille; et malgré les

c'est rappeler la vertu et la modestie parfaites, c'est mentionner un des plus illustres disciples de Bourdoise, c'est, en quelque sorte, faire revivre un grand Chrétien, un personnage saint et docte, un écrivain ecclésiastique distingué par les talents, par la piété tendre et affectueuse,

pleurs et les représentations de sa pieuse mère, restée veuve, il continua de se livrer aux plus grands dérèglements.

Il arrivait à l'âge de décider pour sa vocation. Dans une retraite où il sonda ses propres dispositions, il fut touché de la grâce, réfléchit aux désordres de sa conduite, et prit la forte résolution de changer. Il se retira, incognito, chez les mêmes Cordeliers de Nozeroy, dans le dessein de rompre avec ses mauvaises habitudes. Dès lors, ses progrès dans les sciences et dans la piété furent rapides. Il prit ses degrés en théologie l'an 1719, puis reçut, l'année suivante, les Ordres sacrés, et se dévoua aux fonctions du saint ministère.

Ayant résigné une cure considérable, il entra, en 1721, dans la Communauté de Saint-Nicolas, où il mérita l'estime de ses confrères; successivement il y remplit les fonctions de professeur et de préfet du Séminaire, de procureur et de supérieur de la Communauté, avec un zèle infatigable.

Bientôt il se chargea de la direction des filles de Sainte-Geneviève, et, deux ans après (1735), l'Archevêque de Paris le nomma son grand-vicaire. La réputation de sa haute vertu lui attira la confiance de la Duchesse d'Orléans; elle le choisit pour son confesseur. Cette princesse voulait lui donner une riche abbaye, qu'il refusa. Le duc d'Orléans, pieux et éclairé, l'honora fréquemment de ses lettres et de ses visites, et même le choisit pour arbitre d'un différend qu'il avait avec son fils, et s'en rapporta à sa décision. Tricalet fut donc un homme rare et d'un mérite exceptionnel.

Accablé d'infirmités, ce vénérable Prêtre fut forcé de se retirer, en 1744, à Villejuif, où le Séminaire de Saint-Nicolas possédait une maison très importante. Après avoir souffert durant quinze années les douleurs les plus violentes, avec une patience digne des martyrs, il y mourut en grande réputation de sainteté, le 31 octobre 1761. Il laissait à la postérité les trésors de son esprit éminemment chrétien, et de son cœur si fortement pénétré d'amour pour Dieu et de charité pour les hommes. Il fut inhumé, selon son humble désir, dans le cimetière de Villejuif.

Comme, au déclin de sa vie, il ne pouvait plus écrire, il employait par charité un pauvre copiste qui, n'ayant pas de mains,



par d'humbles sentiments de lui-même, qui lui méritèrent une estime universelle, et dont les écrits, la plupart compilés, mais compilés avec un art qui tient du génie, offrent par l'ordre, le bon choix, l'onction, etc., une lecture aussi attrayante que fructueuse et salutaire. Le pieux rôle qu'il a joué comme professeur et directeur du Séminaire de Bourdoise, où il a fait revivre avec tant de zèle les enseignements de l'illustre Maître, méritait une mention particulière. On a pu, en divers lieux de cet Essai, comme dans ce chapitre, remarquer que le saint abbé Bourdoise avait éminemment

écrivait avec ses deux moignons, et qui même portait l'adresse jusqu'à tailler ses plumes.

L'abbé Gouget a publié la Vie du saint prêtre Tricalet, sur les Mémoires qui lui avaient été fournis par Mgr Timeau, évêque de Nevers, 1762, in-12. Cette touchante biographie est bien propre à encourager au service du bon Dieu les pécheurs qui ont eu autrefois le malheur de se livrer à leurs criminels penchants. — Beaucoup de Notices ont été écrites de cet homme à la fois pieux, docte et illustre.

Des très nombreux ouvrages du pieux abbé Tricalet, mentionnons sa *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise*. Elle renferme succinctement l'histoire de la vie des Pères, dont il s'est fait l'abrégiateur, l'analyse de leurs principaux ouvrages, les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le dogme, la morale et la discipline, les plus belles de leurs sentences (9 ou 13 vol. in-8). L'histoire des *Siècles chrétiens* s'exprime ainsi sur l'auteur et son ouvrage : « M. Tricalet, pieux et savant Ecclésiastique de nos jours, a fait une Bibliothèque portative des Pères, ouvrage très bien exécuté, où la bonne critique et l'esprit d'analyse ont rassemblé tout ce qu'il y a de plus utile et de plus curieux, dans une immense quantité de volumes. » Il s'en est fait beaucoup d'éditions.

Ajoutons à la gloire de ce saint Serviteur de Dieu, que les presses de la Propagande de la Foi, à Rome, viennent de donner une haute consécration à sa Bibliothèque latine des Pères de l'Eglise, par une belle édition, publiée en 1871. Elle est en cinq volumes in-quarto, et dédiée à Sa Sainteté Pie IX. — Le nouvel éditeur, Eudoxius Philénus, dans l'avertissement, nomme Tricalet *vir clarissimus sacra studia semel amplexatus*. Il a fait précéder cet ouvrage d'une Vie du vénérable auteur.

le secret de la propagande chrétienne, et que ce secret, il a su le faire partager à ses disciples. Pour ne parler que de ses ouvrages à lui, tous respiraient son grand zèle, exprimaient sa physionomie, exposaient ses larges vues pour la glorification de l'Eglise et traduisaient son amour bien extraordinaire de la vérité. Les mêmes qualités se retrouvent, quoiqu'à un degré un peu inférieur, dans ceux de ses bien-aimés disciples. Les uns et les autres ont exercé une influence extraordinaire dans le Clergé, et, par le Clergé, dans la société Chrétienne en France.

Ces livres, bien simplement écrits, nous ont, à une époque désastreuse, préparé un Clergé régulier, pieux et savant tout à la fois, en lui proposant ces deux fleuves, par lesquels devait être fécondée cette ancienne Eglise des Gaules, fille aînée de l'Eglise romaine, la piété et la science ecclésiastiques.

A ce point de vue, Bourdoise est, assurément, l'un des plus grands moteurs qui ait suscité ces grands ouvriers de la pensée chrétienne, pour former, comme s'exprime, avec tant d'à-propos, Mgr Mermillod, évêque de Fribourg et de Lausanne, la synthèse scientifique dans l'unité de la foi (1).

Mgr Isoard, évêque d'Annecy (2), observe que trois agents surtout rendent facile et prompt de nos jours la communication de la pensée d'un homme avec celle des autres hommes: la presse, les chemins de fer et le télégraphe. Incontestablement, nul, au siècle de Bourdoise, n'a aussi bien que lui compris et mis en activité la force et la portée du premier de ces agents.

(1) *Discours*, prononcé le 13 mars 1874, à la séance de la Société bibliographique.

(2) Dans un remarquable Mandement sur la Presse, reproduit par les *Annales* de l'Œuvre de Saint-Paul, 9 mai 1882.



Il n'est personne qui ne convienne, qu'autant les traités sur l'Etat et la discipline ecclésiastique, et même sur la liturgie, étaient rares avant l'apparition de ce grand Réformateur, autant, grâce à la fécondité merveilleuse de son zèle et de son influence, ils se multiplièrent, depuis, en tous lieux, d'une étonnante manière.





## CHAPITRE V

Bourdoise chez M. le Curé de Saint-Etienne-du-Mont. — M. de Pont-Carré, évêque de Séz, son grand ami en Notre-Seigneur. — Esprit et zèle ecclésiastiques de M. Pavi, l'un de ses disciples. — Le nouvel évêque de Séz, M. Rouxel, encouragé par le Serviteur de Dieu à établir un Séminaire diocésain. — Grand nombre de Communautés et de Séminaires, dus à l'initiative ou au concours de Bourdoise. — Avec quel soin il a constamment effacé son rôle dans ces établissements. — Son zèle pour empêcher l'usage des chapelles domestiques. — Son éloge par M. de Boulogne, évêque de Troyes. — Sa nombreuse postérité ecclésiastique.

TANDIS que les disciples du saint abbé Bourdoise travaillaient, avec un zèle bien éclairé, à la vigne mystique du Seigneur, ce saint Maître ne demeurait pas oisif. Constamment à l'œuvre de la sanctification du Clergé, il saisissait, avec un empressement digne de l'admiration des Anges, les moindres occasions qui s'offraient à lui, pour la mener à sa perfection.

Etant allé à Saint-Etienne-du-Mont (1), M. le Curé le

(1) Saint-Etienne-du-Mont, l'une des principales paroisses de Paris. L'église, par son intéressante architecture et le jubé, aujourd'hui une merveille, par la rareté, méritent l'attention des visiteurs.

On a déposé, dans le caveau de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, les ossements de personnages célèbres, notamment ceux de l'illustre abbé de Saci, pieux traducteur et commentateur de la Bible, écrivain ecclésiastique fort distingué. (Voir sa notice, liv. v, chap. x, p. 497.) Blaise Pascal et Le Sueur y furent inhumés.

Si de grands souvenirs se rattachent à cette église, celui du



retint à dîner, afin qu'il pût, ainsi que ses Ecclésiastiques, jouir plus longtemps de ses pieux entretiens (1).

Comme on parlait beaucoup de la sainteté et des devoirs du Sacerdote, un de ces Messieurs, qui était du diocèse de Séz (2), se mit à faire l'éloge du Clergé de sa province, que son pieux Evêque, sincère ami de Bourdoise, était parvenu à renouveler dans l'esprit ecclésiastique. Cet Evêque selon le cœur de Dieu, plein de zèle pour l'Eglise, était M. de Pont-Carré (3).

tombeau de sainte Geneviève, Vierge et Patronne de Paris et de la France, n'est assurément pas le moindre. Chaque année, à la fête et durant l'octave de la Sainte, la foule empressée des pèlerins viennent, quelques-uns de pays fort éloignés, prier et remercier la grande Thaumaturge. Mais que dis-je ? c'est durant tout le cours de l'année que de pieux solliciteurs, pauvres, affligés, malades, etc., accourent implorer Celle qui s'est toujours montrée si compatissante envers les malheureux. O ma Sainte chérie, recevez ici l'hommage de ma reconnaissance ! Que ne puis-je vous faire aimer et bénir de tous les Français !

L'église de Saint-Etienne-du-Mont est la paroisse du 6<sup>e</sup> arrondissement ; elle a trois succursales : Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-Médard. (Voy. M. l'abbé Faudet : *Notice histor. sur Saint-Etienne-du-Mont*, in-12.)

(1) Souvent Bourdoise était ainsi invité à dîner (quoiqu'il mangeât à peine, se contentant des mets les plus communs, et en très petite quantité) par les plus notables mêmes des Ecclésiastiques, qui ne trouvaient pas d'autres expédients pour s'édifier de ses entretiens, dont le sujet était toujours Dieu, la Religion, l'Eglise et la Réformation du Clergé.

Quelques-uns faisaient des voyages de cinquante, soixante, quatre-vingt et même cent lieues, pour avoir le bonheur d'échanger quelques paroles avec lui, d'entendre ses maximes profondes et salutaires, de se recommander à ses prières, etc. Ce qu'on lit aussi de son vénérable disciple, Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Evreux.

(2) Séz, à 46 lieues O. de Paris. C'est une ancienne ville, qui est dans une situation agréable.

(3) Jacques III, fils de Pierre Camus, Seigneur de Pont-Carré, et de Jeanne Sanguin de Livry, était chanoine de Notre-Dame, à

Il gouvernait avec une vigilance toute pastorale son diocèse, selon la règle des saints Canons. Le saint abbé Bourdoise lui était connu depuis les premières années de son long épiscopat, et même avant, lorsqu'il habitait Paris, et il avait beaucoup profité de ses entretiens. Il sut, avec prudence et avec réserve, appliquer pour l'administration du diocèse les maximes pleines de sagesse, qu'il avait recueillies de sa bouche sacrée, ou de ses lettres.

Le même Ecclésiastique parla aussi, en particulier, d'un Prêtre vertueux, nommé M. Pavi. Il avait autrefois demeuré à Saint-Nicolas, et était un de ceux que notre zélé Bourdoise avait mené à Orléans, en 1617. Il s'était ensuite retiré chez lui, pour mieux travailler à sa sanctification et se préparer à l'Éternité. Comme il était rempli de l'esprit ecclésiastique et des maximes du Serviteur de Dieu, il vivait très saintement, en son particulier, et tâchait d'inspirer les mêmes sentiments aux Prêtres et aux Curés de sa connaissance. Il s'appliquait surtout, selon le vœu de Bourdoise, à bien cultiver les jeunes gens en qui il trouvait quelques dispositions pour l'Etat ecclésiastique, comme étant l'œuvre des œuvres (1), en sorte que sa mai-

Paris, lorsqu'il fut désigné coadjuteur de M. Bertaud, évêque de Séez. Celui-ci étant mort, le 30 mai 1614, M. de Pont-Carré dût lui succéder, le 31 août suivant.

Il contribua beaucoup au renouvellement de son diocèse au point de vue de la discipline ecclésiastique; il le visita fréquemment, tint plusieurs synodes, et, après avoir fait son testament, le 20 juillet 1650, il mourut le 4 novembre suivant.

Ce fut sous le gouvernement de ce sage et vertueux prélat que le corps de Marguerite de Lorraine, fille de Frédéric, comte de Vaudemont, morte en odeur de sainteté, fut trouvé sans corruption et exhalant une odeur suave.

(1) Le bienheureux Jean Gerson disait que l'œuvre de catéchiser les enfants était belle, qu'il ignorait si le zèle pouvait en faire une



son était le séminaire de tout le voisinage. Bourdoise, qui aimait tendrement les vrais serviteurs de Dieu, et qui avait maintes fois entendu parler de M. Pavi, fut ravi, dans le Seigneur, d'apprendre de ce saint Prêtre des nouvelles si avantageuses pour l'Eglise, et, le jour même, il lui écrivit pour s'en réjouir avec lui et le prier de bénir le Ciel d'avoir inspiré de si grandes œuvres. Car, selon le pieux Bourdoise, « il n'est pas d'œuvre ni plus grande, ni plus sainte, ni plus méritoire, que de travailler à former de dignes Ministres de l'Évangile. » Mais le vénérable Maître sut profiter de la circonstance, pour engager M. Rouxel (1), évêque de Séez, avec qui il était

plus grande, depuis que Jésus-Christ, en qui se trouvent tous les trésors de la science et de la sagesse du Père, est venu du Ciel sur la terre pour nous enseigner sa doctrine sainte, et a si amoureusement convié les enfants à venir à Lui. (*De Parv. ad Christ. trahend.* Cité dans le livre, *Jésus-Christ parlant au cœur du Prêtre*, avert., art. XII.)

Le saint abbé Bourdoise a su faire comprendre à ses contemporains, que l'œuvre de la formation des Prêtres est d'une importance plus grande encore que la précédente, étant le seul moyen d'avoir de bons catéchistes pour l'enfance. Quels hommes et quels génies que Gerson et Bourdoise ! Ajoutez saint Charles Borromée, et la trinité des plus grands réformateurs sera complète. O saints Génies, trop méconnus, du haut du Ciel, laissez tomber sur nous quelques étincelles de ce feu divin, qui vous dévorait pour les âmes !

(1) François IV, fils de Pierre Rouxel, baron de Medan, et de Charlotte de Hautemer de Fervaques, fut nommé par le roi à l'évêché de Séez, en 1651, et sacré à Pontoise, le 21 mai 1651.

Il se montra plein de zèle pour l'instruction et l'édification de son Clergé et de ses diocésains, et dans le synode, qu'il tint le 16 septembre 1653, il publia plusieurs Statuts à la rédaction desquels notre Bourdoise ne fut pas tout à fait étranger, au moins par l'influence de ses Maximes Cléricales.

Ce Prélat, de grand mérite, assista aux assemblées générales du Clergé de France en 1655, 1656 et 1657, ainsi qu'au Concile de Pontoise, célébré en 1660, où sa vertu et sa science brillèrent avec

lié d'amitié, en Notre-Seigneur et en son Immaculée Mère, à établir un Séminaire diocésain, ce que fit le Prélat, dès l'année suivante 1651. On confia la conduite de ce Séminaire à M. Pavi, ce fidèle élève et disciple de Bourdoise, à condition qu'il continuerait ses bons rapports avec l'Homme apostolique et qu'il prendrait ses avis, pour s'y conformer. Ce ne fut pas le seul Séminaire que Bourdoise fonda et dirigea, en quelque sorte, de cette manière indirecte, mais toujours fructueuse. Dieu seul sait le bien immense que produisit cette intervention du Serviteur de Dieu dans la plupart des premiers Séminaires en France, dont les historiens, pour n'avoir pas recouru aux sources, ou pour un motif quelconque, n'ont pas toujours su lui rendre la justice qu'il mérite, ni se montrer impartiaux et reconnaissants en son endroit (1).

éclat. Il passa de l'église de Sées à celle de Langres en 1670, et à celle de Rouen, en 1671. Il prit possession solennelle le 16 janvier 1672.

Ce bon Pasteur visita assidûment, chaque année, son vaste diocèse, et avec un fruit toujours nouveau. Il était écouté et révééré comme un Ange du Ciel; de son côté, il était aussi extrêmement attentif à faire rentrer les Clercs dans leurs devoirs, et à leur témoigner, ainsi qu'à ses diocésains, la bonté la plus paternelle.

Il répandait dans le sein des nécessiteux d'abondantes aumônes, et avait un soin particulier des pauvres honteux.

Après une carrière, remplie de saintes œuvres, ce digne Prélat mourut dans le Seigneur, le 29 janvier 1691, âgé de quatre-vingt-six ans, et en réputation de grande vertu.

(1) On lira avec plaisir la statistique suivante des principales Communautés et des principaux Séminaires à l'établissement desquels l'abbé Bourdoise a contribué, soit directement, soit indirectement.

*Communautés* de Saint-Malo, 1635; — de Saint-Sulpice, de Vendôme, de Barberey, d'Argenteuil, 1636; — de Blevencour, de Marles et Guise, de Reims, 1642; — de Saint-Pierre de Bordeaux, 1644; — d'Amiens, 1645; — de Soudé, 1647; — de Saint-Siméon, à Bordeaux, 1648; — d'Angers, 1649; — de Saint-Patrice de Rouen, de Saint-Cyr, au diocèse de Châlons 1655. — Et combien d'autres,



Quant à M. Pavi, il écrivit de suite à son vénéré Maître, pour se recommander, lui et son Séminaire, à ses ardentés prières, qu'il savait être très efficaces auprès de Dieu, et pour solliciter son conseil.

Bourdoise voulut seconder une si sainte entreprise et favoriser de si bonnes intentions. Il établit, à Paris, une seconde Bourse, pour les besoins temporels de ce nouvel établissement. Mais comme il apprit bientôt qu'on y avait fait une chapelle domestique, il se contenta de leur envoyer les *Méditations* de Beuvelet, et suspendit les autres largesses, jusqu'à ce qu'il fût assuré qu'on avait entièrement fermé cette chapelle (1).

Le saint abbé Bourdoise était inexorable sur le point des chapelles domestiques. Plusieurs Ecclésiastiques d'un grand nombre de diocèses, tels que Angers, Auxerre, le Mans, Saint-Malo, etc., etc., résolus de vivre en Communauté, selon son esprit, le consultèrent sur leur projet. Il l'approuva, à l'exception de l'article qui leur promettait une chapelle domestique. « Elle est inutile aux Chanoines, dit-il, qui doivent être à leur chœur, ou aux autres Prêtres, qui doivent assister à la Paroisse; en célébrant ailleurs, on retire le Clergé et le peuple de l'union

telles que celles de Noyon, de Senlis, de Liancourt, de Beauvais, de Lyon, et sans mentionner celles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Villejuif, etc.

*Séminaires.* Voici les principaux: de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 1611; — de Senlis, du Mans, 1622; — de Chartres, 1628; — de Beauvais, 1631; — d'Arles, 1634; — de Bourges, 1635; — de Reims, de Limoges, de Bordeaux, 1640; — de Laon, 1641; — d'Angoulême 1642; — de Châlons, 1643; — de Cahors, même année; — de Saint-Sulpice à Paris, 1644; — de Coutances, 1648; — de Nantes, de Sées de Tréguyer, de Villejuif, 1655; — de Noyon, d'Evreux, de Lyon, de Troyes, etc., etc.

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, liv. iv.

avec leur Pasteur. Les Prêtres doivent travailler avec lui et sous lui, comme des soldats sous leur capitaine » (1).

C'était un excès de sa part. Il est vrai, en fait, on abuse : de quoi n'abuse-t-on pas ? Mais, en retranchant ces abus, les chapelles sont utiles, elles entretiennent la piété dans les grandes maisons, elles sont souvent nécessaires quand les infirmités, la saison, l'éloignement empêchent de se rendre à la Paroisse.

Tous les Séminaires, toutes les Communautés en ont ; la nécessité de sortir et quelquefois d'aller fort loin dérangerait les exercices, dissiperait les sujets, et serait peut-être pour eux une occasion de se perdre (2).

Bourdoise, « ami particulier de saint Vincent de Paul, était lié, comme lui, avec les plus vertueux Prélats de l'Eglise de France, selon que s'exprime un Evêque ; comme lui se livrant avec ardeur aux Catéchismes, aux Conférences et aux missions, il attaqua courageusement tous les abus, autant parmi les grands que parmi le peuple, et contribua beaucoup à la réforme d'un grand nombre de diocèses... Aussi, ajoute l'éminent Prélat, sa mémoire est restée en bénédiction » (3).

Oui, sa douce et sainte mémoire est restée en bénédiction, dans presque tous les Séminaires de France. Il en est, en quelque sorte, vénéré comme le Fondateur, et il est considéré comme le père de tous les Ecclésiastiques qui y

(1) C'est dans cette vue de la Paroisse, qui s'expliquait bien alors, où les chapelles domestiques étaient, en effet, trop multipliées, que le saint Réformateur s'opposa toujours énergiquement à ces sortes de chapelles. Il a même fait contre elles un ouvrage, et il n'en a jamais voulu, et Saint-Nicolas qui, présentement, en a trois, n'en avait point au temps où vivait Bourdoise.

(2) L'abbé de La Tour du Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 178.

(3) Mgr de Boulogne, évêque de Troyes. Panégyr. de saint Vincent de Paul, in-8, page 84, édit. 1822.



ont fait leur éducation Cléricale, et vivent encore avec la plupart des règles qu'il a données, avec son esprit et ses saintes maximes.

Sans doute, ce saint Prêtre n'a point laissé de Congrégation particulière qui milite sous son nom vénéré. Son humilité, jointe à sa mission de Solliciteur Clérical, Universel, l'en a empêché. La preuve, c'est qu'il a constamment voulu s'effacer dans ses grandes et saintes œuvres. Mais nous pouvons revendiquer, pour lui, la plus grande postérité ecclésiastique qui se puisse nommer, puisque, ayant fondé tant de Séminaires en France, et ayant même inspiré l'établissement des Congrégations de la Mission, de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Sulpice, du vénéré Olier, des Eudistes, du futur bienheureux Jean Eudes, tous les Ecclésiastiques qui, depuis lors, y ont fait leurs études, sont ses fils spirituels en Jésus-Christ. O combien brillante sera la couronne qui lui ceindra le front durant l'éternité (1) !

(1) Ce n'est pas exagérer de dire que toutes les pensées, toutes les paroles, tous les mouvements, tous les écrits du saint abbé Bourdoise, et ces milliers de lettres qu'il adressait de tous côtés et aux personnes de tout rang, avaient pour but essentiel la formation de bons Prêtres. C'est pour cela encore qu'il fondait des Petites Ecoles Chrétiennes, partout où il le pouvait. Il savait d'expérience, comme s'exprime le très éloquent évêque de Nîmes, Mgr Besson, « que plus on multiplie les écoles, plus on obtient de sujets, et plus on découvre de vocations ». Comme le grand Evêque, « il allait frapper à la porte de tous les Collèges, où croissent et grandissent, à l'ombre du drapeau de la Croix, les fils de la noblesse et de la bourgeoisie » ; comme Lui, il estimait qu'il n'est pas de gloire comparable à celle du Sacerdoce, et que celui qui a découvert et formé l'âme d'un seul Prêtre n'a rien à envier aux maîtres les plus fameux, par la profondeur de leurs connaissances, et la nouveauté de leurs découvertes. (Mgr Besson, évêque de Nîmes, *Instr. pastor. sur le recrut. du Sacerdoce.*)

Hélas ! que deviendrait ce monde sans de bons Prêtres?... où

Convenons que si ce très humble Réformateur du Clergé eût établi une Congrégation de son nom, ses bien-aimés enfants, ou disciples, eussent de temps en temps célébré la gloire de cette influence d'un si saint Père et maître, et eussent même sollicité sa canonisation.

Peut-être se fâchera-t-il contre nous, qui osons le précéder ainsi. Nous devons rendre cet hommage à son éminent mérite. Bien aveugle serait la jalousie, pour sainte qu'elle se pourrait croire, qui s'en alarmerait et tenterait de nous donner un démenti, ou d'amoinrir la gloire du saint Réformateur, en entravant, de quelque manière que ce puisse être, le courant d'une opinion fondée sur l'autorité d'un saint François de Sales, d'un saint Vincent de Paul, et de tant d'autres saints et doctes personnages, ses contemporains.

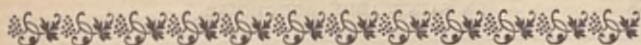
les enfants naîtraient sans recevoir le baptême, où la jeunesse croîtrait sans apprendre qu'il y a un Dieu, où l'on se marierait sans bénédiction nuptiale, où l'on vivrait sans foi, sans mœurs, sans autre frein que la crainte des supplices, où l'on mourrait sans sacrements, sans repentir et sans espérance ?... (Voy. de Maccarty, tome IV, *Serm. en fav. des sémin.*)

Certes ! elle est profonde cette pensée du vénérable Jean-Marie Vianay, cure d'Ars : « Laissez une paroisse sans Prêtre, bientôt on n'y adorera plus que les bêtes ».

Combien nous devrions priser l'initiative, les grands travaux et l'influence bien extraordinaire de Bourdoise, de « ce Prêtre vertueux et zélé, dont la Providence se servit pour ressusciter en France l'esprit du sacerdoce presque éteint ! » (Michaud, *Biograph. univ.*, art. BOURDOISE.







## CHAPITRE VI

Relations intimes de Bourdoise avec l'abbé du Val-Richer. — Celui-ci seconde le Serviteur de Dieu, pour l'établissement des Conférences en Normandie. — Bourdoise lui adresse des livres propres à cette entreprise, dont il est chaleureusement remercié. — Il forme le projet d'un voyage en Normandie, et en expose le motif à sa Communauté. — Son horreur pour les hôtelleries profanes. — Il emploie l'influence de ses amis pour la Réformation du Clergé, surtout par les Conférences. — Le père Fronteau. — Avis salutaires de Bourdoise à Messieurs les Curés.

DEPUIS longtemps, le saint Réformateur entretenait des relations suivies, en Notre-Seigneur, avec le célèbre abbé du Val-Richer (1).

Celui-ci avait reçu l'abbaye de ce nom, de M. de la Place, qui l'avait gouvernée en qualité d'abbé. Bourdoise lui écrivit donc pour entretenir sa ferveur et sa piété, et lui demander le secours de ses prières. Il savait que ce vénérable Abbé avait, au prix de bien des fatigues et des

(1) Val-Richer, *Vallis Richerii*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Bayeux, en Normandie. Elle était fille de Clairvaux, et fut fondée par les soins de saint Bernard, vers l'an 1146.

Cette abbaye fut d'abord bâtie dans un lieu appelé *Soleuvre* ; mais la situation étant fort incommode, on transféra le Monastère, quelques années après, dans l'exemption de Cambreurge, à 2 lieues de Lisieux, où elle resta jusqu'à la fatale révolution, sous l'étroite observance de Cîteaux, qui y fut introduite en 1645. (*Vide Gallia christiana* tom. II.

contradictions, mis la réforme dans son abbaye, et qu'il vivait avec ses Religieux, d'une manière très austère et très édifiante. Il avait aussi appris que sa régularité n'avait, en rien, refroidi le zèle qu'il témoignait auparavant pour la discipline de l'Eglise; il ne cessait, en effet, d'en parler aux Curés voisins. Du consentement de l'Evêque diocésain, ce digne Abbé avait même établi des Conférences publiques où tous les Ecclésiastiques venaient de fort loin, au prix de fatigues accablantes, pour s'instruire des obligations de leur saint Etat.

Ces Conférences, ayant ainsi commencé, au diocèse de Bayeux, s'étendirent rapidement dans toute la Normandie, et y produisirent de très grands biens. Le zélé Bourdoise, qui l'avait appris avec une joie indicible, voulut en féliciter celui dont Dieu s'était servi pour exécuter un dessein si utile à l'Eglise.

Il l'exhorta à persévérer dans de si saintes entreprises, et à s'unir, pour cela, à M. Pavi, au vénérable Eudes, à l'illustre archidiacre d'Evreux, Henri-Marie Boudon, et à plusieurs autres Prêtres et laïques, grands Serviteurs de Dieu, qui avaient les mêmes intentions que lui. Il s'offrit d'être le solliciteur, ou, comme il s'exprime, « le bedeau de cette sainte société », qu'il appelle « Union apostolique », dont il fait un digne éloge, et dont aussi il démontre l'importance et, par de sages règlements, les moyens qu'elle doit prendre pour avancer le règne de Dieu sur la terre.

Et voulant faire entendre combien il était désireux de contribuer à une œuvre si sainte et si salutaire, il envoya à cet Abbé plusieurs livres, thèses et cahiers, qui traitaient de matières ecclésiastiques, dont lui-même avait dressé la liste, telle qu'il suit: « Les Méditations de Beuvelet, qui coûtent cent sols, dit-il; M. du Fresnoy, qui



en est le porteur, en a voulu faire les frais ». M. du Fresnoy n'était qu'un laïque, mais il était tout pénétré d'une piété et surtout d'un zèle vraiment ecclésiastiques. Douze Thèses de M. Chamillard l'ainé, autant de M. Chamillard le jeune, qui n'étaient pas moins cléricales. Six Thèses dédiées à un Diacre, qui avait eu la générosité de renoncer aux vanités de ce monde, pour se consacrer entièrement au Seigneur. Deux exemplaires d'un petit livre latin, intitulé *Cultus Clericalis*, auquel cet Abbé avait travaillé, lorsqu'il était au Séminaire de Saint-Nicolas. Deux petits Pontificaux, qui ne contenaient que ce qui regarde les ordinations, et que le pieux Bourdoise avait fait imprimer, exprès, pour ceux qui voulaient recevoir les Ordres sacrés. Une copie du règlement pour le concours de Rouen, de l'année 1630. Un petit livre enfin de saint Jean-Baptiste; le bon Ecclésiastique, le Clerc tonsuré. Un petit Traité de la manière de servir la Messe. Une Conférence sur la perfection. Un gros cahier de l'Etat de l'église de Liancourt, et plusieurs autres ouvrages de même genre, tant imprimés que manuscrits, qui étaient, la plupart, de l'originale façon du Serviteur de Dieu.

L'abbé du Val-Richer, aussi honnête qu'il était instruit, reçut ces présents comme des marques certaines de l'amitié de celui qui les envoyait, et il lui en témoigna une sensible reconnaissance, particulièrement des *Méditations* de Beuvelet, dont il fit de grands éloges. Il dit que « ce livre tout seul suffisait bien pour faire connaître aux Ecclésiastiques l'excellence et les obligations de leur saint Etat et pour le leur faire aimer ».

Cette correspondance, entre le pieux Bourdoise et le vertueux Abbé, avait son côté tout à fait providentiel. Ce dernier se servit, également, des lettres et des écrits de son saint Maître pour ranimer le zèle du Clergé des environs.

Il en parla avec tant de chaleur et de conviction, dans ses Conférences, qu'il n'y eût guère de Curés qui ne voulussent les voir et qui n'en prissent des copies. Chacun d'eux s'excita, par une sainte émulation, à une tendre piété, à une nouvelle ferveur, à la vue des écrits et des précieuses lettres de ce grand Serviteur de Dieu, et après avoir goûté et admiré ces divins ouvrages, on souhaitait ardemment la présence de leur saint auteur.

L'Homme apostolique, au courant de tout ce qui se passait dans cette belle et chrétienne province de Normandie, souhaitait, avec non moins d'ardeur, d'aller sur les lieux, pour voir, lui-même, ce qu'on lui disait du bien qui résultait des travaux de ses confrères. Pressé donc par les vives instances qu'on lui faisait, de divers endroits, il résolut définitivement ce voyage, et, au commencement du Carême (1654), il en dressa le projet, pour le communiquer à M. le Curé de Saint-Nicolas et à sa Communauté, et avoir leur agrément, avant que de l'entreprendre.

Il marque tout d'abord les motifs de son voyage: « C'est pour s'entretenir de Cléricature avec M. Georges, abbé du Val-Richer, M. de la Place, ancien abbé commendataire, qui tous deux avaient demeuré quelque temps à Saint-Nicolas, afin, dit-il, de se réjouir, avec eux, des grâces et des bénédictions que Dieu avait répandues sur leur conduite, et de ce que M. Georges joignait si admirablement les vertus ecclésiastiques aux devoirs de la vie religieuse, rendant de très grands services au Clergé par les Conférences qu'il avait établies en plusieurs diocèses, sans causer aucun préjudice à son abbaye. »

Il avait aussi un désir ardent d'assister à quelques-unes de ces Conférences, pour s'unir plus étroitement à ceux qui les composaient. Il dit « qu'il aura besoin d'un



compagnon, de peur qu'il lui arrive quelque accident sur le chemin, à cause de ses infirmités, et qu'il ne pourra pas aller à pied, pour la même raison, mais que la monture la plus simple et la plus modeste lui suffira. Il ajoute encore qu'il sera toujours en soutane, et aura un manteau court par-dessus. Il ne marchera pas les jours de Fêtes et les Dimanches ; mais il assistera à l'office en surplis, supposé qu'on veuille lui en donner la permission. Si on la lui refuse, il n'entrera point au chœur, et se tiendra dans la nef avec le peuple. Il ne logera point aux hôtelleries publiques (1), mais chez les Ecclésiastiques, ou chez les Religieux qui voudront bien le recevoir, et à qui il tâchera de n'être point à charge, les priant de faire peu de dépenses pour lui, et tâchant de les dédommager en la manière qu'il le pourra. L'amour qu'il avait pour Dieu et pour la perfection de son culte, le disposait à tous les sacrifices.

Le saint Réformateur avait compris que, ne pouvant se rendre, lui-même, à la fois, dans la plupart des diocèses, pour établir les pratiques de la Réforme Cléricale, il lui importait d'être uni, en Notre-Seigneur, avec des Ecclésiastiques vertueux et zélés de ces divers lieux, afin qu'eux-mêmes s'en occupassent en son nom, et conformément à ses maximes ; aussi était-elle étonnamment

(1) Le pieux Bourdoise avait en horreur ces hôtelleries publiques, à cause des désordres qui y ont souvent lieu, des péchés qui s'y commettent et des dangers que l'on y court pour le salut de l'âme. Il n'entraît que le moins souvent possible dans ces maisons, et comme par force. « Dieu, disait-il, dans le voyage de sa Mère et de saint Joseph, a mieux aimé naître dans une étable que dans une auberge par ces raisons. »

« Bourdoise, dit un historien, a beaucoup contribué à faire défendre les cabarets à tous les Ecclésiastiques dans tous les diocèses. » (L'abbé de La Tour du Pin, *Vie de M. Bourdoise*, in-12, 184.)

prodigieuse la correspondance de ce grand Serviteur de Dieu avec ses nobles amis et chers coopérateurs.

Il estimait que ceux dont l'ardente piété était jointe à une grande science et à un zèle désintéressé pouvaient, par leur influence, contribuer à la rénovation de l'esprit ecclésiastique. Au nombre de ces dignes amis, que le saint Prêtre honorait de son amitié, nous pouvons compter le père Fronteau (1).

Le but principal que se proposait l'Apôtre du Clergé par les Conférences, comme par tant de petits livres de sa plume, qu'il faisait circuler en tous lieux, était de former surtout de bons Curés (2), parce que, disait-il, « les bons Curés formeront de bons vicaires, de bons

(1) Fronteau (Jean), chanoine régulier de Sainte-Geneviève et chancelier de l'Université de Paris, naquit à Angers en 1614, enseigna la philosophie et la théologie, s'attacha pendant quelque temps au parti des Anti-constitutionnaires, et fut exilé dans un prieuré de l'Anjou.

Ayant quitté l'esprit de parti, il revint à Paris, et fut fait Curé de la paroisse de Sainte-Madeleine, à Montargis, où il mourut, dix jours après sa prise de possession, en 1662.

On a de lui divers ouvrages, entre autres: *De diebus Festivis*, in-fol.; — *Kalendarium romanum*; — Une *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de J.-C.*; — Une édition des *Œuvres d'Yves de Chartres*, in-fol.

Ce savant possédait neuf langues; mais ce qui lui fut infiniment meilleur, sa piété était aussi solide qu'affectueuse; elle ne lui permit pas de rester dans l'erreur. Chanoine de Sainte-Geneviève, ce bon père avait, comme la plupart des membres de son Ordre, une estime profonde pour le Serviteur de Dieu, et il s'efforçait de répandre son esprit et ses institutions en faveur du Clergé.

(2) Bourdoise estimait d'autant plus nécessaire l'usage des Conférences ecclésiastiques, que, « par leur moyen, disait-il, on s'éclairait mutuellement sur les devoirs du saint Ministère et on s'animait puissamment à les remplir. » Aussi eût-il voulu les voir répandues partout. Grâce à Dieu, ses travaux et son zèle, pour atteindre ce but, ont été couronnés d'un plein succès, et, aujourd'hui, l'usage en est devenu universel dans l'Eglise de France.



maîtres d'écoles, et par suite de bons paroissiens. » Il ne négligeait rien pour atteindre ce but, pas plus des voyages que la correspondance. Nous estimons qu'il n'est pas hors de propos d'exposer, ici, ses règles de conduite, en ce point important, telles qu'il les a résumées dans une lettre circulaire dont il fit expédier une infinité de copies. Malgré notre plan bien arrêté de citer peu de longs fragments, l'édification qui en peut résulter nous y engage. Il dit donc :

« Bourdoise se permet de représenter aux Curés, qui sont en intimité avec lui, que le premier point de l'obligation d'un Curé, c'est de vivre en paix avec Messieurs ses Ecclésiastiques, car, si c'est un monstre que de voir un corps sans tête, c'est une chose bien plus horrible de voir un Curé désuni d'avec son Clergé, et ce chef divisé d'avec ses membres. Pour cela, il doit faire choix d'un homme de mérite pour son vicaire, et comme un marchand qui n'aurait que cent livres pour tout son vaillant, les sacrifierait volontiers, afin d'avoir un champ dans lequel il serait assuré de trouver une mine d'or, puisqu'en perdant il gagnerait beaucoup, un Pasteur ne doit aussi rien épargner, afin d'avoir un excellent sujet pour son Vicaire, et doit tout donner pour cela, s'il est nécessaire, parce qu'en perdant peu il trouve des richesses immenses. Et s'il est raisonnable, cette personne n'y peut trouver à redire, de penser une et deux fois au choix d'un homme qui se présente pour gouverner son temporel, personne ne voulant donner à un voleur sa bourse à garder; combien est-il plus juste, et plus important, qu'il ne se méprenne pas dans l'élection qu'il fait d'une personne pour remplir sa place, auquel il doit confier le soin des âmes qui lui sont commises!

« Mais, pour conserver cet honnête homme, il faut met-

tre le premier la main à l'œuvre. D'abord, le Curé doit se persuader qu'il n'est point infailible, qu'il a besoin, comme les autres, d'avis et de conseils. Encore que dans l'ancien Temple tout y fût saint, les lampes toutefois, en éclairant le sanctuaire, ne laissaient pas de faire du résidu, et c'est pour les moucher que Dieu fit faire des mouchettes d'or. Dans l'Eglise de Dieu, qui est son saint Temple, les meilleurs Pasteurs, étant des hommes, sont sujets comme les autres à faire des fautes; c'est pourquoi ils ne doivent pas trouver mauvais qu'on les avertisse souvent de leurs devoirs, quand ils y manquent. Il faut de plus que, se défiant d'eux-mêmes, ils n'entreprennent rien de conséquence de leur propre chef. Faillir avec conseil n'est qu'une demi-faute; et vous édifierez autant vos paroissiens que vous serez aidés de bons conseils dans votre conduite, et que votre propre intérêt ne vous sera pas plus cher que celui de Dieu et le salut des âmes.

« Dans les commencements, l'on ne doit pas s'y prendre avec tant d'ardeur, pour ne pas détruire, par un zèle indiscret, les anciennes coutumes, mais l'on doit aller peu à peu, en se gardant du démon du Midi, qui fait semblant d'être un ange de lumière pour cacher ses cornes. Le visage qui est naturellement beau, de quelque eau qu'on le lave, conservera toujours sa beauté, parce qu'elle vient de l'intérieur et du tempérament; au lieu que le visage fardé perd son éclat sitôt qu'il est lavé. Le Pasteur ne doit point se décourager, quelque difficulté qu'il trouve dans ses emplois: car, s'il est un vrai Pasteur, il sera toujours fidèle, de quelque tribulation qu'il soit accablé: comme, au contraire, si c'est un mercenaire et un intéressé, n'ayant aucune vertu solide, il lâchera le pied à la moindre résistance.



« L'on ne doit donc pas se rebuter d'abord aux moindres difficultés qui se rencontrent dans sa charge. Le berger ne s'ennuie point de voir ses brebis demeurer toujours bêtes; et il ne cesse pas d'être homme, pour être tous les jours à la garde de ces animaux: le bon Curé ne doit pas non plus se fâcher de voir ses paroissiens s'endurcir dans le péché, encore moins doit-il cesser de les consoler dans leurs maladies, de les fortifier dans leurs faiblesses, de les exhorter dans les occasions et de prier Dieu continuellement pour eux, ni cesser d'être homme de bien, pour se voir obligé par état de converser avec les méchants.

« Le Fils de Dieu, Notre-Seigneur, chercha tous les moyens de ramener Judas à son devoir, et bien qu'il connût qu'il serait damné, il ne manqua néanmoins jamais à lui donner toutes les grâces dont il avait besoin pour faire son salut, s'il y eût voulu correspondre; afin d'apprendre à tous ceux qui ont la charge des âmes à patienter toujours, et faire tout ce qui est en eux à l'égard des plus endurcis, quand même ces pécheurs devraient persévérer jusqu'à la mort dans leurs mauvaises habitudes. Que si Notre-Seigneur n'a pas sauvé Judas, mais il y a fait son possible, vous pourrez de même aller en Paradis, encore que votre paroissien aille en Enfer, en faisant ce qui dépend de vous pour le sauver. Et ne vous étonnez pas si vous travaillez beaucoup et en tirez très peu de fruits.

« Notre-Seigneur a travaillé à la conversion des âmes, plus que vous ne ferez jamais, sans y avoir en apparence beaucoup avancé. Continuez seulement, *curam exigeris, non curationem*: mettez tout en œuvre pour le salut des gens qui sont sous votre conduite, comme le bon laboureur met toutes ses terres à profit; tirez d'un chacun ce que vous pouvez pour la gloire de Dieu; jetez-vous entre

les bras de la divine Bonté; ne tenez que d'elle seule, sans vous appuyer sur vos forces; ne travaillez que pour son honneur, et souvenez-vous que vous rendez autant de services à Notre-Seigneur que vous serez humbles et vraiment pauvres. S'il faut craindre son incapacité et son insuffisance à porter le fardeau des âmes, il faut toutefois bannir de son cœur la tristesse et la mélancolie, en tâchant de faire son petit devoir. Il est vrai qu'étant seul, à peine vaudrez-vous cinq sols, mais que ne vaudrez-vous point, si vous vous unissez à Dieu ?

« Si la discrétion est nécessaire partout, elle l'est beaucoup plus aux nouveaux Pasteurs, pour ne pas se perdre de corps, d'esprit et d'honneur; car, pour gagner les âmes de Dieu, il ne s'agit pas de frapper d'abord et de vouloir tout tuer. L'on ne doit pas traiter tous les malades en désespérés. Il vaut beaucoup mieux être un peu plus large que trop étroit, se faire tout à tous et condescendre en tout, excepté le péché. C'est une grande vertu que de condescendre aux infirmités d'autrui, à l'exemple de Jacob, qui faisait moins de chemin pour s'accommoder à sa famille et ne pas faire périr tous ses troupeaux, et l'indiscrétion, cachée sous le manteau de piété et de zèle, est l'un des plus gros fruits de la superbe. Quand donc vous ne pourrez empêcher un désordre dans votre Paroisse parce que le mal est trop invétéré, comportez-vous en cette rencontre avec tant de prudence et de patience, que vous ne puissiez y rien empirer, vous souvenant de l'avis du Sage, « que chaque chose a son temps »; toute votre consolation doit être que vous vous conduisiez en sorte que vous ne soyez pas responsables d'un tel désordre.

« Quant à vos supérieurs, s'ils manquent à vous seconder dans la droiture de vos intentions, séparez la paille du bon grain, le mal que vous remarquez en eux d'avec



l'autorité que Dieu leur a mise en main, fuyez leurs défauts, mais suivez leurs conseils et supportez avec patience le désordre que vous ne pouvez ôter, parce que vous n'êtes pas appuyés.

« Pour votre particulier, vous devez ressembler à ces mystérieux animaux que vit Ezéchiel; vous devez avoir le visage d'un ange par votre doctrine et votre piété, celui du bœuf par l'assiduité au travail, celui du lion par votre courage et votre zèle à reprendre les vices, et celui de l'aigle pour n'envisager que Jésus-Christ et sa gloire dans toutes vos fonctions. Quand une mère se porte, comme elle doit, à son devoir, toute sa famille marche d'un bon pied, et quand un Curé travaille, comme il faut, à sa propre perfection et vit en Curé, toute sa Paroisse est dans le bon ordre. Mais votre vie ne doit pas être la vie d'un Solitaire, ni d'un Chartreux. La mère qui n'est bonne qu'à soi et ne pense qu'à soi, n'est pas une bonne mère, puisque son devoir de mère la donne toute à ses enfants. Le Curé qui vit bien en son particulier, et qui oublie néanmoins ce qu'il est obligé de faire en sa charge, empêche beaucoup plus de bien qu'il n'en fait, et ce qu'il y a de pis, c'est que, vivant de la sorte, il ne peut être sauvé; car un homme public, étant dévoué et consacré au public, doit, pour se sanctifier, remplir tous les devoirs de son état et de sa profession, et toutes les actions d'un Curé doivent être autant de coups de cloche qui appellent tous ses paroissiens à leur devoir; il doit avoir autant d'effets dans les mains que de paroles en la bouche; dire peu, et faire beaucoup; avoir plus de plomb dans sa charge que de spiritualité; moins d'estime de soi-même, et une plus grande docilité pour consulter les gens d'expérience et consommés dans les affaires; car, si les capitaines sans expérience mènent leurs soldats à la

boucherie ; les Pasteurs sans lumières et sans prudence conduisent les âmes en enfer.

« Mais le devoir le plus important d'un Curé, c'est de se conduire comme il faut envers les Ecclésiastiques de sa Paroisse. Notre Dieu, en formant l'homme du limon de la terre et lui donnant une âme raisonnable, agissait admirablement ; mais Notre-Seigneur, en sanctifiant ses Apôtres et souffrant pour eux afin de les racheter, les a réformés beaucoup plus admirablement. Un Curé qui s'applique à réformer sa Paroisse fait sans doute un grand bien ; mais travaillant à sanctifier son Clergé ; en souffrant avec patience les défauts des particuliers, pour les attirer par la douceur, il fait une œuvre bien plus difficile et plus admirable que ne fait pas même un fondateur en instituant un nouvel Ordre religieux.

« J'ai dit, souffrant avec patience.

« Car, sans doute, il en faut beaucoup en cette entreprise. Et bien que les Pasteurs ne soient pas toujours écoutés, ils ne doivent pourtant être muets, ni se rebuter. Il faut convaincre les plus déréglés, quand on ne peut les corriger ; employer envers les esprits dociles la douceur, plutôt que l'aigreur. Les bêtes combattent les unes contre les autres par passion, mais les hommes ne sont légitimement victorieux, que lorsqu'ils triomphent par grâce et par raison. Ainsi, autant qu'un bon père doit aimer ses enfants plus que tous ses domestiques, autant un Curé doit-il chérir son Clergé, et en prendre le soin plus que de tout son peuple, puisque, s'il est de l'honneur d'un Prince de voir autour de sa personne tous ses officiers et ses gentilshommes proprement vêtus, aussi n'est-il pas moins de la gloire d'un Curé d'avoir en son église un Clergé bien réglé. Et il vaut beaucoup mieux qu'il ait des Prêtres de soie, avec des chapes



de laine, que des Prêtres de laine avec des chapes de soie.

« Or, pour bien régler le Clergé de sa Paroisse, l'on pourrait suivre, en pratique, les avis qui suivent :

« Assembler à certains jours tous ses Ecclésiastiques, pour leur faire connaître leurs devoirs par des Conférences de piété et doctrine, parce que les peuples jetant les yeux sur les Prêtres de paroisse comme sur leurs guides, quand ils remarquent que leur vie est exemplaire, ils ouvrent les yeux et rentrent plus facilement en eux-mêmes.

« Leur représenter fortement, en toute occasion, le bonheur de leur état : être Prêtre de Paroisse aux yeux du monde, qui pèse les choses à la balance de Chanaan, c'est si peu que rien ; mais, devant les yeux de Dieu, c'est tout le contraire. La vigne est un arbre chétif en apparence, et demande plus de soin et de culture que pas un autre ; mais son fruit surpasse en bonté celui de tous les meilleurs orangers ou citronniers. Il est vrai qu'aujourd'hui les Prêtres de Paroisse sont comme rampants par terre ; mais, étant bien remplis de l'esprit de leur Etat, ils produisent dans l'Eglise plus de fruits que pas une autre profession qui soit au monde.

« En troisième lieu, il est à propos de conserver tous les habitués de sa Paroisse dans le même rang que leur donne l'antiquité de leur admission, afin de ne pas causer entre eux de jalousie.

« Ne point écarter, tant qu'il est possible, ceux qui seraient moins réguliers en leurs manières, mais s'efforcer de les attirer à leur devoir par la douceur et l'honnêteté, de peur qu'allant autre part, ils ne fassent encore pis.

« Ne pas écouter les plaintes des uns envers les autres, sans avoir entendu les deux parties.

« Reconnaître, en toute occasion, les mérites et les tra-

vaux d'un chacun, par des marques sensibles de gratification et d'une amitié sincère.

« Ne point préférer les jeunes aux anciens, bien qu'ils aient plus de doctrine et de naissance.

« Les traiter tous avec honneur et s'informer des petits besoins de ceux qui seraient tombés en quelque nécessité, afin de les secourir le mieux qu'il est possible.

« Tâcher de vivre dans une parfaite intelligence avec les marguilliers et les notables de sa Paroisse, ne faisant rien, pour le temporel de son église, sans leur participation, afin d'avoir lieu de faire augmenter les rétributions et les émoluments de ses habitués, lorsqu'ils sont trop modiques, en sorte que chacun d'eux soit honnêtement vêtu, logé, nourri, meublé et soigné, tant en santé qu'en maladie.

« Convier tantôt les uns et tantôt les autres à sa table, avec beaucoup de bonté et de cordialité.

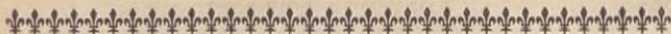
« Enfin prendre conseil des anciens, dans les affaires de la Paroisse, comme à des gens d'expérience et de maturité (1). »

Ces avis sont le fruit des vives lumières et de la grande expérience du Serviteur de Dieu. Bien que les Pasteurs de l'Eglise, au temps où nous écrivons, n'en aient guère besoin, nous n'avons pas laissé de les transcrire, ici, comme un témoignage de son zèle, aussi discret qu'il était ardent, pour la beauté de l'Eglise.

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur Dieu A. Bourdoise* (liv. II, chap. 4.)







## CHAPITRE VII

Bourdoise au déclin de sa vie. — Malgré son état de souffrance et de faiblesse, il médite toujours son nouveau voyage en Normandie. — Son estime pour le Père Julien Hayneuve. — Dévouement de ses disciples, en temps de guerre. — Il les aide de ses conseils et de ses prières, et les accompagne en esprit. — Il prépare les fidèles à fêter saint Denys. — Mort de M. Calteau. — Godeau, sa prédication, son entrevue avec Bourdoise. — Le Père Bourgoing, de l'Oratoire. — Les recommandations de l'Apôtre du Clergé, en prévision de sa mort.

LE saint Réformateur était arrivé à cette période de la vie, qui n'offre plus à l'homme que des infirmités et des douleurs (1). Son état empirait toujours, et il ne trouvait d'adoucissement à ses maux, que dans sa résignation à la sainte volonté de Dieu, et dans la pensée que ses vertueux disciples continuaient le bien qu'il avait commencé avec le secours de la grâce.

Malgré cet état permanent d'indicibles souffrances, le courageux Réformateur s'entretenait souvent, avec les amis qui venaient le visiter, de son projet de voyage en Normandie. Cette province lui était chère ; il savait que le Clergé s'efforçait de se mettre à la hauteur de sa céleste mission, que ses principes de Cléricature y fructifiaient

(1) Div. Bonav. *Glossa in Psalm. LXXXIX. Quia senectus est prolixus languor*, dit très bien le Séraphique Docteur.

avec abondance, enfin, qu'il y avait rencontré de nombreux et saints coopérateurs pour son œuvre apostolique de la Réformation, et tous ces souvenirs si précieux le consolait puissamment, en même temps qu'ils excitaient son zèle à entreprendre ce voyage.

Réduit à l'impossibilité de l'exécuter par ses douleurs intolérables, à tout autre moins doué de patience, et l'affaiblissement toujours progressif de ses forces, Bourdoise épanchait son âme, par ses entretiens, ou par des lettres, dans le cœur de ses pieux amis, coopérateurs de son œuvre par le ministère actif, ou par la composition de bons ouvrages propres à ranimer la piété du Clergé et des fidèles.

L'un d'eux, le père Hayneuve (1), de l'illustre Compagnie de Jésus, fut, comme beaucoup d'autres grands et

(1) Hayneuve (Julien), né à Laval, la ville sainte, le 3 septembre 1588, fut baptisé le même jour.

On peut dire qu'il appartenait à Dieu, dès avant sa naissance. Sa pieuse mère, priant dans l'église de la Très-Sainte-Trinité, avait offert à Notre-Seigneur le fruit qu'elle portait dans son sein : « Fille ou garçon, se serait-elle écrié, dans un élan de ferveur, je veux qu'il soit à vous ; je désire qu'il croisse à l'ombre de vos autels et soit consacré à votre service. »

On peut juger de l'excellente éducation que cet enfant fortuné reçut d'une telle mère. Secondé de la grâce divine, il sut mettre à profit ses beaux exemples de vertu et ses salutaires leçons. Ses progrès dans l'étude allaient, chez lui, de pair avec ceux qu'il faisait dans la piété et l'amour de Notre-Seigneur.

Il entra au noviciat des Jésuites, à Rouen, le 31 mai 1608, où il se fit remarquer par sa régularité, sa dévotion, son humilité, son esprit de mortification et de pauvreté et son application à la vie intérieure. Devenu Prêtre, il s'efforça d'imiter Jésus-Christ dont il faisait de sa divine Vie l'objet constant de ses méditations. Nous ne pouvons entrer dans les détails de cette si sublime existence, toute consacrée à la gloire de Dieu, à la sanctification du Clergé et au salut des âmes. Qu'il nous suffise de dire que la sainteté et l'austérité de la vie de ce vénérable Fils de saint Ignace



saints hommes, dans son intimité toute cordiale. Bourdoise eut, en effet, avec ce bon Père les relations les plus saintes pour l'avancement de la Réformation ecclésiastique. C'est à Rouen qu'il l'avait connu et apprécié, et,

donnaient le plus grand poids à ses onctueuses et substantielles paroles.

Après avoir, durant de longues années, édifié toute la ville de Rouen, le Père vint à Paris, où il prêcha, avec un merveilleux succès, plusieurs carêmes, dans l'église de Saint-Paul. Sa charité inépuisable le rendit maître des cœurs. Voyant, dans un rigoureux hiver, un malheureux, sans vêtements et transi de froid, il se dépouilla des siens, qu'il avait sous sa soutane, pour l'en revêtir.

Sa vie fut de la plus dévorante activité : ou il priait, ou il prêchait, ou il confessait, ou il écrivait. Il fut pendant quarante ans recteur, maître des novices ou instructeur, à Quimper, à Rouen et à Paris.

Il mourut dans cette dernière ville et en grande odeur de sainteté, à la maison professe, le 31 janvier 1663. On se disputa comme de précieuses reliques ses pauvres vêtements et les objets qui lui avaient appartenu. On l'invoqua avec succès et on fit même courir, non sans motifs, le bruit de quelques miracles opérés à son intercession.

Nous avons de ce saint Jésuite des reliques non moins précieuses et non moins salutaires que ses vêtements : ce sont ses écrits, qui ont produit, en son temps, les plus grands fruits dans les âmes, et qu'ils continuent encore aujourd'hui. Nous laisserons parler son pieux réviseur, M. l'abbé Lobry, ancien directeur au grand séminaire de Troyes

« Contemporain des Bourdoise, des Olier et de tous les saints personnages qui brillent d'un si vif éclat au commencement du dix-septième siècle, et donnèrent une si forte impulsion à l'esprit ecclésiastique, le père Hayneuve contribua puissamment par ces œuvres à cette régénération. Il publia plusieurs traités, dit un excellent juge (Solwel), tous très salutaires : *Edidit autem et bene multos et ad modum salutare*. Mais, de tous ses ouvrages, celui qui obtint le plus grand succès fut les *Méditations sur la vie de Jésus-Christ* (1641, 4 vol. in-4), que tous les directeurs dans la vie spirituelle estimèrent l'un des meilleurs livres qui existent en ce genre.

« C'est que ces Méditations réunissent cinq choses, bien trop rares : la méthode et l'onction, la clarté, la sûreté de doctrine,

quand il venait dans cette grande ville, il se trouvait heureux de passer quelques instants, toujours trop rapides, en entretiens des choses du Ciel, avec ce Jésuite, d'un caractère éminemment pieux et divin.

Notre saint Abbé, dont le zèle immense s'étendait à tout, prisait beaucoup les écrits du bon Père. Il fut même l'un de ceux qui l'encouragèrent à publier son bien beau Cours de Méditations sur la Vie, les mystères de

avec une piété douce et tendre. » (M. l'abbé Lobry, Préface de la nouvelle édition.) Aussi parent-elles, à l'origine, bientôt compter huit éditions.

Mais ce qui consacre mieux encore le mérite de cet ouvrage hors ligne, c'est que des couvents que nous connaissons, dit le même éditeur, avaient fait copier à la main l'énorme volume in-quarto, qui manquait à leurs exemplaires. Car cet ouvrage est devenu tellement rare et recherché, qu'aux dernières ventes de librairie ancienne, chaque exemplaire a dépassé cent francs.

Nous devons féliciter M. Walzer, qui a, au suprême degré, le goût des beaux et excellents livres, d'avoir donné une nouvelle et très belle édition de cet important ouvrage, actuellement en vente chez M. Louis Vivès, dont tout le monde connaît les savantes et nombreuses publications, qui honorent son existence toute dévouée à la cause de la Religion et du Clergé.

S'il fallait des autorités pour faire apprécier l'œuvre du père Hayneuve, mise de nouveau en lumière avec la judicieuse révision de M. l'abbé Lobry, nous les puiserions dans la *Bibliographie catholique*, de septembre 1869; dans le *Curé de campagne en chaire*, page 318; dans les *Principes de la vie mystique*, page 26, et surtout dans l'usage qu'en a fait le père Vincent Oudry, pour son importante *Bibliothèque des Prédicateurs*. Mais, grâce à Dieu, la sagesse et la haute intelligence des nouveaux éditeurs sont plus que suffisantes, pour faire dignement apprécier l'ouvrage du pieux Jésuite.

Le père Hayneuve a donné l'*Abrégé des Méditations* précédentes pour une retraite, in-12; nous avons sous les yeux la septième édition de Paris, 1675.— Le même Père a publié, en latin, la substance de son grand ouvrage sous le titre de *Veritates practicæ ex vitæ Domini Jesu, Sanctorumque gestis, in singulis anni dies*, 4 in-4. On a encore de lui: *Le grand chemin qui perd le monde*, in-12. (Cf. *Biblioth. des écriv. de la C<sup>te</sup> de Jésus*, 3 in-fol.)



Jésus-Christ et les fêtes des Saints, dont il prévoyait que les fidèles, les personnes religieuses, et, en général, le Clergé, pourraient recueillir des fruits salutaires. Il ne trouvait rien de plus méritoire pour le Ciel que le zèle des Ministres de l'Évangile pour faire régner Jésus-Christ dans les âmes. C'est qu'il aimait bien tendrement Dieu et le prochain.

En effet, l'Homme de Dieu souffrait autant des peines d'autrui que des siennes propres. Les misères du peuple l'affligeaient extrêmement, surtout quand il considérait combien était petit le nombre de ceux qui savaient tirer parti de leurs épreuves, selon les vues de l'adorable Providence, pour se détacher de ce monde, plongé dans la malignité (1), et ne vivre que pour Dieu seul, en vue de la bienheureuse éternité (2). Il sut faire passer cette compassion pour les peines d'autrui dans le cœur de ses disciples.

La guerre s'allumait de plus en plus. L'armée royale, commandée par l'illustre de Turenne, ayant (3) décampé, les

(1) Jac. 1, 21.

(2) Ps. LXXVI, 6.

(3) Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), maréchal de France, etc., naquit à Sedan, le 11 septembre 1611. Il semblait être prédestiné pour les armes; ayant, dès l'âge de dix ans, entendu répéter plusieurs fois que sa constitution était trop faible pour qu'il pût jamais soutenir les travaux de la guerre, il se détermina, pour faire tomber cette opinion, à passer une nuit d'hiver sur le rempart de Sedan. Comme il n'admit personne dans sa confidence, on le chercha longtemps, mais bien inutilement; on le trouva, enfin, sur l'affût d'un canon, où il s'était endormi. Son goût pour les armes augmenta par l'étude de la vie des plus grands capitaines.

Il est certain que la nature et l'éducation concoururent également à former ce grand homme; mais la Religion seule mit le sceau à ce noble caractère. Son amour pour la vertu se manifestait dans toutes les occasions; et quand il eut passé du calvinisme au

soldats du parti contraire vinrent piller Villeneuve-saint-Georges (1), et ne laissèrent que les murailles, dans la maison de la Communauté. M. Le Juge et plusieurs autres Prêtres de Saint-Nicolas résolurent de s'exposer à toutes sortes de dangers, pour aller secourir leurs confrères et les peuples de ces pays. Leurs soins répondirent à leur zèle.

Ils portaient tous les matins, du lieu où ils avaient couché, ayant à la main un panier, dans lequel se trouvaient les saintes Huiles, du pain, du vin, et quelques petits rafraîchissements, pour les malades et les blessés qu'ils pouvaient rencontrer sur les chemins, à demi-morts de leurs blessures ou des suites de la faim. Durant près de quatre longs mois, ils éprouvèrent de très grandes fatigues, soit pour aller consoler les malades, soit pour leur administrer les Sacrements, et leur procurer toutes les consolations et autres soulagements dont ils pouvaient disposer. Tel fut leur généreux dévouement, l'héroïsme de leur charité apostolique, que les soldats, eux-mêmes, ne pouvaient s'empêcher d'admirer leur zèle, et de respecter des Missionnaires si désintéressés, si charitables et si dévoués à la cause du malheur.

Bourdoise, vieux et cassé, éprouvé d'ailleurs par de

catholicisme, par l'habile direction que lui donna l'illustre Le Maître de Saci, son confesseur, il devint un éminent Chrétien, et un vrai Serviteur de Dieu.

Ce grand homme fut tué à Salzbach, d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, à 64 ans. « Ah ! ce boulet était parti de l'éternité », s'écria, alors qu'il en fut atteint, ce Chrétien plein de foi et de résignation.

Fléchier, évêque de Nîmes, et Mascaron, évêque de Tulle, ont fait l'éloge funèbre de Turenne; ces deux discours sont des chefs-d'œuvre qui forcent à admirer le héros, autant que ses panégyristes.

(1) Villeneuve-Saint-Georges, bourg du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil.



grandes infirmités, qui le retenaient forcément à la Communauté, souffrait plus de ne pouvoir accompagner ses confrères et ses disciples sur ce théâtre de la guerre, pour secourir les infortunés, qu'il ne souffrait de ses propres maux. Il priait Dieu pour ceux qui combattaient contre l'ennemi, et pour ses frères bien-aimés, associés à leur sainte cause, afin qu'il donnât aux premiers la patience, le courage et la victoire, et aux seconds la persévérance dans leur généreux dévouement. Il s'occupait, selon son habitude, au service des saints Autels, et s'employait à ranimer la ferveur des fidèles pour la fête du grand saint Denys à qui, comme on en a eu tant de fois la preuve, il avait une dévotion si tendre et si solide.

Il portait envie aux Lazaristes, qui possédaient une maison près de l'église de Montmartre : « Il n'est pas difficile, disait-il, de se persuader que Messieurs de la Mission, personnes douées d'une piété et d'une vertu extraordinaires, participent bien fort aux sentiments du R. P. Michaëlis, supérieur des Jacobins du faubourg Saint-Honoré, lequel, en quittant le collège des Jacobins de la rue Saint-Jacques, en l'Université, pour s'établir en ce lieu, ressentit dans son âme une telle consolation de s'approcher de cette sainte montagne, qu'il assurait qu'il lui semblait toujours voir couler à gros bouillons le sang de saint Denys sur ce rocher, et que son martyr lui était aussi présent, comme s'il eût été exécuté depuis peu de jours. Oui, il est aisé de se persuader que ces saints Prêtres ont les mêmes sentiments, ayant la consolation de voir de leurs chambres et de leurs jardins l'église de Montmartre, et même d'entendre les cloches de ce lieu. O bienheureuse demeure, où les yeux et les oreilles peuvent jouir de ces consolations spirituelles ! Oh ! si saint Chrysostome eût été aussi proche du sépulcre de

saint Paul, comment n'aurait-il point exécuté ce qu'il disait avec tant de dévotion : *Quis mihi nunc dabit circumvolvi corpori Pauli, affigi sepulcro, videre pulverem corporis illius?* O quelle joie peuvent avoir ces bons Prêtres, placés en un lieu où l'on ne parle que de saint Denys, sur le grand chemin de saint Denys, tout proche du Clergé et de l'église de Saint Denys, etc. ! »

Comme s'il eût appréhendé que le séjour qu'il avait fait à Liancourt n'eût refroidi la dévotion que la Communauté et le Séminaire avaient à ce grand Saint, il voulut, cette fois encore que la fête du saint Apôtre de l'église de Paris fût célébrée avec le plus de solennité possible. Pour relever en quelque sorte l'éclat de la cérémonie, il engagea M. Godeau (1), l'évêque de Vence et de

(1) Godeau (Antoine), de l'une des meilleures familles de la ville de Dreux, nommé à l'évêché de Grasse, en 1637, obtint du Pape Innocent x des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse. Mais, ayant reconnu que le peuple et le Clergé de Vence étaient opposés à cette union, il aima mieux y renoncer que de s'engager dans un procès. Bel exemple d'un Prélat qui a fait tant d'honneur à l'Eglise de France.

Il assista aux assemblées générales du Clergé de France, tenues à Paris, en 1645 et 1655, et passa le reste de ses jours dans son diocèse, continuellement occupé soit à lire ou à écrire de précieux ouvrages, soit à vaquer aux affaires de son évêché.

Il fut un de ceux qui contribuèrent à l'établissement de l'Académie française. Le cardinal de Richelieu, instruit de son rare mérite, lui accorda une place dans cette Compagnie naissante.

On dit que ce ministre lui avait donné l'évêché de Grasse pour faire un jeu de mots. Godeau présente à ce cardinal une paraphrase en vers du cantique *Benedicite*, et il reçoit pour réponse : « Vous m'avez donné *Benedicite*, et moi je vous donnerai *Grasse*. »

Ce savant et pieux Prélat mourut à Vence, le 21 avril 1672, à 67 ans. Il a enrichi l'Eglise d'un grand nombre d'écrits, dont plusieurs sont justement estimés : *Traduction des Psaumes* en vers, en divers formats, avec ou sans musique ; — *Histoire de l'Eglise*, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, 5 vol. in-folio,



Grasse (1-2) à faire l'éloge de ce grand Apôtre.

Comme M. le Camus, cet illustre Prélat, bien connu par ses doctes et spirituels écrits et par la réforme qu'il mit dans son Clergé, aimait et estimait beaucoup le pieux Bourdoise. Il le visitait fréquemment et répétait que « c'était lui qui, le premier, avait commencé à répandre l'esprit ecclésiastique dans Paris et dans toute la France, qu'il était le promoteur de la première Communauté de Prêtres et du premier Séminaire, selon les prescriptions du saint Concile de Trente »; et il le nommait, ordinairement, le Miroir du Clergé, le Restaurateur de la discipline ecclésiastique et le Père des Séminaires.

Donc, dès le dimanche qui précédait la fête de saint Denys (1652), le Dévot du premier Evêque de Paris invita M. Chamillard à faire le premier prône sur les préparations à cette Fête, qui arrivait le mercredi suivant. M. le Curé fit la même chose, à la Grand'Messe, et M. l'abbé Germaud, qui prêchait après midi, traita le même sujet, dans son sermon. Les catéchismes furent aussi faits là-dessus, en sorte que tous les paroissiens se

et 6 vol. in-12; elle est écrite avec noblesse et majesté. — *Paraphrase du Nouveau Testament*, de tous les formats, fort estimée. — *Vies de saint Paul*, in-4; *de saint Augustin*, in-4; *de saint Charles Borromée*, in-8. — *Eloges des Evêques qui, dans tous les siècles, ont fleuri en doctrine et en sainteté*, etc., etc. — *Discours sur les Ordres sacrés*, in-12. — *Traité des Séminaires*, in-8. — *Instructions pastorales et synodales*, in-12, etc., etc.

(1-2) *Vence*, ancienne ville épiscopale, sous la métropole d'Embrun, est située à 3 lieues de Grasse, et à 172 lieues de Paris. Elle est fort ancienne, mais peu considérable, que par Godeau, qui l'a illustrée.

*Grasse*, sur une colline dans les Alpes, entre deux petites rivières, à 170 lieues de Paris. Ancienne cathédrale, comme celle de *Vence*, dédiée à la bienheureuse Vierge.

trouvèrent suffisamment instruits de leur devoirs envers leur saint Apôtre, et bien disposés à célébrer pieusement sa fête. L'Evêque de Vence et de Grasse, Godeau, qui voulut bien présider aux offices, y prêcha aussi avec son éloquence ordinaire, et d'une manière très utile et très édifiante.

L'Apôtre du Clergé avait une estime très particulière pour les bons prédicateurs, c'est-à-dire, comme il s'en expliquait, pour les « prédicateurs qui prêchaient les œuvres de leurs mains, ce qu'ils avaient déjà pratiqué ». C'est pourquoi, il estimait que la prédication des Evêques était ordinairement, plus puissante et plus efficace, surtout qu'ils sont revêtus d'un caractère et d'une autorité extraordinaires, comme successeurs des Apôtres et Pontifes du Très-Haut. A parler généralement, le saint Réformateur donnait les avis suivants, comme bien propres à former un héraut de la Parole divine :

« Etre envoyé de Dieu par l'ordre de ses supérieurs.

« Se comporter, en ce ministère, comme l'organe et la langue du Saint-Esprit, pour ne dire que ce qu'il nous inspire de prêcher.

« Avoir longtemps pratiqué soi-même ce qu'on veut enseigner aux autres, car il faut brûler avant que de briller et d'éclater.

« Faire beaucoup plus qu'on en dit; en sorte que tout le monde soit persuadé et convaincu que vous ne donnez que de votre surabondance.

« Être tellement mort à soi, qu'on soit prêt à se faire crucifier pour la moindre vérité évangélique que l'on publie.

« Prêcher dans l'unique désir de convertir les cœurs et surtout de profiter au Clergé, s'il y en a dans l'auditoire;



car, comme l'orfèvre qui forge un seul calice de pur or, pour y mettre le précieux sang de Notre-Seigneur, fait beaucoup plus que s'il jetait en fonte une douzaine de chandeliers d'argent, son ouvrage étant destiné à une fin infiniment plus noble ; de même, le prédicateur qui ne travaillerait qu'à former un seul Ecclésiastique, fait plus que s'il convertissait cinquante laïques.

« Parler avec poids et autorité. Oh ! si les Prêtres avaient autant de zèle dans le ministère de la Parole divine pour toucher les cœurs que les avocats en font paraître en plaidant une cause dans une audience, que l'on verrait de conversions et de fruits de leurs discours et leurs prédications !

« Bien qu'il faille garder toutes les mesures de la prudence chrétienne, il faut toutefois reprendre le vice et prêcher la pénitence, sans avoir de respect humain pour personne.

« Porter les pauvres à la patience et mettre les riches, ces gens d'argent, dans la fournaise de la prédication, où étant comme tous rouges et échauffés, l'on doit frapper dessus à grands coups de marteau, pour en faire sortir l'écume et l'affection aux choses de la terre, afin qu'ils deviennent des vases précieux en bonnes œuvres, pour la gloire et le service de notre Dieu.

« Enfin, travailler tellement pour les autres qu'on ne s'oublie pas soi-même, et tellement travailler pour sa propre sanctification, que l'on ait soin pareillement de pratiquer le bien pour les autres, car, de même que le cordonnier qui ne fait des souliers que pour soi, et le boulanger qui ne fait du pain que pour son domestique, ne font point assez l'un et l'autre pour la République, le prédicateur aussi qui se contente de n'être vertueux que pour soi, et qui n'arrose pas la semence qu'il jette dans

les âmes par la pluie de ses oraisons et de ses bonnes œuvres, ne fait point assez, dans son ministère, pour le bien de l'Eglise.»

Pour revenir au grand Evêque de Vence, après son sermon, qui fut fort goûté par un auditoire très nombreux, il fit l'accueil le plus cordial au saint Fondateur du Séminaire. Et comme il le savait sévère pour la résidence, il lui dit qu'il partait incessamment pour résider dans son diocèse, et qu'il se recommandait à ses prières et à celles de ses disciples. « Nous les offrirons de bon cœur à Dieu, répondit humblement Bourdoise, afin que les affaires qui vous retiennent à Paris, soient promptement expédiées, et que vous puissiez aller au plus tôt où le Seigneur vous envoie... » La réponse était assez ingénieuse, et telle que le Prélat pouvait l'attendre !

Le saint Réformateur savait, dans sa grande foi, quelle responsabilité pèse sur un Pasteur, qui a un grand nombre d'âmes confiées, par la divine Providence, à sa vigilance pastorale. C'est pourquoi il insistait avec tant de vigueur sur la résidence des Pasteurs au milieu de leurs troupeaux.

Voulant apprendre, un jour, à des Prélats cette première de leurs obligations, il fit prendre au guide du carrosse, qui les portait, un chemin détourné, pour passer près d'un berger qui gardait ses brebis, et le faisant arrêter, il pria le berger de les remettre dans leur chemin. Le berger répondant : « Mais, monsieur, qui gardera mon troupeau ? » — « N'as-tu pas ton chien ? » lui dit Bourdoise. — « Il est vrai, répond-il, mais vous savez bien que mon chien ne va point que je ne lui commande d'aller cà et là. » Alors Bourdoise appliquant sa parabole : « Eh bien ! Messieurs, dit-il aux Evêques, ce pauvre garçon ne vous apprend-il pas vos obligations ? Rien ne le peut



forcer de quitter pour une demi-heure son troupeau, il ne s'en fie pas à son chien. Pendant que vous êtes presque toute l'année à la Cour, qui est-ce qui veille sur les brebis que Dieu vous a commises ? Vous me direz que vous avez des officiaux, des archidiacres, des grands vicaires, qui en ont soin, en votre absence ; mais que peuvent-ils faire, si vous n'êtes pas résidents ? Cependant vous croyez être en sûreté de conscience, et en être déchargé devant Dieu, mais ne voyez-vous pas que le chien de ce berger ne court point où son maître ne l'oblige d'aller, et cet animal ne peut pas lui seul garder le troupeau ? »

Cependant les misères et les maladies augmentaient de jour en jour, dans Paris et aux environs, et les Prêtres de la Communauté, qui se dévouaient avec tant d'amour et de zèle divin pour secourir tous ceux qui avaient recours à leur ministère, devinrent la victime de leur dévouement si généreux. La plupart en furent dangereusement malades ; il y en eut même jusqu'à neuf alités en même temps, sans compter deux des domestiques qui les secondaient dans leurs charités. Bientôt il mourut un Prêtre, et trois autres se virent à l'extrémité. M. Calleaux, un des anciens de la Communauté, bon vieillard, et bon serviteur du Christ, avec la couronne de cheveux blancs, après de grandes souffrances, mourut enfin le jour de Saint-Etienne, et fut inhumé le lendemain, à l'issue des Vêpres. Ce vertueux Ecclésiastique était entré à la Communauté, dès l'année 1621. Le saint Fondateur, qui l'y avait attiré, et qui le chérissait avec une ineffable tendresse, prit un soin très particulier de lui, durant sa maladie. Il espérait que les remèdes et le régime qu'on lui avait prescrits, pourraient le rétablir ; mais Dieu, qui voulait récompenser les travaux de son fidèle Serviteur,

l'enleva de cette vie misérable, pour lui en donner une meilleure dans la Patrie céleste.

Tant de maladies et de morts contribuèrent beaucoup à augmenter les infirmités du saint Vieillard. Aussi, de par l'ordre des médecins, auxquels il se soumettait pour les moindres prescriptions, en vue de plaire à Dieu, comme le recommande la sainte Bible (1), il était continuellement dans les remèdes, et ne sortait presque plus de la Communauté, que pour aller à l'église se consoler efficacement avec Jésus, son divin Maître, dans le Sacrement de son amour.

Néanmoins, un grand nombre d'anciens amis ou des personnes même des plus distinguées, qui étaient sous sa direction, ou d'autres qui avaient un besoin pressant de conseils, venaient vers lui. Au nombre des premiers, il faut compter l'illustre père Bourgoing (2), une âme vertueuse et pleine de zèle, et sainte, comme était celle de Bourdoise. Ces deux amis, tout pénétrés de l'esprit et de la doctrine de Jésus-Christ, avisaient souvent

(1) Eccli. xxviii, 1 et suiv.

(2) Bourgoing (François), troisième Général de l'Oratoire, naquit à Paris, en 1585. Après avoir étudié la Théologie en Sorbonne, il devint curé de Clichy-la-Garenne. Le pieux de Bérulle l'associa à son entreprise, et Bourgoing fit de grands efforts pour étendre cet Institut dans les Bays-Bas et ailleurs.

Après la mort du père de Condren, il fut choisi, en 1641, pour lui succéder, et gouverna cette Congrégation avec beaucoup de sagesse jusqu'à sa mort, arrivée en 1662.

Ce bon Père écrivit plusieurs ouvrages, propres à instruire et à édifier les fidèles. Nous avons de lui, outre la première édition des œuvres du cardinal de Bérulle : *Homélies sur le martyrologe romain, et sur les mystères et fêtes de Notre-Seigneur et de la très Sainte Vierge, sur les combats des martyrs*, in-8. — *Homélies chrétiennes, sur les Evangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année, avec cinq autres homélies sur la doctrine chrétienne*, in-8.



ensemble aux moyens d'étendre son règne et de travailler à la Réforme ecclésiastique. Bourdoise, de son côté, avait vu, non sans éprouver une indicible joie, les soins du père Bourgoing à publier la collection des écrits de son saint et sublime fondateur, le cardinal de Bérulle, avec lequel le grand Réformateur avait été si constamment uni, en Notre-Seigneur et en son Immaculée Mère: cette publication faisait revivre ce grand homme. Ce n'était donc pas sans éprouver une pieuse et douce émotion, dans son âme vraiment apostolique, qu'il recevait quelquefois la visite du digne successeur du vertueux Cardinal (1).

C'était, du reste, comme une procession peu interrompue de personnes qui accouraient à la chambre de ce vénérable Maître, soit pour recueillir ses avis, soit pour avoir une direction dans des cas difficiles, soit pour puiser, auprès de lui, les consolations dont elles avaient besoin dans les anxiétés de l'âme.

Toutefois, comme on savait son état de grande souffrance, on évitait de l'entretenir trop longtemps. De son côté, il avait prié ses confrères, qu'étant malade, on ne lui parlât jamais d'aucune affaire étrangère à la Religion et à l'Eglise, ou au bien des âmes.

Prévoyant comme prochaine la fin de sa longue carrière, il avait aussi ordonné « qu'on l'entendît en confession plutôt deux fois qu'une par jour, ayant eu toute sa vie une singulière dévotion à être plongé dans cette Piscine probatique; qu'il reçût l'Extrême-Onction à jeûn, s'il était possible, et qu'on l'enterrât revêtu de son surplis, qu'il avait tant aimé pendant sa vie, et de ses habits sacerdotaux, marques de la royale Prêtrise. »

(1) *Mémoires relatifs aux dernières années de M. Bourdoise.*

Il demanda encore que les Ecclésiastiques assistassent en surplis à ses obsèques, estimant que « Dieu écoute beaucoup plus volontiers les prières d'un Ecclésiastique qui porte l'habit de sa profession, que celui qui le néglige, particulièrement dans l'église et dans l'office divin. » Lui, le saint Prêtre, la mort ne pouvait le surprendre : ses comptes étaient bien préparés, ou plutôt ses mérites si grands ne pouvaient que lui faire paraître doux ce passage du temps à l'éternité.

Il disait une fois : « Il y a presque trente ans qu'Adrien Bourdoise a vécu, chaque jour, comme au dernier de sa vie et fait, grâce à Dieu, chaque jour, ce qu'il voudrait faire, s'il était certain que ce fût son dernier jour. Ainsi, il partira quand il plaira à Notre-Seigneur de l'appeler à lui. »

Dans l'estime de Bourdoise, cette acceptation volontaire de la mort est l'acte le plus parfait et le plus méritoire que l'homme puisse faire en vue de Dieu pour honorer le souverain domaine de Dieu. Il suppose le règne de la grâce dans l'âme qui fait volontiers ce sacrifice ; et des Docteurs, notamment saint Liguori, enseignent « qu'il peut suffire pour qu'un pécheur obtienne de la divine Bonté le pardon entier de toutes ses fautes. » O combien cette merveilleuse bonté de notre Dieu, pour nous, devrait-elle exciter notre reconnaissance, notre amour pour lui, et nous rendre fidèles et généreux à son endroit !







## CHAPITRE VIII.

Bourdoise dresse son itinéraire pour la Normandie. — M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, apprenant le projet de son voyage, le prient de se reposer sur une de leurs terres. — Ses bien-aimés disciples font ce qu'ils peuvent pour lui faire ajourner ce projet. — Les occupations du Serviteur de Dieu et de nouveaux incidents le distraient du voyage prémédité. — Il recommandait aux Evêques d'établir des Séminaires pour l'éducation des Ecclésiastiques. — Ses élans d'amour divin. — La vénérable Armelle.

LE pieux Bourdoise, résolu de partir, au plus tôt, pour avancer l'œuvre de la Réformation en Normandie, avait dressé son itinéraire, dès le commencement du carême. Néanmoins, il fut obligé d'y changer quelque chose, parce que M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, d'une piété rare, toujours pleins d'estime et de vénération pour un si saint Prêtre, dont, durant tant d'années, ils avaient admiré l'héroïque vertu, ayant su qu'il devait passer auprès de la Roche-Guyon (1), qui était une de leurs terres, le firent prier de s'y reposer, autant qu'il le jugerait à propos, et de

(1) *Roche-Guyon (la)*, petite ville du département de Seine-et-Oise, canton de Magny, à 16 lieues de Paris et à 3 lieues E. de Vernon. Elle est agréablement située sur la rive droite de la Seine, avec un très beau château composé de bâtiments antiques et modernes.

On y remarque une chapelle très ancienne, creusée dans le rocher à une grande élévation, dans laquelle, par un privilège particulier de l'autorité ecclésiastique, on conserve, de temps immémorial, le Très Saint-Sacrement

visiter les églises qui en dépendaient, pour en voir les besoins, afin qu'ils y pussent remédier. Ils donnèrent ordre qu'on le reçût, dans leur demeure, comme un homme, ou plutôt comme un Ange de Dieu, pour qui ils avaient la plus sincère estime et la plus haute considération.

Cependant cette résolution fixe, à laquelle tenait fort le Serviteur de Dieu, donnait bien des inquiétudes et causait de grandes craintes à ses disciples et confrères de Saint-Nicolas. Ils ne pouvaient comprendre comment un homme qui, depuis plus de trois ans, n'avait pu aller que difficilement à deux lieues de Paris, à cause de ses grandes infirmités, osait entreprendre, seul, un si long voyage; et parce qu'on craignait de lui faire de la peine en s'y opposant directement, on fit en sorte de le faire différer de jour en jour. On espérait que la divine Providence ferait naître l'occasion de le rompre tout à fait. M. le Curé de Saint-Nicolas, directeur du saint Prêtre, le remit d'abord jusqu'après Pâques, disant que le temps serait plus beau, et qu'il aurait plus de loisir pour examiner le cahier qui contenait les raisons de ce voyage.

Pendant cet intervalle, M. le Curé de Villeneuve-Saint-Georges (1) fournit à Bourdoise une occupation qui l'agréait beaucoup, en renouvelant avec plus de force les instances qu'il faisait, depuis trois ans, pour rétablir les écoles de la Paroisse. L'Apôtre du Clergé, qu'on savait être d'une activité dévorante pour les intérêts de Dieu, fut chargé de chercher un Ecclésiastique capable de seconder le dessein du digne Curé, et de remplir convena-

(1) *Villeneuve-Saint-Georges*, petite ville du département de Seine-et-Oise, à 4 lieues N. de Paris. Elle est agréablement située. On y remarque le château de Beauregard.



nablement les fonctions du maître d'école, qui s'était retiré dans le temps de la guerre. Il fut obligé de dresser un règlement, qui pût servir aux maîtres et aux écoliers, et certes, personne n'était plus que lui propre à cette besogne, car personne n'était mieux pénétré de l'extrême importance des bons maîtres pour l'éducation chrétienne de l'enfance.

On lui demanda aussi, de plusieurs lieux à la fois, des Prêtres de son Séminaire pour établir des Communautés de Paroisses, et il souffrait beaucoup de ne pouvoir remplir les vœux d'un pieux et honorable Lorrain, qui était venu de Nancy (1), pour avoir quelques-uns de ses disciples qui fissent dans la paroisse de Saint-Sébastien, ce qu'on faisait dans celle de Saint-Nicolas (2). Mais, comme ses bien-aimés disciples étaient recherchés par un grand nombre de Prélats, pour l'établissement des Séminaires, celui de Saint-Nicolas, toujours trop peu rempli, ne lui permit pas de pouvoir obtempérer à une si juste demande.

Toutes ces choses, avec le soin de former de nouveaux sujets pour le saint Ministère, et d'entretenir la piété et la ferveur, autant par ses beaux exemples que par ses bons avis, chez les Directeurs de son établissement, occupa le saint Vieillard, et lui fit insensiblement retarder son départ pour la Normandie.

(1) *Nancy*, grande et belle ville du département de la Meurthe, capitale de l'ancienne province de la Lorraine, dans une situation charmante, au milieu d'une plaine fertile arrosée par la Meurthe, à 84 lieues 1/2 E. de Paris.

Cette ville doit des embellissements au pieux et bon roi de Pologne, Stanislas, qui y mourut en 1766, et dont les restes précieux sont enfermés à l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours de cette ville.

(2) (Cf. L'abbé Descourveaux, *Vie de Bourdoise*, liv. iv, année 1654.)

Du reste, il trouvait incessamment, à Paris, un aliment à son zèle divin, par des Conférences qu'il faisait et des lettres qu'il écrivait de tous les côtés, pour réchauffer la piété des Ecclésiastiques et leur faire connaître les excellences et la sainteté de leur sublime profession. Et même il engageait les Prêtres doctes et dévots à composer des Traités sur cette matière, qu'avec raison il disait être la plus importante de toutes. Il eût voulu publier devant tous cette vérité et attirer plus particulièrement sur elle l'attention et la sollicitude de l'Episcopat. « O Cléricature inconnue ! » s'écriait souvent cet homme divin, s'adressant aux Evêques de son temps, au sujet de l'établissement des Séminaires, « ô Cléricature inconnue ! même à ceux qui ont le plus d'obligation de la faire connaître aux autres et de la cultiver, puisque le nombre des Princes de l'Eglise est presque sans nombre, qui passent leur vie dans des délices si peu conformes à la sublimité et sainteté suréminentes de leur Etat, avec autant d'assurance que s'ils étaient déjà tous certains de leur bonheur éternel.

« Le bon Evêque ne souffrira jamais que l'Eglise soit desservie par de méchants ministres. Le bon Evêque fera de son Diocèse un paradis terrestre, en réglant si bien son Clergé, qu'il puisse attirer les âmes de tous ses diocésains à l'amour de Dieu et à la recherche d'un bonheur éternel. Le bon Evêque, enfin, fera des actions si héroïques qu'elles mériteront d'être mises en lumière pour servir d'exemple à la postérité, car il n'appartient qu'aux saints de faire eux-mêmes leurs légendes. Mais hélas ! tous ceux qui portent l'épée au côté, ne sont pas pour cela capitaines ni généraux d'armées, ni tous ceux qui portent et la crosse et la mitre, pasteurs et vrais Prélats. Cependant les fautes des Prélats sont d'autant plus grandes que leur office est relevé, et la meilleure qualité d'un supérieur



c'est de tout savoir et ne pas faire de fautes ; et sa pire condition, d'avoir la conduite des autres et de ne la recevoir de personne.

« Or le principal devoir d'un Evêque, c'est de s'appliquer à établir, dans son Diocèse, un bon Séminaire ; Séminaire qui lui doit être plus cher que la prunelle de ses yeux, puisque c'est le plus riche trésor qu'il puisse posséder dans sa charge, et tous les revenus de son Evêché et les joyaux de son église ne lui doivent être rien en comparaison. L'on prend bien la peine les cinq et six mois et l'année entière, d'exercer des écoliers à la déclamation, de leur former le geste et la voix, de leur emprunter des habits de bonne heure, afin qu'ils paraissent une heure ou deux, une seule après-dînée, sur un théâtre, pour jouer une tragédie ; pourquoi donc un Evêque n'en fera-t-il pas autant pour inspirer la piété, la science et l'esprit ecclésiastiques des jeunes Clercs, pour les mettre en action, les appliquer et les former peu à peu dans les fonctions de leurs saints Ordres, les tenant pendant un certain temps dans son Séminaire, les chérissant tous comme ses enfants et donnant leur conduite à des personnes choisies, qui participent abondamment à la grâce de la fécondité spirituelle de Nosseigneurs les Evêques ; qui soient des modèles de la Cléricature, sur qui tout un Clergé, qui passe par leurs mains, puisse se former, comme un peintre tire un tableau en le copiant sur son original. Car ces coadjuteurs et ces premiers pères de la discipline ecclésiastique doivent autant surpasser en grâces, en mérites et en vertus, tous les autres officiers de l'Evêque, qu'ils sont employés en la plus haute, la plus nécessaire et la plus excellente de toutes les fonctions épiscopales. Oui, la plus nécessaire, car, hélas ! on voit le feu de la contagion des vices allumé aux quatre coins

et au milieu de la France, et il n'y a pas moyen d'y remédier, que par de bons Prêtres ; et l'on fait tout excepté de bons Prêtres. Les Evêques trouvent des gens à centaines pour être bénéficiers, prédicateurs, directeurs, etc., mais pour être simples Prêtres de paroisses dans les villes et villages, et avoir en main le gouvernement immédiat des âmes, c'est la difficulté. Il n'y a que ceux qui ne peuvent être autre chose, et qui ont souvent beaucoup moins de doctrine, de zèle et de piété que de misères et de nécessités.

« Mais on ne verra jamais de vrais Séminaires, pendant que les Evêques n'y auront pas l'œil, et ne s'en mêleront pas pour les gouverner, comme par eux-mêmes, pendant qu'on y recevra indifféremment toutes sortes de gens, que l'on n'y examinera point les vocations, afin de choisir les plus propres pour la Cléricature, pour être formés de bonne heure à la piété, aux fonctions ecclésiastiques et à la science, parce que la Cléricature destituée de science et de vertu ne fait que des Prêtres en peinture et en apparence. La tentation des gros péchés n'est d'ordinaire que pour les grands pécheurs, mais la tentation de faire pour cinq sols de bien présent, au préjudice de cent écus de biens futurs, est la tentation qui arrive communément aux personnes de piété et de vertu. Telle était sans doute celle d'un bon Evêque de notre temps, qui s'arrêtait à diriger et confesser des dévotes, au lieu de s'employer à former de bons Confesseurs pour son diocèse qui en avait un très grand besoin. Je dis tentation et tentation très dangereuse ; d'autant que comme la première femme ne fut donnée à Adam que pour aide et pour compagne à la génération des hommes, de même tout le Clergé d'un Diocèse, étant comme une portion de l'Evêque, Dieu ne l'associe à son Prélat que pour l'aider à la production et génération spi-



rituelle des fidèles. C'est donc le devoir d'un Evêque de s'occuper, tout entier, à former de bons Prêtres, pour les répandre çà et là, selon les besoins de ses peuples : agir au contraire, c'est, en pensant faire beaucoup, ne rien faire ou si peu que rien. Il est vrai que s'il était question de chaque âme en particulier, l'âme d'un villageois et d'une femmelette est d'un aussi grand prix que celle d'un roi ; mais puisqu'il s'agit ici de rendre service aux autres, qui ne sait qu'un pape et un roi peuvent faire des milliers de biens qu'un infinité de paysans ne peuvent point faire ? Si un Prélat veut donc gagner une Paroisse tout entière, qu'il forme un Révérend Père Fourier, dit le Curé de Mattaincourt, et, s'il veut attirer au bien tout son diocèse, qu'il s'applique à élever des saint Yves, et semblables ouvriers apostoliques (1). »

Sans doute, le pieux Bourdoise souffrait beaucoup des infirmités qui lui étaient devenues inséparables, mais cette souffrance, aiguë en elle-même, était adoucie, chez lui, par l'amour immense qu'il portait à Dieu et par la résignation entière de sa propre volonté à son bon plaisir. « Toute la perfection d'un chrétien, se plaisait-il à répéter, consiste à aimer la croix et à lui demeurer fidèle. Savoir souffrir pour Dieu, c'est savoir aimer Dieu ; c'est faire beaucoup pour Dieu que de souffrir pour son amour. » Mais un tourment pour lui, auquel nul autre ne pouvait être comparé, c'était de voir la difficulté de renouveler sur la terre l'Esprit ecclésiastique, éteint alors chez la plupart (2).

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv, chap. 1<sup>er</sup>.

(2) On n'accusera point Bourdoise de pessimisme, si l'on veut bien en croire Mgr Godeau qui, parlant sur ce sujet, dit : « J'ai beaucoup plus de zèle que de force, et il est besoin d'en avoir une grande pour ramener les choses, je ne dirai pas à leur premier état, puis-

Quelquefois, dans l'excès de sa profonde douleur, en considérant cette coupable indifférence pour les intérêts de Dieu et la difficulté d'y remédier, l'apôtre du Clergé se livrait à de pieuses plaintes et témoignait assez, par là, combien cette peine si vive, chez les vrais Serviteurs du Christ, débordait de son âme généreuse. « Ily a, disait-il alors, de telles traverses dans les affaires de Dieu, qu'elles font peur à ceux qui sont les moins timides... J'ai de si grandes, de si continuelles et si nouvelles peines, que je désespérerais de tout, si je n'attendais du secours que des hommes! .... Mon Dieu, que ne m'est-il donné de pouvoir enflammer tous les cœurs et surtout ceux de vos Ministres sacrés, des feux de votre divin amour, afin qu'en tous lieux, vous soyez connu, aimé et glorifié! Ah! mille vies ne sauraient être mieux employées qu'à cette œuvre régénératrice, à laquelle, durant sa vie entière, s'est uniquement appliqué Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est béni dans tous les siècles. »

Dans ses courses apostoliques en Normandie, le pieux Bourdoise avait eu connaissance d'une sainte âme, toute dévouée à l'amour de la très adorable Trinité. Il en avait reçu une telle empreinte d'édification, qu'il ne pouvait guère parler d'elle sans répandre des larmes. Armelle (1), dite la bonne Armelle, fut cette âme privilégiée

*que c'est une entreprise impossible; mais pour apporter quelque modération à ce désordre effréné qui a confondu toutes choses... et qui fait même horreur à ceux qui n'ont point de piété... (Disc. sur les Ordres sacrés. Préface, tome 1, de la Collect. des Orat. Sacrés de Migne.)*

(1) Armelle Nicolas (la Vénérable), servante à Vannes, naquit en 1606, à Campenac, dans le diocèse de Saint-Malo. Elle était fille de Georges Nicolas et de Françoise Néant, villageois pauvres, mais pieux et saints, qui lui donnèrent une éducation vraiment chrétienne, le trésor le plus désirable en ce monde et la grâce la



du Ciel qui, par sa haute vertu et sa piété séraphique, fixait l'attention de ses contemporains. L'Homme de Dieu, qui était toujours à la recherche des Saints, parce qu'il vivait, lui-même, selon les mouvements de la grâce, ne pouvait se lasser d'admirer l'abondance des dons de Dieu sur cette âme de choix, qu'il avait si merveilleusement attirée à son divin amour. Il disait volontiers alors, après saint Augustin : « Hélas ! les ignorants emportent le Ciel d'assaut, et nous autres, qui nous piquons d'un peu de science, nous rampons toujours sur la terre... »

plus grande que la divine Bonté puisse faire à sa créature raisonnable.

Après avoir servi dans diverses maisons, cette angélique fille entra chez un gentilhomme de Vannes, excellent chrétien, où elle passa le reste de sa vie. Dans cet humble état, elle se montra le modèle non seulement des servantes, mais encore des personnes plus avancées dans la vertu. Dieu la favorisa de lumières extraordinaires sur les matières les plus relevées de la spiritualité, mais sa modestie lui fit cacher, autant qu'elle pouvait, les grandes choses que la grâce divine opérait en elle. L'amour qu'elle avait pour Dieu exaltait son cœur au point qu'elle s'écriait souvent, comme l'Épouse du saint Cantique, en saisissant le premier objet qu'elle rencontrait sous sa main : « N'est-ce pas vous qui cachez le bien-aimé de mon âme ? »

On rapporte que la pieuse et sainte Armelle mourut d'un excès de cet amour divin, et l'on ajoute que le démon, jaloux de ces faveurs célestes dont elle était inondée, lui apparut plusieurs fois, comme à saint Antoine, sous des formes horribles, afin de porter l'effroi dans son cœur innocent. Elle passa de cette vie d'épreuves à une meilleure, le 24 octobre 1671. Son précieux corps fut inhumé chez les Ursulines de Vannes, et l'odeur de sa sainte vie a traversé et embaumé les générations, pour leur redire combien grands, saints, admirables et doux, sont les effets de l'amour divin, dans une âme qui en est pénétrée, et combien est fortuné, heureux et digne d'être envié le cœur qui sait se déprenre des fragiles créatures, pour ne s'attacher qu'à Dieu tout seul.

Peut-on trouver des sentiments plus nobles, plus édifiants que ceux-ci ? Elle disait à son divin Maître, après avoir remercié sa


Bourdoise n'était pas le seul qui eût de la vénération pour la bonne et sainte Armelle. Henri-Marie Boudon, l'un des grands disciples du saint Prêtre, n'était pas moins pénétré que lui d'estime et de considération pour cette Ame angélique, comme il le témoigne en divers lieux de ses divins traités, et tous deux puisaient dans un exemple aussi frappant d'humilité, de vie intérieure et cachée en Dieu, un nouveau désir d'atteindre à la perfection du saint amour, qui a fait d'eux des hommes célestes sur la terre...

maîtresse, qui l'engagait à prendre un peu de récréation le Dimanche: « O Seigneur, quelle récréation puis-je trouver sans vous? Vous êtes ma promenade, mon jardin de délices, l'ombre qui me rafraichit, le mets précieux qui me nourrit, la campagne où je me plais; qu'après cela, je vous quitte pour aller chercher du plaisir ailleurs, c'est ce que je n'ai garde de faire. »

La vie de la vénérable Armelle, écrite par une religieuse du monastère de Sainte-Ursule de Vannes, a été publiée en l'année 1673, avec approbation du père Vincent Huby, le saint directeur de l'admirable servante de Dieu, petit in-8°. Elle a eu plusieurs éditions. En 1704, elle parut sous le titre de *l'École du pur amour de Dieu*. Enfin, en 1843, M. l'abbé Busson en publia une édition, in-12. Il la fit précéder d'un discours préliminaire sur la manière de lire avec fruit la Vie des Saints, et en particulier celle de l'admirable Armelle. M. l'abbé Carron, de pieuse mémoire, a donné un extrait de cette Vie fort intéressante, dans ses *Vies des justes dans les humbles conditions*.







## CHAPITRE IX

Le docteur Chamillard est nommé à la cure de Saint-Gervais ; il seconde l'Apôtre du Clergé. — Joie de Bourdoise dans ses souffrances, en apprenant les travaux de ses disciples. — Ce que c'est qu'un Prêtre. — Le père d'Argentan, capucin. — Le père Jean-Chrysostôme, du Tiers-Ordre de Saint-François. — Bernières de Louvigny. — Compassion de Bourdoise pour les tourments du Christ. — Ses belles paroles en l'honneur de la Croix.

DANS l'impuissance où se trouvait l'Apôtre de la Réformation Cléricale de se transporter, comme jadis, en des lieux fort éloignés, pour travailler en ministre de l'Évangile, à cause de ses grandes infirmités, il se consolait de voir ses bien-aimés disciples continuer ses œuvres et répandre, en tous lieux, par leurs Conférences, leurs pieux écrits et la bonne odeur de leur vertu, les vraies règles de la perfection chrétienne et sacerdotale.

M. Chamillard, l'aîné, était l'un de ces zélés coopérateurs pour la Réformation ecclésiastique. En ces jours-là, le saint Homme apprit, avec bonheur, que ce vertueux disciple et ami était nommé à la cure importante de Saint-Gervais (1).

(1) On ignore l'époque de la fondation de l'église de Saint-Gervais, mais il paraît certain qu'elle existait sous l'épiscopat de saint Germain, évêque de Paris. Jadis elle avait le titre de Basilique.

Cette église est située en regard de la place de Lobeau, près de

Il savait combien il était pieux et zélé pour les intérêts du divin Maître, et comptait bien trouver, chez lui, un concours efficace, pour amener son nouveau Clergé à embrasser les saints usages de la discipline ecclésiastique, qu'il s'efforçait de faire observer partout où il le pouvait. En effet, dès le samedi qui précède le dimanche de la Passion, et ce jour-là même, le digne Pasteur persuada à un jeune homme de condition, qui avait la Tonsure, de porter les marques de sa nouvelle profession et d'en bien observer les saints devoirs. Celui-ci, sans hésiter, fit faire ses cheveux et, le lendemain, vint à l'église, revêtu du surplis. C'était un heureux augure pour la suite; cet exemple, recueilli avec soin, eut du retentissement, et plusieurs l'imitèrent avec empressement. Quatre Clercs de la Paroisse demandèrent, le Dimanche suivant, à M. le curé la permission de porter aussi le surplis.

M. Chamillard, qui dirigeait sa propre conduite d'après les règles salutaires tracées par le pieux Bourdoise, édifia beaucoup la Paroisse de Saint-Gervais. Il s'appliqua, avec un zèle persévérant, à l'instruction de ses paroissiens par des prônes et des catéchismes bien préparés, et à celle de ses Ecclésiastiques par des conférences qu'il leur faisait, sur un ton paternel, et dont il sanctionnait les di-

l'Hôtel-de-Ville et de la rue de Rivoli, qui traverse le centre de la capitale. Elle possède, dans une de ses chapelles, une précieuse relique de la vierge-martyre, sainte Philomène, dont le culte, grâce à la piété et à la reconnaissance de vertueux époux, récemment inauguré par l'Archevêque de Paris, grandit et se dilate toujours plus.

On trouvera dans notre ouvrage : *Vie très complète de sainte Philomène, vierge et martyre*, un vol. in-12, de 332 pages, 3<sup>e</sup> édition, liv. III, chap. 6, et livre IV, chap. 4, tout ce qui concerne le culte de la bien-aimée sainte Philomène à l'église de Saint-Gervais, devenue un lieu de pèlerinage, non seulement pour la capitale, mais encore pour tout le royaume de France.



vines leçons par sa conduite. Car il était pour eux un parfait modèle de piété, de modestie et de régularité: vertus qui se trouvaient d'autant plus frappantes en sa personne, qu'il était docteur de Sorbonne. Comme ce zélé Pasteur n'usait plus que des surplis simples et sans dentelles, conformément aux prescriptions du Maître dans la Cléricature, pas un des Prêtres de la Paroisse n'osa plus en porter d'autres. Sa ponctualité à se rendre à l'heure indiquée pour les offices, et ses autres qualités qui répandaient, autour de lui, la bonne odeur de Jésus-Christ, comme le faisait saint Paul (1), produisirent un même effet sur son Clergé.

Le pieux Bourdoise souhaitait, avec une ardeursi passionnée, que le nom, la connaissance, l'amour et le culte de Dieu Seul en Trois Personnes fussent répandus sur la terre, qu'il eût bien, disait-il, sacrifié mille fois sa vie, pour obtenir une si grande faveur de la divine Bonté. La joie douce qu'il éprouvait, en ces occasions, était bien vive; elle rayonnait d'un éclat divin sur son front, et répondait à son grand amour pour Notre-Seigneur et au zèle immense qu'il portait aux âmes. Ce zèle, qui avait quelque participation de celui du Sauveur, nous étonnera, peut-être, aujourd'hui que la charité de plusieurs va se refroidissant, selon que l'a prédit Notre-Seigneur (2). Mais être Prêtre, et être un zéléateur des âmes, c'est, selon Bourdoise, une même chose.

« Qu'est-ce qu'un Prêtre? demandait-il. C'est un homme qui sacrifie son bien, son honneur et sa vie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, dans l'esprit de Jésus-Christ. Si l'on estime une chose selon le prix qu'une personne lui donne, qu'y a-t-il de plus précieux

(1) II Cor. II, 15.

(2) Matth. xxiv, 12.

dans l'Univers qu'une âme ? puisque Dieu même s'est donné tout entier pour l'avoir. Cependant, combien de milliers d'Ecclésiastiques qui ne voudraient pas faire un pas pour gagner de si riches trésors ?... Si un âne tombe, dans une rue, sous sa charge, disait saint Bernard, il se trouve trois personnes disposées à le relever. Hélas ! des milliers d'âmes tombent à milliers dans les enfers, accablées du poids de leurs péchés, et chacun les laisse passer, jusqu'à Messieurs les Clercs ; ils vivent des biens des fidèles, qui s'appellent dans les saints Canons la rançon des péchés du peuple, et ils ne prient point et ne font aucune pénitence pour les peuples ! Ils se nourrissent tous les jours de la chair et du sang de Jésus-Christ, le Sauveur et le Rédempteur des âmes, et ils ne se mettent point en peine d'appliquer les mérites de ce précieux sang à ces pauvres âmes !... Hé Dieu ! que deviendront, au jour effroyable du jugement, tant de gros Bénéficiers, de Chanoines, de Prieurs, d'Abbés, qui ne peuvent porter une soutane deux jours, qu'on ne saurait voir au chevet d'un moribond, sans tomber en pâmoison, et que l'on voit, tous les jours, à la porte de l'Enfer, dans le jeu, les plaisirs, les entretiens trop libres, etc., sans qu'ils aient aucun sentiment de leur propre perte, ni de celle des autres, comme s'ils étaient entièrement assurés de leur salut, et que celui de leur prochain leur dût être indifférent.

« D'autres ressemblent à ces gens armés, qu'on nous représente toujours le bras levé sur des tapisseries, mais qui ne frappent jamais. Le diable est à la brèche, et nous allons forger des armes qui nous seront inutiles, quand il aura tout ravagé... Des millions d'âmes se damnent, et les centaines de doctes et de docteurs passent toute leur vie à acquérir des sciences qui ne leur serviront que quand il ne sera plus temps, et que les occasions de les



sauver se seront échappées, c'est-à-dire qu'ils ne s'en serviront jamais... Certainement, si c'est être cruel et inhumain de ne pas verser la moindre larme, et ne pas témoigner le moindre sentiment de douleur, voyant mourir devant ses yeux ses amis et ses parents, c'est n'avoir point de foi, ni de charité, que de n'avoir pas de sensibilité de la mort spirituelle de tant de Chrétiens, qui sont nos frères... Oh! si je ne puis procurer le salut de chaque âme en particulier, je m'emploierai de toutes mes forces à former des Prêtres qui travaillent à les sauver toutes en général, et chacune en particulier... »

Comme les saints et zélés Ministres du Seigneur, Bourdoise avait sagement pris, pour l'une des règles de sa conduite, cette divine sentence, qu'on lit dans l'Office propre de saint Liguori: « N'empêchez pas celui qui peut faire le bien, et faites-le vous-même, si vous le pouvez (1). »

C'est ici la pierre de touche, qui fait connaître si c'est la gloire de Dieu, ou l'intérêt propre, qu'on cherche dans les œuvres de zèle qui se rapportent au culte de Dieu ou à celui de ses Saints.

Celui qui aime réellement Dieu et ses Saints, ne souffre, ni ne se plaint, mais, au contraire, se réjouit dans le Seigneur, de voir que d'autres s'emploient aussi à les faire connaître, aimer et glorifier. *Charitas non æmulatur, non quærit quæ sua sunt* (2), dit un grand Apôtre (3). Ce

(1) Prov. III, 2.

(2) I Cor. XIII, 4-5.

(3) Trop souvent, pour rentrer dans ce sujet, il n'en est point ainsi; l'expérience me l'a bien appris. — Au temps du saint pape Benoît XIV, des Réguliers se plaignaient qu'on avait donné au public la Vie de leur Instituteur, sans les avoir consultés, et de ce que cet ouvrage sentait trop la légende.

Ce grandissime et saint Pape, d'un jugement exquis et d'un

désir d'avancer le règne divin du Christ sur la terre n'était pas, chez Bourdoise, l'effet d'un sentiment vague, qu'il pouvait rapporter à Dieu, mais celui d'un zèle pieux, universel et éclairé; car il était autant satisfait d'apprendre que les prédicateurs étrangers à sa Communauté faisaient, eux aussi, de grands fruits dans le saint ministère.

Le saint Réformateur recherchait ces bons ouvriers évangéliques. Il était lié avec eux d'une amitié sincère, en Notre-Seigneur et en sa virginale Mère; c'était pour lui un bonheur inexprimable de les rencontrer et de s'entretenir avec eux des choses du Ciel et des moyens propres à avancer le règne de Dieu, par la Réformation chrétienne et ecclésiastique. Le bon père d'Argentan (1) bril-

l'œuvre plus noble encore, voulut lire l'ouvrage, et il écrivit à ces Religieux : « Soyez aussi saint que votre Instituteur, et vous trouverez bien écrit le livre dont vous vous plaignez; mais vous appréhendez qu'on ne fasse un parallèle !... Chacun a droit d'écrire les vies des saints, dès qu'il se propose l'édification du public; et ces vies ne doivent point être altérées, pour ménager la fausse délicatesse d'un lecteur... De quelque manière qu'on eût écrit l'histoire de votre Instituteur, vous eussiez été mécontents. — Il est impossible de satisfaire les gens de Communauté. Ce qui plaît à ceux-ci, ne plaît pas à ceux-là, et tout leur déplaît, lorsqu'on n'entre pas dans leurs vues... » (Caraccioli, *Eloge histor. de Benoît XIV.*)

(1) Argentan (Louis-François d'), prédicateur et théologien mystique du xvii<sup>e</sup> siècle, appartenait à l'Ordre de Saint-François d'Assise, et faisait partie de la branche de cette illustre famille, dite des capucins, qui a produit tant de saints et d'hommes illustres par la science et la vertu.

Né en 1614, il entra dans l'Ordre à l'âge de dix-sept ans. Lorsqu'il eut terminé ses études théologiques, il se consacra, avec le plus grand succès, au ministère de la prédication, et parcourut une partie de la France, avec le zèle d'un vrai disciple du séraphique saint François. Quoique les conversions que sa parole éloquente a produites, fussent nombreuses, parce qu'à l'éclat des plus beaux



lait alors dans la chaire, et préparait, dans une vie de solitude et de contemplation, les admirables écrits qui devaient éclairer, sanctifier et diriger tant d'âmes vers le Ciel. Bourdoise était heureux d'apprendre les grandes conquêtes que faisait le bon Père, en arrachant des milliers d'âmes de la gueule du démon, pour les jeter dans les bras de Jésus-Christ, et quand, dans ses voyages, il le rencontrait, son âme s'épanchait avec délices dans celle de ce saint Ami et grand Missionnaire. Tous deux savaient si bien parler la langue du Ciel !

Nul n'aima plus que Bourdoise les Religieux, surtout ceux dont la vie était à la fois apostolique et cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Il les cherchait de tous les côtés, et, quand il était assez fortuné pour en découvrir, il leur

talents, il joignait la vie la plus pénitente et la plus sainte, c'est moins, toutefois, comme prédicateur que comme écrivain, que le pieux père d'Argentan s'est rendu à jamais célèbre dans l'Eglise.

Ses écrits, en effet, sont pleins d'une sublime sagesse et d'une rare érudition, d'une profondeur admirable, et d'une onction divine; on sent, en les lisant, qu'ils ne peuvent être la production que d'un saint et éminent Théologien, fort versé dans la science de Dieu. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il n'est personne qui ne puisse saisir l'exposé si facile, si évident et si plausible, qu'il fait des perfections les plus insaisissables à l'esprit humain, de Dieu, de Jésus-Christ et de la bienheureuse Vierge. « C'est aux païens, disait-il, à être philosophes ; mais c'est aux chrétiens à être tous des théologiens. » Il n'est peut-être pas d'ouvrages plus propres à rendre savant dans les choses du Ciel et les secrets de la vie mystique, que ceux du père d'Argentan.

Il est glorieux pour l'Ordre de Saint-François, et pour les Capucins en particulier, d'avoir produit un tel homme, qui approche, de bien près, saint Bonaventure, surtout par la pratique de l'humilité, qui fut telle, en notre père d'Argentan, que pas un Dictionnaire bibliographique n'a pu nous donner de lui une notice satisfaisante. On ignorera même jusqu'au lieu de sa naissance, si le nom de la ville d'Argentan, dont il sera l'éternelle gloire, ne le révélait.

L'Ordre du séraphique Père qui voyait, dans ce digne Religieux,

écrivait, pour les encourager dans le service de Dieu, et dans les fonctions saintes de leur divin apostolat. Au nombre de ceux qu'il avait toujours eus en estime et en vénération très particulière, il faut compter le vénérable père Jean-Chrysostome<sup>(1)</sup>, humble fils de notre séraphique père saint François, dont il pleura longtemps la mort, mais en chrétien, l'invoquant plutôt comme un élu glorifié, qu'il ne priait pour le repos de son âme, tant la réputation de sa sainteté était répandue.

une de ses plus grandes lumières, n'avait pas attendu, jusque-là, pour lui confier les charges les plus importantes. Nommé d'abord visiteur dans la Flandre et dans la Walogne, il fut élevé, deux fois, à la dignité de provincial de Normandie, et il en remplissait encore les fonctions, lorsque la mort le ravit à la terre, et l'introduisit au Ciel, à l'âge de 66 ans. C'est là qu'il contemple face à face le Dieu trois fois Saint, dont il a divinement exprimé les très adorables perfections.

On a de ce savant et pieux Théologien : *Le chrétien intérieur*, 2 vol. in-16. — *Les exercices du chrétien intérieur*, 2 vol. in-8. — *Conférences théologiques sur les grandeurs de Dieu*, 1 vol. in-4; ou in-8, ou 3 in-12. — *Conférences théologiques sur les grandeurs de Jésus-Christ*, même format et même nombre de volumes.

Ces deux derniers ouvrages obtinrent, en France et dans les pays voisins, une très grande célébrité. On écrivait de Rome, en 1677, que les *Conférences* étaient lues avec satisfaction par les plus savants et les plus zélés de la capitale du monde chrétien, que les Cardinaux et même le Pape en faisaient leurs délices, et que tous s'unissaient pour lui en demander de semblables sur les *Grandeurs de la très sainte Vierge*. Elles parurent, en effet, sous ce titre, en 1680, même format et même nombre de volumes que les autres. — Peu d'écrivains mystiques pourraient être mis en ligne avec ce spirituel et profond Théologien.

Faut-il, hélas ! que la téméraire prétention de mieux faire ait osé, en nos jours, mutiler d'aussi beaux écrits ? Ce que cherche un lecteur, c'est de lire ce Père, et non un autre écrivain, à sa place.

(1) Le père Jean-Chrysostôme, né à Saint-Frémond, diocèse de Bayeux, en 1574, fit profession à l'âge de dix-huit ans, dans le Tiers-Ordre de Saint-François, à Picpus, et se rendit utile à sa Congrégation, dont il devint un des plus beaux ornements. La vie



De fervents laïques, et le siècle de Bourdoise n'en était pas plus déshérité que le nôtre, jouissaient également des sympathies de l'Homme de Dieu. Nous avons vu ses relations avec le baron de Renty; celles qu'il entretenait avec M. de Bernières-Louvigny (1), ne lui étaient pas moins chères. Quand il pouvait passer à Caen, il ne manquait pas de visiter l'*Ermitage*: on nommait ainsi la demeure que s'était choisie le grand Serviteur de Dieu, où il vivait, avec quelques amis, d'une façon toute angélique, et où firent, successivement, des

intérieure, une oraison continuelle, la pénitence et l'humilité, faisaient ses délices. Il était intimement uni d'esprit et de cœur avec le pieux de Bernières-Louvigny et Boudon, le saint Archidiacre d'Evreux. Il mourut en odeur de sainteté, le 26 mars 1645. Le vénérable Boudon a donné sa Vie au public, sous ce titre: *L'Homme intérieur, ou Vie*, etc., in-8, et plusieurs fois réimprimé, in-12, C'est un profond traité de théologie mystique, autant qu'une exquise biographie de cet humble, angélique et divin franciscain.

Le père Jean-Chrysostôme composa divers traités mystiques, sous ces titres: *Des cent noms divins; De la toute-puissance de Dieu; De la sainte abjection; De la Beauté divine et de la désoccupation des créatures*, etc.; quelques *Vies des saints et de personnages édifiants*, etc. Une onction entraînante, comme celle qui distingue ses saints amis, Boudon et de Louvigny, est l'un des caractères particuliers de ce pieux écrivain.

(1) Bernières-Louvigny (Jean de), d'une ancienne maison de Normandie, naquit à Caen, en 1602. Il se montra l'un de ces hommes rares et grands chrétiens, qui osent observer dans le monde les plus sévères pratiques de la Religion.

La nature et la fortune l'avaient comblé de leurs plus hautes faveurs, et, dès sa plus tendre jeunesse, il ne se servait de ces avantages, que dans des vues de charité et de religion. On le vit, plusieurs fois, traverser la ville de Caen, portant à l'Hôtel-Dieu des malades sur ses épaules! O sainte et sublime Religion, qui enfantes de tels prodiges de charité et de dévouement!

Devenu trésorier de France, il se mit sous la conduite du vénérable père Jean-Chrysostôme, saint religieux du Troisième Ordre de Saint-François, et il fit des progrès étonnants dans la perfection. Par le conseil de ce grand Directeur, il fit bâtir une maison dans la cour extérieure

retraites plusieurs grands et saints hommes de son temps, Boudon, archidiacre d'Evreux, l'abbé de Montigny, le baron de Renty, etc. Souvent aussi le père Jean-Chrysostôme et le père d'Argentan venaient s'y retremper dans la vie intérieure et faire des Conférences à ces serviteurs de Dieu. De son côté, quand M. de Bernières-Louvigny venait à Paris, et qu'il était assez heureux d'y rencontrer le pieux Bourdoise, ils s'entretenaient longuement ensemble des choses de Dieu et des moyens d'étendre son divin règne dans les cœurs.

du monastère des Ursulines de Caen, dont sa noble et pieuse sœur, Jourdainne de Bernières, était fondatrice et supérieure. De Bernières vécut retiré dans cette maison, qu'il appelait l'*Ermitage*, avec quelques amis choisis, pratiquant l'oraison, la Psalmodie, se tenant constamment en la présence de Dieu et de ses Anges.

Ils visitaient les hôpitaux, servaient les malades et répandaient, en tous lieux, l'édification par leur modestie, leur charité et leur ferveur.

Après s'être voué à une pauvreté absolue, et avoir coopéré à l'établissement de l'Eglise du Canada, et à l'envoi de missionnaires en Orient, ce pieux laïque mourut subitement, le 3 mai 1659, en grande odeur de sainteté.

On a de lui l'*Intérieur chrétien*, in-12. — *Le chrétien intérieur*, 2 vol. in-12. — *Œuvres spirituelles*, in-8, en deux parties. — Un vol. de *Lettres* disposées pour les trois vies, purgative, affective et contemplative, et des *Pensées* sur les mystères de la foi et pour les grandes fêtes de l'année, etc., etc.

Une traduction italienne des *Œuvres spirituelles* et du *Chrétien intérieur* fut mise à l'*Index* par un décret de Rome. Bernières Louvigny (Gio di) *Opera spirituali onde fu cavato il christiano interiore, etc. Parte 1 et II. Decret. 19 martii 1692*, dit, en propres termes, le catalogue de l'*Index*.

Contrairement à ce qu'en ont écrit des auteurs, bien intentionnés d'ailleurs, ce n'est pas l'original français, mais la version italienne qui fut condamnée.

Quand de Bernières dictait ses écrits, par obéissance à un Ecclésiastique, parce qu'il avait la vue extrêmement faible, le quiétisme n'avait point encore été censuré, et puis, ce n'est pas ce pieux Serviteur de Dieu qui a publié ses ouvrages, deux points qui l'in-



Le Seigneur entremêlait ainsi des instants de saint contentement et de ravissante joie, à ces jours de pénibles afflictions et de mortelles tristesses, qui visitaient son pauvre et humble Serviteur. D'autre part, le saint Prêtre se fortifiait divinement par la méditation des souffrances du Rédempteur. Fréquemment, quand il était dans sa chambre, il élevait ses yeux attendris sur son saint Crucifix (1), qu'il ne pouvait regarder sans répandre des larmes. A ce sujet, le saint Prêtre, d'après un grand biographe, l'abbé Bouchart, disait, « qu'il n'approuvait guère les Crucifix où le Christ est représenté tout nu ; mais qu'il convenait mieux de le peindre couvert de plaies. » Cette forme, d'autant plus heureuse qu'elle est exacte et ancienne, prend cours aujourd'hui, surtout en Italie.

On se ferait difficilement une juste idée de la grande sensibilité du cœur du pieux Bourdoise, pour les tourments atroces du doux Rédempteur des hommes, et de son affection pour sa précieuse Croix, si nous n'avions

nocenteraient des erreurs qu'on a, vaguement, prétendu trouver dans ses écrits français.

Qu'on fasse disparaître des erreurs des écrits d'un grand et saint homme, s'il y en avait, rien de mieux ; mais qu'on change ses expressions pour je ne sais quelle fantaisie de plaire aux effeminés du beau langage, c'est ce qui paraît peu délicat. Or, de Bernières n'a pas été plus épargné que des auteurs, dont il a été précédemment parlé. Le premier éditeur de ses écrits nous semble avoir été mieux inspiré.

« L'on a eu souvent la pensée, dit-il, de changer quelques termes et même quelques phrases moins agréables, et l'on en a toujours été empêché par la crainte que ce serait une espèce de sacrilège que de parer avec de vains ajustements des beautés toutes célestes. » *Disc. sur les Œuvr. spirit.* de M. de Bernières-Louvigny.

(1) Ce Crucifix, que nous avons vu de nos yeux à Saint-Nicolas du Chardonnet, est présumé le même que possédait Bourdoise à la fin de sa carrière, et au pied duquel il a tant prié, pleuré et expié pour le salut des âmes.

ses sentiments, à cet égard : « O bon Jésus, s'écrivait-il souvent, hélas ! que vous êtes peu connu, même des Ecclésiastiques, dans votre sanglante Passion et dans votre amour qui vous fixa à la Croix. O que peu de personnes connaissent un Dieu expirant dans un océan de peines, pour les sauver ! O qu'il y en a peu qui vous aiment purement, ô mon Dieu ! et que peu s'efforcent à mourir à eux-mêmes et au monde, pour ne plus vivre uniquement que pour Jésus-Christ sacrifié sur la Croix !... »

Ses sentiments sur la Croix du Seigneur Jésus, et sur les souffrances ou la croix du chrétien, qui est une parcelle mystique de celle du divin Maître, n'étaient ni moins vifs, ni moins pressants. Nous en avons donné ailleurs (1) un éloquent échantillon. Bien peu connaissent le vrai Bourdoise, ce saint et fidèle disciple du Calvaire. Qu'on l'entende donc.

« Quiconque, disait-il, regarde de bon œil la Croix de Jésus-Christ, n'a plus d'yeux pour voir sa propre croix, tant elle lui semble petite. Voilà qu'on me persécute, et l'on s'étonne que j'aie souffert de grandes calomnies pour un crime où je n'ai jamais pensé. Hé ! ne faut-il pas endurer ce que Dieu veut qu'on endure ? Ne vaut-il pas mieux souffrir étant innocent, que de souffrir par sa faute ? La vertu est-elle vertu, qui n'est point affermie à coups de marteau ? Quand on voit Jésus noyé dans son sang, je ne sais quelle peine pourrait être peine. Pour moi, grâce à Dieu, les malheurs de ma vie me sont si précieux que je les tiens comme les plus grands bonheurs de ma vie, d'autant que ceux qui, par état, enseignent les autres à pratiquer la vertu, doivent plus leur en apprendre en souffrant qu'en agissant, et le

(1) Livre x, chap. 3.



Thabor de l'autre vie n'est que pour ceux qui auront monté sur le Calvaire de celle-ci. Il faut être crucifié avant que d'être glorifié, comme il faut nécessairement faire sa licence en Sorbonne, avant de mériter le bonnet de docteur de Sorbonne.

« Que je m'estime donc heureux que le monde se bande contre moi, et de ce que je suis digne d'être l'ennemi des ennemis de mon Dieu ! Car, pourvu que Dieu soit honoré par mes souffrances, ne dois-je pas souhaiter qu'elles durent jusqu'à la fin des siècles ?

« Si la vraie Croix est le plus riche trésor de l'Eglise, après la sainte Eucharistie, la calomnie et la persécution ne doivent-elles pas faire le comble de la félicité d'un Prêtre ?

« Quoi donc ! les chrétiens qui adorent un Dieu chargé de sa Croix, ne l'aideront-ils jamais à porter sa Croix ? — Certainement, autant que nous aimons Jésus-Christ Crucifié, autant devons-nous chérir la Croix, son épouse. — Pour boire du bon vin, il faut y mettre de l'argent, et pour être éternellement enivré du torrent des délices célestes, n'est-il pas juste qu'il nous en coûte ? etc. (1). »

C'était, du reste, une des maximes fondamentales de notre grand et saint Maître, que « la perfection consiste dans l'excès d'un amour souffrant. » Aussi, il gémissait de voir que le plus grand nombre des Chrétiens ne savait pas la valeur des souffrances, ni le moyen d'en tirer du profit pour leur avancement dans la perfection.

Il excitait ainsi un homme d'honneur à l'amour des afflictions : « Je vous dirai, Monsieur, que jamais les maisons de plaisance des grands ne m'ont tant plu et

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable A. Bourdoise*, liv. III, chap. 16.

donné de récréation humaine, que les travaux, les peines, et les persécutions m'ont causé de consolations spirituelles. Autant que le grand train des Ecclésiastiques m'afflige, autant vos contradictions me consolent. Oui, vos tribulations me sont du sucre et du miel; car la tribulation est l'élément du chrétien, comme l'eau celui du poisson. Tous ceux qui veulent vivre dans la piété doivent endurer les persécutions. Allons, Monsieur, allons en Paradis, et, pour cela, on nous dit : « Je lui montrerai combien il doit souffrir pour la gloire de mon nom. »

Il disait à l'un des siens qui avait pris toutes sortes de remèdes, et allait user de l'air natal : « Monsieur, si je croyais mon sentiment humain, je me fâcherais de vous voir affligé corporellement, vu que vous avez si bonne volonté de servir Dieu et son Eglise; mais, considérant que Notre-Seigneur le veut ainsi, je ne m'en puis fâcher. Au contraire, ce m'est une consolation sensible de vous voir ainsi affligé. Oui, votre indisposition corporelle, qui a même obligé vos supérieurs ecclésiastiques, de vous ordonner de rompre le jeûne et l'abstinence du carême, console autant mon cœur, que je pourrais, humainement parlant, m'en affliger. Ceux qui ne me connaissent pas, ne se persuaderaient pas volontiers la satisfaction que j'ai de vous voir souffrir; mais vous, qui me connaissez, vous ne vous en étonnez point, puisque vous me voyez ordinairement rempli de consolation, en de semblables accidents. Hé Dieu! quelle consolation ne m'arriverait-il pas, si l'on m'apportait la nouvelle que vous avez été martyrisé pour la gloire de Notre-Seigneur et le service de son Eglise? ce plaisir serait par-dessus toutes consolations! Oui, mon très cher Frère, ma joie, c'est de vous voir en des peines et en des fatigues depuis sept ans, sachant qu'elles vous ont été causées par les travaux que vous avez pris



en travaillant au salut des âmes : et, maintenant, ma joie augmente à proportion que vos douleurs et vos afflictions s'accroissent. Oh ! plût à Dieu qu'il fallût un ornement rouge, au lieu de noir, au jour de vos obsèques ! Oh ! excès de joie pour mon cœur, ô larmes de consolation ! »

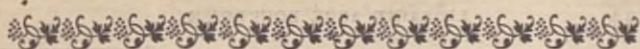
Le saint abbé Bourdoise ne parlait que par conviction, et ce qu'il insinuait avec tant de force aux autres, il se le disait fréquemment à lui-même : « Que la croix nous est toujours avantageuse, si nous savons l'accepter avec humilité et la porter avec générosité, à la suite de Jésus-Christ ! » Jamais, en effet, il n'a reculé devant elle. Jamais il ne l'a déposée, quand une fois il l'a eu reçue de la main de Notre-Seigneur, ce qui est vrai autant des croix intérieures que des croix extérieures.

A un de ses amis, qui s'étonnait de son calme dans les persécutions, il disait : « Nous pouvons autant espérer en Dieu et de Dieu, que nous souffrirons plus volontiers pour Dieu. Les premiers Chrétiens ont produit des millions de chrétiens, au milieu des tourments qu'ils enduraient constamment pour Jésus-Christ. Je dois souffrir constamment pour le même sujet, afin d'attirer plus d'âmes à Jésus-Christ. Je confesse que mes fautes sont énormes, que je puis bien avoir donné lieu, sans le savoir, à toutes ces plaintes, et j'en demande humblement pardon à la divine Majesté, et à tous ceux que j'aurais offensés. Pour ma doctrine, je la soumets absolument à la censure de tous ceux à qui il appartient d'en connaître, et je remets entièrement ma cause entre les mains de mon Dieu et de mes supérieurs, qui sont les juges de ma conduite. Toutefois, je ne puis croire que pas un de ceux qui me persécutent, ou m'ont jamais persécuté, fassent en cela aucun péché, et quant à moi, je ne m'en trouve aucunement offensé ; car, pour la plupart, ce sont gens

d'intégrité, de vertu et de mérite; mais je me persuade simplement que Dieu ne leur ayant pas découvert le trésor de la sainte Cléricature, et celui de la condition d'un vrai Prêtre de paroisse, ils estiment s'y devoir opposer de toutes leurs forces. Notre-Seigneur veut que toute la gloire de la Réformation du Clergé lui soit uniquement attribuée; puisque les choses ne se font pas par la puissance, la science et les talents des hommes, mais par le moyen le plus faible qui soit dans le monde. »







## CHAPITRE X

La chambre du Serviteur de Dieu : Combien elle était pauvre ! Trait original. — Amour et soin du saint Fondateur pour son Séminaire. — Ce qu'il dit de la *Bourse cléricale*. — Rigueur du fléau de la guerre. — Bourdoise entretient par lettres ses réformes commencées. — Sa joie d'apprendre que la sainte Cléricature s'étend dans tout le royaume. — Combien il était estimé de l'Évêque de Noyon, qui désirait le voir à Noyon même. — L'Ermite de Compiègne. — Le doyen de l'église de Noyon vient le voir à Saint-Nicolas. — Le diocèse d'Amiens.

Si le vénérable Maître ne pouvait plus suivre ses chers disciples dans leur sublime apostolat, disséminés qu'ils étaient dans tous les coins du Royaume, il leur écrivait de temps en temps et les encourageait à souffrir les peines de leurs fonctions pour Jésus-Christ. Il priait aussi Dieu, incessamment et avec larmes, de bénir et féconder leurs travaux. Car, forcément retenu chez lui, Bourdoise avait fait de sa chambre un oratoire pieux, en même temps qu'une chambre de travail.

On prétend que cette chambre fortunée où s'abritait le Serviteur de Dieu, à Saint-Nicolas, est encore debout, dans une aile de cette maison, que le marteau n'a point démolie avec le reste, et qui a, depuis, subi diverses modifications ; ainsi, les murs grisâtres et nus de la pieuse cellule pourraient, s'ils pouvaient parler, nous redire la vie intime du Saint Veillard, seul avec Dieu seul et les Anges. Témoins muets, ils nous laissent supposer, de lui,

ce que, d'ailleurs, son grand historien s'est plu à signaler : qu'il n'y entrait et n'en sortait qu'en adorant Dieu présent ; qu'il y passait une bonne partie des nuits en oraison, à genoux et tourné vers le Saint-Sacrement qui reposait dans l'église de Saint-Nicolas, presque attenante à sa chambre ; qu'alors, uni d'esprit et de cœur à son bon Ange gardien, et aux saints Anges adorateurs du Dieu caché dans son Sacrement, il laissait échapper de son cœur de sublimes élans d'amour et de ses yeux des ruisseaux de larmes, suppliant, avec instance, le Seigneur de prendre pitié de l'Eglise de France, et de renouveler ses Ministres dans la piété chrétienne et cléricale.

C'est de cette solitude que montaient vers le Ciel tant de soupirs, de vœux et de prières sur les ailes d'une grande confiance et d'une ferveur soutenue, pour obtenir non seulement cette Réformation du Clergé, mais encore le salut de la France. Il nous semble y voir encore le Serviteur de Dieu, le front grave, mais plein de sérénité, incliné profondément devant la Majesté divine, et recevant ainsi au pied de son Crucifix, en son intelligence, un rayon de la lumière céleste, et dans son cœur une flamme séraphique de l'amour de Dieu, et les Anges, qu'il vénérât avec tant d'affection, fraterniser avec lui, et ensemble rendre leurs hommages, pour ainsi dire perpétuels, à l'adorable Trinité.

Croyons-le, rien n'est beau, n'est riche, n'est sublime, comme l'âme d'un Saint, alors que, retirée dans le sanctuaire du cœur, elle s'unit par un sentiment d'humilité, de reconnaissance et d'amour à la Divinité. Non ! rien n'est grand, n'est bon, n'est suave comme une telle âme ! La plus riche poésie ne le saurait exprimer. Mais quelle chambre que celle de Bourdoise ! quelle chambre, quel asile de la pauvreté chrétienne et cléricale !... Qu'y avait-



il, dans cette chambre, pour ameublement? Un pauvre lit sans rideaux ni courtines, sur deux ou trois ais ou planches posés sur des tréteaux. Quelques livres : une *Bible*, un *Bréviaire*, un *Diurnal*, un *Rituel*, le *Pastoral* de saint Grégoire, une *Imitation de Jésus-Christ* et un *Commentaire sur les psaumes* du bienheureux Denys le Chartreux (1); des piles de ses opuscules, quelques images de papier, par exemple de saint François d'As-

(1) Denys, surnommé le Chartreux, du nom de sa profession, naquit à Rikel, bourg du diocèse de Liège, l'an 1402. A 21 ans il fut fait docteur de l'Université de Cologne, embrassa la vie monastique chez les Chartreux de Ruremonde. Bien qu'il se montrât l'un des plus savants théologiens de son siècle, il se distingua plus encore par une éminente sainteté que par sa science.

Il excella particulièrement en humilité, en abstinence, en austérité, en patience dans les différents maux qui affligèrent son corps, tels que la pierre, la paralysie, la colique néphrétique, les ulcères incurables. Il était aussi dans un recueillement continu et une union intime avec Notre-Seigneur; il avait de fréquentes extases et ravissements d'esprit, qui lui méritèrent, autant que ses beaux écrits, le titre de *Docteur extatique*.

Il fut l'instrument de plusieurs conversions importantes, entre autres de celle d'un juif de distinction, qui, par reconnaissance, se fit appeler Denys de Denys, nom que ses descendants conservèrent depuis à Ruremonde. Le cardinal de Cusa, légat du Saint-Siège, en Allemagne, l'appela près de lui pour le service de l'Eglise. L'humble Denys se soumit. Il réforma plusieurs monastères d'hommes et de vierges, apaisa des troubles publics; et après être rentré dans sa retraite, il mourut en grande odeur de sainteté à Ruremonde, le 12 mars 1471, âgé de 69 ans.

Des martyrologes de France, des Pays-Bas et d'Allemagne, font mention de Denys le Chartreux, comme d'un Serviteur de Dieu d'une sainteté extraordinaire. Durant des siècles on honora sa pieuse mémoire, et on exposait ses précieuses reliques à la grande Chartreuse. Henri Cuzckius, 2<sup>e</sup> évêque de Ruremonde, se proposa de faire travailler à sa canonisation, et fit dresser, dans l'église des Chartreux, par prévision, un autel en son honneur; mais, afin de mettre cette liberté à couvert de la censure, il le dédia aussi sous le nom de Saint-Denys l'Aréopagite.

On trouva ses ossements l'année suivante (1608), et on les mit

se, de saint François de Paule, de saint Martin, de saint Nicolas, etc., et surtout de la bienheureuse Vierge et de saint Joseph, pour lesquels le saint Homme professait une dévotion spéciale; encore « ces images valaient-elles, dit un historien, à peine cinq sols ». Enfin, n'oublions pas de

décemment derrière l'autel, jusqu'à ce que le Saint-Siège permette de les exposer à la vénération publique; c'est un honneur dont on l'a toujours jugé très digne, mais que l'Eglise n'a pas encore confirmé.

Le B. Denys écrivait facilement, mais son style est simple; et c'est l'ordinaire aux expositeurs des Saintes-Ecritures, distinction que tous les critiques n'ont su faire. Du reste, l'onction divine et le parfum de piété qui s'en exhale à toutes les pages valent mieux que la rhétorique humaine. Ce docteur, qui figure à bon droit au rang des Pères de l'Eglise, et dont l'autorité est grande dans le Christianisme, est sobre et sage dans sa spiritualité. Ses écrits sont pleins de maximes et d'instructions salutaires. Il y a peu d'écrivains mystiques dont on lise les ouvrages avec plus de plaisir et de fruit.

Le pape Eugène IV, ayant lu un des traités du B. Denys, s'écria, avec admiration: *Lætetur Mater Ecclesia, quæ talem habet filium*. Le cardinal Bellarmin le nomme un Docteur d'une grande sainteté et d'un grand savoir. Ses écrits, très nombreux, sont le miroir de sa belle âme. Nous ne citons que son *Commentaire sur la Règle du Troisième Ordre de Saint-François*, in-12; sur *S. Denys l'Aréopagite*, 2 vol. in-folio; ses admirables et profonds *Commentaires sur toute l'Ecriture-Sainte*, 7 vol. in-fol. « Sa piété et sa religion, dit Dom Calmet, y éclatent de toutes part. » (*Biblioth. sacrée*, in-fol., part. 1.) Les *Commentaires* du célèbre Chartreux ont eu un succès prodigieux. Le même Dom Calmet assure qu'il y en a eu une infinité d'éditions, et le P. Le Long en marque jusqu'à douze, toutes différentes, et pour l'année et pour le lieu. (*Id.*, *ibid.*) Le B. Denys est de l'école de l'Aréopagite et de saint Bonaventure, son œuvre est pleine du Mysticisme biblique. Celui qui en ferait son étude habituelle deviendrait un profond Théologien.

Nous voulions promouvoir une traduction française de ce travail unique, comme nous l'avions fait, avec succès, pour l'ouvrage de Ludolphe le Chartreux. Mais le siège de Paris, suivi de la fatale Commune et des taquineries de la République à l'égard du Clergé, en a ajourné la réalisation. (Voir *les Bollandistes*, et Mgr Guérin, *les Petits Bollandistes*, au 12 mars.)



signaler son Crucifix, pour lui, le livre de vie et du salut.

Non seulement cette pauvreté, vraiment religieuse, reluisait dans sa chambre, mais encore elle se montrait transparente dans les moindres choses dont il avait l'usage, car il ne s'appropriait rien, pas même les saints objets sus-désignés. C'est ainsi encore que, pour entrer dans l'esprit de pauvreté du Seigneur Jésus, quoiqu'il employât, chaque année, quatre à cinq rames de papier, pour le grand nombre d'ouvrages qu'il composait et les lettres plus nombreuses encore qu'il écrivait, il ne se servait néanmoins, le plus ordinairement, que de morceaux de vieux papiers. « Nous avons vu, dit son grand historien, cinq petits volumes de ses lettres, toutes adressées à un Doyen d'une des plus considérables églises de France, qui ne sont que sur du vieux papier, ou dos de thèses... Plusieurs de ces lettres, reliques précieuses, étaient mouillées de ses larmes!... (1) »

Enfin, toujours par esprit d'économie chrétienne et du temps, même dans l'âge de décrépitude, le Serviteur de Dieu faisait, lui-même, ses cheveux et sa barbe avec des ciseaux. On rapporte que saint Liguori faisait de même pour sa tête, et que son secrétaire avait reçu de lui l'ordre de ramasser les plus petits morceaux de papier blanc, enveloppes de lettres et semblables, n'y eut-il eu qu'une ligne à écrire. Le Saint s'en servait pour la composition de ses beaux ouvrages.

Bourdoise portait cet amour de la sainte pauvreté jusque sur ses vêtements; il choisissait toujours les plus vieux, les plus usés et les plus raccommodés, et que tout

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. III, chap. 12.

autre que lui eût regardé hors de service. Il prenait toujours aussi, pour célébrer les saints Mystères, les moindres des habits sacerdotaux, et, dit encore son grand historien (1), « il aimait mieux se priver quelquefois de dire la Messe, dans les églises où il se trouvait, que de se servir des riches ornements qu'on lui présentait lorsqu'on ne pouvait lui en trouver d'autres ». Ce n'était point qu'il n'aimât les riches ornements, pour la décence et la majesté du culte divin; mais, pour lui, c'était trop beau et trop riche, et il les réservait pour d'autres.

Enfin, tel était le caractère de ce saint Prêtre, qu'on trouvera un peu original, il n'aurait pas voulu que l'on perdît mal à propos une seule goutte d'eau. Quelle leçon pour nous autres, qui abusons trop souvent des dons temporels que nous fait la divine Providence, quelquefois au préjudice de tant de déshérités de la vie, qui souffrent de la faim, etc. Avec cette grande économie, il pouvait recevoir, plus largement, les pauvres Clercs de son Séminaire pour leurs études, et secourir plus abondamment les pauvres du Christ, quoique pauvre lui-même à l'égal d'un Capucin. Si le Prophète-Royal nous assure que « Dieu écoute la prière du pauvre, même la préparation de son cœur, dont il exauce le désir (2) », c'est-à-dire « qu'il est fidèle et prompt à venir à son secours dans l'adversité, » comme l'explique le B. Denys le Chartreux, avec quelle bonté ne devait-il pas exaucer les vœux et les supplications de son serviteur Bourdoise, surtout pour l'agrandissement et la beauté de l'Etat ecclésiastique, but unique, constant et bien exprimé, de ses nobles et courageux efforts !

(1) *Op. cit.*, liv. II, ch. 1.

(2) Ps. IX, 17.



Jusqu'au dernier jour de sa très longue vie, il ne cessa, le saint Homme, de concentrer son affection, sa vigilance et ses soins sur son Séminaire, de faire appel aux âmes charitables en faveur des Clercs pauvres. Dans ce but, il avait, le premier, fondé l'œuvre si excellente de la Bourse cléricale, qui devait rendre un immense service non seulement à son Séminaire, mais aussi à tous ceux des autres diocèses, qui s'empressèrent de l'adopter. Et combien il était éloquent et persuasif, quand il parlait sur ce digne sujet ! « L'on fait état, disait quelquefois le saint Prêtre, d'une métairie qui est affermée mille écus par an ; mais quel cas ne devrait-on pas faire d'un homme qui vaudrait un saint Denys, qui rapporterait des millions d'âmes dans les magasins du Ciel ? Or, qui doute que Notre-Seigneur ne récompense amplement celui qui contribuerait de ses biens à former un tel ouvrier apostolique ? Car si les biens qu'un serviteur gagne appartiennent au maître qu'il sert, peut-on douter que les biens spirituels, qu'un tel homme que saint Denys aurait amassés, n'appartiennent, en quelque manière, à celui qui l'aurait entretenu de ses moyens dans ses nécessités, et que celui qui nourrit le juste ne participe aussi à la récompense de ce juste ? Il y a de gros marchands qui, ne pouvant travailler eux-mêmes, ont des compagnons en leur boutique qui travaillent sous eux, et tout leur travail est réputé appartenant aux maîtres, moyennant qu'ils procurent des gages à ces domestiques.

« Vous n'êtes pas, Messieurs, étant laïques, dans un état qui vous permette de catéchiser, de prêcher, de confesser et de faire toutes les autres fonctions ecclésiastiques ; suivez mon conseil, achetez à prix d'argent une personne capable de remplir un jour ces sacrés minis-

tères; et moyennant quelques aumônes que vous donnez, quand ce ne serait que des superfluités de votre maison, vous aurez des gens qui conduiront les âmes par leurs travaux dans les voies du salut; et leur travail, sans que vous y mettiez autrement la main, sera réputé vous appartenir devant Dieu, ayant fait parautrui ce que vous n'aurez pas fait par vous-même. »

Il écrivit une lettre à une dame, pour l'engager à donner, chaque semaine, une somme fort modique pour la nourriture d'un pauvre Clerc, lui faisant voir les biens infinis que produit un bon Prêtre dans l'Eglise de Dieu, quand il agit dans l'étendue de la grâce de sa divine vocation.

C'est avec ce grand esprit de foi que l'Apôtre du Clergé faisait des merveilles en faveur des Ecclésiastiques ou des Clercs pauvres. Il en recevait un grand nombre à son Séminaire, ne faisant fond pour leur entretien que sur la divine Providence.

Voulant engager le fils d'un auditeur des Comptes à venir au Séminaire, et ce Clerc s'en excusant, sous prétexte que son père refuserait sa pension: « Pour votre pension, lui répondit-il, ne vous en mettez point en peine. Cinquante écus vous vaudront autant que cent à un autre. Si vous y apportiez cent cinquante livres pour y vivre en Chartreux, vous n'y seriez pas reçu; mais apportez-y cinquante livres et venez, afin d'y vivre en vrai Clerc de paroisse, pour aider un jour à éteindre le feu des désordres qui consume la maison de Dieu de tous côtés, en y apportant votre seau d'eau, et vous y serez chéri et accueilli à bras ouvert. »

Il procurait toujours une pension à ceux qu'il jugeait capables de servir l'Eglise. « Pour ces sortes de gens si bien intentionnés, disait-il, il importe peu quelle pension ils



donnent; plus elle est médiocre, et meilleure elle est, d'autant que les Clercs appartenant à Notre-Seigneur, c'est à lui d'en prendre soin et de leur fournir même extraordinairement ce qui leur manque par les voies ordinaires; et la Communauté fait état de ceux-là, comme de ce trésor Evangélique, et elle les achèterait volontiers au poids de l'or. »

Ainsi, ce vénérable Apôtre de la Cléricature donnait-il, incessamment, de nouveaux témoignages de sa vive foi, de son grand zèle, de son généreux dévouement, et de son inaltérable constance pour les intérêts du divin Maître. Sa ferveur et son courage ne se ressentaient, en rien de sa grande vieillesse et de son état habituel d'infirmité et de langueur corporelle.

« Il y a plus de quarante ans, disait encore Bourdoise à un ami, que je travaille à la sainte Cléricature, et, grâces à Dieu, je ne suis pas plus ennuyé que s'il n'y avait que quarantè jours, et j'y désire persévérer toute ma vie, Dieu aidant, avec allégresse, comme j'aurais fait à l'âge de vingt cinq-ans. Je le dis avec vérité et devant Dieu, cent ans de mon travail ne me semblent rien pour aider à voir la millième partie de ce qu'il plaît à Dieu que je voie, dès à présent, du fruit Clérical et paroissial, sans ce que j'espère voir bientôt, Dieu aidant. Plaise à la divine Bonté d'augmenter et de perfectionner ces heureux commencements! Oh! qu'il bénisse ces desseins et multiplie les ouvrages de ses mains! Il est vrai que tout ce que l'on voit présentement dans l'Eglise est beaucoup en comparaison de ce qu'on y voyait, il n'y a que vingt ans, puisqu'il n'y avait alors ni Communautés ecclésiastiques, ni Séminaires, ni Conférences dans les diocèses, ni exercices pour les Ordinations. Toutefois, tous ces secours sont encore fort peu de chose, en com-

paraison de ce qui serait à désirer pour la Réformation parfaite du Clergé. »

Cependant les maladies ne cessaient pas de désoler et de ravager impitoyablement les campagnes. A Paris, le fléau sévissait avec plus de rigueur encore. On ne parlait, dans cette capitale, que de morts et de mourants; l'héroïsme de la charité devenait, le plus souvent, sa victime. Et même les Prêtres, qui portaient partout les secours de la Religion et des consolations divines à ceux qui sollicitaient par de si pressants besoins leur saint Ministère, succombèrent bientôt; malgré la flamme du saint zèle qui les avait toujours animés, ils ne purent résister jusqu'à la fin à tant de fatigues. Un spectacle si triste et si déchirant affligea extrêmement le Serviteur de Dieu et augmenta, démesurément, la somme de ses infirmités. Il regrettait, en quelque sorte, la vie de plusieurs de ses confrères et disciples, qui s'étaient bien volontiers sacrifiés au soin des malades, et qui avaient été les victimes de leur zèle; puis, tout à coup, s'élevant aux hauteurs de la Foi, sur les ailes de l'amour et de l'espérance, il remerciait le Seigneur d'avoir ainsi couronné leur zèle, leur dévouement, leur persévérance, et de s'être glorifié en eux.

Sa faiblesse, qui était très grande alors, ne lui permettait plus de sortir; il faisait courageusement le sacrifice de cette pénitence à Dieu, le priant d'augmenter sa patience, d'exaucer ses vœux pour l'avancement de son règne dans les âmes, et de bénir les travaux de ses bien-aimés disciples.

Retiré dans la solitude, comme l'ermite des déserts, seul avec Dieu seul, et son bon Ange gardien, son maître, son consolateur et son guide de tous les instants, le vieil Apôtre-Réformateur s'occupait encore à perfectionner les



œuvres que ses confrères poursuivaient, çà et là, avec tant d'ardeur, et sous l'inspiration de ses sages conseils. Il leur écrivait des lettres, avons-nous dit, pour les instruire, les consoler et surtout ranimer et diriger leur zèle, dans des temps si malheureux et si difficiles, où, malgré les dangers qui les menaçaient incessamment, ils se livraient, néanmoins, avec un soin si grand et si désintéressé, à toutes les fonctions du saint Ministère.

La plus grande consolation, la plus douce joie, le plus vrai bonheur que goûtait le saint Vieillard au milieu de tant d'épreuves bien cruelles, et de ses infirmités bien douloureuses, était d'avoir vu et d'apprendre, de jour en jour, que « la sainte Cléricature », comme il s'exprimait, fleurissait de toutes parts, dans le plus grand nombre des diocèses de France. Nous ne pouvons en citer, ici, que quelques-uns, où l'infatigable et sublime Apôtre avait le plus travaillé : dans le diocèse de Chartres, depuis l'an 1607; dans celui de Paris, depuis l'an 1612; dans ceux de Beauvais, de Senlis, de Noyon, de Meaux, de Laon, depuis 1620; dans ceux de Rouen, de Troyes et autres lieux, depuis 1621; dans celui d'Amiens, depuis 1625; dans celui du Mans, depuis 1627; dans ceux de Nevers et de Bourges, depuis 1629; dans celui de Châlons-en-Champagne, depuis 1630; dans celui de Verdun, depuis 1631; dans ceux de Cahors, d'Aix et d'Arles, depuis 1633; dans celui de Bazas, en Gascogne, depuis 1634; dans ceux d'Avignon, de Vienne, de Nevers, depuis 1636; dans ceux d'Auch, de Bordeaux, d'Angoulême, et dans plusieurs autres dont la liste serait trop longue.

Même dans ses graves maladies qui, sur ses dernières années, étaient si compliquées et presque continuelles, jointes à des infirmités qui eussent paru intolérables à tout autre, l'Homme de Dieu ne perdait pas un moment

de ce temps bien précieux, qu'il avait toujours si saintement et si utilement employé. Une de ses maximes était « qu'il fallait bien ménager le temps, se confier dans le secours divin, se mettre sans retard à l'œuvre et savoir attendre avec patience le résultat de ses travaux ». Ainsi faisait-il face aux plus grandes difficultés. Il s'y était préparé à l'avance, et avait pris toutes les mesures que la sagesse et la prudence lui avaient pu suggérer : on sait combien surabondamment il en était doué.

« Les beaux esprits, disait-il, font souvent des propositions si excellentes, qu'elles ravissent ceux qui s'intéressent dans une affaire. Ils en voudraient l'accomplissement, dans le projet même. Mais, comme l'exécution en est ordinairement très difficile, parce que les grands projets demandent de grandes dispositions, et que dans la suite on néglige ce qui avait frappé d'abord, il arrive le plus souvent que tous ces grands dessins avortent et s'en vont en fumée. »

Le Serviteur de Dieu appelait les personnes si précipitées « des architectes de maison en deux heures », ajoutant « qu'il voyait souvent desemblables entreprises; mais qu'il n'en disait mot, faute de trouver des gens disposés à reconnaître leurs fautes et en tirer du profit, même après les avoir commises. Oh ! qu'il faut ouvrir de grands yeux lorsqu'il s'agit d'entreprendre des actions considérables de piété, de zèle et de charité, parce que le démon s'y fourre souvent, et y fait des ravages beaucoup plus grands que dans les œuvres même les plus vicieuses ! Le meilleur terroir ne peut produire de blé, qu'il n'ait été cultivé dans sa saison; aussi ne doit-on pas attendre une heureuse issue d'une affaire qui n'a pas été, longtemps auparavant, préméditée et bien concertée. Car ce n'est pas un point de peu de conséquence, en fait de



prudence, que de ne rien entreprendre qu'on ne voie une assurance morale que l'affaire aura une issue favorable : en sorte que, comme la nature ne laisse pas à une femme enceinte la liberté de mettre au monde son fruit quand elle le voudra bien (autrement, la plupart des mères ne donneraient au monde que des productions monstrueuses), aussi doit-on, dans le maniement des affaires de Dieu, ne se pas précipiter, mais suivre les ordres de Dieu ; autrement, nous gêterons entièrement son ouvrage. »

Malgré ses souffrances énormes, le pieux Bourdoise ne se relâchait en rien de son genre de vie. Il se levait, quand même, de grand matin, pour faire oraison devant Dieu, assiste raux offices de l'église et célébrer les saints Mystères. Il savait combien il importe de « semer sa semence dès le matin (1) », dans l'œuvre du salut. A la prière succédait l'étude de la sainte Bible et des saints Pères, celle aussi de la discipline ecclésiastique, puis les avis paternels et les sages conseils qu'il donnait à ses bien-aimés disciples.

Le reste de son temps était employé à répondre à des consultations qui lui étaient adressées de tous les points du Royaume, et à composer des Conférences sur les matières ecclésiastiques, conférences qui lui étaient demandées de toutes parts. Rarement se permettait-il quelque court délassement. M. le Doyen du Chapitre de Noyon, après avoir écrit plusieurs fois au saint Prêtre, au sujet du Bréviaire de ce diocèse, que l'on rédigeait, était venu, lui-même, au Séminaire de Saint-Nicolas, le 7 février 1653, pour en conférer avec ce savant liturgiste. Mais Bourdoise était si souffrant, ce jour-là, que, ne pouvant répondre à ce qu'on lui demandait, il promit de le faire par écrit, sitôt que la chose lui serait possible. Il le fit

(1) Eccl. xi, 6.

quelques jours après, quoique son état ne fut guère amélioré, tant il était désireux de travailler pour le bien des Eglises, jusqu'à son dernier soupir. Non seulement le Chapitre, mais encore le vénérable évêque et comte de Noyon, M. de Baradas (1), qui, depuis tant d'années, avait été dans l'intimité la plus étroite avec le Serviteur de Dieu, furent extrêmement attendris en lisant sa lettre, tracée d'une main défaillante. Dans la crainte qu'ils éprouvaient de le perdre bientôt, ils le recommandèrent au Seigneur et s'enquérèrent plusieurs fois de son état.

L'Evêque de Noyon, qui connaissait toute sa vertu et sa science liturgique, tout son zèle enfin pour la rénovation des Paroisses et la beauté des Temples du Seigneur, lui avait donné sa confiance et avait toujours fait de ses saintes maximes la règle de sa conduite pour le gouvernement de son diocèse. Si ce vertueux Prélat fit un bien si grand dans sa charge, tant pour le spirituel que pour le temporel de ses bien-aimés diocésains, on peut, on doit même en revendiquer une part très large pour le saint Réformateur du Clergé. Aussi le Prélat désirait-il vivement le revoir à Noyon.

(1) Henri, fils de Guillaume de Baradas, seigneur de Damery, de Fleury et de Thou, et de Suzanne de Romain, dame de Fontaine, fut nommé à cet évêché en 1626. Son sacre eut lieu la même année, dans l'église des Frères-Prêcheurs de la rue Saint-Honoré.

Ce Prélat obtint, en 1635, un arrêt du parlement, en faveur de la juridiction épiscopale, contre les prétentions des Chanoines de Saint-Quentin. Il assista à l'assemblée générale du Clergé, en 1645, et au couronnement de Louis XIV, comme Pair de France, en 1654.

Il était grandement pieux pour Dieu, et zélé pour la Religion. Il se montrait affable, prévenant envers les pauvres et affligés, qui recouraient à lui. Plein de charité pour tous, il aimait la paix, en même temps qu'il se maintenait ferme à faire observer la discipline ecclésiastique. Il mourut d'une maladie de poumon, en 1660, regretté de tout son diocèse, qui l'aimait comme un bon père.



Et bien sûr, si le saint abbé Bourdoise avait pu satisfaire le vénérable Evêque, il l'eût fait volontiers. Tant de saints souvenirs le rattachaient à ce diocèse, tant de pieux amis en Notre-Seigneur et en sa virginale Mère se trouvaient sur sa route, dans le monastère de Saint-Nicolas de Verberie, dans l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne(1), aux Minimes et aux Capucins de la même ville, tous se seraient empressés de l'accueillir pour l'entretenir du royaume de Dieu. Il eût été heureux aussi de visiter l'ermite de la forêt de Compiègne, René Va (2),

(1) L'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, dont les traces disparaissent de jour en jour, cette abbaye, jadis si célèbre, fut fondée par Charles le Chauve. Pendant longtemps on y a gardé dans une même châsse le corps de saint Corneille, pape, avec celui de saint Cyprien. Depuis l'expulsion des moines aux jours de la Terreur, les reliques de ces deux Saints sont précieusement conservées dans l'église de Saint-Jacques de Compiègne. (Voir l'ouvrage de Léon Ewig, *Compiègne et ses environs*, in-8, chap. iv.)

(2) René, fils de Philippe Va, marchand, naquit à Paris, en 1617. A seize ans, il embrassa la profession des armes, et bientôt il arriva au grade de capitaine de cavalerie. Il resta quinze années sous les drapeaux, où il se distingua par sa valeur, comme l'attestaient ses nombreuses et profondes blessures qu'il conserva toute sa vie, quoique sa modestie et son humilité l'eussent toujours empêché d'en parler.

Au service, il ne fut pas plus dérégulé que les autres gens de guerre. Il se convertit entièrement à Dieu, à l'occasion de la mort d'un de ses amis, tué en duel. Il se trouvait présent, lorsqu'on en apporta la nouvelle au général, et il entendit celui-ci répondre : « Le pauvre garçon, j'en suis fâché ! » Puis il le vit s'occuper de choses frivoles. René, sous l'impression du coup de la grâce, pensa sérieusement à l'ingratitude du monde, qui se console bientôt de la perte de ceux qui se sont sacrifiés pour lui. Cette réflexion, par un effet de la divine miséricorde, opéra, chez lui, un efficace et merveilleux changement.

Il prit le parti de renoncer, tout à fait, à ce monde trompeur, et de travailler au salut éternel de sa pauvre âme. A cette fin, il mena quelquesmois une vie régulière chez un parent, qu'il avait à Paris.

dont il était au courant de l'admirable conversion et du plan de vie qu'il commençait à suivre, à l'étonnement de toute la contrée, dans son ermitage. D'autre part, il aurait revu les Célestins (religieux de Saint-Benoît), de

Dieu lui fit connaître son adorable volonté sur lui, par une très forte inclination de se faire ermite.

Il trouva une petite chapelle, à deux lieues de Compiègne, sur le bord de la forêt, environ à cent pas de la rivière d'Aisne. Il s'y construisit une hutte, pour y passer la plus grande partie de son temps en prière. Il vit une fosse d'environ douze pieds, remplie de ronces et d'épines, et, au travers de ces broussailles, il aperçut un conduit sous terre, qui aboutissait à une caverne. Loin de se livrer à la crainte, car Dieu était avec lui, il en éprouva une indécible joie, Il y fit un petit sentier, pour y descendre et s'y loger.

Au bout de quelques jours, il se vit assailli d'un grand nombre de couleuvres ; c'était, sans doute, l'ennemi du salut qui voulait lui faire quitter son poste : ainsi en était-il à l'égard des anciens Pères du désert. Mais le Serviteur de Dieu, appuyé sur le secours du Ciel, tint ferme, dans la conviction que son divin Maître le voulait là, et non ailleurs. Cependant, les couleuvres devinrent de jour en jour plus nombreuses, et les serpents s'y mêlèrent, de sorte que René passait une bonne partie de son temps à les tuer.

Bientôt pourtant, il n'en parut plus ; mais des crapauds leur succédèrent, sans qu'il lui fût possible de les exterminer. Il passa sept années avec ces horribles animaux.

La vie de notre Ermite était celle d'un Saint. Il était vêtu d'une grosse bure, ne portait point de linge, et marchait nu-pieds, dans les saisons même les plus rigoureuses. Il sortait rarement, et ne s'occupait toute la journée que de la prière, de la méditation des vérités éternelles, surtout de la Passion et mort de notre Rédempteur, et de la lecture de l'Écriture-Sainte ou de la vie des Saints, qui avaient, pour lui, un attrait puissant et un charme indéfinissable.

Il renouvelait souvent sa ferveur, et s'encourageait au service de Dieu. « Le temps est court, l'éternité est longue, le salut est mon unique affaire, se disait-il incessamment. C'est dès maintenant que je commence à servir Dieu ! » Il chantait ses louanges à pleine voix. Les Psaumes de David avaient pour lui un charme particulier. Fréquemment il se prosternait la face contre terre, pour adorer Dieu seul en Trois Personnes, et faire à la divine Majesté amende



l'abbaye de la Châtre, dans la même forêt, dont l'illustre cardinal d'Ailly, enfant de Compiègne, avait été le fondateur, car il était fort estimé des bons Religieux.

Il aurait vu aussi les progrès que le Clergé sécu-

honorable pour les ingrattitudes des hommes qui ne veulent ni l'adorer, ni l'aimer, ni le prier, ni le servir. Il répétait, fréquemment aussi, certaines paroles de l'Écriture dont il s'était fait un riche trésor, en forme d'oraison jaculatoire.

Il ne se nourrissait que d'un peu de pain et d'eau. Cette eau, il l'allait chercher bien loin, avec beaucoup de fatigue. C'étaient les Célestins de Saint-Pierre-en-Châtre, dans la forêt, qui lui fournissaient du pain, chaque semaine, et, par intervalle, il mendiait humblement, en priant Dieu pour ses bienfaiteurs, ce que négligent trop aujourd'hui les nécessiteux assistés.

Depuis nombre d'années, René souffrait beaucoup d'une maladie violente. Il ne trouvait de soulagement à son mal que dans sa résignation au bon plaisir de Dieu. Dans ce temps, Anne d'Autriche vint le visiter. Elle admira son austérité, sa patience et le rayonnement de son front parmi ses peines; elle en fut attendrie jusqu'aux larmes, et lui demanda de quoi il avait besoin: « D'un peu de pain, répondit-il, de sorte que j'évite de sortir et que je m'applique mieux aux exercices pieux. » La reine lui fit assigner une très modique pension jusqu'à sa mort, qu'il partageait avec les paysans pauvres.

Son indifférence et même son aversion pour les biens temporels étaient absolues. Un garde de corps le vint trouver, pour vivre et faire pénitence avec lui. Il déposa quarante pistoles dans la main du père René. Celui-ci les remit dans la bourse du garde, disant: « Vous ne m'êtes pas propre ni votre argent. »

Il était affligé des visites qu'on lui faisait, parce que sa piété s'y trouvait distraite. Aussi, presque toujours l'entrée de sa caverne était fermée. Il ne répondait point à ceux qui l'appelaient, que quand il se trouvait surpris, et alors il parlait peu, avec une grande affabilité, mais uniquement des choses de Dieu et du Ciel. Tout autre sujet lui était insipide.

Les paroles trop libres le faisaient extrêmement souffrir, tandis que les railleries de sa personne et de son genre de vie l'affectaient peu. Des jeunes hommes de qualité, après l'avoir raillé, attaquèrent avec impiété les vérités chrétiennes. « Il vous est bien aisé, maintenant, de faire les forts, leur dit-il, et de traiter indi-

lier faisait dans la sainte Cléricature, qu'il avait jadis semée dans cette même contrée, avec tant d'amour, de soins et au prix de si grandes fatigues. Toutes ces choses étaient bien de nature à intéresser un homme, un Prêtre,

gnement la Religion qui condamne vos mœurs, et qui n'a rien que de terrible et menaçant pour vous; mais quand vous comparaitrez devant Celui que vous regardez attaché à cette Croix, qui est votre Dieu, votre juge, comme le mien, vous serez alors bien petits, et vous n'aurez point envie de railler ». Ces paroles, véhémentes et fermes, imposèrent silence à ces jeunes impies, qui se trouvèrent confus.

Ceux qui l'entretenaient avec des intentions droites se retiraient fort édifiés, quelques-uns même, touchés de ses discours, essayèrent, mais sans persévérer, son genre de vie. Toutefois, son influence leur fut très salutaire pour leur avenir.

Ses peines intérieures l'obligeaient de venir à Compiègne, pour retirer, auprès du père Prieur de l'abbaye de Saint-Corneille, un peu de soulagement et des conseils de direction. Quelquefois aussi, il se rendait à la maison des pères Jésuites, à un quart de lieue de son ermitage, où ils allaient se délasser de leurs études. Ce fut dans cette maison qu'il tomba malade. Il pria, mais en vain, le coadjuteur de le faire transporter dans la grange, afin de ne point incommoder les Pères.

Ses sentiments d'humilité étaient admirables. On l'entendait s'écrier : « Hélas ! mon Dieu, que me servira d'avoir passé tant d'années en retraite, si vous n'usez envers moi de miséricorde. O terreur des jugements de Dieu ! » On tâcha de l'amener à une confiance absolue en la divine Bonté, lui rappelant que, durant trente-cinq ans, il avait servi le Seigneur dans les austérités de la pénitence. « Hélas ! reprit-il, de quel usage cela me sera-t-il, si je viens à perdre mon âme. » Souvent il baisait avec des larmes de tendresse et de reconnaissance son cher Crucifix, et il invoquait avec ferveur la bienheureuse Vierge, qu'il avait toujours honorée comme sa bonne Mère. Il s'endormit dans le Seigneur, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, dans une paix suave, le 18 septembre 1671.

Les pères Bénédictins de Saint-Corneille voulurent avoir son corps sanctifié par la pénitence, la prière et les larmes; ils allèrent le chercher en procession, suivis d'une foule immense de monde, et ils l'inhumèrent dans leur Cloître. On dit que toute la ville de Compiègne se trouva à ses obsèques, et bénissait le Seigneur dans



un apôtre si dévoré de zèle pour la gloire du Seigneur, pour la beauté de l'Eglise, pour l'édification des Prêtres et des Religieux, et pour la sanctification des âmes, tel que l'était Bourdoise. Sans doute qu'il eût ainsi couronné ses travaux dans le diocèse de Noyon, si cher à sa pieuse sollicitude. Mais attaché honorablement, par la souffrance et par une résignation admirable, à la Croix du Seigneur, avec ce bon Maître, il dut se résigner à ce dur sacrifice, et goûter dans le repos de la solitude les amertumes, je dirai mieux, les douceurs de la Croix. Cette expression semblerait fausse, hyperbolique, si l'on

son bien-aimé Serviteur, qu'ils estimaient être pour leur ville un puissant protecteur dans le Ciel.

Cher saint Compatriote, abaissez vos regards salutaires sur le pécheur qui vient d'écrire ces lignes à votre mémoire, obtenez -lui de bien comprendre que la souveraine Sagesse consiste, uniquement, à vivre détaché du monde et de ses vanités, à soupirer sans cesse vers le Ciel, et à travailler constamment à imiter Dieu par son fils Jésus-Christ, portant chaque jour la Croix à sa suite, et marchant, avec lui, dans les voies de la pauvreté, de l'humiliation et de la douleur, afin de se rendre digne de vivre éternellement dans la société des trois divines Personnes, à qui soit louange et gloire à jamais !

M. Jules Labitte, dans sa magnifique épopée sur la Forêt de Compiègne (Art. xxx), n'a point oublié de rappeler l'héroïque serviteur de Dieu, René Va :

« Tu n'as pu dérober en ta grotte profonde,  
Ténébreux mont Saint-Marc, la sainteté féconde  
De ce vaillant René, qui cachait en ces lieux  
Sa naissance, son nom, ses exploits glorieux,  
Ses expiations, sa dure pénitence !... »

*O tempora ! o mores !* Aujourd'hui, René Va serait bel et bien expulsé de sa caverne, et, peut être, emprisonné comme un fou, au nom de la prétendue liberté, égalité et fraternité du gouvernement républicain, comme il l'a fait de nos Religieux, ces sauveurs de la Patrie. Les idolâtres ou païens avaient, eux, la crainte des dieux, mais la république insulte le vrai Dieu, et persécute ses fidèles serviteurs. Et c'est en ces temps, où notre Patrie a le plus besoin des secours du Ciel, qu'elle se montre intolérante à l'égard des âmes vouées à la prière et à la pénitence.

ne savait que les peines et les tribulations de la vie sont le mets préféré des Saints, le grand sujet de leur joie. Il est bien d'entendre ici, le pieux abbé Bourdoise. « L'eau est l'élément des poissons, disait-il, parce que c'est là qu'ils ont reçu la vie ; de même les croix sont l'élément dans lequel nagent les vrais chrétiens, parce que la Croix leur a donné la vie. » Ce qu'il disait plus particulièrement des Ecclésiastiques et autres personnes consacrées à Dieu, étant tenus à un plus parfait amour envers Notre-Seigneur que le commun des chrétiens, et la mesure de la souffrance étant celle de l'amour.

« Saint Paul, ajoutait Bourdoise, prouve efficacement qu'il est Serviteur de Dieu plus que tous ceux dont il parle, parce qu'il a plus souffert pour Dieu. Toute notre consolation à nous, Prêtres du Seigneur, doit donc être d'endurer plus que les autres, puisque, par là, nous témoignons effectivement que nous aimons plus Dieu que les autres. »

Les vœux et les prières du saint Vieillard pour la Réformation Cléricale n'étaient assurément pas circonscrits au diocèse de Noyon, non plus qu'à ceux de Beauvais, de Senlis, de Soissons, de Chartres, de Rouen et de bien d'autres. Celui d'Amiens (1) avait été aussi favorisé, non seulement de l'influence, mais encore des travaux de l'Homme apostolique.

Ses pas sanctifièrent ce sol, toujours fertile au point de vue de la piété, sans doute parce qu'il fut arrosé, autrefois, du sang généreux de tant de Martyrs. Le Ciel l'avait doté d'un éminent pasteur, François de Caumar-

(1) Amiens, ville ancienne, grande et forte, du département de la Somme. On y remarque surtout la cathédrale, d'une élévation et d'une hardiesse admirables. A 32 lieues de Paris.



tin (1), qui avait toujours eu pour l'Homme apostolique une vénération bien grande. Il s'empessa de lui donner les pouvoirs pour travailler dans son diocèse, et on a vu le zélé Missionnaire parcourir cette contrée et y travailler avec les fruits les plus abondants, pour la sanctification du Clergé et des fidèles. Longtemps après, on se rappelait encore, avec bonheur, le passage de l'Envoyé du Seigneur

M. d'Angoulême (2), qui succéda au précédent Pontife pour le gouvernement de ce diocèse, avait aussi per-

(1) François de Caumartin IV était fils de Louis le Fèvre de Caumartin, garde du sceau royal, et de Marie Miron, sœur de Charles Miron, archevêque de Lyon. Après de bonnes études, il embrassa l'état ecclésiastique. Il devint abbé de Saint-Quentin de Lille, et doyen de l'église royale de Saint-Quentin, dans le Vermandois.

Louis XIII, qui savait son rare mérite, le nomma évêque d'Amiens, en 1617, du vivant même de M. Geoffroy, son prédécesseur. Paul V le reçut honorablement à Rome, où il alla, la même année, et le créa évêque d'Hiéropolis. Geoffroy étant mort, le pape lui donna des bulles pour Amiens, dont il se fit consacrer Evêque, à son retour, dans l'église des Dominicains de Paris, en 1618. Il assista à l'assemblée générale du Clergé en 1625.

Comme un bon pasteur, M. de Caumartin pardonna aux habitants de Montreuil, qui l'avaient insulté, lorsque, pour répondre à la piété du peuple de Rue, il voulut partager, avec ceux-ci, les reliques de Saint Vulflage, dont le corps était exposé dans le monastère de Saint-Salve.

Il fut un sincère ami des Religieux. De son temps, et avec son concours, les Ursulines s'établirent à Amiens le 19 juin 1618, les Feuillants en 1620, les Prêtres de l'Oratoire en 1624. Ce pieux Pontife mourut le 27 novembre 1652.

(2) François Faure V d'Angoulême, de l'ordre du Séraphique saint François, docteur en théologie à la faculté de Paris, prédicateur célèbre, fut nommé par Louis XIV à l'évêché de Glan-dèves.

Il n'avait pas encore vu son église, lorsque, l'évêché d'Amiens étant venu à vaquer, le roi le lui conféra en 1653. Il fit la fonction de diacre, au sacre de ce prince, le 7 juin 1654. Il assista à l'Assemblée du Clergé en 1685, et mourut à Paris, le 11 mai 1687. Son

nellement connu Bourdoise ; plusieurs fois il avait entendu les oracles de sa bouche ; il s'était rempli de son esprit et de ses maximes Cléricales, de sorte qu'il s'efforça de maintenir les saintes traditions de son digne prédécesseur, et apporta, comme lui, la plus grande vigilance à faire observer la discipline ecclésiastique. Ainsi, l'esprit de Bourdoise, qui était à la fin passé, non seulement dans les Séminaires, mais encore dans l'Épiscopat français, le dirigeait, en quelque sorte, pour le salut des fidèles (1).

C'est que Bourdoise, comme Bérulle, saint Vincent de Paul, Condren et Olier, avait reçu de Dieu l'intelligence du Sacerdoce et le don d'en faire pénétrer l'esprit dans le Clergé. Tous les grands Evêques, tous les dignes Prêtres que Dieu a accordés à la France, depuis près de deux siècles, ont tous, selon l'expression d'un éminent Pontife (2), vécu de la pensée de ces saints Prêtres et se sont appliqués à suivre leurs exemples.

corps fut porté à Amiens et enterré à la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Pierre.

Ce vertueux Prélat avait tenu plusieurs synodes et dressé plusieurs statuts, durant son fructueux épiscopat.

(1) *Mémoires relatifs aux dernières années de M. Bourdoise et aux illustres personnages ses contemporains.*

(2) Mgr Isoard, évêque d'Annecy.





# LIVRE DOUZIÈME

DÉDIÉ

AU BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE

FONDATEUR DES FRÈRES DES ÉCOLES-CHRÉTIENNES

LE FRUIT DES PRIÈRES DE BOURDOISE

ET A LA SAINTE MÉMOIRE

DU VÉNÉRABLE PÈRE CHARLES FAURE

RÉFORMATEUR DES CHANOINES RÉGULIERS DE FRANCE

DE L'ILUSTRE OLIER, CURÉ DE SAINT-SULPICE

FONDATEUR DU SÉMINAIRE ET DE LA SOCIÉTÉ DE CE NOM

DE HENRI-MARIE BOUDON D'EVREUX

SUBLIME DOCTEUR MYSTIQUE

QUATRE SAINTS DISCIPLES DE BOURDOISE

SON ORNEMENT ET SA COURONNE







## LIVRE DOUZIÈME

1654-1655

---

### CHAPITRE PREMIER.

Boudon d'Evreux, sa célébrité, ses rapports intimes avec Bourdoise. Il demeure à Saint-Nicolas. — Leçons que lui donne le Saint Fondateur. — Combien ce grand Maître juge nécessaire l'établissement des Séminaires. — Il engage l'Archidiacre à s'employer pour en fonder un à Evreux. — Ce qu'il dit de la difficulté de former de bons Clercs. — Il fait présent de ses livres à son saint disciple Boudon. — L'un deux attire à l'Archidiacre d'étranges contradictions. — Bourdoise s'en réjouit, l'en félicite et prédit sa future grandeur dans l'Eglise. — On parle d'introduire la cause de Boudon à Rome. — Les pères Yves, Séraphin et Bernardin de Paris, autres saints personnages, travaillent à la sanctification du Clergé et des fidèles, suivant l'esprit de Bourdoise. — Combien le Fondateur des Séminaires se trouvait heureux dans sa vocation.

**L**a grande figure d'Adrien Bourdoise brille d'un éclat incomparable parmi cette pléiade d'hommes apostoliques, savants et saints, dont nous avons rappelé les noms

et l'héroïque vertu : Jean-Baptiste de la Salle, Bérulle, Charles Faure, Vincent de Paul, François de Sales, Olier et cent autres. Sous ce rapport, le dix-septième siècle fut une rare merveille.

En ce même temps florissait aussi dans la science, la sainteté et la doctrine, un très grand Serviteur de Dieu, dont la renommée, ainsi que les écrits pleins d'un mysticisme suave, profond et solide, devaient, bientôt, traverser l'Océan : nous voulons parler de Henri-Marie Boudon, grand archidiacre de l'Eglise d'Evreux (1).

Il connut le puissant Réformateur du Clergé d'abord à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il le visita quelquefois à Liancourt, et, surtout, dans ses dernières années, à Paris, pour se former sous sa discipline. Il puisa, comme beaucoup d'autres, et au degré le plus excellent, la lumière et l'ardeur auprès de ce brillant flambeau et de cette fournaise de feu, dans l'Eglise.

Souvent aussi, dans ses courses apostoliques à Evreux, ou aux environs, le Maître dans la Cléricature ne négligeait pas de visiter son saint disciple, dans son obscur réduit, où il vivait retiré comme l'ermite de la forêt, et de lui prodiguer les conseils de sa haute et longue expérience, pour la bonne administration du diocèse, conjointement avec son Evêque. Sous ce rapport, seulement, le diocèse d'Evreux doit beaucoup au zèle et aux tra-

(1) Voir la Notice sur ce Serviteur de Dieu, tome 1, livre 1, chap. viii, page 82, et rectifier une transposition échappée à la correction, en lisant ainsi :

« Henriette-Marie de France, depuis reine d'Angleterre, et dont notre vénérable Bossuet a fait le plus digne éloge, fut sa marraine ; elle lui imposa ses prénoms, d'où *Henri-Marie*. La reine Marie de Médicis honora cet acte solennel de sa présence.



vaux apostoliques du saint abbé Bourdoise. Mais comment l'angélique Boudon connut-il plus particulièrement l'Apôtre du Clergé?

« Il vint de Beauce à Paris, dit un de ses historiens, et il passa quelque temps dans le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ce fut dans cette maison fort estimée, et bien digne de l'être, qu'il jouit, à loisir, du commerce d'Adrien Bourdoise, de cette homme admirablement divin, que la Providence avait suscité, depuis plus de quarante ans, pour travailler avec les Bérulle, les Vincent de Paul, les Olier, les Eudes et autres personnages, de concert avec les Evêques, au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Comme les caractères étaient à peu près semblables, et que les intentions l'étaient encore plus, il y eut bientôt la plus intime liaison entre le Fondateur des Séminaires et le grand Archidiacre (1). »

Boudon, par sa sincérité, son ardeur pour Dieu et sa forte piété, se sentait irrésistiblement attiré vers le saint Réformateur du Clergé, et, de son côté, Bourdoise admirait, avec un profond attendrissement, le zèle bien divin et les dispositions bien saintes qui animaient le jeune Archidiacre.

Dans les célestes entretiens que ces deux grandes et nobles âmes eurent ensemble, le Fondateur des Séminaires donna à son pieux Visiteur d'excellents avis, qu'il avait puisés dans sa grande expérience pratique des hommes et des choses. Pour rendre ces leçons plus sensibles, il y ajoutait de nombreux exemples, des traits saillants et des vues lumineuses, qu'il avait recueillis de

(1) Collet, *Vie de M. Henri-Marie Boudon*, grand Archidiacre d'Evreux, tome 1, liv. 2.

ses entretiens familiers avec le doux saint François de Sales.

Il lui parla, longuement, de l'honneur qu'il avait eu d'accompagner plusieurs fois ce saint Evêque, surtout dans son dernier voyage, lorsqu'il allait prêcher à Saint-Nicolas-des-Champs, à Saint-Jean-en-Grève, à Saint-Landri, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Saint-Germain-des-Prés et l'Auxerrois, et à d'autres paroisses de la Capitale, et enfin de la consolation qu'il avait eue de le voir prêcher, dans le Tribunal de la Pénitence, son ministère aux pauvres tout comme aux riches (1).

Ce fut, assurément, dans ces communications très intimes, avec le saint abbé Bourdoise, que le pieux Boudon conçut pour la mémoire de saint François de Sales une estime et une vénération qui, bien souvent, se traduisent, dans ses écrits, en expressions magnifiquement belles, riches et sublimes, à tel point que leur lecture suffirait pour faire connaître, aimer et vénérer le Docteur pacifique à ceux, en bien petit nombre, qui l'ignoraient encore.

L'angélique Boudon, heureux de la familiarité avec laquelle le traitait Bourdoise, recueillit de la bouche de ce grand et saint Maître, qui mourut quelque temps après, écrivait, depuis, le cardinal Matthieu (2), supérieur

(1) Collet, ouvrage cité.

(2) Voy. le cardinal Matthieu, *Vie nouvelle de Henri-Marie Boudon*, grand Archidiacre d'Evreux in-8. — « En quittant Evreux, où il laissait tant de souvenirs, dit un éminent Pontife, l'une des gloires de l'Episcopat, le cardinal Matthieu emportait manuscrite la *Vie nouvelle* de Henri-Marie Boudon. Elle parut sans nom d'auteur en 1837, des presses de l'imprimeur de Mgr Matthieu, devenu archevêque de Besançon. » (Mgr Besson, évêque de Nîmes, *Vie du Cardinal Matthieu*, tome 1, chap. v. — Il est glorieux pour Henri-Marie Boudon d'avoir eu un si digne biographe.



du grand Séminaire d'Évreux, les conseils de sa sagesse et de son expérience, et en quelque sorte son testament ecclésiastique. Il en sut tirer profit pour le bien de l'Eglise d'Evreux et de grand nombre d'autres, où il déploya les ardeurs de son zèle, les trésors de son éloquence et les accents de sa vive piété.

L'Apôtre du Clergé lui conseilla les choses les plus nécessaires dans sa charge, et plus particulièrement celles-ci :

« De ne contribuer jamais à l'ordination précipitée d'Ecclésiastiques qui se présentent aux saints Ordres sans vertu, sans épreuve et sans vocation ;

« De s'appliquer, autant qu'il lui serait possible, à donner au diocèse d'Evreux les meilleurs sujets qu'il pourrait trouver ;

« De s'étudier, tout d'abord, à connaître la conduite des Curés et des autres Ecclésiastiques de son Archidiaconé ; de tâcher de les gagner par la douceur et par les manières les plus charitables, et d'user de patience envers les plus déréglés ;

« De ne rien faire contre sa conscience, ni à la recommandation de qui que ce fût, dans son emploi, pour ne regarder que le bon plaisir de Dieu et le bien de l'Eglise ;

« De commencer par les moindres choses à réformer les abus qu'il aurait remarqués dans ses visites, pour avancer peu à peu et comme insensiblement dans le bien ;

« De contribuer, de tous ses soins, à ce qu'il y eut, au plus tôt, un bon Séminaire à Evreux, pour y former les Ecclésiastiques dans la pratique des vertus et dans les fonctions Cléricales. »

Le saint Réformateur ajouta à ces Avis des règles de direction pour le Séminaire, ajoute le cardinal Matthieu,

et l'entretint des soins bien grands qu'il faut prendre pour enraciner, dans le cœur des jeunes Ecclésiastiques, cette perfection de vertu indispensable à leur Etat, et pourtant si difficile à la faiblesse humaine.

« C'est polir des diamants, lui dit le saint abbé Bourdoise, que de former de bons Clercs. Le travail est long, mais combien le mérite en est grand !... Que les difficultés qui s'y rencontrent sont extrêmes ! La mode, aujourd'hui, est d'embellir la superficie des murailles, au lieu de bâtir solidement et dès le pied, d'avoir un grand nombre de Prêtres tels que tels : mais, dans ce grand nombre, combien y en a-t-il qui soient tels que l'Eglise le demande ? J'avoue que la Cléricature est un arbre fort précieux, mais difficile à planter, et beaucoup plus difficile à cultiver. Tous ceux qui ne comprennent point la peine de cet ouvrage s'étonnent qu'on y avance si peu, et, cependant, on ne doit point en être surpris. »

Boudon goûtait d'autant plus les instructions de son vénéré Maître, touchant la fondation d'un Séminaire à Evreux, qu'il venait de jeter les fondements de celui des Missions-Etrangères (1), dont il avait refusé la direction, parce qu'il n'était encore que laïque. Aussi, Mgr Besson, l'éloquent évêque de Nîmes, le nomme-t-il,

(1) Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, ayant prêché la Foi, avec succès, dans plusieurs contrées de l'Asie, résolut de fonder, à Paris, une maison, où l'on formerait des Missionnaires pour la même fin.

Son vœu trouva un écho dans la pieuse société, dont le pieux Boudon était considéré comme le principal organisateur, et le Prélat consacra ce qu'il possédait à un établissement si utile. Telle est l'origine et la destination du célèbre Séminaire des Missions-Etrangères, situé rue du Bac. L'église fut commencée en 1683.

La Duchesse d'Aiguillon et plusieurs autres dames illustres,



sans hésiter, « le Fondateur humble et inconnu du Séminaire des Missions-Etrangères (1). » Ce conseiller spirituel du saint abbé de Laval (2), de M. de Bernières-Louvigny, de la mère Mecthilde du Saint-Sacrement, dit encore Mgr Besson, s'empressa, comme le témoignent ses historiens, d'exécuter ponctuellement les conseils de l'Apôtre du Clergé.

Aux instructions et aux sages conseils, Bourdoise joignit des présents de sa façon : un grand nombre de petits Opuscules, qu'il avait composés pour la Réformation des Pasteurs et des peuples. Parmi ces livres, il s'en trouvait un dont le but était de combattre les désordres scandaleux que l'on se permettait à l'occasion des feux de

dont les grands noms sont écrits dans le livre de Vie, contribuèrent au progrès de ce nouvel Etablissement, qui a, si efficacement, gagné à Jésus-Christ des Mondes d'infidèles, donné à l'Eglise tant d'apôtres dévoués, et au Ciel un très grand nombre de généreux martyrs. Quelle gloire pour l'immortel Boudon d'Evreux ! ...

(1) *Vie du Cardinal Matthieu*, tome 1, chap. v.

(2) François de Montmorency-Laval, fils de Hugues Montmorency-Laval, naquit en 1622. Archidiacre d'Evreux en 1648, il résigna cette place, en 1653, en faveur de Henri-Marie Boudon, et fut d'abord destiné aux missions de la Chine; mais il fut nommé, en 1653, évêque de Pétrée et vicaire apostolique du Canada.

Il s'embarqua pour cette colonie en 1659, devint évêque de Québec, en titre, en 1674, et donna sa démission en 1683; il resta néanmoins à Québec, où il mourut le 6 mars 1708, à 86 ans. (Voy. les *Mémoires de M. de Laval*, par l'abbé Bertrand de Latour.— Picot, *Essai histor. sur l'infl. de la Relig. au xvii<sup>e</sup> siècle*, 2 vol in-8.)

M. de Laval, lié par une sainte charité avec le saint abbé Bourdoise, fut un modèle accompli du vertueux Prélat, du zélé missionnaire, du vrai chrétien. Sa vie admirable est digne d'être méditée. Telle fut et telle est encore sa réputation de sainteté, qu'en cette année 1883, sa cause vient d'être introduite devant le Saint-Siège par NN. SS. les Evêques du Canada.

Honneur à cette noble portion de l'Episcopat, pour son zèle à glorifier la sainte mémoire d'un Pontife qui a si ardemment fait glorifier l'Eglise de Dieu !

la Saint-Jean. Aussi, ce fut par là que le saint Archidiacre d'Evreux commença à signaler son zèle, et c'est ce qui lui attira, tout d'abord, les plus amères contradictions. « Oh ! s'écriait-il, dans sa pieuse franchise, qu'Adrien Bourdoise serait content, s'il apprenait qu'on eût lapidé ou crucifié le grand Archidiacre d'Evreux, pour avoir voulu contribuer à la sanctification du Clergé et du peuple (1) ! »

Bourdoise, ayant, en effet, appris ces contradictions, félicita son saint Ami des humiliations qu'il endurait pour la bonne cause, et même il lui prédit que, « comme un merveilleux flambeau, que Notre-Seigneur prenait plaisir d'allumer dans son Eglise (2), il serait un homme tout

(1) Collet, *Vie de M. Henri-Marie Boudon*, tome 1, liv. 11, année 1655. — Le Cardinal Matthieu, *Vie nouv. de Henri-Marie Boudon*, part. III<sup>e</sup>.

(2) Henri-Marie Boudon fut, en effet, un flambeau merveilleux. Il éclaira l'Eglise par sa doctrine, et l'échauffa par ses saintes œuvres. Parmi cette glorieuse pléiade de grands et de saints hommes d'un grand siècle, l'immortel Archidiacre d'Evreux brille d'un éclat tout particulier, par une sainteté cachée, quoique des plus éminentes, et par ses écrits qu'on peut résumer en deux mots qui expriment l'idéal le plus sublime de la perfection et du mysticisme chrétien : *Dieu Seul*. Avant Boudon, ils n'étaient point usités.

Depuis sa première enfance, Boudon n'eut toujours que Dieu Seul dans son esprit, Dieu Seul dans son cœur, Dieu Seul dans ses discours et ses écrits : « Dieu Seul, disait-il, sans se lasser, et avec un sentiment d'expression toujours plus vif, Dieu Seul dans l'union de Jésus-Christ notre aimable Sauveur, c'est tout ce que j'ai à dire, et tout ce que je puis dire. Car je vois qu'il n'y a que Dieu Seul, je ne trouve que Dieu Seul partout; je vois que les créatures ne sont rien. »

Ces deux mots étaient la grâce, le caractère et la devise du grand Archidiacre. En peu de temps, il ne fut plus guère connu que sous ce nom. « Je le disais et redisais, je l'ai tant dit, tant écrit, avoue Boudon lui-même, que, passant par des villes, j'ai trouvé que l'on m'y appelait par le nom de Dieu Seul, ce qui m'est encore



de feu et tout de flammes, qui se consumerait au service de son Dieu dans les brasiers de la charité ; qu'il serait un des plus illustres personnages et des plus saints Prêtres de son temps, un très grand Serviteur de Dieu, un

arrivé chez les premières personnes du royaume. (*Lettre CCLXXIX* à M. Thomas, conseiller au Châtelet.)

Cette vue de Dieu Seul, dans laquelle il embrassait toutes choses, purifiait tellement ses idées, revêtait d'une si grande vertu ses paroles, spiritualisait si bien son être et ses œuvres, qu'elle leur donnait on ne sait quoi de céleste, d'angélique et de divin. Son maintien seul, toujours très profondément recueilli, révélait en lui la présence du Dieu trois fois Saint.

On concevrait difficilement cette étonnante fécondité de pensées, ce langage bien sublime, cette onction toute séraphique, inspirés par un seul objet, si l'on ne savait que cet objet unique a élevé l'âme, qui s'est fixée invariablement en lui, au-dessus de toutes les bornes assignées aux conceptions humaines.

Un spirituel, profond et élégant écrivain, M. Ernest Hello, n'a guère trouvé, parmi les grands docteurs et les Saints, que le divin Aréopagite avec lequel il pût comparer Boudon d'Evreux. Parlant de ces hommes rares, mais sérieux, qui vivent légers comme l'amour dans la familiarité du monde invisible, l'original écrivain dit « qu'il faut compter parmi ces hommes graves et légers, graves comme le Prêtre et légers comme l'oiseau, l'Archidiacre d'Evreux.

« Quand il parle, ajoute-t-il, je sens les Anges dans le voisinage, je sens que la joie est sa patrie, je me le représente plus facilement au Paradis que sur la terre ; il me semble contenu dans la parole de saint Paul : *Nostra conversatio in cœlis est*. Son style est agile, plein d'allégresse et de gaieté. La terre ne l'approche pas. Il a l'air débarrassé d'avance. Je croirais, par moment, entendre la parole d'une créature délivrée du poids de la créature... »

Il faut encore entendre M. Hello parler de « cet amour si chaud, si sincère, si naïf, si vivant (du Saint d'Evreux pour Dieu), qu'il défend de considérer son objet comme une chose abstraite. »

Henri-Marie Boudon, c'est saint Denys, ou encore saint Bonaventure et le pieux et dévot Gerson, pour le sublime de la pensée et la noblesse de l'expression. « En allant de saint Denys à Boudon, dit excellemment M. Hello, le sublime devient gracieux. » (Voy. M. Hello, *Le Croisé* du 23 mars 1861, page 23.)

Le vandalisme littéraire de nos jours s'est rué sur quelques-uns des

homme de croix, qui rendrait à l'Eglise de très grands services. »

C'est ce que rapportent les deux historiens cités de l'Archidiacre d'Evreux, et ce qui fut accompli à la lettre.

pieux mystiques contemporains de Boudon, pour corriger, disons mieux, pour dénaturer leurs écrits. Grâce à Dieu, personne n'a encore osé toucher à ceux du Saint d'Evreux. Et qui donc pourrait le faire, sans leur enlever le charme du style et les parfums divins qui s'en exhalent ?

Rectifions, pour l'honneur de ce vénéré Docteur, une erreur, accréditée par une singulière légèreté. Boudon, disent ses biographes, vit son livre, *Dieu Seul*, frappé de l'Index par un décret du 9 sept. 1688. Un peu d'attention leur eût suffi pour concevoir que c'est une traduction italienne et infidèle de ce livre qui fut condamnée. Le texte de l'Index est formel. Ce décret n'atteint donc pas le sublime Archidiacre, ni son œuvre. Boudon lui-même a protesté contre cette traduction, après avoir reconnu que le traducteur y avait inséré des maximes qui n'étaient point dans l'original.

L'humble Docteur nous apprend de cet ouvrage, « qu'il fut traduit et imprimé, en toutes les langues de l'Europe ; qu'il fut traduit en italien par l'un des secrétaires de la Congrégation des Cardinaux, imprimé à Rome et approuvé par le Maître du Sacré Palais ; distribué et reçu avec beaucoup d'applaudissements, et beaucoup recherché ; qu'un père Jésuite l'a encore traduit en italien, en latin même (d'après notre exemplaire latin, petit in-12, *Monachii*, 1691 ; le traducteur est le père Joseph Anturini, Jésuite) ; qu'il a été reçu de tous côtés avec une estime singulière, et qu'il s'en est distribué à Paris, en peu de temps, cinquante mille. » (*Lettre CXLVII*). Bossuet, l'ayant examiné avec le plus grand soin, le jugea « pur dans sa doctrine, digne d'être mis entre les mains des fidèles pour réchauffer leur zèle par la méditation des vérités qu'il contient ». On sait quel redoutable adversaire fut Bossuet pour le Quiétisme.

Comment, pour en venir à ces critiques qui se montrent tantôt ignorants ou légers, et tantôt audacieux, comment ces princes de la littérature s'érigent-ils en oracles, avant que d'avoir appris, de s'être renseignés et d'avoir mûrement pesé leurs Conclusions ? Comment osent-ils remuer si impertinemment les cendres sacrées du grand Mystique dans sa tombe, en représentant ses écrits comme entachés de quiétisme ? C'est ce qu'a fait l'injudicieux Feller, quoiqu'il ne



Tout le monde chrétien, à peu près, sait combien grandes, héroïques, divines, furent les œuvres de zèle accomplies par l'immortel Archidiacre d'Evreux, quelles furent ses lumières angéliques, jusque-là qu'un de ses biographes assure « qu'il voyait clair dans la nuit obscure du bienheureux Père Jean de la Croix (1) »; combien il a été durement et longtemps éprouvé par le feu de la plus terrible persécution, dont la divine Mère du Rédempteur le fit triompher comme par un miracle.

« Une sainte âme avait connu, par avance, toutes les persécutions qu'on susciterait contre ce nouveau Job, ce martyr héroïque de la chasteté, et Dieu lui fit voir ce bon Prêtre, vêtu d'une robe blanche toute couverte de taches noires. Mais la sainte Vierge Marie le couvrait de son manteau virginal, accompagné de l'Ange gardien de Boudon, qui dissipait tous les mauvais desseins de ses ennemis (2). »

En ces derniers temps, des Ecclésiastiques en grand nombre et des fidèles, principalement du diocèse d'Evreux, ont témoigné à l'Ordinaire du lieu leur désir de voir la cause de canonisation de ce grand Serviteur de Dieu introduite devant le Souverain Pontife. C'était bien aussi le vœu du cardinal Mathieu, alors qu'il était supérieur du Séminaire et vicaire général d'Evreux, et il avait commencé, paraît-il, à recueillir des documents

puisse citer les propositions dont il entend parler, ni moins encore celui qui les aurait extraites. Il est vrai que les convenances lui font mettre ce correctif : Que Boudon avait écrit avant la condamnation du Jésuite Molinos, et que dans les ouvrages mystiques il est difficile de juger du vrai sens de l'auteur. Alors pourquoi s'aventure-t-il ? *Et nunc reges intelligite; erudimini qui judicatis.*

(1) *La vie et les vertus de feu Henri-Marie Boudon*, approuvé (part. 1, chap. 12), Anvers, 1705.

(2) *Id., Ibid.*, part. 1, chap. 11.

pour cette cause, que des événements politiques l'ont empêché de poursuivre.

Nous ne serions pas le dernier à acclamer cette initiative, dont le but est de glorifier le Seigneur dans un Prêtre, un archidiacre, un grand vicaire, un docteur éminent, un directeur des âmes hors ligne, qui a tant fait pour l'Eglise, et qui est l'un des premiers représentants de l'Ecole spiritualiste et mystique, dans nos jours où un affreux matérialisme menace encore la piété et la foi de tant de jeunes âmes, qui perdent de vue Dieu seul et l'Eternité.

Qui sait si la cause du Maître vénéré dont nous exquissons, très imparfaitement, l'histoire, ne sera point mêlée à celle de son saint Disciple, si la divine Providence les destine à une telle gloire (1)?

(1) « La gloire, dit M. Ernest Hello, parlant de Boudon, la gloire est un don de Dieu, il en revêt ceux qui, au lieu de demander une forme aux instincts de la foule, l'ont demandée au Seigneur, et ont ensuite imposé de sa part aux hommes ou aux choses dont ils étaient chargés la marque vive du Dieu éternel. Voltaire eut de la réputation; Massillon a de la célébrité; Henri-Marie Boudon, archidiacre d'Evreux, est, je crois, destiné à la gloire.

« Parmi les hommes sur qui se grava la forme de l'unité, et qui la retinrent fidèlement, continue l'illustre Penseur, il faut citer Henri-Marie Boudon. Sa devise était *Dieu seul*, et sa devise, à force d'être lui-même, devint presque son nom. Il alla devant lui sans détour, rien n'a dérangé cette âme, elle a toujours vu et toujours suivi sa route.

« Il ne nous a pas laissé le soin de chercher son caractère dominant, sa forme, son type, son nom. Il nous a dit *Dieu seul*, et jamais il n'a rétracté cette parole. Il a beaucoup vu, beaucoup vécu, beaucoup aimé, beaucoup fait, beaucoup travaillé, beaucoup souffert, beaucoup écrit...

« Depuis quelques années le nom de Boudon envahit la publicité, dans un domaine restreint, il est vrai, mais bien élevé. Ses livres ne sont pas encore dans toutes les mains, mais ils sont dans des mains choisies.



Bourdoise chérissait particulièrement les hommes savants et saints, qui, en qualité de Prédicateurs et de Missionnaires, ou d'Ecrivains, déployaient leur zèle et leurs talents pour étendre le règne de Dieu dans les âmes. « Il ne pouvait concevoir, disait-il, l'indifférence et, par suite, l'apathie de cœur d'un chrétien, et surtout d'un Ecclésiastique pour les intérêts et la gloire de leur bon Maître » ; aussi était-il pénétré de joie quand il rencontrait un de ces vrais Serviteurs de Dieu. Lui demandait-on, quelquefois, le sujet de son empressement dans ses préparatifs de voyage : « C'est que, répondait-il, Adrien Bourdoise va à la recherche des hommes apostoliques et saints, pour aviser, avec eux, aux moyens de gagner des âmes à Dieu et d'avancer la Réformation ecclé-

« Quand la gloire arrive tard, elle ressemble à la vengeance. Parmi ceux qui semblent avoir entrepris la vengeance de Boudon, il faut citer M. Jean Darche...

« M. Jean Darche semble avoir pour Boudon l'affection qu'il faut avoir pour l'homme dont on décrit la vie. L'amour, qui est nécessaire à tout, est nécessaire particulièrement aux biographies. Les biographies qui ne sont que des œuvres d'érudition portent avec elles le caractère de la curiosité : ce caractère est la sécheresse, et la sécheresse est stérile.

« Quand un homme fait dans une bibliothèque des recherches sur un autre homme, si l'amour du mort qu'il étudie et des vivants auxquels il va parler ne guide pas sa main ; s'il n'a d'autre intention que d'éclaircir laborieusement un point historique ; cet homme obtiendra quelques compliments, mais ce sera là sa récompense ; il ne saisira pas l'esprit de l'auteur, et n'agira pas sur les âmes des hommes, car cet esprit est vivant, ces âmes sont vivantes, et la charité seule attire à elle la vie. Ce qui fait le charme du livre de M. Jean Darche, c'est que M. Jean Darche, en l'écrivant, n'a pas pensé à lui, mais à Boudon. »

(Ernest Hello, *Etude sur H.-M. Boudon ou l'Homme de Dieu seul*, dans la *Revue du monde catholique*, 5<sup>e</sup> année (1865), tome XI.)

Ces paroles, de l'un des plus éminents écrivains de notre siècle, nous ont constamment guidé dans nos essais sur quelques grands personnages de l'Eglise et de la France.

siastique ». Aussi, était-ce avec une joie inexprimable qu'il visitait, dans ses voyages, ces saints amis en Notre-Seigneur.

Ces hommes apostoliques et saints, il les trouvait nombreux dans les Cloîtres surtout. Bien qu'il affectionnât tous les Ordres religieux militants, en général, il semblait, sans doute par l'effet de son ardent désir, autrefois, d'entrer chez eux, avoir une prédilection spéciale pour les Capucins, L'un d'eux, fort célèbre, était le père Yves de Paris (1).

(1) Yves de Paris, *Ivo Parisiensis*, pour le distinguer d'Yves d'Evreux, également capucin, exerça d'abord la profession d'avocat, avec beaucoup de succès, au Parlement de Paris. Dégoûté du monde, où il trouvait bien des pièges tendus à sa vertu, il résolut de le quitter pour Dieu, malgré les avantages temporels que lui offrait sa position.

Il prit l'habit de Saint-François, chez les Capucins, dont il devait si bien honorer l'Ordre par ses rares talents, son insigne piété et ses incroyables succès dans la prédication, plus encore que par les nombreux et beaux écrits dus à la fécondité de son génie. Ce Père travailla pendant environ soixante ans, avec un zèle infatigable, à la conversion des pécheurs et des hérétiques, dont il fit entrer un nombre prodigieux dans la voie de la vertu et dans le sein de l'Eglise.

Il mourut en prédestiné, l'an 1678, après nous avoir enrichi des trésors de son érudition et de sa piété. Citons seulement quatre de ses ouvrages : *La Théologie naturelle et mystique*, qui est le plus étendu et peut-être le plus beau, et dénote un homme versé dans la philosophie naturelle et le mysticisme ; *Le droit naturel que Dieu a imprimé aux choses créées*, etc. (Voy. le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. Francisc.*, tom. II, p. 263.)

Deux autres ouvrages de ce Père lui attirèrent des désagrémens. L'un, *l'Heureux succès de la piété et triomphe de la vie religieuse*, dans lequel, donnant de grands éloges à cette profession angélique dans tous les Ordres, il s'était tu sur le Clergé séculier : on lui reprocha de l'avoir traité avec mépris. Le Clergé de France censura d'abord ce livre ; mais, s'étant aperçu que l'aveugle passion y avait eu part et qu'on avait injustement forcé les conclusions de l'auteur, il ne publia point cette censure. L'honneur du Père triompha, et son



Ce Père, suivant l'esprit de saint François, se montra infatigable pour la sanctification du Clergé et des simples fidèles. Il s'était nourri des maximes de Bourdoise et inspiré de son zèle. Aussi bien, visait-il, principalement, dans ses nombreuses excursions apostoliques, à ramener aux règles de la sainte discipline les Ecclésiastiques qui avaient eu le malheur de s'en affranchir. Il s'appliquait d'abord à en faire des hommes d'oraison : « L'oraison, disait-il, est le nerf de la vie spirituelle, et le grand moyen pour atteindre les hauteurs de la perfection. »

En effet, d'après les principes du saint abbé Bourdoise, « l'oraison est le puissant auxiliaire d'un Ecclésiastique, et celui qui n'est pas en commerce habituel avec le Ciel par le saint exercice de l'oraison ne sera point un instrument docile dans la main de Dieu. »

Ainsi l'inclination bien forte qu'avait eue le pieux Bourdoise de se faire l'enfant de saint François, qui fut la plus parfaite image du Christ, loin de s'éteindre ou même de s'affaiblir en lui, par le temps, ne faisait que se fortifier toujours plus.

Alors que les monastères Franciscains, surtout ceux qui abritaient des cent mille Capucins, étaient si nombreux et s'offraient à ses regards dans ses courses apostoliques, son

humilité lui fit ajouter des éclaircissements qui satisfirent les mécontents.

L'autre ouvrage est l'*Astrologiæ nova methodus*, en 3 vol. in-folio ; il subit non seulement des critiques assez vives, mais encore fut brûlé, dit-on, par la main du bourreau, pour les prophéties de l'auteur relatives aux Etats de l'Europe, et qui, affirme-t-on, furent accomplies au temps marqué.

Cette fois encore l'ex-jésuite Feller se montre compilateur maladroit. Le bénédictin Chaudon avait dit, de cet ouvrage, qu'il est plein d'idées bizarres et extravagantes ; l'inconséquent copiste dit : « Tous ses écrits sont pleins d'idées bizarres et extravagantes. » Est-ce là se poser en biographe sérieux ?

affection pour ces bon Pères y trouvait un aliment que le feu de la charité et du zèle fortifiait puissamment. Il était heureux de visiter ces pieux amis en Notre-Seigneur et en sa Virginal Mère, de puiser dans les entretiens de ces grands Serviteurs de Dieu de nouvelles lumières, d'y retremper son courage pour le saint combat qu'il devait soutenir contre l'enfer et ses agents, incessamment en guerre contre lui.

En ces jours-là, commençait à se signaler dans la prédication un autre enfant de saint François, le père Séraphin de Paris (1).

(1) Claude-Robert Hurtault était né avec de grandes dispositions pour l'éloquence. Revêtu de l'habit séraphique, il devint bientôt gardien du couvent de Meudon, et il déploya plus tard son talent oratoire dans les principales églises de Paris. Il prêcha même, au déclin de sa vie, devant le roi, les Carêmes de 1696 et 1698. Il mourut peu de temps après.

On peut dire de ce Père, qu'il fut l'un des premiers et des plus grands restaurateurs de la Chaire catholique. Tous les critiques sont unanimes pour reconnaître au père Séraphin, et à un degré très éminent, les qualités les plus essentielles de l'Orateur sacré, la force, l'onction, l'esprit évangélique, et un style généralement pur. (Migne, *Notice sur le père Séraphin.*)

Un juge intègre, La Bruyère, s'exprime ainsi sur ce grand prédicateur : « Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui, avec un style nourri des Saintes-Écritures, explique au peuple la Parole divine uniment et familièrement, les orateurs et les déclamateurs seront suivis... Les citations profanes, les froides allusions, la manière pathétique, les antithèses, les figures outrées ont fini ; les portraits finiront et feront place à une simple exposition de l'Évangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion. »

Et l'éminent critique ajoute : « Cet homme que je souhaitais impatientement, et que je ne daignais pas attendre de notre siècle, est enfin venu. Les courtisans, à force de goût et de connaître les bienséances, ont enfin applaudi. Ils ont, chose incroyable ! abandonné la chapelle du roi pour entendre avec le peuple la parole de Dieu annoncée par cet homme apostolique. » (Cité au même lieu.)

Les Homélies et Sermons du père Séraphin, dignes de figurer à



A ces deux illustres fils de saint François, nous pourrions grouper un autre zéléateur des âmes, comme les précédents, grand prédicateur et éminent directeur des consciences, autant que profond théologien. C'est le père Bernardin de Paris (1).

Bourdoise saluait avec reconnaissance ce nouvel athlète de l'Évangile, qui devait contribuer si avantageusement à inculquer au Clergé les vraies règles de la bonne

côté des chefs-d'œuvre de Bossuet, de Bourdaloue, etc., ont été publiés (1664-1703) en 12 vol. in-12, avec tables alphabétiques. Les homélies sont reproduites dans le tome xxxiii des grands orateurs, éd. Migne. — Il est glorieux pour l'Ordre de Saint-François d'avoir produit non seulement des plus éminents théologiens, mais aussi des plus éloquents orateurs, dont plusieurs figurent, avec honneur, dans l'excellent Recueil cité.

(1) Bernardin de Paris eut pour père Henri IV, roi de France, et pour mère une femme de condition probablement peu élevée, mais à qui sa beauté éphémère avait créé une grande célébrité dans la capitale. Les contemporains de Bernardin nous disent que ses traits et sa personne reproduisaient avec une exactitude frappante ceux de son père, et que les mérites extraordinaires dont il a fait preuve dans la Religion ont jeté un grand relief sur sa naissance.

Bernardin revêtit la bure du Capucin, au couvent du faubourg Saint-Jacques à Paris, le 24 mars 1622. Il offrit dès lors en sa personne un exemplaire achevé du parfait religieux. On ne pouvait la voir sans l'admirer. Sa prédestination semblait écrite sur son front ; son visage exprimait la candeur et la pureté d'un ange ; sa douceur était si ravissante, et son humeur si agréable, qu'elle lui gagnait tous les cœurs.

Il formula ses vœux solennels le 25 mars 1623, et, après ses études théologiques, il fut élevé au Sacerdoce. Bientôt ses supérieurs lui confièrent les fonctions de gardien, qu'il exerça successivement dans les couvents d'Etampes, de Pontoise, de Sens, d'Amiens, de Beauvais, de Calais. Il fut, deux années, maître des novices au couvent du faubourg Saint-Jacques, et puis directeur des Capucines de Paris. Enfin, il redevint gardien du couvent du faubourg Saint-Jacques, et ensuite de ceux de Soissons et de Meudon. Il mourut dans le baiser du Seigneur, le 6 août 1687, au couvent du faubourg Saint-Jacques.

De ses nombreux écrits, nous citerons : *La communion de Marie*,

éloquence et aux fidèles la science de Jésus-Christ, qui fait les Saints. Autant il déplorait l'état de décadence dans lequel était tombée, depuis la scolastique, la chaire chrétienne, autant était vive sa joie d'apprendre que des esprits d'élite ramenaient, autant qu'il dépendait d'eux, la simple et fructueuse méthode des Pères. C'est ce qui explique le soin qu'il apportait à communiquer avec ces hérauts de l'Évangile, ceux surtout dont la sainteté des mœurs consacrait les salutaires enseignements.

Bien que le saint Prêtre ait été toute sa vie, dans la plus grande intimité avec l'Épiscopat français, avec des Cardinaux même, comme avec les plus illustres membres de divers Ordres religieux, il n'ambitionna jamais l'élévation des uns, ni n'envia la profession des autres. Satisfait de la part que Dieu lui avait faite, en l'appelant au

*Mère de Dieu. — De l'amour céleste de la Sainte Vierge, in-8. — De l'esprit de mendicité évangélique, in-8. — La Sainteté de Dieu exprimée en Jésus-Christ, in-12. — De la sainteté des Prêtres, in-8. — Instruction pour les Missionnaires, in-8. — Le Religieux, ou le chrétien en solitude, in-12; enfin, l'Esprit de saint François formé sur l'esprit de Jésus-Christ, in-4.* Cet ouvrage est un chef-d'œuvre pieux et mystique, plein d'utiles leçons pour toutes les âmes désireuses de leur perfection. On peut le qualifier de *Parfaite imitation du Séraphique saint François*. Le R. P. Appolinaire de Valence, Capucin, en a donné une édition nouvelle, revue et augmentée d'une notice sur le père Bernardin, qui nous a servi pour cette Notice, 2 vol. in-12, Poussielgue.

Quant à *La communion de Marie*, ce délicieux ouvrage a été aussi réimprimé, en 1860. Mais le réviseur, le P. Simonnet, s'est laissé entraîner par le courant des délicats en matière de spiritualité. « Il a, dit-il, été obligé de supprimer des détails inutiles, de corriger certains passages qui n'auraient pas été compréhensibles, et d'ajouter certaines considérations qu'il a cru utiles pour le bien des âmes. » (Préface.) — Ce bon Père a tellement dépassé son but, excellent d'ailleurs, qu'en comparant l'édition originale avec la sienne, on ne peut que regretter qu'il ait dénaturé l'œuvre du Père Bernardin.



Sacerdoce et à la vie commune, avec ses frères en Jésus-Christ, il ne chercha constamment qu'à faire tout le bien que le Seigneur demandait de lui, dans son humble position, sans porter d'autre envie aux Serviteurs de Dieu, si nombreux à son époque, que celle de les surpasser, selon son pouvoir, en humilité, en abnégation, en amour de Dieu et en zèle pour ses intérêts et ceux de l'Eglise.

Jamais homme ne fut plus content que lui dans sa sainte profession. « Adrien Bourdoise, disait-il, peu avant sa mort, a toujours été flottant çà et là, sans trouver de repos et de satisfaction, jusqu'au jeudi de la Canané 1612, que la Communauté fut commencée; mais depuis ce temps-là jusqu'à présent il s'y est trouvé comme dans son centre; et, grâces à Dieu, il n'y a ni emploi, ni office, ni bénéfice, ni Ordre religieux, que je ne quitte volontiers pour demeurer en la Communauté. Tout ce qui est de mon état m'y est très facile; mais tout ce que je trouve hors de cet Institut, encore que je l'aime, l'estime et l'honore, comme établi de Dieu, m'a toujours paru très difficile. Jacob servit quatorze années pour avoir Rachel, et ses quatorze années lui semblaient fort courtes, à cause de l'amour extrême qu'il avait pour elle. Il y a quarante-deux ans et plus que la Communauté de Saint-Nicolas est commencée, et je vous assure, en ma conscience, que ces quarante-deux années m'ont paru si courtes, que j'ose vous dire qu'un mois, en tout autre emploi et en toute autre condition, me serait plus ennuyeux que tout ce temps-là que j'ai passé: ce que je dis sans exagération. »





## CHAPITRE II

Nul n'a mieux que Bourdoise personnifié la vertu d'humilité au sein de l'honneur. — Ses soins à pratiquer ce qu'il recommandait aux autres. — Ce qu'il dit du zèle des âmes. — Le Père Jean Crasset et le Père Thomassin. — L'abbé de Rancé, Bourdoise priaît pour sa conversion. — Combien l'Apôtre du Clergé affectionnait les Cloîtres. — Son affliction à la vue des ruines de la Trappe. — Efficacité de la prière. Bourdoise voulait qu'on la préférât à l'étude. — Sa grande douceur, ses efforts pour l'acquérir, et ses belles maximes à son sujet. — Influence salutaire du Serviteur de Dieu dans le diocèse de Pamiers.

UN grand philosophe pensait que si la vertu pouvait revêtir une forme humaine, tous s'empresseraient d'accourir vers elle, tant elle offre de charmes pour se faire estimer, aimer et admirer. Bourdoise était la personnification même de la piété, de la vertu et de la sainteté : c'est pourquoi nous le voyons entouré de vertueux amis de tous les rangs ; dans l'Eglise, depuis le Souverain Pontife, jusqu'au simple Clerc ; dans l'Etat, depuis le roi jusqu'à l'humble laquais.

L'Histoire et les nombreux Mémoires que nous avons consultés ne nous disent point qu'il ait jamais sollicité aucune faveur, pour lui personnellement, du Souverain Pontife (1). Son extrême humilité ne lui permit jamais de

(1) Bien que nous ayons lu, en un certain endroit, que Bourdoise a fait le voyage de Rome, ses biographes se taisent à ce sujet.



prétendre à ces honneurs, ou même d'y penser. Il ne parla non plus jamais, comme le laissent entendre ses biographes, de se constituer fondateur de Congrégation ecclésiastique ou religieuse, et il se contentait d'établir des Communautés de Prêtres de Paroisse, partout où il le pouvait. Celle de Saint-Nicolas, en forme de Société, la première de ce genre, et qui lui été si chère, ne porta jamais son nom, mais bien celui du saint patron de la Paroisse (1). C'est qu'il voulait travailler à l'œuvre divine, comme *Solliciteur clérical, paroissial, universel*, selon sa devise (2), sans éclat, sans retour sur lui-même, sans se faire connaître, ni prétendre attirer l'attention des Supérieurs ecclésiastiques, pas même des Archevêques de Paris, pour lesquels il eut le secret de rester inconnu durant sa longue carrière. Il accomplissait, à la lettre, ces paroles du divin Maître : « Mettez-vous au dernier rang (3), » et ces autres, non moins belles : « Quand vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous n'avons fait que ce dont nous étions obligés de faire (4) ». Nous ne pouvons douter que le Souverain Pontife et les Archevêques de Paris ne l'aient néanmoins connu de nom et par ses œuvres, et qu'ils ont dû l'avoir en singulière estime, comme étant l'un de ces rares Apôtres suscités par la divine Providence pour servir de phare lumineux à l'Humanité et la diriger vers ses sublimes destinées.

On peut concevoir, en conséquence, on peut s'expli-

(1) De là était venue, en parlant des Ecclésiastiques qui la composaient, la dénomination de *Prêtres de Saint-Nicolas*.

(2) Voy. Liv. I, chap. VIII, p. 78.

(3) Luc, XIX, 10.

(4) Id. XVII, 10.

quer l'empressement de la foule vers la demeure du Serviteur de Dieu. On voulait voir un *Saint*, on était désireux d'entendre quelques paroles de ce grand Oracle de la sainte Cléricature dont l'humilité était, devant Dieu et ses Anges, aussi prodigieuse que les œuvres.

Une telle humilité autorise à croire que l'Apôtre du Clergé eut été capable de porter avec dignité le poids des honneurs ecclésiastiques. Etant si humble, en conséquence, la divine grâce l'eût secondé, car, selon l'Oracle éternel(1), « Dieu donne sa grâce aux humbles » ; et nous savons combien Bourdoise était humble, profondément humble. « Il se croyait, disait-il, le plus grand pécheur de l'Univers, propre à gâter l'œuvre que Dieu lui avait confiée. » Plein de cette conviction, il signait ses lettres ainsi : « Bourdoise, pécheur ! »

Il s'imaginait être si coupable aux yeux de Dieu, qu'il disait quelquefois, « que Dieu ne le laissait dans cette vie qu'afin de faire pénitence et d'expier ses crimes, en travaillant à la conversion des autres, beaucoup moins criminels que lui. »

Chantant, un jour, au chœur, ces paroles : *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos*, lorsque vous serez revenu, affermissiez vos frères(2), il dit : « Adrien, Dieu, par sa miséricorde, t'a fait l'âme de la Communauté de Saint-Nicolas, Dieu ne demandera-t-il pas de toi, *Confirma fratres tuos* ? » Et se donnant alors à notre Seigneur, il s'écria : « Mon cœur est disposé, Seigneur, mon cœur est disposé de faire tout ce qu'il vous plaira, Adrien Bourdoise pécheur et grand pécheur, ayant reçu des grâces avec tant d'abondance et les ayant si mal ménagées et

(1) Jac. iv, 6.

(2) Luc, xxii, 32.



commis tant de crimes, n'est-ce pas pour toi une faveur inexprimable d'avoir été employé à un si saint ouvrage ?

« Si vous voulez, disait-il, à ses disciples, que je vous enseigne un moyen infaillible pour ne jamais tomber, et qui est aussi facile à pratiquer qu'à dire, puisqu'il n'y a qu'à le vouloir : tenez-vous le dernier de tous ; car, tenant le dernier lieu, vous n'aurez pas sujet de craindre de tomber plus bas. »

Depuis qu'il se vit honoré du caractère Sacerdotal, au lieu de se laisser éblouir par les rayons de cette éclatante dignité, bien au-dessus de toute expression, il était dans un étonnement étrange de sa témérité « d'avoir osé aspirer à cet Etat si sublime, vu que tant de grands saints ont fait des efforts surprenants pour l'éviter. » — Aussi, par un sentiment de reconnaissance pour une telle faveur, autant que par devoir, s'efforça-t-il, toute sa vie, d'acquérir une connaissance parfaite de tout ce qui se rapporte à cette angélique Profession, et de travailler avec une ardeur incomparable à l'éducation et à la sanctification du Clergé. Nous sommes heureux quand nous pouvons citer ses propres paroles, par lesquelles, sans le vouloir, pour ainsi dire, il trahissait sa pieuse et angélique nature, si généreusement dévouée à la gloire de Dieu et à l'édification de l'Eglise.

« Il y a près de soixante ans, disait-il peu avant sa mort, que je m'étudie de savoir ce que c'est que la Cléricature, et, dans cette application, je n'ai pas trouvé de meilleur moyen, afin de m'y rendre savant, que de pratiquer moi-même, et d'enseigner aux autres les obligations de la Cléricature, dans un temps où l'Etat ecclésiastique était si méprisé et si peu connu. Je confesse que, pour faire en sorte qu'il y ait de dignes Ministres du Seigneur, dans son Eglise, il faut être, soi-même, un vrai

Clerc, c'est-à-dire détaché du monde, de l'intérêt, de l'honneur et du plaisir, et uniquement uni à Dieu. Car, malheur à ceux qui se croient maîtres passés dans un métier dont ils n'ont jamais fait l'apprentissage; qui, très souvent, en voulant conduire les autres, sont eux-mêmes incapables de discipline. Mais j'ose dire, avec Notre-Seigneur: « Ma doctrine *non est mea* »; que ce que j'enseigne de la Cléricature ne vient point de mon crû. C'est le contenu du Pontifical, que je n'ai point controuvé, ni composé; c'est la doctrine de l'Eglise et du Saint-Esprit, que je n'ai pas inventée. Par conséquent, qui profitera de ma doctrine suivra les ordres de l'Eglise et profitera des lumières de l'Esprit de Dieu. »

Pour le salut des âmes, il était disposé à tout souffrir. Il écrivait à un supérieur d'Ordre: « J'ai été malade avec les malades. Je n'ai pourtant pas guéri tous les malades, mais j'ai fait en sorte, par la miséricorde de Dieu, que plusieurs ont été garantis du mal. Le Fils de Dieu a fait voir son extrême charité en se donnant tout entier aux hommes, et sans réserve, en se donnant à eux gratuitement, sans attendre d'eux aucun intérêt, en se donnant jusqu'à mourir pour eux de la plus cruelle et douloureuse mort qui fût jamais. Le vrai Prêtre se donne de même au salut des âmes entièrement, et ne se rebute jamais, quoique tous ses travaux ne soient payés par les hommes que d'ingratitude et de persécution. Nous désirons, à l'imitation du grand Apôtre, servir à tous les Prêtres conducteurs des âmes, comme ce même Apôtre, avant sa conversion, servait à tous ceux qui lapidaient saint Etienne, étant dans les mains de tous, et désirant, au possible, l'imiter en ces paroles: « J'endure les travaux et les fatigues, les veilles, la faim et la soif, et souvent les jeûnes, le froid et la nudité, outre les maux du dehors, l'accablement



que j'ai chaque jour, le soin de toutes les Eglises. Qui est infirme, que je ne sois infirme? qui est scandalisé, que j'en sois brûlé (1)? » Oui, je souhaiterais porter avec une pareille souffrance et une égale patience la honte des imperfections qui se trouvent en chaque Ecclésiastique, comme vous pourriez le faire pour un Religieux de votre Ordre (un minime) qui aurait failli; je m'emporte insensiblement à l'excès de l'amertume que j'ai dans le cœur, à continuer de voir comme le Clergé est bâti, d'en voir tant d'appelés et si peu de choisis, de voir tant et tant d'âmes dans le chemin de la damnation par la négligence et l'insensibilité du Clergé, de voir toutes choses se renverser par la seule faute du Clergé, oui, du seul Clergé, n'y ayant que lui qui puisse remédier efficacement à tant de désordres; car c'est en vain que les prédicateurs s'épuisent dans les chaires, s'il n'y a des Prêtres et des confesseurs pour faire fructifier dans les âmes la semence de la parole de Dieu. C'est en vain que le laboureur jette la semence dans son champ, s'il n'a soin de l'enterrer... Par conséquent, mon Réverend Père, par les entrailles de la miséricorde divine, par la fidélité que vous devez à Dieu, par l'intérêt de votre propre salut dans l'administration de la Parole sainte qui vous est confiée, je vous supplie avec toute affection et humilité, les genoux en terre, à mains jointes, et les larmes aux yeux, de vous employer, de toutes vos forces, à cette œuvre si nécessaire et si salutaire, et s'il y a quelque chose où vous jugiez que Notre-Seigneur daigne vouloir se servir de notre chétif ministère, le possible serait pour y contribuer de notre part. »

En homme expérimenté. l'humble Réformateur enseignait, ce qu'il pratiquait lui-même, qu'il fallait joindre au

(1) II. Cor., XI, 29.

zèle la patience. « Le laboureur, disait-il encore, ne jette pas son blé, pour être mêlé avec de la paille, ni le boulanger sa farine pour être encore avec le son. De même, nous ne devons pas mépriser aucune âme pour ses faiblesses et ses imperfections, mais, séparant le précieux d'avec le vil, aimer et sauver ce qu'il y a de bon, qui est l'ouvrage de Dieu, en travaillant à purifier et retrancher en elle tout ce qu'il y a de mauvais et d'imparfait, avec patience et sans s'ennuyer, ni se dégoûter. Vous pourrez bien vous plaindre des travaux que vous endurez à procurer le salut des âmes, quand vous aurez plus souffert, pour maintenir dans l'Eglise la foi et la Religion chrétienne, que les Apôtres et leurs successeurs n'ont enduré pour les porter à Dieu. »

Il croyait que s'il avait quelques grâces pour servir le Clergé, ce n'était que pour les simples Clercs et ceux qui sont dans les moindres ordres; que les Ordres majeurs et leurs fonctions étaient trop sublimes pour se croire capable d'en rétablir le lustre et d'en inspirer l'esprit aux initiés. Il disait quelquefois, « qu'il aurait voulu briguer l'office de Portier de quelque cathédrale pour y faire cesser les profanations, et qu'il l'aurait fait avec plus d'ardeur que les plus ambitieux ne courent après les plus grosses abbayes du royaume ».

Certes, un tel maître dans l'humilité pouvait bien donner des leçons sur cette vertu et méritait d'être écouté avec quelque attention.

Le parfum de cette humilité et de cette modestie lui gagnait tous les cœurs, notamment ceux dont les inclinations célestes répondaient aux siennes. De là naissait et se fortifiait, entre eux, une sympathie en quelque sorte divine; c'était vrai particulièrement avec les Jésuites.

On a dit combien il estimait les Pères Nouet, Surin,



Suffren, Saint-Jure et tant d'autres; il n'avait pas moins de considération pour l'illustre et vénérable Jean Crasset (1), l'une des gloires de la Compagnie de Jésus. Il put saluer ses premiers travaux et se réjouir, en bénissant le Ciel, du zèle que ce grand mystique employait pour faire reflourir le culte de Dieu et celui de sa sainte Mère, et pour étendre leur règne dans les cœurs.

Les religieux de Sainte-Geneviève, ou Chanoines-Réguliers de Saint-Augustin, dont plusieurs avaient puisé à Saint-Nicolas l'esprit clérical pour le faire passer dans les Cloîtres, ne pouvaient non plus oublier cet excellent Maître. Les Oratoriens étaient également chers au Serviteur de Dieu, et, à l'époque où nous sommes de sa sainte carrière, le célèbre Thomassin (2), qui fut

(1) Crasset (Jean), Jésuite, né à Dieppe, le 3 janvier 1618, enseigna les humanités et la philosophie dans les collèges de son Ordre, et se livra bientôt, avec succès, au ministère de la chaire et à la composition d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques, où respirent la piété la plus vive et l'onction la plus suave.

Il fut, pendant vingt-trois ans, directeur de la Congrégation des *Messieurs*, établie dans la maison professe des Jésuites de Paris, où il mourut en saint, le 4 janvier 1692.

Ses beaux ouvrages étant entre les mains d'un très grand nombre sont suffisamment connus et même sont fort recherchés. Les Pères Jésuites les publient, chez M. Lecoffre, soigneusement revus.

(2) Thomassin (Louis), né à Aix, en Provence, le 28 août 1619, d'une famille ancienne et distinguée dans l'Eglise et dans la robe, fut reçu dans la Congrégation de l'Oratoire, à sa quatorzième année. Après y avoir enseigné les humanités et la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur.

Appelé à Paris, en 1654, il y commença, dans le Séminaire de Saint-Magloire, des conférences de théologie positive, selon la méthode qu'il avait suivie à Saumur, sur le plan de celles de Bourdoise et les continua jusqu'en 1663. Ses livres lui firent des amis illustres. Thomassin mourut la nuit de Noël 1695.

Ce savant, recommandable par sa modestie, publia successivement des ouvrages qui feront vivre sa mémoire dans l'Eglise.

Les plus importants sont ses *Dogmes théologiques*, en latin, 3 vol.

pour la discipline ecclésiastique ce que l'illustre dom Calmet, bénédictin, fut pour la science et l'exégèse biblique, n'edaignait pas de s'éclairer, sur les questions difficiles, des lumières de l'Apôtre du Clergé, avec lequel il eut les meilleures relations en Notre-Seigneur.

Il savait que le saint abbé Bourdoise était en communication directe avec le Ciel par l'oraison, et qu'il recevait du Saint-Esprit de belles notions sur tout ce qui concernait le gouvernement de l'Eglise et des diocèses en particulier, sur les Ordres religieux et les devoirs de cette profession, enfin, sur les cérémonies du Culte divin, sur la vie et les mœurs des Ecclesiastiques, Dieu ayant bien voulu lui confier la mission d'y établir de sages réformes, et il recevait avec beaucoup de docilité ses décisions, dont il tirait parti pour la composition de ses savants écrits.

On croit même que Bourdoise, alors vieux et infirme, ne fut pas tout à fait étranger à certaines publications du très savant Oratorien, et qu'il lui aurait conseillé, à plusieurs reprises, de faire un travail particulier sur l'ancienne et la nouvelle discipline de l'Eglise. Ce qui est incontestable, c'est que si Bourdoise eût vu, avant sa mort, la publica-

in-folio, réimprimés récemment.— *La Discipline ecclésiastique sur les bénéfices et les bénéficiers*, 3 vol. in-folio; et plusieurs traités sur *l'Office divin, le Jeûne, les Fêtes, la Vérité et le Mensonge, l'Aumône, le Négoce, l'Usure, sur la Grammaire et les langues, sur les Histoires profanes, sur les Poètes*, tous publiés en format in-8, et dans lesquels on remarque une science profonde de l'Ecriture, des Pères et des saints Canons : ils dénotent un théologien de premier ordre.

Innocent XI se servit de son ouvrage *De la discipline* pour le gouvernement de l'Eglise, il voulut même attirer l'auteur à Rome. L'archevêque de Paris en parla au roi, de la part du cardinal Casanata, bibliothécaire de Sa Sainteté; mais la réponse du roi fut qu'un tel sujet ne devait pas sortir du royaume.



tion du savant écrit du Père sur ce sujet, qu'il estimait de si grande opportunité, il l'eût recommandé en tous lieux et à tous les Ecclésiastiques, à ceux surtout chargés du gouvernement des âmes, charge autant lourde qu'elle est honorable devant Dieu et ses Anges.

Non seulement l'Homme de Dieu s'occupa, avec activité, jusqu'à ses derniers moments, par sa parole et par sa correspondance, à rappeler les Ecclésiastiques à leur dignité sublime et à leurs devoirs sacrés, il offrait encore incessamment ses prières, ses larmes et ses saints Sacrifices au Seigneur, afin qu'il ramenât à la règle de la discipline ceux qui s'en écartaient. Du nombre des heureux privilégiés du zèle et de la charité de notre saint Prêtre, fut l'abbé de Rancé (1), trop connu alors par sa vie et ses mœurs

(1) Bouthillier (dom Armand Jean de Rancé), d'une famille très ancienne, naquit à Paris, le 9 janvier 1626. Il eut dans sa jeunesse beaucoup de passion pour les Belles-Lettres et surtout pour la poésie; des travaux prématurés révélaient le caractère du jeune homme.

A dix-ans, il était chanoine de Notre-Dame de Paris. Il eut plusieurs riches abbayes en commande, entre autres celle de la Trappe, qu'il devait rendre fort célèbre. Il était encore abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, et chanoine de l'Eglise de Tours. Ordonné Prêtre, le 22 janvier 1651, il prit le bonnet de docteur, en Sorbonne, le 10 février 1654.

Il était entré en plein dans le monde, et s'y livrait tout entier. Son esprit, sa vivacité, ses belles manières le firent considérer à la Cour. L'ambition et l'amour de la gloire furent ses passions favorites. Les uns veulent que sa conversion fut l'effet de la protection immédiate de Dieu sur lui, en cette circonstance. Les balles d'un fusil qui devaient naturellement le percer donnèrent dans le fer de sa gibécière qui porta le coup. « Hélas! que devenais-je, se serait-il écrié, en ce moment, si Dieu n'eût eu pitié de moi? »

Une autrefois, étant à Veretz, près de Tours, et seul à la chasse, il désarma un chasseur, duelliste fameux, qui était suivi de plusieurs autres chasseurs: *Quelle puissance supérieure a empêché que je ne le tuasse?* dit le duelliste désarmé. *Quelle protection singulière de Dieu m'a garanti dans cette occasion?* dit de son côté, le jeune Abbé.

faciles. Bourdoise n'était pas seul à gémir de sa conduite scandaleuse, et quand on lui en parlait, il paraissait affligé jusqu'à verser des larmes. « De tels Ecclésiastiques, disait-il, paralysent tous nos efforts, pour

D'autres disent, ce qui semble moins probable, que, saisi de stupeur en voyant défigurée par la mort une créature qui lui avait, durant quelque temps, ravi ses affections, il résolut sur-le-champ d'en finir avec le monde et ses vanités. Quoi qu'il en soit, rentrant à son château de Veretz, de Rancé roula dans sa tête cette pensée : *Ou l'Evangile me trompe, ou cette demeure est celle d'un réprouvé !*

Après avoir pris conseil de saints amis, il vendit son riche patrimoine, en donna une partie aux pauvres (ce qu'il fit aussi de sa vaisselle d'argent), et employa le reste en d'autres bonnes œuvres.

Son oncle l'Archevêque de Tours, entre autres, le railla sur ce changement de vie, et lui offrit, avec instance, de le faire son coadjuteur. Le neveu refusa ce poste important, ainsi que d'autres évêchés.

Il n'aspirait, comme un autre saint François, qu'à la pauvreté, l'abjection et les souffrances, pour l'amour du Christ, comme à la solitude la plus retirée, pour méditer sans cesse sa grande pensée, l'Eternité !... Cette âme noble, généreuse et forte, comprenait, selon que s'exprime le savant père Yves de Paris, capucin, que « notre esprit devrait être dans une continuelle reconnaissance des obligations qu'il a à Dieu ; que c'est une idée où il doit recourir autant de fois que les yeux du peintre sur son original, et ceux du pilote sur sa boussole, et que notre âme languit si, parmi les travaux de cette vie, elle ne respire souvent l'air de l'Eternité. » (*La Théol. naturelle*, in-folio, Epistre à M. Colbert, ministre d'Etat.)

En se défaisant de tous ses bénéfices, de Rancé ne se réserva que l'abbaye de la Trappe. Bientôt il prit l'habit religieux à Perseigne, et fit profession, le 6 juin 1664. Il alla ensuite à la Trappe pour y établir la réforme, qui lui coûta de grands travaux et de rudes persécutions. Après une vie toute pénitente, toute angélique et divine, consacrée à la prière et à la perfection de ses Moines, de Rancé mourut à la Trappe, en grande odeur de sainteté, honoré, dit-on, de la gloire des miracles, le 26 octobre 1700.

Ce vénérable Abbé, qui mérite bien, certes, les honneurs d'une canonisation régulière, a laissé de beaux écrits sur la spiritualité, entre autres un *Commentaire de la Règle de Saint-Benoît*, 2 vol. in-4 ; son admirable *Traité de la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, in-4.



faire revivre la discipline de l'Eglise, et les fidèles mêmes se trouvent ébranlés dans leur foi, en voyant de tels excès. »

Il ajoutait : « Messieurs les Ecclésiastiques qui vivent de

Un calviniste ayant trouvé dans la chambre des hôtes, à la Trappe, cet ouvrage manuscrit, qu'un Ecclésiastique à qui de Rancé l'avait prêté avait laissé par oubli, se mit à le lire avec une extrême attention. Le père Abbé, étant survenu, lui demanda ce qu'il lisait. Le calviniste lui répondit : « Qu'il n'avait jamais rien lu de si beau, ni de si admirable, et que le livre de *l'Imitation* n'est pas plus touchant. » (Rorhrbacher, *Hist. de l'Eglise*, livre LXXXVIII.)— C'est bien le chef-d'œuvre de Rancé par excellence, son style y est plein de chaleur, de mouvement, de vie ; on sent que sa plume était l'instrument docile du Saint-Esprit.

On s'accorde à dire que dans tous ces ouvrages la piété ascétique du saint Réformateur de la Trappe n'ôte rien à la beauté ni à l'aménité même de son style, un peu sec et froid d'ailleurs. Il ne manque à cet incomparable athlète du Christ que l'antiquité, pour figurer avec honneur parmi les Pères de l'Eglise, et il est un grand Maître de la vie contemplative.

Ses lettres, ses admirables lettres, nous montrent une des plus fortes et saintes âmes qui aient jamais habité un corps mortel. Digne émule des Pacôme et des Benoît, ces anges de la solitude, de Rancé s'y montre non seulement un chrétien incomparable, mais un esprit d'élite et un cœur vraiment grand. Quelle fidélité à la reconnaissance ! Quelle constance dans l'amitié ! Que de prudence dans les conseils ! Que de fermeté dans les résolutions ! Peut-on ne pas admirer ce détachement si absolu du monde, cette guerre acharnée à sa propre nature, cette foi si vive dans l'éternité, cet amour bien héroïque pour le divin Crucifié ; ce sentiment religieux si profond, et cette pratique si constante des maximes les plus sévères de l'Evangile, regardées, hélas ! par la plupart des chrétiens séduits, de nos jours, comme de surrogation, tandis qu'elles devraient régler leurs mœurs ?

On a reproché au saint abbé de Rancé la sévérité de sa morale ; mais celle de l'Evangile n'est pas moins rigide, bien qu'elle s'adresse à tous les chrétiens en général. Son échange de quelques lettres de politesse avec le grand Arnauld ne prouve pas qu'il se soit montré favorable aux jansénistes ; ni la sévérité de sa morale, qu'il ait été imbu de leurs erreurs. Au contraire, la lutte qu'il eut avec les partisans d'Arnauld lui attira la haine des jansénistes, qui

la chair et du sang de Jésus-Christ, leur Maître, se donnent carrière pour la plupart; ils font les grands, les mondains, les courtisans, les partisans de Satan. C'est à qui aura parmi eux des degrés, des dignités, des honneurs, et ils s'engouffrent ainsi dans de profonds abîmes. » Et le saint Homme réitérait ses supplications au Ciel pour que Dieu eût enfin pitié de cette âme misérablement égarée. Enfin, la grâce divine parla efficacement à son cœur, et d'un grand pécheur en fit un saint pénitent, un ange des déserts, un patriarche d'Ordre religieux, le père et le guide d'une multitude de Moines et de fidèles,

furent paraître plus de vingt brochures satiriques contre lui. (Voy. l'art. de M. Fisquet, dans la grande biographie d'Hoeffler.) « L'abbé de la Trappe m'assura, dit Saint-Simon, que le jansénisme était condamné avec raison, comme opposé, rebelle, dangereux à l'Eglise et à l'Etat. » (*Mémoires.*) On sait avec quelle énergie il attaqua le Quiétisme. (Voy. Hippolyte Vérité, *Cîteaux, La Trappe et Bellefontaine*, chap. III, Paris, 1883.)

La doctrine de Rancé sera, aussi longtemps que l'Evangile dont elle exprime la substance, goûtée surtout des Moines et de toutes les âmes généreuses pour Dieu. Mais son chef-d'œuvre par excellence, c'est cette belle Réforme qui subsiste encore dans toute sa forme primitive et qu'on peut nommer *la Merveille du monde*. C'est par là, principalement, que ce grand et pieux Génie mérite les éloges de tous les hommes et de tous les siècles, selon que s'exprime un érudit (J.-B. Thiers, *Apologie de M. l'abbé de la Trappe*, Grenoble, 1694, in-12).

O glorieux pénitent, ô très heureux de Rancé, que ne nous est-il donné de concevoir, comme vous, la vanité perfide de ce monde, et d'en détacher, dès ce moment, notre cœur, pour le fixer en Dieu seul!

(Cf. sur ce saint Personnage, devenu plus grand que le monde, et l'un des plus beaux ornements du Christianisme, ses *Vies*, par Marsollier, in-4; par le Nain de Tillemont, 3 in-12; par l'abbé de Maupeou, 2 in-12; par l'abbé Dubois, 2 in-8; par l'abbé Bonhomme, in-12, etc. — Voy. aussi, *Imago R. P. Domini A. J. le Bouthillier de Rancé, abbatis de Trappa*, in-8.) — Daniel de la Roque a publié, en 1685, *Les véritables motifs de la conversion de Rancé, abbé de la Trappe*, in-12. Mais ce n'est qu'un roman tissu de mensonges.



pour les conduire dans les voies du salut, un maître consommé dans la doctrine et la piété, et que chacun serait heureux d'avoir imité dans son sincère retour vers Dieu, avant d'être visité par l'ange de la mort.

C'est ainsi que l'Apôtre du Clergé eut une grande part aux mérites de l'œuvre éminemment chrétienne et salutaire de la réforme de la Trappe (1), que poursuivit, au milieu de bien des contradictions et des travaux, l'abbé de Rancé.

Bourdoise affectionnait beaucoup les Ordres religieux.

(1) Notre-Dame de la Trappe (ou Maison-Dieu), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Perche, à 3 lieues de Mortagne (diocèse de Séez), fut fondée en 1640 par Rotrou, comte du Perche, et consacrée sous le nom de la Très-Sainte Vierge Marie, en 1214, par Robert, archevêque de Rouen, assisté de Raoul, évêque d'Evreux; Sylvestre, évêque de Séez. Les moines de la Trappe étaient tombés dans le relâchement, lorsque le vénérable abbé de Rancé y mit une réforme, en 1665.

Depuis lors, ce Monastère est devenu très célèbre par l'austérité de vie, par l'abstinence, par la régularité et le silence perpétuel des Religieux, dont plusieurs des premières familles, et qui l'ont choisi pour abri sûr contre les séductions du siècle.

Des écrivains ont présenté la vie du Trappiste en Communauté comme la plus belle merveille du monde. C'est assurément une forme parfaite de bon gouvernement. Frappés par l'exemple d'un tel dévouement, d'une si régulière discipline et de si héroïques vertus, la plupart de ceux qui ont le bonheur de visiter cette sainte solitude se demandent si ce sont des hommes, ou si ce ne sont pas plutôt des anges qui y demeurent?— La divine Providence exauçant le désir que nous avons, depuis l'enfance, de visiter cette célèbre Abbaye, nous y a conduit, en septembre de cette année 1883, tellement souffrant, que nous n'avons pu apprécier qu'imparfaitement la paix et la félicité dont jouissent, au sein des plus grandes austérités, ses fortunés habitants : oui, d'autant plus heureux qu'ils sont gouvernés par un éminent Prélat, qui sait allier une exquise bonté à une discrète fermeté, le Révérendissime Dom Etienne, Abbé général de l'Ordre, dont nous n'oublierons jamais la rare bienveillance en notre endroit.

Il y a aussi un Ordre de Religieuses Trappistines. (Voy. Héliot, francisc. *Histoire des Ordres relig.* Migne, tome IV, col. 1434 et suiv.)

Les Cloîtres si nombreux en son temps, et que l'impiété révolutionnaire a sacrilègement détruits, lui semblaient précieux, quand la régularité et la ferveur y étaient en vigueur. Il aimait à s'y reposer pour retremper sa foi et sa piété au salutaire contact de ces Anges de la solitude; souvent aussi, c'était dans quelqu'un de ces Cloîtres fortunés qu'il prenait un gîte dans ses lointains voyages à pied, et combien était-il heureux d'y voir le bon Dieu aimé, adoré et glorifié par ses serviteurs; il ne s'éloignait de ces asiles sacrés qu'avec une peine bien vive, qui n'était adoucie que par l'espoir d'y revenir bientôt.

Mais quand il traversait la forêt du Perche, et passait près du monastère de la Trappe, ses yeux étaient tristement frappés de l'état alarmant des ruines matérielles et morales de cette antique abbaye de saint Bernard; alors de profonds soupirs retentissaient au fond de ce cœur si généreux pour Dieu et son culte divin, et des larmes brûlantes s'échappaient de ses beaux yeux, et il suppliait le Seigneur d'envoyer quelqu'un qui relevât les murs de Jérusalem (1). Entreprise grande et difficile, qu'a pu réaliser le saint abbé de Rancé, après qu'il se fût réformé lui-même.

Aussi, le saint abbé Bourdoise aimait-il à répéter, dans ses Conférences, que la prière humble et persévérante et les avis dictés par la charité et la douceur étaient les moyens les plus sûrs pour triompher des obstacles à la Réformation des Ecclésiastiques. Et bien qu'il fût grand partisan de la science sacrée, il préférait la piété et l'esprit de prière chez les Clercs, par les raisons sus-énoncées; la prière ayant le privilège de pouvoir obtenir du Ciel des miracles, dans l'ordre de la nature comme dans celui

(1) Mac. xii, 36.



de la grâce. Il appréciait fort saint François d'Assise, qui disait, « qu'il aimait mieux que ses religieux sus-sent bien prier que bien lire (1) ». Le dérèglement du Clergé, selon lui, ne venait pas tant encore de l'ignorance des saints Canons, quoiqu'elle fut bien grande alors, que du défaut de zèle entretenu par la prière fervente et assidue, la prière étant une source de lumières pour l'esprit, un foyer d'ardeur pour le cœur. Et il en offrait, en témoignage, l'exemple des saints Evêques et des saints Prêtres, qui ont fait des prodiges durant leur vie et ont sauvé une infinité d'âmes. Quant à l'esprit de douceur, qui a son fondement dans la charité, l'Homme de Dieu, malgré ses formes originales et tranchantes, en était tout plein, et c'est par son moyen qu'il triomphait presque toujours des plus obstinés dans le mal.

Il disait « qu'étant le premier Prêtre de sa Compagnie, il était obligé d'être beaucoup plus parfait que tous ses confrères, par cet ordre qui demande que la règle soit beaucoup plus droite que les choses qui se mesurent dessus, que la rigueur des supérieurs ouvre la porte à plusieurs pour sortir des Communautés et ne l'ouvre à personne pour y entrer ; que la rigueur et les menaces des supérieurs rendent leurs sujets hypocrites, au lieu que l'amour et la douceur les animent à la ferveur et à la pratique des vertus ; que Notre-Seigneur s'est lui-même, pour ainsi dire, raccourci à la mesure du pécheur dans le mystère ineffable de l'Incarnation, en prenant sur son dos toutes nos misères et nos faiblesses, le péché seul excepté, et il ne nous a pas mesurés à l'aune de sa sainteté, mais aux justes mesures de son infinie bonté. Ainsi, en nous accommodant, par condescendance, à leurs infir-

(1) De Matthieu, *Hist. de Louis XI*, liv. 10, in-4, 1606.

mités, nous devons nous faire tout à tous, comme le sommet de la charité, que Dieu nous a témoignée, a été de se rendre semblable à nous en se faisant homme comme nous. »

Le pieux Réformateur, qui savait qu'on ne pouvait bien réussir qu'après s'être réformé soi-même, et combien les Saints ont lutté de longues années contre leur propre nature, avant d'en triompher, s'étudia, toute sa vie, à devenir de plus en plus doux, bon et charitable, surtout envers les coupables. Pensant à François de Sales, de la mort duquel il ne pouvait se consoler, et au bon père Suffren, l'homme par excellence de la méditation et de la prière (1), qui, lui aussi, avait été une perle de douceur, il se disait :

« Vois, Adrien, il est vrai que tu as travaillé pour acquérir la douceur, mais tu n'as point encore assez fait. Ce bienheureux Prélat ayant été si longtemps à l'acquérir, console-toi, travaille fortement, comme il a fait, travaille, dis-je, après cette vertu, comme les soldats du roi qui ont travaillé au siège de La Rochelle, et enfin tu seras vainqueur. Tu vois de tes yeux un père Suffren qui fait de même : quelle hardiesse n'a-t-il point, et que ne dit-il point en chaire, et dehors, et néanmoins où sont ceux qui le blâment et s'en mécontentent ? Notre-Seigneur est monté sur la Croix par amour : hé ! n'est-ce pas pour t'apprendre qu'il désire beaucoup plus être aimé de toi, que craint et redouté ? »

Il acquit la douceur à un tel degré, qu'il suffisait de l'avertir de ses défauts pour avoir la meilleur part à sa tendresse. Il dit un jour, à ce propos : « Ce qui me semble de bien en moi, c'est que je désire effectivement cette condescendance et cette douceur ; je suis très aise de ce qu'on m'en dit, j'en remercie Dieu et ceux qui me

(1) Voy. la *Notice sur ce Père*, liv. II, chap. IX, p. 196.



reprochent mes brusqueries et mes autres défauts. »

En maintes circonstances, nous avons vu avec quelle bonté il traitait les Ecclésiastiques pauvres d'esprit, déréglés, ou dénués de ressources temporelles. De plusieurs traits un seul suffira.

Un Clerc de Senlis, bien pauvre, s'adressant à lui, il l'exerça à la vertu et dit : « Il m'a enfin extrêmement contenté, et s'il continue, il ne manquera pas de pain pendant que j'en aurai, Dieu aidant. Enfin, il a gagné mon cœur ; il est pauvre et ne vit que d'aumônes ; mais encore un coup, il a gagné mon cœur, et, par conséquent, une partie de ma nourriture ».

Nous avons insisté sur la douceur du pieux Réformateur, à l'occasion de la célèbre conversion de Rancé, parce que cette vertu était une arme efficace qu'il employait, ou qu'il conseillait aux autres, pour attirer les âmes à Jésus-Christ. Il disait, fort à propos, que « la prière seule de l'homme doux fait violence au cœur de Dieu, et le force, en quelque sorte, à l'exaucer. Car, que faisait David pour incliner le Seigneur à lui accorder l'effet de sa demande ? Il se contentait de lui représenter sa propre douceur (1). » Il était persuadé, d'ailleurs, que le Saint-Esprit n'habite qu'avec ceux dont le cœur est doux et humble ; que ses lumières devaient être reçues dans le calme et la paix, et que là, seulement, règne la sagesse. On pourrait lui appliquer ces belles paroles d'un saint Curé de Saint-Sulpice(2), dont l'admira-

(1) *Memento Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus.* Ps. CXXXI, 1.

(2) M. Hamon, déjà cité, mort *in osculo Domini*, le mercredi 16 décembre 1874, à l'âge de 79 ans et 7 mois. Toute la paroisse de Saint-Sulpice, tout le Clergé de Paris et même de la France, furent profondément affligés, de cette perte d'un autre M. Meslé, le saint curé de Rennes. Ils ne se consolèrent que par la pensée qu'ils

ble mansuétude jettera son parfum suave à tous les âges. « Son intérieur était comme un beau Ciel où luisait toujours un soleil pur, que n'obscurcissait aucun nuage, que ne troublait aucun vent, et où tout se faisait dans la lumière de la raison et de la foi (1). » Le zèle du saint abbé Bourdoise ne connaissait point de trêve ni de repos; là où les besoins semblaient les plus pressants, il y agissait avec d'autant plus d'ardeur. C'est ainsi que l'Homme de Dieu ayant appris les difficultés que l'évêque de Pamiers (2), M. de Gaulet, éprouvait pour réfor-

avaient un intercesseur de plus dans le Ciel, et qu'en le voyant même, pour ainsi dire, dans son digne et pieux successeur, M. l'abbé Méritan, dont le beau nom répondait d'avance, leur bien légitime espoir serait amplement rempli.

Malgré ses nombreuses occupations, M. Hamon, à la tête d'une paroisse de près de cinquante mille âmes, était d'un abord facile à tous. Les affligés et les pauvres trouvaient, en lui, un consolateur, un père; il leur ouvrait ses bras avec une tendresse inexprimable, et leur procurait des ressources, selon leurs besoins, jusque-là, qu'il ne possédait plus rien à sa mort. Nous avons plusieurs fois été le témoin, non sans émotion, de sa généreuse bonté, mêlée à une extrême douceur. Il a vécu et il est mort en saint, et nous avons connu des personnes qui l'ont invoqué avec succès. — O grand Serviteur de Dieu, souvenez-vous du pauvre exilé!

Malgré les soins minutieux que ce saint Pasteur prenait de son grand troupeau, sa parcimonieuse économie de temps lui a permis de nous laisser les trésors de son intelligence et de son cœur, dans de précieux ouvrages que tous les Ecclésiastiques et toutes les personnes religieuses ou pieuses connaissent. Citons seulement le *Traité de la Prédication*, in-8, qui a servi à former à la chaire évangélique notre jeune Clergé; la *Vie de saint François de Sales*, 2 in-8, qu'aucun essai de ce genre n'a encore pu détrôner, et qui restera comme un monument digne de la mémoire du Docteur Pacifique; *Traité sur l'Aumône*, in-12; *Méditations pour tous les jours de l'année*, 3 in-12; *Notre-Dame de France, ou Histoire du culte de la sainte Vierge en France*, 6 in-8, ouvrage important, qui recommande assez le nom béni de M. Hamon à la vénération des dévots de Marie.

(1) M. Hamon, *Médit. pour le 21<sup>e</sup> vendredi après la Pentecôte*.

(2) Pamiers, ville du département de l'Ariège, à 195 lieues S. de



mer son diocèse (1), et s'empessa de lui adresser quelques-uns de ses petits écrits sur la Cléricature. Non seulement ils furent bien goûtés du savant et pieux Prélat, mais encore de l'élite de son Clergé. Ces Messieurs, animés par les conseils pleins d'expérience et de haute sagesse du grand Réformateur, donnèrent volontiers leur concours au respectable Evêque, pour tout ce qui était de nature à avancer une Réforme si désirable.

Paris. Elle n'était dans son origine, au x<sup>e</sup> siècle, qu'une abbaye qui fut érigée en cathédrale.

(1) Caulet (François Etienne de), né à Toulouse, le 19 mai 1610, d'une famille de robe très considérable dans le parlement du Languedoc, fut élu abbé de Saint-Volusien de Foix en 1627, où il établit les Chanoines-Réguliers de Sainte-Geneviève. Louis XIV le nomma à l'évêché de Pamiers, le 14 juin 1644. Il fut sacré la même année, à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice.

Ce Prélat, plein de zèle pour la perfection de la Cléricature, obtint des Bulles d'Alexandre VII, et des lettres patentes du roi pour reformer son Chapitre. Son épiscopat fut tristement célèbre par trois grandes affaires, celle du Formulaire, celle de la Régale et ses démêlés avec les Jésuites.

Il mourut après avoir enduré de violents chagrins, et avoir beaucoup souffert pour réformer son diocèse, le 7 août 1680, âgé de 70 ans.





### CHAPITRE III

Bourdoise écrit à Beauvais pour recommander le respect dû aux églises et l'abolition des foires, aux jours de fêtes. — Avec quel zèle il a travaillé à abolir ces foires, comme celle dite aux Oignons. — Combien devenait vif son désir de visiter la Normandie. — Règlement qu'il s'était fait, à cette fin. — Saints empressements que témoignent ses amis, la plupart dignitaires, de le voir chez eux. — Craintes que ceux-ci, comme ses disciples, conçoivent pour sa santé. — Sa préparation quotidienne à la mort. — De nombreuses lettres, qui lui sont adressées de tous côtés, manifestent les mêmes craintes.

**B** IEN que depuis quelques années le saint abbé Bourdoise fût hors du diocèse de Beauvais, toujours cher à son cœur d'Apôtre, il n'en avait pas perdu le souvenir, même aux jours de ses plus grandes angoisses; loin de là, son affection pour ce diocèse, où il avait le plus longtemps travaillé à étendre le règne de Dieu et la pratique de son saint service, semblait devenir d'autant plus ardente que ses forces et son activité naturelle s'affaiblissaient davantage. Quand il parlait de Beauvais et de ses anciens amis en Notre-Seigneur, qu'il y comptait encore nombreux, surtout dans le Clergé, devenu, par ses soins, un Clergé modèle, de grosses larmes roulaient entre ses paupières et sillonnaient sa face vénérable: ses disciples, qui en étaient les heureux témoins, se trouvaient alors attendris et ébranlés par l'aspect de cet invincible athlète du Christ.

Au commencement de l'année 1655, qui devait être la



dernière d'une si belle et si divine existence, le saint Réformateur écrivit à M. Mercier, chanoine de Saint-Vaast, à Beauvais. Il conjurait ce saint ami de procurer, par tous les moyens possibles, la connaissance et l'amour du bon Dieu, le respect dû aux églises et l'abolition des foires les jours de Fêtes dans le Beauvaisis. A cet effet, il envoya plusieurs écrits contre ces abus déplorables et trop peu déplorés, l'exhortant de faire en sorte que l'on commençât par ruiner celle du jour de Saint-Michel de Catenoy (1), village dont l'Evêque de Beauvais était seigneur, et celle de Nogent-les-Vierges (2), qui se tenait le Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Qu'après cela, on attaque-

(1) *Catenoy*, à une lieue 1/2 vers le N. O. de Liancourt, était le chef-lieu d'une châtellenie qui dépendait du comté de Beauvais. — Près de l'église paroissiale dont le portail et le clocher surtout présentent des sujets d'études fort intéressants, sont les vestiges de l'ancien château, dont les murs avaient près de trois mètres d'épaisseur.

(2) *Nogent-les-Vierges*, charmant village situé dans la vallée de l'Oise, entre les villes de Creil et Pont-Sainte-Maxence, devenu célèbre par un pèlerinage antique dont le but est de vénérer sainte Maure et sainte Brigide, vierges et martyres, et patronnes de Nogent-les-Vierges. (Voir *Hist. des illustres et saintes princesses Maure et Brigide*, etc. patronnes de Nogent-les-Vierges, au diocèse de Beauvais (Oise), in-12.

Brigide (sainte), vierge et martyre avec sainte Maure, à Balagny-sur-Therain (arrondissement de Senlis). Elles étaient honorées au moyen âge par celles de nos paroisses actuelles qui appartenaient au diocèse de Noyon, comme le témoignent les anciens bréviaires de cette église, par exemple celui du xiv<sup>e</sup> siècle, n<sup>o</sup> 264 de la bibliothèque de Laon.

Le souvenir des bœufs conduisant les corps de ces deux vierges martyres à Nogent-les-Vierges a, sans doute, donné lieu aux invocations qu'on leur adresse pour les vaches et les bestiaux en général. « Des couronnes vraiment superstitieuses, dit D. Grenier (Introd. p. 353), ce sont celles qu'on bénit dans certaines églises, comme à Saint-Etienne de Corbie, pour préserver les bestiaux de maladies ou maléfices. »

A Bus, on célèbre la fête solennelle de ces saintes martyres, le

rait celle de Saint-André à Clermont, de Sainte-Madeleine à Merlou, et de Saint-Laurent à Beauvais.

Ce qu'il conseillait de faire à Beauvais, il l'avait mis à exécution dans Paris, faisant ôter la foire de Sainte-Geneviève-du-Mont, en dédommageant pour la première fois, selon son habitude, les personnes qui y étaient les plus intéressées (1). On ne saurait exprimer le zèle que déploya l'illustre Réformateur pour l'abolition des foires les Dimanches et Fêtes. Il écrivait, pour atteindre ce but, des milliers de lettres aux Supérieurs ecclésiastiques ou civils, les suppliant, pour l'amour de Dieu, l'honneur de la Religion et l'intérêt des âmes, de remédier de tout leur pouvoir à un si coupable abus. Il savait bien qu'il obtiendrait peu, même en demandant beaucoup, mais alors il se consolait, dans la pensée d'un devoir accompli.

« Ces lettres, disait-il, me serviront d'accès devant Dieu, comme j'y aurai employé mes petits soins, quoique sans effet. J'en ai écrit tant d'autres à Messieurs du Chapitre, depuis quarante cinq ans! Peut-être me blâmera-t-on de communiquer les lettres que j'écris contre ces foires? mais je ne le fais qu'après avoir patienté plus de quarante années. »

Il écrivit à M. de Gamaches et au Chapitre de Paris, pour le même sujet : « Vous savez, Monsieur, qu'il

premier Dimanche de mai, avec neuvaine. Le but du pèlerinage est d'attirer les bénédictions du Ciel sur les vaches qui, dans le pays et les environs, sont une ressource importante et spéciale, à cause des fromages dits de Rollot qu'on y fait.

Un pèlerinage semblable, où se rendent, à la même date, beaucoup d'habitants du Santerre, a lieu à Candor, canton de Lassigny. (Cf. l'abbé Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome IV, p. 193.)

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 43.



y a longtemps que j'emploie mes petits soins à chercher des remèdes aux insolences et aux péchés qui se commettent dans les foires qui se tiennent les jours de Fêtes, au feu de la Saint-Jean, que l'on profane, et semblables occasions. Vous voulez bien, Monsieur, que je continue ma manière d'agir. Or ayant vu, au mois de juillet et d'août, cesser ça et là une partie des péchés qui se commettaient au feu de la Saint-Jean, le petit livret de ce feu ayant été, grâce à Dieu, assez bien reçu en plusieurs diocèses, où il a été distribué à centaines; cela m'a encouragé à travailler fortement et, comme tout de nouveau, contre les crimes qui se commettent ordinairement à la foire des Oignons (1) de la Nativité de Notre-Dame, avec espérance d'y voir cette année plus de remède que je n'y en ai vu, depuis quarante ans que je m'y emploie (2).

« Et, maintenant, dans cette Octave, voyant par la grâce de Dieu le bon succès de ce qu'on y a entrepris cette année, comme aussi voyant l'espérance d'un remède plus puissant pour l'avenir; espérance qui peut passer pour une espèce d'assurance, si elle était appuyée d'une personne zélée de crédit et de vertu; cela étant, je me suis trouvé obligé de prendre la liberté de vous adresser ce mot, pour vous supplier humblement d'avoir agréable de vous intéresser en cette affaire, et ensuite de vous informer et de savoir, pour le certain, les abominations qui se commettent ordinairement de jour, et encore plus de nuit, durant ladite foire des Oignons, comme aussi le remède qu'on y a apporté cette année. »

(1) Cette foire avait lieu à la place du Parvis-Notre-Dame.

(2) Quarante années de travaux, de lettres, d'attente, pour détruire seulement une foire ! Il fallait que l'Apôtre du Clergé fut doué d'une bonne dose de patience et d'un zèle bien grand et bien extraordinaire pour les intérêts de Notre-Seigneur et pour le salut des âmes.

Il lui fait ensuite un détail de ces désordres; après quoi, il conclut: « O quel compte Dieu demandera de ce marché aux Oignons à ceux qui peuvent et doivent remédier au mal et ne le font pas! Il est vrai que pour ôter le mal dès sa racine, la difficulté n'en est pas médiocre: *Non potestis servire Deo et Mammona* (1). »

Ainsi le zèle héroïque du Serviteur de Dieu lui faisait trouver des ressources au moment même où de cuisantes tortures, alternant avec de grandes persécutions, semblaient le mettre dans l'impuissance absolue d'agir encore pour la gloire du divin Maître.

Il savait, ce fidèle Apôtre du Christ, que « celui qui observe le vent ne sème point, et que celui qui regarde les nues ne moissonne jamais (2) », parce que, remarque un saint Père, « une personne qui craint la tentation et qui redoute la persécution des hommes pervers ne sèmera point le grain des bonnes œuvres, et ne recueillera point les javelles de l'heureuse récompense (3). »

Cependant la santé du pieux Bourdoise allait toujours s'affaiblissant; et quoique sa constitution, autrefois si robuste, lui permit de réagir contre les progrès du mal, il était facile de voir que ses forces trahissaient à tout moment son invincible courage: lui seul n'en était pas effrayé. Accoutumé, dès l'enfance, aux plus rudes travaux, comptant pour rien ses propres souffrances, auprès des labeurs des hommes apostoliques qui illustrèrent les fastes de l'Eglise, il ne comprenait pas une vie où l'on ne

(1) L'abbé Bouchard, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv, chap. 15.

(2) Eccl. xi, 4.

(3) S. Grégoire le Grand: *Le Pastoral*, traduit par Guilbert, curé de Berville, Paris, 1635, in-8.



travaille pas à se sanctifier et à étendre et affermir le règne de Dieu dans les âmes.

Tout plein de cette pensée, il nourrissait toujours le dessein de faire son nouveau voyage en Normandie, pour voir de ses yeux et encourager le bien opéré par ses disciples. On était en l'année 1655. Mais Bourdoise, qui n'avait plus que quelques mois à passer en ce monde, ressemblait au moissonneur fatigué, qui, aux approches de la nuit, redouble de courage pour mettre en lieu sûr les fruits de ses longs travaux. Il attendait le signal du départ. Aussi disait-il volontiers, avec saint Paul, « qu'il désirait, avec ardeur, la dissolution de son corps pour régner avec Jésus-Christ (1) ».

Ce qui l'attirait surtout vers cette partie de la France, c'était principalement la réputation extraordinaire qu'avaient acquise, en peu de temps, les Conférences qu'il avait fondées en ce pays. Il avait donné à ces réunions ecclésiastiques l'esprit et les règlements des Conférences que lui-même avait établies, depuis 1612, à Saint-Nicolas, au diocèse de Chartres, dans celui de Beauvais et dans beaucoup d'autres lieux (2). Ainsi, tandis que tout à Saint-Nicolas semblait conspirer à retenir le saint Fondateur au milieu de ses chers disciples, lui-même n'avait pas renoncé à son projet de visiter les Paroisses de Normandie. C'eût été, sans doute, une grande consolation pour son cœur d'apôtre de voir que, s'il avait semé au milieu des larmes et des fatigues, comme s'ex-

(1) Phil., 1, 23.

(2) C'est donc à tort que M. l'abbé Ansart, dans son *Esprit de saint Vincent de Paul*, publié en 1780, présente ce grand Saint comme l'auteur des *Conférences ecclésiastiques*, puisque, de son aveu même, au chapitre ix dudit ouvrage, la première Conférence de saint Vincent eut lieu le 16 juillet 1633, c'est-à-dire plus de vingt années après la première de Bourdoise.

prime le Prophète (1), le bon grain n'était pas tombé dans un sol ingrat et stérile, mais avait produit des gerbes abondantes. Dans les diocèses de Rouen et de Bayeux, en particulier, il eût constaté, avec joie, les heureux changements que tout le monde attribuait à ses sages conseils et à ses continuels travaux. Car enfin, s'il n'avait pas achevé, par lui-même, une œuvre qui demandait beaucoup de temps et de patience, il ne s'était déchargé de ce soin qu'entre les mains de Prêtres fidèles, qui, presque tous, avaient été ses disciples et se faisaient gloire de s'inspirer de son esprit, de pratiquer ses maximes.

Dans tous les rangs de la Hiérarchie sacerdotale, et même autour du trône des Evêques, il eût retrouvé ceux qu'il avait formés avec tant de soin, anciens élèves de son Séminaire, Prêtres de sa Communauté, Enfants spirituels, qu'il avait conduits à grands pas dans les sentiers de la perfection. Tous, avertis de son arrivée prochaine, se faisaient un plaisir d'aller à sa rencontre, et lui préparaient une réception qui eût rassemblé à un triomphe.

Que dis-je ? il eût été reçu avec non moins de joie par M. l'évêque de Séez, François de Rouxel, par le nouvel évêque de Bayeux, M. François Servien, dont nous avons parlé ailleurs, qui l'avaient en singulière estime, et par M. Boutaud, évêque d'Evreux (2), dont les relations avec

(1) Ps. cxxv, 6.

(2) Gilles Boutaud, né à Tours en 1594. Ayant fini ses études, il fut fait aumônier de Louis XIII, chanoine et archidiacre de Tours, et abbé de Saint-Rémi de Soissons, enfin évêque d'Aire, en 1626.

Ce vertueux Prélat montra beaucoup de zèle dans le gouvernement de son diocèse. Il publia des ordonnances synodales, établit des religieuses Ursulines dans les villes de Saint-Sever et de Mont-de-Marsan, et les Capucins à Grenade. De grands revers, que



le vénère Bourdoise furent toujours si intimes, car le pieux archidiacre Boudon en était, pour ainsi dire, l'âme et le lien qui unissait dans une même pensée, un même cœur, l'Évêque et l'Apôtre missionnaire.

Il eût rencontré les mêmes sympathies dans le diocèse de Coutances, où son influence et les travaux de ses disciples avaient déjà produit des résultats si consolants et si précieux à l'Eglise, sous l'épiscopat de Léonor de Matignon (1), qui avait constamment témoigné de grands égards pour notre saint Prêtre et une estime particulière pour ses maximes Cléricales. Il eût vu, et avec quelle ineffable joie, que le successeur du précédent évêque, M. Auvri (2), suivait les mêmes principes pour le bon gou-

lui fit éprouver une puissance civile, occasionnèrent sa translation à l'évêché d'Evreux, le 17 avril 1649.

Dans ce nouveau diocèse, son zèle et ses soins furent grands pour s'acquitter de sa charge épiscopale. Il tint un Synode de tout son diocèse, dont il publia les réglemens, le 5 avril 1650. Il fut un des deux Evêques députés par le roi, en 1654, pour gérer les affaires du Clergé dans le sacré consistoire. Il eut avec son Chapitre de grands démêlés, qui furent terminés le dernier jour de février 1658.

Ce Prélat très vertueux mourut à Paris, le 11 mars 1661.

(1) Léonor de Matignon, né en 1614, de Charles, comte de Thorigny, marquis de Longray, et d'Eléonore d'Orléans, de la maison de Longueville, devint abbé de l'Essey et de Thorigny en basse Normandie, et fut sacré à Alençon le 9 octobre 1633. Il établit beaucoup de maisons religieuses dans son diocèse, jeta les fondemens d'un Séminaire, selon le plan de celui de Saint-Nicolas-du-Char-donnet, et travailla, avec soin, à la reformation de son diocèse.

De l'évêché de Coutances, il fut transféré à celui de Lisieux, en 1646; il prit possession de cette église en 1648, et il tint un synode le 27 mai 1649. En 1650, il fonda deux monastères de religieuses, l'un de Bénédictines au bourg de Livarot, et l'autre d'Hospitalières de Saint-Augustin, à Honfleur. Il assista au concile provincial de Pontoise, en 1660, et mourut à Paris le 14 février 1680, après s'être démis, en 1677, de son évêché en faveur de son neveu.

(2) Claude Auvri, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, et vice-gérant du cardinal Barberin, grand aumônier de France, nommé à

vernement de ce diocèse et la sanctification du Clergé, et il en eût béni le Seigneur.

Nous savons combien l'Archevêque de Rouen avait le Serviteur de Dieu en singulière considération; chez lui aussi, il eût été fêté et porté en triomphe, car ces dignes Prélats n'avaient rien tant à cœur que de voir notre saint Abbé travailler dans leurs diocèses; et certainement ce fut toujours une peine très sensible pour lui de n'avoir pu répondre, autant qu'il l'eût bien voulu, à ce désir exprimé de Pasteurs vénérables et si zélés pour le bien de l'Eglise.

D'un autre côté, la plupart des Curés de Normandie n'étaient pas moins désireux de le voir. « Chacun, dit un naïf historien (1), se tenait dans l'attente de la visite de l'Homme de Dieu; chacun examinait soigneusement sa personne, sa maison et son église, pour voir s'il n'y avait rien qui ne fût dans l'ordre convenable; de sorte que la seule pensée que M. Bourdoise devait venir, produisit les mêmes effets que la visite la plus exacte d'un Evêque. »

Forcément, et sur le conseil de sa Communauté et de M. le Curé de Saint-Nicolas, le projet de Bourdoise avait été remis pour quelque temps; mais cela ne suffisait pas, on vient de le voir, pour écarter de ses amis tout sujet

l'évêché de Saint-Flour en Auvergne, fut désigné par Louis XIV à celui de Coutances, le 27 juillet 1646, et consacré l'année suivante, le 15 février. Il reçut Charles II, roi d'Angleterre, avec son fils le prince d'York, à Coutances, en 1651, il y introduisit les Eudistes. Il assista au sacre de Louis XIV, à Reims, en 1654. Il se trouva à l'assemblée du Clergé à Paris en 1656, et tint sur les fonts du Baptême, dans l'église de Saint-Sulpice, au nom du cardinal Mazarin, un juif nouvellement converti. Il mourut à Paris, le 9 juillet 1687, âgé de plus de quatre vingts ans.

(1) L'abbé Descourveaux, *Vie de M. Bourdoise*, liv. iv, année 1655.



d'inquiétude. Ses confrères de Saint-Nicolas, qui le voyaient de plus près, étaient aussi plus à même de constater qu'il s'affaiblissait de jour en jour. Lui seul paraissait ignorer la gravité de son état; il ne craignait pas la mort, et il lui semblait tout naturel de travailler pour la gloire du bon Dieu jusqu'à son dernier soupir : « Il y a plus de trente ans, disait-il quelquefois, qu'Adrien Bourdoise a vécu chaque jour comme au dernier de sa vie, et fait, grâce à Dieu, chaque jour ce qu'il voudrait faire s'il était certain que ce fût son dernier jour : ainsi il partira quand il plaira à Notre-Seigneur de l'appeler à lui. »

Pendant cet intervalle, de nombreuses lettres de ses amis de Normandie et d'ailleurs pleuvaient à Saint-Nicolas. M. Edeline, Grand-Vicaire de Chartres, à qui l'Homme apostolique avait fait savoir son dessein, lui répondit comme par un esprit prophétique.

« Monsieur, je vous donne tout pouvoir dans tout le Pineris (1), excepté à Epônes (2), où vous le prendrez de votre propre estoc. Toute ma crainte est que vous qui reprochez le futur à autrui, vous n'en usiez pas vous-même, et que vous ne restiez le reste de vos jours à parler de ce que vous ne pourrez faire. »

M. Martin, de Senlis, lui disait : « Ce m'est une joie d'apprendre l'état d'une personne que toute la France admire et ne saurait assez souhaiter, et spécialement l'Etat ecclésiastique pour les grands biens qu'il a produits à tout moment. Quant à moi, j'appréhende bien que le voyage proposé ne me fît une perte, dont les larmes que

(1) Archidiaconé où l'Homme de Dieu avait travaillé, et où il voulait un peu séjourner.

(2) *Epônes*, village du département de Seine-et-Oise, à 2 lieues 1/4 de Mantes.

j'aurais sujet de jeter toute ma vie ne me serviraient de rien pour me rendre celui qui me permettra de me dire à jamais, etc. »

Les chanoines de Mantes, qui n'étaient pas moins desirieux de voir le saint abbé Bourdoise, le priaient avec instance de visiter leur église en passant, et d'assister à leur office en surplis. D'autres dignitaires de l'Eglise, lui témoignaient également le même désir, et lui faisaient connaître, en même temps, leur appréhension que ce voyage ne préjudiciât à sa précieuse santé. M. Deslyons, doyen de Senlis, à qui il avait écrit pour lui demander son avis avec le secours de ses prières, lui disait aussi « qu'il craignait fort qu'il succombât à la fatigue d'un tel voyage, étant dans un âge si avancé, et maladif ».

Mais le zèle de la Maison de Dieu dévorait cette âme séraphique (1); son amour pour la gloire de l'éternelle beauté, de la souveraine bonté, de l'infinie sainteté, pour Dieu en un mot, était plus fort que toutes les appréhensions, que toutes les craintes, que tous les dangers, que la mort même (2). Aussi bien, pour faire l'éloge complet de ce vénérable Prêtre de Jésus-Christ, n'avons-nous qu'à lui appliquer cette parole de l'Écriture : « Il a été zélé pour son Dieu (3). »

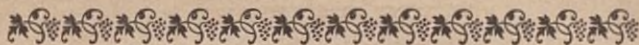
(1) Joan. 11, 17. — Ps, LXX, 10.

(2) Cant. VIII, 6.

(3) Nomb. XXV, 13.







## CHAPITRE IV

L'abbé Beuvelet est reçu dans la Communauté de Saint-Nicolas. — Bourdoise lui écrit sa dernière lettre, et il est frappé d'apoplexie. — Ses derniers moments. — Soins que lui prodiguent ses disciples. — Un avertissement surnaturel. — Bienheureux trépas du Serviteur de Dieu. — Sentiments dans lesquels il est mort. — Ses disciples demandent son esprit au Seigneur, à l'occasion d'un passage du prophète Elisée.

DEPUIS plus de dix années l'abbé Beuvelet demeurait au Séminaire de Saint-Nicolas, sans être précisément de la Communauté. L'extrême délicatesse de sa complexion, ses infirmités que sa très grande application au travail avait considérablement augmentées, l'avaient empêché, jusqu'alors, de s'y engager. Mais la Communauté, qui avait une considération et des égards particuliers pour ce pieux et savant Prêtre, l'admit volontiers dans son sein, et abrégea pour lui le temps de l'épreuve, qui était de trois années. On lui laissa même le choix de demeurer à Paris, ou à Villejuif, ou encore à Villeneuve (1), qui possédait aussi une Communauté, s'il l'aimait mieux. Le vénéré Bourdoise fut chargé de lui en donner la nouvelle; et « il le fit cordialement, dit-il, et cléricallement », quoiqu'il eût beaucoup de difficultés à

(1) *Villeneuve-le-Roi* (Seine-et-Oise), village dans une belle situation, sur une hauteur, peu éloigné de la Seine, à 3 lieues de Paris.

écrire depuis quelque temps. On croit même que c'est la dernière lettre qu'il écrivit, car il devait mourir bientôt. Aussi les caractères que sa main tremblante formait dans cette lettre, précieuse relique d'un Saint qui allait quitter la terre de l'exil pour la Patrie, sont presque indéchiffrables, tant la violence de ses maux et la débilité de ses forces étaient grandes !

L'espoir que son voyage en Normandie pourrait être avantageux à l'Eglise lui faisait mépriser tous les dangers dont on le menaçait, avec tant de fondement, et rien ne fut capable de le faire changer de résolution. Mais la conduite que tient le Seigneur à l'égard de ceux qui sont zélés pour sa cause est digne d'être admirée, puisque, dans le temps même qu'ils suivent avec fidélité les mouvements de sa grâce, et forment les plus saints projets pour sa gloire et l'avancement de son règne, il les arrête tout d'un coup pour les attirer à Lui, et leur faire part d'une gloire infiniment plus grande que celle qu'ils voulaient ardemment lui procurer. Faisant ainsi, notre Dieu, plein de bonté, exauce ses bien-aimés qui ne désirent la vie que pour lui plaire, et qui brûlent, en même temps, de le posséder et le louer, sans crainte de l'offenser, dans la Patrie céleste.

Dieu accorda à son fidèle Serviteur la grande faveur qu'il lui avait souvent demandée avec instances. Le vendredi 16 juillet 1655, après s'être confessé, comme il le pratiquait chaque jour depuis vingt-cinq ans, avec de grands sentiments de componction, il célébra la sainte Messe à cinq heures du matin, à l'autel de Saint-Denys, auquel il était bien dévot, et s'y communia en viatique, avec une ferveur extraordinaire; c'est ce qu'il observait depuis longtemps, parce que les médecins l'avaient sagement averti qu'il pourrait mourir d'apoplexie. Il passa la



matinée au milieu de ses occupations ordinaires. L'après-midi, vers trois heures, il se sentit sérieusement indisposé; mais la vigueur de son esprit l'emportant sur l'infirmité de son corps, il ne manqua point d'assister aux exercices communs, et même à la récréation du soir, où il parla avec une véhémence extraordinaire des choses du Ciel. Pendant cet exercice, il fit faire les cheveux à un Chanoine nouvellement entré au Séminaire, et en exerça un autre à chanter le répons de la très sainte Vierge qui commence par ces mots: *Gaude, Maria virgo*, auquel lui-même était saintement affectionné.

A peine fut-il rentré dans sa pauvre chambre, que l'apoplexie le saisit complètement. Elle lui fit perdre connaissance, et, malgré tous les remèdes, elle continua jusqu'à son dernier soupir. Mais cet état, si redoutable pour le pécheur surpris dans l'inimitié de Dieu, n'offrait rien d'effrayant pour l'âme du saint abbé Bourdoise. N'avait-il pas sacrifié avec une générosité incomparable sa belle vie pour le service de son divin Maître? Il avait bien rempli sa tâche, et, comme saint Paul, il avait vaillamment combattu pour le Christ (1). Le divin Maître pouvait maintenant frapper à la porte: il était attendu depuis si longtemps!... Que dis-je, le saint Prêtre désirait sa venue avec tant d'ardeur! Depuis son enfance il soupirait après la possession éternelle de Dieu, son unique amour, son bien suprême.

Malgré ce désir véhément que l'Apôtre du Clergé ressentait de quitter, au plus tôt, la vallée de l'exil et des larmes, pour être réuni à Dieu seul dans la céleste Patrie, il pouvait dire volontiers, après le grand saint Martin, évêque de Tours, dont il s'était fait le constant

(1) II, Tim. IV, 7.

et parfait imitateur, surtout par son zèle brûlant pour la gloire de Dieu et la sanctification du Clergé: « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne fais pas le travail, que votre sainte volonté soit faite en tout (1). »

Il était dix heures du soir, l'inexorable mal faisait des progrès rapides, et l'on pouvait déjà reconnaître, mais avec quelle douleur, que tous les remèdes seraient impuissants contre les décrets de l'adorable Providence. Afin de soutenir le regretté malade pendant les derniers combats de l'agonie, deux Ecclésiastiques étaient sans cesse auprès de lui, l'un pour veiller à ses besoins corporels, avec le secours d'un laïque, l'autre pour lui parler de Dieu, de la sainte Vierge Marie, des Anges et des Saints, autant qu'il pouvait être capable de l'entendre (2). Le reste

(1) *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem. Fiat voluntas tua.* (Ribadeneyra, *Flos Sanctorum*, die 11 novemb.)

(2) Ces fidèles amis du saint Prêtre remarquaient que de son cœur s'échappaient de profonds soupirs d'amour pour Dieu, et de désir d'aller au plus vite jouir de sa divine présence dans le Ciel. Ah! c'était bien alors surtout que se réalisaient en Bourdoise ces belles paroles de Saint-Paul: « L'Esprit prie pour nous avec des gémissements inénarrables, *Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* » (Rom VIII.)

Il n'est que convenable que les Saints et les vrais Chrétiens suivent l'exemple de leur divin Maître « qui, pendant sa vie mortelle et souffrante, dit encore Saint-Paul, offrit avec un grand cri et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui le pouvait tirer de la mort, et qui a été exaucé à cause de son humble respect, *exauditus est pro sua reverentia.* » (Hebr. v, 7). — « Ceci peut s'entendre du cri que Jésus-Christ fit sur la Croix au dernier moment de sa vie, lorsqu'il allait expirer; mais il est vraisemblable que, s'étant retiré tant de fois dans le désert pendant le cours de sa vie pour y prier, il y accompagnait ordinairement ses prières de cris, de gémissements et de larmes. Si ce n'est que par ces cris et ces gémissements, l'Apôtre veuille marquer l'ardeur et la véhémence des prières de Jésus-Christ, surtout en sa dernière agonie. » (Saci, *in hunc loc.*)



de la Communauté, divisé par petits groupes, se succédaient silencieusement d'heure en heure devant le Très Saint-Sacrement, et suppliaient, avec larmes, le Père des miséricordes de ne pas leur enlever celui dont la présence leur semblait si nécessaire.

Un cortège sans cesse renouvelé de dignitaires du Clergé, de Prêtres et de pieux amis, assiégeait la porte de sa chambre. On sentait qu'une grande gloire et un merveilleux flambeau de l'Eglise allait s'éteindre; on espérait en recueillir les dernières lueurs et entendre quelques paroles d'édification de cette bouche sacrée, qui n'avait prononcé que des oracles. D'ailleurs, les derniers soupirs des hommes grands et saints sont un spectacle que la piété aime à conserver comme de chères reliques.

Tous redoutaient la perte de cet homme incomparable en son siècle; mais ce fut bien autre chose encore, et la consternation fut à son comble, lorsque, le Dimanche soir, les Prêtres de la Communauté récitant Matines auprès de la chambre de ce cher et saint malade, ils trouvèrent, dans une des leçons, ces paroles qui furent dites au prophète Elisée: *Ne savez-vous pas que le Seigneur vous enlèvera aujourd'hui votre maître* (1)?

Ils prirent cet avertissement pour eux-mêmes, et ne doutèrent plus que Celui qui leur avait jusque-là servi de Père et de Maître ne dût, bientôt, leur être enlevé par l'inexorable mort.

En effet, le lundi dix-neuf juillet, vers les cinq heures du matin (2), sa belle âme se détacha de son corps, pour

(1) *Numquid nosti, quia Dominus hodie tollet dominum tuum à te?* (IV. Reg. II, 5.)

(2) C'est le 19 juillet que nous célébrons la fête de saint Vincent de Paul, l'un des plus grands amis de Bourdoise, qu'il aimait à nommer *le saint Prêtre*.

aller recevoir la récompense que le divin Maître a promise au Serviteur bon, courageux et fidèle (1) : il était dans sa soixante-douzième année, et en avait passé quarante-sept dans l'Etat ecclésiastique. Ce jour-là, disent les historiens, il y eut une grande éclipse de soleil. Hélas ! ce fut bien ce jour-là aussi que le Soleil de la réformation du Clergé, que cet astre éclatant dans l'Eglise, Bourdoise, disparut de ce monde pour l'autre, où il doit briller éternellement, devant Dieu, selon la promesse de l'Esprit-Saint (2).

Pour lui, la mort ne fut pas imprévue. Depuis longues années il se tenait prêt, et son âme, gémissante dans l'exil, soupirait incessamment vers la céleste Patrie, où il lui serait permis d'être perpétuellement unie au Seigneur, de le goûter, de l'aimer, de le louer à jamais. Depuis longtemps encore, dans la crainte qu'il éprouvait d'être assailli, à sa dernière heure, de fortes tentations, comme l'ont été d'ailleurs de grands Saints, il adressait à Dieu de ferventes prières pour obtenir de sa bonté de mourir sans connaissance (3). Ainsi disposé, ce saint Prêtre, cet incomparable Serviteur de Dieu, est sorti de cette vie pour entrer dans l'Éternité, tout pénétré des sentiments qu'il s'était efforcé d'inculquer à tous les chrétiens, et plus particulièrement aux Ecclésiastiques : « qu'il faut tout craindre de la rigoureuse justice de Dieu, et aussi tout espérer de son inépuisable bonté. » Il est bien de l'entendre encore.

(1) *Euge, serve bone, intra in gaudium Domini tui.* (Matth. xxv, 23.)

(2) *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (Daniel, cap. xii, 3.) Voyez, ajoute la Glose de saint Bonaventure, combien noble, combien sublime, combien élevé est le ministère de la prédication, combien aussi il est agréable à Dieu, fructueux aux âmes, et combien il excelle au-dessus des autres offices dans l'Eglise de Dieu !

(3) *Mém. relatifs aux dernières années de M. Bourdoise, etc.*



« Vos parents, avait-il dit, vous ont laissé en mourant leurs maisons et leurs héritages ; aussi vous ont-ils laissé en partage la maladie et la mort. Comme vous devez rendre à Dieu un compte fidèle de ces biens, que vous devez à vos parents, il est sans doute que vous devez faire un saint usage des infirmités de votre corps, et de la mort quand elle arrivera...

« Vous avez peut-être peu de soin de faire pénitence et de payer à la divine justice ce que vous lui devez ; ne trouvez donc pas mauvais que Dieu soit satisfait aux dépens de votre corps et de votre santé. Admirez plutôt en votre endroit sa bonté ; car si les maladies les plus aiguës ne sont que la peinture des brasiers du purgatoire, quelle obligation n'avez-vous pas à Notre-Seigneur qui ne vous envoie que des maux en peinture, pour vous délivrer de la réalité des plus horribles peines ? — Et n'est-ce pas encore un trait de sa miséricorde pour vous, en vous affligeant de maladies, de vous ouvrir, par là, les yeux de votre esprit, pour vous faire connaître la vanité de ce monde, l'immensité des biens futurs, le poids de l'Éternité, et de vous rendre la santé perpétuelle de l'âme dans l'infirmité passagère de votre corps ?

« Outre ces avantages que nous pouvons retirer des maladies, il y en a encore un autre qui n'est pas des moins considérables, qui est de mourir sans cesse à nous-mêmes, et de travailler continuellement à la gloire de Dieu. Vos jours, hélas ! s'abrègent incessamment : doublez donc le pas, et faites si bien sur la terre, qui est le noviciat du Paradis, qu'à la mort vous soyez excellents profès (1).

« Comment l'Eglise, votre Mère, pourra-t-elle, après

(1) On peut très bien appliquer au saint abbé Bourdoise ce que l'Eglise de Laon disait, dans la Prose d'un saint Juste : « Vivant sur la terre comme dans un lieu d'exil, il saluait de loin le Ciel comme

votre mort, vous désirer un repos éternel, *Requiescat in pace*, si vous ne travaillez de toutes vos forces durant cette vie, à acquérir le repos, *opera enim illorum sequuntur illos* (1).

« Oh! que bienheureux sont ceux qui travaillent de la sorte à se faire une couronne pour le Ciel, qui meurent dès cette vie à leur propre volonté, pour ne vivre qu'à Notre-Seigneur! Car que font ces personnes en nous quittant, sinon de sortir de la prison de leurs corps pour continuer là-haut, parfaitement et éternellement, la vie qu'ils menaient ici-bas d'une manière imparfaite et pour un temps (2)? »

Bourdoise venait d'expirer en paix, revêtu du surplis, comme il l'avait expressément demandé. En ce moment, plusieurs de la Communauté faisaient, non sans verser d'abondantes larmes, les recommandations de l'âme autour de son lit, tandis que MM. Compaing et Wiart récitaient l'office dans la chambre voisine. Ils en étaient à ces paroles du Prophète: « *Pater mi! pater mi! currus Israël, et auriga ejus* (3) »! Un autre Elie venait d'être ravi à la terre. C'est pourquoi ils firent pour eux-mêmes, au nom de tous, la prière du disciple, et demandèrent à Dieu quelque chose

sa patrie; et dans la vue de la récompense éternelle, il ne mit point de bornes à ses travaux. »

*Cælum exul patriam  
Salutavit:  
Ut referret præmium  
Laboravit.*

(1) Apoc. xiv, 13.

(2) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. II, chap. 44.

(3) IV Reg., cap. II, 12.



de cet esprit ecclésiastique, dont leur vénéré Fondateur semblait avoir reçu la plénitude (1).

Cherchant à pénétrer le sens des paroles du Prophète Elisée, nous ouvrîmes l'un de nos interprètes les plus familiers et les plus autorisés (l'abbé de Saci), et, avec une satisfaction bien vive, nous lûmes ce qui suit, et qui ne peut mieux s'appliquer qu'au saint abbé Bourdoise :

« Elisée, par ces paroles, prenait congé de son Maître. Et c'est, selon la pensée de saint Ambroise, comme s'il lui avait dit: « Mon Père, c'était vous qui, comme un bon conducteur, gouverniez le peuple de Dieu, et ç'a été par la fermeté de votre constance que vous avez mérité d'être enlevé sur ce char et par ces chevaux au lieu que Dieu vous a destiné. Car le Seigneur, ayant éprouvé votre sagesse dans la conduite des hommes, vous a jugé digne, comme un homme qui a vaincu dans la carrière et dans le combat, d'être couronné par une éternelle récompense. »  
« D'où vient, dit encore saint Grégoire, qu'Elie est nommé *le char d'Israël et son conducteur*, sinon parce que le chariot porte, et que c'est le conducteur qui anime? Un Pasteur donc qui supporte par la patience et sa charité les mœurs de son peuple, et qui l'anime par les saintes

(1) On attribue à M. Compaing deux ouvrages précieux, dans lesquels il nous a laissé la quintessence de l'esprit du saint abbé Bourdoise, dont lui-même s'était si bien pénétré. L'un est intitulé : *La Science du salut, ou les devoirs du Christianisme*, 1 vol. in-12; et l'autre : *De la Sainteté et des devoirs des Prêtres*, 1 vol. in-12.

Ces sujets sont bien conformes au caractère de l'Apôtre du Clergé. Le pieux Boudon d'Evreux, qui fut également son disciple, a aussi composé : *Le Chrétien inconnu*, in-12; *La science et la pratique du Chrétien*, in-12; et *La Sainteté de l'Etat ecclésiastique* in-12.

Tel Maître, tels disciples.

exhortations de la parole de Dieu, mérite d'être appelé en même temps et *le char et le conducteur* de ce peuple. »

Le savant Théodoret dit « qu'Elie mérita de recevoir ces noms extraordinaires par rapport à la manière dont les rois des autres peuples combattaient leurs ennemis, en se servant pour cela de chariots et de chevaux. Et il ajoute qu'Elisée marquait, par là, que son saint Maître avait, lui seul, tenu lieu aux Israélites de tout ce grand appareil de guerre, pour leur donner la victoire, et mettre en fuite ceux qui les attaquaient (1). »

Ainsi pourrait-on dire du saint abbé Bourdoise que, dans la milice ecclésiastique, il fut à la fois un excellent Maître, un vaillant Chef, un Héros puissant qui, plus que tous ses illustres et saints contemporains, sut, avec le secours divin, faire triompher le Clergé de l'Eglise de France des hérésies et des passions humaines, au moyen desquelles l'enfer cherchait à détruire sa discipline, à énerver son zèle et à paralyser ses efforts pour l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

Quant à l'esprit du vénérable Bourdoise que lui demandaient ses disciples, on peut dire, selon la parole de l'interprète cité, qu'ils le reçurent non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour tout l'Ordre ecclésiastique, en France surtout, où, jusqu'à notre temps, il a exercé une très grande influence dans tous les Séminaires, dont celui de Saint-Nicolas offrait, le premier, le modèle et la règle de la discipline.

(1) Saci, sur le iv<sup>e</sup> livre des Rois, chap. 11, v. 12.







## CHAPITRE V.

Les instructions de Bourdoise, en prévision de sa mort, suivies à la lettre. — On lui rend les derniers devoirs. — Regret et deuil de la Capitale, en apprenant sa mort. — Témoignages de vénération, dont il est l'objet. — Les Ecclésiastiques et les fidèles assistent, nombreux, à ses obsèques. — Il est pleuré dans la plupart des diocèses de France; éloges que l'on fait de sa sainte mémoire. — Anniversaire de la mort du Serviteur de Dieu, et bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Portrait littéraire du Serviteur de Dieu.

Nous avons vu que, parmi les instructions données par le saint Prêtre à ses disciples, en prévision de sa mort qu'il regardait toujours comme très prochaine, il leur avait expressément recommandé que, « pendant sa maladie, on ne lui parlât d'aucune affaire séculière, mais bien uniquement de Dieu et des choses du Ciel; qu'on lui donnât les remèdes nécessaires, comme à un pauvre; qu'on lui fit recevoir de bonne heure les sacrements de l'Eglise; surtout qu'on l'entendît en confession plutôt deux fois par jour que d'y manquer; qu'il reçût l'Extrême-Onction à jeun (1), s'il était possible, et qu'on

(1) « Qu'il reçût l'Extrême-Onction à jeun, s'il était possible. »  
— Le saint abbé Bourdoise, divinement éclairé des lumières du Saint-Esprit, ne pensait point, comme la plupart des chrétiens de notre temps, chrétiens de nom seulement, indifférents pour Dieu et pour leur salut, que l'Extrême-Onction ne soit qu'une cérémonie sim-

l'enterrât revêtu de son surplis, qu'il avait tant aimé, et de ses habits sacerdotaux, selon le nouveau Rituel de Paris. » Ses chers disciples exécutèrent ponctuellement ses dernières volontés, qui leur tinrent lieu de Testament; car ce vrai pauvre de Jésus-Christ et imitateur de saint François n'avait jamais voulu rien avoir en propre, de quoi il pût disposer.

Bientôt il fallut songer à lui rendre les derniers devoirs.\* On le revêtit de la soutane, du surplis, de l'aube, et des autres ornements sacerdotaux, de couleur violette. On commença, le soir même, les Vigiles des morts à neuf Leçons; et, durant toute la matinée, les Messes furent dites pour obtenir de la divine Bonté le repos éternel à son âme. Ensuite, on envoya dans toutes les églises et

plement pieuse et purement facultative, mais un Sacrement très grand, très salutaire et très opportun, dont la matière consiste dans l'huile sainte et la forme dans les consolantes paroles, comme l'enseignent unanimement, avec l'Eglise, les trois grands maîtres de l'Ecole, S. Bonaventure, S. Thomas et le vénérable Scot (*Paradisus Theologicus*, in-folio, tom. II, 99. cxv, art. 2).

Dans la méditation de l'excellence, de la vertu et des fruits de ce très divin Sacrement, le fidèle peut puiser de bien graves enseignements, de bien douces consolations et de puissants secours pour cette heure finale de la vie, de laquelle dépend une éternité! Et il n'est pas douteux que Bourdoise, si sage et si prévoyant dans l'affaire unique du salut, en a dû faire son profit.

C'est ainsi que, pour ne parler que des Onctions sacrées, « le Prêtre, dit la Théologie du père Alexandre, oint le malade en imprimant le signe de la Croix avec l'huile sainte, pour nous faire entendre que le don précieux du Sacrement nous est concédé en vertu de la Croix et des mérites de la Passion de Notre-Seigneur, et que cette même onction, dont nos sens sont munis, nous doit fortifier dans les combats qu'alors nous devons soutenir contre nos ennemis invisibles. De même aussi, le signe de la Croix doit nous servir de défense devant le tribunal du Christ notre juge, pouvant lui témoigner, par là, que nous avons combattu loyalement jusqu'à la mort sous l'étendard de sa Croix. » (Lib. II. *De Extr. Unct.*, cap. 1.)



paroisses de Paris des billets, pour le recommander aux prières du Clergé et des fidèles. Ces billets étaient ainsi conçus : « On recommande à vos prières et saints Sacrifices Messire Adrien Bourdoise, premier Prêtre de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, décédé le 19 juillet 1655. Le convoi se fera demain, à 9 heures précises et sans délai. »

Aussitôt que la triste nouvelle se fut répandue dans Paris, la consternation fut grande parmi ceux qui avaient eu le bonheur de connaître et apprécier ce cher et saint Défunt. On peut dire de lui, comme du vaillant Machabée : « Tout le peuple le pleura amèrement, et après l'avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël (1) ? » Ceux même qui, pendant sa vie, s'étaient quelquefois opposés à ses desseins, ne pouvaient s'empêcher de louer son zèle et de reconnaître la pureté de ses intentions, et son admirable discrétion dans ses démarches. Un grand nombre de Prêtres, de Religieux, d'Ecclésiastiques distingués et d'autres personnes de mérite, voulurent le voir encore une fois, et vénérer ses précieux restes. Le Père Eudes, qui, bientôt, espérons-le, aura l'honneur des autels, fut le premier qui, par dévotion, vint lui baiser les pieds et se recommander à ses prières. Au reste, toute l'Eglise de France s'associa à la douleur qu'éprouvaient les amis du saint Prêtre de l'avoir perdu, et elle en fit un grand et long deuil (2). Le saint abbé Bourdoise fut enseveli avec son Crucifix et son chapelet dans les mains, et un bréviaire fut placé dans son cercueil. Il

(1) Mach. ix, 20, 21.

(2) *Mémoires relatifs aux dernières années de M. Bourdoise et des principaux personnages, ses contemporains.*

était bien convenable que ces trois objets, si chers à sa tendresse, que ces trois armes spirituelles avec lesquelles il avait conquis sur l'enfer un si grand nombre d'âmes pour les attacher à Jésus-Christ, l'accompagnassent dans la tombe. Témoins muets devant les hommes, mais éloquents devant Dieu et ses Anges, ils eussent pu, comme les âmes sauvées par ses soins, protester devant le souverain Juge du zèle et des travaux apostoliques du saint Défunt, durant sa vie terrestre (1). Le lendemain, le Clergé qui se réunit à Saint-Nicolas pour assister aux obsèques fut si nombreux, que l'on y compta jusqu'à six cents Ecclésiastiques, entre lesquels environ deux cents en surplus, sans parler des Religieux de différents Ordres, de Vicaires-Généraux ; et comme le chœur de l'église ne pouvait les contenir, on fut obligé de mettre plusieurs rangées de bancs dans la nef, jusqu'à la grande porte, afin de les séparer des laïques. M. Féret, curé de Saint-Nicolas, fit l'office, et les plus anciens de la Communauté le servirent à l'autel.

Le corps fut ensuite porté, non sans difficulté, à raison de la foule, qui voulait voir ou toucher ces restes pieux, au cimetière de la paroisse, le visage découvert, comme il se pratiquait alors, afin d'y être enterré avec les Prêtres, au pied de la grande Croix, qui était le lieu

(1) C'était un excellent usage que celui d'enterrer autrefois, avec les fidèles défunts, des objets chers à leur piété, ou qui avaient contribué à leur sanctification. Pour les ecclésiastiques, il est généralement plus en vigueur encore aujourd'hui.

Un érudit, M\*\*\*, observe (*Semaine religieuse* d'Autun, 9 juin 1883) que « ce qui fait que l'on trouve rarement des anciens Bréviaires complets, c'est qu'il était d'usage d'enterrer les Ecclésiastiques avec leurs bréviaires, et l'on plaçait dans le cercueil la partie correspondante à la saison dans laquelle le décès avait eu lieu. »



réservé aux Ecclésiastiques (1). Après les prières liturgiques, on referma le cercueil, et la terre reçut ce précieux dépôt, pour le rendre fidèlement, au jour de la suprême justice, au souverain Rémunérateur.

Son convoi avait l'air d'un triomphe. On eût cru assister à une translation solennelle d'un Saint glorifié par l'Eglise. Des larmes s'échappaient sans effort des yeux des assistants, mais c'étaient des larmes de joie, de consolation et de sainte espérance. L'histoire se tait sur les dignitaires et les saints personnages qui assistèrent aux obsèques de ce vénérable Prêtre; mais pourrions-nous douter de la présence de saint Vincent de Paul, son plus intime ami, du pieux et saint mystique Boudon, de l'illustre Olier et autres de ses nombreux disciples et admirateurs de sa vertu ?

On célébra plusieurs services à la mémoire de ce cher et vénéré Défunt, soit dans Paris, soit en province, et on remarqua, en moins d'un mois, qu'il s'en était fait plus de cinquante dont on a eu connaissance. La Communauté reçut aussi un très grand nombre de lettres, dont plusieurs de l'Episcopat, dans lesquelles on déplorait la perte irréparable que l'Eglise de Dieu avait faite. Dans ces lettres, Bourdoise était appelé le Maître, le Modèle

(1) L'humilité chrétienne fut toujours la vertu favorite de Bourdoise et de ses disciples. On sait quel horreur le saint Homme témoigna toujours, durant qu'il vivait, pour la superbe des simples fidèles, qui choisissaient leur sépulture dans les églises. La profonde connaissance qu'il avait de la sainteté de Dieu et de ses misères, ne lui permit pas de prétendre même à être inhumé à la porte ou sous le vestibule de l'église, ce qui, dans les premiers siècles du Christianisme, était considéré comme un privilège singulier, dit la Théologie du père Alexandre : *In ecclesiarum valvis et vestibulis sepeliri magno olim honori fuit.* (Lib. 11, de Extr. Unct. cap. 1, reg. 18.)

des Prêtres, le Réformateur du Clergé, le Restaurateur de la Discipline, l'Original de la Cléricature, le Bon, le Saint, le Bienheureux Prêtre; on pria pour lui, mais on était bien plus porté de se recommander à ses prières. On le voyait déjà dans le ciel « resplendissant de gloire, triomphant dans le lieu du repos (1) ».

L'anniversaire fut presque aussi solennel que les obsèques mêmes, et le Clergé ne fut guère moins nombreux. En l'absence forcée de M. Féret, M. Compaing, premier et fidèle compagnon du regretté Défunt, fit la touchante cérémonie (2).

Cependant, comme on avait entrepris de rebâtir l'église paroissiale, le nouvel édifice entrant bien avant dans le cimetière, l'endroit où le saint abbé Bourdoise était enterré se trouvait où l'on devait faire un des gros piliers du chœur. Aussi, l'an 1658, le 21 octobre, à minuit, pour éviter la foule qui s'y serait rendue, avec la permission des Supérieurs ecclésiastiques, six Prêtres de la Communauté, en surplus, vinrent à l'endroit où reposait le corps d'Adrien Bourdoise, et, après avoir récité, non sans une céleste émotion, un nocturne et les laudes de l'Office des Morts, ils ouvrirent la terre et en retirèrent respectueusement le vénéré dépôt : les chairs, purifiées par la pénitence, n'étaient point encore consumées; sa soutane, sa chasuble et sa calotte étaient entières. On le laissa dans le même cercueil, qu'on enferma dans un plus grand, fait de bois de chêne, sur lequel

(1) Ps. CXLIX, 5. Version de Genoude.

(2) Le même jour, il bénit la première pierre de la nouvelle église paroissiale. Grâce à ses libéralités, les travaux furent continués jusqu'à la nef; mais le vertueux Prêtre mourut l'année suivante, écrasé par un échafaudage qui tomba sur lui, tandis qu'il surveillait les constructions.



on cloua encore deux planches de même bois, afin de le conserver et de le reconnaître, si quelque jour la cause de sa canonisation devait s'introduire à Rome, et on le mit dans une fosse large et profonde, qu'on avait creusée dans la chapelle de la Communion.

Un an après, lorsque le chœur fut bâti, par le motif susdit, on mit les os précieux du vénéré Bourdoise dans un petit cercueil de bois de noyer, qu'on enferma dans un cercueil de plomb, et on le déposa, avec un pieux respect, fort près du lieu où il avait été mis la première fois, dans le caveau qui est sous la grande porte du chœur (1). Sur le cercueil, on lisait cette inscription bien simple en lettres dorées :

« Ici sont serrés les os de Messire Adrien Bourdoise, Instituteur et premier Prêtre de la Communauté et Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, lequel décéda le XIX de juillet M. VI<sup>e</sup> LV.... »

« Priez pour lui, et pour tout l'Ordre ecclésiastique. »

Les grands soins que, tout d'abord, Messieurs les Curés de Saint-Nicolas prirent de conserver les restes de l'illustre serviteur de Dieu Bourdoise, pour les faire passer à la postérité, sont une conséquence de l'opinion qu'ils avaient de son éminente vertu et sainteté. Du reste, la renommée de cette sainteté de l'Apôtre du Clergé a traversé les âges pour les édifier, les purifier, les vivifier; elle est venue intègre jusqu'à nous. Les saints Prêtres et les vrais fidèles n'ont point négligé sa douce mémoire; ils ont aimé à réchauffer leur piété et leur zèle par la lecture

(1) Une vie de Bourdoise, composée en 1760 par le père de la Cour, jésuite, dit : « Les ossements du Serviteur de Dieu se trouvent à présent placés sous le grand chandelier, qui est devant la grande porte du chœur. » — Maintenant, on ne sait, au juste, le lieu où reposent ces restes sacrés. (M. Duby, Chanoine honoraire de Paris, Curé de Saint-Nicolas du Chardonnet.)

et la méditation de ses admirables exemples et de ses divines maximes; ils l'ont invoqué avec un heureux succès, comme un puissant intercesseur auprès de Dieu et de Marie. Ceci est à peser.

Il y a plus. Longtemps encore après son inhumation, des personnes qui l'avaient bien connu, durant qu'il vivait, allaient prier sur sa tombe et lui recommandaient leurs affaires, leur santé et surtout leurs besoins spirituels, et peu s'en retournaient sans avoir obtenu l'effet de leurs demandes. Notre Dieu pourrait-il refuser d'exaucer son généreux Serviteur et l'Apôtre de sa gloire, lorsqu'il le prie pour nous?

Il est vrai que, maintenant, la foule passe et repasse dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet sans se préoccuper, pour le plus grand nombre, du vénérable abbé Bourdoise, dont les pieuses et chères reliques reposent sous les dalles; mais, croyons-le bien, ce n'est pas tant par indifférence que par l'ignorance où elle est du mérite de ce saint Serviteur de Dieu. On ne pourrait que trop justement appliquer aux paroissiens de Saint-Nicolas cette grande parole dite du Fils de Dieu incarné, vivant et conversant avec les hommes: « Il en est un, au milieu de vous, que vous ne connaissez point (1). » Ah! si on savait bien les travaux immenses, l'héroïsme du zèle de ce saint Prêtre pour l'établissement du règne de Dieu sur la terre et pour le triomphe de son Eglise, et cela à travers les plus énormes difficultés, si l'on savait bien le grand nombre d'hérétiques, de pécheurs qu'il a ramenés à l'Eglise, à la vertu et conduit au Ciel, et, par suite, son rare mérite et son pouvoir très grand auprès de Dieu, avec quelle piété et quelle confiance on recourrait

(1) Joan. 1, 26.



à son intervention ! Dieu ne change point (1) ; « il n'y a en lui, dit un Apôtre, ni variation ni aucune ombre de changement (2) » ; il est toujours disposé à glorifier son saint (3), comme il le fit, et durant sa vie, et après sa mort, et à verser ses bénédictions célestes sur ceux qui voudront le prier par les travaux et les mérites du même Bourdoise. Son bras n'est jamais raccourci ; au contraire, ne semble-t-il pas que, depuis lors, l'esprit et les travaux du Saint Réformateur agissent perpétuellement pour la sanctification du Clergé, afin de donner à l'Eglise de dignes ministres ? On peut bien dire que « les bras et les mains du Seigneur ont été comme renforcés (4) » à l'égard et pour la sanctification de son nom.

Ah ! que cette pensée est bonne, est douce, est consolante ! Là même, sous le pavé, de l'église de Saint-Nicolas, reposent les restes d'un Saint, au jugement de ses illustres contemporains, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, et tant d'autres qui l'ont, en quelque sorte, canonisé de son vivant, comme autrefois saint Thomas d'Aquin le fit pour saint Jean Bonaventure ; et il ne faudrait qu'une manifestation de l'Episcopat, de concert avec l'Ordinaire, pour qu'une décision canonique du Souverain Pontife place ses restes sacrés sur les Autels, et pour que le Clergé et les fidèles puissent dire : *Saint Adrien Bourdoise, priez pour nous, qui avons recours à vous.*

Avant de terminer le récit des grandes actions de l'héroïque Bourdoise, nous devons esquisser, en peu de mots, le portrait de cette belle et noble physionomie. Pour cela, fidèle au plan que nous nous sommes tracé, pour les

(1) Malach. III, 6.

(2) Jacob. I, 17.

(3) Ps. IV, 4.

(4) Gen. XLIX, 24.

derniers chapitres de cette histoire, nous laissons volontiers la parole à l'un deses contemporains, l'auteur de l'une de ses Vies manuscrites.]

« M. Bourdoise, dit-il, avait reçu de la nature et de la grâce tous les talents et toutes les qualités qui en ont fait un homme complet dans l'Eglise, et qui l'eussent fait briller avec éclat dans le monde, s'il eût voulu y demeurer.

« Quant à son corps, qui devait être le temple du Saint-Esprit, il l'avait parfaitement bien organisé : une taille médiocre, un visage majestueux, un grand front, les yeux voûtés et perçants, les joues vermeilles, le nez et tout le reste agréablement proportionné.

« Il était d'un abord honnête et jovial, d'un tempérament sanguin, d'un naturel gai, actif, hardi, propre aux grandes entreprises; d'une humeur facile, accommodante et bienfaisante, ne se rebutant jamais d'aucune difficulté; d'une santé forte et vigoureuse; fait à la peine et au travail; dormant peu, et se privant même du nécessaire.

« Pour les belles qualités de son âme, sa mémoire lui était si fidèle, qu'il n'oubliait presque rien de tout ce qu'il voyait, disait ou entendait. Son jugement était très solide, ouvert à toutes les grandes affaires, et capable de gouverner un royaume.

« Son cœur était généreux, libéral, tendre, charitable et compatissant aux misères d'autrui, sincère sans intérêt particulier, droit sans aucun respect humain, humble sans désir de gloire, ne craignant que le péché, ne cherchant que le bien de l'Eglise, et ne soupirant qu'après Dieu. En un mot, il pouvait dire avec le Sage, *qu'il était plein d'esprit, et qu'il avait reçu du Ciel une bonne âme en partage* (1).

(1) Sag. chap. VIII, 19.



« Il faut confesser qu'étant homme, il n'était pas sans quelques défauts ; car il était prompt de son naturel ; mais la grâce avait su corriger cette promptitude, en sorte néanmoins qu'en lui donnant la victoire, elle ne lui ôta pas entièrement les occasions de combattre, afin, sans doute, qu'il eût toujours, en lui-même, sujet de s'humilier, et de montrer, par son exemple, que les Saints ne sont pas d'une autre nature que nous, mais que s'ils ont, eux aussi, des défauts, ils se montrent beaucoup plus fidèles et plus courageux. »

Nous pouvons ajouter à ce tableau, sans craindre d'être contredit par ceux qui liront avec attention la vie du saint abbé Bourdoise, que le caractère qui le distingue et lui donne un rang à part, c'est un zèle ardent pour les intérêts de Dieu, zèle qui ne se laisse décourager par aucun obstacle, zèle qui ne recule jamais, que devant les conseils de la prudence. Aussi les Prêtres de Saint-Etienne-en-Forest, reconnaissant combien ils étaient redevables à Bourdoise, lui envoyèrent, en 1634, une lettre collective dans laquelle on lisait :

« *Si vous voulez, Prélats, promptement bien pourvoir  
 « Aux désordres pressants de l'Eglise Française,  
 « Servez-vous de l'esprit d'un Adrien Bourdoise,  
 « Digne d'être Prélat, hardi à son devoir.* »

Cette légende si vraie, quoiqu'elle soit écrite dans un genre qui permet souvent l'hyperbole, nous rappelle une autre inscription, que l'on peut lire, comme celle-ci, au bas de plusieurs de ses portraits (1). Dans cette inscription, le saint abbé Bourdoise est comparé à d'illustres

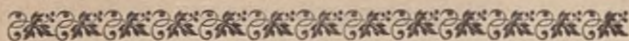
(1) Notamment de celui gravé par Péteau.

personnages de la loi ancienne et de la nouvelle, à Elie pour son caractère, à saint Jean-Baptiste pour ses prédications, à Nathan pour son courage à reprendre les pécheurs, à saint Paul chargé du soin de tant d'Eglises, à saint Pierre, enfin, par son amour pour Dieu et son ardente charité pour les âmes.

« HIC FUIT ELIAS MORE ET CLAMORE JOANNES,  
« ORE NATHAN, CURA PAULUS, AMORE PETRUS. »







## CHAPITRE VI.

L'humilité de Bourdoise l'a prédestiné à la gloire. — Comment il est apprécié après son trépas. — Beaucoup le considèrent et l'invoquent comme un Saint glorifié. — Quelques faits merveilleux de son pouvoir auprès de Dieu, durant sa vie et après sa mort. — Autres circonstances de sa sainte vie, qui confirment la renommée extraordinaire du vénérable Défunt.

LA mort du saint abbé Bourdoise ne fut pas plus tôt connue qu'elle jeta les fidèles dans la consternation : il fut regretté et pleuré, parce qu'il était universellement aimé et vénéré. Les uns disaient, raconte un fidèle historien (1), « qu'ils avaient perdu leur père, les autres se plaignaient qu'ils n'avaient plus de maître ; d'autres enfin l'appelaient le Modèle des Prêtres, le Réformateur du Clergé, le Restaurateur de la discipline, l'Original de la Cléricature, le bon, le saint, le bienheureux Prêtre, celui à qui, après Dieu, on devait ce qu'on voyait de Réforme dans le Clergé. » Et le regret était vif, et la douleur était grande, et la consternation était générale!... Pensez ! l'un des plus brillants flambeaux de l'Eglise catholique, et qui fut le phare du Clergé et par lui du monde chrétien, venait de s'éteindre ; de s'éteindre, toutefois, ne semble pas une expression assez juste, puisqu'il ne disparaissait de cet exil

(1) L'abbé Bouchart, *Vie du vénérable Servit. de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv<sup>e</sup>.

que pour briller, dans la patrie, d'un éternel éclat devant Dieu et devant ses Anges.

Non seulement durant la vie, mais encore après la mort du Serviteur de Dieu, un concert d'éloges se fit entendre de toutes parts. Ce concert d'éloges n'est que l'écho fidèle de sa vie en quelque sorte divine. C'est la meilleure garantie des faits, quelquefois extraordinaires et indéfiniment multipliés, que nous avons relatés de cet Apôtre incomparable en son siècle, par son zèle, sa constance et ses grands travaux pour la Réformation du Clergé; aussi pouvons-nous étendre cette matière et offrir, par là, une idée de la vénération universelle dont il fut l'objet dans l'Eglise de Dieu. Il nous est arrivé parfois, dans le cours de cette histoire, de nous servir d'expressions louangeuses, qui pourraient paraître excessives à quelque sévère critique, et de donner des appréciations que ces personnes seraient, peut-être, tentées d'attribuer à un aveugle enthousiasme.

Et, en effet, s'il est difficile de juger sainement les hommes que l'on a connus, il est difficile aussi d'apprécier ceux dont plusieurs siècles nous séparent.

Afin donc d'éclairer notre jugement, et de justifier, s'il est nécessaire, l'admiration bien légitime que nous ont inspirée la vie toute sainte et les grandes actions du pieux Bourdoise, nous allons interroger ses illustres et doctes contemporains, et leur demander ce que la postérité doit penser de ce divin Personnage (1).

*M. de Theis*, grand vicaire et supérieur du Séminaire de Noyon, écrivait en 1655 : « La mémoire de M. Bour-

(1) Les faits merveilleux et les éloges du saint abbé Bourdoise, relatés dans ce chapitre et le suivant, sont empruntés, en grand nombre, à la Vie manuscrite du Serviteur de Dieu par l'abbé Bouchart (in-folio), et à divers autres ouvrages, la plupart mentionnés.



doise est en bénédiction devant Dieu et devant les hommes, puisque son travail ne tendait qu'à la gloire de Notre-Seigneur et au salut des âmes. Il était temps que le Ciel terminât sa sainte vie par une mort bienheureuse... Pour moi, je ne m'étonne pas qu'il y ait eu tant de Prêtres à son convoi, puisque tout Paris, et, qui plus est, toute l'Eglise de France, lui étaient très obligés... Sa chère présence donnait beaucoup de consolations à la Communauté; mais ceux qui la composent n'ont rien perdu, puisque les reliques de son corps leur sont demeurées, et que son esprit vit entièrement dans tous les sujets de la maison. »

*M. de Lazenay*, grand archidiacre de Chartres, après avoir témoigné à la Communauté la douleur qu'il éprouvait de la mort de M. Bourdoise, ajoutait : « Ce qui me console, c'est que je crois qu'il a reçu, dans le Ciel, une grande récompense, pour avoir procuré, toute sa vie, la gloire de Dieu et de son Eglise. »

*M. Dubois*, grand vicaire et premier supérieur du Séminaire de Châlons, dans une lettre aux Prêtres de Saint-Nicolas, ne craint pas de qualifier notre Bourdoise du titre de *Bienheureux*.

Les quelques citations que nous venons de donner résument un grand nombre de lettres qui furent envoyées à la Communauté, de tous les points de la France, après la mort de son regretté Fondateur, et qui ont été recueillies par M. l'abbé Bouchart, Prêtre de la Communauté, pour l'Histoire de son saint Fondateur. La plupart de ceux qui avaient connu Bourdoise, au lieu de prier pour le repos de son âme, se sentaient attirés à l'invoquer, lui-même, comme un Saint. Il semble que Dieu ait bien voulu justifier cette confiance, en accordant à son Serviteur, pen-

dant sa vie et après sa mort, des dons et un pouvoir que nous oserions qualifier de surnaturels (1).

Le Supérieur d'un Séminaire ayant fait toucher à la tête d'une personne possédée le bénitier de ce cher Défunt,

(1) Il est bien entendu que, malgré l'imposant témoignage des contemporains, nous ne prétendons réclamer pour les faits extraordinaires que nous citons de Bourdoise, qu'une foi humaine, et, avant la décision de l'Eglise, ce serait improprement que nous pourrions les qualifier de miracles. Les récuserait-on, néanmoins, que nous dirions volontiers du saint abbé Bourdoise ce que Feller après Chaudon, et malgré ses excentricités si nombreuses, a écrit du vénérable Boudon : « il eut une vertu qui ne se démentit jamais, et c'est assurément une espèce de miracle ». Bien certainement, il y avait une grande abondance de grâces dans le cœur de cet homme vraiment apostolique, que ses contemporains qualifièrent *saint* et même *divin*.

Mais qui ne sait combien le naturalisme des temps modernes a frondé le surnaturalisme de la Vie des Saints? Que de laisser-aller dans l'appréciation des écrivains qui ont, plus ou moins, subi son influence! « La sainteté dans laquelle il (Boudon) vécut toute sa vie, dit l'un d'eux, lui a fait attribuer des miracles. » (*Encyclop. cathol.* de l'abbé Glaire, art. *Boudon*.) — Conclusion : le savant et pieux docteur Collet, qui rapporte ces miracles, était étrangement illusionné; ou il s'est trompé, ou il a voulu tromper, pas de milieu possible. Du doute à la négation, il n'y a qu'un pas. Mais si la vie de Boudon a été *si sainte*, comme l'ont attesté ses contemporains, et depuis répété les biographes les plus réservés, peut-il être surprenant que Dieu l'ait glorifié et le glorifie encore par la voie des miracles, puisque c'est la conduite ordinaire de sa Providence à l'égard des saints non canonisés?

Sur quoi repose un tel doute, et qui le croirait? Sur une simple opinion d'un sceptique, dont on ignore même le nom.

En effet, l'auteur d'un article publié dans l'*Année littéraire* dit, de ces miracles, « qu'ils prouvent moins la sainteté du personnage que la crédulité et la simplicité de son historien. » C'est ce que rapporte l'abbé Moréri, c'est ce que d'autres, également comme Feller, ont reproduit avec une légèreté, une ignorance et une indécatesse sans pareilles. J'admets qu'on s'incline devant l'autorité de l'Eglise, ou celle d'un Evêque, et c'est même un devoir; mais qu'on porte la faiblesse de la logique et la négation du jugement jusqu'à souscrire ainsi à une appréciation frivole d'un écrivain sans nom, sans autorité et sans portée, c'est ce qui ne se conçoit point. C'est le



dans lequel il n'y avait plus d'eau bénite, le démon ne le put souffrir, et s'enfuit, en poussant des cris horribles.

Un autre Ecclésiastique, en présence de plusieurs graves

fruit du scepticisme d'un siècle qui saluait Voltaire comme son flambeau et son oracle; quant à moi, je crois aux miracles du vénérable Boudon, comme je crois à ceux attribués, non sans fondement, au saint abbé Bourdoise.

Néanmoins, rigoureusement parlant, je n'oserai qualifier de miracles les faits merveilleux dont ces deux saints Génies ont été gratifiés par la divine Bonté; mais je m'en rapporterai au jugement futur du Saint-Siège apostolique.

Le biographe de S. Magnéric dit, avec raison: « Je pourrais citer plusieurs miracles opérés par son intercession; mais les miracles par eux-mêmes ne sont pas une preuve de sainteté. Le Seigneur a dit, lui-même: « En ce jour-là plusieurs diront: Seigneur, n'avez-vous pas prophétisé et chassé les démons en votre nom? » Les meilleures preuves de la sainteté sont celles que nous trouvons dans la Vie de saint Magnéric: il a donné à manger à ceux qui avaient faim, il a vêtu les nus, hébergé les étrangers, protégé les faibles; il était assidu à la prière, zélé pour le salut des âmes, ardent à instruire en véritable Pasteur. On peut dire qu'il rendit au Seigneur cinq talents pour un. » (Alban Stolz, au 25 juillet.)

Ne pourrions-nous faire le même raisonnement, et à plus forte raison, du saint abbé Bourdoise, et dire de lui ce que disait Bourdaloue du grand martyr saint Etienne:

« Vous me demandez quels miracles en particulier a faits saint Etienne? L'Écriture ne nous le dit pas, et elle se contente de nous assurer qu'il en a fait d'éclatants, dont tout le peuple a été témoin. Mais je me trompe, elle nous dit, en particulier, les miracles qu'a faits ce grand Saint, et c'est à moi à vous les marquer. Elle ne nous dit pas les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités; mais elle nous parle d'autres prodiges qui, pour être d'une espèce différente, ne méritent pas moins le nom de miracles; d'autres prodiges dont nous sommes encore plus sûrs, et qui sont plus capables de contribuer à notre édification. Car elle nous dit les excellentes vertus que saint Etienne a pratiquées, les grands exemples qu'il nous a donnés, les signalées victoires qu'il a remportées sur le monde, et tout cela, pesé dans la balance du sanctuaire, est au-dessus des miracles mêmes. Elle ne nous dit pas ce qu'il a fait d'extraordinaire dans l'ordre de la nature; mais elle

témoins, ayant appliqué une lettre du vénéré Bourdoise à un autre possédé, chaque fois qu'il la posait sur la poitrine de l'énergumène, le démon témoignait par des agitations surprenantes et une fureur extraordinaire, combien cette écriture lui était insupportable.

Plusieurs personnes, ayant invoqué le saint Prêtre, assurèrent qu'elles avaient éprouvé les effets de son secours. Faut-il s'en étonner ? Une vie si bien remplie, si pieuse, si édifiante, pouvait-elle être autre chose que la vie d'un Saint, et Dieu pouvait-il refuser dans le Ciel d'exaucer les prières de son très fidèle Serviteur, qui avait consacré toute son existence à faire la volonté de ce divin Maître ? Aussi, sans vouloir prévenir le jugement de l'Eglise, nous ne doutons pas que Dieu ait accordé à l'intercession du saint abbé Bourdoise des faveurs extraordinaires et qui tiennent du miracle. Mais, ne l'oublions pas, le pieux Fondateur de la Communauté de Saint-Nicolas avait su communiquer à ses chers disciples les sentiments dont il était pénétré lui-même : « Vivre caché en Dieu et mourir oublié du monde », était leur maxime. Conséquents avec ces principes, ils honoraient comme un Saint leur Fondateur, sans avoir la pensée de demander

nous dit ce qu'il a fait de prodigieux dans l'ordre de la grâce; elle nous dit les miracles de sa sainteté, les miracles de sa sagesse, les miracles de son zèle, les miracles de sa constance, les miracles de son invincible charité. » (Bourdaloue, d'après le père Houdry, *Panég. de S. Etienne*, parag. III, édit. de Lyon in-4, 1718.)

Rien de plus vrai, de plus solide, de plus glorieux pour le saint abbé Bourdoise que cette réflexion du grand Orateur. Sans doute, pour le commun des hommes, un miracle dans l'ordre naturel les frappe davantage; mais les hommes spirituels, les hommes vraiment chrétiens et qui ne respirent que le zèle des intérêts de Dieu, estiment toujours plus une vertu héroïque et un miracle dans l'ordre de la grâce, comme on les pourrait compter par milliers dans la vie de notre sublime Héros.



jamais pour lui les honneurs publics des Autels. Ainsi, le silence même de l'Histoire, en admettant qu'elle se soit tue sur cet article, ne serait pas une preuve que Dieu n'a pas accordé à son Serviteur des dons extraordinaires et qui tiennent du miracle. Passons à d'autres faits, aussi extraordinaires, qui arrivèrent durant la vie du saint abbé Bourdoise.

Un père, voyant dans l'Etat ecclésiastique un moyen pour son fils d'acquérir un riche bénéfice, avait eu le malheur de lui faire prendre la Tonsure contre sa volonté et sans vocation. Le prudent Bourdoise n'avait pu approuver cette conduite; mais, après des représentations inutiles, il avait obtenu de lui que, du moins, le jeune homme porterait toujours les marques de son état. La promesse ne fut pas tenue; le jeune Clerc reprit bientôt la livrée du monde, à la persuasion de son père. Mais celui-ci n'eut pas lieu de s'applaudir de sa désobéissance; car, Bourdoise s'étant adressé à la très Sainte Vierge pour la prier de punir cette infraction aux lois de l'Eglise, l'histoire dit que le malheureux père tomba malade, et fut réduit en peu de jours à la dernière extrémité. Quelqu'un vint dire au saint abbé Bourdoise qu'il devrait aller visiter le moribond, pour le consoler avant sa mort. L'Homme de Dieu répondit qu'il n'en ferait rien; que ce père pourrait se guérir quand il le voudrait, puisqu'il était, lui-même, la cause de sa maladie. Cette réponse fut rapportée au malade, qui se souvint de la promesse à laquelle il avait manqué. Aussitôt il permit à son fils de reprendre la soutane, et, selon la parole de Bourdoise, il ne tarda pas à recouvrer la santé.

Une autre fois, le saint abbé Bourdoise, ayant besoin de bois pour bâtir une sacristie, à Brou, résolut de s'adresser à un seigneur voisin. Ce seigneur, qui était

connu pour un des principaux huguenots de la contrée, se trouvait alors en son château de la Fauconnerie. Le saint Homme alla le trouver, et lui demanda, de la part de Dieu, le bois dont il avait besoin. Surpris de sa demande, et plus encore de le voir seul dans son château, le huguenot lui dit : « Vraiment, monsieur, il est évident que vous venez de la part de Dieu, puisque la troupe de mes chiens qui gardent mes entrées, et dévoreraient quiconque oserait approcher d'ici sans guide, n'ont pas seulement aboyé après vous, quoiqu'ils soient déchaînés. » Ce prodige servit de recommandation au zélé Bourdoise ; non seulement le seigneur lui fit donner du bois tout préparé, autant qu'il en voulut, mais encore il le lui fit conduire jusqu'à Brou, sans qu'il eût à faire aucune dépense.

Nous pouvons dire, également, que le don de prophétie paraît avoir été accordé au saint abbé Bourdoise.

M. Gentil, digne Prêtre de la Mission, a attesté, par écrit, qu'étant encore fort jeune lorsque Bourdoise était à Brou pour conduire les travaux de la sacristie, il vint, comme les autres paroissiens, déposer quelques *doubles*, en aumône. Bourdoise interrompit son travail et, regardant ce jeune enfant, lui dit : « Allez, mon fils, je vous assure qu'en récompense de ces *doubles*, que vous donnez aujourd'hui pour notre sacristie, vous recevrez, un jour, de Dieu des grâces toutes particulières ». Ces paroles restèrent profondément gravées dans la mémoire de l'enfant, et, plus tard, il eut occasion d'en remarquer la justesse ; car, sans parler du degré de mérite où il parvint, et des bénédictions extraordinaires que Dieu répandit sur ses travaux, il l'a délivré trois fois de mort violente, et protégé d'une manière visible contre les assauts que le démon livrait à sa vertu.



Ayant logé et dirigé, à sa maison de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, durant quatre années, le père Charles Faure, depuis chanoine de Sainte-Geneviève, le saint Abbé prédit que ce cher disciple « serait un jour un grand instrument de la gloire de Dieu pour la réformation de son abbaye et peut-être de tout son Ordre » ; ce qui eut lieu en effet. Et Bourdoise put, lui-même, bénir le Seigneur du succès des travaux de son bien-aimé disciple.

Nous avons vu, au chapitre 1<sup>er</sup> de ce même livre, que l'Apôtre du Clergé prédit aussi au vénérable Boudon « qu'il deviendrait un merveilleux flambeau, que Notre-Seigneur prendrait plaisir d'allumer dans son Eglise ; qu'il serait un homme tout de feu et tout de flammes qui se consumerait au service de son Dieu dans les brasiers de la charité ; qu'il serait un des plus illustres personnages et des plus saints Prêtres de son temps, un très grand serviteur de Dieu, un homme de croix, et qui rendrait à l'Eglise de très grands services. »

Mais voici une prédiction d'un autre genre :

Rencontrant un Ecclésiastique glorieux d'avoir soutenu une tentative avec applaudissement, Bourdoise lui dit : « Monsieur, vous voulez bien que je vous parle français, car je ne saurais parler latin, si vous mourez dans huit jours, comme cela pourrait bien arriver, bon Dieu, quel changement ! Comment sortirez-vous de devant votre juge ? Sera-ce avec les mêmes louanges des spectateurs, et le même contentement de votre cœur ? etc. » Le fait arriva comme l'Homme de Dieu l'avait prédit.

Le fait suivant eut lieu dans le Séminaire même de Saint-Nicolas. Un jour, un jeune homme, vêtu de gris et d'assez chétive apparence, vint frapper à la porte et demanda à parler au Supérieur. Le portier, considérant son extérieur délabré, fit quelque difficulté de lui ouvrir ;

mais Bourdoise, qui se promenait alors dans la cour, ne l'eut pas plus tôt aperçu au travers des barreaux, que, sans avoir jamais entendu parler de ce jeune homme, il dit bien vite au portier : « Ouvrez ! ouvrez ! c'est un bon enfant de la Lorraine, que la Providence nous envoie. » Puis, embrassant ce pauvre garçon, tout méconnaissable qu'il était, à cause de la fatigue du voyage, il l'admit à suivre les exercices du Séminaire, où il fit de si grands progrès que, depuis, il fut choisi pour occuper un des postes les plus importants de l'Eglise.

Nous avons dit, ailleurs (1), comment Bourdoise parvint à fixer les incertitudes que M. Chamillard manifestait sur sa vocation. Une fois, ce pieux jeune homme ouvrait son âme à ce saint Directeur et lui communiquait les anxiétés où il se trouvait par rapport à cette affaire. Bourdoise, qui se délassait de ses travaux en se promenant dans le jardin du Séminaire, traça sur le sol, avec son bâton, plusieurs lignes de différentes formes, qui toutes aboutissaient au même point, puis il s'arrêta et fixa ce jeune homme, disant : « Vous aurez beau tourner, il faudra bien que vous en veniez là, vous entrerez à Saint-Nicolas ». Bientôt cette prédiction s'accomplit, M. Chamillard vint se mettre sous la discipline de l'Homme de Dieu, à Saint-Nicolas.

Il rendit le même service à M. Chéron, qui fut, dans la suite, Official de Paris. Celui-ci, n'ayant encore que seize ans, ressentit un vif désir d'entrer chez les Chartreux. Il prit ce désir pour une marque de la volonté de Dieu ; mais il voulut cependant s'en éclaircir auprès du saint abbé Bourdoise. « Non, lui répondit le sage Directeur ; vous ne serez

(1) Livre IX, chap. 1<sup>er</sup>.



jamais Chartreux, mais un jour vous rendrez à l'Eglise de grands services dans l'Etat ecclésiastique. » C'est ce qu'il fit pendant trente années dans le diocèse de Bourges, et pendant plusieurs années dans celui de Paris.

Un orfèvre de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Char-donnet travaillait Dimanches et Fêtes, sans se mettre en peine de la défense de l'Eglise, ni du scandale qui en résultait pour les fidèles. Bourdoise essaya de le ramener à une conduite plus chrétienne, mais ce fut inutilement. Cet homme porta l'irréligion jusqu'à se moquer des remontrances du Serviteur de Dieu et à tourner en dérision les Prêtres, les Sacrements, et en particulier la Confession. « Vous vous moquez des Sacrements, lui dit Bourdoise, d'une voix tonnante, et moi je vous assure que vous mourrez bientôt sans Sacrements. » Ce malheur n'arriva que trop tôt, pour cet impie ; peu de jours après, sa femme, au retour de la Messe paroissiale, le trouva mort. Il était tombé la tête sur son fourneau de travail ; son visage était à demi calciné.

De pareils faits tiennent du prodige, sans doute ; mais est-ce une raison pour les rejeter, quand on voit que les grandes œuvres qui ont rempli la longue carrière du Serviteur de Dieu sont, elles-mêmes, si merveilleuses ? Est-ce à nous de limiter la puissance divine, tandis que cette puissance, toute miséricordieuse, paraît avec tant d'éclat dans la vie du vénérable abbé Bourdoise ? Admirons plutôt les trésors de la bonté de Dieu, qui veille sur son Eglise, et reconnaissons, avec le Prophète, qu'il se montre vraiment admirable dans ses Saints : *Mirabilis Deus in Sanctis suis* (1). Reconnaissons qu'il fait moins encore par toutes ces faveurs, qu'il distribue avec tant de largesses

(1) Ps. LXVII, 36.

à ses fidèles Serviteurs, que par tous les Mystères que son amour infini lui a fait accomplir pour eux. « Après la forme de serviteur, qu'il a prise, dit le saint Archidiacre d'Evreux, s'étant fait enfant, et s'étant assujetti à ce qui accompagne cet humble état, les gémissements, les soupirs et les larmes; après s'être réduit à être emmaillotté et enveloppé de langes, et cela pour ses ennemis; après s'être même laissé crucifier pour eux, il est facile de croire des faveurs bien moindres qu'il a faites à ses fidèles serviteurs et servantes, à ses véritables amis, qui n'ont respiré que sa plus grande gloire (1) ».

Après de pareils témoignages, nous serions tenté de terminer ce chapitre, abandonnant à leur incrédulité ceux qui refuseraient encore d'ajouter foi à l'éminente vertu de notre grand Serviteur de Dieu. Mais non: le saint abbé Bourdoise a pris trop de soin de se soustraire à l'estime des hommes, pour que nous ne prenions pas à tâche de l'exalter de tout notre pouvoir sur la terre, comme, nous en avons la confiance, Dieu l'a exalté dans le Ciel, et bientôt, espérons-le de sa bonté, il l'exaltera solennellement par son Eglise. Sans chercher à établir aucune préséance, nous allons écouter la déposition des témoins, à mesure qu'ils se présenteront.

(1) Boudon, *L'amour de Dieu seul, ou Vie de la Sœur Marie-Angélique de la Providence*, Disc. prélim.







## CHAPITRE VII.

Valeur de la mémoire du saint abbé Bourdoise. — Accord unanime sur ses héroïques vertus, son éminente sainteté, ses incomparables mérites. — C'est depuis bientôt un demi-siècle que l'auteur de cette biographie a connu, aimé et vénéré Bourdoise. — Bouquet d'éloges à l'honneur de l'Apôtre du Clergé. — Godeau, évêque de Vence. — Loysel, curé de Saint-Jean-en-Grève. — Eléonore d'Etampes et Lescot, évêque de Chartres. — Saint François de Sales. — Augustin Potier, évêque de Beauvais. — Le Cardinal de La Roche-Foucauld et ses successeurs à l'évêché de Senlis. — De Breslay, évêque de Troyes. — De Chavallon, archevêque de Rouen. — Du Perron, évêque d'Angoulême. — La Congrégation de Sainte-Geneviève. — L'illustre Compagnie de Jésus. — La célèbre Congrégation de la Mission. — Les grands Ordres de Saint-Benoît, de Saint-François et de Saint-Dominique. — L'admirable saint Vincent de Paul. — Le bienheureux de La Salle. — Féret, curé de Saint-Nicolas. — Le pieux Olier et son illustre Société. — Hancelin, chanoine de Senlis. — Le père Joseph, carme. — Pignai, docteur de Navarre. — L'Uzurier, curé de Dreux. — Le père Le Camus, de l'Oratoire. — Maillard, Sulpicien. — Duval, archidiacre de Tréguier. — Gallou, curé de Brou. — Turquon, curé du diocèse de Paris. — De Maupas-du-Tour, évêque du Puy. — Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Evreux.

PLUS de deux siècles nous séparent du vénérable et saint Prêtre dont nous venons d'esquisser bien imparfaitement l'admirable histoire ; si nos regards ne peuvent le rencontrer sur la terre de l'exil, puisqu'il est entré au repos de la céleste Patrie, il nous reste, outre ses précieux restes et ses doctes écrits, sa bienveillante protec-

tion, sa sainte et glorieuse mémoire, traduite bien éloquemment, par les éloges de ses illustres contemporains.

Recueillons-les, ces perles mystiques, pour tresser à son noble et majestueux front, déjà resplendissant de beauté dans les Cieux, une couronne d'immortel honneur et d'impérissable gloire.

Tour à tour vont nous être révélés son génie, sa vertu, ses travaux, ses mérites, dignement appréciés par ceux qui en furent les témoins, par l'élite de la science, de la piété et de la prudence, et même pour plusieurs, de la sainteté la plus sublime, sainteté consacrée solennellement par l'Eglise.

Nous sommes sûr, à l'avance, que ni l'envie ni le dénigrement, y eût-il quelqu'un assez insensé, assez téméraire, pour s'y livrer à l'égard du saint abbé Bourdoise, n'arracheront pas une fleur de cette belle et riche guirlande, dont nous sommes fier de lui faire l'hommage. C'est déjà beaucoup, pour sa gloire posthume, que cette certitude, fondée sur les témoignages les plus imposants, parce qu'ils sont vrais, authentiques et universels.

Depuis quarante ans qu'une *Vie d'Adrien Bourdoise*, par le pieux abbé de La Tour du Pin, nous est providentiellement tombée dans les mains, nous avons conservé de la vertu et du caractère de ce saint Abbé un souvenir ineffaçable. Depuis lors aussi, principalement dans ces dernières années, où nous avons eu la pensée de remettre en relief cette admirable et sainte Figure du Christianisme, indignement oubliée, nous avons pris à tâche de recueillir, çà et là, de précieux et imposants témoignages rendus à sa mémoire vénérée. Ces témoignages formeraient la matière d'un volume. Comme naturellement les mêmes expressions s'y trouvent très fréquemment répétées,



nous avons fait un choix. C'est ce choix que nous publions.

Pour d'abord résumer, en quelques lignes, les éloges mêlés, pour la plupart, aux faits dans la vie du Serviteur de Dieu et que la convenance nous a fait un devoir d'y insérer, nous dirons que saint Vincent de Paul l'appelle le *grand*, le *saint Serviteur de Dieu* (1), le *saint Prêtre* (2); saint François de Sales, évêque et docteur de l'Église, le *digne Ouvrier de la vigne du Seigneur*, le *saint Prêtre*, *l'un des plus saints personnages de son siècle*, qui a consacré ses soins à la restauration de la discipline ecclésiastique (3); le vénéré Olier, son *très honoré Père* (4). Le même l'appelait encore le *Maître et le Modèle des Ecclésiastiques*.

M. Le Camus, évêque de Belley, le nomme le *Théologien*, parce qu'il ne parlait que de Dieu et de son culte (5).

M. Godeau, évêque de Vence, le *Père des Séminaires*, comme ayant donné le premier grand mouvement à tous les Séminaires de France qui se sont établis après celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Loysel, curé de Saint-Jean-en-Grève, d'un grand talent et d'un rare mérite, le qualifie d'*Homme apostolique*, et, mû par un sentiment de profonde vénération

(1) *Sanctum sacerdotem, insignem Dei servum.*

(2) Oui! ce *saint Prêtre*, comme le nomme aussi l'abbé Lefèvre (*Calendrier histor. et chronol. de l'Église de Paris*, au 6 décembre). Cette expression de saint Vincent, grâce au Ciel, mes yeux l'ont rencontrée souvent, et avec bonheur, dans une foule d'ouvrages anciens et modernes sur la sainte Cléricature.

(3) *Dignum operarium vineæ Domini, unum à sanctioribus ætatis suæ sacerdotibus, studiosum ecclesiasticæ disciplinæ restauratorem.*

(4) *Honoratissimum Patrem.* Cf. *Gallia christiana*, tom. vii, col. 1014-1015.

(5) *Theologum, quia de solo Deo et ipsius cultu sermonem habebat.* Ibid.

pour lui, il voulut le recueillir, à son retour de Liancourt à Paris, pour abriter ses vieux jours dans son presbytère, et jouir de sa sainte conversation.

Le pieux évêque de Chartres, Eléonor d'Etampes, s'aidait des conseils du saint abbé Bourdoise, et l'honorait fréquemment de ses entretiens.

M. Lescot, son saint successeur, lui faisait aussi des confidences des plus intimes, et profitait de ses lumières pour le gouvernement de son diocèse. « J'ai proposé, lui écrivait-il avec cet accent qui remue toute les fibres de l'âme, j'ai proposé de vous ouvrir mon cœur, et sans compliment, car ce n'est pas de moi qu'il les faudrait attendre, ni avec vous qu'il s'en faudrait servir... » Le même Prélat l'appelait une *Fournaise d'amour et de charité*.

Saint François de Sales, docteur de l'Eglise, recevant une lettre que Bourdoise lui écrivait, dit à l'Ecclésiastique chargé de la lui présenter: *Voilà la lettre d'un Saint et d'un des plus zélés Prêtres qui soient, aujourd'hui, dans l'Eglise de Dieu.*

M. Augustin Potier, évêque de Beauvais, de sainte mémoire, comme les Prélats précédents, avait très intimement connu le saint abbé Bourdoise. Il fut si touché des entretiens de ce très grand Serviteur de Dieu, qui roulaient constamment sur les choses divines et tendaient toujours au plus grand bien de l'Eglise, qu'il le manda pour organiser les Conférences ecclésiastiques dans sa ville épiscopale, sur le plan de celles qu'il avait déjà établies à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Plein d'estime et même de vénération pour le Serviteur de Dieu, ce Prélat n'eut pas sitôt appris qu'il allait séjourner dans son diocèse qu'avec empressement il vint lui faire une visite, lui donna tous ses pouvoirs, et l'engagea à l'aider dans la Réformation du Clergé, par des Conférences



et des Missions qu'il lui recommanda de faire dans les paroisses de sa juridiction épiscopale, et lui promit de l'aider de tout son pouvoir. En toutes rencontres, ce grand Prélat lui témoignait la plus grande estime, et n'entreprenait aucune affaire importante qu'il ne l'eût consulté auparavant. « Il ne le traitait pas avec moins de respect et d'égard que s'il eût été membre de l'Épiscopat », dit encore l'abbé Bouchart.

L'éminent cardinal de la Rochefoucauld, abbé commendataire de Sainte-Geneviève-du-Mont et évêque de Senlis, honora toujours Bourdoise de son amitié, et lui témoignait, en toute rencontre, sa profonde estime. Il priait ses moindres écrits et ses maximes au poids de l'or.

Les Evêques de Senlis qui succédèrent au cardinal de la Rochefoucauld, lui écrivaient aussi en toute confiance et avec des sentiments d'une vénération particulière. Ils lui écrivaient pour lui faire connaître les besoins de leur Clergé et ceux de leurs diocésains. Et comme ces graves questions ne pouvaient pas toujours se traiter par lettres, ils l'invitaient souvent à venir en conférer avec eux. « Monsieur, écrivait, de la part de l'un d'eux, un Grand-Vicaire à Bourdoise, rien ne peut se faire ici que nous n'ayons bien concerté avec vous. Venez donc nous voir : avec un bon chef, les agneaux deviendront des lions. »

M. de Breslay, évêque de Troyes, ayant appris, par des personnes dignes de foi, les merveilles que Dieu opérerait pour la Réformation ecclésiastique, par le moyen de Bourdoise, vint exprès à Paris, afin de l'enlever, s'il était possible, pour travailler avec lui au bien de son troupeau. « Je ferai tous les sacrifices, dit-il, avant son départ pour la Capitale, pour l'amener chez moi, persuadé que son zèle et sa prudence renouvelleront la face de mon diocèse. »

Mais voyant que l'Apôtre réformateur avait bien d'autres affaires de même genre sur les bras, il lui demanda du moins deux hommes pleins de son esprit et sur lesquels il pût s'appuyer.

L'Archevêque de Rouen, M. de Chanvalon, ayant reconnu par la visite pastorale que Bourdoise avait faite en son diocèse les abus qui y pullulaient, en voulut commencer aussitôt la réformation. C'est pourquoi il retint le Serviteur de Dieu durant plusieurs jours dans son palais archiépiscopal pour établir les Conférences ecclésiastiques, et il eut même avec lui plusieurs entretiens sérieux et tout particuliers sur la manière de bien gouverner son vaste diocèse.

M. Jacques du Perron, évêque d'Angoulême, et depuis cardinal, voulut avoir pour Grand-Vicaire un des disciples les plus affectionnés du Serviteur de Dieu, tant était profonde la vénération que ce grand Prélat avait conçue pour lui.

La Congrégation des Chanoines-Réguliers de Sainte-Geneviève, si célèbre par les hommes éminents qu'elle a produits, recevait le saint abbé Bourdoise avec toutes sortes d'égards et d'amitié. Dans toutes les maisons de cet Ordre, le Supérieur lui donnait toujours la première place. S'il se trouvait au chœur avec les Religieux, il se voyait forcé de prendre rang immédiatement après le Père prieur, et on lui présentait le surplis. Après son décès, la Congrégation fit un service solennel pour le repos de son âme. Enfin le père Boulard, depuis général de cette Congrégation, n'hésitait pas à l'appeler « *le Père et le vénérable Réformateur des Chanoines-Réguliers* ».

On a vu, dans le courant de l'*Histoire du saint abbé Bourdoise*, quelle fut toujours l'estime et la vénération dont l'illustre Compagnie de Jésus se montra pénétrée



pour le saint Réformateur. Il suffirait de rappeler qu'un membre de cette Société si utile à l'Eglise, et l'une des plus grandes civilisatrices du monde, a bien voulu consacrer sa plume à écrire la vie de l'humble Apôtre du Clergé, et payer ainsi à sa mémoire, au nom de son admirable Institut, un hommage bien mérité.

La Congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare, et fondée par saint Vincent de Paul, d'après le conseil du zélé Bourdoise, dit le grand historien de celui-ci, témoigna en maintes occasions, par l'organe de ses écrivains, notamment par le savant et moelleux Abelly, évêque de Rodez, et le fécond et onctueux Collet, que nous avons cité, çà et là, dans cet ouvrage, combien elle appréciait les travaux et les mérites du Serviteur de Dieu.

L'Ordre de Saint-Benoît, dit aussi Congrégation de Saint-Maur, en France, voulut témoigner par la plume du savant et érudit père de Sainte-Marthe toute sa sympathie pour cet Homme de Dieu. Car ce Père lui a consacré de belles pages et de beaux éloges, ainsi qu'un abrégé de sa vie, au tome neuvième de l'ouvrage *Gallia Christiana*.

L'Ordre de Saint-François et celui de Saint-Dominique, si vénérables par leur antiquité et les services immenses qu'ils ont rendus à la sainte Eglise, notre Mère, ont également, en diverses circonstances, et par plusieurs de leurs honorables membres, entouré la mémoire du saint abbé Bourdoise de leur profonde estime et de leur singulière vénération (1).

« L'union qui existait entre saint Vincent de Paul et M. Bourdoise était si étroite, dit le grand Historien de ce

(1) Voyez l'abbé Bouchart, *Vie du Serviteur de Dieu A. Bourdoise*, liv. iv.

dernier, que lorsqu'ils se rencontraient dans les rues, ils se tenaient longtemps l'un et l'autre embrassés, à l'exemple de saint François et de saint Dominique, sans se dire un mot; mais leur cœur, ajoute-t-il, en disait plus que leur langue, puisqu'il parlait le langage de l'amour divin.

« Si M. Bourdoise, continue-t-il, avait infiniment d'estime pour M. Vincent, M. Vincent, de sa part, n'avait pas une moindre vénération pour M. Bourdoise; ce qu'il témoignait bien une fois que, recevant un mot de sa part, il dit à l'Ecclésiastique qui lui présentait la lettre: « Quoi! ce *saint Homme* se souvient encore de moi? Hélas! il *y avait longtemps qu'il travaillait utilement au bien de l'Eglise, que je gardais encore les vaches.* » Prenant ensuite cette lettre et la baisant avec respect, il ajouta: « *Cette lettre est d'un Saint* (1) »!

« Paris, à cette époque, disait le vénérable de la Salle, comptait parmi ses Prêtres les plus zélés un instituteur passionnément dévoué au succès des œuvres relatives à l'éducation du peuple: c'est feu M. Bourdoise, de sainte mémoire. Modèle achevé des vertus sacerdotales, il nous a donné, à nous-mêmes, l'exemple du zèle qui doit animer les Instituteurs chrétiens (2). »

M. Féret, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui a mérité par sa rare prudence d'être le conseiller de plusieurs Evêques de son siècle et le grand vicaire de trois Archevêques des premières villes du Royaume, M. Féret recourait fréquemment aux lumières du saint abbé Bourdoise, et même il se mit sous sa direction pendant plusieurs années, et s'estimait bienheureux d'être dirigé par un Saint.

(1) L'abbé Bouchart, ouvr. cité.

(2) Le Frère Lucard, *Vie du Vénér. J.-B. de la Salle*, chap. xxx.



Le pieux Olier, dont tout le monde apprécie la science, la sainteté et le mérite bien extraordinaires, Olier, dis-je, qui fut l'un des docteurs mystiques les plus éclairés de son siècle, et dont les lumières étaient toutes angéliques, consultait, très souvent, le vénérable Bourdoise, et lui proposait plusieurs difficultés, comme à son père et à son maître spirituels, ainsi qu'il l'appelait, tant au sujet de sa Paroisse que de son Séminaire. Comme il avait la pensée de séparer l'un de l'autre : « Monsieur, lui dit Bourdoise, il faut travailler dans la Hiérarchie et non pas à coté... Elever des Clercs dans un Séminaire, c'est former des sujets, afin de les mettre entre les mains des Prélats et des Curés pour être employés dans les fonctions ecclésiastiques. Il faut donc, tant qu'il est possible, attacher les Séminaires aux Paroisses, afin que ces Clercs apprennent peu à peu ce qu'ils doivent pratiquer toute leur vie. » Et le vénéré Olier se soumit à cette prescription, ce que firent aussi les Evêques de France dans leurs diocèses respectifs, tant ces illustres Prélats étaient persuadés que l'Homme apostolique était divinement éclairé et suscité pour la Réformation ecclésiastique.

Le même Serviteur de Dieu, Olier, qui se glorifiait d'avoir été le disciple de Bourdoise, dans une lettre qu'il écrivait à ce très saint Maître, l'an 1649, confesse que ses conversations avaient été pour lui comme autant de leçons salutaires, et que s'il avait quelque peu de Cléricature, il en était entièrement redevable au Fondateur de la Communauté et du Séminaire de Saint-Nicolas.

« Dans un songe, dit-il encore, il me semblait que j'aidais M. Bourdoise à administrer les sacrements, et que Notre-Seigneur, me montrant ce saint Prêtre, me disait : « Il en est de son action à la tienne comme d'une per-

sonne qui met dans un tronc un quadruple (1), et d'une autre qui y met une pièce de trois blancs (2).

N'oublions pas qu'alors la Capitale étant en proie aux horreurs de la guerre civile, l'illustre Fondateur de Saint-Sulpice envoya, à Liancourt, auprès de Bourdoise, l'élite de son Séminaire sous la conduite de M. Lantages. Il voulut que ses propres disciples reçussent, comme lui, les leçons de son ancien et excellent Maître. Ainsi se resserraient toujours plus les liens qui unissaient, en Notre-Seigneur et en sa virginale Mère, ces deux grands Serviteurs de Dieu. Aussi la mémoire du saint abbé Bourdoise revit-elle toujours au sein de cette illustre Congrégation avec celle de son saint Fondateur.

M. Hancelin, chanoine de Senlis, écrivait au pieux Bourdoise, qu'il vénérât comme un saint et illustre Maître: « Il faut véritablement que vous soyez poussé de l'esprit de Dieu pour procurer avec tant de zèle le salut du prochain, comme vous faites; pour moi, je sais ce que m'a valu un quart d'heure que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous. Je proteste que si j'étais en état de disposer librement de moi-même, je ne tarderais pas à me mettre sous votre discipline: et plutôt à Dieu que je visse le jour où je pourrais vous vouer une perpétuelle obéissance...! »

Le père Joseph, carme déchaussé, écrivait aussi au Serviteur de Dieu, le 24 août 1649: « Oh! quelle lon-

(1) Pièce d'or qui valait cinquante livres.

(2) Pièce d'or qui valait vingt-deux livres, espèce de monnaie, dont il y avait de deux sortes, l'une qu'on appelait *le grand blanc*, et l'autre *le petit blanc*, ou le *demi-blanc*. Les grands blancs valaient d'abord dix deniers tournois, ensuite douze, et les petits, cinq et six. Ceux fabriqués sous Louis XI avaient, d'un côté, une Croix avec cette pieuse légende: *Sit nomen Domini benedictum*, et de l'autre, trois fleurs de lis avec cette légende: *Ludovicus undecimus rex Franciæ*. (Richelet.)



gue éternité de bonheur et de consolation vous suivra, d'avoir fait quelque chose pour Dieu, pour la décoration des églises, pour la bienséance de son culte et l'instruction de la jeunesse, pour le bel ordre que vous avez mis dans votre Communauté, et dans la paroisse de Liancourt, ordre qui s'étend déjà dans tout le diocèse de Beauvais, et qui se répandra bientôt, s'il plaît à Dieu, dans tout le royaume... Ceux qui n'auront pas reçu vos règlements durant votre vie vous regretteront après votre mort... »

M. Pignai, docteur de Navarre, était tellement pénétré des sentiments du saint Prêtre, qu'il assure avoir appris, à son Ecole, à parler hardiment des vérités du Christianisme, et à ne point rougir de l'Évangile. Il ajoute que « ses paroles étaient comme des glaives de feu qui transperçaient les cœurs et les enflammaient du divin amour (1) ; que quant à lui, il honorait avec un souverain respect ses paraboles, et prêchait en chaire ses maximes avec beaucoup de fruits. »

M. L'Uzurier, curé de Dreux, a attesté qu'il n'avait jamais entendu dire au saint abbé Bourdoise une parole inutile, et qu'il avait reçu de Dieu *le don de parler admirablement de la Religion et de ses mystères.*

M. Duchesne, grand-vicaire de Mgr l'Evêque de

(1) Nous avons rapporté dans une *Vie de Boudon*, intitulée *l'Homme de Dieu seul*, 1 vol. in-12, épuisé, Paris, 1862, et d'après un ancien historien, que ce saint Archidiacre, ayant fait un voyage à Paris, passa un temps considérable auprès des grands Serviteurs de Dieu qui étaient dans cette capitale, afin de profiter de leurs lumières et d'augmenter sa ferveur en s'approchant de ces « *fournaises ardentes de l'amour divin* », selon que s'exprimait lui-même ce pieux Archidiacre d'Evreux. Or, il comprenait parmi ces *fournaises ardentes de l'amour divin*, le saint abbé Bourdoise, ayant d'ailleurs vécu quelque temps sous sa discipline.

Beauvais, l'un des plus pieux disciples de l'Homme apostolique, le nommait *le Solliciteur et le premier Instituteur des Séminaires de France*.

M. Maillard, sulpicien, très pieux et savant supérieur du grand Séminaire de Lyon, disait du vénérable Bourdoise, « qu'il était cet homme dont parle le Prophète, qui, pour n'être pas un homme de lettres, n'avait pas laissé d'entrer bien avant dans la puissance du Seigneur, afin d'en pénétrer les merveilles, parce que Dieu lui avait servi de maître dès sa plus tendre jeunesse. »

M. Duval, archidiacre de Tréguier, continua toute sa vie de demander conseil au saint abbé Bourdoise, dont il avait été le disciple. Il lui écrivit : « Vous êtes l'un de ceux, en notre siècle, à qui le Clergé de France a de plus sensibles obligations. Quelque part qu'on aille, en ce royaume, on y trouve quelques-uns de ceux qui ont passé par vos mains; le profit qu'ils y ont fait les porte tous à prier Dieu pour vous. »

M. Gallou, curé de Brou, au diocèse de Chartres, dans l'oraison funèbre qu'il fit du vénéré Bourdoise, le nomme « *l'Original de la Cléricature* », parce que, disait-il, par ses exemples, sa doctrine et ses écrits, *il a donné au Clergé de France la forme et la règle de la vie des Ecclésiastiques*.

Le père Le Camus, supérieur de l'Oratoire de Notre-Dame-des-Vertus, n'était pas moins convaincu de son rare mérite, de l'héroïsme de son zèle et de la sainteté de son génie, quand il l'appelait « *l'Admirable M. Bourdoise!* »

M. Turquan, un des Curés les plus doctes et les plus zélés du diocèse de Paris, nommait Bourdoise le *très sacré Réformateur des Prêtres déréglés*, le *Restaurateur de l'esprit Paroissial*, l'*Interprète fidèle de l'Évangile*, le



*Rénovateur de la vie chrétienne*, à la vie duquel on ne pouvait penser sans un respectueux silence, pour admirer les traits de la Providence divine sur cette âme d'élite, qui avait mené une vie riche en pureté, féconde en vertus et en fruits de bénédictions pour l'Eglise. « *Sa vie, ajoutait-il, fut cachée selon la science du monde, mais toute rayonnante des lumières de Jésus-Christ.* »

Selon M. de Maupas-du-Tour, évêque du Puy et ensuite d'Evreux, « Bourdoise, c'est l'*Athlète de Jésus Christ*, c'est un *Astre éclatant duquel le Saint-Esprit s'est voulu servir pour éclairer et échauffer tout Paris et toute la France d'un amour religieux qu'il avait gravé dans son cœur en caractères de flammes...* » Ce grand Evêque portait donc de Bourdoise le même jugement que le pieux Boudon, qui était son grand-vicaire.

En effet, le B. Boudon (1), qui avait intimement connu le saint abbé Bourdoise, était pénétré pour son nom, sa mémoire et ses œuvres, de l'estime la plus sincère. « Nous avons fait suivre, dit le Prêtre sulpicien, éditeur de Bourdoise, des extraits du B. Boudon, qui cite avec grande

(1) Nous reproduisons textuellement la qualification de *Bienheureux*, donnée à Boudon par l'éditeur Sulpicien de l'*Idée d'un bon Ecclésiastique*, ouvrage du saint abbé Bourdoise, publié à Clermont-Ferrand, en 1833, « juxta la copie imprimée au Puy », sans doute par les soins de Mgr de Maupas, qui autrefois en était Evêque. Or, dans l'extrait du pieux Boudon, qui fait suite à l'Opuscule de Bourdoise, le vertueux Sulpicien donne trois fois cette épithète de *Bienheureux* au saint Archidiacre d'Evreux. C'est, croyons-le bien, pour exprimer simplement l'opinion publique sur la sainteté et les mérites du Serviteur de Dieu, sans prétendre empiéter sur le jugement et la décision du Saint-Siège.

Car Boudon n'est ni canonisé, ni béatifié. Le cardinal Matthieu s'en est préoccupé lorsqu'il était supérieur du grand Séminaire d'Evreux, mais les événements politiques sont venus entraver son zèle, et sa cause n'a point encore été introduite à Rome. Boudon a été fort persécuté, calomnié non seulement dans ses actes, mais

vénération, dans ses livres, cet Homme de Dieu, dont le cœur brûlant de l'amour divin était dévoré du zèle de la maison du Seigneur. »

Parlant des profanations des églises et du zèle de quelques Saints pour les empêcher, il dit, après Boudon : « Ce zèle divin a éclaté de nos jours saintement et avec force en feu M. Bourdoise, homme véritablement de Dieu, qui avait été choisi de la divine Providence pour confondre la sagesse des sages du monde et la prudence des prudents du siècle. On l'a vu, à l'imitation de son grand Maître, chasser de l'église ceux qui y commettaient des irrévérences, et cette action ayant été rapportée à saint François de Sales, dont la douceur a été incomparable, ce grand évêque dit « qu'il y aurait bien des personnes damnées pour n'avoir pas eu assez de zèle, et que l'on ne devait pas se plaindre de celles qui en étaient remplies (1). »

Ces paroles de l'illustre et saint Archidiacre sont à la fois le plus bel éloge de Bourdoise et la plus digne justification de son zèle tout divin.

« Feu M. Bourdoise, dit encore Boudon, animé d'un rare zèle pour l'Eglise, et qui a été l'un des premiers dont la divine Providence s'est servi pour l'établissement des Séminaires, avertit sûrement et dans une grande force saint François de Sales de l'obligation qu'il avait d'en

aussi dans ses intentions. Et cependant, jusqu'à nos jours, son grand nom est devenu synonyme de celui de *vénérable*, de *bienheureux*, de *saint*, et même quelquefois de *divin*. Et qui ne l'a pas le plus souvent entendu nommer ainsi ? C'est que la renommée de sa sainteté, loin de s'affaiblir depuis son heureux trépas, n'a fait au contraire que grandir, s'affirmer davantage.

(1) Messire Adrien Bourdoise, *l'Idée d'un bon Ecclésiastique*, p. 191.



établir un au plus tôt dans son diocèse ; car pour lors il n'y en avait pas encore (1). »

Dans l'une de ses nombreuses lettres, si pleines de l'esprit de Jésus-Christ et de la science pratique des Saints (2), le même Archidiacre dit de Bourdoise : « Son zèle ne respire que la gloire de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, notre adorable Maître, et il va effectivement à détruire tout ce que le démon a introduit dans ce que la sainte Eglise a établi par l'esprit de Dieu. »

Cet éloge n'est en rien surfait, et tous ceux qui pénétreront dans l'intérieur de cet Apôtre incomparable de la Réformation chrétienne et cléricale, qui se rendront bien compte de ses travaux, de la pureté de ses intentions, de son zèle brûlant et désintéressé pour la seule gloire de Dieu et de son Eglise, reconnaîtront, comme ses disciples et autres contemporains, que sa vie fut comme un miracle perpétuel dans l'ordre surnaturel, et que son plus grand historien était fondé à le surnommer *Homme divin*.

L'immortel Boudon, le plus grand Docteur mystique de l'Eglise de France, après saint Bonaventure et son disciple, le bienheureux Gerson, était doué d'un jugement droit et sûr, et bon appréciateur des hommes et de leurs œuvres. Il eut le bonheur de séjourner quelque temps chez le saint abbé Bourdoise et de se former à l'esprit ecclésiastique sous la discipline d'un si excellent Maître ; jamais il ne put oublier ni ses saints exemples, ni ses salutaires


(1) Boudon, *Sainteté de l'Etat ecclésiastique*, chap. vi. Voy. aussi *l'Idée d'un bon Ecclésiastique*, ou les sent. chrét. et cléric. de Mess. A. Bourdoise, Clermont-Ferrand.

(2) La 1<sup>re</sup> lettre de l'édition 1785.

leçons. Et c'est toujours dans le sentiment de l'exaltation et de la reconnaissance, qu'il fait revivre sous sa plume si divinement onctueuse la mémoire et le génie ecclésiastique de ce grand Convertisseur d'âmes et puissant Réformateur du Clergé.







## CHAPITRE VIII

Vénération universelle dont Bourdoise est l'objet pour sa sainteté.  
— M. de Maupas. — M. de Boulogne. — Le cardinal Matthieu.  
— Le père Jean Bonnet. — L'abbé Descrieux. — Feller. — Le  
nouveau dictionnaire historique. — Michaud. — Le bénédictin  
Chaudon. — L'abbé Glaire. — Les abbés Darras, Collet. —  
L'abbé Bouchart. — Léon Aubineau. — L'abbé Pin. — Godes-  
card. — L'abbé Bégat. — Barbier. — L'abbé L'advocat. — L'abbé  
Johannaud. — Milly, — Un ancien magistrat. — M<sup>lle</sup> de Saint-  
Vast. — L'abbé Moréri. — Bérault-Bercastel, chanoine de Noyon.  
— Le savant Henrion. — L'abbé Lochon. — Le chanoine Duillet  
de Saint-Projet. — M. Arthur Loth. — L'abbé Blanc. — L'abbé  
Nagot. — L'abbé Vervorst.

« **M** BOURDOISE, homme vraiment Apostolique, il-  
lustre athlète de Jésus-Christ, enflammé de son  
saint amour; le Saint-Esprit s'est servi de sa main pour  
exprimer sur le papier les élans amoureux qu'il expri-  
mait dans son cœur (1). »

« Dieu qui s'est servi de quelques pauvres pêcheurs  
ignorants pour convertir tout l'Univers, s'est servi de  
M. Bourdoise pour échauffer tout Paris et toute la  
France d'un amour vraiment chrétien et ecclésiastique.  
que le Saint-Esprit avait gravé dans son cœur avec les  
caractères de feu et les flammes de la divine charité.

« Dieu qui avait fait entrer ce grand homme dans les

(1) Mgr de Maupas, *Sentences chrétiennes et cléricales de Messire  
A. Bourdoise*, Préface.

pratiques les plus sublimes de la vertu de Religion, ne s'est pas contenté de l'avoir animé pendant de longues années à combattre généreusement, avec un courage insurmontable, toutes les personnes qui s'éloignaient des règles prescrites par l'Eglise, et les obliger à honorer Dieu et ses temples sacrés ; mais il lui a inspiré d'écrire avec une simplicité majestueuse de belles sentences, qui sont les fidèles expressions de ses sentiments religieux, afin qu'après que ce flambeau serait dérobé à la terre, il éclairât tout le monde Chrétien par la lumière de ses écrits, et l'échauffât par l'ardeur de l'amour de Dieu qui paraît dans toutes ses paroles (1).

« Adrien Bourdoise, instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, était l'ami particulier de saint Vincent. Lié, comme lui, avec les plus vertueux Prélats de l'Eglise de France, et, comme lui, se livrant avec ardeur aux Catéchismes, aux Conférences et aux Missions, il attaqua courageusement tous les abus, autant parmi les grands que parmi le peuple, et contribua beaucoup à la réforme d'un grand nombre de diocèses. Mort en 1655, sa mémoire est en bénédiction (2). »

« Adrien Bourdoise fut un saint Prêtre, dont la mémoire est précieuse à tous les amis de l'Eglise (3). »

« Adrien Bourdoise, né en 1584, à Brou, diocèse de Chartres, étudia à Paris, au collège de Reims, et y forma, même avant d'être Prêtre, une pieuse communauté de jeunes Clercs. Cette Communauté s'appelait la *Cléricature*. Bourdoise fut le premier qui établit un Séminaire...

(1) Mgr de Maupas, *Ibid.*

(2) Mgr de Boulogne, archev. évêque de Troyes. — *Panégyr. de saint Vincent de Paul*, in-4.

(3) Le cardinal Matthieu, *Vie nouv. de H.-M. Boudon*, part. III.



Ce pieux Ecclésiastique mourut... au milieu de l'exercice des bonnes œuvres. Nous renvoyons à sa *Vie*, elle est pleine de faits, et fort intéressante (1).

Un fait constant, et qui a frappé les contemporains eux-mêmes, c'est que la divine Providence a voulu que Bourdoise, ce Prêtre si pauvre, qui, toute sa vie, avait cherché à se faire mépriser du monde, fût en telle vénération pour sa sainteté, que, sur la fin de ses jours, il recevait des visites continuelles de toutes sortes de personnes de mérite, de qualité et de condition: Doyens, Chanoines, Evêques, Archevêques, Cardinaux, Religieux et généraux d'Ordres, Barons, Ducs, Princes, qui venaient lui parler, les uns du bel ordre de leur église, les autres de l'établissement de leur Séminaire et de la manière de leur assurer une existence tenable; ceux-ci des moyens à employer pour renouveler leur diocèse et le gouverner saintement; ceux-là des progrès de la sainte Cléricature en leur diocèse, de la réformation de leur Chapitre, de la liturgie, etc.; d'autres enfin des réformes à faire dans l'Ordre ou la Congrégation dont ils étaient les supérieurs. Et les grands du monde, de la manière d'administrer utilement l'Etat, et de se sanctifier eux-mêmes dans le tracassé des affaires, etc., etc.

Ainsi l'abbé Bourdoise accomplit, à la lettre, cette prophétique parole de ses premiers maîtres, par allusion à l'Apôtre saint Paul, qu'il se ferait le *Solliciteur de toutes les Eglises*. De tous côtés lui venaient des lettres de reconnaissance et de félicitations pour les biens infinis qu'il avait procurés dans tout le royaume et même à toute l'Eglise de Dieu, car son influence et ses petits écrits avaient traversé les contrées étrangères, pour allu-

(1) *Id.*, *Ibid.*

mer dans les cœurs le feu de la divine charité, que le Fils de Dieu apporta sur la terre (1) par son adorable Incarnation.

Un grand nombre considérait l'abbé Bourdoise comme un *Saint* de même ordre que saint François de Sales et saint Vincent de Paul, ses dignes et intimes amis; ils se recommandaient à ses prières, ordinairement couronnées d'un succès qui répondait à leur degré de confiance. Plusieurs même, au seul récit de ses belles actions et de ses héroïques vertus, se sentaient touchés de la divine grâce, et, sans autre exhortation, ils mettaient vite ordre aux affaires de leur conscience, et s'efforçaient de devenir meilleurs.

Comme ce témoignage universel de la sainteté de la vie de Bourdoise n'a pas péri avec son siècle, mais a traversé les âges jusqu'à nos jours, où il semble devoir réveiller la piété et la confiance des peuples, en son endroit, nous tenons à le constater, au moins par quelques courtes citations choisies parmi des milliers d'éloges empruntés à nos biographes, la plupart modernes.

Le père Jean Bonnet, supérieur des Lazaristes, parlant de l'origine de la Congrégation des Missions, dit que « saint Vincent de Paul s'en ouvrit à M. Adrien Bourdoise, homme plein de feu pour les intérêts de Dieu, et qui souffrait avec impatience les désordres des Ecclésiastiques. Il ajoute qu'ils étaient amis, qu'ils connaissaient l'un et l'autre les plus vertueux Prélats de l'Eglise de France, et que tous deux, animés du même esprit, ne pouvaient que leur inspirer les mêmes sentiments (2). »

« On n'a point encore oublié, dit l'abbé Descrieux, les

(1) Luc. XII, 49.

(2) *Abrégé de la vie de S. Vincent de Paul*, p. 34.



noms d'un Bourdoise, d'un Olier, d'un Bernard et de plusieurs autres saints Prêtres, qui ont vécu dans ce siècle (le xvii<sup>e</sup>) avec une réputation de vertu dont l'influence s'est communiquée jusqu'à nous, par l'utilité des Etablissements dont ils ont été les auteurs (1). »

« Bourdoise institua un Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris..., fut l'ami de saint Vincent de Paul et mourut en odeur de sainteté. Catéchismes, Missions, Conférences, il se portait à tout avec une égale vivacité. Les gens du monde lui ont quelquefois trouvé du ridicule, mais les règles de l'usage et des bienséances reçues ne sont pas toujours celles de la charité et du zèle (2). »

« Un écrivain protestant, observe Feller, n'a pu s'empêcher de convenir que dans la vie de Bourdoise on découvre un homme d'une simplicité originale, d'une droiture chrétienne et d'une piété édifiante, et en qui des mœurs antiques tenaient lieu d'études et de lumières (3). »

Feller dit encore : « M. Bourdoise, malgré une certaine singularité de caractère, a mérité, par son zèle et ses vertus, de réunir tous les suffrages (4). » — On ne pourrait désirer un éloge plus vrai et plus magnifique bien digne de ce beau et saint génie.

« Bourdoise, instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, mourut en odeur de sainteté (5). »

« Bourdoise, l'un de ces Prêtres vertueux et zélés dont

(1) *Les Siècles chrétiens*, xvii<sup>e</sup> siècle.

(2) Feller, *Dictionn. histor.*, les édit. de Weiss et Busson, Simonin, Henrion, Pérennès.

(3) *Biograph. univ.*, art. Bourdoise.

(4) *Cours de mor. et de littér. religieuse*, tome III.

(5) *Nouv. Dict. histor. portatif*, etc.

la Providence se servit au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle pour ressusciter en France l'esprit du Sacerdoce, presque éteint par les désordres des guerres civiles. Il se lia étroitement avec saint Vincent de Paul et M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Supice. Zélé pour l'instruction des peuples et pour la discipline ecclésiastique, il se livra sans réserve aux Catéchismes, aux Missions, aux Conférences, prit une part très active à toutes les entreprises de son temps qui eurent ce double objet pourbut, et institua la Communauté des Prêtres et le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui ont subsisté avec édification jusqu'à la révolution... Bourdoise donna des règles aux filles de Sainte-Geneviève, dites Miramions (de madame de Miramion, leur fondatrice), et mourut en réputation de sainteté (1). »

« Bourdoise, prêtre, instituteur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, mourut en odeur de sainteté (2). »

« Bourdoise naquit de pauvres parents qui l'élevèrent dans la crainte de Dieu et dans la pratique des devoirs de la Religion... Bourdoise, qui ne commença ses études qu'à l'âge de vingt-deux ans, devint pourtant un des hommes les plus éclairés de son siècle ; mais ce fut principalement pour sa vertu et son zèle ecclésiastique que l'on se plaisait à le citer.

« A cette époque de dissolution, où le Clergé, lui-même, s'était si fort relâché dans sa discipline et dans ses mœurs, Bourdoise fut placé par la main de la Providence comme un flambeau d'édification qui réchauffait les cœurs tièdes, et dont l'éclat contenait les scandales ;

(1) Michaud, *Biographie univ. anc. et mod.*

(2) Chaudon, *bénédictin, Dictionn. histor.*



son désir le plus ardent, celui de toute sa vie, c'était de ramener le Clergé à la régularité et de procurer au peuple une bonne éducation religieuse : aussi s'adonna-t-il entièrement à l'établissement des Séminaires, aux Conférences, aux Catéchismes, aux Ecoles et aux Missions. Contemporain de saint Vincent de Paul et de M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, il fut lié avec eux d'une étroite et sainte amitié. — Ce vénérable Prêtre mourut en odeur de sainteté (1). »

« Vincent de Paul avait pour ami un digne Serviteur de Dieu, nommé Bourdoise. Ils parlaient souvent ensemble de la nécessité qu'il y aurait de préparer les Clercs à la réception des saints Ordres par une bonne retraite.

« Bourdoise engagea l'évêque de Beauvais, qui était M. Potier de Gèvres, à introduire une amélioration dans son diocèse, où elle réussit parfaitement (2). »

« Adrien Bourdoise et Claude Bernard, dit le *pauvre Prêtre*, rappelaient la sainte vie et les pieux travaux du clergé des premiers siècles (3). »

« Adrien Bourdoise, dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans l'Eglise de Jésus-Christ, était un homme plein de feu pour les intérêts de Dieu (4). »

La grande *Vie manuscrite de Bourdoise*, par l'abbé Bouchart, le qualifie en plusieurs endroits d'« *Homme divin* (5). »

(1) L'abbé Glaire, *Encyclop. cathol. et Dict. univ. des sciences ecclésiast.*

(2) L'abbé E. Darras, *Vies des Saints*, par le P. Ribadeneira, tom. VII, au 19 juillet.

(3) L'abbé Darras, *Hist. générale de l'Eglise*, VI<sup>e</sup> époque, chap. VII, part. 3.

(4) Collet, *Vie complète de saint Vincent de Paul*, 4 vol. in-8.

(5) Cf. particul., liv. IV, chap. I.

« Derrière ces grands hommes, Bourdoise, Bérulle, Vincent de Paul et Olier, et avec le concours de leurs efforts, il y avait un immense mouvement religieux (1). »

« Adrien Bourdoise, Prêtre et Fondateur du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet..., se distingua par un zèle infatigable. Catéchismes, Missions, Conférences, il s'employait à tout avec une ardeur sans bornes.

« Il s'appliqua toute sa vie à former de dignes Ministres des autels, et c'est pour atteindre ce but qu'il institua le Séminaire de Saint-Nicolas. Il attaqua le vice partout où il le trouvait, sans être retenu par aucune considération humaine, et il ne visait en toutes choses qu'à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il était l'ami particulier de saint Vincent de Paul, et ils étaient dignes l'un de l'autre. Adrien Bourdoise mourut en odeur de sainteté, à 72 ans (2). »

« Adrien Bourdoise, ami particulier de saint Vincent de Paul, s'intéressait, comme lui, de la manière la plus vive, au renouvellement de la ferveur parmi les Ecclésiastiques (3). »

« Adrien Bourdoise, dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans l'Eglise de Jésus-Christ, était un de ceux qui souffraient le plus impatiemment les désordres des Ecclésiastiques. C'était un homme plein de feu pour les intérêts de Dieu. Le zèle de la maison du Seigneur le dévorait. Comme il ne s'appliquait qu'à l'orner et à l'embellir, il ne regardait qu'avec horreur ceux qui la déshonoraient. Il combattait le dérèglement

(1) Léon Aubineau, *Notice littér. sur le xvii<sup>e</sup> siècle*, in-8.

(2) L'abbé Pin, *Dictionn. hagiographique, ou Vies des Saints et des Bienheureux*, tom. II, col. 337, in-4.

(3) Godescard, *Vie des Saints*, au 19 juillet.



partout où il le trouvait, et un espèce d'excès a été tout le défaut qu'on trouvait dans son zèle; mais ce défaut, si c'en fut un, méritait bien de l'indulgence (1), dans un temps où il était si rare et si nécessaire (2). »

« Vincent de Paul établit avec Bourdoise, son ami, des Séminaires sur le même pied où ils sont encore aujourd'hui dans la plupart des diocèses de France (3).

« Adrien Bourdoise, vertueux ecclésiastique, né en 1584, mort en réputation de sainteté en 1655..., ressuscita en France l'esprit du Sacerdoce presque éteint par suite des guerres civiles, et passa sa vie entière dans les Missions, les Catéchismes, les Conférences, et prit une part très active, avec saint Vincent de Paul, aux entreprises et fondations religieuses qui furent faites de son temps (4). »

« Bourdoise (Adrien), vertueux prêtre, instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris..., édifia les fidèles par ses Catéchismes, ses Missions, ses Conférences et son zèle ardent pour l'établissement des Séminaires, et pour la perfection des Clercs. Il mourut saintement en 1655, à 71 ans (5). »

« Bourdoise, dont la mémoire sera toujours en vénération dans l'Eglise (6)... »

« M. Bourdoise fut un très zélé Serviteur de Dieu, qui a travaillé fort utilement avec sa sainte Communauté pour la réformation de l'Etat ecclésiastique (7). »

(1) Nous ajouterons : méritait des éloges.

(2) L'abbé Bégat, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. II, tome I.

(3) *Id.*, *Ibid.*

(4) Barbier, *Dict. histor.*

(5) L'abbé Ladvoat, *Dict., histor.*

(6) M. l'abbé Johannaud, *Vie de S. Vincent de Paul*, in-8, p. 62.

(7) Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. II, chap. 5.

« De concert avec un grand nombre d'Evêques de France, Bourdoise établit des Séminaires, des Conférences et des Retraites ecclésiastiques; il réforma les mœurs du Clergé; il lui inspira son zèle, sa foi, son humilité, surtout par les célèbres Conférences qu'il faisait lui-même, et qu'il sut inspirer à saint Vincent de Paul et à ses disciples (1). »

« Une société de Prêtres, celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, se formait par les soins de M. Bourdoise, qui mourut en odeur de sainteté, en 1655. C'était un homme de la piété et de la régularité les plus édifiantes, dévoré du zèle de la maison de Dieu : Catéchismes, Missions, Conférences, il se portait à tout avec une égale activité (2). »

« M. Bourdoise, dont la mémoire sera toujours en vénération dans l'Eglise, était un de ceux qui souffraient le plus impatiemment les désordres des ecclésiastiques; le zèle de la maison du Seigneur le dévorait, et comme il ne s'appliquait qu'à l'orner et à l'embellir, il ne regardait qu'avec horreur ceux qui la déshonoraient. Il était ami intime de M. Vincent (saint Vincent de Paul), ils connaissaient, l'un et l'autre, les plus vertueux Prélats de l'Eglise. Animés du même esprit, ils firent le projet de former pour l'avenir des sujets capables de remplir les fonctions du saint ministère, et de n'admettre aux Ordres que ceux qui auraient toutes les marques d'une véritable vocation (3). »

« Bourdoise (Adrien), Prêtre et instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, naquit de parents pau-

(1) De Réboul-Berville, *Vie de saint Vincent de Paul*, in-12.

(2) Mgr Postel, *Hist. de l'Eglise*, xvii<sup>e</sup> siècle, an. 1650.

(3) M<sup>lle</sup> de Saint-Vast, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. II<sup>e</sup>.



vres mais vertueux. Rempli des idées qui pouvaient former un parfait Ecclésiastique, il commença ses études à vingt ans, et s'engagea, depuis, dans les Ordres par le consentement de ses supérieurs.

« Depuis ce temps jusqu'à celui de sa mort, il satisfait aux obligations du Sacerdoce par les exercices constants de la plus haute piété. Sa charité fut excessive et lui fit prendre la meilleure part à toutes les entreprises qui se formèrent de son temps pour l'instruction des peuples, et pour la perfection de l'Etat ecclésiastique.

« Après avoir jeté le premier plan des Séminaires qui se sont répandus dans le royaume, à l'imitation de celui qu'il fonda à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il contribua à l'érection de celui de Saint-Sulpice, et à la réforme des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, en France.

« Catéchismes, Missions, Conférences, Ecrits populaires, rien n'échappa à l'industrie de son zèle ; et l'on peut dire qu'il a été la source des plus saints Etablissements qui se sont formés depuis. Ce fut dans la pratique de ces pieux exercices qu'il mourut, à l'âge de 71 ans (1). »

Cet éloge de Bourdoise, admirable parce qu'il n'est que vrai en tout point, a trouvé ce puissant écho dans une publication justement estimée :

« Adrien Bourdoise, instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas, né dans le Perche, de parents pauvres mais vertueux, avait déjà conçu toute l'excellence de la dignité Sacerdotale, et pris les idées qui pouvaient former un parfait Ecclésiastique, lorsqu'à l'âge de vingt ans il commença ses études. Il ne s'engagea dans les Ordres que par un commandement exprès de ses supé-

(1) L'abbé Moréri, art. *Bourdoise*.

rieurs, et il justifia constamment cette vocation par ses œuvres depuis son ordination jusqu'à sa mort, allia les exercices de la plus tendre piété avec les fonctions les plus laborieuses du Sacerdoce et le zèle pur d'un Apôtre. Sa charité immense le fit entrer, avec saint Vincent de Paul, dans toutes les entreprises qui avaient lieu de son temps pour l'instruction des peuples et la perfection de l'Etat clérical.

« D'après les saintes notions qu'il avait puisées dans le Concile de Trente, il jeta le premier plan des Séminaires qui, à l'imitation de celui qu'il établit à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, se sont répandus dans tout le royaume; il contribua même à l'établissement de celui de Saint-Sulpice.

« Missions, Conférences, Catéchismes, rien n'épuisait l'immensité de son zèle, dont l'activité dura autant que sa vie, qu'il termina saintement, Lochon dit, en 1655 (1). »

L'abbé Lochon dit, dans l'un de ses beaux ouvrages :

« Les diocèses de Chartres et d'Acqs, ont eu l'honneur de produire et d'élever pour Paris, et en même temps pour toute la France, feus Messieurs Bourdoise et Vincent, dont la naissance était fort obscure, mais dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans l'Eglise; ils y ont rendu plus de services que plusieurs provinces les plus fécondes en personnes de naissance et de qualité (2). »

« Le Père des Sœurs de Charité ne fut pas, il s'en faut bien, le seul Prêtre digne de ce nom. On est contraint d'admirer, même à côté de lui, d'autres Saints, dont la

(1) Bérault-Bercastel, chan. honor. de l'église de Noyon, *Hist. de l'Eglise*, liv. LXXVII. Et Henrion, qui a refondu ce travail, maintient les mêmes éloges.

(2) *Le vrai dévot en toute sorte d'Estats, selon l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise*, part. 1, chap. II, sect. 4.



vertu sut émouvoir un siècle, entraîner des générations. Citons entre les plus illustres Adrien Bourdoise, qui fut véritablement l'Apôtre et le *Missionnaire du Clergé*... Et plus loin :

« Les véritables fondateurs des Séminaires en France furent Adrien Bourdoise, le père de Bérulle et saint Vincent de Paul. Ces hommes de Dieu comprirent la nécessité de préparer de longue main les jeunes gens qui se destinaient au Sacerdoce, et de leur faire contracter des habitudes ecclésiastiques par un séjour de quelque durée dans une maison de retraite et d'étude. Et, chose digne de remarque ! ce fut dans la même année *seize cent douze*, que les deux premiers, sans s'être concertés d'avance, réunirent leurs petites Communautés naissantes. Là, de jeunes Clercs menaient une vie pauvre et régulière, se livraient à une étude assidue, assistaient aux Conférences théologiques, apprenaient tous les devoirs du Sacerdoce, et sortaient enfin de ces saintes Ecoles pour fonder de nouveaux Séminaires, pour peupler la France de Prêtres vertueux et savants...

« Les Retraites et les Conférences ecclésiastiques furent établies pour réparer le mal déjà fait et pour hâter le bien. L'idée de ces institutions fut encore conçue et exécutée par Bourdoise, par Bérulle, et par Vincent de Paul. Pourquoi nous lasserions-nous de dire les noms de ceux qui ne se lassèrent pas de faire le bien (1) ? »

Les écrivains logiques mettent tous Bourdoise à la tête des fondateurs des Séminaires en France.

Collet, le savant Collet, savait bien aussi que c'est à

(1) Le chanoine Duilhé de Saint-Projet : *Des études religieuses en France, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours*, part. III, chap. 1.

notre Bourdoise que revient l'honneur des premiers Séminaires, et qu'il fut le premier qui s'occupa sérieusement de ces si utiles établissements. Dans l'éloge qu'il lui consacre ainsi qu'au pieux Olier et à saint Vincent de Paul, Bourdoise est nommé le premier... (1).

Le docteur Collet, qui était de la famille spirituelle de saint Vincent de Paul, n'eût certes pas négligé de le nommer le premier (et même il a soin de relever l'éclat de la sainteté de ce bienheureux Père) en qualité de fondateur de Séminaires, s'il eût pu le faire sans blesser la vérité de l'histoire. Ce qui surprend, c'est le peu d'attention de la plupart des historiens, depuis les contemporains de Bourdoise, à présenter la véritable origine des Séminaires, en France, dans son vrai jour, et à l'attribuer à qui elle appartient (2).

« La grande œuvre de M. Olier est la Congrégation de Saint-Sulpice, qu'il établit dans une vingtaine de diocèses pour former les jeunes Lévités aux vertus sacerdotales. Avec un zèle plus impétueux, M. Bourdoise, curé de Saint-Nicolas, avait fondé, dès 1618, une Communauté de saints Prêtres, qui périrent en grand nombre, l'année 1651, et la suivante, dans les localités où la guerre avait laissé la famine et les maladies. On doit le

(1) *Ex quo nimirum satagentibus viris, quorum donec manebit Ecclesia, honos laudesque manebunt, Burdæsiùm dico, Ollerium, et qui coronata jam sanctitate, ceteros supereminet, Vincentium à Paulo, erecta sunt instituendæ juventuti seminaria. (Institut. Theolog. Monitum.)*

(2) Ne sachant que trop combien l'opinion vraie ou fausse exerce son empire sur les hommes, qu'elle forme une espèce d'héritage et se lègue, de génération en génération, à l'esprit humain, nous avons essayé de réagir contre le courant qui semble laisser dans l'ombre le nom et l'action de Bourdoise, lorsqu'il est question des premiers Séminaires.



mettre au nombre des Restaurateurs du Sacerdoce.

« L'établissement de la Cléricature, les Conférences, les Retraites et les avis qu'il donnait, sans ménagement, aux Evêques et aux Pasteurs, son attachement aux anciennes règles, et surtout la formation des Communautés de Prêtres dans les Paroisses, doivent faire bénir sa mémoire (1). »

M. Arthur Loth, grand chrétien et grand historien,

(1) M. l'abbé Vervorst, *Hist. ecclés.*, Migne, tome xxviii<sup>e</sup>, liv. xvii, ann. 1651. — Nous devons signaler quelques inexactitudes dans ce texte. Bourdoise ne fut jamais curé de Saint-Nicolas. — Ce n'est pas en 1618, mais en 1612, qu'il fonda une Communauté d'Ecclésiastiques, qui, dès lors, commença à fonctionner comme Séminaire. Les Prêtres de Saint-Nicolas périrent nombreux dans l'épidémie, mais la plupart par l'effet de leur dévouement à secourir les pestiférés. Quand Bourdoise donnait des avis aux Evêques, ce n'était qu'en usant de quelque ménagement, avec beaucoup de respect et une grande discrétion : son Histoire en fait foi.

L'érudit continuateur du savant Henrion, M. l'abbé Vervorst, ne parle point de Séminaire dans les quelques lignes qu'il consacre à Bourdoise. Et pourtant c'est bien ce saint Prêtre qui a donné le premier grand mouvement pour ces établissements en France ; la liste d'un bon nombre fondés par lui, ou avec son concours, ou par ses disciples, que nous avons donné, au livre xi, chap. v, p. 663, en est la preuve.

Il est regrettable que le digne Auteur, bien savant dans l'Histoire de France, ait laissé dans l'ombre un si grand nombre d'institutions et de grandes et hautes figures d'un grand siècle, l'ornement d'une Histoire ecclésiastique, pour ne mettre guère en scène que des faits ou des personnages purement politiques, et qui souvent n'ont aucune relation même indirecte avec des événements qui devraient figurer dans une Histoire de l'Eglise. Cette Histoire vraiment ecclésiastique sous la plume de M. Henrion se transforme un peu en une Histoire de France sous celle du Continuateur ; on y chercherait en vain ces pléiades de Saints qui illustrèrent leurs siècles, et la nomenclature raisonnée de quelques-uns de ces beaux ouvrages des grands Docteurs, que le fameux Rohrbacher a supérieurement traités, et c'est le mérite essentiel de son travail, œuvre du reste très partielle, le plus grave défaut d'un historien, que M. Henrion et

autant qu'habile polémiste d'une érudition sage et modeste, dans sa belle, splendide et attrayante *Histoire de saint Vincent de Paul*, nomme notre Bourdoise le *Restaurateur zélé de la discipline ecclésiastique*!

« Nous avons vu le cardinal de Bérulle et ses oratoriens... Notre Bourdoise se donna plus de mouvement encore.. Ce saint Prêtre, qu'on peut appeler l'*Apôtre du Clergé*, mourut en 1655 (1). »

« Adrien Bourdoise fut le plus ardent des Réformateurs du Clergé suscités de Dieu dans son siècle (2). »

Nous pourrions ajouter d'autres témoignages rendus au génie, à la vertu, à la sainteté et à l'influence du vénérable Serviteur de Dieu Adrien Bourdoise. Au fond, ils ne feraient que répéter, en d'autres termes, peut-être,

M. l'abbé Vervorst, M. l'abbé Darras et M. l'abbé Bareille, son digne continuateur, surent éviter.

Ajoutons bon nombre de faits défigurés, empruntés surtout au romancier de l'Histoire de France, Henri-Martin, qui, son œuvre ne le prouve que trop, ne s'entendait guère en Histoire ecclésiastique. On est plus surpris encore que M. l'abbé Vervorst se soit arrêté et ait clos son grand ouvrage au Pontificat glorieux de Pie IX, en 1846. Non! pas un document sur ce long et saint règne, pas un mot, un seul mot des grands faits de ce grand Pontificat. Rien du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, si cher aux chrétiens; rien de celui de l'Infaillibilité Pontificale, ni même du Concile œcuménique du Vatican où ce dogme a été solennellement défini et décrété.

L'avènement, non moins glorieux et non moins consolant pour l'Eglise, de Notre-Saint-Père Léon XIII sur le siège Apostolique, est, par le fait, écarté de ce Cours d'histoire: lacune vraiment regrettable. Les intéressés, n'en doutons pas, prieront et l'érudit auteur et les intelligents éditeurs, MM. Garnier frères, de la combler, à bref délai, pour le succès de l'ouvrage qui, sans les quelques défauts signalés, serait, de tous, le plus utile pour l'étude et le travail, surtout si l'auteur le couronnait d'une table alphabétique des matières.

(1) L'abbé Blanc, *Cours d'hist. ecclés.*, Lec. cixi, 161.

(2) L'abbé Nagot, *Vie de M. Lantages*, liv. 1. art. 20.



ceux qu'on vient de lire, et qui prouvent suffisamment que la réputation de sainteté éminente du Réformateur chrétien et de l'Apôtre du Clergé est, malgré un singulier oubli, passée intègre jusqu'à nous, par les plus hauts représentants de l'autorité, de la science et de la piété.





## CHAPITRE IX

### LES ÉCRITS DU SAINT ABBÉ BOURDOISE

ou

CATALOGUE RAISONNÉ DE SES OUVRAGES MANUSCRITS OU IMPRIMÉS

Les Actes des Apôtres s'ouvrent par ce magnifique éloge du Christ : « Jésus a fait et enseigné (1). » Tel le saint abbé Bourdoise, l'*Homme de l'action et de la doctrine*; ses œuvres sont admirables, ses enseignements ne le sont pas moins (2). Le même zèle, enflammé par la divine charité, présidait aux unes et aux autres. S'il fut puissant dans ses œuvres, il ne le fut pas moins dans ses discours (3). Nouvel Elie, il brûla de zèle pour le Seigneur Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël avaient abandonné son alliance, qu'ils avaient profané ses autels, etc. (4), et lui, presque seul, par sa parole comme par ses écrits, fortifiés par ses œuvres surprenantes, il entreprit

(1) Act. 1, 1.

(2) Nous compléterons prochainement, s'il plaît au Seigneur, et si la santé nous le permet, notre étude sur le saint abbé Bourdoise, par la publication d'un nouveau volume qui contiendra *ses vertus, son esprit, ses maximes, sa doctrine, etc.* Un long chapitre sera consacré au parallèle de ce grand Réformateur chrétien avec saint Charles Borromée. Nous préparons aussi une Vie populaire de Bourdoise.

(3) Act. vii, 22.

(4) III Rois, xix, 10.



le rétablissement du règne Dieu, et au prix de quels persévérants efforts ?

Comme saint Jean-Baptiste « il fut une lampe ardente et lumineuse (1) », il éclairait les intelligences en même temps qu'il échauffait les cœurs. Comme les grands philosophes chrétiens, ses paroles étaient pleines de sens et de vie ; c'était, dirons nous, après les saintes Lettres, « un homme éloquent et puissant dans les Ecritures, qui parlait avec ferveur d'esprit, et enseignait avec soin ce qui regarde Jésus, convaincant fortement ses auditeurs qu'il était le Christ (2) », et qu'on devait par une conduite irréprochable se montrer ses vrais disciples.

Pouvait-il en être autrement d'un Apôtre qui était en communication directe et presque perpétuelle avec Dieu, par l'oraison de cœur ; qui puisait lui-même ses belles et profondes doctrines à l'Ecole du divin Maître, au pied de sa Croix ? Lui, d'ailleurs, à qui les Anges, ses amis intimes, ses guides familiers, apprenaient de bien douces et saintes choses ! Recueillons donc ces chères reliques du grand Apôtre de la sainte Cléricature, par un exposé sommaire de leur contenu.

1. *De l'excellence de la Cléricature.* — L'excellence de la Cléricature est telle que l'homme qui en est revêtu est au-dessus non seulement des têtes couronnées, mais encore des Religieux qui ne sont pas dans les Ordres sacrés. Le saint abbé Bourdoise demande, avec raison, qu'on apporte, en y entrant, les dispositions que réclame une vocation si sublime et si sainte.

2. *Manuel des Prières des Quarante-Heures.* — Si les

(1) Joan. v, 35.

(2) Act. xviii, 24 et seq.

prières des Quarante-Heures n'ont pas été instituées par Bourdoise, il en a, le premier, établi et propagé l'usage dans les Paroisses, en France. Ce petit écrit mériterait d'être réimprimé de nos jours, où le culte de l'Eucharistie est à son apogée.

3. *Grand dommage que reçoit l'Eglise des ordinations précipitées.* — « De cette faute, disait le saint Homme, découlent les plus grands maux pour l'Eglise, le relâchement de la discipline ecclésiastique, les scandales, etc. Ce n'est pas le nombre mais la valeur des Prêtres qui réellement glorifie Dieu et honore l'Eglise, disait-il encore. »

4. *Conférences d'Ussel* (1). — Du lieu où le pieux Bourdoise les avait faites. La célébrité de ces Conférences qui eurent, comme les autres, le succès le plus heureux, leur a valu cette dénomination. Comme aussi « les discours pleins d'onction de l'incomparable Réformateur ne tardèrent pas, dit le père Theiner, à lui acquérir une grande réputation (2). »

5. *De la Confirmation.* — Frappé du peu de disposition extérieure qu'il remarquait, en son temps, chez les jeunes gens qui recevaient ce Sacrement, Bourdoise, pour y remédier, composa cet utile Traité.

6. *Le désireux de l'Etat ecclésiastique.* — Cet opuscule a pour fondement deux points fort essentiels. On ne peut entrer convenablement dans l'Etat ecclésiastique sans en avoir éprouvé un vif désir ; ce désir excite le sujet

(1) Ussel est une petite ville du diocèse de Tulle, en Llmousin. Elle est située au milieu de montagnes arides, sur la petite rivière de Sarsonnes, à 112 lieues S. de Paris.

(2) *Hist. des Instit. ecclésiast.*, III<sup>e</sup> époque, tome 1, p. 323.



à y apporter les dispositions nécessaires pour servir l'Eglise et se sanctifier.

7. *Manière de répondre à la Messe.* — Pénétré, comme il l'était, de la sainteté et de la grandeur des sacrés Mystères qui s'accomplissent à l'Autel, durant le saint Sacrifice, Bourdoise exige, avec raison, de ceux qui exercent la fonction de servant du Prêtre, enviée des Anges, qu'ils s'en acquittent avec tout le respect, toute l'attention et la piété possibles.

8. *Résolutions paroissiales.* — Cet écrit se rapporte au bon gouvernement des Paroisses. On sait l'importance que l'Homme de Dieu y attachait, pour le soutien de la discipline ecclésiastique et l'édification des fidèles.

9. *Contre le luxe et la vanité des habits.* — Composé tout exprès pour les Ministres de l'Évangile, cet opuscule peut être également fort utile aux simples Chrétiens. Il leur rappelle que, en qualité de disciples du Christ, ils ne doivent jamais, pour aucun motif, sacrifier à la vanité; que, loin d'user des vêtements en esprit d'ostentation et de superbe, on le doit faire avec des sentiments de sainte componction, se souvenant de la faute de nos premiers parents, et considérant les habits comme un effet du châtiment que Dieu leur a infligé.

10. *La bénédiction de la table.* — Le saint abbé Bourdoise ne voyait pas sans peine que l'usage, je dirai mieux, le devoir si antique et si louable, venu de nos pères, de prier Dieu avant de prendre la nourriture que sa divine Bonté nous accorde par une pure faveur, était tombé en désuétude. Il écrivit ce petit livre pour faire connaître la convenance, l'utilité et même l'importance d'une action si sainte. Combien, par respect humain, ou par

indifférence, ou par un oubli coupable, négligent cet acte de reconnaissance pour les dons quotidiens du Créateur ! Qu'ils aient besoin, ces faux chrétiens, d'aller à l'école des anciens, et de profiter de l'exemple même des païens ! Que la lecture de cet opuscule leur serait avantageuse !...

11. *Les Règlements.* — C'est-à-dire les règlements dressés tant pour la Communauté que pour le Séminaire de Saint-Nicolas, et qui ont servi à l'établissement et à la direction de tant d'autres de même genre, dans les provinces de France.

12. *Les Mandements.* — Le saint abbé Bourdoise nomme Mandements les Lettres circulaires d'une certaine étendue qu'il adressait aux Prêtres de sa Communauté, ses disciples, dispersés souvent en divers diocèses, et dans lesquels il leur trace la méthode à suivre pour travailler avec fruit à la sanctification du Clergé et au salut des âmes par le moyen des Retraites, des Conférences, des Missions, comme aussi tout ce qui peut contribuer au bon gouvernement des Séminaires, des Communautés, des Paroisses, etc.

13. *Abrégé de la vie du glorieux martyr saint Denys.* — On sait, maintenant, la piété du grand Bourdoise pour les premiers Apôtres de la Foi qui nous ont engendrés à Jésus-Christ ; sa conduite, à cet égard, sera toujours un éloquent enseignement dans l'Eglise. Saint Denys surtout était pour lui l'objet d'un culte particulier ; non seulement il fit revivre son culte béni dans tout l'Archidiocèse de Paris, mais encore il eût voulu le faire partager par tous les fidèles de l'Eglise de France, qui lui ont de si grandes obligations.



14. *Le Clerc tonsuré.* — Le saint abbé Bourdoise n'attache guère moins d'importance aux cérémonies de la Tonsure pour les Ecclésiastiques, qu'à celles du Baptême pour les simples chrétiens; « l'un et l'autre étant, disait-il, la porte pour entrer dans la voie de la sanctification et du salut éternel. »

15. *Conférence sur l'église de Liancourt.* — Cette conférence, qui a servi à renouveler la plupart des paroisses du diocèse de Beauvais et celles aussi de beaucoup d'autres diocèses de France, roule particulièrement sur l'heure fixe des Offices et de la sonnerie, l'ordre des cérémonies, la propreté et l'ornementation des églises, la fabrique, etc. L'église de Liancourt y est proposée comme un modèle achevé; on y venait, en effet, de tous les coins du royaume, pour être témoin des cérémonies qui s'y accomplissaient avec une bien rare piété. On ne saurait oublier qu'au saint abbé Bourdoise, plus qu'à tout autre, revient l'honneur d'abord de la Réformation Cléricale, puis celle du renouvellement et de la magnificence du culte dans l'Eglise de France.

16. *Maximes chrétiennes et ecclésiastiques.* — C'est le précieux recueil des Maximes et des Sentences de notre grand Réformateur, qu'un pieux évêque, M. de Maupas-du-Tour, recueillit, lui-même, des écrits du Serviteur de Dieu, son saint ami, pour l'instruction et l'édification des Ecclésiastiques et des fidèles. Ce petit livre a toujours joui d'une étonnante réputation et a été souvent réimprimé (1).

(1) Nous signalerons particulièrement les éditions suivantes, dont nous avons la possession, au prix de longues et patientes recherches :

*Sentences chrétiennes et ecclésiastiques*, extraites des écrits de

17. *Manière de lire utilement les saintes Ecritures.* — On peut dire qu'à l'exception du livre d'or de Mgr Rey, évêque d'Annecy, intitulé : *Sources de la Prédication*, ouvrage que tous les Ecclésiastiques devraient posséder, il n'a encore été publié rien de plus sublime, de plus beau, de plus pratique sur ce grand sujet.

18. *De la vénération due aux Reliques des Saints, et de la manière de les honorer.* — Ce petit traité, ainsi que divers autres du pieux abbé Bourdoise, tient, à la fois, au dogme, à la morale et à la discipline de l'Eglise. Le saint Auteur y est, comme à son ordinaire, profond, clair, précis, exact et véhément, à la façon des Prophètes du Seigneur.

M. Bourdoise, par Henry de Maupas, évêque du Puy, 1658, in-4.  
*Le même ouvrage*, publié à la suite de la *Vie de M. Bourdoise* par l'abbé Descourveaux, 1714, in-4.

*Idem*, abrégé et publié à la fin de la *Vie de M. Bourdoise*, par l'abbé de la Tour-du-Pin, 1774, in-12.

*Idem*, publié sous le titre : *L'idée d'un bon Ecclésiastique*, faisant suite à l'ouvrage de *La Science ecclésiastique*, par un docteur de Sorbonne, Lyon, 1666, in-12.

*Idem*, également avec le titre, *L'idée d'un bon Ecclésiastique*, ou Sentences chrétiennes et cléricales. Leyde, 1691, in-18.

*Idem*, avec le même titre. Rouen, 1692, in-8.

*Idem*, avec le même titre, Clermont-Ferrand, 1823, in-32.

*Idem*, abrégé et imprimé à la suite de *Jésus-Christ exhortant l'Ecclésiastique à sa perfection*. Paris, 1839, in-18.

*Idem*, autre édition de Clermont-Ferrand, complète, sous le titre de *Le bon Ecclésiastique*, augmentée de nouvelles sentences et de faits intéressants de la *Vie de M. Bourdoise*, et de celle du B. Boudon (*sic*). 1862, in-32.

*Idem*, abrégé et réuni au Recueil des Maximes de M. Olier, par MM. de Saint-Sulpice.

*Idem*, publié sous le même titre, par M. l'abbé Daix, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Paris, 1881, in-32.



19. *Actes de la Communauté*, ou les trois cahiers d'Adrien Bourdoise. — Le titre explique très bien le contenu de ces cahiers restés manuscrits.

20. *Registre des quatre semaines*. — Cet ouvrage est une sorte de *Memento*, ou Livre-Souvenir du Serviteur de Dieu, touchant l'établissement et la bonne direction de sa Communauté et de son Séminaire.

21. *Conférences spirituelles*. — Divisées en deux Parties : Conférences du Temps et Conférences des Saints.

22. *De la circonspection de la Communauté avec les Seigneurs des lieux où elle sera établie*. — La prudence, la réserve et la déférence dans tout ce qui ne peut contrarier la discipline ecclésiastique ou les usages de la Communauté fait le fond de ce traité.

23. *Le Banquet Clérical*. — Série de sages conseils, d'utiles avis, de pieuses maximes, habilement présentés par le grand Réformateur et Maître du Clergé, et bien propres à entretenir les Ecclésiastiques dans la piété et dans l'esprit de leur divine Profession.

24. *Conférences spirituelles sur la fête de saint Denys*. — Nouveau témoignage de la grande dévotion d'Adrien Bourdoise pour l'Apôtre de Paris et de toute la France. Il faudrait posséder sa grande Foi, son esprit intérieur, la sainteté de ses lumières, pour concevoir, aussi bien que lui, les obligations que nous avons à ce glorieux Aréopagite, martyr et prédicateur de l'Évangile, notre Père dans la Foi (1)!

(1) Un double intérêt rattache les Prêtres et les fidèles de France à saint Denys; non seulement il est leur Père spirituel dans la

25. *Conférences sur la perfection.* — Le saint abbé Bourdoise y montre qu'il ne suffit pas seulement, pour atteindre la perfection, d'en nourrir le désir, mais qu'il faut s'exercer dans la pratique des vertus et de l'esprit intérieur, qui en est la voie courte. Ce grand Maître marchait lui-même à pieds joints dans la pratique des conseils évangéliques, comme l'eût fait le plus fervent Religieux.

26. *Cahier pour l'église de Saint-Nicolas.* — Ce petit écrit rentre dans le cadre des *Résolutions paroissiales*.

27. *Directoire pour l'église de Liancourt.* — Résumé et complétant la Conférence sur l'église de Liancourt.

28. *Traité sur les cérémonies du feu de la Saint-Jean.* — Le pieux Bourdoise ne cherche point à en abolir l'usage pour les abus et les superstitions qu'il y remarquait, en son temps. Au contraire, il en insinue fortement la pratique, et prescrit les mesures nécessaires pour que la cérémonie de ce feu, qui rappelle de si saints souvenirs, tourne à la gloire de Dieu, à l'honneur de saint Jean et à l'édification des fidèles qui y assistent.

29. *Les Rudiments de la Foi, en faveur des simples fidèles.* — C'est simple comme un catéchisme, mais que

Foi, les ayant engendrés à Jésus-Christ, mais il est encore leur Docteur, que dis-je, l'*Aigle des Docteurs de l'Eglise* par la doctrine toute divine qui lui a été révélée du Ciel, et à laquelle sont venus étancher leur soif brûlante du savoir les plus beaux génies chrétiens, les Jérôme, les Ambroise, les Augustin, les Grégoire, les Anselme, les Bernard, les Bonaventure, les Thomas d'Aquin, les Gerson, les Thérèse, les François de Sales, les Bossuet, les Boudon, etc.



d'excellentes et sublimes vérités contiennent ces quelques pages ! L'Homme apostolique, par une bien longue expérience, savait qu'il faut pour instruire avec quelque succès se mettre, à l'exemple des saints Pères, au niveau des intelligences les plus faibles ou les plus grossières. Son brûlant désir d'étendre le règne de Dieu et de faire mieux goûter et aimer la doctrine du Christ lui fit atteindre ce but.

30. *De la nature de la Pénitence.* — Petit traité dogmatique et moral, extrêmement concis, que le saint Auteur jugeait utile pour aider les pécheurs à se réconcilier sincèrement avec Dieu au moyen de la Confession sacramentelle, et à conserver, en eux-mêmes, l'esprit de componction, si nécessaire pour rendre à Dieu un culte sincère et intérieur.

31. *Sentiments douloureux sur la fête de saint Denys.* — Plus grand était l'amour du vénéré Bourdoise et plus tendre était sa dévotion pour saint Denys, plus intime et plus sensible, par une conséquence nécessaire, devait être l'affection qu'il éprouvait de voir sa fête ou négligée, ou profanée. Ce qui ressort admirablement de ce Traité, digne pendant des précédents. Et ce qu'il y dit au sujet de saint Denys, il le dit également des autres premiers fondateurs d'églises en France.

32. *Conduite pour un Curé durant sa charge.* — Cette conduite résume parfaitement les devoirs d'un bon Pasteur envers Dieu, envers lui-même et à l'égard de ses paroissiens. — Bourdoise demande qu'il conçoive une dévotion très particulière au Pastorat de Jésus-Christ; qu'il l'adore très souvent en cette qualité, et qu'il honore beaucoup Notre-Dame, le Patron de son église et le saint

Ange qui en a la garde, afin d'être aidé, éclairé et fortifié dans ses travaux par leurs intercessions. C'est ce que lui-même pratiquait avec soin.

33. *Le chemin de la solitude, ou conduite pour les Retraites ecclésiastiques.* — Il appartenait à celui qui avait le premier établi l'usage de ces Retraites dans les Séminaires d'en redire les avantages, d'en montrer l'importance et d'en tracer les règles ou la conduite. C'est ce que son zèle, à la fois pieux, éclairé et industrieux, lui a fait exécuter lui-même, ou par M. Beuvelet, dans ce petit chef-d'œuvre.

34. *Instruction méthodique pour l'Ecole paroissiale, dressée en faveur des Petites-Ecoles.* — Ces quelques pages expriment admirablement le zèle, l'attention et le génie d'un grand Maître. Le saint Prêtre, en excellent éducateur de l'enfance, trace dans ce livret des règlements pleins de sagesse et d'expérience pour l'instruction et la conduite des élèves, en même temps que pour la direction de leurs maîtres, de qui dépend l'avenir de l'Enfance et de la Société.

35. *Règlement et matière des catéchismes* qui se font à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Dire que le saint abbé Bourdoise fut l'un des plus grands catéchistes de l'Eglise, et qu'il sut faire passer son zèle pour cette fonction si angélique et si divine dans ses disciples, Olier, Boudon d'Evreux et autres nombreux, c'est avoir fait suffisamment son éloge et celui du livre.

36. *Plusieurs volumes de Lettres.* — Ces lettres sont d'autant plus précieuses, que la plupart sont des petits traités sur les matières qui en forment le fond. Aussi



savant que les plus grands maîtres dans la théorie des sciences ecclésiastiques, le saint abbé Bourdoise fait preuve dans ses lettres si diversifiées d'un esprit non moins pratique que profond, juste, droit et plein de circonspection. Et que de questions sur le dogme, sur la morale, sur la liturgie et sur la discipline s'y trouvent résolues, non pas à la façon de certains casuistes, par des décisions souvent arbitraires ou extrêmes, mais faites avec une modestie et une réserve qu'on ne saurait trop imiter. D'ailleurs, les règles qu'il y donne sont pleines de sagesse et de discrétion, toujours sûres et proportionnées à la condition de chacun (1).

Terminons la série des écrits du saint abbé Bourdoise par cette réflexion du savant Deslyons, docteur de Sorbonne et doyen de Senlis, et l'un de ses disciples et amis en Notre-Seigneur.

« Les écrits des Saints sont, en quelque façon, plus vénérables que leurs reliques, dit-il, parce que leurs doctrines et leurs pensées sont des productions, je veux dire des infusions et des effusions du Saint-Esprit parlant et agissant en eux, au lieu que leurs ossements et leurs habits ne sont que les restes de la pauvreté, de la peau et de la chair mortelle qui couvrait leurs corps... »

Ce pieux Doyen s'exprimait ainsi au sujet des productions de son vénérable Maître, dont il avait su apprécier les sublimes enseignements.

L'Eglise possède les écrits et le corps du saint abbé

(1) C'est néanmoins un devoir pour nous d'observer, pour entrer dans les vues du saint abbé Bourdoise, qu'il a sagement averti de le lire avec précaution, avec soin, et surtout avec un cœur bien disposé. « Il faut, disait-il, user de précaution en la lecture de mes écrits, car, comme l'abeille fait du miel de tout, l'araignée fait aussi du venin de tout. » (*Préf. des Sentences du Serviteur de Dieu*, in-4.)

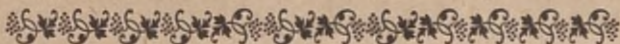
Bourdoise, chères reliques qu'il lui a laissées lorsque son âme s'est envolée au Ciel. Malheureusement tous ses écrits et surtout ses lettres si nombreuses ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

Et pourtant quels trésors de bonne doctrine, de maximes dignes de celles des plus grands philosophes de l'antiquité, de science pratique, de conseils de direction ! que d'aperçus lumineux et profonds sur les voies divines ! que de détails sur l'Histoire ecclésiastique du temps ! que de règles pour la sainte discipline du Clergé nous eussions recueillies dans ces écrits précieux !

*N. B.* L'auteur prie ceux de ses lecteurs qui posséderaient quelques-uns de ces ouvrages du saint abbé Bourdoise de vouloir bien les lui signaler.







## CHAPITRE X

### EN FORME D'ÉPILOGUE

Notre tâche est à peu près terminée. Nous avons payé à l'une des plus belles gloires chrétiennes et françaises, à un illustre Saint méconnu et négligé, l'humble tribut de notre amour et de notre vénération. On pourra nous accuser de présomption, d'avoir osé écrire une Vie si sublime et présenter en son héros l'idéal parfait du Prêtre. Instrument fort médiocre de la divine Providence, nous avons tenté de réparer l'étrange oubli dans lequel, en ces derniers temps, a été laissée la sainte mémoire d'Adrien Bourdoise.

Comment se taire sur un tel héros du Christianisme, lorsqu'un si grand nombre d'Etablissements et de saintes œuvres, qui lui doivent leur existence et leur salutaire influence, rappellent son grand nom, sa noble vertu, son mâle courage et son divin génie ; lorsque les pierres mêmes de ces Etablissements qu'il a fondés, et où il a habité, témoins muets, et néanmoins bien éloquents, de ses prières, de ses sacrifices, de ses larmes, et confidents de son angélique vie, proclament, à leur manière, ses droits à notre estime, à notre reconnaissance et, en quelque sorte, à notre culte ? *Si hi tacuerint, lapides clama-*

*bunt* (1). « Expression proverbiale, observe Dom Calmet... Si Dieu a résolu de glorifier son Serviteur, pour accomplir ses desseins, rien n'est capable d'empêcher l'exécution de ses décrets. Si les hommes se taisent, Dieu fera parler les pierres (2)... »

Nous réclamons encore, en terminant, l'indulgence de nos Lecteurs sur les nombreux défauts qui déparent cette œuvre ; nous les invitons à remercier pour nous le bon Dieu de nous avoir donné assez de courage et de santé, et de nous avoir fait découvrir des matériaux plus que suffisants pour la perfectionner, et nous les supplions de le prier qu'il nous accorde de profiter, le premier, de ce travail, et de mener à bonne fin le volume qui devra le couronner.

Bien certainement nous n'eussions entrepris d'écrire la biographie d'un personnage aussi éminent que l'est Bourdoise, doué d'un caractère si grand, d'une vertu si héroïque, et dont la carrière fut l'une des mieux remplies parmi les illustres du Christianisme, si de pieux amis d'une haute position dans le Clergé, qui savaient notre sympathie et notre vénération pour cet Apôtre réformateur, ne nous y avaient engagé, tant la tâche nous semblait délicate, ardue et longue !

Nous avons été soutenu, dans les épreuves que nous ont suscité l'enfer et quelques-uns de ses agents, par la douce pensée de contribuer, selon nos petits moyens, à la gloire de Dieu et à celle de son Eglise dans leur dévoué Serviteur Bourdoise, avant d'aller dans la terre de l'oubli, dans la région silencieuse des morts, et d'être lancé

(1) Luc, xix, 40.

(2) Voyez Escobard, lib. III *ad Luc*, ix, 40 ; et *Synopsis Criticit sacri*, au même lieu, vol. IV, tom. IX, pars I, sect. 2, in-fol, où ce texte divin est très bien développé.



dans l'interminable et profonde Eternité, où il n'est plus possible de rien faire pour le Ciel, et où, comme le dit l'Apôtre, l'homme ne recueille que ce qu'il a semé durant la vie (1).

Dans un pathétique discours à ses vénérables Prêtres, à la retraite Pastorale de l'année 1882, Son Excellence Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims, faisant allusion à la situation présente, dit ces paroles d'une étonnante portée : « Le grand remède aux malheurs des temps, c'est la sanctification du Clergé. » C'est par ce moyen, en effet, que le Prêtre rend son Apostolat fécond et salutaire, et qu'il fait rayonner avec plus d'éclat pour la gloire du Seigneur et le bien des âmes sa divine influence.

Les Saints Pères, et entre autres saint Grégoire de Nazianze (2), ont merveilleusement exprimé la dignité et la sainteté du caractère Sacerdotal, et des Prêtres pieux en ont, depuis, recueilli avec soin les maximes (3). La vie du saint abbé Bourdoise que nous osons offrir à Messieurs les Ecclésiastiques principalement en est un compendium parfait et éminemment pratique, qui leur pourra être utile pour toutes les situations et dans leurs divers offices (4).

(1) Gal. vi, 8.

(2) *Disc. sur l'excellence du Sacerdoce*, in-12.

(3) Voyez surtout Henri-Marie Boudon, *La sainteté de l'Etat ecclésiast.*, in-12, et M. Compaing, *De la sainteté et des devoirs des Prêtres*, liv. 1 et suiv.

(4) Les anciennes éditions du *Manuel du Séminariste*, publié chez Mèquignon, alors que la *Vie de Bourdoise* se trouvait encore assez facilement et à un prix modéré, le recommandent comme l'une des meilleurs lectures pour le Clergé. Nous avons cherché, bien longtemps, cette Biographie, attribuée à Descourvaux, sans la pouvoir rencontrer. Un libraire de Paris ne voulait nous en céder un exemplaire qu'au prix de vingt-cinq francs, encore cet ouvrage in-4, en gros caractères, contient-il à peine un tiers des matières renfermées dans celui-ci.

Les fidèles, eux-mêmes, y puiseront une plus haute idée du Sacerdoce évangélique, et, en conséquence, ils entoureront d'une vénération plus grande ceux qui ont l'incomparable, l'insigne et l'inexprimable honneur d'en être revêtus.

Nous espérons que, malgré ses lacunes, cette publication répondra à la pensée de l'éminent Archevêque de Reims et aidera à la réalisation de ses vœux, non que nous ayons jamais la ridicule prétention de vouloir moraliser nos Maîtres, de qui nous devons recevoir, avec toute la révérence possible, les salutaires leçons comme venant de Jésus-Christ même, mais en ce que le héros de cette Biographie, plus sublime que nous n'avons su l'exprimer, y est partout offert comme l'un des modèles les plus parfaits que la divine Providence ait pu donner au Clergé, et l'un des plus puissants initiateurs à l'esprit chrétien et ecclésiastique.

La critique aura trouvé ce travail bien imparfait, au point de vue surtout de l'ordonnance et du style; nous la prions de considérer que cette œuvre n'a été élaborée qu'au prix de bien des sacrifices, d'une grande économie de temps, de recherches, et sous le poids des souffrances physiques. Elle y aura remarqué des redites, nous l'avons fait avec dessein et réflexion. « On a dit que, parmi les figures de la rhétorique, la plus efficace est la répétition (1). » Mais la répétition devient nécessaire lorsqu'il faut prouver un fait nié, ou contesté, ou simplement altéré, par exemple, que Bourdoise est bien le fondateur des premiers Séminaires, l'organisateur des Conférences ecclésiastiques, des Quarante-Heures dans les paroisses, en France, etc.; ou encore des vérités qui sont la base de l'ordre

(1) Voy. Le père Curci : *La nature et la grâce*. Préface.



religieux et social ; l'assiduité à la prière quotidienne, à la méditation, à la sanctification des Dimanches et Fêtes, par la fréquentation des sacrements, l'éducation chrétienne de l'enfance et surtout des filles, la diffusion et la lecture des bons livres, etc.

Nous pouvons justifier cette assertion par l'autorité du docte et judicieux jésuite Moralès : « Si, dit ce Père, un Lecteur pieux et bienveillant trouvait dans cet écrit de trop fréquentes répétitions, qu'il se souvienne du précepte du divin Platon : « Revenez deux et trois fois sur ce qui est véritablement beau (1). » Dans les occasions surtout où à une répétition se rattacherait une pensée nouvelle, ou une intention qui n'avait pas encore été exprimée avec assez de netteté, qu'il sache, avec les auteurs prudents et instruits, qu'une exposition plus claire et plus étendue ne ressemble guère à la superfluité. Je pourrais citer bien des docteurs qui viendraient à l'appui de cette thèse évidente, ajoute ce Père, mais je préfère m'en tenir à cette seule autorité du grave Ulpian, au sujet de l'explication répétée d'un texte d'une loi : « Il a plu, sans doute, aux édiles de répéter deux fois cet article pour écarter tout motif de doute (2). » Il y a de certaines répétitions avantageuses, qui ne peuvent être blâmées que par les mauvais critiques, dit le père Bouhours ; nous en avons des preuves dans le texte sacré, où l'Esprit divin exprime souvent une même doctrine, afin qu'elle se conserve ainsi dans la mémoire et dans le cœur (3). »

(1) *Memor divini illius Platonis sententiæ* (lib. vi, de *Legibus*) : « Bis et ter quod pulchrum est. »

(2) *Ergo puto ædiles tollendæ dubitationis gratia bis et dixisse*. Moralès, de *Christo Domino*, etc., in-folio. Epist. ad Lect.

(3) *Les entretiens de Paléon et d'Aristarque*, chap. xxv, art. 7. —

On pourra demander pourquoi, puisque nous avons cité, çà et là, diverses biographies du saint abbé Bourdoise, nous n'avons point, également, cité tous les autres ouvrages, imprimés ou manuscrits, qui nous ont fourni ou des autorités, ou des renseignements, ou de nouvelles idées. Ils sont si nombreux, que ces citations eussent trop fait ombre aux notes et notices déjà si multipliées, surtout sur la fin de la Vie de notre Héros, où le cadre de son apostolat s'est étendu, et qui sont beaucoup plus importantes au point de vue de l'histoire. Nous avons la liste de la plus grande partie de ces documents, que nous n'avons pu ajouter, non plus que l'histoire de la Communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, et un *Index* analytique à cet ouvrage, déjà si étendu, mais que nous pourrions donner dans le tome III<sup>e</sup> et dernier du saint abbé Bourdoise, s'il plaît au Seigneur que nous le publiions.

Le Lecteur voudra bien nous passer ces observations importantes devant une critique qui, bien souvent, censure avec acharnement des ouvrages, bons d'ailleurs, lorsqu'ils ne cadrent pas avec ses vues, soit pour le fond, soit pour le plan, soit pour le style. Que la critique impartiale et juste relève les défauts de ce travail avec la modération convenable, nous l'en remercions à l'avance, mais que le Vautour, avec ses yeux noirs et ses griffes de fer, s'abatte dans son furieux acharnement sur cette faible proie, pour en déchirer les pages, nous en appelons alors à l'arrêt du Seigneur (1), n'ayant entrepris cet ouvrage que pour sa gloire, l'édifica-

Voyez aussi Blin, chanoine honoraire de Noyon: *Histoire de la Vie de M. J.-B. de la Salle* (Rouen, 1738, 2 vol. in-4), IV<sup>e</sup> partie: Avis au Lecteur, où il justifie les redites dans les ouvrages hagiographiques.

(1) Voyez la note relative aux *Vies des saints Personnages*, fondateurs d'Ordres ou de Communautés, liv. XI, chap. 9, p. 711.



tion de son Eglise et l'honneur de son saint Serviteur.

Quoiqu'il advienne, nous pouvons dire de lui ce qu'un illustre historien de saint Augustin disait au sujet de son travail : « Quand l'histoire du saint abbé Bourdoise ne rencontrerait pas un seul Lecteur, je n'aurai pas moins senti des voluptés sublimes dans la contemplation d'un si beau Génie (1). »

Maintenant qu'il est confié aux soins de la divine Providence pour propager le nom et les mérites du saint abbé Bourdoise, l'auteur appelle sur lui le concours et l'appui du Clergé et de tous les Amis de la Religion. Il remercie les honorables souscripteurs qui ont bien voulu l'encourager à publier son travail et l'honorer jusque-là de leur confiance.

Parmi les souscripteurs que nous avons eu la douleur de perdre durant l'impression de cette Biographie, la reconnaissance nous fait un devoir de mentionner : Son Eminence Mgr le cardinal Dechamps, archevêque de Malines ; Son Eminence Mgr le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen ; Sa Grandeur Mgr de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux ; M. Lagrue, doyen de Brou, pays natal du Héros de cette histoire ; Mgr le Comte de Chambord, à qui Dieu a donné un plus beau trône que celui de France, etc. Notre espoir est que là-haut, dans le séjour de l'éternelle paix et de l'ineffable ravissement en Dieu, ces protecteurs le prient pour nous et pour notre travail sur le saint abbé Bourdoise qu'ils connaissent mieux que nous n'avons su l'exprimer, et avec qui ils publient, sans fin, les miséricordes du Seigneur : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (2).

(1) Poujoulat, *Introduction à l'Hist. de saint Augustin.*

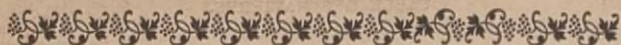
(2) Ps. LXXXVIII, 1.

Voulant se conformer aux prescriptions des Souverains Pontifes Urbain VIII et Benoît XIV, l'auteur soumet au Saint-Siège apostolique tous les faits rapportés comme miraculeux dans cette Biographie, de même les qualifications de *Bienheureux*, de *Saint*, données à Bourdoise d'après saint François de Sales, saint Vincent de Paul, etc., ou à d'autres Serviteurs de Dieu non encore reconnus Saints par l'Eglise, n'ayant prétendu par ces titres, tolérés aux Ecrivains ecclésiastiques, que constater et mieux exprimer la vénération privée des fidèles pour ces mêmes Serviteurs de Dieu.

SOLI DEO HONOR ET GLORIA.







## TABLE DES MATIÈRES

---

### LIVRE SEPTIÈME

DÉDIÉ A SAINT PAUL, LE GRAND APÔTRE.

#### CHAPITRE PREMIER.

Bourdoise veut donner à sa Communauté de Saint-Nicolas une existence plus durable. — Sa vie retirée et d'oraison, pour être éclairé de Dieu. — Ce qu'il dit de cet exercice divin. — Principaux articles de l'association. — Conventions de la Communauté avec le Curé de Saint-Nicolas. — Trait de désintéressement du Serviteur de Dieu. — Les Bignon, bienfaiteurs de la Communauté et Séminaire de Saint-Nicolas. — Bourdoise contribue aux exercices préparatoires de l'Ordination. — Sa confiance en Dieu, et sa belle doctrine sur ce sujet. 3

#### CHAPITRE II.

Affection de Bourdoise pour le diocèse de Chartres, où il était né — Il est estimé et vénéré du premier Pasteur de ce diocèse. — Il conseille au Prélat l'établissement d'un Séminaire. — Plusieurs de ses disciples, malades de la peste. — Vicissitudes de sa vie. — Sa fermeté d'âme. — Un Chartreux lui écrit pour le remercier de ses soins. — L'Évêque de Laon vient, à Saint-Nicolas, lui demander de ses Prêtres. — La plupart des Evêques viennent aussi visiter son Séminaire, pour en fonder de semblables. — L'Évêque de Senlis demande au saint Abbé des Maximes pour son Mandement. — Celui d'Aleth emmène un Prêtre de son Séminaire, pour travailler à la réforme de son diocèse. — Bourdoise propose à la ville de Châteaudun la fondation d'une Communauté et l'établissement d'un Séminaire. — Il conseille à saint Vincent de Paul les Conférences ecclésiastiques et l'établissement de sa Congrégation de la Mission. — Il fait une Mission aux environs de la ville de Saint-Denys. — Nouvelle excursion à Boinvilliers et à Chartres. Conférences. — Il revient à Paris, par Gisors et Magny, en

semant la Cléricature. — Il travaille, par ses disciples, à la réforme, dans le diocèse de Rennes. 13

### CHAPITRE III.

L'archevêque de Rouen vient visiter Bourdoise et les prêtres de Saint-Nicolas. — M. l'Evêque de Nantes. — L'Archevêque de Rouen fait demander le Serviteur de Dieu à l'assemblée de Pontoise. Il le charge de déterminer les matières des examens, pour les aspirants au Sacerdoce. — L'Archevêque de Paris insère les instructions du pieux Réformateur dans le rituel du diocèse. — Bourdoise préside aux exercices. — Forme homélitique de ses discours. — Son influence. — Question adressée à un bachelier, sur l'obéissance du Prêtre à son Evêque. — Occasion qui fit rendre générale la retraite préparatoire aux saints Ordres. — La Communauté de Saint-Nicolas et, par suite, le Séminaire, approuvés par l'Archevêque de Paris. 32

### CHAPITRE IV.

Les Retraites des Ordinands, établies par Bourdoise, acquièrent de la célébrité. — Des Ecclésiastiques de Saint-Malo entrent en relations avec lui. — Soin des malades de la Communauté et du Séminaire. — Bourdoise obtient des lettres patentes. — Ses paroles sur les bénéfices. — Il envoie deux Ecclésiastiques recevoir les Ordres à Beauvais. — Plusieurs Communautés sur le plan de Saint-Nicolas. — Les Ermites d'Artois correspondent avec le saint Fondateur. — Grands fruits du zèle et de l'influence de Bourdoise dans les diocèses de Saint-Malo, d'Angers et de Rennes. — Etat de la Communauté et du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Charbonnet. — L'Evêque de Troyes visite le Séminaire de Bourdoise, accompagné du Supérieur des Guillemins. 41

### CHAPITRE V.

Bourdoise publie son traité des *Résolutions paroissiales*. — Il se retire de nouveau dans la solitude. — Le Chanoine éconduit. — Sa fermeté touchant l'uniforme ecclésiastique ; curieuses observations qu'il fait sur ce sujet. — Le détenu de la Conciergerie. — Prudence du saint Prêtre dans des cas difficiles. — Il est lié d'affection avec le Curé de Réthel. — L'Archevêque de Reims lui demande les réglemens de son Séminaire pour fonder un Séminaire épiscopal ; quelques années après, Bourdoise donne une bonne direction à ce Séminaire. 53

### CHAPITRE VI.

Estime de l'Archevêque d'Arles pour Bourdoise. — Il le prie de fonder une Communauté et un Séminaire dans sa ville épiscopale. — Entretien du Serviteur de Dieu avec une religieuse : ses réflexions. — L'Archevêque d'Arles, accompagné des Evêques de Beauvais et de Bazas, fait une conférence à Saint-Nicolas. — Bourdoise part, pour



Arles, avec l'Archevêque. — Il évangélise sur sa route. — Il s'arrête à Lyon. — Bien accueilli par l'Archevêque de Lyon, il y prépare une Communauté et un Séminaire, et excite le zèle des Curés. — M. Combat seconde Bourdoise. — L'Archevêque de Lyon demande le Serviteur de Dieu. — Le Cardinal Alphonse de Richelieu. 63

## CHAPITRE VII.

Pieux sentiments de Bourdoise, à la vue de la cathédrale d'Arles. — Usage où il était de recommander à Dieu, aux Anges et aux Saints protecteurs, ses travaux apostoliques. — Ses soins de la maison du Seigneur. — Il établit, à Arles, une Communauté qui sert de Séminaire. — Fruits de ses travaux, dans cette ville. — Sa discrétion dans ses démarches. — Sa crainte de Dieu et son horreur pour le mal : traits intéressants. — Il insiste sur le devoir de la Paroisse. — Son entretien avec une dame, à qui il persuade cette obligation. — Salutaires effets que produit, dans Arles, l'exemple de cette dame. — Fruits qu'opèrent les écrits de Bourdoise dans le diocèse de Toulouse et celui d'Auch. 74

## CHAPITRE VIII.

Les fatigues de Bourdoise l'obligent au repos. — Il va visiter l'île de la Camargue. — Triste état de cette île au physique, comme au moral. — Projets de l'Apôtre-Missionnaire, pour christianiser les habitants de l'île. — Il se propose d'aller à Rome, son dévouement au Souverain-Pontife. — Ses travaux à Arles. — L'Archevêque de ce diocèse l'appelle à Paris. — Bourdoise à Avignon, à Lyon, à Moulins. — Regrets bien vifs, des habitants d'Arles, de son départ. — Il apprend, avec peine, que ses projets pour la Camargue ne pourront être exécutés. — Le Prélat entretient avec lui les meilleures relations; il vient à Saint-Nicolas, avec seize évêques; un épisode édifiant, de sa part. — La mort de l'Evêque d'Arras retarde les travaux de Bourdoise dans ce diocèse. — Pierre Duchesne travaille en Gascogne, puis à Saint-Malo. 85

## CHAPITRE IX.

Bourdoise veut se démettre de sa fonction d'économe. — Son humilité. — Aux instances de sa Communauté, il se voit contraint de continuer ses fonctions de Supérieur. — Vertus qu'il fait paraître. — Bourse Cléricale, son origine. — Laïques zélés à la tête de cette œuvre. — Bourdaloue, Fléchier et le père Anselme la favorisent; des dames la patronnent. — Examen pour la réception des Clercs et autres Ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Nicolas. — Les exercices, qui s'y faisaient, se réduisaient à deux chefs.

104

## CHAPITRE X.

Voyages de Bourdoise; sa propagande Cléricale. — Communauté et puis Séminaire à Villejuif. — L'Apôtre-Missionnaire va au

diocèse de Chartres. — Bon accueil que lui fait la présidente de Herse. — Ses remontrances à cette dame, touchant le soin des églises, et combien salutaire fut son influence en cette occasion. — Il fait disparaître une foire scandaleuse. — Ses pieuses originalités. — Il va à Liancourt, au diocèse de Beauvais, où il ne fait que passer. — Il compose des Conférences, où se trahit son propre caractère. — Il se décharge de l'économat. — M. Wiart, son successeur. — Le Serviteur de Dieu refuse au jeune abbé Olier de dire la messe, à Saint-Nicolas, pour faire sa connaissance.

121

## LIVRE HUITIÈME

DÉDIÉ A SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

### CHAPITRE PREMIER.

Effets d'une première entrevue de Bourdoise avec le pieux Olier, — Il lui communique l'esprit paroissial. — Une messe solennelle *impromptu* ! — Il fait prendre la chape au père de Condren. — Il exerce l'abbé Olier et ses confrères aux fonctions sacerdotales, à Saint-Nicolas. — Le pieux Olier le considère comme son Maître. — Réforme dans la chevelure. — Intrigues de Saint-Cyran, pour s'insinuer dans le Séminaire de Bourdoise, déjouées. — Lettre du père Amelotte au Serviteur de Dieu, pour lui découvrir ce piège. — Celui-ci rompt avec Saint-Cyran. — Mort du père Bernard. — Influence du saint abbé Bourdoise pour la réformation du Clergé d'Allemagne : le vénérable Holzhauer. 145

### CHAPITRE II.

Avantages que retire Olier des leçons de Bourdoise. — Dessein qu'il forme de travailler aussi à la Réformation du Clergé. — Il faisait partie de la Communauté du Père de Condren. — Olier, à Vaugirard, s'associe avec deux compagnons, pour honorer l'adorable Trinité. — Ils vont à Montmartre, exprimer leur acte de consécration à Dieu. — Comment Bourdoise est, en quelque sorte, le père et le premier fondateur de la Congrégation et du Séminaire de Saint-Sulpice. — Avec quel soin il forme Olier et ses compagnons à la vie Cléricale. — Son éloge par M. du Ferrier. — Aux yeux de Bourdoise, l'œuvre des œuvres est la fondation des Séminaires pour l'éducation du Clergé. — Une lettre que lui écrit Olier. — Un trait de l'humilité et de l'originalité de Bourdoise. — Combien il était considéré des Evêques et des Religieux. — Les pères de Lingendes et de la Cour, de la Compagnie de Jésus. — Fruits que produisent les écrits du Serviteur de Dieu dans le diocèse de Laon. — Conversion de M. de Lazenay, archidiacre de Chartres.

156



## CHAPITRE III.

Bourdoise, rendu à lui-même, est éprouvé par la maladie et par des peines. — Guéri, il reprend ses occupations. — Etablissement d'un Séminaire à Bordeaux, avec sa coopération. — Ses belles paroles sur l'importance des Séminaires. — Le duc de Ventadour le demande pour un Séminaire dans le Limousin. — M. de la Fayette. — Soins de la Communauté de Bourdoise pour le Séminaire de Saint-Nicolas. — L'Homme de Dieu veut assurer l'existence de sa Communauté; ses difficultés à ce sujet. — Il se retire à Villejuif. — Disette des sujets. — Il veut faire un essai à Liancourt. 176

## CHAPITRE IV.

Piété du Duc et de la Duchesse de Liancourt. — Ils avaient tenté en vain de former une Communauté de Prêtres. — M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, leur adresse Bourdoise. — Départ du Serviteur de Dieu. — Conventions qu'il fait avec M. de Nully, curé de Liancourt. — Il trouve dans la divine Providence de grandes ressources. — Il fait approuver son Règlement, pour la Communauté, par l'Evêque de Beauvais. — Bon ordre qu'il met à Liancourt. — Soins des Ecoles. — Combien il jugeait nécessaire la bonne éducation des filles. — Il amène M. le Duc à appeler des Sœurs de Charité. 184

## CHAPITRE V.

Soins de Bourdoise pour régler la famille du Duc de Liancourt et les officiers de sa maison. — Il s'applique au bien de la Paroisse, en y mettant les réformes nécessaires. — Ponctualité des habitants au service divin, à la sanctification du Dimanche et des Fêtes. — Surprise édifiante de deux Religieux à ce sujet. — Piété du Duc et de la Duchesse pour le Très-Saint-Sacrement. — Bourdoise fait fermer le parc du château les Fêtes et Dimanches, pendant l'office divin. — Il refuse l'entrée de la chapelle à des Ecclésiastiques de Saint-Sulpice. — Il dresse un règlement pour la maison du Duc. — Sa réforme s'étend jusqu'aux chiens du château. — Il se livre aux œuvres de charité et de miséricorde, surtout à l'égard des nécessiteux et des mourants. — Son zèle à faire cesser les désordres. — Ce qu'il dit du soin que les Prêtres doivent prendre des âmes. 195

## CHAPITRE VI.

Bourdoise, ayant fait de la Paroisse de Liancourt une paroisse modèle, voit ses vœux remplis. — Avant lui, les églises des campagnes se trouvaient dans un état affligeant. — Il comprenait, par les ordonnances de Dieu à Moïse, qu'il n'est rien de petit, ni qui puisse être négligé dans le culte divin. — Le beau Règlement qu'il a dressé pour l'église de Liancourt montre combien

grandes et urgentes étaient les réformes à faire. — Exposé de ce Règlement. — Le P. de Gondy, ancien général des galères, à l'occasion du Bréviaire diocésain : épisodes. 206

#### CHAPITRE VII.

Selon Bourdoise, une église bien tenue et une Paroisse bien administrée ne sont pas choses indifférentes. — Les Confessionnaux, la Sacristie et le Cimetière de Liancourt. — L'église et le cimetière sont comme le thermomètre de la piété d'une Paroisse. — L'esprit du Serviteur de Dieu, dans la manière de sanctifier les Dimanches et les Fêtes. — Pourquoi il voulait les offices courts. — Assiduité des fidèles de Liancourt à la Paroisse. — Relations de Bourdoise avec les habitants des Cloîtres. — Bien immense que produit son influence sur les masses, comme sur le Clergé. 217

#### CHAPITRE VIII.

Ce qu'il en a coûté à Bourdoise pour réformer la Paroisse de Liancourt. — La Duchesse, dans un entretien avec lui, le juge tout autre que le lui avaient dépeint ses calomnieux. — Elle se met, elle et ses officiers, sous sa direction. — Efforts du démon, pour empêcher l'établissement d'une Communauté à Liancourt. — La persécution s'acharne contre le Serviteur de Dieu. — Sa douceur et sa patience dans cette épreuve. — Le Ciel le venge contre ses persécuteurs, et le rétablit dans son honneur et dans sa charge. — Ses humbles sentiments. — Ses soins à former des Ecclésiastiques. — La Communauté de Liancourt est ravagée par la guerre. — Amour de Bourdoise pour la pauvreté évangélique. — Réflexions salutaires. 231

#### CHAPITRE IX.

Bourdoise trouve, de tous côtés, un aliment à son zèle. — Triste état du diocèse de Bourges. — M. de Hardivilliers, disciple du Serviteur de Dieu, l'y appelle. — Piété et zèle de ce Prélat. — Bourdoise seconde ses efforts pour la Réformation dans son diocèse. — Il demande à sa Communauté de continuer ses travaux à Liancourt. — Ses œuvres, à Liancourt, étendent sa réputation. — Ses relations avec les dignitaires de l'Eglise. — Il propage l'usage établi, par lui, des retraites avant les Ordinations. — Il fait faire des Sacristies et les fait meubler à ses dépens. — Il établit trois Associations, pour faire reflourir le culte divin, les mœurs des Ecclésiastiques et celles des fidèles. — Ses soins à disposer les peuples à des missions qu'il devait leur faire. La surcharge et la continuité de ses travaux le rendent malade. 240



## CHAPITRE X.

Dévotion de Bourdoise à saint Jean-Baptiste. — Son zèle à réprover les pratiques superstitieuses des feux de joie, à la fête du Saint. — Éclat qu'il donne à cette solennité. — Bourdoise va à Bléremont, près de Noyon. — Un jeune Ecclésiastique s'attache à lui et le suit jusqu'à Liancourt. — Charité de Bourdoise à l'égard des Prêtres pauvres. — Trait édifiant. — Discernement du Serviteur de Dieu, ses sentiments humbles. 256

## LIVRE NEUVIÈME.

DÉDIÉ A SAINT FRANÇOIS DE SALES.

## CHAPITRE PREMIER.

Bourdoise demandé en divers lieux. — Communauté et Séminaire à Lyon. — M. Camus, évêque de Belley, à Liancourt : ses entretiens, avec l'Homme de Dieu, sur saint François de Sales. — Bourdoise en relations avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de la Cour de France. — Merveilles du château de Liancourt. — Conversion d'un bénéficiaire. — Bourdoise assisté des Anges. — M. de Belley revient à Liancourt. — M<sup>me</sup> de la Roche-Guyon. — M. Peignon, l'un des disciples de Bourdoise et curé à Bourdeaux, le demande avec des Prêtres de Saint-Nicolas. — M. Duchesne, vicaire général de Beauvais, détourne son saint Maître de ce voyage et le retient à Liancourt. 267

## CHAPITRE II.

Rétabli de sa maladie, Bourdoise fait un nouveau voyage à Paris. — Il reçoit, à sa Communauté, le vénérable Jean Eudes, et lui donne des avis pour former sa Congrégation. — Il en use de même à l'égard de M. Olier et sur sa demande. — De retour à Liancourt, l'Évêque de Beauvais lui ordonne une mission dans neuf paroisses. — Son excessive sobriété, avec ses travaux fatigants, l'oblige, à la fin, à un régime nouveau. — Ses consolations et sa joie de voir la discipline ecclésiastique refleurir. — M. Du Perron, évêque d'Angoulême. — Comment Bourdoise contribue à la réforme de son Clergé et à l'établissement de son Séminaire. — Son zèle peu compris est blâmé ; belle réponse à saint Vincent de Paul, et saint François de Sales le justifie. — Il contribue à la réformation du diocèse de Pamiers. — M. de Sponde. 277

## CHAPITRE III.

M. Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, demande à Bourdoise de ses disciples, pour réformer son diocèse. — Bourdoise participe à cette réforme. — Il détourne le Grand-Vicaire de l'Evêque d'accepter un canonicat à Notre-Dame de Paris. — Il fait un nouveau pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Victoire. — Un épisode à Senlis, touchant la fréquentation de la Paroisse. — Le docteur Habert, évêque de Vabres. — Course de dix lieues, au diocèse de Beauvais. — Un maigre repas. — Trait édifiant, passé à Cambronne. 290

## CHAPITRE IV.

M. Granger, évêque de Tréguier, appelle M. Duval, disciple de Bourdoise, dans son diocèse. — Influence du saint Réformateur en cette occasion. — Il envoie à M. Duval une quantité de livres sur la Cléricature. — Eloges des méditations de Beuvelet, écrites sous l'influence du Serviteur de Dieu. — Bourdoise dispose plusieurs ecclésiastiques à seconder la réforme. — Sa correspondance avec M. Duval, qui loue le zèle et les travaux de ce saint Maître, et voudrait le venir voir. — Ses relations avec le bon Henri; avantages qui en résultent à Liancourt. — Les soins de la divine Providence sur la Communauté. 297

## CHAPITRE V.

Bourdoise compare sa Communauté de Saint-Nicolas, sans demeure fixe, à l'Arche d'alliance. — Son esprit de pauvreté et d'abnégation. — La Communauté et le Séminaire reconnus, une seconde fois, officiellement par l'Archevêque de Paris. — Depuis 1621, le Séminaire avait formé plus de cinq cents Prêtres au diocèse de Paris. — Il prend, chaque jour, de plus amples développements. — Depuis sa fondation, en 1612, il fonctionnait en vrai Séminaire, selon les prescriptions du Concile de Trente. — Il reçoit la sanction royale. — Peine de Bourdoise sur des conventions de la Communauté, faites à son insu: il y adhère. — Il apprend la mort de M. de Raconis. — Il assiste aux obsèques de M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Une nouvelle joie. — Ses saintes liaisons avec les fils de saint Ignace: les pères Nouet, Saint-Jure et Surin. 308

## CHAPITRE VI.

Bourdoise à travers les joies et les peines. — Un membre de sa Communauté lève le drapeau de la révolte. — Sages avis du saint Maître, inutiles au disciple infidèle. — Son amour pour sa Communauté. — Combien il souffre de l'inconduite de son frère Pierre, qu'il gagne à Dieu. — Mort édifiante de ce frère. — Le Serviteur de Dieu prie pour le repos de son âme. — Où il puisait la consolation et les lumières divines. — Encore son Oraison. — Com-



bien il était difficile de le tromper. — Trait à l'appui. — On l'accuse d'un zèle outré : fait qui le justifie et démontre sa grande expérience et sa rare prudence. 320

## CHAPITRE VII.

Une conversion extraordinaire, due au zèle de Bourdoise. — Reconnaissance du converti envers le Serviteur de Dieu. — Belle instruction à plusieurs Ecclésiastiques de Beauvais, unis en Notre-Seigneur. — Joie indicible de Bourdoise, en apprenant les œuvres de zèle et de charité du nouveau Curé de Saint-Nicolas. — Il se voit obligé de donner à ce grand personnage, et sur sa demande, des conseils de son expérience. — M. Olier visite son maître Bourdoise, à Liancourt. — Celui-ci conseille au Curé de Saint-Sulpice de ne point séparer son Séminaire de sa Paroisse; son admirable discours à ce sujet. 333

## CHAPITRE VIII.

Soins de Bourdoise à entretenir le bien commencé. — Le prédicateur à cheval. — Le Roi et la Reine à Liancourt. — Bourdoise refuse l'entrée de sa Communauté aux aumôniers du Roi. — La Cour admire son zèle et sa fermeté. — Il fait ensuite une bonne réception aux mêmes aumôniers du Roi, vêtus, cette fois, en ecclésiastiques. — Il se plaint à la Reine de la mauvaise tenue des courtisans à l'église. — Sa tendre compassion pour les misères du peuple. — Sa fermeté et sa modération pour obtenir des réformes du Duc de Liancourt; sages expédients. — Egards qu'il témoigne aux Vicaires Généraux de Beauvais. — Il fait une leçon à des railleurs de la régularité des Prêtres de Liancourt. 341

## CHAPITRE IX.

Bourdoise malade d'apoplexie. — Election d'un économiste. — Le père Baudry, bénédictin, soumet son traité du Cérémonial des offices divins à sa correction. — L'Evêque de Châlons le visite. — Celui de Beauvais lui donne une forte somme pour ses écoles. — L'œuvre des Prêtres-Clercs est une des grandes préoccupations du Serviteur de Dieu. — La duchesse de Schomberg a de longs entretiens avec lui. — Bourdoise s'oppose à un scandale à Liancourt, au péril de sa vie. — La Madone du Chêne, à Senlis. — Bourdoise, encore malade, y fait un pèlerinage et y recouvre la santé. — Il reprend le cours de ses travaux apostoliques, à Liancourt et aux environs. — Des Ecclésiastiques en habit court, et un autre avec des cheveux longs. — Le devoir à la Paroisse. 350

## CHAPITRE X.

Ordination à Senlis des Clercs de Beauvais; bonne réception que leur fait Bourdoise à Liancourt. — Autre ordination de Beauvais,

par l'Evêque de Senlis. — Le Prélat vient à Liancourt : son entretien avec Bourdoise sur divers sujets de discipline, et notamment sur le feu de la Saint-Jean. Ce dernier insinue à l'Evêque d'en réformer les abus et surtout de rétablir l'usage de ce feu dans son diocèse. — Le Pèlerinage de Saint-Jean-Saintines. — Ordonnance sévère de l'Evêque de Senlis à ce sujet. — Une légende apocryphe. — L'Evêque adoucit ses mesures, et le pèlerinage reprend vogue. — Avec quels soins et quelle prudence Bourdoise maintient la discipline dans l'église de Liancourt. — Le baron de Renty visite Bourdoise. — L'apologie de l'église de Liancourt; patience de l'Apôtre du Clergé dans ses maux; éloge qu'il fait des souffrances. 366

## LIVRE DIXIÈME

DÉDIÉ A SAINT NICOLAS, ÈVÈQUE DE MYRE.

### CHAPITRE PREMIER.

Bourdoise éloigne les laïques du Sanctuaire des églises, et réforme l'abus des armoiries sur les ornements et les vases sacrés. — Il amène le Duc de Liancourt à la suppression de cet abus. — Il fait enlever une litre de l'église, le jour du Très-Saint-Sacrement. Cette réforme le met aux prises avec une comtesse. — Il justifie sa conduite par l'autorité de Taulère et par la raison, et il fait distribuer l'ouvrage du Cardinal Paleotti contre les armoiries dans les églises. — Piété du Duc et de la Duchesse de Liancourt, à la fête du Très-Saint-Sacrement. — Souverain respect et tendre amour de Bourdoise pour le mystère Eucharistique. — Ce qu'il dit de la sainte Communion et de la Confession. — Il visite, console et assiste les malades de huit paroisses des environs. 379

### CHAPITRE II.

Les Sulpiciens à Liancourt. — Bourdoise leur fait partager son projet d'une Association en l'honneur de saint Joseph, pour obtenir des maîtres chrétiens. — Il est l'âme de l'Œuvre. — Sa prédication à Gentilly entraîne les auditeurs à en faire partie. — Ses soins de l'enfance, pour l'amener à Jésus-Christ. — Le bienheureux de La Salle héritier de l'esprit apostolique de Bourdoise, comme il fut le fruit de son zèle et de ses prières à saint Joseph. — Dévotion singulière du Bienheureux à ce grand Saint. Il est, pour les Clercs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un sujet d'édification et d'admiration. — Sa vive reconnaissance à l'endroit de Bourdoise. — Combien celui-ci s'est intéressé à l'éducation religieuse de la jeune noblesse. — Sa propagande des images. — Il étudiait la valeur des âmes au pied du Crucifix et du Très-Saint-Sacrement. 406



## CHAPITRE III.

M. de Lantages à la tête des Sulpiciens exilés à Liancourt.— Reconnaissance de ces Messieurs envers Bourdoise.— Lettre de M. de la Boulaye, de Senlis, où est un éloge du Serviteur de Dieu.— Infirmités et langueur corporelles de l'Apôtre de Beauvais.— Il puise la consolation et le courage dans son cher Crucifix.— Sa compassion des misères d'autrui.— Traits de son amour pour la pauvreté.— Pourquoi il n'employait que des vêtements sacerdotaux pauvres pour dire la Messe.— Belle réponse à un chanoine, sur ce qu'il pouvait devenir riche. Il justifie l'état de pauvreté et de simplicité de sa Communauté de Liancourt.— Sa charité, surtout à l'égard des Ecclésiastiques nécessiteux.— L'église de Liancourt devient, par son zèle ingénieux, l'image de l'Eglise triomphante.— Le père Joseph félicite le saint Réformateur du succès de ses travaux.— Conférence sur l'église de Liancourt, bien accueillie.— Témoignage du Grand-Chantre de Senlis.— Bourdoise seconde l'Evêque de Soissons pour la réformation de son diocèse.— Son amour pour les âmes.— Son passage à la Fère et à Chauny.— Influence salutaire de ce Soleil mystique. 423

## CHAPITRE IV.

Soins de Bourdoise pour l'éducation des Ecclésiastiques ; sa doctrine sur cet important sujet.— Il recommande aux Evêques de veiller sur les exercices préparatoires aux Ordinations.— Il est considéré et écouté comme un oracle.— Ce qu'il dit des Ordinations précipitées et de la bien grande difficulté de former de bons Prêtres.— Les Jésuites envoient leurs élèves puiser, près de lui, ses principes sur la Cléricature.— M. de Laversières, bien qu'il opère.— Le pieux Olier est heureux de faire de ses élèves des disciples de Bourdoise. Combien le saint Réformateur est estimé des Jésuites, qui s'inspirent de son esprit.— Voyage qu'il fait à Senlis.— M. Loysel, exilé, prend part à ses peines.— Jean François de Sales et Juste Guérin, évêques de Genève.— M. Guérin, missionnaire, reconnaît Bourdoise pour l'instrument de sa conversion.— Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève.— Bourdoise est l'âme des institutions religieuses de son époque.— Il vient souvent à Paris, aux Conférences de Saint-Nicolas.— Sa dépendance de la Communauté et ses maximes sur l'humilité. 442

## CHAPITRE V.

Comment Bourdoise devient le fondateur des Dames de Sainte-Geneviève.— M<sup>lle</sup> de Blosset, sa disciple ; ses épreuves.— Elle se consacre à l'éducation des filles.— Bourdoise donne une Règle et des Constitutions à sa Communauté.— M. Gobinet et son livre de *l'Instruction des filles*.— L'Association des Dames de Sainte-Geneviève reconnue par l'Ordinaire et patentée du Roi.— M<sup>me</sup> de Miramion, autre disciple de Bourdoise, continue l'œuvre après la mort de la Fondatrice.— Ses largesses sur la

Communauté de Saint-Nicolas. — Combien elle la rend florissante. — Importance extrême de l'éducation religieuse de la femme. 461

#### CHAPITRE VI.

Bourdoise, à Liancourt, est consulté comme un oracle par ses nombreux disciples. — Ce qu'il disait des cérémonies de l'Eglise et de l'obligation de les observer. — Ses liaisons avec M. Du Saussay, évêque de Toul. — Il revoit le *Panoplia* du Prélat, avant l'impression, et le recommande. — Le père Baudry, liturgiste. — La question du Bréviaire. — Bourdoise est mis au creuset de l'affliction. — Voyage à Senlis. — Notre-Dame-de-la-Victoire. — Malade de fatigue à son retour, Bourdoise assiste néanmoins aux *Rogations*. — Zèle et travaux de M. Potier, au diocèse de Beauvais. — Son estime de Bourdoise et sa confiance en ses lumières : résultats. — Nicolas Lévêque et Louis Haslé. — M. Potier publie la traduction du *Traité du Sacerdoce*, de saint Jean Chrysostôme, que Bourdoise propage, ainsi que la traduction de l'ouvrage de saint Grégoire, sur les *Devoirs des Pasteurs*. — Mort de ce Prélat ; combien il est regretté. — L'Archevêque de Paris à Liancourt. — Trait d'humilité de Bourdoise ; une de ses belles sentences. 474

#### CHAPITRE VII.

Bourdoise en butte aux plus insidieuses persécutions. — M. de Singlin et le père Desmarres. — Estime et civilités que lui témoignent M. et M<sup>me</sup> de Liancourt. — Une solennité de l'Assomption de la Vierge. — M. le Duc servant de Messe. — Bourdoise fait partager cette fonction aux personnages de la Cour de France. — L'église de Liancourt, église modèle. — L'abbé Bourdoise et le père Desmarres ; leur ponctualité aux offices. — Le nouvel Evêque de Beauvais feint de méconnaître Bourdoise. — Manœuvres cachées des ennemis du Serviteur de Dieu et de sa piété. — Il est surpris par leur malice et perdu par leurs calomnies. — Il puisait alors des consolations, dans ses peines, dans son amour pour Jésus-Christ. — Sa tendre dévotion à Marie. Notre-Dame de Bon-Secours, à Compiègne. 500

#### CHAPITRE VIII.

Sur les adversaires de Bourdoise. — Polémique déplacée dans les Vies des Saints. — Ce que disait le Serviteur de Dieu des contestations sur la grâce. — Son opposition au Jansénisme et son attachement au Saint-Siège. — De Buzenval favorise les Jansénistes. — Le pieux Evêque de Châlons visite Bourdoise à Liancourt. — Boudon d'Evreux. — Union du Séminaire de Liancourt à celui de Beauvais conclue. — Affliction des amis de Bourdoise, à la nouvelle de son départ de Liancourt. — Nouvelles intrigues de ses ennemis auprès de l'Evêque de Beauvais. —



Condoléances de M. Le Clerc. — L'Evêque de Beauvais à Liancourt. — M. de Nully et autres veulent s'opposer au départ du Saint. — Ses disciples de Saint-Nicolas l'appellent Je tous leurs vœux. 523

## CHAPITRE IX.

Bourdoise soumis à la Providence et à ses Confrères de Paris. — Ses adieux aux lieux et aux personnes qui lui étaient chers. — La chapelle de Sainte-Catherine sur la montagne de Grand-Fresnoy. — Tendre affection du Serviteur de Dieu pour sa Communauté. — Crainte qu'ont ses fils spirituels de se voir éloignés de lui. — Regrets et larmes du Curé de Liancourt à son départ. — M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse lui expriment leur reconnaissance et l'assurent de leur protection. — Le départ de l'Apôtre du Beauvaisis. — Il arrive à Paris, son entrevue avec saint Vincent de Paul. — Le saint Réformateur visite les Communautés. — Le Mont-Valérien. — Ses disciples attendent avec joie son retour. — Un cœur généreux lui lègue cinq cents francs pour ses écoles de Saint-Nicolas. — On le demande de toutes parts. — Deuil de Liancourt et désolation de M. de Nully. — La fondation de Liancourt tombe. 545

## CHAPITRE X.

Bourdoise, rendu à lui-même, utilise et sanctifie son repos. — Les Messieurs de Port-Royal et la soutanelle. — Prudence avec laquelle le Serviteur de Dieu communique avec eux. — Il s'exprime nettement sur les disputes du temps. — Combien et comment il honorait Marie. — De quelle manière il a contribué à l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. — Il refuse l'entrée du jardin de la Communauté à une demoiselle. — Règle de conduite qu'il donne aux Confesseurs et aux Directeurs, dans leurs rapports avec leurs pénitentes. 558

## LIVRE ONZIÈME

DÉDIÉ A LA PIEUSE MARIE DE MIRAMION.

## CHAPITRE PREMIER.

Le Clergé de Saint-Nicolas, ainsi que plusieurs autres Ecclésiastiques distingués, tels que M. de Nesmond, depuis évêque de Bayeux, profitent de la présence de Bourdoise. — Trois points essentiels de la vie du Prêtre. — Sujets des entretiens de l'Apôtre du Clergé. — Le cardinal Bona. — Le père Sénault. — Claude Joly,

évêque d'Agen. — La première Messe de M. Chamillard l'aîné. — Le crêpe de M. de Nesmond. — Celui-ci prend le doctorat. — M. Chamillard le jeune, autre consolation pour le saint Vieillard. — Il entre dans la Communauté et devient vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas. — L'Archevêque de Paris le charge de la direction de Port-Royal et autres Communautés. — Il est élu Supérieur de la Communauté de Saint-Nicolas. — Il est exilé; à son retour il est réélu Supérieur. — Il meurt saintement. — Le zèle avec lequel il avait écrit contre Port-Royal lui attire des persécutions. — Comment Bourdoise concevait le bon zèle. — Ce qu'il dit des discussions intempestives et de la vraie manière de se venger. 583

## CHAPITRE II.

Bourdoise ne vivait plus que de poésie et d'amour divin. — Ce qu'il pensait de l'état des hommes apostoliques dans la vie future et de l'assurance morale qu'on peut avoir de leur salut. — Sa joie d'apprendre que la Cléricature se répand dans les diocèses d'Angers et de Bayeux. — L'influence efficace du saint nom de Bourdoise anime les Ecclésiastiques à la vertu: un témoignage de l'abbé du Val-Richer. — Il se justifie, lui et le duc de Liancourt, des accusations de Jansénisme. — Une belle parole de saint François. — L'humilité de Bourdoise l'a préservé des pièges de l'erreur. 600

## CHAPITRE III.

Saintes occupations de Bourdoise dans sa retraite. — Il est toujours à l'œuvre des Ecoles Chrétiennes. — Le père Barré, minime. — Claude Joly, chanoine de Notre-Dame. — Un doyen consulte l'Apôtre du Clergé sur la permutation d'un bénéfice. — La guerre se rallume aux environs de Paris. — Le Saint-Sacrement sauvé, au moyen d'une barque. — Bourdoise invite à la pénitence et organise des processions expiatoires à Sainte-Geneviève. — Il continue la réforme sur les surplis. — Il est le modèle des Séminaristes. — Trait de son héroïque obéissance. — Mort de M. Le Clerc, de Beauvais; affliction qu'en éprouve Bourdoise. — Le saint trépas du père Yvan. — Les grandes consolations de l'Apôtre du Clergé. — Il fait imprimer et distribuer son livre du feu de la Saint-Jean. — Merveilleux effets de sa prudence pour la Réformation du Clergé; ce qu'il dit de cette vertu. 615

## CHAPITRE IV.

De l'esprit et du zèle de Bourdoise, comme écrivain ecclésiastique; ils passent dans ses disciples. — Il voulait que ceux-ci se distinguassent plus par la vertu et les œuvres, que par des écrits. — Matthieu Beuvelet, influence de ses ouvrages, leur analyse. — Claude de la Croix, et son livre: *Le Parfait Ecclésiastique*. — Simon Cerné, et son *Pédagogue des familles chrétienne*. — Pierre



Tricalet, ses ouvrages. — Bourdoise fut l'un des plus grands moteurs de la propagation des bons livres. 638

## CHAPITRE V.

Bourdoise chez M. le Curé de Saint-Etienne-du-Mont. — M. de Pont-Carré, évêque de Séez, son grand ami en Notre-Seigneur. — Esprit et zèle ecclésiastiques de M. Pavi, l'un de ses disciples. — Le nouvel évêque de Séez, M. Rouxel, encouragé par le Serviteur de Dieu à établir un Séminaire diocésain. — Grand nombre de Communautés et de Séminaires, dus à l'initiative ou au concours de Bourdoise. — Avec quel soin il a constamment effacé son rôle dans ces établissements. — Son zèle pour empêcher l'usage des chapelles domestiques. — Son éloge par M. de Boulogne, évêque de Troyes. — Sa nombreuse postérité ecclésiastique. 658

## CHAPITRE VI.

Relations intimes de Bourdoise avec l'abbé du Val-Richer. — Celui-ci seconde le Serviteur de Dieu, pour l'établissement des Conférences en Normandie. — Bourdoise lui adresse des livres propres à cette entreprise, dont il est chaleureusement remercié. — Il forme le projet d'un voyage en Normandie, et en expose le motif à sa Communauté. — Son horreur pour les hôtelleries profanes. — Il emploie l'influence de ses amis pour la Réformation du Clergé, surtout par les Conférences. — Le père Fronteau. — Avis salutaires de Bourdoise à Messieurs les Curés. 667

## CHAPITRE VII.

Bourdoise au déclin de sa vie. — Malgré son état de souffrance et de faiblesse, il médite toujours son nouveau voyage en Normandie. — Son estime pour le Père Julien Hayneuve. — Dévouement de ses disciples, en temps de guerre. — Il les aide de ses conseils et de ses prières, et les accompagne en esprit. — Il prépare les fidèles à fêter saint Denys. — Mort de M. Calteau. — Godeau, sa prédication, son entrevue avec Bourdoise. — Le père Bourgoing, de l'Oratoire. — Les recommandations de l'Apôtre du Clergé, en prévision de sa mort. 681

## CHAPITRE VIII.

Bourdoise dresse son itinéraire pour la Normandie. — M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, apprenant le projet de son voyage, le prient de se reposer sur une de leurs terres. — Ses bien-aimés disciples font ce qu'ils peuvent pour lui faire ajourner ce projet. — Les occupations du Serviteur de Dieu et de nouveaux incidents le distraient du voyage prémédité. — Il recommandait aux Evêques d'établir des Séminaires pour l'éducation des Ecclésiastiques. — Ses élans d'amour divin. — La vénérable Armelle. 697

## CHAPITRE IX.

Le docteur Chamillard est nommé à la cure de Saint-Gervais; il seconde l'Apôtre du Clergé. — Joie de Bourdoise dans ses souffrances, en apprenant les travaux de ses disciples. — Ce que c'est qu'un Prêtre. — Le père d'Argentan, capucin. — Le père Jean-Chrysostôme, du Tiers-Ordre de Saint-François. — Bernières de Louvigny. — Compassion de Bourdoise pour les tourments du Christ. — Ses belles paroles en l'honneur de la Croix. 707

## CHAPITRE X.

La chambre du Serviteur de Dieu : combien elle était pauvre ! Trait original. — Amour et soin du saint Fondateur pour son Séminaire. — Ce qu'il dit de la *Bourse cléricale*. — Rigueur du fléau de la guerre. — Bourdoise entretient par lettres ses réformes commencées. — Sa joie d'apprendre que la sainte Cléricature s'étend dans tout le royaume. — Combien il était estimé de l'Evêque de Noyon, qui désirait le voir à Noyon même. — L'Ermite de Compiègne. — Le doyen de l'église de Noyon vient le voir à Saint-Nicolas. — Le diocèse d'Amiens. 723

## LIVRE DOUZIÈME

DÉDIÉ AUX BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE.

## CHAPITRE PREMIER.

Boudon d'Evreux, sa célébrité, ses rapports intimes avec Bourdoise. Il demeure à Saint-Nicolas. — Leçons que lui donne le saint Fondateur. — Combien ce grand Maître juge nécessaire l'établissement des Séminaires. — Il engage l'Archidiacre à s'employer pour en fonder un à Evreux. — Ce qu'il dit de la difficulté de former de bons Clercs. — Il fait présent de ses livres à son saint disciple Boudon. — L'un deux attire à l'Archidiacre d'étranges contradictions. — Bourdoise s'en réjouit, l'en félicite et prédit sa future grandeur dans l'Eglise. — On parle d'introduire la cause de Boudon à Rome. — Les pères Yves, Séraphin et Bernardine Paris, autres saints personnages, travaillent à la sanctification du Clergé et des fidèles, suivant l'esprit de Bourdoise. — Combien le Fondateur des Séminaires se trouvait heureux dans sa vocation. 747



## CHAPITRE II.

Nul n'a mieux que Bourdoise personnifié la vertu d'humilité au sein de l'honneur. — Ses soins à pratiquer ce qu'il recommandait aux autres. — Ce qu'il dit du zèle des âmes. — Le père Jean Crasset et le père Thomassin. — L'abbé de Rancé. Bourdoise pria pour sa conversion. — Combien l'Apôtre du Clergé affectionnait les Cloîtres. — Son affliction à la vue des ruines de la Trappe. — Efficacité de la prière. Bourdoise voulait qu'on la préférât à l'étude. — Sa grande douceur, ses efforts pour l'acquiescer, et ses belles maximes à son sujet. — Influence salutaire du Serviteur de Dieu dans le diocèse de Pamiers. 766

## CHAPITRE III.

Bourdoise écrit à Beauvais pour recommander le respect dû aux églises et l'abolition des foires, aux jours de Fêtes. — Avec quel zèle il a travaillé à abolir ces foires, comme celle dite aux Oignons. — Combien devenait vif son désir de visiter la Normandie. — Règlement qu'il s'était fait, à cette fin. — Saints empressés que témoignent ses amis, la plupart dignitaires, de le voir chez eux. — Craintes que ceux-ci, comme ses disciples, conçoivent pour sa santé. — Sa préparation quotidienne à la mort. — De nombreuses lettres, qui lui sont adressées de tous côtés, manifestent les mêmes craintes. 786

## CHAPITRE IV.

L'abbé Beuvelet est reçu dans la Communauté de Saint-Nicolas. — Bourdoise lui écrit sa dernière lettre, et il est frappé d'apoplexie. — Ses derniers moments. — Soins que lui prodiguent ses disciples. — Un avertissement surnaturel. — Bienheureux trépas du Serviteur de Dieu. — Sentiments dans lesquels il est mort. — Ses disciples demandent son esprit au Seigneur, à l'occasion d'un passage du prophète Elisée. 797

## CHAPITRE V.

Les instructions de Bourdoise, en prévision de sa mort, suivies à la lettre. — On lui rend les derniers devoirs. — Regret et deuil de la Capitale, en apprenant sa mort. — Témoignages de vénération dont il est l'objet. — Les Ecclésiastiques et les fidèles assistent, nombreux, à ses obsèques. — Il est pleuré dans la plupart des diocèses de France; éloges que l'on fait de sa sainte mémoire. — Anniversaire de la mort du Serviteur de Dieu, et bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Portrait littéraire du Serviteur de Dieu. 807

## CHAPITRE VI.

L'humilité de Bourdoise l'a prédestiné à la gloire. — Comment il est apprécié après son trépas. — Beaucoup le considèrent et l'invoquent comme un Saint glorifié. — Quelques faits merveilleux de son pouvoir auprès de Dieu, durant sa vie et après sa mort. — Autres circonstances de sa sainte vie, qui confirment la renommée extraordinaire du vénérable Défunt. 819

## CHAPITRE VII.

Valeur de la mémoire du saint abbé Bourdoise. — Accord unanime sur ses héroïques vertus, son éminente sainteté, ses incomparables mérites. — C'est depuis bientôt un demi-siècle que l'auteur de cette biographie a connu, aimé et vénéré Bourdoise. — Bouquet d'éloges à l'honneur de l'Apôtre du Clergé. — Godeau, évêque de Vence. — Loysel, curé de Saint-Jean-en-Grève. — Eléonore d'Etampes et Lescot, évêques de Chartres. — Saint François de Sales. — Augustin Potier, évêque de Beauvais. — Le Cardinal de La Roche-Foucauld et ses successeurs à l'évêché de Senlis. — De Breslay, évêque de Troyes. — De Chavallon, archevêque de Rouen. — Du Perron, évêque d'Angoulême. — La Congrégation de Sainte-Geneviève. — L'illustre Compagnie de Jésus. — La célèbre Congrégation de la Mission. — Les grands Ordres de Saint-Benoît, de Saint-François et de Saint-Dominique. — L'admirable saint Vincent de Paul. — Le bienheureux de La Salle. — Féret, curé de Saint-Nicolas. — Le pieux Olier et son illustre Société. — Hancelin, chanoine de Senlis. — Le père Joseph, carme. — Pignai, docteur de Navarre. — L'Uzurier, curé de Dreux. — Le père Le Camus, de l'Oratoire. — Maillard, Sulpicien. — Duval, archidiacre de Tréguier. — Gallou, curé de Brou. — Turquon, curé du diocèse de Paris. — De Maupas-du-Tour, évêque du Puy. — Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Evreux. 831

## CHAPITRE VIII.

Vénération universelle dont Bourdoise est l'objet pour sa sainteté. — M. de Maupas. — M. de Boulogne. — Le cardinal Matthieu. — Le père Jean Bonnet. — L'abbé Ducreux. — Feller. — Le nouveau Dictionnaire historique. — Michaud. — Le bénédictin Chaudon. — L'abbé Glaire. — Les abbés Darras, Collet. — L'abbé Bouchart. — Léon Aubineau. — L'abbé Pin. — Godescard. — L'abbé Bégat. — Barbier. — L'abbé L'advocat. — L'abbé Johannaud. — Milly. — Un ancien magistrat. — M<sup>lle</sup> de Saint-Vast. — L'abbé Moréri. — Bérault-Bercastel, chanoine de Noyon. — Le savant Henrion. — L'abbé Lochon. — Le chanoine Duillé de Saint-Projet. — M. Arthur Loth. — L'abbé Blanc. — L'abbé Nagot. — L'abbé Vervorst. 847



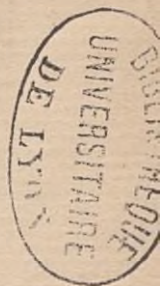
## CHAPITRE IX.

Les Ecrits du saint abbé Bourdoise, ou Catalogue raisonné de ses  
ouvrages manuscrits ou imprimés. 864

## CHAPITRE X.

En forme d'Epilogue. 877

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.



m

e





DU MÊME AUTEUR :

LES GLOIRES DE SAINT JOSEPH, par le cardinal d'Ailly. — Vie de l'auteur, etc., avec deux gravures, 2<sup>e</sup> édit. in-12, prix. « 60

DÉVOTION A SAINT GEORGES, protecteur de l'Eglise et des armées chrétiennes, comprenant le Soldat chrétien avant, durant et après la guerre. Approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris, vol. in-12, papier fin satiné, prix. . . . . 2 »

« Quel est le Curé qui, au départ pour l'armée, de jeunes gens qu'il aura façonnés avec tant de soins à la pratique de toutes les vertus, ne viendra pas assurer leur persévérance en leur offrant la dévotion à saint Georges. » (M. l'abbé David, aumônier.)

SAINTE GEORGES, MARTYR, patron des guerriers, approuvé par Mgr Darboy, archev. de Paris, in-12, épuisé: il reste 10 ex. à 4 fr. l'un.

Cet ouvrage, traduit en italien et en anglais, et même en syriaque par son Exc. Mgr Aggiar, archevêque d'Auran, et visiteur Apostolique de toute la Syrie, va être réimprimé avec augmentations dans le format in-8, avec un portrait d'après Raphael. Prix: 7 fr.; pour les souscripteurs. . . . . 5 fr

FEMINIANA, joli volume in-12, elzévir, titre rouge et noir, 4<sup>e</sup> édition française; prix. . . . . 2 fr. 50.

Ouvrage approuvé par plusieurs Cardinaux et Evêques. Une lettre de Son Em. le cardinal Donnet, un chef-d'œuvre de trois pages in-folio, sert de préface à ce livre qu'il importe de lire et de propager en ces temps où l'éducation chrétienne de l'enfance est menacée.

« Nous avons reçu de Paris un très élégant volume intitulé : *Feminiana*, qui traite avec infiniment d'esprit, de tact, d'à-propos et de bon sens, de l'éducation, de l'influence, des caractères et des devoirs des femmes, avec des commentaires très ingénieux d'un bibliophile distingué, M. Jean Darche, connu par sa collaboration à plusieurs journaux.

« Nous recommandons ce volume attrayant à toutes les mères de famille, aux jeunes personnes, et généralement à toutes celles qui s'occupent de l'éducation de l'enfance. » (*Le Mercure Aptésien*.)

VIE NOUVELLE DU VÉNÉRABLE CURÉ D'ARS, nouvelle édition ornée de deux jolies gravures sur acier, in-8; prix. 5 fr.

VIE TRÈS COMPLÈTE DE SAINTE PHILOMÈNE, Thaumatourge du XIX<sup>e</sup> siècle, inspiratrice de l'œuvre de la Propagation de la Foi, du Rosaire vivant, etc. — *Troisième édition*, entièrement refondue et ornée d'une belle gravure sur acier, in-12; prix. . . . . 2 fr.

MOIS DE SAINTE PHILOMÈNE, nouv. édition, in-32; prix. 1 fr.

« Un bon style, simple et clair, une matière bien divisée, beaucoup de faits bien coordonnés, tout ce que le lecteur peut souhaiter d'intéressant, d'utile et de nécessaire » (Venet).

ESSAIS SUR LA LECTURE, ou traité complet des livres et guide pour monter et diriger une bibliothèque, in-12, avec une jolie gravure sur acier; prix.. . . . 3 fr.

« Assurément c'est un livre fort curieux que celui du bibliophile Darche sur tout ce qui concerne le livre... Combien l'ouvrage du patient bibliographe renferme de conseils précieux et d'indications utiles!... En peu de mots, M. Jean Darche a condensé bien des choses! » (Mgr Ricard, *Revue du Monde cathol.*)

LE DROIT DU PEUPLE AU REPOS DU DIMANCHE, 2<sup>e</sup> édit. in-12; prix. . . . . 75 c.

Voir pour les autres ouvrages de l'auteur la *Bibliographie nationale des contemporains*, en 2 vol. in-4, ou *Feminiana*.